ÉDOUARD PETIT

HISTOIRE UNIVERSELLE ILLUSTRÉE DES PAYS ET DES PEUPLES

Quillet
éditeur

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/bwb_T3-CBR-605

D
20
.P46
H57
1913
5

HISTOIRE UNIVERSELLE

ILLUSTRÉE

des Pays et des Peuples

TOME CINQUIÈME

COLLEGE DOMINICAIN
BIBLIOTHEQUE
96, AVE. EMPRESS
OTTAWA - ONT.
CANADA
K1R 7Q3
DE PHILOS. & THEOL.

Tous droits réservés pour tous pays, y compris la Hollande et la Scandinavie.

Copyright by Aristide Quillet, éditeur, Paris, 1921.

26708

ÉDOUARD PETIT

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

HISTOIRE UNIVERSELLE

ILLUSTRÉE

des Pays et des Peuples

HISTOIRE DE LA FORMATION DE LA TERRE — ÉVOLUTION DES RACES ET DES NATIONS
HISTOIRE DE LA CIVILISATION ET DU PROGRÈS

PUBLIÉE AVEC LA COLLABORATION DE MM.

Jean Alazard, agrégé de l'Université, chargé de conférences à l'Institut français de Florence ; **Allain,** professeur d'histoire et de géographie ; **Allix,** agrégé de l'Université, professeur au lycée de Grenoble ; **Jacques Ancel,** professeur agrégé de l'Université ; **Paul Bondois,** agrégé d'histoire, professeur honoraire au Lycée Buffon et au Lycée Molière ; **Bouniol,** professeur agrégé d'histoire au Lycée Janson-de-Sailly ; **Félicien Challaye,** professeur agrégé ; **Chaufour,** directeur du Collège français de Beyrouth ; **Crévellier,** agrégé d'histoire, inspecteur d'Académie ; **Paul Degouy,** publiciste ; Mme **Degouy-Wurmser,** professeur agrégé au Lycée Racine ; **Duffart,** géographe ; **Ernout,** professeur à la Faculté des Lettres de Lille ; **Faubert,** professeur à l'École J.-B.-Say ; **S. Faye,** professeur de l'Université ; **Fichelle,** agrégé de l'Université, professeur à l'Institut français de Pétrograd ; **La Flize,** professeur agrégé au Lycée Lakanal ; **Girard,** agrégé de l'Université, professeur au Collège Chaptal ; **Georges Guy-Grand,** professeur de l'Université ; **Émile Hinzelin,** publiciste ; **M. Hollebecque,** professeur de l'Université ; **Henri Labroue,** agrégé d'histoire, docteur ès lettres ; Mme **Esther Leroy-Vidaud,** professeur agrégé ; **Leyritz,** professeur d'histoire ; **Maillefer,** syndic de la ville de Lausanne ; **Marchand,** professeur d'histoire et de géographie ; **Meyer,** professeur agrégé au Lycée d'Amiens, boursier du Tour du Monde ; **Mossé,** professeur à l'École supérieure Arago ; **Mousset,** ancien élève de l'École des Chartes, chargé de mission ; **Jean Nouaillac,** agrégé de l'Université, docteur ès lettres ; **Nouvel,** professeur à l'École Alsacienne ; **Camille Pelletan,** sénateur, ancien élève de l'École des Chartes ; **G. Renaudot,** astronome, attaché à l'Observatoire de Juvisy ; **Louis Ripault,** professeur au Lycée Louis-le-Grand ; **Robert-Pimienta,** publiciste ; **Rolland,** professeur à l'École Lavoisier ; **Louis Villat,** professeur agrégé d'histoire au Lycée de Nantes.

406 P

ARISTIDE QUILLET

ÉDITEUR

278, Boulevard Saint-Germain, 278

PARIS

COLLÈGE DOMINICAIN DE PHILOS & THÉOL. BIBLIOTHÈQUE 96 AVE. EMPRESS OTTAWA, ONT. K1R 7G2

DOMINICAINS Bibliothèque OTTAWA

15486

L'EUROPE CONTEMPORAINE

I

Monument de l'Europe à Hyde Park.

GRANDES DIVISIONS DES CHAPITRES

TOME CINQUIÈME

GEORGES MEYER

L'Angleterre

FAUBERT

La Belgique et les Pays-Bas

FAUBERT

Les États scandinaves et le Danemark

ÉMILE HINZELIN

L'Allemagne

La Reine Victoria.
Par Winterhalter (Musée de Versailles).

LA GRANDE-BRETAGNE & L'IRLANDE DE 1789 A 1914

La Grande-Bretagne et l'Irlande de 1789 à 1914

par

Georges Meyer,

Professeur au Lycée Condorcet.

Le génie de la Victoire couronne l'Angleterre.
Gravure allégorique conservée au Cabinet des estampes.

L'ANGLETERRE
A LA VEILLE ET AU DÉBUT DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
(1789-1792)

L'Angleterre du dix-neuvième siècle a été, au point de vue politique et social, l'éducatrice de l'Europe. C'est l'Angleterre qui a créé le régime parlementaire qu'ont adopté, ou vers lequel tendent, la plupart des nations européennes. C'est en Angleterre que les différents partis qui caractérisent la politique européenne se sont formés et ont pris leurs noms : le parti libéral, le parti conservateur, le parti radical, et même le parti socialiste se sont constitués d'abord en Angleterre. C'est aussi l'Angleterre qui la première a établi, sur les bases les plus solides et avec les garanties les plus grandes, les libertés privées et publiques. C'est en Angleterre qu'ont tout d'abord grandi les organisations ouvrières, reconnues par la loi. C'est l'Angleterre enfin qui s'est mise à la tête de l'Europe pour le développement industriel, commercial et colonial.

Mais avant de remplir son rôle d'éducatrice, avant de servir de modèle aux autres nations, l'Angleterre a eu à accomplir chez elle ces réformes, à établir chez elle ce régime moderne et démocratique que les autres pays devaient plus ou moins imiter. L'absence de révolution britannique tendrait à faire croire que dès la fin du dix-huitième siècle l'Angleterre possédait ce régime, comme aujourd'hui. On pense trop souvent qu'elle n'a eu qu'à développer, en toute tranquillité, les éléments démocratiques qui étaient en germe dans ses institutions. Certes, en 1789 l'Angleterre possédait déjà un régime constitutionnel et en apparence parlementaire, mais,

comme nous le verrons, ce régime qui présentait beaucoup de garanties théoriques était pratiquement faussé par la toute-puissance des classes dirigeantes et surtout de l'aristocratie. Beaucoup de libertés, pour lesquelles l'Angleterre était déjà fameuse, étaient violées et n'existaient pratiquement pas. L'Angleterre n'a pas eu seulement à se développer; elle a eu à se modifier, à se transformer, à passer, comme la France, d'un ancien régime aristocratique à un régime démocratique. Cette transformation s'est faite par des moyens légaux, constitutionnels. Les réformes électorales de 1832, de 1867, de 1885 marquent les trois étapes de cette transformation, comme, chez nous, les révolutions de 1830, de 1848 et de 1870. Mais ces réformes ont été précédées de grands mouvements populaires allant parfois jusqu'à la violence. L'évolution démocratique a été aussi âpre, aussi difficile en Angleterre que dans les pays du continent.

La période que nous allons étudier (1789-1914) nous fait assister à cette transformation de l'Angleterre, à son long effort — persévérant malgré de brusques retours de réaction — vers la réalisation des aspirations populaires. Les pages qui suivent auront à retracer cette lutte encore non finie entre l'esprit conservateur, plus fort en Angleterre que partout ailleurs, et l'esprit d'innovation et de réformes démocratiques.

I. — L'Angleterre à la veille de la Révolution française (1789).

Il est tout d'abord nécessaire de tracer un rapide tableau de l'Angleterre en 1789, avec ses institutions politiques et ses conditions sociales. En comparant l'Angleterre de 1789 à l'Angleterre de 1914, il sera facile de se rendre compte du chemin parcouru et des transformations effectuées. Dans la « vieille Angleterre » de 1789 où l'inégalité politique et sociale domine, nous voyons se poser déjà tous les problèmes politiques et sociaux qui se résoudront au cours du dix-neuvième siècle. Nous étudierons successivement le gouvernement central, le régime électoral, l'administration locale, les églises officielles, les libertés publiques, les classes de la société et la condition spéciale de l'Irlande.

Le gouvernement central. — Le gouvernement central de l'Angleterre, étendu à l'Écosse en 1707, était composé de trois pouvoirs : le Roi, assisté de son Conseil, la Chambre des Lords et la Chambre des Communes.

Le Roi, dans la Constitution anglaise, restait le maître héréditaire du royaume. Comme chef de l'État, il avait le droit de déclarer la guerre, de faire la paix et de conclure des traités avec les autres puissances. Comme chef suprême de la justice, il nommait les juges, qui rendaient les arrêts en son nom. Comme chef du Gouvernement, il nommait les fonctionnaires, convoquait le Parlement, sanctionnait les budgets et les lois.

Pour l'aider à prendre les décisions qui concernaient le Gouvernement, il consultait son Conseil, le Conseil privé, dont il nommait tous les membres.

La Chambre des Lords se composait des membres de l'aristocratie. Elle comprenait les lords (seigneurs) qui avaient reçu leur titre de leurs ancêtres et les nouveaux lords créés par le Roi. Ces derniers transmettaient leur titre à leurs descendants. Cette Chambre se composait surtout de grands propriétaires fonciers et de quelques hauts serviteurs de l'État que le Roi récompensait par ce titre.

La Chambre des Communes, composée de députés élus pour une durée de sept ans d'après les formes que nous verrons plus loin, siégeait, comme les Lords, à Westminster. Les deux Chambres constituaient le Parlement.

C'était l'usage qui réglait les pouvoirs respectifs du Roi, de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes. L'*habeas corpus* de 1679, le bill des droits de 1689, l'acte d'établissement de 1700 étaient les seules lois constitutionnelles existantes mais ne formaient pas de constitution. Elles fixaient seulement certains points de droit, mais la seule règle que les Anglais reconnaissaient était la tradition et les précédents établis par la pratique de la vie politique.

En principe le Roi était le seul chef du Gouvernement. Le Parlement n'était là que pour

l'assister dans l'exercice de ses fonctions et ne pouvait se réunir sans l'ordre royal. De même les ministres du Roi ne devaient être que ses conseillers. Mais trois usages s'étaient établis au cours du dix-huitième siècle et modifiaient profondément cette conception théorique de la toute-puissance royale.

D'abord le Roi, en apparence tout-puissant, n'exerçait pratiquement aucun pouvoir : il signait tous les actes, toutes les nominations, mais tous ces actes et toutes ces nominations devaient être contresignés par un ministre. Le Roi ainsi déléguait tout son pouvoir : il régnait et ne gouvernait pas.

Costume de lord.
(Bibliothèque nationale.)

Ensuite, les ministres n'agissaient pas séparément. Pour décider des questions politiques, ils se réunissaient en Conseil de Cabinet. En droit le Conseil de Cabinet n'était rien, il n'existait même pas officiellement, mais en fait, c'était lui qui détenait l'autorité et exerçait le pouvoir. Le mot « ministre » n'était pas non plus un terme officiel : il ne devait exister que des secrétaires d'État pour les différents départements de l'Administration, auxquels se joignaient d'autres membres portant des titres anciens qui ne correspondaient à aucune fonction précise, comme le Grand Chancelier, le Lord de la Trésorerie. Et cependant ces ministres, qui légalement n'existaient pas, avaient le pouvoir réel. Ils formaient un groupe d'hommes décidés à suivre une politique commune. Un des membres servait de chef et de porte-parole au ministère. Il était désigné par le Roi et choisissait ses collègues. Couramment il était appelé premier ministre, mais ce terme, lui non plus, ne se retrouvait dans aucun acte public.

Enfin, d'après la tradition, le Roi était irresponsable et « ne pouvait mal faire ». Donc, s'il agissait mal, c'était parce que ses conseillers, c'est-à-dire ses ministres, l'avaient mal guidé et, par conséquent, les ministres étaient seuls responsables de la manière dont ils dirigeaient les affaires du royaume devant la Chambre des Communes élue par la nation. Ainsi la tradition s'était établie que le ministère ne pouvait se maintenir qu'avec le consentement de la majorité de la Chambre des Communes. Si elle voulait montrer son manque de confiance dans le ministère, il suffisait à la Chambre de voter un blâme ou de refuser de voter le budget. Ainsi, indirectement, le Roi était obligé de prendre ses collaborateurs parmi les chefs de la majorité au Parlement. Il était de tradition de prendre autant de membres dans la Chambre des Lords que dans la Chambre des Communes.

Tels étaient les trois usages qui s'étaient introduits dans le fonctionnement de la machine politique. Il n'y avait aucun texte réglementant ces usages; il n'y avait pas de charte établissant les droits et les devoirs réciproques. Ces usages s'étaient établis à la suite de la pratique de la vie parlementaire, par le consentement tacite des partis, mais ce consentement ne s'était jamais exprimé par écrit. Le Roi avait délégué ses pouvoirs à ses ministres. Les ministres formaient une sorte de délégation de la majorité du Parlement, et ainsi le Parlement exerçait indirectement le pouvoir appartenant au Roi. Le Parlement, en ajoutant à son pouvoir législatif le contrôle du pouvoir exécutif confié à des ministres sortis de lui, avait établi ce qu'on appelle le régime parlementaire.

Cependant, en 1789 ce régime parlementaire ne fonctionnait pas avec la régularité parfaite

Dans les jardins de Carlton House. — Modes anglaises de la fin du dix-huitième siècle.

(Bibliothèque nationale.)

d'une machine bien réglée. Nous le verrons s'établir définitivement seulement en 1835. Au cours de la période qui nous occupe, le roi George III, qui régnait depuis 1760, n'acceptait pas cette pratique du régime parlementaire, et comme, théoriquement, il possédait le pouvoir suprême, il prétendit l'exercer aussi en fait. Il présidait lui-même le Conseil de Cabinet, il déclarait ouvertement qu'il voulait être lui-même son premier ministre. Il ne prenait pas les chefs de la majorité comme collaborateurs; pour affaiblir l'autorité de ses ministres il réunissait dans les conseils du Gouvernement des hommes de convictions opposées. Il se refusait à signer les mesures qui lui déplaisaient personnellement.

Ainsi donc, en 1789, cette grave question des rapports du Roi et du Parlement n'était pas encore réglée. La Chambre des Communes élue par la nation détenait-elle indirectement le pouvoir suprême, ou bien était-ce le Roi dont la volonté devait être toute-puissante? Dans cette lutte entre le pouvoir royal et le pouvoir parlementaire, le roi George III était aidé par une partie

du Parlement lui-même. Le parti tory soutenait le Roi dans ses tentatives pour garder le pouvoir suprême. Les tories prétendaient que la puissance du Roi devait être respectée et que c'était à lui qu'il appartenait de prendre les décisions dans les affaires de l'État. Pour eux, il devait avoir le droit de choisir et de diriger ses ministres. Le parti whig, au contraire, voulait ne laisser au Roi qu'une influence vague ou presque nulle, et défendait la prédominance de la Chambre des Communes élue par la nation. Le Roi s'était uni au parti tory qui put ainsi garder la majorité de 1783 à 1830. Pendant tout ce temps-là, les ministres gouvernèrent en respectant la volonté personnelle du Roi.

En 1789, nous trouvons donc en Angleterre un régime en apparence parlementaire, mais

Une « presse ».

D'après une caricature anonyme de l'époque.

faussé en fait par le pouvoir personnel du Roi qui prétend diriger les affaires, sans ou contre la volonté de la Chambre des Communes.

Le régime électoral. — Cette Chambre prétendait exercer indirectement le pouvoir souverain parce qu'elle se donnait comme l'élue de la nation. Mais cette représentation nationale n'était guère qu'une apparence. Les 658 députés étaient élus par des assemblées électorales de trois espèces : les assemblées des comtés, les corporations des bourgs et les universités. Le droit de vote était un privilège attaché à la possession de terres ou de maisons. Ces assemblées locales étaient très inégalement réparties sans égard à l'étendue des territoires ou à leur population. Un très petit nombre de comtés privilégiés au sud de Londres avaient à eux seuls 237 députés tandis que tous les autres réunis n'en avaient que 252. Le tout petit pays de Cornouailles (à la pointe sud-ouest de l'Angleterre) en avait autant à lui seul que toute l'Écosse.

Beaucoup des bourgs qui élisaient des députés avaient diminué d'importance, ou presque disparu : certains d'entre eux étaient entièrement abandonnés ou ne comptaient plus que quelques maisons, parfois une seule : on les appelait des « bourgs pourris ». D'autres avaient 30 ou 40 électeurs : c'étaient des « bourgs de poche ». Dans la plupart de ces bourgs, l'élection n'était qu'une parodie; elle était faite d'avance, soit que le propriétaire du bourg se présentât lui-même, soit qu'il vendît son siège. Les historiens citent le cas d'une élection où un seul électeur se présenta, constitua l'assemblée, fit l'appel, se nomma président, parla en faveur de sa candidature, mit son nom aux voix et se déclara élu à l'unanimité. L'achat des sièges se faisait ouvertement; parfois on les mettait en vente. Le prix courant qu'avait à payer un riche marchand qui voulait se faire élire était 125.000 francs. Comme le vote de chacun était inscrit sur un registre, les propriétaires pouvaient s'assurer que leurs locataires avaient voté comme ils le désiraient.

Vue de Londres à la fin du dix-huitième siècle.
(Bibliothèque nationale.)

On calculait que les deux tiers des députés étaient élus à l'avance, grâce au ministère ou à de puissants seigneurs.

Une fois à la Chambre, les députés élus de cette façon étaient tout disposés à se laisser acheter : la plupart d'entre eux cumulaient avec leur mandat de député une fonction ou une pension du Gouvernement, ce qui supprimait naturellement l'indépendance de leurs votes. Vénalité pour se faire élire, vénalité une fois élu, tels étaient les deux principes en vigueur. La Chambre des Communes n'était donc composée que de députés achetant leurs sièges ou en devenant possesseurs par héritage : grands seigneurs de vieille famille, ou très riches bourgeois. Elle prétendait représenter la nation, mais elle n'avait rien de commun avec elle. L'aristocratie et les riches étaient tout-puissants et seuls puissants au Parlement. C'était le gouvernement de tous par quelques-uns et pour quelques-uns.

L'administration locale. — Dans l'administration locale se retrouvait l'influence prépondérante des nobles et des riches qui dominait déjà le Parlement. Dans les anciennes villes il y avait bien des corporations élues par les riches bourgeois, mais les villes d'origine plus récente

et les villages n'avaient pas d'administration élue. Les affaires locales étaient administrées par des marguilliers et un conseil de paroisse qui étaient entièrement dominés par le pasteur de la paroisse et le seigneur du château voisin. La police, la répartition et la levée des taxes, la justice étaient assurées par les juges de paix que le Gouvernement choisissait parmi les nobles, les évêques, les gros industriels et les gens très riches du pays. Ils exerçaient ces fonctions gratuitement.

Dans les comtés, qui formaient les divisions administratives de l'Angleterre, il y avait un shérif qui représentait le Gouvernement (comme un préfet dans un département) et un lord-lieutenant qui commandait la milice. Ces deux fonctions étaient remplies par des nobles ou par de gros propriétaires. Ainsi le pays ne se gouvernait pas par lui-même, par des représentants qu'il élisait. L'administration locale était, elle aussi, aux mains de la noblesse et des riches, qui l'exerçaient au mieux de leurs seuls intérêts.

Les Églises officielles. — Il y avait deux Églises reconnues par l'État : l'Église presbytérienne, qui était l'Église officielle de l'Écosse, et l'Église anglicane, qui était l'Église officielle de l'Angleterre, du Pays de Galles et de l'Irlande. L'Église catholique, à laquelle appartenaient la majorité des Irlandais, était tolérée mais non pas reconnue par la loi. Le culte catholique était légalement interdit. Les fonctions publiques étaient fermées aux catholiques. Quant aux nombreuses sectes protestantes qui ne reconnaissaient pas l'autorité des Églises officielles (et qu'on appelait dissidentes), elles avaient le droit de célébrer leur culte et d'entretenir des écoles, mais, pour elles aussi, c'était une tolérance et non pas un droit légal. Les catholiques et les dissidents étaient, pour ainsi dire, hors la loi.

L'Église officielle d'Écosse, très pauvre, ne connaissait pas les revenus immenses et l'inégalité qui existaient dans l'Église anglicane : le clergé écossais était plus indépendant et plus actif que le clergé anglican. L'Église anglicane gardait ses tribunaux ecclésiastiques où se jugeaient non seulement les affaires ecclésiastiques, mais aussi les procès de divorces et de testaments. Elle tenait les registres de l'état civil, enregistrait les mariages, les naissances, les décès. En plus des richesses qu'elle possédait, elle avait le droit de lever une taxe (dîme) pour l'entretien de ses églises et de son clergé, et cette taxe, elle avait le droit de la lever sur les dissidents et sur les catholiques, car tout le monde, d'après la loi, était censé appartenir à l'Église anglicane. Elle avait conservé son ancienne organisation : les archevêques, les évêques, les chapitres de chanoines dans les cathédrales, les pasteurs dans les paroisses des campagnes et des villes. Les auteurs du temps nous dépeignent souvent ces pasteurs, entièrement soumis au seigneur qui les a fait nommer et qui a le droit de leur retirer leur cure. Souvent c'étaient des cadets de bonne famille, vivant l'existence de la noblesse campagnarde : gros buveurs, forts mangeurs et chasseurs endurcis, s'occupant peu de leurs paroissiens. Souvent même ils ne résidaient pas dans leur paroisse et se contentaient d'en toucher le revenu; ils chargeaient quelque pauvre diable de vicaire, moyennant un salaire de famine, d'exercer à leur place les fonctions ecclésiastiques.

Ainsi, dans ce pays d'apparente liberté, existait une inégalité religieuse criante, à l'unique profit des Églises officielles seules reconnues, protégées et subventionnées par l'État.

Les libertés publiques. — Tous les auteurs anglais et étrangers qui, au dix-huitième siècle, décrivaient la constitution et la société anglaises, insistaient sur la liberté privée et la protection que la loi donnait à tous les citoyens anglais, sans distinction de rang ou de richesse. Il n'y avait là qu'une apparence de vérité : la loi garantissait les droits de tous, mais elle avait été faussée dans son application par les nobles et les riches qui en avaient fait un instrument au service de leurs intérêts propres.

La loi interdisait le service militaire obligatoire : cependant, quand le Gouvernement avait besoin de marins pour armer les navires de guerre, il s'en procurait en arrêtant à l'improviste les matelots de commerce, ou même les pauvres ou les oisifs qui erraient dans les rues des ports, et il faisait servir de force ces marins improvisés sur les vaisseaux de guerre : ce procédé brutal s'appelait la « presse ». C'était une violation flagrante de la liberté individuelle, au seul détriment des pauvres.

De même la loi reconnaissait aux citoyens anglais le droit de s'associer. Cependant, quand les ouvriers des industries qui se développaient alors considérablement (comme nous le verrons plus loin) voulurent s'associer pour se secourir mutuellement en cas de malheur ou pour obtenir de meilleures conditions de travail, les gros industriels firent voter des lois qui interdisaient les associations ouvrières et punissaient de prison les ouvriers qui désiraient s'unir. Ainsi une autre liberté fondamentale était violée.

D'après la loi, le travail manuel ne pouvait pas priver un Anglais de sa qualité de citoyen. Cependant le Parlement, qui se composait surtout de gros propriétaires fonciers, avait voté une loi qui, sous une forme déguisée, rétablissait l'ancien servage. Un salaire était fixé par la loi pour les ouvriers des champs, et tout journalier agricole était obligé d'accepter de travailler pour un propriétaire qui lui offrait ce salaire : s'il refusait, il allait en prison. Ainsi la liberté de choisir son travail était supprimée : ici encore la loi avait été faussée au bénéfice des classes dirigeantes.

(Phot. Giraudon.)

George III.
Par Gainsborough (Château de Windsor).

Il en était de même pour les pauvres dans les villes et les villages. Entretenus aux frais de la paroisse, ils étaient entièrement sous la dépendance des surveillants des pauvres nommés par le seigneur ou le pasteur de la paroisse. Ceux-ci commandaient aux indigents toute espèce de travail, et avaient le droit de donner les enfants des pauvres en apprentissage à qui ils voulaient. Ne pouvant changer de domicile, privés de la liberté de leur travail et séparés de leurs enfants, les indigents étaient, eux aussi, hors la loi.

Dans ces classes ainsi exclues du droit commun, la misère produisait de nombreux criminels. Un code féroce voté par le Parlement réprimait durement les moindres délits. La peine de mort existait pour plus de deux cents cas. Dérober un poisson dans un étang, chasser sur les forêts de l'État ou des gros propriétaires étaient des crimes punis de pendaison. Voler plus de douze sous dans la poche du voisin était punissable de mort. Par contre, tuer son père n'était pas un crime capital. Un seul exemple montrera la cruauté des lois et de l'époque : il est emprunté à un recueil judiciaire du temps : « En 1789 fut exécutée une certaine Marie Jones. Son mari, quoique non matelot, avait été arrêté dans une « presse »; leur mobilier fut saisi et avec ses deux enfants elle fut jetée sur le pavé sans ressources. Elle n'avait que dix-neuf ans. Elle alla à la boutique d'un drapier, prit un morceau de grosse toile et le mit sous son manteau. Un employé s'en aperçut, et elle se hâta de le déposer à nouveau sur le comptoir. Arrêtée, elle déclara qu'elle avait vécu honnêtement jusqu'à ce que son mari eût été arrêté dans une « presse », qu'elle n'avait rien à donner à manger à ses enfants et qu'elle avait agi dans un moment d'égarement. Les marguilliers de la paroisse assurèrent que ce qu'elle disait était vrai. Mais les juges pensèrent qu'il fallait faire un exemple et elle fut pendue. » Dans une seule prison de Londres 96 personnes furent pendues en dix mois de l'année 1789. Pour certains crimes il était d'usage de

brûler le cadavre après la pendaison. Cette coutume barbare ne fut abolie qu'en 1790. La peine du fouet était infligée fréquemment aux hommes comme aux femmes. On exposait encore certains coupables au pilori sur la place publique, et parfois la foule hostile les lapidait jusqu'à ce que mort s'ensuivît. Les prisons étaient d'horribles repaires où hommes, femmes, enfants étaient entassés pêle-mêle et où sévissaient le typhus et la petite vérole.

La société. — Ainsi, malgré l'apparente liberté dont bénéficiaient tous les Anglais, le fossé était profond entre les classes riches qui avaient tous les privilèges et les classes pauvres. Les seigneurs de la haute noblesse vivaient à Londres. Ils formaient naturellement une société très fermée : on savait exactement ceux qui y appartenaient, et il était impossible d'y avoir accès si on n'en faisait pas partie de naissance. Indépendants de l'opinion publique, ils s'adonnaient sans mesure à leurs plaisirs et à leurs vices : les duels, le jeu, l'ivrognerie faisaient fureur. Chez Brooks, le tripot à la mode, on n'acceptait pas d'enjeux inférieurs à 1.250 francs, et souvent il y avait 250.000 francs sur les tables. Le prince de Galles, fils du Roi, était connu comme l'un des plus effrénés joueurs du royaume, et l'on disait que Fox, le chef du parti whig à la Chambre des Communes, avait perdu au jeu plus de 2 millions avant qu'il eût vingt-cinq ans. Le jeu ne commença à diminuer que vers la fin du siècle, au moment de la guerre contre la France. Les courses de chevaux commençaient déjà à être populaires : il y en eut plus de cinq cents en 1789.

L'ivrognerie était commune à toutes les classes de la société. Le traité de commerce conclu avec la France en 1786 avait accru la consommation des vins français. Quand la guerre eut arrêté cette importation, le porto devint la boisson favorite.

La guerre avec la France amena aussi plus de simplicité dans les vêtements masculins et féminins. On porta de moins en moins l'épée, et les whigs affectèrent dans leur costume la sévère simplicité des républicains de France.

A côté des nobles et des bourgeois fourmillait dans les villes une population misérable, et dans les temps de famines, alors très fréquentes, éclataient des révoltes qui n'étaient réprimées qu'avec l'aide des soldats. La police n'existait pour ainsi dire pas, et en 1792 des bandes de voleurs opéraient la nuit jusque dans le centre de Londres.

Les voyages étaient lents et pénibles. Les routes étaient très mal entretenues, les chemins étaient remplis d'ornières et de fondrières, et deux voitures ne pouvaient pas y passer de front. Les bandits de grands chemins opéraient impunément et, en 1791, plus d'une centaine de diligences furent attaquées.

Les campagnes étaient dominées par l'aristocratie provinciale appuyée du clergé. Le hobereau de campagne est un type commun chez les auteurs du temps : son appétit formidable, son ignorance, sa brutalité à l'égard de ses domestiques et de ses fermiers étaient l'objet de leurs moqueries. En 1789 la transformation agricole de l'Angleterre était presque terminée : les paysans indépendants n'existaient plus. Les nobles désireux d'agrandir leurs domaines et les négociants enrichis avaient acheté les terres des paysans ou avaient expulsé ceux-ci des terrains communaux qu'ils occupaient gratuitement. Ces terrains communaux réclamés par le seigneur de la paroisse étaient arrachés aux paysans et enclos de murs. Et ainsi les paysans cessaient d'être propriétaires pour devenir simples ouvriers agricoles sur les terres qu'on leur avait enlevées, avec un salaire moyen de 10^{sh} 50 par semaine. Les descriptions ne manquent pas de la vie lamentable des populations agricoles de l'époque. « L'existence des villageois, dit un écrivain, est douloureuse, pleine de fatigues intolérables et d'une pauvreté sans remède. » L'indigence des paysans fournissait une proie facile aux sergents recruteurs et aux bandes de contrebandiers. On comptait que sur les côtes 40.000 personnes vivaient de la contrebande et que les deux tiers du thé et la moitié de l'alcool consommés en Angleterre étaient introduits en fraude. Souvent aussi le paysan abandonnait les campagnes pour émigrer vers les villes et grossir les foules industrielles.

La grande industrie finissait de s'installer. Les grandes inventions qui s'étaient multipliées dans la dernière période du siècle avaient transformé les conditions du travail : l'utilisation du charbon pour fondre le fer, les machines à tisser et à filer mues par la vapeur, inventées ou

perfectionnées entre 1760 et 1790, avaient créé le travail dans les manufactures et dans les usines. Cette grande industrie remplaçait la main-d'œuvre de petits ateliers où le patron travaillait avec ses enfants et quelques ouvriers de la localité. Le petit patron produisant directement pour le client était peu à peu remplacé par de gros entrepreneurs à la tête de capitaux considérables et qui pratiquaient la production en gros pour les nécessités intérieures et les besoins de l'exportation.

Pour le développement de cette industrie deux éléments étaient nécessaires : des mines de charbon et des chutes d'eau. Aussi la population anglaise s'était-elle déplacée. Les comtés du Sud étaient essentiellement agricoles; on n'y trouvait ni charbon ni chutes d'eau. La grande industrie était en train de se développer dans l'Ouest, dans le Pays de Galles et dans le Nord, c'est-à-dire dans les deux régions où il y avait des gisements houillers abondants. Ainsi allaient se former deux nations, l'Angleterre agricole du Sud et de l'Est, l'Angleterre industrielle du Nord et de l'Ouest. Dans ces deux dernières régions les grandes agglomérations ouvrières commençaient à se grouper, sortant pour ainsi dire de terre, comme plus tard les cités-champignons des États-Unis. Des villages favorablement situés voyaient le nombre de leurs habitants croître par milliers. Il se formait ainsi une population nouvelle, encore en dehors des lois. Sur la misère matérielle et morale de cette classe en formation, les documents manquent à la date qui nous occupe. Nous retrouverons la classe ouvrière dans l'histoire anglaise lorsqu'elle aura atteint son plein développement. Pour l'instant, le Parlement l'ignore complètement. Ainsi la disparition des paysans propriétaires et l'accroissement des foules ouvrières caractérisent l'Angleterre sociale de 1789.

George, prince de Galles.
Par Gainsborough (Galerie de Windsor).

L'Irlande. — Dans le royaume, l'Irlande avait une situation non pas d'égale, mais d'inférieure et presque d'esclave. Deux races l'habitaient, d'origine, de religion différentes, dont l'une était soumise à l'autre, quoiqu'elle fût originaire du pays et de beaucoup la plus nombreuse. Les Irlandais d'origine n'étaient pas maîtres dans leur pays : par contre, les immigrés anglais avaient la haute main sur les affaires. Depuis la conquête de l'île par les Anglais au dix-septième siècle, les spoliateurs avaient tous les droits et tous les pouvoirs, les spoliés n'en avaient aucun. Les Irlandais étaient catholiques, mais l'exercice de leur religion était interdit par la loi. L'Église anglicane était l'Église officielle d'Irlande. Outre ses immenses domaines et la subvention royale, elle percevait la dîme sur tous les sujets catholiques qui devaient ainsi entretenir le luxe d'un clergé qui n'était pas le leur. Les Irlandais formaient la grosse majorité de la population, mais toutes les fonctions, tous les pouvoirs locaux étaient aux mains des protestants anglais.

L'expropriation territoriale était plus injuste encore. Par le fait même de leur nationalité, les Irlandais avaient cessé d'être propriétaires de leur sol. La terre avait été partagée en immenses domaines appartenant à des propriétaires anglais. Sur ces domaines les Irlandais n'étaient que fermiers précaires, c'est-à-dire que le possesseur avait le droit de les chasser comme il le voulait. La population s'était beaucoup accrue au dix-huitième siècle, et cependant le sol restait pauvre et sans améliorations. Les fermes se composaient généralement d'une cabane et d'un champ de pommes de terre et d'avoine. Les propriétaires vivaient en Angleterre, et leurs intendants administraient les domaines avec une impitoyable rigueur. Déjà à cette époque la condition du paysan irlandais était la plus misérable de l'Europe.

Le Parlement irlandais — car l'Irlande avait un Parlement spécial — était entièrement

aux mains des protestants, les Irlandais catholiques ne pouvaient y être élus. La corruption y régnait comme au Parlement anglais. Le Lord-lieutenant, qui représentait le Roi, achetait les votes des membres par des pensions et des places et dirigeait à son gré les affaires.

L'oppression religieuse, l'expropriation territoriale, l'exclusion politique asservissaient les Irlandais aux Anglais immigrés.

Burke.
(Cabinet des estampes.)

Le Roi et les ministres en 1789. — Le roi George III était doué d'une intelligence et d'une éducation superficielles, mais il n'avait pas les qualités nécessaires pour jouer un rôle aussi difficile que le sien. En outre, sa santé était de plus en plus mauvaise. Il était déjà guetté par la folie qui devait le posséder complètement à partir de 1811. En 1788, on avait cru sa vie en danger, et il paraissait impossible d'éviter une régence. Le prince de Galles, son fils, qui devait devenir régent, était peu populaire. Mais le Roi se rétablit en 1789 et un immense enthousiasme populaire accueillit cette guérison.

Le premier ministre était William Pitt, qui était devenu chef du Cabinet en 1783, à l'âge de vingt-cinq ans. Énergique et volontaire, il savait l'art de diriger les hommes; sa présence d'esprit, son sens pratique, son éloquence sonore et claire lui avaient assuré une influence prépondérante sur la Chambre des Communes. Comme il favorisait l'ambition de pouvoir personnel du Roi, il était assuré de l'appui de George III. Avec cet appui et une majorité certaine au Parlement, il pouvait supporter les assauts de ses adversaires whigs guidés par Sheridan et Fox dont l'éloquence passionnée et le tempérament brouillon contrastaient avec le calme de Pitt. Celui-ci s'était d'ailleurs mis avec ardeur à sa besogne. Il avait réformé les finances, réduit la dette qui croissait d'une façon menaçante, augmenté les revenus publics. Il avait aidé au développement du commerce britannique en concluant avec la France un traité de commerce en 1786. Il avait même voulu supprimer certains des abus électoraux dont nous avons parlé. Il avait présenté en 1785 un projet de réforme qui eût assuré une représentation plus juste et plus large de la nation. Mais sur ce point il s'était heurté à l'hostilité des classes privilégiées, seules représentées aux Communes, et qui n'avaient pas voulu accepter son projet.

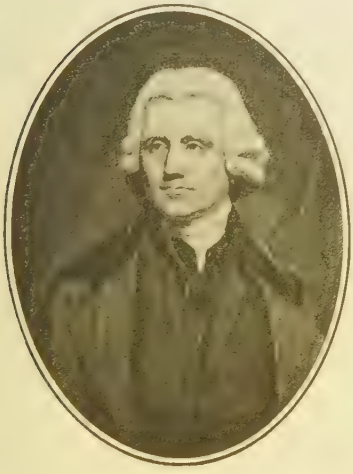

Priestley.
(Bibliothèque nationale.)

Telle était la situation de l'Angleterre en 1789. Le pouvoir royal était mal défini et cherchait à empiéter sur les pouvoirs du Parlement. Le Parlement était scandaleusement corrompu; le droit de suffrage favorisait l'aristocratie foncière au détriment de la bourgeoisie commerçante et industrielle, et tenait à l'écart la masse de la nation sur laquelle pesaient des lois tyranniques ou inhumaines; l'indifférence des classes dirigeantes pour les paysans et les ouvriers était complète. Cependant ces abus n'étaient pas immuables. L'opinion publique naissante opposait sa force à la force du pouvoir. Le peuple pouvait s'assembler et formuler ses revendications, d'ailleurs peu ou point écoutées. L'avance industrielle de l'Angleterre assurait la supériorité de son commerce. Pitt essayait de hâter ce mouvement de réformes qui devait rajeunir, moderniser

les institutions sociales et politiques. Cette transformation se serait opérée lentement, par fragments, selon le tempérament anglais, mais elle se serait probablement accomplie sans trop de heurts, si un événement nouveau ne s'était produit à ce moment : la Révolution française allait avoir une répercussion profonde sur la vie de la nation anglaise comme sur celle des autres peuples de l'Europe.

II. L'Angleterre au début de la Révolution française (1789-1792).

Nous allons étudier rapidement cette répercussion produite en Angleterre par les événements de 1789. En voyant l'effet qu'eurent ces événements sur les diverses classes de la nation et les différents milieux politiques, nous nous rendrons compte plus exactement des tendances et des opinions qui dominent l'Angleterre de cette époque. Nous examinerons ensuite comment les événements de 1790 et de 1791 modifièrent l'opinion première.

Au début de la Révolution française, il y eut quatre attitudes différentes prises par les Anglais : une attitude à la fois sympathique et réservée, ce fut celle de Pitt et de la majorité de la nation; une attitude franchement sympathique : ce fut celle du parti whig et de ses chefs, Fox et Sheridan; une attitude d'admiration enthousiaste : ce fut celle du parti « radical »; une attitude de haine passionnée : ce fut celle d'un whig qui se sépara de son parti, Burke, et de certains tories.

L'attitude de Pitt. — Les sentiments de Pitt et de la majorité des Anglais à l'égard de la Révolution française à ses débuts présentaient un curieux mélange de rancune satisfaite et de sympathie intéressée. Ils étaient heureux des difficultés intérieures contre lesquelles la monarchie française avait à lutter. L'aide apportée par la France aux colons américains révoltés contre l'Angleterre, les victoires maritimes et militaires de la France dans cette guerre avaient laissé une rancune tenace dans l'âme anglaise, et cette rancune se satisfaisait en voyant Louis XVI en conflit avec ses propres sujets.

D'autre part, à cette rancune se joignait une sympathie pour les idées nouvelles exprimées par l'Assemblée constituante. Certes, les Anglais avaient de grands préjugés à l'égard des Français qu'ils considéraient comme des êtres immoraux et frivoles. Le jugement d'un poète du temps reflétait bien celui de la majorité des Anglais : « Laissez au Français sa belle, son violon, sa bouteille et sa danse, il est toujours heureux, quel que soit le despote qui le gouverne; il chasse sa misère en riant et en chantant. » Malgré cette opinion peu favorable, les Anglais étaient flattés de voir les réformateurs français faire appel avec respect aux idées politiques anglaises et établir une constitution d'après le modèle britannique. Ils saluèrent avec joie la chute de la Bastille, symbole de l'arbitraire monarchique. « O vous, horribles tours, s'écria un poète, il n'y a pas un cœur anglais qui ne se réjouisse de vous savoir renversées et d'apprendre que nos ennemis eux-mêmes sont libres maintenant. » Le peuple anglais se disait aussi que, de toute façon, ces luttes intérieures immobiliseraient la France en Europe, et que, débarrassée de sa rivale, l'Angleterre pourrait poursuivre, sans obstacles, son développement commercial et industriel, et même mettre la main sur quelque portion du domaine colonial de la France. Ils attendaient donc sans impatience les événements, persuadés que, de toute façon, ils tourneraient à l'avantage de l'Angleterre.

Telle était l'attitude de la majorité de la nation et de Pitt lui-même : il avait besoin d'une politique pacifique pour assurer les réformes qu'il projetait. Il garda donc une attitude à la fois sympathique et réservée, restant pour ainsi dire sur la défensive.

L'attitude des whigs. — Le parti whig et ses chefs, Fox et Sheridan, exprimaient leur sympathie pour la Révolution française avec moins de réserve. Fox, quand il apprit la prise de la Bastille, écrivit à un ami : « C'est de beaucoup le plus grand événement qui soit jamais arrivé et c'est aussi le meilleur. » Un autre whig déclara que la Révolution française était le plus grandiose effort qui eût jamais été fait pour la cause de l'humanité. Dans une brochure favorable

à la France nouvelle, il ajoutait que la Révolution était le résultat d'un courant populaire impossible à arrêter, et qu'une nation généreuse venait de naître à la liberté. Les whigs déclaraient que les Français avaient eu raison de secouer le despotisme que la monarchie faisait peser sur eux. Ils espéraient que la France nouvelle se créerait sur le modèle de l'Angleterre et que les deux nations, autrefois rivales, s'uniraient pour défendre les libertés constitutionnelles contre le reste de l'Europe encore aux mains de monarques absolus. Certains ajoutaient que des réformes étaient aussi nécessaires en Angleterre et que, tout en applaudissant au succès du voisin, on pouvait commencer à réparer l'édifice britannique lui-même.

L'attitude des radicaux. — Les whigs n'étaient malgré tout que de tièdes partisans des réformes. Les grandes familles qui formaient la majorité du parti avaient trop d'intérêt au maintien de leurs privilèges pour prendre une part très active aux réformes. Il y eut un autre parti, ou plutôt un groupe en formation, pour qui la Révolution française fut comme une révélation et qui, seulement alors, prit conscience de lui-même. Ce fut le groupe des réformistes radicaux.

A côté des deux grands partis whig et tory s'était formé depuis la guerre contre les colonies américaines, un groupe radical. Il ne comptait pas encore de très nombreux adhérents; il se composait surtout d'artisans instruits, de dissidents protestants exclus de la vie politique, de journalistes, d'écrivains et d'orateurs populaires. La plupart des chefs du mouvement, Price, Priestley, Paine, Thelwall, étaient, non pas des agitateurs vulgaires, mais des hommes cultivés, convaincus et désintéressés. Par suite de leur origine ou de leur choix, ils vivaient l'existence des humbles, compatissaient à leurs souffrances et partageaient leurs aspirations. Ils auraient pu, par leurs talents, arriver aux honneurs et à la fortune s'ils s'étaient mis au service des dirigeants. Ils préféraient la tâche noble et ingrate de mener le peuple vers l'émancipation à un moment où les classes dirigeantes n'étaient pas disposées à les laisser faire, et où le peuple lui-même manquait encore d'union et d'éducation politique.

Ils avaient fortement subi l'influence des penseurs français et surtout de J.-J. Rousseau. Certains d'entre eux avaient même proclamé dans des écrits les principes dont la Révolution française se réclamait et qui contenaient en germe la démocratie future. Ils étaient d'avis que tout n'était pas pour le mieux dans la meilleure des Angleterres, et que des réformes profondes, radicales, étaient nécessaires. Pour eux, les hommes naissaient égaux en droits; les gouvernements ne devaient être établis que pour faire respecter les droits de l'individu; la souveraineté résidait dans le peuple, et les gouvernants ne devaient être que les serviteurs et non les maîtres de la nation. Certains d'entre eux avaient déjà fait de la propagande en faveur de ces principes et mené une campagne pour réclamer le suffrage universel. Ils voulaient plus d'égalité, plus de liberté, plus de fraternité. La devise que devait prendre la Révolution était aussi la leur.

Pour ces précurseurs de la démocratie, la Révolution française fut comme une illumination soudaine. Un jeune homme, qui devait être un des plus grands poètes de l'Angleterre et qui partagea cet enthousiasme révolutionnaire, nous a laissé dans une de ses œuvres une émouvante description de cette généreuse ardeur qui anima alors les Anglais partisans des réformes populaires. « Je n'avais rien trouvé, dit Wordsworth, qui m'éblouît dans le sceptre royal et dans la pompe de la noblesse. Cette splendeur était plutôt attristante et dure à supporter pour moi, car je voyais que ce n'étaient pas les meilleurs qui gouvernaient et je sentais que c'étaient eux qui devaient gouverner. Je crus alors qu'un esprit bienfaisant et irrésistible planait dans l'air, que toutes les institutions qui maintenaient la misère seraient abolies, et que nous verrions le peuple façonner ses lois de sa main puissante. Être vivant à cette aurore, c'était le bonheur, mais être jeune, c'était le ciel même! Toute la terre portait la beauté des promesses à cette heure où la raison et l'humanité affirmaient solennellement leurs droits. »

Des sociétés s'étaient peu à peu formées, qui avaient pour but de rassembler les personnes favorables aux réformes, comme par exemple la Société constitutionnelle, fondée en 1780, qui, sous la direction d'hommes nouveaux, devenait de plus en plus favorable aux idées radicales.

Sur ces sociétés l'influence de la Révolution française fut très grande : elles ne pouvaient qu'accueillir avec joie les idées réformatrices qui venaient de Paris. A la réunion de la « Société

de la Révolution », qui s'assemblait chaque année à Londres, le 4 novembre, pour fêter l'anniversaire de la Révolution anglaise de 1688, un des chefs radicaux, Price, prononça un discours qui fit grand bruit en Angleterre. Il y avait exprimé sa joie de la libération de la France et il avait fait prévoir que les abus de la Constitution anglaise ne dureraient pas longtemps. « Au moins, avait-il dit, les députés français ne sont pas comme les nôtres l'écume des bourgs pourris et les vassaux de l'aristocratie. » Et la réunion se termina par le vote d'une adresse aux représentants du peuple français, qui fut lue à l'Assemblée constituante le 25 novembre 1789.

La Révolution française n'exerça pas seulement son influence sur les sociétés déjà existantes. Elle en fit naître d'autres plus actives et plus résolues encore : les « sociétés de correspondance », qui se formèrent après 1789, étaient républicaines de tendances et se mirent en communication avec les clubs politiques de Paris. On s'y donnait le titre de citoyen et on appelait le Roi « le premier magistrat de la nation ».

Wordsworth.

L'attitude de Burke. — En face de cette sympathie et de cet enthousiasme, un homme (qui, au début, fut presque seul et qui, ensuite, rallia à son opinion presque toute la nation anglaise) jeta un cri d'alarme et de haine pour les idées françaises. Burke, qui appartenait cependant au parti whig, allait devenir l'âme de la contre-révolution. Dans ses *Réflexions sur la Révolution française*, qui parurent en 1790, il attaquait les idées égalitaires de la Révolution française, au nom des traditions et des institutions britanniques. Pour lui, l'inégalité était nécessaire et juste. Aux généreuses idées françaises d'émancipation politique et sociale, il opposait la nécessité de la prépondérance de l'aristocratie et de l'Église sur la « vile multitude ». Selon lui, l'édifice social devait reposer sur la monarchie, l'Église, la noblesse et le peuple. Il terminait en invitant les souverains d'Europe à s'unir pour écraser dans l'œuf la démocratie française naissante, et en adjurant le Gouvernement anglais de réprimer le mouvement d'agitation qui commençait en Angleterre pour la réforme des institutions britanniques. Son livre était comme une arme à deux tranchants dirigés contre les révolutionnaires français et les radicaux anglais.

La politique anglaise (1789-1792). — Telles furent les différentes attitudes prises par les Anglais aux premiers événements de France. Ces événements eurent leur répercussion au Parlement en mai 1791. Fox s'éleva contre les idées de Burke et montra ce que ses attaques avaient d'injuste pour la France révolutionnaire. « Pour moi, ajouta-t-il, je vois avec joie la Constitution de la France fondée sur ces droits de l'homme qui servent de base à la Constitution anglaise. » Il exprima ensuite l'espoir que la vieille amitié qui existait entre Burke et lui survivrait à ces divergences d'opinion, mais Burke se leva pour déclarer sèchement que l'amitié, elle aussi, était morte.

Pitt, cependant, restait sur la réserve. Il déclarait qu'il ne pouvait voir d'un mauvais œil l'application, dans un autre pays, des principes britanniques. Il voulait persévérer dans la voie des réformes. En 1790 il présenta un budget en parfait équilibre : le revenu public, en neuf ans, avait augmenté de 100 millions sans presque aucune nouvelle taxe, grâce à une meilleure administration et à une sévère répression des fraudes. En 1791 passa une loi qui augmentait la liberté de la presse, liberté qui allait être bientôt singulièrement réduite comme nous le verrons. Une autre mesure fut aussi votée qui augmentait les garanties des catholiques pour leur culte et leurs propriétés.

Pitt se distingua aussi par son humanité dans la question de la traite des esclaves. Ce commerce était très florissant. Chaque année les armateurs de Bristol et de Liverpool expédiaient 75.000 esclaves de l'Afrique aux Indes Occidentales. En 1783, un jeune homme nommé Clarkson avait gagné un prix à l'Université de Cambridge avec une brochure où il se demandait quel droit pouvaient avoir des êtres humains de réduire leurs semblables en esclavage. Il intéressa à la cause anti-esclavagiste un député, Wilberforce. En 1788 un projet fut présenté qui améliorait les conditions sanitaires à bord des navires qui transportaient les esclaves. Le projet fut voté aux Communes mais rejeté par les Lords. En 1792, Pitt parla avec éloquence sur cette question : « J'espère que nous ne continuerons plus ce commerce destructeur de tout progrès dans ce vaste continent. Peut-être vivrons-nous assez pour voir les enfants de l'Afrique occupés aux paisibles labeurs de l'industrie et du commerce. Nous pourrons voir les rayons de la science et de la philosophie commencer à poindre dans leur pays... » Et, à ce moment, comme la séance de nuit finissait, un rayon du soleil levant vint éclairer la figure de l'orateur. La Chambre des Communes refusa cependant d'abolir la traite. Les propriétaires qui siégeaient aux Communes considéraient sans doute que le premier devoir du législateur était de protéger la propriété, que cette propriété consistât en maisons, en terres, ou en êtres humains.

(Photo Lemare.)

Paine et son fils.

Recul des idées de réformes. Hostilité croissante pour la Révolution. — Les relations officielles de l'Angleterre avec la France restaient encore amicales. Au début de la session parlementaire de 1792, Pitt proposait même une réduction des dépenses militaires et navales et déclarait que jamais l'état de l'Europe n'avait permis d'espérer une aussi longue période de paix. Cependant, il commençait à s'inquiéter de la propagande radicale. « L'amour de la Constitution, dit-il une fois au Parlement, existe dans les cœurs anglais comme une sorte d'instinct naturel. Il y est encore fortifié par la raison et la réflexion et aussi par l'expérience des événements étrangers. » Il y avait déjà dans ces paroles un avertissement aux radicaux et une sorte de méfiance réactionnaire.

La propagande des sociétés augmentait beaucoup, en effet, et elles commençaient à rompre ouvertement avec le Gouvernement. Un radical connu, Thomas Paine, publiait en 1791 et 1792 *Les Droits de l'Homme*, un ouvrage en deux parties, dans lequel il faisait appel au bon sens en faveur des idées égalitaires. Il représentait l'aristocratie et la monarchie comme des institutions illogiques, puériles et odieuses. Il terminait en proclamant que la République était la seule forme raisonnable et juste de gouvernement, et en invitant les Anglais à jeter bas leur Constitution. Avec un désintéressement qui était la meilleure preuve de sa sincérité, il renonça à tirer aucun profit de son ouvrage qui fut vendu au prix coûtant pour la propagande. De nombreux exemplaires furent distribués. Certains exaltés parlaient d'une attaque sur la Tour de Londres qui devait être une sorte de 14 Juillet britannique.

Tous ces bruits, vrais ou faux, habilement répandus par les adversaires des réformes, commencèrent à transformer l'opinion de la masse de la nation. Déjà quelques mesures de répression annonçaient la réaction prochaine. Le Gouvernement, dans une proclamation, signala à l'indignation publique les écrits coupables et séditieux et recommanda aux magistrats de rechercher les auteurs, les imprimeurs et les colporteurs de libelles. Les deux Chambres votèrent une adresse d'approbation au Roi et exprimèrent leur indignation « contre ceux qui voulaient désaffectionner le peuple des institutions établies ». Dès la fin de 1792, Paine fut condamné pour ses *Droits de l'Homme*.

En même temps le tempérament conservateur des Anglais, leur attachement à la monarchie et à la religion se manifestèrent de plus en plus en apprenant les événements du 10 août et les massacres de septembre. Aussi une antipathie croissante se marqua-t-elle même chez beaucoup de ceux qui avaient été favorables aux débuts de la Révolution. Peu à peu, sauf les radicaux, la masse de la nation se ralliait aux idées de Burke qui avait réussi à alarmer les détenteurs du pouvoir et de la propriété. La bourgeoisie industrielle et commerçante l'acclama comme un sauveur. Les tories lui ouvrirent les rangs de leur parti; les émigrés français, qui reniaient leur patrie, virent en lui leur meilleur avocat. Dès 1791 il avait pris au sérieux son rôle de défenseur des vieilles institutions et il entra en correspondance avec la famille royale de France pour la conseiller. Le frère de Louis XVI, celui qui devait être Louis XVIII, écrivait à Burke : « Ce n'est pas seulement à l'admiration de vos compatriotes que vous avez droit, mais aussi à celle de tous les souverains et de tous les hommes bien pensants de tous les pays et de tous les siècles. » Et Burke lui répondait en faisant des vœux « pour le salut de la famille royale, pour la restauration de la brave et fidèle noblesse et du vénérable clergé français ».

En Angleterre même, les éditions de son livre contre-révolutionnaire se succédaient en grand nombre, et l'envoyé français écrivait à son Gouvernement : « Le livre de Burke est en train de tourner contre nous toute la nation britannique. » Bientôt la politique de Pitt, réformatrice à l'intérieur et pacifique à l'extérieur, allait devenir impossible.

A tes lâches conseils, lorsque je m'abandonne
Je vais perdre à la fois les mers et ma couronne...
Tu vois tous mes Rivaux unis avec la France.
Ils vont fondre sur moi; quelle est mon espérance?
Sans trésor, sans commerce, et même sans crédit;
Qu'allons-nous devenir, mon cher ministre Pitt?

(Gravure anonyme conservée au Cabinet des estampes.)

La guerre.
Tableau de Landseer (Musée de Londres).

L'ANGLETERRE
ANTIRÉVOLUTIONNAIRE ET ANTINAPOLÉONIENNE
(1793-1815)

Dans ce chapitre nous verrons la guerre éclater bientôt entre la France révolutionnaire et l'Angleterre, qui se range du côté des monarchies absolues, Autriche, Prusse et Russie. Alors commence une lutte de plus de vingt ans, presque ininterrompue, contre la Convention, le Directoire et Napoléon. A ce long effort naval et militaire extérieur correspond un mouvement de réaction intérieure qui interrompt les réformes et met en péril les libertés publiques. Nous étudierons la politique intérieure et extérieure de l'Angleterre d'abord jusqu'à la paix d'Amiens (1802), puis de 1802 jusqu'à 1815, date des traités de Vienne qui mettent fin à la lutte et assurent la prépondérance anglaise.

I. — L'Angleterre antirévolutionnaire (1793-1802).

1° La lutte extérieure.

L'Angleterre contre la Révolution. — Nous avons vu qu'au début de la Révolution française l'Angleterre pensait que le mouvement révolutionnaire ne dépasserait pas les limites du royaume et que, de toute façon, ce serait là une cause d'infériorité pour la politique exté-

rieure de la France. Mais, lorsque la Révolution fut contrainte d'aller combattre ses ennemis en dehors de ses frontières, une irritation sans cesse grandissante se manifesta en Angleterre et rendit bientôt impossible la politique pacifique de Pitt.

Quand la Convention décida d'ouvrir l'Escaut au commerce européen, le sentiment public anglais fut exaspéré. C'était une tradition de la politique anglaise d'empêcher à toute force la France de prendre pied en Belgique et en Hollande. C'était assez, pensait-on, d'avoir cette puissance comme voisine sur les côtes de la Manche; il eût été dangereux qu'elle s'installât sur les côtes belges et à Anvers d'où elle eût menacé directement l'embouchure de la Tamise. Pitt adressa des remontrances diplomatiques au ministère français au sujet de cette décision de la Convention. Fox, dans des discours éloquents, essaya en vain d'empêcher la rupture. Déjà des orateurs patriotes dénonçaient à la Chambre des Communes ce qu'ils appelaient l'ambition révolutionnaire. « La Convention, disait l'un d'eux, vise à la république universelle comme Louis XIV visait à la monarchie universelle. » L'expansion monarchique ou l'expansion républicaine de la France étaient également intolérables au sentiment national britannique.

L'hostilité croissait de jour en jour. L'Angleterre cherchait un prétexte qui lui permît d'intervenir et d'arrêter la puissance naissante de la Révolution. L'exécution de Louis XVI lui fournit ce prétexte. L'Angleterre, moins que toute autre nation, ne pouvait protester contre la condamnation prononcée par la Convention. En effet, en 1649, le roi Charles Ier avait été condamné à mort par une cour de justice et exécuté. Cependant lorsqu'on apprit à Londres l'exécution, la Cour affecta de prendre le deuil. L'envoyé français écrivait au ministère de Paris : « La haine contre la nation française est maintenant portée à son comble. Le deuil ordonné par la Cour a été pris d'une manière générale à Londres. Toute personne qui avait un habit de couleur noire s'en est revêtue. » Pitt, sans vouloir se souvenir du sort de Charles Ier, déclara aux Communes qu'il était nécessaire de venger « le forfait le plus abominable et le plus atroce qui ait été raconté par l'histoire ». L'envoyé français fut expulsé le 24 janvier 1793.

La guerre commença bientôt. Avec une courte interruption en 1802 elle devait durer jusqu'en 1815, et la contagion belliqueuse devait gagner toute l'Europe. Dans ce chapitre nous ne nous occuperons de ces guerres qui pendant plus de vingt ans ensanglantent l'Europe, qu'au seul point de vue britannique; nous ne retracerons que les péripéties auxquelles l'Angleterre se trouve directement mêlée. Mais, auparavant, il faut nous arrêter un instant devant deux figures qui dominent l'histoire militaire et navale de l'époque : l'amiral Nelson et le général Wellington. Dans ces deux héros populaires l'Angleterre, encore aujourd'hui, voit les sauveurs de son indépendance et de son intégrité nationale.

Nelson (1758-1805). — L'Angleterre est essentiellement une nation maritime. De tout temps les marins ont été les favoris de l'opinion populaire qui a vu en eux les véritables artisans de la grandeur britannique. Aussi Nelson, tant par le prestige des victoires qu'il a remportées que par ses qualités populaires de matelot énergique et bon enfant, est-il resté le véritable héros des foules.

Fils d'un pasteur de village, Horace Nelson a le début de carrière commun à tous les jeunes Anglais que séduit le désir d'aventures dans les mers lointaines. Dès l'âge de douze ans il est sur un navire marchand. Puis son oncle le prend à bord du *Triomphe*, un navire garde-côte, où il enseigne à son neveu tous les secrets de l'art du marin et du pilote. En 1777, Nelson passe ses examens et, le 10 avril, il est promu deuxième lieutenant. Il avait déjà passé deux ans dans les Indes Orientales, il part pour la Jamaïque où il reste deux années et d'où il revient croiser dans la mer du Nord. Déjà on le considère, malgré sa jeunesse, comme une autorité en matières navales. Mais la paix règne, le Gouvernement est obligé de licencier un certain nombre d'officiers, et de 1788 à 1793 Nelson doit vivre la vie paisible d'un gentilhomme campagnard, s'occupant surtout de jardinage. La guerre qui éclate en 1793 le rend au service actif. En 1793 il est devant Toulon que la flotte anglaise assiège et il est désigné pour escorter un convoi de troupes à Naples. A ce moment il est « commodore », c'est-à-dire qu'il commande plusieurs navires, outre le sien. Son caractère intrépide, la grande simplicité de ses manières, sa générosité vont

(Photo Braun.)

Lord Nelson dans sa cabine du *Victory*.

se révéler en maintes circonstances. A la bataille du cap Saint-Vincent (1), combattant sous le commandement de l'amiral Jervis dont il transgresse les ordres, il se jette avec quatre navires seulement au milieu de la flotte espagnole, prend à l'abordage le vaisseau amiral et assure la victoire; les officiers vaincus lui remettent leurs épées et, comme elles sont trop nombreuses pour qu'il puisse les tenir, il les donne à un de ses marins qui les emporte tranquillement sous son bras. Tous ces détails sont vite connus en Angleterre, quoique, par dépit, l'amiral Jervis n'ait même pas mentionné le nom de Nelson dans le compte rendu de la bataille. Nelson devient populaire; il est fait vice-amiral.

Blessé au cours de la bataille d'Aboukir, il était descendu dans sa cabine; un chirurgien se précipite. Il refuse ses secours en disant : « Non, pas de tour de faveur pour moi. Vous me panserez après mes braves camarades. » Puis, quand les marins français cherchent à s'échapper

(Cliché A. Mansell.)

Bombardement de Copenhague.

de leurs navires en feu, en se précipitant à la mer, il envoie des bateaux pour leur porter secours.

La reconnaissance nationale ne tarde pas à se manifester. Il est fait baron du Nil avec une pension de 50.000 francs par an. La Compagnie des Indes lui donne 250.000 francs. L'empereur de Russie lui envoie son portrait entouré de diamants. Cependant les ovations populaires, les marques de la faveur royale ne lui donnent pas d'orgueil : il reste dans les mêmes termes de simple camaraderie avec ses officiers et ses marins.

En 1801, le bombardement de Copenhague accroît encore sa popularité. Il commande seulement en sous-ordre. Une fois le bombardement commencé, l'amiral commandant en chef croit Nelson en danger et lui donne par signaux l'ordre de se retirer. Nelson qui avait perdu un œil quelques années auparavant dans un abordage, met son télescope devant son œil de verre et déclare qu'il ne peut pas voir les signaux. Il continue la bataille qui, grâce à lui, se termine en victoire.

Et pour couronner cette rapide et glorieuse carrière il meurt en pleine victoire, en 1805,

(1) Voir page 25.

dans la bataille de Trafalgar. Le récit de ses derniers moments, d'après un témoin oculaire, est comme une leçon d'énergie que se transmettent les générations anglaises : « Une balle tirée du mât de misaine du *Redoutable* l'atteignit à l'épaulette gauche, à 1h15, en pleine bataille... « C'en est fait de moi, dit-il à son secrétaire, l'épine dorsale est traversée... » On le descendit dans l'entrepont et un chirurgien se précipita : « Non, dit-il, soignez ceux à qui vous pouvez « être utile, vous ne pouvez rien pour moi. » Il souffrait beaucoup mais il continua à donner des ordres. Toutes les fois qu'un vaisseau français coulait, l'équipage du *Victory* (le vaisseau de Nelson) poussait des hourras, et à chaque hourra le visage de Nelson s'illuminait... On vint lui annoncer que la victoire était complète : « J'ai fait mon devoir », répéta-t-il plusieurs fois et il expira. » La nouvelle de sa mort suscita en Angleterre un véritable deuil national; son cadavre fut rapporté à bord du *Victory* et inhumé dans la cathédrale de Saint-Paul, à Londres.

Pitt soutenant l'équilibre budgétaire de l'Angleterre avec une loterie.
Caricature française de l'époque (Cabinet des estampes).

Wellington (1769-1852). — Wellington est aussi admiré, il est moins aimé que Nelson, car sa physionomie, plus réservée, moins caractéristique, attire moins les masses.

Arthur Wellesley, qui devait devenir Lord Wellington, naît à Dublin en 1769 d'une famille espagnole établie en Irlande. Il complète ses études en France, comme élève à l'École militaire d'Angers. En 1787 il est enseigne. Dès 1793, il combat contre la France et prend part à la bataille de Fleurus. En 1797, il achète le grade de lieutenant-colonel. C'est aux Indes qu'il fait véritablement son apprentissage militaire, sous les ordres de son frère aîné. Pendant huit années, il y fait la guerre. De retour en Angleterre, il se fait élire au Parlement et, de 1805 à 1808, commence à jouer un rôle politique. Puis nous le verrons faire campagne en Espagne et en Portugal contre les troupes de Napoléon. Cette campagne victorieuse, mais longue et difficile, lui vaut l'approbation des tacticiens et le succès populaire. Lorsque Napoléon revient de l'île d'Elbe tenter la fortune des armes, c'est à lui qu'on confie le commandement de l'armée qui doit l'arrêter en Belgique. La victoire de Watèrloo fait de Wellington le vainqueur de Napoléon et une gloire européenne.

Personnellement il n'est pas très estimable. Brutal, rapace, jaloux et dédaigneux, tels sont les aspects sous lesquels l'homme privé apparaît. Il témoigne d'une noire ingratitude envers son frère aîné à qui il doit cependant son éducation militaire. Il se montre très méprisant envers les lieutenants qui l'ont vaillamment secondé à Waterloo, et il tâche de diminuer leur rôle. Il n'agit que par la terreur sur les soldats qu'il méprise profondément. « Les soldats anglais sont l'écume de la terre; ils ne s'engagent que pour s'enivrer », dit-il en parlant de ceux à qui il doit sa fortune et sa gloire. Sa rapacité se montre dans l'avidité avec laquelle il accepte l'argent dont on a coutume de récompenser en Angleterre les généraux victorieux. Il se fait donner 5 millions après Watèrloo et accepte des gratifications de tous les souverains de l'Europe. Sa

bravoure, son sang-froid sur le champ de bataille sont indéniables, et cependant il n'osera jamais monter en chemin de fer.

Sa carrière militaire terminée, il en commence une seconde, politique celle-ci, qui n'ajoute rien à sa gloire et dans laquelle nous le verrons se distinguer par son esprit conservateur, un bon sens à courte vue, un manque de clairvoyance politique presque complet et une remarquable incapacité à supporter les contradictions. Il ne meurt pas en pleine bataille, comme Nelson, mais entouré d'honneurs et de richesses.

Ce fut d'ailleurs un grand général, surtout à cause de sa ténacité qui lui valut le surnom de Duc de Fer et qui, en Espagne comme à Waterloo, lui assura la victoire. Les Anglais voient en lui celui qui sauva leurs destinées sur terre à Waterloo comme Nelson avait sauvé leur fortune

(Photo Mansell.)

Intérieur de la Chambre des Lords.

maritime à Trafalgar. En Nelson ils admirent l'intrépidité fougueuse, le courage primesautier. En Wellington c'est un autre aspect du caractère national qu'ils honorent : le sang-froid et cette ténacité qui a fait comparer l'Anglais au bouledogue qui ne lâche point sa proie.

Les hostilités jusqu'à la paix d'Amiens (1793-1802). — Les historiens ont souvent reproché à Pitt la façon dont il dirigea la lutte armée contre la Révolution. Le Parlement, disent-ils, lui aurait fourni tout l'argent qu'il désirait. Il était à la tête d'une nation possédant toutes les qualités physiques et morales qui font les excellents soldats. Au lieu de former (ce qui lui eût été facile) une armée britannique qui eût pu lutter à forces égales contre les troupes françaises sur le continent et frapper un coup décisif, il se contenta d'agir mollement avec la marine anglaise et de soudoyer comme mercenaires les troupes autrichiennes et prussiennes. Les quelques troupes anglaises qu'il fit débarquer sur le continent furent forcées de se rembarquer ou de capituler, et le fantôme d'armée anglaise devint la risée de l'Europe. — Il ne nous

appartient pas de discuter cette opinion. En tout cas il est certain que la grande erreur de Pitt fut de ne pas se rendre un compte exact de l'ennemi à qui il avait affaire. Il avait à combattre un peuple entier levé pour défendre sa liberté nouvelle et les institutions qu'il s'était données. A l'enthousiasme généreux qui animait les soldats et les marins de la Révolution et qui leur faisait unir la cause de la France et celle de l'humanité, il n'opposa que des moyens vieillis, insuffisants, comme s'il se fût agi de conquérir une province ou de modifier une frontière.

Dans la guerre qui s'engagea, l'Angleterre fit porter tout son effort sur mer. La domination maritime et la prise de nos colonies furent son but. Sur terre elle se contenta d'envoyer un corps de débarquement en Belgique. Ce qu'elle ne put fournir en hommes, elle le fournit en argent. Elle se fit le banquier des nations coalisées contre la France, en leur envoyant des subsides

Paix d'Amiens.

Réjouissance populaire d'après une gravure de l'époque (Bibliothèque nationale).

considérables. En 1796 elle n'envoya pas moins de 100 millions à l'Autriche. Une caricature anglaise représenta Pitt en train de tourner la manivelle d'un moulin à café où s'écrasaient les contribuables et d'où sortaient des pièces d'or que se partageaient avidement les alliés. Grâce au développement de son commerce, l'Angleterre put supporter les lourds impôts nécessités par la guerre, mais ce ne fut pas sans peine. Un impôt de 1 % sur le revenu fut établi en 1798. En 1797 la Banque d'Angleterre manqua d'or et fut autorisée par le Gouvernement à suspendre les paiements en espèce. Les billets de papier allaient circuler pendant vingt-quatre ans.

Sur mer, l'infériorité de la France était trop grande pour qu'elle pût y remédier. Malgré les patriotiques efforts faits par la Convention, il était difficile de lutter avec 75 vaisseaux contre les 115 navires anglais, bientôt augmentés des flottes de la Hollande et du Portugal. Des actions isolées qui faisaient honneur au courage des marins républicains, comme l'épisode du *Vengeur*, n'empêchèrent pas les Anglais de conserver facilement la suprématie sur mer et de s'emparer successivement des villes de l'Inde, de la Guadeloupe, de la Martinique et de l'île d'Haïti. Sur

Downing Street.
Jan 17th 1800

My Dear Sir

I am very sorry that a circumstance has occurred (especially at this time) which obliges me against my wish to interrupt other Business, by renewing the unlucky subject of Ireland. Lord Spencer and Lord Grenville have agreed to call on me at Three tomorrow and I shall be much obliged to you if you can meet them

Yours very truly

W. Pitt

Rt Hon.ble W. Windham

Fac-similé d'une lettre de William Pitt à Sir Windham.

terre, par contre, le corps de débarquement anglais en Belgique fut battu et obligé de lever le siège de Dunkerque.

L'Angleterre refusa de s'associer aux négociations qui amenèrent le traité de Bâle et la conclusion de la paix entre la France, la Prusse et l'Espagne (1795). Elle voulait contraindre la République à renoncer à toutes ses annexions. Le comte de Puisaye, un émigré, avait décidé Pitt à aider un débarquement de troupes royalistes à Quiberon. Pitt leur accorda l'assistance des vaisseaux anglais. L'Angleterre s'alliait de plus en plus étroitement avec les adversaires de la Révolution. Des négociations eurent cependant lieu. En 1796 un ambassadeur anglais fut envoyé à Paris pour négocier une trêve. Il demandait que la France abandonnât les Pays-Bas et se retirât de l'Italie. C'étaient là des conditions inacceptables et le Directoire dut continuer la lutte.

Les flottes de la Hollande, de l'Espagne et de la France se préparaient à s'unir pour attaquer les côtes anglaises. La victoire de la flotte anglaise au cap Saint-Vincent, où nous avons vu Nelson se distinguer, détruisit la flotte espagnole (février 1797), et le triomphe du même Nelson à Aboukir (août 1798) anéantit la flotte française. La suprématie navale de l'Angleterre était définitivement assurée.

Mais d'autre part, la France avait la supériorité sur terre. La lutte pouvait durer longtemps. Lorsque Pitt reçut la lettre que Bonaparte, devenu Premier Consul, adressa au roi d'Angleterre pour le conjurer de contribuer avec lui à la pacification générale, il réclama la restauration des Bourbons. Cette demande montrait que Pitt ne se rendait compte ni de l'opinion française à l'égard de la monarchie déchue, ni de l'ambition de Bonaparte.

Pendant ce temps, une confédération s'était formée entre la Russie, la Suède et le Danemark : sans se déclarer nettement hostiles à l'Angleterre, ces pays voulaient résister aux prétentions des vaisseaux anglais qui s'arrogeaient le droit de visiter les vaisseaux neutres pour s'emparer des marchandises qu'ils transportaient dans les pays en guerre avec l'Angleterre. Le Gouvernement envoya une flotte qui fut chargée de bombarder Copenhague. Les batteries danoises furent réduites au silence, la ville couverte de boulets, et après cet acte de rigueur, assurément excessif, la confédération fut dissoute et le droit de visite des vaisseaux anglais reconnu (1801).

Cependant les ports du continent se fermaient aux Anglais. Leur dette s'accroissait d'une manière effrayante; la famine sévissait. L'Angleterre voulait la paix. A plusieurs reprises George III, en se rendant au Parlement, fut hué par la foule qui criait : « Pas de Pitt! Pas de guerre! Pas de famine! » Pitt refusait de céder. Peu après il fut obligé de démissionner. Son successeur, Addington, ouvrit des négociations. La nouvelle de la signature des préliminaires, en octobre 1801, provoqua à Londres un enthousiasme général. Le traité définitif fut signé à Amiens (mars 1802). L'Angleterre gardait Ceylan, La Trinité et promettait de restituer Malte (dont elle s'était emparée en 1800) aux chevaliers de Malte. Les acquisitions de la République Française étaient reconnues. Le roi d'Angleterre renonçait aux fleurs de lys et au titre de roi de France, ce qui effaçait le dernier souvenir, humiliant pour la France, de la guerre de Cent ans.

2° La lutte intérieure.

L'Angleterre luttait à l'extérieur contre la France révolutionnaire; à l'intérieur, elle eut à lutter contre les idées de liberté et d'égalité que propageait la Révolution française et qui donnaient une nouvelle force à l'agitation des radicaux anglais. L'exaspération de la guerre contre la France, la crainte de voir diminuer leurs privilèges inspirèrent bientôt aux classes fortunées une méfiance de toute innovation qui dégénéra vite en terreur panique. Un vent de réaction de plus en plus violent souffla sur l'Angleterre et à partir de 1793 il se produisit une sorte de coalition spontanée de tous ceux qui avaient quelque intérêt ou quelque fortune à défendre. La Cour, la noblesse des campagnes, le clergé, les industriels, les marchands et jusqu'aux petits bourgeois, tous ceux, comme dit un historien, qui avaient de bons toits au-dessus de leurs têtes et de bons habits sur leurs dos, devinrent de féroces antijacobins. Leur

haine s'étendit aussi bien aux jacobins de France qu'à ceux qu'ils appelaient les jacobins d'Angleterre, c'est-à-dire les partisans des réformes. Parmi ceux-ci il y avait bien quelques révolutionnaires qui auraient souhaité que l'Angleterre obligeât par la violence les classes dirigeantes à faire des réformes. Mais la plupart ne désiraient que des réformes faites par les moyens légaux. L'opinion publique apeurée ne distingua pas entre eux et les confondit dans une même haine. « Par jacobin, dit un contemporain, on entendait tout ce qu'il y a de détestable et de dangereux. Il suffisait de n'être point tory pour être traité de jacobin. »

Ce choc entre les idées de la Révolution française et les idées conservatrices anglaises fut réellement le choc de deux esprits, de deux tempéraments différents. Les caricatures des journaux populaires eurent bien soin d'insister sur ce conflit pour surexciter les masses. Elles représentaient le Français comme un mangeur de grenouilles, immoral et impie, en face de l'Anglais mangeur de bœuf, respectueux de son Roi et de son Église. Ce fut alors qu'apparut dans les journaux satiriques la figure typique du jacobin français à mine patibulaire, une pique ou une hache à la main, avec derrière lui un panorama de lanternes, de guillotines et d'incendies. Et à cet épouvantail s'opposait la carrure puissante du John Bull britannique, tenant à l'ordre de choses établi et abattant de son poing vigoureux son adversaire incapable de résister.

Ainsi les classes dirigeantes et la populace s'unirent dans une haine commune contre les partisans des réformes. Au Parlement les anciens partisans de la France renièrent leur sympathie première. Fox seul continua à affirmer que le meilleur moyen d'empêcher les idées françaises de se répandre était de s'engager résolument dans la voie des réformes. Les whigs affolés se joignirent aux tories pour l'œuvre de réaction. Ils se rallièrent tous aux opinions de Burke qui, dans son éloquence forcenée où passait déjà la folie qui devait l'emporter, déclarait : « La Révolution est née dans la trahison, la fraude, le mensonge, l'hypocrisie et l'assassinat. Les jacobins sont des bandits et des cannibales... Je viens de trouver sur la carte une grande place vide : c'est l'endroit où jadis était la France. » Le chef du Gouvernement, Pitt, lui-même, dut céder devant ce courant presque unanime de l'opinion anglaise. Il se laissa entraîner par le torrent, et abandonnant toute idée de réformes, il se mit à la tête de la lutte contre la Révolution, à l'intérieur comme à l'extérieur. Dans cette lutte il fut suivi par tout le Parlement : c'est à peine si les lois de répression que nous allons voir voter réunirent contre elles une dizaine ou une vingtaine d'opposants. Et ainsi cet homme d'État dont le nom, s'il était mort en 1792, n'eût été attaché qu'à des mesures pacifiques, à une administration équitable et humaine dans sa fermeté, en vint, pour associer son nom à un gouvernement arbitraire, à des lois de bâillon qui suspendirent les libertés anglaises. La panique des classes dirigeantes se communiqua à lui. Le nombre des radicaux était, somme toute, minime et leur organisation incomplète. Il eût pu réprimer leur turbulence en renforçant les lois ordinaires. Il préféra avoir recours à un véritable régime de terreur. Sa seule excuse fut que, s'il eût résisté à ce mouvement de réaction, il eût été emporté par lui, sans que son sacrifice empêchât cette œuvre de s'accomplir.

Mesures contre les réformistes radicaux. — Dès lors le Gouvernement, les classes qui possèdent et la populace des villes traquent les partisans des réformes. Dans les villes, la foule brûle et saccage leurs maisons aux cris de « Pour le Roi ! pour l'Église ! » Dans les campagnes, les juges de paix — qui presque tous appartiennent à l'aristocratie — refusent le secours de la justice aux malheureux injuriés ou dépouillés par la haine de leurs voisins. La justice pèse plus lourdement que jamais. Les moindres délits sont punis avec une impitoyable rigueur et l'Angleterre semble vivre comme en état de siège, écrasée sous un code militaire. Les auteurs du temps nous montrent les juges, alourdis par la bonne chère, rouges d'alcool et de colère, avec une bouteille de porto devant eux, et coupant brusquement la parole aux avocats pour condamner les accusés au maximum de la peine : les voleurs à la potence, les pamphlétaires au bagne. Un juge déclare ouvertement : « Envoyez-moi des prisonniers. Je me charge de trouver des textes pour les condamner. »

L'Angleterre est alors couverte d'un réseau serré d'espionnage. Il est imprudent d'exposer ses idées dans les lieux publics, « même au restaurant en mangeant son beefsteak et en buvant sa bouteille de porto ». La presse est soumise à un régime sévère, et les journalistes accusés de

favoriser les idées réformatrices sont condamnés au bagne. Quatorze années de bagne pour un article jugé subversif sont un tarif courant.

Le Gouvernement et le Parlement s'associent à cette réaction en proposant et en votant des lois destinées à écraser le mouvement réformiste. En 1793 Pitt refuse d'accepter une proposition de réforme parlementaire. Il en avait lui-même proposé une presque semblable une huitaine d'années auparavant, mais il déclare que le moment présent ne se prête pas à une modification de la Constitution.

Cette fin de non-recevoir ne fait qu'exciter l'activité des sociétés radicales. Thomas Hardy avait fondé en 1792 la Société correspondante de Londres qui devait soutenir la propagande en faveur de la réforme électorale par des journaux, des brochures, des pétitions et des réunions

(Photo Mansell.)

Intérieur de la Chambre des Communes.

publiques. Des comités locaux en province étaient reliés au bureau central. Ces sociétés nouent solidement les liens qui les attachent à la France. La Convention s'était déclarée prête à porter assistance à tous les peuples qui solliciteraient leur liberté. Les secrétaires des sociétés anglaises écrivent à la Convention : « Les Français sont libres, les Anglais se préparent à l'être... La triple alliance non des couronnes mais des peuples de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de la France donnera la liberté à l'Europe et la paix à l'univers. » Des délégués anglais, écossais, irlandais se présentent à la barre de la Convention. Ils déclarent : « D'après l'exemple que vient de donner la France, les révolutions deviennent faciles. Il ne serait pas extraordinaire qu'en un court espace de temps il vous arrivât des félicitations venant d'une convention nationale d'Angleterre. » La Convention répond par une lettre où elle engage les sociétés à fomenter des révoltes dans les ports. A Sheffield les radicaux donnent de grandes fêtes en l'honneur des victoires françaises : on tue un bœuf, on le rôtit dans la rue, et après l'avoir mangé, on promène le drapeau tricolore dans les rues de la ville et on plante un arbre de la liberté.

Ces manifestations, plus bruyantes que réellement dangereuses, accélèrent la réaction. En réponse à la Société correspondante le juge John Reeves fonde l'« Association pour la défense de la Liberté et de la Propriété contre les Républicains et les Niveleurs », qui entreprend de pousser le Gouvernement dans la voie de la répression brutale. En 1793, une loi est votée qui autorise le Gouvernement à expulser les étrangers suspects et à poursuivre les personnes soupçonnées d'être sympathiques à la France. Ces lois sont appliquées par des juges et des jurés aveuglés le plus souvent par la haine. Les plus durs châtiments sont infligés à des personnes accusées seulement d'avoir parlé contre le Roi et les institutions. Un colleur d'affiches est condamné à six mois de prison pour avoir simplement collé une affiche demandant une réforme électorale. Une personne qui avait proposé un toast à la République Française est condamnée à 5.000 francs d'amende et à deux ans de prison. On inflige quatorze ans de déportation à un Écossais pour avoir fait partie d'une association qui demandait le suffrage universel. Et le juge qui le condamne représente bien l'attitude des classes dirigeantes à ce moment en disant : « Les propriétaires fonciers ont seuls le droit d'être représentés. Les basses classes ne possèdent que leurs corps, qu'ont-elles à faire dans la nation ? »

John Thelwall.
(Bibliothèque nationale.)

Les chefs radicaux ne sont pas épargnés. Le Gouvernement leur intente des procès de tendances. L'un d'eux, Thelwall, avait écrit une courte brochure où il se moquait spirituellement du Roi, hostile aux réformes, en disant que dans un rêve il avait vu une sorte de roi Chantecler régnant tyranniquement sur une basse-cour. On l'accuse de haute trahison et de préparer l'introduction en Angleterre d'« un régime copié sur la Convention française ». Après trois mois de prison préventive il comparaît devant le jury. L'accusation est si grave et le délit si minime qu'il est acquitté. Mais ces exemples d'indulgence furent très rares, et si l'opinion des jurés avait été différente, Thelwall risquait la potence.

En 1795, deux nouvelles lois attentatoires à la liberté publique sont votées à l'instigation de Pitt. Écrire, prêcher, ou parler contre le Roi est considéré comme un acte de trahison. De plus, toutes les réunions politiques sont interdites à moins d'être annoncées d'avance. Les agents de la force publique ont le droit de les disperser s'ils les jugent dangereuses. En 1799, une autre loi déclare nécessaire une licence spéciale pour les bibliothèques et les cabinets de lecture et interdit à toute personne de prêter des journaux ou des brochures. « Le peuple, disait un membre de la Chambre des Lords, n'a rien à faire avec la discussion des lois. Il n'a qu'à y obéir. »

Mesures contre les marins révoltés. — A ces difficultés vinrent s'en joindre d'autres, plus graves encore, parce qu'elles atteignaient l'Angleterre dans ses moyens de défense. En 1797, le Gouvernement eut à lutter contre de graves séditions maritimes. Des marins recrutés par le système brutal de la « presse » ne pouvaient évidemment montrer beaucoup d'enthousiasme pour un métier qui leur était ainsi imposé. Des raisons diverses provoquèrent ces insurrections. La solde n'avait pas été modifiée depuis plus de cent ans quoique le prix des habits et des vivres eût beaucoup augmenté. Les marins étaient mal nourris et, quand ils étaient malades ou même blessés en service, leur paie était suspendue. Afin de maintenir la discipline, les moindres délits étaient punis du fouet. Les marins du port militaire de Spithead adressèrent une pétition au Lord de l'Amirauté (ministre de la Marine) pour qu'on remédiât à ces abus. N'obtenant pas de réponse, ils se mutinèrent et ne consentirent à reprendre leur service que lorsqu'on leur eut promis satisfaction.

Une autre mutinerie plus grave éclata quelque temps après sur les vaisseaux de la flotte qui gardait la Tamise. Les marins de cette flotte ne demandaient pas seulement la suppression des abus, ils demandaient encore qu'on les consultât par vote sur les mouvements à effectuer en présence de l'ennemi. Ils n'envoyèrent pas de pétition mais usèrent d'un moyen plus énergique : ils bloquèrent l'embouchure de la Tamise. La mutinerie s'étendit aux navires de la flotte qui bloquait les ports hollandais. Ils levèrent l'ancre pour rejoindre les vaisseaux révoltés. Un seul navire, celui de l'amiral, resta fidèle. Avec ce seul navire, l'amiral réussit à maintenir le blocus en faisant de nombreux signaux, ce qui laissa croire aux Hollandais que les autres navires n'étaient pas loin. Pendant ce temps, le Gouvernement réprima la mutinerie. Les principaux meneurs furent pendus et tout rentra dans l'ordre.

Mesures contre les Irlandais. — L'Irlande aussi causa de grandes difficultés à l'Angleterre déjà occupée à réprimer la propagande des radicaux et les révoltes de ses marins. Nous avons vu dans quelle triste condition se trouvait l'Irlande en 1789. Dans ce pays soumis à l'arbitraire et à l'oppression, les idées généreuses de la Révolution française ne devaient pas tarder à se propager. En 1791 se fonda à Belfast la Société des Irlandais Unis. Son objet était de faire l'union entre les catholiques et les protestants en ouvrant le Parlement et les fonctions publiques à tous les Irlandais sans distinction de croyance. Pitt, afin d'arrêter la propagande de cette société, avait fait quelques concessions en supprimant certaines des peines qui frappaient les catholiques. Personnellement il eût été favorable à l'émancipation complète des catholiques. Mais l'opinion anglaise, dont l'hostilité séculaire contre les catholiques s'augmentait de toute l'exaspération antirévolutionnaire, se souleva contre la seule idée d'une réforme de ce genre. Le Parlement irlandais, entièrement composé de protestants, rejeta à une forte majorité un bill (projet de loi) d'émancipation catholique. La majorité des habitants restaient donc hors la loi.

Dès qu'il n'y eut plus d'espoir de réformes légales, les violences commencèrent. Les conflits entre catholiques et protestants devinrent de plus en plus fréquents. Et pour obtenir justice, la Société des Irlandais Unis s'adressa à la France qui avait promis assistance aux nations opprimées. Le président de la Société fut envoyé à Paris pour solliciter le Directoire d'envahir l'Irlande et d'établir une république sœur de la République Française. Une flotte française portant un corps de débarquement sous le commandement de Hoche fut dispersée par la tempête (1797). Une seconde tentative en 1798 ne réussit pas davantage : les 1.100 hommes qui débarquèrent furent obligés de se rendre aux Anglais.

Ne pouvant plus compter sur l'aide française, les Irlandais résolurent d'agir par eux-mêmes. Des bandes de paysans armés de piques pillèrent les châteaux des propriétaires anglais. Les protestants, sous couleur de réprimer ces tentatives, saccagèrent les fermes catholiques. Magistrats et soldats anglais rivalisèrent de cruauté. Pour se faire remettre les armes cachées, les magistrats faisaient fouetter les personnes suspectes et brûler leurs maisons. L'un d'eux, Fitzgerald, qui mérita le triste surnom de Fitzgerald le Fouetteur, se fit une sanglante réputation par sa brutalité imbécile. Un jour, par exemple, il fit fouetter presque jusqu'à mort un professeur de langues étrangères parce qu'il avait trouvé sur lui une note en français. Fitzgerald ne savait pas le français mais il vit dans cette note une preuve évidente de complicité avec le Gouvernement français. Il était courant d'appliquer la torture pour arracher des aveux aux prisonniers. « La conversation de tous les personnages du pays, dit un contemporain, tend à encourager ce système de sang et de meurtre, et la conversation, même à table, où je fais tout pour l'empêcher, ne roule que sur fusillades, pendaisons, pillage... Si un Irlandais est mis à mort, toute la compagnie s'en réjouit à grand bruit. » Le Parlement irlandais lui-même sanctionna ces cruautés en déclarant qu'aucune personne ayant usé de violence pour réprimer la « rébellion » ne pourrait être poursuivie ou punie.

C'est en présence de ce déchaînement de passions et de haines religieuses et politiques que Pitt songea à supprimer le Parlement irlandais et à réunir l'Irlande à l'Angleterre. Il était difficile de réformer ce Parlement. Le pays étant divisé en deux par la haine entre catholiques et protestants, si les protestants avaient la majorité au Parlement, ils opprimaient les catholiques, et les protestants auraient été opprimés si les catholiques s'y trouvaient en nombre plus consi-

dérable, tant cette rivalité religieuse engendrait de haine. Mieux valait, pensait Pitt, supprimer le Parlement d'Irlande comme celui d'Écosse avait été supprimé en 1707. Les trois parties du royaume seraient ainsi unies. Mais Pitt ne voyait pas que le Parlement anglais partageait la haine des protestants d'Irlande pour les catholiques et qu'ainsi la majorité des Irlandais continuerait à être opprimée. L'union politique se fit, mais non pas la réconciliation. Il y avait quelque chose d'ironique dans ce mot d'union. Avec des promesses et des gratifications qui montèrent jusqu'à 300.000 francs, Pitt fit acheter la majorité du Parlement irlandais qui vota sa propre dissolution. Après le 1er janvier 1801 l'union avec l'Angleterre fut chose faite, mais ce ne fut pas un remède à la question irlandaise que nous verrons se poser souvent au cours du dix-neuvième siècle. Tous les abus précédents subsistaient : oppression religieuse, expropriation territoriale. L'Union ne faisait qu'ajouter une revendication de plus au programme des patriotes irlandais qui regrettaient l'indépendance irlandaise perdue et projetaient de la rétablir.

Fox.

Gravure de Reynolds (Cabinet des estampes).

II. — L'Angleterre antinapoléonienne (1802-1815).

Nous voici au seuil de la lutte entre l'Angleterre et Napoléon. A l'intérieur, les brutales mesures de répression que nous avons examinées écrasent momentanément l'esprit de réformes La plupart des derniers partisans de la Révolution française changent d'ailleurs d'opinion et se rallient au Gouvernement lorsqu'ils voient l'ambition d'un despote se substituer à l'idéal révolutionnaire. La guerre contre Napoléon devient véritablement une lutte nationale. Il s'agit maintenant pour l'Angleterre de défendre ses institutions et l'orgueil du nom anglais contre les désirs de conquête de Napoléon. Les discordes intérieures s'apaisent. Comme le dit un contemporain, « disciplinés par le sentiment du danger les inférieurs se taisent; peu importent les dépenses et les taxes croissantes. Il n'y a plus qu'un mot d'ordre : l'union devant l'ennemi, la nécessité de ne pas reconnaître de défauts dans l'ordre établi, afin de se consacrer tout entier à la lutte extérieure ».

Rien de plus singulier d'ailleurs que ce duel. L'Angleterre maîtresse de la mer ne peut vaincre Napoléon sur terre, pendant de longues années. Et Napoléon, qui a abattu les puissances continentales, s'arrête devant quelques brasses d'eau. C'est, comme on l'a dit, le combat de la baleine et de l'éléphant.

Reprise des hostilités. Trafalgar. Mort de Pitt. (1802-1806.) — La paix d'Amiens ne fut observée ni par Napoléon qui occupa le Piémont et la Suisse, ni par l'Angleterre qui malgré ses engagements n'évacua ni Malte, ni Alexandrie, ni les villes de l'Inde. Elle continua

1. M. Collinwood, aspirant.
2. M. Ogilby, maître pilote.
3. Un matelot sicilien.
4. L'ordonnance de M. Scott.
5. M. Scott, secrétaire de Lord Nelson.
6. Lieutenant Heatly, de la Marine royale.
7. Un matelot.
8. James Berken, matelot.
9. Un matelot.
10. Id.
11. L'ordonnance du capitaine Adair.
12. Capitaine Adair, de la Marine royale.
13. M. Rivers, aspirant.
14. Un matelot.
15. Marin royal.
16. Sergent Secker, de la Marine royale.
17. M. Cheesman, maître pilote.
18. M. Lancaster, aspirant.
19. M. Westenburg, chirurgien assistant.
20. Reverend M. Scott, chapelain de Lord Nelson.
21. M. Smith, chirurgien assistant.
22. M. Beatty, chirurgien.
23. Lord Nelson.
24. Sir Thomas Hardy, commandant le *Victory*.
25. Le marin Saunders.
26. M. Buckley, aspirant.
27. Lieutenant King.
28. M. Geble, secrétaire.

Explication

à donner asile aux Bourbons, aux émigrés, aux chouans. Elle encouragea même les complots contre le Premier Consul. « Dans le cas de Bonaparte, disaient les journaux anglais, tuer n'est pas assassiner. » Le roi George III, dans son message à la Chambre des Communes en mars 1803, déclara la sûreté de l'Angleterre menacée par la France. Bonaparte répliqua par une scène violente à l'ambassadeur d'Angleterre. « Les Anglais, dit-il, veulent la guerre, mais s'ils sont les premiers à tirer l'épée du fourreau, je serai le dernier à la remettre. »

Sans déclaration de guerre, les Anglais saisirent 1.200 bâtiments de commerce français. Bonaparte répliqua en faisant arrêter tous les sujets anglais sur le territoire français, et prépara une descente en Angleterre en rassemblant des troupes au camp de Boulogne. L'opinion publique demandait un ministère qui, en ce temps de crise, montrât plus d'énergie que le faible

Gulliver Bull revient de Copenhague.
Caricature anglaise de l'époque (Cabinet des estampes).

Addington. Pitt revint au pouvoir. A ce moment l'Angleterre sentit passer le frisson de l'invasion : sur la côte méridionale les habitants s'attendaient chaque nuit à voir Napoléon (l'ogre de Corse, comme ils l'appelaient) débarquer à la tête de ses troupes. Plus de 300.000 volontaires répondirent à l'appel du Gouvernement pour la défense des côtes. Nelson, le héros d'Aboukir, sauva encore l'Angleterre dans ces périlleuses circonstances. Il devina le plan de Napoléon et réussit à empêcher la concentration de la flotte française et de la flotte espagnole qui devaient s'unir pour protéger le débarquement des troupes françaises dans la Manche. La flotte de l'amiral Villeneuve et la flotte de Nelson se rencontrèrent à Trafalgar. « Tout capitaine qui n'est pas au feu n'est pas à son poste », avait déclaré Villeneuve au début de l'action. Et Nelson, de son côté, faisait transmettre cet ordre du jour qui devint fameux en Angleterre : « L'Angleterre compte que chacun fera son devoir. » Nous avons vu comment il périt en pleine victoire (21 octobre 1805). La marine française n'existait plus, l'Angleterre était sauvée de l'invasion. A Londres, la foule enthousiaste s'attela au carrosse de Pitt.

Mais la défaite des alliés continentaux de l'Angleterre à Austerlitz compensa la défaite de Trafalgar et porta un coup fatal à Pitt, déjà affaibli par un labeur écrasant. Il ne voulut

d'abord pas croire au succès des armées françaises. « N'en croyez pas un mot, disait-il, c'est un conte. » Le lendemain, il reçut un journal hollandais qui annonçait la victoire de Napoléon. Un ami lui traduisit la nouvelle. La figure déjà pâle de Pitt pâlit encore davantage, et à partir de ce jour son visage resta plus blême et son regard plus sombre : c'était ce qu'on appela « le regard d'Austerlitz ». On raconte aussi qu'il s'écria, en montrant une carte d'Europe : « Roulez cette carte, elle ne servira plus que dans dix ans. » Il mourut quelques jours après, le 23 janvier 1806. Il est surtout considéré aujourd'hui comme le grand homme d'État d'avant 1792. Mais en son temps il fut regardé comme le pilote qui avait dompté la tempête révolutionnaire. « L'Angleterre, avait-il dit, s'est sauvée par ses efforts et sauvera le monde par son exemple. » Il avait montré en effet à l'Angleterre ce que devait faire une nation consciente de sa force et décidée à ne pas céder aux injonctions d'un despote victorieux.

La politique intérieure (1806-1815). — La mort de Pitt ne laissait pas au Roi d'autre choix que celui de Fox, le grand rival whig de Pitt, pour le poste de premier ministre. On forma une sorte de ministère national composé d'hommes des deux partis whig et tory. On l'appela le ministère de tous les talents. Fox essaya d'ouvrir des négociations avec Napoléon, mais les rompit bientôt. Il souffrait d'ailleurs d'hydropisie et n'avait plus que quelques jours à vivre. Il mourut le 13 septembre 1806. Il ne devait pas avoir une place aussi haute que Pitt dans l'estime de ses compatriotes, mais son désir de paix et de justice, sa sympathie pour les grandes et nobles causes comme la Révolution française lui donnent cependant une place élevée parmi les hommes d'État anglais.

La politique intérieure anglaise, après cette date, ne mérite pas qu'on s'y arrête longtemps. Les ministères qui se succèdent ne font que maintenir l'état de choses existant. Toutes les énergies sont tendues vers la lutte contre Napoléon. La haine des idées réformatrices ne fait que s'accroître. En 1811, George III, qui avait déjà eu quelques crises de folie, perdit la raison. Son fils, le prince de Galles, lui succéda comme régent, d'abord avec quelques restrictions dans l'exercice du pouvoir, puis, à partir de 1812, quand il n'y eut plus d'espoir de guérir George III, avec toutes les prérogatives — sinon le titre — du souverain.

Les hostilités (1806-1809). — Cependant les alliés de l'Angleterre étaient successivement défaits à Iéna et à Friedland. Mais l'Angleterre, inattaquable sur son territoire, restait toujours prête à soudoyer de nouvelles coalitions.

Le blocus continental l'atteignit assez profondément. Les docks anglais se remplirent de coton, d'épices qu'elle ne pouvait consommer : le sucre valut 6 francs la livre à Paris et 6 sous à Londres. Mais l'Angleterre tenait toujours la mer, et la contrebande par la Sicile, l'Espagne, la Turquie, la Hollande restait très active. Elle souffrit donc du blocus, mais sans en être écrasée, comme l'espérait Napoléon.

Elle s'en vengea d'ailleurs sur les nations plus faibles. Apprenant que Napoléon avait l'intention de se saisir de la flotte du Danemark (alors neutre) et de l'employer contre elle, elle envoya une flotte à Copenhague pour demander au Prince royal de livrer la flotte danoise avec la promesse qu'elle serait rendue à la fin de la guerre. Le Prince royal refusa. La ville fut bombardée sans pitié jusqu'à ce que les Danois eussent consenti à livrer leur flotte. Mais le Gouvernement anglais refusa de la leur rendre, sous prétexte qu'ils ne l'avaient pas livrée de bon gré. Certains Anglais s'élevèrent avec indignation contre ces procédés qui rappelaient ceux de Napoléon. Le Roi lui-même sembla être de leur avis. Dans l'audience accordée à l'officier qui avait porté au Prince royal l'ordre de livrer la flotte, le vieux Roi lui demanda s'il avait trouvé le Prince au premier étage ou au rez-de-chaussée. « Il était au rez-de-chaussée » fut la réponse. « Tant mieux, répliqua le vieux Roi, j'en suis heureux pour vous, car s'il avait été seulement à moitié aussi impatient que moi, il vous aurait jeté au bas de l'escalier ! » (1807.)

L'Angleterre fut moins heureuse dans une expédition sur Anvers dont elle désirait s'emparer. Des disputes entre le général et l'amiral firent échouer cette tentative. Les deux ministres qui l'avaient organisée se reprochèrent mutuellement cet insuccès et se battirent en duel, ce qui n'améliora pas les choses (1809).

(Photo Giraudon.)

Le duc de Wellington.

Portrait miniature de J.-B. Isabey.

Wellington en Espagne et en France (1809-1815). — Mais les victoires de Wellington relevèrent le prestige des armes anglaises. Lorsque Napoléon se décida à occuper l'Espagne et le Portugal, l'Angleterre résolut de soutenir militairement ces deux pays contre l'Empereur. Arthur Wellesley débarqua en Portugal à la tête des troupes britanniques. Il remporta une première victoire sur les Français et leur imposa la convention de Cintra (1808). Mais l'opinion anglaise, jugeant les clauses de cette convention trop douces pour les Français, s'indigna contre Wellesley qui fut rappelé. Son successeur étant mort à la suite d'une campagne malheureuse, le Gouvernement vit que les services de Wellesley étaient nécessaires et lui confia à nouveau le commandement. En juin 1809 il défit les Français à Talavera et cette victoire lui valut le titre de vicomte Wellington.

Le problème pour Wellington était de défendre le Portugal contre des troupes françaises

Fête de nuit à Hyde Park pour célébrer la paix de 1814.
(Cabinet des estampes.)

très supérieures en nombre. C'est alors qu'il fit preuve de cette ténacité qui devait assurer ses succès militaires. Ne pouvant lutter en rase campagne, il se fortifia, établit trois lignes retranchées devant lesquelles les troupes françaises s'usèrent. En faisant détruire les moissons, en harcelant les Français, il les força à se retirer. En 1811 il ne restait plus un seul Français dans tout le Portugal. Avec une patiente lenteur, Wellington continua sa marche. En 1812 il battit Marmont à Salamanque. En 1813 il vainquit Joseph, roi d'Espagne, à Vittoria, et il poursuivit implacablement l'armée française en retraite. Au début de 1814, tandis que Prussiens, Autrichiens, Russes envahissaient la France à l'est, Wellington battait Soult à Toulouse et se préparait à continuer sa marche quand la chute de Napoléon survint.

Ce fut lui encore qui brisa définitivement la fortune de Napoléon par sa résistance acharnée à Waterloo. Cette victoire lui valut d'être choisi pour commander les troupes étrangères qui occupèrent la France vaincue jusqu'à 1818.

La situation extérieure de l'Angleterre en 1815. — Ainsi l'Angleterre, par son indomptable énergie, triomphait de Napoléon, et elle eut la joie suprême de devenir la geôlière de

son ennemi vaincu qui vint lui demander asile. La crainte de Napoléon était encore si forte que, jusqu'à sa mort, les journaux anglais furent remplis d'objurgations au Gouvernement pour demander qu'il resserrât la surveillance exercée à Sainte-Hélène. Cette crainte populaire explique que, dans ce rôle difficile, l'Angleterre n'ait peut-être pas montré toute la générosité désirable.

Les traités de Vienne consacraient le triomphe des alliés et les remaniements territoriaux qui en résultèrent. Dans cette curée d'appétits, l'Angleterre se réserva l'empire des mers. Les traités de 1815 achevèrent de le lui assurer.

Elle enleva à la France quelques restes de son empire colonial, l'Ile de France, les Seychelles (dans l'Océan Indien), Tabago et Sainte-Lucie en Amérique. Elle obtint de plus en Europe Héligoland, dans la mer du Nord; Malte et les îles Ioniennes dans la Méditerranée; en Afrique, Socotora, les îles de Sainte-Hélène et de l'Ascension; Ceylan en Asie. « Toute possession sur la route des Indes doit être à nous et sera à nous », avait dit le diplomate anglais.

En 1806 elle avait occupé le territoire hollandais du Cap de Bonne-Espérance et, en 1804, une partie de la Guyane hollandaise et les îles Bermudes en Amérique. Elle continuait la colonisation de l'Australie et elle commençait à favoriser la révolte des colonies espagnoles dans l'Amérique du Sud.

Ces acquisitions étaient importantes à un double point de vue : d'abord leur situation en faisait des points d'appui pour les flottes anglaises et transformaient les différentes mers en lacs anglais; d'autre part, c'étaient des débouchés nouveaux pour le commerce britannique.

Un autre gain de l'Angleterre fut la prépondérance morale qu'elle acquit en Europe à la suite de sa lutte contre Napoléon. Elle y avait pris une conscience plus nette de sa vie nationale et allait pouvoir continuer son développement commercial et industriel, un instant menacé. La situation extérieure était réglée tout à son profit. Mais la voix des réformistes, un moment étouffée par la guerre nationale et la répression gouvernementale, allait se faire entendre à nouveau. Nous allons assister à la renaissance des idées libérales. Cette grande crise belliqueuse une fois passée, c'est surtout au progrès intérieur que les forces vives de la nation vont s'employer.

Fox et Pitt.

Il est bien tems Mons Pitt de pleurer quand Fox rit.
Lorsque les Français de toi seront en face
Bon Dieu quelle grimace
Feras-tu donc alors? Quel sera ton dépit!
Trompé dans ton attente
Pour ton pays, qu'en résultera-t-il?
Une descente.
Ainsi soit-il.

Dessiné à Londres, gravé à Paris par Adam (Cabinet des estampes).

(Photo Chusseau Flaviens.)

Londres. — Le Parlement.

LA PREMIÈRE RÉFORME ÉLECTORALE

LA RENAISSANCE DES IDÉES LIBÉRALES ET RÉFORMATRICES

(1815-1832)

Dans ce chapitre, nous étudierons d'abord la situation intérieure de l'Angleterre en 1815 et le mouvement de réaction qui persiste encore pendant quelques années. Puis nous assisterons à la renaissance des idées libérales, tant dans la politique intérieure que dans la politique extérieure. Malgré la résistance d'une fraction du parti tory, des réformes encore timides commencent à s'opérer. La réforme électorale de 1832 couronne cette première étape de l'Angleterre sur la voie du progrès libéral en étendant le droit de vote à un plus grand nombre d'électeurs.

I. — L'agitation radicale. Les lois de répression (1815-1819).

La situation intérieure après la guerre. — L'Angleterre sortait triomphante de cette longue guerre contre la révolution et Napoléon, mais ce triomphe extérieur était payé par la misère de la situation intérieure. La « vieille Angleterre » était plus solidement établie en 1815 qu'en 1789 avec ses traits caractéristiques : gouvernement en apparence représentatif, mais, en fait, aux mains d'un petit nombre de riches propriétaires fonciers, religion anglicane obligatoire, inégalité très grande entre riches et pauvres, et, dominant tout, une profonde horreur des réformes, quelles qu'elles fussent. L'Angleterre de 1815 demeurait aristocratique et traditionaliste. Elle se méfiait des innovations par la raison qu'elles étaient nouvelles, et admirait toute

institution établie par le seul fait qu'elle était ancienne. Le parti tory, soutenu par le Roi, appuyé sur une forte majorité au Parlement, se maintenait au pouvoir sans aucune peine : le ministère Liverpool dura près de quinze années, de 1812 à 1827.

A la suite de la guerre, la dette avait considérablement augmenté : elle était passée de 6 milliards 125 millions de francs en 1791, à 21 milliards 725 millions en 1815. Un journaliste libéral écrivait : « La guerre, qui a restauré les Bourbons de France et rétabli l'Inquisition, a laissé l'Angleterre dans un état de misère et de réaction sans égal dans l'histoire du monde civilisé. »

Sitôt la guerre finie, les classes riches avaient fait abolir l'impôt sur le revenu qui pesait lourdement sur elles. Mais l'agriculture était en souffrance et le prix du blé s'était encore accru, à cause des mesures prises après la conclusion de la paix à l'instigation des gros propriétaires fonciers. Ils firent voter une loi empêchant l'importation du blé étranger tant que le prix du quarter (290 litres) n'atteindrait pas 80 shillings (100 francs). Le dessin d'un caricaturiste représenta très bien le désir de gain des propriétaires fonciers : on y voyait un marchand étranger arrivant sur son bateau rempli de blé. Il disait en le montrant : « Ce blé est excellent et je le donne pour 50 shillings. » Un groupe d'aristocrates lui faisait signe de s'en aller en disant : « Nous n'en voulons pas, nous maintenons le nôtre à 80 shillings. Si les pauvres n'en peuvent acheter à ce prix-là, eh bien! qu'ils meurent de faim! »

Situation de l'Angleterre au début du dix-neuvième siècle.
Dessin de l'époque conservé à la Bibliothèque nationale.

Les années qui suivirent la guerre furent aussi de dures années pour les ouvriers des industries textiles et mécaniques. Par suite du blocus continental, des stocks considérables de marchandises en souffrance s'étaient entassés dans les entrepôts, et d'autre part, pour certaines industries, pendant la guerre, il y avait eu une période de surproduction. Une fois la paix rétablie, les autres nations commencèrent à développer leur industrie et firent appel aux produits anglais moins régulièrement que pendant la guerre. Les industriels tantôt restreignaient leur production, tantôt l'augmentaient : d'où baisses de salaire et chômages. Les banqueroutes furent fréquentes et des milliers d'ouvriers se trouvaient fréquemment sans ouvrage. De plus, le système de manufactures qui continuait à s'établir et l'introduction de plus en plus grande de machines remplaçant le travail manuel causaient un grand mécontentement parmi les ouvriers. Les industriels, soucieux uniquement de leur gain, se préoccupaient peu de la santé et de la vie de ceux qu'ils employaient et aucune loi ne les forçait à montrer quelque humanité.

Dans ces temps de misère qui suivent les guerres, les enfants assistés étaient nombreux. Chaque année, les paroisses de Londres envoyaient de pleines charretées de ces enfants assistés aux usines de coton du Yorkshire et du Lancashire; c'était un moyen expéditif qu'elles avaient trouvé pour ne plus avoir à subvenir à leur entretien. De malheureux enfants, âgés de six ans, fournissaient, dans ces usines, de quinze à seize heures de travail quotidien. L'Angleterre avait

atténué la traite des noirs dans ses colonies, mais la traite des enfants prospérait dans les districts industriels. Le travail des enfants, très peu payé, la foule des soldats, licenciés après la paix, qui cherchaient de l'ouvrage, faisaient une terrible concurrence au labeur des ouvriers et des ouvrières qui avaient à fournir de longues heures de travail pour des salaires dérisoires. Les souffrances s'accrurent dans les périodes de mauvaises récoltes et de chômage qui suivirent la paix. Dans de nombreuses villes il y eut des émeutes : les ouvriers brisèrent les machines auxquelles ils attribuaient leur misère.

Renaissance des idées libérales. — Cependant les classes dirigeantes n'étaient pas disposées aux réformes, malgré cette gêne politique et sociale. Un journaliste libéral, qui fit beaucoup pour orienter l'Angleterre vers les réformes, Sydney Smith, a bien montré l'attitude de ces classes au début du siècle : « L'époque, dit-il, qui s'étend depuis la fin de la guerre jusqu'à 1820 fut terrible pour ceux qui, ayant le malheur d'avoir des opinions libérales, avaient l'honnêteté de ne pas les trahir. En Angleterre, on traitait d'impertinent l'homme qui, ne possédant pas 150.000 livres de rente, se permettait d'avoir une opinion à lui sur les grandes questions. On continuait à lui jeter à la tête les noms qui avaient été employés au moment de la Révolution française : jacobin, niveleur, incendiaire, athée étaient les plus aimables. Souffler mot contre la bigoterie du roi George III ou l'abominable tyrannie sous laquelle gémissait l'Irlande catholique, c'était se faire mettre au ban de la société. Parler contre les lenteurs scandaleuses de la procédure, contre la cruauté des lois, contre le despotisme des riches et l'oppression des pauvres, c'était une trahison. »

Malgré cette hostilité des classes dirigeantes, des hommes d'idée, des écrivains, des publicistes, des avocats engagèrent à nouveau le combat et préparèrent le chemin aux hommes d'action. Au Parlement et dans le pays, des voix s'élevèrent pour réclamer plus de liberté et plus de justice. La tâche était rude; aussi, avec l'esprit pratique qui caractérise les mœurs politiques anglaises, les partisans des réformes se partagèrent la besogne. Attaquer de front l'édifice politique et social eût été trop dangereux, et d'ailleurs inefficace : ils se consacrèrent à une sorte de travail de mine, lent mais sûr, destiné à saper ses bases et à préparer sa chute. Ils s'attachèrent à des réformes partielles, de manière à sérier les efforts et à faciliter les résultats. Certains d'entre eux se consacrèrent à l'adoucissement des lois pénales, d'autres à l'émancipation des catholiques, d'autres à la réforme de l'enseignement, d'autres à la réforme électorale. Leur tactique fut de présenter sans cesse des motions ou des pétitions. Elles n'avaient aucune chance de passer au Parlement, mais elles habituaient les esprits à l'idée de réformes nécessaires. Le proverbe familier : « C'est à force de frapper sur un clou qu'il s'enfonce », était le principe d'action dont ils s'inspirèrent.

Les partisans des idées réformatrices furent aidés par la puissance grandissante de la presse. Ce fut surtout après 1815 que le public commença à lire les journaux d'une façon suivie. Les grands journaux : la *Chronique du Matin* (fondée en 1769), la *Poste* (fondée en 1779), le *Temps* (fondé en 1789), virent leur tirage augmenter d'une façon considérable. Ce tirage fut d'ailleurs facilité, à partir de 1814, par l'utilisation de la presse à vapeur qui permit de tirer 1.500 exemplaires à l'heure. C'était, pour l'époque, un chiffre considérable. En 1801, il y avait eu 16 millions d'exemplaires vendus. Ce chiffre passa à 25 millions en 1825. Ces journaux combinaient les annonces et les nouvelles commerciales avec des articles de fond et des comptes rendus de la Chambre des Communes et de la Chambre des Lords. Le public pouvait ainsi suivre la vie politique du pays malgré les lois d'intimidation qui pesaient encore sur la presse.

Le Gouvernement avait vu avec déplaisir s'élever ces nouvelles puissances, mais, malgré un droit de timbre très élevé sur chaque exemplaire, malgré un impôt très lourd sur le papier, malgré des condamnations sévères pour les journalistes (il y eut quatre-vingt-quatorze journalistes condamnés, dont douze à la déportation, entre 1808 et 1821), malgré tous ces obstacles, la presse éleva de plus en plus la voix dans les grandes questions qui allaient s'agiter devant la nation.

Dans la littérature du temps aussi, ces premiers signes de l'esprit de réformes renaissant se faisaient sentir. La littérature du temps se divise pour ainsi dire en deux camps, dont l'un

défend les institutions du passé, dont l'autre, au contraire, appelle de tous ses vœux une ère nouvelle.

Scott et Wordsworth sont dans le premier. Walter Scott écrit des romans où il décrit, avec une enthousiaste sympathie, la vie passée de l'Angleterre chevaleresque et aristocratique. Ces évocations historiques et pittoresques sont très goûtées de la société tory qui y trouve des raisons de ne rien changer à l'état de choses existant. Wordsworth aussi, que nous avons vu célébrer en termes si ardents l'avènement des idées révolutionnaires, passe aux idées adverses et se fait l'avocat de la stagnation politique et sociale : il va même jusqu'à réclamer des sanctions sévères pour les délits de presse.

Les poètes Byron et Shelley, au contraire, expriment dans leur poésie leur haine de l'ordre établi et de l'indifférence des puissants aux espoirs et aux besoins des masses populaires. Byron, qui devait mourir en 1824 en défendant la cause de l'indépendance grecque, célèbre surtout la force destructrice de la Révolution française bouleversant les barrières sociales et établissant les droits imprescriptibles de l'individu. Shelley, lui aussi, célèbre le progrès, la liberté, l'égalité et la fraternité humaines. Toutes les lois établies lui paraissent l'œuvre des tyrans qui veulent écraser les aspirations de l'esprit humain. En des strophes éclatantes, il chante l'homme futur, « exempt des terreurs superstitieuses » et des entraves sociales.

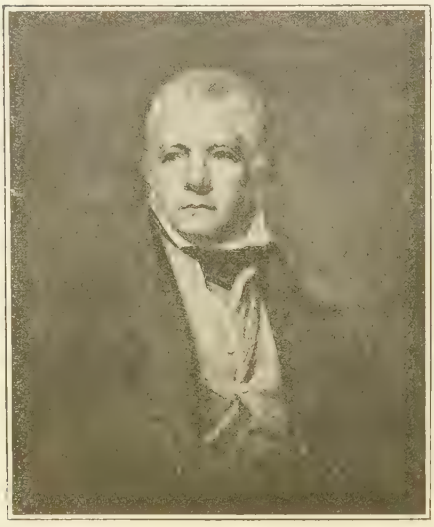

Walter Scott.

(Bibliothèque nationale.)

Le parti radical, ses théories, sa tactique. — Nous avons vu le parti radical dispersé, sinon brisé, par les lois réactionnaires de 1793 et de 1795. En 1816, nous voyons ce parti renaître pour ainsi dire de ses cendres. Il ne se composait guère que de petits groupes de partisans vivant surtout à Londres, mais, grâce à leur propagande, ils recrutèrent des adhérents dans les nouvelles générations, et il se reforma un groupe radical assez important pour prendre part de nouveau à l'agitation politique.

L'homme d'action de ce parti fut Cobbett (1762-1835). Cobbett, fils de paysans d'un comté du Sud, avait eu une existence mouvementée. Après avoir été avocat, puis soldat pendant huit ans, il avait vécu longtemps en Amérique et quelque temps en France. Il avait d'abord écrit des pamphlets en faveur du parti tory, mais à partir de 1804 il se rangea du côté des réformistes. Une brochure sur les mauvais traitements qu'on infligeait aux soldats lui avait déjà valu deux ans de prison. Ce fut surtout un rédacteur de journaux populaires, éloquent et énergique parfois jusqu'à la violence.

En ce qui concernait les théories politiques et sociales, les radicaux étaient les disciples d'un philosophe social, Bentham (1776-1832). Comme Voltaire et les philosophes français, Bentham voulait établir les lois sur des fondements rationnels. Pour lui, le principe rationnel par excellence, qui primait tous les autres et qui devait présider à la rédaction des lois, était celui du plus grand bonheur possible pour le plus grand nombre d'individus possible.

On voit tout de suite quelles réformes découlaient de l'application de ce principe. Dans cette Angleterre de 1815, asservie aux nobles et aux riches, demander le bonheur du plus grand nombre c'était vouloir substituer à la souveraineté de l'aristocratie de naissance ou d'argent le gouvernement du plus grand nombre, le gouvernement de la démocratie. Les devoirs du Gouvernement devaient être au nombre de trois : il devait protéger la société contre les ennemis extérieurs; à l'intérieur, tous les citoyens devaient contribuer au gouvernement sans conditions de naissance ou de fortune, et l'État devait assurer le bonheur du plus grand nombre au lieu d'écraser les classes populaires; il devait enfin entreprendre les œuvres d'utilité et d'assistance

publiques que les particuliers étaient incapables d'accomplir. Comme en 1793, les radicaux ne faisaient que reprendre les idées répandues par la Révolution française. Au point de vue pratique, le point principal de leur programme, en 1816 comme en 1793, était la réforme électorale. Pour accomplir les réformes politiques et sociales qu'ils demandaient, il fallait d'abord modifier la Chambre qui devait être l'organe de ces réformes.

Cobbett commença la campagne en abaissant le prix de son journal de 1f 25 à 20 centimes, et en s'adressant à tous les ouvriers d'Angleterre pour les engager à demander la réforme électorale. Il leur montrait que, pour mettre un terme à leurs misères, il fallait une réforme radicale du Parlement.

Mais les radicaux virent bientôt qu'une campagne de presse ne suffirait pas. Il fallait frapper un grand coup. C'est alors qu'ils eurent l'idée de ces manifestations monstres qui ont passé depuis dans la vie démocratique de toutes les nations : vastes meetings réunissant en plein air des milliers de personnes, discours publics, cortèges de milliers de manifestants avec devises et bannières.

Dès 1816, une importante manifestation eut lieu à Spafields près de Londres. Des affiches invitaient les travailleurs dans la misère à s'assembler et à envoyer une pétition au régent et à la Chambre pour les prier de prendre des mesures réformatrices. On pouvait lire un placard qui résumait l'état présent de la Grande-Bretagne : « 4 millions de gens dans l'indigence, 4 millions dans la gêne, 1 million et demi dans une demi-indigence, nos frères d'Irlande dans un état pire encore, et 1 demi-million de gens dans un luxe éclatant. » Le meeting fut dispersé par les soldats.

William Cobbett.
(Cabinet des estampes.)

A Manchester, un cortège d'ouvriers mécontents se mit en route, à pied, afin d'aller présenter une pétition au régent; chacun d'eux était porteur d'une couverture, le temps étant très froid. La marche des « gens à la couverture » fut bientôt arrêtée, et ils n'approchèrent jamais le régent.

En 1818, un député radical présenta aux Communes le programme radical : suffrage universel, paiement des députés, Parlement annuel. La Chambre des Communes refusa de le discuter.

Pour montrer que ce programme avait un parti derrière lui, un meeting monstre fut organisé, pour le 16 août 1819, près de Manchester. Plus de 50.000 personnes s'y rendirent. On y porta des bannières avec des inscriptions renouvelées des devises révolutionnaires françaises : « Liberté ou la mort. Représentation égale pour tous au Parlement ou la mort. » On fit charger la foule pacifique par les hussards. Le sang coula; il y eut des morts. Le « massacre de Manchester », comme il fut appelé, donna à réfléchir. Bien des gens commencèrent à se demander si des réformes

ne seraient pas nécessaires et s'il était admissible qu'on dispersât, par la force armée, des citoyens manifestant pacifiquement en faveur de leurs revendications. Le Conseil de la cité de Londres protesta contre la répression « injuste et maladroite » des gouvernants et affirma le droit des Anglais à s'assembler pour délibérer sur les abus publics.

Lois de répression (1817-1819). — Mais le Gouvernement était effrayé. Le premier ministre, Lord Liverpool, et la plupart des ministres avaient combattu les idées révolutionnaires françaises, et quand ils virent que ces idées, malgré toutes les répressions, commençaient à repasser la Manche et à se répandre à nouveau en Angleterre, ils ne songèrent qu'à les écraser par une répression plus brutale encore. « Le Gouvernement ne rêve que la force. Pas de conciliation, pas de paix, rien que la force et toujours la force », disait un député whig. Les ministres ignorèrent volontairement quelle part la souffrance des masses avait à ces manifestations; ils ne voulaient y voir que des « actes de rébellion, des pratiques calculées pour mettre en danger l'ordre public, ruiner les institutions politiques du royaume et miner les principes de la propriété ».

La loi de l'*habeas corpus*, qui garantissait la liberté individuelle des citoyens anglais, fut suspendue en 1817-1818. Tout citoyen accusé d'actes ou même de paroles séditieuses put être arrêté sans jugement. Le Gouvernement eut le droit de dissoudre toute réunion hostile. Le refus de se séparer était punissable de mort. On en revenait au système de terreur que nous avons vu fonctionner sous W. Pitt, au moment de la Révolution française.

Après l'échauffourée de Manchester, ces mesures attentatoires à la liberté publique furent encore renforcées. « Tout meeting radical, disait un député tory en pleine Chambre des Communes, est un acte de haute trahison envers la Constitution, le Gouvernement et le Roi. » Six mesures, habituellement désignées sous le nom de « Six Actes » furent votées par le Parlement. L'indignation populaire leur donna bientôt le juste surnom de « lois de bâillon ». Ces lois donnaient aux juges le droit de faire les perquisitions qui leur sembleraient utiles. L'auteur de libelles séditieux, s'il était récidiviste, serait banni. Il était défendu de tenir des réunions « pour examiner des griefs en matière d'État et d'Église et dans le but de préparer des pétitions », excepté dans les paroisses mêmes où résidaient ceux qui devaient y prendre part. Afin d'éviter l'excitation populaire que pourraient produire les discours de militants connus, la présence d'étrangers à ces meetings locaux était expressément défendue.

Les moyens légaux de protestation étaient ainsi supprimés. Quelques exaltés formèrent un complot pour assassiner le ministère tout entier, un soir où devait avoir lieu un dîner réunissant tous les membres du Cabinet. Les conspirateurs tenaient leurs conciliabules dans le grenier d'une maison de Londres. Ils furent découverts et pendus pour la plupart (1820). L'agitation réformiste, ainsi écrasée dans ses manifestations légales ou violentes, sembla s'arrêter un instant.

Mort de George III. — George IV. — Le 29 janvier 1820, George III, le pauvre roi dément, mourut. Depuis 1811 son fils, comme nous l'avons vu, avait rempli les fonctions de régent. Il succéda définitivement à son père et prit le nom de George IV. Le changement n'était donc que nominal. Mais l'opinion populaire qui avait respecté la folie de George III et ne s'était pas encore montrée hostile à la royauté, se tourna contre elle lorsque George IV monta sur le trône.

Il avait tout ce qu'il fallait pour provoquer le mépris et la colère de l'Angleterre : nullité intellectuelle, folle prodigalité, goûts à la fois frivoles et grossiers, désordres de sa vie privée. Son mariage avec la princesse Caroline de Brunswick et sa séparation avaient été le scandale de l'Angleterre et la risée de l'Europe. Ils avaient vécu séparés depuis plusieurs années, mais, le jour du couronnement, il fallut arrêter aux portes du palais la répudiée qui venait réclamer sa place à la cérémonie. L'opinion publique prit parti pour la Reine quoique celle-ci ne fût pas à l'abri de tout reproche. Le ministère chercha à faire passer à la Chambre des Communes une loi annulant le mariage et privant Caroline de Brunswick du titre souverain. Mais la popularité de cette dernière était si grande que le ministère retira ce projet. La Reine mourut quelques mois plus tard, en 1821.

L'impopularité du Roi diminuait les moyens de résistance des adversaires des réformes.

George IV.

D'après Gainsborough (Cabinet des estampes).

Couronnement de George IV. — Vue du champion entrant dans le hall de Westminster.

1. L'orchestre royal dans la galerie des musiciens.
2. Les galeries dessinées sur la planche n° 3.
3. L'arc triomphal.
4. Le champion portant son gantelet dans la main.
5. Le Lord grand connétable (duc de Wellington).
6. Le maréchal comte (Lord Howard d'Effingham).
7. L'écuyer du champion (capitaine Warre) portant la lance).
8. L'autre écuyer du champion (A. Elfhinstone, esquire) portant le bouclier avec les armes du champion gravées sur ce bouclier. Les deux écuyers sont à demi équipés.
9. Mr. Lodge, le héraut, proclamant le défi.
10. Les invités au dîner. Les groupes ainsi représentés sont accompagnés de pages et de valets, mais ces figures ont été omises en raison des confusions que leur insertion aurait produites.

(D'après une vieille gravure anglaise.)

Il était difficile aux tories de s'appuyer, dans leur désir de maintenir l'état de choses existant, sur l'autorité d'un monarque qui, comme le disait un contemporain, avait tous les défauts qu'il fallait pour amener la chute de la royauté.

II. — Les premières réformes (1819-1830).

En effet, les forces conservatrices avaient encore cette fois, comme en 1793, arrêté l'élan des réformistes. Mais ce ne pouvait être que pour un moment. La poussée de l'opinion publique était trop forte pour pouvoir être perpétuellement endiguée. Un publiciste libéral dont nous avons déjà parlé, Sydney Smith, exprima cela sous une forme pittoresque qui mit en joie toute l'Angleterre : « Je n'ai pas l'intention, disait-il, d'être irrespectueux à l'égard des classes dirigeantes, mais leurs efforts pour arrêter le progrès des idées de réforme me rappelle la grande tempête de Sidmouth et la conduite de l'excellente Mme Partington dans cette occasion. Pendant l'hiver de 18..., il y eut là une grande tempête, les vagues s'élevèrent très haut et toutes les maisons furent menacées de destruction. Au milieu de cette sublime tempête, on vit dame Partington, qui vivait près de la côte, sur le seuil de sa maison, sa lavette et son balai à la main et repoussant vigoureusement l'Océan Atlantique hors de chez elle. Je n'ai pas besoin de vous dire que la lutte fut inégale. L'Océan Atlantique vainquit Mme Partington. Elle pouvait sécher une petite mare, mais elle n'aurait pas dû vouloir lutter contre une tempête. Eh bien, la Chambre des Lords et les classes dirigeantes me rappellent Mme Partington. » On ne pouvait montrer avec plus de justesse et plus d'esprit combien la poussée de la vague réformatrice était irrésistible.

Peu à peu la défiance des idées libérales disparaissait. Comme le dit un contemporain, « le changement chez un individu qui passe de la jeunesse à l'âge adulte n'est pas plus grand que celui que traversa l'Angleterre à ce moment. Cet étrange effroi des choses nouvelles, qui la paralysait, disparaissait peu à peu. Traiter un homme d'innovateur n'était plus absolument une injure. On n'avait encore rien fait pour le peuple, mais on commençait à signaler sa misère et ses besoins, et l'on n'entendait plus vanter autant qu'auparavant les bienfaits de l'ignorance et de la routine obstinée. On commençait à faire la lumière sur des abus autrefois consacrés. On s'habituait — très lentement mais sûrement — à reconnaître les défauts de nombreuses institutions. Surtout, l'humeur de la nation s'adoucissait, son cœur s'élargissait. La loi cruelle était prête à s'adoucir bientôt au souffle tiède de la pitié »

Canning (1770-1827) et Peel (1788-1850). — D'ailleurs, une influence plus favorable aux réformes commence à se faire sentir dans les milieux ministériels : celle de George Canning et de Robert Peel.

Comme nous le verrons, Canning se consacre surtout à la politique extérieure. C'est un orateur distingué et écouté, l'un des hommes d'État les plus cultivés et les plus littéraires que l'Angleterre ait connus. Il devient premier ministre en 1827, et, quoique appartenant au parti tory, il se lance sur la voie des réformes; nous le verrons exprimer une opinion favorable à l'émancipation des catholiques. Mais, miné par une sourde maladie, il meurt quatre mois après être devenu premier ministre.

Le continuateur de son œuvre intérieure, c'est Robert Peel. Il appartient à une famille de la bourgeoisie industrielle du Nord. D'après son condisciple, le poète Byron, il donnait déjà de grandes espérances, alors qu'il était tout jeune écolier. Député à vingt et un ans, il devient, l'année suivante, sous-secrétaire d'État aux Colonies, puis sous-secrétaire d'État pour l'Irlande. Dans ce second poste, il se distingue par une politique de conciliation. En 1819, c'est grâce à lui que la Banque d'Angleterre reprend ses paiements en or qui avaient été suspendus pendant la guerre contre la France.

A partir de ce moment, il commence à se séparer du parti tory, d'idées sinon de fait. Quand il devient secrétaire d'État à l'Intérieur, en 1821, le problème urgent est d'atténuer l'hostilité qui existe entre la partie riche et la partie pauvre de la nation. Il faut calmer l'irritation latente non pas par des changements absolus dont la soudaineté serait insupportable, mais par une série

de mesures administratives qui réduiraient les hostilités sociales et adouciraient les angles. Le Parlement doit être amené à montrer qu'il sait non seulement réprimer, mais aussi réformer et améliorer.

Peel était tout à fait qualifié pour jouer ce rôle. Il n'était pas, par tempérament, enclin à de prompts changements, mais son esprit méthodique, pondéré et froid, savait accepter les réformes quand elles étaient nécessaires et discerner exactement le moment où elles devaient survenir. Il savait reconnaître les erreurs possibles dans ses prévisions et ne craignait pas de changer d'avis s'il s'était trompé. Aussi le verrons-nous, grâce à cet esprit de prévoyance politique, et bien qu'il appartienne au parti tory, prendre le rôle principal dans plusieurs des grandes réformes

Jugement de la reine Caroline à la Chambre des Lords.

D'après une gravure du Cabinet des estampes.

qui font l'Angleterre moderne : l'émancipation des catholiques, l'établissement définitif du régime parlementaire, le libre-échange. Sa carrière est brutalement interrompue par un accident de cheval en 1850. On peut voir en lui l'un des plus grands hommes d'État de l'Angleterre.

La réforme des lois criminelles (1823). — La réforme des lois criminelles était depuis longtemps demandée, mais en vain. Nous avons vu dans le premier chapitre quelle était la rigueur du Code pour des délits minimes. La Chambre des Communes avait déjà, à plusieurs reprises, voté des modifications qui adoucissaient les peines, mais la Chambre des Lords avait toujours repoussé ces modifications. En 1823 enfin, grâce à l'influence de Peel, une loi abolissant la peine de mort dans une centaine de cas fut votée par le Parlement.

Réformes économiques et ouvrières (1824-1825). — L'Angleterre vivait alors sous un régime douanier protecteur : non seulement les blés mais tous les produits étaient taxés à leur

entrée en Angleterre. Sydney Smith, dans un article populaire, l'avait spirituellement montré : « Il y a des taxes sur tout, disait-il; sur tout ce qui vient du dehors et sur tout ce qui est produit chez nous... L'écolier fouette sa toupie taxée avec un fouet taxé; il y a des taxes sur les matières premières et il y a des taxes sur tout ce qu'ajoute à ces matières l'industrie de l'homme. L'Anglais mourant verse son médicament (qui a payé 7 %) dans une cuiller qui a payé 15 %; il se jette sur son lit (qui a payé 22 %) et expire dans les bras d'un apothicaire qui a payé une licence de 100 livres, pour avoir le privilège de le mettre à mort... Ensuite, ses vertus sont transmises à la postérité sur une tablette de marbre taxé; il va retrouver ses ancêtres, et alors seulement les taxes cessent. »

A partir de 1822 les recettes du Trésor augmentèrent et le chancelier de l'Échiquier (ministre des Finances) employa les plus-values à réduire les droits sur certains articles de consommation (le sucre entre autres) et sur certaines matières premières (la soie, les métaux). C'était là un premier pas — bien timide encore — dans la voie du libre-échange qui devait, environ vingt ans plus tard, remplacer le système protectionniste.

Le ministère adopta aussi une attitude plus favorable envers les ouvriers dans leurs conflits avec les patrons. Les ouvriers avaient formé entre travailleurs du même métier des associations de métier (trade-unions) que nous désignerons dorénavant sous le nom de syndicats, pour plus de clarté, quoique les deux termes ne soient pas absolument identiques. C'était là une première application du principe que l'union fait la force. Ces associations répondaient à un double but : d'abord elles formaient une société de secours mutuels; moyennant une cotisation versée par les membres, un secours était payé par la caisse commune en cas de maladie ou de chômage. Ensuite, elles étaient une arme de combat dans la lutte contre les patrons, en organisant des essais de grèves et en demandant de meilleures conditions de travail.

Mais ces ententes entre ouvriers tombaient sous le coup de la loi qui ne reconnaissait pas les associations de ce genre. Il y eut des mesures de répression prises contre les ouvriers qui s'unissaient ainsi. En 1824, la loi qui interdisait les associations de métier fut abolie. Les ouvriers eurent le droit de s'unir pour réclamer des salaires plus élevés ou pour limiter la durée du travail. Mais il fut interdit de chercher à obtenir ce résultat par intimidation ou par menace. Les ouvriers en grève qui reprochaient à leurs camarades de continuer le travail furent condamnés par les tribunaux. Ce n'était là qu'une demi-liberté : elle devait s'accroître plus tard. En tout cas, l'État montrait qu'il commençait à s'intéresser aux populations ouvrières dont le nombre allait croissant.

Les routes. — Les bateaux à vapeur. — Les chemins de fer. — En même temps se développaient les améliorations matérielles qui devaient favoriser le progrès industriel de l'Angleterre. Les canaux et les routes établis au commencement du règne de George III ne suffisaient plus aux besoins nouveaux.

Un Écossais, Telford, apprit aux ingénieurs chargés de construire les routes qu'il valait mieux établir des chemins en lacets pour contourner les collines, que de les faire grimper tout droit au sommet. Pendant vingt ans il consacra ses efforts à améliorer les routes et à jeter sur les rivières et les ravins des ponts de fer suspendus. On substitua au pavage l'empierrement selon le système de l'Écossais Mac Adam. Au lieu de procéder comme cela se faisait avant lui en jetant au hasard du silex ou du gravier, il fit étaler sur le sol des pierres cassées méthodiquement et mélangées à du gravier. Son axiome favori était qu'il ne fallait pas employer à la réparation des routes des pierres plus grosses que celles qui pouvaient tenir dans la bouche d'un homme. Grâce à ces améliorations, les voyages devinrent plus commodes et les diligences purent rouler sur ces voies nouvelles à l'allure — presque vertigineuse pour l'époque — de 15 kilomètres à l'heure.

La première application pratique de la vapeur aux moyens de locomotion eut lieu pour les vaisseaux. Le premier bateau à vapeur anglais, la *Comète*, œuvre de Henri Bell, fut lancé sur la Clyde (en Écosse), en 1812. Fulton avait lancé un bateau à vapeur sur le Hudson à New-York, en 1811, mais les Anglais prétendent qu'il en avait emprunté l'idée à Henri Bell.

On chercha plus tard à appliquer le même principe au transport des voyageurs et des mar-

Inauguration de la première voie ferrée du monde sur la ligne Liverpool—Manchester.

D'après une lithographie anglaise anonyme.

chandises par la voie de terre. Beaucoup de tentatives furent faites en vain avant que Georges Stephenson réussît. C'était le fils d'un pauvre mineur qui gagnait 16 francs par semaine et avait six enfants à nourrir. Il fut d'abord employé à garder les vaches et gagnait à ce métier quatre sous par jour; puis il fut chargé d'entretenir le foyer d'une machine, dans une mine, et c'est à la lueur de ce foyer qu'il apprit à lire et à écrire. On fit [illegible] lui fit faire son apprentissage de mécanicien et bientôt les machines à vapeur n'eurent plus de secrets pour lui.

Il commença son métier de [illegible] nait plus, puis il chercha à construire une locomotive. Sa première machine, construite en 1814, ne réussit qu'à faire beaucoup de bruit et peu de chemin. En 1816, il l'améliora de telle façon qu'elle pouvait traîner des wagons de la mine à la rivière. En 1821, on construisit la première ligne de chemin de fer en Angleterre : elle transportait les voyageurs aussi bien que les marchandises. La ligne et la locomotive furent construites sous la direction de Stephenson. La locomotive faisait environ 12 kilomètres à l'heure.

George IV.
Par Lawrence.

En 1825, on résolut de faire un chemin de fer entre Liverpool et Manchester. Stephenson en fut l'ingénieur. Un concours fut ouvert pour les locomotives qui devaient fonctionner sur cette ligne. Stephenson avait perfectionné la sienne et il présenta au concours la « Fusée » qui faisait environ 45 kilomètres à l'heure. Quatre autres locomotives furent présentées, mais celle de Stephenson fut la seule qui consentit à se mettre en mouvement. Le chemin de fer de Liverpool—Manchester fut inauguré en 1829. Le jour de l'inauguration, le ministre du Commerce fut écrasé par la « Fusée », mais cet accident n'empêcha pas le développement de l'invention nouvelle. Les banques engagèrent de fructueuses spéculations sur les chemins de fer, et l'Angleterre commença bientôt à se couvrir d'un réseau de voies ferrées.

Une autre invention de la même époque fut celle de Davy, qui imagina, en 1815, une lampe métallique destinée à protéger les mineurs contre les explosions du terrible grisou.

Les deux partis politiques vers 1828. — Ainsi une époque de progrès industriel et de réformes partielles commençait. Mais d'autres réformes plus profondes, l'émancipation des catholiques et la réforme électorale, s'annonçaient comme particulièrement urgentes.

Au moment où la lutte s'engage sur ces questions, voyons, très brièvement, la situation des deux partis.

Les réformistes radicaux ont été réduits à un silence apparent par les mesures de répression que nous avons vues plus haut. Mais leurs idées réformatrices surtout au point de vue électoral se répandent dans les classes populaires et aussi dans la bourgeoisie, c'est-à-dire dans les classes

qui ne sont pas représentées au Parlement. Leur opinion n'est pas négligeable et commence à se faire entendre. D'autre part, le parti whig est disposé aux réformes : il cherche à s'appuyer sur la bourgeoisie industrielle et commerçante, afin de lutter contre le parti tory qui, composé surtout de propriétaires fonciers, reste partisan de l'état de choses existant. Cependant, même dans le parti tory, une évolution commence à se faire sentir : le clan des obstinés irréductibles, des députés entêtés de réaction diminue. Les tories qui, sous l'influence de Canning et de Peel, se rendent compte que des changements sont nécessaires, deviennent plus nombreux. D'après les deux noms de leurs chefs successifs on appelle ces tories progressistes : les « Canningites », puis les « Peelites ».

L'émancipation des dissidents et des catholiques (1828-1829). — Nous avons vu que, par suite de l'existence d'une Église officielle, pour remplir une fonction publique ou occuper un siège au Parlement, il fallait communier selon le rite officiel anglican, ce qui excluait les catholiques qui voulaient rester fidèles à leur religion et ne pouvaient ainsi en Angleterre être ni élus ni électeurs. (Nous avons vu que les catholiques d'Irlande, depuis 1793, étaient électeurs mais ne pouvaient être élus). Cette loi excluait aussi les dissidents protestants qui ne reconnaissaient pas l'autorité de l'Église anglicane. Elle favorisait d'ailleurs l'hypocrisie : on voyait des gens attendre dans les tavernes la fin de l'office religieux et aller communier afin de pouvoir recevoir un emploi.

Robert Peel.
Par Healy, d'après Lawrence (Musée de Versailles).

L'hostilité était grande surtout contre les catholiques. Au commencement du siècle, un ministre déclarait que « toute mesure en faveur des catholiques serait un danger public ». Canning, qui devint premier ministre en 1827, était favorable à leur émancipation. « Nous avons donné aux catholiques d'Irlande le droit électoral, disait-il aux Communes, mais à la condition de ne pas nous envoyer de catholiques. C'est une barrière formidable élevée entre eux et nous... Jamais je ne croirai la couronne dépréciée et la monarchie profanée parce que tous les chrétiens seraient admis à jouir des bienfaits de notre Constitution. Il serait beau de convertir les murmures d'une population entière en expressions de reconnaissance. » Il mourut avant d'avoir pu mettre ses résolutions à exécution.

Les whigs s'attachèrent d'abord à lever l'interdit qui pesait sur les protestants dissidents. En 1828, les dissidents furent admis aux fonctions publiques et purent siéger au Parlement. Mais l'exclusion subsistait pour les catholiques.

Cette question intéressait surtout les Irlandais. Aussi le principal avocat de l'émancipation catholique fut-il un avocat irlandais, Daniel O'Connell, dont nous reparlerons au chapitre suivant. Il était catholique lui-même et chef d'une grande association catholique fondée en 1823 pour assurer l'émancipation politique des catholiques. Après une campagne de meetings et une lutte de brochures, qui dura plusieurs années, une loi votée sur la proposition de Peel abolit les mesures d'exception auxquelles étaient soumis les catholiques (1829). L'émancipation des catholiques, sans que probablement ceux qui la votaient s'en fussent aperçus, était une application du principe qui avait fait agir les législateurs français de 1789 : le principe que les opinions reli-

gieuses n'ont rien à voir avec l'exercice des droits civils et politiques. Tous les Anglais désormais étaient égaux devant la loi.

III. — La réforme électorale (1830-1832).

Mort de George IV. — Guillaume IV. — Le mouvement en faveur de la réforme électorale. — Restait la question la plus importante : celle de la réforme électorale. Depuis 1819 un jeune membre du parti whig, John Russell, la posait à la Chambre des Communes avec une obstination méritoire qui se heurtait au refus apeuré de la majorité tory. Il cita un cas qui montrait combien solide était l'ancienne organisation et combien la Chambre était peu représentative. Un duc avait congédié 500 locataires qui n'avaient pas voté comme il le désirait. Et comme ils s'en plaignaient, il répondit : « N'ai-je pas le droit de faire ce que je veux de mon bien? » Il ne se passait guère d'années sans que Russell demandât qu'on transférât à de grandes villes non représentées les sièges des bourgs pourris. Il n'arrivait qu'à peu de résultat pratique (on ne sacrifia que deux bourgs pourris), mais la résistance des tories était peu à peu sapée.

Grey.
(Bibliothèque nationale.)

Sur ces entrefaites, le roi George IV mourut (juin 1830) sans qu'aucun regret populaire l'accompagnât dans sa tombe. Ce fut son frère le plus âgé qui lui succéda, sous le nom de Guillaume IV. Il était un peu excentrique dans ses manières et recherchait la popularité en se promenant dans les rues, son parapluie sous le bras, et en se faisant interpeller familièrement par les passants. On craignait que cette excentricité ne dégénérât en folie comme chez son père, George III.

La résistance du ministère tory fut diminuée par la nouvelle de la Révolution de Juillet à Paris. Les gens réfléchis n'étaient pas sans voir quelque analogie entre les événements qui se déroulaient dans les deux pays. Charles X avait été déposé non seulement parce qu'il voulait exercer le pouvoir absolu, mais aussi parce qu'il sacrifiait les intérêts de la bourgeoisie moyenne à ceux de l'aristocratie. En Angleterre aussi, la classe moyenne, sacrifiée, cherchait à se faire sa place.

Ce mouvement en faveur de la réforme électorale eut son point de départ surtout dans les régions du Nord et de l'Ouest où le développement industriel et commercial était considérable, et qui n'étaient pas représentées au Parlement. A Birmingham, on fonda l'Union politique, qui demandait la réforme électorale et organisa l'agitation dans tout le pays.

Le chef de l'opposition whig, Lord Grey, ayant parlé de la réforme à la Chambre des Lords, Wellington, alors premier ministre, répondit qu'il n'avait entendu parler de rien qui pût lui faire supposer que la loi électorale dût être modifiée. Il ajouta que, même si on le chargeait de faire une législation électorale nouvelle, il ne pourrait en faire une aussi satisfaisante que celle qui existait. Après ces malencontreuses paroles, Wellington se rassit au milieu des murmures.

— Qu'y a-t-il? demanda-t-il tout étonné.

— Il y a tout bonnement, lui dit son voisin, que vous venez de vous renverser, votre ministère et vous-même.

Un ministère whig avec Lord Grey à sa tête succéda à celui de Wellington. La réforme devenait plus proche.

Le vote de la réforme. — Mais elle ne devait pas se faire sans résistance de la part des classes privilégiées. Le vote fut précédé de maintes péripéties qui forment une sorte de drame politique en trois actes.

Tout d'abord un projet fut présenté par le ministère whig en mars 1831. Il était très modéré, mais la crainte qu'éprouvaient les tories leur faisait redouter des périls imaginaires. Beaucoup de députés tories croyaient que si ce projet passait, les pauvres en profiteraient pour s'emparer des propriétés des riches et les diviser entre eux. Après une longue discussion, le projet fut voté à une voix de majorité aux Communes. Le ministère, en présence de cet échec, retira le bill, fit dissoudre les Communes et en appela au pays.

Le parti whig se présenta comme le parti de la réforme électorale. Son cri de guerre fut « Le Bill (projet de loi), le Bill tout entier, rien que le Bill. » La nouvelle Chambre contint une forte majorité whig. Le projet précédemment adopté fut voté de nouveau, mais la Chambre des Lords le rejeta (octobre 1831).

Russell.
(Cabinet des estampes.)

Cette nouvelle fut reçue en Angleterre avec une indignation générale. Un jeune député, Macaulay, s'écria à la Chambre des Communes : « Notre pouvoir légal sera fermement exercé par nous pour la cause de nos concitoyens; et notre pouvoir légal est tel que finalement il doit l'emporter. » Meetings sur meetings se tinrent en faveur de la réforme. Les radicaux et les ouvriers, quoique la réforme ne les satisfît pas, s'allièrent au parti whig et fournirent leurs masses pour organiser des manifestations monstres qui montrèrent aux Lords que leur résistance à la volonté populaire pourrait avoir de graves conséquences. L'Union politique de Birmingham déclara qu'il fallait refuser le paiement de l'impôt jusqu'à ce que la réforme fût votée.

En décembre 1831, pour la troisième fois, le projet fut proposé à la Chambre des Communes et voté par elle. En mars 1832, il parut devant les Lords. Ne pouvant s'y opposer davantage, ils essayèrent sournoisement de mutiler la réforme. Ils ne cédèrent que devant la menace du ministère de créer une fournée de Lords favorables au projet. Le projet fut finalement voté par eux à neuf voix de majorité.

La bataille avait été rude, mais une brèche était faite à l'édifice politique de la « vieille Angleterre ».

La réforme électorale. — Cette réforme maintenait l'organisation ancienne. La Chambre était toujours élue pour sept ans et le droit de vote était considéré comme un privilège restreint à certains corps privilégiés, et lié à la possession d'immeubles. L'ancienne forme de scrutin public, sans ballottage, était maintenue ainsi que le nombre des députés (658).

Mais la nouvelle loi supprimait certains abus criants. Près de 150 sièges étaient enlevés à des bourgs dont la population ne justifiait plus la représentation, et donnés à de grandes villes qui n'étaient pas représentées. Le droit de scrutin, qui différait d'un comté à l'autre, fut uniforme. Dans un comté, tout possesseur d'un immeuble de 250 francs de revenu et tout locataire d'un immeuble de 1.250 francs; dans un bourg, tout locataire d'une maison de 250 francs de revenu était électeur. Le corps électoral passait dans les comtés de 247 à 370.000, et dans les bourgs de 188.000 à 286.000 électeurs.

Cette réforme était en somme un compromis entre l'ancien régime que voulaient maintenir les tories et la réforme complète que demandaient les radicaux et les ouvriers. C'était une réforme bourgeoise, mais non pas une réforme démocratique. Néanmoins, les Lords avaient montré

par leur résistance que cette réforme marquait le commencement d'une ère nouvelle : l'Angleterre moderne se substituait à la « vieille Angleterre ». Nous verrons, dans le chapitre suivant, les effets de cette réforme dans la vie politique anglaise.

La politique étrangère de l'Angleterre de 1815 à 1830. — Nous venons de voir se manifester, à l'intérieur de l'Angleterre, une évolution vers le libéralisme contrastant avec l'esprit de réaction qui avait suivi la fin de la guerre contre Napoléon. Il en est de même dans l'histoire de sa politique extérieure. Après 1815, l'Angleterre se détache de plus en plus des puissances absolutistes et rétrogrades avec lesquelles elle s'était associée pour la lutte contre l'empereur des Français. Elle se détache de la Prusse, de la Russie et de l'Autriche pour redevenir le champion des idées libérales.

Au moment de la chute de Napoléon, le groupement des puissances était le suivant. Trois monarchies absolues, la Prusse, la Russie et l'Autriche, s'étaient associées à deux monarchies constitutionnelles (l'Angleterre et la France des Bourbons) pour défendre l'équilibre européen contre les entreprises napoléoniennes. Mais il y avait entre ces puissances, unies par les nécessités du moment, des divergences d'intérêts et de tendances qui allaient bientôt se manifester.

Macaulay.
(Cabinet des estampes.)

L'Angleterre avait atteint son but : elle avait écrasé l'ennemi qui menaçait son indépendance nationale. Au contraire, chez ses alliés absolutistes il y avait une autre idée. Pour eux, l'écrasement de Napoléon n'était que le premier acte. Le deuxième acte devait être l'écrasement des idées émancipatrices de la Révolution française, le retour au régime d'avant 1789. L'Angleterre montra bientôt qu'elle ne voulait pas s'associer à cette besogne. Les trois souverains de Prusse, de Russie et d'Autriche avaient conclu une sorte de pacte solennel (la Sainte-Alliance) où ils s'engageaient à maintenir leurs peuples « dans la voie de la paix, de la justice et de la religion ». L'Angleterre refusa de s'associer à cet acte que le ministre anglais qualifia de « vide sonore ».

Quand fut signée, en 1818, une convention secrète entre les quatre alliés (Prusse, Russie, Autriche, Angleterre) pour s'engager à envoyer des troupes en France en cas de bouleversement intérieur, l'Angleterre spécifia qu'elle n'interviendrait que si un membre de la famille Bonaparte cherchait à remonter sur le trône.

Le ministre autrichien, Metternich, le grand inspirateur de la politique européenne de réaction, voulut faire intervenir des troupes contre les Napolitains (1821) et les Espagnols (1822) révoltés contre leurs rois. L'Angleterre refusa d'accepter ce principe d'intervention dans les affaires intérieures d'un peuple étranger.

Jusqu'à ce moment, l'Angleterre n'avait fait que témoigner une froideur croissante à ses alliés de la veille. Bientôt elle allait intervenir contre eux. Canning, qui prit la direction des Affaires étrangères en 1822, se posa comme l'adversaire de la politique réactionnaire de Metternich et orienta l'Angleterre dans la voie de la diplomatie libérale. Il se prononça pour les droits des peuples. Les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud s'étaient révoltées contre la métropole et constituées en États indépendants. Au congrès de Vérone, Chateaubriand, l'envoyé de la France, proposa d'aider le roi d'Espagne à soumettre ses colons révoltés. Canning refusa et reconnut officiellement les nouveaux États (1825). En 1826, un gouvernement constitutionnel s'étant établi au Portugal, l'Espagne menaça d'intervenir

pour le renverser. Canning envoya aussitôt des troupes à Lisbonne et l'Espagne n'alla pas plus avant.

Canning intervint aussi dans le sens du libéralisme en Grèce. Le 6 juillet 1827, un mois environ avant sa mort, un traité fut signé à Londres entre l'Angleterre, la France et la Russie; les trois puissances s'engageaient à offrir leur médiation aux Turcs et aux Grecs alors en lutte, et à intervenir par la force si cette médiation était rejetée soit par les Turcs, soit par les Grecs.

L'amiral Codrington, qui commandait la flotte anglaise en Méditerranée, bloqua les côtes grecques pour empêcher les Turcs de se ravitailler, soit en Turquie, soit en Égypte, mais, selon ses instructions, s'abstint d'engager les hostilités. Le 9 septembre, une flotte turco-égyptienne, chargée de troupes et de matériel, arriva près de Navarin (sud-ouest du Péloponèse). Codrington se présenta devant Navarin, le 11 septembre, et fut rejoint par les escadres française et russe, et bloqua la flotte turque. Le 20 octobre, un coup de canon tiré d'un navire turc fut le signal d'une bataille générale, dans laquelle la flotte turco-égyptienne fut en grande partie détruite. Cette victoire navale qui rendit possible l'indépendance hellénique fut accueillie avec joie par les amis de la Grèce qui étaient nombreux aussi bien à Londres qu'à Paris. Codrington, d'abord blâmé pour ne pas s'être conformé aux instructions données qui interdisaient les hostilités, put se justifier et prouver que la provocation turque avait seule causé sa désobéissance aux ordres du Gouvernement.

Ainsi, à l'extérieur comme à l'intérieur, l'Angleterre s'orientait de nouveau vers les idées libérales.

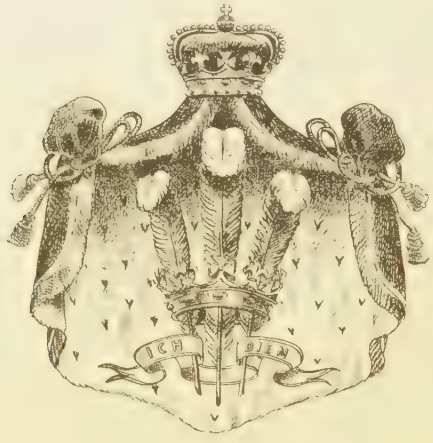

Armes du prince de Galles.

(Photo Chusseau Flaviens.)

Monument de la reine Victoria devant le palais de Buckingham.

LA FORMATION

DE

L'ANGLETERRE MODERNE

(1832-1867)

La réforme électorale de 1832 était comme la clef qui ouvrait la porte aux réformes. Dans les deux parties de ce chapitre, l'objet de notre étude est l'Angleterre entre la réforme électorale de 1832 et la réforme électorale de 1867. Dans cette étape de son histoire, nous voyons l'Angleterre moderne se former définitivement. Le système politique se modifie dans un sens libéral; un extraordinaire développement industriel, commercial, colonial, intellectuel, transforme le pays. Certes, bien des questions restent en suspens, bien des efforts vers une émancipation complète ne réussissent pas. Ce n'est pas encore l'évolution démocratique (elle se produira après 1867), mais c'est pour ainsi dire l'épanouissement du libéralisme.

L'histoire d'une nation, surtout à un moment où toutes ses forces vitales se développent, ne va pas sans une certaine complexité. Et pour qui veut étudier cette période, deux moyens se présentent. Nous pourrions prendre chaque ministère et étudier son œuvre année par année; mais à détailler ainsi les faits, on risque de perdre la vue d'ensemble. Aussi vaudra-t-il mieux étudier successivement les diverses questions politiques et sociales qui se sont posées au cours de cette période si remplie.

D'abord nous verrons très brièvement comment le balancier politique a oscillé et comment les partis se sont succédé au pouvoir. Puis nous verrons les modifications que la réforme électorale de 1832 a apportées à la vie politique, et l'établissement définitif du régime parlemen-

taire. Nous examinerons ensuite les lois qui résultent de l'activité réformatrice dont témoignent les nouveaux députés. Ensuite nous étudierons les grands mouvements qui agitent l'Angleterre moderne en formation : d'abord le mouvement chartiste en faveur d'une réforme politique plus complète, et le mouvement irlandais en faveur de la prospérité et de l'autonomie de l'Irlande, enfin le mouvement (plus heureux puisqu'il réussit tandis que les deux premiers échouent) en faveur du libre-échange dont l'établissement modifie complètement la vie économique de l'Angleterre.

Dans la deuxième partie, nous étudierons un autre aspect important de l'évolution anglaise : la malheureuse condition des classes ouvrières, leurs efforts vers l'émancipation et les améliorations apportées à leur sort par les législateurs. Après un rapide tableau de la prospérité qui résulte de cette évolution et une brève analyse du mouvement littéraire et scientifique qui caractérise l'époque, nous terminerons par l'étude de la politique extérieure de l'Angleterre au cours de cette période.

La reine Victoria proclamée à Saint James Palace.
(Bibliothèque nationale.)

Les souverains. — Les ministères. — Le roi Guillaume IV meurt en 1837. Sa nièce lui succède sous le nom de Victoria. Son mariage, en 1840, avec le prince Albert de Saxe-Cobourg et Gotha ne change en rien la situation officielle; le prince prend le titre de Prince consort, mais ne dispose dans l'État d'aucune autorité constitutionnelle. Il meurt en 1860, mais le règne de Victoria ne se termine qu'en 1901. Nous étudierons à cette dernière date ce que fut cette souveraine et son rôle dans l'histoire de son pays.

Après la réforme électorale de 1832 les deux grands partis qui alternent sur la scène politique changent de nom. Les appellations de whig et de tory avaient une valeur historique, mais sentaient trop l'ancien régime. Le parti whig devient le parti libéral, et le parti tory devient le parti conservateur. Ce changement de nom à lui seul est déjà un indice de l'évolution moderne qui commence.

Entre 1832 et 1865, c'est le parti libéral qui détient presque continuellement le pouvoir. Les conservateurs y arrivent pendant quelques intervalles, généralement de courte durée, en 1834-1835, de 1841 à 1846, en 1852, en 1858-1859.

Les figures marquantes de cette période sont, pour la politique extérieure, celle de Lord Palmerston, et, à l'intérieur, celle de Peel que nous connaissons déjà. Le tribun irlandais O'Connell, que nous avons vu à l'œuvre, et deux simples citoyens, Owen et Cobden, dont la place est considérable, le premier dans le mouvement ouvrier et le deuxième dans le mouvement libre-échangiste, retiendront aussi notre attention.

La vie politique après 1832. — Le régime parlementaire et la balance des partis. — Nous avons vu quel changement profond la réforme de 1832 avait apporté dans le système électoral anglais. Elle modifia en conséquence l'esprit et la vie de la Chambre des Communes.

Le nombre des électeurs étant plus grand, il devenait difficile pour les gros propriétaires

et les gros industriels d'acheter une élection. Les grandes cités industrielles avaient enfin voix aux affaires publiques. La Chambre se mit à vivre réellement de la vie du pays qu'elle commençait à représenter d'une manière effective. L'atmosphère renfermée de la Chambre se vivifia. Les députés vinrent plus nombreux aux séances qui devinrent plus fréquentes que par le passé. Les motions présentées augmentèrent rapidement de nombre. C'étaient là deux signes importants d'une vie politique plus active et plus attentive aux intérêts du pays. On eut l'impression d'une assemblée pour ainsi dire renouvelée.

La salle des séances fut détruite par un incendie peu après la réforme électorale. On en reconstruisit une autre avec une galerie pour le public qui fut admis aux séances (1836). Non seulement les séances cessèrent d'être secrètes, mais, à partir de 1836, les votes des députés furent publiés officiellement par les soins de la Chambre. Le régime qui interdisait officiellement la publication du compte rendu des séances et transformait les Communes en une sorte de Conseil occulte, avait vécu. La presse ne fut plus considérée comme une ennemie; la liberté de discussion devint de plus en plus grande et les procès, intentés aux journalistes, de moins en moins nombreux.

Mariage de la reine Victoria et du prince Albert.
(Bibliothèque nationale.)

Certains usages persistèrent; d'autres se modifièrent et ainsi la procédure de la Chambre s'établit définitivement. Elle n'a guère subi de changements depuis cette époque. A partir de 1832 les députés votent de la manière suivante : ils sortent de la salle et y rentrent en passant devant les vérificateurs du scrutin. Il y a une porte pour les députés votant pour la motion présentée et une porte pour ceux qui votent contre. Mais les discussions pratiques continuent à se faire en séance officieuse qu'on appelle le « Comité de toute la Chambre », c'est-à-dire que toute la Chambre se réunit comme se réunirait une commission spéciale, simplement pour travailler aux affaires. La décision et le vote seuls se font en séance officielle présidée selon les anciennes coutumes par le speaker (président de la Chambre) revêtu de sa robe noire et coiffé de sa perruque, avec la masse d'armes posée sur la vaste table qui se trouve au milieu de la salle, devant le siège du speaker.

Les députés sont assis dans de longues travées de chaque côté de la table. Ils changent de côté selon les changements de la majorité. A la droite du speaker se trouvent les membres du Cabinet et les députés du parti qui a la majorité; à sa gauche se trouve le parti de l'opposition. Chaque député continue à parler de sa place. Il n'y a pas de tribune.

Un esprit nouveau s'introduit dans ces formes anciennes. Jusque-là, le régime parlementaire n'avait été pratiqué, comme nous l'avons vu, que par intermittences. L'autorité des Communes était combattue par les manœuvres plus ou moins sournoises des Lords et du Roi. Guillaume IV, qui n'aimait pas les libéraux, essaya encore une fois, après 1832, de former un ministère conservateur. Comme les libéraux avaient la majorité à la Chambre, ce ministère était un ministère de minorité imposé par la volonté du souverain. Peel, le chef de ce ministère, ayant

été mis quatre fois en minorité par des votes de la Chambre, formula lui-même les principes du régime parlementaire. Il déclara que, « d'après la pratique, les principes et la lettre de la Constitution, un gouvernement ne doit pas persister à diriger les affaires, après un essai loyal, contre l'opinion nettement décidée de la Chambre des Communes, même lorsqu'il possède la confiance du souverain et une majorité à la Chambre des Lords » (1835). Ce principe, formulé par le chef même du parti conservateur, supposé favorable au pouvoir personnel du souverain, était décisif. Il fut toujours appliqué depuis.

A ce principe vint s'ajouter un autre principe, celui de la « balance des partis ». Voici en quoi il consiste : supposons que le parti libéral ait la majorité à la Chambre des Communes. Le leader (chef) du parti libéral est chargé de former le ministère et devient premier ministre (titre qui, nous l'avons vu, n'a rien d'officiel). Supposons maintenant que le parti libéral perde sa majorité, et que cette majorité passe au parti conservateur. Le chef du parti conservateur est chargé à son tour de former le nouveau ministère. Quant au parti libéral, il forme la minorité, mais il demeure constitué sous l'autorité de son chef; il reste prêt à reprendre le pouvoir. Et ainsi les deux partis, solidement organisés sous le commandement de leurs chefs, forment comme deux gouvernements dont l'un exerce le pouvoir, et dont l'autre est prêt à l'exercer. Les électeurs font pencher la balance selon leurs préférences, tantôt du côté libéral, tantôt du côté conservateur.

Marchand d'esclaves.
D'après l'*Illustrirte Zeitung* (Bibliothèque nationale.)

Le parti conservateur, d'ailleurs, combat les réformes en discussion, mais une fois votées il les accepte loyalement et n'essaie jamais de réaction pour les détruire. En 1834, par exemple, son chef Peel déclare accepter la réforme de 1832 (combattue par les conservateurs) comme le règlement définitif d'une question constitutionnelle qu' « aucun ami de la prospérité du pays ne doit troubler directement ou d'une manière détournée ».

Telle est la théorie de la balance des partis. Elle domine la politique anglaise, mais la complexité des problèmes à résoudre l'a parfois modifiée, et cela dès 1832. A côté de ces deux bataillons fortement constitués (libéral et conservateur), il y a deux compagnies légères qui apportent des modifications dans l'ordre de bataille : le groupe radical et le groupe irlandais qui, selon les questions en présence, votent pour l'un ou l'autre parti.

De plus, au sein même du parti libéral et du parti conservateur, il arrive que des scissions se produisent sur telle ou telle question. Dans les pages qui suivent, nous verrons les conservateurs se diviser sur la question du libre-échange et les libéraux sur la question irlandaise. Le mécanisme est donc précis et simple, mais il est parfois faussé par la pratique. Régime parlementaire et balance des partis, tels furent les deux principes qui s'établirent définitivement après la réforme de 1832.

Les réformes (1833-1840). — L'agitation électorale était calmée pour un temps. Une période de réformes suivit, comme il est habituel, la nouvelle loi électorale. Des hommes nouveaux, représentant un esprit nouveau, arrivèrent à la Chambre. Ils manifestèrent leur activité par des réformes immédiates.

Nous avons vu que le régime administratif, dans les campagnes, laissait les affaires aux mains

de la noblesse et du clergé, et, dans les villes, aux soins de corporations municipales où les classes populaires n'étaient pas représentées. En 1835, sous le ministère de Lord Melbourne, qui succéda à Lord Grey, le Parlement vota le *Corporation bill*, qui constituait une réforme réellement libérale et même démocratique. Ce bill supprimait tous les privilèges des corporations édictés par les chartes royales et concédait des droits municipaux à tous les citoyens ayant trois ans de domicile dans un bourg et payant la taxe des pauvres; ces droits consistaient dans l'élection d'un *Common Council*, sorte de conseil municipal qui choisissait son maire parmi les membres élus; le *Common Council* s'occupait des intérêts de la commune ou du district, s'il s'agissait d'une grande ville. On ne tenta pas une réforme générale de ce système incohérent et peu démocratique, mais un certain nombre de lois de détail y apportèrent des modifications importantes. On perfectionna la police londonienne réorganisée déjà en 1829. Les anciens « constables » (sergents de ville) avaient la mauvaise réputation de laisser échapper les voleurs et les criminels au lieu de les arrêter. On forma un corps de « constables » salariés et disciplinés militairement, armés d'une sorte de bâton court assez solide pour servir de matraque.

Le Code criminel anglais était dur, cruel même. La loi pénale fut considérablement adoucie, les pénalités devinrent moins inhumaines : en 1837, une loi supprima la peine de mort dans les deux tiers des cas et l'application fut encore très réduite pour le reste; le châtiment suprême fut strictement réservé à ceux qui par leur crime s'étaient rendus indignes de toute pitié.

On réorganisa l'assistance publique. La loi des pauvres, telle que nous l'avons vue fonctionner (chapitre I), était un encouragement direct à la paresse. On soulageait la détresse des indigents absolument au hasard. Comme on assistait les ouvriers qui avaient des gages insuffisants, les fermiers préféraient employer ceux-là; ils leur donnaient des gages dérisoires, sachant qu'ils seraient complétés par la subvention de la paroisse. Aussi le nombre des assistés, et par conséquent le poids des taxes, augmentait effroyablement. Dans certaines paroisses le revenu entier était dévoré par cette taxe des pauvres. Dans une paroisse, la taxe, qui était de 250 francs en 1800, était de 8.000 francs en 1832. D'autre part, les surveillants des pauvres se conduisaient comme des marchands d'esclaves, vendant les enfants à des industriels, chassant les pauvres qui cherchaient du travail.

La loi de 1834 institua un nouveau régime. On décida de ne plus donner de secours à domicile, sauf aux indigents incapables de travailler par suite de vieillesse ou d'infirmités. Pour les indigents valides, on construisit dans chaque paroisse des maisons de travail (*workhouses*) où ils étaient forcés de vivre et de travailler. Ils y étaient nourris et logés, mais ils étaient astreints à une discipline sévère et à un travail exactement réglé. Les législateurs voulaient ainsi que seuls fussent assistés ceux qui ne pouvaient se suffire à eux-mêmes. Ils pensaient que seules les personnes dans la plus profonde misère consentiraient à accepter un régime qui était intermédiaire entre celui de la caserne et de la prison. Les paroisses trop pauvres pour construire un *workhouse* pouvaient s'entendre entre elles pour en faire bâtir un à frais communs.

Cette loi fut très impopulaire. Encore aujourd'hui pour tous les Anglais, même les plus pauvres, le *workhouse* est une sorte d'enfer où ils ne se résignent à aller qu'en cas d'absolue nécessité. La loi produisit immédiatement son effet et en quelques années les taxes des pauvres diminuèrent de 75 millions.

Pour les travaux publics on réunit les paroisses en districts chargés d'entretenir les routes et d'en créer de nouvelles. De nombreux tourniquets à péages qui entravaient encore le commerce et la circulation furent supprimés.

Dans les villes, une loi fut votée en 1835 qui donnait à tous les contribuables le droit d'être électeurs pour les conseils de ville qui furent composés uniformément d'un maire, d'adjoints et de conseillers.

En 1836, on créa des employés d'état civil qui furent chargés d'enregistrer les naissances, les décès, les mariages. Ces fonctions jusque-là étaient dans les mains du clergé. Celui-ci conserva ses registres, mais les actes durent d'abord être enregistrés par les employés civils.

L'instruction était laissée presque entièrement aux soins de l'initiative privée, et beaucoup d'enfants n'allaient pas à l'école. En 1833, pour la première fois, le Parlement vota 500.000 francs pour la construction d'écoles. En 1839, cette subvention fut portée à 750.000 francs, et on créa

un comité central chargé de surveiller l'emploi des fonds et la qualité de l'enseignement. Il est vrai que la nomination de ces inspecteurs devait être approuvée par les évêques anglicans. Le budget de l'instruction s'accrut peu à peu. Il était d'un peu plus de 4 millions en 1831. Il passa à 20 millions de francs en 1861.

La réforme de la poste se fit en 1839. Elle vaut d'être contée avec quelque détail. Un jour le poète anglais Coleridge passait près d'une chaumière du nord de l'Angleterre quand un facteur arriva avec une lettre. Une jeune fille sortit de la chaumière, regarda la lettre et la rendit au facteur. En ce temps-là, les frais d'envoi étaient très grands; ils dépendaient de la distance et s'élevaient souvent à plusieurs francs. C'était la personne qui recevait la lettre, et non l'expéditeur, qui devait payer. Coleridge, tout ému de compassion, paya les frais de poste. Quand le facteur eût disparu, la jeune fille dit au poète qu'elle regrettait qu'il eût donné tant d'argent pour une lettre où il n'y avait rien d'écrit. Elle expliqua la chose : son frère était parti à Londres et comme il était trop pauvre pour payer les frais d'envoi de lettres, il lui adressait à intervalles fixes une feuille de papier blanc dans une enveloppe. Ne pouvant payer, elle devait la rendre au facteur, mais il lui suffisait de voir l'enveloppe pour savoir que son frère allait bien.

Coleridge raconta l'histoire à Roland Hill, un des principaux fonctionnaires des postes. Elle fit une vive impression sur lui, et il demanda au Gouvernement de réduire les frais d'envoi, pour l'intérieur de l'Angleterre, à un penny (10 centimes). Il montrait l'avantage de cette réforme pour les classes peu fortunées et aussi pour le budget des postes qui profiterait de l'augmentation des correspondances. Étant donnée cette augmentation, le facteur n'aurait pas le temps de recevoir le prix du port des lettres; aussi Hill imagina-t-il un timbre qui, fixé sur la lettre, attesterait le paiement du prix d'envoi. R. Hill eut à lutter contre l'ironie de ses collègues et le scepticisme du ministère, mais l'opinion publique l'appuya et la réforme se fit en 1840.

Toutes ces mesures que nous venons de passer en revue avaient un caractère démocratique. Elles tendaient petit à petit à substituer l'autorité de conseils élus et d'agents salariés à celle plus arbitraire des nobles et des riches. C'était une première étape vers la transformation démocratique de l'administration locale aristocratique.

A l'extérieur, la question de l'esclavage fut définitivement réglée. La traite des noirs avait été interdite en 1806, mais l'esclavage subsistait dans les colonies anglaises et dans les Indes Occidentales surtout, les mauvais traitements étaient fréquents. Le fouet était employé avec prodigalité. Il n'était pas rare de voir des esclaves recevoir 175 ou 200 coups de fouet. Une esclave, dont on avait cruellement fouetté le frère, fut fouettée, elle aussi, pour avoir soupiré.

En 1833, une loi fut votée qui abolissait complètement l'esclavage. Les indemnités payées aux propriétaires d'esclaves s'élevèrent à 500 millions de francs.

1° Le mouvement chartiste (1837-1848). — Les radicaux et les ouvriers s'étaient associés au parti whig pour obtenir la réforme de 1832 dans l'espoir qu'une réforme plus complète suivrait, amenant le suffrage universel. Mais, une fois la réforme faite, la rupture se fit. Le parti libéral, ayant atteint son but, qui était de donner le suffrage à la bourgeoisie, ne souhaita pas aller plus avant, et les nouvelles Communes le montrèrent bien en déclarant que la réforme électorale était finie et qu'il fallait s'en contenter.

Les radicaux et les ouvriers s'estimèrent dupés par leurs alliés de la veille. Ils décidèrent de reprendre à leur compte l'agitation électorale. Avec l'aide de l'Association des Ouvriers de Londres furent organisés, comme en 1819, des meetings et des pétitions monstres. Une pétition rédigée à Londres et publiée en mai 1838 comprenait six demandes principales : le Parlement annuel, le suffrage universel, le scrutin secret, une répartition égale des circonscriptions électorales, le paiement des députés, l'abolition du cens (paiement d'une certaine somme d'impôts) pour être candidat à la députation. Cette pétition, qui résumait tout le programme du parti radical, fut appelée la « Charte du Peuple », et les partisans de ce programme furent appelés les chartistes. Le parti chartiste, comprenait presque uniquement les radicaux et les ouvriers. Les manifestations chartistes qui durèrent plus de dix ans (1837-1848), avec des intervalles de calme, furent surtout importantes au moment des chômages : les ouvriers sans travail formaient le gros des manifestants.

Intérieur écossais.

Tableau de Landseer (Highland Museum).

L'agitation commença aussitôt après la rédaction de la Charte du Peuple. De nombreux meetings eurent lieu pour propager les principes qui y étaient contenus, et les orateurs populaires usèrent même de menaces : certains engageaient le peuple à se munir de piques et de fusils. En 1839, une réunion des députés chartistes, qui s'appela du nom significatif de « Convention nationale », se réunit à Londres et rédigea une pétition. Elle présenta cette pétition, signée de plus de 500.000 personnes, à la Chambre des Communes qui refusa de la prendre en considération.

A la « Convention nationale » les délégués eurent à discuter sur la politique à suivre. Ils se divisèrent en modérés et en violents. Les modérés étaient d'avis que l'action pacifique était le meilleur sinon le plus sûr moyen d'arriver à un résultat. Comme pour la réforme de 1832 il s'agissait d'amener l'opinion publique, par une propagande patiente et méthodique, à reconnaître le bien-fondé des revendications chartistes. Les violents, au contraire, déclaraient que les moyens énergiques valaient mieux et qu'ils préféraient avoir recours aux armes pour faire triompher leurs idées.

Dès lors, deux hommes, deux Irlandais, jouèrent un rôle prépondérant dans le mouvement chartiste, O'Brien et surtout O'Connor (1794-1855). O'Connor se consacra tout entier à défendre les principes de la Charte dans ses discours à travers l'Angleterre, et dans les journaux qu'il fondait et qu'il alimentait de son argent et de sa prose. Il avait un pouvoir extraordinaire sur les foules : sa haute taille, son éloquence ardente où se sentait déjà la folie où il devait sombrer, firent de lui l'homme le plus populaire du chartisme.

La manière forte l'emporta. Des émeutes troublèrent l'Angleterre. A Birmingham, les boutiques et des maisons furent pillées. Une attaque eut lieu à main armée à Newport et les soldats durent tirer sur la foule : le sang coula. Mais le Gouvernement libéral réprima ces émeutes par les lois ordinaires, sans avoir recours à des mesures d'exception comme avaient fait les ministres tories en 1819. Les meneurs avaient été condamnés à mort : le Gouvernement commua la peine en celle de la déportation perpétuelle. O'Brien et O'Connor furent condamnés pour leurs écrits « séditieux ».

En 1842, nouvelle pétition, nouveau refus de la Chambre de la recevoir. O'Connor, s'inspirant de principes communistes, voulut créer une société pour acheter des terres, les diviser en lots et les revendre aux ouvriers. Son essai se termina par une faillite.

La Révolution française de 1848 réveilla à nouveau l'activité des chartistes. Ils pensèrent que le moment était venu d'assurer en Angleterre, comme en France, le pouvoir du peuple. Une nouvelle convention de délégués se réunit à Londres. O'Connor annonça pour le 10 avril un meeting monstre qui devait traverser ensuite la ville pour aller porter à la Chambre des Communes une pétition signée de 5.700.000 personnes.

Le Gouvernement, effrayé par les événements de France et par les proportions de cette manifestation, décida de prendre des mesures spéciales. Il déclara le meeting illégal et enrôla tous les citoyens de bonne volonté pour servir d'agents de police ce jour-là. 200.000 « constables » volontaires se présentèrent tandis que le meeting monstre annoncé par O'Connor ne rassembla que 25.000 personnes. Un cortège se forma et manifesta l'intention de traverser le pont de Westminster pour arriver au Parlement. Le duc de Wellington avait été désigné pour prendre le commandement des forces. Mais cette lutte politique lui donna moins de peine que la bataille de Waterloo. Les soldats n'eurent pas à intervenir. Les agents de police volontaires suffirent à arrêter le cortège. O'Connor fut autorisé à aller, en fiacre, porter la pétition au Parlement. Au lieu de 5.700.000 signatures annoncées, on n'en trouva que 1.975.000, et encore beaucoup de ces signatures étaient fausses : de mauvais plaisants avaient signé : Jambe de Bois, Pain beurré, Wellington, et autres plaisanteries. L'agitation chartiste finit ainsi d'une manière tragi-comique. Les radicaux et les ouvriers ne devaient pas cette fois encore obtenir satisfaction. L'échec du mouvement montrait que la majorité de l'opinion anglaise pensait que les changements à apporter à la Constitution ne devaient se faire que par des moyens pacifiques et sans sortir de la légalité.

2° La question irlandaise (1831-1849). — Une autre question, plus aiguë et plus difficile à résoudre que la crise chartiste, domine comme un lourd nuage chargé d'orage la période que nous sommes en train d'étudier : c'est la question irlandaise.

Nous avons vu que trois maux accablaient l'Irlande : l'oppression religieuse, l'expropriation territoriale et, depuis 1800, la confiscation politique. Le premier de ces maux avait été atténué par l'émancipation des catholiques en 1829. Les deux autres subsistaient. C'est contre eux que devaient s'élever les protestations irlandaises.

Cette agitation de l'Irlande prend, nous le verrons, des formes différentes : tantôt ce sont des manifestations, grandioses mais pacifiques, qui surgissent à l'appel d'un tribun populaire, tantôt ce sont des attentats commis par des particuliers ou des sociétés secrètes insaisissables. Du côté de l'Angleterre aussi il y a hésitation sur la politique à suivre : tantôt elle pratique la politique des concessions, puis par de brusques mesures de répression elle semble reprendre ce qu'elle vient de donner : c'est ce qu'un Irlandais a appelé « la politique des caresses avec la main et des coups avec le pied ».

Le tribun irlandais O'Connell (1775-1847). — A l'époque qui nous occupe, l'Irlande trouva un tribun en qui s'incarna son indépendance religieuse et politique. Déjà, en 1800, son patriotisme irlandais s'était éveillé : une tradition veut que ce soit en entendant les cloches de Dublin célébrer à toute volée la réunion de l'Irlande à l'Angleterre, qu'il se jura de devenir le champion de son pays natal. Il se tint parole.

O'Connell.
Lithographie de Rujo (Cabinet des estampes).

Élu député en 1829, nous avons vu que c'est grâce à lui que se fait l'émancipation des catholiques. Avec une infatigable énergie il se dédouble pour ainsi dire et mène une vie toute de labeur et de dévouement à la cause irlandaise. A Londres, comme député au Parlement, il se fait l'écho des plaintes irlandaises. Et quand il remet le pied sur le sol natal, il convoque des meetings monstres, anime de son éloquence des foules nombreuses, dans les sites pittoresques de l'Irlande. « C'est ainsi, dit un témoin, qu'il m'apparut, entouré de l'horizon immense, ayant au-dessus de sa tête la voûte du firmament sans bornes... La voix sonore s'éleva; elle arrivait jusqu'aux dernières limites de ce vaste auditoire, elle se jouait avec les passions sauvages, augmentant le tumulte ou apaisant les murmures, déchaînant les rires ou excitant les sanglots. » Il crée sans cesse des associations patriotiques : l'Association des Libérateurs, dont font partie tous ceux qui ont rendu quelque service à l'Irlande; la Société des amis de l'Irlande, faite de tous ceux qui sont sympathiques à la cause irlandaise. En un mot, il éveille et organise le sentiment national, et l'Irlande reconnaissante voit en lui avec raison un de ses plus grands hommes politiques et son meilleur avocat.

L'agitation et les réformes. — L'une des premières difficultés à régler fut celle de la dîme. La vie était dure pour les Irlandais et ils avaient à payer non seulement leurs fermages mais aussi la dîme au clergé anglican, qui n'était pas leur clergé national. En 1831-1832, beaucoup de paysans refusèrent de payer la dîme et plusieurs receveurs furent massacrés. En 1834, on ne put recueillir que 300.000 francs au lieu de 2.500.000. Le ministère se décida à une réforme minime : il supprima quelques évêques anglicans; ils étaient vingt-quatre; on ramena leur nombre à douze. De plus la taxe levée pour l'entretien des bâtiments ecclésiastiques fut supprimée. Mais, comme pour compenser ce bon mouvement, une

loi fut votée qui décidait que les accusés, dans les districts agités, seraient jugés par des cours martiales.

Sous l'administration du sous-secrétaire d'État Drummond, la situation de l'Irlande s'améliora. Il s'efforça de rendre meilleures les relations entre protestants et catholiques, entre propriétaires et paysans. Il déclara ouvertement que « la propriété a ses devoirs tout aussi bien que ses droits » et que trop souvent la misère irlandaise était due à la rapacité des gros propriétaires qui chassaient les paysans incapables de payer leurs fermages. Ces courageuses déclarations lui valurent la sympathie des Irlandais mais l'hostilité des gros propriétaires.

En 1838, une loi créa une assistance publique en Irlande, comparable à celle qui fonction

(Cassell and son.)

Scène de famine en Irlande.

nait en Angleterre. Une autre loi décida que les dîmes seraient payées non plus par les paysans mais par les propriétaires. En faisant passer ces mesures, le Gouvernement reconnaissait l'appui que lui avaient fourni au Parlement O'Connell et les députés irlandais.

Mais les revendications irlandaises étaient loin d'être toutes reconnues. O'Connell constitua une ligue demandant l'abolition de l'union et l'indépendance de l'Irlande (1841). Il pensait que seule cette réforme pourrait améliorer la situation sociale de l'Irlande. Malgré les lois votées la situation était lamentable. La population augmentait rapidement, la terre se morcelait de plus en plus. Une enquête officielle révéla la misérable existence de la population agricole : les chaumières de boue séchée, ouvertes à tous les vents, où les animaux vivaient pêle-mêle avec les gens, l'alimentation insuffisante faite de pommes de terre souvent gâtées et de farine d'avoine de rebut. Cette existence était encore presque enviable à côté de celle des malheureux qui, chassés sans indemnité de leurs fermes, erraient à l'aventure et ne pouvaient subsister que de mendicité ou de vol.

L'année 1843 fut le moment culminant du mouvement national : O'Connell prédisait ouvertement que le Parlement irlandais s'ouvrirait l'année suivante. Il déclarait d'ailleurs que la victoire serait remportée par des moyens légaux, pacifiques, constitutionnels. Il y eut en quelques mois une trentaine de meetings monstres, où se trouvaient réunis à la fois jusqu'à 200.000 personnes. O'Connell en convoqua un nouveau qui devait être encore plus nombreux, mais le Gouvernement inquiet interdit ce meeting et envoya des troupes en Irlande. O'Connell, soucieux d'éviter une collision sanglante, conseilla à ses partisans de ne pas venir au meeting. Malgré ces conseils pacifiques, il fut arrêté et accusé de conspiration et de sédition. Jugé par un tribunal exclusivement protestant, c'est-à-dire hostile, il fut condamné à un an de prison et à une lourde amende (1843). L'arrêt fut cassé. O'Connell reçut les ovations d'une foule enthousiaste au moment de sa mise en liberté, mais sa santé avait été ébranlée par ces rudes chocs, il se retira de la lutte et mourut à Gênes, en 1847.

La famine. — Nouvelle agitation. — Les mesures sévères du Gouvernement et la disparition d'O'Connell arrêtèrent l'agitation légale. Une grande partie de la population se résigna à une attitude passive, mais les plus ardents formèrent, en dehors du clergé catholique, une sorte de groupement révolutionnaire : la Jeune Irlande. Ils menaçaient d'avoir recours aux armes si les moyens légaux ne réussissaient pas.

Peel essaya de se concilier la majorité de la population. Il augmenta la subvention donnée par le Gouvernement au collège où étaient instruits les prêtres catholiques. Il voulut aussi introduire dans toute l'Irlande le régime qui existait dans une des provinces (l'Ulster) et d'après lequel le propriétaire devait accorder une indemnité au paysan qu'il chassait. Mais la Chambre des Lords, où siégeaient les gros propriétaires, s'opposa à cette mesure.

Comme pour éprouver encore cette malheureuse nation, survint en 1845 une maladie de la pomme de terre qui réduisit la population à la plus sombre détresse. Des récoltes florissantes pourrissaient en une seule nuit : des taches sombres couvraient les feuilles vertes et les pommes de terre se décomposaient instantanément. Comme la pomme de terre était l'unique moyen de subsistance de près de 4 millions d'Irlandais, il s'ensuivit une terrible famine. On vit dans les rues des gens manger de l'herbe et ramasser des épluchures pour les dévorer avidement. Dans un village le dernier survivant d'une famille avait entassé de la terre devant la porte pour empêcher l'incursion des chiens et des porcs et s'était ensuite couché pour mourir. En forçant l'entrée des maisons on trouvait côte à côte sur la même paillasse pourrie, recouverts de mauvaise toile d'emballage, les morts et les mourants. L'usage du cercueil à fond mobile montrait le deuil et la misère du temps : on y plaçait le cadavre pour l'enterrer; arrivé au-dessus de la fosse, on retirait la planche du fond, le cadavre tombait dans la fosse et le cercueil pouvait servir à nouveau.

Peel fit envoyer des stocks de blé en Irlande, mais la famine était trop grande pour qu'on pût y remédier de cette manière. Des milliers de personnes périrent; des milliers d'autres s'embarquèrent pour l'Amérique, et parmi ces émigrants déjà affaiblis les épidémies firent de terribles ravages. Tant par la famine que par l'émigration la population de l'Irlande tomba de 8 millions à 5 millions d'âmes.

Le Gouvernement anglais chercha à remédier à cette lamentable situation. Il proposa de protéger les paysans contre les propriétaires et de forcer ceux-ci à vendre leurs domaines lorsqu'ils étaient hypothéqués. On espérait que des gens aisés les rachèteraient et se montreraient moins exigeants envers les paysans. La Chambre rejeta la partie la plus importante du projet (1848).

La misère continua. La Révolution parisienne de 1848 excita les espérances de la Jeune Irlande comme elle avait excité celles des chartistes. Il y eut quelques soulèvements armés; une bande attaqua un poste de police. Les chefs furent arrêtés et déportés.

Ainsi comme l'agitation chartiste, l'agitation irlandaise avait échoué. Par des mesures de répression brutale, le Gouvernement avait arrêté l'agitation politique; par son refus de voter les lois qui eussent amélioré la situation des paysans, le Parlement ne faisait que perpétuer la misère sociale irlandaise.

3° L'agitation libre-échangiste (1838-1852). — L'agitation chartiste et l'agitation irlandaise avaient un but politique et social. Vers la même époque un autre mouvement se produisit en faveur de la suppression du régime protecteur sous lequel vivait l'Angleterre : ce fut l'agitation libre-échangiste.

L'Angleterre à ce moment était comme entourée d'une haute muraille douanière : les blés et les produits de l'étranger ne pouvaient entrer qu'en payant des droits très élevés. Ces droits étaient destinés à protéger les produits de l'industrie et du sol anglais contre la concurrence étrangère. La question était de savoir si l'Angleterre garderait ce régime protecteur ou si elle abattrait cette muraille pour pratiquer le libre-échange, c'est-à-dire un système de libre concur-

(Cassell and son.)

Intérieur d'un bateau d'émigrants pendant la famine en Irlande.

rence où, sur les marchés anglais, les produits nationaux ne seraient plus défendus par des droits douaniers contre les produits étrangers.

Sur cette question les classes dirigeantes, unies dans leur lutte contre les chartistes et les Irlandais, se divisaient : les intérêts des propriétaires fonciers étaient opposés à ceux des gros industriels. Les premiers avaient tout intérêt à garder le régime protecteur, qui leur permettait de maintenir leur blé et les autres produits du sol à un taux élevé. Les gros industriels, au contraire, avaient intérêt à faciliter l'entrée des blés étrangers, ce qui aurait fait baisser le prix du pain et leur aurait permis d'abaisser les salaires des ouvriers. De plus ils avaient intérêt à ne pas payer de droits d'entrée pour les matières premières dont ils se servaient.

Déjà en 1829, Peel, dont nous allons retrouver le nom à chaque étape de la réforme libre-échangiste, avait apporté quelques atténuations à ce régime protecteur, mais des modifications plus profondes apparaissaient nécessaires.

Le parti libre-échangiste trouva ses principaux adhérents dans la bourgeoisie commerçante

et industrielle. Son centre, sa forteresse, fut le Club du Libre-Échange, érigé à Manchester. Cette ville devint la citadelle d'où l' «école de Manchester» lançait ses appels et ses démonstrations à toute l'Angleterre.

Les chefs. — En 1838 s'y constitua la fameuse « Ligue contre les droits sur les blés ». Le chef du mouvement à la Chambre fut Charles Villier. Le parti eut même son poète, Ebenezer Elliott, qui écrivit tout un volume de chants, rapidement populaires, sur les malheurs causés par la cherté du pain. Dans une strophe il disait : « Enfant, ton père est mort de misère. Pourquoi a-t-on taxé son pain? C'est cela qui l'a tué! » Des orateurs à la parole ardente, comme John Bright, répandirent la parole libre-échangiste. Mais l'âme du mouvement fut Cobden.

La figure de Cobden (1804-1865) mérite qu'on s'y arrête. A côté des ministres qui disposent du pouvoir, Cobden nous montre ce que peut faire dans la vie d'un pays un simple citoyen doué d'une indomptable énergie et de convictions ardentes. C'était le fils d'un petit propriétaire. Il resta de bonne heure orphelin avec dix frères et sœurs. Après avoir fait de simples études dans une petite école, il fut, grâce à la charité d'un oncle, employé dans une maison de calicots. Il s'enrichit en fondant une manufacture près de Manchester et ensuite parcourut l'Europe et l'Orient, lisant et observant. A trente ans, il commença sa propagande économique par quelques articles de journaux. Pendant toute la lutte libre-échangiste il fut sur la brèche et Peel rendit hommage à ce simple citoyen en plein Parlement. Il avait pour cela négligé ses propres affaires et se trouva acculé à la ruine : une souscription populaire lui procura en quelques jours deux millions. Il s'attaqua ensuite aux armements et fit de la propagande pacifiste. Ruiné à nouveau, il alla refaire sa fortune en Amérique. On lui offrit à son retour le ministère du Commerce, il refusa. Simple député, il alla signer avec Napoléon III le traité de commerce qui, nous le verrons, consacra le régime libre-échangiste. Il refusa d'accepter aucun titre, aucun honneur. Affaibli par cette vie de labeur, il voulut néanmoins aller à Londres prendre part à une discussion parlementaire et mourut à la besogne, laissant après lui un bel exemple de volonté, de conscience et d'activité.

Richard Cobden.
(Bibliothèque nationale.)

La tactique libre-échangiste. — Ainsi guidé par Villier, Bright et Cobden, le parti libre-échangiste se mit à l'œuvre. En 1839, Villier proposa aux Communes une motion tendant à abolir les droits sur les blés. Elle fut rejetée par 342 voix contre 195. Les libre-échangistes virent qu'il fallait faire appel à l'opinion. Reprenant la tactique des chartistes et des Irlandais, ils organisèrent des meetings monstres. Bright et Cobden parcoururent l'Angleterre, initiant les foules aux bienfaits du libre-échange. Le mouvement en sa faveur grandit chaque jour, chez les ouvriers qui espéraient voir baisser le prix du pain, chez les industriels qui espéraient aussi y trouver leur bénéfice.

Le ministère libéral fit un faible effort dans la direction du libre-échange en proposant d'abaisser le taux des droits sur les blés. Sa proposition fut rejetée et le ministère tomba (1841). Peel, qui le remplaça, était soutenu par une majorité hostile à la suppression des tarifs douaniers, mais nous avons vu que la principale qualité de Peel était de savoir céder et accomplir une réforme, même contraire à ses idées, quand il jugeait qu'elle ne pouvait être différée davantage.

Il commença par rétablir l'ordre dans les finances publiques où le déficit progressait d'année

en année. Dans le budget de 1842, Peel prit des mesures qui transformèrent ce déficit en excédent. Il fit rétablir l'impôt sur le revenu, supprimé après la guerre de 1816. Tous les revenus supérieurs à 3.750 francs étaient taxés. Par compensation, il abaissa les droits sur différents articles d'importation, mais il refusa d'abolir les droits sur les blés. Les partisans du protectionnisme trouvèrent qu'il avait trop fait, les partisans du libre-échange trouvèrent qu'il n'avait pas fait assez.

En 1845, Peel obtint de prolonger l'impôt sur le revenu qui n'avait été établi que pour trois ans. Toujours par manière de compensation il supprima entièrement les droits sur les exportations et réduisit les droits sur les importations.

Scission du parti conservateur. — Abolition des droits sur les blés. — Cette politique à tendances libre-échangistes n'était pas du goût du parti de Peel, formé pour la plus grande part de propriétaires fonciers. Une scission se produisit. Les partisans de Peel (Peelites) se séparèrent de leurs collègues conservateurs : il y eut donc les conservateurs libre-échangistes (Peelites) et les conservateurs protectionnistes. Deux jeunes députés, que nous retrouverons plus tard, se rallièrent aux deux bannières : Gladstone à la bannière peelite, Disraeli à la bannière protectionniste. Disraeli et ses partisans reprochaient à Peel d'adopter les principaux points du parti libéral et de trahir les idées conservatrices. Ils disaient plaisamment que le premier ministre avait surpris les libéraux au bain et s'était emparé de leurs vêtements, c'est-à-dire de leur programme.

(Photo A. Mansell.)
Disraeli.

Malgré l'opposition des conservateurs protectionnistes, Peel continua son évolution vers le libre-échange. Jusque-là, en abaissant les droits d'importation des produits manufacturés, il avait montré qu'il était libre-échangiste en ce qui concernait l'industrie. Mais il pensait qu'il fallait garder les droits à l'entrée des produits agricoles et surtout du blé, pour favoriser l'agriculture anglaise. Il voulait qu'en temps de guerre l'Angleterre fût capable de se suffire à elle-même et n'eût pas besoin d'importer du blé. Si un ennemi heureux parvenait à isoler l'Angleterre il craignait qu'une famine n'éclatât.

Mais cette famine, que Peel redoutait dans l'éventualité d'une guerre future, existait dans le présent. De mauvaises récoltes et la famine irlandaise de 1845, dont nous avons parlé, lui montrèrent que la population de l'Angleterre avait trop augmenté pour que le blé indigène fût suffisant. L'agitation croissait, la misère dévastait les campagnes et les villes. Peel, sacrifiant ses principes aux nécessités réelles, se résigna à demander l'abolition des lois sur les blés. Il réussit à la faire voter avec l'aide des libéraux et des Peelites. Les Lords l'acceptèrent (1846).

Ainsi, sur cette question, la bourgeoisie industrielle et commerçante l'emportait sur l'aristocratie foncière. Peel prononça aux Communes, en cette occasion, des paroles simples et nobles qui montrent la haute conception qu'il se faisait de son rôle politique : « En quittant le pouvoir, dit-il, je laisserai un nom sévèrement blâmé par beaucoup d'hommes. Je serai blâmé sévèrement par ceux qui adhèrent au protectionnisme et le regardent comme nécessaire à la prospérité du pays. Je laisserai un nom détesté des monopoleurs qui, par des motifs moins honorables, réclament le protectionnisme, dont ils profitent. Peut-être laisserai-je un nom qui sera quelquefois

prononcé avec bienveillance dans les demeures de ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front. Ils se souviendront de moi quand ils répareront leurs forces par une nourriture abondante et franche d'impôts, d'autant plus douce pour eux qu'aucun sentiment d'injustice n'y mêlera plus son amertume. » Ce dernier vœu se réalisa. Le prix du blé diminua et la suppression des droits sur les importations assura à l'ouvrier anglais une nourriture moins chère que celle des ouvriers du continent.

Le triomphe du libre-échange. — Par cette suppression progressive des droits douaniers à la fois sur les produits d'exportation et presque tous ceux d'importation, l'Angleterre devenait intégralement libre-échangiste. La prospérité commerciale et industrielle qui suivit conquit tout le pays à la doctrine libre-échangiste et y ramena même quelques-uns de ses adversaires de la veille. Disraeli lui-même se déclara en faveur du nouveau régime économique, et une caricature le représenta suivant, tête nue et pleurant à chaudes larmes, le corbillard du sieur Protectionnisme.

Le dernier vestige du système protectionniste, l'Acte de navigation, fut aboli en 1849. Il obligeait les marchandises étrangères à entrer dans les ports anglais sur des navires anglais. Désormais, les marchandises étrangères purent être apportées sur des navires étrangers.

En 1852, un vote officiel de la Chambre des Communes, obtenu presque à l'unanimité, déclara que « l'abolition des droits sur les blés avait été sage, heureuse et avantageuse ».

Le traité de commerce conclu par Cobden avec la France, en 1860, fut l'application de cette politique du libre-échange. La France abaissait dans de notables proportions ses droits protecteurs sur beaucoup de produits britanniques. L'Angleterre levait les droits d'entrée sur les produits français (vins, alcools) qu'elle continuait à taxer. Ce traité fut tout bénéfice pour l'Angleterre.

L'agitation chartiste, le mouvement irlandais et l'établissement du libre-échange ne furent pas les seuls problèmes qui agitèrent l'Angleterre moderne en formation. Le problème social se posa aussi. Nous allons examiner la situation des ouvriers au début de la période qui nous occupe, et leurs efforts pour arriver à améliorer leur condition matérielle et morale.

La grande industrie. — De 1800 à 1830, la grande industrie s'était accrue. Elle atteignit son plein développement dans la période qui nous occupe. Les applications de la mécanique à l'industrie, l'utilisation des forces naturelles et de la vapeur avaient définitivement créé l'usine moderne. Autour de ces usines l'accroissement de la production avait amené l'accroissement de la population qui en vivait. La filature, le tissage du coton et de la laine, la métallurgie avaient considérablement progressé. Les mines de métal et de houille étaient en pleine exploitation. Les ouvriers en fer de Birmingham, les mineurs du Lancashire, les tisserands de Manchester formaient un peuple nouveau. Dans les filatures seules, le nombre des ouvriers qui était de 80.000 en 1788 était passé à 840.000 en 1832.

De plus en plus le gros de la nation abandonnait l'agriculture pour l'industrie. En 1831, l'élément agricole ne représentait plus que 28 % de la population totale. Cet acheminement de la nation vers le mécanisme frappait déjà les écrivains. « Si l'on nous demandait, dit l'un d'eux, de caractériser cet âge où nous vivons par une seule épithète, nous serions tentés de l'appeler l'âge mécanique. Les hommes sont devenus machines de tête et de cœur aussi bien que des mains. » Cette population, entassée autour des filatures, des hauts fourneaux et des mines, était dans une condition misérable. La détresse ouvrière est le grand fait social de l'Angleterre entre 1832 et 1850. Elle explique en partie le mouvement chartiste que nous avons examiné et le mouvement social que nous allons étudier. Les enquêtes nombreuses ordonnées à cette époque par le Parlement nous permettent de reconstituer par des faits précis, saisis sur le vif, un tableau de l'Angleterre ouvrière de l'époque.

La détresse ouvrière. — Tout d'abord une des principales causes de cette détresse résidait dans l'absence presque totale de lois réglementant l'industrie. La loi de 1824 sur les associations de métier était seule de son espèce. Les industriels, peu gênés par des restrictions administratives, cherchaient à obtenir le maximum de production avec le minimum de frais.

Le château de Richmond.

C'est alors que sévit dans toute son intensité le *sweating-system* (ou système de l'exploitation à outrance) dans l'industrie des tailleurs. Les magasins de confections étendaient de plus en plus leur commerce; pour y suffire des entrepreneurs groupaient dans des ateliers malsains les ouvriers affamés par la concurrence. Ceux-ci étaient matériellement esclaves : ils étaient nourris et vêtus par le patron qui leur payait à la pièce un salaire minime, et activait frénétiquement leur travail, trouvant toujours qu'ils ne produisaient pas assez.

Le « truck » (troc ou échange) était un autre fléau : le patron avait le droit de payer ses ouvriers non en argent mais en marchandises généralement estimées par lui au-dessus de leur valeur réelle. C'est ainsi qu'on vit des ouvriers forcés de prendre des pièces de drap qui valaient 14 francs en paiement de gages de 45 francs.

Les salaires étaient souvent dérisoires. Le gain des tisserands de Londres variait entre 6f 50 au minimum et 21 francs au maximum par semaine. Un très bon ouvrier déclara devant une commission que son gain était de 14 francs par semaine.

Livingstone.
(Cabinet des estampes.

Pour augmenter la production, les heures de travail montaient jusqu'à seize ou dix-sept par jour. Les enfants fournissaient souvent un labeur aussi long que celui des adultes. Les industriels de Oldham firent en 1833 passer une pétition où ils représentaient humblement qu'« il est nécessaire à l'exercice avantageux de l'industrie du coton de permettre l'emploi d'enfants de onze ans pendant soixante-dix heures par semaine ». Souvent les enfants se couchaient dans les ateliers, la journée finie, pour y passer la nuit, parce qu'ils étaient trop faibles pour retourner chez eux.

Voici en quels termes un ouvrier déposa devant les commissaires enquêteurs : « J'avais sept ans quand je commençai à travailler à la filature de laine. Les heures de travail étaient de 5 heures du matin à 8 heures du soir avec un intervalle de trente minutes à midi pour manger; il n'y avait pas de répit pour se reposer et manger dans l'après-midi. J'avais quatorze heures et demie de travail effectif par jour, à sept ans. Mon salaire était de 3 francs par semaine. Dans cette manufacture il y avait environ cinquante enfants de mon âge, une demi-douzaine d'entre eux étaient régulièrement malades par suite du travail excessif. C'est à coups de lanières de cuir que les enfants étaient tenus au travail. Mon frère commença à travailler à la manufacture à sept ans. Il mourut il y a trois ans, et les médecins furent d'avis que mon frère était mort d'avoir travaillé de si longues journées, et que la manufacture en était cause. »

Le milieu physique où vivait la population ouvrière était une cause permanente de souffrance. Les ateliers étaient malsains. Voici en quels termes un ouvrier décrit une usine : « L'atelier du sous-sol s'appelle la chambre des rhumatisants. Celui du rez-de-chaussée, c'est la chambre de la fièvre. Ceux qui n'y gagnent pas le typhus y prennent la dysenterie, et ceux qui sont épargnés par le typhus y crèvent de la dysenterie. Votre nez vous dirait pourquoi si vous ouvriez la porte du fond. L'atelier du premier, c'est la chambre des asthmatiques, vous pouvez les entendre souffler comme des locomotives. Enfin, ce pigeonnier, tout en haut, c'est l'hôpital des poitrinaires. »

Les habitations ne valaient pas mieux. Pour loger les foules des usines, des manufactures et des mines, les entrepreneurs avaient hâtivement bâti des rues entières de maisons de brique sur le sol boueux et mal asséché. Dans ces maisons s'entassaient plusieurs familles entières.

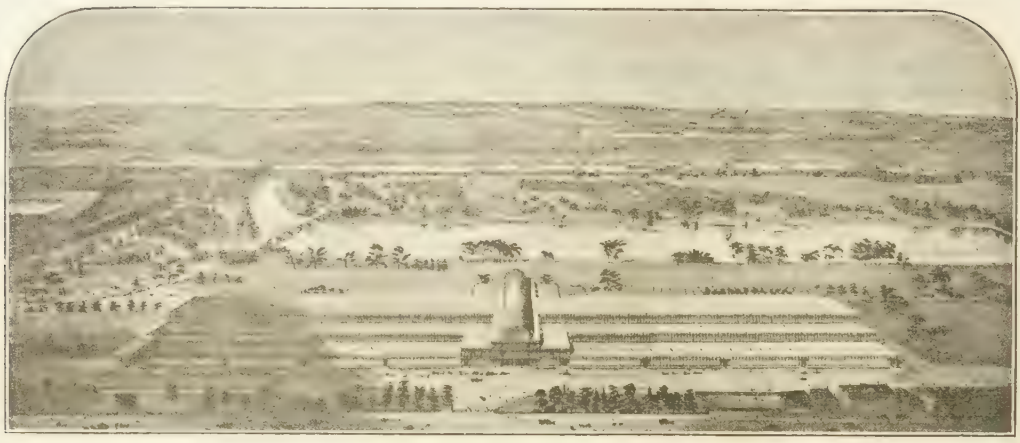

Vue générale de l'Exposition de 1851, à Londres.

A Londres, à Manchester les enquêteurs trouvèrent des mares stagnantes, des tas d'ordures dans les rues, des familles vivant dans une seule chambre, sans lit ni table. Beaucoup d'ouvriers vivaient dans des caves. L'humidité suintait des murs, elles étaient inondées pendant les pluies. Dans une de ces caves, à Manchester, un enquêteur trouva « un ouvrier avec sa femme et trois enfants; le père malade, un enfant malade aussi, couché sur des copeaux, sans un haillon pour le couvrir. Absolument rien d'autre en fait de meubles dans la cave. Le père chômait depuis seize semaines ». Plus de 20.000 personnes vivaient ainsi à Manchester. Un visiteur décrit ainsi le plus misérable quartier de la ville, où dans une boucle de la rivière vivaient 4.000 personnes : « Les maisons sont sales et petites; les rues ne sont ni drainées ni pavées; des masses de détritus et d'ordures gisent parmi les flaques d'eau croupissante. L'air est empoisonné par les effluves des immondices et obscurci par la fumée des usines. Une horde de femmes et d'enfants grouillent en cet endroit, aussi sales que les porcs qui s'engraissent dans les détritus et les mares. La race qui vit dans ces maisons décrépites, derrière des fenêtres brisées et raccommodées avec du papier huilé, au milieu d'une ordure et d'une puanteur indescriptibles, doit être tombée au niveau le plus bas de l'humanité. »

Thomas Carlyle.
(Bibliothèque nationale.)

Dans ces taudis sévissaient le choléra, le typhus et toutes les maladies qu'engendre la misère. Aussi l'existence était-elle courte dans ces populations industrielles. Sur 22.000 ouvriers d'usine, une enquête découvrit que 143 seulement avaient plus de quarante-cinq ans. Les accidents étaient aussi très fréquents. Il n'y avait aucune précaution prise. Les patrons faisaient souvent nettoyer les machines en pleine marche, et s'il était blessé, l'ouvrier était congédié sans indemnité sérieuse. En 1843, l'hôpital de Manchester eut à soigner près de mille cas de blessures causées par les machines.

De cette lamentable situation matérielle résultait une dégradation morale non moins lamentable. La famille était désorganisée et les enfants laissés aux influences mauvaises, le père et la mère travaillant tous deux à l'usine. Les garçons et les filles devaient au père leur salaire et souvent le refusaient. Vers quinze ans, et même avant, les en-

fants quittaient le foyer et s'établissaient à leur compte.

L'alcoolisme sévissait avec intensité. La consommation d'alcool quadrupla en quinze ans. A Glasgow il y avait un débit pour neuf maisons.

La criminalité également suivait une marche ascendante. En 1823, il y eut 8.000 condamnations; en 1842, ce chiffre passa à 23.000.

Comme le disait un député, « le danger social apparaissait étendu, profond et terrible, quand on lisait ces documents ». Chômage, misère et maladie, insuffisante protection contre les patrons, tels étaient les maux dont souffrait la population ouvrière au moment de la réforme de 1832.

Thackeray.
(Bibliothèque nationale.)

Elle avait fondé de grandes espérances sur cette réforme électorale dans laquelle elle voyait le remède qui devait guérir toutes ses souffrances. Elle espérait que l'amélioration sociale suivrait de près la réforme politique. Une page tirée de la correspondance de l'époque nous montre quelles étaient les illusions ouvrières à ce sujet. Un Anglais des classes moyennes écrivait à un de ses amis : « L'autre jour, un des hommes en guenilles qui criaient par les rues le discours du Roi fit suivre son annonce de ces mots : « Bonnes nouvelles pour les pauvres! La loi électorale passera. Alors vous aurez bœuf et « mouton à deux sous la livre. Et alors vous serez tous beaux comme des paons. Sans parler

Vieille maison immortalisée par Dickens.

« de la bière à deux sous le litre avec laquelle vous pourrez boire à la santé de Sa Majesté et « des ministres et de la magnifique réforme électorale ! » Et le correspondant ajoutait : « Tous les gens du commun sont aujourd'hui persuadés que la réforme électorale les nourrira et les habillera pour rien. Pauvres oies ! »

L'étude de l'agitation chartiste nous a montré comment la bourgeoisie, une fois au pouvoir, dissipa ces illusions et prit une attitude conservatrice au point de vue politique.

Owen. — L'organisation ouvrière. — Mais à côté de ce mouvement chartiste que nous avons vu échouer, se dessine un mouvement social plus lent mais plus efficace, qui ira en croissant à mesure que le siècle s'avance.

Dickens.
(Cabinet des estampes.)

Nous avons vu que les ouvriers avaient déjà essayé d'améliorer leur sort en s'associant et que des unions d'ouvriers de même métier s'étaient formées. Nous allons voir ce principe de l'association se développer en se joignant à un autre principe, celui de la coopération. Peu à peu la classe ouvrière va prendre conscience d'elle-même, de ses forces et de ses droits.

Un homme, Robert Owen, a puissamment contribué à cette œuvre. Il importe d'étudier rapidement sa vie, car comme celle de Cobden, elle nous montre ce que peut réaliser une haute conviction jointe à une grande énergie chez un homme qui vit dans les faits et non dans les livres, comme trop de théoriciens sociaux.

Owen naît dans le pays de Galles en 1771. C'est le septième fils d'un sellier. A dix ans il est déjà employé de commerce à Londres. Puis il devient commis, ensuite administrateur d'une manufacture de coton à Manchester. Par son travail et son intelligence il se fait distinguer et épouse la fille du propriétaire d'une filature près de Glasgow, en Écosse. Il s'enrichit rapidement. Il pourrait désormais vivre dans une atmosphère de luxe et de bien-être, mais il a vu autour de lui la misère des ouvriers. Il veut employer cette fortune à l'amélioration du sort de ses semblables. Owen devient un philanthrope célèbre.

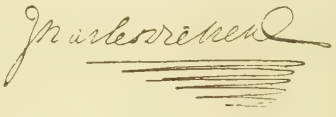

Signature de Dickens.

Il crée une coopérative de consommation pour donner aux ouvriers les produits à meilleur compte. Il visite souvent ses ouvriers, diminue jusqu'à dix heures les heures de travail. Un chômage survient, par suite d'une crise de coton en Amérique. Owen, obligé de suspendre le travail, continue à payer ses ouvriers et dépense de la sorte 200.000 francs. Pour lui deux choses sont nécessaires à l'existence : d'abord le bien-être (des salaires élevés et des sociétés de coopération le rendent accessible), ensuite l'éducation. Il n'emploie que des enfants âgés de plus de douze ans. Jusqu'à cet âge il les envoie à une école qu'il a créée et où il recommande aux maîtres de ne pas battre les enfants, de les faire danser et chanter, et de s'adresser à leur cœur aussi bien qu'à leur raison. De toutes les parties de l'Angleterre et même

du continent on vient visiter cette usine modèle, et le nom de son propriétaire devient fameux dans toute l'Europe.

Mais Owen n'estime pas avoir assez fait. Peu à peu se forme dans son esprit une vaste doctrine sociale. Il pense que la classe ouvrière, qui travaille et produit, doit s'organiser de façon à compter sur elle-même et non pas sur ceux qui l'emploient. Il prêche le principe de la coopération qui doit réglementer le travail et la production et ainsi créer le bien-être et éviter les crises de chômage.

Avec l'esprit de réalisation qui caractérise le tempérament anglais, il met en pratique cette théorie. Dès 1823 il crée des communautés agricoles. Il fonde à Londres une société coopérative qui compte 170 magasins en 1830 et plus de 500 en 1833.

Pour compléter et dominer ce système coopératif, il rêve de former un parti ouvrier et de coordonner ainsi les efforts déjà faits pour organiser l'union ouvrière. Il trouve toutes formées déjà des unions de métier. Il projette d'organiser une union générale de toutes les unions particulières qui existent déjà· cette union serait une confédération générale des travailleurs. En quelques mois (1834) plus de 500.000 membres sont réunis. Le but que proclame ouvertement cette confédération est d'organiser la grève générale pour forcer la Chambre des Communes à voter la journée de huit heures, afin que les ouvriers aient le temps de se reposer et de s'instruire.

Titre illustré du premier ouvrage publié par Dickens sous le pseudonyme de Boz.

Mais le manque de cohésion se fit bientôt sentir. Les patrons menacés répondirent à l'union des ouvriers en créant une ligue des manufacturiers dont les membres s'engageaient à refuser du travail à un ouvrier faisant partie d'une association de métier. Pendant deux ans se prolongea une lutte pacifique mais âpre entre les syndicats et les patrons. Les premiers tentaient d'organiser la grève générale pour forcer les patrons à hausser les salaires, et les seconds cherchaient à vaincre les ouvriers par la fermeture des ateliers (*lock-out*).

Des poursuites officielles furent même organisées : on poursuivit les membres des associations ouvrières comme étant coupables d'avoir prêté serment à un groupement non reconnu par la loi. Le cas des laboureurs de Dorchester passionna toute l'Angleterre. Six laboureurs de Dorchester avaient fondé une association d'ouvriers agricoles pour obtenir de meilleurs salaires. Condamnés à sept ans de déportation, les six paysans furent embarqués à la hâte pour l'Australie, malgré les protestations d'une partie de la presse. Le *Times* félicita les juges de leur sentence, « à cause, disait-il, de l'esprit de coalition criminel et effrayant qui a saisi comme une peste

les classes ouvrières de ce pays ». Graciées la même année (1834), les victimes furent encore maintenues en Australie pendant trois ans.

L'Union générale des métiers avait rapidement réuni un grand nombre de membres, mais les fonds n'étaient pas suffisants et l'organisation n'était pas assez parfaite pour soutenir les grèves. Owen, à la fin de 1834, fut obligé de transformer cette Union en simple société humanitaire. Les ouvriers, découragés, renoncèrent à la lutte générale et se résignèrent à obtenir des améliorations de détail par des ententes particulières avec les patrons. Mais, surtout après 1844, le mouvement coopératif reprit avec une nouvelle vigueur, et chaque année vit augmenter le nombre des sociétés coopératives qui se fondèrent dans toutes les parties de l'Angleterre.

Les réformes ouvrières. — Le Parlement durant cette période vota des lois qui, sans bouleverser l'ordre de choses établi, modifièrent petit à petit les conditions de la classe laborieuse et formèrent dans leur ensemble les premiers éléments d'un code ouvrier. De plus en plus, contrairement à l'esprit qui régnait auparavant, le Parlement intervint entre les patrons et les ouvriers pour réglementer les conditions de travail.

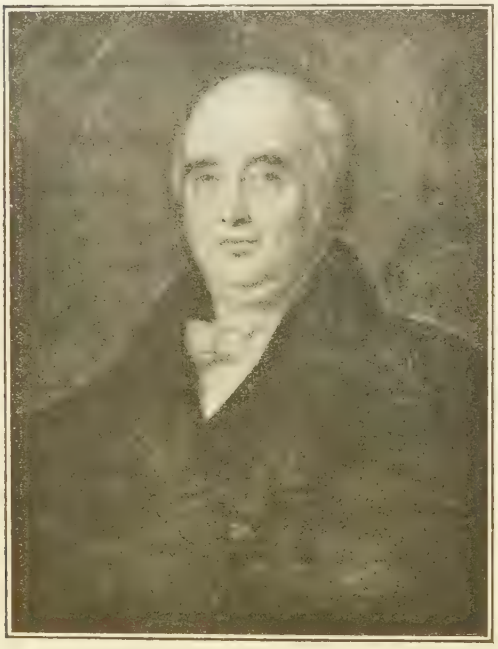

Aberdeen.
Par un inconnu (Musée de Versailles).

Il se préoccupa d'abord des enfants, les plus incapables de se défendre par eux-mêmes. En 1833 fut votée une loi qui limitait à huit heures par jour le travail que devaient fournir les enfants de moins de treize ans; le maximum était de douze heures pour les enfants au-dessus de treize ans. Des inspecteurs de fabriques durent s'assurer de l'exécution de la loi. C'était là le premier acte de législation ouvrière en Angleterre, sauf la loi sur les syndicats de 1824. L'inspecteur avait le droit de pénétrer dans l'usine pour exercer son contrôle : c'était la fin de l'autorité absolue des industriels dans leurs usines, et le commencement de la protection de l'État.

Un peu plus tard, une enquête faite dans les mines révéla des faits atroces : des femmes et des enfants à demi nus traînaient le charbon dans des baquets, en rampant sur les mains dans des galeries étroites et basses, avec une chaîne passant entre leurs jambes; des enfants de six à sept ans étaient seuls dans l'obscurité pendant douze heures, près des portes qu'ils devaient ouvrir au passage des chariots. Des inspecteurs des mines furent créés. Une loi établit que les enfants au-dessous de dix ans et les femmes ne pouvaient travailler dans les mines. La loi de 1847 fixa un maximum de travail de dix heures pour les enfants et les femmes employés dans la grande industrie. Ces lois ne visaient, à dessein, que les femmes et les enfants. Dans l'esprit des législateurs, femmes et enfants étaient sans défense, tandis que les adultes pouvaient se protéger eux-mêmes. Mais en fait, les hommes bénéficièrent indirectement de ces lois nouvelles qui réglementaient le travail industriel.

Progrès de la charité sociale. — D'ailleurs, à la même époque, les mœurs publiques se transforment. La vie mondaine, souvent scandaleuse jusqu'alors, prend — au moins en apparence — une allure plus discrète après l'avènement de la reine Victoria. Les caricatures des journaux illustrés, très libres jusqu'alors, s'assagissent. La respectabilité règne extérieurement, respectabilité religieuse et sociale qui ne va pas parfois sans un peu d'hypocrisie.

Mais en même temps s'accroît un réel mouvement de charité sociale, publique et privée. Les aliénés au début du siècle étaient encore traités en criminels. La loi de 1845 assura le contrôle de l'État sur les asiles et interdit les traitements inhumains. Depuis la fin du dix-huitième siècle, la condition des petits ramoneurs était une cause d'indignation pour les philanthropes. La dureté des patrons, les dangers du métier, la fréquence des accidents mortels décimaient les petits malheureux soumis à cette besogne. En 1834, fut inventé le ramonage mécanique. En 1840, une loi défendit de faire grimper les enfants dans les cheminées. A partir de 1843, des écoles furent organisées dans les quartiers les plus misérables de Londres, pour les gamins que le travail et l'absence des parents laissaient aux tentations de la rue.

La réforme sanitaire, l'amélioration des logements pauvres furent aussi à l'ordre du jour. Après une épidémie en 1838, une commission d'enquête étudia les conditions peu hygiéniques où vivaient les travailleurs dans les villes et dans les campagnes. En 1842, fut fondée une société contre les habitations insalubres. Une loi, en 1848, créa un comité permanent d'hygiène.

La discipline militaire s'adoucit; le recrutement des marins par la « presse » fut supprimé en 1835. L'état des prisons préoccupa l'opinion publique. On redouta pour les malfaiteurs qu'on pouvait ramener au bien le voisinage des criminels endurcis : le régime d'isolement des prisonniers commença à fonctionner.

La lutte contre l'alcoolisme s'engagea; l'abstinence fut prêchée par des milliers d'apôtres volontaires. La consommation du thé doubla de 1833 à 1836.

Le changement des mœurs apparut aussi dans la suppression, par la loi, des cruautés envers les animaux. En 1835, une loi interdit dans tout le royaume les combats de taureaux et aussi les combats de coqs si populaires dans la « vieille Angleterre ».

Mehemet Ali.
(Bibliothèque nationale.)

Les inventions. — L'expansion coloniale. — Le pays, surtout après 1850, jouit d'une tranquillité intérieure presque complète. La question sociale n'est pas résolue, mais elle est améliorée, et nous assistons à un magnifique développement industriel et commercial, favorisé par les inventions qui contribuent à augmenter le bien-être général.

L'Angleterre se couvre rapidement d'un réseau serré de voies ferrées. « Hâtons-nous de construire des chemins de fer, disait Peel en 1840; il est indispensable d'établir d'un bout à l'autre du royaume des communications par la vapeur, si la Grande-Bretagne veut maintenir son rang dans le monde. » L'année 1848 à elle seule voit construire 5.000 kilomètres de voies ferrées. Les bateaux à vapeur deviennent de plus en plus nombreux et portent le drapeau britannique dans les mers les plus lointaines. On en compte 790 en 1841 et 2.800 en 1865.

La première ligne télégraphique est établie en 1837, et la même année la France et la Grande-Bretagne sont réunies par le premier câble sous-marin. En 1851, l'Irlande est reliée à la métropole de la même manière; en 1854, c'est le tour de Malte et en 1865 des Indes. En 1866, un navire anglais, le *Grand Oriental*, pose le premier câble transatlantique entre l'Angleterre et le continent nord-américain.

L'expansion coloniale augmente sans cesse d'importance. Les Indes Orientales et la colonie

du Cap étant suffisamment peuplées, l'exode des émigrants anglais se porte surtout au Canada, en Australie et dans le sud de l'Afrique, au nord du Cap. La colonie de la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie, peuplée à l'origine de forçats déportés, s'enrichit de nouveaux émigrants qui fondent les colonies de Tasmanie, de Victoria et de l'Australie Occidentale (1825-1850). Dans l'Afrique du Sud, les colons anglais, après de longues luttes contre les Cafres, fondent la colonie du Natal (1843). Tous les points susceptibles de servir de points d'appui commerciaux ou stratégiques sont occupés. En 1843, l'Angleterre s'établit à Hong-kong et se fait ouvrir cinq ports chinois.

Cette époque est aussi celle des grandes explorations. De 1849 à 1873, Livingstone parcourt le continent africain en le traversant de part en part et en découvrant les sources du Zambèze et du Congo. Il proteste contre les excès des marchands d'esclaves et, par sa douceur, se fait aimer des peuplades sauvages qu'il rencontre. En 1863, les sources du Nil sont découvertes. Entre 1860 et 1863, deux explorateurs traversent le continent australien et découvrent des régions inconnues. Ainsi le pavillon anglais flotte sur des coins de plus en plus nombreux du globe.

Palmerston.
Gravure de D. J. Pound (Cabinet des estampes).

Le développement industriel et commercial. — L'Exposition de 1851. — Les effets du libre-échange se font bientôt sentir. Le prix des articles nécessaires à la consommation s'abaisse rapidement. Par suite du développement pris par les affaires les chômages deviennent plus rares et les salaires plus élevés. Les crimes diminuent, le paupérisme également. En 1842 il y avait encore près de 1.500.000 personnes assistées; le chiffre total tombe à 890.000 en 1861. La même année la population du royaume atteint 29 millions d'habitants.

Après son orientation définitive vers le libre-échange, l'Angleterre ressemble à un marchand dont les affaires sont en pleine activité et dont les concurrents sont presque inoffensifs. Les clients affluent, de plus en plus nombreux, de tous les coins du globe. La puissante maison de commerce britannique conquiert les marchés et fonde sur les bases du libre-échange sa fortune industrielle et commerciale.

En 1855, les usines de Lancashire à elles seules consomment plus de coton brut que la France, les États-Unis et l'Autriche réunis. De même pour la fonte et l'acier, la production anglaise est quatre fois plus importante que celle de la France. La production anglaise de houille dépasse 66 millions de tonnes tandis que celle de la France n'atteint que 7 millions. Les exportations augmentent de près de 150 %. Le tonnage de la marine marchande se double entre 1840 et 1865.

L'Exposition de 1851 marque comme une première apothéose du génie industriel et commercial de l'Angleterre. Ce fut le Prince consort qui eut l'idée d'une sorte d'exposition où les différentes nations exposeraient leurs produits dans une amicale rivalité. Son projet se heurta à bien des oppositions. Les hypothèses les plus fantaisistes se donnèrent libre carrière. Certains esprits timorés et exagérément insulaires craignaient qu'à l'occasion de cette sorte de foire universelle, des bandes anarchistes ne s'introduisent en Angleterre et

ne mettent le feu à Londres, sous prétexte de visiter l'Exposition. D'autres, mieux inspirés voyaient dans cette réunion des peuples une sorte de lien commercial qui favoriserait les ententes internationales et ferait peu à peu disparaître les guerres.

En 1851, cette première exposition s'ouvrit à Hyde Park, dans un [illegible] sorte de serre gigantesque dont le Prince consort eut l'idée. Ce Palais de Cristal fut plus tard démoli et reconstruit dans les environs de Londres où on peut encore l'admirer aujourd'hui. Cette exposition fournit un double bénéfice : d'abord celui de donner une occasion de lutte commerciale et industrielle pacifique, et ensuite celui de fournir aux industriels anglais les moyens de perfectionner leurs produits en s'inspirant des modèles étrangers.

Le mouvement littéraire et scientifique. — En même temps que ce développement

Entrevue de Louis-Philippe et de la reine Victoria.
Par Biard (Musée de Versailles).

industriel et commercial se produit un épanouissement intellectuel, scientifique et littéraire aussi considérable. Dans ses *Principes de Géologie* publiés en 1830, Lyell explique la formation de la surface terrestre par une série de changements graduels semblables à ceux qui agissent encore aujourd'hui. Darwin, dans son *Origine des Espèces* qui paraît en 1859, explique la multiplicité des formes vivantes par des lois naturelles permanentes et établit définitivement la loi de l'évolution des êtres.

La caractéristique la plus frappante de l'activité intellectuelle de cette période réside dans les préoccupations sociales qui apparaissent dans l'œuvre des philosophes, des historiens, des poètes et des romanciers.

Carlyle, dont les premières œuvres paraissent vers 1830, dénonce les dangers que l'aveuglement des politiciens fait courir à la société. Il montre les périls d'un état social qui repose seulement sur les lois économiques et sur l'avidité des puissants exploitant la faiblesse des pauvres. Il voudrait voir cesser le régime de l'égoïsme et il prêche le retour à la charité sociale et à l'idéalisme politique.

Stuart Mill, dont le *Système de Logique* paraît en 1843, reprend la philosophie de Bentham (Voir chapitre III) et exprime son espoir dans le développement de la démocratie qu'il considère comme le meilleur gouvernement.

Ruskin attaque aussi le système industriel moderne. Il préconise le retour au travail individuel, opposé au travail d'usine, et aussi le retour à la nature pour rendre à l'homme la santé intérieure que le travail mécanique a détruite.

Grote, dans son *Histoire de la Grèce* qui paraît entre 1845 et 1856, fait l'éloge de la démocratie athénienne et plaide indirectement la cause de la démocratie anglaise.

Macaulay, au contraire, dont l'*Histoire d'Angleterre* commence à être publiée en 1848, représente l'esprit whig, aussi éloigné du conservatisme que de la démocratie, et pour lequel la Réforme de 1832 représente l'étape définitive, finale de l'Angleterre.

Les poètes, eux aussi, pour la plupart, se préoccupent de l'état social de l'Angleterre. Tennyson chante surtout les légendes du Moyen Age et les sentiments chevaleresques de jadis, mais

Réception de la reine Victoria à Boulogne.
Par L. Armand (Musée de Versailles).

dans ses poèmes modernes, il déplore les duretés de cet âge du fer et du machinisme dominé par l'âpre soif de l'argent.

Élisabeth Browning met aussi parfois son cœur de femme et son talent de poète au service des humbles et des indigents. Elle attire l'attention sur le sort des femmes isolées dans les grandes villes et sur la misérable condition des enfants écrasés de labeur dans les usines impitoyables.

Thomas Hood, dans sa *Chanson de la Chemise*, vite populaire dans toute l'Angleterre, chante la détresse des ouvrières de la couture, courbées sur un travail interminable et peu payé.

Mais c'est surtout dans le roman que se font sentir ces tendances vers la charité sociale. C'est dans le roman qu'il faut chercher le tableau à cent actes divers de la société anglaise de l'époque.

Mrs Gaskell, dont la vie s'est passée en grande partie à Manchester, décrit dans ses romans les espoirs et les souffrances des classes ouvrières dans les grandes villes fumeuses.

Thackeray attaque de son ironie les vices et les travers des classes dirigeantes et les oppose aux humbles vertus des gens de médiocre condition.

Mais c'est surtout Dickens (1812-1870) qui se fait l'avocat des déshérités. Son enfance, dans un milieu de bourgeois déclassés, a connu la gêne. La misère des faubourgs populaires lui est familière parce qu'il l'a coudoyée. Son père est emprisonné pour dettes; lui-même est apprenti

dans un entrepôt de cirage, puis reporter peu payé, avant d'arriver par ses romans à la gloire et à la fortune.

Il s'associe aux œuvres charitables, à la croisade contre la misère et le vice. Tantôt il attaque les effets de l'abandon où l'État laisse les écoles publiques, tantôt il se préoccupe du système pénitentiaire et de la procédure; il dénonce la cruauté des châtiments, l'inégalité des lois pour les riches et pour les pauvres. Il attaque aussi les ruelles boueuses et les faubourgs malsains en montrant l'impossibilité d'une vie honnête dans les quartiers sans air et sans lumière. Par ses romans il exerce une influence populaire sur le grand public qu'il fait vibrer par son talent.

La politique extérieure de l'Angleterre (1830-1865). — Dans les pages qui précèdent nous avons vu comme à vol d'oiseau les différents aspects, politique, social, intellectuel, commercial, industriel, de l'Angleterre moderne qui se forme. Tandis qu'à l'intérieur l'Angleterre

Tanger bombardé par la flotte française.
(Bibliothèque nationale).

traverse cette période, parfois agitée par les convulsions politiques et sociales que nous avons étudiées, sa politique extérieure garde une unité de vues et de direction presque absolue.

Le parti conservateur, qui a une politique de paix et d'abstention à ce moment, n'est au pouvoir que pendant de courts intervalles (1834-1835, 1841-1846, 1852, 1858-1859). Pendant ces intervalles le ministre des Affaires étrangères du parti conservateur, Lord Aberdeen, cherche à faire prévaloir ses vues conciliatrices, mais ses efforts sont vite interrompus par le renversement de la majorité qui ramène au pouvoir le parti libéral.

C'est donc le parti libéral, presque constamment aux affaires, qui décide de l'attitude de l'Angleterre dans la plupart des questions européennes et mondiales, et dans ce parti libéral un homme s'est fait comme une spécialité de l'étude de la politique étrangère : c'est Palmerston. Son parti lui laisse l'entière direction de la politique extérieure. Par sa personnalité, par son autorité, c'est Palmerston qui domine entièrement la politique extérieure anglaise entre 1830 et 1865. Il faut nous arrêter un instant devant cette figure qui incarne, encore aujourd'hui, pour les Anglais les qualités du diplomate patriote.

Palmerston (1784-1865). — Palmerston n'est pas un de ces grands hommes d'État dont la figure s'élève au-dessus de l'époque où ils ont vécu, comme Peel ou Gladstone. Il ne contribua

en rien aux réformes intérieures. Quoique appartenant au parti libéral, il était soupçonné de n'être pas entièrement favorable aux idées de progrès qui caractérisaient en principe ce parti. Au cours de sa longue carrière officielle et diplomatique, il s'attacha uniquement à développer l'ambition et à exalter l'orgueil du peuple anglais. Secrétaire d'État au ministère de la Guerre dès 1809, il se consacra bientôt tout entier à l'étude des affaires extérieures et y prit à partir de 1830 la place prépondérante.

Il était d'ailleurs jaloux de son autorité et de ses prérogatives. Il fit beaucoup, dans sa sphère, pour soustraire les services diplomatiques à l'influence du souverain. La part que le souverain pouvait prendre à la direction de la politique extérieure était mal définie. Les dépêches des ambassadeurs anglais à l'étranger devaient lui être communiquées, ainsi que celles que le ministre adressait aux représentants de l'Angleterre. Mais cela impliquait-il une direction efficace, une mainmise du souverain sur la politique extérieure, ou fallait-il n'y voir qu'une sorte de courtoisie ministérielle de pure forme? Palmerston maintint toujours que, toute la responsabilité retombant sur le ministre des Affaires étrangères, ce ministre devait être seul à diriger les affaires extérieures. Il eut parfois à ce sujet des conflits aigus avec la reine Victoria. Une sorte de note qu'elle lui fit parvenir en 1849 nous montre combien étaient tendus les rapports entre la souveraine et le ministre : « Que Lord Palmerston, la sanction de la Reine une fois donnée à une mesure, ne la modifie pas arbitrairement. La Reine considérerait un tel acte comme un manque de sincérité vis à-vis de la Couronne et estime qu'elle aurait le droit de le punir en renvoyant le ministre. » Il eut aussi maint conflit avec ses collègues qui lui reprochaient de ne pas les tenir exactement au courant de ses manœuvres diplomatiques.

Ce qui donna à Palmerston la force de résister à l'hostilité de ses collègues et même de la Reine fut qu'il sentait derrière lui l'opinion anglaise. A cette époque où l'Angleterre se développait à l'intérieur et se fortifiait à l'extérieur, Palmerston représentait l'orgueil national dans toute sa force et dans toute son étroitesse, considérant son pays comme le premier du monde et ne pouvant admettre qu'il eût jamais tort. Cet homme d'État audacieux et querelleur n'eut jamais d'autre règle de conduite que son patriotisme étroit, jaloux, toujours en éveil, et absolument indifférent au choix des moyens. Sa politique fut essentiellement une politique insulaire, par là bien anglaise et par conséquent populaire. Les Anglais aimaient à entendre vanter la gloire de l'Angleterre, sa domination sur mer, et ils aimaient aussi à considérer les puissances continentales avec mépris. Palmerston sut flatter cette forme de l'amour-propre national, et l'approbation publique fut son salaire. C'est lui qui déclara dans un discours accueilli avec enthousiasme, que le citoyen anglais devait — comme le citoyen romain de l'antiquité — n'avoir qu'à proclamer sa qualité de citoyen anglais pour que le monde entier s'inclinât devant lui.

Il se posa en défenseur à la fois de l'honneur national et des principes libéraux. Sa tactique consista à effrayer les autres nations par des déclarations belliqueuses et des menaces, et à négocier secrètement avec les libéraux de tous les pays pour les exciter contre leurs gouvernements. Sa diplomatie, tour à tour sournoise et brutale, s'ingénia à machiner des pièges et à essayer des provocations. Il fut — il est encore — admiré par ses compatriotes, parce qu'il maintint et augmenta le prestige anglais, mais sa politique hargneuse et pleine de duplicité contribua à faire considérer l'Angleterre comme la « perfide Albion », et l'on ne peut s'empêcher de penser que les ministres comme Palmerston sèment par le monde beaucoup d'inquiétudes et récoltent bien des colères contre leur pays.

La politique extérieure de 1830 à 1852. — Nous avons vu dans le chapitre III que l'Angleterre, après la chute de Napoléon, s'était vite détournée des puissances autocratiques pour revenir peu à peu à une politique extérieure d'inspiration libérale. Ce mouvement ne fit que s'accentuer. Lors de la chute des Bourbons en France (1830) la question se posait de savoir si les alliés de 1815 interviendraient, comme ils s'y étaient engagés, pour réprimer la nouvelle révolution. Mais les idées avaient marché depuis 1815. L'Angleterre refusa d'intervenir contre Louis-Philippe et chargea son ambassadeur de rester à Paris et de reconnaître le Gouvernement du « roi des barricades ».

La tactique de Palmerston fut d'établir une alliance — non sans arrière-pensée — entre les

monarchies constitutionnelles de France et d'Angleterre contre le groupe des puissances absolutistes (Prusse, Russie, Autriche). La question de l'indépendance belge fournit vite une occasion à Palmerston de mettre en pratique sa théorie d'entente avec la France. Il voulait à la fois se montrer favorable au désir d'indépendance que la Belgique avait exprimé par sa révolution, et empêcher la France de s'emparer de la moindre parcelle de territoire belge. Avec l'assistance de la diplomatie française il réussit complètement. La Belgique fut reconnue comme nation indépendante. Le nouveau roi de Belgique, Léopold Ier, dont la première femme avait été une princesse anglaise, épousa une des filles de Louis-Philippe. En cette occasion la France et l'Angleterre pratiquèrent une politique de parfaite harmonie (1832).

En Espagne aussi, Palmerston intervint avec le Gouvernement de Louis-Philippe pour soutenir, au nom des idées libérales, les prétendants constitutionnels, Christine et Isabelle, contre le prétendant absolutiste, don Carlos (1836-1839). Mais déjà les dissentiments avaient éclaté et l'entente entre les deux diplomaties avait reçu une sérieuse atteinte.

(Photo A. Mansell.)

Bombardement de Sébastopol.

L'attitude de Palmerston dans la question d'Orient amena la rupture (1839-1841). La France soutenait le pacha d'Égypte, Mehemet Ali. L'Angleterre, fidèle à sa vieille politique, soutenait le sultan de Turquie contre qui Mehemet Ali s'était révolté. Sur les instances et après les manœuvres de Palmerston qui agit sans avertir la France, un traité fut conclu entre l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Russie, pour forcer Mehemet Ali à se soumettre à la volonté du Sultan. La France était ainsi laissée en dehors des négociations par son partenaire de la veille. Pendant quelques mois, des deux côtés de la Manche, on agita l'épouvantail de la guerre.

Mais bientôt un revirement se produisit dans les deux pays. Le pacifique Guizot succéda à Thiers, et le pacifique Aberdeen remplaça Palmerston. Pendant quelques années la diplomatie anglaise allait agir de nouveau d'accord avec la diplomatie française. Cette nouvelle phase allait porter le nom quelque peu ironique d'entente cordiale. Ce fut Lord Aberdeen qui la baptisa ainsi. Sans doute les relations entre les ministres Guizot et Aberdeen témoignaient d'un réel désir d'entente. Ce désir s'affirma dans les visites que se firent les souverains. La reine Victoria vint deux fois à Eu, en 1843 et 1845. Louis-Philippe fut reçu à Windsor en 1844. Ces entrevues eurent un caractère marqué d'intimité familiale. Mais entre les deux nations les intérêts demeuraient rivaux. L'habileté des diplomates ne put arriver à dominer l'hostilité sourde qui existait entre les deux peuples et que la presse ne faisait qu'attiser. Le souvenir des guerres passées était vivace.

Wellington, encore vivant, était le héros national. Pour la France c'était Napoléon, dont les cendres venaient d'être ramenées en France grâce à la courtoisie du Gouvernement anglais qui en avait autorisé le transfert. Cette entente cordiale, malgré la bonne volonté des gouvernements, ne fut donc qu'un mauvais ménage avec des scènes fréquentes et qui finit par un divorce, à la suite, on ne saurait trop le répéter, de l'amour-propre exagéré des deux peuples qui envenima des questions d'une assez minime importance.

Le bombardement de Tanger par la flotte française, l'expédition du Maroc et la victoire de l'Isly (1844) exaspérèrent l'opinion anglaise, prompte à s'imaginer que ce qui n'était pas conquis par les Anglais était conquis contre eux.

L'affaire Pritchard mit aussi le feu aux poudres. Un consul anglais, nommé Pritchard, excitait les habitants de Tahiti contre le protectorat français. Pritchard fut arrêté et embarqué

(Photo A. Mansell.)

Charge de Balaklava.

à bord d'un vaisseau français. Le Gouvernement anglais exigea des excuses et une indemnité. La France versa l'indemnité mais refusa les excuses (1844).

L'affaire des mariages espagnols acheva de rompre l'entente cordiale. L'Angleterre tenait en réserve deux prétendants à la main de la Reine et de l'Infante. La France en proposait deux autres qui finalement l'emportèrent sur leurs concurrents anglais. Ce fut le coup mortel pour l'entente cordiale (1846).

Peu après, survint la Révolution de Février. Palmerston, par hostilité pour Louis-Philippe, se montra favorable au nouveau régime républicain. Il pensait, comme Pitt en 1789, que les difficultés intérieures suffiraient à occuper le Gouvernement et que l'Angleterre aurait les mains libres.

La politique extérieure de 1852 à 1865. — Bientôt de nouveaux problèmes allaient se poser. La politique intérieure se calmant par suite de l'écrasement du chartisme et de l'agitation irlandaise, l'attention se porta sur les questions extérieures et, sous l'influence de Palmerston, l'Angleterre passa par une crise belliqueuse qui aboutit à la guerre de Crimée.

Vers 1852, l'ambition de la Russie provoquait les inquiétudes de l'Angleterre. Le tsar Nicolas Ier avait des vues sur les provinces européennes de l'Empire ottoman et le but de l'avance russe était Constantinople. Dans une visite qu'il fit en Angleterre, il avait proposé au Gouver-

nement anglais de partager la succession de l' « homme malade », comme il appelait le Sultan. Voir la Russie à Constantinople était fort désagréable à l'Angleterre; elle était prête à tout pour défendre la route de sa colonie des Indes. Elle refusa donc la proposition de Nicolas.

L'ambassadeur anglais à Constantinople encouragea le Sultan à résister au Tsar dans le conflit qui s'éleva au sujet des religieux protégés respectivement par la France et par la Russie. La guerre éclata entre la Turquie et la Russie (1853). La Russie envahit les provinces roumaines, ce qui mit le comble à l'exaspération de l'Angleterre. Les moyens de conciliation ayant échoué, par suite du peu de bonne volonté des gouvernements à s'en servir, les flottes anglaise et française entrèrent dans les Dardanelles. Napoléon III, reconnaissant à Palmerston d'avoir officiellement accepté le coup d'État du 2 décembre, s'était uni à l'Angleterre pour défendre l'intégrité de l'Empire turc.

Un corps expéditionnaire anglais, sous les ordres de Lord Raglan, se joignit aux troupes françaises. Pour la première fois depuis 1815, l'Angleterre avait recours aux armes, et son ennemie de l'avant-veille devenait son alliée. Cette campagne d'ailleurs ne fut pas de nature à donner toute satisfaction à l'Angleterre et à l'amour-propre britannique excité par Palmerston. La charge de la cavalerie anglaise à Balaklava, d'après un ordre mal compris, n'aboutit qu'à la destruction totale d'une brigade de cavalerie légère, et à Inkermann les troupes anglaises ne durent leur salut qu'à l'intervention opportune des troupes françaises.

Survint l'hiver de 1854-1855, et alors apparurent toute l'incapacité et l'inertie des bureaux anglais qui avaient organisé l'expédition. Les soldats anglais n'avaient que des tentes pour se protéger du froid; les hommes, qui avaient à fournir de longues veilles dans les tranchées, tombaient malades par milliers. Les vivres ne parvenaient qu'à grand'peine, et il n'y avait pas de chevaux pour les transporter, l'Administration anglaise ayant oublié d'envoyer du fourrage pour les nourrir. Les souffrances de cet hiver particulièrement dur suscitèrent en Angleterre un mouvement de charité patriotique. Les grandes dames, la Reine elle-même, tricotèrent des chaussettes pour les troupes anglaises; un grand nombre d'infirmières volontaires (pour la première fois en temps de guerre) se rendirent aux hôpitaux de Scutari, en Turquie, et soignèrent les blessés anglais avec un admirable dévouement. Mais cette campagne malheureuse montrait que l'armée anglaise était réellement insuffisante pour pouvoir prêter un appui efficace à une diplomatie agressive.

A peine la guerre de Crimée était-elle finie, que l'Angleterre eut à traverser une autre crise d'angoisse nationale. Ce n'est pas le lieu ici de raconter les péripéties de la révolte des Indes; disons seulement qu'en 1857 et 1858, pendant la mutinerie des Cipayes, l'Angleterre put se demander si cette colonie de l'Inde, qu'elle avait conquise au prix de tant d'or et de sang, allait échapper à la domination britannique.

L'exaspération belliqueuse et nationaliste qui avait saisi l'Angleterre, se manifesta encore en deux circonstances. En 1857, d'accord avec la France, Palmerston décida une démonstration armée en Chine. Canton fut bombardé, Pékin menacé. Cette attaque sembla peu justifiée à bien des parlementaires anglais : Cobden et Bright firent entendre d'éloquentes protestations. Mais Palmerston fit dissoudre le Parlement et fit appel à l'orgueil anglais. Les élections lui donnèrent une imposante majorité.

Palmerston avait tellement surexcité la fièvre agressive de la nation qu'il en fut, bientôt après, la victime. En 1858, les mêmes députés qui avaient approuvé sa politique chinoise, l'accusèrent de s'abaisser devant Napoléon III. Voici en quelles circonstances. Orsini avait essayé de tuer l'Empereur avec une bombe. L'enquête révéla que ces bombes étaient faites en Angleterre. L'ambassadeur français fit des démarches auprès du Gouvernement anglais pour qu'il suspendît le droit d'asile dont les anarchistes internationaux usaient pour préparer à l'aise leurs attentats. Palmerston proposa un projet de loi destiné à punir ceux qui préparaient, sur le sol anglais, l'assassinat de princes étrangers. Le Parlement refusa de voter cette loi; il ne voulut pas abandonner ce droit d'asile qui avait été consacré par plusieurs siècles, et il vit dans la démarche française une atteinte à l'honneur britannique.

Dans la question de l'indépendance italienne, Palmerston ne joua qu'un rôle effacé; mais lorsque Napoléon III annexa à la France la Savoie et Nice, les vieilles susceptibilités anglaises

se réveillèrent. Beaucoup d'Anglais pensèrent que Napoléon III, comme Napoléon Ier, après avoir battu l'Autriche, se tournerait contre l'Angleterre. Il se forma en 1860 des corps de volontaires pour la défense du sol anglais et Palmerston encouragea de toutes ses forces ce mouvement patriotique.

La guerre de Sécession entre les États américains nordistes et sudistes (1861-1864), au sujet de la question de l'esclavage, eut son contre-coup en Angleterre. L'opinion se trouva divisée : les classes supérieures étaient plutôt en faveur des États sudistes, partisans de l'esclavage. C'était pour une raison tout intéressée d'ailleurs : le coton nécessaire à l'industrie anglaise venait des États sudistes et les gros industriels craignaient que la suppression de l'esclavage n'amenât une

Révolte des Indes. — Massacre de Cawnpore.
(Bibliothèque nationale.)

diminution de la production du coton. Les classes ouvrières étaient plutôt pour les nordistes. En conséquence du blocus des ports sudistes, il y eut en 1863-1864 une diminution très importante de l'importation du coton. L'industrie en souffrit beaucoup. Il y eut des chômages et de la misère, mais cette misère fut patiemment supportée par les ouvriers. Ils savaient que la victoire des États du Nord amènerait la suppression de l'esclavage. Ils subirent les privations plutôt que de demander que l'Angleterre intervînt en faveur de la cause esclavagiste qu'ils condamnaient dans leur cœur. Cette abnégation des ouvriers leur gagna l'opinion publique et facilita, comme nous le verrons, la réforme électorale de 1867.

En 1865, Palmerston mourut. A cette date l'Angleterre s'était transformée en nation moderne; à l'extérieur, sous la direction de Palmerston, elle avait maintenu — non sans tracasseries et sans mauvaise foi — une place digne d'elle dans le concert européen.

L'ANGLETERRE DÉMOCRATIQUE

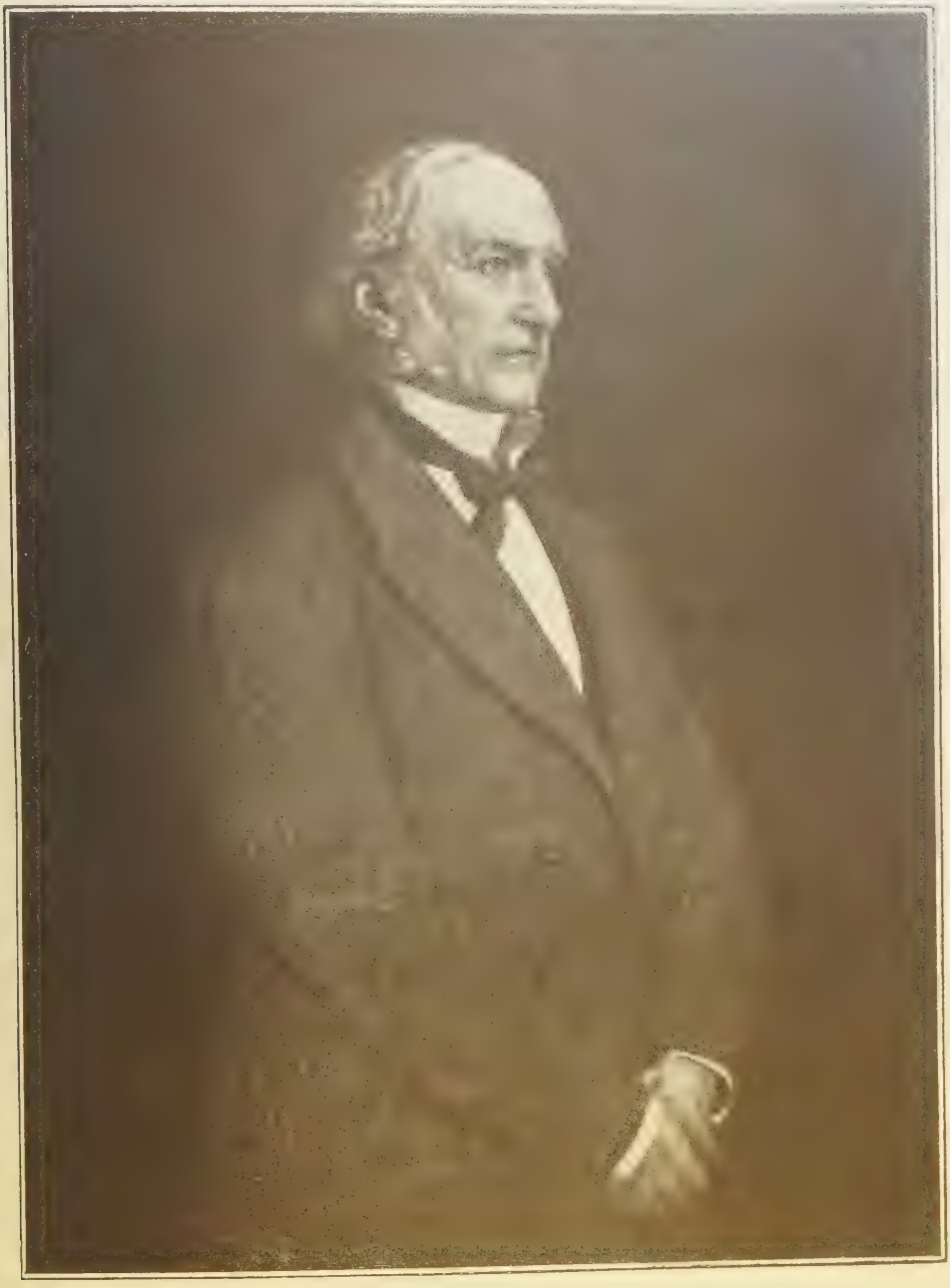

(Photo Giraudon.)

Gladstone.

Oxford. — L'Université.

LA SECONDE RÉFORME ÉLECTORALE

LES COMMENCEMENTS DE L'ANGLETERRE DÉMOCRATIQUE

(1867-1885)

Dans ce chapitre, nous verrons d'abord comment se fit la deuxième réforme électorale et quels furent ses résultats. Puis, nous suivrons l'histoire de l'Angleterre au cours de la période qui s'étend entre la deuxième et la troisième réforme électorale. Trois ministères seulement remplissent cet espace d'une vingtaine d'années. A la suite de la réforme électorale les libéraux arrivent au pouvoir. Le premier ministère Gladstone est surtout occupé de réformes intérieures (1868-1874). En 1874, les conservateurs avec Disraeli comme chef du Cabinet succèdent aux libéraux et gardent le pouvoir pendant près de six années (1874-1880). En 1880, Gladstone, pour la deuxième fois, redevient premier ministre. Nous étudierons la politique intérieure et extérieure de ces ministères successivement, mais, auparavant, il est nécessaire de dépeindre brièvement les deux grandes figures rivales qui dominent cette période : Disraeli et Gladstone.

Disraeli (1804-1881). — La physionomie et la vie de Benjamin Disraeli sont des plus originales. Avant de se lancer dans la carrière politique, il a été un romancier mondain très fêté; même dans ses loisirs de député, il continue à publier des romans étincelants d'esprit et de verve satirique. On serait un peu tenté de voir en lui un homme d'esprit qui est devenu un homme d'État.

Disraeli, né à Londres, appartenait à une famille aisée d'origine juive, mais convertie au protestantisme. Son père s'était acquis un nom parmi les critiques littéraires. Le jeune homme reçut une éducation originale et un peu négligée. Il n'alla ni à l'école ni à l'Université. Il s'instruisit un peu au hasard dans la bibliothèque paternelle : de cette éducation par trop fragmentaire il garda toujours certaines lacunes, un goût très vif pour les choses de l'imagination, mais un manque d'esprit scientifique.

A vingt ans, il entre chez un avoué, mais il n'y reste guère. Il voyage, écrit des romans reçus avec faveur par la société distinguée, qui fait aussi le meilleur accueil au romancier lui-même. Ses reparties spirituelles, son élégance un peu exagérée, lui font une popularité de jeune mondain excentrique. Ces succès superficiels ne le grisent pas. Il veut forcer par son indomptable énergie et sa tenace ambition les obstacles que sa naissance met sur le chemin de la fortune politique. En 1837, il est élu comme député conservateur. Ses débuts d'orateur sont des plus malheureux. Il ne peut achever son discours, plein de mauvais goût et mal débité, et il est forcé de s'asseoir au milieu des rires ironiques de ses collègues. « Il arrivera un jour où vous serez obligés de m'écouter », leur dit-il. Peu à peu, il s'initie à la vie et à l'éloquence politiques. Il veut devenir ministre, mais Peel, qui lui est hostile, écarte sa candidature. Dès lors, comme nous l'avons vu, il rompt avec Peel qu'il trouve trop porté vers les idées libérales. Cependant, quoiqu'il ait combattu d'abord le libre-échange, il n'hésite pas à s'en faire l'avocat quand il voit les avantages que l'Angleterre en a retirés. Enfin, ministre en 1852, il devient chef du Gouvernement pendant quelques mois en 1868, et prend la direction du ministère conservateur de 1874 à 1880. Le titre de Lord Beaconsfield que la Reine lui accorde, en 1878, couronne sa carrière politique et mondaine.

Dans la politique extérieure, nous verrons se manifester son esprit brillant, fastueux, porté aux coups de théâtre et vers l'expansion impérialiste. Ses idées sur la politique intérieure sont plutôt négatives. Nous verrons que certaines réformes importantes eurent lieu sous son ministère, mais on peut dire qu'il ne les a faites que parce qu'il les jugeait indispensables et qu'elles ont été préparées par ses adversaires. Il fonde une nouvelle sorte de conservatisme : le conservatisme démocratique. Pour lui, la royauté est le premier pouvoir dans l'État. La réforme électorale de 1832 a soustrait la royauté à la tyrannie de l'aristocratie; la royauté doit aussi se soustraire à la tyrannie du Parlement, en s'appuyant sur l'Église et sur le peuple. D'après Disraeli, les trois forces sociales sont la Monarchie, l'Église et le peuple. Le peuple doit soutenir la Monarchie et l'Église, et en retour, la Monarchie doit améliorer la condition matérielle, et l'Église la condition morale du peuple. Le parti conservateur doit maintenir intact l'Empire britannique, préserver l'Église anglicane et élever la condition du peuple. Dans cette théorie, on peut voir la marque d'un esprit ingénieux et brillant, mais peu apte, semble-t-il, à sentir les nécessités et l'évolution intellectuelle de son époque. Certains historiens ont qualifié Disraeli d' « aventurier qui a réussi ». C'est aller trop loin. Ses changements d'attitude politique ne sauraient justifier cette appellation. Mais on hésite à lui accorder une admiration et une estime entières. Ce fut un romancier et un homme d'État brillant, il semble qu'on ne saurait voir en lui un véritable grand homme.

Gladstone (1809-1899). — Le vrai grand homme politique de la fin du dix-neuvième siècle, c'est Gladstone, qui a refusé le titre de lord qu'on lui offrait et que l'opinion publique, même hostile, a appelé le grand Vieillard. Il manque de certaines des qualités de Disraeli : la souplesse, l'ironie lui font défaut. Ses convictions politiques et religieuses (très fortes toute sa vie) ont quelque raideur et s'expriment parfois d'une façon blessante et maladroite. Mais sa personnalité fortement trempée inspire le respect.

D'origine écossaise, brillant élève de l'Université d'Oxford dont il fut longtemps le député, il est sous-secrétaire d'État à vingt-six ans, en 1835. A cette époque, il est dans les rangs du parti conservateur, mais du parti conservateur réformiste. C'est un des plus actifs lieutenants de Peel. Il sent dès lors la nécessité des réformes. Comme il le dit d'une façon expressive, « les vrais conservateurs des forêts sont ceux qui se résignent à couper des arbres ». Il contribue à faire voter l'abolition des lois sur les blés et se révèle comme un des plus ardents avocats du libre-échange. Ministre des Finances en 1852-1853, il présente des budgets qui le mettent au premier rang

des compétences financières de son époque. Le budget de 1859, qui est aussi son œuvre, établit définitivement le libre-échange. Premier ministre de 1868 à 1874, puis de 1880 à 1885, en 1886, et de 1892 à 1894, nous le verrons, malgré l'antipathie de la Reine et une opinion publique souvent indifférente ou hostile, lutter de toutes ses forces pour l'évolution démocratique de l'Angleterre. Son génie semble croître en vieillissant. Sa parole reste impérieuse au Parlement, irrésistible sur les masses. On le voit à quatre-vingts ans conduire une campagne électorale avec une extraordinaire énergie. Puis, il se retire en 1895 de la lutte politique pour se consacrer à ses études de poésie grecque, sans cependant se désintéresser de ce développement démocratique qu'il a contribué à créer.

Rarement, un génie plus vigoureux et des dons plus divers furent mis au service d'une pensée plus forte, plus hardie, s'inspirant de la bonté et de la justice. Dans la politique extérieure il est résolument pacifiste. En plusieurs circonstances, malgré l'opposition d'une partie de l'opinion, il recourt à l'arbitrage pour éviter d'avoir recours aux armes. Il élève la voix en faveur des nations opprimées, sans considération des réticences diplomatiques. Ses brochures sur les persécutions dans le royaume de Naples en 1851, et sur les atrocités de Bulgarie en 1876 ont un retentissement européen. A l'intérieur, il combat pour toutes les réformes démocratiques : les trois grandes causes auxquelles il voue sa vie sont le libre-échange, la réforme électorale et la question irlandaise. Son désir de liberté et d'égalité sociales, le caractère à la fois idéaliste et pratique de sa politique ne s'est jamais mieux exprimé que dans un de ses discours sur l'Irlande, qui éclaire, mieux que tout commentaire, cette grande figure. « Si nous avons quelque prudence, y dit-il, j'espère que nous nous efforcerons, autant qu'il dépend de nous, de pourvoir aux incertitudes et aux périls de l'avenir. Si nous avons quelque sentiment chevaleresque, j'espère que nous ferons tous nos efforts pour effacer ces taches qu'aux yeux du monde civilisé notre traitement de l'Irlande imprime sur l'écusson de l'Angleterre. Si nous avons quelque compassion dans l'âme, j'espère que nous prêterons l'oreille au lamentable refrain de souffrance qui nous arrive d'Irlande. Mais, avant tout, si nous voulons la justice, nous irons de l'avant au nom de la vérité et du droit, ne perdant jamais de vue ce principe : lorsque la lumière est faite, lorsque l'heure a sonné, un délai de justice est un déni de justice. »

(Photo A. Mansell.)
Banquet offert à la reine Victoria par les corporations de Londres.

Tels furent les motifs d'action de ce grand homme d'État qui resta soixante ans sur la brèche.

le sucre fut : « Un déjeuner à bon marché. » Les Anglais aiment ces programmes brefs, pratiques et pittoresques.

Le recrutement des partis reste sensiblement le même. Le parti conservateur trouve ses adhérents dans les comtés agricoles du Sud et de l'Est, et en général dans les campagnes où l'influence des gros propriétaires et du clergé se fait encore sentir. Le parti libéral se recrute surtout dans les cités industrielles du Nord et de l'Est, dans le Pays de Galles et l'Écosse. Il subit, d'ailleurs, une certaine transformation à partir de 1867. Le type des anciens libéraux bourgeois hostiles aux ouvriers et aux réformes démocratiques disparaît presque totalement, et est remplacé par une génération nouvelle de convictions plus avancées et qui se rapproche davantage du programme radical.

(Photo Chusseau-Flaviens.)
Meeting travailliste à Londres.

Le premier ministère Gladstone (1868-1874). — Le ministère conservateur dont Disraeli était devenu le chef resta au pouvoir jusqu'à ce que la réforme électorale fût en état d'être appliquée. Les élections qui eurent lieu d'après le nouveau régime donnèrent une majorité considérable aux libéraux. Gladstone devint premier ministre et se mit en devoir de réaliser les réformes que les libéraux avaient inscrites à leur programme : la réforme d'Irlande, la réforme de l'instruction primaire, la réforme des grades dans l'armée, la réforme du procédé de vote.

L'agitation irlandaise. — Les réformes en Irlande. — La situation en Irlande réclamait les soins du nouveau Gouvernement. Après 1848, à la suite des mesures de répression, de la famine et de l'émigration en Amérique, nous avons vu commencer une sorte d'entr'acte politique. Le second acte de la question irlandaise qui s'ouvre vers 1860 est un mouvement révolutionnaire, séparatiste, républicain, d'origine américaine. Les quelques centaines de milliers d'Irlandais qui avaient passé l'Océan avaient trouvé, au Canada et aux États-Unis, un régime de pleine liberté. Un certain nombre s'enrichirent, beaucoup servirent comme soldats pendant la guerre de Sécession. Mais ils n'avaient pas oublié leur patrie.

Une société secrète se forma des deux côtés de l'Atlantique; elle avait pour but la libération de l'Irlande. Ce fut la société des fénians. Ils s'appelèrent ainsi d'après le nom d'un ancien chef

ROYAUME-UNI
GRANDE BRETAGNE
IRLANDE
1789 - 1914
Echelle
0
100 K.
OCÉAN ATLANTIQUE
MER DU NORD
MER D'IRLANDE
MANCHE
ILES ORCADES
C. Wrath
C. Duncansby
ILES HÉBRIDES
Lewis
Skye
Canal de Mull
SUTHERLAND
ECOSSE
Glenmore
Canal du Nord
Forth and Clyde
Canal
Dumfries
NORTHUMBERLAND
Newcastle
Gateshead
Sunderland
Durham
Stockton
Middlesbrough
CUMBERLAND
Carlisle
Workington
Whitehaven
Barrow
Furness
MAN
C. Flamborough
Scarborough
Hull
York
Leeds
Bradford
Halifax
Barnsley
LANCASHIRE
Liverpool
Manchester
Salford
Oldham
Bolton
Preston
Grimsby
Lincoln
Sheffield
Derby
Nottingham
Boston
Chester
Birkenhead
Anglesey
PAYS DE GALLES
Cardigan
Bay
Montgomery
Wolverhampton
Birmingham
Coventry
Leicester
Huntingdon
Cambridge
Ipswich
NORFOLK
Norwich
Yarmouth
Warwick
Northampton
Worcester
Oxford
Gloucester
Stratford
Beaford
SUFFOLK
Colchester
ESSEX
Buckingham
LONDRES
Margate
Canterbury
Reading
Winchester
Southampton
Portsmouth
SUSSEX
KENT
Hastings
Brighton
Newhaven
Boulogne
Calais
Dunkerque
SOMERSET
DEVON
Exeter
Plymouth
Dartmouth
Torquay
I. de Wight
CORNOUAILLE
Penzance
C. Lands End
Falmouth
Canal de Bristol
Bristol
Cardiff
Swansea
Merthyr Tydfil
Taunton
Wells
Salisbury
Aurigny
Guernesey
Herm
Sercq
Jersey
FRANCE
Le Havre
Dieppe
IRLANDE
ULSTER
Londonderry
Donegal
Belfast
Sligo
Dundalk
CONNAUGHT
Drogheda
Galway
Shannon
DUBLIN
Kingstown
GLARE
LEINSTER
Limerick
Kilkenny
Carrick
Wexford
Barrow
MUNSTER
Blackwater
Waterford
Valentia
Mallow
Cork
Bantry

irlandais. Les riches Irlandais établis aux États-Unis envoyèrent leur argent; les Irlandais qui avaient servi comme soldats apportèrent leur épée. Des agents du parti parcoururent l'Irlande, convoquant des assemblées nocturnes, enrôlant des partisans dans tous les villages. Ils firent aussi une propagande active dans les régiments en garnison dans l'île. Les Irlandais qui y étaient très nombreux étaient favorables au mouvement. Un jour, un régiment en traversant un village poussa des vivats en l'honneur de la « République d'Irlande ». La population irlandaise montrait sa sympathie pour les agitateurs : les funérailles d'un ancien révolutionnaire irlandais, proscrit en 1848, rassemblèrent 100.000 personnes à Dublin en 1861.

Les chefs fénians voulaient établir la république en Irlande par une révolte armée contre l'Angleterre. Voyant que les moyens constitutionnels et parlementaires n'avaient pas réussi, ils avaient recours à la violence.

Une première répression eut lieu en 1865. La police avait saisi l'imprimerie secrète du journal fénian et arrêté un certain nombre de chefs. On les accusa de « vouloir renverser le Gouvernement de l'Irlande, séparer ce pays de l'Angleterre et priver la Reine de son titre de reine de Grande-Bretagne et d'Irlande ». Mais ces mesures n'empêchèrent pas le parti de se reformer.

Un soulèvement général fut organisé pour le mois de mars 1867. Des tempêtes de neige en empêchèrent la réussite. Les fénians avaient aussi des affiliés en Angleterre, et de nombreuses tentatives s'y produisirent au même moment. Un groupe de fénians essaya de s'emparer de l'arsenal de Chester mais n'y réussit pas. Un général fénian était enfermé dans une prison de Londres : ses amis essayèrent de faire sauter la prison pour le délivrer. Un certain nombre de chefs fénians étaient enfermés à Manchester : une troupe de leurs partisans tenta de les délivrer. L'attaque échoua; on exécuta les meneurs. L'un d'eux s'écria : « Je n'ai rien à regretter. Que l'Irlande soit sauvée! » Ils furent célébrés par les Irlandais comme des martyrs de la cause nationale.

Tous ces incidents firent voir que des réformes étaient nécessaires. John Bright, le vaillant champion de la cause libre-échangiste, montra que la façon dont la Grande-Bretagne avait traité l'Irlande était « une tache sur le règne de la Reine et une honte pour la civilisation et la justice du peuple anglais ». Gladstone aussi déclara qu'il fallait rallier la masse du clergé et des paysans irlandais et leur montrer que la loi anglaise n'était pas nécessairement une ennemie. En 1869-1870, il fit voter deux mesures qui devaient, pensait-il, porter remède aux maux dont souffrait l'Irlande.

Tout d'abord, il enleva à l'Église anglicane son caractère d'Église officielle de l'Irlande. Cette opération s'appela le « désétablissement » de l'Église anglicane en Irlande. Elle devait satisfaire les Irlandais, catholiques en grosse majorité. Il enleva à l'Église anglicane d'Irlande le droit de lever la dîme; il lui enleva aussi une partie de ses domaines pour subventionner l'Église catholique irlandaise et un certain nombre d'établissements de charité. Mais elle conserva néanmoins ses bâtiments et une grande partie de ses richesses.

La deuxième mesure fut destinée à concilier les paysans. On étendit à l'Irlande entière et aux fermiers catholiques le privilège que possédaient les fermiers protestants de la province d'Ulster. Ceux-ci ne pouvaient être expulsés de leurs fermes sans que le propriétaire leur payât une indemnité pour les améliorations qu'ils avaient apportées à la terre. On espérait ainsi garantir les paysans irlandais contre les expulsions arbitraires.

Gladstone avait fait entendre dans ce débat de graves paroles. « Mes collègues et moi, nous avons plein espoir dans les résultats de l'entreprise. Lorsque ces mesures de paix et de justice auront force de loi, elles auront un écho sur toute terre où a retenti le nom de l'Irlande et de la Grande-Bretagne, et cet écho nous reviendra sous forme d'un verdict d'approbation du monde civilisé. » Le désétablissement de l'Église anglicane satisfit le clergé catholique. Mais la loi agraire manqua son but par suite de la déloyauté des propriétaires. Ceux-ci, en effet, gardaient le droit de faire les contrats avec les fermiers. Dans les nouveaux contrats ils obligèrent les paysans à renoncer au bénéfice de la loi nouvelle et à s'engager à ne pas demander d'indemnité. Aussi cette question irlandaise, que Gladstone croyait résoudre entièrement, se posera-t-elle de nouveau un peu plus tard.

La réforme de l'éducation. — Tout progrès démocratique implique et exige un progrès de l'éducation, et surtout de l'enseignement primaire. Gladstone ne se déroba pas à cette obligation morale; le suffrage venait d'être accordé aux classes populaires : il importait de les préparer à en faire bon usage.

Jusque-là, comme nous l'avons vu (chapitre IV), l'État s'était peu soucié de l'éducation. Il se contentait de subventionner les écoles privées. La loi sur l'éducation de 1870 établit le principe de l'enseignement primaire obligatoire. Dans tous les endroits où les écoles privées étaient insuffisantes, les contribuables devaient élire une commission scolaire qui avait tous les pouvoirs nécessaires pour bâtir et entretenir les écoles. Elle devait forcer les parents à envoyer les enfants à l'école publique ou privée et pouvait dispenser les enfants pauvres de la rétribution scolaire. Dans ces écoles, l'instituteur devait lire la Bible, mais il ne devait donner aucun enseignement religieux selon une religion particulière. L'éducation devenait donc obligatoire et gratuite. Elle n'était cependant pas absolument laïque puisqu'on y lisait la Bible et qu'à côté des écoles publiques subsistaient des écoles payantes et confessionnelles. Les radicaux protestèrent contre cette insuffisante laïcisation.

Les réformes dans l'armée. — Le ministère Gladstone abolit aussi dans l'armée la vénalité des grades, qui était un reste de l'ancien régime. Voici comment les choses se passaient : Un officier qui se retirait volontairement du service avait le droit de recevoir d'un officier du grade inférieur une certaine somme d'argent, grâce à laquelle cet officier inférieur passait au grade et à la place de l'officier qui se retirait. Ainsi, les officiers riches pouvaient acheter la démission de celui qu'ils voulaient remplacer. Les officiers pauvres, au contraire, n'avaient presque aucun espoir d'avancement. Gladstone présenta une loi qui abolissait cette coutume. Cette loi fut votée par les Communes et rejetée par les Lords. Voyant qu'il ne pourrait briser la résistance de l'aristocratie qui avait tout intérêt au maintien de cette inégalité, Gladstone fit la réforme par voie administrative, en retirant l'autorisation d'achat des grades.

La réforme du vote. — La réforme de 1867 n'avait pas supprimé la vieille pratique du vote oral dont les radicaux n'avaient cessé de demander la suppression. Les électeurs étaient ainsi soumis à la pression des gros industriels dans les villes, des propriétaires et du clergé dans les campagnes. Les conservateurs tenaient au maintien de cette façon de voter, car ils y trouvaient leur avantage. Cependant, Gladstone, en 1872, réussit à faire passer une loi qui établissait le scrutin secret.

Il fut désormais impossible de savoir comment tel ou tel avait voté, et les électeurs ouvriers purent donner leur vote sans avoir à craindre d'être privés de leur gagne-pain s'ils votaient contre le vœu de ceux qui les employaient. On ne mit pas en usage la forme française du bulletin individuel. On choisit un procédé en vigueur dans la colonie anglaise de Victoria : des bulletins portant les noms de tous les candidats étaient imprimés par les soins du bureau et l'électeur marquait d'un signe le nom choisi.

La politique extérieure du premier ministère Gladstone. — Le ministère occupé par les réformes intérieures eut une politique conciliatrice à l'extérieur. L'Angleterre n'intervint pas dans la guerre entre la Prusse et l'Autriche (1866). Elle proposa sa médiation au début de la guerre franco-allemande, mais se déclara neutre presque aussitôt (19 juillet 1870). Lorsque, après nos défaites, Thiers alla visiter les cours étrangères pour demander l'intervention des puissances, il fut reçu avec égard par Gladstone, mais celui-ci refusa d'intervenir. Les ministres anglais ne prévoyaient pas alors que le développement commercial et industriel de l'Empire allemand se ferait plus tard aux dépens de l'Angleterre.

La guerre de 1870 avait indirectement rouvert la question d'Orient. La Russie, profitant de cette guerre, avait déclaré se délier des obligations du traité de 1856 signé après la guerre de Crimée et qui l'empêchait d'avoir une flotte dans la Mer Noire ou de fortifier des ports sur la côte. Le Gouvernement anglais protesta avec énergie contre cette violation des traités, parla même de guerre tout en sachant bien qu'une guerre à ce sujet était impossible. Il ne put que

sauver la face et finalement consentit à la réunion d'une conférence à Londres, qui annula les clauses du traité de 1856 en ce qui concernait la Mer Noire. L'opinion anglaise considéra cette annulation comme un échec moral pour l'Angleterre.

Dans une autre question, le ministère Gladstone fit encore preuve d'un grand esprit de conciliation. Un conflit avait failli s'élever entre l'Angleterre et les États-Unis durant la guerre de Sécession au sujet d'un navire corsaire britannique qui avait arrêté

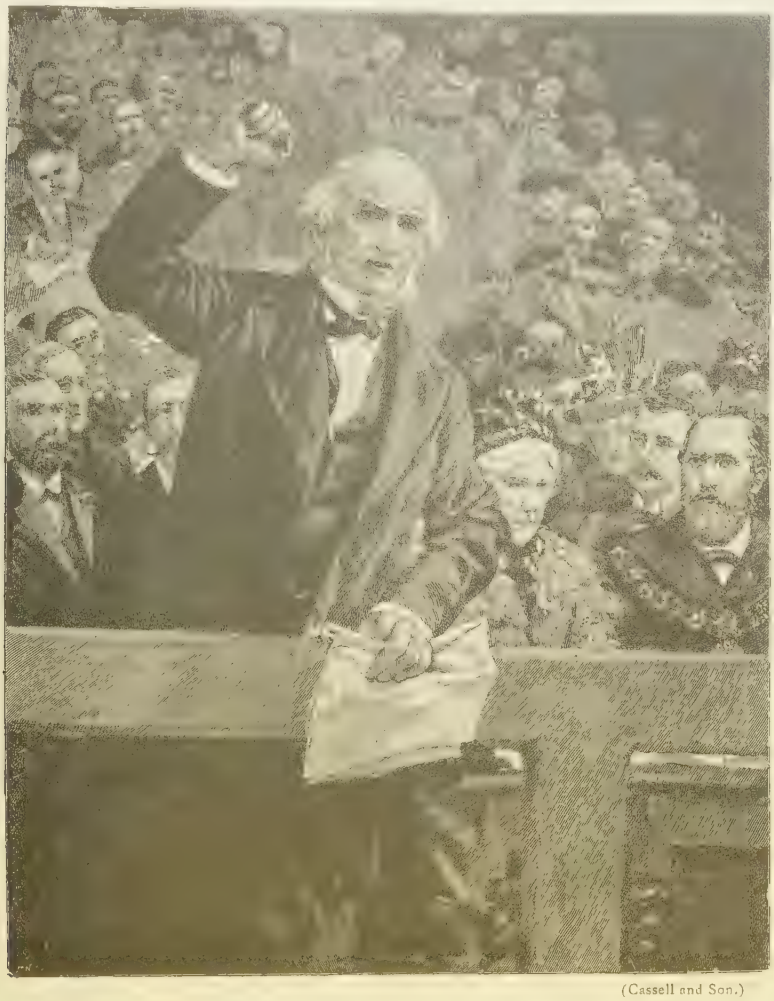

(Cassell and Son.)

Les atrocités arméniennes. — M. Gladstone accuse le Sultan au meeting de Liverpool.

de commerce américains. Plutôt que de risquer une guerre entre deux pays qu'unissaient tant de liens, le ministère décida, en 1871, de soumettre la question à l'arbitrage. En 1872, une cour d'arbitrage réunie à Genève accorda de forts dommages-intérêts au Gouvernement américain.

Chute du ministère (1874). — Dans ces deux circonstances, le Gouvernement anglais avait montré qu'il était résolument pacifique, tout en ménageant les intérêts et l'honneur britanniques. Mais l'opinion trouva qu'il n'avait pas montré assez d'énergie, et il devint impopulaire.

Il tomba sur un projet relatif à l'Irlande; il proposait la création d'une université laïque irlandaise qui, en évitant d'enseigner les sujets brûlants de théologie, d'histoire et de philosophie, pourrait inspirer confiance tant aux protestants qu'aux catholiques et être un agent actif de conciliation. Le projet fut rejeté. Le ministère démissionna; les élections de 1874 donnèrent une forte majorité aux conservateurs et Disraeli devint premier ministre.

La politique intérieure du ministère Disraeli (1874-1880). Sauf quelques réformes dans l'hygiène et l'assistance publiques, l'œuvre intérieure du ministère fut presque nulle.

Il fit cependant voter une loi qui complétait la législation ouvrière, mais ce n'était là que le couronnement d'une œuvre entreprise depuis longtemps. Les ouvriers réclamaient une réforme de la loi de 1825 qui autorisait les syndicats mais apportait toutes sortes de restrictions à leur action, notamment en temps de grève. Entre 1860 et 1866, il y eut d'assez nombreuses grèves, et quelques actes de violence furent commis. L'opinion publique voulut y voir une influence des syndicats que les journaux hostiles déclaraient prêts à exciter les ouvriers à la révolte et à fomenter des troubles. Une enquête parlementaire fut ouverte; les secrétaires des syndicats purent déposer devant les enquêteurs et se disculper des accusations portées contre eux. Ils montrèrent que le rôle de leurs syndicats était surtout un rôle de conciliation et que, loin de pousser aux grèves, ils cherchaient à les empêcher. Ils réussirent à disposer en leur faveur la majorité de la Commission parlementaire.

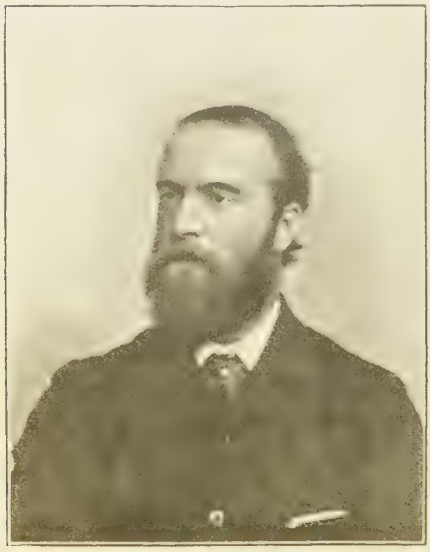

Parnell.

La loi de 1871 reconnut aux syndicats le droit de se faire représenter en justice, mais elle retirait d'un côté ce qu'elle donnait de l'autre, car on y ajouta un article qui interdisait de placer un homme près d'une manufacture pour prier les ouvriers de se joindre à une grève ou pour compter les ouvriers qui continuaient le travail. Il était permis d'être en grève, mais tous les moyens pour la faire étaient interdits. On condamna des femmes à la prison pour avoir crié : Bah ! sur le passage d'un non-gréviste.

Les syndicats recommencèrent l'agitation pour faire abolir cette loi. Pour arriver à ce résultat, ils fortifièrent leur organisation : à partir de 1871 fonctionna un comité d'ouvriers chargé d'agir auprès des députés et de réclamer le vote des lois ouvrières. Le parti conservateur qui, pour faire échec aux libéraux, avait promis l'abolition de la loi de 1871, l'abrogea dès qu'il fut au pouvoir. La loi de 1875 établit enfin l'égalité du patron et de l'ouvrier devant la loi. Elle s'appelait « loi des patrons et des ouvriers » et remplaçait la « loi du maître et du serviteur ». Le changement de termes avait une importance capitale. L'ancienne loi maintenait l'inégalité du patron et de l'ouvrier devant la loi : le patron n'avait pas d'indemnité à payer à l'ouvrier s'il le renvoyait; au contraire, l'ouvrier pouvait être mis en prison s'il quittait son patron; le témoignage du patron était reçu en justice, celui de l'ouvrier ne l'était pas. Désormais, l'ouvrier n'était plus un inférieur traitant avec son supérieur; il traitait maintenant avec le patron d'égal à égal. La même loi de 1875 abolit la prison pour rupture de contrat et supprima les restrictions de la loi de 1825. Les syndicats allaient pouvoir se développer sans obstacle légal. Nous verrons dans le chapitre suivant quel fut ce développement.

La politique extérieure de Disraeli. — Sa chute (1880). — Disraeli s'occupa surtout de la politique extérieure. Il en suivit une qui fut l'opposée de la politique conciliatrice de Gladstone. Il revint un peu à la manière de Palmerston. Il chercha à surexciter l'amour-propre bri-

tannique, l'instinct belliqueux de ses compatriotes, leurs susceptibilités sur l'honneur national qu'il prétendait compromis par Gladstone.

La guerre avait éclaté entre la Russie et la Turquie (1877). Les Russes, victorieux, marchaient sur Constantinople, but de leur ambition séculaire. Cette nouvelle produisit en Angleterre un affolement extraordinaire. Disraeli soutint qu'il fallait que l'Angleterre portât secours au Sultan. Gladstone chercha, au contraire, à montrer à ses compatriotes ce qu'avait d'odieux pour l'Angleterre ce rôle de défenseur du Sultan qui avait massacré les chrétiens de Serbie et de Bulgarie. 10.000 exemplaires de sa brochure sur les horreurs de Bulgarie se vendirent en une journée. Des meetings de protestation se tinrent dans plusieurs villes. Mais le Gouvernement résolut d'intervenir : les vaisseaux de guerre anglais entrèrent dans le Bosphore et l'on put croire qu'une

(Cassell and Son.)

Arrivée de Gordon à Khartoum.

nouvelle guerre anglo-russe allait éclater. Les puissances s'entremirent. L'Angleterre fit payer son intervention au Sultan : celui-ci lui céda l'île de Chypre. Les questions pendantes se réglèrent au Congrès de Berlin (1878). Disraeli y joua un rôle important et fut reçu en triomphe à son retour à Londres.

Disraeli ne se contenta pas de faire jouer à l'Angleterre un rôle actif dans les questions européennes. Il chercha aussi à fortifier le patriotisme colonial anglais. Il fut un « impérialiste » convaincu. Les libéraux avaient tendance à ne pas s'occuper beaucoup des colonies : ils les considéraient surtout comme une source de dépenses pour la métropole. Disraeli, au contraire, affirma qu'il fallait maintenir l'intégrité de l'Empire britannique et chercher à relier les colonies à la mère patrie par une fédération commerciale et militaire. Le 1er janvier 1877, il fit proclamer la reine Victoria impératrice des Indes. Le prestige de ces terres riches et lointaines augmentait celui de la couronne de Grande-Bretagne. Désormais, les actes officiels furent signés Victoria R. I. (Reine et Impératrice).

Le Gouvernement engagea aussi une guerre contre l'Afghanistan. L'armée anglaise entra à Caboul, après plusieurs défaites (1879-1882). En Afrique, le ministère organisa une expédition contre les Zoulous (1879) et annexa le territoire de la république du Transvaal (1877). Il développa aussi l'influence anglaise en Égypte.

Cependant, les électeurs, qui avaient trouvé la politique extérieure de Gladstone trop conciliante, commencèrent à trouver que celle de Disraeli était trop belliqueuse. Les élections de 1880 donnèrent une majorité de plus de 100 voix aux libéraux. Disraeli démissionna et fut remplacé par Gladstone. Le nouveau ministère se trouva immédiatement en présence de nouvelles difficultés en Irlande.

Formation du parti du Home Rule. — Parnell. — Nous avons vu que les réformes de 1870 n'avaient pas produit les effets salutaires qu'en attendait Gladstone. Les Irlandais étaient toujours malheureux et mécontents. Mais ils manquaient de moyens pour faire entendre leurs revendications.

En effet, il y avait, d'une part, à Londres, le petit groupe des députés irlandais, peu considérés par leurs collègues et manquant d'autorité au Parlement. D'autre part, en Irlande, il y avait les guérillas du parti agraire, des jeunes gens qui étaient convaincus que seuls les moyens violents pouvaient réussir. Ils se constituaient en petits groupes aux noms pittoresques : les blancs garçons, les compagnons du clair de lune, ainsi nommés parce qu'ils agissaient surtout la nuit. Ils se vengeaient des propriétaires particulièrement féroces en tirant des coups de feu sur eux ou leurs intendants, et en mutilant leur bétail. Des députés sans influence, des paysans vengeant leurs rancunes personnelles, c'était trop peu pour forcer l'Angleterre à s'occuper de l'île voisine. La cause irlandaise, pour réussir, avait besoin d'une action énergique, mais aussi d'union et de tactique.

Ce fut le mérite de Parnell de sentir ce besoin et de réaliser ce problème. Ce second héros de la cause irlandaise, né en 1846, est très différent de son prédécesseur O'Connell. Celui-ci avait surtout réussi par ses moyens d'orateur populaire. Parnell était tout autre. Ses ancêtres, de race anglo-saxonne, étaient établis en Irlande depuis plus de deux cent cinquante ans. Son grand-père avait donné sa démission de chancelier pour ne pas avoir à ratifier l'union de l'Irlande et de l'Angleterre. Parnell avait aussi du sang américain dans les veines, car sa mère était née aux États-Unis. Mais si de race il n'était pas Irlandais, il le devint de cœur.

Après de solides études, il s'établit, en 1871, sur ses terres en Irlande. Il devint le meilleur des propriétaires, n'exigeant que des redevances modérées et ne chassant jamais aucun fermier, s'il ne pouvait s'acquitter après une mauvaise récolte. Aussi devint-il vite populaire et fut-il bientôt élu député. Très timide, il s'embrouilla dans ses explications devant le comité électoral. On pensa qu'il ne serait jamais qu'un député « muet » sans influence.

Cependant, c'était lui qui devait inaugurer une politique nouvelle au Parlement britannique et en Irlande. Tout d'abord, le groupe des députés irlandais prit un nom nouveau qui le différenciait des autres partis et lui donnait pour ainsi dire un étendard particulier. Il s'appela le parti du Home Rule, c'est-à-dire du gouvernement de l'Irlande par les Irlandais. Il ne demandait pas la formation d'une république irlandaise et le divorce complet entre l'Angleterre et l'Irlande. Il revendiquait seulement le droit pour l'Irlande d'avoir un Parlement irlandais qui s'occuperait des affaires irlandaises.

Sur ce parti réorganisé, Parnell eut une autorité absolue. Très froid d'aspect et de tempérament, sans aucune prétention oratoire, visant à dire nettement ce qui était nécessaire, il conduisait sa « brigade parlementaire » irlandaise avec une discipline très stricte. Un exemple montrera quels étaient les rapports entre le chef et les soldats de la cause. Un jour, aux Communes, un député irlandais accourut tout joyeux vers Parnell en s'écriant : « Parnell, Parnell, ce débat nous a été favorable... » Parnell l'interrompit froidement pour lui dire : « Vous voulez dire *Monsieur* Parnell, sans doute... »

La tactique de ce stratégiste parlementaire fut ingénieuse autant que nouvelle. Jusque-là, le groupe irlandais avait suivi la politique recommandée par O'Connell, s'alliant tantôt aux libéraux, tantôt aux conservateurs, selon que les premiers ou les seconds étaient plus favorables

à la cause irlandaise. Avec Parnell, le groupe irlandais devint indépendant ; il s'occupa seulement de pratiquer « l'obstruction ». Empêcher les députés anglais de s'occuper des affaires d'Angleterre pour les forcer à s'occuper de celles d'Irlande : tel fut le mot d'ordre de Parnell.

Cette tactique était facilitée par l'usage du Parlement. Tout membre pouvait parler indéfiniment sans que le président eût le droit de l'arrêter. Quand un projet de loi était présenté, tout député avait le droit de déposer un amendement sur chacun des mots du projet, de réclamer un vote sur chaque amendement et d'exiger une vérification du nombre des votants. Chacune de ces opérations demandait une demi-heure ou une heure. Tout travail devenait impossible si un groupe de députés s'entendait pour user de tous les droits énumérés.

Cette tactique avait été déjà employée, mais d'une façon toute passagère et individuelle. Parnell en fit le système de tout un groupe. A tour de rôle, les députés irlandais faisaient des discours interminables. Ils allaient jusqu'à lire des journaux et des livres entiers étrangers aux débats, faisant durer les séances plus de vingt-quatre heures. En une seule session, un député irlandais parla plus de cinq cents fois.

Cette obstruction devint si nuisible à la marche des affaires que les Communes décidèrent que le président pourrait faire voter l'expulsion de tout membre « convaincu d'obstruer volontairement les affaires publiques ». La « brigade irlandaise » diminua son obstruction mais conserva ce procédé comme une arme efficace.

Parnell modifia aussi le système d'agitation en Irlande. Mettant en pratique le principe que l'union fait la force, il créa, en 1877, une ligue entre tous les paysans qui à la suite de mauvaises récoltes étaient chassés de leurs fermes. Cette ligue demandait trois choses : la fixité de la « tenure », c'est-à-dire le droit pour le fermier de ne pouvoir être chassé de sa ferme, tant qu'il payait les fermages; la « vente libre », c'est-à-dire le droit pour le fermier de vendre sa ferme comme il l'entendait; la « redevance équitable », c'est-à-dire l'obligation pour le propriétaire de n'exiger qu'une redevance modérée. De plus, la ligue s'engageait à aider les paysans qui résisteraient à l'expulsion et ses membres devaient promettre de ne pas prendre la place d'un paysan expulsé.

Pour subvenir aux besoins de la ligue agraire et du parti du Home Rule, Parnell fit appel aux Irlandais établis en Amérique. Dans une seule tournée aux États-Unis, il recueillit plus de 2 millions.

Ainsi, Parnell avait réussi à unir en un seul faisceau les forces irlandaises : le parti du Home Rule à Londres, la ligue agraire en Irlande, les Irlandais établis aux États-Unis. Il allait pouvoir engager la lutte. Aux élections

Statue du général Gordon, dans Trafalgar Square.

de 1880 furent nommés 345 libéraux, 235 conservateurs et 63 Home Rulers. Parnell fut élu président du groupe du Home Rule.

La lutte entre le second ministère Gladstone et le parti irlandais. — Dès lors, la lutte commença entre le parti irlandais et le Gouvernement anglais. Elle devait se terminer momentanément seulement en 1892. Jusque-là, grâce à la tactique de Parnell, la question irlandaise allait dominer la politique anglaise.

Gladstone, pour se concilier le parti de Parnell, proposa une nouvelle loi qui était comme une réédition de la loi de 1870, mais cette fois avec l'*obligation* pour le propriétaire de donner une indemnité au fermier expulsé.

Parnell déclara cette réforme insuffisante et réclama une mesure radicale : l'abolition des grandes propriétés foncières. L'agitation redoubla en Irlande. Les expulsions furent de plus en plus nombreuses et aussi les actes de vengeance. Parnell inventa une nouvelle arme de combat : le boycottage. Il en donna la formule dans un discours en 1880 : « Que devez-vous faire à un fermier qui accepte une ferme d'où son voisin a été expulsé? avait-il dit. — Le tuer, avait répondu l'assistance irlandaise. — Non, reprit Parnell; il y a quelque chose de mieux à faire. Quand vous le rencontrez le long de la route, montrez-le du doigt; dans les rues de la ville, montrez-le du doigt; montrez-le du doigt au comptoir de la boutique; montrez-le du doigt à la foire et au marché. Laissez-le absolument seul; éloignez-le de ses semblables comme si c'était un lépreux des anciens temps. Et personne n'osera transgresser ce code non écrit. » La première victime de cette mise à l'index fut un certain capitaine Boycott. Il avait chassé un tenancier de sa ferme, à la suite d'une mauvaise récolte. Il ne trouva ni domestiques pour le servir, ni ouvriers pour travailler dans ses champs, ni commerçants chez lesquels faire ses achats. Le boycottage se répandit de plus en plus. Une députation des grands propriétaires adressa une pétition au Gouvernement pour faire cesser cet état de choses.

Le ministère voulut d'abord user de la manière forte : il fit faire un procès aux chefs de la ligue agraire et proposa de placer l'Irlande sous un régime de police spécial. Les Home Rulers répondirent à ces menaces par l'obstruction. La séance du 31 janvier 1881 commença le lundi, à 4 heures du soir, pour se terminer le mercredi matin. A la suite de ces incidents, la Chambre décida que la clôture pourrait être appliquée si la demande réunissait au moins 200 voix contre 40.

Le ministère proposa alors une nouvelle loi favorable aux paysans; grâce à elle, ils auraient le droit de faire fixer le prix du fermage pour quinze ans par un tribunal spécial nommé par l'État. Mais, en même temps, il fit voter une loi pour la protection de la vie et des propriétés, autorisant les arrestations sans jugement légal. C'était toujours le même mélange de conciliation et de répression.

La lutte continua. Une « Convention nationale » réunie à Dublin déclara que la cause des maux politiques et sociaux était le système établi et que le seul remède était de rendre à l'Irlande le droit de se gouverner elle-même.

Gladstone se déclara décidé à maintenir l'union entre l'Angleterre et l'Irlande. Il fit arrêter Parnell, qui engagea les fermiers à protester en ne payant pas leurs fermages. Le Gouvernement prononça aussi la dissolution de la ligue agraire : elle se transporta en Angleterre et une ligue de femmes dirigée par la sœur de Parnell continua la résistance en Irlande.

Voyant que la lutte ne faisait que s'exaspérer, le ministère fit relâcher les chefs irlandais et promit d'autres mesures de conciliation. Mais un groupe terroriste irlandais, les « Invincibles », ne voulut pas se rallier à la politique de Parnell et continua la politique d'action directe des fénians. Pour empêcher la conciliation, ils assassinèrent, à Dublin, le secrétaire d'État pour l'Irlande (1882). Des attentats à la dynamite terrorisèrent l'Angleterre : il y eut une explosion au ministère de l'Intérieur en 1883, et aux Communes en 1885. La seule conséquence de ces actes terroristes fut de faire voter par le Parlement une loi qui mettait pour trois ans l'Irlande sous un régime de cour martiale. Parnell devint de plus en plus populaire : on ouvrit à son profit une souscription nationale irlandaise.

La politique extérieure du second ministère Gladstone. — A ces complications inté-

rieures se joignaient pour le ministère des complications extérieures. Nous avons vu que Disraeli avait annexé le Transvaal en 1877. En 1880, les habitants du Transvaal se révoltèrent et repoussèrent les troupes anglaises. Gladstone, fidèle à sa politique idéaliste et pacifique, rétablit l'indépendance de la République du Transvaal, à la seule condition qu'elle reconnût la suzeraineté britannique. Cette mesure amena les protestations d'une partie de l'opinion anglaise. En Égypte une insurrection, à la tête de laquelle se mit Arabi-pacha, éclata en 1882. Son but avoué était de libérer l'Égypte de toute influence européenne. La France refusa d'intervenir de concert avec l'Angleterre, et celle-ci envoya, seule, une flotte et des troupes. Les forts d'Alexandrie furent détruits par la flotte, et les troupes d'Arabi-pacha furent défaites. L'Angleterre profita de ces événements pour établir son protectorat sur l'Égypte.

Au Soudan, dans la partie qui touchait à la Haute-Égypte, un chef mahométan, le madhi, se souleva contre l'autorité britannique. On envoya contre lui des troupes égyptiennes qui furent massacrées par les rebelles; ces derniers s'emparèrent de toute la région et, seuls, quelques points fortifiés, dont le principal était Khartoum, purent continuer à résister. Le général Gordon qui s'était précédemment distingué en Chine, résista héroïquement dans la ville assiégée. Le Gouvernement britannique envoya, trop tard, des troupes à son secours, et avant l'arrivée de ces renforts, la ville fut prise et Gordon massacré (janvier 1885). Cette indécision dans l'envoi de troupes résultait sans doute de divergences parmi les ministres; les impérialistes anglais affirmèrent que cette défaite avait été causée par les hésitations et le manque d'énergie de Gladstone lui-même.

Cependant, au milieu de ces complications intérieures et extérieures, Gladstone, dont l'activité ne s'était pas démentie un seul instant, trouva moyen de faire voter une troisième réforme électorale qui complétait l'œuvre démocratique de 1867 et que nous allons étudier.

Armes de Grande-Bretagne.

LA TROISIÈME RÉFORME ÉLECTORALE

LE PROGRÈS DÉMOCRATIQUE (1885-1901)

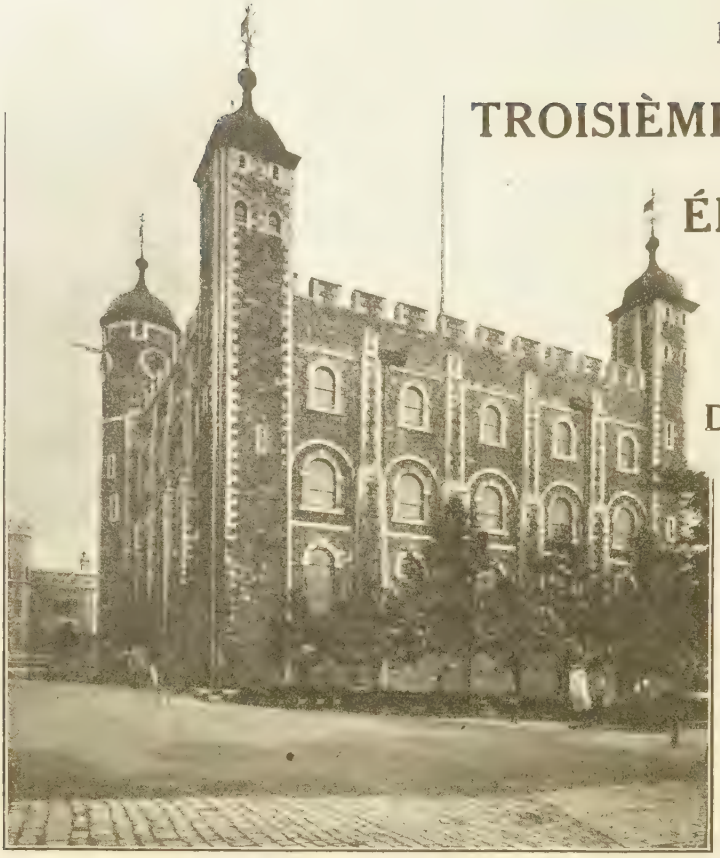

(Photo Champagne.)

La Tour de Londres.

Dans ce chapitre, nous étudierons l'histoire de l'Angleterre depuis la troisième réforme électorale jusqu'à la mort de la reine Victoria. Durant la période qui nous occupe, les oscillations du balancier politique sont lentes. Les libéraux n'occupent le pouvoir qu'exceptionnellement (en 1886, de 1892 à 1895), par suite de la scission qui se produit dans le parti au sujet des affaires d'Irlande. Nous étudierons d'abord la réforme électorale de 1885, puis la politique intérieure et extérieure des ministères libéraux et conservateurs qui se succèdent jusqu'à 1901. Nous examinerons aussi la constitution nouvelle des partis, et surtout la formation du parti ouvrier, favorisée par la réforme de 1885. Nous terminerons en étudiant brièvement la vie et la physionomie de la reine Victoria et le rôle que prend la personne royale dans l'évolution démocratique de l'Angleterre.

La réforme électorale de 1885. — Gladstone présenta, en 1885, cette troisième réforme électorale qui complétait l'œuvre démocratique de 1867. Elle passa sans résistance à la Chambre; les Lords se firent un peu prier mais la ratifièrent cependant rapidement.

Cette loi de 1885 n'était pas, comme celles de 1832 et de 1867, une mesure empirique, un simple « replâtrage ». Gladstone en avait emprunté l'idée maîtresse au programme du parti radical, comme l'indiquait le titre de la loi : « Loi de Représentation du Peuple ». C'était une loi destinée à favoriser les masses populaires que Gladstone opposait aux classes privilégiées.

La loi ne se contenta pas de répartir autrement les sièges existants : elle créa de nouveaux sièges. Le nombre des députés fut porté à 670. Nous avons vu que le droit de vote était différent dans les comtés et dans les bourgs. Il fallait avoir un loyer plus élevé pour être électeur dans les comtés que dans les bourgs, ce qui excluait une partie des ouvriers agricoles. La loi étendit aux

électeurs des comtés les conditions électorales des habitants des bourgs, ce qui tripla le nombre des électeurs des comtés.

Les inégalités entre les bourgs et les comtés au point de vue de la représentation parlementaire étaient choquantes. Un député des comtés représentait en moyenne 78.000 âmes tandis qu'un député des bourgs n'en représentait que 41.000. On redistribua les sièges de façon que les comtés fussent mieux partagés et qu'il y eût un député par 50.000 âmes.

Certaines circonscriptions élisaient plusieurs députés. Elles furent divisées de telle sorte qu'il n'y eut plus qu'un député par circonscription.

Cette loi complétait donc les indications de la loi de 1867 et étendait le vote démocratique aux campagnes. Cependant, même après ces trois étapes, 1832, 1867, 1885, il subsiste dans le régime électoral anglais d'anciens débris. Ce régime est comme une vieille maison qu'on aurait consolidée, agrandie, sans cependant en faire disparaître tous les vestiges antiques. C'est ce qui le différencie des systèmes continentaux généralement établis d'après un plan rationnel et tout d'une pièce.

D'abord, il subsiste deux droits de vote, celui du propriétaire et celui du locataire, dont les conditions ne sont pas les mêmes. Pour le premier, il suffit d'avoir une maison inscrite au rôle de l'impôt; pour le second, il faut avoir un loyer de 250 francs. Il y a des cas (par exemple si le propriétaire n'habite pas sa maison) où la distinction est difficile à établir.

Ensuite, le droit de vote étant lié à la propriété, non à la personne, les gens qui possèdent plusieurs maisons dans des circonscriptions différentes ont le droit de voter plusieurs fois. Ceux qui ne sont ni propriétaires ni locataires (par exemple les gens logés en garni, les ouvriers habitant chez le patron, les jeunes gens majeurs vivant dans leur famille) ne sont pas électeurs.

Il faut remplir certaines formalités pour être inscrit sur les listes et un an de domicile est exigé. Les élections ne se font pas le même jour dans tout le pays; elles s'étendent sur une période de quinze jours, ce qui prolonge l'agitation électorale et augmente les frais. L'élection est faite à la majorité relative, sans scrutin de ballottage, ce qui empêche les partis peu nombreux (radicaux, socialistes) de se compter sur leurs candidats et les oblige à voter tout de suite pour le candidat dont le programme se rapproche le plus du leur. La convocation se fait dans un délai très court. Malgré ces barrières dont certaines, nous le verrons, sont prêtes à tomber, c'est vraiment de 1885 que date l'avènement définitif des masses populaires anglaises à la vie politique.

Les affaires d'Irlande. — La scission du parti libéral (1885-1886). — Le ministère Gladstone, dont la politique extérieure, comme nous l'avons vu, n'était pas populaire, fut mis en minorité dans un vote sur le budget (juin 1885). Un ministère conservateur, présidé par Lord Salisbury, le remplaça provisoirement en attendant que les dispositions fussent prises pour appliquer la nouvelle loi électorale.

Les élections de novembre 1885 furent particulièrement acharnées. Le parti libéral, sous l'impulsion de Gladstone, présenta un programme nettement démocratique. Il demandait une nouvelle réforme administrative, une réforme de la Chambre des Lords, une réforme agraire qui assurerait aux ouvriers agricoles « trois arpents de terre et une vache » et les transformerait en petits propriétaires. Pour l'Irlande, Gladstone se déclarait prêt à lui donner l'indépendance administrative, sans, pour cela, briser l'union entre l'Angleterre et l'Irlande.

Parnell, le chef du parti irlandais, se distingua encore dans cette occasion par l'habileté de sa tactique. Il recommanda aux Irlandais de ne voter ni pour les conservateurs ni pour les libéraux, malgré leurs promesses de réformes pour l'Irlande. Il pensait que si les deux partis étaient de force égale au Parlement, ils chercheraient l'un et l'autre à acquérir la majorité en attirant à eux le parti irlandais. Ce dernier se trouverait ainsi être l'arbitre de la situation politique; il pourrait dicter ses conditions et vendre son appui au plus offrant, pour le plus grand bénéfice de la cause irlandaise. Cette tactique réussit. Il y eut aux Communes 333 libéraux, 251 conservateurs et 86 Irlandais home rulers. Quand ces derniers apprirent que le ministère Salisbury se proposait de présenter une loi pour réprimer les attentats contre les propriétaires d'Irlande, ils

se rallièrent au parti libéral et le ministère conservateur tomba. Gladstone revint au pouvoir (janvier 1886).

La question irlandaise primait toutes les autres, mais sur la politique à suivre envers l'Irlande les libéraux n'étaient pas d'accord. Gladstone, dans son désir de justice et de sympathie pour les opprimés, se rapprocha complètement du parti du Home Rule. Il voulait donner l'autonomie à l'Irlande; il considérait cette mesure comme la seule capable de faire renaître le calme et la prospérité dans ce pays troublé. Il présenta le Home Rule non seulement comme un acte de justice, mais aussi comme une mesure à laquelle l'Angleterre avait tout intérêt, et qui ferait disparaître de la vie politique cette irritante question. La majorité de son parti le suivit. Mais il s'en détacha une fraction qui ne voulait pas entendre parler du Home Rule qu'elle considérait comme une atteinte à l'unité de l'Empire britannique. Ces dissidents du parti libéral prirent le nom très clair d'unionistes. A leur tête se trouvait Joseph Chamberlain, le député de Birmingham.

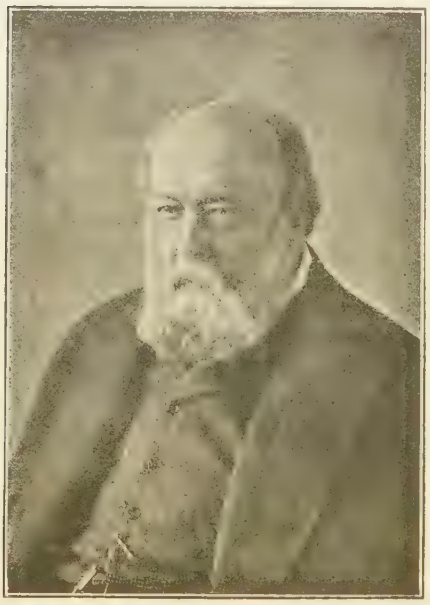

Salisbury.

La scission commença au moment où Gladstone présenta à ses collègues le projet de Home Rule. M. Chamberlain se retira du ministère. Le projet de Gladstone était le suivant : l'Irlande devait avoir un Parlement spécial, et les membres irlandais ne siégeraient plus au Parlement anglais. Le Parlement irlandais devait se composer de deux chambres élues et d'un comité exécutif qui correspondrait au ministère anglais. Cependant, le ministère anglais continuait à décider des questions intéressant le royaume tout entier. Cette loi politique se doublait d'une loi agraire d'après laquelle l'État devait acheter les terres des propriétaires anglais en Irlande; cette opération devait être couverte par un emprunt d'un milliard. L'État devait revendre ensuite ces terres aux paysans irlandais. Un gouvernement autonome, la fin de l'expropriation territoriale, c'était la réalisation de tous les vœux irlandais.

En Angleterre, l'opposition publique fut très forte. Les protestants déclaraient que l'autonomie de l'Irlande amènerait la suprématie des catholiques et l'influence du Pape en Irlande; dans un jeu de mots qui eut un immense succès, ils déclarèrent que le Home Rule serait le Rome Rule. D'autres assuraient que les paysans irlandais seraient incapables de rembourser l'argent avancé par l'État pour l'achat des terres. Les protestants d'Irlande, opposés au Home Rule, formèrent des ligues, réunirent des meetings, envoyèrent des pétitions pour réclamer contre le projet. Après des discussions ardentes dans la presse et à la Chambre des Communes, celles-ci eurent à se prononcer. Jamais séance n'avait causé pareille émotion parmi les députés et le public. Ce fut un grand moment historique. Le projet de Gladstone fut rejeté aux Communes par 341 voix contre 311 (7 juin 1886).

Il restait à Gladstone la ressource d'en appeler au pays. Il fit prononcer la dissolution du Parlement. Les élections se firent uniquement sur la question d'Irlande. L'opinion dans sa grosse majorité, faute d'avoir été préparée à la réforme et par hostilité religieuse, resta défavorable au projet. Beaucoup de libéraux s'abstinrent ou votèrent pour les conservateurs et les unionistes qui se proclamaient les champions de l'intégrité nationale. Le parti gladstonien fut vaincu. Il compta seulement 191 membres et 86 home rulers irlandais, contre 317 conservateurs et 75 unionistes.

Dès lors, l'équilibre des partis fut bouleversé, comme au moment des grands débats sur le libre-échange. Il y eut la coalition du Home Rule formée des libéraux partisans de Gladstone et

des députés irlandais, et la coalition unioniste formée des conservateurs et des libéraux dissidents. Salisbury redevint premier ministre.

Le ministère Salisbury (1886-1892). — Sa politique irlandaise. — Le ministère était entièrement conservateur mais il gouvernait avec l'appui des libéraux dissidents. Par contre, les Irlandais s'unirent à nouveau au parti libéral gladstonien qui partageait leurs aspirations vers l'autonomie irlandaise.

La politique du ministère fut dirigée nettement contre les nationalistes irlandais. Il se déclara partisan de l'ordre, c'est-à-dire des gros propriétaires. Il essaya de se débarrasser des chefs irlandais par des procès. Mais les juges, terrorisés par des lettres de menaces venant des patriotes irlandais, n'osaient pas condamner les accusés, et les témoins refusaient de répondre. Le Gouvernement présenta une loi de répression qui lui donnait le droit de faire juger les accusés hors d'Irlande, pour soustraire les juges aux vengeances possibles. Cette loi permettait aussi aux juges de paix de condamner sans appel jusqu'à six mois de prison les Irlandais coupables de violences ou de boycottage. Le parti libéral et le parti irlandais essayèrent d'arrêter cette loi par l'obstruction. Le Gouvernement mit alors en vigueur une pratique nouvelle : non pas la clôture simplement, mais la « guillotine » : la fin de la discussion fut fixée d'avance, et tous les articles qui restaient à discuter furent mis aux voix sans discussion. Les home rulers protestèrent contre ces pratiques par trop énergiques en quittant la salle des séances, mais la loi fut votée (1887).

Cependant la lutte continuait en Irlande. Pour résister aux expulsions, la Ligue agraire inventa un nouveau plan de campagne : quand le propriétaire ne voulait pas accepter le prix fixé par la commission établie d'après la loi de 1885, la Ligue exhorta les paysans à ne pas payer leurs fermages et à former entre les fermiers d'un même propriétaire une sorte de comité auquel ils versaient le prix du fermage fixé par la commission. Ce comité se chargeait de forcer le propriétaire à accepter le prix fixé. C'était une sorte de syndicat paysan dont la mission était de mettre à la raison le propriétaire trop exigeant. Ce fut alors une lutte acharnée entre les tenanciers qui refusaient de quitter leur maison et les propriétaires qui les faisaient expulser par la force armée.

Pour apaiser ce mouvement, le ministère fit voter une nouvelle loi agraire qui facilitait l'achat des terres par les paysans. A la suite de cette loi, à la suite des mesures de rigueur prises par M. Balfour, secrétaire d'État pour l'Irlande, l'agitation se calma un peu. Le ministère fut surtout servi par les divisions qui se mirent dans le parti irlandais. Jusque-là, les prêtres catholiques avaient soutenu le parti de Parnell dans la lutte agraire. Une encyclique du Pape enjoignit au clergé de s'abstenir dans cette lutte nationale (1888). Parnell fut impliqué dans un procès en adultère dont ses adversaires profitèrent pour le traîner dans la boue (1890). Gladstone rompit ouvertement avec Parnell, et le parti du Home Rule se scinda en deux tronçons : le parti parnellite qui resta fidèle à son chef, et le parti antiparnellite où le clergé catholique fit entrer beaucoup d'électeurs. A la suite de cette guerre intestine qui affaiblit la cause du Home Rule, l'ère critique du péril irlandais était passée pour l'Angleterre, mais la période des difficultés continuait.

Les réformes du ministère Salisbury. — A l'intérieur, pour satisfaire les libéraux dissidents qui lui prêtaient leur appui, le ministère Salisbury fit deux réformes importantes.

La première complétait la réforme éducatrice de 1870 en rendant l'enseignement gratuit dans toutes les écoles primaires (1891). La seconde, plus importante encore, complétait — tardivement d'ailleurs — l'œuvre de réforme administrative entreprise en 1835. Les villes avaient déjà leurs administrations élues; la loi de 1888 abolit, dans les campagnes, les pouvoirs du juge de paix, généralement choisi, comme nous l'avons vu, dans l'aristocratie. Elle créa des conseils de comté élus pour trois ans par tous les contribuables et formés, comme les conseils des villes, de conseillers, d'adjoints et d'un président. Ils eurent à s'occuper de tout ce qui constituait les attributions non judiciaires des juges de paix (bâtiments, ponts, routes, asiles, prisons) et le droit d'établir et de lever des taxes. C'était un pas de plus vers l'abolition du régime aristocratique dans l'administration locale.

Le quatrième ministère Gladstone (1892-1895). — Cependant, le parti libéral et le parti irlandais réorganisaient leurs forces et tâchaient de préparer leur revanche électorale. Les élections complémentaires firent arriver des libéraux aux Communes, et les élections de 1892 leur furent favorables. Ce fut une victoire et non pas un triomphe, car les forces libérales et irlandaises disposaient de 355 voix contre 315 aux conservateurs et aux unionistes. Cette majorité instable empêchait le ministère Gladstone de faire passer les réformes importantes qu'il projetait.

Il présenta tout d'abord un nouveau projet du Home Rule, moins absolu que le précédent : les pouvoirs du nouveau Parlement irlandais seraient strictement limités et 80 députés irlandais continueraient à siéger à Londres. Le projet fut voté par la Chambre après quatre-vingts jours de débats, mais il fut repoussé par les Lords à l'imposante majorité de 419 voix contre 41. La question irlandaise restait en suspens.

(Photo Chusseau-Flaviens.)
Balfour.

Pour satisfaire les masses, le ministère proposa plusieurs projets démocratiques : la responsabilité des patrons en cas d'accidents du travail; le rétablissement sur leurs terres des paysans irlandais expulsés; la journée de huit heures pour les mineurs; la protection des enfants dans les fabriques; une indemnité parlementaire aux députés sans fortune; une réforme fixant toutes les élections au même jour. Tous ces projets furent rejetés par la Chambre des Lords ou déformés de telle façon que le ministère préféra les retirer. Une seule réforme aboutit : elle complétait les réformes administratives de 1835 et 1888 ; elle créait, au-dessous des conseils de comté, des conseils de paroisse analogues aux conseils municipaux du continent. La loi de 1894 établit un conseil dans toute paroisse de plus de 300 habitants. Les paysans avaient enfin le droit de gérer les affaires locales. C'était la fin complète de l'administration locale par l'aristocratie, telle que nous l'avons vue fonctionner au début de ces chapitres. Cette administration était maintenant aux mains des élus de la nation.

En mars 1894, Gladstone, lassé pas ces luttes contre la résistance des Lords, donna sa démission. Lord Rosebery le remplaça comme premier ministre. L'acte le plus important du nouveau chef du Gouvernement fut d'introduire dans le projet de budget de 1894 un article qui créait un impôt progressif sur les héritages. Les droits, au lieu de peser également sur tous les héritages, petits ou grands, frappaient plus lourdement les grosses fortunes. Le principe de l'impôt progressif, idée essentiellement radicale, fut ainsi introduit dans la loi anglaise. Le ministère Rosebery ayant été mis en minorité (juin 1895) se retira; Lord Salisbury fit dissoudre le Parlement. Voyons quels étaient les programmes des partis à ce moment. Ils n'ont guère changé depuis (1).

Le programme libéral. — De plus en plus le parti libéral, en 1895, est formé d'éléments disparates unis par quelques idées communes. A côté des libéraux proprement dits, le parti comprend des radicaux, dont certains à tendances socialistes, des Irlandais catholiques et des protestants dissidents, venant surtout du Pays de Galles, de l'Écosse, et hostiles à l'Église anglicane.

(1) Écrit avant la guerre.

En conséquence, son programme est composé d'éléments divers. Les Irlandais y font introduire le Home Rule et les indemnités aux paysans expulsés. Les radicaux à tendances socialistes y font entrer la journée de huit heures et l'indemnité parlementaire; les dissidents protestants y font entrer la suppression de l'Église anglicane comme Église officielle du Pays de Galles. A la suite de l'opposition de la Chambre des Lords au Home Rule et aux mesures démocratiques, les libéraux, dès 1894, font aussi place dans leur programme à la modification de la Chambre des Lords. Ils déclarent que pour les Lords il n'y a que deux choses à faire : s'amender ou se supprimer.

Les conservateurs-unionistes. — M. Chamberlain. — Nous avons vu les libéraux unionistes, avec M. Chamberlain à leur tête, se séparer du parti libéral. Du programme libéral ils ne gardent que la préoccupation d'améliorer matériellement le sort des ouvriers. A partir de 1894, les unionistes se fondent avec les conservateurs. Leur programme se pose en s'opposant à celui des libéraux : ils veulent le maintien de l'Église anglicane comme Église officielle, le maintien, sans modifications, de la Chambre des Lords, le maintien de l'union entre l'Angleterre et l'Irlande, le développement de l'Empire britannique.

C'est à la forte personnalité de M. Chamberlain qu'est due cette fusion et cette formation du parti conservateur-unioniste. Étudions un peu cette figure curieuse qui a dominé la politique de son pays pendant les dernières années du dix-neuvième siècle.

M. Chamberlain est, par son origine, un petit bourgeois de race saxonne. Il appartient à une famille de pasteurs et de commerçants. Plusieurs de ses ancêtres et son père même furent maîtres de la corporation des cordonniers de Londres. A seize ans (1852), il entre dans le commerce de la cordonnerie, à Londres, puis est envoyé par son père à Birmingham pour monter une usine fabriquant des vis. Il réussit si bien, par ses qualités d'énergie et de travail, qu'il fait en quelques années une très grosse fortune. Il consacre alors ses forces à l'amélioration de la condition des ouvriers de Birmingham. Maire de la ville en 1873, il réorganise le service des eaux, assainit les rues mal pavées et sans égouts. Il fait établir des parcs, des bibliothèques gratuites, des écoles techniques municipales. Cette réussite de sa politique municipale le fait élire député en 1876. A ce moment, il est chef de la fraction radicale du parti libéral. En 1894, nous le retrouvons chef, à la Chambre, du parti conservateur-unioniste.

Il déclare un jour, dans un discours, que « c'est un devoir pour l'homme politique de modifier ses opinions quand les circonstances changent ». Ce devoir il l'a bien rempli. Il est peu d'hommes d'État dont les opinions politiques et économiques aient fait pareille volte-face. En 1882, Gladstone est pour lui « la plus noble figure de l'histoire d'Angleterre ». En 1892, ce même Gladstone n'est plus qu'un « furieux orateur démagogique qui n'est plus maître de lui ». En 1884, les conservateurs constituent pour lui « le parti de l'obstruction et du préjugé ». En 1892, il déclare qu'il est fier de son alliance avec le parti conservateur. En 1884, la Chambre des Lords, selon lui, est « un club de propriétaires qui, dans sa salle dorée, dispose du bien-être du peuple en se préoccupant uniquement des intérêts d'une seule classe ». En 1892, il déclare que « la Chambre des Lords sera encore pour de nombreuses générations un rouage majestueux de la Constitution britannique ».

L'évolution politique de M. Chamberlain peut se comparer en sens inverse à celle de Gladstone. Gladstone quitte les rangs conservateurs pour prendre la direction du parti libéral. M. Chamberlain quitte le parti libéral pour prendre la tête de la coalition conservatrice-unioniste. Il est permis de trouver l'évolution de Gladstone plus logique sans pour cela accuser M. Chamberlain de manquer de sincérité. Tel est l'homme d'action du Gouvernement unioniste.

Mais à côté de ces deux partis et à côté du groupe irlandais, surgit un nouveau parti encore peu important à l'époque, mais promis à un développement rapide : le parti socialiste, ou plutôt travailliste. Il nous faut reprendre d'un peu plus haut le développement du socialisme en Angleterre.

Développement du socialisme. — Nous verrons comment le socialisme anglais s'est organisé, de quelles troupes il se compose, de quels moyens de propagande il dispose, et quelles sont ses théories.

Jusque vers 1880, les ouvriers avaient été surtout préoccupés des améliorations sociales (auxquelles contribua l'Armée du Salut fondée par le « général » Booth) et de l'obtention de meilleures conditions de travail dans les contrats avec les patrons. La loi de 1875 établissait enfin l'égalité légale du patron et de l'ouvrier. C'est vers ce moment que les idées socialistes intervinrent; elles commencèrent à se répandre vers 1880. Il y avait deux masses sur lesquelles elles pouvaient agir : d'abord la masse des ouvriers des grandes industries, minière, métallurgique et textile, facilement accessible puisqu'elle était concentrée dans les grandes villes et que beaucoup de métiers avaient déjà formé des syndicats; ensuite, la masse des ouvriers agricoles employés dans les grands domaines, plus difficile à atteindre puisqu'elle était disséminée dans les campagnes.

Différentes organisations à tendances socialistes se créèrent pour agir d'une part contre les gros propriétaires; d'autre part, contre les gros industriels. La « Ligue pour la nationalisation de la terre » fut fondée, en 1880, par l'Écossais Wallace. Cette ligue qui se recrutait surtout parmi la bourgeoisie éclairée demandait que l'État rachetât les terres et qu'il en fît la propriété collective de la nation. La « Ligue pour la restitution de la terre » allait plus loin : elle déclarait que la terre appartenait à la nation et que la nation pouvait la reprendre sans avoir à payer d'indemnité. Comme moyen pratique de nationaliser la terre, elle proposait une taxe de 20 shillings par livre (c'est-à-dire de 100 %) sur les propriétés. Les propriétaires auraient ainsi eu à rendre à l'État le revenu entier de la terre. Ces deux ligues comprenaient presque uniquement des théoriciens qui discutaient les problèmes sociaux dans l'abstrait. Pratiquement, elles n'arrivèrent à aucun résultat.

(Photo Chusseau-Flaviens)
Général Booth.

Pour agir sur les ouvriers des villes, un groupe d'action s'était fondé en 1881, qui devint en 1884 la Fédération sociale démocratique. Son organisateur chercha à répandre en Angleterre les doctrines communistes de l'Allemand Karl Marx, dont il était le disciple. Mais le succès de cette Fédération ne fut pas considérable. En effet, les secrétaires des syndicats et le comité parlementaire des syndicats restaient hostiles aux idées socialistes. Ils conservaient leur fidélité au programme radical et dans différents congrès se montrèrent défavorables aussi bien à la nationalisation de la terre qu'à la journée de huit heures, proposées par les socialistes. Il était de mode alors dans les journaux anglais de comparer l'attitude pacifique des syndicalistes anglais à la turbulence des ouvriers du continent.

Cette attitude commença cependant à changer vers 1885. Le mouvement des affaires se ralentit. Il en résultat des chômages et des baisses de salaires. Il y eut de nombreux ouvriers sans ouvrage et beaucoup de mécontents. La Fédération sociale démocratique en profita pour organiser à nouveau ces meetings monstres qui avaient si bien et si souvent réussi. Ce fut pendant quelques années une lutte fréquemment répétée entre la police et les foules des meetings.

Le « dimanche sanglant » (13 novembre 1887) à Trafalgar Square resta dans les annales ouvrières : la Fédération avait convoqué un meeting de protestation contre l'arrestation d'un secrétaire de syndicat. La police interdit le meeting. La Fédération déclara qu'il aurait lieu. 100.000 manifestants se présentèrent en rangs serrés et se heurtèrent à 6.000 policemen armés de revolvers et de bâtons. Une collision se produisit. Il y eut de nombreux blessés et de nombreuses arrestations : un jeune ouvrier dont nous aurons l'occasion de reparler, John Burns,

Les membres du parti conservateur de la Chambre des Communes (année 1895).

fut condamné à six semaines de prison « pour désordres sur la voie publique ». Cette énergique répression mit bientôt fin à la campagne des meetings. Les ouvriers se décidèrent à abandonner l'action directe et à se borner à la propagande et aux grèves.

La propagande socialiste. — Le socialisme anglais. — A partir de cette époque, les deux principaux groupes socialistes sont : la Fédération sociale démocratique, d'une action assez restreinte et qui cherche surtout à recruter des adhérents aux idées socialistes, au socialisme théorique; et la Société Fabienne, composée à l'origine de jeunes gens cultivés et d'écrivains gagnés aux idées sociales. Elle se sépare de la Fédération en 1883. Ses idées et sa tactique sont très différentes. Son nom même qui évoque le souvenir du général romain Fabius montre qu'il s'agit surtout d'une élite. Ce groupe s'est appelé ainsi parce qu'il prétend mettre en pratique

(Photo Chusseau-Flaviens.)

Cortège religieux dans Hyde Park.

la tactique dont avait usé Fabius pour résister à Annibal : Fabius avait préconisé des moyens nouveaux : il ne fallait pas, disait-il, livrer de bataille rangée; il fallait attendre les occasions favorables, harceler l'ennemi, l'user et le vaincre non pas dans une seule bataille mais dans une série de petits combats successifs. La Société Fabienne prétendit — et prétend encore, car sa tactique n'a pas changé — appliquer cette tactique à la lutte sociale. Elle se rend compte qu'il serait impossible de faire triompher les idées socialistes du jour au lendemain, de renverser le régime existant en Angleterre pour le remplacer par un régime socialiste tout neuf. Elle est d'avis qu'il faut, comme Fabius, remporter de petits succès avant la victoire définitive. Il faut pénétrer, imprégner la société anglaise d'idées socialistes, l'instruire en détail à propos de chaque question particulière. Il faut imbiber le terrain social d'idées socialistes comme on sature un champ d'engrais pour lui faire produire une riche moisson. La Société Fabienne se considère comme une sorte de laboratoire scientifique où s'élaborent les projets de socialisme pratique, ou comme une sorte d'état-major préparant les détails d'un plan de guerre.

Les moyens de propagande de cette société sont particulièrement anglais. Ils consistent d'abord dans ce qu'on appelle les *tracts* (brochures). Ces brochures étaient d'abord un moyen employé par les sectes protestantes pour racoler des adhérents; elles les distribuaient aux passants dans les rues et dans les parcs. Les groupes d'action socialiste ont repris cette propagande de brochures gratuites ou à très bon marché. La bibliothèque de la Société Fabienne en contient un grand nombre traitant sous une forme simple et pratique, du point de vue socialiste, les diverses questions contemporaines. Des élections aux conseils de paroisse sont-elles proches, la Société fait paraître une brochure : *Les Conseils de paroisse, ce qu'ils sont, ce qu'ils peuvent être, ce qu'ils doivent être.* Point de programmes théoriques, comme sur le continent, mais des études pratiques, des conseils, des statistiques, des listes de questions à poser aux candidats, caractéristiques du tempérament positif anglais.

Ces groupes provoquent aussi des enquêtes pratiques qui, grâce à la presse, ont un grand retentissement dans le pays et éclairent d'un jour nouveau certaines conditions de la vie ouvrière. L'enquête sur les logements a montré la mauvaise organisation hygiénique des garnis de Londres. L'enquête organisée par l'Armée du Salut a montré que la cause générale de l'indigence était moins l'alcoolisme et l'inconduite que la maladie et le chômage.

Kitchener.

Ces groupes ont aussi d'autres moyens caractéristiquement anglais. D'abord les caricatures sociales par l'image. On répand à profusion des dessins qui par leur éloquence frappante et accessible à tous exposent tel problème d'une façon saisissante. Pour peindre la misère des ouvriers agricoles on montre un ouvrier agricole portant sur son dos un fermier, qui lui-même a sur les épaules un gros propriétaire. Ce dernier a les mains dans les poches du fermier qui a les siennes dans celles de l'ouvrier agricole qui, lui, pioche la terre avec résignation. Un autre moyen est celui des meetings : le dimanche, dans les parcs des orateurs de bonne volonté cherchent à convaincre les promeneurs des vérités socialistes. Un journal socialiste hebdomadaire, le *Clairon*, a même créé un corps de cyclistes volontaires qui vont porter la parole socialiste dans les villages difficilement accessibles.

Il faut insister un instant sur ce qui différencie le socialisme anglais du socialisme continental. Il n'a d'abord rien d'anticlérical. Certes, il attaque les privilèges des Églises officielles, mais jusqu'à une date récente les congrès des syndicats commençaient par le chant d'hymnes; et le socialisme chrétien est assez répandu en Angleterre. Il n'est pas antimilitariste : il proteste contre la politique belliqueuse et les armements, mais l'absence de service militaire obligatoire en Angleterre diminue singulièrement l'importance de cette question dans son programme. Il n'est pas révolutionnaire et veut conquérir légalement le pouvoir pour accomplir ses réformes. Enfin, il est avant tout pratique, c'est un socialisme de réalisation. Comme le définit un membre de la Société Fabienne, « le socialisme anglais est celui qui se manifeste en actes et non en paroles; c'est celui qui s'est réalisé dans les lois sur les fabriques, les salaires, la responsabilité patronale, les mesures sanitaires, les logements ouvriers, dans toute cette masse de législation bienfaisante qui met l'individu au service et sous la protection de l'État ».

La politique syndicaliste. — Le parti travailliste. — En même temps que se créaient ces groupes dont nous venons d'étudier les idées et la propagande, les syndicats subissaient une transformation. Jusque vers 1889, il n'y avait de syndicats que pour les métiers techniques, ceux qui exigeaient un apprentissage. Les ouvriers de ces métiers, généralement bien payés et

Meeting travailliste à Londres.

plus instruits, avaient senti l'avantage qu'il y avait à se grouper et étaient en mesure de payer une cotisation assez élevée pour soutenir le syndicat. Au contraire, les ouvriers des métiers pour lesquels un apprentissage n'était pas nécessaire, comme les portefaix des docks, les manœuvres, les ouvriers agricoles, peu payés et peu sédentaires, n'étaient pas groupés en syndicats.

Un mouvement nouveau se décida à la suite d'une grève générale des ouvriers des docks de Londres, en 1889, dirigée par Tom Mann et ce John Burns que nous avons vu arrêter lors du meeting du « dimanche sanglant ». L'opinion fut favorable aux grévistes et la grève réussit. A la suite de ce succès, des syndicats se formèrent pour réunir les ouvriers sans apprentissage des docks, des chemins de fer, des ports, des usines à gaz et les journaliers agricoles. Mais ces syndicats nouveaux représentaient des ouvriers moins riches que ceux des syndicats anciens. Ils ne pouvaient demander qu'une faible cotisation. Ils cherchèrent surtout à créer une organisation de combat pour agir sur l'opinion et obtenir un pouvoir politique.

Il y eut dès lors deux politiques dans les organisations ouvrières. D'abord l'ancien syndicalisme (trade-unionisme) comprenant les ouvriers des métiers les mieux payés (mécanique, métallurgie, bâtiment). Il visait surtout à organiser les sociétés de secours mutuels et pratiquait une politique de conciliation. Il cherchait à s'entendre directement avec le patron pour les améliorations à apporter aux contrats de travail et aux salaires. Il disait qu'il fallait régler ses affaires sans l'intervention de l'État. Le nouveau syndicalisme, au contraire, comprenait les ouvriers moins bien payés (mineurs, ouvriers du coton, des chemins de fer). Il était d'avis que les associations ouvrières ne pouvaient à elles seules lutter contre les patrons. C'était l'État qui devait intervenir, et, pour le décider à cette intervention, il fallait que ces associations ouvrières engagent la lutte politique et se transfo ment en syndicats militants.

La lutte entre les partisans de l'ancienne et de la nouvelle tactique dura quelques années. Les partisans de la nouvelle tactique l'emportèrent. Il fallait donc préparer les combats électoraux, puisque les associations ouvrières adoptaient des idées qui n'étaient plus dans le programme radical; à des idées nouvelles il fallait des candidats nouveaux. Un parti ouvrier se forma : il se nomma le parti travailliste indépendant. Les congrès ouvriers de 1893 et de 1894 adoptèrent des mesures destinées à créer un fonds pour subventionner les « candidats du travail ». Dès 1892, deux candidats furent élus. Les journaux manifestèrent leur étonnement et signalèrent ce fait nouveau. « C'est, disait l'un d'eux, un phénomène aussi étonnant que pourrait l'être l'apparition du légendaire serpent de mer au beau milieu de la Manche. On regarde d'un œil effaré ce monstre nouveau. Quelques-uns viennent toucher timidement ses écailles et examinent, non sans fâcheux pressentiments, les armes dont il est muni pour la défense et pour l'attaque. »

Pour préparer les membres des syndicats ouvriers à leur nouvelle mission, les syndicats de différentes parties de l'Angleterre, du Pays de Galles et d'Écosse, fondèrent à Oxford même, auprès de l'antique université religieuse et aristocratique, une sorte de collège social pour ouvriers, le Ruskin College. De jeunes ouvriers méritants désignés par les syndicats y viennent perfectionner leur instruction et s'instruire pendant deux ou trois ans dans les questions sociales. Puis, ils retournent à la filature, à l'usine ou à la mine, mieux préparés à rendre service à la cause ouvrière.

Retour des unionistes au pouvoir. — La politique du ministère Salisbury-Chamberlain de 1895 à 1901. — Tel était donc l'aspect de l'Angleterre électorale de 1895 : les libéraux avec leurs partisans et leur programme composites; les conservateurs-unionistes partisans d'un nationalisme agissant à l'extérieur et d'un conservatisme presque absolu à l'intérieur; le groupe irlandais scindé en parnellites et antiparnellites; le parti travailliste encore presque inexistant, occupé surtout à grouper et à développer ses forces.

Les élections de 1895 assurèrent le triomphe des conservateurs-unionistes. Le parti travailliste réunit 30.000 voix et ne réussit à faire passer aucun candidat. Il n'y eut que 177 libéraux et 82 Irlandais contre 411 conservateurs-unionistes.

Le nouveau ministère dont Lord Salisbury fut le chef et M. Chamberlain l'homme d'action, n'accomplit presque aucune réforme intérieure. Il se contenta de faire passer une nouvelle loi qui établissait en Irlande des conseils de comté et de district semblables à ceux qui existaient

Jubilé de la reine Victoria.

en Angleterre et en Écosse (1896). Il essaya aussi de développer l'agriculture et les industries locales irlandaises.

Ce fut surtout de politique extérieure et coloniale qu'il s'occupa. Sur ces questions, M. Chamberlain eut la haute main. Il recommença, en les réunissant, la politique de Palmerston et de Disraeli. A Palmerston il emprunta ses procédés brusques d'intimidation, sa façon de parler haut et aigre. A Disraeli il emprunta l'idée de l'impérialisme britannique, de la nécessité qu'il y avait à l'étendre et à le fortifier. Il avait une haute idée du rôle que son pays était appelé à jouer dans le monde. Dans un de ses discours, il compara l'Angleterre à une sorte de géant ayant à soutenir, sur ses épaules, le poids écrasant de l'Empire. Il chercha à exalter chez les Anglais le sens de leur mission qui était de gouverner le monde. Pour propager ces idées, il trouva un précieux auxiliaire dans la personne du romancier Rudyard Kipling. Dans ses romans sur l'Inde et dans ses lettres de voyages, cet auteur exalte le rôle de l'Anglais conquérant et dominateur des peuples. Dans ses « chansons de caserne », il exalta le rôle du soldat anglais — si méprisé en Angleterre parce que mercenaire et recruté dans les basses classes — allant planter et défendre le drapeau britannique aux confins de la terre et mourant pour la cause de la plus grande Angleterre.

(Photo Chusseau-Flaviens.)

La reine Victoria.

Dans les massacres d'Arménie et dans la révolte des Crétois contre le Gouvernement turc, le ministère anglais continua sa politique traditionnelle de protecteur de l'Empire ottoman. Il fut partisan d'une action commune des grandes puissances, dont les rivalités assureraient la stabilité du Sultan et de son Empire. Ce fut Lord Salisbury qui contribua à faire donner l'autonomie aux Crétois sous la suzeraineté de la Turquie et la surveillance des grands États européens (1898).

Le travail d'assimilation anglaise se poursuivit en Égypte. Il restait à venger la mort de Gordon à Khartoum en 1885. Une expédition anglo-égyptienne, sous le commandement de Kitchener, détruisit les troupes des chefs soudanais sous les murs d'Omdurman (1898). La mission française du commandant Marchand, après avoir traversé l'Afrique dans sa largeur, s'était installée sur les rives du Nil à Fachoda. Les troupes de Kitchener, en descendant le Nil, se heurtèrent au poste français. Un conflit faillit éclater; des menaces de guerre furent échangées des deux côtés de la Manche. M. Chamberlain se distingua par des propos d'une malveillance agressive. Finalement, Fachoda fut évacué et l'incident clos (1898).

L'Angleterre profita de la guerre sino-japonaise pour se saisir d'un port commode du nord de la Chine, Weï-haï-weï, et agrandir le territoire de Hong-kong (1894). En 1900, des troupes anglaises et indiennes firent partie du corps expéditionnaire chargé de délivrer les Européens assiégés dans la légation anglaise de Pékin.

En 1901, le prince de Galles (plus tard Édouard VII) alla représenter la Reine à l'ouverture du premier Parlement australien.

Mais l'acte le plus important du ministère unioniste fut la guerre du Transvaal. Les causes du conflit seront exposées ailleurs; disons seulement que depuis le rétablissement de l'indépendance du Transvaal par Gladstone en 1880, de multiples difficultés s'étaient produites entre les

colons anglais et les habitants boers, d'origine hollandaise, des républiques du Transvaal et d'Orange. En 1899, les colons anglais adressèrent une pétition à la Reine pour lui demander d'intervenir en leur faveur. M. Chamberlain soutint leur cause aux conseils des ministres et se montra partisan d'une politique agissante. Un accord ne put se faire et la guerre commença en octobre 1899.

La forte majorité de l'opinion anglaise et le parti conservateur-unioniste se montrèrent favorables à la guerre. Le parti libéral se divisa. Certains libéraux, par patriotisme et pour ne pas donner à l'étranger le spectacle d'une Angleterre divisée, approuvèrent la politique belliqueuse du ministère. D'autres s'élevèrent, en termes souvent très violents, contre cette guerre. Les uns déclarèrent qu'il était indigne d'une nation puissante comme l'Angleterre de s'attaquer à des ennemis aussi faibles que les Boers. D'autres affirmèrent que dans cette guerre le ministère ne faisait que servir les intérêts des gros financiers.

Les défaites anglaises de Maggersfontein, de Colenso, le siège de Kimberley, de Ladysmith et de Mafeking étaient de nature à donner raison aux adversaires de la politique impérialiste.

L'Angleterre, dans ces circonstances difficiles, fit preuve d'une admirable énergie. Les débuts de la guerre avaient révélé une organisation absolument défectueuse de l'expédition. Les bureaux du ministère de la Guerre n'avaient guère fait de progrès depuis la guerre de Crimée; leur incurie, leur inertie furent aussi grandes qu'alors. A la nouvelle des premières défaites, passa sur tout le pays le frisson des grandes angoisses nationales. Mais l'Angleterre ne recula devant aucun sacrifice pour assurer le succès de ses armées. Elle fréta des transports pour les troupes et fit dans toute l'Europe des achats immenses d'approvisionnements et de fournitures militaires. Son armée mercenaire, avec les vides creusés par les maladies et la guerre, devenait d'un recrutement difficile. Afin de faire sortir, pour ainsi dire, des soldats du sol, elle n'hésita pas à payer une solde quotidienne de 5 shillings (6f 25) en sus de l'habillement et de la nourriture. Des volontaires se présentèrent aussi en assez grand nombre.

(Photo Chusseau-Flaviens.)

Funérailles de la reine Victoria

Les victoires de Lord Roberts furent reçues à Londres et dans les grandes villes par des manifestations populaires d'un enthousiasme débordant. A l'excès de la joie, on pouvait mesurer combien grande avait été la crainte. L'annexion des Républiques fut proclamée en 1900 mais la guerre de guérillas dura encore longtemps.

La guerre, à ce moment, coûtait plus de 5 milliards à l'Angleterre. Elle y avait perdu plus de 40.000 officiers et soldats. Elle avait, d'autre part, resserré les liens qui existaient entre les diverses parties de l'Empire britannique. En ce sens, cette guerre pouvait être considérée comme une victoire impérialiste; les colonies à gouvernement autonome : le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, avaient envoyé des contingents qui se joignirent aux troupes anglaises.

L'Empire formait donc non pas un assemblage de territoires hétérogènes mais une association liée par des intérêts et des aspirations communs.

La reine Victoria ne vit pas la fin de cette guerre. Dans le début du siècle, assombri par cette longue guerre, elle mourut le 22 janvier 1901, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Son règne de soixante-quatre ans avait été le plus long de l'histoire anglaise.

La reine Victoria. — Le pouvoir royal au dix-neuvième siècle. — Le règne de la reine Élisabeth (1558-1603) avait été un règne glorieux que les Anglais se rappelaient avec fierté. Mais le règne de Victoria ne fut pas seulement plus long, il fut aussi plus remarquable encore par l'importance des événements qui s'y déroulèrent et de l'évolution nationale qui s'y accomplit. C'est sous le règne de Victoria que l'Angleterre passe d'un régime aristocratique à un régime nettement démocratique; c'est sous son règne que le développement de l'industrie et du commerce britanniques atteint son maximum. C'est sous son règne que l'Empire britannique prend son extension. Aussi, dans les histoires anglaises, l'« ère victorienne » constitue-t-elle une période prépondérante. Elles parlent de l'« âge de Victoria » comme les Français du siècle de Louis XIV. L'initiative du souverain diminue à mesure que se développent les institutions démocratiques. C'est l'Angleterre, et non la reine Victoria, qui a assuré le développement britannique, mais son nom est comme la raison sociale de l'époque. Voyons donc ce que fut la vie de cette reine, comment elle comprit son rôle royal, et ce que ce rôle est devenu dans l'Angleterre du dix-neuvième siècle.

La jeune princesse Victoria n'avait que le cinquième rang dans l'ordre de succession au moment de sa naissance, en 1819. Mais une série de deuils successifs dans la famille royale la rapprochèrent peu à peu du trône, et lorsque son oncle, le roi Guillaume IV, mourut en 1837, ce fut elle qui fut appelée à lui succéder. La peinture anglaise a popularisé la scène où la jeune princesse de dix-huit ans, en déshabillé du matin, vit arriver l'archevêque de Canterbury et le Grand Chancelier qui se mit à genoux devant elle pour lui annoncer qu'elle héritait de la lourde mission de régner sur l'Angleterre. La jeune Reine, aimable et gracieuse, gagna vite les suffrages de la foule. Les prédécesseurs de Victoria n'étaient pas de nature à augmenter le prestige et la popularité de la royauté. Comme le dit un historien anglais avec une énergique franchise, George III était un faible d'esprit, George IV un débauché et Guillaume IV un bouffon. Il était réconfortant pour le loyalisme anglais de voir sur le trône une jeune reine inexpérimentée mais populaire par sa faiblesse même. Cependant, son mariage avec le prince Albert de Saxe-Cobourg, en 1840, lui aliéna un peu l'opinion publique. Le prince, d'ailleurs distingué et intelligent, déplaisait aux Anglais par ses manières trop germaniques et son mépris de beaucoup d'usages britanniques. Cependant, la Reine regagna sa popularité, et sa vie jusqu'à la mort de son mari, en 1860, fut celle d'une souveraine partagée entre ses devoirs publics et une vie familiale paisible et heureuse. Neuf enfants naquirent au cours de ces années.

La mort du Prince consort porta à la Reine un coup dont elle fut longue à se remettre. Il lui fallut les instances de ses ministres pour qu'elle consentît à reprendre ses fonctions d'État. Elle supprima toutes les cérémonies et mena une vie très retirée. Son veuvage, la vieillesse qui venait, créèrent autour d'elle une sorte de respect qui augmenta d'année en année jusqu'à sa mort. Les sentiments chevaleresques des Anglais s'exaltaient à la vue de cette femme en cheveux blancs, toujours vêtue de noir, continuant, malgré ses malheurs domestiques, à faire courageusement son lourd métier de Reine et d'Impératrice.

Ce métier, la reine Victoria y était préparée par son éducation et par les qualités propres de son esprit. Peu artiste, elle avait surtout de la logique, de la décision, une vue claire et sensée des choses. Le prince Albert lui servit de conseiller, mais elle ne laissa jamais dominer ni les vues de son mari ni ses vues personnelles. Résolument, dès le début de son règne, elle se décida à n'être qu'une souveraine constitutionnelle. Elle respecta les usages du régime parlementaire définitivement établi par Peel (Voir chapitre IV).

Elle eut des préférences personnelles. Au début, on la savait favorable aux libéraux; vers la fin, elle fut en faveur de la politique conservatrice-unioniste. Peel lui était peu sympathique à cause de sa froideur. Gladstone lui était antipathique à cause de ses manières autoritaires. Disraeli, au contraire, sut s'attirer et conserver toute sa faveur. « Gladstone, disait-il, traite la Reine comme un directeur de ministère; moi je la traite en femme. » Pour la politique extérieure,

(Photo Taponier.)

Edouard VII.

on la savait favorable à l'Allemagne : son mari était Allemand, sa fille aînée avait épousé le Prince royal de Prusse.

Ces préférences personnelles n'intervinrent jamais dans le gouvernement ou dans la diplomatie. Victoria fut strictement une souveraine qui régnait et ne gouvernait pas. Mais, grâce à elle, la royauté regagna en prestige moral ce qu'elle perdait en autorité pratique. Le développement de l'Empire britannique a amené les Anglais à concevoir d'une façon nouvelle l'influence de la personne royale. A l'intérieur, le souverain ne peut rien; à l'extérieur, il peut avoir une influence indirecte par ses visites aux souverains des autres puissances et ses relations de famille avec eux. Mais, surtout, il devient le symbole de l'unité de l'Empire britannique. En lui se personnifie l'union de la mère patrie et des colonies. Et cela éclata aux yeux de tous au moment du jubilé de la Reine, en 1897, lorsqu'un magnifique cortège comprenant des délégués de toutes les parties de l'Empire défila à travers les rues de la capitale du monde anglais. Ce fut l'apothéose de la puissance et de la royauté britanniques associées.

Médaillon paru dans le *Sun* du 10 juillet 1838.

(Photo Chusseau-Flaviens.)

Londres. — Le pont sur la Tamise.

1901-1914

Dans ce chapitre (1), nous étudierons d'abord la politique intérieure et extérieure du règne d'Édouard VII et du début de celui de George V, puis nous examinerons rapidement les principaux hommes d'État britanniques et les différentes questions importantes qui se posent devant l'Angleterre d'aujourd'hui et que l'Angleterre de demain aura à résoudre.

Le règne d'Édouard VII (1901-1910). — Les ministères. — Le roi George V. — A la mort de la reine Victoria, son fils, le prince de Galles, lui succéda et prit le nom d'Édouard VII.

Dans sa longue carrière comme prince de Galles (il était né en 1841), il n'avait fait preuve ni d'une grande activité ni d'une exceptionnelle capacité politique, en partie à cause de la reine Victoria qui ne le laissa participer que très tard aux affaires publiques. Il avait surtout voyagé, observé, vécu un peu dans tous les milieux. Cette expérience largement humaine fit de lui à l'intérieur un souverain plein de tact et de discrétion, à l'extérieur un des meilleurs diplomates de l'Europe.

Le couronnement du Roi, qui devait avoir lieu à la fin de juin 1902, fut remis par suite d'une indisposition soudaine, qui nécessita une opération chirurgicale. Édouard VII fut couronné à la fin du mois d'août.

Ce changement de règne n'entraîna naturellement aucun changement dans la direction du

(1) Tout ce chapitre a été écrit avant juillet 1914.

Gouvernement. En juillet 1902, le premier ministre, Salisbury, donna sa démission pour raisons de santé et fut remplacé par son neveu, M. A.-J. Balfour, chef du parti conservateur à la Chambre des Communes. Des dissentiments s'élevèrent dans le Cabinet. En 1903, M. Chamberlain donna sa démission pour se consacrer à sa campagne en faveur de la réforme douanière (Voir plus loin). Le ministère s'affaiblit de plus en plus, et, le 4 décembre 1905, M. Balfour donna sa démission.

Sir Henry Campbell Bannermann, chef du parti libéral aux Communes, devint premier ministre et fit dissoudre le Parlement. Les élections marquèrent la défaite du parti conservateur, qui n'eut plus que 157 députés au lieu de 369. Il y eut 379 libéraux, 83 nationalistes irlandais et 50 membres du parti travailliste.

En avril 1908, Sir H. Campbell Bannermann dut donner sa démission pour raisons de santé et fut remplacé par le chancelier de l'Échiquier (ministre des Finances), M. Asquith. Ce dernier fut lui-même remplacé aux Finances par M. Lloyd George.

En 1909, M. Lloyd George présenta un projet de budget qui, comme nous le verrons, suscita un conflit entre les Communes et les Lords. Le ministère libéral prit le parti d'en appeler aux électeurs. En janvier 1910, furent réélus 273 unionistes, 275 libéraux, 83 nationalistes irlandais et 40 travaillistes. Le parti libéral conservait la majorité, mais à condition d'entraîner à sa suite les travaillistes et les Irlandais.

Le 6 mai 1910, le roi Édouard mourait. Son fils lui succéda sous le nom de George V. Il était surtout connu pour l'intérêt qu'il portait aux questions navales, et l'opinion populaire l'appela le « Roi marin ».

La politique extérieure anglaise (1901-1914). — Le 31 mai 1902 vit la fin, non pas officielle, mais réelle, de la guerre anglo-boer : les derniers combattants firent leur soumission. En 1902, trois traditions dominaient la politique extérieure de l'Angleterre : la crainte de la Russie, une grande sympathie pour l'Allemagne, une grande hostilité contre la France. Afin de résister à l'ambition russe et aux vues du Gouvernement du Tsar sur la Mandchourie et la Corée, l'Angleterre se rapprocha du Japon et conclut avec lui une alliance (janvier 1902). Si l'Angleterre ou le Japon étaient attaqués par une seule puissance, le pays non attaqué devait rester neutre; mais si deux puissances s'unissaient contre un des deux alliés, l'autre devait intervenir. En août 1905, l'alliance fut renouvelée avec des clauses encore plus étroites.

Lorsque la guerre russo-japonaise éclata, la neutralité de la France, alliée de la Russie, entraîna celle de l'Angleterre, alliée du Japon. On put craindre que l'incident du Dogger Bank n'attirât des complications : la flotte russe de l'amiral Rodjestvensky, partie de la Baltique pour l'Extrême-Orient, ouvrit le feu sur des chalutiers anglais, qu'elle prit pour des torpilleurs japonais. Grâce aux bons offices de la France, un conflit fut évité (1905).

Vers ce moment commença une ère nouvelle dans les rapports franco-anglais. L'accroissement des armements allemands préoccupa l'Angleterre et contribua à rendre l'opinion anglaise plus favorable à la France. Le roi Édouard y consacra aussi tous ses efforts. L'entente s'établit d'abord par une sympathie réciproque qui alla en se développant. Un traité d'arbitrage fut signé (avril 1904). Les questions irritantes de Terre-Neuve, de l'Afrique Occidentale, furent réglées. L'Angleterre reconnut la prépondérance française au Maroc, et la France, la prépondérance anglaise en Égypte.

L'Angleterre montra la sincérité de son entente en soutenant la France dans ses démêlés avec l'Allemagne : affaire de Tanger (1905); conférence d'Algésiras (1906); affaire d'Agadir (1911).

La France était maintenant l'amie de l'Angleterre, mais elle restait l'alliée de la Russie. Il importait que l'hostilité latente entre l'Angleterre et la Russie disparût. La convention anglo-russe au sujet de la Perse (1907) marqua une date nouvelle dans les rapports des deux puissances. La Triple Entente était fondée.

Le roi Édouard resserra aussi les liens qui existaient entre l'Angleterre et l'Espagne. Sa nièce devint reine d'Espagne : il y eut à ce sujet de nombreuses et véhémentes protestations des associations de l'Église anglicane contre ce mariage d'une princesse protestante avec le Roi qui portait le titre de « très catholique » (1906). C'était le premier mariage royal anglo-espagnol depuis celui de la reine Marie Tudor et de Philippe II, en 1554.

L'Angleterre se rapprocha aussi de l'Italie. Un accord commercial au sujet du développement des colonies portugaises fut également conclu en 1913 entre l'Allemagne et l'Angleterre. Ainsi s'étendit une sorte de réseau reliant la plupart des nations continentales et l'Angleterre. Celle-ci sortait du splendide isolement où elle s'était complu pendant la plus grande partie du dix-neuvième siècle. La Conférence de Londres, qui mit fin à la guerre balkanique (1913), consacra cette participation étroite de l'Angleterre à la politique continentale.

La politique intérieure. — A l'intérieur, le ministère Balfour se signala par quelques réformes, mais l'œuvre réformatrice fut surtout poursuivie par le ministère libéral au pouvoir depuis 1906.

Le but de l' « Education Act » de 1902 fut d'organiser plus fortement l'enseignement. L'enseignement primaire dans les campagnes fut mis sous la surveillance des conseils de comté et dans les villes sous la surveillance des conseils municipaux. Mais cette loi, votée par les conservateurs, contenait aussi une clause qui provoqua les protestations libérales : elle favorisait les écoles de confession anglicane au détriment des écoles dissidentes.

(Cliché Chusseau-Flaviens.)
Edouard VII.

Une autre loi importante fut promulguée en faveur de l'Irlande (1903). L'État consentit dorénavant des avances à longue échéance aux fermiers irlandais pour leur permettre d'acheter les domaines des propriétaires désireux de vendre leurs terres.

Réformes navales et militaires. — La guerre du Transvaal avait révélé une organisation insuffisante de l'armée anglaise qui manquait d'effectifs et d'entraînement. Ce fut une cruelle blessure pour l'amour-propre britannique. La guerre terminée, les projets de réforme navale et militaire passèrent au premier plan. Dès 1903, le Comité de défense fut modifié et comprit d'une façon permanente des experts des choses navales et militaires. En 1907, le ministre de la Guerre libéral, M. Haldane, établit un projet qui réorganisait les forces britanniques. Elles étaient ainsi composées : 1° un corps expéditionnaire de 160.000 hommes environ servant sept ans dans l'active et cinq ans dans la réserve; 2° une armée de deuxième ligne spécialement destinée à la défense du territoire anglais, se montant à environ 300.000 hommes. Les hommes de cette armée ne faisaient pas de service permanent, mais devaient passer huit ou quinze jours chaque année dans des camps où ils participaient aux manœuvres militaires.

C'est surtout du côté naval que l'Angleterre fit porter ses efforts. En 1904-1905, les flottes des eaux territoriales furent renforcées, et les premiers dreadnoughts construits. Depuis, l'Angleterre régla toujours ses constructions navales de façon à maintenir le principe qu'elle devait avoir une flotte au moins égale en nombre à celles, réunies, des deux autres puissances navales les plus considérables.

Enfin, pour assurer une action stratégique cohérente et efficace avec les colonies, un état-major impérial fut établi.

Les réformes sociales. — Depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, ce furent surtout les réformes sociales qui dominèrent. Le parti libéral y fut entraîné par son élan naturel dans la

voie démocratique, et par son alliance avec le parti [illegible] depuis le début du siècle, nous constatons un changement caractéristique. Les anciens hommes d'État anglais étaient nettement individualistes. Ils prétendaient que tous les différends entre patrons et ouvriers devaient se régler sans faire appel à l'État. Au contraire, les dernières lois sociales votées firent de plus en plus intervenir l'État dans le règlement des questions sociales

Dès 1905, pour remédier dans la mesure du possible au chômage industriel qui sévissait avec intensité, on établit, à Londres et dans les grandes villes, des « comités de détresse », qui devaient chercher à donner ouvrage et assistance aux ouvriers sans travail. Les frais de ces comités devaient être payés par les souscriptions volontaires, et, en cas d'insuffisance de recettes, par l'État. Une autre loi fut votée qui interdisait l'entrée de l'Angleterre aux étrangers ne pouvant justifier de moyens d'existence ou de travail.

Le Parlement de 1906 fut remarquable surtout par ce fait que 50 membres du parti travailliste

(Vérascope Richard.)

Edouard VII à Paris.

furent élus. C'était véritablement le « quatrième État » qui naissait à la vie parlementaire avec ses revendications nettement socialistes. En effet, en 1908, à la Conférence de Hull, le parti travailliste et les syndicalistes se déclarèrent pour la « socialisation des moyens de production, de distribution et d'échange », à une majorité très restreinte, il est vrai. Mais cette majorité augmenta au Congrès de Londres (septembre 1912). Jusque-là, le parti travailliste avait plaidé sa cause surtout dans les couloirs de la Chambre. Il allait la plaider maintenant dans la salle des séances.

Trois lois sociales importantes entrèrent en vigueur : d'abord la « loi sur les différends entre les métiers », qui rend légale la propagande pacifique pour la grève et qui rend irresponsables les secrétaires des syndicats, au point de vue des dommages-intérêts qu'on pourrait leur réclamer pour les torts causés par leur action syndicaliste.

En 1908 fut votée la loi des retraites pour la vieillesse. Par cette loi, les vieillards des deux sexes, âgés de plus de soixante-dix ans, ont droit à une pension de 5 shillings par semaine (6f 25). Le chiffre de cette pension diminue à mesure que les moyens d'existence de ces vieillards augmentent, et cesse quand ils disposent de £ 31,10 (800 francs) par an. Il n'est pas exigé de versements préalables. Les pensions sont à la charge de l'État.

Le 15 juillet 1912 entra en vigueur une nouvelle loi sur l'assistance obligatoire. Cette loi compte deux parties : l'une assure obligatoirement l'ouvrier contre la maladie, et l'autre contre le chômage. La première partie intéresse 14 millions de travailleurs; la deuxième environ 2.500.000 personnes.

Voici en quoi consiste cette loi : toute personne en service âgée de seize à soixante-dix ans et ne recevant pas un salaire supérieur à 4.000 francs par an, doit se faire inscrire sur les listes d'une société d'assurance mutuelle reconnue par le Gouvernement, ou au bureau de poste de son quartier. On lui délivre une carte spéciale sur laquelle doivent être apposés chaque semaine les timbres d'assurance. La contribution totale à payer par l'employé, l'employeur et l'État s'élève à 90 centimes par semaine pour les hommes et 80 centimes pour les femmes. La contribution de l'employeur et de l'État varie selon le salaire de l'employé.

(Photo Chusseau-Flaviens).

Edouard VII se rend à une séance du Parlement.

En retour de ces versements, les employés ont droit aux soins médicaux gratuits, à une indemnité de 12ᶠ 50 par semaine pendant vingt-six semaines, et de 6ᶠ 25 par semaine après cette période s'ils sont encore incapables de travailler. Les femmes ont les mêmes avantages, mais ne reçoivent que 9ᶠ 35 par semaine.

Ces deux dernières lois présentent un des efforts les plus complets qui aient jamais été faits pour remédier aux misères sociales.

***

Nous voici arrivés au terme de cette histoire de l'Angleterre au dix-neuvième siècle. Cette période nous a fait assister à la marche lente d'abord, plus rapide ensuite, de l'idée démocratique. Dans le système parlementaire, dans le système administratif, dans le code de lois sociales, le régime aristocratique a peu à peu cédé la place à un régime libéral, qui se transforme en régime

démocratique. Et cette évolution profonde s'est accompagnée d'un développement industriel, commercial et colonial sans précédent dans l'histoire du monde. Évolution parfois presque violente, mais jamais révolutionnaire. Les meetings populaires, les bagarres qui en résultèrent, ont pu contribuer à amener les réformes, mais ne les ont pas faites par la force. L'ancien régime a pour ainsi dire reculé à petits pas devant la poussée des idées nouvelles.

Nous avons vu au temps de la Révolution française les Anglais opposer leur méthode d'évolution pratique à l'idée française de la raison réformatrice. Ils sont à juste titre fiers d'avoir amené par des changements lents et partiels le régime démocratique qui s'est établi chez nous par cataclysmes successifs. Mais il semble qu'en ce moment ils paient la rançon de cette évolution. Les nations où les réformes démocratiques se sont faites à la suite de révolutions, ont pu reconstruire à neuf l'édifice politique et social sur un terrain au moins partiellement déblayé. En Angleterre, au contraire, les débris des vieilles institutions s'opposent souvent aux parties nouvelles. Le « replâtrage » est une excellente chose, mais réparer sans démolir n'est point toujours facile : l'Angleterre se trouve aujourd'hui en face de cette tâche pénible. Des questions, dont certaines sont vitales, se posent. Des modifications de détail suffiront-elles?

Voyons d'abord la physionomie des principaux hommes politiques de l'Angleterre contemporaine. Ensuite nous examinerons les problèmes politiques, sociaux, économiques qu'ils ont à résoudre.

Le parti conservateur. — L'un des faits les plus caractéristiques de la vie politique anglaise de 1912 est l'absence de personnalités marquantes dans le parti conservateur; il manque de chefs à un moment de crise où il lui serait indispensable d'avoir des guides énergiques et autorisés. M. Chamberlain, malade et réduit à l'inaction politique la plus complète, n'est plus que l'ombre de lui-même (1).

M. J.-A. Balfour, ex premier ministre, homme d'esprit distingué et philosophe estimé, manque de l'esprit de décision et de réalisation nécessaire à un homme d'État. Il vient d'ailleurs de donner sa démission de chef du parti aux Communes. M. Bonar Law, qui le remplace, manque de l'autorité, et, semble-t-il, de certaines des capacités nécessaires pour être véritablement un chef.

Les hommes d'État libéraux. — Au contraire, le parti libéral-radical compte plusieurs hommes de grand talent. Disons quelques mots de ceux d'entre eux qui jouent un rôle considérable dans la vie politique d'aujourd'hui.

Sir Edward Grey (depuis, Lord Grey) représente, dans le Cabinet actuel, l'esprit des anciens ministres whigs. Appartenant à une famille aristocratique qui a toujours professé des idées libérales, descendant de Lord Grey qui, comme premier ministre, fit voter la réforme électorale de 1832, il nous fournit le type de ces fils de familles nobles qui trouvent devant eux une carrière politique toute tracée, où peut s'exercer leur mérite propre. Député à vingt-cinq ans (1887), après une éducation qui se termine à l'Université d'Oxford, Sir Edward Grey, quoique sympathique aux réformes libérales, a toujours marqué une certaine indifférence à la politique intérieure. Il s'est spécialisé dans les questions extérieures. Déjà sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères en 1892, il a pris en main ce ministère en 1905. On pouvait se demander si l'avènement au pouvoir des libéraux n'allait pas amener un changement de politique extérieure qui eût annihilé les premiers efforts du ministère conservateur vers l'Entente cordiale. Dans un discours du 20 octobre 1905, qui eut un énorme retentissement, Sir Edward Grey affirma que si le ministère était changé, la politique extérieure de l'Angleterre ne varierait pas. Depuis, avec un sens net des réalités et une courtoisie qui s'allie à la fermeté, il a développé les principes mis en œuvre par le Cabinet conservateur : entente avec la France, entente avec la Russie. La Convention anglo-russe dont nous avons parlé est en grande partie son œuvre (2).

M. Asquith, le premier ministre, descend au contraire de cette bourgeoisie industrielle et

(1) Il est mort le 2 juillet 1914, à la veille de la tragédie mondiale.

(2) Ses efforts pour arrêter les événements de juillet 1914, au moment où ils prenaient une allure de cataclysme inévitable, ne seront pas oubliés.

commerçante, née à la vie politique au cours du dix-neuvième siècle, et qui de plus en plus tend à prendre la direction des affaires politiques de l'Angleterre. Né dans le Yorkshire en 1852, M. Asquith appartient à une race dont les particulières qualités d'énergie et d'activité ont assuré le développement industriel britannique. Ses études à l'école de la cité de Londres, puis à l'Université d'Oxford, l'amènent au Barreau : sans grande fortune personnelle, il a de durs débuts. Peu à peu, ses qualités de labeur, de jugement sûr et froid lui gagnent des succès et lui font un nom. Il entre dans la vie politique en 1886 et petit à petit prend la tête de son parti.

Il est resté toute sa vie fidèle aux traditions d'un libéralisme avancé : partisan déclaré des réformes démocratiques dans l'ordre et la légalité, il a toujours admis la nécessité d'assurer le suffrage universel et de résoudre au plus vite les questions sociales. Ministre de l'Intérieur en 1892, il affermit le contrôle de l'État dans les usines, interdit le travail à domicile pour les enfants. Son programme bourgeois s'est élargi sous la pression des nécessités ouvrières. C'est à lui qu'échoit aujourd'hui la lourde tâche de maintenir la cohésion dans le ministère et dans son parti, de préparer les réformes nécessaires et de les faire accepter par une majorité instable.

Sir Edward Grey.

Ses qualités d'avocat ha bitué à débrouiller les dossiers compliqués, le coup d'œil net et calculateur qu'il a hérité de ses ancêtres industriels ne seront pas de trop pour cette tâche difficile.

M. Lloyd George, d'a bord ministre du Commerce, aujourd'hui chancelier de l'Échiquier, représente lui aussi dans le ministère la bourgeoisie, mais non pas la bourgeoisie industrielle, comme M. Asquith; il appartient à la petite bour geoisie de campagne, proche encore du sol et partageant les aspirations du peuple, dont elle n'est pas très éloi gnée. Fils d'un instituteur fixé à Manchester, M. Lloyd George descend d'une famille de petits propriétaires gallois qui lui ont transmis leurs convictions radicales et protestantes dissidentes. On pourrait dire que M. Lloyd George représente le radicalisme protestant. Cette double caractéristique donne à son éloquence un aspect à la fois de harangue démocratique et de prêche méthodiste, ce qui constitue deux éléments de succès dans un pays comme l'Angleterre où l'idéal démocratique n'est pas incompatible avec de fortes convictions religieuses.

Devenu avocat, député à vingt-sept ans (1890) et ministre du Commerce en 1905, M. Lloyd George s'est fait remarquer par une inlassable activité mise au service d'un sens remarquable des nécessités démocratiques. Ses enquêtes sur les causes de la stagnation du commerce anglais sont approuvées par ses adversaires eux-mêmes. A plusieurs reprises il est intervenu entre les employés de chemin de fer et les compagnies, entre les tisserands du Lancashire et leurs patrons, pour éviter des grèves ruineuses. Devenu chancelier de l'Échiquier, il a proposé, comme nous le verrons, des mesures financières nouvelles pour parer aux dépenses sans cesse croissantes, et aujourd'hui, il prépare activement une campagne pour la réforme du système agraire anglais. M. Lloyd George est un des ministres qui ont le mieux réussi; son âge (cinquante ans), son activité, la place qu'il a acquise dans la politique de son pays lui assurent un rôle prépondérant dans la solution des problèmes économiques et sociaux qui se posent en Angleterre. Il a déjà remplacé M. Asquith dans diverses circonstances, et serait désigné pour prendre la tête du parti, si son chef actuel venait à disparaître.

M. John Burns, par contre, représente la montée des classes ouvrières. Le ministre de l'Intérieur actuel a commencé par être un humble ouvrier de Battersea, un des plus pauvres faubourgs de Londres. Son père étant mort de bonne heure, la misère régna au foyer, et souvent John

POSSESSIONS ANGLAISES
EN 1914
Dominions
Colonies
Protectorata
OCÉAN GLACIAL ARCTIQUE
EMPIRE RUSSE
OCÉAN PACIFIQUE
OCÉAN ATLANTIQUE
OCÉAN INDIEN
DOMINION DU CANADA
ETATS-UNIS
MEXIQUE
BRÉSIL
EMPIRE DES INDES
CHINE
JAPON
AUSTRALIE
ALASKA
GROENLAND
Islande
Spitzberg
Nouvelle Zemble
St Petersbourg
Pekin
Tokio
Sakhaline
Kouriles
Aleoutiennes
Kadiak
Vancouver
San Francisco
Washington
New-York
Terre-Neuve
St Pierre et Miquelon
Baie d'Hudson
Bermudes
Açores
Lisbonne
Gibraltar
Madere
Canaries
Irlande
Londres
Berlin
Vienne
Constantinople
Sahara
Soudan Egyptien
Sierra-Leone
Cap Vert
Aden
Somalie
Abyssinie
Calcutta
Ceylan
Madras
Hong-Kong
Formose
Philippines
Bornéo
Java
Sumatra
Nlle Guinée
Carolines
Marianes
Marshall
Bismarck
Salomon
Nouvelles Hébrides
Nouvelle Calédonie
Fidji
Tonga
Samoa
Tahiti
Marquises
Tuamotou
Gambier
Pitcairn
Ducie
Rapa
Clipperton
Galapagos
Equateur
Pérou
Lima
Bolivar
Rio-de-Janeiro
Paraguay
Uruguay
Montevideo
Buenos Aires
Santiago
Falkland
Jerre de Feu
Staten
Tristan da Cunha
Ste Helène
Ascension
Angola
Congo Belge
Afr. Occidentale Anglaise
Afr. Orientale Anglaise
Afr. Occidentale Française
Afr. Equatoriale Française
Afr. Orientale Allemande
Afr. du Sud
Colonie du Cap
Rhodesia
Nigeria
Soudan Anglo-Egyptien
Seychelles
Amirantes
Chagos
Diego Garcia
Maldives
Laquedives
Andaman
Nicobar
Negrais
Christmas
Cocos
Keeling
Maurice
Reunion
Rodrigue
Amsterdam
St Paul
Pr Edouard
Crozet
Kerguelen
Mc-Donald
Heard
Auckland
Campbell
Macquarie
Norfolk
Lord Howe
Kermadec
Ware Kauri
Johnston
Palmyra
Fanning
Christmas
Newland
Phoenix
Malden
Starbuck
Penrhyn
Manihiki
Rakahanga
Nouvelle Zemble
Comt P. Pollacchi

Burns aida sa mère à rapporter au logis les paquets de linge qu'elle lavait par les soirs d'hiver. Malgré la nécessité où il se trouvait de gagner de quoi vivre, il suivit les cours de l'école primaire qui, selon son expression, lui apprit « à avoir le corps propre, l'esprit clair et l'estomac sobre ». Dès dix ans, il doit gagner son pain. Après avoir été apprenti ajusteur, il s'embarque comme maître mécanicien à bord des steamers anglais qui font le service du Niger, en Afrique. Puis, avec ses économies, il complète son instruction, voyage. Rentré à Londres, il redevient ouvrier mécanicien et construit de ses mains le premier tramway électrique qui ait fonctionné de l'autre côté de la Manche. Nous avons vu son rôle dans l'organisation du prolétariat ouvrier et dans la transformation de la politique syndicaliste (Voir chapitre VI). En 1892, les électeurs de Battersea, son quartier natal, l'envoient siéger au Parlement. Devenu ministre en 1905, il peut dire avec fierté, en reprenant la belle expression de Shakespeare : « Je suis le porte-étendard des rudes travailleurs. Je suis le premier des anciens inférieurs qui entre dans le ministère des anciens exclusifs.» Il représente dans le Cabinet libéral le parti du progrès ouvrier sans violence et sans révolution.

Churchill.

Examinons maintenant les problèmes qui se posent dans l'Angleterre contemporaine et les opinions diverses auxquelles ils donnent lieu. Nous pourrons ainsi déterminer les tendances politiques et sociales qui dominent aujourd'hui.

La politique extérieure. — Nous avons vu que la politique extérieure actuelle de l'Angleterre est fondée sur la Triple Entente (Angleterre, France, Russie). Cette politique semble avoir rallié la forte majorité de l'opinion anglaise. Cependant les partisans d'une entente anglo-allemande sont encore assez nombreux. L'influence allemande a été longtemps très forte en Angleterre, dans l'armée et dans l'Université, par exemple. La victoire germanique de 1870 représentait pour beaucoup d'Anglais la victoire de la science et de la vertu saxonnes sur ce qu'ils appelaient l'immoralité et la légèreté françaises.

Ils prêchaient l'alliance des races anglo-saxonnes contre les races latines. Beaucoup de libéraux étaient favorables à une entente avec Guillaume II et même le Cabinet libéral de 1905, tout en maintenant l'entente cordiale avec la France, afficha nettement, au début, son intention de chercher un terrain de conciliation avec l'Allemagne. Il semble que ces tentatives soient appelées à peu de succès, en présence de l'augmentation incessante des armements et, surtout, de la marine allemande. Le ministère anglais aurait désiré pouvoir mettre, d'accord avec l'Allemagne, une limite aux dépenses navales. Cet accord ne s'est pas fait, et, dans un récent discours (juillet 1912), M. Winston Churchill, premier Lord de l'Amirauté (ministre de la Marine), appuyé par M. Asquith, a nettement déclaré que l'Angleterre continuerait à faire le nécessaire pour garder sa suprématie navale, et qu'au lancement de chaque nouveau vaisseau allemand correspondrait la mise en chantier d'un navire anglais de force égale.

Où s'arrêtera cette course aux armements? L'Angleterre succombera-t-elle sous le faix? Financièrement parlant, non, sans doute, car les richesses profondes de la nation ne sont pas atteintes. Mais la question du recrutement naval se posera sans doute la première. Il est permis de se demander si l'Angleterre trouvera indéfiniment des marins en nombre suffisant pour armer ses nouveaux vaisseaux. Sur ce point, l'infériorité anglaise, à cause de la moindre population et de l'absence de service obligatoire, est manifeste.

Le même danger existe, plus pressant encore, pour l'armée de terre. Si, par impossible, une flotte étrangère parvenait à forcer le blocus, à tromper la vigilance des navires anglais et à débarquer des troupes, l'armée britannique pourrait-elle assurer la défense du territoire? Oui, si l'Angleterre gardait sur son territoire toutes ses forces. Peut-être non, si elle avait expédié à ce moment-là ses troupes de première ligne sur le continent. Malgré les efforts récents, l'armée de seconde ligne paraît être inférieure en réalité à ce qu'elle est sur le papier. Aussi l'Angleterre se trouve-t-elle prise pour ainsi dire entre les deux branches du problème : se barricader dans son île et renoncer à apporter à une puissance continentale l'appoint efficace d'un corps de débarquement, ou bien réorganiser son armée de façon à trouver les effectifs nécessaires à la fois pour une expédition sur le continent et pour la défense du territoire. La seule solution réellement définitive serait le service militaire obligatoire. Bien des généraux comme Lord Roberts, le vainqueur de la guerre anglo-boer, ont poussé un cri d'alarme et proclamé la nécessité de cette mesure. Mais l'opinion publique y est très hostile.

La question constitutionnelle. — Nous avons vu que la constitution anglaise repose sur des traditions et non sur des textes précis. Cette absence de documents réglementant les rapports mutuels des différents rouages de la machine constitutionnelle a récemment poussé à l'aigu le conflit latent entre les Communes et les Lords.

Lloyd George.

La Chambre des Communes a toujours revendiqué pour elle et pour elle seule le droit de voter les lois financières et le budget. La théorie qu'elle a maintenue au cours des siècles est très nette : les députés des Communes étant seuls élus par la nation ont seuls qualité pour engager les dépenses supportées par la nation. La Chambre des Lords n'a jamais voulu partager absolument cette manière de voir et, sans proposer elle-même de lois financières, a souvent opposé son veto à certaines mesures votées par les Communes. Cette sorte de conflit ne pouvait naître que dans un pays comme l'Angleterre où une seule des deux Chambres est élue et l'autre héréditaire.

La Chambre des Lords, étant conservatrice par principe, votait les lois présentées par les cabinets conservateurs et acceptées par les majorités conservatrices des Communes. Mais lorsque le parti libéral était au pouvoir, il arriva souvent, comme nous l'avons vu, que des lois importantes — financières ou sociales — votées par la Chambre, fussent arrêtées par le veto des Lords. Ce conflit d'attributions se posa avec une acuité particulière au sujet du budget de 1909. Pour faire face aux dépenses nouvelles, M. Lloyd George avait introduit dans son budget non seulement une augmentation des droits de succession et de l'impôt sur le revenu, mais encore toute une série de droits nouveaux frappant surtout les gros propriétaires des villes et des campagnes (Voir, plus loin, la question financière). Ces derniers, qui forment la majorité de la Chambre des Lords, crurent pouvoir s'opposer à des taxes nouvelles et rejetèrent le projet de budget adopté par les Communes.

Ce veto des Lords appliqué à une loi de finances provoqua les colères des libéraux des Communes. Le ministère Asquith fit adopter une motion disant que l'acte des Lords était « une violation de la Constitution et une usurpation des droits de la Couronne ». Il ajouta que si les élections nécessitées par cette mesure des Lords étaient favorables à la thèse libérale, il présenterait un projet de loi pour « museler » la Chambre des Lords, qui, sans supprimer le droit de vote, le limiterait d'une façon très précise. Les élections de 1910, qui se firent en partie sur cette question, donnèrent des résultats indécis, puisque les libéraux n'eurent que deux députés de plus que les conservateurs. La mort d'Édouard VII interrompit un instant la lutte. Un essai de conciliation

fut tenté mais n'aboutit pas. Un projet de loi mettant à exécution les intentions du ministère Asquith fut voté aux Communes et accepté par les Lords le 10 août 1911.

Cette loi établit d'abord le privilège absolu des Communes en ce qui concerne le vote des lois de finances, et limite le veto des Lords pour toutes les autres lois. Supposons une loi votée par les Communes et rejetée par les Lords. Après un certain laps de temps — six mois par exemple cette loi, si elle est de nouveau votée par les Communes, retournera à la Chambre des Lords. Si les Lords la rejettent une seconde fois, la loi retournera aux Communes et, si elle est adoptée une troisième fois par les Communes, elle entrera en vigueur avec l'autorisation du Roi, sans l'assentiment des Lords — ce qui s'est produit par exemple en 1913, pour la loi sur la séparation de l'Église et de l'État, dans le Pays de Galles. Par la même loi, la durée du Parlement est réduite de sept à cinq ans.

Cette loi marque la fin du veto absolu des Lords et accroît la prépondérance de la Chambre des Communes élue par la nation. Cette victoire démocratique considérable n'est cependant que la première étape. Une réforme de la Chambre des Lords serait la seconde. Ici les opinions se divisent : certains voudraient une réforme partielle, par exemple la suppression de la pairie héréditaire, l'élection de tous les Lords ou d'un certain nombre. D'autres vont plus loin et parlent de supprimer purement et simplement la Chambre des Lords. Il semble que la première solution soit plus conforme au tempérament anglais qui hait les sauts dans l'inconnu.

(Photo Chusseau-Flaviens.)
Agents recruteurs dans une rue de Londres.

Au point de vue parlementaire et électoral, d'autres réformes sont accomplies ou suggérées. Depuis 1911, les députés anglais sont payés : ils reçoivent une indemnité de 10.000 francs par an. Les libéraux et les radicaux sont d'accord pour demander l'abolition du vote plural (nous avons vu que les personnes ayant des propriétés dans diverses circonscriptions peuvent voter plusieurs fois). « Un vote par homme », telle est la réforme démocratique à accomplir. Un projet de loi a été déposé dans ce sens. Une autre question est celle de la revision des circonscriptions, destinée à supprimer les inégalités choquantes : Romford a un député pour 51.043 électeurs, et Kilkenny en a un pour 1.700. La question du suffrage des femmes s'est posée avec plus de violence en Angleterre que dans les autres pays : des ligues en faveur du vote féminin se sont constituées, très puissantes et très bruyantes aussi. Depuis quelques années, il n'est guère de ministre qui n'ait eu à subir dans la rue des attaques de « suffragettes » exaspérées, ou qui n'ait vu les vitres de sa maison brisées par des propagandistes impénitentes. A plusieurs reprises, M. Asquith s'est déclaré partisan du suffrage des femmes. Le principe en a même été adopté par les Communes, mais aucune résolution pratique n'a été prise.

La question irlandaise. — Nous avons assisté aux différentes phases de l'histoire irlandaise au cours du dix-neuvième siècle et vu combien précaire est encore la situation de l'Irlande, malgré les mesures prises, ou à cause de ces mesures mêmes. La loi de 1903 favorisant la petite propriété irlandaise avait déjà amélioré les choses, mais le parti nationaliste irlandais fort de 83 membres dans la Chambre actuelle vise à l'adoption du Home Rule préconisé par Gladstone.

Il est certain que la majorité des électeurs anglais y demeure indifférente ou hostile. Certains membres du Cabinet libéral n'en sont point partisans. Mais le parti irlandais détient presque le pouvoir dans une Chambre où unionistes et libéraux sont en nombre égal à deux unités près.

Le projet de Home Rule a été adopté par la Chambre des Communes (mai 1912) par 351 voix contre 274, et repoussé la même année par la Chambre des Lords, puis voté à nouveau par les Communes en 1913 et repoussé à nouveau par les Lords.

D'après la loi citée plus haut, un troisième vote favorable de la part des Communes signifierait son adoption.

La résistance des protestants anglais d'Irlande semble devoir être très vive : des meetings agités ont été tenus à Belfast pour protester contre le Home Rule; Sir Edward Carson s'est fait

(Photo Chusseau-Flaviens.)

M. Poincaré à Londres. — Banquet du Guildhall.

le champion de l'Ulster protestant qui menace de défendre ses droits par la force et procède à une sorte de mobilisation de guerre civile. Il ne faut peut-être voir là qu'une surexcitation de passions locales, mais il est permis de se demander si cette fois encore l'Irlande verra la réalisation de ses vœux politiques.

La question financière. — La question financière se pose avec autant d'urgence en Angleterre que dans les pays continentaux. Le fardeau sans cesse croissant des dépenses militaires et sociales devient pénible à supporter. Après son arrivée au pouvoir, le ministère libéral avait tenté de réduire les dépenses de la marine et de l'armée. Mais cette politique d'économie a dû céder devant les armements allemands. D'autre part, les pensions ouvrières dépassent de beaucoup les évaluations prévues, et la nouvelle loi de 1912 sur l'assurance obligatoire entraîne des dépenses qu'il est difficile de prévoir.

Pour subvenir à ces besoins, quelles sont les ressources principales du budget anglais? Ce

sont : l'impôt sur le revenu, les droits de succession, les droits de douane sur les produits exotiques, les taxes sur la fabrication et le commerce des alcools.

Lorsque Peel, puis Gladstone rétablirent l'impôt sur le revenu, provisoirement établi par Pitt pendant la guerre contre la France révolutionnaire et napoléonienne, ils assurèrent le contribuable anglais que cet impôt disparaîtrait bientôt. Cependant, aujourd'hui, l'impôt sur le revenu forme la base la plus solide du système fiscal anglais. Jusqu'à ces derniers temps, le taux de cet impôt ne dépassait pas 1 shilling (1f 25) par livre sterling (25 francs) en temps de paix. En présence des nécessités budgétaires, il a été élevé à 1f 45 par livre sterling de revenu. Cependant, les revenus gagnés bénéficient d'un traitement de faveur et ne paient que 90 centimes par livre au-dessous de 50.000 francs.

Les droits de succession ont, eux aussi, progressé rapidement. Ils sont de 8 % pour les fortunes inférieures à 125.000 francs et s'élèvent à 15 % pour les fortunes supérieures à 25 millions.

Les droits de douane sur le thé, le café, les vins, le tabac, le sucre n'ont pas augmenté considérablement; au contraire, les patentes pour les débits de boissons et les impôts sur l'alcool ont sensiblement progressé, ce qui a eu le double résultat d'amener plus d'argent dans les caisses du Trésor, et de diminuer la consommation de l'alcool.

(Photo Chusseau-Flaviens.)
Propagande pour le vote des femmes.

Cependant, toutes ces ressources ne suffisent plus à combler le gouffre des dépenses publiques. M. Lloyd George, chargé du périlleux devoir d'assurer l'équilibre financier, s'est mis à la recherche de revenus nouveaux. Avec une prévoyance digne d'un véritable homme d'État, il a voulu trouver, non pas des expédients capables d'assurer la stabilité budgétaire pendant une ou deux années, mais des ressources fixes, susceptibles de fournir au Trésor des sommes de plus en plus considérables. C'est ainsi qu'il a été amené à introduire dans le budget de 1909 des taxes nouvelles qui ont amené le conflit que nous avons vu entre les Communes et les Lords.

Ces taxes sont dirigées contre la propriété foncière, très inégalement répartie en Angleterre. Le sol des campagnes et celui des villes appartiennent à un nombre relativement restreint de riches propriétaires. M. Lloyd George a pensé que c'était surtout à eux de supporter les dépenses nécessitées par l'évolution démocratique de l'Angleterre.

Examinons rapidement ces taxes qui marquent un nouveau point de départ dans le régime fiscal britannique. Pour atteindre les propriétaires qui veulent garder longtemps des terres incultes, soit pour chasser, soit pour spéculer sur la hausse des terrains, M. Lloyd George établit un impôt d'un sou par livre sterling sur la valeur des terrains non utilisés. Pour atteindre les revenus que des propriétaires peuvent tirer du sous-sol (charbon, fer, etc.), un impôt de 5 % est établi sur la rente annuelle tirée de la propriété du sous-sol.

C'est surtout les propriétaires urbains que M. Lloyd George vise dans ces taxes nouvelles. Ici un mot d'explication est nécessaire : le sol de la plupart des grandes villes appartient à des lords. Certains d'entre eux possèdent des quartiers entiers de Londres. Or, après quatre-vingts ans, les baux expirent; les terrains et les maisons construites sur ces terrains font retour au pro-

priétaire ou à ses descendants. On voit quelle source immense de profits périodiques ils peuvent tirer de ces terrains. Ils bénéficient aussi de plus-values qu'ils n'ont pas créées, puisque les améliorations de communications (tramways, etc.) ou l'extension des faubourgs font augmenter la valeur de leurs terrains, sans effort de leur part. Et, d'autre part, ils spéculent au détriment de la masse des habitants sur les terrains non bâtis. Pour atteindre ces deux sources de revenus, le chancelier de l'Échiquier a créé deux impôts nouveaux qui frappent les plus-values de terrains et leur transmission par vente ou par héritage.

Ses adversaires ont prétendu qu'il y a là une exagération des impôts directs, frappant seulement les classes fortunées, au détriment des impôts indirects qui eux atteignent toute la population. Ils rappellent le principe de Gladstone, qui disait que les impôts directs et indirects sont comme deux sœurs jumelles dont il ne faut pas favoriser l'une aux dépens de l'autre. Il semble que les droits de succession perçus tendent à diminuer, ce qui, d'après eux, indiquerait un exode des capitaux anglais vers les banques étrangères. Pour subvenir aux dépenses croissantes, le parti unioniste propose le rétablissement des tarifs douaniers.

Telles sont les deux politiques financières en présence. Comme le dit M. P. Millet, les libéraux proposent d'accumuler toutes les charges sur un petit nombre de points choisis. Les unionistes proposent de les répartir sur le corps entier de la nation. L'Angleterre ne s'est pas encore absolument prononcée; cependant, en ne suivant pas les Lords dans leurs protestations, elle a semblé accepter la politique financière actuelle.

La question agricole. — La décadence de l'agriculture au cours du dix-neuvième siècle est un fait qu'aucun Anglais ne peut contester. En 1847, les sept huitièmes du pain consommé en Angleterre étaient encore fournis par le sol anglais. La décadence s'est accélérée dans la deuxième partie du siècle, et la superficie des terres cultivées a passé de 1.500.000 hectares à 750.000. Rien de plus frappant à cet égard qu'un voyage entre Folkestone et Londres. On vient de quitter la France où chaque parcelle de terrain est utilisée; en Angleterre, on ne voit que de vastes pâturages ou des terres en jachère.

A cette diminution des terres cultivées correspond une diminution de la population agricole. La terre est aux mains d'un petit nombre de personnes. D'après les calculs faits, 4.000 personnes à elles seules détiendraient près de la moitié de la superficie de l'Angleterre et du Pays de Galles, et 400 lords à eux seuls en posséderaient le sixième. Le petit propriétaire cultivant ses quelques champs et cherchant à arrondir son domaine n'existe pour ainsi dire pas. Sur ces vastes domaines, il n'y a que de gros fermiers et des ouvriers agricoles, aux salaires minimes, dont la condition n'est pas très heureuse, et qui, chaque année, émigrent en masse vers les villes ou les colonies.

Les dangers qui résultent pour l'Angleterre de cette décadence agricole sont de différentes sortes. Il y a d'abord la famine. Peel résista longtemps à l'abolition des droits sur les blés parce qu'il voulait que l'Angleterre se suffît pour sa nourriture en temps de guerre. Ce rêve est aujourd'hui irréalisable. A certaines époques de l'année, les approvisionnements anglais en farine sont suffisants pour six semaines à peine. Il en est de même pour les approvisionnements de viande. En ce sens, un blocus comme celui imaginé par Napoléon aurait beaucoup plus de chances de succès aujourd'hui qu'en 1810, car, en ce temps-là, l'Angleterre pouvait se suffire à elle-même presque entièrement.

Un autre danger est celui de la déchéance physique : les foules de Londres ou de Manchester, nerveuses, dégénérées, débilitées par le thé et l'alcool, sont bien différentes du John Bull gros et sanguin qui était le type britannique d'il y a cent ans.

Si tout le monde en Angleterre est d'accord sur la décadence agricole, les avis varient sur les causes de cette décadence. Les libéraux accusent les gros propriétaires, qui achètent les terres disponibles pour arrondir leurs parcs ou pour agrandir leurs réserves de gibier. Ils proposent de taxer ces propriétaires d'une façon écrasante pour les forcer à vendre leurs domaines. Ces domaines seraient morcelés et permettraient de créer cette petite propriété paysanne que nos voisins d'outre-Manche nous envient.

Les unionistes soutiennent que l'action des gros propriétaires n'est pas aussi néfaste que le prétendent leurs adversaires; que les terres sont sous-louées aux fermiers à des conditions très

(Photo Donnay.)

George V.

douces, et que la grande exploitation scientifique peut donner de meilleurs résultats que la culture morcelée. Ils font remonter la cause de la décadence agricole à l'abolition des droits sur les blés et préconisent le rétablissement des tarifs douaniers qui favoriseraient la renaissance de l'agriculture anglaise.

Quoi qu'il en soit, il se produit en Angleterre un mouvement en faveur du retour à la terre. Des efforts ont été déjà faits pour créer de petits propriétaires anglais. Ils ont peu réussi jusqu'à présent, par suite d'obstacles de toute espèce. On prête à M. Lloyd George l'intention d'entreprendre une vaste campagne et de déposer des projets nouveaux pour arrêter cette inquiétante décadence de l'agriculture britannique.

La question économique. — Dans les pages qui précèdent, nous avons vu la question économique se greffer sur la question financière et la question agricole. Les unionistes, en effet, voient dans le Tariff Reform (Revision des tarifs douaniers) le remède souverain qui arrêtera la décadence agricole, remplira les coffres du Trésor public et remédiera aussi à l'arrêt que subit — d'après eux — le développement commercial et industriel de l'Angleterre.

(Photo Chusseau-Flaviens.)

George V et la reine Mary en costume de cérémonie.

Depuis une dizaine d'années, la question économique est l'objet d'ardentes discussions. Les libéraux, partisans du libre-échange, persistent dans leur affirmation que le commerce de l'Angleterre progresse normalement. Les unionistes, partisans du protectionnisme, prétendent qu'au point de vue industriel et commercial l'Angleterre traverse une période de crise, de stagnation, ou même, selon certains, de décadence, qu'il importe d'arrêter au plus vite. Exposons successivement les deux points de vue libre-échangiste et protectionniste; nous verrons ensuite en quoi consisterait le remède proposé par les unionistes.

La situation commerciale de l'Angleterre est plus prospère que jamais, disent les partisans du libre-échange. Non seulement depuis 1850, le libre-échange a favorisé le commerce de la Grande-Bretagne et lui a assuré une prépondérance mondiale, mais encore aujourd'hui ce régime de liberté n'empêche pas l'Angleterre de triompher même sur les marchés des nations protégées par un rempart douanier. Entre 1895 et 1907, les exportations anglaises ont augmenté de 4 milliards : ce n'est point là un signe de décadence. L'Angleterre reste le principal centre financier du monde; son commerce d'entrepôt l'emporte sur tous les autres. Pour l'industrie du coton, elle est en tête; sa marine marchande est près de cinq fois plus considérable que celle de l'Allemagne et près de dix fois plus forte que celle de la France. Il n'y a donc aucune raison de s'inquiéter, et surtout il ne faut pas chercher à modifier un régime qui produit de pareils résultats. Le libre-échange fait la force de l'Angleterre en 1910 comme il a fait la grandeur de l'Angleterre entre 1850 et 1875.

A ces arguments, les partisans du protectionnisme répondent : « Certes, l'Angleterre garde

encore son rang, mais les symptômes de mauvais augure apparaissent déjà. D'abord, à l'intérieur, les grèves fréquentes (transports 1911; dockers 1912) qui paralysent le commerce, et la crise de chômage qui n'est pas encore entièrement finie. Et surtout à l'extérieur, il y a la concurrence, sans cesse grandissante, de l'Allemagne et des États-Unis, nations protectionnistes. Tandis que les exportations anglaises en vingt ans ont augmenté de 41%, les exportations allemandes s'accroissaient de 102% et les exportations américaines de 294 %. Or cet accroissement se fait, sinon au détriment de l'Angleterre, tout au moins à son moindre profit. Et ce ne sont pas seulement les marchés des pays étrangers ou même les marchés des colonies anglaises qui tendent à être envahis par ces concurrents : le marché anglais lui-même est envahi par les articles à bas prix des maisons allemandes et américaines. Et l'Angleterre ne peut l'empêcher à cause de son système de libre-échange, c'est-à-dire de porte ouverte. Les concurrents entrent comme ils veulent, et, pour remercier l'Angleterre de cet accueil si large, ils taxent les produits anglais à leur entrée en Allemagne ou aux États-Unis, selon des tarifs douaniers très élevés. L'Angleterre joue ainsi un rôle de dupe qu'il lui faut quitter au plus vite. Il faut rétablir le rempart douanier abattu vers 1850. Le libre-échange a fait son temps. Il faut revenir au régime protectionniste. »

Telles sont les deux thèses en présence. Voyons un peu ce que serait ce Tariff Reform dont M. Chamberlain s'est fait l'apôtre depuis 1903 : le Tariff Reform est en somme un des aspects de l'impérialisme : c'est un impérialisme économique. Les unionistes voudraient d'abord qu'on accordât un tarif de faveur aux colonies britanniques, à charge de réciprocité, ce qui resserrerait les liens entre les différentes parties de l'Empire britannique. Ils voudraient ensuite qu'on établît des taxes sur les importations en Angleterre (excepté les matières premières), taxes qu'on pourrait élever ou abaisser de façon à les proportionner aux tarifs douaniers des nations hostiles ou favorables aux produits anglais, ce qui fournirait à l'Angleterre une arme redoutable dans les luttes commerciales d'aujourd'hui, où elle se trouve dans une situation défavorable par suite du système libre-échangiste.

Sur cette question vitale l'opinion anglaise semble indécise. Les partisans du libre-échange usent de l'argument qui frappe les foules : la vie chère. Si on établit le Tariff Reform, disent-ils, l'ouvrier anglais paiera sa nourriture plus cher. L'affiche électorale représentant la grosse miche d'aujourd'hui et la petite miche qui la remplacerait sous le régime protectionniste a eu tout l'effet désirable. Cependant l'idée protectionniste semble faire des progrès. L'établissement du libre-échange ne s'est pas fait en un jour; les partisans du Tariff Reform estiment que patience d'efforts et longueur de temps amèneront au protectionnisme l'Angleterre libre-échangiste.

Tels sont les différents problèmes qui dominent la politique anglaise d'aujourd'hui. Dans ce conflit d'intérêts hostiles, d'opinions contradictoires et de remèdes opposés, on ne saurait dire quand ni comment se résoudront ces problèmes. C'est le secret de demain. L'Angleterre ressent les premiers effets de la décadence qui attend tous les peuples, disent les pessimistes; l'Angleterre est en train d'évoluer, de s'adapter à des conditions nouvelles, disent ceux qui ont foi en elle. Tout ce qu'il semble permis d'affirmer, c'est que le passé de l'Angleterre nous répond de son avenir. Une nation qui, en tant de questions politiques et sociales, a été la préceptrice de l'Europe, et dont le progrès démocratique n'a fait que s'affirmer et s'affermir, saura, à travers les périls et les difficultés, se frayer un chemin vers des destinées qui resteront dignes d'elle.

La porte du Stathouder, à La Haye.

Les Pays-Bas de 1789 à 1914

par

M. Faubert

Professeur à l'école J.-B. Say.

Révolution brabançonne. — Le lion brabançon terrasse Joseph II.
(Bibliothèque royale de Bruxelles.)

LA BELGIQUE

De 1789 à 1815

La destinée de la Belgique est singulière. Elle a longtemps vécu sous le joug de l'étranger, mais il n'est pas d'ancienne nation qui ait montré plus d'énergie pour la défense de ses libertés nationales que ce jeune peuple n'en a déployée pendant la guerre de 1914-1919. Le sentiment national ne s'est développé en Belgique qu'assez tardivement. On peut dire que ce sont les maîtres de la Belgique qui ont favorisé sa naissance en essayant d'assimiler les Belges contre leur volonté. Le premier qui tenta cette entreprise fut Joseph II. Il échoua comme échouèrent après lui Napoléon et le roi Guillaume Ier, lorsque la Belgique fut passée de la domination autrichienne sous la domination de la France, puis lorsqu'elle eut été rattachée en 1815 à la Hollande. Sous les différents régimes qu'elle a connus depuis la fin du dix-huitième siècle jusqu'à la Révolution de 1830, et quelle qu'ait été son apparente soumission, la Belgique est restée belge avant tout.

I. — La Révolution brabançonne et la Révolution liégeoise (1789-1791).

État des Pays-Bas catholiques à la fin du dix-huitième siècle. — La situation territoriale des provinces belges à la fin du dix-huitième siècle diffère assez notablement de celle du royaume actuel. Au nord, depuis le traité de Munster (1648), les bouches de l'Escaut sont entre les mains de la République des Provinces-Unies. Cet état de choses n'est pas modifié aujourd'hui et la Belgique actuelle est toujours privée de l'accès naturel à la mer que lui assurerait la possession du cours inférieur de l'Escaut. A l'est, des modifications se sont produites. La Belgique a perdu une partie du Limbourg et du Luxembourg, provinces qui, au dix-huitième siècle, se rattachaient entièrement aux Pays-Bas catholiques (1). Sur la Meuse, il faut noter l'existence du pays de Liége, constitué en principauté indépendante sous l'autorité de son évêque. A l'ouest enfin, où la Belgique touche à la France, quelques accroissements de territoire ont arrondi en 1815 le territoire belge (2).

Politiquement, les provinces belges constituent les Pays-Bas autrichiens. Ils dépendent

(1) Sauf une partie du Limbourg conquise sur l'Espagne et attribuée aux Provinces-Unies par les traités de Westphalie.
(2) Philippeville, Marienbourg et Bouillon, cédées par la France au second traité de Paris.

entièrement de la cour de Vienne. L'empereur Charles VI avait institué à Vienne un ministère spécial pour les provinces belges sous le nom de Conseil Suprême des Pays-Bas. Supprimé par Marie-Thérèse, il avait été purement et simplement incorporé à la Chancellerie autrichienne. Le souverain était représenté en Belgique par un gouverneur général. Cette charge était confiée à un grand personnage, d'ordinaire un prince du sang. Par sa haute situation, il pouvait dans une certaine mesure se dérober à l'influence du Gouvernement central. Son rôle diminua d'importance lorsqu'à côté de lui fut placé un ministre plénipotentiaire dont la charge devint presque permanente à partir de 1743. Ce dernier fut l'homme de la Cour, son instrument docile : fonctionnaire plus modeste, il exerçait la réalité du pouvoir dont les attributs extérieurs étaient seuls dévolus au gouverneur.

Albert de Saxe-Teschen.
Par A. Cardon, dessinateur et sculpteur (Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles).

Malgré les progrès de la centralisation au cours du dix-huitième siècle, les provinces belges jouissaient encore à la veille de la Révolution d'une large autonomie au point de vue administratif. Les anciens privilèges corporatifs, municipaux et provinciaux, auxquels le peuple était très attaché, n'avaient pas entièrement disparu malgré les efforts du Gouvernement central. Les assemblées des États continuaient de se réunir dans chaque province et, quelque déchus qu'ils fussent de leur ancien éclat, ils avaient su maintenir leurs prérogatives en matière de finances et conservaient leur ancien droit de consentir l'impôt.

Au cours du dix-huitième siècle, les provinces belges ont joui d'une grande prospérité matérielle. Leur développement économique était contrarié pourtant par la situation territoriale et politique du pays. Depuis les traités d'Utrecht les relations commerciales avec l'Espagne avaient cessé, les territoires autrichiens étaient trop éloignés pour que des rapports faciles puissent s'établir entre eux et leurs dépendances belges. La Belgique, resserrée entre les États voisins, jalousement surveillée par la Hollande et l'Angleterre qui tenaient à prévenir toute concurrence gênante pour leur propre commerce, privée des embouchures de l'Escaut, semblait être exclue sans espoir des bénéfices que procurait à sa voisine le grand commerce des mers.

La politique autrichienne sut prendre en matière économique d'excellentes initiatives. La compagnie d'Ostende, qui faisait le commerce avec les Indes, fut favorisée dans ses débuts. Elle dut disparaître par la suite devant l'opposition intéressée des puissances maritimes. Charles VI consentit en 1727 à la suspendre; en 1731, elle était officiellement supprimée. Mais en fait elle ne disparut pas, malgré les engagements solennels pris par l'Empereur; jusqu'à la fin du régime autrichien, elle continua de manifester une assez grande activité. Le commerce belge profita de la guerre anglo-hollandaise; le mal que se faisaient l'une à l'autre les deux puissances, jadis associées contre les Pays-Bas catholiques et devenues ennemies, ne pouvait que pro-

duire du bien pour leur ancienne victime. En 1781, Ostende était déclaré port franc par l'empereur Joseph II. La ville devenait alors un centre commercial de première importance : « La population s'accrut à tel point qu'il fallut étendre les limites de la commune, raser les remparts et construire une véritable cité nouvelle. » (Van der Linden.)

A l'intérieur, le réseau des voies de communication, routes et canaux, s'était développé dans des proportions considérables. L'administration autrichienne avait fait un gros effort un canal avait été creusé entre Bruges et Gand, un autre entre le confluent de la Senne et de la Dyle et Louvain.

L'industrie aussi avait été encouragée. Le Gouvernement favorisait la création de manufactures nouvelles. L'industrie des draps, celle des toiles prospéraient. La fabrication des dentelles atteignait son apogée, malgré la concurrence de la France et de l'Angleterre. Les industries textiles n'absorbaient pas toute l'activité de la Belgique : la céramique et la verrerie s'établissaient à Tournai, Charleroi, Namur. Enfin, l'exploitation des mines de charbon de terre s'intensifiait. L'industrie métallurgique avait son centre dans la principauté de Liége. La sollicitude du Gouvernement s'étendit aussi à l'agriculture qui fut encore plus favorisée : « Elle profita de la répartition plus équitable des charges ainsi que de la suppression d'abus relatifs à la perception des impôts. On défricha des bruyères, on créa de nouvelles prairies, on facilita la mise en valeur des terres par le développement des voies de communication. » (Van der Linden.)

Marie-Christine, duchesse de Saxe-Teschen.
Peint par M. le chevalier Rostin (Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles).

L'administration de Joseph II. — Moins heureuses avaient été les interventions de la Cour de Vienne en matière politique, administrative et religieuse. Au cours du dix-huitième siècle, le Gouvernement impérial par ses tendances absolutistes, par les procédés violents ou maladroits dont il usait, n'avait pas laissé de mécontenter ses sujets belges. Ce mécontentement s'était encore accru sous le règne de Joseph II. Ce prince, monté sur le trône en 1780, est un représentant accompli du « despotisme éclairé ». Il avait résolu d'introduire dans toutes les parties de ses États un ordre de choses nouveau plus compatible avec la raison et les lumières. Ses intentions peuvent paraître excellentes, mais sa politique allant à l'encontre de bien des préjugés, de bien des habitudes, de bien des traditions, n'en fut pas moins singulièrement maladroite.

A toutes les époques de son histoire, la Belgique s'est distinguée par son attachement au clergé catholique. Joseph II sut s'aliéner le clergé belge par sa politique religieuse. Philosophe, il était partisan de la tolérance, de la liberté de croire; il voulait subordonner l'Église à l'État, retirer au clergé les attributions civiles qui étaient restées au nombre de ses privilèges. Le mariage civil fut institué. Pour correspondre avec leurs supérieurs résidant à l'étranger, les ordres religieux durent solliciter l'autorisation de l'Empereur; aucune bulle pontificale ne dut être publiée

dans ses États sans son assentiment préalable. La tolérance commandée par la raison a des limites que la raison fixe elle-même : Joseph II prit sur lui de fermer certains couvents, ceux dans lesquels les religieux s'adonnaient uniquement à la contemplation et qui ne produisaient par conséquent aucun bien réel : « Inutiles au prochain, ils ne pouvaient pas être agréables à Dieu. » Seuls devaient subsister les ordres qui s'occupaient d'enseignement ou d'œuvres de charité. Par mesure de police, l'Empereur interdit les pèlerinages. Aux séminaires épiscopaux furent substitués deux séminaires placés sous la surveillance et le contrôle du Gouvernement. Ainsi la formation elle-même des prêtres n'échapperait pas au souverain. Le personnel ecclésiastique dépendrait entièrement de lui. Mais en attendant les séminaristes de Louvain se révoltèrent. Quelques années encore et le pays tout entier allait suivre l'exemple de son clergé.

C'est en matière d'organisation politique et judiciaire que la politique de Joseph II fut particulièrement malheureuse. C'est sur ce terrain qu'il rencontra les plus vives résistances. Les réformes qu'il essaya d'introduire se justifient parfaitement au point de vue de la raison, on y reconnaît l'empereur philosophe; il voulut réaliser la séparation des pouvoirs administratifs et judiciaires qu'exerçaient les anciennes cours de justice et les échevinages, de nouvelles institutions furent créées, les provinces furent partagées en cercles dans lesquels l'administration devait appartenir à un fonctionnaire impérial, l'intendant, successeur des anciennes autorités locales, une nouvelle organisation judiciaire à trois degrés devait être établie. Si le plan de l'Empereur procédait d'une logique excellente, les Belges virent surtout dans ses créations la menace dirigée contre leurs institutions locales, derniers vestiges d'une autonomie qui allait être désormais singulièrement amoindrie. Joseph II, ce philosophe autoritaire, avait mal calculé ses réformes. Il ne s'était pas préoccupé de la façon dont elles seraient accueillies; il avait décrété, rendu des édits, sans tenir compte des réalités, des sentiments des peuples. Son œuvre était vouée à l'échec.

Révolution brabançonne. — Conseil de guerre à Bruxelles dans l'habitation de Van Eupen.

Van Eupen (1744-1804), chanoine de la cathédrale d'Anvers, fut un des principaux meneurs de la révolution brabançonne. Il devint secrétaire de la République des États-Belgiques Unis.

Dessin de l'époque conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

L'agitation en Belgique. — Les tentatives de Joseph II pour introduire dans ses provinces belges la nouvelle organisation administrative destinée à établir entre les diverses parties de l'Empire une plus grande unité et à les subordonner plus étroitement à l'action du Gouvernement central, avaient soulevé immédiatement une très vive agitation. Dès ce moment, la révolution qui éclatera seulement en 1789 gronde sourdement. Elle trouve des chefs dans la personne de deux avocats du barreau de Bruxelles, Henri Van der Noot et de Vonck. Mais ces deux hommes, unis seulement par l'opposition au despotisme autrichien, ont des aspirations bien différentes. Le premier représente les anciennes traditions locales et il lutte avant tout pour le maintien des franchises provinciales. Avec lui, la révolution belge sera simplement dirigée contre l'absolutisme et les tendances unitaires de la monarchie autrichienne. Sans doute sera-t-il partisan

Le camp des « Patriotes », à Champion.
Par un anonyme (Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles).

de l'indépendance des Pays-Bas catholiques, mais ces provinces devenues indépendantes resteront un État d'ancien régime, où subsistera la prédominance des corps et des classes privilégiés. De Vonck, au contraire, est un progressiste, imbu des théories qui animent la Révolution française, hostile au Gouvernement autrichien et partisan de l'indépendance, mais résolu à faire triompher les principes d'égalité et de liberté; à la domination des anciens corps privilégiés, il veut substituer la souveraineté du peuple. Différents par leurs doctrines, Van der Noot et de Vonck diffèrent encore par les méthodes grâce auxquelles ils prétendent procurer à leur pays le bienfait de l'indépendance. Van der Noot a foi dans la diplomatie. C'est du secours des puissances étrangères, de la Prusse en particulier, qu'il cherche à intéresser au sort de la Belgique, qu'il attend le succès des revendications belges. De Vonck, au contraire, estime que la Belgique devra surtout sa liberté à elle-même et se préoccupe de rassembler les forces qui la feront triompher.

Dès les premiers jours, l'agitation populaire avait vivement préoccupé les gouverneurs généraux des Pays-Bas, le duc Albert de Saxe-Teschen et l'archiduchesse Marie-Christine, sœur de l'Empereur. Leurs efforts furent impuissants à la calmer. Des corps de volontaires s'organisaient à Bruxelles sous prétexte de maintenir l'ordre, en réalité pour enrégimenter les mécontents. Van der Noot prenait une part active à leur formation. D'autres villes suivaient l'exemple de Bruxelles. Afin d'arrêter ce mouvement, les gouverneurs généraux se décidèrent de leur propre initiative à suspendre les édits les plus impopulaires. Ils n'obtinrent aucun résultat. Ils se rendirent alors à Vienne pour exposer la situation à l'Empereur, l'éclairer sur le caractère de gravité qu'elle présentait et recevoir ses instructions. Joseph II, avant d'accorder quelques concessions, exigea la suppression de tout l'appareil révolutionnaire. Il ne voulait pas avoir l'air de céder sous la contrainte, les milices devaient disparaître d'abord, on s'entendrait ensuite. La condition fut acceptée. L'Empereur consentit alors à la suppression des édits contraires aux privilèges provinciaux et urbains et l'agitation parut s'apaiser.

Pendant que se déroulaient ces événements, Van der Noot complotait à l'étranger contre

le Gouvernement autrichien. Il agissait d'accord avec une partie des États du Brabant et, sur les fonds de cette province, il prenait l'argent nécessaire à sa propagande. Le titre de « plénipotentiaire du peuple brabançon » lui avait été donné par quelques représentants des corporations bruxelloises, il s'en parait auprès des puissances. Il leur présentait le tableau d'une Belgique totalement indépendante, formant une fédération analogue à la République des Provinces-Unies, il prônait aussi parfois la fusion des deux parties des Pays-Bas. L'Angleterre, la France, la Hollande furent vainement sollicitées d'agir en faveur de la Belgique, seul le Gouvernement prussien promit son intervention. Van der Noot crut avoir trouvé l'instrument d'action qu'il cherchait, et confiant dans les promesses prussiennes, il négligea d'organiser les forces militaires dont la révolution aurait eu besoin pour triompher. De Vonck était moins optimiste; il disait de la diplomatie qu'elle serait « l'éteignoir de la révolution »; il n'avait pas tort de se méfier des monarchies conservatrices : il eût été étrange qu'elles prêtassent leur appui à la révolution qu'il méditait.

La Révolution brabançonne. — On sait comment l'hiver rigoureux de 1789 contribua en France à créer une situation favorable au mouvement révolutionnaire. Le peuple belge eut également à souffrir de la misère et de la disette. Là aussi, la révolution bénéficia de cet état de choses.

Épisode de la bataille de Turnhout.
Un enfant ayant tué et désarmé un dragon ennemi, en vient déposer les dépouilles aux pieds de son commandant (Bibliothèque royale de Bruxelles).

L'offensive fut prise par les anciens États provinciaux. Fin janvier, les États de Hainaut, réunis pour délibérer au sujet du subside demandé par l'Empereur, refusèrent de l'accorder. Joseph II se laissa entraîner à une mesure violente : un édit impérial supprima la charte fondamentale de cette province. En juin, les États de Brabant prirent une délibération au sujet des réformes de l'Empereur, ils les désapprouvèrent nettement. Un nouvel acte d'autorité fut la réponse de Joseph II, le Brabant reçut le même traitement que le Hainaut. Mais les États ne se soumirent pas. Joseph II, par l'intermédiaire de ses gouverneurs généraux, avait prêté serment aux institutions de la province. Puisque l'Empereur révoquait un engagement aussi solennel, ses sujets eux-mêmes pouvaient se considérer comme déliés du serment de fidélité qu'ils lui avaient juré. Les États de Brabant jugèrent donc que désormais l'Empereur était déchu de ses droits sur leur province. La révolution était commencée; elle aurait été vite étouffée si l'un des chefs du mouvement, de Vonck, n'avait pas aussitôt soigneusement préparé la lutte.

Tout d'abord, des troupes autrichiennes, sous le commandement du général d'Alton, apparurent dans le pays. Van der Noot et de Vonck durent s'exiler : le premier trouva un refuge en territoire hollandais, à Bréda; le second gagna Liége, où l'esprit révolutionnaire s'était éveillé aussi et où il devait se trouver en sympathie. Il y employa utilement son temps à recruter une petite armée à laquelle il donna pour chef le général Van der Mersch. Œuvre plus utile que les négociations de Van der Noot. Au moment décisif, le Gouvernement prussien avait oublié ses promesses, il ne les reprenait pas absolument, il en différait seulement l'exécution : on verrait au printemps prochain; en attendant, les Belges devaient assurer leur indépendance par leurs propres forces.

Cependant, Van der Noot publiait un manifeste du peuple brabançon, représenté par « l'état ecclésiastique et le troisième membre (métiers) des trois chefs-villes, conjointement avec plusieurs membres de la noblesse ». (Van der Linden.) Le manifeste proclamait la déchéance de Joseph II, qui, par ses actes d'oppression, s'était rendu indigne du pouvoir. Mais il ne suffisait pas de déposer l'Empereur, il fallait chasser la petite armée autrichienne. Les troupes « patriote s'en chargèrent, elle fut surprise et dispersée à Turnhout.

L'insurrection fut marquée à Gand par les excès de toutes sortes, brutalités, pillages, incendies, auxquels se livrèrent les Impériaux. Elle fut cependant victorieuse et ceux-ci durent se retirer après quatre jours de lutte. A la suite de ces quatre célèbres journées, la victoire de la révolution parut complète : les gouverneurs généraux s'enfuirent précipitamment, les troupes impériales se retirèrent dans le Luxembourg. La domination autrichienne était abolie dans les provinces belges, libres désormais, semblait-il, de disposer de leur sort. Le 18 décembre, Van der Noot entrait solennellement à Bruxelles.

Van der Noot.

Par un anonyme (Musée historique de Bruxelles).

Le désaccord des partis. — Des difficultés ne devaient pas tarder à survenir. Tant qu'il ne s'était agi que de combattre l'oppression étrangère, tous les Belges avaient été d'accord. L'union ne subsista pas après la victoire, des luttes intérieures très vives prirent naissance entre les alliés de la veille, lorsqu'il fallut déterminer la forme constitutionnelle qu'adopterait le nouvel État.

Les assemblées provinciales, dont nous avons noté le rôle important à l'origine de la révolution, continuèrent leur action. Les États de Brabant avaient donné l'exemple de la révolte : ils s'érigèrent dans leur province en États souverains. Les autres États en firent autant. Puis chaque assemblée désigna des députés qui se réunirent en un Congrès national (7 janvier 1790). Dans ce Congrès, il ne fut nullement question de substituer un ordre nouveau à l'état de choses ancien. Chaque province devait continuer de former un État distinct, qui réglerait à son gré ses affaires intérieures. Ainsi la Belgique ne serait pas dotée d'une constitution unitaire, elle formerait une fédération sous le nom d'États-Belgiques Unis, dans laquelle le Congrès ne connaîtrait que des relations extérieures et des affaires militaires. Dans chacun des États de la fédération, les anciens pouvoirs étaient maintenus, les privilèges subsistaient. Les assemblées provinciales, où figuraient seulement les représentants des classes et des corps privilégiés, gardaient la haute main sur l'administration. Ainsi l'œuvre du Congrès national n'était nullement démocratique; et il ne pouvait en être autrement puisqu'il ne représentait nullement la nation belge, mais était seulement l'émanation des anciens États provinciaux.

Ce n'était pas pour obtenir ce résultat qu'avaient travaillé Vonck et ses partisans. Ils firent entendre d'énergiques protestations. Une multitude de libelles et de pamphlets furent publiés : l'omnipotence des « seigneurs-États » y était vigoureusement combattue, on demandait que s'ouvrît une consultation vraiment nationale et que tout le peuple fût appelé à élire une assemblée

qui procéderait à la revision de la constitution. A Bruxelles, les luttes entre vonckistes et statistes, partisans de Van der Noot, atteignirent un haut degré de violence, le général Van der Mersch fut destitué. Des émeutes vonckistes se produisirent au cri de : « Pas d'États souverains, vive la souveraineté du peuple! » Van der Noot dirigea la répression, Vonck et une quarantaine de ses amis furent proscrits. Vonck se réfugia en France, le général Van der Mersch fut emprisonné. Ainsi la révolution était privée de ses meilleurs serviteurs. Le général prussien Schönfeld remplaça Van der Mersch. Les forces des États-Belgiques n'étaient pas considérables, la présence du nouveau chef à la tête des troupes démunies ne les rendit pas plus redoutables : il manquait de talents militaires. D'autre part, la Prusse ne songeait nullement à tenir ses pro-

Rébellion fanatique à Bruxelles, le 12 décembre 1789.
Par W. Peltro (Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles).

messes et les secours attendus ne venaient pas. Les provinces belges se trouvaient à la merci d'une offensive autrichienne. Elle ne se fit pas attendre.

La restauration autrichienne. — Joseph II était mort en février 1790. Il n'avait rien compris aux soulèvements qui s'étaient produits dans toutes les parties de son empire. Il avait demandé, rapporte-t-on, que l'on gravât sur sa tombe cette épitaphe : « Ici repose un prince dont les intentions étaient pures, mais qui eut le malheur de voir échouer tous ses projets. » Parlant des événements de Belgique au comte de Ségur, il disait : « Une folie générale semble s'être emparée de tous les peuples; ceux du Brabant, par exemple, se révoltent parce que j'ai voulu leur donner ce que votre nation demande à grands cris. » Son frère Léopold II lui avait succédé. C'était un homme intelligent, aux vues libérales; politique habile, « n'aimant ni les moyens violents ni les mesures radicales, le nouveau souverain tenta de substituer une politique de ménagements et de concessions à l'opiniâtreté et aux procédés impérieux de son frère... Sans abandonner les idées unitaires de Joseph II, il relâcha peu à peu les liens de la centralisation, il déclara lui-même

qu'il considérait les États provinciaux comme les colonnes de la monarchie, qu'il voulait leur rendre leurs privilèges et se concerter avec eux pour accorder ensemble les intérêts de ses peuples et les siens. » (G. Blondel.)

Malgré de tels principes, il ne pouvait évidemment pas accepter ce qui s'était fait dans les provinces belges et consentir à l'amoindrissement de ses États. Il sut, avant d'agir, s'entourer de toutes les précautions nécessaires. La Prusse pouvait lui susciter des difficultés aux Pays-Bas. Au congrès de Reichenbach, il s'attacha à gagner le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, et il y réussit. Le rétablissement de l'autorité autrichienne dans les provinces belges fut accepté par les puissances au traité de La Haye (10 décembre). Léopold dut seulement promettre que les anciennes institutions du pays seraient respectées, il s'engagea aussi à ne pas exercer de répression contre les mutins. Débarrassé ainsi de l'opposition de la Prusse, n'ayant devant lui que les États-Belgiques privés désormais de tout appui, Léopold adressa un ultimatum au Congrès

Bataille de Talamagne (28 septembre 1790).
Par Heinrich von der Beck (Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles).

national. Le Congrès, qui sentait le danger, répondit en reconnaissant l'archiduc Charles, troisième fils de l'Empereur, comme grand-duc héréditaire. La Cour de Vienne jugea que c'était une satisfaction insuffisante. Les troupes autrichiennes s'avancèrent dans le pays. Verviers était occupé en septembre, Namur en novembre, Bruxelles le 3 décembre. Dans le courant de ce mois la Belgique tout entière était retombée sous la domination de Léopold.

Fidèle d'ailleurs à ses promesses, il revint à la politique prudente de Marie-Thérèse et restaura les institutions locales. Il comptait pour assurer son autorité sur les divisions qui s'étaient manifestées dans le camp des révoltés. Les statistes recevaient satisfaction puisque les franchises anciennes étaient maintenues, mais Léopold ne renonçait pas à poursuivre les réformes entreprises par ses prédécesseurs en vue d'établir l'égalité et il comptait s'appuyer dans cette œuvre sur les vonckistes. Mais son règne ne dura pas longtemps, il mourut le 1er mars 1792. Son fils François, âgé de vingt-quatre ans, lui succéda sur le trône.

La Révolution liégeoise (1789-1791) ; la principauté de Liége à la fin du dix-huitième siècle. — Pour bien comprendre l'histoire de la Belgique dans cette période, il faut ajouter au récit de la révolution belge, qui, à certains égards, n'est qu'une manifestation des

résistances féodales à l'établissement de la monarchie absolue dans les États autrichiens, l'histoire de la révolution liégeoise, qui présente un tout autre caractère, et dont l'esprit est tout à fait voisin de celui qui en France inspire également la Révolution.

Le pays de Liége, à la fin du dix-huitième siècle, formait sur le cours de la Sambre et de la Meuse une longue bande de territoire qui divisait en deux parties les possessions autrichiennes aux Pays-Bas. Au nord du pays de Liége se trouvaient les Pays-Bas proprement dits, au sud le duché de Luxembourg. Politiquement, il constituait une principauté ecclésiastique rattachée à l'Empire. Cette principauté faisait partie du cercle de Westphalie. C'était l'équivalent d'une indépendance complète. Sans doute les Habsbourg prétendaient-ils exercer sur le pays de Liége une sorte de protectorat, mais le développement de leur influence était contrarié par les dispo-

Palais des princes évêques à Liége.

Litho de Canelle (Cabinet des estampes de l'Etat à Bruxelles).

sitions fort peu favorables qu'entretenait à leur égard un peuple épris de liberté et toujours frémissant sous la domination de ses princes.

Ces princes étaient les évêques de Liége. Longtemps ils n'avaient exercé qu'un pouvoir très limité. Au début du dix-septième siècle, un observateur étranger remarquait que « les bourgmestres sont plus souverains que le prince ». Les essais tentés par les évêques pour introduire le régime absolutiste furent d'abord malheureux. Les princes étaient alors les alliés de la maison d'Autriche, leurs sujets trouvèrent des alliés parmi les ennemis de l'Autriche et Richelieu entretint des intelligences avec les républicains liégeois. Mais après que la paix eut été conclue, les évêques prirent leur revanche. En 1684, l'un d'eux, Maximilien-Henri de Bavière, imposa dans ses États un règlement qui comportait pour le prince une augmentation considérable de pouvoirs. A dater de ce règlement, les garanties des peuples qui résidaient dans les institutions que l'on nommait le « sens du pays » devinrent illusoires. Le « sens du pays », qui correspondait aux États provinciaux du reste des Pays-Bas, comprenait le chapitre de Saint-Lambert, les représentants de la noblesse et des villes. Sa composition se modifia singulièrement. D'accord avec le clergé, le

prince réduisit le nombre des députés de la noblesse. Quant aux représentants des villes, ils étaient l'émanation des municipalités et le règlement de 1684 avait donné au prince le droit de nommer aux magistratures communales. Le Tiers État était donc entièrement entre les mains de l'évêque, il ne représentait pas le peuple des villes.

D'ailleurs les États n'étaient plus régulièrement convoqués. Le chapitre de Saint-Lambert s'était arrogé toutes leurs anciennes prérogatives. A la mort du prince, il se réunissait seul pour désigner le nouveau souverain. Ainsi l'évêque et le clergé exerçaient le pouvoir sans partage. Le pays liégeois vivait sous un régime théocratique.

Il le supportait impatiemment. Le développement remarquable atteint par l'industrie liégeoise, qui se distinguait particulièrement dans la métallurgie, avait amené la constitution d'un prolétariat important. Les ouvriers étaient hostiles à l'influence du clergé. La bourgeoisie, en majorité voltairienne, était anticléricale. Les théories politiques, que les écrivains français avaient développées et mises en honneur, s'étaient propagées dans le pays de Liége. Elles y avaient fait de nombreux adeptes; on critiquait l'absolutisme de l'évêque, on s'élevait contre les privilèges du clergé; on réclamait la suppression des tribunaux ecclésiastiques, l'abolition des exemptions dont il jouissait en matière d'impôts. Les doctrines nouvelles, les principes d'égalité et de liberté, se répandaient; des livres, des journaux assuraient leur diffusion, la censure était impuissante à l'entraver; « des presses de Liége sortirent en 1771, sous une fausse rubrique, les œuvres de Voltaire » (Van der Linden). Des clubs étaient créés : en 1779 la « Société d'Émulation », en 1785 la « Société Patriotique » qui devait devenir plus tard la « Société des Amis de la Liberté » (1790).

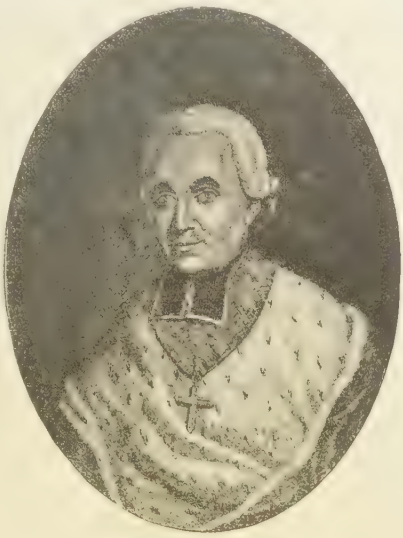

Hoensbroeck, évêque et prince de Liége.
(Bibliothèque royale de Bruxelles.)

En 1784, un nouvel évêque, Hoensbroeck, était arrivé au pouvoir. Ce prélat, de caractère autoritaire, entièrement fermé aux idées nouvelles, se mit dès le début de son principat en opposition avec ses sujets. Une affaire qui, après des débuts insignifiants, allait prendre d'importantes proportions, accrut le mécontentement populaire. En 1785, un marchand liégeois, Levoz, ouvrit une salle de jeu à Spa, en dépit du monopole déjà concédé par le prince. Le concessionnaire régulier réclama. Levoz porta l'affaire au Conseil privé de l'évêque : il prétendait que l'octroi du privilège des jeux était sans valeur puisqu'il avait été fait de la seule autorité du prince sans l'assentiment des États. Ainsi posée la question dépassait singulièrement la portée d'une affaire où s'opposaient seulement des intérêts privés. C'était le procès de l'arbitraire qui s'ouvrait devant la cour épiscopale. L'issue de ce procès n'était pas douteuse, Levoz fut condamné. Mais il ne se tint pas pour battu et il fit appel de la décision des premiers juges devant la Chambre impériale de Wetzlar. Elle rendit un décret enjoignant à Levoz d'obéir aux ordres du prince; aussitôt l'évêque fit procéder *manu militari* à la fermeture de l'établissement de Levoz. Cette mesure fut considérée comme une violation du domicile. D'ailleurs Hoensbroeck devenait de jour en jour plus impopulaire; les États n'étaient pas consultés; dans le gouvernement du pays, le prince ne prenait conseil que du chapitre. Comme le reste de la Belgique et comme la France, le pays de Liége eut à souffrir de l'hiver rigoureux de 1789. L'agitation croissait sans cesse.

La révolution. — La nouvelle de la prise de la Bastille surexcita davantage les esprits. Elle fut accueillie avec enthousiasme dans tout le pays de Liége et célébrée comme le prélude de la chute du « despotisme théocratique ». On réclama la suppression du règlement de 1684 et la

convocation des États. La convocation des États fut promise par l'évêque mais il se refusa à toute autre concession.

La révolution liégeoise présente des traits par lesquels elle rappelle la physionomie de la Révolution française à ses débuts. Les manifestations contre le prince se multiplient; « le 17 août 1789, on voit apparaître dans les rues de la cité les couleurs rouge et jaune des Liégeois, verte et blanche des Franchimontois » (Van der Linden); le 18, un « comité chargé de la formation d'une généralité municipale » se réunissait à l'Hôtel de Ville, un magistrat était élu le jour même; l'évêque devait se rendre de son château de Seraing à l'Hôtel de Ville pour approuver l'élection, il arborait sur ses vêtements la cocarde liégeoise et, sous la contrainte populaire, était obligé de signer l'abrogation du règlement de 1684.

Bien entendu, il ne se résignait pas sincèrement à cet amoindrissement de sa puissance. Quelques jours après, il s'enfuyait secrètement et allait demander assistance contre ses sujets à la Chambre impériale de Wetzlar. La Chambre chargea les princes du cercle de Westphalie du soin de rétablir l'évêque dans ses prérogatives et de réduire ses sujets révoltés. Mais confier l'exécution de cette mesure aux princes du cercle, c'était, semblait-il, renoncer à la faire appliquer : parmi eux, en effet, figurait en sa qualité de duc de Clèves le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II. Or, Frédéric-Guillaume, alors ennemi de l'Empereur, ne songeait qu'à lui créer des difficultés partout où il lui était possible de l'atteindre. Par ses agents, il avait encouragé la révolution liégeoise, car le prince-évêque était le protégé de l'Empereur; il promettait son appui, nous l'avons vu, aux révolutionnaires brabançons. Il fut sollicité par des émissaires liégeois qui lui demandaient d'intervenir en médiateur et l'on put croire pendant un certain temps que Frédéric-Guillaume était gagné à la cause du pays de Liége. Les troupes du cercle, en majorité prussiennes, occupèrent la citadelle, mais elles n'agirent pas autrement (novembre 1789) et le rétablissement de l'autorité princière ne fut favorisé en rien par leur présence. Comme d'ailleurs le chapitre restait intransigeant et comme toutes les demandes de réforme continuaient à être repoussées, les troupes prussiennes furent rappelées par Frédéric-Guillaume. Le chapitre dut alors émigrer à Aix-la-Chapelle.

Le pays, débarrassé de son Gouvernement, procéda à l'élection des États pour laquelle on en revint aux usages pratiqués antérieurement au règlement de 1684. Puis les États réunis proclamèrent la déchéance de Hoensbroeck. Mais la situation extérieure se modifiait. Frédéric-Guillaume se rapprochait de l'empereur Léopold, frère et successeur de Joseph II. Il lui abandonna les Liégeois révoltés. La Chambre impériale de Wetzlar désigna Léopold, en sa qualité de chef du cercle de Bourgogne, pour rétablir l'autorité du prince-évêque. Les troupes autrichiennes venaient de procéder à l'occupation de la Belgique, elles s'avancèrent dans le pays de Liége. La révolution se termina par le retour pur et simple à l'ancien régime (janvier 1791).

II. — La conquête française (1792-1794).

La révolution brabançonne n'avait pu maintenir longtemps l'indépendance de la Belgique. Peu de temps après sa proclamation, les provinces des Pays-Bas catholiques étaient retombées sous le joug de l'Autriche. De même à Liége, l'absolutisme avait été rapidement rétabli et sur la principauté continuait à s'étendre l'influence de l'Empereur, protecteur du prince-évêque. Les deux révolutions avaient donc échoué; mais les aspirations nationales et libérales qui s'étaient fait jour et qui avaient un moment triomphé n'étaient pas éteintes dans les cœurs. Les sentiments d'hostilité envers l'Autriche gardaient leur ancienne vivacité. Bientôt ils allaient retrouver une occasion de se manifester avec éclat. L'indépendance de la Belgique put alors paraître tout près d'être définitivement assurée. La révolution belge trouvait auprès de sa sœur aînée la Révolution française un puissant appui. La domination autrichienne était balayée mais à la tyrannie despotique de l'Autriche allait simplement succéder la tyrannie républicaine de la France. La Convention gardait sa conquête.

La guerre entre la Révolution et l'Europe. — Le 20 avril 1792, le ministère girondin

avait déclaré la guerre à l'Autriche. Le prince François, fils de l'empereur Léopold II, venait de lui succéder sur le trône. Le nouvel Empereur avait tout de suite manifesté son hostilité contre la Révolution. Mais si le règne de son père s'était prolongé plus longtemps, il n'est pas sûr que les événements auraient été différents. Sans doute Léopold pratiquait-il une politique prudente et résolument pacifique, il ne voulait pas entrer en conflit avec la France révolutionnaire. Mais la politique de la France pouvait l'obliger à subir une guerre qu'il ne désirait pas. Les monarques devaient craindre que l'exemple de la France n'exerçât sur leurs propres sujets une fâcheuse influence, d'autant que les théories propagandistes y acquéraient une faveur soudaine à la suite de l'avènement des Girondins. La guerre des peuples contre les rois devait faire échec à la coalition des rois contre les peuples. D'ailleurs, tous les partis voulaient la guerre. C'est à la maison d'Autriche, qui paraissait la plus réactionnaire des monarchies et qui était en outre l'ennemie traditionnelle de la France, que la Révolution allait s'attaquer tout d'abord. Elle voulut la frapper aux Pays-Bas où elle pensait bien rencontrer des sympathies.

En effet, après l'échec de leur révolution, les patriotes belges et surtout les Liégeois, qui ne se résignaient pas à leur défaite, avaient tourné leurs regards vers la France. C'est en elle que l'on trouverait l'aide nécessaire à la réalisation de l'idéal national. Les Belges avaient d'abord mis leur confiance dans le secours de la Prusse. On avait commis l'erreur de considérer la Prusse comme une puissance libérale et de fonder sur elle de vagues espoirs. Ces espoirs rebutés, on les reporta sur la France révolutionnaire, ennemie des tyrans et libératrice des peuples.

Dès que la guerre eut été déclarée, les troupes françaises entrèrent en campagne et pénétrèrent sur le territoire belge. Mais ce début de campagne est étrangement malheureux, il n'est marqué que par des revers. Les armées révolutionnaires, prises de panique soudaine, se débandent à la vue de l'ennemi et prennent la fuite sans combattre. Le 28 avril, quelques cavaliers autrichiens n'ont qu'à paraître pour mettre en déroute une colonne française marchant sur Tournai; les fuyards massacrent le général Dillon qui les commandait. Biron essaie d'avancer de Quiévrain sur Mons. Il ne peut maintenir l'ordre dans son armée. Les Autrichiens prennent Quiévrain; malgré l'énergie de Biron, les Français s'enfuient dans un extrême désordre, abandonnant armes et bagages. Au bout de quelques jours, il n'y avait plus un soldat français en Belgique.

L'espoir de la liberté reculait encore pour les Belges. Non seulement la France ne ferait pas l'indépendance de la Belgique mais encore elle allait se voir sérieusement menacée.

Jemmapes (6 novembre 1792). — Première conquête de la Belgique. — La victoire remportée à Valmy le 20 septembre par les armées françaises, sous le commandement de Kellermann et de Dumouriez, sur l'armée prussienne que commandait le duc de Brunswick, changea complètement la situation. La France était sauvée. Un mois plus tard, les Prussiens avaient repassé la frontière. La victoire de Valmy eut en France et dans les pays voisins un immense retentissement. La Belgique reprit espoir. Comme les autres peuples opprimés, elle comptait que la France l'aiderait à s'affranchir. Déjà ses armées victorieuses approchaient.

Au mois d'avril, après avoir chassé les troupes françaises de Belgique, les Autrichiens, dont les forces étaient insuffisantes pour entreprendre une campagne sur le territoire français, n'avaient rien fait de quelques mois. Puis, au moment où les Prussiens apparaissaient en Champagne, une armée autrichienne de 15.000 hommes, sous le commandement du duc Albert de Saxe-Teschen, le gouverneur général des Pays-Bas, était venue mettre le siège devant Lille. La ville résistait toujours au mois d'octobre. La victoire de Valmy et la retraite des Prussiens permirent de lui porter secours. Le duc, sans attendre l'arrivée de Dumouriez, leva le siège et se retira. Trois armées françaises pénétraient à sa suite sur le sol de la Belgique. Au centre, Dumouriez avec 40.000 hommes s'avançait de Valenciennes sur Mons; à sa gauche, 18.000 hommes avec La Bourdonnais opéraient dans la Flandre maritime; à droite, Valence avec 20.000 hommes devait atteindre Namur en suivant le cours de la Sambre. Le général autrichien s'était arrêté aux environs de Mons sur de fortes positions où son armée s'était solidement retranchée. Le 6 novembre, il était attaqué par l'armée de Dumouriez : ce fut la bataille de Jemmapes, ainsi nommée d'un village qui se trouvait au centre du front d'attaque. Les Français remportèrent une éclatante victoire. Elle allait leur livrer la Belgique tout entière.

A Jemmapes, une légion belge avait combattu avec les armées républicaines. Dumouriez, d'accord avec la Convention, lança une proclamation aux Belges : ses soldats se présentaient « comme alliés et comme frères »; la France voulait affranchir le pays, non le conquérir. Toutes les villes ouvrirent leurs portes, les vainqueurs furent accueillis partout avec enthousiasme. A Mons, ce sont des cris de « Vive la République! vive la Liberté! » qui saluent leur entrée dans la ville. Après un petit combat à Anderlecht, Bruxelles est prise (13 novembre), puis Malines. Dumouriez entre dans la principauté de Liége, Valence est à Namur, La Bourdonnais à Gand; mais il pratique le système des réquisitions, les Belges sont mécontents, se plaignent. Il est remplacé par Miranda. Le nouveau général s'empare d'Anvers. La liberté de la navigation sur l'Escaut est décrétée. Fin novembre, Dumouriez est maître de toute la Belgique.

Il apparaissait aux Belges comme un libérateur. Aux magistrats de Bruxelles qui, selon l'usage, lui apportaient les clés de la ville, il tenait ce discours en refusant de les accepter : « Citoyens, gardez vos clés vous-mêmes et gardez-les bien. Ne vous laissez dominer par aucun étranger, vous n'êtes pas faits pour l'être. Joignez vos citoyens aux nôtres pour chasser les Allemands. Nous sommes vos amis, vos frères. » Ces paroles généreuses reflétaient fidèlement l'esprit de la politique extérieure que préconisaient alors les Girondins. C'était la période de la guerre de propagande, on poursuivait la chute des tyrans, non l'asservissement des peuples. La Hollande, la Belgique, la Savoie, devaient former autour de la France une ceinture de républiques indépendantes et alliées. On conçoit la satisfaction des Belges et leur enthousiasme pour la France.

Bataille de Jemmapes.
Par Bellangé (Bibliothèque royale de Bruxelles).

Dumouriez pratiquait dans le pays une politique habile : les habitudes locales étaient respectées, il faisait régner parmi les troupes une sévère discipline, assurait la sécurité des personnes et des biens. Les Belges étaient religieux, on n'eut garde de toucher aux églises. Cependant, Dumouriez organisait une consultation nationale où les vœux du pays devaient se formuler en toute liberté. Les élections générales eurent lieu. La déchéance de la maison d'Autriche fut proclamée comme à l'époque de la Révolution brabançonne. Les députés belges demandèrent que la Belgique fût constituée en une république indépendante. Elle formerait un État ami de la France, mais complètement autonome. Une délégation fut chargée de porter ce vœu à la Convention et de lui exprimer la reconnaissance des Belges. Toutes ces mesures étaient prises en parfait accord avec Dumouriez.

Les premiers rapports entre Belges et Français n'avaient pas été altérés par le moindre incident fâcheux. Des deux côtés, on s'était efforcé à plaire, on avait fait assaut de politesse. Le vainqueur refusait de prendre possession des clés de la ville; aux acclamations des Belges, la France répondait en révoquant un général coupable d'avoir usé des procédés habituels en temps de guerre et sur un sol étranger. On voulait éviter que l'occupation française ne prît les allures brutales de la conquête. On se battait contre les Autrichiens et non pas contre les Belges. Mais le premier élan apaisé, on allait bientôt s'apercevoir que l'on parlait une langue différente et que l'on ne pouvait se comprendre.

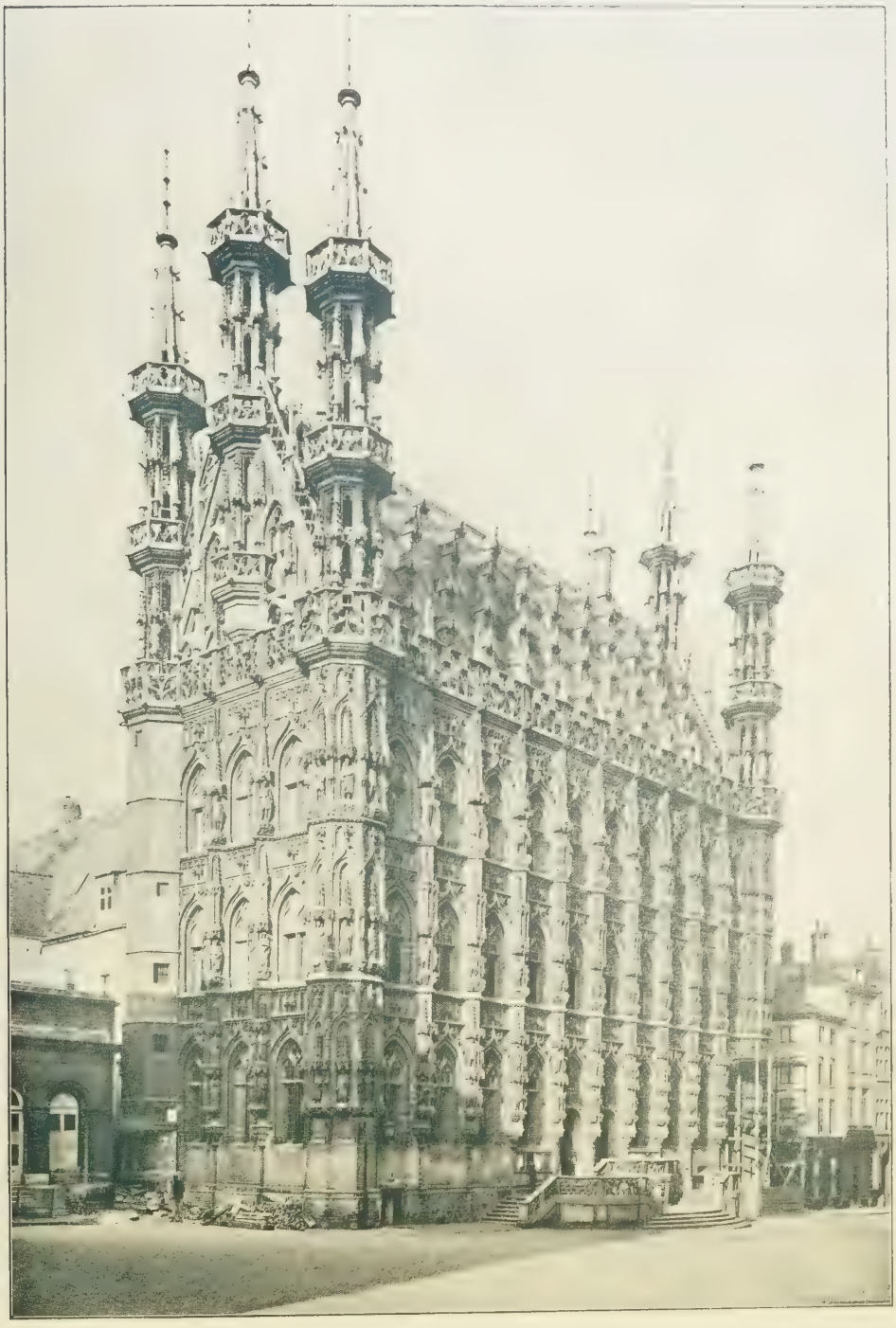

Louvain. — L'Hôtel de Ville.

Depuis la première révolution, l'état d'esprit en Belgique ne s'était pas sensiblement modifié. On voulait la ruine de la domination autrichienne, on voulait l'indépendance, mais on n'avait nullement l'intention d'en profiter pour bouleverser les anciennes institutions d'esprit féodal et leur substituer un régime nouveau basé sur l'égalité et la liberté. La Belgique n'était pas mûre pour la démocratie. Elle refusait de se donner une constitution conforme à l'idéal français. Mais si la France consentait à combattre pour l'indépendance des peuples, il fallait au moins que s'accomplît le divorce de ces peuples et de l'ancien régime, qu'ils adoptassent les idées de leurs libérateurs. Comme ils restaient réfractaires, on voulut faire leur bonheur de force et les faire profiter malgré eux des bienfaits de la Révolution. Camus et Danton, envoyés en Belgique comme commissaires de la Convention, s'en chargèrent. Ces civils imposèrent un régime de dictature militaire. D'abord, ils suspendirent les autorités locales et firent procéder à l'élection de municipalités provisoires. Ils activèrent la propagande démocratique : des clubs affiliés aux Jacobins s'installèrent dans le pays « pour apporter au milieu des glaces de l'aristocratie

Victoire des Autrichiens sur les Français entre Saint-Trond et Tirlemont (Neerwinden) (18 mars 1793).
(Cabinet des estampes de l'État belge.)

les saintes ardeurs du civisme, pour détruire le fanatisme et la crasseuse hypocrisie ». Un gros sujet de mécontentement des Belges, c'était l'introduction des assignats; les généraux payaient en papier-monnaie mais les impôts perçus devaient être acquittés en espèces sonnantes. A ce prix, ils trouvaient leurs libertés chèrement achetées. Partout les mêmes déboires avaient ralenti les sympathies des patriotes français pour les peuples délivrés par eux. On sentait la nécessité qu'il y avait d'adopter une politique plus énergique, les tendances nouvelles se firent jour dans le décret rendu le 15 décembre par la Convention. Désormais, les chefs militaires, dès leur entrée en pays étranger, devaient imposer par la force les réformes que la Révolution avait introduites en France, sans tenir compte des sentiments des peuples. « A la théorie girondine de la guerre, se substituait la théorie montagnarde. » (Vast.)

Mais les nouvelles méthodes eurent peu de succès. La Convention désirait maintenant l'union de la Belgique à la France : les élections belges donnèrent la majorité au parti de l'indépendance. Parmi les Belges, il en était, nous l'avons vu en étudiant l'histoire de la révolution brabançonne, qui partageaient l'idéal français; une légion brabançonne s'était formée qui vou-

lait grossir les contingents français; mais lorsque les commissaires de la Convention voulurent lever une armée de 40.000 hommes qui devait combattre aux côtés de l'armée française, les enrôlements ne purent se faire. Les commissaires furent également impuissants à imposer les assignats. Dans leur active et souvent ingénieuse propagande en faveur des idées révolutionnaires ils ne furent pas plus heureux. Dumouriez d'ailleurs faisait échec aux représentants de la Convention; il était partisan d'une politique de ménagement envers le clergé et les privilégiés, il se déclarait en faveur d'une Belgique indépendante. La Convention dut le menacer. Les violences s'aggravèrent. Elles voulaient frapper surtout les classes dirigeantes et le clergé qui menaient l'opposition, mais elles n'épargnèrent que peu de gens. Enfin, les commissaires de la Convention pensèrent que le moment était venu de couronner leur œuvre par l'annexion de la Belgique. Ils firent voter dans les assemblées primaires des grandes villes réunies sous la menace des baïonnettes, la réunion de la Belgique à la France (février 1793). Quelques exaltés furent satisfaits, mais ils ne représentaient pas la majorité de la nation belge.

Nouvelle restauration autrichienne. — Cependant de nouvelles puissances s'étaient jointes à la Prusse et à l'Autriche dans la lutte contre la France. Une coalition générale allait grouper presque tous les États du continent contre la Révolution française. Les rois qui les gouvernaient et que la Révolution n'avait pas encore inquiétés outre mesure, furent émus de l'exécution de Louis XVI. Ils craignirent pour leurs propres couronnes, et les succès de la France, les menaces que la Convention prodiguait, n'étaient pas faits pour les rassurer.

Au premier rang des nouveaux ennemis de la France se place l'Angleterre. Les armées françaises vont avoir à faire face désormais aux Pays-Bas à des forces anglaises venues pour appuyer les troupes de l'Autriche. L'Angleterre prit prétexte de la mort de Louis XVI pour intervenir. Mais les raisons profondes n'étaient pas là. Elle voyait sans plaisir la France établie aux Pays-Bas d'où elle avait toujours cherché à l'écarter : l'Escaut était ouvert, la Hollande était menacée. L'Angleterre, qui, au dix-huitième siècle, avait toujours vu à ses côtés la République des Provinces-Unies, eut peu d'efforts à faire pour la décider à entrer dans son jeu. Mais la Convention ne craignait pas d'accumuler les provocations, elle prit les devants. Le même jour (1er février), la guerre était déclarée au stathouder et à George III.

C'est l'année 1793 qui vit les plus grands embarras extérieurs de la France. La campagne entreprise dès février contre la Hollande, après quelques succès partiels, fut marquée par de sérieux échecs. Les Autrichiens étaient commandés par le prince de Cobourg-Saalfeld, assisté du célèbre Mack, son chef d'état-major. Ils trouvaient devant eux une armée désorganisée. Elle fut d'abord chassée de Hollande, contrainte à une retraite quelque peu désordonnée. Cobourg entra à Liége. Sa politique de guerre fut exactement l'opposée de celle de la France. La France favorisait les sans-culottes et frappait les privilégiés; Cobourg leva ses contributions de guerre de manière à atteindre surtout les partisans de la Révolution.

Dumouriez fit de vains efforts pour entraver sa marche. Il essaya de réorganiser son armée, de regagner les Belges en réprimant les actes dont se rendaient coupables les zélateurs intempérants de la Révolution, délégués par la Convention. Il tenta enfin de reprendre l'offensive mais il fut arrêté net à Neerwinden (18 mars) et contraint encore à reculer. Bruxelles fut abandonnée, l'armée reportée sur la ligne de l'Escaut depuis Anvers jusqu'à Mons. C'était une bonne position d'attente qui pouvait arrêter longtemps les Autrichiens. Mais à ce moment Dumouriez se préparait à trahir. Quelle influence convient-il d'accorder, pour expliquer la trahison de Dumouriez, aux divergences du général en chef et de la Convention dans la question de la politique à suivre en Belgique occupée? Il est certain que depuis la transformation de la politique extérieure de la France sous l'influence des Montagnards, Dumouriez n'avait cessé d'être en désaccord avec Paris. Le général désirait se concilier les sentiments des peuples, tenir compte de leurs habitudes, de leurs préférences, procéder avec ménagement et laisser la Belgique se constituer en nation indépendante et amie. Il est certain que la Convention manquait de sens politique : on ne pouvait exiger des Belges qu'ils témoignassent soudain un attachement fanatique à des idées auxquelles ils n'avaient pas eu le temps de s'accoutumer et qui en France même n'étaient pas bien vieilles. Les révolutionnaires méconnaissaient, semble-t-il, l'importance

du temps pour la transformation morale de la Belgique. Au point de vue belge c'est Dumouriez qui avait raison.

La campagne de 1794. — Après la trahison de Dumouriez, Dampierre puis Custine prirent le commandement de l'armée du Nord. Ils ne purent couvrir la frontière de la France et la sauver de l'invasion. Encore une fois la Belgique était retombée sous la domination de l'Autriche. La campagne de 1794 allait la rendre à la France.

Cette campagne avait été préparée par le vigoureux effort de 1793, où toutes les énergies de la France furent tendues contre l'ennemi. Elle fut marquée aux Pays-Bas par de brillants succès des Français, chassant de Belgique les troupes autrichiennes ayant toujours Cobourg à leur tête et les troupes anglaises dirigées par le duc d'York.

Une première rencontre importante à Tourcoing (mai) amena Cobourg à dégarnir son front de la Sambre pour renforcer sa résistance devant l'armée du Nord, commandée par Pichegru. L'armée française de Sambre et Meuse, commandée par Jourdan, en profita pour passer la Sambre. Charleroi fut pris. Cobourg venait au secours de cette ville lorsqu'il rencontra les Français à Fleurus (25 juin). Cette bataille décisive comporte des résultats analogues à ceux de Jemmapes. Pichegru et Jourdan se rejoignent à Bruxelles, puis ils reprennent leur marche en avant. Pichegru entre à Malines et à Anvers, Jourdan à Louvain et à Liége. Toute la Belgique est aux Français.

Bataille de Fleurus.

Gravé par Frilley (Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles).

Cette fois, elle va rester sous la domination de la France pendant vingt ans.

Des actes diplomatiques confirmèrent le rattachement de la Belgique à la France. Par le traité de La Haye conclu avec la Hollande en 1795, le Comité de Salut public exigea d'elle la cession de tous les territoires situés au sud de la Meuse, sauf la Zélande : la Flandre hollandaise, avec Flessingue, Berg-op-Zoom, Bois-le-Duc, Maestricht, vint ainsi s'ajouter à la Belgique; l'Escaut fut rouvert à la navigation. L'Autriche ne devait reconnaître qu'en 1797, au traité de Campo-Formio, les nouvelles frontières que la France s'était données.

III. — La Belgique sous le régime français (1794-1814).

Pendant les vingt années que dure la réunion de la Belgique à la France, la France ne réussit pas à assimiler les populations des nouveaux départements créés sur sa frontière du Nord-Est. Elle disposa de peu de temps pour une tâche aussi ardue et cette œuvre ne rencontra jamais des circonstances bien favorables. Les divergences d'opinion, les façons différentes de penser et de sentir

auraient pu s'atténuer et s'atténuèrent : les Belges acceptèrent les réformes introduites par la France, qui ruinèrent chez eux l'ancien régime. Ils s'attachèrent, dans une certaine mesure, aux idées nouvelles de liberté et d'égalité. Ils avaient subi d'importantes transformations morales lors de la chute de l'Empire et c'est un bienfait dont ils étaient redevables à la France.

Mais il se retournait contre la France; les divers régimes qui s'y succédèrent depuis 1794, la Convention, le Directoire, le Consulat et l'Empire, ne laissèrent qu'une part extrêmement réduite à la nation dans la conduite des affaires et nulle part plus qu'en Belgique on n'eut à souffrir des excès du pouvoir. En outre, les guerres continuelles entravaient le développement économique, imposaient aux peuples de lourds sacrifices d'hommes et d'argent. Ces sacrifices lassèrent la France elle-même dans les dernières années de l'Empire, on ne peut s'étonner qu'ils aient été impatiemment supportés dans les départements nouvellement réunis. Ils rejetèrent volontiers la domination française, lorsqu'elle fut ébranlée sous les coups de l'Europe coalisée contre Napoléon.

La Convention. — Après la conquête de 1794, la Belgique vit un moment sous le régime militaire. Elle doit faire les frais de l'entretien des armées. Cobourg, rentrant en Belgique l'année précédente, avait établi des contributions qui frappaient surtout les patriotes, la Convention applique les principes opposés comme elle avait déjà fait pendant la première occupation : il s'agit de détruire l'ancien régime en ruinant ceux qui en profitent, on fait la « guerre aux châteaux », on déclare « paix aux chaumières ». Mais si les taxes sont levées surtout sur les ecclésiastiques, les nobles et les autres privilégiés, les réquisitions frappent nécessairement les paysans qu'on voudrait épargner. Ils sont payés, mais avec du papier sans valeur, des assignats. Les pillages d'ailleurs ne sont pas évités. Les transactions commerciales, avec le cours forcé de la mauvaise monnaie française et l'introduction du maximum, sont complètement paralysées. Des armées n'ont pas vécu aussi longtemps en Belgique sans que la vie économique ait été profondément touchée; les produits sont rares, on est obligé de restreindre la consommation; enfin, le rigoureux hiver (1) de 1794-1795 vient encore accroître la misère.

L'année 1795 vit se produire de sérieuses améliorations. La Belgique fut partagée en neuf départements et, l'annexion une fois votée par la Convention (1er octobre 1795), les lois françaises entrèrent en vigueur dans les anciens Pays-Bas autrichiens.

Bien entendu, le principe de la souveraineté nationale ne fut pas appliqué davantage en Belgique qu'il ne l'était en France. La dictature provisoire du Comité de Salut public continuait de s'exercer. Pas d'élections librement faites, les commissaires du Gouvernement veillaient à ce qu'on votât bien. La centralisation extrême supprimait toute autonomie locale; par ses agents locaux, le pouvoir central était partout tout-puissant.

C'est en matière d'égalité seulement que les principes révolutionnaires reçurent une complète application. Toutes les distinctions entre les différentes classes d'habitants s'effacèrent, toutes les règles particulières aux différentes parties du pays disparurent; au privilège et à la diversité succéda l'égalité de tous les citoyens devant la loi, la même loi pour toutes les provinces. Ainsi furent abolies les anciennes institutions provinciales, locales, corporatives, fondées sur le privilège; ainsi la législation coutumière si compliquée, si diverse, variant de province à province et de ville à ville, céda la place à un code de lois unique, dont l'action s'étendit au pays tout entier et qui, complété sous le Consulat, devint plus tard le Code Napoléon.

Tous les privilèges furent abolis. Le principe de l'égalité veut que tous les citoyens contribuent également dans la mesure de leurs facultés aux charges de l'État : les exemptions en matière d'impôts, collectives ou individuelles, furent supprimées. De même furent supprimés les droits féodaux, les corvées et les dîmes. Tous les citoyens purent accéder aux charges publiques; les anciennes incapacités disparurent; la religion ne fut plus un motif d'exclusion, ni l'insuffisance de la fortune puisque la suppression de la vénalité des charges ouvrit les emplois au seul

(1) En Hollande les hussards français peuvent s'engager sur la glace; ils s'emparent de la flotte hollandaise mouillée au Helder.

mérite. D'autre part, le privilège de l'aîné en matière de succession, le droit d'aînesse, a vécu, et c'est le principe du partage égal qui lui succède. Enfin, il n'est plus possible que, sous prétexte d'hérésie, des citoyens continuent à être privés de la protection des lois existantes. Ces hors-la loi rentrent dans le droit commun; l'état civil est enlevé au clergé et confié aux autorités municipales; les non-catholiques peuvent se marier légalement.

La législation pénale fut aussi transformée. Malgré les réformes, que déjà Joseph II, l'empereur philosophe, avait introduites, bien des progrès restaient à faire : la torture, les peines barbares encore en vigueur furent abolies. On voulut aussi que la peine se bornât au châtiment du coupable : la confiscation des biens qui frappait ses proches disparut. Par l'interdiction des emprisonnements arbitraires, la liberté individuelle fut garantie.

Au point de vue administratif et judiciaire, la Belgique, organisée à la française, vit s'imposer le principe de la séparation des pouvoirs que cumulaient naguère les anciennes autorités.

Le Directoire. — C'est au Directoire que revenait le soin de faire passer la Belgique de l'ancien régime au nouveau et de l'accoutumer à la vie commune, inaugurée par l'annexion, entre elle et la France. Il y fallait de l'adresse, des précautions, des ménagements. Il fallait peut-être, en vue de l'avenir, savoir faire quelques concessions dans le présent, atténuer la rigueur des principes pour leur permettre de se mieux propager. Le Directoire échoua. Il ne pratiqua pas une politique très différente de celle de la Convention et sous le régime instauré par lui se prolongea trop longtemps la brutalité de la conquête.

On a marqué déjà l'autocratie des agents du Gouvernement. Loin de collaborer avec les pouvoirs locaux, municipalités et administrations centrales (1), élus par les Belges, ils les surveillent de près, les traitent en suspects, les destituent, installent un régime de défiance où fleurissent l'espionnage et la délation.

C'est en matière financière, religieuse et militaire que les plus graves dissentiments se produisent entre la France et ses nouveaux départements.

L'administration financière du Directoire en Belgique fut à peu près la même que celle de la Convention. Les besoins d'argent du Gouvernement sont considérables. Pour faire participer la Belgique aux frais des guerres, on lève sur elle des contributions extraordinaires. Il est juste de dire que l'on s'efforce de n'atteindre que les classes aisées, c'est un épisode de la lutte contre l'ancien régime. La perception se fait sans douceur; c'est par la force que s'opère le recouvrement des rôles arriérés. On loge chez le contribuable récalcitrant des garnisaires qui vivent à ses dépens et ne se privent pas de vexer et de piller leur hôte. La corruption du régime se fait sentir dans toutes les parties de l'Administration. Du haut en bas de l'échelle administrative ce n'est que concussions et pillages; les agents inférieurs, comme les chefs, considèrent avant tout leur mission comme un moyen de s'enrichir.

Dans les affaires ecclésiastiques, le Directoire ne se préoccupe pas davantage de se concilier l'opinion. Tous les régimes qui se sont imposés à la Belgique sont entrés en lutte avec le clergé et tous ils se sont par là plus ou moins affaiblis. Le Directoire n'échappe pas à la règle : bien au contraire, il se distingue par son ardent anticléricalisme. Tout d'abord, dans la première année du régime, il reste assez modéré. Sans doute le clergé n'exerce plus les fonctions sociales dont il était investi sous l'ancien régime, mais le progrès des temps devait fatalement conduire à la laïcisation dans l'État. Ici, le Directoire ne fait que continuer et développer la politique de Joseph II. De même, lorsqu'il ordonne la suppression des ordres religieux, qui ne se consacrent ni à l'enseignement ni aux œuvres d'assistance et met en vente les biens qui leur appartiennent. D'ailleurs, l'application de cette mesure sera lente et progressive et en fait un grand nombre de maisons subsisteront qui en principe auraient dû disparaître. Mais après le coup d'État du 18 fructidor (1797), la persécution religieuse reprend en France. Elle est surtout violente en Belgique. On le conçoit aisément. Dans le reste du territoire français, les persécutions antérieures ont déjà produit les effets qu'on en attendait; c'est la première fois au contraire que pareilles mesures sont prises en Belgique. Elles frappent un clergé nombreux et qui est loin d'avoir perdu

(1) Au sujet du détail de l'Administration, tout ce qui concerne la France est applicable à la Belgique.

toute influence. C'est en 1797 que l'Université de Louvain est fermée malgré les protestations des habitants, les congrégations sont dissoutes, les membres du clergé doivent prêter le serment de fidélité aux institutions républicaines. L'exercice du culte est gêné, toutes les manifestations extérieures en sont interdites, le port du costume ecclésiastique est prohibé. Les lois contre les prêtres réfractaires, remises en vigueur, amènent la déportation de 7.000 d'entre eux. Un grand nombre pourtant furent cachés par les habitants et réussirent à se dérober aux poursuites. Le Directoire chercha, vainement d'ailleurs, à imposer le calendrier républicain et le repos du décadi. Ces nouveautés n'eurent aucun succès.

La politique financière et religieuse du Directoire n'était pas de nature à lui concilier les esprits. Les fêtes républicaines étaient célébrées sans enthousiasme; l'anniversaire du 9 ther-

(Photo Giraudon.)

Bibliothèque de l'Université de Louvain.

midor rencontrait seul quelque faveur : c'est qu'il évoquait la chute de Robespierre et la décadence des Jacobins. Mais tant que les classes aisées, les anciens privilégiés eurent seuls à souffrir, le mécontentement ne s'exprima pas sous des formes violentes. Il n'en fut pas de même lorsque les classes rurales furent atteintes à leur tour de façon sérieuse. On sait que le Directoire fut aux prises avec de redoutables embarras extérieurs; un moment l'on put croire que la France allait connaître à nouveau les sombres jours de 1793 et subir l'invasion de l'étranger. Il dut prendre des mesures militaires exceptionnelles et prétendit faire supporter aux départements nouvellement annexés les mêmes sacrifices qui s'imposaient au reste de la France. En 1798, une importante levée de miliciens fut ordonnée. On avait hésité jusque-là à appliquer en Belgique la loi de la conscription par crainte de soulever le pays; l'imminence du péril ne permettait pas d'hésiter plus longtemps. Mais les levées de troupes provoquèrent une insurrection populaire, qui est connue sous le nom de « guerre des paysans ». Elle débuta par des manifestations isolées de conscrits. Puis l'agitation se répandit et devint plus violente, les insurgés en vinrent aux actes : des

arbres de la liberté sont abattus, les registres de l'état civil, qui servent de base aux levées, sont détruits, des fonctionnaires molestés. Des bandes s'organisent, elles tentent l'assaut de Malines, une petite guerre commence : la Belgique devient une nouvelle Vendée. Des troupes sont envoyées pour procéder à la répression et rétablir l'ordre. Finalement, les paysans enfermés dans Herenthals sont battus, la ville est incendiée. Ils essuient encore une défaite à Hasselt; cette fois, c'est la déroute complète. Le Directoire vit dans cette insurrection le résultat des intrigues des prêtres et c'est à ce moment que la persécution religieuse atteignit son maximum de violence. D'ailleurs, le pays tout entier eut à souffrir du système de terreur qu'on fit alors peser sur lui : les excès des troupes, les pillages, les brutalités de toutes sortes, les contributions et les amendes, les enlèvements d'otages, s'ils eurent raison de la révolte, ne pouvaient gagner les cœurs. La Belgique s'éloignait davantage de la France.

Début du soulèvement des paysans (octobre 1798).

Estampe par Louis Geens (Cabinet des estampes de l'État belge).

Le Consulat et l'Empire. — Il semble que la chute du Directoire aurait dû être accueillie en Belgique avec satisfaction. Mais la Belgique n'attend rien de la France; elle est passive, non résignée. Les vicissitudes de l'histoire intérieure de la France la laissent indifférente, ce n'est pas d'elle qu'il s'agit, elle ne participe pas à la vie de la nation. Elle n'a pas lié son sort à celui de sa puissante voisine, elle a des maîtres, elle attend d'être libérée de ce nouveau joug.

Cependant, le Consulat est pour la Belgique comme pour la France une période de pacification. Il assure le rétablissement de l'ordre et avec l'ordre, la vie reparaît; le commerce se développe, la prospérité matérielle renaît. Mais, alors qu'à l'avènement de l'Empire, les ressentiments se sont apaisés et qu'un rapprochement s'opère entre les peuples, les guerres qui vont se succéder sans répit, les sacrifices imposés à la Belgique, les souffrances endurées par elle, les mesures de rigueur auxquelles le Gouvernement impérial doit recourir pour appliquer la conscription dans les nouveaux départements, détachent peu à peu les Belges de la France et, en 1815, un

contingent belge apportera dans la journée de Waterloo l'appoint de sa bravoure aux armées de la coalition.

L'administration de la Belgique fut confiée à des préfets français. Mais elle ne devait pas être accaparée par eux et leurs collaborateurs furent habilement choisis non seulement parmi les Belges qui avaient manifesté leur attachement à la France, mais encore parmi ceux qui l'avaient combattue. Cette tentative, indice évident de la politique de conciliation et de détente qu'on voulait faire prévaloir, n'eut pas un plein succès. Un grand nombre de Belges, préférant rester à l'écart, se dérobèrent. Une police exactement faite sut rétablir un ordre parfait et la sécurité renaissante favorisa la reprise de la vie économique. Mais la « francisation » des territoires annexés, qui était un des principaux objets de l'Administration française, laissait les Belges

Bourse d'Anvers.

Dessin et litho par Monthelier et Bayot pour les figures (Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles).

en défiance : les Français faisaient toujours figure de conquérants. Les préfets impériaux restaient les instruments d'un despotisme fort lourd. Les procédés arbitraires, le manque d'égards aux personnes, l'autoritarisme du Gouvernement impatient de toute entrave transformaient en regrets les anciens espoirs que la Révolution avait fait naître et qu'elle n'avait pas satisfaits.

Sans doute, la situation économique s'était améliorée en Belgique. La guerre civile apaisée, la guerre étrangère transportée hors du territoire permettaient la mise en culture des terres, la renaissance de l'industrie, le développement des relations commerciales. Symbole de la reprise des affaires, la Bourse d'Anvers effectuait en 1800 sa réouverture. La libération des bouches de l'Escaut promettait à ce port un immense avenir : des travaux considérables d'agrandissement y furent entrepris. D'autre part la Belgique, dont l'outillage s'enrichissait ainsi, voyait s'ouvrir devant elle le marché français où s'offrait à ses produits un débouché avantageux. Mais l'Empire, toujours en guerre contre l'Europe, n'inaugure pas pour la Belgique une ère de prospérité.

Unie à la France, elle eut à subir son sort; le Blocus continental développa ses malheureux effets en Belgique. Anvers était devenu une base militaire importante et avait cessé d'exister comme ville de commerce. Toute la production paralysée, les riches réduits à la gêne, les pauvres à la misère, tels sont les résultats économiques de la domination impériale en 1814.

Pour d'autres raisons encore la Belgique était impatiente du joug français. Les affaires religieuses donnèrent aux catholiques belges d'autres sujets de mécontentement. On sait comment Napoléon se préoccupa de faire servir la religion à la consolidation du régime. L'Église devenue institution d'État, les prêtres furent de véritables fonctionnaires. Ceux qui étaient placés au sommet de la hiérarchie dans l'ordre religieux comme dans l'ordre civil étaient des Français; la Belgique n'eut pas d'évêques belges. A différentes reprises, le clergé belge résista au pouvoir, les « articles organiques », ajoutés au Concordat, furent l'objet d'attaques très vives, le catéchisme impérial où les devoirs envers l'Empereur tenaient à côté des devoirs envers Dieu et envers l'Église une si grande place, reçut sans doute en Belgique des commentaires inattendus. Dans les nouveaux départements, le Concordat ne rétablit donc pas la paix religieuse. Il y eut encore des difficultés lors des démêlés de l'Empereur avec le Pape. C'est en faveur de Pie VII que le clergé prit parti; mais comme les évêques de Gand, de Tournai et de Namur avaient réclamé qu'on lui rendît la liberté, ils encoururent eux-mêmes les rigueurs de Napoléon : deux furent enfermés dans une forteresse et le troisième fut obligé d'abandonner son siège épiscopal.

Enfin, les mesures militaires provoquèrent elles aussi un très vif mécontentement. On sait combien la France elle-même eut à souffrir de la conscription. La Belgique, considérée comme partie intégrante de la France, fut traitée de la même façon. Les levées furent de plus en plus considérables, un grand nombre de jeunes gens cherchèrent à s'y soustraire, mais pour traquer insoumis et déserteurs, on adopta un ensemble de mesures rigoureuses qui vinrent accroître l'irritation. Ce fut le système des garnisaires logés chez les parents des coupables et leur faisant subir toutes sortes de vexations ou celui des colonnes mobiles lancées dans le pays à la recherche des fugitifs. La violence de ces procédés rappelait les plus mauvais jours.

La chute de l'Empire et la défaite de la France devaient être accueillies avec joie.

Vue générale d'Anvers à la fin du dix-huitième siècle.

(Cabinet des estampes.)

Vue perspective de l'église luthérienne et la tour des Haringpakkers, à Amsterdam.
(Collection de la librairie Aristide Quillet.)

LA HOLLANDE

De 1789 à 1814

La période qui correspond à la Révolution française et à l'Empire napoléonien a été marquée en Hollande par d'importants changements de toutes sortes. Dans la politique générale européenne, ce pays qui avait joué jadis un si grand rôle, était presque entièrement tombé sous l'influence de l'Angleterre et s'était fait l'instrument docile de sa politique. Cependant, vers la fin du dix-huitième siècle, le réveil du vieux parti républicain, hostile à la maison d'Orange, amène une orientation nouvelle de la Hollande dans ses rapports avec les autres puissances : pendant la guerre d'Amérique, elle est l'alliée de la France et de l'Espagne. Les progrès croissants de l'opinion républicaine vont favoriser par la suite l'accroissement de l'influence française. Lorsque naît la République Batave (1795), la Hollande a échappé complètement à l'influence anglaise : c'est la France qui désormais aux Pays-Bas assume le rôle de conseillère et d'inspiratrice.

Ce rôle, elle l'exerce avec plus d'indiscrétion que ne l'avait jamais exercé l'Angleterre. Non seulement la Hollande n'a plus de politique extérieure qui lui soit propre, mais encore son organisation intérieure est calquée sur le modèle des institutions françaises. Et comme la France connaît de 1795 à 1804 une grande diversité de régimes, la Hollande elle aussi modifie fréquemment ses lois fondamentales, au gré des révolutions et des coups d'État parisiens. Mais tandis que se succèdent ces changements rapides et ces régimes éphémères, une lente transformation s'opère dans l'ordre politique et social et cette transformation sera définitive. Les principes

d'égalité et de liberté ont pénétré en Hollande, ils s'y sont peu à peu acclimatés, elle en a fait son bien propre. Surtout la Révolution a fait de la République des Provinces-Unies, confédération de provinces à peu près indépendantes les unes des autres et souvent divisées entre elles, un peuple uni, doté d'institutions communes, et Napoléon s'est chargé en inspirant à ce peuple la haine de l'étranger d'éveiller en lui le sentiment national.

Ainsi, la France qui a procuré à la Hollande les bienfaits de la révolution n'en a été récompensée que par l'inimitié de ce peuple. C'est qu'elle les lui fit payer bien cher. Je ne parle pas des amoindrissements de territoire que la République et l'Empire imposent à la Hollande en 1795 et en 1810, ni de la confiscation de son indépendance. Mais, soit sous le protectorat de la France, soit sous sa domination directe, la Hollande a beaucoup à souffrir. C'est pour son commerce, pour ses finances une période désastreuse. Le Blocus continental, les impôts dont elle est frappée, la ruinent. Elle n'est pas exempte de l'impôt du sang, puisque Napoléon finit par y établir la conscription. Enfin, en 1815, la perte d'une grande partie de ses colonies punit sur elle les fautes de la France. On comprend sans peine que la Hollande n'ait pas été reconnaissante.

L'histoire de la Hollande, sous la Révolution et l'Empire, comprend trois périodes : 1° de 1787 à 1795, la fin du stathoudérat; 2° de 1795 à 1806, la République Batave; 3° de 1806 à 1813, le royaume de Hollande et la Hollande annexée à la France. En 1813, à la faveur des défaites de Napoléon, la Hollande recouvre son indépendance et devient une monarchie sous le sceptre de Guillaume Ier, descendant des anciens stathouders.

I. — Les dernières années du stathoudérat (1787-1795).

En 1785, une révolution avait renversé le stathouder Guillaume V — nous avons noté déjà le réveil du parti anti-orangiste dans les dernières années du dix-huitième siècle — mais Guillaume V fut rétabli en 1787 dans ses anciens droits. L'Angleterre, la Prusse et l'Autriche s'étaient coalisées contre la Hollande, elle dut céder sans avoir reçu le moindre appui du Gouvernement de Louis XVI. Guillaume V revint plus puissant que jamais; c'était un prince incapable et il avait à se débattre au milieu de difficultés de toutes sortes, intérieures et extérieures; il finit par succomber. A l'intérieur, la réaction n'avait pu avoir raison de l'agitation révolutionnaire; elle était fort vive; les « patriotes » menaient une active propagande contre le stathouder et il les secondait efficacement par ses maladresses. Il devenait de plus en plus impopulaire. Les mécontents, les républicains se réunissaient dans des clubs, des sociétés populaires qui groupaient des effectifs imposants : « Vers 1793, on évaluait le nombre des adhérents à 300 ou 400 à Leyde, à 700 ou 800 à Utrecht, à 3.000 ou 4.000 à Amsterdam. » (Waddington.) Ceux qui avaient été contraints d'émigrer étaient venus à Paris où ils s'étaient mis à l'école de la Révolution française. De là ils entretenaient des intelligences en Hollande. Une « légion batave » s'était formée sous la direction de l'un d'entre eux, Daendels. Ils demandaient à la France d'intervenir pour l'affranchissement de leur pays.

La Hollande était un peu lointaine. Mais les armées françaises venaient de conquérir la Belgique, elles se trouvaient à pied d'œuvre. A ce moment, Guillaume V, entièrement dominé par l'Angleterre, s'apprêtait à se joindre à la guerre que les rois coalisés dirigeaient contre la France. On a vu comment la Convention prit les devants en déclarant la guerre le même jour au roi d'Angleterre et au stathouder (1er février 1793). Cette déclaration était assez significative. Ici, comme ailleurs, ce n'était pas au peuple mais au tyran que la Révolution s'attaquait, elle faisait une guerre de libération, non une guerre de conquête.

La campagne de 1793. — Les armées françaises, commandées par Dumouriez, étaient aux portes de la Hollande, mais elles se trouvaient dans un grand état de faiblesse, désorganisées, sans ressources, et elles ne semblaient pas capables d'entreprendre un nouvel effort. Dumouriez reçut pourtant l'ordre d'envahir la Hollande. Les « patriotes » hollandais comptaient sur lui pour détruire, cette fois, ils l'espéraient, définitivement, le stathoudérat et pour établir un régime républicain, mais Dumouriez, par suite de la faiblesse de son armée, comptait sur les « patriotes »

Dumouriez envahit la Hollande.

pour assurer sa victoire : ils paralyseraient la défense, lui apporteraient un précieux appoint de forces, et le régime, déjà ébranlé par leurs attaques, ne tarderait pas à s'écrouler. Le 20 février, il pénétrait en Hollande. Il avait élaboré un plan d'offensive audacieux, qui devait assurer la conquête rapide du pays. Sa réalisation aussitôt entreprise ne tarda pas à rencontrer de sérieux obstacles et très vite on dut l'abandonner pour ne plus songer qu'à se défendre. La marche de l'armée française est d'abord victorieuse, non seulement Bréda et Gertruydenberg sont pris, mais on y met la main sur d'importants approvisionnements. Cependant Dumouriez est bientôt contraint de s'arrêter, il manque de matériel, ses lieutenants subissent des échecs, la période des revers s'ouvre déjà. Cobourg s'avance avec l'armée autrichienne; la retraite des différents corps français, celui de Valence, battu à Aldenhoven, celui de Miranda, découvert par le recul de Valence, s'effectue en désordre; des milliers de déserteurs abandonnent l'armée. Nous avons dit la défaite de Dumouriez à Neerwinden (18 mars), sa trahison, l'impuissance des généraux qui lui succèdent. Non seulement la Hollande, mais la Belgique tout entière sont abandonnées. La France est envahie.

La campagne de 1794. — C'est en 1794 que les Français reparaissent en Hollande. Après Fleurus (25 juin 1794), la Belgique est rapidement reconquise. Les Anglais en retraite ne songent qu'à couvrir la Hollande, mais Pichegru, lancé à la poursuite du duc d'York, ne leur permet pas de reprendre haleine. Comme Dumouriez en 1793, il arrive en libérateur. C'est la tyrannie seulement qu'il combat, il veut « rétablir le peuple dans ses droits naturels », la Convention adresse aux patriotes des messages enflammés; l'un des émigrés hollandais, Daendels, l'organisateur de la légion batave, est général à l'armée française. Partout les républicains facilitent la tâche des troupes révolutionnaires, le stathouder est impuissant à organiser la défense. Successivement Pichegru s'empare de Berg-op-Zoom, de Bréda, de Bois-le-Duc, passe la Meuse et le Waal. Un hiver exceptionnellement rigoureux lui permet de franchir sur la glace rivières et canaux. Le 20 janvier 1795, il entrait à Amsterdam aux acclamations des habitants; les autres villes ne tardaient pas à ouvrir leurs portes. Enfin, exploit inouï, des escadrons de hussards, sous le commandement de Moreau, se rendaient maîtres de la flotte hollandaise immobilisée par les glaces. Il ne restait à Guillaume V qu'à disparaître. Le 17 janvier 1795, il annonçait aux États généraux et aux États de Hollande réunis sa détermination de se retirer. Le lendemain, il s'embarquait à Scheveningen pour l'Angleterre. Le pouvoir restait aux mains des patriotes, les Provinces-Unies formèrent désormais la République Batave.

Dumouriez envahit la Hollande (*suite*).
Caricature anonyme conservée au Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles

Le traité de La Haye (1795). — La nouvelle République, dont l'établissement avait été favorisé par la Convention, ne reçut pas d'elle un traitement bien favorable. Le stathouder parti, rien ne s'opposait plus au rétablissement de la paix; la Hollande participa donc aux négociations qui s'ouvrirent en 1795. Après les victoires de 1794, le Comité de Salut public, partisan de la politique des frontières naturelles, voulut que la France s'agrandît jusqu'au Rhin et à la Meuse; certains membres du Comité, Sieyès en particulier, proposaient même de garder la Hollande tout entière, qui n'aurait pas été rattachée directement à la France, mais qui, sous la dénomination de « pays allié », aurait constitué une sorte de protectorat. On se contenta d'exiger la cession des pays au sud de la Meuse.

La Hollande réussit pourtant à obtenir quelques concessions du Comité qui voulut bien renoncer à la Zélande. L'accord final fut signé à La Haye, le 16 mai 1795. La France recevait toute la Flandre hollandaise avec Flessingue, Berg-op-Zoom, Bois-le-Duc, Grave, Venloo et Maëstricht; l'Escaut était rouvert à la navigation; la Hollande s'engageait à payer une indemnité de guerre de 100 millions de florins; elle devenait l'alliée de la France, à laquelle elle apporterait le secours de sa flotte et d'un contingent de 25.000 hommes dans la lutte contre l'Angleterre. En revanche, la Convention devait procurer des compensations à la Hollande au moment où serait conclue la paix générale; mais aucun engagement précis n'était formulé. En somme, le traité marquait le triomphe des vues de Sieyès qui avait dirigé la négociation. Si l'indépendance de la Hollande était respectée, son sort était lié bien étroitement à celui de la France : par ses agents diplomatiques, par les forces qu'elle entretient en Hollande, la Convention s'assure une énorme influence sur le Gouvernement de ce pays.

II. — La République Batave (1795-1806).

L'histoire intérieure de la République Batave qui succède au stathoudérat et à laquelle succédera onze ans plus tard le royaume de Hollande est fort compliquée. Dans cette courte période, on compte un grand nombre de régimes différents. Si chacun d'eux conserve les formes républicaines, cependant, par une évolution parallèle à celle qui se poursuit en France jusqu'à l'établissement de l'Empire, on se rapproche de plus en plus d'un régime d'autorité.

Après l'établissement de la République Batave, les patriotes, maîtres du pouvoir, se préoccupent de donner au pays une nouvelle organisation conforme aux principes révolutionnaires.

Deux d'entre eux, Roger-Jean Schimmelpenninck et Pierre Paulus, exercent une influence prépondérante. On emprunte d'abord à la France l'appareil extérieur de la Révolution, « la devise : liberté, égalité, fraternité, fut inscrite sur les monuments publics, des arbres de la liberté dressés dans la plupart des villes » (Waddington). D'autre part, le parti adverse est combattu, quelques-uns de ses chefs sont arrêtés. Toutefois, il se commet peu de violences. Paulus et Schimmelpenninck sont des esprits modérés, ils ne veulent rien brusquer, ils sont désireux de ménager une transition entre l'ancien régime et le nouvel état de choses. On pense même que le cadre de l'ancienne Constitution n'aura pas besoin d'être modifié et que les réformes pourront y prendre place sans le briser. Aussi, les États généraux et provinciaux sont conservés, on se contente de les

Prise de la flotte hollandaise dans le Texel.
(Musée de l'Armée.)

renouveler. Ce sont les États qui procèdent aux premières réformes, qui suppriment le stathoudérat, décrètent la souveraineté du peuple, les droits de l'homme et du citoyen.

Réunion d'une Convention (1796). — Il fallut bientôt reconnaître que la Constitution devait subir une modification plus profonde. Le Gouvernement était désarmé, il ne pouvait imposer partout ses volontés tant étaient grandes dans les provinces et dans les villes les résistances de l'esprit particulariste, et il avait à faire face à de lourdes difficultés financières, provoquées par les dépenses d'entretien du corps d'occupation français. L'idée prit naissance de reviser la Constitution en renforçant le pouvoir central et en lui donnant les moyens d'action qui lui manquaient, mais elle ne triompha pas aisément, beaucoup, même parmi les patriotes, restant attachés aux anciennes coutumes d'autonomie locale. Si la Hollande était favorable à l'unification du pays, la Zélande et la Frise ne cachaient pas leurs répugnances pour ce projet. Il fallut longuement discuter aux États généraux pour en venir à une décision et cette décision prise, on

ne put l'exécuter qu'après avoir réprimé en Frise une révolution provinciale (janvier 1796). Une Convention devait se réunir en vue de reviser la Constitution; les députés seraient élus au suffrage à deux degrés, à raison d'un député par 15.000 habitants; le pouvoir exécutif serait exercé par des ministres responsables devant l'Assemblée. Celle-ci pourrait déclarer la guerre, conclure la paix, contracter des alliances; elle aurait la haute main sur les affaires militaires. Enfin et surtout, elle serait chargée de modifier les lois fondamentales existantes, mais pour être valable, toute décision à ce sujet devrait être prise à la majorité des deux tiers. Quelque étendues que parussent être les prérogatives de la Convention, elles étaient en réalité singulièrement restreintes par certaines clauses qu'avaient imposées les adversaires de l'unification. D'abord l'action du pouvoir central était étroitement limitée aux affaires d'intérêt commun telles que la guerre et les relations extérieures, mais chaque province conservait le droit de régler à son gré ses affaires de politique intérieure, ses finances, son organisation judiciaire. En outre, le travail constitutionnel, dont se chargeait une commission de vingt et un membres, devait être terminé dans l'année et soumis à la ratification du peuple. Toutes ces conditions à remplir rendaient assez malaisée l'œuvre des réformes, mais les difficultés n'allaient pas se borner là.

On le vit bien quand la Convention fut réunie (1er mars 1796). Elle élut pour président à l'unanimité Pierre Paulus, qui avait déjà présidé les États de Hollande. On pouvait attendre beaucoup de sa grande autorité qu'il mettrait au service de vues modérées et conciliantes. Mais il mourut quelques jours plus tard et l'Assemblée, privée de sa direction, se trouva profondément divisée. La lutte commença aussitôt entre les fractions opposées des unitaires et des fédéralistes. Malgré la modération de certains membres des deux groupes, un écart considérable subsistait entre eux. Dans la commission de vingt et un membres, chargée de la revision de la Constitution, la majorité appartint aux fédéralistes, c'est-à-dire précisément à ceux qui, satisfaits de l'ancien état de choses, s'obstinaient à en réclamer le maintien. Il fallut que l'ambassadeur français, qui avait inspiré l'idée d'une revision, apportât aux unitaires l'appui de son influence. Un projet de constitution fut dressé; il présentait de grandes ressemblances avec la Constitution française de l'an III. Le pouvoir exécutif appartenait à un Conseil d'État de cinq membres, le pouvoir législatif était divisé entre deux Chambres; il était spécifié que la République Batave constituait un État uni et non plus un groupement de provinces quasi indépendantes, la division administrative en départements était adoptée, chaque département devait pourtant jouir d'une certaine autonomie financière.

Tel était le projet qui faisait une petite place aux traditions de gouvernement local, en même temps qu'il renforçait l'unité du pays. Il mécontenta à peu près tout le monde, les fédéralistes qui voulaient une plus large autonomie des provinces, les ultra-révolutionnaires qui demandaient une centralisation absolue. Au mois d'août 1797, le vote populaire repoussa le projet de constitution à une énorme majorité. En l'absence d'institutions définies, la Hollande se trouvait en pleine anarchie.

La seconde Assemblée nationale (1797). — Après le rejet de la Constitution élaborée par la Convention, une seconde Assemblée nationale fut convoquée aux mêmes fins que la première. Les révolutionnaires avancés y prirent de l'importance par suite du discrédit que l'échec de la Constitution avait jeté sur les modérés. Ils étaient encore en minorité, mais actifs et décidés, bien résolus à s'emparer du pouvoir et à faire prévaloir leur programme, ils acquirent une influence prépondérante. D'ailleurs ils bénéficiaient de l'appui de la France, représentée à La Haye par un plénipotentiaire qui avait les moyens de se faire écouter et qui les encourageait à employer au besoin la violence pour faire triompher leurs vues. Cette période correspond à la domination du Directoire en France. On sait que ce régime fut marqué par des coups d'État successifs et contradictoires; la Hollande pousse l'imitation de la France jusque-là, elle eut aussi des coups d'État qui tour à tour élevaient ou frappaient les mêmes personnes. Celui du 18 fructidor en France a pour conséquence et pour pendant celui du 22 janvier 1798 en Hollande. Une déclaration des principes qui devaient servir de base à l'établissement de la Constitution hollandaise fut rédigée et recueillit les signatures de quarante-trois députés. Puis les chefs du mouvement sommèrent tous les autres représentants de donner leur adhésion; ils n'hésitèrent pas, pour briser toute opposi-

tion, à recourir à la force; vingt et un membres de l'Assemblée, suspects d'attachement à l'ancienne Constitution, furent arrêtés; quant aux autres, ils durent jurer « une haine éternelle au stathoudérat, à l'aristocratie et au fédéralisme ». Après cette épuration, l'Assemblée prit le nom d'Assemblée Constituante. Un gouvernement provisoire prit la direction des affaires, la rédaction de la Constitution fut entreprise et rapidement terminée (17 mars).

Les nouvelles lois fondamentales s'inspiraient sur un grand nombre de points de la Constitution déjà adoptée en 1797 par la Convention et que le suffrage populaire avait fait écarter. Un directoire de cinq membres disposait du pouvoir exécutif et nommait les ministres, la confection des lois appartenait à deux assemblées, le Grand Conseil et le Conseil des Anciens. Mais les dispositions qui établissaient une administration centralisée étaient aggravées; les départements ne conservaient aucun des anciens droits provinciaux : finances, législation, justice devenaient matières d'État. On prit des précautions sérieuses pour que l'opposition du peuple ne fît pas une fois encore échouer le projet; une pression inouïe s'exerça sur les citoyens et un grand nombre d'entre eux furent écartés des assemblées primaires. Aussi la Constitution fut-elle adoptée à une grosse majorité.

Mais les hommes qui avaient imposé cette constitution prétendirent bénéficier de son application. Le personnel du Gouvernement ne fut pas renouvelé, les administrations furent peuplées de leurs créatures; bien plus, ils jugèrent inutile une nouvelle consultation des citoyens : les députés qui avaient fait partie de la Constituante entreraient d'office dans les nouvelles assemblées; il resterait alors à pourvoir une trentaine de sièges, on ne procéderait à des élections que pour ceux-là. Enfin, la modération des premiers jours de la Révolution disparut et on voulut imposer silence aux opposants par la force. Ce régime dégoûta même quelques-uns d'entre ceux qui avaient contribué à l'établir. Daendels en particulier, qui avait été l'âme du premier coup d'État, en vint à estimer qu'un coup d'État en sens contraire s'imposait; il eut soin de se munir à Paris de l'autorisation indispensable. Il ne restait plus qu'à agir; le Directoire fut dissous : des cinq directeurs deux démissionnèrent, deux s'enfuirent, le cinquième fut arrêté; les Chambres furent dispersées (12 juin 1798). A la place des anciens pouvoirs s'installa un gouvernement provisoire qui fit procéder à de nouvelles élections, il n'y eut aucune modification constitutionnelle. Après le coup d'État de juin, le régime nouveau se stabilise et peut fonctionner régulièrement. Pourtant son existence n'allait pas être bien longue; en France, le Directoire succombait l'année suivante, il devait se prolonger en Hollande jusqu'en 1801. Cette année, il dut céder la place à des institutions nouvelles, recommandées par Bonaparte et présentant d'assez grandes analogies avec le régime français du Consulat.

Le Directoire (1798-1801). — Le Directoire hollandais pendant les trois années de son gouvernement eut à faire face à des difficultés nombreuses. Il eut à défendre la Hollande contre l'étranger et, bien que l'effort principal fût accompli par la France, la Hollande dut se résigner à de lourds sacrifices d'hommes et d'argent. Les embarras financiers, les impôts croissants, la vie économique paralysée, discréditèrent le régime auprès des Hollandais; il aurait pu se maintenir pourtant, si la France lui avait continué son appui, mais il fut compromis auprès des Français par les menées du parti orangiste, contre lesquelles il parut se défendre sans conviction.

Les empiétements du Directoire français, et notamment son action indiscrète en Hollande lors de la révolution de janvier 1798, avaient inquiété et mécontenté les puissances européennes. D'autre part, les succès remportés par Bonaparte en Orient irritaient la Russie. En décembre, une nouvelle coalition était formée contre la France. En Hollande, la guerre fut marquée par l'expédition anglo-russe de 1799. Les forces alliées, débarquées sur la côte hollandaise, se trouvèrent en présence d'une armée française commandée par Brune. Les chefs ennemis ne s'accordaient pas entre eux, ils n'avaient pas de dessein précis; les Anglais ne voulaient pas s'engager trop en avant, ils tenaient surtout à garder les côtes, mais adossés à la mer ils occupaient une position difficile à tenir. Bloqués dans leur camp après les batailles de Bergen, manquant de vivres, voyant leurs effectifs fondre rapidement, les Anglo-Russes furent réduits à capituler; ils durent évacuer la Hollande (19 septembre-18 octobre 1799). La Hollande pendant l'invasion était restée fidèle à l'alliance française. Des mesures militaires avaient été prises pour la défense du

Rutger Jean Schimmelpenninck.

Par C. H. Hodges (Cabinet des estampes).

pays, des troupes levées, une garde nationale instituée. Tout cela n'allait pas sans entraîner de grandes dépenses. D'ailleurs il fallait encore entretenir l'armée française qui épuisait le pays de réquisitions. Le Corps législatif votait impôts sur impôts. Ces charges étaient difficilement supportées par le contribuable hollandais, privé par ailleurs des ressources qu'il tirait habituellement du commerce. Le régime perdait ainsi la faveur de l'opinion publique.

D'autre part, la France ne se montrait plus aussi bien disposée envers lui. Bien que, d'une façon générale, les Hollandais eussent apporté un concours loyal à l'armée française au cours de la campagne de 1799, pourtant la présence d'une armée anglaise, accompagnée du prince héritier d'Orange, débarqué lui aussi au Helder, avait ranimé l'activité des partisans du stathoudérat. Des vaisseaux hollandais étaient passés aux Anglais. Les manœuvres orangistes ne furent pas assez cachées pour rester inaperçues et la France put s'étonner qu'on ne mît pas plus d'obstacles aux démarches qui eurent lieu auprès du prince héritier ou même de Guillaume V et aux négociations qui furent entamées avec eux. Le Directoire se donnait ainsi l'apparence d'être du complot et s'aliénait par là les sympathies de la France. Celle-ci s'employa désormais à le faire tomber, et comme il n'était pas soutenu par l'opinion publique hollandaise, elle n'eut pas à déployer de grands efforts.

Pieter Paulus.
Par C.-H. Hodges (Cabinet des estampes).

Elle agit en sous main. Le premier Consul donna des suggestions qui furent retenues dans un projet de réforme rédigé en 1801, il trouvait que l'autorité du Gouvernement devait être fortifiée aux dépens du Corps législatif, selon le système qu'il avait fait prévaloir en France. Mais si trois directeurs étaient partisans de reviser la Constitution dans le sens indiqué par le premier Consul, les deux autres, appuyés par les majorités des deux Chambres, y étaient opposés. Un nouveau coup de force était indispensable, le Grand Conseil et le Conseil des Anciens furent suspendus et les scellés apposés sur la porte de la salle des séances (18 septembre 1801).

Quelques jours auparavant, une proclamation adressée directement au peuple batave lui avait exposé les dispositions de la Constitution nouvelle qu'on se proposait de soumettre à son approbation. Le pouvoir exécutif passait à un conseil de douze membres, renouvelable tous les ans par douzième, la Régence d'État. Il serait assisté d'un ministère, composé d'un secrétaire général et de quatre secrétaires d'État. Il y aurait encore un semblant d'institutions représentatives : trente-cinq députés siégeraient au Corps législatif, mais ils n'auraient ni l'initiative des lois, ni le droit de discuter et d'amender les projets soumis à leur examen. Cette assemblée muette ne pouvait qu'accepter ou repousser les lois qui lui seraient apportées. Les députés seraient choisis pour la première fois par le Gouvernement, des élections à deux degrés assureraient par la suite le renouvellement de l'assemblée. Tels étaient les traits essentiels de la nouvelle Constitution. Elle devait être soumise au plébiscite; il avait été stipulé que toute abstention serait considérée comme un acquiescement; 350.000 électeurs s'abstinrent, sur les suffrages exprimés il y eut 52.219 non et seulement 16.771 oui. La ratification était acquise cependant.

La Régence d'État (1801-1805). — Encore que les suffrages négatifs aient atteint un chiffre imposant lors du plébiscite, le nouveau Gouvernement ne rencontra pas d'opposition. On

l'accueillit avec indifférence; la Hollande, lassée des changements continuels, se désintéressait de la forme du Gouvernement; à cet égard, le nombre des abstentions avait été significatif. Les représentants français en Hollande prétendirent que le peuple manifestait un grand enthousiasme pour les nouvelles institutions. En réalité, ceux qui accordaient encore quelque attention aux affaires publiques ne pouvaient que regretter le coup porté au principe de la souveraineté nationale, qui n'était plus respecté qu'en apparence. Mais leurs regrets étaient impuissants.

La Régence d'État fut à certains égards un gouvernement national. Sans doute, elle eut à subir l'influence française et à se soumettre aux exigences du premier Consul, mais ses aspirations sinon ses actes furent conformes aux intérêts du peuple batave. D'heureuses mesures de conciliation préludèrent à l'action du nouveau Gouvernement et rapprochèrent orangistes et patriotes. A ce moment, les circonstances étaient favorables et permettaient de grands espoirs. La Hollande crut enfin qu'elle allait revenir à une vie plus normale. Elle souffrait beaucoup de la présence des troupes françaises sur son territoire, leur entretien coûtait cher aux finances néerlandaises, les réquisitions pesaient lourdement sur un pays dont la prospérité était ruinée par l'arrêt du commerce. Une convention du 21 août 1801 qui préparait l'évacuation de la Hollande par les troupes françaises fut bien accueillie : le corps d'occupation qui comptait 25.000 hommes était réduit à 10.000, en revanche, les Pays-Bas s'engageaient à payer à la France une indemnité de 5 millions de florins. Le mérite d'avoir signé cet accord rehaussa le prestige de la Régence. La réduction des dépenses militaires allait permettre d'assainir la situation financière. D'ailleurs, le relèvement économique du pays était escompté dans un avenir assez proche, des négociations s'ouvraient avec l'Angleterre, la fin des guerres approchait, la paix était enfin rétablie au traité d'Amiens. Avec la paix, le pays allait retrouver son ancienne richesse, la mer devenait libre, les bénéfices du grand commerce, qui avait enrichi la Hollande, répareraient bien vite les pertes subies. En outre, un accord conclu avec le prince d'Orange allait procurer à l'intérieur l'apaisement des luttes politiques, il renonçait pour lui et pour ses héritiers à tous les droits qu'il avait essayé de faire valoir pendant la guerre qui venait de se terminer et recevait des compensations en Allemagne.

Les dépenses réduites, les ressources augmentées, l'union nationale resserrée, l'avenir se présentait sous un jour favorable. Mais la Régence ne tint pas les promesses de ces heureux débuts, que lui procuraient les circonstances beaucoup plus que les mérites de sa politique. Les difficultés financières n'attendent pas : en 1802, le déficit se montait à 50 millions de florins. Pour le combler, le Gouvernement établit de nouveaux impôts, l'un de 4 % sur les propriétés, l'autre de 10 % sur les revenus. De ce moment, les Hollandais se détachèrent de la Régence comme ils s'étaient détachés naguère pour les mêmes raisons du Directoire. D'ailleurs d'autres mesures ne contribuèrent pas à raffermir la situation du Gouvernement; il se mit un moment en danger en tenant l'armée à l'écart; des généraux ne cachèrent pas leur mécontentement et il fallut l'intervention de Bonaparte pour sauver les régents d'un coup de force militaire. Mais bientôt il allait les abattre de sa propre main.

La reprise de la guerre avec l'Angleterre venait ajouter aux difficultés dans lesquelles se débattait le Gouvernement hollandais et ruinait tout espoir de réorganisation. En tant qu'allié de la France, il dut encore participer à la lutte et on lui imposa des charges sans proportion avec les ressources dont il disposait. Par une convention du 25 juin 1803, la République Batave « s'engagea à nourrir et solder un corps d'armée français, à fournir pour sa part 16.000 hommes, à équiper cinq vaisseaux de guerre et cinq frégates et à faire construire des transports et des chaloupes pour plus de 60.000 hommes ». Il lui était difficile d'être fidèle à des engagements aussi considérables. Elle n'avait pas eu l'audace de résister ouvertement aux demandes qui lui étaient faites, elle crut pouvoir adopter une politique dilatoire et retarder l'échéance par ses atermoiements. Mais le premier Consul ne l'entendait pas ainsi, le Gouvernement si faible de la République manifestait une indépendance excessive à son gré; d'ailleurs, la Régence avait cessé de lui agréer, les pouvoirs devaient être concentrés davantage; non pas, bien entendu, qu'il voulût relâcher le lien qui rattachait la Hollande à la France, il désirait, au contraire, remettre l'autorité tout entière entre les mains d'un homme qu'il aurait élevé lui-même au premier rang, et qui, chef absolu du pays, serait soumis entièrement à ses volontés.

Ainsi un nouveau changement de régime se préparait pour la Hollande, le dernier, avant l'établissement de la monarchie. Le consulat avait été donné à vie à Bonaparte qui devenait bientôt empereur. Il fallait que la République Batave connût une évolution analogue. C'est surtout après la proclamation de l'Empire que Napoléon s'occupe de mettre les Pays-Bas dans une dépendance plus étroite. Il avait songé pour y parvenir à utiliser un personnage qu'il avait pu voir et apprécier soit à Paris, soit au Congrès d'Amiens, où il représentait la République Batave, Roger-Jean Schimmelpenninck. Ce patriote avait joui d'une grande autorité sur ses compatriotes dans les débuts de la République Batave. Il fut mandé par l'Empereur et informé de ce qu'on attendait de lui. Avant d'accepter, il hésita longuement; il était plus préoccupé de l'intérêt public que de sa propre élévation et ne voulait rien entreprendre par la force contre le régime établi. Avant d'entrer en pourparlers avec Napoléon, il informa donc les régents et sollicita leur approbation. Comme leur pouvoir ne tenait plus à rien, qu'il ne trouvait d'appui ni en Hollande ni en France, ils se laissèrent convaincre sans résistance que leur départ s'imposait et préparèrent eux-mêmes leur abaissement en faisant approuver le projet de constitution par les députés du Corps législatif. Après quoi, un plébiscite sanctionna ce qui s'était fait (avril 1805). Les abstentions furent au moins aussi nombreuses qu'en 1801.

Le Grand Pensionnaire (1805-1806). — Bien que la République n'ait pas été abolie en 1805, les institutions que reçoit alors la Hollande font d'elle un État monarchique. Encore ne s'agit-il pas d'une monarchie constitutionnelle, les pouvoirs du chef de l'État sont pratiquement illimités. Ce magistrat prend le titre de conseiller-pensionnaire, mais les Français le désignent plus pompeusement sous celui de Grand Pensionnaire. Il est assisté d'un Conseil d'État et d'un ministère dont les membres sont nommés par lui. A côté du Gouvernement siège un Corps législatif composé de dix-neuf membres seulement, élus pour trois ans par les administrations départementales. Pour cette assemblée, on a remis en usage l'ancien titre d'Assemblée de Leurs Hautes Puissances. Par exception et pour la première fois les députés sont nommés par le Grand Pensionnaire et cette disposition réduit à néant l'ombre de pouvoir qu'ils détiennent. Par contre, le Grand Pensionnaire est pourvu d'une autorité considérable; la durée de sa magistrature est fixée à cinq ans par la Constitution et il doit être élu par l'Assemblée; mais il est dérogé à cette règle en faveur de Schimmelpenninck, devenu Grand Pensionnaire par la volonté de l'Empereur et qui devra le rester pendant cinq ans après la conclusion de la paix avec l'Angleterre, c'est-à-dire en fait aussi longtemps qu'il plaira à l'Empereur de le maintenir dans ses fonctions. Il n'est pas une parcelle de l'autorité qui n'émane de lui, puisque avec la nomination des députés lui appartient bien entendu celle de tous les fonctionnaires de l'État. En vain, pour se faire accepter des Hollandais, le nouveau régime se présentait sous de flatteuses étiquettes, qui rappelaient les beaux jours de l'ancienne République des Provinces-Unies, son caractère despotique restait évident.

Muni de ce grand pouvoir et n'ayant à rendre de comptes à personne, Schimmelpenninck voulait s'appliquer à faire le bonheur de son pays. Il n'aurait pas accepté la charge où l'avait élevé la confiance de Napoléon, s'il ne s'était cru capable d'y servir efficacement les intérêts de la Hollande. Mais sa situation était fausse : il ne pouvait gouverner pour le pays, car tirant toute sa force de l'Empereur, suzerain tout-puissant, il allait être tenu de suivre les vues du maître, qui ne considérait la Hollande que comme un instrument de ses ambitions et qui se souciait peu de ses malheurs. Toutefois le choix de Schimmelpenninck, d'un Hollandais jouissant d'une autorité certaine auprès de ses concitoyens, annonçait chez Napoléon le désir de ne rien brusquer et, si l'on peut ainsi s'exprimer, d'asservir par persuasion.

La politique du Grand Pensionnaire fut conciliante et modérée à l'égard des partis d'opposition; il voulait faire l'union du pays en faisant participer au Gouvernement toutes les nuances de l'opinion, sans tenir compte que des talents et des vertus, il voulait, selon ses propres déclarations au Corps législatif, « s'attacher inviolablement aux principes sacrés de la justice, faire droit également à chacun sans distinction de rang ou d'opinion, rendre aux lois la force nécessaire, et à toutes les autorités constituées leur ancienne considération, honorer les talents, la probité et le mérite ». Il appliqua ces idées dans le choix de ses collaborateurs. La question finan-

cière avait été l'écueil des régimes précédents. Schimmelpenninck s'attacha à lui donner une solution. Il transforma l'ancien système d'impositions particulières aux provinces et lui substitua un système d'impôts uniformes qui devaient être levés sur le pays tout entier. La réforme était empruntée à la France; comme en France, il y eut des contributions directes sur les maisons et sur les terres et comme en France, où le rendement des contributions directes était rapidement devenu insuffisant et où les contributions indirectes, supprimées par la Révolution, venaient d'être rétablies (1805), on leva des taxes sur les objets de consommation : les boissons, le sel, le savon. Ces impôts devaient accroître de façon notable les ressources de l'État et la politique des emprunts devait être définitivement abandonnée. La réduction des dépenses serait le corollaire des mesures prises d'autre part en vue d'équilibrer le budget national. Le projet du Grand Pensionnaire, malgré l'hostilité des provinces, fut adopté par le Corps législatif. Parallèlement à la réforme financière se poursuivait une réforme administrative qui réduisait encore les libertés locales et renforçait d'autant les pouvoirs du Gouvernement central.

Cependant les jours du régime étaient comptés. Napoléon, en établissant le Grand Pensionnaire, n'avait pas eu l'intention de donner à la Hollande une constitution définitive. On sait comment il entendait l'organisation de l'Europe. Autour de l'Empire français, démesurément agrandi, devaient prendre place une série de royaumes satellites, donnés à ses généraux et aux membres de sa famille et par lesquels s'étendrait encore sur le continent le rayonnement de la puissance impériale. C'est après Austerlitz que Napoléon s'attribue ce rôle de distributeur de royaumes, longtemps caressé par son imagination. Déjà Schimmelpenninck pouvait se rendre compte qu'il lui serait difficile de remplir ses intentions, de servir avec dévouement son pays tout en restant l'auxiliaire fidèle de l'Empereur. Les exigences, les empiétements de Napoléon vont toujours plus loin et la Hollande n'est déjà plus pour lui qu'une annexe de la France; en 1805, des douaniers français sont délégués sur le territoire de la République à la surveillance de la contrebande : c'est, avant la lettre, la politique du Blocus continental, un service d'État passe en Hollande aux mains des Français. Ce n'est pas tout; les troupes affectées à la défense de la République reçoivent d'autres destinations au gré des besoins de Napoléon; pour faire la guerre à l'Autriche, il exige même un contingent hollandais : voici que point déjà la menace de la conscription. Après ses victoires de 1805, l'Empereur se prépare enfin à supprimer la République Batave pour la remplacer par le royaume de Hollande. Talleyrand, chargé de conduire la négociation, écrit au Grand Pensionnaire pour lui demander d'envoyer auprès de Napoléon l'amiral Van Huelle, en vue de fixer « pour un long avenir » les destinées du pays (janvier 1806). Schimmelpenninck prévoyait les intentions de l'Empereur; dans ses instructions à Van Huelle, il lui recommande de se prêter à toutes les transformations compatibles avec le maintien des institutions républicaines. Mais sur ce point il doit être inflexible et écarter toutes les propositions qui pourraient lui être faites en vue de l'établissement de la monarchie. Programme qu'il était plus aisé de recommander que de faire triompher. Le plénipotentiaire de la République n'avait nullement les moyens de résister à l'Empereur tout-puissant, il revint porteur de la candidature de Louis Bonaparte au trône de Hollande. Schimmelpenninck réunit alors une commission extraordinaire composée des ministres, des conseillers d'État, des membres du Corps législatif, qui prit le nom de Grande Besogne. On y décida d'envoyer des représentations à l'Empereur en vue de le faire renoncer à son projet, mais ce projet était définitivement arrêté et Napoléon ne voulut pas revenir sur ses décisions. On fut bien contraint de se résigner; le 24 mai 1806, à Paris, était conclu avec l'Empire français un traité, auquel étaient annexées les dispositions constitutionnelles qui modifiaient une fois de plus les lois fondamentales de la République.

III. — Le royaume de Hollande et l'annexion à la France (1806-1813).

Celle-ci devenait une monarchie. La souveraineté et l'intégrité territoriale du nouveau royaume étaient garanties par l'Empereur. Tous les signes extérieurs de la nationalité étaient conservés : langue, monnaies, drapeau. On conservait aussi tout ce qui dans l'ancienne organisation était compatible avec les institutions nouvelles : les ministres, les conseillers d'État, les

Louis Bonaparte, roi de Hollande.
Par Carmogel (Musée de Versailles).

membres du Corps législatif dont le nombre était seulement augmenté. Les députés en exercice avaient été nommés par le Grand Pensionnaire, les nouveaux représentants seraient désignés par le Roi. La monarchie devait se transmettre héréditairement dans la famille de Louis Bonaparte. Bien que qualifié roi constitutionnel, il exerçait en réalité un pouvoir absolu et d'ailleurs il ne faisait en cela que recueillir l'héritage du Grand Pensionnaire, qui avait été le maître absolu du pays. Comme lui, il nommait à tous les emplois de l'administration civile et de l'armée. L'autorité du roi de Hollande, comme celle de Schimmelpenninck, n'avait d'autres limites que les volontés de l'empereur Napoléon.

(Photo Giraudon.)

La reine de Hollande Hortense-Eugénie et son fils.

Par Gerard (Musée de Versailles).

Le personnage qui allait occuper le trône de Hollande n'avait joué jusqu'à cette date qu'un rôle assez effacé. Troisième frère de Napoléon, il avait suivi la carrière militaire et n'avait eu accès aux grades élevés qu'au moment où son aîné s'était emparé du pouvoir. Le premier Consul l'avait fait général, l'Empereur le fit connétable. Il était d'un caractère doux et timide, entièrement soumis aux volontés de son frère dont il avait toujours docilement subi l'influence. Napoléon l'avait marié sans amour (1), il le fit roi sans ambition. Il semblait assuré de rencontrer chez le nouveau souverain toute la souplesse désirable. Louis demeurait connétable de l'Empire; avant son départ, l'Empereur lui rappela qu'il devait avant tout rester Français et Louis n'y contredit point. Avec ce roi et cette constitution qu'elle recevait l'un et l'autre de Paris, la Hollande semblait bien destinée à n'être qu'un prolongement de l'Empire.

Louis avait des sympathies en Hollande, où il avait commandé en chef en 1805. Mais il s'en créa de nouvelles et de plus fortes lorsqu'il y revint en roi. Ce fut un phénomène inattendu : on vit cet homme faible et soumis montrer bientôt du caractère et de la fermeté en prenant conscience de ses responsabilités. Il avait pris au sérieux la charge qu'on lui avait confiée; devenu roi de Hollande, il voulait s'acquitter exactement de ses devoirs et il estimait qu'il avait des

(1) A Hortense de Beauharnais.

devoirs plus grands à remplir envers son peuple qu'envers Napoléon. L'homme de l'Empereur devint l'homme de la Hollande, le roi Louis, ce représentant d'une domination étrangère, ce souverain de hasard, fut pour son peuple « le bon roi Louis ». Dans ces conditions, il ne pouvait se maintenir longtemps sur le trône : en 1810, quatre ans après lui avoir donné la couronne royale, Napoléon la lui retirait.

Si le sort de Louis Bonaparte n'est pas sans analogies avec celui de Schimmelpenninck, son gouvernement présente aussi des ressemblances avec celui du Grand Pensionnaire. Même souci d'union : il cherche à concilier toutes les tendances, il appelle auprès de lui des représentants de toutes les opinions, leur confie des postes dans le ministère et dans l'administration. Même désir du bien public : il aurait voulu rétablir l'ancienne prospérité de la Hollande et rendre à ses sujets le bien-être qu'ils avaient perdu. Mais Napoléon faisait la guerre et les désirs du roi Louis n'auraient pu se réaliser que dans la paix. Il connaît donc les mêmes embarras, il doit soutenir contre l'Empereur les mêmes luttes que Schimmelpenninck.

Van Hogendorp.
D'après Laffitte (Cabinet des estampes)

Les finances, malgré les réformes du Grand Pensionnaire et en dépit des économies qu'on pouvait faire, étaient épuisées. Il était difficile de trouver des ressources nouvelles; Louis demandait l'aide de Napoléon, mais celui-ci avait assez à faire avec ses propres finances suffisamment obérées. D'ailleurs, la Hollande avait un moyen bien simple de se tirer d'embarras; elle portait difficilement le fardeau d'une dette considérable, le Roi n'avait donc qu'à faire procéder à une réduction des rentes. L'opération, déjà conseillée à Schimmelpenninck, avait été repoussée, Louis ne s'y résigna pas lui non plus, préférant la pauvreté et l'incertitude à cette banqueroute partielle. Non seulement Napoléon ne voulait pas que le royaume de Hollande fût pour la France un boulet à traîner, mais encore il voulait que la France pût tirer de la Hollande une aide effective. Il pressait son frère d'introduire dans ses États la conscription; c'eût été ruiner davantage le pays, donner plus de force à la politique de guerre à outrance dont il mourait, Louis s'y refusa toujours. Tant que la guerre durerait, il n'y aurait pas de relèvement possible pour la Hollande, qui tirait toute sa richesse de son commerce par mer. Après que l'Empereur eut rendu le décret de Berlin (11 novembre 1806), qui établissait le Blocus continental, la vie du pays devint encore plus précaire. La Hollande comme toute l'Europe, et plus encore, devait observer le blocus; mais l'appliquer strictement, c'était se porter à elle-même un coup fatal. Louis ne pouvait exiger des Hollandais un pareil sacrifice, ils faisaient la contrebande et leur roi fermait les yeux. Cette attitude irrita vivement Napoléon. Le blocus était la pièce maîtresse de la machine de guerre montée contre l'Angleterre, il ne devait être efficace que si le continent était fermé hermétiquement aux produits anglais. En 1809, la rupture s'annonçait prochaine entre le roi de Hollande et Napoléon. Venu à Paris dans l'hiver 1809-1810, retenu malgré lui, semoncé violemment par son frère, Louis ne put regagner son royaume qu'après avoir signé le traité du 16 mars 1810, qui ne respectait ni la souveraineté de la Hollande ni son intégrité territoriale : toute la rive gauche du Waal était cédée à l'Empire, la répression de la contrebande devait être aux Pays-Bas confiée à des douaniers français. Louis, après cette humiliation, voulut abdiquer; il ne resta au pouvoir que sur les adjurations de ses sujets. Mais bientôt Napoléon, comme on révoque un préfet, allait lui retirer son royaume. Il prit prétexte d'une injure faite à son ambassadeur pour faire marcher des troupes françaises sur Amsterdam. Louis s'enfuit, abdiquant en faveur de son fils. Mais Napo-

léon ne tint pas compte des volontés du roi déchu; par un décret du 9 juillet, il annexait purement et simplement la Hollande.

Le régime français et la restauration orangiste (1810-1813). — L'annexion était la conséquence logique de la politique de l'Empereur. Cette solution seulement était capable de procurer l'entière dépendance de la Hollande. Elle fut partagée en départements qui envoyèrent des représentants au Sénat, au Conseil d'État et au Corps législatif à Paris. Cependant, l'incorporation ne fut pas complète, ou plutôt entre le Gouvernement central et les départements annexés fut établi un échelon administratif particulier : Le Brun, l'ancien consul, devenu haut dignitaire de l'Empire, fut nommé lieutenant général de la Hollande et alla résider à Amsterdam. Aussitôt furent appliquées les mesures auxquelles le pays avait pu échapper jusque-là grâce au reste d'autonomie dont il jouissait. En vue d'assainir les finances publiques, une réduction des deux tiers fut opérée sur les rentes d'État. Désormais il fallut se soumettre aux prescriptions du Blocus continental, imposées par une répression sévère et attentive de la contrebande. Enfin, la conscription fut appliquée; l'Empereur trouva sur le territoire néerlandais des ressources en hommes qui lui servirent à alimenter des campagnes lointaines. En vain Le Brun se montra-t-il aussi modéré que ses fonctions lui permettaient de l'être; il ne pouvait réussir à se concilier l'opinion publique et à faire accepter la domination impériale. Sa chute fut accueillie en Hollande avec enthousiasme.

Aux premiers revers militaires de Napoléon, l'autorité de la France fut ébranlée dans les départements néerlandais. L'année 1813 est marquée par un réveil de l'activité orangiste, des insurrections éclatent, des complots se fomentent. Après Leipzig (octobre), et au fur et à mesure que les armées françaises opèrent leur retraite, le mouvement de l'indépendance gagne toutes les parties du pays. Un gouvernement provisoire sous la direction de Van Hogendorp se constitue en novembre. Le fils de Guillaume V, l'ancien stathouder, débarque en Hollande, il est accueilli par les acclamations populaires et salué par le Gouvernement provisoire comme prince souverain des Pays-Bas. A la fin de 1813, la Hollande est libérée et l'ancienne dynastie rétablie.

Joyeuse entrée à Bruxelles du roi Guillaume Ier en 1815.

Tableau de Leroy (Musée de l'Armée à Bruxelles).

Bruxelles. — Palais de la Nation.

Dessiné par C. Janssens, gravé par Gibelé, figures par Madou (Bibliothèque royale de Bruxelles).

LE ROYAUME DES PAYS-BAS

De 1815 à 1831

A dater de 1815, l'histoire de la Belgique se confond pour quinze ans avec celle de la Hollande. Les deux parties des anciens Pays-Bas, Pays-Bas du Nord, Pays-Bas du Sud, séparées au seizième siècle et qui depuis ce temps n'ont pas cessé d'avoir leur existence propre, sont unies par la volonté des grandes puissances en un seul État, le royaume des Pays-Bas. La Hollande, qui vient de subir les épreuves d'une domination étrangère, n'hésite pourtant pas à les imposer à son tour à sa voisine du sud. Quelque différence qu'il y ait entre le régime de Napoléon et celui de Guillaume Ier, quelles qu'aient été les illusions des Belges tout au début de leur union à la Hollande, ils n'allaient pas tarder à être déçus et à s'apercevoir qu'ils n'avaient fait qu'alléger leurs chaînes mais qu'elles n'étaient pas rompues. Entre Hollandais et Belges, les mœurs, les intérêts, les croyances différaient; la vie commune ne pouvait aller sans heurts et sans conflits. Aussi le nouveau royaume, création artificielle de la diplomatie, ne devait pas résister longtemps à l'épreuve des réalités : quinze ans après le Congrès de Vienne, son œuvre était détruite aux Pays-Bas par la Révolution de 1830 qui affranchissait enfin la Belgique.

Constitution du royaume des Pays-Bas (1814-1815). — On a vu comment s'était accomplie en Hollande la restauration de la maison d'Orange. Le premier soin du nouveau Gouvernement avait été de donner au pays une constitution. Le souverain disposerait du pouvoir exécutif. Auprès de lui et concurremment avec lui, les représentants de la nation, élus par les États des provinces, et réunis en États généraux, exerceraient le pouvoir législatif. Le rôle prépondérant devait appartenir au prince, car il avait les moyens d'agir sur la composition de l'assemblée.

L'adoption de certains principes introduits par la Révolution et sur lesquels il n'était plus possible de revenir : l'égalité civile et la liberté de pensée, consacrait la disparition de l'ancien régime. La Constitution, soumise à une assemblée de notables, fut ratifiée par elle à une forte majorité (mars 1814). Cependant la Hollande, revenue à une existence nationale indépendante, allait bientôt participer aux négociations ouvertes pour le règlement des affaires européennes; non seulement elle ne devait pas avoir à lutter pour faire reconnaître son indépendance, qui était acquise de plein droit, mais encore elle allait bénéficier auprès des puissances alliées d'une bienveillance dont l'étendue était en raison directe de la malveillance que la France leur inspirait. L'Angleterre fut l'instigatrice intéressée des générosités dont la Hollande profita, elle voulait écarter la France des Pays-Bas, et les autres puissances voulaient constituer entre la France et le reste de l'Europe une barrière d'États destinés à la surveiller et à la contenir. La Hollande serait un de ces États tampons et, pour lui donner plus de force, on résolut de lui adjoindre la Belgique. Dans les conférences qui se poursuivirent à Londres au mois de juin 1814, furent réglées les conditions de l'union entre les deux parties des Pays-Bas. Le prince d'Orange y adhérait au mois de juillet. En août, par le traité de Londres, il n'hésitait pas, pour reconnaître les bienfaits de l'Angleterre, à lui abandonner ce qui restait à la Hollande de colonies, à l'exception toutefois des îles de la Sonde. Il prenait, en mars 1815, le titre de roi des Pays-Bas, et les puissances le recevaient en cette qualité dans la dernière coalition formée contre Napoléon à son retour de l'île d'Elbe. A Vienne enfin, toutes les décisions prises antérieurement étaient confirmées par des traités avec les grandes puissances, insérés à l'acte final du Congrès. L'existence du royaume des Pays-Bas était reconnue, ses limites étaient fixées. A l'ancien domaine de la République des Provinces-Unies venaient se joindre les provinces belges, la principauté de Liége et le grand-duché de Luxembourg. La réduction du territoire français sur sa frontière nord-est au second traité de Paris (novembre 1815) procura un agrandissement supplémentaire au nouveau royaume (territoires de Philippeville et Marienbourg, duché de Bouillon).

Le statut territorial de l'État tampon une fois arrêté, il convenait de lui donner une organisation intérieure qui lui permît de vivre et de se développer harmonieusement. La Constitution qui allait être élaborée devrait tenir compte d'une part des intentions des puissances, énoncées dans le protocole en huit articles dressé à Londres (juin 1814), d'autre part des sentiments et des intérêts des peuples qu'il s'agissait de fondre en un seul. Mais à ces différents facteurs se superpose, pour contrôler et dominer leur action, la volonté personnelle du souverain, bien décidé à faire triompher le système politique auquel vont ses préférences, dans la mesure où elles ne se heurteront pas à des obstacles insurmontables.

Pour les puissances, pour l'Angleterre en particulier, l'union des deux parties des Pays-Bas ne se faisait pas sur un pied de parfaite égalité. C'était « un accroissement de territoire » que l'on stipulait en faveur de la Hollande et de la maison d'Orange, unie par des liens traditionnels à la monarchie britannique. Sans doute, le souverain devait-il traiter libéralement les provinces dont s'arrondissait son domaine; sans doute la Constitution déjà établie en Hollande devait-elle être modifiée en vue de faire bénéficier la Belgique d'une juste part d'influence dans les affaires de l'État, sans doute désirait-on sincèrement que les deux parties du royaume vécussent en parfaite intelligence dans une union que chaque jour resserrerait davantage. Mais enfin aucun traité n'avait été conclu avec la Belgique, elle n'avait pas participé aux négociations où son sort avait été décidé, on avait disposé d'elle sans la consulter, sans tenir compte de ses aspirations, elle était traitée en territoire conquis et c'était le droit de la guerre qui la faisait entrer de force dans le cadre du nouveau royaume. Or, les alliés n'avaient pas toujours eu cette attitude à l'égard de la Belgique. Lorsqu'il s'était agi de combattre Napoléon, on lui avait laissé entendre qu'elle gagnerait par là son indépendance : c'est ainsi qu'avait été comprise par le peuple belge la proclamation que lui avait adressée en février 1814 le général Bülow. Mais il devait en être de cette proclamation comme de celles qu'adressaient en 1792 aux Belges révoltés les généraux de la Révolution. Les alliés oublièrent leurs promesses et ne tinrent pas compte des espoirs qu'ils avaient fait naître. D'ailleurs en se groupant autour du roi Guillaume dans la lutte suprême contre l'empereur Napoléon, les Belges parurent adhérer au sort qui leur était fait, alors qu'ils combattaient surtout pour échapper à la domination française, qui menaçait à nouveau leur pays.

Ils ne connaissaient pas encore leur exacte situation, ils n'avaient pas eu le temps d'y réfléchir. Bientôt ils allaient s'apercevoir qu'ils avaient été dupés. Nous avons vu comment dans la période révolutionnaire le sentiment national était né et s'était développé. Sans doute ses manifestations avaient-elles à peu près disparu pendant le temps de l'annexion, mais il n'était pas étouffé et la chute de Napoléon l'avait éveillé à nouveau. En vain pouvait-on prétendre que la Belgique n'avait jamais existé comme État indépendant, qu'elle n'avait jamais été dans les siècles précédents que l'annexe de puissantes monarchies et qu'en l'unissant à la Hollande on ne faisait que la rendre à ses destinées naturelles trop longtemps interrompues; la période révolutionnaire avait amené en Belgique comme ailleurs des transformations profondes et en n'en tenant pas compte les diplomates du Congrès de Vienne avaient d'avance condamné leur œuvre à l'échec. D'ailleurs la séparation entre le nord et le sud des Pays-Bas était trop ancienne, et les différences profondes qui l'avaient provoquée n'avaient fait que s'aggraver par la suite. Il allait être malaisé de rétablir une vie commune. Les Hollandais ne devaient guère s'y prêter; leurs dispositions à l'égard des Belges n'étaient pas celles qu'éprouvent des frères pour des frères retrouvés; ils se sentaient étrangers aux Belges, comme les Belges se sentaient étrangers à eux. Ils ne pouvaient admettre que ces étrangers fussent admis à jouer un rôle important dans leur vie nationale, ils devaient leur mesurer chichement leur place au foyer. Ayant une histoire brillante, un long passé de glorieuse indépendance, ils ne pouvaient consentir à traiter en égaux les parias de ces provinces du Sud, qui avaient été si longtemps, selon le mot de publicistes hollandais, une « colonie banale de tous les royaumes ».

Le roi des Pays-Bas partageait les sentiments des Hollandais. Il voulait réaliser l'union intime de la Belgique et de la Hollande, mais c'était la Belgique qui devrait s'incliner et renoncer à tout ce qui constituait son individualité. La Belgique deviendrait hollandaise et c'est ainsi que l'harmonie s'établirait dans le royaume. De tempérament autoritaire au fond, sous des apparences affables et conciliantes, il ne voulait en outre faire de concession aux idées nouvelles que dans la mesure où il y serait obligé et, s'il ne pouvait supprimer la Révolution, tout au moins entendait-il réduire le plus possible ses effets. Il s'attacha donc à faire prévaloir une forme réactionnaire de gouvernement. Les aspirations libérales étaient déjà fortes en Belgique et cela contribua à lui faire trouver plus lourde la chaîne qu'on lui avait imposée.

La Constitution de 1815. — Le travail constitutionnel fut entrepris dès le printemps de 1815 par une commission dont tous les membres avaient été nommés par le Roi. Elle était présidée par Hogendorp, l'ancien chef du Gouvernement provisoire, et composée par moitié de Belges et de Hollandais; les différentes fractions de l'opinion y étaient représentées, mais la tendance réactionnaire l'emportait. Le point de vue libéral, s'il ne triompha pas, fut du moins vigoureusement défendu. Les libéraux auraient voulu faire établir le régime parlementaire : ils demandaient que les ministres fussent responsables devant la Chambre des Représentants, mais ils n'obtinrent pas satisfaction, la responsabilité ministérielle fut repoussée. Ils furent encore battus sur la question de la représentation nationale. Jusque-là il y avait eu une Chambre unique, les États généraux, et ils demandaient que ce système fût maintenu; mais ce fut le système des deux Chambres qui l'emporta : les membres de la première Chambre, inamovibles, seraient nommés par le Roi; ceux de la seconde, qui conservait le nom d'États généraux, seraient élus comme auparavant par les États provinciaux. En matière budgétaire et en matière législative les prérogatives des Chambres étaient singulièrement limitées. Seuls les crédits extraordinaires devaient être votés annuellement; quant aux crédits ordinaires, ils seraient approuvés pour une période de dix ans. Les Chambres n'auraient pas le droit d'amender les projets de loi qui leur seraient présentés, elles devraient les adopter ou les rejeter en bloc. Ainsi le principe de la souveraineté du peuple était loin de recevoir une complète application; on lui faisait seulement quelques concessions légères.

A côté des discussions qui mirent aux prises réactionnaires et libéraux, des contestations très vives s'élevèrent entre Belges et Hollandais, les uns réclamant plus que les autres n'étaient disposés à leur accorder. On ne put s'entendre sur le choix d'une capitale, les Belges tenant pour Bruxelles, les Hollandais pour Amsterdam, et devant l'impossibilité d'un accord, on se résigna

à ne rien spécifier à ce sujet. Le nombre des députés aux États généraux était fixé à cent dix. Quelle serait dans la représentation nationale la part attribuée à la Belgique? La population du nouveau royaume s'élevait à 5 millions d'habitants, dont plus de 3 millions pour la Belgique et moins de 2 millions pour la Hollande. La Belgique demandait qu'à chaque partie du royaume soit accordé un nombre de députés proportionnel à celui des habitants. Ainsi les Belges auraient eu dans l'assemblée une représentation plus nombreuse que celle des provinces du Nord. Mais les Hollandais s'y opposaient et réclamaient une égalité complète. Aux exigences des Belges, ils répondaient que la condition de la Hollande, depuis longtemps indépendante, ne pouvait être inférieure à celle de la Belgique. D'ailleurs d'autres considérations devaient intervenir : la richesse, l'état de la civilisation, la puissance coloniale de la Hollande, qui rassemblait sous sa souveraineté les millions d'habitants des Indes Néerlandaises, devaient bien compter pour quelque chose. Il fut décidé finalement que la Hollande aurait une représentation égale à celle de la Belgique. D'autres mesures vinrent encore accroître le mécontentement des Belges. Ils étaient accoutumés pour les institutions judiciaires au système français : on laissa subsister l'organisation générale des juridictions superposées. Mais l'esprit de réaction et d'autorité se manifesta encore dans ce domaine : l'inamovibilité des juges fut seulement promise; quant au jury qui, dans l'ordre judiciaire, était l'expression de la souveraineté du peuple, il fut supprimé.

Sur d'autres points encore la réaction triomphait : la liberté de la presse, inscrite dans la Constitution, n'était qu'un mot, puisque les mesures spéciales prises en 1815 au temps de la lutte contre Napoléon pour réprimer les délits de presse restaient toujours en vigueur. Les seules dispositions vraiment libérales de la Constitution portaient sur la religion, mais sur ce point une grande partie des Belges ne voulaient pas de la liberté.

Les questions religieuses seront de 1815 à 1830 une des sources les plus fécondes de froissements entre le peuple belge et le Gouvernement du roi Guillaume. L'origine en remonte à la Constitution elle-même, c'est à propos de la discussion des articles relatifs à la religion que les premiers dissentiments s'accusent. On sait quelle a été sous tous les régimes la vigueur du parti clérical en Belgique et l'influence exercée par le clergé. La révolution n'a rien appris à ce clergé; prêtres et cléricaux belges s'opposent avec violence aux dispositions par lesquelles on veut établir aux Pays-Bas, conformément aux décisions de la Conférence de Londres, la liberté religieuse et l'égalité des cultes et prétendent qu'elles vont à l'encontre des prescriptions de la religion catholique et la menacent dans son existence. Le mécontentement des catholiques explique pour une grande part la façon dont la « loi fondamentale » fut accueillie par les provinces du Sud.

Le travail de la Commission terminé, on devait le soumettre aux représentants de la nation. Pour la Hollande, ce furent les États généraux que l'on consulta : ils adoptèrent à l'unanimité le projet qui leur était présenté. Il n'en fut pas de même en Belgique, où la Constitution devait être ratifiée par une assemblée de notables convoquée à cet effet. Réunis à Bruxelles, le 18 août 1815, au nombre de 1.323, les notables repoussèrent la « loi fondamentale » par 796 voix contre 527. Le Roi ne tint nullement compte du vote émis par ses sujets des provinces méridionales; ainsi qu'on l'avait pratiqué au temps de la République Batave lors des plébiscites qui sanctionnaient les changements constitutionnels, on considéra que les abstentions équivalaient à des votes favorables et 280 notables qui ne s'étaient pas rendus à la convocation furent portés comme ayant voté pour. Il ne restait plus qu'à annuler un certain nombre de votes hostiles, sous prétexte qu'ils étaient illégalement motivés par des considérations religieuses, pour corer la majorité ainsi obtenue en faveur de l'acceptation. En interprétant ainsi les résultats du scrutin, le Roi put déclarer que le pays avait ratifié la Constitution.

On a vu comme elle réduisait les garanties de la nation contre l'arbitraire. Guillaume Ier disposait ainsi d'une autorité considérable. Il avait le pouvoir exécutif et l'exerçait au moyen de ministres choisis et révoqués par lui. Il ne faisait que partager avec les Chambres le pouvoir législatif sans le leur laisser tout entier; bien mieux, il en retenait la plus grande part, l'initiative parlementaire étant des plus limitées. Il avait la haute main sur les finances et sur toutes les parties de l'Administration qu'il dirigeait presque sans contrôle; il nommait à tous les emplois civils et militaires, faisait la guerre et traitait la paix. Ces pouvoirs étendus convenaient à son humeur impérieuse, à son caractère impatient de toute entrave. Il prétendait en user pour le

Bruges — Le quai du Rosaire et le

bien de son royaume, mais son idéal était celui du despotisme éclairé, non celui de la monarchie constitutionnelle et, s'il souhaitait le bonheur des peuples, il répugnait à les consulter. D'ailleurs il ne se croyait pas sujet à l'erreur et n'aimait pas les donneurs d'avis. Peu à peu les hommes de valeur qui avaient contribué à fonder la monarchie, se voyant réduits à un rôle infime par le souverain qui retenait par devers lui toute l'autorité, se retirèrent. Pour rester auprès du Roi, il fallait avant tout faire preuve de soumission; les ministres dont il s'entoura se montrèrent des serviteurs dociles dont la souplesse était la qualité dominante : l'un des plus célèbres fut Van Maanen, le ministre de la Justice, qui avait trahi successivement tous les régimes antérieurs après avoir profité d'eux. Ainsi le royaume des Pays-Bas vécut sous un régime de gouvernement personnel, où le roi, Hollandais, réactionnaire et protestant, imposait ses préférences et faisait en toutes choses à sa tête. Avec ce Roi, avec une constitution peu favorable à la Belgique, la vie commune n'allait pas être facile entre les deux éléments de la monarchie.

I. — Le gouvernement royal de 1815 à 1828.

Toute l'histoire des Pays-Bas de 1815 à la Révolution de 1830 est remplie par les dissentiments et les conflits qui séparent Belges et Hollandais et préparent la dissolution de la monarchie. La discussion de la Constitution a amorcé ces conflits, ils vont se développer dans la suite. La Belgique estime qu'elle a été sacrifiée, on lui impose un régime auquel elle n'a pas donné son adhésion. La façon dont on va se servir contre elle de l'organisation établie dans l'État ne fera qu'accroître ses ressentiments. De plus en plus elle aura l'impression qu'on la traite en quantité négligeable, qu'elle est soumise à une domination étrangère. Elle résistera de toutes ses forces jusqu'au jour où elle se soulèvera pour conquérir son indépendance.

Baron de Broglie.
Par Chrétien (Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles).

Les dissentiments politiques. — Après que la Constitution eut été promulguée, elle fut appliquée dans le même esprit qui avait présidé à son établissement. Les provinces du Nord n'avaient pu imposer qu'une ville hollandaise fût choisie comme capitale du nouvel État. Mais en fait tout se passa comme si elles avaient obtenu gain de cause. Le siège du Gouvernement et des grandes administrations fut la ville de La Haye et, sans en avoir le titre, cette cité fut une véritable capitale. Pourtant un article de la loi fondamentale avait spécifié que les sessions des États généraux se tiendraient tour à tour dans une ville du Nord et dans une ville du Sud du royaume. Mais lorsque les Chambres se réunissaient à Bruxelles, c'était simplement pour la cour l'occasion d'un déplacement temporaire; les ministres ne se faisaient accompagner que des fonctionnaires dont la présence était indispensable et comme ces fonctionnaires étaient obligés de quitter leur résidence habituelle et d'en vivre éloignés pendant un certain temps, des indemnités spéciales les dédommageaient des frais du déplacement et du séjour hors de chez eux. « Au moment de la Révolution de 1830, les Belges récapitulèrent à l'envi les établissements publics dont le siège était dans le Nord et ils trouvèrent : à La Haye, tous les ministères, la Chambre des Comptes, le Conseil suprême de la noblesse et la plupart des grandes administrations, y compris celle des Mines, quoiqu'il n'y eût en Hollande ni mines ni carrières; à La Haye et à Amsterdam, la Chancellerie des deux ordres, l'ordre militaire de Guillaume et l'ordre du Lion néerlandais; à Utrecht, la Haute Cour des Monnaies et la Haute Cour de Justice militaire; à Leyde, les Invalides; à Bréda, l'École militaire. Dans les provinces du Sud, il n'existait aucun établissement important. » (Waddington.) L'année même de la Révolution, la Cour

de cassation, dont le siège n'avait pas été fixé jusque-là, était établie à La Haye. Cette décision était plus préjudiciable aux intérêts des Belges que les précédentes, le nombre des procès civils et commerciaux engagés dans les provinces du Sud étant bien plus considérable que celui des procès de même nature plaidés dans les provinces du Nord. Mais cette considération ne pouvait prévaloir contre le système politique suivi par le Gouvernement de la monarchie. L'injustice commise à l'égard de la Belgique était évidente.

Mais elle ne prenait pas seulement cette forme. Il ne suffisait pas à la Hollande d'être le siège du Gouvernement central, de voir tous les services de l'État installés sur son territoire, il fallait encore qu'elle en assurât seule le fonctionnement, que tout le personnel gouvernemental et administratif fût de nationalité hollandaise. Aussi les Belges ne participèrent-ils que dans une très faible mesure à la direction des affaires. Dans le premier Cabinet formé par le roi Guillaume en 1815 figure un seul ministre belge, le duc d'Ursel, chargé du département du Waterstaat et des Travaux publics. La proportion n'est jamais beaucoup plus forte : en 1829, trois ministres sont Belges, les autres membres du Gouvernement, au nombre de douze, sont des Hollandais. Il en est de même pour les hauts emplois administratifs. D'ailleurs, à tous les degrés de la hiérarchie, on constate le même fait; très peu d'employés de ministère sont Belges, à la Guerre et à la Marine, ils sont tous Hollandais. Même les fonctionnaires appelés par les nécessités de leur charge à résider dans les provinces méridionales ne sont pas originaires de ces provinces, ils viennent du Nord. En 1825, une banque est fondée à Bruxelles, sa direction est confiée à un Hollandais; lorsque le duc d'Ursel quitte les Travaux publics, les ingénieurs belges nommés par lui sur le territoire belge sont remplacés par des ingénieurs hollandais. Il en est des emplois militaires comme des fonctions civiles. La disproportion est frappante entre le nombre des Belges et celui des Hollandais qui servent dans l'armée; l'écart est considérable dans tous les grades. En 1817, sur 32 lieutenants-généraux on ne compte que 6 Belges. Il y en a 10 qui sont généraux-majors contre 43 Hollandais. Plus tard, le nombre des officiers supérieurs d'origine belge a encore diminué. En 1830, sur un corps de 2.000 officiers, il n'y a que 147 Belges. Et l'on comprend qu'il n'y en ait pas davantage : on fait tout pour écarter les Belges. Ceux qui entrent cependant dans la carrière d'officier sont tenus à distance par leurs camarades et doivent souffrir mille vexations. L'un d'eux, Karl Pletinckx, qui pour cette raison a quitté l'armée, sera en 1830 l'un des chefs de la révolution.

De Potter, membre du Gouvernement provisoire belge.
Litho de Lemercier (Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles).

Les Belges, ainsi tenus à l'écart de la vie du royaume, n'étaient pas disposés à subir docilement les expériences qu'on allait tenter pour réduire l'individualité de leurs provinces et leur façonner une physionomie purement hollandaise. Les tentatives du roi Guillaume en vue de modifier la législation en vigueur et d'imposer une langue nationale officielle eurent peu de succès, mais contribuèrent à agrandir le fossé qui se creusait chaque jour davantage entre les deux parties du royaume.

Sous le régime français, l'ancien droit avait disparu, remplacé par le Code Napoléon, et les

Gendebien.
Par Baugniet (Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles).

Belges s'étaient accoutumés à vivre sous le régime des lois françaises. D'autre part, une jurisprudence s'était établie qui était celle de la Cour de cassation de Paris. Or, Guillaume Ier avait la haine de tout ce qui était français. De plus, ses préférences l'inclinaient vers l'ancien régime et il serait volontiers revenu en arrière en matière de législation comme dans tous les autres domaines. Dès le début de son règne, certaines prescriptions avaient montré les tendances réactionnaires du souverain : la bastonnade avait été rétablie dans l'armée, l'instruction criminelle se ferait comme autrefois secrètement, nous avons vu que le jury avait été supprimé. Ces tendances se précisèrent dans un projet de modification du Code civil présenté aux Chambres en 1821. Des orateurs belges le combattirent vigoureusement, ils firent tant qu'ils entraînèrent l'échec du projet.

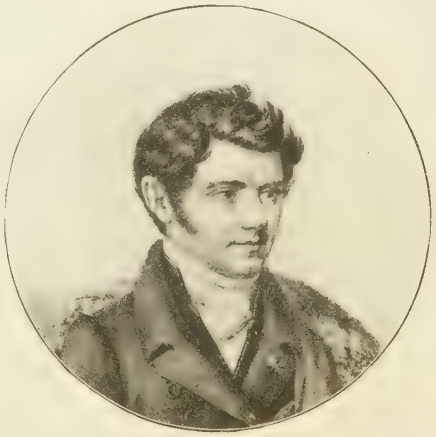

Sylvain Van de Weyer.
Par Picqué (Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles).

une mesure plus modeste
la traduction en hollan
fut effectuée, avec assez
nouveau texte présentait
des obscurités. En ma
laume Ier tenta de rétablir
qui avaient été en vigueur
volution avait suppri
flagellation. Là encore il
à son dessein, tant l'idée
ques barbares avait sur

On se borna à prendre
et qui pouvait se justifier :
dais du Code Napoléon
peu de soin d'ailleurs ; le
bien des erreurs et bien
tière pénale aussi, Guil-
d'anciennes dispositions,
autrefois et que la Ré-
mées : pendaison, marque,
fut contraint de renoncer
d'un retour à ces prati-
pris et soulevé l'opinion.
manqué de transformer
tentatives du Roi pour
langue hollandaise et la
officielle, émurent les
partie d'entre eux par-
sine du hollandais, mais

Plus que cet essai
l'ancienne législation, les
répandre l'usage de la
hausser au rang de langue
Belges. Sans doute une
laient-ils une langue voi

les Wallons ne voulaient pas que leur dialecte fût réduit à l'état de patois. Tant qu'avait duré la domination française, le français avait été la langue légale ; après l'évacuation de la Belgique, le régime traditionnel qui permettait l'usage facultatif des deux langues avait été rétabli, mais bientôt Guillaume Ier décréta que la connaissance de la langue hollandaise serait désormais exigée de tous les candidats à un emploi public (1819). Trois ans plus tard (1822), cette première mesure était aggravée : dorénavant tous les actes officiels ou judiciaires seraient rédigés en hollandais dans toute l'étendue du territoire, sauf toutefois en pays wallon. Mais la langue du barreau, même dans les provinces flamandes, était le français. L'arrêté royal eut contre lui les avocats et c'était une nouvelle classe d'ennemis, fort redoutable, que venait de se faire la Hollande.

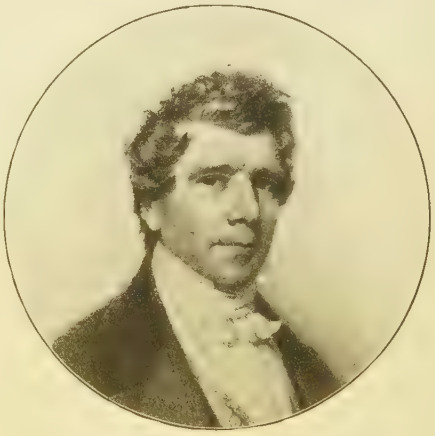

Charles Rogier.
Par Schubert (Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles).

Dans cet État où l'autorité du Gouvernement

royal était si forte, où les garanties des citoyens étaient si étroitement limitées, la Constitution semblait pourtant avoir laissé à l'opposition le moyen de s'exprimer et de lutter efficacement contre l'arbitraire du pouvoir. Dès cette date l'opinion publique est une force avec laquelle doit compter le Gouvernement et un grand nombre des mesures décrétées par le roi Guillaume ont finalement échoué devant les résistances des peuples. La liberté de la presse, inscrite dans la Constitution de 1815, devait offrir, semble-t-il, un puissant instrument d'action et de défense aux habitants des provinces du Sud qui, plus que quiconque aux Pays-Bas, avaient à se plaindre du Gouvernement royal.

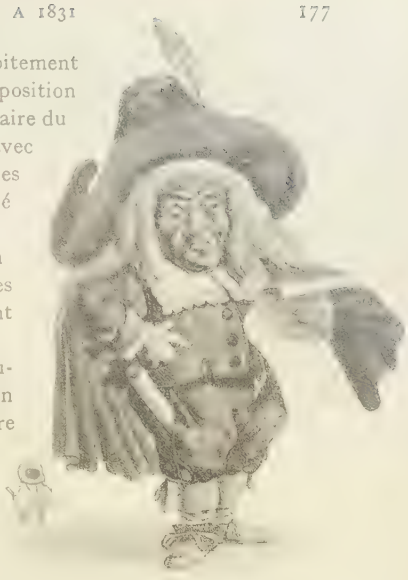

Caricature de Rogier.
(Révolution de 1830.)

Mais la liberté de la presse n'exista pas en fait. Si une autorisation préalable n'était plus exigée pour faire paraître un journal, bien des entraves étaient apportées à la liberté d'écrire et la rendaient illusoire. Au moment de la lutte contre Napoléon, un arrêté avait été pris par le Roi en vue de réprimer les nouvelles alarmistes (20 avril 1815). Malgré son caractère temporaire, on ne se fit pas faute d'en user longtemps après que les circonstances eurent cessé de justifier son maintien. Or, il établissait pour la répression des délits de presse toute une échelle de peines dont quelques-unes étaient fort graves : exposition, dégradation, amendes de 100 à 10.000 francs, emprisonnement de un à six ans, travaux forcés à temps, et il enlevait la connaissance de ces délits aux tribunaux ordinaires pour les attribuer à une juridiction spéciale. En 1818, cette dernière clause fut supprimée, mais on n'apporta aucun adoucissement aux peines stipulées dans l'arrêté de 1815 et elles continuèrent d'être prononcées par les tribunaux ordinaires. Bien entendu, ce furent surtout les Belges qui eurent à souffrir des poursuites engagées pour réprimer l'abus, ou ce que le Gouvernement prétendait être l'abus, que l'on faisait de la liberté. De nombreux procès eurent lieu, des condamnations sévères frappèrent certains journalistes, les rigueurs du Gouvernement entraînèrent la disparition de plusieurs feuilles méridionales. Parfois l'opinion, émue, montra qu'elle était reconnaissante à ceux qui dans leurs écrits défendaient les libertés et attaquaient le pouvoir : une souscription publique procura à l'un d'entre eux, Vanderstraeten, le montant d'une forte amende à laquelle il avait été condamné.

Les dissentiments économiques. — La politique financière et économique suivie par le roi Guillaume mécontenta vivement les Belges. Elle les atteignait dans leurs intérêts matériels et rien n'est plus susceptible que des intérêts de ce genre méconnus. En outre, sur ce terrain, l'opposition belge s'exerça dans une unanimité presque parfaite, chacun se sentant touché par les mesures gouvernementales, et l'union des partis, qui allait précéder et permettre la Révolution de 1830, se trouva de ce fait singulièrement facilitée.

Caricature de Sylvain Van de Weyer.
(Révolution de 1830.)

L'une des tâches les plus urgentes qui s'imposât au Gouvernement, immédiatement après la constitution du royaume des Pays-Bas, était de rétablir l'ordre dans les finances. La période de la Révolution et de l'Empire, nous l'avons vu, avait ruiné la Hollande. Tous les Gouvernements qui s'étaient succédé avaient essayé vainement d'équilibrer les dépenses et les recettes. Ils n'avaient pas réussi à combler le déficit, en dépit des augmentations d'impôts; les charges imposées à la Hollande

étaient trop lourdes pour ses forces. On avait eu recours aux expédients, aux emprunts, mais on n'avait fait ainsi qu'alourdir le fardeau sous lequel le pays succombait. On a vu le remède que Napoléon préconisait et qu'il appliqua enfin après l'annexion : la réduction des rentes. Mais Guillaume Ier répugnait à profiter de cette banqueroute partielle et il imagina une combinaison destinée à dédommager les créanciers de l'État, en même temps qu'elle amènerait un peu d'argent dans les caisses du Trésor. « L'ancienne dette fut divisée en dette active (un tiers) et en dette différée (les deux tiers supprimés par l'Empire français); moyennant un versement ou avancement de 100 florins par coupure de 45 florins de rente, on reconnaissait au possesseur : 1° 2.000 florins de capital en dette active rapportant un intérêt de 2,5 %, c'est-à-dire 50 florins; 2° 4.000 florins de capital en dette différée ne produisant pas actuellement d'intérêt, mais devant passer du différé à l'actif par l'effet de tirages annuels. » (Waddington.) Ainsi, moyen-

Journée du 13 septembre 1830 à Bruxelles. — Position à l'entrée de la place Royale des deux canons, dont un dirigé par la Jambe de bois.

Lithographie d'un anonyme.

nant un léger versement supplémentaire de 100 florins, la valeur nominale d'un titre de rente de 1.800 florins était portée à 2.000, et par le jeu des tirages annuels, cette valeur était destinée à s'augmenter encore de 4.000 florins. Cette opération faisait payer bien cher à l'État les quelques ressources qu'elle lui procurait. On estime que la dette hollandaise fut ainsi portée à 1 milliard 723 millions de florins dont 573 millions en dette active.

Or, la dette belge à la même époque ne s'élevait qu'à une centaine de millions. Pourtant, en raison des stipulations de la Conférence de Londres qui avait fait l'union de la Belgique et de la Hollande en prescrivant la mise en commun des charges et des bénéfices, la Belgique se trouvait avoir à supporter la moitié de cette énorme dette. On n'appliquait pas le principe lorsqu'il était question de répartir les pouvoirs entre les deux parties du royaume, mais dans le domaine financier, puisqu'il s'agissait de diminuer les embarras de la Hollande, on jugeait bon d'y avoir recours. Ces différences de traitement, que réglaient seules les convenances de la Hollande, faisaient appa-

raître plus nettement la condition inférieure des provinces du Sud, réduites à l'état de pays sujet, bonnes tout au plus à payer l'impôt.

Bien entendu, la situation financière ne fit qu'empirer; la dette active s'accroissait automatiquement d'une part de la dette différée; de nouveaux emprunts étaient pratiqués pour parer au déficit persistant. Situation d'autant plus insupportable que les contribuables ne pouvaient exercer aucun contrôle sérieux sur les finances, domaine réservé de l'activité royale.

Pourtant, dans les premières années de l'union hollando-belge, le Roi essaya de favoriser ses sujets des provinces du Sud par une politique financière et économique en harmonie avec leurs intérêts. Jusqu'en 1821, une bonne part des recettes de l'État fut demandée à des droits de douane élevés perçus sur les produits qui entraient dans le royaume ou qui passaient sur son territoire et à des taxes sur les navires étrangers. La Belgique, pays de production industrielle

Guillaume Ier fait entrer des troupes dans Bruxelles (rue de Flandre) le jeudi 23 septembre 1830.
Lithographie de Dewasme-Plétinckx.

et agricole, était protectionniste, elle n'avait qu'à se féliciter des mesures gouvernementales. Mais les intérêts des Belges étaient opposés à ceux des Hollandais, peuple commerçant, favorable au libre-échange, et ceux-ci protestaient contre les entraves que créait à leur trafic l'établissement de tarifs protecteurs. Les Hollandais devaient une fois de plus l'emporter. En 1821, la politique royale est complètement modifiée. A peine si quelques taxes légères sont maintenues à l'importation sur les marchandises qui viendraient concurrencer sur le marché des Pays-Bas la production nationale. Pour dédommager l'industrie belge, on prévoit bien l'institution d'un fonds de secours destiné à venir en aide à certaines industries, mais ce n'est pas une compensation suffisante pour les pertes qu'elle va subir. Pourtant, comme si les sujets de mécontentement n'étaient ni assez nombreux ni assez sérieux, des mesures complémentaires vont être prises qui, en touchant plus encore la Belgique, accuseront davantage les divergences d'intérêt qui séparent les deux parties du royaume. Si l'on supprime les ressources que procuraient les droits de douanes, on en crée de nouvelles par l'établissement de nouveaux impôts, deux taxes qui frapperont désormais la mouture du blé et l'abatage des bestiaux. C'était en réalité un impôt sur la viande et sur le pain, c'est-à-dire sur les objets de consommation les plus essentiels, surtout en Belgique

où, comme en France, le pain constitue la base même de l'alimentation populaire. Ainsi, non seulement la Belgique devait perdre par la suppression des tarifs protecteurs et les difficultés qu'auraient à connaître son industrie et son agriculture, mais c'était sur elle surtout que pesaient les taxes destinées à suppléer aux recettes des douanes. Elle était frappée deux fois. Malgré une vive opposition des représentants belges aux États généraux, malgré les appels enflammés de Dotrenge, qui s'écriait : « Décidez maintenant, concitoyens du Nord, et, si vous en avez pris froidement la résolution, terminez... le fratricide de la vieille et loyale Belgique », le projet de loi fut voté à une faible majorité, quelques voix belges s'étant jointes aux voix hollandaises.

Les dissentiments religieux. — A tous les autres différends venaient se joindre les dif-

Attaque de la porte de Schaerbeek à Bruxelles, le jeudi 23 septembre 1830.
Lithographie de Dewasme-Plétinckx.

férends religieux. Les difficultés de cet ordre sont nées avec le royaume lui-même et, dès les premières années de son existence, ont donné lieu à de violents conflits entre le Gouvernement du Roi et les catholiques belges. On a vu que ces derniers, inspirés par leurs évêques, n'acceptaient pas l'égalité des cultes devant la loi, inscrite à la Constitution. Le clergé belge manifestait un esprit rétrograde et se refusait à accepter comme légitime l'œuvre accomplie en matière religieuse par la Révolution. Il voulait rendre à l'Église le rang qu'elle occupait dans la société avant 1789 et, dans un mémoire adressé en 1814 aux négociateurs des traités de Vienne, il avait demandé le rétablissement de la dîme et des anciens privilèges ecclésiastiques, détruits sous le régime français. Il s'indignait de voir sur le trône un souverain protestant et, en 1815, il prit la plus grande part à la lutte menée contre la Constitution qui, en établissant la liberté religieuse, allait selon lui à l'encontre des intérêts de la foi catholique. L'active propagande anticonstitutionnelle dirigée par les évêques, parlant avec l'autorité spirituelle attachée à leurs hautes fonctions, aboutit au rejet de la Constitution par l'assemblée des notables belges.

Lorsque la loi fondamentale eut été déclarée ratifiée malgré le vote des notables, un grand

Monument de la Place des Martyrs.

D'apres le dessin de G. Dubois (Cabinet des estampes de l'Etat à Bruxelles).

nombre d'ecclésiastiques ne voulurent pas s'incliner devant le fait accompli. Non seulement ils refusèrent de prêter le serment de fidélité à la Constitution, mais encore ils conseillèrent à tous les catholiques de suivre l'exemple qu'ils donnaient eux-mêmes. A la tête des protestataires se trouvait l'évêque Maurice de Broglie, nommé au siège de Gand par Napoléon. Ce prélat fougueux s'était distingué par son opposition à l'Empereur, lorsque celui-ci était entré en conflit avec le Pape; les trois années de prison qui lui furent alors octroyées n'avaient pas abattu son ardeur. Il fut le principal auteur d'un *Jugement doctrinal* publié en 1815, où il se répandait en paroles véhémentes contre la loi fondamentale et faisait une obligation à tout catholique digne de ce nom de n'en pas accepter les dispositions : « Jurer de maintenir la liberté des opinions religieuses et la protection égale accordée à tous les cultes, proclamait le *Jugement doctrinal*, qu'est-ce autre chose que de jurer de maintenir et de protéger l'erreur contre la vérité, de favoriser le progrès des doctrines anticatholiques, de semer autant qu'il est en son pouvoir dans le champ du père de famille l'ivraie et le poison qui doivent infecter les générations présentes et

Révolution de 1830. — La chute du collège philosophique hollandais.

futures? L'Église catholique, qui a toujours repoussé de son sein l'erreur et l'hérésie, ne pourrait regarder comme ses vrais enfants ceux qui oseraient jurer de maintenir ce qu'elle n'a jamais cessé de condamner. Cette dangereuse nouveauté n'a été introduite pour la première fois dans un pays catholique que par les révolutionnaires de France, il y a environ vingt-cinq ans, et alors le chef de l'Église la condamna hautement. Jurer de maintenir l'observation d'une loi qui rend tous les sujets du Roi, de quelque croyance qu'ils soient, habiles à posséder toutes les dignités et emplois, ce serait justifier d'avance les mesures prises pour confier les intérêts de notre sainte religion dans les provinces catholiques à des fonctionnaires protestants. » Dans la suite, l'attitude de l'évêque envers le Gouvernement fut telle que le Roi le fit citer devant la Cour d'assises de Bruxelles. Le prélat refusa de comparaître, alléguant l'incompétence d'une juridiction séculière. Le procès se fit cependant, et Maurice de Broglie fut condamné par contumace à la déportation (octobre 1817). Mais, afin d'échapper à l'exécution de la sentence, il prit la fuite et trouva un asile en France. De là, il continua de s'occuper de la direction de son diocèse, correspondant avec ses vicaires généraux, leur adressant des lettres pastorales destinées à être lues en chaire aux fidèles. Les vicaires généraux furent poursuivis à leur tour, mais la cause de Maurice de Broglie était devenue populaire, les « persécutions » du Gouvernement l'avaient grandi,

ses vicaires généraux furent acquittés aux acclamations de la foule. La mort de Maurice de Broglie termina cette affaire sans mettre un terme pourtant aux querelles religieuses, qui bientôt allaient reprendre.

Cette fois la lutte fut engagée par le Gouvernement. Guillaume Ier, roi protestant, était un roi anticlérical; il voulait diminuer dans ses États l'influence du clergé et surtout celle des congrégations religieuses obéissant à des supérieurs étrangers. Il fallait pour cela soustraire à la direction des prêtres ou des religieux l'enseignement populaire et moyen, par lequel ils façonnaient les esprits et qui était entièrement entre leurs mains; il fallait d'autre part développer chez les membres du clergé eux-mêmes un esprit plus libéral et par conséquent contrôler l'éducation des séminaristes. Pour le Roi, l'enseignement est une affaire d'État et il veut user des prérogatives que lui confère l'article 226 de la Constitution où il est dit que « l'instruction publique est un objet constant des soins du Gouvernement ». Sa politique sur ce point présentera beaucoup d'analogie avec celle qu'avait pratiquée Joseph II à la fin du dix-huitième siècle, elle ne souleva pas moins d'émotion.

En 1825, Guillaume Ier, par une série d'arrêtés, rendus le 14 juin, le 11 juillet et le 14 août, inaugure sa politique scolaire. Désormais, aucune école où sera donné l'enseignement du latin ne pourra être ouverte sans l'autorisation du ministre de l'Intérieur; on procéderait à la fermeture des établissements existants qui ne seraient pas autorisés. D'autre part, avant que d'être admis dans les grands séminaires, les jeunes gens se destinant à l'état ecclésiastique devraient avoir étudié dans un « collège philosophique » établi dans les provinces méridionales. Enfin, nul ne pourrait obtenir un emploi civil ou ecclésiastique qui n'aurait pas fait ses études à l'intérieur du royaume. A la suite des arrêtés de 1825, un grand nombre de maisons d'instruction tenues par des religieux, notamment par les frères de la Doctrine Chrétienne, furent fermées. Des débats animés eurent lieu aux États généraux. Mais sur les questions de religion, les Belges eux-mêmes étaient divisés et le Gouvernement royal reçut l'appui enthousiaste des libéraux belges. Cependant, l'attitude des catholiques belges s'était singulièrement modifiée depuis 1815, une tactique nouvelle allait être inaugurée par eux. Quelques-uns, qui devaient prendre la direction du parti, se plaçaient résolument pour défendre les « droits » du clergé en matière d'enseignement sur le terrain des libertés publiques. Orientation nouvelle dont les résultats allaient être considérables dans l'histoire de l'émancipation du peuple belge. Bientôt libéraux et catholiques, unis pour revendiquer les libertés confisquées par le pouvoir, assureront par une action commune l'indépendance de leur patrie.

Mais avant que cette union des partis soit définitivement scellée, une mesure habile du Gouvernement royal va pour quelque temps rapprocher de lui les catholiques belges que les lois scolaires avaient si fortement irrités. Depuis deux ou trois ans, le Roi négociait avec la Cour de Rome un concordat, qui fut signé en 1827. Trois évêchés nouveaux étaient créés. La nomination des évêques se ferait de manière à concilier les vues du chapitre, du souverain pontife et du Roi. Les catholiques étaient gagnés. Mais l'accord ne dura pas longtemps : une divergence entre Rome et le Gouvernement au sujet de la direction des séminaires rouvrit la querelle. Le Roi ajourna l'exécution de la convention passée avec le Pape : les catholiques étaient rejetés dans l'opposition.

II. — La Révolution de 1830 en Belgique (1828-1831).

Les efforts tentés par le Gouvernement du roi Guillaume en vue d'assimiler les habitants des provinces méridionales étaient restés vains. Ils n'avaient eu d'autres résultats que de donner aux Belges une conscience plus nette de la situation inférieure à laquelle ils étaient réduits et de leur inspirer un dégoût plus profond de la domination hollandaise.

L'union des partis belges (1828). — En 1828, l'esprit de résistance au Gouvernement s'était fortifié : le Roi avait mécontenté successivement tous les partis et n'avait donné de gages sérieux à aucun; il s'était aliéné les catholiques et les libéraux, les uns et les autres étaient bien près de grouper leurs forces dans un effort commun contre l'oppression des provinces du Nord.

Avec un peu d'adresse, il aurait été facile au Roi de maintenir longtemps l'union des deux parties des Pays-Bas. L'opinion belge était profondément divisée : les libéraux, attachés à l'œuvre de la Révolution française, étaient les adversaires passionnés des cléricaux, réactionnaires, ennemis des libertés, entièrement soumis à l'influence des prêtres. En prenant soin de les opposer les uns aux autres, le Roi n'avait pas à redouter de résistance sérieuse. Pendant la discussion des lois scolaires, les libéraux avaient applaudi aux intentions du Gouvernement. Un moment, le projet de concordat avait rallié les catholiques; mais Guillaume Ier gouvernait sans s'inquiéter de l'opinion, il ne voulut sacrifier aucune des parties de son programme et, personne ne pouvant faire fond sur la politique royale, il fut abandonné de tout le monde.

Attaque à l'entrée du parc, vers la place Royale, par les volontaires belges, à Bruxelles, le samedi 25 septembre 1830.
Lithographie de Dewasme-Plétinckx.

L'union des partis belges fut en outre favorisée par l'évolution du parti catholique, évolution qui s'accomplit sous l'influence des idées soutenues en France par Lamennais. Les arguments par lesquels le catholique de Gerlache combat en 1825 aux États généraux les mesures scolaires prises par le roi Guillaume sont bien éloignés des principes énoncés en 1815 dans le *Jugement doctrinal* et au nom desquels les catholiques combattaient alors la Constitution. Le point de vue est totalement différent. Les catholiques ont adopté celui de leurs adversaires, et c'est au nom de la liberté, tant décriée naguère, qu'ils font campagne contre la politique du Gouvernement. A la vérité, ces catholiques libéraux ne sont peut-être pas très nombreux, mais ils prennent dans leur parti une influence prépondérante. C'est par leur entremise que s'opère le rapprochement avec le parti libéral, où des hommes modérés se déclarent aussi en faveur de l'entente de tous les Belges. Le programme de l'opposition n'est pas difficile à dresser : il revendiquera les libertés, dont quelques-unes, inscrites dans la Constitution, sont délibérément violées par le

prince : liberté des cultes, liberté de la presse, liberté de l'enseignement; il réclamera le redressement des torts dont le Gouvernement de La Haye s'est rendu coupable envers les provinces belges de la monarchie.

L'union des partis belges, libéral et catholique, une fois réalisée (1828), l'opposition devenait une force redoutable qui allait créer au Gouvernement les plus sérieux embarras. Au début, son objet n'était pas l'indépendance de la Belgique. Ce n'est pas à un mouvement de sécession que l'on assiste aux Pays-Bas à partir de 1828. Ce que veulent les Belges, c'est, nous l'avons dit, le retrait des mesures les plus impopulaires, notamment la suppression des impôts sur la mouture et l'abatage, et ce sont les libertés. Ils pensent obtenir satisfaction sans sortir du cadre de la monarchie. Ce sont les maladresses royales qui plus tard font dévier le mouvement : Guillaume Ier se montre inquiet et irrésolu; il maintient trop longtemps à la direction des affaires des personnages discrédités contre lesquels le sentiment public est monté au plus haut point; il ne fait que de tardives concessions, destinées d'ailleurs à être reprises dans la suite; il exaspère l'opposition par des paroles imprudentes, des menaces, tout un système de répression impolitique. Il met enfin l'irréparable entre la Belgique et lui en faisant entrer des troupes dans Bruxelles, où le sang belge est versé.

La Belgique avait déjà compris que ses vœux ne pourraient être remplis si elle ne s'affranchissait de la domination hollandaise; après ce coup, il n'est plus de réconciliation possible entre les Belges et le Roi.

Les pétitions. — Avant qu'éclate l'insurrection, d'où sortira en 1830 l'indépendance de la Belgique, une vive agitation avait pris naissance et s'était propagée dans tout le sud du royaume des Pays-Bas au cours des années 1828 et 1829. Cela commença par un vaste mouvement de pétitions, qui s'étendit des corps provinciaux aux simples citoyens, des villes aux campagnes et ne laissa en dehors de lui ni un coin du pays, ni une classe de la société. Des pétitions furent d'abord adressées au Roi par les États provinciaux pour demander la suppression des impôts sur la mouture et l'abatage. Mais le Roi vit d'un mauvais œil l'initiative de ces assemblées : il estima que les États sortaient de leur rôle et dépassaient leurs droits. A l'action des corps élus fut alors substituée celle des simples citoyens, appelés à protester directement contre les torts dont la Belgique était victime. Le droit de pétition ne pouvait leur être contesté, il figurait dans la Constitution. Dès 1828, les pétitions qui circulaient se couvrirent d'un nombre imposant de signatures, parmi lesquelles on reconnaissait les noms de certains hommes qui allaient jouer un rôle important dans l'affaire de l'indépendance : le comte de Mérode, Adolphe Barthels, Charles Rogier. En vain la police mettait-elle les meneurs en surveillance, en vain se désignait-on aux sévérités gouvernementales en faisant usage d'un droit reconnu par les lois, en vain le Roi stigmatisait-il la conduite des pétitionnaires qu'il qualifiait de « conduite infâme », les listes de noms s'allongeaient sans cesse et l'on tirait gloire d'un mot qui déshonorait seulement son auteur : en 1828, les pétitions recueillirent 360.000 signatures et, pour montrer le cas qu'on faisait de l'opinion du Roi, on créa un ordre de l'infamie, dont les adhérents recevaient une médaille rappelant le malheureux propos de Guillaume Ier.

La presse. — Ce n'est pas seulement par des pétitions qu'agissaient les Belges dans leur lutte contre le Gouvernement. Ce fut dans la presse une levée générale de boucliers; d'ardentes campagnes furent menées dans tous les journaux, par les écrivains de tous les partis, pour la défense des intérêts de la Belgique et de la liberté. Entre tous, Louis de Potter se signalait dans le *Courrier des Pays-Bas*. Par son ardeur combative, il allait acquérir auprès de ses compatriotes la plus grande popularité. C'est lui qui dans son journal écrivait cette phrase célèbre : « Jusqu'ici on a traqué les jésuites; bafouons, honnissons, poursuivons les ministériels. » Devant ces attaques si vives, si pressantes, le Gouvernement et le Roi ne songèrent pas à des réformes qui, à une heure où rien n'était perdu encore, pouvaient apaiser l'opinion. Ils voulurent rendre coups pour coups. Les ministériels avaient des armes pour se défendre, on le fit bien voir à de Potter: traduit devant les tribunaux, il fut condamné à une amende et à dix-huit mois de prison. Mais son procès lui avait donné occasion de faire publiquement celui de la politique royale, et de sa

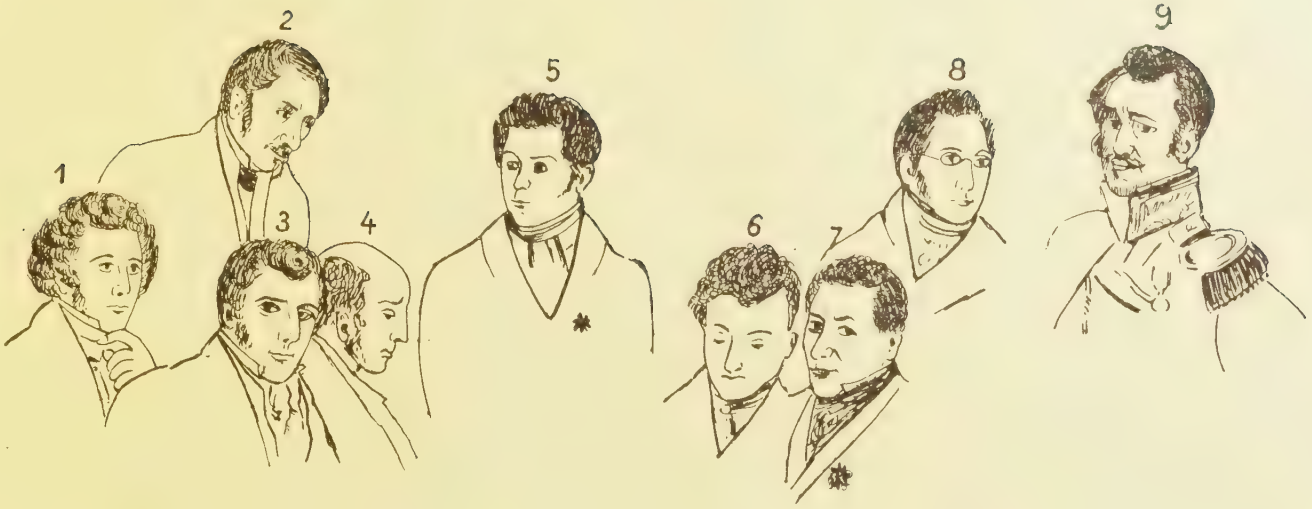

Gouvernement provisoire.

Peinture de Ch. Picqué (Musée de l'Armée à Bruxelles).

1. Alexandre Gendebien.
2. Jolly.
3. Ch. Rogier.
4. L. de Potter.
5. S. Van de Weyer.
6. Baron F. de Coppin.
7. Comte F. de Mérode.
8. J. Van der Linden.
9. Baron E. d'Hooghvorst.

Gouvernement provisoire.

Peinture de Ch. Picqué (Musée de l'Armée à Bruxelles).

prison, il continua de déployer une activité considérable, multipliant les lettres, les articles, les pamphlets, les adresses, adversaire plus redoutable, jouissant d'un prestige plus étendu et d'une autorité mieux établie depuis qu'on l'avait privé de la liberté. On ne se borna pas à réprimer les écarts de plume des journalistes de l'opposition. Le Roi songea, pour leur faire échec, à leur emprunter leurs armes et à les combattre sur leur propre terrain. Il n'y avait pas de presse gouvernementale en Belgique : le *National* fut fondé à Bruxelles, et, à la tête de l'officieux journal, le Roi mit un homme à tout faire, d'un passé douteux, titulaire de deux condamnations pour faux que la justice française lui avait infligées, l'Italien Libri-Bagnano. Les violences, les injures, sous lesquelles le journaliste du Roi tenta d'accabler les adversaires du Gouvernement servirent seulement à discréditer plus encore la cause ministérielle. Et la boue remonta jusqu'au Roi lui-même lorsqu'un journal belge eut prouvé que le *National* vivait des subventions que le souverain lui avait secrètement attribuées. Ainsi toutes les ripostes essayées par le Roi tournaient à sa confusion. Il allait, dans un message aux États généraux pour annoncer de nouvelles lois contre la presse, commettre une faute plus grave que les précédentes, en osant soutenir une théorie du droit monarchique incompatible avec un régime constitutionnel : « Les droits de notre maison, écrivait-il, nous n'avons jamais désiré les exercer d'une manière illimitée, mais de notre propre mouvement, nous les avons restreints. » Ce qui revenait à dire que les garanties du peuple reposaient seulement sur la volonté du souverain et que la Constitution était pour lui lettre morte. L'opposition belge s'empara de cette théorie qui exhalait un parfum si prononcé d'ancien régime. Ces paroles étaient d'autant plus graves qu'elles n'avaient pas été prononcées à la légère : le ministère passait immédiatement aux actes en exigeant des fonctionnaires leur adhésion dans un très bref délai à la doctrine royale : c'était une sorte de coup d'État. Les opposants les plus avancés ne tardèrent pas à tirer de l'acte de Guillaume Ier les conséquences qu'il comportait. Louis de Potter soutint que le Roi ayant déchiré la charte constitutionnelle, ses sujets belges étaient déliés de tout devoir d'obéissance; un peu plus tard, il organisait une souscription en faveur des fonctionnaires révoqués pour n'avoir pas adhéré à des principes anticonstitutionnels. Un nouveau procès fut engagé contre de Potter et quelques autres. Il aboutit à des condamnations sévères : Potter était condamné à l'exil pour neuf ans, Barthels, le rédacteur du journal *Le Catholique*, pour sept ans. Les bannis se retirèrent en France (avril 1830).

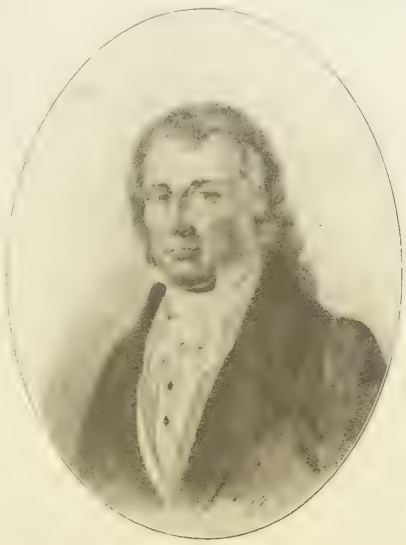

Baron Surlet de Chokier, regent de la Belgique.
Par Fourmois (Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles).

L'opposition au Parlement. — L'action parlementaire des députés belges n'avait jamais été couronnée de succès avant que se produisît l'union des libéraux et des catholiques. Maintenant qu'ils agissaient de concert, ils disposaient d'une grande force; ils semblaient incapables pourtant de gêner sérieusement le ministère, puisque aux voix hollandaises avaient coutume de se joindre les votes des députés orangistes de Gand et d'Anvers et que la représentation belge, même formant un seul bloc, se heurtait au groupe hollandais d'importance numérique égale. Mais les opposants firent tant qu'on les vit remporter des succès inattendus. En décembre 1829, il s'agissait de renouveler le budget décennal. Les orateurs belges intervinrent avec éloquence contre le projet du Gouvernement et ils eurent le bonheur d'entraîner à leur suite la majorité de l'Assemblée. Les crédits demandés ne furent accordés que pour un an. Le rejet du budget décennal irrita profondément le Gouvernement. On se mit à traiter les députés belges en étrangers : deux rapports présentés à l'Assemblée en mai 1830 ne furent pas ana-

Frédéric, comte de Mérode.
Par A. Vlamynck (Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles).

lysés en français comme on avait coutume de le faire. Bientôt les hostilités allaient éclater ouvertement.

L'insurrection belge. — Une exposition industrielle s'était ouverte à Bruxelles et, pour en fêter la clôture, des réjouissances publiques étaient préparées. Ces fêtes devaient être célébrées avec une solennité d'autant plus grande qu'elles coïncidaient avec la date de l'anniversaire du Roi. Mais la révolution de juillet venait d'éclater à Paris et par contre-coup les esprits se montraient en Belgique extrêmement surexcités. Les membres les plus ardents de l'opposition pensèrent que l'occasion était venue de conquérir l'indépendance et se mirent à préparer l'insurrection. Les provocations à la révolte devinrent publiques, des affiches apposées par les soins des opposants complétaient hardiment le programme des fêtes : « Lundi 23 août, feu d'artifice; mardi 24, illumination; mercredi 25, révolution. » Par crainte d'incidents fâcheux, les autorités renoncèrent à illuminer le 24 en l'honneur du Roi, mais les Belges ne manquèrent pas de tenir le rôle que leur assignait la troisième partie du programme : le 25 août, la révolution éclata.

Elle éclata à l'issue d'une représentation de la *Muette de Portici* au théâtre de la Monnaie. C'était une grosse imprudence que d'avoir autorisé cette représentation, mais l'interdire n'eût guère été plus prudent. Le sujet de l'opéra de Scribe et d'Auber est la révolte du Napolitain Masaniello contre les Espagnols; le rapprochement entre Naples et la Belgique s'imposait, les couplets patriotiques enflammèrent les spectateurs. A la sortie du théâtre, ce fut une violente émeute : la maison de Van Maanen, le ministre détesté, « l'âme damnée » du Roi, les bureaux du *National* furent incendiés; les Bruxellois arborèrent les couleurs brabançonnes et donnèrent ainsi au mouvement sa signification. Déjà la révolution s'organisait : une garde civique était organisée pour maintenir l'ordre et défendre les libertés, une assemblée de notables réunie à l'Hôtel de Ville prenait en main la direction des affaires. Cependant, et bien que des tendances nettement séparatistes se soient déjà manifestées antérieurement à plusieurs reprises, la Commission de l'Hôtel de Ville ne songeait pas à rompre les liens qui unissaient la Belgique à la monarchie. Elle se borna à prendre la modeste décision d'envoyer au

Baron Chassé.
Dessiné par J. Van Geucks.
(Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles.)

Roi une députation chargée de lui présenter les doléances des provinces méridionales. Le Roi se méprit-il sur l'importance du mouvement, l'apparente timidité de cette démarche l'encouragea-t-elle à la résistance? En tout cas, il ne sut se résoudre à prendre nettement les mesures qui auraient pu retenir la Belgique sous son sceptre. Aux envoyés bruxellois, il ne fit pas de réponse précise. Le prince d'Orange, son fils aîné, sympathique aux Belges, avait de son côté gagné Bruxelles, mais il était sans pouvoirs définis et les pourparlers engagés restèrent sans résultat. On apprit trop tard que le Roi se résignait à renvoyer Van Maanen et convoquait les États généraux en session extraordinaire : le parti de l'indépendance avait gagné du terrain, des volontaires liégeois organisés par Charles Rogier, l'ardent patriote, s'étaient rendus à

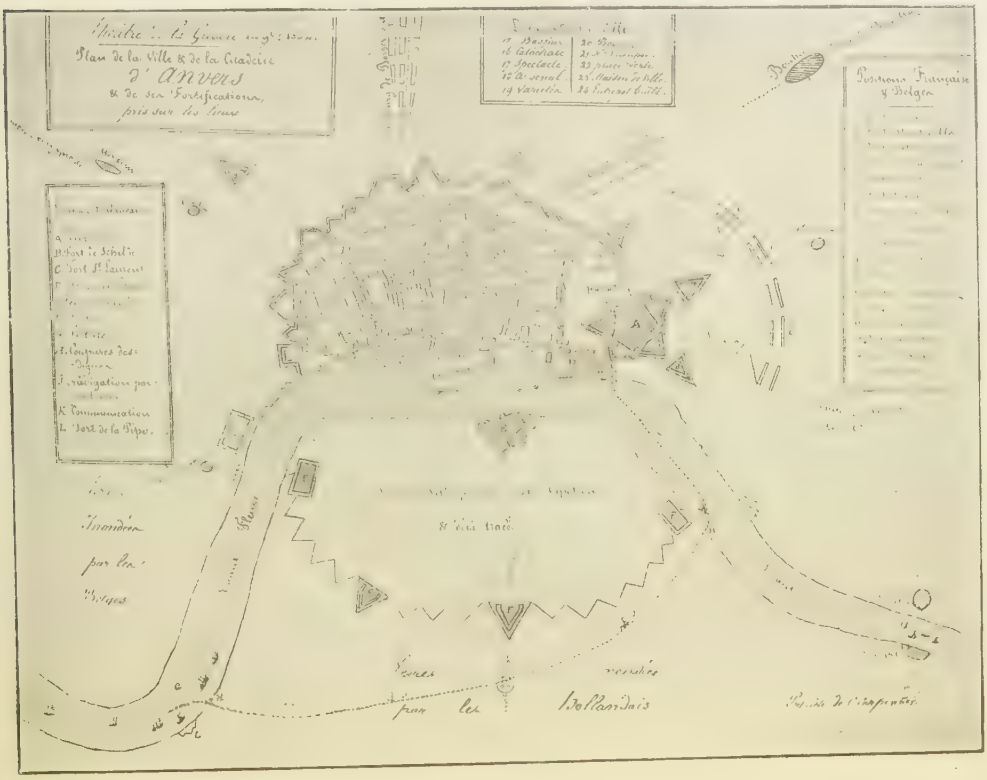

Plan de la ville et des fortifications d'Anvers.

Dessin à la main exécuté sur place (Conservé à la Bibliothèque nationale).

Bruxelles, un comité de Salut public constitué avec Gendebien, Van de Weyer, de Mérode donnait au mouvement une impulsion plus énergique. D'ailleurs l'opinion hollandaise elle-même constituait un obstacle au rapprochement, elle manifestait aux Belges une vive hostilité et demandait qu'on les traitât en rebelles. Cependant, si les circonstances ne se prêtaient guère à une solution pacifique et conciliante, un effort dans ce sens aurait pu être tenté en profitant de la session des États généraux réunis à ce moment même à La Haye. Mais au lieu de négocier la paix, le Roi déclare la guerre; c'est par la force qu'il essaie de maintenir sous sa domination les provinces méridionales du royaume. Le prince Frédéric, son second fils, reçut l'ordre en effet de se rendre maître de la ville de Bruxelles; pour cela, il ne disposait que d'un corps de 10.000 hommes. Les insurgés avaient organisé la résistance, à leur tête se trouvait Karl Plétinckx. Les soldats hollandais se heurtèrent à des barricades et, après une lutte

sanglante de trois jours, ils furent contraints de se retirer devant l'insurrection victorieuse (24-27 septembre).

Après les journées de septembre, pendant lesquelles le sang avait été versé, toute réconciliation était devenue impossible entre la Belgique et l'ancien Gouvernement. Désormais, entre le Nord et le Sud, la séparation était consommée. A Bruxelles, un gouvernement provisoire se constitue avec d'Hoogvorst, Rogier, Gendebien, Van de Weyer et Louis de Potter, revenu de France. A l'exemple de Bruxelles, les provinces s'affranchissent; les troupes composées de recrues belges fraternisent avec les révoltés; bientôt il ne reste plus trace dans le pays de la domination hollandaise. Seules, les places fortes de Maëstricht et d'Anvers restent aux mains des troupes royales. Le 4 octobre, le Gouvernement provisoire proclamait solennellement l'indépendance

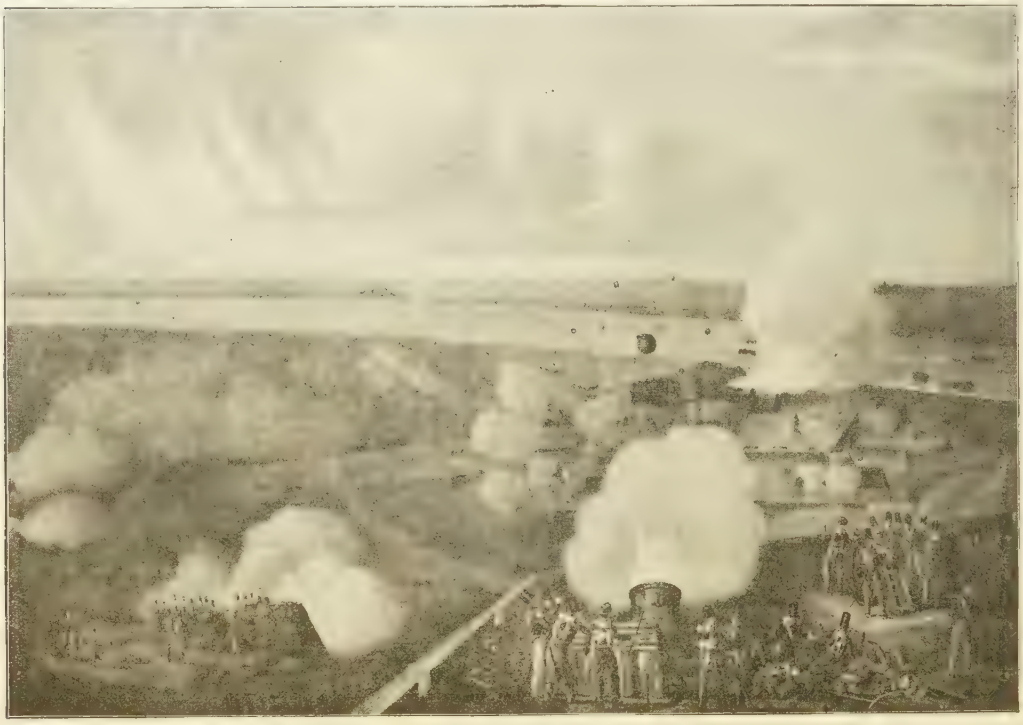

Bombardement d'Anvers (1832).

Par Dupont et Hartog Zangers (Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles).

de la Belgique et annonçait la réunion d'un Congrès national, qui achèverait l'œuvre de la révolution en fixant le statut du nouvel État.

Cependant Guillaume Ier ne se résignait pas à sa défaite. Il ne dissimulait pas ses intentions agressives, rappelait Van Maanen, donnait le gouvernement d'Anvers au général Chassé, qui, contraint de se retirer devant une émeute, bombardait la ville. Il ne pensait pas que tout fût perdu : ses ennemis étaient bien faibles, son armée lui permettrait de les réduire, et il avait en Europe de puissants protecteurs qui avaient fait son royaume et qui ne permettraient pas sa dissolution.

La Constitution du royaume de Belgique. — Sans attendre les décisions des grandes puissances, dont les ambassadeurs délibéraient à Londres au sujet de la question belge, et tranquillisées du côté de la Hollande, avec laquelle avait été signée le 4 novembre une convention d'armistice imposée par l'Europe, les provinces belges se constituaient en État indépendant.

Révolution de 1830. — Guillaume Ier, menacé, crie aux armes.
Caricature de l'époque.

Les élections pour le Congrès se firent au suffrage censitaire. Pour y prendre part, il fallait être âgé de vingt-cinq ans et payer un cens variant de 13 à 150 florins selon les localités; l'exercice de certaines fonctions civiles ou militaires dispensait de l'obligation du cens. Le corps électoral ainsi déterminé comprenait 44.000 citoyens, qui élurent 188 députés. Ces députés se réunirent à Bruxelles le 10 novembre. Les libéraux et les catholiques formaient dans l'assemblée deux groupes d'importance sensiblement égale. Au sujet des grandes questions qui allaient se poser, forme de l'État, rapports avec la Hollande, l'assemblée se partageait entre trois tendances principales : les Orangistes, envoyés par les villes de Gand et d'Anvers, partisans d'une monarchie, qui serait offerte au prince d'Orange, fils aîné de Guillaume Ier; les républicains, peu nombreux, dont le chef Louis de Potter faisait partie du gouvernement provisoire et avait joué un grand rôle dans les années qui avaient précédé la Révolution; enfin, les partisans d'une monarchie nationale, qui étaient la grande majorité. On comptait aussi quelques députés partisans de la réunion à la France.

La présidence de l'Assemblée échut à un libéral modéré, le baron Surlet de Chokier. Il représentait les tendances qui, en 1828, avaient amené l'union des partis belges, et cette union fut maintenue tant que durèrent les travaux de l'Assemblée. Elle allait prendre toute une série de résolutions importantes dans le courant du mois de novembre. Le 18, elle sanctionnait par son vote unanime la déclaration de l'indépendance de la Belgique; le 22, après des débats mouvementés, elle adoptait la monarchie constitutionnelle comme devant être la forme du nouvel État; le 24, elle prononçait l'exclusion à perpétuité des membres de la famille d'Orange par 161 voix contre 28 voix orangistes.

Révolution de 1830. — Les armées hollandaise et belge en présence.
D'après un dessin de l'époque.

Ayant ainsi préludé à ses travaux, elle entreprit aussitôt la discussion des articles de la Constitution. Celle-ci fut achevée et promulguée en février 1831.

La Constitution de 1831. — Le principe fondamental de la Constitution est la souveraineté du peuple. « Tous les pouvoirs émanent de la nation. Le Roi n'a d'autres pouvoirs que ceux que lui attribuent formellement

la Constitution et les lois particulières portées en vue de la Constitution même. » Le souverain doit donc prêter serment à la Constitution avant de monter sur le trône, il n'est que le délégué permanent de la nation à l'exécutif. Il exerce ses pouvoirs à l'aide de ministres choisis par lui et responsables devant les Chambres, il doit donc tenir compte pour la formation du Cabinet des indications que fournissent les votes des députés. C'est le régime parlementaire, régime dans lequel la réalité du pouvoir appartient à la représentation nationale. Deux Chambres se partagent avec les mêmes droits le pouvoir législatif : le Sénat et la Chambre des Représentants. Les mêmes électeurs choisissent députés et sénateurs, ils doivent payer un cens minimum de 20 florins. Le Sénat est une assemblée ploutocratique; pour en faire partie, outre les conditions d'âge, il faut payer 2.000 florins d'impôt direct. Les membres du Sénat sont élus pour huit ans, ceux de la Chambre pour quatre ans. Toutes les lois doivent être approuvées par la Chambre, le Sénat et le Roi; ce dernier peut dissoudre les Chambres, à condition de faire procéder dans les quarante jours à de nouvelles élections. Dans l'ordre judiciaire, le principe de l'inamovibilité des magistrats est adopté, le jury rétabli en matière criminelle et politique. Pour les affaires locales, la Constitution décidait la création de conseils communaux et provinciaux. Ils ne furent organisés qu'en 1836 avec des pouvoirs assez restreints qu'ils devaient exercer sous le contrôle du Gouvernement central. Celui-ci nommait les gouverneurs et les bourgmestres.

Les membres du Gouvernement provisoire vont à la rencontre de Léopold Ier. Par G. Wappers, lithographie de Dewasme (Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles).

Le titre II de la Constitution, intitulé : « Des Belges et de leurs droits », fixait dans un sens très libéral les principes du droit public et réalisait ainsi le programme sur lequel s'était faite, en 1828, l'union des partis. Toutes les libertés étaient reconnues : liberté individuelle, inviolabilité du domicile, libertés des cultes, de l'enseignement, de la presse, liberté de langue, droits d'association, de réunion, de pétition. Les dispositions relatives à l'Église appliquent d'une façon tout à fait originale, et qu'on ne retrouve pas hors de Belgique, le principe de la liberté des cultes. La subordination de l'Église à l'État, proposée par quelques libéraux, avait été combattue par les catholiques, qui demandaient l'entière séparation des deux pouvoirs. Elle leur fut accordée, mais, détail singulier, cette séparation n'entraîna pas la suppression du budget des cultes, et les prêtres, ne reconnaissant d'autres directions que celles de Rome, ne refusèrent pourtant pas de passer aux caisses de l'État. Ainsi, le Pape devait nommer aux évêchés sans toutefois payer les évêques et l'État devait payer les évêques sans toutefois exercer sur eux la moindre autorité. D'autre part, toutes les prérogatives ecclésiastiques furent maintenues : exemption du service militaire, possession des cimetières, attributions en matière d'enseignement public. Le parti clérical, profitant de l'union, inscrivait à son actif des avantages considérables.

Le choix du souverain. — La Constitution une fois arrêtée, l'organisation du nouvel État devait être complétée par le choix d'un souverain et par l'établissement du statut extérieur de la Belgique. Sur le second point, les puissances seules pouvaient décider, mais même pour élire

un roi, le Congrès devait tenir compte des sentiments de l'Europe. Dès le mois de décembre, plusieurs candidatures se trouvèrent en présence; celles du duc de Leuchtenberg, fils d'Eugène de Beauharnais, et du duc de Nemours, second fils de Louis-Philippe, étaient les plus sérieuses. Chacune d'elles avait un grand nombre de partisans. Le duc de Nemours l'emporta : le 3 février 1831, il fut élu par 97 voix contre 74 à Leuchtenberg. Mais Louis Philippe déclina l'honneur qu'on voulait faire à sa maison. « Les exemples de Louis XIV et de Napoléon, répondit-il, suffiraient pour me préserver de la funeste tentation d'ériger des trônes pour mes fils et pour me faire préférer le bonheur d'avoir maintenu la paix à tout l'éclat des victoires. Que la Belgique soit libre et heureuse! » L'Angleterre, en effet, se serait sans doute opposée à ce qu'un prince français montât sur le trône de Belgique; elle voulait bien consentir à la dissolution du royaume des Pays-Bas, mais à cette condition que la France n'en retirât aucun avantage. En attendant de trouver un roi, le Congrès se décida à nommer un régent et choisit son président, le baron Surlet de Chokier, pour remplir cette haute fonction. Enfin, l'on découvrit un candidat qui fut agréé

Révolution de 1830. — L'Angleterre donne le prince de Saxe-Cobourg à la Belgique.
(Cabinet des estampes de l'État belge.)

de la France et de l'Angleterre : le 4 juin 1831, le prince Léopold de Saxe-Cobourg était élu roi des Belges. Léopold était veuf de la princesse Charlotte, fille du roi d'Angleterre George IV; il allait bientôt épouser une fille de Louis-Philippe, la princesse Louise d'Orléans. Par les nombreux rapports de parenté ou d'amitié qu'il entretenait avec plusieurs familles régnantes, par ses talents diplomatiques, par son expérience — il avait alors quarante et un ans — le nouveau roi devait rendre à la cause belge les plus grands services.

La Conférence de Londres. — Cette cause, depuis le mois d'octobre de l'année précédente, se plaidait devant la Conférence de Londres et elle n'était pas encore gagnée. La France ne pouvait qu'être satisfaite de l'indépendance de la Belgique, c'était l'effondrement du système imaginé contre elle par les diplomates du Congrès de Vienne. L'Angleterre prenait aisément son parti de l'échec d'une politique à laquelle elle n'avait participé qu'en haine de la France, elle ne se sentirait atteinte que si la France profitait directement de la Révolution belge. Mais les autres puissances ne se seraient pas résignées avec autant de facilité si elles n'avaient pas été occupées ailleurs ou si la France s'était montrée moins énergique. La famille d'Orange était alliée à celle de Russie, mais la Russie se trouvait retenue en Pologne; l'affaire des Pays-Bas était pour

Metternich une défaite personnelle, et sans doute il l'aurait prise à cœur, si l'Italie n'avait absorbé tous ses soins. Seule, la Prusse était en situation d'agir et elle y avait sérieusement songé, mais

Réception du Roi à la porte de Laeken.
Estampe Simonaut Cerlier (Cabinet des estampes).

elle se sentait trop isolée, et l'attitude décidée du ministre français Molé la fit renoncer à ce dessein. Les puissances absolutistes de l'Est s'étaient rendues finalement à l'invitation des puissances occidentales : une conférence s'était ouverte à Londres pour régler le sort de la Belgique.

Malgré les protestations de Guillaume Ier, l'indépendance de la Belgique fut assez vite reconnue (décembre 1830), mais cette indépendance posait un assez grand nombre de questions, qui reçurent à des dates différentes des solutions qui varièrent selon les circonstances. Les deux principales étaient la question des frontières et celle du partage de la dette entre les deux États. Un premier règlement, arrêté au mois de janvier 1831, et qui, au point de vue territorial et financier, était défavorable à la Belgique, souleva les protestations du Congrès. Mais, après l'élection de Léopold de Saxe-Cobourg, les puissances, satisfaites de ce choix, voulurent témoigner leurs bonnes dispositions à l'égard du nouveau souverain en adoptant le traité des Dix-Huit Articles (26 juin) qui donnait satisfaction à la Belgique. Ce fut au tour du roi Guillaume d'être mécontent. Sans souci de s'aliéner les sympathies de l'Europe, il rouvrit les hostilités contre ses anciens sujets, et ses troupes mirent en déroute les deux armées envoyées contre elles (août). Heureusement la France vint au secours des Belges et força les troupes hollandaises à se retirer. Mais

Révolution de 1830. — La fuite des Hollandais.
Caricature de l'époque.

la Conférence, au lieu de se montrer sévère à l'égard de la Hollande qui n'avait guère montré de respect pour ses décisions, sembla lui donner raison en se déjugeant. Au mois d'octobre 1831, l'audace du roi Guillaume était récompensée par le traité des Vingt-Quatre Articles. Les puissances garantissaient la neutralité de la Belgique; elle devait céder une partie du Luxembourg et du Limbourg et avait à subir un règlement onéreux de la dette dont un tiers était mis à sa charge. Elle ne se résigna qu'avec peine aux volontés de l'Europe qui cette fois paraissaient immuables.

Guillaume Ier qui avait obtenu ce premier succès pensait pouvoir, en prolongeant la lutte, obtenir davantage encore. Il ne se soumit donc pas aux décisions de la Conférence et refusa de rendre à la Belgique la ville d'Anvers, où ses troupes s'étaient installées à l'issue de la campagne du mois d'août. Les puissances résolurent alors d'imposer leurs décisions, mais on n'était pas d'accord sur les moyens à employer. Pour couper court aux tergiversations, la France et l'Angleterre se résolurent à agir seules. Leurs flottes bloquèrent les côtes de la Hollande et saisirent en mer les navires hollandais. D'autre part, une armée française, commandée par le maréchal Gérard, vint assiéger la citadelle d'Anvers où le général Chassé s'était enfermé. Le 29 novembre 1832, la tranchée fut ouverte et, le 4 décembre, le bombardement commença. Quelques jours plus tard, une brèche était faite et les troupes françaises s'emparaient de quelques

ouvrages avancés. Enfin, après avoir perdu beaucoup de monde par le bombardement, le général Chassé se décida à capituler (23 décembre). Le siège avait duré un mois environ.

Cependant l'obstination de Guillaume Ier ne fléchissait pas, et, bien qu'ayant consenti à une suspension d'hostilités (1833), il ne se décidait pas à rendre à la Belgique deux forts qu'il avait continué d'occuper sur l'Escaut et à établir avec elle des relations normales. D'ailleurs,

Mariage du roi des Belges avec la princesse Louise d'Orléans (9 août 1832).
Tableau de Court (Musée de Versailles).

la Belgique était satisfaite de ce régime incertain, qui lui laissait la possession des territoires du Limbourg et du Luxembourg, dont le traité des Vingt-Quatre Articles avait disposé en faveur de la Hollande. Lorsque celle-ci se résolut enfin à adhérer aux stipulations de la Conférence de Londres, les Belges tentèrent de protester. Mais les puissances restèrent inflexibles et ils ne réussirent pas à faire modifier le traité. Ce fut seulement en 1842, après la mort de Guillaume Ier, que toutes les questions pendantes entre la Belgique et la Hollande se trouvèrent définitivement réglées.

LE ROYAUME DE BELGIQUE

De 1831 à 1914

De 1830 à 1914, la Belgique est peu mêlée aux affaires européennes. La grande question qui domine toute sa politique extérieure est celle de son indépendance. Elle n'a pas eu d'autre ambition que de fortifier et de préserver une liberté fraîchement acquise, mais à laquelle elle tenait d'autant plus qu'elle avait mis plus de temps à la conquérir. Ce n'était pas un souci superflu. Il est bien vrai que les traités internationaux garantissaient sa neutralité, mais elle avait appris par expérience dans les premières années de sa vie indépendante qu'un ne devait avoir en eux qu'une confiance limitée. A voir le mépris qu'affichait le roi Guillaume pour les décisions de la Conférence de Londres, il apparaissait qu'elles n'offraient pas à ce nouvel État une garantie certaine d'être toujours respectée de ses voisins. Pourtant l'indépendance de la Belgique, depuis la fondation du royaume jusqu'à 1914, ne fut jamais sérieusement menacée, si bien que la politique militaire des différents gouvernements qui se sont préoccupés de donner à la Belgique une organisation défensive n'a jamais rallié l'unanimité des Chambres et a été fréquemment combattue par des députés de toutes les opinions. La question militaire n'a pas été considérée en Belgique comme une question nationale, elle a été mêlée étroitement aux luttes des partis.

La colonne du Congrès à Bruxelles.

La Belgique de 1831 à 1847. — C'est l'évolution politique intérieure, caractérisée

précisément par les luttes ardentes des partis opposés, qui fait le principal intérêt de l'histoire du royaume de Belgique.

Nous savons déjà quels sont ces partis. Ils existaient avant l'indépendance. Mais l'indépendance n'avait été rendue possible que par l'union des adversaires de la veille, libéraux et catholiques, réalisée en 1828. La victoire n'avait pas désuni les alliés : la Constitution, nous l'avons vu, œuvre du Congrès national, réalisait le programme même de l'union, et la façon dont le principe de la liberté des cultes était interprété par elle montrait combien les libéraux s'étaient montrés conciliants. Tant que subsista le danger extérieur, tant que l'indépendance ne fut pas complètement assurée et que des relations normales ne furent pas établies avec la Hollande, la trêve des partis dura. C'est avec des ministères « unionistes », composés d'hommes modérés pris dans les deux camps, que Léopold Ier gouverne jusqu'en 1840. A partir de cette date, il devint de plus en plus difficile de pratiquer cette politique. Le Roi éprouvait quelque prévention contre les libéraux, mais il ne pouvait les tenir tout à fait à l'écart du Gouvernement. Il essaya plusieurs années encore de gouverner en dehors des partis en formant des cabinets mixtes. Il fallut les élections nettement libérales du mois de juin 1847 pour que le Roi, faisant taire ses préférences, appelât au pouvoir Charles Rogier avec un cabinet libéral homogène.

E. Defacqz.
Par Beaugniot (Cabinet des estampes de l'État à Bruxelles).

L'occasion de la rupture définitive entre catholiques et libéraux avait été le projet de loi sur l'enseignement primaire présenté en 1842 par le Cabinet Nothomb et soutenu par les catholiques. Mais les hostilités, si elles ne s'étaient pas encore déclarées sur le terrain politique, étaient ouvertes depuis longtemps. Les libéraux avaient eu bientôt à regretter la générosité dont ils avaient fait preuve en votant « la liberté absolue, combinée avec un budget des cultes » (Wilmotte). Bientôt l'activité du parti clérical excite leurs appréhensions : « ...Le parti qui manœuvre avec le plus d'habileté, écrit en 1831 un journaliste belge, est sans contredit le parti prêtre. D'abord ces messieurs se trouvent dans la position la plus favorable; ils ont dans toutes les communes une milice organisée, les curés, milice infatigable... » Au temps des élections, cette milice se dépensait sans compter pour faire échouer les candidatures libérales. Dès 1831, était fondé le journal libéral *L'Indépendance*, où l'on défendait la thèse de l'indépendance du pouvoir civil : « La société religieuse catholique nous paraît envahissante par essence, nous la croyons dangereuse pour la société civile et continuellement hostile envers elle... Nous croyons de notre devoir de surveiller sa marche et de combattre ses envahissements. » Le clergé avait de grandes exigences, il voulait se libérer des charges que l'État impose aux citoyens ordinaires : en 1833, il se refuse à admettre que les obligations en matière de milice incombent à ses membres; d'autre part, il voulait étendre le domaine de ses attributions au détriment de l'État : déjà des députés catholiques proclament qu'il appartient au clergé, non à l'État, d'organiser l'instruction publique. Sur ce terrain, la concurrence s'engage entre le parti libéral et le parti prêtre. A côté des deux universités d'État, établies l'une à Gand, l'autre à Liége, sont créées deux universités libres, une université libérale à Bruxelles, une université catholique à Louvain.

La loi votée en 1842 concernait l'instruction primaire. Elle déclarait l'enseignement religieux obligatoire dans les écoles publiques; cet enseignement devait être donné par le clergé sous la surveillance de l'État. La loi fut adoptée à la presque unanimité. Au fond, les catholiques ne furent pas très enchantés de leur ouvrage, et la loi parut acceptable à beaucoup de libéraux. Le clergé entretenait un grand nombre d'écoles privées qui ne relevaient que de lui; puisque l'enseignement religieux allait être donné dans les écoles de l'État par les prêtres eux-mêmes, les écoles purement confessionnelles auraient à subir une concurrence redoutable des établissements publics, offrant désormais les mêmes garanties au point de vue religieux, mais donnant un enseignement de qualité bien supérieure. La loi de 1842 amènerait donc à coup sûr la décadence des écoles privées. Cependant, bien des libéraux s'inquiétèrent de l'accroissement d'in-

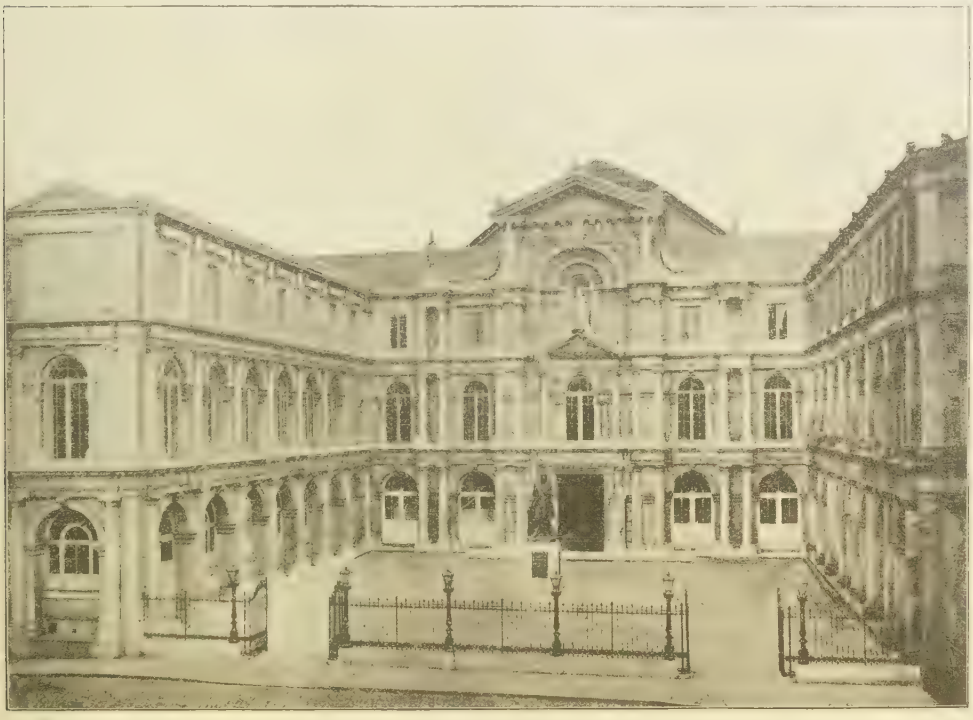

Université de Bruxelles.

fluence qu'elle procurait au clergé; ils se préoccupèrent donc de donner à leur parti une organisation et une unité de vues qui lui permettraient de lutter avec succès contre les progrès des cléricaux. Leur chef fut Defacqz, le grand maître de la maçonnerie belge. Dès 1841, une société politique, l'Alliance libérale, groupait les éléments actifs du parti. On multiplia les sociétés locales, sortes de sections de l'Alliance, qui recrutèrent nombre d'adhérents. Enfin, en 1846, un congrès libéral se tint à Bruxelles et définit le programme du parti. Deux réformes principales y furent inscrites : la réforme électorale, par l'abaissement du cens jusqu'au minimum fixé par la Constitution et l'adjonction des capacités; la réforme de l'enseignement public, qui serait organisé à tous les degrés « sous la direction exclusive de l'autorité civile ». Les élections de 1847 donnèrent la majorité au parti libéral. Léopold s'inclina en souverain constitutionnel devant la volonté des électeurs; au ministère catholique de Theux succède avec Charles Rogier un gouvernement libéral. A partir de 1847, fonctionne régulièrement en Belgique le régime parlementaire, libéraux et catholiques exercent alternativement le pouvoir, comme en Angleterre les whigs et les tories.

De 1847 à 1855, les libéraux restent les maîtres du Gouvernement. Après un intervalle de deux ans où le parti catholique, en possession de la majorité, a formé le ministère, les libéraux reprennent le pouvoir en 1857 et s'y maintiennent jusqu'en 1870. En 1870, retour des catholiques; huit ans plus tard ils sont battus par leurs adversaires. Un ministère libéral durera alors jusqu'en 1884, pour céder enfin la place aux catholiques, qui depuis cette date n'ont pas cessé d'exercer le gouvernement.

La Belgique de 1847 à 1884. — La période de 1847 à 1884 est celle de l'apogée du parti libéral. Pendant une trentaine d'années, il a présidé aux destinées de la Belgique. Ce sont ses divisions qui ont entraîné sa chute. D'assez bonne heure, en effet, deux grandes tendances se sont manifestées dans son sein : les uns, les progressistes, les radicaux, voulaient l'élargissement du suffrage par l'abaissement et plus tard par la suppression du cens électoral, ils formaient l'aile gauche du parti; les autres, les modérés, les doctrinaires, prenaient fait et cause pour le système censitaire. Lorsque le développement industriel de la Belgique eut créé un prolétariat ouvrier où les doctrines socialistes se répandirent, c'est vers les socialistes qu'allèrent les radicaux et c'est avec eux qu'ils combattirent pour l'extension du droit de vote.

Dès son arrivée au pouvoir, le ministère Charles Rogier se mit à l'œuvre pour l'accomplissement des réformes que l'Alliance libérale avait préconisées. Il fit d'abord voter la loi électorale de 1848. Le cens fut abaissé dans tout le pays au minimum de 20 florins (42f 32) exigé par la Constitution : il suffit désormais de payer ce chiffre d'impôts directs pour être de droit électeur. Le corps électoral s'augmenta considérablement surtout bien entendu au profit des villes où le nombre des électeurs passa de 16.360 à 33.600. Or, c'est surtout dans les villes que le parti libéral recrutait ses adhérents. Une autre disposition de la loi déclarait les fonctionnaires inéligibles. Le nouveau système électoral fut aussitôt appliqué; les Chambres et les corps provinciaux et communaux dissous, des élections générales eurent lieu qui furent un grand succès pour les libéraux : à la Chambre des Représentants ils occupèrent 85 sièges, n'en laissant que 23 aux catholiques.

Le Gouvernement s'occupa aussi de réformes scolaires. Il n'intervint pas pour modifier la loi de 1842; Ch. Rogier, avec un certain nombre de libéraux, s'en accommodait; à son avis, elle n'offrait pas pour le clergé tant d'avantages qu'on pouvait le croire au premier abord, elle constituait, somme toute, un *modus vivendi* acceptable. Son activité porta sur l'enseignement moyen. Par la loi de 1850, il portait à dix le nombre des athénées (lycées) et refusait au clergé dans les établissements secondaires publics les droits que la loi de 1842 lui reconnaissait dans les écoles primaires. Les catholiques firent une vive opposition au projet. Finalement, les prêtres obtinrent indirectement sous le ministère modéré de Brouckère, qui avait succédé au ministère Ch. Rogier, ce que la loi de 1850 leur refusait. On laissa à tous les collèges la liberté d'adopter les dispositions que l'école moyenne d'Anvers avait arrêtées, d'accord avec le clergé, pour son organisation intérieure. Pour que le collège obtînt un aumônier catholique, il avait été convenu que seul l'enseignement catholique pourrait être donné à l'intérieur de l'établissement, que le clergé aurait une part dans l'administration et surveillerait le choix des livres, les opinions et la conduite des professeurs. C'est ce qu'on a appelé la Convention d'Anvers (1854); elle fut approuvée par l'épiscopat. Dans ces conditions, les catholiques pouvaient parfaitement s'arranger de la loi de 1850.

Les élections partielles de 1852 avaient favorisé les catholiques. Le ministère Rogier s'était rendu impopulaire par la création d'impôts nouveaux, impôts sur les successions, impôts indirects sur la bière, le genièvre et le tabac. Il dut céder la place à un ministère de Brouckère, composé de libéraux très modérés. C'est ce cabinet qui avait permis au clergé de reprendre dans les collèges le rôle que lui enlevait la loi de 1850. Il se signala, en outre, par diverses mesures réactionnaires. Mais bientôt il dut lui-même abandonner le pouvoir. Les élections de 1854 avaient été un nouveau succès pour les catholiques qui obtenaient au Parlement une faible majorité. Un ministère catholique prit en 1855 la direction des affaires. Son acte principal fut de présenter à la Chambre un projet de loi sur « la liberté de la charité », aux termes duquel les fondations charitables pourraient acquérir la personnalité civile et être administrées, sans intervention de l'État,

par les personnes que le donateur aurait désignées. Mais les libéraux, qui craignaient un développement plus consdiérable de l'influence et des richesses du clergé, combattirent vivement cette loi. L'agitation alla jusqu'à des désordres dans la rue. Le Roi n'aurait pas cédé et il aurait maintenu le ministère catholique, si les élections communales n'avaient tourné en faveur des libéraux. Alors Léopold appela un cabinet libéral, qui fit dissoudre la Chambre et procéder à de nouvelles élections : 70 libéraux furent élus contre 37 catholiques (1857).

Le parti libéral, revenu au pouvoir pour treize ans, accomplit de nombreuses réformes. Les octrois sont supprimés (1860), le Code pénal et le Code de commerce sont revisés, les tarifs de chemins de fer réduits, l'impôt du sel remplacé par une taxe sur l'alcool, la liberté de coalition et de grève accordée aux ouvriers. La question électorale fut abordée à nouveau dans cette période, le ministère proposait l'adjonction des capacités pour les élections provinciales et communales, la loi fut votée à la veille de sa chute.

Cette chute fut entraînée par la scission qui s'était produite dans le camp libéral Les progressistes, sous la direction de Paul Janson, s'éloignaient de plus en plus des doctrinaires; ils différaient surtout les uns des autres, nous l'avons dit, sur la question du suffrage. Dans la discussion du projet ministériel sur l'adjonction des capacités, plusieurs libéraux avancés étaient allés jusqu'à se déclarer partisans du suffrage universel. En tout cas, le droit de vote devait être moins chichement accordé; l'abaissement du cens, de l'âge exigé devait élargir le corps électoral. D'autre part, en matière d'enseignement, des mesures radicales étaient proposées, la suppression de la loi de 1842 et du règlement d'Anvers; on ne devait rien respecter des privilèges du clergé. Pour d'autres motifs encore la situation du Gouvernement était délicate : les partisans du dialecte flamand, longtemps considéré comme un simple patois, mais auquel l'œuvre de Henri Conscience avait donné le prestige d'une langue littéraire, s'agitaient pour obtenir qu'il fût traité aussi favorablement que le français. Or, les libéraux étaient peu favorables au flamand, la langue des électeurs paysans de leurs adversaires catholiques. Ceux-ci se mirent à la tête du mouvement flamingant. Enfin, les précautions militaires prises par le Gouvernement, projets d'augmentation de l'armée, fortifications

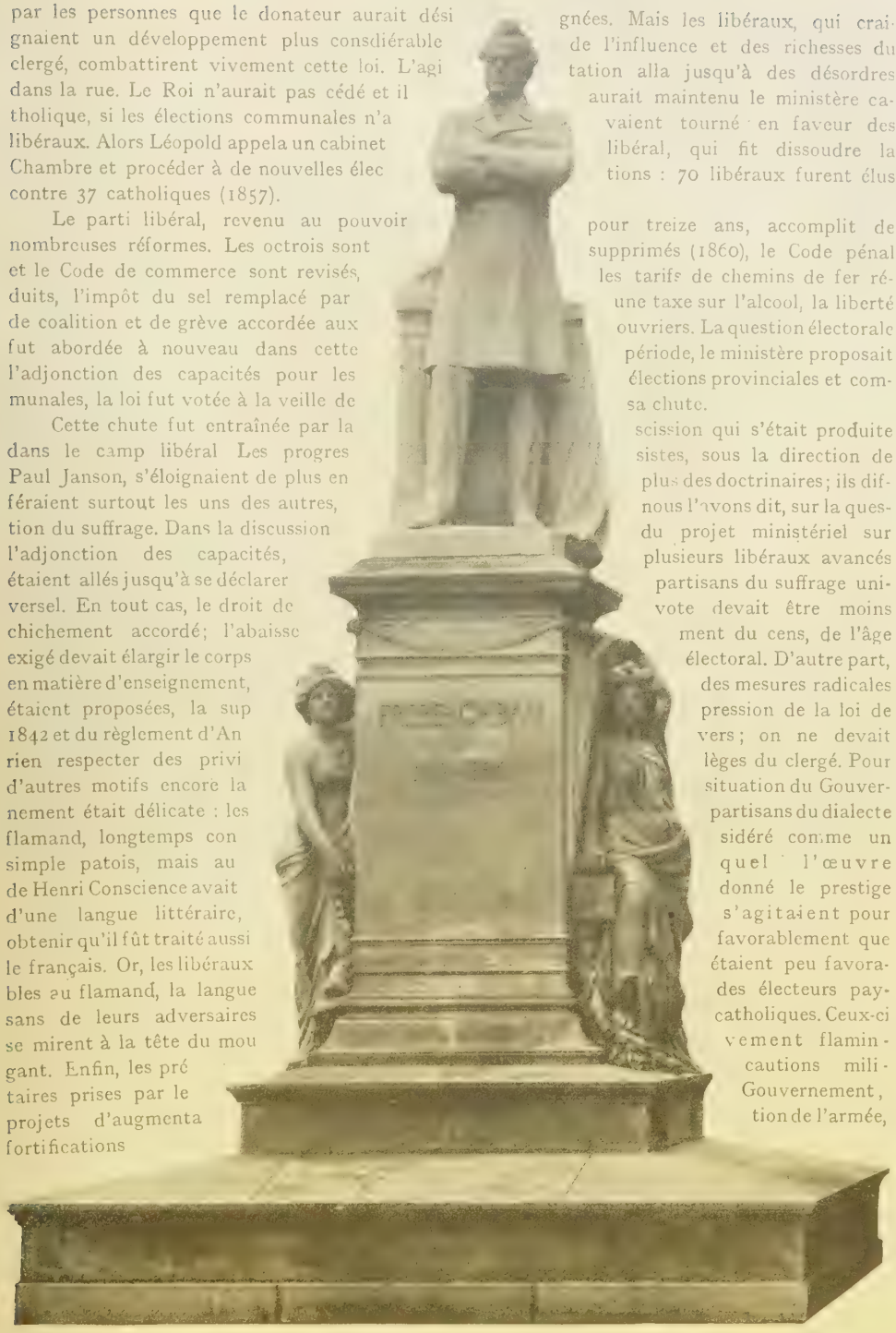

Le monument Frère-Orban à Bruxelles.

d'Anvers, que motivent les inquiétudes inspirées par Napoléon III, indisposent un certain nombre de libéraux qui se joignent aux ennemis du ministère. Aux élections de 1870, les catholiques ayant obtenu la majorité, le Cabinet libéral dut se retirer.

Les catholiques, qui allaient rester pendant huit ans au pouvoir, réalisèrent quelques réformes. Les querelles de langues furent apaisées au moins momentanément, le flamand devenant langue officielle en pays flamand. D'autre part, le cens électoral fut abaissé à 20 francs pour les élections provinciales et à 10 francs pour les élections communales. Mais ce qui caractérise cette période, c'est avant tout la vivacité des manifestations ultramontaines auxquelles se livre le parti clérical belge. A cette date, il ne renferme plus d'éléments libéraux et il se déclare fougueux partisan des principes défendus par le Pape dans l'encyclique *Quanta cura* et dans le *Syllabus*. Les catholiques belges demandent le rétablissement du pouvoir temporel, ils prennent en tout le parti de la papauté, qui au même moment doit soutenir de vives attaques en Italie et

Revue des écoles.

Par Verhas (Cabinet des estampes).

en Allemagne. C'est en Belgique une guerre acharnée à la liberté de conscience. Un professeur d'université catholique est félicité par Pie IX pour s'être élevé contre cette liberté qu'il appelait la « liberté de l'erreur » : « Plût à Dieu, s'écriait le souverain pontife, que ces vérités fussent comprises de ceux qui se vantent d'être catholiques tout en adhérant obstinément à la liberté de la presse et à d'autres libertés de la même espèce, décrétées à la fin du siècle dernier par les révolutionnaires et constamment réprouvées par l'Église ! » Aussi les évêques partent-ils en guerre contre les candidatures libérales : celui de Liége déclare dans un mandement que « nul catholique ne peut en conscience voter désormais dans aucune élection en faveur d'un candidat affilié aux associations dites libérales et patronné par elles ». Si des catholiques adhèrent à une société de ce genre, ils se rendent indignes des sacrements, proclame l'évêque de Namur. Enfin, les prélats mènent contre l'école laïque une campagne acharnée. Le gros des catholiques suivait ses pasteurs. Le clergé, indépendant du pouvoir civil, ne reconnaissait d'autre souveraineté que celle du Vatican, et dans un banquet, en 1876, l'archevêque-primat de Belgique portait un toast au Pape avant de proposer la santé du Roi. Les controverses atteignaient une grande violence, l'esprit d'intolérance était poussé si loin que la suppression du mariage civil fut demandée dans une

Léopold II.

Peinture de Davaux (Hôtel de Ville de Bruxelles).

pétition. L'activité indiscrète du clergé suscita tant d'abus que le ministère lui-même, pourtant catholique, fut gêné par cette débauche d'ultramontanisme.

Les excès qui suivirent la victoire des catholiques alarmèrent tous les libéraux et leur firent comprendre que seule l'union pouvait les faire encore triompher. Ils s'étaient séparés sur la question électorale et la question scolaire, et leurs querelles avaient permis aux catholiques de s'emparer du pouvoir. Ils les oublièrent un moment et répondirent aux provocations du clergé par une violente campagne anticléricale. En 1875, toutes les associations libérales se groupaient en une fédération, qui put imposer une réforme destinée à garantir la sincérité du scrutin. Les libéraux finirent par l'emporter aux élections de 1878. Frère-Orban, qui était antidémocrate et anticlérical, forma un ministère composé de doctrinaires et de progressistes. C'était la dernière fois que les libéraux devaient exercer le pouvoir.

Ils s'entendirent d'abord pour prendre les mesures de défense qui procureraient l'indépen-

Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles.

Dessiné par J.-B. Denoter, figures par Madou, gravé par Gibele.

dance du pouvoir civil en restreignant l'influence du clergé. Le moyen principal d'atteindre ce résultat devait être une organisation nouvelle de l'instruction publique. La loi de 1842 fut supprimée et, en 1879, Frère-Orban fit voter un nouveau statut de l'enseignement primaire. Chaque commune serait tenue d'entretenir une école publique; l'instituteur serait désigné par les autorités municipales, mais devrait être pourvu de grades d'État. L'État fixerait les programmes et exercerait par ses inspecteurs la surveillance des écoles. Gratuite obligatoirement pour les enfants pauvres, l'école pouvait l'être pour tous les enfants si la commune en décidait ainsi. En matière de religion, les maîtres observeraient une neutralité rigoureuse; pourtant l'accès de l'école n'était pas interdit aux ministres du culte, qui, en dehors des heures de classe, pourraient y donner l'enseignement religieux. Mais les catholiques voulaient que l'enseignement religieux fût obligatoire et demandaient le maintien de la loi de 1842. Les évêques se réunirent aussitôt et fulminèrent contre un système « pervers, impie, contraire aux lois divines ». Les pères de famille qui enverraient leurs enfants à l'école publique, les instituteurs qui oseraient y enseigner, furent menacés des foudres de l'Église. On décidait en même temps de multiplier les écoles confessionnelles. Pour mettre un terme à l'agitation cléricale, Frère-Orban, sans prise directe sur

Léopold II.

le clergé, résolut de s'adresser au Vatican. Léon XIII lui fit savoir que, sans réprouver la conduite des évêques, il leur recommandait la modération. Satisfait de cette réponse et bien que les éléments progressistes demandassent le rappel de l'ambassadeur auprès du Saint-Siège, le chef du Gouvernement maintint les relations diplomatiques avec le Vatican. Mais, ayant appris par la suite que les évêques avaient reçu directement du Pape une approbation sans réserves, Frère-Orban, irrité de cette fourberie, rompit complètement avec Rome.

Ce fut le signal d'une lutte acharnée entre le pouvoir civil et le clergé. Les prêtres prononçaient en chaire des sermons violents où ils stigmatisaient la politique du Gouvernement et appelaient les fidèles à la résistance; l'absolution était refusée pour des motifs politiques, l'interdit lancé sur l'école publique, les élèves qui la fréquentaient, les instituteurs et leurs familles. Le ministère répondit avec les armes dont il disposait, sans toutefois se résoudre à des mesures tout à fait radicales; il se borna à supprimer le traitement des vicaires qui enseignaient dans les écoles privées et à retirer l'exemption du service militaire aux congréganistes. Pour assurer le triomphe de ce Kulturkampf belge, il aurait fallu que l'union ne cessât de régner dans le parti libéral. Or, les anciennes querelles reprenaient entre doctrinaires et progressistes : si Frère-Orban était un anticlérical déclaré, il était un adversaire intransigeant des idées démocratiques et, malgré les demandes des avancés, il se refusait obstinément à toute extension nouvelle du droit de suffrage. Déjà, au temps du ministère Rogier, la loi électorale de 1848 l'avait mécontenté, il trouvait excessive la diminution du cens qu'elle avait opérée : « A ce taux, disait-il, vous aurez des serviteurs et non pas des électeurs indépendants. » Ces idées furent les siennes tant qu'il vécut; lorsque, plus tard, fut établi le suffrage universel, il le combattait en disant : « Le suffrage des ignorants ne peut résoudre les problèmes. » A ses yeux, seule, la bourgeoisie pouvait assurer la direction et le contrôle des affaires publiques.

Les difficultés financières vinrent encore affaiblir la position du Cabinet et firent dans le pays beaucoup de mécontents. Les élections de 1884 donnèrent aux catholiques une forte majorité.

(Photo Chusseau-Flaviens.)

Funérailles de Léopold II.

La Belgique de 1884 à nos jours. — Depuis 1884, les catholiques ont toujours gardé le pouvoir. Un Cabinet, présidé d'abord par Malou puis par Beernaert, prit le Gouvernement. Il s'empressa de détruire l'œuvre des libéraux.

Les rapports avec Rome furent rétablis, une nouvelle loi scolaire remplaça celle de 1879. En

vertu de la loi de 1884, l'entretien par les communes d'une école publique neutre devient facultatif. Pour les y contraindre, il faut les signatures d'au moins vingt pères de famille. A l'école publique, l'enseignement religieux, si la commune l'exige, est obligatoire, mais il doit être donné avant ou après la classe, afin de laisser aux parents la liberté de le faire suivre ou non par leurs enfants. Au lieu d'ouvrir une école publique, la municipalité peut adopter une école privée catholique. Les instituteurs n'ont plus besoin pour enseigner d'être munis du brevet. Le vote de cette loi amena la disparition d'un grand nombre d'écoles publiques et mit en fait l'enseignement primaire entre les mains du clergé.

L'œuvre de réaction continue dans la suite, mais c'est une réaction prudente, insensible,

(Photo Clausseau-Flaviens.)

Albert Ier, roi des Belges, la reine et le duc de Brabant, leur fils.

dont les étapes soigneusement graduées laissent croire qu'il n'y a rien de changé : « A peine si les plus clairvoyants constatent qu'il y a quelques fonctionnaires catholiques nouveaux, quelques miliciens illettrés de plus, quelques instituteurs de moins, quelques aumôniers dans les collèges qui n'y étaient pas la veille. » (M. Wilmotte.)

Cependant, sous la pression des circonstances, les catholiques au pouvoir furent contraints d'accomplir une réforme électorale, qui allait amener au Parlement des adversaires de leur suprématie plus dangereux que ne l'avaient été naguère les libéraux. Depuis longtemps, les ouvriers tisserands de Gand s'étaient organisés en sociétés et en syndicats reconnus par la loi. En 1880, fut fondé dans cette ville le Vooruit, grande coopérative dont les bénéfices furent consacrés à la propagande socialiste. D'autre part, dans le pays minier et métallurgique, des groupes révolutionnaires avaient recruté un grand nombre d'ouvriers. Il ne manquait à ces troupes que des chefs capables de les conduire à la victoire. Mais déjà une école d'écrivains et d'intellectuels socialistes s'était formée à Bruxelles avec César de Paepe. De tous ces éléments fondus pour une

action commune sortit le parti ouvrier belge, dont Jean Volders fut le principal organisateur (1885). Depuis la date de sa création, le nouveau parti n'a cessé de progresser sous la direction de chefs habiles comme Vandervelde et Anseele. Il a réuni très vite des effectifs considérables.

Une très vive agitation ouvrière marque les premières années du gouvernement des catholiques. Le mouvement gréviste, commencé en 1885, donna au Cabinet de sérieuses inquiétudes; des incidents violents, des attentats, de sanglantes échauffourées, se produisirent à Liége et dans le Hainaut. Plus tard, le parti ouvrier imposa une tactique plus modérée qui devait procurer aux socialistes des succès que l'agitation révolutionnaire avait été incapable de leur donner. Les socialistes s'allièrent aux éléments avancés du parti libéral et se placèrent désormais sur le terrain de la revision constitutionnelle : avec les radicaux, ils réclamaient l'établissement du suffrage universel. De nombreuses manifestations eurent lieu, une sorte de plébiscite communal, organisé par eux à Bruxelles, prononça en faveur de ce système (1892). Mais le ministère et la Chambre ne voulaient pas céder. Pour les y contraindre, la grève générale fut décrétée et devant la tournure menaçante que prenait le mouvement, les députés se résignèrent à accepter le projet Nyssens qui instituait le système du vote plural. D'après la loi électorale d'avril 1893, le droit de vote est accordé à tout citoyen âgé de vingt-cinq ans, après un an de domicile; mais on donne un vote supplémentaire aux pères de famille, aux propriétaires et aux rentiers, deux votes supplémentaires aux diplômés de l'enseignement supérieur et à certains fonctionnaires. Alors qu'avec l'ancienne loi électorale, il n'y avait que 135.000 électeurs pour une population de 6 millions d'âmes, le nouveau système créait 1.350.000 électeurs avec 2.066.000 suffrages.

Stanley.
(Bibliothèque nationale.)

La loi de 1893 a complètement bouleversé l'ancien équilibre des partis. Le parti doctrinaire disparaît; les progressistes, en haine des cléricaux, s'associent à l'extrême gauche pour les combattre. Ayant de solides assises dans les campagnes flamandes, le parti catholique, toujours vigoureux, conserve la majorité. Mais en face de lui grandit le parti socialiste, surtout puissant par les masses ouvrières du pays wallon, et auquel l'avenir semble promettre un rôle prépondérant. En 1899, une nouvelle revision a établi en Belgique la représentation proportionnelle. L'application de ce système a redonné un certain nombre de sièges aux libéraux, les socialistes ont maintenu leurs positions, les catholiques ont conservé la majorité.

Les luttes des partis n'ont pas empêché la Belgique de parvenir avant 1914 à une remarquable prospérité économique. Sa population en un demi-siècle avait doublé, elle était évaluée en 1913 à 7.490.000 habitants, soit une moyenne de 254 au kilomètre carré, la plus forte densité européenne. Un commerce actif qui atteignait un chiffre d'affaires voisin de 8 milliards, une production industrielle et agricole intensive plaçaient la Belgique au rang des États les plus florissants de l'Europe.

La question du Congo. — Ce peuple, fort occupé chez lui, n'ambitionnait pas l'honneur de devenir une puissance coloniale. Mais un de ses rois, Léopold II, lui a donné en Afrique un fort beau domaine, qui se développe largement dans le bassin du Congo. En 1876, sur son initiative, s'ouvrait à Bruxelles une conférence, où il avait invité des savants, des voyageurs, des diplomates de tous les pays. L'Association internationale africaine y était fondée. L'habile politique qu'était Léopold II sut masquer adroitement ses ambitions, il ne s'agissait d'abord que d'intérêts humanitaires et scientifiques, que de favoriser l'exploration du continent noir et la répression de la traite en pénétrant au centre de l'Afrique et en s'y installant. Puis on se mit à trafiquer. L'activité de l'explorateur Stanley, entré au service de l'Association et du roi des Belges, inquiéta les puissances voisines. Cependant, au Congrès de Berlin (1885), grâce à l'appui du prince de Bismarck, fut constitué l'État indépendant du Congo, dont la souveraineté fut offerte à Léopold II.

Le Roi accepta, mais la colonie ainsi fondée était sa propriété personnelle et, pour la mettre en valeur, de lourds sacrifices étaient nécessaires, auxquels il ne pourrait suffire s'il n'était aidé de son peuple. Il eut à vaincre en Belgique de vives résistances; enfin, en 1887, l'émission d'un emprunt fut autorisée par les Chambres; en 1889 encore, la Belgique participa pour une somme de 10 millions à la construction d'un chemin de fer. La même année, Léopold rédigeait un testament, communiqué à la Chambre des Représentants le 9 juillet 1890, par lequel il déclarait « léguer et transmettre... à la Belgique tous ses droits souverains sur l'État indépendant du Congo, tels qu'ils ont été reconnus par les déclarations, conventions et traités intervenus depuis 1884 entre les puissances étrangères d'une part, l'Association internationale du Congo et l'État indépendant du Congo d'autre part, ainsi que tous les biens et avantages attachés à cette souveraineté ». Ces avantages n'apparaissant pas très nettement aux députés belges, dont un grand nombre se méfiaient des aventures coloniales, l'acceptation du testament fut longtemps différée. Bientôt, d'ailleurs, le Roi s'accommoda de cette situation; il se créa au Congo des ressources particulières, qui s'ajoutaient à sa liste civile et n'étaient pas soumises comme elle au contrôle de la nation. Il voulut désormais qu'en annexant l'État indépendant, la Belgique lui réservât une partie du domaine public, qu'il conserverait à titre de propriété personnelle. C'est de cette façon qu'on devait procéder à la réunion du Congo d'après un traité de cession, signé le 28 novembre 1907 entre des plénipotentiaires, représentant les uns le roi des Belges, les autres le souverain du Congo, c'est-à-dire une seule et même personne, et présenté aux Chambres par le ministère de Trooz en décembre. Le Gouvernement, devant les protestations qui accueillirent le traité, fut obligé de le retirer. De nouvelles négociations furent alors entreprises, qui aboutirent à la rédaction d'un acte additionnel au traité du 28 novembre; il n'était plus question de l'attribution d'un domaine au souverain. Après de longs débats à la Chambre, le nouveau texte fut adopté (août 1908). Le 15 novembre suivant, la Belgique prenait possession de l'État indépendant. Par un arrangement conclu aussitôt avec la France, elle reconnaissait les droits de préemption attribués à cette puissance par le Congrès de Berlin au cas où ses possesseurs voudraient se dessaisir de l'État du Congo.

C'est dans la question du Congo que s'était exercée surtout l'action personnelle de Léopold II, qui, en 1865, avait succédé à son père Léopold Ier et qui, à son exemple, se comporta toujours en souverain constitutionnel. Il n'avait jamais entravé le libre jeu des institutions parlementaires lorsqu'il mourut en décembre 1909. C'est son neveu, le prince Albert, qui est monté après lui sur le trône de Belgique. Le nouveau roi a manifesté dès ses premières paroles officielles son intention de continuer à gouverner selon l'esprit de la Constitution.

Petites armes de Belgique.

LE ROYAUME
DES PAYS-BAS
De 1831 à 1914

Sitôt séparée du royaume des Pays-Bas, la Belgique s'est organisée à la façon d'un État moderne, où toute la vie publique repose sur le mécanisme parlementaire et les libertés. Au contraire, après la sécession des provinces du Sud, la Hollande garde sa loi fondamentale de 1815, où tout est combiné en vue d'assurer la prépondérance de la couronne sur les pouvoirs élus. Ce n'est pas le mouvement de 1830 qui l'a débarrassée de ses institutions surannées, elle attendra pour cela jusqu'en 1848.

Tant que dure la guerre avec la Belgique, l'histoire de la politique intérieure aux Pays-Bas ne comporte pas d'événements saillants. Il faut que le règlement des questions extérieures intervienne pour que la vie politique reprenne quelque activité. Mais à partir de 1840, un mouvement se dessine qui aboutira quelques années plus tard à une réforme importante des institutions.

La revision de la Constitution (1848). — L'initiative de ce mouvement appartient au parti libéral hollandais, qui s'organise vers cette date de 1840, sous la direction de Thorbecke, un professeur de droit public à l'Université de Leyde. C'est lui qui, dans un ouvrage publié en 1844, pose la question de la revision constitutionnelle devant l'opinion, cependant qu'à la deuxième Chambre des États généraux quelques députés font l'apologie de la réforme. Dès lors, l'idée gagne du terrain. Les libéraux veulent transformer les institutions représentatives : les membres de la première Chambre cesseront d'être nommés par le Roi pour être élus par les États provinciaux; quant aux députés de la deuxième Chambre, ils ne seront plus élus au suffrage à deux degrés, mais au suffrage censitaire direct. D'autre part, les pouvoirs des États généraux seront plus étendus, ils disposeront d'une plus grande initiative et recevront le droit d'amendement; en outre, le régime parlementaire sera établi par l'adoption du principe de la responsabilité ministérielle. Au point de vue administratif, l'unité du pays sera resserrée par une réforme centralisatrice qui soumettra les autorités locales au contrôle du Gouvernement. Enfin, les libéraux demandent la liberté de la presse et la réduction du budget de la guerre.

La lutte engagée par les partisans de la revision devint plus vive aux approches de 1848. Les libéraux essayèrent de faire repousser le budget par les États généraux dans leur session de 1847-1848. Ils échouèrent. Mais ils eurent plus de succès dans la discussion d'un projet de réforme électorale présenté par le Gouvernement et qu'ils regardaient comme insuffisant; le projet ministériel fut rejeté. Le roi Guillaume II, impressionné par les progrès du parti libéral et effrayé par la secousse révolutionnaire qui ébranlait en 1848 les nations européennes, dut se résigner à la réforme. Une commission fut nommée par lui en vue d'étudier un projet de constitution, elle comprenait quelques libéraux. Ses travaux terminés, la nouvelle loi fondamentale fut soumise à la ratification des États généraux réunis en Assemblée Constituante, puis promulguée au mois de novembre.

La Constitution réduisait les pouvoirs royaux. Désormais, les ministres ne dépendraient plus uniquement du souverain, ils seraient responsables devant les Chambres; bien plus, les actes publics devraient être contresignés d'un ministre, disposition qui mettait les actes du pouvoir exécutif sous le contrôle du Parlement; l'avancement des officiers, l'administration des colonies, questions qui naguère échappaient complètement à l'action des Chambres, feraient l'objet de lois ultérieures. Le Roi tenait pourtant de la loi fondamentale le droit de dissoudre la deuxième Chambre. La Constitution réorganisait les Etats généraux. Les membres de la première Chambre, au nombre de 39, devaient être élus pour neuf ans par les Etats provinciaux. Les députés de la deuxième Chambre étaient élus pour quatre ans au suffrage direct par les citoyens qui payaient un cens variant de 20 à 160 florins selon les localités, le nombre des députés était proportionnel au chiffre de la population et croissait avec lui, à raison d'un député pour 45.000 habitants. Les militaires, les membres du clergé, les fonctionnaires dans leur ressort étaient déclarés inéligibles. Les pouvoirs du Parlement en matière législative et budgétaire étaient considérablement augmentés : il recevait les droits d'enquête, d'initiative, d'amendement; le budget lui serait présenté régulièrement chaque année.

Enfin, la liberté de la presse était proclamée; on promettait d'étendre à bref délai les droits de réunion et d'association et d'organiser sérieusement l'enseignement primaire. Depuis la mise en vigueur de la Constitution de 1848, les Pays-Bas ont vécu sous un régime parlementaire, à peine entravé un moment (1866-1868) par une tentative royale de gouvernement personnel.

Les partis. — Les élections de 1849 envoyèrent à la deuxième Chambre une majorité libérale. Les députés se partageaient entre quatre partis. Le parti libéral, qui avait imposé la revision de la Constitution, voulait compléter l'œuvre entreprise en 1848 par de nouvelles réformes; il comprenait des modérés et des radicaux, les uns pressés de faire aboutir les réformes, les autres disposés à tenir compte des circonstances et à user de ménagements. Il était combattu par le parti conservateur, recruté dans l'aristocratie et dans une fraction de la bourgeoisie, attaché au régime antérieur à 1848 et adversaire des réformes. A côté de ces deux groupes, les plus importants du Parlement, deux partis confessionnels : le parti chrétien-historique, fondé par des pasteurs calvinistes, et le parti catholique; le premier s'appuyant en général sur les conservateurs, le second, qui est l'expression d'une minorité religieuse dont les droits pourraient être violés, sur les libéraux. Libéraux et conservateurs allaient être en conflit sur plusieurs questions. Les libéraux voulaient supprimer l'ancien système d'impôts indirects sur les objets de consommation et lui substituer un ensemble d'impôts directs : ils se heurtaient à la résistance des conservateurs. Ceux-ci s'opposaient encore, par crainte des dépenses, au vaste programme de travaux publics que les libéraux voulaient réaliser. Ils étaient en général protectionnistes, les libéraux étaient partisans du libre-échange. Enfin, l'on disputait encore sur de grandes questions politiques : la politique coloniale, l'organisation militaire, l'organisation de l'enseignement primaire, les droits de la minorité catholique.

Le gouvernement des libéraux : organisation administrative (1848-1851); les querelles religieuses (1853); la loi scolaire de 1857. — Le premier ministère, sous le régime de la Constitution de 1848, fut présidé par Thorbecke, le chef des libéraux. Son premier soin fut de compléter la réorganisation du pays par une réforme des institutions locales. Dans chaque province existait une Assemblée, désignée sous le nom d'États provinciaux; dorénavant, elle fut élue par les mêmes censitaires qui élisaient les députés. Ses pouvoirs étaient à la fois politiques et administratifs : d'une part elle élisait les membres de la première Chambre, d'autre part elle administrait les travaux publics dans la province et levait des impôts sous le contrôle du Gouvernement central. Dans l'intervalle des sessions, elle désignait pour la représenter une commission permanente, « la Députation des États ». La Députation et les États eux-mêmes étaient présidés par le gouverneur, nommé bien entendu par le Gouvernement central. Les communes étaient administrées par des conseils communaux dont les membres étaient élus pour six ans par des citoyens payant un cens inférieur de moitié à celui qu'on exigeait des électeurs aux États provinciaux et généraux. Ce conseil choisissait les échevins, mais la désignation du bourg-

mestre appartenait au Gouvernement, qui avait aussi le contrôle des finances municipales. Ainsi l'ancienne organisation, où se perpétuait l'esprit particulariste, était remplacée par un système uniforme de corps élus et soumis à l'action du Gouvernement central.

La réforme s'était faite malgré l'opposition des conservateurs. Mais le Gouvernement se heurta à une résistance plus vive lorsqu'il présenta un projet de loi sur les institutions charitables, qui devait augmenter encore la puissance de l'État en mettant sous son contrôle les établissements d'assistance, jusque-là autonomes. Sur ce point, les partis confessionnels s'unirent contre le Gouvernement, qui fut mis en échec. Un peu plus tard une augmentation des impôts proposée par lui fut rejetée. Bientôt il allait être obligé de se retirer.

Ce furent les luttes religieuses entre protestants et catholiques qui amenèrent sa chute en avril 1853. Le pape Pie IX, par un bref du 3 mars, avait rétabli l'archevêché d'Utrecht et les évêchés suffragants supprimés à la suite de la Réforme. Le ministère, bien qu'il fût alors en

Amsterdam. — La Grand'Place.

négociations avec la cour de Rome pour l'abolition du Concordat, conclu au temps de l'union avec la Belgique, n'avait pas été prévenu des intentions du chef de l'Église. Il manifesta quelque surprise. Pourtant, comme les catholiques apportaient au parti libéral un précieux appoint de forces, le Gouvernement ne prit aucune mesure et sembla vouloir laisser faire. Mais le projet de restauration des évêchés avait vivement ému l'opinion calviniste. Une vive agitation se propagea dans le pays, dirigée à la fois contre les catholiques et contre le Gouvernement. Des pétitions demandaient au Roi de « ne pas sanctionner les titres et dignités octroyés dans les Pays-Bas par un prince étranger ». Guillaume II ayant publiquement désavoué l'attitude du Cabinet, Thorbecke et ses collègues se retirèrent le 20 avril. Un ministère libéral modéré essaya de donner satisfaction aux protestants et aux catholiques; d'une part, il déclara que le Gouvernement n'avait aucun moyen légal de s'opposer à la restauration des évêchés; d'autre part, il fut décidé que les prélats ne résideraient pas dans les chefs-lieux protestants de leurs diocèses, mais dans de petites localités catholiques, et en outre on exigea des prêtres un serment de fidelité et d'obéissance. Malgré tout, le parti catholique, recruté principalement dans le Brabant et dans le Limbourg, resta soumis à l'influence de Rome dont il recevait directement les instructions. Il fit par la suite des progrès constants.

Le ministère modéré gouverna dans le même esprit que le Cabinet précédent. En matière fiscale, il poursuivit la réforme de l'impôt. Depuis juillet 1847, le droit sur la mouture était partiellement supprimé. La diminution de ressources que cette suppression avait entraînée, avait été compensée par une augmentation des droits sur l'alcool et de la contribution personnelle. En 1855, la taxe sur le pain disparut complètement et de nouveaux droits grevèrent les alcools. Une année plus tôt, malgré l'opposition des partis catholique et calviniste, avait été votée une loi établissant le contrôle de l'État sur les institutions privées de bienfaisance. Mais l'œuvre capitale de ce Gouvernement a été le vote de la loi scolaire de 1857. Cette loi organisait l'instruction primaire, conformément aux promesses faites en 1848. Elle posait le principe que l'école publique doit être ouverte aux enfants de toutes les confessions et doit observer par conséquent en matière religieuse une rigoureuse neutralité. Cette disposition était combattue par les conservateurs et les calvinistes partisans d'une école confessionnelle protestante. Au contraire, les

Amsterdam. — Les quais.

catholiques se déclaraient partisans de l'école « mixte » et soutenaient les libéraux. Le ministère triompha. Désormais, chaque commune devrait entretenir à ses frais une école publique où toutes les croyances seraient également respectées. L'instruction ne serait gratuite que si la commune en décidait ainsi; sinon, on la laisserait libre de percevoir une rétribution scolaire. En outre, l'État, par des subventions, viendrait en aide aux finances municipales. En raison des sacrifices pécuniaires imposés aux communes, celles-ci reçoivent une part dans l'administration des écoles : ce sont elles qui nomment les instituteurs. Mais le Gouvernement central, par des inspecteurs placés sous son autorité, garde la haute main sur l'enseignement primaire. Une disposition du texte de loi spécifiant que le but de l'école publique n'est pas seulement d'instruire les enfants, mais encore de « les élever dans toutes les vertus chrétiennes et sociales », allait permettre aux conseils communaux de tourner la loi. Selon les localités et la religion des habitants, l'école publique, qui, dans l'esprit du législateur, ne devait avoir aucun caractère confessionnel, fut transformée soit en une école calviniste, soit en une école catholique. Sur ce point les catholiques se sont trouvés d'accord avec les chrétiens-historiques et se sont unis avec eux contre les libéraux, fidèles au principe de la neutralité religieuse.

Les questions coloniales. — Les questions coloniales, elles aussi, devaient recevoir une solution. On sait que jusque-là l'administration des colonies avait appartenu exclusivement au souverain. Les libéraux voulaient établir le contrôle de la nation sur la politique coloniale et ils préconisaient une réforme du système d'exploitation qui était alors en vigueur.

Il fallut une dizaine d'années pour imposer d'une manière effective le contrôle des Chambres sur le budget et l'administration des colonies. On ne parvint qu'en 1864 à un résultat positif. De longs débats furent également nécessaires pour arriver à la suppression de l'esclavage aux Antilles et à la Guyane. On s'entendait en général sur le principe de l'abolition, mais des avis différents se trouvaient aux prises quand il s'agissait de déterminer les modalités d'application de la réforme. Enfin, en 1865, une loi proposée par le second ministère Thorbecke et qui réglait les indemnités à accorder aux planteurs et la condition des affranchis, fut votée à l'unanimité moins deux voix.

Mais la question la plus importante à résoudre était la réforme du système des cultures, pratiqué dans les colonies des Iles de la Sonde. Longtemps inscrite à l'ordre du jour du Parlement, cette réforme, dont la discussion provoqua plusieurs crises ministérielles, ne fut menée à bien que vers 1870.

A Java, l'esclavage n'existait pas; d'autre part, les Malais ne voulaient produire que le riz nécessaire à leur consommation. Pour mettre la colonie en plein rapport, on ne pouvait donc compter sur la libre activité des indigènes; aussi avait-on imaginé de les soumettre à un travail forcé. Le système avait déjà donné des résultats pour le poivre et le café, lorsque, après 1830, il fut appliqué par le gouverneur Van der Bosch à toutes les denrées tropicales. Au lieu d'exiger l'impôt foncier, on réquisitionnait une partie des terres cultivées en riz et on les affectait à la culture des produits coloniaux; la main-d'œuvre était fournie par les indigènes qui devaient soixante jours de corvée par an. L'entreprise était affermée à des particuliers, qui avaient à leur charge l'entretien des travailleurs et qui vendaient la récolte au Gouvernement selon un tarif déterminé. Les marchandises, embarquées à destination d'Amsterdam, grand marché des denrées coloniales, étaient vendues au bénéfice de l'État qui réalisait ainsi des profits élevés. C'était du système d'exploitation très rémunérateur : le budget de la colonie se soldait par un excédent annuel de 30 millions de florins, qui venait combler le déficit du budget métropolitain.

Conservateurs et modérés étaient partisans du *statu quo*. Ils faisaient valoir que la suppression de la corvée entraînerait la décadence de la colonie, affaiblirait le commerce néerlandais, susciterait à l'État de gros embarras financiers. Mais les libéraux étaient par principe les adversaires d'un système qui opprimait les indigènes, en les soumettant à une sorte d'esclavage pour le seul profit de la métropole. D'ailleurs, les abus de l'exploitation la rendaient plus odieuse encore : on empiétait de plus en plus sur les terres à riz, les entrepreneurs ne remplissaient pas leurs engagements, faisaient travailler les indigènes sans les nourrir et sans les payer, les retenaient de force au delà du terme fixé pour leur libération. Les libéraux durent accomplir de longs efforts avant de triompher. Plusieurs crises ministérielles se produisirent et plus souvent encore le portefeuille des Colonies changea de titulaire. Enfin, en 1869, les libéraux au pouvoir firent adopter une première réforme; désormais la métropole ne devait tirer des colonies que la somme strictement nécessaire à l'équilibre du budget. L'année suivante on alla plus loin en abolissant purement et simplement le système de la corvée, sauf cependant pour la culture du café. Les conséquences budgétaires ne se firent pas attendre. Les revenus de la colonie ayant rapidement baissé, le Gouvernement dut trouver d'autres ressources pour faire face au déficit.

Bien qu'ayant la majorité à la Chambre, le second ministère Thorbecke avait démissionné en 1866, parce que le Roi avait promulgué le nouveau Code pénal des Indes Néerlandaises sans le porter devant le Parlement. Guillaume III appela au pouvoir les conservateurs et pour donner une majorité au ministère, il procéda à la dissolution de la deuxième Chambre (septembre 1866). Mais, après les élections, l'opposition revint assez forte et, en novembre 1867, le Cabinet était mis en minorité. La démission des ministres ne fut pas acceptée par le Roi qui voulut faire un coup d'autorité pour empêcher que le pouvoir ne passât aux mains des libéraux. Pour la seconde fois, la Chambre fut dissoute; mais les élections de janvier 1868 donnèrent encore la majorité au parti

libéral. Le Roi n'osa insister. Au mois de juin, il appela un ministère libéral, où Thorbecke, qu'il détestait, ne figurait pas.

La Hollande depuis 1870. — Depuis 1870 jusqu'à 1901, la prépondérance est restée au parti libéral, qui, exception faite pour une courte période de quatre ans (1888-1891), a toujours formé le ministère. Mais, aux élections de 1901, la coalition antilibérale a obtenu la majorité au Parlement. En 1905, les libéraux sont encore revenus au pouvoir pour deux ans, puis en 1908 ils ont dû à nouveau céder la place à leurs adversaires.

L'évolution des partis; le parti socialiste. — La vie politique de la Hollande a pris

Intérieur hollandais à Marken.

un nouvel aspect dans la période comprise entre 1860 et 1870. Depuis 1870, d'anciens partis ont disparu, il s'en est créé de nouveaux. D'autre part, de nouvelles tendances ont fait leur apparition au sein des anciens partis et il est résulté de tout cela un regroupement général des forces en présence. Mais souvent les différents groupes agissent pour leur propre compte, des alliances temporaires se nouent puis se défont, les adversaires de la veille s'unissent tandis que se querellent ceux qui naguèrent combattaient ensemble. La diversité et le morcellement des partis, l'absence de programmes d'ensemble nettement définis, ont pour conséquence l'instabilité des ministères et donnent à la vie politique une certaine confusion.

Les libéraux n'ont pas cessé de constituer un groupe important, dont la force réside principalement dans les électeurs des grandes villes de commerce. Ils se partagent, comme en Belgique, en modérés et en progressistes. A l'extrême gauche du parti, mais en dehors de lui, on compte

quelques radicaux. Les adversaires des tendances libérales forment deux partis principaux. Le premier est composé des conservateurs et des protestants unis entre eux et qui ont pris l'étiquette commune d'antirévolutionnaires. Ils combattent le libéralisme, accusé par eux d'être « un régime païen, qui détourne les esprits du christianisme et infiltre des principes révolutionnaires dans les lois ». La force des antirévolutionnaires est dans les campagnes. Parmi eux, on compte des conservateurs aristocrates qui représentent l'esprit de réaction dans toute sa pureté, et à côté d'eux, en plus grand nombre, des hommes qui acceptent une partie des réformes et sont partisans de l'élargissement du suffrage. L'autre parti, qui combat les libéraux, est constitué par les catholiques qui votent avec les antirévolutionnaires; ils forment un parti très uni et fortement organisé. Après avoir été les alliés des libéraux, ils se sont retournés contre eux; l'origine de ce revirement a été la loi scolaire de 1859 instituant l'école neutre, combattue également par les calvinistes. Mais, recevant le mot d'ordre de Rome, les catholiques s'éloignèrent plus encore du libéralisme, lorsque le Pape eut lancé l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus*, où il fulminait contre les méchants qui « s'efforcent d'arracher les fondements de l'ordre religieux et de l'ordre social ». C'est contre l'école neutre que, d'accord avec l'autre parti confessionnel, les catholiques ont surtout dirigé leurs efforts. Pourtant, dans les dernières années du dix-neuvième siècle, l'entente a été troublée entre les protestants et les catholiques. Le vieux parti chrétien-historique, qui avait à peu près disparu, a repris de la force et il se signale par son animosité contre le catholicisme romain, plus funeste encore à ses yeux que le libéralisme. D'autre part, une fraction du parti catholique s'est détachée des doctrines conservatrices et un petit groupe à tendances démocratiques s'est constitué.

Bien qu'il soit loin d'y avoir acquis la même force qu'en Belgique, le socialisme a gagné les Pays-Bas. Il s'est constitué un parti socialiste, à effectifs assez restreints, mais conduit par des chefs habiles et qui exerce une assez grosse influence. Ce parti date de la première Internationale. Son développement a été lent dans un pays où la grande industrie n'existe pas; il s'est recruté surtout parmi les ouvriers des villes et un peu à la campagne parmi les journaliers. C'est un ancien pasteur, Domela Nieuwenhuis, qui a présidé à ses origines. En Hollande, la crise économique de 1886 a été marquée comme en Belgique par une vive agitation socialiste, des meetings, des manifestations violentes. Au cours de l'une d'elles, l'intervention de la troupe, qui tira sur la foule, fit de nombreuses victimes : il y eut 35 morts et 90 blessés. Le Gouvernement prit de sérieuses mesures de répression afin d'arrêter la propagande révolutionnaire.

Cependant les tendances extrêmes l'emportaient toujours parmi les socialistes. Le système électoral censitaire leur fermait l'accès du Parlement; ils ne voyaient d'autres moyens de faire triompher leurs doctrines que la conquête révolutionnaire des pouvoirs publics, mais ils n'étaient pas capables de faire la révolution. Au Congrès socialiste de Zwolle (1892), ils n'en adoptèrent pas moins une motion déclarant que la suppression de la propriété privée devait être poursuivie par tous les moyens. Des poursuites judiciaires furent engagées, mais les magistrats se refusèrent à condamner pour des faits qui ne tombaient pas sous le coup de la loi. Alors le Gouvernement se décida à dissoudre le parti socialiste. Il se reforma aussitôt. Cependant l'opinion socialiste évoluait. Tandis qu'un certain nombre de révolutionnaires restaient partisans de l'emploi de la violence, d'autres socialistes se mettaient à préconiser l'usage de moyens pacifiques et la conquête du pouvoir par le suffrage universel. Ainsi, sur le modèle de la social-démocratie allemande, se constituait aux Pays-Bas un parti ouvrier socialiste démocratique, auquel se ralliait la majorité des socialistes. Ce parti n'est que fort peu représenté au Parlement. Mais son activité n'a pas été sans résultat : le Gouvernement libéral s'est décidé pour le combattre à abandonner la politique économique orthodoxe et à entrer dans la voie du socialisme d'État.

La vie politique depuis 1870. — Les principales questions débattues au Parlement depuis 1870 se rapportent à la situation financière et coloniale, au service militaire personnel, à l'instruction primaire et au mode de suffrage.

Le résultat le plus clair de la suppression du système des cultures, imposée par les libéraux (1869-1870), a été le déficit budgétaire. Privé de l'excédent que fournissait la vente des produits coloniaux, le Gouvernement connut de grosses difficultés financières. La situation empira à

partir de 1873. La Hollande venait de conclure avec l'Angleterre un accord colonial, par lequel elle recevait le droit d'occuper le nord de Sumatra moyennant l'abandon de ses possessions sur la côte de Guinée. Ce fut l'origine d'une guerre malheureuse contre le sultan d'Atchin, un État musulman indépendant situé dans cette partie de l'île. La Hollande dut s'imposer de lourds sacrifices en hommes et en argent. Pendant de nombreuses années, les Gouvernements en furent réduits à des expédients pour se procurer de quoi subvenir aux charges de l'État. Le Parlement refusant de consentir à l'établissement de nouveaux impôts, on pratiquait une politique d'emprunts et la situation s'aggravait sans cesse. Enfin, après avoir été repoussé huit fois, l'impôt sur le revenu fut adopté en 1892; il devait frapper surtout les bénéfices industriels et commerciaux. La même année, on vota aussi un impôt sur le capital. D'un autre côté, par suite de la pénurie des finances, les idées protectionnistes ont gagné du terrain; les tarifs protecteurs apparaissent aux catholiques et à une partie des antirévolutionnaires comme un excellent moyen de se procurer des ressources supplémentaires; les libéraux restent partisans du libre-échange.

La reine Wilhelmine et le Prince consort.

Libéraux et antirévolutionnaires ont été en conflit sur la question du service militaire personnel. Le régime militaire existant en Hollande était celui de la conscription avec faculté de remplacement. A côté de l'armée permanente, existait dans les villes une milice ou réserve, composée en majorité d'hommes n'ayant jamais servi. Les libéraux demandèrent que le service personnel sans remplacement fût institué et qu'une armée de réserve véritable succédât à la milice. Les catholiques, redoutant pour les jeunes paysans le séjour des casernes, et les conservateurs attachés aux privilèges de la bourgeoisie, combattirent l'idée d'une réforme militaire, d'accord pour une fois avec les socialistes, hostiles à l'armée. Après vingt-cinq ans de discussions le principe du service personnel a été adopté en 1898.

L'organisation de l'enseignement est restée après 1857 l'une des questions politiques les plus importantes. Nous avons vu comment elle avait amené un regroupement des anciens partis et associé les calvinistes et les catholiques contre les libéraux. Ceux-ci restaient partisans de l'école neutre. Par une loi votée en 1878, l'œuvre de 1857 fut confirmée : le principe de la neutralité scolaire était maintenu, les traitements des instituteurs étaient augmentés, l'État accordait aux communes des subventions plus élevées pour l'entretien de l'école publique. Battue au Parlement, la coalition confessionnelle s'efforça d'entraîner le Roi à prendre position contre la loi; ce fut en vain. Mais les opposants ne désarmèrent pas et continuèrent d'attaquer sans cesse l'organisation scolaire. Tantôt les adversaires de la loi demandaient la suppression des écoles publiques et la non-intervention de l'État en matière d'enseignement; tantôt ils réclamaient des écoles publiques confessionnelles ou tout au moins ouvertes aux ministres des cultes. Ils obtinrent quelques avantages lorsque les conservateurs arrivèrent au pouvoir en 1888. L'année suivante, le Cabinet

faisait voter une loi favorisant l'enseignement confessionnel privé; des subventions étaient accordées de droit à toute école privée, où l'enseignement serait donné à plus de vingt-cinq élèves. Depuis l'adoption de la loi de 1889, l'opposition calviniste au régime scolaire a cessé. Par la suite, les libéraux ont demandé que l'instruction primaire devienne gratuite et obligatoire.

La réforme électorale. — Les lois de 1887 et de 1896. — La question du suffrage a été posée fréquemment en Hollande depuis 1870. Elle a reçu à deux reprises, en 1887 et en 1896, deux solutions partielles qui acheminent vers l'institution du suffrage universel sans toutefois en arriver à cette mesure qui n'était pas encore adoptée en 1914.

Depuis longtemps déjà, les libéraux demandaient une revision de la Constitution lorsque fut votée la loi de 1887. Elle abaissait le cens exigé des électeurs au minimum de 20 florins. En outre, elle créait deux nouvelles catégories d'électeurs : d'une part, les propriétaires ou principaux locataires d'une maison de valeur locative déterminée; d'autre part, les locataires d'appartements loués à un certain prix. Par ces dispositions, le suffrage se trouvait considérablement élargi, il y eut désormais 300.000 électeurs au lieu de 140.000. Mais aux termes de la loi nouvelle, le droit de vote devait être attribué plus généreusement encore dans l'avenir; elle stipulait en effet qu'il serait étendu à tous les citoyens « possédant les signes d'aptitude et de bien-être social » que l'on fixerait ultérieurement. Toutefois un article, ajouté à la Constitution, proscrivait le suffrage universel. Le ministère conservateur de 1888 évita de compléter la réforme électorale. Lorsque les libéraux revinrent au pouvoir, ils se préoccupèrent de définir ces « signes d'aptitude et de bien-être social » qui conféreraient le droit de vote. Un des ministres, Tak van Poortvliet, appartenant à la fraction progressiste, présenta un projet qui servit de base aux discussions et sur lequel tous les partis allaient se diviser. Ce projet établissait à peu près le suffrage universel. Le seul signe d'aptitude que devait présenter l'électeur serait de savoir écrire; quant au bien-être suffisant pour participer à la souveraineté nationale, il se réduirait au fait de n'être pas assisté par les bureaux de bienfaisance. Tout citoyen pourvu d'une petite instruction et vivant de ses seules ressources deviendrait donc électeur. Le droit de vote, si ce projet avait été voté, aurait été étendu à 800.000 citoyens. Il n'y eut plus en présence à la Chambre que des takkiens ou des antitakkiens, partisans ou adversaires de la réforme ainsi comprise. La première tendance groupait les libéraux de gauche et les radicaux, la fraction la plus importante des antirévolutionnaires, les catholiques démocrates; la seconde réunissait les libéraux modérés, les conservateurs aristocrates, la majorité des catholiques. Ce fut cette dernière qui l'emporta, le projet Tak fut repoussé par la Chambre. Mais à la suite de ce vote, le ministère fit prononcer la dissolution. Les élections eurent lieu uniquement sur la question de la réforme électorale, les antitakkiens obtinrent la majorité (1894).

La reine Wilhelmine.

Le nouveau Cabinet proposa alors une autre solution du problème et elle fut adoptée en 1896. La loi de 1896, œuvre du radical dissident Van Houten, accorde le droit de vote aux

citoyens âgés de vingt-cinq ans, qui remplissent certaines conditions. Les anciennes catégories d'électeurs subsistent : d'abord les censitaires payant l'impôt foncier, mais le cens par une disposition très favorable aux campagnes et par suite au parti conservateur est abaissé à 1 florin; puis les citoyens payant un impôt personnel, propriétaires d'une maison ou locataires d'un appartement de valeur locative déterminée — la loi ajoute à ce groupe les propriétaires ou locataires d'un bateau d'un tonnage minimum donné. De nouvelles catégories sont créées : citoyens qui reçoivent des appointements ou un salaire de 570 francs par an au minimum, rentiers qui ont une inscription de 100 florins au livre de la dette publique, déposants de la Caisse d'épargne pour une somme de 50 florins. Enfin, certaines capacités entraînent d'office le droit de vote.

La loi de 1896 a fait passer le nombre des électeurs à 700.000, soit un électeur pour sept habitants. Aux élections de 1901, les antirévolutionnaires ont obtenu la majorité, et leur chef, le Dr Kuijper, a formé un cabinet dans lequel figuraient des protestants et des catholiques. La loi de 1896 n'avait pas complètement satisfait les tendances démocratiques, bien qu'elle eût établi pour l'octroi du droit de vote des conditions assez larges. Mais une partie de l'opinion voulait des concessions plus importantes et la question de la revision ne cessa pas d'être à l'ordre du jour. Les libéraux démocrates voulaient accentuer la réforme sans toutefois aller jusqu'au suffrage universel que réclamaient seuls les socialistes. Pourtant un fort courant se manifestait dans le pays en faveur de l'extension du suffrage à tous les citoyens. Les élections de 1905 faites sur la question de la revision donnèrent la majorité aux libéraux. Le Cabinet Kuijper se retira, cédant la place à un gouvernement libéral présidé par de Meester. Une commission d'État fut alors nommée en vue d'étudier la réforme, mais avant que les résultats de ses travaux aient été présentés aux Chambres, la reine Wilhelmine (1), dans son discours du trône, annonçait le dépôt de projets modifiant le droit électoral (septembre 1907). Cette promesse venait après des démonstrations populaires auxquelles avaient participé un nombre impressionnant de manifestants. Le Gouvernement proposa donc aux États généraux la suppression de la limitation du droit de vote; l'adoption de cette mesure préalable lui aurait donné une entière liberté pour faire voter le suffrage universel et même l'attribution du droit de vote aux femmes. Mais le Cabinet rencontra à la Chambre une vive opposition à la fois chez les conservateurs et chez les libéraux modérés, dont le leader Tydeman déclara que son groupe ne pouvait voter un projet qui ne faisait que permettre et préparer l'avènement du suffrage universel. Le ministère Meester se retira la même année, la Chambre ayant repoussé le budget de la Guerre. Le nouveau Cabinet fut formé par la droite. Il adopta une politique prudente, évitant d'aborder les sujets dangereux comme celui de la revision, il se garda de prendre une attitude réactionnaire et les libéraux lui en surent gré. Aux élections de 1909, qui furent un succès pour le ministère, les partis de droite obtinrent une assez forte majorité.

Jusqu'à 1914, la vie publique aux Pays-Bas a été dominée par les mêmes questions qu'en Belgique. Les luttes des partis au sujet de l'organisation de l'instruction publique et de l'élargissement du suffrage ont absorbé une grande part de l'activité parlementaire. Au contraire de ce qui s'est passé en Belgique, le parti libéral a conservé aux Pays-Bas une forte situation, alors que l'élément radical et socialiste ne s'est développé qu'avec lenteur et n'a pas dans ce pays agricole une importance comparable à celle qu'il présente dans le pays voisin. D'autre part, la coalition conservatrice et confessionnelle est puissante en Hollande. Après avoir été longtemps inférieure en forces au parti libéral, elle a gagné du terrain depuis 1901 et c'est elle qui depuis cette date est restée le plus longtemps au pouvoir.

(1) Souverains des Pays-Bas : jusqu'en 1840 Guillaume Ier; Guillaume II (1840-1849); Guillaume III (1849-1890); depuis 1890, Wilhelmine. Pendant les premières années du règne actuel, la régence a été exercée par la reine Emma, veuve de Guillaume III; la reine Wilhelmine a épousé, en 1901, le duc Henri de Mecklembourg.

(Photo Champagne.)

Luxembourg. — Les remparts.

LE LUXEMBOURG

Depuis 1815

L'existence du Luxembourg pendant le dix-neuvième siècle ne s'est confondue ni avec celle du royaume des Pays-Bas, ni avec celle de la Belgique. Sans doute l'histoire de ce pays ne présente-t-elle pas un intérêt bien original, le Luxembourg a toujours été soumis à des influences extérieures, celles qu'ont exercées et que continuent d'exercer sur lui ses maîtres ou ses voisins, mais politiquement il n'a jamais cessé de constituer une unité distincte. Ce n'est pas le vœu des habitants qui a fait de ce petit pays un État souverain, c'est le jeu des combinaisons internationales, ce sont les rivalités des grandes puissances qui ont créé le Luxembourg et l'ont maintenu dans une indépendance dont il se serait passé.

En 1815, lors de la formation du royaume des Pays-Bas, le Luxembourg eut un sort différent de celui des autres provinces belges, il reçut un traitement spécial. Constitué en grand-duché, héréditaire dans la ligne masculine, il fut donné à titre personnel au roi de Hollande Guillaume Ier pour dédommager ce prince de la perte de ses fiefs allemands, abandonnés à la Prusse. L'union avec le royaume des Pays-Bas ne tenait donc qu'à la personne du souverain et le Luxembourg

formait un État particulier. Ce caractère était souligné par le fait que le grand-duché entrait dans la Confédération germanique. La citadelle de Luxembourg recevait une garnison allemande, bientôt composée exclusivement de troupes prussiennes; la nomination du gouverneur militaire fut abandonnée au roi de Prusse.

Si, en droit, le grand-duché formait un État allemand, dont le souverain était le roi des Pays-Bas, en fait, il fut traité par Guillaume Ier comme une simple province de son royaume. Les lois fondamentales des Pays-Bas y furent introduites; on organisa des États provinciaux, divisés en trois ordres : ordre équestre, ordre des villes, ordre des campagnes, dont les membres, élus au suffrage censitaire, envoyaient des députés aux États généraux. Bien entendu ces États provinciaux étaient réduits à un rôle purement consultatif et n'exerçaient aucune action réelle sur les affaires du pays, administrées à peu près sans contrôle par les fonctionnaires du Roi, qui étaient, comme en Belgique, des Hollandais.

La grande-duchesse Marie-Adélaïde.

Les habitants du Luxembourg ressemblaient aux habitants des provinces belges. Comme eux, ils étaient catholiques, et la plupart d'entre eux parlaient français. Comme les Belges, ils étaient mécontents du gouvernement du roi Guillaume et ils se révoltèrent avec eux en 1830. Seule la ville de Luxembourg, surveillée par les troupes prussiennes, resta en dehors du mouvement. La révolution incorpora le grand-duché dans le nouveau royaume de Belgique, mais les puissances ne ratifièrent pas cette union et la Conférence de Londres partagea le Luxembourg en deux parties : l'une, la plus étendue, fut laissée à la Belgique; l'autre, avec la forteresse, fut rendue au roi des Pays-Bas. Cependant les décisions de la Conférence ne furent pas exécutées aussitôt et le Luxembourg vécut quelques années en union complète avec la Belgique. Lorsque enfin le roi Guillaume se décida à reconnaître ce qui s'était fait à Londres, la Belgique ne put obtenir des puissances que la clause de partage fût supprimée et elle dut se résigner à faire l'abandon d'une partie du Luxembourg.

Les Luxembourgeois, qui revenaient sous la domination du roi des Pays-Bas, s'étaient habitués au régime belge; il ne fut plus possible de reprendre les anciennes pratiques de gouvernement. De nouvelles méthodes furent instaurées et le grand-duché fut administré désormais comme un État distinct. En 1843, le Roi le fit entrer dans le Zollverein malgré l'opposition des habitants. Quelques années plus tard, en 1848, le Luxembourg reçut une constitution à tendances libérales. Elle établissait un gouvernement responsable et une Chambre élue au suffrage direct par les citoyens payant un cens de 10 francs. Lors de la réaction générale contre la révolution, le souverain reprit ce qu'il avait accordé; la Constitution de 1848 fut remplacée en 1856 par une nouvelle charte, infiniment moins libérale, qui élevait le cens et réduisait considérablement les droits de la Chambre en matière législative et budgétaire.

Après les victoires de la Prusse en 1866, la Confédération germanique fut dissoute. Qu'allait-il advenir du Luxembourg? Son indépendance serait-elle respectée? La garnison prussienne qui occupait la capitale se retirerait-elle? Napoléon III voulut acheter le grand-duché au roi de Hollande; celui-ci était disposé à le céder, mais le ministre de Prusse, Bismarck, s'y opposa. La

condition du Luxembourg fut alors réglée internationalement par la Conférence de Londres (1867). On décida que le Luxembourg resterait un État souverain; il était déclaré neutre et placé sous la garantie des puissances; il ne devait pas entretenir de forces militaires, les fortifications existantes seraient rasées. Le roi de Hollande continua d'être en même temps grand-duc de Luxembourg. Une constitution nouvelle, analogue à celle de 1848, bien que pratiquement le Gouvernement fût soustrait au contrôle de la Chambre, fut édictée (1868). Quand le roi Guillaume III mourut en 1890, il ne laissait d'autre enfant qu'une fille, la jeune reine Wilhelmine. Or, le grand-duché était héréditaire de mâle en mâle. Il passa donc au plus proche parent de Guillaume III dans la ligne masculine, Adolphe, duc de Nassau, qui avait été dépossédé de ses États par la Prusse en 1866. Désormais le Luxembourg n'avait plus aucun lien avec les Pays-Bas.

Depuis 1870, les principales questions politiques ont été les mêmes au Luxembourg que dans les royaumes voisins : le droit de suffrage, l'organisation des écoles. Un grand nombre d'habitants parlaient allemand et le français était la langue officielle, il y eut donc une question des langues. Les relations commerciales étaient établies surtout avec l'Allemagne, les chemins de fer étaient allemands, la famille souveraine d'origine et de sympathies allemandes.

Luxembourg. — Vue générale.

LE MOUVEMENT INTELLECTUEL

EN BELGIQUE ET AUX PAYS-BAS

De 1789 à 1914

I. — Le mouvement intellectuel en Belgique (1830-1914).

Malgré son émancipation relativement récente, le peuple belge est arrivé de nos jours à prendre une part active au mouvement intellectuel. Dans tous les domaines, lettres, arts, sciences, il a conquis rapidement une place et s'est acquis une réputation originale.

Les lettres. — Le développement des lettres a été entravé en Belgique par des conditions défavorables. Le pays n'a pas une langue nationale, ses habitants parlent le flamand ou le wallon. Vers 1900, on comptait 2.744.271 Belges parlant exclusivement le flamand, un nombre à peu près égal d'habitants, 2.485.072, parlaient exclusivement le wallon ou le français, 700.997 seulement étaient bilingues. Le flamand ressemble beaucoup au hollandais; le wallon, tout en se rapprochant du français, n'est pas le français, il comprend divers patois « d'essence latine, fortement imprégnés d'éléments tudesques ». Presque depuis la formation du royaume de Belgique, une lutte s'est engagée sur la question des langues entre Flamands et Wallons. Elle a été souvent fort vive et a créé de graves mésintelligences, qui ont paru capables parfois de troubler profondément l'union du nouveau royaume. Le mouvement flamingant qui se contentait d'abord, et fort justement, de revendiquer pour le flamand des avantages égaux à ceux dont jouissait le français, a pris des allures envahissantes. Pour s'opposer à ses empiétements, un mouvement wallon se dessina, qui prétendit défendre et mettre en honneur le dialecte des provinces du Sud-Est.

Le mouvement flamand ne présente pas seulement un intérêt politique, il doit être également considéré au point de vue littéraire car il a fait surgir un grand nombre d'écrivains dont quelques-uns se sont

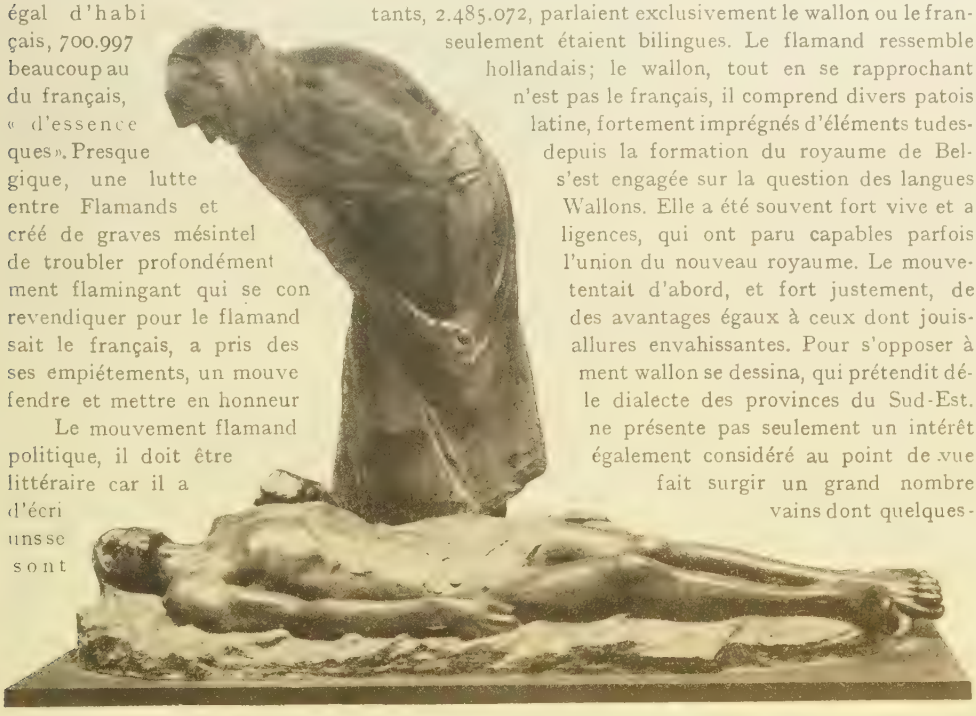

Le Grisou. — Femme retrouvant son fils parmi les morts.
Par C. Meunier.

Henri Conscience.

acquis une grande popularité. Au premier rang de ces auteurs, se place Henri Conscience, romancier fécond, qui a produit en abondance des œuvres d'un caractère patriotique. Son *Leeuw van Vlaanderen* (Lion de Flandre) est devenu « la Bible d'un patriotisme plus local mais aussi plus fervent que le patriotisme belge ». Il faut citer aussi Delaet et Van Ryswick. Le poète Ledeganck a évoqué dans ses vers le glorieux passé de Gand, Bruges et Anvers, « les Trois Villes Sœurs » (De drie Zustersteden). Le plus grand peut-être de tous ces écrivains de langue flamande appartient à une génération plus récente, c'est le poète J. Van Beers, observateur attentif de la vie des humbles, peintre minutieux et patient de leurs sentiments et de leurs mœurs. Parmi les littérateurs qui se rattachent au mouvement flamand, nommons enfin les sœurs Loveling, poétesses et surtout auteurs de romans estimés.

La réaction des provinces du Sud-Est contre les empiétements des flamingants a donné lieu à un mouvement wal lon, qui a amené lui aussi l'éclosion d'une abon dante littérature. Quel que soit le nombre des œuvres écrites en dialecte wallon, leur mérite est en général assez mince. C'est surtout dans la chanson, tour à tour « sentimentale ou railleuse », qu'ont excellé les poètes Defcheux et Vrindts, les deux noms les plus dignes d'être retenus.

A. Van Hasselt.

Quand on parle de la littérature belge, on entend généralement la littérature belge d'expression française. C'est en français qu'ont été écrites les œuvres les plus remarquables et les grands écrivains belges sont des écrivains français qui, ayant fait à Paris leur éducation ou ayant reçu de Paris leurs programmes, ont adapté cette culture étrangère au génie propre de la Belgique. Le mouvement littéraire belge, en effet, est né au contact de la France. Paris n'est pas loin de Bruxelles et souvent Bruxelles a donné asile à des hommes politiques et à des écrivains que les changements de régime et les révolutions chassaient de Paris.

Sous le second Empire, un certain nombre d'émigrés français se réfugièrent en Belgique. Victor Hugo ne fit qu'y passer, mais d'autres, moins grands que lui, s'y fixèrent, exerçant autour d'eux une influence qui se fit sentir dans les lettres. On eut alors une première, mais bien vague renaissance littéraire. Parmi la première génération de littérateurs belges écrivant le français, il faut citer Ch. de Coster, qui, dans un style coloré à la manière de Théophile Gautier, « conta l'épopée d'Uylenspiegel, incarnation du peuple flamand, burlesque et héroïque à la fois », le poète Van Hasselt, imitateur de Hugo, un autre poète, Ch. Potvin, qui a fait aussi œuvre de critique, un moraliste Octave Pir-

Pirmez.

mez. Tous ces écrivains eurent « le mérite commun d'aimer et de magnifier la terre natale ».

Plus tard, le contre-coup de la guerre de 1870 se fit sentir à Bruxelles. Une active émigration française transforma la vieille ville brabançonne qui perdit son aspect provincial et ses mœurs bourgeoises d'autrefois. L'activité intellectuelle que suscita la présence de nombreux Français engendra le mouvement littéraire de « La Jeune Belgique ». La seconde génération d'écrivains belges, dont l'éducation se parachève vers 1880, a subi fortement l'influence des modes et des écoles littéraires françaises : le naturalisme, l'école parnassienne, le baudelairisme, le symbolisme ont eu des disciples en Belgique.

Potvin.

Avec l'avocat Edmond Picard et Georges Rodenbach, le romancier Camille Lemonnier a été « le principal initiateur du mouvement de littérature française à Bruxelles ». Le naturalisme français l'a profondément impressionné et d'abord il s'est adonné uniquement à la peinture des choses matérielles; plus tard, il a montré qu'il était « capable de peintures d'âmes, où le poète épique le dispute à l'analyste, mais sans que l'analyste est vrai à l'était jadis condamné à ce dernier soit comme il côté de ce romancier, un rôle d'arrière-plan ». Albert Giraud, « parnassiste sincère et hautain », citons des poètes comme delairien, amoureux de sien rigoureux, pessi dans ses poèmes, fait comme Ivan Gilkin, bau quasi désespérante des visions chimériques, qui, des entrelacements de preuve d' « une science tré des qualités de poète combinaisons de mots et *méthée*. Au-dessus d'eux, rythmes » et qui a mon des plus grandes figures philosophe dans son *Pro* débute dans les lettres Émile Verhaeren est une sont bien dans le génie de la littérature belge. Il par des truculences, qui de la race, puis à partir de 1888 « il se réfugie dans l'inaccessible ». Dans ses poèmes « s'évoquent, sous des espèces plus ou moins tangibles, les entités qui peuplent les âmes en proie au découragement ». Maerterlinck, avec Lemonnier et Verhaeren, est le plus illustre représentant des lettres belges; tour à tour poète, dramaturge et moraliste, il a fait « la version hardie d'un penser flamand dans des moules exquisement français ». Terminons cette trop rapide énumération en nommant les poètes Albert Mockel et Séverin, les romanciers Garnir, Krains et Daxhelet.

Rodenbach.

Frans Courtens.

De nos jours on peut dire encore que les lettres belges sont une « province de la littérature française », mais c'est « une province très particulariste et qui l'est de plus en plus ».

Les sciences. — Si l'influence française a été considérable sur le mouvement littéraire belge, l'in-

Laermans.

fluence allemande l'emporte dans les sciences. Le mouvement scientifique en Belgique est favorisé par les universités qui, assez longtemps, n'ont pas été de « véritables centres de haute culture intellectuelle », mais où s'est formée finalement une élite scientifique. L'Université de Bruxelles, généreusement dotée par des particuliers, comprend « plusieurs instituts qui constituent des instruments scientifiques de premier ordre : instituts de physiologie, de bactériologie et de sociologie ». Le mouvement de recherches est surtout orienté vers les applications pratiques de la science.

Les arts. — Depuis longtemps, la Belgique a une vie artistique intense. Singulièrement ralentie au dix-huitième siècle, pendant lequel on s'est borné dans les provinces belges à une imitation servile des styles français, elle s'est épanouie à nouveau dans le cours du dix-neuvième siècle.

Peinture. — Dans le domaine de la peinture comme dans celui de la littérature, l'influence française s'est fait longtemps sentir. L'école belge a suivi les variations du goût français. D'abord, c'est David qui, réfugié en Belgique après la chute de l'Empire, y fait régner les plus pures traditions du style classique français. Elles s'y conservent d'ailleurs plus longtemps qu'en France. Puis le mouvement romantique fait sentir son influence, ses initiateurs en Belgique sont de Keyser et Wappers, qui ont fait leurs études et se sont formés à Paris. Les paysagistes de l'école de Fontainebleau ont aussi des disciples. La peinture française évolue alors vers le réalisme. En l'imitant, la peinture belge retrouve d'anciennes traditions nationales et se découvre enfin une originalité : « Dans aucune autre école, écrit M. André Michel, on ne trouverait, avec un sentiment si fidèle des traditions nationales, plus de forces jeunes et actives et, dans la continuité d'un art homogène, solidement enraciné dans la terre natale de tout temps nourricière de peintres, plus d'aptitude à puiser dans la réalité prochaine une direction et un principe de rajeunissement. » Les noms les plus représentatifs de l'école belge de peinture sont ceux de Stevens, Vervée, Stolbaert, Vérstraet, Courtens, Claus, Baertsœn, Frédéric, Struys, Leempoels, Laermans.

Les Puddleurs.
Par C. Meunier.

(Photo Champagne.)

Le Marteleur.

Par C. Meunier.

Sculpture. — Les sculpteurs belges eux aussi « ont rompu avec les routines académiques » à la suite du grand artiste Constantin Meunier. Celui-ci a su observer et représenter « le travail en action ». « Au lieu que, dans les ateliers classiques, l'industrie ou l'agriculture, par exemple, sont restées ces allégories à tout faire, ces déesses en disponibilité, fades modèles d'académie que l'on assoit tantôt sur une enclume et tantôt sur une charrue, Constantin Meunier a raconté sur de grands bas-reliefs, d'allure monumentale et héroïque et d'expression toute réaliste et humaine, la vie des mineurs, des moissonneurs et des forgerons telle qu'il l'avait vue de ses yeux dans les usines, les ateliers et à la campagne. » (A. Michel.) D'autres sculpteurs ont puisé aux mêmes sources d'inspiration : Van Biesbræck, Braecke, Lagae, Charlier, et l'on doit citer avec eux Lambeaux, Dubois, Dillens, Rombeaux.

Poelaert.

Architecture et musique. — Parmi les architectes, il faut retenir le nom de Poelaert, à qui l'on doit les plans du Palais de Justice de Bruxelles, et ceux de Balat, de Beyaert et d'Aug. Maquet. Enfin, la Belgique s'honore de musiciens tels que Peter Benoît et F.-A. Gevaert. César Franck, qui a été naturalisé français en 1870, était d'origine belge, étant né à Liége en 1822.

La Glèbe.
Par C. Meunier.

II. — Le mouvement intellectuel aux Pays-Bas (1789-1914).

Les lettres. — Le « temps français », c'est-à-dire la période de l'histoire des Pays-Bas pendant laquelle l'influence française a été prépondérante dans l'ordre politique, ne fut pas une époque de floraison intellectuelle. Le goût classique régnait alors dans la littérature; les productions qu'il inspire sont généralement médiocres. Seuls, quelques poètes se distinguent par des œuvres originales : Jean-Frédéric Helmers compose des odes, des tragédies et un poème, *la Nation Hollandaise*, auquel les ridicules corrections de la censure napoléonienne font une célébrité; Feith écrit de gracieuses ballades; Tollens, l'auteur de

Beernaert.

l'hymne national néerlandais, donne ses premiers chants populaires. Wilhem Bilderdijk (1756-1831) est l'écrivain le plus éminent de cette période littéraire. Ce poète, d'une rare fécondité et d'une réelle puissance, exerça toute sa vie une grande influence. Il fut l'adversaire acharné du romantisme. Le temps français fut marqué en littérature par une sorte de réaction nationale : les écrivains de cette époque ont cherché à être plus hollandais et plus personnels que leurs prédécesseurs sur lesquels s'exerçaient profondément des influences extérieures et en particulier l'influence française. Malgré la domination étrangère, la langue néerlandaise se conserva intacte sans se franciser.

Isaac da Costa, le plus brillant élève de Bilderdijk, forme la transition entre l'école précédente et le romantisme, vers lequel il pencha un moment. Plus tard, il se rangea sous la bannière de la réaction politique et religieuse et exerça son talent contre les Belges révoltés. Malgré les colères de Bilderdijk, les nouvelles doctrines littéraires apparurent et se propagèrent aux Pays-Bas. Jacques Van Lennep, qui vivait vers cette époque, est un des auteurs les plus populaires du siècle; il est connu par ses charmantes comédies, par ses drames en vers et surtout par ses romans historiques. Parmi les autres romanciers se distinguent : J.-F. Oltmans, M^me^ Bosboom Toussaint et H.-J. Schimmel, auteur de nouvelles historiques d'un vif intérêt.

Cependant, le romantisme avait beaucoup gagné. Une nouvelle revue, *Le Guide*, suivait le mouvement et allait bientôt le diriger. C'est dans cette revue qu'écrivaient les critiques Bakhuizen van den Brink et E. Potgieter. Ce dernier, poète par surcroît, jouit en son temps d'une grande autorité. Au mouvement de « La Jeune Hollande » appartient Nicolas Beets, l'écrivain le plus en vue du dix-neuvième siècle. Son recueil de scènes de la vie hollandaise, *Camera obscura*, est « peut-être ce qu'il y a de plus parfait dans la prose néerlandaise » du siècle dernier. Comme poète, il s'est révélé l'incomparable « chantre de la vie domestique au coin du foyer ». A côté de lui, il faut placer son ami, J.-P. Hasebrock, auteur d'essais et de poésies, et il ne faut pas oublier d'autres poètes de talent : W.-J. Hofdyk, P.-A. de Genestet, B. Ter Haar, J.-J.-L. Ten Kate.

La création en 1860 de la revue hebdomadaire, *Le Spectateur Néerlandais*, est un événement important qui donna la plus vive impulsion au mouvement littéraire néerlandais; Lindo, Anglais de naissance, y publia des essais humoristiques. La même année, E. Dowes Dekker fit paraître, sous le pseudonyme de Multatuli, un roman, *Max Havelaar*, dans lequel il dénonçait la conduite des administrateurs néerlandais aux Indes; l'ouvrage eut un retentissement considérable. Jan ten Brink a acquis de la notoriété par ses nouvelles et surtout pas ses travaux d'histoire et de critique. Parmi les autres écrivains, signalons J.-J. Cremer, Justus van Maurik, l'abbé Schaepman. Comme en France, de nouvelles

Malou.

BELGIQUE
ET PAYS-BAS
1789-1914
Echelle
Borkum
Rottum
Schiermonnikoog
Terschelling
Vlieland
Texel
GRONINGUE
FRISE
DRENTHE
HOLLANDE
SEPTLE
ZUIDERZEE
OVER-YSSEL
AMSTERDAM
PAYS-BAS
UTRECHT
GUELDRE
LA HAYE
HOLLANDE
MERIDLE
ROTTERDAM
ARNHEIM
DORDRECHT
NIMEGUE
BRABANT SEPTLE
LIMBOURG (HOLL)
ANVERS
OSTENDE
BRUGES
FLANDRE OCCIDLE
FLANDRE ORIENTLE
GAND
MALINES
LIMBOURG (BELGE)
BELGIQUE
BRUXELLES
BRABANT
HASSELT
MAESTRICHT
LIÉGE
HAINAUT
NAMUR
CHARLEROI
LUXEMBOURG
Cie DUCHÉ DE LUXEMBOURG
LUXEMBOURG
EMPIRE ALLEMAND
FRANCE
MER DU NORD

La Sortie de l'office.
Par F. Courtens (Musée du Luxembourg).

modes littéraires ont fait leur apparition aux Pays-Bas : J. Van Eeden, A. Verwey, Kloos ont écrit des poésies obscures et mystiques. En dehors de toute école, Louis Couperus s'est distingué par son talent de poète et de romancier.

Les arts. — Peinture. — Au début du dix-neuvième siècle triomphait dans la peinture l'influence de David et du classicisme. Les principaux représentants de la peinture académique d'alors ont été : Ézéchiel Davidson, Corneille et Jean-Adam Kruseman, Jean-Guillaume Pieneman.

Emile Verhaeren.
Par Bernier.

Pendant longtemps, les peintres hollandais du dix-neuvième siècle se sont bornés à imiter d'une manière assez servile les maîtres de l'ancienne école, puis, vers la seconde moitié du siècle, s'est dessiné un mouvement vers l'esprit moderne. La peinture a pris enfin aux Pays-Bas un caractère original et vivant. « Là aussi, l'art est devenu, comme aux plus glorieuses époques, un prolongement de la vie. Un grand artiste, Josef Israëls, domine tout le groupe des peintres hollandais, et autour de lui Heyberg, Rink, Neuhuys, peintres d'intérieur, et les paysagistes Jacob et Willem Maris, Blommers, Mesdag, Weissenbruch, Bakhuysen van de Sande, Soarst, Klinkenberg, Kever, Breitner, d'autres encore, témoignent de la vitalité d'une école que sa fidélité rend forte et sa sincérité féconde. » (A. Michel.)

Gravure, Architecture, Sculpture. — A côté des peintres, il faut citer des graveurs de grand talent tels que : Ten Cate, Storm van S'Gravezande, Bauer, Toorop, Bosch, Zong, Zilcken, Moulyn.

L'œuvre la plus remarquable qu'ait produite l'architecture hollandaise contemporaine est le Musée de l'État, à Amsterdam. Cet édifice, construit de 1877 à 1885 dans le style hollandais de la Renaissance, mêlé de gothique et de roman, est l'œuvre de l'architecte Cuypers qui dans le même style a édifié, en collaboration avec Van Gendt, la gare centrale.

Il n'y a pas à proprement parler d'école de sculpture aux Pays-Bas. Pourtant ce pays possède aujourd'hui quelques sculpteurs distingués : J. Stracke, Van der Ven, J.-A. van den Burg, J. Verdonck, T.-C. Simon.

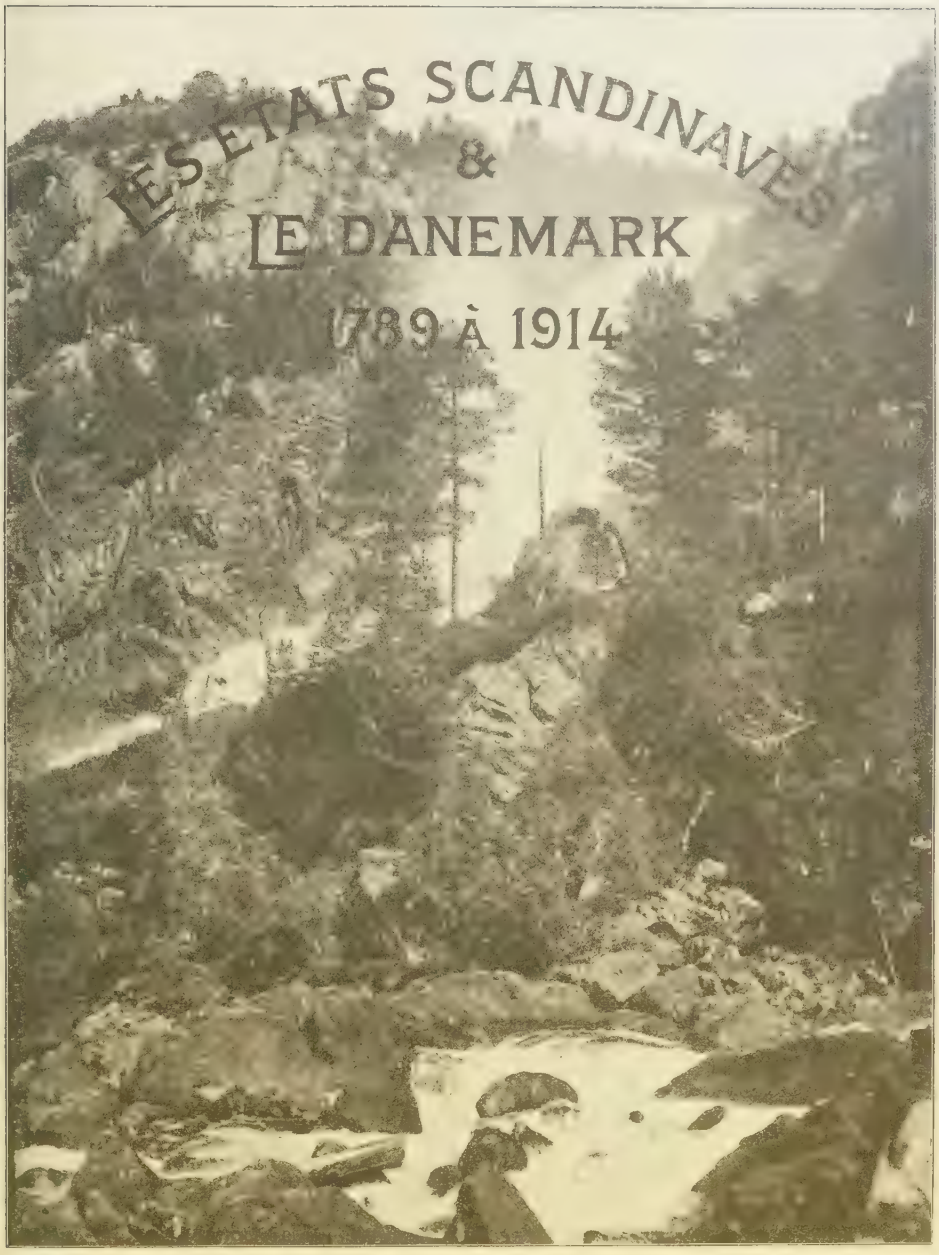

Norvège. — Cascade de Lötefos.

La Suède, la Norvège, le Danemark de 1789 à 1914

par

M. Faubert

Professeur à l'école J.-B. Say.

(Photo Chusseau-Flaviens)

Stockholm. - Le Palais.

I. — La Suède de 1789 à 1815.

La période de 1789 à 1815 est une des plus importantes pour l'histoire de la Suède. A l'intérieur, une dynastie succombe, non pas celle des Wasa, bien que le roi détrôné se réclame de ce grand nom, mais celle qui a été fondée en 1751 par le beau-frère du roi de Prusse Frédéric II, le prince allemand Adolphe-Frédéric de Holstein-Gottorp, imposé au choix de la Diète par la Prusse et la Russie; une nouvelle dynastie se fonde, celle de Ponte-Corvo, qui règne encore en Suède et dont le premier représentant, Bernadotte, est un ancien caporal aux gardes-françaises devenu maréchal de l'Empire. Ce changement s'accomplit à la suite d'une révolution, pendant laquelle se fixent les traits de la Constitution qui, jusqu'en 1865, restera celle de la Suède et dont subsistent encore de nos jours certaines dispositions.

Au point de vue extérieur, se produisent aussi d'importants changements. Le dix-huitième siècle a été pour la Suède une période de décadence. Dans l'Europe orientale, elle a cessé d'être une grande puissance. La Prusse et la Russie se sont développées et se sont agrandies à ses dépens, et elles ont sans doute rêvé de faire de la Suède une autre Pologne. L'amitié de la France n'a guère produit pour elle d'heureux effets. Le règne de Gustave III est une tentative de relèvement intéressante. En 1789, il est engagé dans une guerre contre la Russie. Cette puissance combattait les Turcs, toutes les troupes russes étaient massées dans le Midi, les circonstances parurent favorables à Gustave III pour tenter de reprendre à Catherine II les provinces baltiques que Pierre le Grand avait enlevées à la Suède. C'était l'application du système politique imaginé par la France et qui préconisait l'union entre la Suède, la Pologne et la Turquie pour faire équilibre à la Prusse et à la Russie en Orient. La Révolution française provoqua l'abandon du système. Gustave III, puis son fils Gustave IV Adolphe, se déclarèrent ennemis acharnés de la Révolution, puis de l'Empire. Mais de cette lutte, la Suède sortit diminuée de la Finlande. Les embarras extérieurs furent une des causes prédominantes de la révolution de 1809. Avec Bernadotte, devenu prince royal, la Suède reste l'ennemie de la France. L'étoile impériale commence à décliner, la rupture se prépare entre Napoléon et Alexandre. C'est pour le Tsar que Bernadotte se décide, il entre dans la coalition antifrançaise. Pour prix de sa trahison, on lui abandonne la Norvège. Ainsi, l'alliance de la France a été désertée, la Révolution et l'Empire ont été

combattus. Cette politique, d'abord préjudiciable à la Suède, lui vaut par la suite des dédommagements, lorsqu'elle est pratiquée, sur l'initiative de Bernadotte, en accord avec la Russie, l'ennemi d'hier devenue la plus utile des alliées.

Fin du règne de Gustave III. — On sait quel était Gustave III, roi d'éducation et de sympathies françaises, esprit brillant et novateur, ami des réformes, mais à la façon des despotes éclairés du dix-huitième siècle, qui veulent moderniser l'État au profit de la monarchie. Tout son règne n'a été qu'une lutte de vingt ans contre l'aristocratie, prépondérante en Suède depuis la mort de Charles XII. Le Constitution de 1719 avait singulièrement diminué l'autorité royale. Elle avait attribué la puissance souveraine à la Diète et, dans la Diète, l'ordre de la noblesse avait accaparé l'influence au détriment des trois autres ordres. La Diète contrôlait le Sénat qui contrôlait le Roi. Les luttes des factions rendaient tout gouvernement impossible, l'anarchie était soigneusement entretenue par les puissances dont les convoitises menaçaient l'existence même de la Suède. Cependant, cette existence était heureuse et brillante. La paix réparait les blessures des guerres épuisantes où Charles XII avait lancé son pays, le commerce et la richesse se développaient, et, la prospérité matérielle revenue, on assistait à une renaissance des lettres, qui atteignait son apogée sous le règne de Gustave III. Cette époque a été appelée « le temps de la liberté » (Frihets-tid).

Gustave III.
(Cabinet des estampes)

Coup d'État de 1789. — Dès le début de son règne, Gustave III essaya de réagir contre l'affaiblissement du pouvoir royal. En s'appuyant sur la classe des paysans, tenus à l'écart et méprisés dans la Diète, il fit le coup d'État du 19 août 1772. Désormais la royauté n'était plus quantité négligeable dans l'État. Les difficultés intérieures, qui s'élevèrent pendant la lutte contre la Russie, décidèrent le Roi à parachever l'œuvre de 1772. Par un nouveau coup d'État, le 17 février 1789, il fait arrêter les chefs de l'opposition aristocratique, puis il fait adopter par

la Diète ainsi épurée et grâce au loyalisme des ordres roturiers l'acte connu sous le nom d' « Acte d'Union et de Sûreté ». Les pouvoirs du Roi étaient encore augmentés; désormais, il était maître de déclarer la guerre sans l'assentiment de la Diète; de plus, en matière législative il devenait seul détenteur du droit d'initiative; l'acte d'union enfin lui attribuait le droit de fixer le nombre des sénateurs et il en profita pour n'en nommer aucun. En droit, cet état de choses n'était pas l'absolutisme puisque la Diète gardait le pouvoir législatif, en fait le Roi put gouverner désormais comme il lui plut et la monarchie se trouva aussi puissante qu'au temps de Charles XII. Il n'avait fallu pour gagner le concours des ordres roturiers que les faire profiter de quelques avantages qui étaient restés jusque-là le privilège exclusif de la noblesse.

Cependant la Révolution éclatait en France. Souverain autoritaire, lié d'amitié avec Louis XVI et Marie-Antoinette, Gustave III devait la considérer avec peu de sympathie. Toute sa politique extérieure est changée, elle prend une orientation toute nouvelle, c'est contre la France révolutionnaire que doivent être dirigés les efforts des souverains coalisés. Gustave III aspire au rôle de généralissime de l'Europe. Il fait la paix avec Catherine II (1); enchantée, elle écrit ce mot : « Nous avons tiré une patte du marais; si nous parvenons à retirer l'autre (allusion à la Turquie), nous entonnerons un *alleluia*.» Le roi de Suède ne se contente pas de traiter pour la paix; la collaboration de Catherine serait précieuse dans la lutte qui se prépare, il lui expose un plan de descente en Normandie. Partout il étend ses intrigues : en France, il correspond avec le parti de la Cour, il va même jusqu'à faire un voyage à Aix-la-Chapelle pour rencontrer les chefs des émigrés, enfin, il négocie avec l'Empire, la Prusse et même l'Espagne. Cependant, le mécontentement de la noblesse, exaspérée par le despotisme croissant du souverain, ne faisait qu'augmenter. Les États ne s'assemblaient plus que sous la menace des baïonnettes, des mesures de rigueur frappaient l'aristocratie; un complot se forma. Dans la nuit du 15 au 16 mars 1792, pendant un bal masqué à l'Opéra, Gustave III, déguisé d'un domino noir, fut blessé mortellement d'un coup de pistolet tiré par un noble, Anckarström, ancien capitaine aux gardes.

Gustave IV Adolphe.
(Bibliothèque nationale.)

La régence (1792-1796). — Le fils de Gustave III, en montant sur le trône, prit le nom de Gustave IV Adolphe. Mais il n'avait que quatorze ans, une régence était nécessaire, elle fut confiée à l'oncle du jeune souverain, le duc de Sudermanie, frère du feu roi. C'était un personnage assez insignifiant, mais se guidant sur les vues d'un de ses amis, Reuterholm, dont il avait fait son conseiller, il pratiqua à l'intérieur et à l'extérieur une politique habile. A l'intérieur, l'apaisement se fait, on évite, dans la répression de l'attentat dont le précédent roi a été la victime, de se porter à des rigueurs excessives. Les Gustaviens, c'est-à-dire les partisans de Gustave III, sont écartés du pouvoir, et le gouvernement de la régence montre des velléités libérales, notamment en matière de presse. A l'extérieur, les grands desseins de Gustave III sont abandonnés, les intérêts de la Suède ne peuvent qu'être compromis par des ambitions démesurées, la neutralité doit entraîner pour elle des bienfaits plus certains, elle négocie avec le Danemark, et le traité qu'elle signe avec lui en 1794 est comme une première ébauche de la future Ligue des Neutres. Les rapports avec la France sont moins tendus. La Suède persista dans cette politique

(1) Paix de Verelä.

malgré les avances de la Russie, qui voulait l'entraîner dans son alliance. Un projet de mariage du jeune roi avec la grande-duchesse Alexandra, fille du grand-duc Paul, fut abandonné.

Règne personnel de Gustave IV Adolphe (1796-1809). — Ayant atteint l'âge de dix-huit ans, Gustave IV prit le pouvoir (1796). Le jeune roi avait hérité de toutes les préventions, de toutes les haines de son père contre la France nouvelle. Il ne fut pas long à abandonner la prudente politique du régent et, comme il n'avait pas les talents nécessaires pour jouer le rôle auquel il prétendait, il ne réussit qu'à entraîner son pays dans de périlleuses aventures, où la Suède faillit succomber. Dès le début du règne personnel de Gustave IV, se produisit à l'intérieur une réaction gustavienne : le personnel de la régence fut écarté, les procédés du despotisme remis en vigueur. A l'extérieur, le jeune roi évita d'abord de se mêler activement aux affaires d'Europe et il adhéra en 1800 à la Ligue des Neutres. C'est à partir de l'avènement de Napoléon Ier qu'exaspéré de la fortune d'un aventurier que dans ses imaginations mystiques il tenait pour l'Antechrist, il montre contre l'Empereur une hostilité déclarée. Gustave avait épousé en 1797 une princesse badoise. A cette époque déjà, puis un peu plus tard, dans un nouveau séjour qu'il fit à Carlsruhe (1803-1805), il se mêla aux intrigues des petits princes allemands, ennemis de la France. En 1804, il se fait l'hôte des princes de Bourbon et reconnaît solennellement le comte de Provence pour roi de France. Une alliance est conclue avec l'Angleterre (1804), puis avec la Russie (1806). Cependant les vastes projets du roi de Suède vont s'effondrer comme châteaux de cartes. La Prusse a été battue à Iéna, la coalition a été rompue, il n'en veut pas moins continuer la lutte. Mais Brune rejoint le Roi dans la Poméranie suédoise, une bataille va s'engager, une occasion s'offre d'écraser les armées impériales. Après quelques décharges, la lutte à peine engagée depuis une heure, le Roi sollicite du maréchal un armistice. Les journaux français donnant la nouvelle du combat, écrivaient que Gustave n'avait hérité de Charles XII, son illustre ancêtre, que « sa témérité et ses bottes ».

La défaite ne diminua pas cette témérité; après Tilsit et l'entente de Napoléon et d'Alexandre, Gustave s'obstina follement dans une lutte inégale et singulièrement dangereuse. La Suède avait à combattre sur toutes ses frontières : les Russes se saisissaient de la Finlande (1808), à l'ouest le Danemark attaquait par la Norvège. La dernière heure de la Suède semblait être venue et elle était annoncée par l'ambassadeur français à Saint-Pétersbourg, M. Savary, qui proclamait le dessein des alliés de procéder au démembrement du malheureux royaume.

La Révolution de 1809. — Une révolution opportune vint sauver la Suède. Des pamphlets dénonçaient l'incapacité du souverain, un profond mécontentement régnait dans l'armée : il se trouva un homme pour agir. Le général Adlersparre, qui commandait l'armée opérant à l'ouest sur les frontières de Norvège, se porta sur Stockholm, le Roi ne put fuir et fut saisi dans son palais. Pas une goutte de sang ne fut versée; Gustave IV, emmené d'abord au château de Drottningholm, fut expédié ensuite en Allemagne dans le duché de Bade, pays de sa femme. Il prit le nom de comte de Haga sous lequel Gustave III avait voyagé en Europe; il eut un fils, prétendant comme lui à la couronne de Suède, et qui se faisait appeler le prince Wasa. Le prince Wasa mourut sans laisser d'héritiers mâles.

La Diète se réunit le 1er mai 1809. Elle choisit pour roi le duc de Sudermanie, l'ancien régent, qui prit le nom de Charles XIII. En outre, elle élabora la Constitution de 1809 qui abolissait la « forme de gouvernement » établie en 1772 et rendait à la Diète les pouvoirs qui lui avaient été enlevés à cette date et plus tard en 1789, sans toutefois que les dispositions prises permissent à la Suède de retomber dans l'anarchie. La révolution de 1809 a été parfois comparée à celle de 1688 en Angleterre et à celle de 1830 en France; c'est une branche cadette aux dispositions plus libérales que la branche régnante qui prend possession du trône. Le vieux duc ne fit pas difficulté d'accepter l'acte de 1809; mais il était sans enfants et son âge ne lui permettait plus l'espoir d'une postérité : on se préoccupa donc du choix d'un héritier. C'est le commandant de l'armée danoise en Norvège, le prince Christian-Auguste d'Augustenborg, vice-roi de ce pays et apparenté à la famille royale de Danemark, qui fut adopté par la Diète pour prince

Prince de Bernadotte.

Tableau de Kirson (Musée de Versailles).

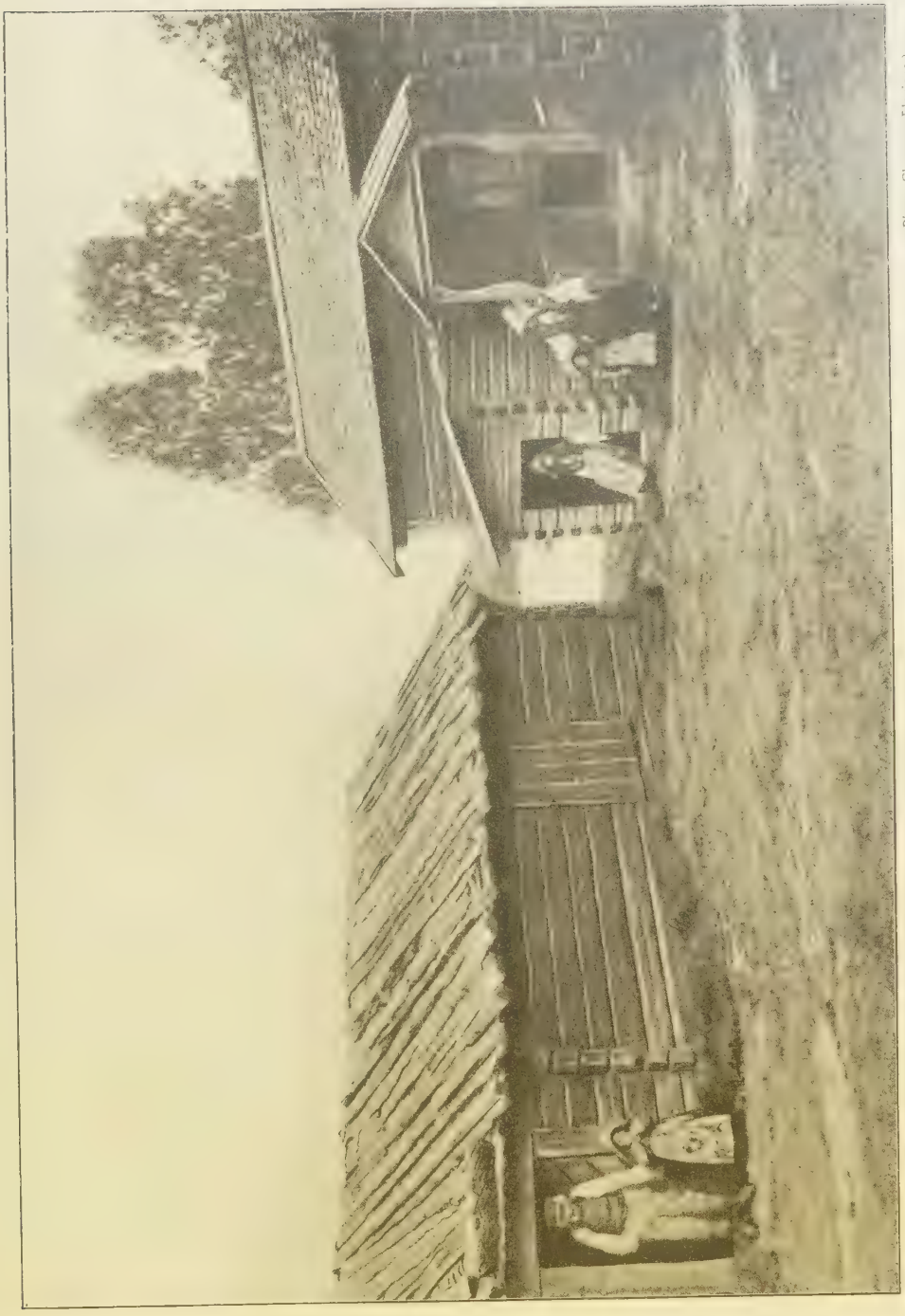

(Photo Chusseau-Flaviens.)

Paysage suédois.

royal. Peut-être ce choix était-il inspiré par l'espoir d'une réunion éventuelle de la Norvège, qui compenserait pour la Suède la perte de la Finlande. Mais il appartenait à un autre personnage, auquel on ne songeait guère alors, de réaliser d'une autre façon cet espoir. Le nouveau Gouvernement s'empressa de traiter avec les ennemis de la Suède : par le traité de Frederiksham (septembre 1809) la paix est rétablie avec la Russie, moyennant la cession de la Finlande, d'Aland et de la meilleure partie de la Bothnie; deux mois plus tard, en décembre, à Jönköping, on signe avec le Danemark. Enfin, en janvier 1810, le traité de Paris consacre le terme de la longue guerre entre la Suède et la France : Napoléon abandonne la Poméranie à la Suède qui, en retour, est obligée d'adhérer au Blocus continental. Le pays jouissait enfin de la tranquillité à l'intérieur et à l'extérieur. Une nouvelle crise vint bientôt troubler la paix intérieure. Le prince héritier mourut subitement, frappé d'une attaque d'apoplexie : on l'avait vu, au cours d'une revue, glisser à bas de son cheval. Cette mort parut suspecte, des bruits d'empoisonnement coururent, on vit dans cet événement la main des Gustaviens, adversaires de la Constitution de 1809. Aux obsèques du prince, une violente émeute éclate, au cours de laquelle le comte Axel de Fersen, grand maréchal du royaume, l'ami de Louis XVI et de Marie-Antoinette, si connu pour la part qu'il a prise dans la fuite de Varennes, est lapidé par la populace.

Élection de Bernadotte. — La Diète fut convoquée pour élire un nouveau prince royal, choix délicat dont dépendait l'avenir de la Suède. On désirait un homme capable de prendre rapidement de l'influence dans le gouvernement du pays et de le relever de ses ruines; l'opinion était alors favorable à la France, les idées mises en circulation par la Révolution avaient pénétré partout, après s'être plus ou moins modifiées; les victoires de Napoléon, sa puissance impressionnaient en sa faveur, on pouvait tout attendre de son amitié et l'expérience avait montré qu'il était dangereux de prendre parti contre lui; dans les lettres un mouvement romantique se dessinait, mouvement qui exaltait les gloires nationales et remuait profondément les sentiments patriotiques. Toutes ces raisons firent que le choix de la Diète se porta sur un lieutenant de Napoléon, le maréchal Bernadotte, qui fut préféré au roi de Danemark Frédéric VI et au frère cadet du prince royal défunt, le prince danois Frédéric-Christian d'Augustenborg. La candidature du maréchal avait été préparée par l'action d'un comité d'officiers suédois, Bernadotte sut intriguer dans le pays et faire croire à tous qu'il était le candidat de Napoléon. L'Empereur, assez indécis contrairement à son habitude, laissa faire. Il n'avait pas grande confiance en Bernadotte; pourtant celui-ci pourrait être utile à sa politique en faisant appliquer en Suède le Blocus continental; mais l'élection d'un maréchal français risquait de mécontenter les Russes. Bernadotte une fois élu, Napoléon déclara qu'il n'était pour rien dans ce choix. Le maréchal arriva en Suède, il s'était converti au luthéranisme, Stockholm l'accueillit avec enthousiasme (novembre 1810); le Roi l'adopta, le nouveau prince royal prit le nom de Charles-Jean.

Politique de Bernadotte. — Désormais c'est au prince royal qu'appartient le gouvernement de la Suède, c'est lui qui conduit toutes les affaires au nom du Roi. Il s'y entend à merveille et il agit toujours au mieux des intérêts de la Suède. Napoléon avait cru que, pendant un certain temps au moins, Bernadotte resterait soumis à ses directions. Le baron Alquier représentait la France à Stockholm, il parlait avec autorité, se conduisant selon le mot de Bernadotte, en « proconsul romain ». Le point délicat des relations entre la France et la Suède était l'application du Blocus continental; les mesures en étaient fort préjudiciables à la Suède et l'Empereur n'était pas disposé à en atténuer la rigueur. Aux réclamations de la France, qui reprochait au Gouvernement suédois de tolérer ouvertement la contrebande avec l'Angleterre, Charles-Jean se permit de répondre avec fermeté. Par ailleurs, il administrait de son mieux, renforçant l'armée, s'efforçant de favoriser le développement économique du pays. Mais le principal intérêt de son gouvernement dans ces années de 1810 à 1815 réside dans sa politique extérieure.

A ce moment l'alliance franco-russe était déjà ébranlée. De par sa situation entre les deux grands empires, la Suède ne pouvait se mêler aux affaires de l'Europe et tenter de réparer les désastres du précédent règne qu'en s'attachant à la fortune de l'un ou de l'autre. La compensation escomptée par Bernadotte pour la perte de la Finlande était l'acquisition de la Norvège,

qui compléterait l'unité politique de la péninsule scandinave et mettrait la Suède à l'abri de toute menace du côté de l'ouest. Mais on ne pouvait guère espérer que Napoléon permettrait de dépouiller son fidèle allié, le Danemark, de ses possessions de Norvège. Il ne restait plus alors qu'à se rapprocher de la Russie. Cette politique, qu'inspirait le seul désir du relèvement et de la grandeur de la Suède, n'alla pas sans protestations de la part des Suédois, plus attachés à l'alliance française que l'ancien maréchal de France. Mais Napoléon se chargea de décourager les sympathies : en janvier 1812, les relations entre la France et la Suède, troublées déjà par les exigences de Napoléon au sujet du Blocus continental, devinrent franchement mauvaises; la Poméranie suédoise fut occupée par les troupes françaises. Ce n'était pas le moyen d'entraîner la Suède dans la campagne que l'Empereur méditait contre la Russie. A ce sujet, Charles-Jean écrivit la lettre célèbre : « J'ai trouvé (en Suède) une nation généralement attachée à la France, mais plus encore à sa liberté et à ses lois, jalouse de votre amitié, Sire, mais ne désirant jamais l'obtenir aux dépens de son honneur et de son indépendance. » Bientôt des traités étaient conclus avec la Russie, puis avec l'Angleterre et la Prusse, par lesquels le prince royal obtenait la garantie de la Norvège.

Pendant la campagne de Russie, Charles-Jean s'était borné à observer la neutralité. En 1813, il intervint activement; dans la campagne d'Allemagne, les Suédois, sous le commandement personnel de Bernadotte, livrèrent aux troupes françaises des combats heureux à Gross Beeren (23 avril) et à Dennevitz (6 septembre). Après la bataille de Leipzig, Bernadotte se sépara des alliés et, mettant à exécution le plan qu'il avait conçu, se porta contre le Danemark. Le Holstein fut envahi; les Danois, battus à Bornofd et à Rendsbourg, durent accepter par le traité de Kiel (14 janvier 1814) la cession de la Norvège; Bernadotte leur abandonnait en échange la Poméranie suédoise. Après cette courte campagne, il rejoignit les alliés, mais, laissant ses troupes dans les Pays-Bas, il se rendit seul à Paris où il signa la paix avec la France. Puis il retourna dans sa patrie d'adoption.

Le traité de Kiel ne fut pas exécuté sans difficultés. Les Norvégiens s'étaient soulevés et avaient proclamé leur indépendance. L'Assemblée Constituante, réunie à Eidsvold, avait adopté une constitution et la Norvège s'était donné un roi en la personne du gouverneur général danois, le prince Christian-Frédéric, cousin du roi de Danemark. Bernadotte dut envoyer des troupes contre la Norvège. Incapable d'une résistance sérieuse, elle dut bientôt capituler, et la convention de Moss (14 août 1814) arrêta les hostilités. Des négociations ultérieures aboutirent à l'acte d'union de novembre. Charles XIII devenait roi de la Norvège, qui formait aux côtés de la Suède un royaume séparé, doté d'institutions particulières et n'ayant de commun avec la Suède que la personne du souverain. Ce n'était pas ce qu'avaient voulu Bernadotte et les Suédois; ils affectèrent de penser que la Norvège faisait partie intégrante de la monarchie. Ce fut la source des difficultés qui, un siècle plus tard, devaient aboutir à la rupture complète entre les deux États voisins.

On montre à l'église de Riddarsholm, le Saint-Denis suédois, le tombeau de Bernadotte paré de drapeaux français et d'un étendard norvégien; c'est le symbole de sa gloire fondée sur l'abaissement de sa patrie et la défaite de ses sujets. Mais, au point de vue suédois, l'œuvre du prince royal est digne d'éloges et, grâce à lui, la Suède de 1815 tient en Europe une place que ses revers au cours du règne précédent ne lui permettaient guère d'espérer.

II. — La Suède de 1815 à 1914.

L'histoire de la Suède au dix-neuvième siècle est loin d'être aussi agitée que pendant la période de la Révolution et de l'Empire. A l'intérieur, elle répare les ruines accumulées par les guerres, refait ses finances et, sous la direction souvent habile de son gouvernement, parvient à un développement économique remarquable. Parallèlement, des réformes politiques et sociales s'accomplissent; elles se font lentement, paisiblement, et les secousses qui ébranlent la plupart des États de l'Europe sont épargnées à la Suède. A l'extérieur, la Suède se préoccupe surtout de vivre en paix avec les autres puissances; elle reste d'abord assez longtemps l'alliée de la Russie,

mais vers le milieu du siècle, elle se rapproche des nations occidentales, de l'Angleterre et de la France; finalement et à la veille de la guerre de 1914, toujours par défiance de la Russie, elle semble pencher vers l'Allemagne, sans d'ailleurs cesser d'entretenir avec la France des rapports amicaux. Dans le domaine plus étroit de l'Europe du Nord, c'est la politique du « scandinavisme », c'est-à-dire de l'union entre les trois États scandinaves, qui inspire d'abord la conduite de la Suède; mais elle entretient avec la Norvège des rapports toujours difficiles qui, s'aigrissant vers la fin du siècle, vont mener en 1905 à une rupture complète de l'union de 1814. D'autre part, le Danemark, lors de la guerre des duchés, a été abandonné à ses seules forces. Le scandinavisme n'a guère été qu'un mouvement littéraire; pourtant, et même après la séparation de la Suède et de la Norvège, l'alliance des deux États scandinaves a paru désirable et peut-être plus aisément réalisable que naguère à certains hommes des deux pays.

La Constitution. — L'organisation politique de la Suède dans la première moitié du dix-neuvième siècle est celle qu'a établie la Constitution de 1809. Cet acte a conservé toutes les anciennes institutions; le pouvoir est partagé entre le Roi, le Conseil d'État et la Diète. L'autorité du Roi cesse d'être absolue comme elle l'était pratiquement depuis le coup d'État de 1789; il conserve le droit de convoquer la Diète, mais les députés se réunissent sans convocation tous les cinq ans au cas où le souverain n'aurait pas usé de son droit. Le Conseil d'État ou Sénat se transforme et devient une sorte de ministère composé de neuf membres responsables collectivement devant la Diète. La Diète fait les lois et contrôle le Gouvernement; l'ancienne division en quatre ordres (noblesse, clergé, bourgeois, paysans) subsiste; les quatre ordres continuent de voter séparément. Dans ce Parlement l'influence des ordres privilégiés reste grande jusqu'au moment où les anciennes distinctions sociales seront abolies. Les réformes s'accompliront par l'accord des classes inférieures et de la royauté.

Oscar Ier.
(Cabinet des estampes.)

La situation économique de la Suède au sortir de la période troublée de l'Empire était lamentable. Les particuliers et l'État semblaient acculés à la ruine. En 1817, plusieurs banques importantes font successivement faillite et entraînent dans leur chute un grand nombre de maisons de commerce. La dette publique est énorme, on ne sait comment parer au déficit, les impôts ne rentrent pas. Cependant quelques mesures destinées à favoriser le relèvement du pays sont adoptées, on institue une caisse d'amortissement, on inaugure un protectionnisme rigoureux. Les inquiétudes au sujet de l'avenir de la Suède étaient toujours vives lorsque le roi Charles XIII mourut (5 février 1818).

Charles XIV Jean (1818-1844). — Bernadotte devint roi sous le nom de Charles XIV Jean. C'est lui qui, depuis son élection comme prince royal en 1811, gouvernait la Suède. Il n'y eut donc pas de changement. La politique extérieure de la Suède resta fondée sur l'alliance avec la Russie. Ce n'est pas que Charles XIV eût beaucoup de confiance envers elle et qu'il n'éprouvât aucune sympathie pour la France. Mais le choix n'était pas possible : la Suède devait beaucoup à la Russie, et la Russie conservait bien des moyens d'agir sur son roi. Un des soucis les plus graves de Bernadotte était d'assurer l'avenir de sa dynastie; il redoutait les entreprises des anciens princes dont la Russie, disait-on, soutenait en secret les prétentions, il vivait dans une crainte perpétuelle des complots. Après 1830, il se rapprocha davantage de l'empire des tsars et l'ancien jacobin, devenu le plus conservateur des monarques, se signala par son horreur des idées démocratiques : « L'empereur de Russie et M. de Metternich, écrivait-il, sont les sauveurs de l'Europe. » Transformé en défenseur intransigeant de la légitimité, il eut à l'égard de Louis-Philippe,

cet usurpateur, des paroles malheureuses, au point que les relations diplomatiques furent rompues entre la France et la Suède. Cependant, Charles-Jean n'était pas entièrement satisfait de l'alliance russe dans laquelle il n'était maintenu que par la crainte. Il sentait la nécessité de prendre des précautions pour l'avenir : « Laissez aux Russes la Finlande, écrivait-il en 1833, mais avec vos économies de chaque année, bâtissez chaque année sur vos côtes une tour bien crénelée. »

A l'intérieur, Charles XIV pratiqua une politique de réformes modestes. Il n'y eut pas de modifications importantes, le Roi s'en tenait aux lois fondamentales et résistait aux demandes de l'opposition qui déjà réclamait une organisation des pouvoirs plus conforme aux idées modernes. Le mouvement avait un organe dans la presse avec le journal libéral l'*Aftonbladet*, fondé en 1838. Le Roi s'irrita souvent des résistances qu'il rencontrait; elles l'obligèrent à quelques réformes. La représentation nationale fut élargie : en 1828, l'Université; en 1834, les chefs d'industrie, obtenaient d'être représentés. Le Conseil d'État fut réorganisé en 1840 et prit la forme d'un ministère divisé en départements particuliers. Les relations avec la Norvège, très attachée à ses institutions qui la faisaient ressembler à une république plutôt qu'à une monarchie, ne cessèrent pas d'être difficiles. Charles XIV put douter de l'œuvre accomplie par lui et, dans un moment de découragement, qualifier d' « acquisition négative » la réunion de la Norvège.

En définitive, les résultats du règne furent heureux pour la Suède. Les finances furent assainies, le budget se soldait par un excédent de recettes, la dette publique était amortie. La construction du canal de Gota, qui joint la Baltique à la mer du Nord, fut achevée en 1832. La situation économique redevenait prospère.

Oscar II.
(Cabinet des estampes.)

Règne d'Oscar Ier (1844-1859). — Oscar Ier, fils de Charles XIV, lui succéda en 1844. Sous son règne, la Suède s'affranchit de la tutelle de la Russie. Lors de la rupture de cette dernière avec les puissances occidentales, Oscar Ier se rapprocha de l'Angleterre et de la France et se lia avec elles par le traité de 1855. Il serait peut-être intervenu dans leur lutte contre le Tsar : le traité de Paris l'en empêcha. Le scandinavisme était alors en grande faveur; dans une fête donnée en 1856 aux étudiants des trois nations scandinaves, le roi Oscar s'écriait : « La discorde s'est enfuie, la haine a disparu. Nos poètes chantent la gloire commune; pour la commune défense, nos épées sont prêtes! » Mais la Finlande ne fut pas libérée et les rêves caressés alors ne tardèrent pas à se dissiper.

A l'intérieur, le roi Oscar Ier se montra sagement libéral. Son règne inaugure le mouvement de réformes qui aboutira sous son successeur. Le souverain s'occupe de la question électorale, mais les modifications proposées par lui à plusieurs reprises (1844, 1850, 1851) échouent devant la résistance des ordres privilégiés. L'année 1848 se passa sans troubles sérieux. Quelques réformes sociales furent réalisées. Des mesures judicieuses préparèrent la liberté des cultes.

Charles XV (1859-1872). — La revision constitutionnelle de 1866. — De son mariage avec la princesse Joséphine de Leuchtenberg, fille d'Eugène Beauharnais — le fils de Bernadotte et de Désirée Clary n'avait pu aspirer à la main d'une princesse de sang royal — Oscar Ier avait eu plusieurs fils. L'aîné, en lui succédant, prit le nom de Charles XV. Charles XV a été un des souverains les plus populaires de la Suède. Il avait au plus haut degré le don de plaire et, par sa jovialité, sa simplicité cordiale, il sut gagner le cœur de ses sujets au point de pouvoir tout se permettre. On prête à sa mère, la reine Joséphine, le mot suivant : « Mon fils Charles a tout fait pour être impopulaire et n'a pu y parvenir. » Ce n'étaient pas en tout cas ses tendances

nettement libérales qui pouvaient lui aliéner les sympathies de son peuple. Sous son règne et par son initiative s'accomplissent les réformes par lesquelles l'état politique et social de la Suède est complètement transformé et qui constituent l'événement le plus remarquable de l'histoire intérieure de ce pays au dix-neuvième siècle.

Grâce à ses institutions surannées et à la division en quatre ordres, le pouvoir politique restait l'apanage d'un petit groupe de privilégiés. Dès l'avènement du Roi, les réformes sont à l'ordre du jour. Bientôt on réalise celle des assemblées provinciales, qui durent être élues au suffrage censitaire sans distinction d'ordres. Enfin, après avoir vaincu les résistances de la noblesse et du clergé, on put réaliser la transformation de l'ancienne Diète en un Parlement de type moderne (1866). Le représentation nationale comprit désormais deux Chambres, ayant des droits égaux, et chargées de voter les lois et le budget. La première Chambre est aristocratique. Par son mode d'élection, elle ressemble à notre Sénat; ses membres sont élus pour neuf ans par les assemblées provinciales et les conseils municipaux des villes; ils doivent être âgés de trente-cinq ans et justifier d'un revenu d'au moins 4.000 couronnes ou posséder des immeubles d'une valeur minima de 80.000 couronnes; ils ne reçoivent pas d'indemnité parlementaire. Les députés à la seconde Chambre sont élus pour trois ans par tous les citoyens âgés de vingt et un ans et ayant un revenu de 600 couronnes ou une propriété de 1.000 couronnes. Une indemnité parlementaire de 1.200 couronnes leur est attribuée pour la session annuelle qui dura quatre mois. Les présidents des deux Chambres sont nommés par le Roi. Lorsqu'il y a désaccord entre elles en matière de finances, elles se réunissent et les décisions sont prises à la majorité des voix.

Stockholm. — L'Opéra.

La revision constitutionnelle de 1866 avait fait perdre au clergé luthérien son titre de second ordre de l'État. Un synode fut institué pour régler l'administration intérieure de l'Église. La tolérance religieuse pénétra dans la législation : on abolit la loi qui réservait aux seuls adhérents de « la pure doctrine évangélique » l'accès des fonctions publiques, désormais les dissidents furent admis à les exercer (1870). On reconnut aussi aux confessions dissidentes le droit de faire de la propagande en faveur de leurs doctrines et aux associations religieuses reconnues celui de célébrer publiquement leurs cultes. Enfin, les juifs, qui ne pouvaient résider que dans quatre villes, furent autorisées en 1873, sous le successeur de Charles XV, à se répandre dans toutes les localités du royaume.

A l'extérieur, Charles XV essaya d'obtenir de la Norvège que l'acte d'union de 1814 fût revisé et que les députés vinssent au Riksdag se mêler aux députés suédois pour ne former avec eux qu'un seul Parlement. Mais la Norvège ne voulut pas se fondre avec sa voisine en une seule nation, elle refusa de renoncer à ses assemblées particulières. Les rapports toujours tendus entre la Suède et la Norvège, l'écrasement du Danemark par les Allemands, sans que l'Europe ni la Suède soient intervenues, rejetaient bien loin l'idéal du scandinavisme. Pourtant Charles XV avait songé alors à sortir de la neutralité, mais la Suède, réduite à ses seules forces, était impuissante.

L'attention fut attirée bien davantage sur leur insuffisance après la défaite de la France en 1870-1871; on se préoccupa dès ce moment de la réorganisation de l'armée.

Oscar II (1872-1907). — Charles XV étant mort en 1872 sans héritier mâle, son frère Oscar II devint roi de Suède. Son règne a duré trente-cinq ans (1872-1907). A l'intérieur, l'application des lois constitutionnelles de 1866 amène une transformation de la vie politique suédoise; à l'extérieur, les relations avec la Norvège se tendent de plus en plus et, en 1905, le conflit se termine par la constitution de la Norvège en un État tout à fait indépendant.

La formation des partis s'est faite en Suède à l'inverse des autres pays d'Europe. Le parti conservateur s'est recruté dans les villes, habitées par la noblesse et les fonctionnaires. La force du parti démocratique réside au contraire dans les campagnes, où les paysans forment la masse des électeurs. C'est aux paysans qu'a profité la revision de 1866; après la suppression des ordres, ils ont continué à voter pour des paysans, et les députés campagnards ont constitué la majorité dans la seconde Chambre, qui est devenue la plus influente. Ce fait a donné au Parlement suédois une physionomie originale : les députés ne sont pas des politiciens, ils s'intéressent surtout aux questions pratiques et manifestent dans la gestion des finances de grandes préoccupations d'économie. Ils sont opposés aux dépenses nouvelles et demandent instamment le dégrèvement de la propriété foncière. Les débats se déroulent paisiblement, chaque député parlant de sa place sans rechercher les effets oratoires.

Stockholm. — La cathédrale.

Le roi Oscar II a montré des dispositions favorables à l'aristocratie. Il a évité d'établir le régime parlementaire. Les ministres étaient choisis par lui sans égard à la situation des partis dans la Chambre. Celle-ci n'avait d'autre pouvoir que de résister aux projets du ministère, mais un échec du Gouvernement ne l'obligeait pas à se retirer. Le premier conflit qui ait divisé le Gouvernement et la représentation nationale porta sur la réorganisation de l'armée. Le Roi et son ministère voulaient en faire une armée moderne, permanente, et développer les armements; la gauche se refusait à accorder les crédits nécessaires à l'exécution de ce programme et proposait l'adoption du système de la milice. Les projets ministériels, repoussés plusieurs fois, ne purent aboutir. On en resta à l'ancienne institution de « l'indelta », troupes cantonnées dans des domaines ruraux qui leur sont assignés et que cultivent eux-mêmes les soldats. Ceux-ci, vivant en agriculteurs la plus grande partie de l'année, ne sont réunis que pour les manœuvres, qui durent quelques mois.

De nouveaux partis se sont formés. Dans les villes a pris naissance un parti démocratique, plus radical que le parti paysan. A partir de 1880, des luttes fort vives mirent aux prises dans le Parlement les partisans du libre-échange et les protectionnistes. Puis, comme dans les autres nations européennes, un parti socialiste s'organisa (1889) sur le modèle allemand, en groupant des sociétés politiques et des syndicats. Après une agitation à laquelle le Gouvernement répondit par des mesures de répression, les socialistes, que le suffrage censitaire écartait de la Chambre,

firent alliance avec le parti démocratique, et la coalition ainsi formée se mit à demander la réforme électorale par l'adoption du suffrage universel. En 1896, une ardente campagne menée par un jeune journaliste, David Bergstrom, président des associations d'étudiants d'Upsal, fit faire de grands progrès à l'idée. En 1900, se constituait le *Libera a samlingsparti* (parti de concentration libérale) dont le programme comportait la lutte en faveur du suffrage universel. En 1907, il groupait cent un députés de la seconde Chambre. La réforme électorale s'imposait d'autant plus que les libéraux la présentaient comme le corollaire nécessaire du service militaire obligatoire qui avait été institué. Elle fut accomplie par le cabinet Lindman, composé de conservateurs modérés (1907). Désormais, la seconde Chambre dut être élue au suffrage universel. D'autre part, le caractère de la première Chambre elle-même fut modifié. Les conditions d'éligibilité devinrent moins sévères et les membres de la Haute Assemblée se virent attribuer une indemnité parlementaire; ces dispositions devaient atténuer le caractère aristocratique de la première Chambre. On adoptait en outre, pour l'élection de tous les députés, le système de la représentation proportionnelle. La loi fut votée malgré l'opposition de l'extrême droite, opposée à la démocratisation de la Chambre haute, et des radicaux qui trouvaient la réforme insuffisante et voulaient la compléter en étendant aux femmes le droit de suffrage et en réduisant les pouvoirs de la première Chambre. En 1909, la réforme fut ratifiée par un nouveau vote du Riksdag.

Nous réservons pour le chapitre relatif à la Norvège l'histoire du conflit qui divisa les deux pays vers la fin du dix-neuvième siècle et le commencement du siècle actuel. Sous le règne d'Oscar II, la prospérité de la Suède s'était développée de façon remarquable. Depuis 1907, le trône de Suède est occupé par Gustave V, l'aîné des fils d'Oscar II. Le nouveau Roi a montré dès son avènement qu'il était animé de sentiments démocratiques. C'est sous son règne que la réforme constitutionnelle a été définitivement acquise. L'hostilité contre la Norvège s'est apaisée et des relations pacifiques ont pu s'établir entre les deux États voisins.

Armes de Suède.

Christiania. — Le Fiord. (Photo Champagne.)

État de la Norvège en 1814. — Avant 1814, la Norvège, qui avait constitué autrefois un royaume indépendant, n'était qu'une province du Danemark. Cet état de choses avait duré trois siècles, lorsque, par le traité de Kiel, le Danemark la céda à la Suède. Ce serait une grave erreur de croire que, jusqu'à son émancipation récente (1905), la Norvège n'a pas été autre chose qu'une province suédoise. Déjà sous la domination du Danemark, la Norvège avait manifesté l'esprit particulariste dont elle n'a cessé d'être animée par la suite. Ce mouvement avait été la conséquence de la propagation dans toute l'Europe, et jusqu'en Scandinavie, des idées de la Révolution française. La Norvège n'était pas une province danoise comme les autres, on lui avait donné une administration particulière, et un prince de la famille royale, avec le titre de vice-roi, résidait à demeure dans le pays. D'ailleurs, le Danemark n'avait jamais pu s'implanter profondément en Norvège; les Danois ont été simplement campés dans la péninsule scandinave et n'y sont restés si longtemps que parce que le pouvoir politique exercé par eux ne gênait pas leurs administrés et n'avait qu'une action très superficielle. La Norvège ne pouvait être colonisée et assimilée, les Norvégiens ont toujours formé un peuple à part.

La structure du pays explique qu'il en ait été ainsi. Divisé en petits cantons naturels, entre lesquels les communications étaient toujours difficiles, il n'a pas eu de longtemps une vie générale très active. « Chaque vallée, chaque bassin de torrent était tenu de vivre sa vie propre. » Il s'y était formé de petites communautés particulières, les paroisses, disposant d'une grande autonomie. Bien plus, à l'intérieur de chaque paroisse, régnait une organisation patriarcale. Il n'y avait pas de villages groupant les demeures des habitants autour d'un clocher. Chaque famille de paysans avait sa ferme, son gaard, isolée dans la campagne et où vivaient sous l'autorité du père les enfants et les serviteurs. Pas de noblesse ou plutôt la noblesse constituée par ces paysans eux-mêmes, qui toujours avaient possédé le sol et dont l'origine remontait souvent à des temps très anciens. Ainsi les affaires de la famille étaient dirigées par le père et celles de la paroisse par les chefs des familles qui la composaient. Cette autonomie locale n'avait jamais été abolie par la domination danoise; la conquête avait respecté l'organisation du pays. Lorsqu'il devint une

nation, les paysans prirent en main les affaires et les traitèrent comme ils avaient coutume de le faire pour leur famille ou leur canton, avec des principes de paysans qui entendent diriger l'État comme ils dirigent leur domaine rural et qui délient avec peine les cordons de leur bourse.

Malgré la domination danoise, les Norvégiens jouissaient donc d'une réelle indépendance. Ailleurs que dans le domaine politique, il est vrai, mais dans ce domaine lui-même, nous avons vu que le Danemark avait été contraint de donner à la Norvège une organisation différente de celle des autres provinces danoises. C'est le mouvement d'idées, provoqué par la Révolution française et propagé à travers l'Europe tout entière, qui a fait de la Norvège une nation. Lorsque fut signé le traité de Kiel (janvier 1814), ni Bernadotte ni les Suédois n'imaginaient ce qui allait suivre. On avait coutume de disposer des peuples sans leur consentement, c'était la règle, mais les Norvégiens prétendirent faire exception et, malgré les menées d'un parti favorable aux Suédois, parti que dirigeait le comte Wedel-Jarlsberg et qui présentait le traité comme réalisant l'union de deux peuples frères, la Norvège résolut de proclamer son indépendance. Bien que voisins, Suédois et Norvégiens s'ignoraient alors, comme ils ont d'ailleurs continué de s'ignorer par la suite, et ils formaient deux nations très différentes, l'une où prédominait l'esprit aristocratique, l'autre de tendances et d'allures démocratiques.

Les événements de 1814. — Le sentiment national ne s'était éveillé que depuis peu de temps. Déjà pourtant avait été fondée une « société pour le bien public norvégien » et l'on avait organisé des souscriptions en faveur de l'Université norvégienne (1811). Voyant avec quelle puissance il se manifestait déjà en 1814, le prince danois Christian-Frédéric, qui gouvernait alors le pays au nom du Danemark, voulut en tirer parti pour se faire attribuer le trône de Norvège. Il avait songé d'abord à se déclarer monarque absolu, à l'exemple de son cousin de Danemark, mais, sur le conseil éclairé du professeur Sverdrup, il prit le parti de faire appel à la nation. C'est lui qui eut l'initiative de la convocation de la Diète, réunie à Eidsvold (mai 1814), et qui joua le grand rôle d'Assemblée constituante. Elle était composée de cent douze membres, députés élus ou fonctionnaires. Elle commença par déclarer que la couronne de Norvège, abandonnée par son détenteur, faisait retour au peuple, puis elle élut roi Christian-Frédéric et enfin élabora une constitution. Ce fut son œuvre la plus importante et la plus durable. Les autres décisions prises à l'assemblée d'Eidsvold ne purent être maintenues, mais la Norvège sut faire respecter sa Constitution, qui dure encore et pour laquelle elle n'a cessé de manifester le plus vif attachement.

Les Norvégiens étaient incapables de résister longtemps aux armées suédoises que commandait Bernadotte. Les hostilités furent arrêtées par la Convention de Moss (août 1814) : le prince danois renonçait à sa couronne, mais la Constitution d'Eidsvold devait être respectée. Les conditions de l'union avec la Suède furent débattues dans des négociations ultérieures; elles aboutirent quelques mois plus tard à une convention qui fut ratifiée par l'assemblée norvégienne. Elle différait très notablement du traité de Kiel : la Norvège n'était pas cédée en toute propriété à la Suède; elle formait à côté de sa voisine une nation distincte, qui gardait ses institutions propres, et n'avait en commun avec la Suède que le souverain et le ministre des Affaires étrangères. D'ailleurs, le roi de Norvège était un souverain tout différent du roi de Suède; pour la Norvège, il devait être couronné à Trondjem, dans l'ancienne cathédrale, selon la coutume séculaire qu'avait interrompue l'occupation danoise et que la Constitution de 1814 avait remise en vigueur. Bernadotte fut le premier roi qui se soumit à cette obligation. On raconte que, le soir même du couronnement, il faisait part de ses impressions à son confident, Adlercreutz : il avait été très ému de cette cérémonie et elle lui en avait rappelé une autre dont il avait été encore plus impressionné : « C'était, je pense, vers 1780, et la scène s'est passée au régiment des gardes-françaises. Un jour, à la parade, le sergent me fit sortir du rang; puis, me saluant de l'épée et s'adressant à la troupe, il s'écria : Au nom du Roi, vous reconnaîtrez pour caporal le nommé Bernadotte, Charles-Jean. Aujourd'hui on m'appelle encore Charles-Jean, mais je ne suis plus caporal. » La Constitution de 1814 impose encore au Roi un séjour de deux mois dans la capitale norvégienne; lorsqu'il arrive à la frontière, il prend congé des dignitaires et des officiers suédois qui l'ont accompagné jusque-là, et sur le territoire norvégien la maison du Roi devient exclusivement norvégienne. Ces

détails sont assez significatifs, mais il y a un fait d'une importance plus considérable : les droits du souverain ne sont pas les mêmes en Norvège et en Suède. La nation norvégienne a toujours été profondément attachée à sa Constitution. Au cours du dix-neuvième siècle, dans la demeure du paysan norvégien, on pouvait voir accrochés à des places d'honneur deux cadres, l'un présentant le portrait du Roi, l'autre renfermant le texte de la « grande loi » de 1814, ce dernier était entouré d'une plus grande vénération que l'image du souverain.

La Constitution de 1814. — En devenant roi de Norvège en vertu de l'acte d'union, Charles XIII promulguait à nouveau la Constitution de 1814. Vaine parade d'autorité; par la suite, cette constitution devait resserrer dans d'étroites limites les pouvoirs et l'initiative du Roi. Si, en effet, les législateurs d'Eidsvold avaient conservé la forme monarchique, l'esprit des institutions était nettement républicain. Ce caractère devait être encore accentué par l'absence du Roi; son influence personnelle (il aurait pu exercer une influence s'il avait été continuellement présent) resta toujours extrêmement réduite; en outre, aux yeux de ses sujets, il fit figure d'étranger. La Norvège manquait de traditions politiques lorsqu'elle se déclara indépendante; c'est à la Révolution française qu'elle demanda des modèles d'organisation, et les députés norvégiens, réunis pour donner une constitution à leur pays, reproduisirent dans ses grandes lignes la Constitution française de 1791. Comme dans cette dernière, c'est le principe de la séparation des pouvoirs qui dans l'œuvre des constituants de 1814 domine tout.

Type de paysan norvégien.

Pour assurer l'indépendance de la représentation nationale, du pouvoir législatif, il convient de réduire les pouvoirs du souverain, qui est chargé de l'exécutif. Aussi ces pouvoirs sont-ils en Norvège beaucoup plus restreints qu'en Suède et que dans les autres États monarchiques. C'est ainsi que le droit de dissolution est dénié au Roi. Quant à ses propositions en matière législative, elles ne bénéficient pas d'un tour de faveur et elles ne sont appelées à être discutées qu'à leur rang d'inscription. Le Parlement peut faire des lois malgré la volonté du Roi. Celui-ci dispose bien du droit de veto, mais ce veto est simplement suspensif. Il est vrai qu'il faut un vote de trois assemblées successives, c'est-à-dire un intervalle de neuf années, pour donner force de loi à une mesure rejetée par la couronne, mais à plusieurs reprises le Parlement norvégien, qui est tenace sans être impatient, a imposé par cette lente procédure les volontés de la nation aux résistances royales.

Le Parlement norvégien se nomme le Storthing. Les députés sont élus pour trois ans par le suffrage restreint à deux degrés. Les conditions fort libérales pour l'époque réalisaient un suffrage très démocratique. Pour voter, il suffisait de posséder une terre, d'être bourgeois d'une ville ou de justifier d'un revenu de 500 couronnes à la campagne et de 800 dans les villes. Le Storthing,

une fois élu, se divise en deux sections : le Lagthing ou Chambre haute, dont les membres choisis par voie de tirage au sort forment un quart environ de l'assemblée, et l'Odelsthing ou Chambre basse. Lorsqu'un désaccord surgit entre les deux Chambres, elles se réunissent et votent ensemble, selon l'usage scandinave que nous avons vu appliqué en Suède; le projet, pour être adopté, doit alors réunir les deux tiers des voix.

Le pouvoir exécutif appartient au Roi. Il l'exerce par l'intermédiaire du Conseil d'État, composé de deux ministres et de neuf conseillers, choisis par lui. Bien entendu le régime parlementaire n'existe pas, un vote de la Chambre ne peut renverser le Gouvernement. Mais les ministres ne sont pas entièrement irresponsables; dans certains cas, ils peuvent être mis en accusation. Ils sont alors traduits devant un tribunal formé de neuf juges de la Haute Cour de justice et de vingt-deux membres du Lagthing. En vertu du principe de la séparation des pouvoirs, les membres du Gouvernement ne peuvent être choisis parmi les députés, ils ne peuvent intervenir dans la discussion des lois, l'accès même de la salle des séances leur est interdit pendant que l'assemblée délibère. Lorsque le Gouvernement veut déposer un projet, un conseiller d'État, en grand uniforme, l'apporte au Parlement. A son entrée, six députés le reçoivent et lui font escorte; les députés se tiennent debout pendant qu'il donne lecture du projet. Cette lecture terminée, l'escorte du conseiller d'État le reconduit jusqu'à la porte, qui se referme derrière lui. On pense ainsi préserver l'indépendance des députés et annuler l'influence de l'exécutif sur le législatif. Parmi les membres du Conseil d'État, un ministre et deux conseillers accompagnent le Roi à Stockholm et représentent auprès de lui le ministère norvégien.

Dans le Parlement, la majorité appartient dès le début aux paysans, maîtres de la presque totalité du sol. Il n'y avait pas alors de vie politique active, chaque Storthing ne se réunissant qu'une fois tous les trois ans pour une session de deux mois. Il n'existait pas à proprement parler de partis. Pourtant deux tendances se manifestèrent aussitôt; la majorité paysanne, de sentiments démocratiques, combattait les demandes de crédits présentés par le ministère, qui avait pour lui les députés des villes.

Règne de Charles XIV (1818-1844). — Les rapports entre la Suède et la Norvège furent difficiles pendant le règne de Charles XIV. Lorsqu'il n'était encore que Prince royal, il avait été l'artisan de l'union des deux royaumes. Ce que l'acte d'union avait refusé au roi de Suède, il pensait l'obtenir par l'effet du temps qui réaliserait un jour la fusion des deux peuples. Mais il put voir que les Norvégiens résisteraient de leur mieux à toute tentative d'empiétement de la part de la Suède. Comme roi de Norvège, il fut en conflit avec ses sujets pendant tout son règne. La liste civile fut une occasion de querelle. Malgré l'opposition du Roi, l'abolition de la noblesse fut réalisée par les votes de trois Storthings successifs. Charles XIV, peu satisfait des pouvoirs restreints que lui laissait la Constitution, voulait étendre les droits de la couronne et les mettre au niveau de ce qu'ils étaient dans les autres monarchies; tous les amendements qu'il proposa à la Constitution, et par lesquels il prétendait se faire donner les droits de veto et de dissolution et celui de nommer les présidents de l'Assemblée, furent rejetés en 1824. Au jour anniversaire de la Constitution d'Eidsvold, des manifestations patriotiques avaient lieu, auxquelles les étudiants prenaient une grande part et qui affectaient un caractère désobligeant pour le Roi et pour la Suède; le Roi aurait voulu que l'on célébrât l'anniversaire de l'union et non celui de la Constitution, des troupes furent envoyées pour disperser les étudiants qui ne tenaient pas compte des volontés du Roi. Dans le différend qui s'éleva plus tard au sujet du choix du vice-roi, Charles XIV, malgré qu'il n'en eût pas le droit, prit sur lui de dissoudre le Storthing (1836). Mais l'Assemblée riposta en mettant en accusation le ministre par le conseil duquel le Roi s'était décidé à ce coup d'État; il fut condamné à une amende, et le Roi fut obligé de prendre un Norvégien pour vice-roi.

Règnes d'Oscar Ier et de Charles XV. — Sous les règnes d'Oscar Ier et de Charles XV, la Suède et la Norvège vécurent en paix. Le particularisme norvégien reçut diverses satisfactions : on renonça à traiter la Norvège comme une simple province, la politique de Bernadotte à son égard parut tout à fait abandonnée. Jusque-là, c'était le drapeau suédois qui flottait sur

tous les navires norvégiens, qu'ils appartinssent à la marine de guerre ou à la flotte de commerce. Oscar Ier reconnut à la Norvège le droit d'avoir un drapeau national distinct, dont les trois couleurs blanc, bleu et rouge formèrent un vif contraste avec le jaune et le bleu du pavillon suédois. Le drapeau des deux nations devait porter dans un angle, en signe d'union, les couleurs réunies des deux pays. Sans abolir le principe de la vice-royauté, acquis par un vote du Storthing que les patriotes norvégiens considéraient comme une honte, Oscar Ier renonça à nommer un vice-roi, ce qui supprimait une occasion de conflits. Sous son règne, le Storthing vota plusieurs lois qui établissaient la liberté religieuse, comblant ainsi une lacune de la Constitution. La loi de 1845 permit aux dissidents chrétiens de fonder des communautés et de célébrer leur culte. Ce droit fut étendu aux juifs en 1851. Toutefois, l'exercice des fonctions publiques fut réservé aux seuls luthériens. Sous le règne de Charles XV, après la réforme constitutionnelle en Suède, les Norvégiens refusèrent que les représentants des deux pays se confondissent en un seul Parlement. La vie politique devint plus active en Norvège lorsque les sessions du Storthing furent devenues annuelles (1869).

Depuis 1815, la richesse de la Norvège s'était singulièrement accrue. Les finances publiques avaient été assainies, la dette qui, en 1815, pesait lourdement sur la nation, était amortie en 1850, les dépenses de l'État étaient alors presque entièrement couvertes par les recettes des douanes. La population augmentait dans des proportions considérables; inférieure à 1.200.000 habitants en 1835, elle avait passé à 1.800.000 en 1875. La flotte marchande, très prospère, mettait la Norvège au quatrième rang parmi les nations maritimes de l'Europe.

Charles XV.
(Cabinet des estampes.)

Règne d'Oscar II (1872-1905). — Le règne d'Oscar II est fort important pour l'histoire de la Norvège. Dans cette période, la Norvège passe du régime constitutionnel au régime parlementaire; la vie politique est intense, les conflits continuels entre le Roi et la nation, et c'est la nation qui sort victorieuse de cette lutte. Mais les querelles ne portent pas seulement sur la distribution des pouvoirs et sur le fonctionnement de l'État. La réforme de la Constitution une fois assurée, c'est sur la question de l'union avec la Suède que renaissent les querelles. Le conflit se dénoue enfin en 1905 par la séparation complète des deux pays.

Le conflit constitutionnel. — Jusqu'en 1870, la politique de la majorité démocratique au Storthing n'avait pas varié. Le travail principal de l'Assemblée était le vote du budget; les députés paysans, par esprit d'économie et aussi par opposition au ministère, combattaient les demandes de crédit. Ils limitaient l'action du Gouvernement en le tenant à court d'argent. Mais ils en vinrent à une conception plus moderne de l'organisation des pouvoirs. Jusque-là, ils avaient été rigoureusement séparés les uns des autres, ainsi que l'avaient voulu les constituants d'Eidsvold, disciples des constituants français. On a vu que non seulement les ministres ne devaient pas être choisis parmi les députés, mais qu'encore il leur était interdit d'assister aux séances de l'Assemblée. On redoutait l'influence du Gouvernement, c'est-à-dire du Roi, sur la représentation nationale. Celle-ci, devenue consciente de sa force, avait déjà proposé en 1851 que les conseillers d'État fussent admis à prendre part aux séances du Storthing, mais alors c'était le Roi qui s'y était refusé. Vers 1870, les exigences du parti démocratique étaient plus grandes. Il ne s'agissait plus seulement de faire assister les ministres aux délibérations de la Chambre, on voulait obliger le Roi à prendre ses ministres dans le Storthing, au sein de la majorité. C'était diminuer les droits que le souverain tirait de la Constitution, en supprimant la liberté qu'il avait de choisir à son gré les membres du Conseil d'État. Le pouvoir aurait été tout entier aux mains du Stor-

thing. Il fallait, pour en arriver là, modifier la Constitution. Une loi fut votée pour permettre aux ministres d'assister aux séances du Parlement.

Le Storthing se heurta aux résistances du Roi, qui défendait les prérogatives de la couronne. La Constitution de 1814 n'avait pas prévu le cas de revision et n'avait donc pas indiqué comment on devrait procéder si on voulait l'amender. Le Roi soutenait qu'il n'était pas au pouvoir du Storthing de décider seul en cette matière, la réforme ne pouvait se faire que par l'accord du souverain et du Parlement et il proposait un compromis : la réforme serait adoptée mais, d'autre part, le Roi recevrait le droit de dissolution, vainement réclamé au temps de Bernadotte. La majorité démocratique avait une thèse différente. Sans doute, la Constitution n'avait pas indiqué par quelles voies elle pourrait être modifiée, mais elle n'avait fait aucune différence entre les lois ordinaires et les lois constitutionnelles; il suffisait donc d'une loi pour transformer l'organisation des pouvoirs. La réforme, demandée par les démocrates, fut votée par le Storthing; mais le Roi opposa son veto. Trois Assemblées successives votèrent dans le même sens, la dernière fois en 1880; à chaque occasion, les députés manifestaient leur défiance envers le Gouvernement.

Malgré la volonté des représentants norvégiens, qui venait de s'exprimer d'une façon si persévérante, et malgré la Constitution, le Roi décida de résister et forma un ministère de combat (1880). Le conflit devint d'autant plus grave qu'il n'existait aucun moyen constitutionnel pour le résoudre. C'était le droit strict du Roi de choisir comme il l'entendait les membres du Conseil d'État et la représentation nationale ne pouvait imposer un ministère. Les rapports s'aigrirent entre les deux pouvoirs, le Storthing refusait toutes les demandes du Gouvernement, dans les adresses au souverain, il « remplaçait la formule : Très Gracieuse Majesté, par ces mots : au Roi » (Seignobos). Le conflit constitutionnel avait éveillé en Suède et en Norvège les susceptibilités nationales : en Suède, on prenait parti pour le Roi et, afin de réduire les Norvégiens, on envisageait ouvertement l'emploi de la force, mais en Norvège on s'organisait pour résister au besoin par les armes. Finalement, la mise en accusation des ministres fut décidée. Après les élections de 1882, qui avaient donné à la gauche une énorme majorité, ils furent traduits devant le tribunal spécial, prévu par la Constitution, reconnus coupables et condamnés à être destitués (1884).

Le conflit se termina par la victoire du Storthing. Oscar II avait accepté le verdict de la Cour de justice; il essaya cependant de former un nouveau ministère conservateur, mais personne n'osa y entrer. Il se résigna donc à appeler au pouvoir le chef du parti démocratique, Sverdrup, qui avait mené la lutte contre la couronne (1884). L'organisation politique de la Norvège se trouva ainsi profondément modifiée; le Conseil d'État, dont les membres étaient choisis dans la majorité de l'Assemblée, devint un ministère responsable devant elle; le régime parlementaire succédait à la monarchie constitutionnelle et le pouvoir, qui jusque-là avait été exercé avec une indépendance presque complète par le Roi, les conseillers d'État et les fonctionnaires, passait aux mains des représentants du peuple.

Le ministère Sverdrup. — Pourtant le régime parlementaire ne joua pas aussitôt avec une régularité parfaite et les obstacles qu'il rencontra pour s'établir furent suscités par Sverdrup lui-même, qui, au pouvoir, ne resta pas fidèle aux principes soutenus par lui dans l'opposition. Il avait conservé le programme libéral, mais, parmi les libéraux, il y avait divergence en matière de politique religieuse; tandis que les uns restaient attachés au luthéranisme et intolérants, les autres, qui se recrutaient surtout dans les villes, manifestaient des tendances radicales et combattaient les empiétements de la religion. La rupture se produisit à propos d'une loi sur les conseils de paroisse, présentée par le cabinet Sverdrup, et qui leur donnait « le droit de rayer de la liste des électeurs quiconque avait rompu avec l'Église ou menait une conduite immorale » (Seignobos). Il y eut dès lors la vieille gauche, formée par les partisans du ministère, et la nouvelle gauche, dirigée par le romancier Björnstern Björnson. Les efforts de la nouvelle gauche firent rejeter par le Storthing la loi sur les conseils de paroisse (1887). Bien que la question fût d'importance, Sverdrup, brûlant ce qu'il avait adoré, refusa d'abandonner le pouvoir. La plupart des libéraux passèrent à la nouvelle gauche.

Il y eut désormais en Norvège trois partis : conservateur, ministériel, radical. Aux élections

de 1889, le chiffre des ministériels élus se réduisit à 22, tandis que les conservateurs obtenaient 54 sièges et les radicaux 38. Sverdrup fut obligé de se retirer et le Roi appela un cabinet conservateur. La vie politique devint alors en Norvège confuse et agitée. De nombreux changements de ministère se produisirent, les débats, dans lesquels les questions de personne tenaient une grande place, prirent souvent une forme violente. Cependant s'accomplissaient certaines réformes démocratiques; en particulier le suffrage universel était établi.

Le conflit national. Séparation de la Norvège et de la Suède. — Le fait qui a dominé l'histoire de la Norvège dans les dernières années de son union avec la Suède, c'est le conflit au sujet de la forme de cette union, conflit qui s'est terminé en 1905 par la constitution de la Norvège en État complètement distinct. Le différend sur la question nationale entre la Suède et la Norvège avait été latent pendant toute la durée du dix-neuvième siècle; le problème prit une acuité singulière à partir du moment où le Storthing eut brisé les résistances royales au sujet de la réforme constitutionnelle. A ce moment, la querelle entre les députés et la couronne ne fut pas terminée, elle fut seulement portée sur un terrain nouveau. Deux revendications furent présentées par la Norvège, l'une concernant le drapeau, l'autre l'organisation des services des affaires étrangères. On sait que, depuis le règne d'Oscar Ier, la Norvège avait obtenu un pavillon national, mais dans un angle de ce pavillon près de la hampe figurait le signe de l'union, petit rectangle dans lequel étaient associées les couleurs suédoises et norvégiennes. Les radicaux réclamèrent l'adoption d'un drapeau «pur». La question, soulevée dès 1879, fut reprise par la suite et résolue par le vote de trois storthings successifs selon la procédure en usage lorsque le Roi oppose son veto. Dès lors, ce fut un pavillon exclusivement norvégien qui fut arboré sur les navires de la flotte de commerce et sur les monuments publics.

Michelsen.

Les réclamations des Norvégiens au sujet des services des affaires étrangères présentaient une tout autre gravité. Ces services étaient, avec le Roi, la seule institution commune aux deux pays. Légations et consulats étaient à la fois suédois et norvégiens, entretenus à frais communs et gérés par un personnel recruté dans les deux pays. Mais la direction appartenait au ministre suédois des Affaires étrangères qui, aux termes de la Constitution de Suède, devait être un Suédois. Cette situation blessait l'amour-propre de la Norvège et elle était en outre préjudiciable à ses intérêts. Le commerce, les intérêts de la Norvège à l'étranger étaient plus considérables que ceux de la Suède; ils nécessitaient des agents spéciaux, zélés et informés. Des consuls suédois, peu au courant des choses de Norvège et pas forcément bien disposés à l'égard des intérêts dont ils avaient la charge, ne pouvaient satisfaire les Norvégiens. Plusieurs projets de modification furent présentés : tantôt on ne demandait que des consuls séparés, tantôt on réclamait une représentation diplomatique distincte, ou un ministre commun des Affaires étrangères, ou même deux ministres différents.

Ces questions, discutées de façon à peu près continuelle depuis 1886, aigrirent les rapports

entre la Suède et la Norvège. Les Suédois envisageaient l'union avec la Norvège du même point de vue que Bernadotte l'avait fait. Les conservateurs se montrèrent les plus violents et recommandèrent l'usage de la violence pour mettre à la raison le « peuple frère ». Mais la Norvège resta ferme et d'ailleurs le Roi ne se laissa pas entraîner aux mesures extrêmes que demandait la droite. Un comité mixte, formé de représentants suédois et norvégiens, fut chargé en 1902 d'étudier et de préparer les modifications à apporter à l'acte d'union. Au moment où ses travaux venaient à leur terme, le parti radical, en majorité au Storthing, et agissant en plein accord avec le ministère Michelsen, fit voter une motion exigeant une solution immédiate de la question consulaire dans le sens norvégien, c'est-à-dire par l'adoption d'une organisation distincte pour chaque pays.

(Cliché Chusseau-Flaviens.)
Haakon, roi de Norvège.

Le refus du Roi entraîna la démission du Cabinet, mais alors il fut impossible à Oscar II de constituer un nouveau Gouvernement, aucun Norvégien ne consentant à y entrer. Le Roi fut obligé d'avouer son impuissance dans une adresse à l'Assemblée (6 juin 1905). Dès le lendemain, « attendu que le Roi s'était déclaré incapable de donner au pays un nouveau gouvernement » et que de ce fait son autorité constitutionnelle avait cessé d'exister, le Storthing rappelait Michelsen et lui déléguait les pouvoirs que le souverain n'était plus apte à exercer. Malgré les protestations qui lui furent adressées par le Roi pour son action révolutionnaire, l'Assemblée norvégienne maintint sa décision de rompre l'union. L'irritation était grande parmi les Suédois. La sagesse et la modération d'Oscar II prévinrent un conflit armé entre les deux pays.

La querelle eut son dénouement à la conférence de Carlstadt, où furent arrêtées les conditions de la séparation. La Suède exigea qu'un plébiscite vînt manifester clairement les désirs des Norvégiens; il eut lieu le 13 août et donna en faveur de la rupture 362.000 votes contre 182 qui s'étaient prononcés pour le maintien de l'union. Restait à régler la forme politique du nouvel État; on s'attendait en général à la proclamation de la république, mais la Norvège préféra demeurer une monarchie constitutionnelle. Oscar II ne voulut pas qu'un prince suédois ceignît la couronne de Norvège; c'est le Danemark qui fut appelé à donner un souverain à la Norvège émancipée. En montant sur le trône, le prince Charles de Danemark a pris le nom de Haakon VII, renouant ainsi les anciennes traditions nationales interrompues par la conquête (1905). Une importante réforme, adoptée en 1907, rendit plus démocratique encore la Constitution du pays : le droit de suffrage pour les élections législatives fut accordé aux femmes, non pas le suffrage universel il est vrai comme pour les hommes, mais un suffrage restreint avec un cens peu élevé. D'autre part, le Storthing repoussa une proposition de loi tendant à attribuer au Roi le droit de dissolution et, l'année suivante (1908), l'Assemblée vota la suppression de la cérémonie du couronnement. De plus en plus, malgré la forme monarchique qu'elle a conservée, la Norvège fait figure de république.

(Photo Chusseau-Flaviens.)

Copenhague. — Le palais royal.

I. — Le Danemark de 1789 à 1815.

En 1789, Christian VII, monté sur le trône en 1766 et dont on connaît les malheurs domestiques et la faiblesse d'esprit, voisine de la folie, était toujours roi de Danemark. Il n'avait jamais gouverné réellement et le pouvoir appartenait en fait au prince royal Frédéric qui s'en était emparé en 1784. Frédéric devint roi en 1808, à la mort de son père, et prit le nom de Frédéric VI; il ne mourut qu'en 1835. De 1784 à 1835, c'est donc un même souverain qui est à la tête du pays, et le Danemark après 1815, malgré les grandes transformations accomplies ailleurs dans la période de la Révolution et de l'Empire, nous offre ainsi le spectacle du dix-huitième siècle qui se prolonge dans la vie politique intérieure du pays. Il convient d'étudier séparément l'époque de la Révolution et de l'Empire, marquée par des événements importants. C'est la politique extérieure qui domine alors l'histoire du Danemark, c'est elle qui constitue le facteur essentiel dont dépendent tous les autres faits. Elle passe par deux phases : d'abord la neutralité rigoureusement maintenue au milieu des complications européennes, puis cette neutralité étant devenue impossible, n'étant plus permise au Danemark par les puissances en guerre, l'alliance avec la France, alliance à laquelle le roi Frédéric VI resta fidèlement attaché malgré les malheurs de Napoléon et qui lui attira les haines de l'Europe. Le Danemark sortit de l'époque impériale diminué dans son territoire et dans sa puissance. Sa situation économique, très prospère tant qu'il lui avait été possible de rester à l'écart des conflits européens, avait été profondément atteinte par les guerres. Son commerce était ruiné, ses finances dans un état pitoyable lorsque la paix fut rétablie.

La neutralité. — Au contraire de ce qui existait en Suède, le pouvoir du Roi n'était pas limité au Danemark par des institutions représentatives. Le Danemark était une monarchie absolue. Lorsqu'il se fut saisi du pouvoir, le prince royal s'entoura de conseillers de valeur. Le

comte Bernstorff, qui l'avait encouragé à prendre la régence, devint son principal ministre. Ce personnage a laissé dans l'histoire du Danemark un nom fameux, son administration éclairée produisit d'heureux effets pour le pays et, lorsque sa mort survint en 1797, on continua de suivre son programme et de se guider d'après les traditions qu'il avait laissées. Ce programme était le suivant : à l'extérieur, le Danemark doit se tenir en dehors des grandes affaires européennes afin d'éviter les occasions de conflit et se préoccuper uniquement de maintenir sa neutralité; à l'intérieur, une administration libérale doit développer dans le peuple le bien-être et l'instruction. Bernstorff par ses opinions sur l'administration se rattache à l'école du despotisme éclairé dont il a été, dans l'Europe du dix-huitième siècle, un des plus brillants représentants.

Il n'était pas aussi simple qu'on pourrait le croire de pratiquer une politique pacifique, étant donnée la situation troublée de l'Europe. Le Danemark, en effet, dont le commerce maritime était très développé, était exposé à souffrir des entreprises des belligérants, peu soucieux des droits des neutres. Il se rapprocha de la Suède avec laquelle fut signé le traité de 1794. Bernstorff, par son habile politique, avait réussi à développer considérablement le commerce danois. Le trafic ne se réduisait pas aux pays du nord de l'Europe, les marchands danois envoyaient leurs navires dans la Méditerranée et jusque dans l'Extrême Orient, et ces expéditions lointaines leur rapportaient des bénéfices considérables.

A l'intérieur, les réformes les plus importantes qu'ait accomplies Bernstorff ont consisté à améliorer la condition des paysans. Des tentatives dans ce sens avaient été faites à plusieurs reprises au cours des règnes précédents sans qu'aucune ait été couronnée de succès, en sorte que les paysans se trouvaient encore en 1788 dans une dépendance vis-à-vis des nobles très voisine du servage. Les mesures prises par Bernstorff et le prince régent, en dépit de l'opposition de la noblesse, affranchirent les classe rurales. Des ordonnances précisèrent les droits du fermier et du propriétaire, supprimèrent le domicile forcé, diminuèrent les charges des paysans. Une autre façon d'alléger ces charges fut d'abolir certains privilèges des nobles dont la suppression profita directement aux paysans. On reconnaît encore l'esprit libéral du ministre dans les mesures prises à l'égard des juifs, qui avaient été jusque-là tenus tout à fait à l'écart. Il convient de noter également les modifications introduites dans l'administration de la justice et la réorganisation de l'armée, d'où sont exclus étrangers et mercenaires, et qui devient réellement nationale. L'instruction publique préoccupa le Gouvernement, des écoles et des universités furent fondées. Chose curieuse dans ce pays de monarchie absolue, la presse reçut une entière liberté. Déjà Struensée avait pratiqué cette politique, mais elle avait été abandonnée sous le ministre Guldberg. Bernstorff la reprit et permit la libre expression des idées. Ce contraste entre l'organisation politique, qui donne au Roi toute l'autorité, et l'allure libérale des usages et des mœurs, est resté un des traits les plus frappants de la vie de cette nation pendant la première moitié du dix-neuvième siècle avant l'établissement de la Constitution. On conte à ce sujet cette anecdote fort suggestive : vers 1820, dans un journal de Berlin, un journaliste danois, de passage dans cette ville, osa critiquer assez vivement le Gouvernement prussien; les chancelleries s'émurent, des explications furent demandées au Gouvernement danois : « Que voulez-vous? aurait répondu Frédéric VI au ministre prussien, notre journaliste se sera cru dans son pays. » Le commerce du pays fut l'objet d'une sollicitude particulière et on prit toutes les mesures propres à le favoriser. Grâce à ces mesures et grâce à la politique de paix suivie avec persévérance, le Danemark parvint à un haut degré de prospérité. Il bénéficiait des embarras dans lesquels la guerre jetait ses concurrents et à la fin du dix-huitième siècle, il s'était acquis une place privilégiée parmi les peuples commerçants de l'Europe.

La guerre. — Il devenait de plus en plus difficile de rester neutre dans la grande lutte qui se déroulait entre la France et l'Angleterre. Tous les États étaient appelés à prendre parti pour l'un ou l'autre des adversaires. Mais le Danemark voulait rester fidèle à la ligne de conduite qu'il avait suivie jusqu'alors et cette volonté s'affirma dans l'accord conclu en 1800 avec les autres puissances du Nord, la Suède et la Russie, et par lequel fut formée la Ligue des Neutres. L'Angleterre, mécontente des réclamations des neutres, se vengea sur celui qu'elle pouvait le plus facilement atteindre, et une flotte anglaise vint bombarder Copenhague (1801). Le Danemark

fut ensuite molesté par les Français. Après le rapprochement de Napoléon et d'Alexandre Ier Russie, il fut convenu entre les nouveaux alliés que l'on exigerait du Danemark son adhésion au Blocus continental. Or, l'application du décret de Berlin eût entraîné la ruine complète du com-

Christian VII.
(Cabinet des estampes.)

merce danois. Pour vaincre toute résistance, une expédition russe fut décidée contre le Danemark. Mais avant même d'avoir été attaqué par la Russie, le Danemark était victime d'une nouvelle agression de la part de l'Angleterre (1807). Une flotte britannique de plus de soixante vaisseaux vint s'embosser devant les quais de Copenhague, menaçant la ville de ses canons. Les forces na-

vales que renfermait le port étaient insuffisantes pour qu'on pût livrer combat. Un officier anglais, envoyé auprès du régent, formula les exigences de l'Angleterre : le Danemark devait livrer la forteresse de Kronenborg qui commandait le passage du Sund, livrer le port de Copenhague et la flotte; en échange, l'Angleterre promettait une indemnité pécuniaire. Frédéric repoussa fièrement les propositions de l'Anglais : « Avec quoi paierez-vous notre honneur perdu? » répondit-il. Les Anglais avaient débarqué des troupes, la résistance s'organisa à la hâte, des volontaires civils furent armés et se joignirent aux soldats de la garnison. Mais on n'eut pas d'assaut à repousser. L'ennemi se contenta de bombarder la ville de ses vaisseaux, avec des boulets incendiaires. Le bombardement commença le 2 septembre, faisant de grands ravages dans la population, détruisant des quartiers entiers de la ville; au bout de trois jours, les canons anglais avaient tué 3.000 personnes et incendié la moitié de Copenhague. Une résistance plus longue n'aurait été qu'un sacrifice inutile, l'honneur était sauf; le général Peyman, gouverneur de la ville, capitula. Les vainqueurs n'occupèrent pas longtemps leurs conquêtes : ils se contentèrent de piller l'arsenal, puis, saisissant les vaisseaux danois et les armant avec leurs propres équipages, ils s'enfuirent avec leur butin. Cet acte de sauvagerie, que rien ne justifiait, est un des épisodes les plus pénibles de l'histoire du Danemark dans cette période. Le malheureux pays n'avait plus d'autre ressource que d'entrer dans l'alliance de la France, il était jeté malgré lui dans la lutte.

Frédéric VII.
(Cabinet des estampes.)

La fidélité du Danemark à l'alliance française entraîna pour lui de nouveaux désastres. La guerre avec l'Angleterre, qui était maîtresse des mers, ruina le commerce maritime qui était le principal élément de sa prospérité. Les communications du Danemark avec ses possessions de Norvège étaient coupées, un gouvernement local y fut établi qui prépara la constitution du pays en un État indépendant lors des événements de 1814. Nous avons déjà dit comment Bernadotte, après avoir participé en 1813, avec les alliés, à la campagne de Saxe, ramena ses troupes contre le Danemark qui, bientôt vaincu, dut se résigner par le traité de Kiel à faire abandon à la Suède de tous ses droits sur la Norvège (janvier 1814). Il recevait en échange Stralsund et la Poméranie suédoise. Mais ces territoires étaient convoités par la Prusse et, aux traités de Vienne, ils furent enlevés au Danemark, qui se vit octroyer à titre de compensation le duché de Lauenbourg.

Cette période de guerre avait détruit tous les heureux effets qu'avait entraînés pour le Danemark la période de paix précédente. Le duché de Lauenbourg était un bien maigre dédommagement de la perte de la Norvège, qui diminuait singulièrement la puissance danoise. Les années de guerre avaient ruiné la flotte et le commerce maritime qui faisait la richesse du pays. Par contre-coup, le pays se trouva dans la plus grande détresse, l'état des finances publiques était lamentable en 1814. L'émission des billets de banque en quantité exagérée avait produit une dépréciation considérable de la monnaie de papier et on fut contraint à une banqueroute des neuf dixièmes environ de sa valeur nominale. Le Danemark allait mettre de nombreuses années à réparer les ruines que la guerre avait accumulées.

II. — Le Danemark depuis 1815.

Rien n'avait été changé dans l'organisation politique du Danemark au cours de la période de la Révolution et de l'Empire. Le même prince gouvernait depuis 1784 et son règne ne devait s'achever qu'en 1839. Il se conduisait en monarque absolu, exerçant seul le pouvoir et n'ayant à rendre de comptes à personne. Une noblesse nombreuse l'entourait, à laquelle étaient confiées

toutes les fonctions. Quant à la masse de la nation, composée de paysans dont l'émancipation était récente, elle n'avait aucune part à la vie publique.

Le Danemark ne se releva pas immédiatement des désastres subis pendant les guerres de l'Empire. La misère, entretenue par de mauvaises récoltes successives, continua de régner dans les campagnes; les paysans et les propriétaires moyens ne pouvaient payer leurs impôts. La situation ne s'améliora que peu à peu, les récoltes devinrent meilleures, l'exportation des céréales augmenta; à partir de 1834, la dette d'État commença de diminuer. Le relèvement économique et financier fut l'affaire la plus importante de la fin du règne de Frédéric VI. Il faut signaler aussi quelques réformes politiques effectuées après 1830 sous l'influence du développement des idées libérales; ces idées avaient pénétré surtout dans le monde aristocratique et les classes cultivées. Le mouvement révolutionnaire de 1830, bien que tout fût resté parfaitement calme au Danemark,

Les Danois se retirent de Flensbourg le 23 avril 1848.

disposa le Roi à faire quelques concessions. En 1834 furent institués des États provinciaux consultatifs; ces assemblées étaient au nombre de quatre, deux pour le Danemark, qui se réunissaient à Viborg pour le Jutland et à Roskilde pour les îles, une pour le Schleswig et une pour le Holstein. Les membres de ces assemblées étaient soit désignés par le Roi, soit élus au suffrage restreint avec des conditions de cens assez larges. Les États devaient discuter certaines lois, en particulier les lois de finances; ils recevaient le droit de présenter des projets de loi et des vœux, ainsi que de formuler des critiques sur l'administration. Mais ils n'avaient pas de pouvoir effectif et leur rôle, ainsi que l'indiquait leur nom, devait rester purement consultatif; bien plus, ils délibéraient secrètement et il était interdit de publier le compte rendu des discussions. Les États tentèrent vainement de se donner plus d'importance en réclamant leur réunion en une assemblée unique pour le Danemark et la publicité des débats. Ils obtinrent seulement qu'un résumé des discussions fût publié. Ils ne purent forcer le Gouvernement à leur apporter des indications complètes sur l'état des finances et à leur fournir les documents nécessaires. Jamais les promesses faites à ce sujet ne furent tenues.

Christian VIII (1839-1848). — A la mort de Frédéric VI (1839), ce fut son neveu Christian-Frédéric, qui monta sur le trône. Il prit le nom de Christian VIII. L'avènement du nouveau roi avait été salué avec joie par les libéraux qui comptaient sur lui pour réaliser leurs espérances; ils se souvenaient que le prince Christian-Frédéric avait été quelque temps roi de Norvège en 1814 et que ce règne très court avait été marqué par l'adoption d'un régime fort libéral. Mais le Roi déçut les espoirs qu'avait fait naître le prince héritier. Il ne voulut pas renoncer à la pratique absolutiste du Gouvernement et marqua nettement sa résolution de n'accomplir aucune réforme politique. Dès lors, l'opinion libérale se détacha de lui et il fut vivement combattu dans la presse de l'opposition. Bien que l'agitation ait été assez sérieuse, il ne faut pas s'en exagérer la gravité. Christian VIII à plusieurs reprises n'eut qu'à manifester l'intention d'abdiquer pour faire hésiter ses adversaires et le loyalisme de ses sujets resta toujours intact. Dans la dernière année de son règne, il s'était décidé à faire des concessions, mais la mort ne lui laissa pas le temps d'agir et la constitution qu'il avait préparée ne fut pas promulguée.

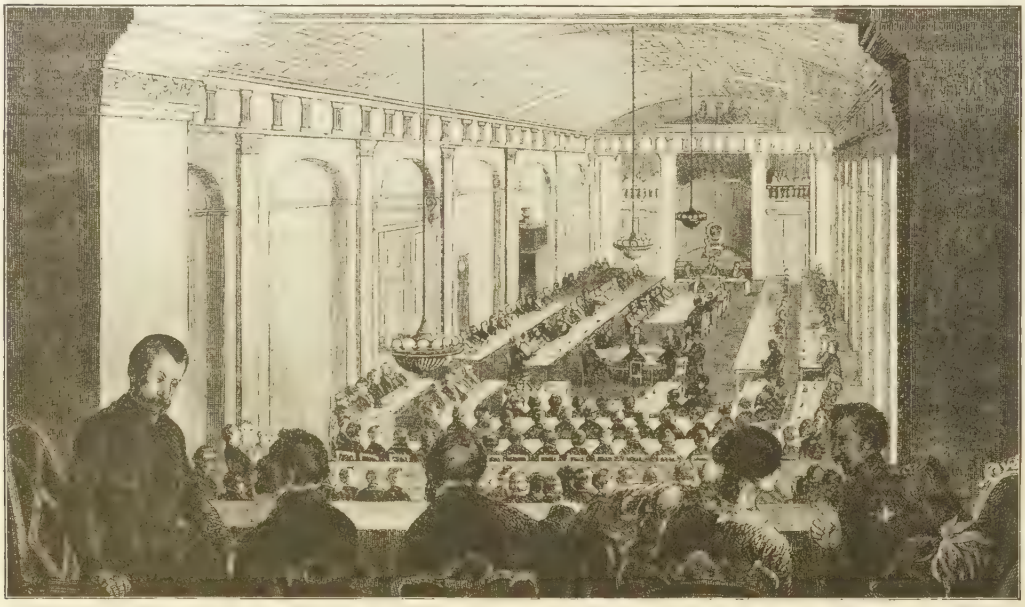

Assemblée du Parlement danois (1848).

Le Gouvernement de Christian VIII ne fut cependant pas inactif. Le Roi, lors de son avènement, avait promis des réformes administratives et il tint sa promesse. On lui doit plusieurs mesures importantes réorganisant l'administration communale; des changements furent apportés dans la législation pénale; les écoles retinrent aussi son attention. On doit signaler enfin son heureuse gestion financière qui diminua la dette publique et accrut les ressources de l'État. D'autre part, le Roi eut à se préoccuper de la situation que créait dans les duchés l'agitation de ses sujets allemands, situation devenue fort critique et qui inspirait des craintes sérieuses pour l'avenir.

Frédéric VII (1848-1863). — Le fils de Christian VIII lui succéda sous le nom de Frédéric VII. Pendant le règne de ce prince, toute la vie politique du Danemark est dominée par la question des duchés de Schleswig et de Holstein. Dès les premiers mois, une guerre éclatait entre le Danemark et les séparatistes des duchés, appuyés par la Confédération germanique. Depuis longtemps déjà, les relations tendues entre le Gouvernement et ses sujets allemands faisaient prévoir cette éventualité.

La question des duchés. — Outre le royaume proprement dit, les possessions du roi de Danemark comprenaient les duchés de Schleswig et de Holstein, auxquels avait été joint en 1815 le duché de Lauenbourg. Ces duchés formaient des États distincts du Danemark; le souverain danois y était duc et non pas roi. Ils avaient chacun une administration séparée, mais, particularité importante, ils avaient été déclarés unis de façon indissoluble. Pourtant, lors de la formation de la Confédération germanique en 1815, seuls le Holstein et le Lauenbourg y étaient entrés; le Schleswig n'était donc pas un État allemand, alors que le Holstein en était un. Les duchés étaient habités par des Allemands, sauf la partie septentrionale du Schleswig où la population était danoise. « Ainsi, par une combinaison contradictoire dans les termes, les duchés et le Danemark faisaient partie d'une même monarchie sans former une même nation; le Holstein, quoique soumis au Gouvernement danois, était membre d'une confédération étrangère où n'entrait pas le Schleswig, quoique indissolublement uni au Holstein, et les limites de la nationalité danoise ne coïncidaient avec les limites d'aucune province. Ces contradictions rendaient impossible une solution rationnelle. » (Seignobos.)

La question des duchés ne se posa qu'après 1815. Auparavant, les Allemands des duchés acceptaient volontiers la domination danoise; la noblesse locale profitait de l'union qui lui avait procuré des situations enviables. Bernstorff, qui était originaire des duchés, les avait administrés avec soin. Les sujets allemands du Danemark se considéraient comme Danois et chantaient des chansons patriotiques danoises. Lorsque, après la Révolution et les guerres napoléoniennes, se produisit l'éveil des nationalités, ils commencèrent à se tourner vers la patrie allemande. Les premiers symptômes d'antagonisme entre les duchés et le Danemark se manifestèrent sous le règne de Frédéric VI, qui mécontenta l'aristocratie locale. Après 1830, le mouvement prit plus d'ampleur et des idées séparatistes se propagèrent. Les duchés ne furent pas satisfaits de la création de deux assemblées provinciales, on réclama une constitution commune pour le Schleswig-Holstein et une union purement personnelle avec le Danemark. Le différend était nettement posé : les Allemands des duchés voulaient, tout en reconnaissant le roi de Danemark pour souverain, se constituer en un État allemand régi par des lois particulières; les Danois du royaume voulaient maintenir son unité. La question se compliqua sous le règne de Frédéric VII qui n'avait pas d'héritier mâle; chaque partie de la monarchie avait des règles de succession différentes : le Danemark admettait l'hérédité dans la ligne féminine, le Holstein au contraire écartait les femmes de la succession; pour le Schleswig et le Lauenbourg il n'y avait pas de règle définie. Cependant l'agitation croissait dans les duchés. Dans une pétition rédigée en 1844, l'assemblée du Holstein déclarait que les duchés formaient des États indépendants, indissolublement unis et héréditaires dans la ligne masculine. Mais le Roi n'était pas disposé à accueillir ces revendications, elles furent alors portées à la Diète allemande; le chant patriotique allemand « Schleswig-Holstein meerumschlungen » ralliait les adversaires de la monarchie danoise.

La guerre de 1848. — Le roi Frédéric VII avait appelé au pouvoir un gouvernement libéral. Les libéraux danois constituaient le parti patriote, mais ils admettaient que le Holstein reçût un traitement spécial et ne fût pas incorporé à la monarchie; par contre, le Schleswig devait faire partie intégrante du royaume et par conséquent être régi par la Constitution danoise. Les délégués du Schleswig-Holstein, réunis à Rendsburg, en mars 1848, demandèrent une constitution spéciale et l'entrée du Schleswig dans la Confédération germanique. Le Roi répondit en déclarant indissoluble l'union du Danemark et du Schleswig, il offrit de donner satisfaction aux vœux du Holstein. Sur cette réponse, une insurrection éclata dans les duchés et un gouvernement provisoire fut installé à Rendsburg. Les hostilités commencèrent aussitôt; les insurgés reçurent l'appui du roi de Prusse et de la Confédération germanique. Ils avaient été battus à Bau (9 avril) et rejetés au delà de l'Eider, lorsqu'une armée prussienne et fédérale allemande, sous les ordres de Wrangel, vint à leur secours et chassa les troupes danoises hors des duchés. Sur l'intervention des gouvernements européens, une trêve fut conclue à Malmoe pour une durée de sept mois (août). Mais on ne put arriver à une entente, les Danois et les Allemands se refusant à abandonner leurs points de vue respectifs. A l'expiration de la trêve, on reprit les armes (avril 1849). Le Parlement de Francfort envoya contre le Danemark une armée de 45.000 hommes qui se contenta d'occuper

tout le Schleswig, mais les troupes insurrectionnelles allèrent plus loin. Elles envahirent le Jutland et vinrent mettre le siège devant Frédéricia. Au mois de juillet, elles étaient battues et mises en déroute. Une nouvelle trêve fut alors décidée. Le roi de Prusse, après l'échec de l'unité allemande, abandonna les insurgés. Les troupes danoises en eurent rapidement raison lorsqu'ils furent réduits à leurs propres forces. Le Danemark sortait vainqueur de la lutte (juillet 1850). Sa victoire fut pleinement confirmée par les décisions des grandes puissances à la Conférence de Londres, qui proclamèrent l'intégrité de la monarchie danoise nécessaire à l'équilibre européen. Le prince Christian de Sonderbourg Glucksbourg, mari de la nièce du Roi et son héritier, deviendrait le souverain de toutes les possessions danoises (1852).

La question des duchés paraissait tranchée en faveur du Danemark, mais la solution imposée ne fut acceptée ni par les États de Schleswig-Holstein, ni par la Confédération germanique, ni par les héritiers masculins dont les droits étaient méconnus. Le Roi ne tint pas compte des sentiments de la population des duchés; une constitution commune avec le Danemark leur fut

Combat naval près d'Héligoland entre l'escadre danoise et l'escadre allemande, le 4 juin 1849.

donnée (1855), des rigueurs furent exercées contre les fonctionnaires, les pasteurs, les professeurs ou instituteurs allemands. Le parti patriote danois lui-même estima que le Roi allait trop loin et celui-ci finit par se ranger à l'opinion de ceux qui voulaient simplement l'union du Danemark et du Schleswig et consentaient à la séparation du Holstein. Il décida donc que le Holstein et le Lauenbourg seraient séparés de la monarchie danoise : un règlement avait déterminé auparavant l'organisation particulière qu'ils recevraient. Quant au Schleswig, il était incorporé au Danemark (1862-1863). Aux protestations des duchés se joignirent celles de la Confédération germanique, dont le Conseil fédéral décida d'intervenir pour empêcher Frédéric VII de mettre ses desseins à exécution. Sur ces entrefaites, le Roi mourut brusquement.

D'importantes réformes politiques avaient été accordées par Frédéric VII dans les premières années de son règne. C'est alors que s'accomplit au Danemark le passage de la monarchie absolue à la monarchie constitutionnelle. Le Roi, pour combattre les prétentions des duchés, chercha un point d'appui dans l'opinion et, en appelant au pouvoir un gouvernement libéral, il montra clairement qu'il ne s'opposerait pas à l'établissement, dans ses États, d'un régime plus moderne. Au cours de la guerre des Duchés, une assemblée constituante se réunit à Copenhague (23 octobre 1848) et vota une constitution très libérale que le Roi sanctionna en juin 1849. Par la suite, il

ETATS SCANDINAVES
DANEMARK, SUÈDE
NORVÈGE
1789 – 1914
Echelle
0 50 100 200 K
OCÉAN GLACIAL
OCÉAN ATLANTIQUE
MER DU NORD
MER BALTIQUE
PROVINCES BALTIQUES RUSSES
Tromsoe
Finmarck
Ile Enare
Ile Lofoten
Vesteraalen
NORVÈGE
LAPONIE
Bodo
Wellmare
Torneå
Luleå
Haparanda
Golfe de Botnie
FINLANDE
I. Vigten
Levanger
Trondhjem
Christiansund
Aalesund
TRONDHJEM
Oestersund
Umea
Hernosand
Indals
Ljusne
HAMAR
BERGEN
Lillehamer
Bergen
Hamar
DALÉCARLIE
Dal occidental
Dal oriental
Gefle
Ile d'Aland
Helsingfors
Kronstadt
S. PÉTERSBOURG
G. de Finlande
CHRISTIANIA
SVEARIKE
Drammen
Skien
Upsala
L. Mælar
Revel
Stavanger
Laurvig
Frederikstad
STOCKHOLM
ESTHONIE
L. Vener
Arendal
Linkoping
Norkæping
Christiansand
Lac Vetter
Golfe de Riga
LIVONIE
Skagerrak
Kattegat
Gæteborg
GŒTARIKE
Visby
I. Gotland
Riga
Halborg
Halmstad
SMALAND
Vexjoe
Kalmar
COURLANDE
DANEMARK
Aarhus
Sund
Christianstad
I. Œland
Libau
Helsingborg
Carlskrona
COPENHAGUE
Elseneur
Seeland
Malmoe
LITHUANIE
Fronie
Moeen
Bornholm
Memel
Falster
Laaland
I. Rugen
Dantzig
Koenigsberg
SCHLESWIG-HOLSTEIN

devait essayer de restreindre les libertés accordées à ses sujets. La révolte des duchés était réprimée; dans toute l'Europe, au mouvement révolutionnaire de 1848 avait succédé une vague de réaction. Une constitution nouvelle, commune à l'ensemble des possessions de la monarchie, réduisit considérablement les pouvoirs de la Diète, qui devenait une simple assemblée consultative (1854). La lutte s'engagea aussitôt entre le Roi et les partisans de la Constitution de 1849, elle aboutit à un compromis : une nouvelle constitution (octobre 1855), sans revenir aux dispositions libérales de la première loi fondamentale, atténuait le caractère rétrograde de l'œuvre de 1854. Vers la fin du règne, et devant le mécontentement des séparatistes des duchés, appuyés par la Confédération germanique, on revint encore sur ce sujet, et une constitution nouvelle fut présentée pour le royaume jusqu'à l'Eider (1863) : l'autonomie était accordée au Holstein et au Lauenbourg, avec une diète, une administration, des finances et même une armée spéciales. Ces concessions ne purent satisfaire ceux qui, au nom de l'union indissoluble entre les duchés, voulaient que le Schleswig fût détaché ainsi que le Holstein de la monarchie danoise.

Christian IX (1863-1906). — **La guerre des Duchés.** — Lorsque Frédéric VII mourut, Christian de Sonderbourg-Glucksbourg, que les grandes puissances avaient reconnu à Londres pour héritier de toutes les possessions danoises, devint roi sous le nom de Christian IX. La Constitution, préparée sous le précédent roi, fut promulguée (1863). Mais les États des duchés ne voulurent accepter ni le souverain ni le régime que la Constitution nouvelle venait d'établir. Ils reconnurent comme duc de Schleswig et de Holstein l'héritier dans la ligne masculine, le prince Frédéric d'Augustenbourg. Le conflit ne pouvait être résolu ni par le Danemark, ni par les insurgés; l'issue de la lutte dépendait des puissances qui, une première fois, à Londres, s'étaient occupées de la question des duchés. Christian IX avait pour lui les décisions de la Conférence, qui avaient maintenu l'intégrité de la monarchie; mais les prétentions des duchés étaient soutenues par le parti patriote allemand, qui considérait la séparation du Schleswig-Holstein comme une affaire nationale allemande. La Prusse et l'Autriche refusèrent d'agir en faveur des duchés contre Christian IX. Elles se déclarèrent tenues par les décisions arrêtées à Londres et auxquelles elles avaient participé. Les séparatistes des duchés ne trouvèrent un secours que dans les petits États de l'Allemagne. Mais la Prusse et l'Autriche, tout en reconnaissant Christian IX pour l'héritier légitime de toutes les possessions danoises, se refusèrent à admettre l'incorporation du Schleswig au Danemark. Le Roi ne voulut pas rapporter la Constitution de 1863. Les armées prussienne et autrichienne s'avancèrent alors dans le Schleswig et l'occupèrent. L'armée danoise se retrancha à la limite méridionale du Jutland; son rôle était de résister aussi longtemps que possible, en attendant que les puissances se décidassent à intervenir. Mais l'Europe ne vint pas au secours du Danemark, et les lignes de Duppel furent forcées, après une défense de six semaines, par les troupes austro-prussiennes (avril 1864). Presque au même moment la Conférence des grandes puissances s'ouvrait à Londres : les exigences de l'Autriche et de la Prusse qui demandaient l'union du Schleswig au Holstein dans un État complètement séparé du Danemark firent échouer la négociation, et l'Angleterre et la France, qui se prononçaient pour l'attribution au Danemark de la partie septentrionale du Schleswig, ne se décidèrent pas à agir. Le Jutland fut envahi par l'armée austro-prussienne et les îles menacées, Christian IX se résigna à céder (août 1864). Les duchés devinrent non pas la propriété de Frédéric d'Augustenbourg, mais celle de la Prusse et de l'Autriche. On sait comment, après la guerre de1866, l'Autriche fit abandon du Holstein à la Prusse victorieuse. Un article du traité de Prague, inséré sur le désir de Napoléon III, stipulait que « les populations des districts du nord du Schleswig, si elles manifestaient par un libre vote leur désir d'être réunies au Danemark, devraient lui être cédées ». Bismarck ne tint pas compte de cette clause et le plébiscite n'eut jamais lieu. Les derniers espoirs du Danemark s'évanouirent après la défaite de la France en 1870-1871. En 1878, l'Autriche renonçait à la réserve concernant le Schleswig septentrional. Depuis la conquête prussienne, le sort du Schleswig a été analogue à celui de l'Alsace. La Prusse s'est efforcée de germaniser le pays par l'interdiction de la langue danoise et l'enseignement de l'allemand et de l'histoire de Prusse dans les écoles. Les habitants se sont organisés pour la résistance, ont su maintenir en face du vainqueur la culture danoise, et n'ont cessé d'envoyer au Reichstag des députés protestataires. On a essayé de

coloniser le Schleswig en expulsant les Danois et en achetant des terres qui étaient cédées à des immigrés allemands. Toutes les persécutions n'ont pu avoir raison des Schleswigois du Nord, qui n'ont jamais abandonné leurs revendications nationales.

Politique intérieure. — Depuis 1848, toute la vie nationale du Danemark avait été dominée par la question des duchés. Cette question une fois résolue au détriment de la monarchie par la guerre malheureuse de 1864, ce sont désormais les problèmes d'organisation intérieure, ce sont les luttes politiques qui absorbent toute l'activité du pays. Des transformations importantes se sont produites dans l'opinion. L'ancien parti libéral, celui que le Roi pendant la guerre des Duchés avait appelé au pouvoir, était surtout un parti national, préoccupé de conserver au Danemark les populations du Schleswig. Nous avons dit qu'il se recrutait dans les classes supérieures de la société. La crise terminée, il devint un parti conservateur, en face duquel, appuyée sur la masse du pays, grandissait une opposition dont les tendances étaient nettement démocratiques. Selon un phénomène que nous avons déjà constaté à propos des autres États scandinaves, le parti de droite avait sa force dans les villes où résidaient les bourgeois et les fonctionnaires, tandis que la gauche, fractionnée en deux groupes, l'un modéré, l'autre radical, ce dernier d'origine toute récente, s'appuyait sur la population des campagnes.

La Constitution de 1866. — Après 1864, l'opinion libérale, et en particulier sa fraction la plus avancée, réclama le retour aux institutions de 1849. Le Gouvernement résista et ne voulut accorder aux vœux des libéraux qu'une satisfaction partielle. Dans le projet de constitution présenté par lui, le Parlement danois devait se composer de deux chambres; mais l'une d'elles seulement, le Folkething, élue au suffrage restreint avec un cens peu élevé, représenterait véritablement la nation; l'autre, le Landthing, jouant le rôle de Chambre haute, serait formée de 66 membres, les uns nommés par le Roi, les autres élus par des électeurs possédant une grosse fortune. Malgré l'opposition très vive que souleva ce projet antidémocratique, le ministère réussit à le faire triompher : ce fut la Constitution de 1866. Dans le Folkething, les partis de gauche disposèrent rapidement d'une imposante majorité; ils formèrent l'opposition. C'étaient eux qui combattaient les projets du ministère; la lutte se livrait sur les mêmes points qu'en Norvège, les démocrates étaient opposés aux dépenses qui concernaient la réorganisation de l'armée et de la marine et d'une façon générale les services d'État. Ils étaient assez forts pour susciter au ministère de sérieuses difficultés. Mais le Cabinet disposait dans la Chambre haute d'une majorité assurée, et tous les projets que repoussait le Folkething étaient invariablement adoptés dans le Landthing. Les députés disposaient cependant d'une arme puissante : aux termes de la Constitution, aucun impôt ne pouvait être perçu sans avoir été voté par la Chambre basse; par le refus du budget, la Chambre basse pouvait donc enlever au ministère les moyens de gouverner.

La crise constitutionnelle. — Une crise constitutionnelle allait s'ouvrir au Danemark après 1870. Elle fut causée par la situation que nous venons de résumer. La gauche était irritée de ne pouvoir exercer aucun contrôle sur le Gouvernement, encore qu'elle constituât la majorité dans la Chambre basse. A son avis, le Roi aurait dû être obligé dans le choix des ministres à tenir compte de la situation des partis dans l'assemblée, qui seule pouvait prétendre représenter la nation. Ce que demandaient en somme les libéraux, c'était ce que réclamait un peu plus tard le Storthing norvégien, l'institution du régime parlementaire. Mais l'obligation pour le Roi de prendre les ministres dans la majorité du Folkething n'était pas inscrite dans la Constitution, il se croyait le droit de conserver un ministère qui jouissait de la confiance d'une des deux assemblées et il pensait qu'en cas de désaccord entre elles le conflit devait se régler par des négociations et des compromis. La majorité libérale du Folkething soutenait le droit supérieur de la représentation nationale, le Roi répondait par la doctrine de l'égalité des trois pouvoirs, sur l'accord desquels se fondait le système de gouvernement établi par la Constitution. La crise devint aiguë lorsque le Roi eut appelé au pouvoir un ministère de combat, présidé par M. Estrup. Le chef du Cabinet était bien résolu à se passer du concours du Folkething, si cette assemblée le lui refusait, et à gouverner sans elle (1875).

Le ministère Estrup (1875). — Mais, nous l'avons dit, la Constitution, en exigeant comme condition à l'établissement et à la levée des impôts le vote de la Chambre basse, mettait aux mains de l'opposition une force redoutable. Elle ne se priva pas d'en user et, tant que dura le conflit constitutionnel, le refus du budget fut son arme favorite. Le ministère pouvait user, et il en usa, de son droit de dissoudre l'assemblée; mais la majorité de gauche revint et reprit aussitôt son opposition systématique. Il fallait trouver autre chose : on se servit d'un article de la Constitution qui autorisait le Roi à prendre, en cas d'urgence, des décrets ayant provisoirement force de loi. On en étendit la portée aux lois de finances, qui furent ainsi promulguées sans avoir été votées par le Parlement. Le procédé des budgets provisoires devint habituel tant que dura la crise constitutionnelle. Parfois cependant, par suite d'ententes momentanées sur certains points particuliers entre la droite et la fraction modérée de l'opposition, le budget put être régulièrement voté. Le ministère put ainsi faire adopter certaines lois de défense nationale, qui comportaient une augmentation importante de l'armée et de flotte. Mais l'accord fut de courte durée et, comme le Roi refusait toujours de prendre un ministère de gauche et maintenait au pouvoir le Cabinet Estrup, la trêve consentie un moment prit fin et la lutte reprit de plus belle entre le Gouvernement et la représentation nationale. Aux élections de 1884, la gauche obtint 83 sièges sur 102; dès lors, elle se décida à une action plus énergique, une agitation fut organisée dans le pays, des réunions publiques furent tenues où l'on réclamait la démission du ministère et la constitution d'un gouvernement parlementaire. Des désordres se produisirent; peu après, un attentat était dirigé contre le chef du Cabinet. Le Gouvernement prit des mesures de répression, il ordonna des poursuites judiciaires contre les membres les plus ardents de l'opposition, et M. Berg, le chef de la gauche, fut condamné, bien que président du Folkething, à six mois de prison. Après la tentative d'assassinat dont M. Estrup avait été victime, la police fut renforcée et le Roi prorogea les Chambres (1885).

(Photo Chusseau-Flaviens.)

Ferry-boat entre la Suède et le Danemark.

Cette situation anormale se prolongea longtemps encore. Malgré l'intransigeance du Folkething, le ministère parvenait à gouverner et même il menait à bien des entreprises importantes, telles que la mise en état de défense de Copenhague. Outre son système anticonstitutionnel des lois et des budgets provisoires, il employait un autre moyen, faisait appel à la nation et demandait à la générosité des particuliers les fonds que lui refusait la Chambre. Cependant, cette situation commençait à lasser tout le monde. Parmi les libéraux, un certain nombre étaient disposés à transiger et d'autre part la droite manifestait des tendances à la conciliation. Enfin, le Gouvernement lui-même paraissait moins résolu à la lutte. Les symptômes de détente allèrent s'accentuant et, en 1894, un compromis intervint : en échange de certaines modifications apportées à la loi militaire, les libéraux modérés, se détachant des radicaux, demeurés irréductibles dans leur tenace opposition, se joignirent à la droite et firent voter le budget par le Folkething.

Le changement de système (1901). — Le compromis de 1894 avait mis fin provisoirement à la crise constitutionnelle. Le ministère Estrup se retira, cédant la place au Cabinet Reedtz Thott

qui arrivait au pouvoir avec un programme de conciliation. Cependant, la situation politique restait incertaine. Le conflit constitutionnel pouvait se rouvrir à nouveau, le compromis de 1894 n'avait été qu'une solution passagère et les mêmes causes pouvaient produire encore les mêmes effets. Le ministère Reedtz Thott avait annoncé son intention de gouverner par l'accord entre la Chambre haute et la Chambre basse. Mais rien ne garantissait entre elles un accord durable, et, si des différends venaient à surgir, faudrait-il chaque fois entreprendre des négociations et des marchandages et rechercher laborieusement une entente éphémère? Cependant, les grandes questions posées naguère restèrent quelques années à l'arrière-plan; les libéraux des différentes tendances se rapprochèrent, mais le programme qu'ils élaborèrent en commun demandait seulement l'adoption de certaines réformes sociales, et laissait de côté les questions de principe. L'apaisement ne dura guère. En 1898, un conflit s'élevait encore entre les deux Chambres à propos du budget. La situation devint plus nette lorsque le roi Christian IX, abandonnant la politique pratiquée par lui jusque-là et donnant satisfaction à ceux qui réclamaient l'établissement du régime parlementaire, appela au pouvoir en 1901 un ministère de gauche présidé par le professeur Deuntzer. C'est ce qu'on a appelé le « changement de système ».

Frédéric VIII (1906). — Christian IX mourut en 1906, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Par les alliances conclues entre sa famille et un grand nombre de maisons régnantes, ses enfants étaient montés sur les trônes de Grande-Bretagne, de Russie, de Grèce, son petit-fils allait devenir roi de Norvège; il avait procuré au Danemark l'avantage d'une situation extérieure excellente et donné à sa cour un prestige bien supérieur à celui qu'elle pouvait attendre d'une puissance politique singulièrement réduite dans les guerres malheureuses du dix-neuvième siècle. Son fils lui succéda sous le nom de Frédéric VIII. Le nouveau Roi manifesta dès son avènement son intention de continuer à gouverner en accord avec la gauche. Les principaux débats politiques ont porté, comme au cours du règne précédent, sur les questions de défense nationale.

Armes du Danemark.

Bertel Thorwaldsen.

(Cabinet des estampes.)

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

DANS LES PAYS SCANDINAVES

I. — Les lettres.

Le dix-neuvième siècle a été marqué dans les pays scandinaves par une brillante floraison d'œuvres littéraires remarquables, qui ont acquis une réputation européenne. Plusieurs des grands écrivains scandinaves, surtout à l'époque contemporaine, se classent parmi les plus beaux génies de l'Europe, et leur influence, développée bien au delà des limites de leur patrie, s'est fait sentir sur toutes les littératures. Il faut examiner séparément le mouvement littéraire dans chacun des États scandinaves, car il affecte dans chacun d'eux une physionomie particulière, quelles que soient les analogies que l'on puisse constater de l'un à l'autre.

Le Danemark. — Au Danemark, dans les premières années du dix-neuvième siècle, l'esprit classique conserve un illustre représentant et un défenseur redoutable dans la personne du poète Baggesen, survivant de l'époque précédente. Mais le romantisme gagnait du terrain. Il avait des champions ardents : le plus illustre était le poète Oehlenschlager, dont le nom domine la littérature danoise à cette époque. Après une longue lutte entre l'ancienne école et la nouvelle, à laquelle Baggesen d'une part, de l'autre Oehlenschlager et ses disciples prirent une part active, le romantisme finit par l'emporter. Les écrivains de cette période s'inspirent largement de l'histoire et des légendes des pays du Nord. Oehlenschlager écrit des drames historiques qui obtiennent un grand succès. C'est à cette date que prend naissance dans les lettres scandinaves le mouvement du « scandinavisme », mouvement qui rapproche les unes des autres les trois nations voisines, le Danemark, la Suède et la Norvège : les rivalités politiques sont oubliées, on ne veut plus se souvenir que des origines et des traditions communes. Le scandinavisme se développa surtout parmi les étudiants, qui tenaient périodiquement des assemblées réunissant dans une ville universitaire du Danemark, de Suède ou de Norvège des représentants de toutes les branches de la famille scandinave. L'idéal d'union morale qu'il représentait trouva des interprètes éloquents parmi les écrivains. Il fut proclamé avec éclat dans une cérémonie que présida à la cathédrale de Lund le poète suédois Tegner : l'illustre écrivain déclara solennellement que « le temps des dissensions était passé » et couronna de lauriers le Danois Oehlenschlager, aux acclamations de la jeunesse universitaire des deux pays.

Parmi les écrivains de cette époque, il convient de citer, à côté d'Oehlenschlager, Heiberg, auteur de comédies, qui exerça une certaine influence. A l'exemple des auteurs dramatiques, les romanciers s'inspiraient de l'ancienne histoire nationale : le plus connu de ceux qui s'attachèrent à ce genre est Ingemann.

Mais, dans toute la littérature danoise, il n'est pas de nom plus familier que celui d'Andersen, devenu populaire dans tous les pays par les traductions de ses contes. Un autre conteur, S.-S. Blicher, écrivit des nouvelles dont les sujets étaient empruntés à la vie des paysans.

A partir de 1848, les luttes politiques, le conflit des duchés ont absorbé la vie du Danemark. Les lettres ne rencontraient pas un milieu très favorable à leur épanouissement. Pourtant l'activité littéraire reste intense et des écrivains remarquables apparaissent dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Citons le romancier Jacobsen, un des plus grands, et à côté de lui Schandorph, Herman Borg, Holger Drachman, Pontopidan. Un philosophe comme Hoffding, un critique comme Brandès, mêlé activement dans sa patrie aux luttes politiques, ont acquis une réputation européenne. L'influence du naturalisme et du symbolisme s'est fait sentir au Danemark; parmi les écrivains qui représentent ces tendances, signalons Peter Nansen, Jorgésen, Stuckenberg.

Ce rapide exposé ne peut donner qu'une idée très incomplète de l'intensité de la vie intellectuelle dans ce petit pays, qui, dans le domaine de la pensée, tient une place très grande sans rapport avec la faible étendue de son territoire.

La Suède. — En Suède, l'époque de Gustave III avait été fort brillante au point de vue littéraire. Le goût classique et l'influence française dominaient alors. Dès les premières années du dix-neuvième siècle, une réaction se fait sentir, les premiers symptômes du romantisme apparaissent. Le romantisme suédois s'inspire des principes généraux du romantisme, il fait appel surtout à la sensibilité et à l'imagination, il remet en honneur l'ancienne histoire, les anciennes traditions nationales. Comme dans les autres pays, une lutte s'engage entre les partisans de l'esprit classique et de la « raison » et les adeptes des nouvelles théories littéraires. Du côté des romantiques, le combat est mené avec fougue par ceux que l'on nomme les « phosphoristes », du nom de l'organe autour duquel ils se groupaient, le *Phosphoros*, et dans lequel ils rompaient des lances contre l'école académique. Plus modérés, moins intransigeants que les « phosphoristes » dont ils partagent à peu près les idées, sont les « goths », qui se groupent dans la « Société gothique » et ont un organe particulier la revue *Iduna*. La littérature suédoise brille à ce moment d'un vif éclat.

Selma Lagerlöf.

Parmi les représentants du classicisme, qui se rattachent à la période de Gustave III, mais qui vivent encore dans les premières années du dix-neuvième siècle, il faut citer Ch.-G. de Léopold, déjà vieux, qui conduit cependant les classiques à la bataille. Le principal champion du phosphorisme est Atterbom. Les Goths comptent dans leurs rangs Tegner, le plus grand poète suédois, qui fut professeur à l'université de Lund et plus tard évêque de Vexio, Stagnélius, F.-G. Geijer, auteur de quelques pièces lyriques, mais qui a été surtout un historien. Mentionnons d'autre part le journaliste Hierta, Grusenstolpe, pamphlétaire et romancier, les romanciers Auguste Blanche, Mlle Frédérika Bremer et Almqvist.

Dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, la Suède produit encore des écrivains d'un grand mérite. Rydberg donne des ouvrages d'une inspiration élevée et d'une rare noblesse de pensée, écrits dans une forme très pure; ses œuvres les plus connues sont le *Dernier Athénien* et *Ce que la Bible nous enseigne du Christ*. La poésie est représentée par Snoïlsky, qui, dans sa première manière, se révèle un peu exclusivement préoccupé de la perfection de la forme et de la recherche de la beauté, mais dont l'œuvre est devenue plus humaine en se laissant pénétrer par la sympathie et la pitié. Il faut citer d'autres littérateurs d'une célébrité moindre : Geigerstam, le poète Fröding, Mmes Edgren et Bénédikson. La figure la plus saillante est celle de Strindberg qui a été l'initiateur du réalisme en Suède et dont la renommée s'est répandue bien au delà

des limites de sa patrie. Ses œuvres les plus marquantes sont des romans : la *Chambre Rouge*, les *Habitants de Hemsö*, *Au Bord de la Mer libre*, et des drames : *Maître Olaf*, le *Père*, *Mademoiselle Julie ;* mais il a cultivé aussi la poésie et a écrit une histoire du peuple suédois, œuvre fort remarquable, restée malheureusement inachevée.

Au réalisme ont succédé dans la littérature des tendances néo-idéalistes. Les écrivains qui s'y rattachent sont Tor Hedberg, Per Halström, Levertin, Mme Selma Lagerlöf, qui a eu les honneurs du prix Nobel. Il convient de mettre hors de pair Verner von Heidenstam, auteur de *Karolinerna*, suites d'épisodes et de tableaux où revit la grande époque de Charles XII, le héros national qui a porté si haut la gloire de la patrie suédoise.

La Norvège. — Avant 1814, la Norvège n'avait pas une littérature nationale. Simple province du Danemark, ayant perdu jusqu'à sa langue nationale reléguée au rang de patois, elle donna bien naissance à des écrivains, mais ce furent des écrivains danois. Holberg, que l'on a surnommé le « Molière du Nord » et qui tient le premier rang dans les lettres danoises au dix-huitième siècle, était d'origine norvégienne. Le mouvement national qui se développa en Norvège au début du dix-neuvième siècle eut son retentissement dans la littérature. Dès ce moment, son particularisme s'affirme et le premier souci de tout auteur est d'être exclusivement norvégien. C'est l'histoire norvégienne, ce sont les légendes, ce sont les mœurs norvégiennes qui fournissent la matière littéraire. De tous les peuples scandinaves, c'est sans doute le peuple norvégien qui l'emporte pour la vigueur et l'originalité de sa production littéraire dans le cours du dix-neuvième siècle.

(Cliche Chusseau-Flaviens.)
Björnson.

Quatre grands noms dominent l'histoire des lettres en Norvège : Vergeland et Velhaven sont à la tête des premières générations d'écrivains, Björnstern Björnson et Ibsen brillent au premier plan dans la période contemporaine.

Vergeland, poète remarquable, fut enlevé par une mort prématurée, avant d'avoir pu montrer toute l'étendue de son génie. Il prit une part active aux luttes politiques. « On voit en lui le fougueux démocrate, le patriote ardent, surtout le tribun, apôtre de la nationalité norvégienne, de la liberté et de l'égalité. On l'a comparé à Björnson, il en a en effet la fougue, les ardeurs, le patriotisme intransigeant. » (M. Quillardet.) Verhaven, écrivain plus mesuré, plus délicat, qui railla avec beaucoup de finesse les défauts, les ridicules, les emportements de ses compatriotes, n'atteignit pas à la même popularité.

Dans la période contemporaine, la littérature est en Norvège l'expression parfaite du tempérament national. Parmi les écrivains norvégiens, nul n'est plus représentatif des qualités et des défauts de ce peuple, nul n'est plus norvégien que Björnson. Fils d'un pasteur, ayant passé sa jeunesse dans une paroisse rurale, mêlé à la vie des paysans, ce sont les mœurs des paysans qui lui fournissent souvent le sujet de ses œuvres, tandis que la nature norvégienne soigneusement observée et fidèlement décrite forme le cadre de l'action. Dans sa première manière, il est spiritualiste et chrétien, il voit les choses et les êtres en beau, il les idéalise. Plus tard, l'influence du positivisme et du réalisme s'exerce sur lui et modifie sa vision, ses tableaux sont poussés au noir et au laid. Il est difficile d'ailleurs de rattacher cet écrivain à une école déterminée, son génie fougueux est impatient de toute entrave, il est lui-même avant tout. Les préoccupations sociales tiennent dans son œuvre une place importante; dans ses romans ou dans ses drames toutes les

questions sont agitées, c'est une surabondance, une profusion d'idées et de thèses qu'il nous présente dans chacun de ses ouvrages. On sait que Björnsten Björnson s'est jeté à corps perdu dans la mêlée politique; pour les affaires intérieures, il a pris la tête du mouvement radical et a combattu énergiquement les prérogatives de la royauté; dans le conflit avec la Suède, il s'est fait l'apologiste ardent des droits de la Norvège et a contribué pour beaucoup à sa constitution en un État complètement distinct. Jusque dans ses œuvres littéraires, Björnson fait figure de tribun.

Ibsen est moins exclusivement Norvégien que son illustre compatriote, il a des attaches avec la Suède et le Danemark; ses œuvres expriment l'âme scandinave tout entière et non pas seulement l'âme norvégienne. Son influence sur les littératures étrangères a été considérable. Dramaturge et poète, il a défendu des thèses hardies et toutes ses œuvres ont eu un grand reten-

Musée Thorvaldsen, à Copenhague.

tissement. Les plus connus de ses drames sont *Brand*, *Per Gynt*, le *Canard sauvage*, *Rosmersholm*, *Solness le Constructeur*. Ibsen a vécu à l'écart de la politique, et sa suprématie littéraire a pu être ainsi reconnue sans contestation dans tous les pays scandinaves.

A côté de ces deux grands hommes, il faudrait citer une foule d'écrivains qui mériteraient tous d'être connus à l'étranger. Contentons-nous de nommer Kjelland, conteur agréable, pamphlétaire plein d'humour, le romancier Jonas Lie, Garborg, Hamsun, Wilkem Krag, le fils de Jonas Lie, Mons Lie, Gabriel Finne, Amalia Skram, etc.

II. — Les arts.

Le Danemark. — Un nom domine l'histoire du mouvement artistique au Danemark pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, c'est celui du sculpteur Thorvaldsen, qui vécut longtemps à l'étranger et dont la renommée s'étendit bien au delà des limites de sa patrie pour rayonner sur l'Europe tout entière. D'humble origine, fils d'un artisan qui sculptait des figures

La Nuit.

Par Thorwaldsen (Musée de Naples).

de bois à la proue des navires, il eut une destinée brillante. A l'école de l'Académie des Beaux-Arts de Copenhague, il remporta de nombreux succès et obtint en 1793 une bourse de voyage en Italie. Il s'y rendit en 1796; la vue des chefs d'œuvre de l'antiquité fut pour lui une révélation et le transporta d'enthousiasme : « C'est à ce moment que je suis né, disait-il plus tard; jusque-là je n'existais pas. » Il était au terme de son séjour à Rome et sa pension allait expirer, lorsqu'il donna sa première œuvre vraiment forte, le *Jason* (1803). Elle fit sensation et lui procura aussitôt la célébrité. Canova apprécia en termes flatteurs le talent de son jeune rival et proclama que c'était une œuvre « de style nouveau et de grande manière ». Thorvaldsen se fixe désormais en Italie, où sa vie rappelle celle des grands artistes de la Renaissance, admirés par la foule, comblés de faveurs et d'attentions par les grands. Le pape Léon XII le chargeait d'élever un tombeau à son prédécesseur Pie VII; le roi de Bavière tentait de l'attirer à sa cour; Napoléon lui avait commandé un bas-relief, le *Triomphe d'Alexandre*, pour le temple de la Gloire. Lorsque Thorvaldsen, en 1838, vint se fixer définitivement dans sa patrie, on lui réserva un retour triomphal. Une frégate de la marine de guerre danoise vient le chercher en Italie, son approche est saluée par les salves que tirent en son honneur les canons des forts et des navires; il débarque au milieu des acclamations, salué par toute la population de Copenhague. Saisis d'enthousiasme pour leur grand compatriote, les habitants détellent ses chevaux et traînent sa voiture. Avant sa mort, Thorvaldsen connut ainsi tous les enivrements de la gloire.

L'influence de ce grand homme se fit sentir longtemps dans sa patrie. On continuait après sa disparition le culte qu'on lui avait rendu de son vivant. A Copenhague, un musée spécial réunissait autour de la tombe du sculpteur les figures animées par son génie. On peut se demander si cette influence a été bienfaisante et n'a pas détourné trop longtemps les artistes danois de leur véritable voie. Thorvaldsen et son idéal académique, cosmopolite, incolore ont été contestés. La postérité revise non sans un peu de sévérité les jugements des contemporains. C'est une tendance toute contraire que manifeste, selon une évolution parallèle à celle des autres écoles scandinaves, l'école moderne danoise. Dans le mouvement artistique européen, le Danemark tient une place importante et fait figure originale. Son orientation nouvelle s'est dessinée surtout a partir des malheurs politiques qui l'ont frappé et de la diminution de territoire qu'il a subie. L'âme nationale blessée, le sentiment patriotique se sont réfugiés dans un domaine que la conquête ne peut leur ravir : les artistes danois ont tourné leurs regards vers la nature qui les entourait et ils se sont mis à faire avec un sentiment sincère et profond « le portrait de leur pays ». De nos jours, deux artistes se sont placés au premier plan, ce sont les peintres Vigo Johansen et Peter Kroyer. Vigo Johansen peint des scènes d'intérieur : « Dans ses réunions d'amis, fêtes de famille, soirées de musique, dans la transparence voilée de l'atmosphère intérieure, dans la clarté des lampes, tantôt arrondie sous l'abat-jour, tantôt diffuse et épandue en fines modulations, il a rendu sensible, avec la finesse d'un Chardin septentrional, la douceur patriarcale et reposante du home. » Peter Kroyer, qui est aussi graveur et sculpteur, peint des portraits et excelle surtout dans le paysage; « nul n'a mieux que lui exprimé le charme de cette heure enchantée, de ces longs crépuscules d'extrême Nord, de ces soirs d'été où, dans la douceur satinée du ciel, la lumière prolongée du jour a déjà tout le mystère et tout l'apaisement de la nuit » (A. Michel). A côté de ces deux maîtres, citons Vigo Pedersen, Paulsen, Niels Skovgaard, Ring, Philipsen, Irminger, Schichting, M^mes^ Anna Anker, Thomsen et Wegmann.

La Norvège. — De même que la Norvège n'a pas eu une littérature nationale avant sa constitution en un État distinct du Danemark, de même il n'y a pas eu dans ce pays avant le dix-neuvième siècle un mouvement artistique original. La peinture norvégienne aux siècles précédents n'est qu'un reflet des écoles étrangères, elle ne présente aucun caractère particulier. L'avènement de ce peuple à une vie nationale a produit ses conséquences dans le domaine de l'art comme dans celui de la littérature et, de même que la littérature est d'esprit purement norvégien, de même l'art est une expression saisissante de l'âme et des sentiments de cette jeune nation. Sans doute l'école norvégienne, comme d'ailleurs les autres écoles scandinaves, a été influencée partiellement par des actions extérieures, mais elle a su préserver son originalité et rester elle-même en cherchant son inspiration dans la nature et dans la vie du pays. Au début du dix-neu-

vième siècle, c'est l'influence allemande qui s'exerce sur la peinture norvégienne, et le premier artiste dont le nom mérite d'être retenu, Johan Christian Dahl, s'est installé à Dresde. Cependant ses sujets de prédilection sont empruntés à la Norvège. Il en est de même de Adolf Tidenand et de Hans Gude, qui, bien que se rattachant à l'école de Dusseldorf, sont avant tout des peintres norvégiens. Les tableaux de Tidemand, *Une noce dans le Hardanger*, la *Vie du paysan norvégien*, etc., les paysages de Gude représentent les mœurs et les types de Norvège, les aspects de la nature norvégienne. A côté de ces artistes, qui exercèrent une influence considérable, il faut nommer Kersberg, paysagiste réaliste, qui fonda à Christiania une école de peinture où se formèrent de nombreux élèves.

Les générations d'artistes, qui apparaissent dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, se dégagent de l'influence allemande. Les grands courants ont leur origine en France : réalisme, impressionnisme, et les peintres norvégiens, de plus en plus, deviennent sensibles au prestige de l'école française. Mais il ne faut pas croire que cette influence nouvelle ait nui à l'originalité de leur développement. L'inspiration est demeurée nationale. « En Norvège, écrit M. A. Michel, domine une certaine rudesse à peindre l'âpreté des longs hivers, la vie laborieuse des paysans et des pêcheurs. Mais sous cette rudesse, une grande bonhomie se fait aussi sentir et, avec l'amour du foyer et de la terre natale, une tendresse d'âme, une aptitude à la rêverie après l'action vigoureuse, où le souvenir toujours vivant des antiques légendes s'éveille dans la contemplation des horizons familiers. » Il est difficile de faire un choix parmi tant de noms qui se présentent. Citons, avec M. A. Michel, Eyolf Soot, Sinding, Skrodsvig, Halfdan Strom, Borgen, A. Jacobsen, Werenskjold, Hans Heyerdahl, Wentzel, Aug. Eiebakke, Kitty Kielland, Hjerlow, Nils Hansten, enfin Fritz Thaulow dont les œuvres sont si appréciées en France.

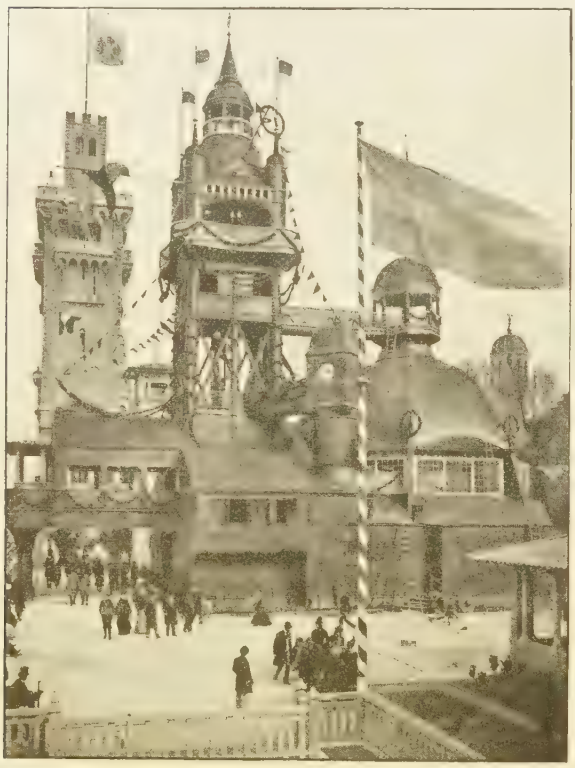

Le pavillon de la Suède à l'Exposition de 1900.

Les sculpteurs les plus connus qui ont vécu au dix-neuvième siècle sont : Hans Michelsen, Middelthun, le plus célèbre d'entre eux, Brynhjulf Bergslien, original et puissant, Stephan Sinding, Gunnar Utsond; d'autres encore en grand nombre devraient être cités.

Enfin, on ne peut omettre de rappeler que, dans une autre branche de l'art, la Norvège brille d'un vif éclat. C'est elle qui en musique a donné la formule de l'idée scandinave, et, avec des maîtres tels que Grieg et Svendsen, elle a exercé à l'étranger sur les musiciens contemporains une très forte influence.

La Suède. — Le développement artistique de la Suède au dix-neuvième siècle a été moins original que celui de la Norvège. Les peintres se sont mis longtemps à l'école de l'étranger, et l'influence de l'Allemagne d'abord, de la France ensuite a été plus considérable en Suède que dans le pays voisin. Alors qu'en Norvège, nation de paysans, a pris naissance un art plus rude, plus voisin de la nature, en Suède, où l'aristocratie a été si longtemps prépondérante et où les

goûts étaient plus raffinés, plus élégants, les regards tournés davantage vers l'extérieur, s'est développé un art citadin et cosmopolite, qui ne manque ni de finesse ni de distinction, mais qui est moins puissant et moins original. Parmi les peintres du dix-neuvième siècle, citons Olof Södermark et son disciple G. U. Troili, qui, tous les deux, ont laissé des portraits d'une grande délicatesse, J. Boklund, le peintre de genre F. Fagerlin, les paysagistes Markus Larsson et E. Bergh qui se rattachent aux écoles de Munich et de Dusseldorf. Dans le dernier tiers de ce siècle, c'est à Paris que les peintres suédois ont cherché des maîtres. Mais, vers le même temps, l'art suédois entrait dans une voie plus originale, et l'effort des jeunes artistes s'orientait vers la représentation des choses, des aspects particuliers de leur pays. Les leçons reçues à l'étranger n'ont

Le pavillon de la Norvège à l'Exposition de 1900.

pas empêché dès lors les peintres suédois de créer des œuvres caractéristiques, toutes consacrées à l'expression du milieu national. Avec Anders Zorn, le maître de la peinture suédoise contemporaine, nous nommerons Richard Bergh, Bruno Liljefors, Carl Larsson, Oscar Bjorck, Carl Nordstrom, Axel Sjoberg, Robert Thegerstrom, Wilhemson, Pauli, le prince Eugène, fils du roi Oscar, etc.

Le plus grand des sculpteurs suédois a vécu au temps de Gustave III; c'est Sergel, qu'il faut placer à côté du Danois Thorvaldsen. Il mourut en 1814. A l'époque romantique, il faut citer Fogelberg, qui prenait ses sujets dans la mythologie scandinave, et Qvarnström; puis viennent J. P. Molin, Fr. Kjellberg et à l'époque contemporaine J. Börjeson, O. Berg, P. Hasselberg, Chr. Ericsson, Harald Sörensen-Ringi, C. J. Eldh, etc.

Notons enfin, tant en Norvège qu'en Suède, l'effort récent qui tend à rénover l'architecture, en refusant de reproduire sous le ciel du Nord les colonnades, les terrasses, les frontons

triangulaires, le rococo des modèles de France et d'Italie et en adaptant aux besoins modernes les traditions léguées par les ancêtres constructeurs d'églises et de demeures de bois. Ce retour à une inspiration nationale, cette renaissance a produit les heureux résultats qu'on a pu constater lors de l'Exposition universelle de 1900, en admirant les pavillons de la Suède et de la Norvège. Les maisons de plaisance, aux environs des villes, adoptent de plus en plus ce style vraiment national.

Armes de Norvège.

L'Allemagne Contemporaine

Le monument des Nations à Leipzig.

L'Allemagne de 1789 à 1914

par

M. Émile Hinzelin

Leipzig à vol d'oiseau.

L'ALLEMAGNE

De 1789 à 1815

Le Saint-Empire. — *Électeurs et Cercles.* — *Poussière d'États.* — En 1789, l'Allemagne conservait le titre de Saint-Empire romain qu'elle avait pris au Moyen Age. Cet empire était électif. Mais toujours les électeurs couronnaient le chef de la maison d'Autriche et, presque toujours, désignaient, du vivant de l'Empereur, son héritier présomptif, sous le titre de roi des Romains. Charles VI étant mort en 1740 et la maison des Habsbourg n'ayant plus d'héritier mâle, les électeurs choisirent le duc de Bavière qui fut l'empereur Charles VII. En 1745, Charles VII étant mort, lui aussi, sans héritier, le duc de Lorraine François, mari de la fille de Charles VI, Marie-Thérèse, reine de Hongrie, fut élu empereur sous le titre de François Ier. Il fonda la maison de Lorraine-Habsbourg et mourut en 1765. Son fils Joseph II lui succéda.

On comptait huit électeurs d'Empire. D'abord, les sept électeurs reconnus par la Bulle d'Or du quatorzième siècle : l'archevêque de Trèves; l'archevêque de Cologne; l'archevêque de Mayence; le margrave de Brandebourg, qui, depuis 1701, était devenu roi de Prusse; le duc de Saxe; le roi de Bohême (c'est-à-dire l'Empereur, depuis que la Bohême était autrichienne); le comte palatin du Rhin, devenu, par voie d'héritage, roi de Bavière, en 1777. Ainsi, deux électorats avaient été confondus en un. L'électorat de Bavière avait été institué en 1623; les possessions bavaroises comprenaient, en 1789, le palatinat du Rhin, le duché de Juliers, le duché de Berg, le comté de Neubourg, le pays de Sulzbach, la Haute-Bavière avec Munich, Ingolstadt et Donauwerth, la Basse-Bavière avec Landshut et Straubing, le landgraviat de Leuchtenberg, le comté de Haag, les seigneuries de Pyrbaum, de Hohenwaldeck, de Breiteneck. Quant au huitième

électeur, c'était le duc de Brunswick-Lunebourg ou de Hanovre, électeur depuis 1692, roi d'Angleterre depuis 1714.

Aux électorats s'ajoutaient une foule d'États souverains : principautés, comtés, duchés, évêchés, burgraviats, villes libres impériales, villes hanséatiques. La Diète qui réglait les affaires générales, se tenait à Francfort-sur-le-Mein, à Ratisbonne, à Augsbourg, à Passau, à Spire et à Worms.

Le Saint-Empire romain se divisait en dix cercles :

1° Le cercle d'Autriche, qui comprenait, avec les possessions autrichiennes, les évêchés de Brixen et de Trente;

2° Le cercle de Bourgogne, qui comprenait les Pays-Bas autrichiens;

3° Le cercle du Bas-Rhin, qui comprenait les trois électorats ecclésiastiques, de Trèves, avec Trèves, Coblentz et Ehrenbreitstein; de Cologne, avec Bonn, Andernach, Neuss; de Mayence, avec Heiligenstadt dans l'Eichsfeld et Kœnigstein en Wetteravie; le Palatinat, avec Heidelberg, Wimpfen, Mannheim, Frankenthal...;

4° Le cercle du Haut-Rhin, qui comprenait une partie du Palatinat, avec Simmern, Kaiserslautern, Veldenz, Sponheim; les évêchés de Spire, Worms, Bâle, Fulde; l'abbaye de Prüm; les deux landgraviats de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstadt; les quatre principautés de Nassau, avec Weilbourg, Usingen, Idstein, Sarrebruck; les deux principautés de Waldeck; le duché de Deux-Ponts; les comtés de Linange, de Hanau, de Solms, d'Isenbourg; les villes libres impériales de Worms, Spire, Francfort-sur-le-Mein, Friedberg, Wetzlar...;

5° Le cercle de Souabe, qui comprenait le duché de Wurtemberg (Stuttgart, Tubingue, le comté de Montbéliard enclavé dans la France), le margraviat de Bade, avec Baden-Baden, Durlach, Carlsruhe, les évêchés de Constance et d'Augsbourg, les prieurés de Kempten et d'Ellwangen, les comtés de Lichtenstein, de Hohenzollern-Sigmaringen et de Hohenzollern-Hechingen, de Furstenberg, d'Oettingen, de Koenigseck; les villes libres impériales d'Augsbourg, Ulm, Gemund, Heilbronn, Rottweil, Hall, Uberlingen, Nordlingen, Esslingen, Reutlingen, Offenburg, Isny...;

6° Le cercle de Bavière, qui comprenait le duché de Bavière, l'archevêché de Salzbourg, les

évêchés de Passau, Ratisbonne, Freising, le comté d'Ortenbourg, la prévôté de Berchtesgaden, la ville libre impériale de Ratisbonne...;

7° Le cercle de Franconie, qui comprenait les principautés d'Anspach, de Bayreuth, toutes deux à la maison de Hohenzollern; Wertheim, les comtés de Henneberg, de Schwartzenberg, de Reineck; les villes libres impériales de Nuremberg, Rothenburg, Schweinfurt, Weissenburg, Windsheim; les évêchés de Bamberg, Eichstedt, Wurtzbourg...;

8° Le cercle de la Haute-Saxe, qui comprenait l'électorat de Brandebourg, l'électorat de Saxe, les duchés de Weimar, Gotha, Cobourg, Eisenach, Altenbourg, Erfurt; les quatre principautés d'Anhalt : Dessau, Cöthen, Zerbst, Bernbourg; les deux principautés de Schwartzbourg : Rudolstadt et Sondershausen; les domaines de la maison de Reuss avec Greitz, Schleitz, Lobenstein, Ebersdorf...;

9° Le cercle de la Basse-Saxe, qui comprenait les duchés de Holstein appartenant au Dane-

mark, de Brunswick-Wolfenbuttel et de Hanovre (ou Brunswick-Lunebourg-Celle), de Mecklembourg-Schwerin-Gustrow et Mecklembourg-Strelitz, les villes hanséatiques de Hambourg, Brême, Lubeck, les villes libres impériales de Goslar, Nordhausen, Muhlhausen...;

10° Le cercle de Westphalie, qui comprenait les duchés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, à la maison de Gottorp; les évêchés de Munster, de Paderborn, d'Osnabrück, de Liége; les abbayes de Corvey, Stablo, Malmédy; les villes libres impériales de Cologne, Aix-la-Chapelle, Dortmund; les possessions prussiennes avec Ost-Frise, la Marck, Clèves, Minden, Tecklembourg, Lingen, Ravensberg, Gueldre; Juliers et Berg à la Bavière, Werden au Hanovre, Nassau-Siegen et Nassau-Dillenburg, Lippe...

La Bohême, la Silésie, la Lusace faisaient partie de l'Empire, mais elles n'étaient pas comprises dans les cercles.

Un coup d'œil sur ce tableau permet d'apercevoir que certains États, enclavés dans un cercle, appartenaient à un autre cercle : l'évêché de Liége, dans le cercle de Bourgogne, appartenait au cercle de Westphalie; les évêchés de Spire, Worms, Fulde, dans le cercle du Bas-Rhin, appartenaient au cercle du Haut-Rhin. Mainte ville libre donnait son nom à une principauté où elle n'était pas comprise. Worms, Augsbourg, Ratisbonne, villes libres impériales, n'étaient pas comprises dans les évêchés auxquels elles donnaient leur nom. Cologne, ville libre impériale du cercle de Westphalie, ne faisait pas partie de l'électoral archevêché de Cologne. Constance ne faisait pas partie de l'évêché de Constance : elle était ville autrichienne.

L'Autriche avait dû céder le royaume des Deux-Siciles et le duché de Parme (1735 et 1748)

à la maison de Bourbon; une partie du Milanais (1735) à la maison de Savoie; la Silésie (1742-1745) à la Prusse. Elle gardait encore, en 1789, l'archiduché d'Autriche (Basse et Haute-Autriche, avec Vienne et Linz); les duchés de Styrie (Gratz), de Carinthie (Klagenfurt), de Carniole (Laybach), l'Istrie autrichienne, le Frioul autrichien, le Littoral (Aquilée, Trieste), le comté de Tyrol (Inspruck), le Vorarlberg (Feldkirch), le royaume de Bohême (Prague), la Silésie autrichienne (Troppau), le marquisat de Moravie (Brunn et Olmütz), le royaume de Hongrie (Bude, Pesth, Presbourg), le banat de Temeswar, la Transylvanie, la Croatie, l'Esclavonie, les confins militaires de la frontière turque, la Bukovine, la Galicie et la Lodomérie (prises à la Pologne en 1772).

Les possessions de l'Autriche comprenaient, en Souabe, les quatre villes forestières : Waldshut, Laufenbourg, Rheinfelden, Seckingen, le Brisgau (Fribourg et Vieux-Brisach), l'Ortenau, la ville de Constance, le marquisat de Burgau, le comté de Hohenberg, le landgraviat de Nellenbruck. En Italie, l'Autriche possédait les duchés de Milan et de Mantoue. Elle avait en outre les Pays-Bas, groupe isolé que composaient le Brabant, Malines, le Limbourg, le Luxembourg, la Gueldre, la Flandre, le Hainaut, Namur.

Leibnitz.
(Cabinet des estampes.)

Développement de la Prusse. — Depuis cent ans, la Prusse s'était rapidement agrandie. Elle avait pour noyau le margraviat de Brandebourg qui, avec Berlin, Potsdam, Charlottenbourg, Spandau, Francfort-sur-l'Oder, Custrin, comprenait la Vieille-Marche, la Marche de Priegnitz, la Moyenne-Marche, la Marche-Uckeraine, la Nouvelle-Marche, le duché de Crossen. Elle possédait, vers l'ouest, dans la Basse-Saxe, le duché de Magdebourg et la principauté d'Halberstadt; dans la Haute-Saxe, Quedlimbourg; dans la Westphalie, l'Ost-Frise (Emden, Aurich), les comtés de Tecklembourg, de Lingen, de Ravensberg, les principautés de Minden et de Meurs, le comté de la Mark (Hamm), le duché de Clèves (Clèves, Emmerich, Wesel), la Haute-Gueldre avec le pays de Kempen; vers le nord, la Poméranie ultérieure et antérieure, avec Stettin, Swinemunde, Coslin, Colberg; vers le sud-est, la Silésie avec Breslau, Brieg, Schweidnitz, Liegnitz, Oppeln, Kosel, Glatz...); vers le nord-est, la Prusse Orientale avec Kœnigsberg, Memel, la Prusse Occidentale arrachée à la Pologne avec Culm, Marienbourg, Ermeland et la Pomérélie. La Prusse Occidentale et la Pomérélie avaient été, en 1772, la proie attribuée à Frédéric II dans le premier partage de la Pologne. Ainsi, la Prusse obtenait le cours inférieur de la Vistule, à l'exception de Thorn et de Dantzig. Elle s'assurait en outre une communication avec le Brandebourg. En 1793, le second partage de la Pologne donnera à la Prusse Thorn et Dantzig. En 1795, le troisième partage lui donnera Varsovie. Vers le sud-ouest, entre les cantons suisses et la France, la Prusse possédait les principautés de Neuchâtel et de Vallengin.

En 1786, elle comptait 5.430.000 habitants; en 1797, 8.688.000.

L'Allemagne extrêmement divisée. — A cette époque, on aurait en vain cherché une Allemagne. C'étaient des Allemagnes que l'on trouvait. Quand l'admirable philosophe Leibnitz conçut la pensée d'une patrie allemande, il ne réussit pas à faire entrer cette pensée dans les cœurs ni même dans les esprits. Partout, des intérêts demeuraient en opposition et des prétentions en lutte. Pas d'aspirations communes. Nul foyer de concentration.

A la faveur de cette diversité régionale, une éclosion littéraire se produisit en Allemagne, au moment même où la France accomplissait sa grande révolution politique. De toutes parts

paraissaient des poèmes, des drames, des études philosophiques, esthétiques, historiques, critiques, archéologiques, philologiques. Efforts si variés par leur nature et par leur but, mais qui aboutiront à un unique résultat.

L'unité de l'Allemagne semble, en grande partie, une « alluvion littéraire ». Tous les écrivains, quelle que soit leur philosophie ou leur religion, s'inspirant de l'étranger ou visant à l'originalité, respectueux de l'ancien régime ou épris des idées nouvelles, ceux-là mêmes qui, en apparence, ne songent nullement à créer une patrie allemande, contribuent à la créer, par l'amour de leur langue, par l'admiration du génie germanique, par l'espoir d'un avenir où leur nom ne périra pas.

Frédéric II.
(Cabinet des estampes.)

A l'heure du grand combat pour la vie de la nation, les combattants se sont appuyés sur un ensemble d'ouvrages dont beaucoup sont d'inspiration française. L'Allemagne bismarckienne et réaliste aura, dans ses fondements les plus solides, les chefs-d'œuvre d'un glorieux idéalisme répudié.

A la veille de la Révolution française, l'hégémonie appartenait, sur mer, à l'Angleterre; sur terre, à deux États dont la formation était toute récente : la Prusse et la Russie.

La Prusse exerçait en Allemagne une action prépondérante. Opposée à celle de l'Autriche, cette action correspondait à celle qu'avait exercée la Suède en ses plus beaux jours, c'est-à-dire à l'époque de la guerre de Trente ans, où le parti protestant lui obéissait.

On connaît les progrès accomplis par la Prusse depuis 1414, c'est-à-dire depuis le jour où l'électorat de Brandebourg avait été accordé à Frédéric de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg.

La Diète. — En 1789, entre les États qui formaient le Saint-Empire romain, il n'existait qu'une sorte de lien : la Diète. Sans la Diète, chacun d'eux eût formé un îlot, privé de toute communication avec les îlots voisins. A cette division géographique s'ajoutaient des rivalités et des méfiances. Partout des douanes. Partout des monnaies et des mesures différentes. Le commerce, l'industrie et l'agriculture, accablés de charges fiscales, souffraient également. L'empereur Joseph II, en ce qui concernait l'administration de l'Empire, ne pouvait entreprendre aucune réforme sérieuse. Le roi de Prusse ne favorisait que ce qui l'aidait à atteindre son but : obtenir un jour pour sa maison la couronne impériale. Ce morcellement de l'Allemagne semblait un gage de paix pour le monde. On ne s'étonnait pas de faits qui, partout ailleurs, auraient paru scandaleux : par exemple, le landgrave de Hesse, Guillaume IX, occupant la principauté de Lippe-Bückeburg (juillet 1787) ! Personne ne prévoyait aucun changement essentiel dans cet état de choses, quand la Révolution française proclama, non pas seulement les droits du Français, mais les droits de l'Homme.

La Prusse sous Frédéric-Guillaume II. — Neveu de Frédéric le Grand, le roi de Prusse

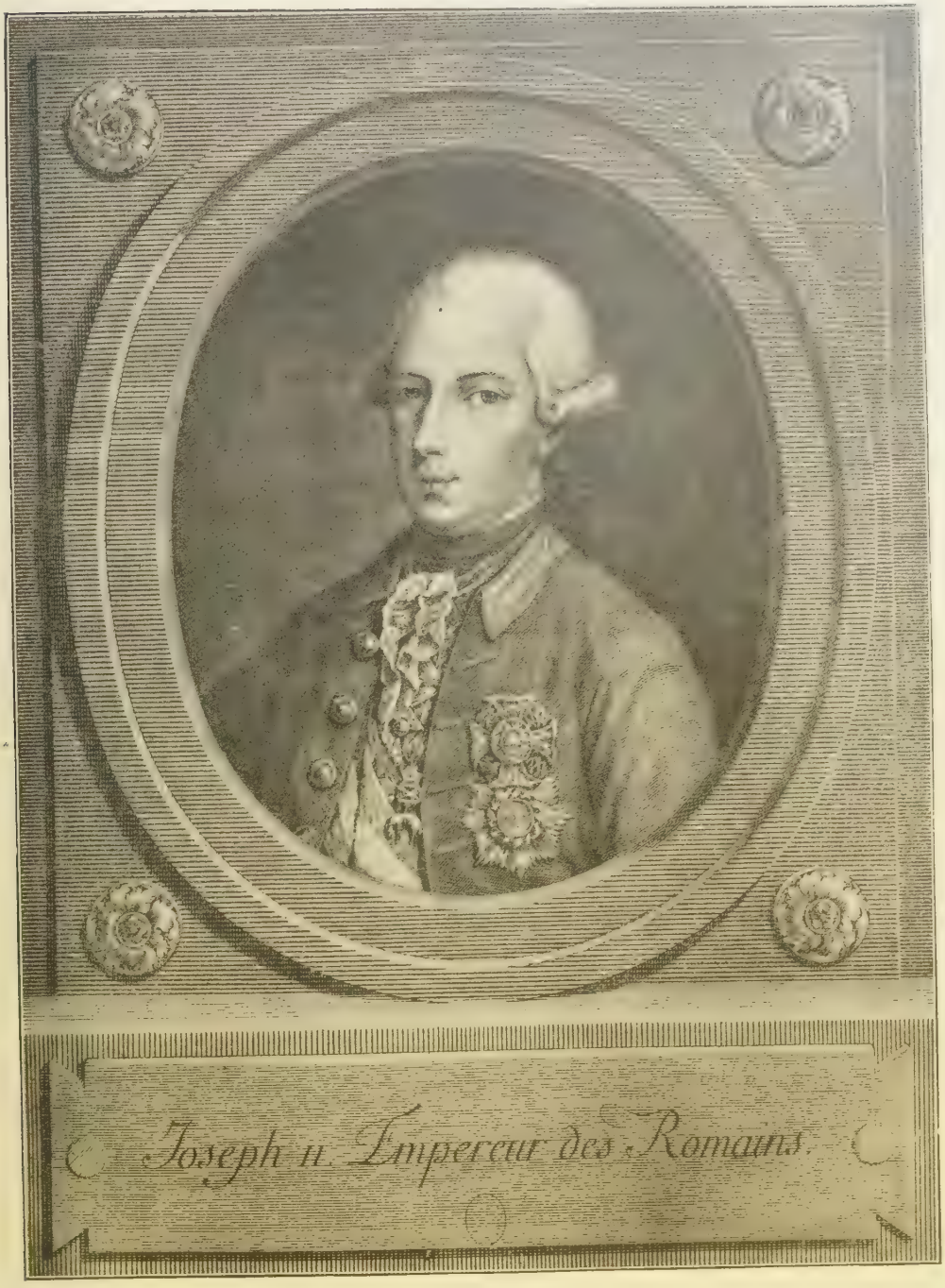

Joseph II.

(Cabinet des estampes.)

Frédéric-Guillaume II avait été tenu à l'écart par son oncle, qui le considérait comme faible et médiocre. C'étaient là ses défauts. Ses qualités étaient la bonne grâce et la bonne volonté. En montant sur le trône, il paya les dettes qu'il avait contractées pendant sa jeunesse. La mesure qu'il prit pour rendre libre le commerce des grains lui assura des sympathies. On rendait justice à ses intentions philanthropiques. Il s'intéressa aux beaux-arts, particulièrement au théâtre, surtout pour les soustraire à l'influence française.

Situation prospère : pas de conflit extérieur, un trésor bien garni, une armée bien instruite, une administration bien organisée. Mais bientôt cette administration se désorganise. Le Roi ébauche des réformes qu'il abandonne pour d'autres. Il supprime le monopole du café et du tabac; tente en vain d'établir un impôt direct général; se voit obligé de mettre de nouveaux impôts indirects, qui paraissent insupportables, sur le pain, le sel, le sucre, la bière. Le fisc se plaint de la contrebande. Certaines grandes maisons exploitent la fabrication du tabac, dont elles se sont emparées. Le monopole du tabac sera rétabli. Maints droits très élevés perçus aux frontières nuisent au commerce et à l'industrie, en tuant toute exportation. Les ouvriers, particulièrement les tisserands de Silésie, se révoltent contre des salaires de famine. Le Roi ayant distribué à la noblesse une partie des biens du domaine, le royaume est à court d'argent : on essaie d'en arracher aux paysans par toutes sortes de vexations fiscales.

Comtesse de Lichtenau.
(Bibliothèque nationale.)

Pour l'armée, les premières mesures prises sont bonnes : solde plus forte, discipline plus humaine, recrutement mieux surveillé. Mais le Roi ouvre l'oreille aux sollicitations de la bourgeoisie riche, qui demande des exemptions et des dispenses pour ses fils. En 1792, bien que le service militaire soit obligatoire, au nom de la loi, en réalité, presque seuls les paysans sont soldats. Quant aux commandements, ils restent aux mains de généraux vieillis sous le harnais et que le Roi n'a pas le courage de mettre à la retraite.

Au contraire, dans les diverses administrations, les prérogatives des fonctionnaires civils sont assez respectées et leur avancement devient assez régulier. Le baron de Carmer, nommé chancelier, mérite bien d'eux. Né en 1721 à Kreuznach, dans le Palatinat, Carmer avait été au service de l'électeur palatin. Passant au service du roi de Prusse, il était devenu ministre de la Justice (1768), en remplacement du baron de Furst; puis grand chancelier, en remplacement de Cocceji. Il fait preuve de dévouement, de clairvoyance, d'impartialité; prépare un code général et améliore la procédure civile, ainsi que l'organisation judiciaire dans toutes ses branches. Grâce au ministre Zedlitz, l'instruction publique se développe. Un conseil supérieur de l'instruction discute les programmes, inspecte les établissements scolaires et en contrôle les résultats annuels.

Le roi de Prusse abandonnait souvent la direction des affaires au général-major Bischofswerder, un Saxon habile et avide qui avait gagné l'absolue confiance de son maître par ses pratiques mystiques. Affilié à la secte des Rose-Croix, il prétendait posséder une panacée miraculeuse. Il mourut en 1803, dans la retraite où l'avait précipité la mort de Frédéric-Guillaume II.

Bischofswerder prit pour collaborateur Wœllner, ancien pasteur devenu professeur d'économie politique, puis conseiller intime, enfin ministre de la Justice.

L'édit de religion. — Sur la question de l'enseignement ecclésiastique s'ouvre un important débat. D'après l'édit de religion (juillet 1788), l'enseignement des pasteurs devait être surveillé de près, et l'église « fermée à tout candidat dont la doctrine n'était pas pure et orthodoxe ». Ces derniers mots autorisèrent une véritable inquisition jusqu'au fond des consciences. De là,

des répressions et des protestations sans nombre. Afin de faire tout rentrer dans l'ordre, fut pris le fameux édit de censure (19 décembre 1788), par lequel tout écrit était soumis au jugement d'une commission nommée par le Gouvernement. Pour les livres les plus graves ou pour les feuilles les plus insignifiantes, même examen rigoureux. Par bonheur, l'Allemagne n'avait alors aucune espèce d'unité. Le pamphlet que Berlin interdisait paraissait à Francfort.

L'édit de religion est l'œuvre de Wœllner, qui avait réussi à remplacer au pouvoir Zedlitz.

Bischofswerder et Wœllner étaient, comme le Roi, en relations avec les « Illuminés ». Cette société secrète, fondée par Adam Weishaupt, professeur de droit à Ingolstadt, en 1776, sous le titre d' « Ordre des Perfectibilistes », puis d' « Ordre des Illuminés », pour porter les hommes à s'assister mutuellement, sans distinction d'opinion, avait ajouté peu à peu à ses mystiques rêveries des ambitions politiques audacieuses, mais confuses. Elle comptait plus de 2.000 membres, à qui elle demandait une obéissance passive. Affiliée à la franc-maçonnerie, elle rappelait, disait-on, par certains côtés, la Société de Jésus. Le Gouvernement de Bavière en ordonna la dissolution, le 13 avril 1784, et en condamna les affiliés à la prison ou à l'exil. Adam Weishaupt se réfugia, à Gotha, auprès du duc, un adepte qui le nomma conseiller aulique.

Anacharsis Clootz.
(Cabinet des estampes.)

Les Théosophes. — Une autre société secrète, celle des « Théosophes », qui prétendait avoir, sur Dieu ou les attributs de Dieu, des intuitions venant de Dieu même, et pénétrer les secrets du monde physique à la faveur de cette lumière divine, gagna sur l'esprit du Roi encore plus d'ascendant. Très favorable, elle aussi, aux rêveries et même aux visions du surnaturel, elle avait l'art de jeter un nuage de mysticisme sur n'importe quelle débauche. Or, le Roi avait grand besoin de cet indulgent secours. Son mariage avec la fille du duc de Brunswick ayant été annulé, il épousa une fille du duc de Hesse-Darmstadt, puis la comtesse de Voss, puis la comtesse Dœnhof, sans même faire annuler le second et le troisième mariage. Parmi les favorites de ce piétiste polygame, celle qui eut sur lui le plus d'autorité, et que l'on compara à Mme de Pompadour, fut la fille d'un maître de chapelle, Wilhelmine Encke, à qui il donna le titre de comtesse de Lichtenau. Le chambellan Rietz l'épousa par complaisance. Jamais cour n'offrit un plus extraordinaire mélange de dépravations, de pratiques occultes, de prétentions moralisatrices et de tyrannie orthodoxe.

En ce qui touche à la politique extérieure, mêmes contradictions et même désarroi. Cependant l'inspirateur de cette politique, le vieux comte de Herzberg, soucieux de conserver la tradition de Frédéric II, a de vastes pensées et un ardent patriotisme. Grâce à lui, la Prusse rend son entente plus étroite avec l'Angleterre, détache la Hollande de l'alliance française et se trouve, en outre, dans la guerre d'Orient, l'alliée de la Suède, de la Saxe, de la Turquie et de la Pologne. Elle engage la lutte contre la Russie et l'Autriche. Mais, malgré l'arrivée du roi de Prusse à l'armée de Silésie et les négociations multipliées par Herzberg, la grande coalition demeure à peu près impuissante et se disloque. Le traité de Reichenbach, conclu le 27 juillet 1790, consacra le *statu quo*. Au fond, Herzberg restait convaincu que la Prusse serait toujours en antagonisme avec l'Autriche et qu'elle devait, tout en flattant sa rivale, se ménager l'appui de la Russie. Gêné par la versatilité du Roi, il blessait l'Autriche sans rien tirer de la Russie.

Joseph II, empereur d'Allemagne. — Fils de Marie-Thérèse, frère de la reine de France

et de la reine de Naples, l'empereur d'Allemagne Joseph II (1780-1790) avait une certaine distinction d'esprit et se piquait de philosophie. Il connaissait bien la France pour l'avoir visitée sous le pseudonyme de comte de Falkenstein. Quelques-unes de ses intentions étaient des meilleures. Mais il ne tenait compte ni des réalités ni du temps. Penché sur la carte de ses États, négligeant les différences si profondes de langage, de traditions, de tendances, de besoins qui distinguent les Hongrois des Autrichiens, les Bohêmes des Polonais, les Souabes des Belges, il traça, de la façon la plus arbitraire, les frontières de seize gouvernements.

Réformes libérales. — L'unité de langue lui ayant paru souhaitable avant tout, il décida que la langue allemande serait seule admise en justice. Même unité pour l'impôt et pour la conscription. Les douanes provinciales, les droits féodaux étaient abolis. Un grand souffle de tolérance et de justice passait sur le monde. Aussi, l'Empereur déclarait-il : « Égalité de tous devant la loi. » Pour les protestants, libre exercice de leur culte. Les biens des couvents, confisqués. Le culte des images, supprimé. Il entreprit même de modifier les circonscriptions des diocèses. Le pape Pie VI protesta et alla à Vienne pour empêcher un tel bouleversement.

Improvisées ainsi, ces réformes eurent un médiocre succès. Les tentatives de Joseph II à l'extérieur ne furent pas plus heureuses. Deux fois, le roi de Prusse l'arrêta net, en 1779 et en 1785, au moment où il s'apprêtait à mettre la main sur la Bavière. Il déclencha, d'accord avec l'impératrice de Russie, Catherine II, une guerre contre les Turcs, mais sans réaliser non plus, de ce côté, aucune de ses espérances. Il échoua même devant Belgrade, et les Turcs, sous la conduite du grand vizir Youssouf pacha, pénétrèrent jusqu'au cœur de ses États. Il fallut l'effort suprême du feld-maréchal Laudon pour les rejeter et pour forcer Belgrade à capituler.

Atteint secrètement par une maladie incurable, il vit se soulever les Pays-Bas, puis éclater la Révolution française. « Sur ma tombe, disait-il, on devrait écrire ces seuls mots : Ci-gît Joseph II, malheureux dans toutes ses entreprises. »

Contre-coup de la Révolution française en Allemagne. — Le plus grand philosophe de l'Allemagne, *Emmanuel Kant*, un des maîtres de la pensée moderne, fut exalté jusqu'au fond du cœur par la nouvelle de la Révolution. Les habitants de Kœnigsberg, ne le voyant pas faire sa promenade quotidienne, à son heure exacte, comme il en avait coutume depuis tant d'années, s'inquiétèrent, forcèrent sa porte et le virent étendu sur son lit, pleurant de joie. En lui, il y avait, premièrement, un fidèle admirateur de Rousseau, et qui saluait « le *Contrat social* en vigueur ». A la lecture de Rousseau, Kant avait pressenti la Révolution. Une sorte de « révélation », inspirée par cette lecture, lui montrait que le respect dû à l'homme n'est pas le privilège d'une élite, mais le droit de l'humanité. Devant la magnifique expérience tentée par la France au profit du genre humain, Kant applaudissait le peuple de France s'élevant à un degré supérieur d'organisation.

Fichte, qui pourtant a eu d'abord tant d'aversion pour les « Welches », prend fait et cause pour les nouveautés françaises de 1789 et de 1792. Lorsque le développement de la Révolution aura déçu et froissé Kant, Fichte persistera dans son enthousiasme, même devant la Terreur (1). Sans crainte du prince qui peut lui enlever sa chaire à l'Université d'Iéna, il publie ces écrits dont les titres sont suffisamment clairs : *Revendication de la liberté de pensée adressée aux princes de l'Europe qui l'ont opprimée jusqu'ici* (1793); *Rectification des jugements du public sur la Révolution française* (1794). Mais, ne l'oublions pas, à mesure que ces nouveautés : respect du droit, souci de l'égalité, culte de la raison, pénètrent dans l'âme allemande, elles y développent une force consciente et disciplinée qui, aux jours de suprême malheur, se retourne contre la France.

Anacharsis Clootz. — La Révolution française s'annonçait comme universelle. Ce n'étaient pas les droits du Français, répétons-le, mais les droits de l'Homme qu'elle proclamait. Les Belges ayant levé l'étendard de la révolte contre l'empereur Joseph II, Camille Desmoulins intitula le journal qu'il fondait à Paris : *Révolution de France et de Brabant.* Dans toute l'Allemagne, on

(1) Il écrivait de la Révolution : « Non, ce sang n'est pas du sang! Non, cette mort n'est pas de la mort. Quoi que puissent faire la France et la Révolution, c'est bien. » Fichte semble avoir eu le premier l'idée du *bloc*.

Mesſeigneurs

L'hospitalité, que la Nation allemande exerce envers les Français fidèles à leur Roi et à leur Etat m'engage à essayer d'en perpétuer le Souvenir par un tableau allégorique. J'espère Mesſeigneurs en agréer l'hommage

Puisse ce foible Ouvrage contribuer à rendre immortel le Souvenir de vos Efforts héroïques puisse t'il, si jamais le Fanatique, ou l'Ambition s'avisoient de troubler le bien acquis de la Liberté, et de la Reconnoissance, qui reserre maintenant la France, l'Allemagne, vos Descendans, et à toute la Nation, que ma Patrie fait digne de partager et de faire les Malheurs des français

Je suis avec Respect

Mesſeigneurs

de Vos Alteſſes royales

Le plus humble et le plus obéissant Serviteur
Eg. Verhelst Graveur de S. A. S.me E. palt.

Mannheim ce 27 d'Aout 1791

A Leurs Alteſſes royales
Monsieur frère du Roi de France, et Monseigneur
Comte d'Artois &c &c

Tableau allégorique fait à Mannheim (août 1791).

Par Eg. Verhelst, graveur (Bibliothèque nationale).

entendit des applaudissements en l'honneur de la Constituante. Le baron prussien Jean-Baptiste Clootz, qui signait « Anacharsis Clootz » et qui figurait à la tête d'une « ambassade du genre humain » dont il était l'orateur, déclara adhérer à la Constituante, le 19 juin 1790. Il demandait pour la France ses frontières naturelles; adjurait les armées de travailler à l'affranchissement de l'univers; appelait de ses vœux l'heure où tous les peuples délivrés, ayant reconquis leurs frontières, s'associeraient fraternellement. Et cependant, au fond, Clootz restait secrètement attaché au gouvernement de Berlin.

L'électeur de Trèves.
Caricature anonyme (Bibliothèque nationale).

Tout un travail philosophique poussait alors l'Allemagne à admirer la Révolution et « à concevoir catégoriquement la souveraineté de la raison humaine ainsi que l'inviolabilité des Droits de l'Homme ». A côté de Fichte et de Kant, on voit Goethe, Schiller (surtout Schiller), Stolberg, Forster, Steffens, Muller, Schlœzer, se faire les émouvants interprètes des idées nouvelles. Le pieux poète Klopstock, l'auteur de la *Messiade*, célébrait la libération de la Gaule, composait une ode aux États généraux et recevait le titre de citoyen français. Certes, l'empereur Joseph II songea aux périls qui menaçaient sa sœur Marie-Antoinette, reine de France. Mais il était engagé avec la Russie dans la guerre contre les Turcs, il avait à lutter contre l'insurrection des Pays-Bas et il se piquait de philosophie!

Attitude de l'ambassadeur de Prusse à Paris. — Le roi de Prusse, cédant aux suggestions des « Illuminés », sembla d'abord disposé à ne se point mêler des affaires de France. D'ailleurs, la Révolution n'allait-elle pas affaiblir et peut-être rompre la vieille alliance de la France avec l'Autriche ? On remarqua l'amitié que le ministre de Prusse à Paris, baron de Goltz (1), affichait pour plusieurs grands orateurs de la Constituante, surtout pour Pétion.

On remarqua aussi que la Prusse ne dissimulait même plus son hostilité contre l'Autriche. Parmi les instructeurs de l'armée belge qui allaient combattre Joseph II, à côté des officiers français, il y avait des officiers prussiens. La Prusse soutint à main armée la ville de Liége contre le prince évêque comte d'Hœnsbrock. Pour qu'elle retirât ses troupes, il fallut un ordre de la Chambre impériale (2).

Entrevue de Pillnitz. — Joseph II étant mort le 20 février 1790, son frère Léopold II lui succédait. Le 7 juillet, il se réconcilia avec le roi de Prusse au Congrès de Reichenbach.

(1) Bernard Guillaume, baron de Goltz, né en Prusse vers 1729, ancien aide de camp de Frédéric II, fut ministre plénipotentiaire en France de 1772 à 1792.

(2) Paris avait, depuis Voltaire, une inclination pour la Prusse. Plusieurs membres de la Constituante considéraient comme certaine l'alliance de la Prusse et de la France.

Le machiavélisme très averti du nouvel empereur eut vite dominé la volonté débile du roi de Prusse et déjoué les calculs ambitieux du ministre prussien Herzberg. Au reste, l'influence d'Herzberg auprès du Roi était battue en brèche de tous côtés. Le diplomate Lucchesini s'attachait à lui démontrer que les véritables intérêts de la Prusse n'étaient pas vers l'est, mais vers l'ouest. On répétait à Frédéric-Guillaume : « Si vous intervenez à temps dans la grande querelle que soulève la France, vous serez l'Agamemnon des monarchies européennes, c'est-à-dire le roi des rois. »

Les princes allemands s'inquiétaient. Les plus inquiets étaient ceux qui possédaient des terres plus ou moins importantes dans quelque province française : Bourgogne, Lorraine, Alsace. Citons, parmi eux, le duc de Wurtemberg, le palatin de Deux-Ponts, le landgrave de Hesse-Darmstadt, le margrave de Bade, le prince de Nassau, le prince de Salm, le prince de Leiningen, le prince de Lœwenstein, la chevalerie de l'Empire, les archevêques-électeurs de Mayence, de Cologne, de Trèves, les princes-évêques de Spire et de Bâle, les chevaliers teutoniques, l'abbaye de Munster. Hé quoi ! à Paris, dans la nuit du 4 août, sans les consulter, l'Assemblée nationale avait aboli les privilèges féodaux, c'est-à-dire tant de bénéfices matériels ! Quatre mois après, leurs représentants, réunis à Francfort, demandèrent à l'Empereur et au corps germanique de protéger, contre l'Assemblée nationale de France, la noblesse, le clergé et les États de l'Empire. L'Empereur et le roi de Prusse s'adressèrent directement au roi de France qui promit un dédommagement. En conséquence, le Gouvernement français offrit des biens nationaux et des assignats. Repoussant avec indignation ce dédommagement, qui semblait un outrage de plus, l'Empereur écrivait à Louis XVI, le 14 décembre 1790, qu'il voulait « le rétablissement intégral des droits seigneuriaux et de tout ce que la Révolution avait modifié ». Le moindre des princes allemands se déclarait atteint par les coups qui frappaient la monarchie française. N'avait-il pas, lui aussi, son Versailles et sa Bastille? Sans doute, les Bastilles allemandes ne comptaient pas dans l'histoire. Pourtant, leur ombre n'en était pas moins maudite. C'était le Hohentwiel, près de Singen, vieux bourg à 700 mètres de hauteur que les Français, sous les ordres de Vandamme, démoliront en 1800; c'était la forteresse de Hohenasperg, près de Ludwigsbourg, où le duc Charles tint enfermé, de 1777 à 1787, le poète Schubart, pour une épigramme; c'était le Sonnenstein, dominant la ville de Pirna, sur la rive gauche de l'Elbe, sombre forteresse transformée aujourd'hui en maison d'aliénés; c'était, à 10 kilomètres sur la rive de l'Elbe, le Kœnigstein; c'était, au-dessus de la ville du même nom, le Pleissenbourg.

Çà et là, les paysans s'agitaient et tâchaient de s'armer. En Saxe électorale, ils cessèrent de payer leurs redevances au comte de Schœnburg et maltraitèrent les gens de justice. On arrêta ceux d'entre eux qui semblaient des chefs, mais on n'osa pas les condamner. A l'île de Rügen, un soulèvement de ce genre fut réprimé dans le sang.

Bischofswerder prêcha contre la France et les « anthropophages de Paris » une croisade au nom des trônes unis par le commun danger. Il s'arrêta même un moment à l'idée mystique d'une Contre-Révolution. La Révolution lui apparaissait alors comme une entreprise sans ressources et, partant, sans lendemain. Mission fut donnée à Bischofswerder d'exciter l'Empereur à intervenir d'une façon encore plus énergique, puisqu'il était le beau-frère du roi de France cruellement outragé.

Si l'Autriche abandonnait ses projets d'annexion en Turquie, la Prusse s'engageait à ne plus s'occuper des affaires d'Orient. En faisant admettre cet arrangement, Bischofswerder, dès le commencement de janvier, travaillait à une combinaison où la France serait démembrée. Il voulait annexer les duchés de Berg et de Juliers que possédait l'électeur palatin, lui donner l'Alsace en indemnité, accorder en compensation à l'Autriche la Flandre : deux provinces qu'on enlèverait à la France, en profitant du trouble où elle était plongée. En réalité, l'accord conclu ainsi avec l'Autriche ne tourna pas à l'avantage de la Prusse. Elle vit la Saxe se dérober à elle pour demeurer neutre. L'Autriche conservait donc la suprématie en Allemagne. L'Empereur aurait certes préféré ne pas s'engager avec le roi de Prusse. Mais pouvait-il le laisser défendre, seul et avec éclat, les droits des princes de l'Empire? Le 20 mai 1791, rencontrant à Mantoue le comte d'Artois, frère de Louis XVI, il convenait avec lui qu'une action militaire serait tentée sans retard pour délivrer le roi de France. Au même moment, la Belgique retombait sous la

domination de l'Autriche. L'autre frère de Louis XVI, le comte de Provence, appuya le comte d'Artois dans une démarche pressante auprès de Léopold II et de Frédéric-Guillaume, pour qu'ils proclamassent dans « un ordre public » leur intention d'intervenir.

Le 24 août 1791, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche arrivèrent au château de Pillnitz, en Saxe, sur l'Elbe, à 9 kilomètres de Dresde. L'ancien ministre français Calonne et le marquis de Bouillé s'y trouvaient. Le 27 août, y fut signée la convention par laquelle les souverains s'engageaient à rétablir Louis XVI sur le trône. Ils voulaient « mettre le roi de France en état d'affermir les bases d'un gouvernement monarchique ». Aussi se déclaraient-ils « résolus d'agir promptement, d'un mutuel accord, avec les forces nécessaires, pour obtenir le but proposé en commun ». Dans un article secret, le même Congrès décidait le partage de la Pologne.

Immédiatement, les émigrés français se rassemblèrent en armes à Coblentz, au confluent de la Moselle et du Rhin, sur les terres de l'électorat de Trèves. On pouvait voir là, au complet, les quatre escadrons français des gardes du corps : le Roi leur y faisait distribuer leur solde. Reçus

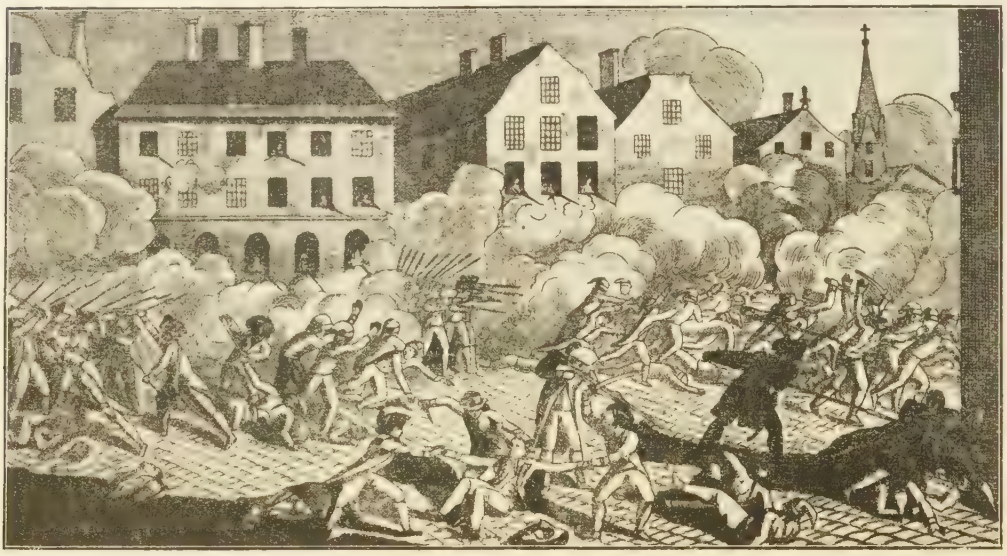

Reprise de Francfort par les Prussiens le 2 décembre 1792.

Le 2 décembre 1792, Francfort a été repris par les Prussiens, d'après une trahison insigne. Environ 1.200 Français ont été égorgés dans les rues et places par 10.000 assassins armés de couteaux en forme de poignards.

(Gravure anonyme conservée à la Bibliothèque nationale.)

fraternellement par les princes et les seigneurs allemands, les émigrés montrèrent tant d'arrogance et parfois tant de légèreté, qu'ils contribuèrent à la propagande des idées nouvelles. Quant à l'Empereur, il resta, à leur égard, sur une extrême réserve et même proclama qu'il n'admettrait de leur part aucun rassemblement.

Manifeste de Brunswick. — Le 9 novembre 1791, l'Assemblée législative somme les émigrés de rentrer avant le 1er janvier, sous peine de confiscation de leurs biens et de mort. « Le comte de Provence perdra ses droits éventuels à la régence et au trône, s'il n'est pas rentré dans le même délai. »

Le 15 décembre, le roi de France affirme aux députés que si, dans l'espace d'un mois, l'électeur de Trèves n'a pas dissous les groupes d'émigrés réunis en armes, par milliers, dans ses États, il sera considéré comme ennemi. « C'est la guerre des peuples contre les rois ! » s'écrie Isnard.

L'Assemblée, le 14 janvier 1792, invite le Roi à dire tout haut que, si, au 1er mars, l'empereur d'Autriche n'avait pas donné satisfaction aux réclamations de la France en ce qui concernait les émigrés, la France se considérerait comme en état de guerre avec lui.

D'esprit philosophique comme son frère Joseph II, mais plus prudent et plus ferme que lui, Léopold apaisa la Hongrie qui s'agitait pour obtenir une série de privilèges, fit taire la Bohême et la Basse-Autriche qui protestaient contre les nouveaux impôts, vint à bout de l'insurrection dans les Pays-Bas. Il n'eut pas à mettre à exécution ce qui avait été résolu au Congrès de Pillnitz : il succomba à un accès de dysenterie, en 1792. Son fils, François II, qui lui succéda, manquait d'expérience, d'initiative et de fermeté, mais avait le don de l'observation, le goût passionné de l'ordre et une croyance inébranlable dans l'immortalité de l'Empire. Élu empereur à l'unanimité, le 5 juin 1792, et couronné à Francfort, avec cette pompe traditionnelle éminemment décorative que l'on put admirer alors pour la dernière fois, il répondit à l'ultimatum de la Législative en demandant que la France restituât Avignon au Pape et leurs droits féodaux aux princes allemands possessionnés en Alsace. Le roi de France, le 20 avril, proposa à l'Assemblée de déclarer la guerre au roi de Hongrie et de Bohême. La guerre fut votée par acclamation.

La guerre en Belgique et en Argonne. Valmy. — Dumouriez, ministre de la Guerre, pensa que la Belgique, qui venait de retomber sous le joug autrichien, se soulèverait à l'arrivée du drapeau français. Il fit décider que l'armée française passerait la frontière belge. Au début, cette entreprise échoua. Luckner, venu du Rhin vers les Flandres pour réparer cet échec, reprit l'offensive contre les Autrichiens. Il n'eut pas meilleure fortune. Les Français durent évacuer Courtray.

Les troupes prussiennes se rassemblaient en hâte entre Coblentz et Trèves. Le duc de Brunswick, généralissime de la coalition allemande, lança le manifeste que lui avait rédigé un émigré, le marquis de Limon (25 juillet 1792). Soumission entière aux armées impériale et royale y était exigée, sous peine de voir Paris livré « à une exécution militaire et à une subversion totale ». Les événements se succédèrent ensuite dans un ordre rapide. Le 1er août, 60.000 Prussiens entrent en France; le 22, Longwy capitule et, le 2 septembre, Verdun leur ouvre ses portes. Un mois plus tard, l'armée de Dumouriez occupe les défilés de l'Argonne, entre l'armée prussienne et le chemin de la frontière. Brunswick veut la disperser avant de continuer la marche vers Paris, et c'est l'infanterie prussienne qui est repoussée, avec pertes, du plateau de Valmy, par les 15.000 hommes de Kellermann. La proclamation de la République (22 septembre) achève de décourager les coalisés. Ils s'aperçoivent que les émigrés les ont trompés sur l'état véritable des forces françaises. Dumouriez, obéissant à une convention orale, suit leurs troupes en retraite jusqu'à la frontière.

En Flandre, le duc Albert de Saxe-Teschen n'eut pas plus de succès devant Lille, dont la garnison de 8.000 hommes résista à l'armée assiégeante, quatre fois plus forte. Le 8 octobre au matin, les Autrichiens levaient le siège.

Custine pénètre en Allemagne. — A ce signal, les Français prirent l'offensive de tous les côtés. Le Palatinat et l'électorat de Trèves appelaient en libérateur Custine, dont le petit corps d'armée défendait l'Alsace, entre Vosges et Rhin. Immédiatement, les troupes autrichiennes se replièrent. Spire ouvrit ses portes. Worms capitula. Mayence se rendit et, le lendemain, 22 octobre, Francfort.

Cobentzel, le conseiller de l'empereur François II, lui avait répété, à peu près dans les mêmes termes, ce que Bischofswerder répétait au roi de Prusse : « La France n'est plus qu'une horde de bandits que les premiers coups mettront à la raison. » Or, la magnifique armée, formée par Frédéric le Grand, s'était évanouie, comme le brouillard d'automne, sur le plateau de Valmy, et les Français occupaient des villes allemandes. Pourquoi cette défaite d'une coalition qui prétendait assurer le salut des trônes et le triomphe de l'Église? Les troupes s'étaient désorganisées sous le commandement d'officiers qui, pour la plupart, se laissaient plus ou moins gagner aux idées nouvelles et discutaient les ordres supérieurs. Attaquées par une armée à laquelle la foi patriotique donnait tant d'élan et de cohésion, elles étaient vaincues d'avance.

On pouvait dès lors deviner que l'armée prussienne, n'ayant presque plus de liens avec la nation, ne pourrait même pas protéger le sol prussien. Pour masquer ou pour réparer tant de défaillances, la Prusse redoubla d'intrigues. Elle examinait la possibilité d'une entente avec la France. Le

prince Henri de Prusse, frère de Frédéric II, en était partisan, ainsi que Mœllendorf et Struensee. En France, Dumouriez, Custine et même Danton y auraient prêté les mains. Le bruit courut que Brunswick prendrait le commandement en chef des armées de France. Or, cette nouvelle déconcertante aurait pu être vraie. On a su plus tard que Talleyrand, puis Sieyès, puis le fils de Custine, puis Westermann, s'étaient employés à des négociations de tout genre avec la Prusse. Le roi de Prusse lui-même écrivait, en tête d'une convention provisoire, ces mots : « Le roi de Prusse à la République Française. » C'était déjà « la reconnaissance » de la République Française. Ces négociations prirent fin en juillet 1793, le jour où Danton ne fit plus partie du Comité de Salut public. Frédéric-Guillaume II demeura l'allié de l'Autriche dans la guerre contre la France, pour rassurer Vienne et rattacher fortement à son royaume les nouveaux territoires polonais annexés. Brunswick immobilisa ses forces devant Mayence pour que les Autrichiens ne pussent pas mettre la main sur l'Alsace. La Prusse n'admettait pas que l'Autriche s'emparât d'un territoire français. D'ailleurs, cette admirable terre d'Alsace, c'était à eux-mêmes que les Prussiens la réservaient (1). Quand l'Autriche voulut décider le roi de Bavière à échanger ses États contre la Belgique, la Prusse, d'accord avec l'Angleterre, s'opposa à ce troc. Parmi tous les hommes d'État prussiens qui se proclamaient « les députés de Frédéric le Grand », Hardenberg, Lucchesini, Haugwitz, il n'y avait qu'une voix sur ce point : à tout prix, empêcher l'Autriche d'étendre jusqu'à la Somme les Pays-Bas autrichiens. N'ignorant rien de ces dispositions, l'Autriche s'obstinait à ne pas reconnaître les acquisitions polonaises de la Prusse. Aussi, les forces prussiennes n'appuyèrent pas les forces autrichiennes dans les Pays-Bas. Le concours de la Prusse se réduisit à l'opération dont Mayence était l'objet. Cette mésintelligence aurait pu se formuler ainsi : « Le partage de la Pologne avait fait de la Prusse et de l'Autriche deux sœurs rivales; le partage de la France en aurait fait deux sœurs ennemies. »

Les Français accueillis sur le Rhin. — En réalité, dans presque tout le pays du Rhin, les Français étaient considérés comme des libérateurs. Certaines villes, surtout Mayence, ne dissimulaient pas leur admiration pour les principes que Paris avait fait triompher. A l'endroit de l'Empire, il n'y avait qu'indifférence. On a eu raison de dire que, si les habitants n'avaient pas parlé allemand, ils n'auraient jamais songé qu'une Allemagne existât. Quels liens pouvaient les rattacher à leurs gouvernements particuliers? Des souverains à la fois ombrageux et indolents avaient laissé l'administration aller à la dérive, le trésor public se vider, les corporations énerver l'industrie par leurs rivalités, la noblesse irriter la population par sa morgue, les forteresses tomber en ruines. Dans presque tous les États, les évêques étaient en lutte avec les chanoines, nés de parents nobles, presque tous en des parties lointaines de l'Empire, et qui, dévoués à l'Empire seul, ignoraient tout du pays où ils vivaient.

Sans nul doute, maint esprit éclairé souhaitait une profonde transformation politique et sociale. Mais l'Allemagne peut concevoir des idées audacieuses jusqu'à la témérité, sans qu'elle sente le besoin de les réaliser. Quant au gros de la population, sa passivité se plie toujours sans peine aux exigences dont il a l'habitude. Au général Custine, un Allemand de haute culture disait : « Oui, certes, nous admirons la Révolution française. Mais, voyez-vous! notre situation et notre flegme naturel ne nous permettent pas de l'atteindre, pas même de la suivre. » Quel que soit le mécontentement que lui causent les impôts, voire l'impôt du sang, l'Allemagne ne va pas jusqu'au bout du geste nécessaire à la transformation radicale d'un gouvernement. Lorsque les Français entrèrent dans le Palatinat bavarois, ils lurent sur des écriteaux : « Territoire neutre. » Les habitants leur firent bon accueil. Noblesse et clergé avaient fui.

Les trois électeurs ecclésiastiques étaient les pensionnés du roi de France. L'archevêque de Cologne, un des fils de Marie-Thérèse, Maximilien-François, tout dévoué aux émigrés, craignait la colère de la Convention. Plus hardi, l'archevêque de Trèves, Clément Wenceslas, leur avait largement ouvert Coblentz qui était devenu leur centre d'action. L'archevêque de Mayence, Frédéric-Charles d'Erthal, leur prêtait ses palais et encourageait leurs fanfaronnades. Tous les

(1) Le poète Stolberg, passant à Strasbourg en 1775 et voyant manœuvrer la garnison française, s'écriait déjà : « Il faut que tout le Rhin redevienne allemand. »

matins, un rémouleur établi devant la maison où habitait le représentant de la France, aiguisait bruyamment leurs épées. Le plus acharné dans la lutte contre la Révolution était l'évêque de Spire, d'ailleurs peu redoutable adversaire. Au contraire, l'électeur palatin, le duc de Deux-Ponts, s'appliquait à ne pas se brouiller avec la France et usait de toute sa diplomatie pour écarter les Français.

A la tête de l'armée française des Vosges se trouvait un général qui faisait la guerre depuis l'enfance et avait adhéré au nouveau régime : Custine, député de Metz, plein de ressources et surtout de prétentions, d'ailleurs très bon pour ses hommes qui l'appelaient familièrement le « général Moustache ». Son plan consistait d'abord à enlever les importants approvisionnements de Spire et à entrer dans le Palatinat, en ménageant les populations afin de ne réveiller en elles aucun cruel souvenir. Il arrive à Spire le 30 septembre. Comme on lui signale un acte de pillage, il fait fusiller deux soldats et un officier sur qui on trouve de l'argenterie. Admirable discipline qu'acclame la population ! Il frappe de fortes contributions les biens de l'Électeur, de la noblesse et du clergé, mais il distribue de l'argent aux pauvres. Il entre à Philippsbourg le 3 octobre; à Worms, le 5, au milieu d'une sympathie manifeste.

Custine à Mayence. — L'élite intellectuelle de Mayence l'appelle à grands cris. Autour de lui se groupent des Mayençais de haute valeur : le jurisconsulte Bœhmer et le médecin Wedekind, né à Gœttingue en 1761, professeur de médecine à l'Université de Mayence, qui prit du service dans l'armée française. A Mayence, la France était glorifiée aussi par l'ingénieur Eckemeyer, le grand mathématicien, et surtout par Jean-Georges Adam Forster. Fils du savant voyageur allemand Reinhold Forster et non moins savant que lui, Jean-Georges Adam, né près de Dantzig, en 1754, auteur du *Voyage autour du monde*, de la *Géographie morale et naturelle du Rhin*, était bibliothécaire à Mayence; cet esprit hardi et généreux s'éteignit à Paris, en 1794. A ces Allemands enthousiastes se joignait l'historien suisse Jean de Müller, né à Schaffhouse en 1752, excellent écrivain de large impartialité qui devait inspirer confiance à Napoléon. L'archevêque de Mayence, comme celui de Trèves, a fui avec une interminable escorte d'émigrés, de chanoines, de prêtres, d'employés de toute sorte. Dans aucune fête, on n'avait vu le Rhin plus brillamment sillonné. Quand la petite garnison qui garde la ville aperçoit Custine, avec ses bateaux portant des canons et des soldats, elle se rend sans discussion et se retire avec les honneurs de la guerre, le 21 octobre. Mayence était pourtant la clef de l'Empire sur le Rhin. Sa chute fut un terrible signal. Le landgrave de Hesse-Darmstadt fit replier, jusqu'à Giessen, les troupes qui auraient pu défendre le fleuve. Les deux électorats de Trèves et de Coblentz étaient conquis d'avance. Dans une proclamation, Custine dit aux habitants de Mayence : « Vous êtes libres de choisir votre gouvernement. » L'enthousiasme était au comble.

Les Français à Francfort. — La ville de Francfort fit le même accueil aux Français. La France n'en voulait qu'aux privilégiés et aux tyrans. Une contribution de 2 millions de florins fut frappée sur la noblesse et sur les banques de Francfort : ainsi, la ville était punie d'avoir prêté de l'argent à l'empereur d'Allemagne pour faire la guerre à la France. Le peuple saluait l'aube d'une fraternelle liberté.

Fidèle à sa parole de n'imposer aucun régime politique et au simple titre de protecteur qu'il avait pris, Custine fit rouvrir l'Université, les écoles, les tribunaux, et donna des ordres pour que les fonctionnaires fussent payés régulièrement. Pour administrer Mayence, on forme un conseil exécutif de dix membres que préside Dorsch, un ancien chapelain de l'Électeur. Les libéraux créent un club qui réunit bientôt 500 membres et, dans la *Gazette de Mayence*, montrent quels services les idées françaises peuvent rendre à l'Allemagne. Cependant, une partie de la bourgeoisie commerçante regrettait les fêtes si fastueuses de la cour et même les jours où affluaient les riches émigrés. Elle souhaitait « la réunion à l'Empire » et une monarchie constitutionnelle avec des États élus par les bourgeois. Les commissaires de la Convention, Haussmann, Merlin de Thionville et Rewbell, arrivèrent le 1er janvier 1793. Un serment d'égalité et de liberté fut exigé des citoyens. En le prêtant, beaucoup de commerçants songeaient, non sans ennui, aux embarras qu'on leur créait dans le reste de l'Empire. Le 24 février 1793, les élections générales ont lieu à Mayence, à

Forster.

Spire, à Worms, dans toute la région. Forster avait adressé aux électeurs un éloquent appel : « Unissez-vous à la France, cette nation de 25 millions d'âmes, qui renverse les trônes comme des châteaux de cartes. Éveillez-vous de votre long sommeil. Soyez enfin de libres Allemands, frères et amis des Français. » L'Assemblée rhéno-germanique siège pour la première fois à Mayence, le 17 mars, sous la présidence de Forster. Le lendemain 18, à l'unanimité des cent membres présents, est proclamée l'union avec la France de la région qui s'étend de Landau à Bingen, de la Queich à la Nahe. Sont supprimés tous les privilèges féodaux des comtes ou des chevaliers d'Empire et des villes impériales, des princes laïques ou ecclésiastiques de Mayence, de Worms, de Spire, de Nassau, de Salm, de Leiningen. L'assemblée rompait toute attache avec l'Empire et proclamait que le territoire compris entre Landau et Bingen formerait désormais un État libre. Forster, Patock et Lux (1), conduits par le commissaire français Haussmann (de Colmar), apportèrent ce décret à Paris. La Convention leur fit fête. Forster répétait, avec une foi si profonde, cette vérité : « Le Rhin est la limite naturelle de la France ! »

Jemmapes. — Les débuts de la Convention devaient être illustrés par une victoire française. 20.000 Autrichiens s'étaient établis en Belgique, devant Mons, sur des collines coupées de petits bois. Appuyés aux villages de Jemmapes, de Cuesmes, de Quarégnon, couverts par trois rangées de redoutes et cent pièces de canon, ils se croyaient inexpugnables. Le 6 novembre, les Français, conduits par Dumouriez, Ferrard, Dampierre, Thouvenot, Moreton, enlevèrent ces positions à la baïonnette (2). Ils entraient le 7 à Mons et le 14 à Bruxelles. Quelques semaines plus tard commençait le procès de Louis XVI, qui, le 21 janvier 1793, mourut sur l'échafaud. La guerre devient générale. La France la déclare au roi d'Angleterre, au stathouder de Hollande, au roi d'Espagne. Elle la faisait déjà à l'Autriche, à l'Allemagne, à la Prusse, à Naples, au Piémont.

Défection de Dumouriez. — Dumouriez, ayant échoué en Hollande et en Belgique, propose aux Autrichiens de les aider à rétablir la royauté. Il comptait sur son armée. Elle refuse de le suivre dans sa trahison. Il passe alors à l'ennemi (5 avril 1793). En France, la Convention était en pleine discorde. La coalition reprenait courage. Il fallait chasser les Français de la rive gauche du Rhin. Les populations allemandes, qui les avaient si bien accueillis d'abord, se refroidissaient rapidement; les contributions de guerre, imposées aux princes, aux abbayes, aux bourgeois de Francfort, qui durent payer 2 millions de florins, excitaient l'opinion contre les républicains. Le 2 décembre 1792, Brunswick avait repris Francfort, Custine évacuait le Palatinat. Mayence résista si héroïquement, sous les ordres de

York.

(Cabinet des estampes.)

(1) Adam Lux, né à Obernburg, près d'Aschaffenburg-sur-le-Mein, en 1766, médecin et philosophe, disciple de Jean-Jacques Rousseau, avait animé les agriculteurs de sa foi en la Révolution française. En arrivant à Paris, il rêva de réconcilier la Gironde avec la Montagne, puis exalta Charlotte Corday, tout en désapprouvant l'assassinat. Il réclamait l'honneur de l'échafaud. Il eut satisfaction, le 4 novembre 1793.

(2) Pendant toute la bataille, sur l'ordre de Dumouriez, les musiques militaires jouèrent la *Marseillaise*.

Kléber, que la garnison, quand elle se rendit, quitta la ville avec les honneurs de la guerre, emmenant les citoyens de Mayence compromis aux yeux de l'Empire par leur dévouement à la France.

Le régime ecclésiastique et princier, soutenu par l'autorité autrichienne et par une grande partie de la bourgeoisie, triompha en détruisant toutes les réformes du Gouvernement républicain. Mais la population gardait le sentiment que « les abus du passé n'étaient pas restaurés pour toujours ».

En France, Condé avait dû ouvrir ses portes (15 juillet), ayant perdu 2.500 hommes sur 4.000; Valenciennes, le 28 juillet, se rendit à l'armée austro-anglaise, après 56 jours de tranchée ouverte et 1.042 heures consécutives d'un bombardement qui réduisit la garnison de 10.000 à 5.000 hommes.

Hésitations et divisions des coalisés. — A Custine, qui avait laissé bloquer Mayence et prendre Valenciennes, succéda Beauharnais, qui ne montra pas plus d'énergie. Tous deux furent condamnés à mort. Le 1er août, les alliés, occupant Valenciennes et Condé, n'étaient plus qu'à 40 lieues de Paris : rien ne leur en barrait la route. Devant eux, ils n'avaient que des troupes inférieures en nombre et démunies de tout : fantassins sans souliers, dragons partageant avec leurs chevaux leur misérable morceau de pain. Cependant, cette fois encore, les alliés hésitaient à avancer. Les souvenirs de 1792 les obsédaient. D'ailleurs, leurs maîtres étaient préoccupés d'ambitions diverses. L'empereur d'Autriche voulait la Flandre : il força Cobourg à assiéger Le Quesnoy. Le roi d'Angleterre voulait Dunkerque : ordre fut donné au duc d'York de prendre cette ville. La France profita de leur lenteur et de leurs divisions.

Carnot agit. — Le plan de Carnot était d'agir par masses et promptement. Dunkerque fut sauvée par la victoire de Hondschoote, remportée par les Français sur l'armée anglo-hollandaise (8 septembre).

Le 28, 65.000 Autrichiens, maîtres de la vallée de l'Escaut et voulant s'emparer du cours de la Sambre, bloquèrent Maubeuge et son camp retranché. La garnison, sans munitions et sans vivres, fut sauvée par Jourdan qui accourut au secours de Maubeuge en culbutant l'armée de Cobourg. Il reprit Dourlers et Wattignies (16 octobre). Les Autrichiens repassèrent la frontière.

Prussiens et Autrichiens en Alsace et en Lorraine. — Depuis la capitulation de Mayence, le duc de Brunswick et Wurmser n'avaient pas cessé de menacer l'Alsace et la Lorraine. Ils disposaient de 120.000 hommes : Autrichiens, Prussiens, émigrés. Le duc de Brunswick tenait le versant occidental des Vosges. Il occupait Deux-Ponts, assiégeait Landau et faisait front à l'armée française de la Moselle qui gardait la Sarre. Wurmser, tenant le versant oriental des Vosges, avait pour tâche d'inquiéter l'armée du Rhin qui défendait les lignes de Wissembourg.

Ici encore, les alliés avaient l'avantage du nombre. Mais le roi de Prusse songeait plus au second partage de la Pologne qu'à la Révolution française. D'ailleurs, il venait d'acquérir l'assurance que l'Autriche convoitait l'Alsace et il ne se souciait pas de travailler pour l'empereur d'Autriche.

Les Français se portèrent en avant. Le même jour (14 septembre), leur armée du Rhin, par la gauche, délogea les Autrichiens du camp de Nothweiler. Mais leur armée de la Moselle, livrant bataille aux Prussiens, par la droite, pour enlever la position si redoutable de Pirmasens, devait se replier.

Wurmser juge le moment favorable à l'offensive. Le 13 octobre, l'armée autrichienne force les lignes à Wissembourg, s'empare de Lauterbourg, enlève le fort Vauban, dans l'île du Rhin, entre Lauterbourg et Strasbourg (14 novembre), prend possession d'Haguenau, s'apprête à occuper à la fois Strasbourg et Saverne.

Pichegru, Hoche et Jourdan. — Mais Strasbourg est bien défendue par l'armée de Piche-

Wissembourg.
Bas-relief du Musée de Versailles.

gru et par celle de Hoche. Elle est bien surveillée aussi par Saint-Just et Lebas, qui déjouent tous les complots ourdis pour livrer la ville. Les victoires de Hoche à Reichshoffen, à Frœschwiller, à Wœrth repoussèrent l'armée de Wurmser sur le Rhin.

Bataille de Frœschwiller (*22 décembre 1793*). — Wurmser était né en Alsace. Une conspiration s'organisa pour lui livrer Strasbourg. Le démagogue Euloge Schneider, capucin défroqué, soutenait la cause républicaine avec trop de violence pour la faire aimer. Cet Allemand, né dans l'évêché de Wurzbourg, ancien prédicateur de la cour de Stuttgart, devenu accusateur public, en Alsace, allait de ville en ville, traînant en triomphe la guillotine. L'indiscipline énervait l'armée du Rhin. Les représentants Saint-Just et Lebas arrivèrent à Strasbourg, arrêtèrent les conspirateurs, envoyèrent Schneider à Paris comme traître et rétablirent l'ordre. L'armée du Rhin fut confiée à Pichegru, l'armée de la Moselle à Hoche. Pichegru pousse les Autrichiens jusqu'à la Moder (9 novembre). Une attaque des Prussiens échoue contre Bitche (17 novembre). Le fort de Bitche avait été attaqué en pleine nuit. Grâce à une trahison, les Prussiens pénétraient déjà dans les ouvrages avancés, quand un habitant de la ville les aperçut et, pour donner l'alarme, mit le feu à sa maison. Hoche, tout jeune, mais d'une si héroïque habileté, avait pris aux Prussiens Bliescastel. Il échoue devant la ville de Kaiserslautern et devant la hauteur de Kaysersberg (28, 29, 30 novembre). Instruit par cette expérience, il laisse quelques troupes en face des Prussiens sur la Sarre, passe les Vosges avec 12.000 hommes, se met en marche d'accord avec l'armée du Rhin, va droit à un corps prussien qui protégeait la droite de Wurmser et le refoule de Reichshoffen, de Frœschwiller et de Wœrth (22 décembre).

Wurmser, pour ne pas être tourné, quitte la Moder et la forêt de Haguenau, dirigeant sa gauche vers Ober Lauterbach et le Rhin, sa droite vers les hauteurs de Roth. Quant à son extrême droite, elle était protégée par les Prussiens au col du Pigeonnier et dans les gorges de Bobenthal.

Wissembourg (*26 décembre 1793*). — Il fut attaqué sur le Geisberg, près de Wissembourg, le 26 décembre, par les armées de la Moselle et du Rhin. Les Français criant : « Landau ou la mort ! » s'emparaient de toutes ses positions et reprenaient les lignes perdues en octobre. Wurmser fut repoussé au nord de la Lauter. Comme Brunswick arrivait au canon, il lui cria, sur le champ même de la bataille : « Trop tard ! Votre inaction a causé ma défaite. » Landau était sauvé, Worms

enlevé avec ses immenses magasins. Les Prussiens se retirèrent sur Mayence. Les Autrichiens retraversèrent le Rhin à Philippsbourg.

Fleurus (*26 juin 1794*). — La campagne de 1794 ne fut pas plus heureuse pour les alliés. Tout d'abord, ils triomphaient. Ils voyaient Pichegru, avec l'armée du Nord, s'épuiser en continuelles manœuvres autour de Lille, de Menin, de Courtrai. Tout à coup, Jourdan, qui venait d'être placé à la tête de l'armée de la Moselle, opéra un mouvement de concentration où il s'inspirait de son prédécesseur Hoche. Il laissait 40.000 hommes de la Moselle à la Sambre. Cette marche de flanc, si hardie, qui aurait pu lui être fatale et qui échappait aux regards de l'ennemi, créait l'armée de Sambre-et-Meuse. Parmi les chefs de ses 80.000 hommes, il avait Kléber et Marceau. Son plan était approuvé par Carnot ; son action, soutenue par Saint-Just et Lebas. Il passa la Sambre, enleva Charleroi, puis se trouva en face de toutes les forces autrichiennes à Fleurus. Pendant douze heures, ses soldats semblèrent accablés. Sa droite, commandée par Marceau, après avoir été un moment rompue, reprit la lutte. Sa gauche, commandée par Kléber, fit des miracles de courage. Au centre, Soult révélait une haute valeur militaire. A la fin, malgré tant de pertes, ce fut une grande victoire française.

Les Français au camp de Coblentz. — Le cri de joie que pousse la France retentit au cœur de l'Allemagne (23 octobre 1794). L'armée du Nord, pénétrant dans le Brabant, prenait Bois-le-Duc (9 octobre); Kléber enlevait Maëstricht (4 novembre); Nimègue se rend, malgré la présence de 20.000 Anglais. L'hiver, qui a gelé les canaux, livre la Hollande à l'intrépidité française. Les troupes anglo-hanovriennes regagnent l'Allemagne. Le stathouder s'enfuit en Angleterre. Alors, la Hollande forme une république qui s'allie à la République Française.

Les Français étaient arrivés de nouveau au Rhin. A partir du 18 octobre 1794, ils le tinrent de Bâle à la Hollande. A la conclusion de la paix de Campo-Formio, les Autrichiens évacuèrent Mayence. Pendant les négociations de Rastadt, Mayence fut assiégée; puis, elle redevint française jusqu'en 1814, comme chef-lieu du département de Mont-Tonnerre. En 1794, l'Administration centrale avait été installée à Aix-la-Chapelle, et le pays divisé en districts. En 1796, une commission administrative fut substituée à l'Administration centrale. La même année, deux directions étaient instituées, l'une à Aix-la-Chapelle, l'autre à Coblentz. En 1797, Hoche, qui avait mission de réformer l'organisation du pays rhénan, créa une commission intermédiaire de cinq membres. Augereau, qui lui succéda, s'efforça d'écarter les émigrés qui continuaient leur propagande dans le pays et surveilla de près les fonctionnaires.

En 1797, Rüdler fut nommé commissaire du Gouvernement, pour le pays entre Rhin et Meuse. Cet Alsacien, de ferme volonté et de sens pratique, y établit avec méthode les lois françaises.

La France, qui aurait pu s'annexer ce pays, en fit une république cisrhénane, avec un système administratif calqué sur celui de la République Française. Malgré l'irritation causée par les contributions forcées, la population s'attachait de tout cœur à la France. Très jeune encore, le courageux publiciste Joseph Gœrres, né à Coblentz en 1776, pénétré des idées républicaines et de la doctrine de Schelling, attaquait, en des improvisations pittoresques, la monarchie et le gouvernement des princes évêques.

Négociations avec la Prusse. Paix de Bâle (*5 avril 1795*). — A Berlin, le roi Frédéric-Guillaume II, indigné de ces défaites, avait écarté Herzberg. Il écoutait le secrétaire d'État Lombard et surtout le comte d'Haugwitz que soutenait la comtesse de Lichtenau. La pénurie d'argent, que la maison royale connaissait comme tout le royaume, faisait désirer avant tout la paix. Le Roi, par ses diplomates, conseillait aux souverains de plusieurs États allemands de traiter avec la France séparément. Les malheurs accumulés l'amenaient à sacrifier ce qui faisait de ces États un « faisceau allemand ».

Les États n'avaient pas attendu sa détermination. La Bavière manœuvrait pour demeurer neutre. Le landgrave de Hesse-Cassel entreprit des négociations avec la France, en janvier 1794. Il eut une entrevue à Wilhelmsbad, près de Hanau, avec le margrave de Bade. Le duc de Wur-

temberg, Eugène-Louis, leur avait annoncé que, s'il ne pouvait se rendre près d'eux, il adhérerait pourtant à leur décision. Les deux princes étudièrent les moyens d'arrêter, en Allemagne, la marche de la révolution. Ils songeaient à refaire la *Ligue des Princes*, avec une armée fédérale, pour la défense des frontières de l'Empire, et une milice territoriale, pour la police de chaque État. Plusieurs projets de réforme fiscale furent également examinés.

Le roi de Prusse n'était pas d'humeur à soulever des objections sur ce point. Il ne songeait qu'à se détourner du Rhin, afin de prendre sa revanche dans l'affaire de la Pologne. L'Autriche étant amoindrie par la perte des provinces belges, il conçoit l'espérance d'attirer à lui les États de l'Allemagne. Le manifeste de Brunswick ne doit plus lui apparaître que comme une rodomontade d'émigrés. Il est entré en pourparlers avec des agents de la France. Mœllendorf, qui a remplacé Brunswick à la tête des armées prussiennes, se joint au prince Henri et à Lucchesini : tous les deux le pressent d'envoyer un représentant pour traiter de la paix, avec la Convention, aux conférences ouvertes à Bâle, le 12 janvier 1795. Le comte de Goltz, choisi comme représentant, meurt quelques jours après son départ de Berlin. Ce fut Hardenberg qui prit sa place. La France, représentée par Barthélemy, demandait aux alliés de lui reconnaître la République pour gouvernement et le Rhin pour frontière. Ainsi, la Prusse ne perdait que les comtés de Berg, de Clèves et de Meurs.

Hardenberg, né en Hanovre, était avant tout Allemand. Il aurait voulu une Confédération de l'Allemagne du Nord où la Prusse aurait eu une situation prépondérante. Il réclama la neutralisation de l'Allemagne du Nord, avec quelques compensations au détriment des princes ecclésiastiques. Sans discuter plus longtemps, parce qu'il craignait que la Russie ne refusât à la Prusse les dédommagements en Pologne tant désirés par Frédéric-Guillaume II, il cédait la rive gauche du Rhin (5 avril 1795). La France évacuerait les territoires prussiens de la rive droite. Elle acceptait les bons offices du roi de Prusse en faveur des États allemands qui se déclareraient ses protégés et le considéraient comme médiateur. Suivaient des articles secrets promettant des compensations à la Prusse, en Allemagne, quand la paix générale serait conclue, et la neutralisation de l'Allemagne du Nord sous la garantie du roi de Prusse. La Convention n'hésitait pas à donner à la Prusse plus de forces, pour en faire l'alliée fidèle de la France. La République Française s'étendrait jusqu'au Rhin, l'Allemagne réaliserait son unité sous l'hégémonie de la Prusse.

La Prusse se manifeste à l'Allemagne « comme arbitre de la paix », tandis que l'influence de l'Autriche apparaît comme « principe d'invasion ». Si le Hanovre, appartenant à l'Angleterre, demeure hostile à la France, la Prusse occupera le Hanovre. Ainsi, elle s'acquittera envers l'Angleterre, qui, par ses subsides, lui a permis de faire la guerre jusqu'au bout.

L'Allemagne admira que la République Française, par la bravoure de ses troupes et le génie de ses généraux issus du peuple, achevât d'un seul coup cette œuvre que les longues guerres de Louis XIV et de Louis XV n'avaient pas menée à bien : assurer à la France sa limite naturelle, le Rhin, jusqu'à l'embouchure. La jeune France républicaine rendait au monde la vieille Gaule dans son intégralité.

Défaites de l'Autriche en 1796. — La Prusse seule avait fait la paix. Bien que battue, l'Autriche demeurait menaçante. Grâce à l'inertie de Pichegru, elle remporta quelques victoires sur le Rhin. Elle tenait toujours Mayence. Elle contraignait même Jourdan, qui avait fait une pointe sur la rive droite, à revenir vers Coblentz et à défendre la ligne de la Nahe (1795). Mais l'année 1796 sera pour elle une année de désastre. Le soleil de Bonaparte s'est levé. Commandant en chef de l'armée d'Italie, il néglige d'abord l'armée autrichienne pour écraser l'armée sarde, fait capituler le roi de Sardaigne à Cherasco, bat les Autrichiens à Lodi (10 mai 1796), puis à Castiglione (3 et 5 août). Wurmser, à la tête d'une troisième armée, se laisse enfermer dans Mantoue. Alvinzy, à la tête d'une quatrième armée, est délogé de ses positions à Arcole (15 novembre), revient à la charge une cinquième fois avec des troupes fraîches et se fait battre sur le plateau de Rivoli (14 janvier 1797). Mantoue fut abandonnée par Wurmser le 2 février. Bonaparte, n'ayant que des forces insuffisantes, renonçait à marcher vers Vienne et se bornait à maintenir ses positions sur le Tagliamento, empêchant, avec l'aide de Masséna, la jonction des armées autrichiennes d'Italie, commandées par l'archiduc Charles, avec les troupes qui avaient refoulé les Français jusqu'au

Rhin. L'archiduc Charles, pressé par Bonaparte de déposer les armes, persistait à barrer à l'armée d'Italie, qui avait reçu des renforts de l'armée du Rhin, l'entrée du territoire autrichien. Mais il fut bousculé dans les gorges d'Unzmarkt (3 avril). Vienne était menacée.

Jourdan et Moreau. — Quant aux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, après avoir maintenu, en 1795, leurs positions sur la rive gauche du fleuve, elles entrèrent en Allemagne au printemps de 1796, fortes de 150.000 hommes, commandées par Jourdan et Moreau. Jourdan parvint jusqu'à Francfort-sur-le-Mein, prit Wurzbourg, et continua sa marche vers Ratisbonne. L'archiduc Charles, laissa l'armée de Moreau, victorieuse à Nordlingen (11 août), accentuer sa marche en avant, mais repoussa les troupes de Jourdan devant Wurzbourg (3 septembre) et les obligea à reculer. En même temps, il forçait Moreau à abandonner la route de Munich, pour n'être pas enfermé en Bavière. Il essaya même de le harceler dans sa retraite, mais l'armée du Rhin repassa le fleuve sans rien abandonner à l'ennemi. Hoche remplaça Jourdan à l'armée de Sambre-et-Meuse (1797), vainquit les troupes autrichiennes à Heddersdorf et s'apprêtait à prendre Francfort, quand le général autrichien Kray lui fit savoir que les préliminaires de Leoben avaient été signés, le 18 avril. Les troupes de Bonaparte n'étaient plus qu'à 25 lieues de Vienne. Six mois après, suivait le traité définitif.

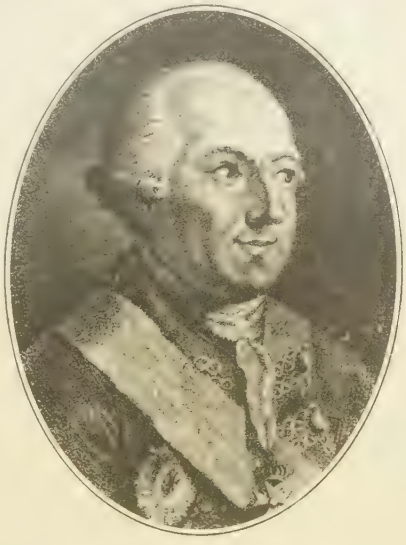

Mœllendorf.
(Cabinet des estampes.)

Traité de Campo-Formio. — A ce traité de Campo-Formio (17 octobre 1797), l'empereur d'Allemagne, en tant que souverain autrichien, cédait à la France la Belgique conquise par les troupes françaises, en 1794, reconnaissait les changements accomplis en Italie et l'existence de la République Cisalpine, cessait de contester à la République Française la possession des îles de Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cérigo, et des autres établissements vénitiens situés en Albanie. Il s'engageait à céder le Brisgau au duc de Modène, comme indemnité du pays que ce duc perdait en Italie. De son côté, la République Française consentait à ce que l'Autriche possédât, en toute souveraineté, l'Istrie, la Dalmatie et les îles adriatiques qui avaient appartenu à la République Vénitienne, Venise, les Lagunes et tout ce qui en dépendait. L'Autriche reconnaissait, en outre, la République Batave. Elle mettait en liberté Lafayette et les prisonniers qu'elle détenait depuis trois ans (1).

Pour régler la paix avec l'Empire proprement dit, un Congrès devait être tenu à Rastadt, d'où sortirait une nouvelle organisation de l'Allemagne. L'Autriche, qui, grâce à l'or de l'Angleterre, avait mené une campagne si opiniâtre contre la République Française, renonçait à la lutte.

L'unité allemande en question. — Depuis le traité de Bâle, l'Allemagne sentait bien que toute cohésion était détruite entre les États de l'Empire. Des traités isolés étaient conclus par les Français avec le Wurtemberg et Bade; le service de la poste, jadis confié à la famille Taxis, supprimé; les droits féodaux ecclésiastiques, abolis; les biens ecclésiastiques, sécularisés. Seules subsistaient d'antiques formes constitutionnelles, de plus en plus vides. En se réunissant, au commencement de septembre 1796, le Reichstag paraissait bouleversé d'appréhensions diverses. L'union

(1) Au traité de Campo-Formio, l'Autriche déclarait qu'elle n'admettrait pas le nouvel agrandissement territorial de la Prusse, qui avait accepté le principe de l'indemnisation des princes laïques au moyen des sécularisations. Dès ce moment, la Prusse se tourna vers la Russie, résolue à s'entendre avec elle pour contre-balancer l'entente austro-française.

n'était plus recommandée que par le coadjuteur de Mayence, Mgr Dalberg, qui aurait voulu alors la voir se faire autour de l'archiduc Charles.

Comme il arrive dans toute épreuve déconcertante, on cherchait à qui attribuer la principale cause du malheur. Le parti autrichien accusait le roi de Prusse d'avoir trahi l'Empereur et la Constitution, le jour où il avait entrepris de traiter directement avec la France. Du Congrès de Reichenbach, qui avait uni les deux grandes puissances de l'Allemagne, rien ne subsiste plus. Un État d'Empire quelconque, signant une paix séparée, était, d'après ce Congrès, infidèle à l'Empire. D'ailleurs, en se réconciliant avec la France, la Prusse s'était faite complice des régicides et des sacrilèges.

Çà et là, pourtant, se produisent des efforts en vue d'une unité nouvelle dont on ne peut encore deviner ni les principes, ni l'essence, ni le ressort. Certains appels aux armes furent lancés dans toute l'Allemagne. Le représentant de l'Empire près du cercle de Souabe prit sur lui de réunir les États du cercle à Kempten, dans l'ancien château des princes abbés, pour l'organisation du landsturm. Les comtes de la Souabe se réunirent à Ulm, pour chercher les moyens de sauver l'indépendance nationale. Des villes suivirent cet exemple et se concertèrent de même. Efforts épars, d'ailleurs condamnés à l'impuissance par des préoccupations particularistes.

A Leoben, en 1797, l'empereur d'Autriche fait précisément ce qu'il avait reproché à la Prusse. Pour paraître accomplir son devoir à l'égard de l'Allemagne, il introduit dans le traité un article sur l'intégralité de l'Empire. Mais il ne dispute pas à la France la rive gauche du Rhin, ce qui lui permet de réclamer des dédommagements au détriment des tiers.

La Prusse en Pologne et sur le Rhin. — Diminuée de côté du Rhin, la Prusse risquait de ne pas avoir meilleure fortune du côté de la Pologne. En Pologne, depuis 1788, les événements s'étaient précipités. Les Polonais, voyant la tsarine Catherine II en guerre contre la Turquie et la Suède, sachant en outre que la Prusse et l'Angleterre étaient hostiles à la Russie, revenaient à l'espérance. Le roi de Prusse leur proposa son alliance. Son ministre Buchholtz offrait l'appui nécessaire pour maintenir l'indépendance et la liberté de la Pologne (12 octobre 1788). En 1789, la Diète polonaise vota une constitution qui parut lui ouvrir un avenir réparateur. Mais, d'une part, le roi de Suède signa la paix avec la Tsarine; d'autre part, la Prusse et l'Autriche tournaient toute leur attention sur les affaires de France. Frédéric-Guillaume, qui avait manifesté à la Pologne tant de « pure et sincère amitié », commençait à négocier avec la Tsarine. A une lettre du roi de Pologne réclamant le secours promis, il répondait qu'il n'avait jamais songé à protéger la Constitution polonaise. Puisque la Tsarine faisait opposition à cette Constitution, l'alliance se rompait. Ainsi trahie, la Pologne était vouée à la défaite (1792). L'armée russe entra à Varsovie. Ce fut alors que l'armée prussienne, commandée par Mœllendorf, entra dans la Grande-Pologne.

Le ministre de Prusse remit au roi de Pologne une déclaration blâmant la Pologne de laisser se répandre chez elle «l'esprit de démocratisme français ». Le second partage de la Pologne s'accomplissait. Un traité, signé à Pétersbourg entre la Russie et la Prusse, donnait à la Prusse Dantzig, Thorn, la Grande-Pologne avec Posen et Gnesen, c'est-à-dire un territoire de 2.000 lieues carrées, plus grand que la Silésie. Pourquoi, à ce second partage, l'Autriche n'avait-elle pas été admise? La Prusse, afin de l'écarter, avait tiré parti de sa propre défaite à Valmy. Elle déclarait à la Tsarine : « Je ne continuerai la guerre contre la France que si j'obtiens une compensation en Pologne. » La Tsarine la promit, à la condition que l'Autriche pourrait échanger les Pays-Bas contre la Bavière. Mais l'Autriche était vaincue à Jemmapes : les Pays-Bas n'étaient plus à sa disposition pour l'échange. Elle annonça qu'elle allait les reconquérir et demanda, en attendant, une indemnité conditionnelle en Pologne. La Tsarine répondit en substance : « Vous ne pourrez reprendre les Pays-Bas que si la Prusse vous aide, et elle ne vous aidera que si elle reçoit une indemnité en Pologne. » La Prusse s'empara immédiatement du territoire qui lui était attribué. Seule la ville de Dantzig résista pendant quelque temps, puis capitula, le 2 avril.

Pour faire admettre le traité prussien à la Diète polonaise, il fallut une pression et une violence sans nom. Des grenadiers russes avec du canon entouraient l'Assemblée. Un général russe, Rautenfels, avait pris place près du Roi. La Diète, indignée contre le roi de Prusse, résista, du 6 juillet au 24 septembre. Enfin, les députés et le Roi furent enfermés par les baïonnettes comme

dans une prison. Personne ne pouvait sortir du palais de la Diète; rien ne pouvait être apporté aux prisonniers. Tous les députés demeurent à leur place, sans prendre aucune nourriture, pendant une journée et une nuit. Le 25, à 3 heures du matin, le général russe déclara : « Maintenant, les soldats russes vont entrer. » C'était, sans métaphore, le siège d'une assemblée. La Diète finit par se rendre. Les députés, en pleurant, s'en remirent à la postérité. Le traité fut signé le lendemain.

Soulèvement national en Pologne. Kosciuszko. — Peu de temps après, éclatait le soulèvement national. Kosciuszko entrait à Cracovie. Le ministre prussien Buchholtz lança au nom de son roi une flétrissure aux rebelles. L'insurrection ayant gagné les trois capitales, un gouvernement national ayant été constitué en 1794, avec la belle devise : « Liberté, Intégrité, Indépendance », les Polonais entraient en lutte contre les Prussiens et les Russes. Buchholtz avait été expulsé de Varsovie et on avait saisi ses papiers où se trouvaient les noms des agents de la Prusse en Pologne. Les Prussiens pénétrèrent dans Cracovie très mal défendue et enlevèrent les diamants de la couronne pour les envoyer au roi de Prusse. Le contre-coup de cet acte fut un massacre de prisonniers à Varsovie.

Pendant que l'armée autrichienne entrait en campagne contre les Polonais, l'armée prussienne, forte de 50.000 hommes commandés par le Roi et le maréchal Schwerin, avec une troupe de 10.000 Russes commandés par Fersen et le prince de Nassau, s'empara du faubourg de Vola et somma Cracovie de se rendre. La ville où se trouvait Kosciuszko ne céda pas au bombardement. A la vérité, les Russes montraient peu de sympathie aux Prussiens. On a pu dire qu'ils les surveillaient plutôt qu'ils ne les soutenaient. Catherine II ne pardonnait pas à Frédéric-Guillaume II d'avoir renoncé à écraser la République Française. Quand il s'agissait d'en venir aux mains, le roi de Prusse disait au général russe : « A vous l'honneur du premier rang! » A quoi Fersen répondait : « Je n'en ferai rien. » Un combat acharné s'engagea, le 28 août : un grand nombre de canons prussiens furent encloués.

Un soulèvement de la Grande-Pologne, qui pouvait couper la retraite aux Prussiens, décida Frédéric-Guillaume à abandonner le siège de Varsovie, le 5 septembre 1794. Sa retraite fut saluée avec presque autant de plaisir par les Russes que par les Polonais. Mais Kosciuszko ayant été vaincu à Macéjowice, par des forces de beaucoup supérieures, la ville de Praga prise d'assaut et noyée dans le sang, Varsovie se soumit.

Troisième partage de la Pologne. — Les négociations pour le troisième partage de la Pologne eurent lieu en même temps que celles de Bâle. La Russie et l'Autriche s'entendaient pour refréner l'ambition prussienne. La Prusse revendiquait Cracovie et son territoire, comme un rempart contre les attaques de l'Autriche en Silésie. L'Autriche y voyait de même un rempart contre les attaques de la Prusse en Galicie autrichienne. La Prusse finit par abandonner ses prétentions sur la ville de Cracovie, afin d'obtenir toute la partie ouest du Palatinat de Cracovie (traité de Saint-Pétersbourg, 24 octobre 1795). C'était, pour la Prusse, un accroissement de 897 milles carrés. Le mille prussien vaut 7.532 mètres.

Le pays, ainsi annexé, différait de la Prusse par la langue, la religion, les lois, les mœurs, les traditions, en un mot par toute son essence. Le roi de Prusse prétendit le germaniser sur l'heure, et par tous les moyens. Les biens des Polonais fidèles à leur ancienne patrie étaient confisqués. Les Prussiens s'emparaient de toutes les places devenues libres et, autant que possible, des autres. Sur les tribunaux de toute juridiction pesait la main du vainqueur. Des tribunaux, comme des écoles et des églises, la langue polonaise fut proscrite. Pour obtenir chez eux un semblant de justice, les Polonais devaient avoir recours à des interprètes. Les jeunes gens de la « Nouvelle Prusse orientale » étaient forcés de servir dans l'armée prussienne, qui venait de combattre contre leurs pères et leurs frères aînés. Au cœur du peuple accablé d'impôts et de la noblesse dépossédée de ses droits s'alluma une haine qui se transmettra comme un héritage sacré.

En 1790, la Prusse avait gagné les principautés d'Ansbach et de Bayreuth, avec plus de 350.000 habitants et plus de 1.470.000 florins de revenu. Le margrave Charles-Alexandre, né en 1736, à qui elles appartenaient, n'avait pas d'enfants. D'esprit romanesque, de médiocre volonté, ce neveu du grand Frédéric avait été marié malgré lui à une princesse de Saxe-Cobourg. Il la

quitta pour voyager en Italie, en Hollande, en France, d'où il ramena la comédienne Clairon, qu'il garda dix-sept ans à sa cour. Il s'éprit ensuite de la poétesse Élisabeth Berkeley, veuve de Lord Craven. Elle sut le décider au mariage. Craignant de lui voir des héritiers, le roi de Prusse hâta les négociations et, en échange de l'abdication, assura une rente de 300.000 florins à ce Charles-Alexandre, qui alla habiter l'Angleterre avec sa femme.

Fin du règne de Frédéric-Guillaume II. — Vers la fin de son règne, Frédéric-Guillaume II introduisit dans l'organisation de son armée des réformes heureuses. Il perfectionna le recrutement, augmenta le nombre des officiers et releva leur traitement. Enfin, il créa un directoire de guerre que présidèrent Brunswick et Mœllendorf. Jusqu'alors, le Roi, secondé par des inspecteurs militaires, avait eu, sans aucune sorte de conseil, la charge de la direction militaire.

La cour et le monde des administrateurs imitaient le Roi surtout dans son inconduite. Les ressources mises de côté par Frédéric le Grand furent gaspillées. Bien qu'on eût rétabli le monopole du tabac et presque triplé tous les impôts, l'argent manquait à tous les ministères. Le ministre Hoym, qui avait pris la direction des affaires et qui était un incapable, s'était, par surcroît, entouré de nullités.

Frédéric-Guillaume III.
Par Handel (Cabinet des estampes).

L'*Édit de religion* est maintenu, bien qu'en contradiction avec les lois nouvelles. On l'applique même avec plus de rigueur. Un pasteur, Daniel Hermes (qu'on ne doit pas confondre avec le théologien catholique Hermès, fondateur de l'hermésianisme), ayant gagné la confiance de Bischofswerder, forma, avec des pasteurs de Berlin et Sigismond Oswald, son gendre, un tribunal d'examen que le Roi honora d'instructions autographes. Ce tribunal examinait tout candidat à une fonction professorale ou sacerdotale, donnait une note d'orthodoxie ou d'hétérodoxie à tous les professeurs et à tous les pasteurs, censurait les ouvrages qui abordaient une question confessionnelle ou morale. Plus d'une fois, il souleva les protestations des universités. Une de ses enquêtes sur les idées des professeurs de théologie à Halle fut repoussée par les étudiants eux-mêmes. Pendant ce temps, les Illuminés recrutaient des adeptes.

Vieilli avant l'âge, le Roi mourut à cinquante et un ans (16 novembre 1797).

Frédéric-Guillaume III (1797). — Frédéric-Guillaume III, fils du précédent roi, né d'un second mariage avec Frédérique-Louise de Hesse-Darmstadt, n'avait que vingt-six ans. Par bonheur, son père ne s'était guère occupé de lui. Il ne fut ni mystique ni dépravé. Son précepteur, le théologien Behnisch, lui inspira le goût de la vie de famille et le respect de la religion. Son esprit était court, mais assez droit. A l'armée du Rhin, où il se trouvait près de Brunswick, il montra des qualités de soldat, sinon de chef. Le peuple, suivant l'universelle tradition, mit en lui toutes ses espérances. Le modèle qu'il se proposait était celui de l'inoubliable grand-oncle. Tout de suite, il se sépara de Bischofswerder, de Woellner, de Hermes, d'Oswald, de Hillmer. Il n'appliqua plus l'*Édit de religion* et n'hésita pas à supprimer le Comité supérieur d'inquisition. La justice cessa d'être l'instrument du Cabinet. Les pouvoirs de la Haute Cour s'accroissaient, et le comte de Schulenburg en était nommé président.

A des personnes spoliées par des jugements iniques, des sommes considérables sont resti-

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

(N°. 2844)

MANIFESTE

DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF

Sur l'assassinat des Plénipotentiaires français au congrès de Rastadt.

Du 18 Floréal an VII de la République française une et indivisible.

LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

A TOUS LES PEUPLES ET A TOUS LES GOUVERNEMENS.

LA nouvelle d'un grand attentat a déjà retenti en Europe, et de toutes parts on recueille avec horreur les circonstances d'un forfait le plus inoui dont l'histoire des nations civilisées ait vu souiller ses pages.

C'est aux portes de Rastadt, sur le territoire d'un prince indépendant et neutre, à la vue de tous les membres du congrès, violemment retenus dans cette ville, et condamnés à être les spectateurs non moins impuissans qu'indignés d'un crime qui les outrage et les menace tous, qu'au mépris d'un caractere sacré, au mépris des assurances données, au mépris de tout ce qui est humanité, justice, honneur, les plénipotentiares de la République, victimes à jamais regrettables de la mission de paix qui leur avait été confiée, et du dévouement sans bornes avec lequel ils ont rempli les instructions du Gouvernement et soutenu la dignité nationale, ont été égorgés de sang froid par un détachement de troupes autrichiennes. Eh ! combien toutes les circonstances de cet assassinat le rendent plus odieux encore !

Déjà, dans les premiers jours de floréal, les communications de la légation française avec la République avaient été interrompues. Un de ses courriers avait été enlevé, et les vives réclamations du congrès n'avaient obtenu qu'une déclaration insolente qui rendait sa séparation nécessaire.

Le 9 floréal, à sept heures du soir, le colonel du régiment de Szeklers fait déclarer par un capitaine au baron *d'Albini*, ministre directorial, que la légation française pourrait quitter Rastadt avec sécurité. Le même capitaine se transporte ensuite chez les ministres français, et leur signifie l'ordre de quitter la ville de Rastadt dans les 24 heures. A huit heures ils montent en voiture ; on les arrête aux portes de la ville : on n'avait pas sans doute compté sur un départ si prompt, et l'assassinat n'était pas entièrement organisé; on avait besoin d'une heure encore. A neuf heures la consigne se lève pour la légation française *seulement* : elle demande une escorte ; le commandant la refuse, et répond en ces termes : *Vous serez aussi en sûreté sur la route que dans vos chambres.* Mais à peine la légation avait-elle fait cinquante pas qu'elle est entourée par un détachement nombreux de ce même corps dont le commandant venait de promettre toute sécurité. On arrête les voitures : on fait descendre le citoyen *Jean Debry*, qui était dans la première ; on lui demande, n'êtes-vous pas *Jean Debry?* Oui, répond-il, c'est moi qui suis *Jean Debry*, ministre de France. Il tombe à l'instant percé de coups. Les citoyens *Bonnier* et *Roberjot* sont de même arrêtés, interrogés ; ils se nomment, on les tue ; *Roberjot* est massacré dans les bras de son épouse. Le crime consommé, les papiers de la légation sont enlevés, et portés au commandant autrichien. A ces détails fidèles, qui peut méconnaître la préméditation de cet assassinat et son premier auteur ?

Sans doute un tel sacrilége ne recueillera que l'infamie et l'exécration ; et au défaut même d'un autre châtiment, l'histoire réserve un supplice à ceux qui s'en sont rendus coupables. Ce serait en vain que la cour de Vienne chercherait à détourner le poids terrible de cette accusation ; toute sa conduite antérieure vient aujourd'hui déposer contre elle. On se rappelle qu'elle ouvrit la guerre par un attentat du même genre, en faisant arrêter, sur le territoire des Ligues, deux ambassadeurs français, jetés ensuite dans les cachots de Mantoue ; on se rappelle que les prisons d'Olmutz reçurent également et renfermèrent pendant trois années des représentans du peuple et un ministre que la trahison avait livrés ; on se rappelle que l'Autriche ne fut pas étrangère aux assassinats commis à Rome sur les Français, qu'elle en accueillit et protégea les principaux auteurs; on se rappelle enfin que le premier ambassadeur de la République à Vienne n'y trouva que des outrages ; et on demeure convaincu que l'assassinat qui vient d'être commis à Rastadt, n'est que la conséquence et l'affreux complément de cette suite d'atrocités dont l'Autriche a étonné l'Europe, depuis que *Charles-Quint* lui donna l'exemple de se mettre au dessus de toutes les lois sociales, en faisant massacrer les ambassadeurs que *François I.er* envoyait à Venise et à Constantinople.

Ce que l'histoire atteste de l'indignation que firent éclater à cette époque toutes les puissances européennes, ne permet pas de douter qu'un attentat plus exécrable encore n'excite aussi plus d'horreur et de haine.

Et quand on aura mis à côté des forfaits de l'Autriche, la modération constante, la générosité sans bornes de la République française ; quand on aura considéré qu'au milieu même des plus violens orages de la révolution, le droit des gens n'a pas reçu en France la plus légère atteinte ; que deux fois l'envoyé du Gouvernement britannique est entré sur le territoire français, et qu'il en est sorti libre et respecté, quoique justement soupçonné d'y être venu plutôt pour semer le trouble que pour négocier la paix; que le ministre de Naples obtenait de retourner paisiblement près de son maître, et recevait du commandant de l'armée française qui venait de repousser victorieusement les armées napolitaines, la permission de continuer son voyage et de l'achever avec sécurité, au moment même où le général français était informé qu'on avait refusé à l'ambassadeur de la République, des passeports pour se retirer par la voie de terre, et qu'on l'avait forcé de s'embarquer à Naples, dans la certitude que c'était le livrer aux puissances d'Afrique ; que les traitemens cruels dont les Français ont été victimes dans les Etats du grand seigneur, quelque vif et légitime qu'en fût le ressentiment, n'ont donné lieu à aucune réciprocité ; quand on aura comparé le congrès de Rastadt paisible et respecté aussi long-temps que les armées françaises en furent seules voisines, au congrès troublé et dissous à l'approche des Autrichiens ; le départ volontaire de MM. *de Lherbach* et *de Metternich*, assuré encore par des passe-ports français, au massacre prémédité des ministres de la République ; ces divers contrastes, déjà si odieux, deviendront encore plus déshonorans pour l'Autriche, par le double rapprochement qu'on ne manquera point de faire de ses satellites, dont la lâche férocité étonne même les peuples du Nord appelés à combattre avec eux, et des agens du Gouvernement de l'Europe le plus essentiellement ennemi du Gouvernement français, le plus acharné à lui nuire, qui viennent cependant de témoigner à Constantinople qu'ils ne méconnaissent pas le droit des nations, et qu'ils mettaient du prix à empêcher qu'il ne fût ouvertement violé : sera-t-il possible alors qu'aucun peuple, aucun Gouvernement qui n'aura point abjuré tout principe de civilisation et d'honneur, puisse hésiter un moment à se prononcer en faveur de la loyauté contre la perfidie, en faveur de la modération soutenue contre l'ambition démasquée, en faveur de la confiance abusée contre le crime atroce et réfléchi ?

Aussi c'est avec le juste espoir d'être entendu, et d'obtenir, pour les illustres victimes qui ont été immolées à Rastadt, un regret senti, pour la République française un suffrage honorable, et contre l'Autriche un concert d'exécration, que le Directoire exécutif adresse aujourd'hui cette provocation solennelle à la conscience et à l'honneur de tous les peuples et de tous les Gouvernemens; acceptant déjà comme un garant de la détermination généreuse qui sera prise par eux, l'indignation particulière qui a été si énergiquement exprimée a Rastadt par tous les membres du congrès, et à Paris par les ambassadeurs et ministres des puissances amies ou neutres.

LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF ARRÊTE que le manifeste ci-dessus sera envoyé, par le ministre des relations extérieures, à tous les Gouvernemens ; qu'il sera imprimé au Bulletin des lois, et solennellement lu, publié et affiché dans toutes les communes de la République, et mis à l'ordre de toutes les armées.

Pour expédition conforme, *signé* P. BARRAS, *président* ; par le Directoire exécutif, *le secrétaire général*, LAGARDE ; *et scellé du sceau de la République.*

Certifié conforme :

Le Ministre de la Justice,

LAMBRECHTS.

A GUERET, de l'Imprimerie le GUYÈS, Imprimeur du Département. An VII.

FAC-SIMILÉ DU MANIFESTE DU 18 FLORÉAL AN VII.

(Collection particulière.)

tuées. Un décret d'amnistie est signé par le Roi. Il donne lui-même l'exemple d'une économie devenue indispensable, puisque la dette dépassait 22 millions de thalers. Il abolit le privilège de la ferme du tabac, mesure qui lui vaut beaucoup de sympathie dans le peuple; protège le commerce et l'industrie qui sortent peu à peu de la plus redoutable crise; fait partir de la cour la comtesse de Lichtenau, la maîtresse de son père.

Assidu et correct, il prétend pouvoir vivre dans une maison de verre. En son labeur, il est aidé puissamment par sa femme, Louise, fille du duc de Mecklembourg-Strélitz, qu'il a épousée par amour en 1793. Il l'a rencontrée pour la première fois à Francfort-sur-le-Mein, pendant la campagne. Elle avait seize ans.

Dès les premiers jours de son règne, il visite, avec la reine, les villes de Prusse, afin de recevoir en personne le serment de fidélité. Elle et lui sont accueillis avec faveur, même dans la malheureuse « Nouvelle Prusse orientale ». Ces provinces deviennent une école d'administrateurs. Leur administration générale est confiée à Hardenberg. Il appelle, à la fois, à ses côtés, Schœn, né à Lœbegallen (Lithuanie) en 1773, qui mettait sa puissance de travail au service du plus fervent patriotisme; Altenstein, né à Anspach en 1770, futur ministre des Finances, puis de l'Instruction publique, qui disait : « A l'intérieur, mes meilleures amies sont les améliorations; mes seuls ennemis, les abus »; Nagler, né aussi à Anspach en 1770; l'acharné et souple Kircheisen. Tous, dans la suite, contribuèrent au relèvement de la Prusse. Ils cherchent surtout alors à germaniser Varsovie et à développer l'agriculture dans tout le territoire annexé.

Politique intérieure de Frédéric-Guillaume III. — En traversant en tous sens son royaume, le nouveau Roi fait preuve de bienveillance et de bonne volonté. Il ne laisse échapper aucune occasion de passer en revue les troupes. Il a déjà réalisé des réformes en ce qui concerne l'armée, créé des écoles de garnison, augmenté la solde et, dans une constante préoccupation morale, réglé l'existence des officiers. Désormais, un officier ne peut se marier que s'il prouve qu'il possède un revenu annuel de 600 écus, indépendamment du traitement que lui assure l'État. Désormais, les biens meubles d'un officier ne peuvent plus être saisis par un créancier, de quelque nature que soit la créance. Le but que se propose le Roi par ces décisions, signées en 1798, est de faire du corps d'officiers une caste.

Au fond, il est hostile aux idées nouvelles, en matière de philosophie, de religion, de politique. Il dissout les sociétés secrètes et livre leurs adeptes à la sévérité des tribunaux. Il frappe sans merci les imprimeurs et les colporteurs de pamphlets jugés immoraux. Bien qu'il fasse profession de libéralisme et qu'il ait promis de respecter la liberté de la pensée, il prend, contre la presse, des mesures répressives par l'édit du 20 octobre 1798. Au contraire, il conçoit des réformes vraiment libérales à l'égard des paysans, par exemple la suppression de la dépendance héréditaire. Mais ces réformes ne devaient jamais être mises en pratique. Les Juifs ne sont plus autorisés à pénétrer en territoire prussien, à moins d'un certificat délivré par le magistrat de leur canton. Pour entrer dans le royaume de Prusse, ils devaient passer par une route déterminée, présenter une feuille de route et payer une taxe.

Le Roi, à qui faisait défaut l'énergique continuité d'un dessein supérieur, ne réussit pas à régénérer le Gouvernement. Il avait trouvé cependant de nouveaux collaborateurs en Hardenberg, en Struensee. Frère du ministre danois qui mourut sur l'échafaud, Auguste Struensee, né à Halle, comme son frère, mathématicien distingué, ancien intendant des Finances en Danemark, fut chargé par Frédéric-Guillaume III de l'administration des finances. Ce financier ne perdait jamais de vue les choses de la guerre. Il a composé, sur l'art militaire, des ouvrages qui, en Allemagne, sont classiques. Mais, dans ses conseils, le Roi accorda imprudemment une place prépondérante à Lombard, si brillant et si frivole (1). Après avoir écarté avec raison Wœllner, il chargea de l'inspection des écoles von Masson, esprit aussi étroit que tyrannique. Le choix

(1) Né à Berlin en 1767, mort à Nice en 1812, Jean-Guillaume Lombard, d'origine française, était un homme de rare distinction et composait d'agréables vers. Il usa de son ascendant sur l'esprit de Frédéric-Guillaume III pour maintenir le Gouvernement prussien dans des dispositions pacifiques à l'égard de la France révolutionnaire. Le parti de la guerre l'emporta. Lombard, sur qui l'on fit retomber la responsabilité des défaites, dut s'enfuir sous les huées et les injures. La Reine le fit emprisonner à Stettin. Remis en liberté par le Roi, épuisé par une vie de plaisir, il alla mourir sur la Côte d'Azur.

du comte Haugwitz pour les Affaires étrangères fut beaucoup plus mauvais encore. Non moins médiocre conseiller était le général Kœckritz. En somme, Frédéric-Guillaume III, tout en s'inquiétant profondément des événements sans pareils dont l'Europe est le théâtre, en saisit avec peine l'ensemble et se débat confusément au milieu d'eux. Ses doléances au congrès de Rastatt n'empêchent nullement la France d'acquérir la rive gauche du Rhin. On a pu dire qu'il n'avait jamais eu pleine confiance qu'en un seul homme : Bonaparte revenant d'Égypte.

Dans les départements français, sur la rive gauche du Rhin. — La rive gauche du Rhin avait formé quatre départements organisés, d'après les règlements établis en France par le Directoire : département de la Roer, chef-lieu Aix-la-Chapelle; de Rhin-et-Moselle, chef-lieu Coblentz; du Mont-Tonnerre, chef-lieu Mayence; de la Sarre, chef-lieu Trèves. A la tête des quatre préfets se trouvait un commissaire du Gouvernement, à Mayence. Des tribunaux, constitués suivant la législation française, remplaçaient les cours de justice féodales ou ecclésiastiques. Des écoles de droit, de médecine, d'astronomie, d'agriculture sont installées à Cologne, à Bonn, à Trèves, à Mayence, à la place des anciennes universités. Viennent ensuite des écoles centrales de sciences mathématiques et physiques, de philosophie, d'histoire, de grammaire générale, de belles-lettres, de langues mortes, de langues vivantes, de dessin, etc.; enfin, les écoles primaires, « vestibules du grand édifice éducateur fondé par le décret du 7 ventôse an III ». L'activité tenace de Rudler et de ses collègues avait eu raison de l'influence féodale; les dîmes et les corvées étaient supprimées; les titres nobiliaires eux-mêmes étaient abolis.

Coalition contre la France. Victoire de Marengo. — Après le traité de Campo-Formio, l'Angleterre seule continuait la guerre contre la France. Nous avons vu que la tsarine de Russie, Catherine II, mettant à profit les événements qui occupaient l'Europe, s'était employée à l'anéantissement de la Pologne. Son fils Paul Ier, qui lui succéda, se montra disposé à s'unir à l'Angleterre. Il ne pouvait attaquer la France sans l'appui des souverains allemands. Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, était résolu à garder la neutralité. L'Autriche désirait ardemment reprendre ce que le traité de Campo-Formio lui enlevait, mais la crainte de nouveaux désastres la retenait. Il fallut, pour la décider, une série de faits nouveaux qui mettaient en péril ce qui lui restait de ses États.

Le 15 février 1798, Rome s'était proclamée républicaine et les Français y entraient. Le roi des Deux-Siciles, Ferdinand, obéissant à la volonté de sa femme Caroline, fille de Marie-Thérèse, fit venir le général autrichien Mack, le chargea d'organiser son armée, reçut en triomphe Nelson, vainqueur de la flotte française à Aboukir, et lança 60.000 hommes contre l'armée française de Rome. « Nous allons donc, s'écria Caroline, chasser les Français de toute l'Italie ! » L'armée française ne comptait que 30.000 hommes, épars de l'Adriatique au Tibre. Ferdinand et Mack entrèrent sans peine à Rome, le 29 novembre 1798. Le 4 décembre, ils trouvèrent les Français en face d'eux à Civita-Castellana. Les Français reprirent Rome, poussèrent jusqu'à Naples et y proclamèrent la République Parthénopéenne (23 janvier 1799). Au même moment, tous les cantons suisses s'étaient constitués en République Helvétique, « à l'exemple et avec l'alliance de la République Française » (19 août 1798). Forcé de recevoir une garnison à Turin, le roi de Piémont, Charles-Emmanuel IV, avait abdiqué et s'était réfugié en Sardaigne. Aussitôt, nouvelle coalition contre la France. L'Autriche, la Russie, l'Angleterre, la Turquie et la Sicile s'unissent (mars 1799). La reprise des hostilités fut marquée par une criminelle violation du droit des gens : l'assassinat des plénipotentiaires français Bonnier et Roberjot, qui faisaient partie du Congrès réuni à Rastadt pour préciser les clauses du traité de Campo-Formio. Quatre armées autrichiennes et deux armées russes devaient s'opposer, en Suisse et en Italie, aux armées françaises, appauvries d'hommes et de munitions. L'archiduc Charles, après quelques échecs, rejette Jourdan sur le Rhin (25 mars). En Italie, les généraux autrichiens Kray et Mélas ont l'avantage du nombre. Ils reprennent le Piémont et Naples. Mais, en Suisse, Masséna empêche la jonction de l'armée russe de Souvarof, qui revient victorieuse d'Italie, avec l'autre armée russe, celle de Korsakov, postée au nord du lac de Constance. Le 25 septembre, Korsakov est, par Masséna, rejeté sur le Rhin (bataille de Zurich, 26 septembre). Cette défaite entraîne la retraite désordonnée de Souvarof. A la suite de

cette double défaite, l'empereur d'Allemagne et le roi d'Angleterre furent, par Bonaparte, devenu premier Consul, pressentis en vue de la paix; ils refusèrent. L'armée autrichienne du général Mélas enferma Masséna dans Gênes. Bonaparte reparut à l'armée d'Italie. Il entre à Milan, refoule les Autrichiens du général Vukassovitch sur le Mincio. L'armée de Mélas est enfermée entre le Pô, les Alpes, la mer et l'armée française. Son lieutenant, Ott, battu à Montebello, se réfugie à Alexandrie. Bonaparte, en voulant le déloger de sa position, perd le village de Marengo et recule. Desaix, posté plus au sud, à Novi, accourt au bruit du canon. « La bataille est perdue... » Desaix regarde sa montre : « Deux heures de l'après-midi ! Nous avons le temps d'en gagner une autre. » Là-dessus Desaix transforme la retraite en une brillante victoire (14 juin 1900). Le lendemain, Mélas signait la convention d'Alexandrie, abandonnant toutes les conquêtes du début.

En Allemagne, l'armée de Kray est battue par les armées de Lecourbe et de Moreau. Kray se réfugie dans Ulm. Augsbourg est pris (28 mai) par Moreau qui, le 19 juin, disperse une armée autrichienne à Hochstedt. Après l'entrée des troupes françaises à Munich, un armistice est signé à Parsdorf (15 juillet).

Armistices de Parsdorf et de Trévise. — Des négociations commencent en vue de la paix. Le tsar Paul Ier avait renoncé à la guerre. L'empereur d'Allemagne était dans les mêmes dispositions, mais il avait promis de ne pas signer le traité sans l'assentiment de l'Angleterre. Or, Bonaparte ne voulait admettre de plénipotentiaires anglais au congrès qui allait se tenir à Lunéville que si les hostilités étaient suspendues sur mer comme sur terre : il prétendait sauver Malte et l'Égypte. Londres n'admit pas cette condition. L'Autriche livra à la France Philippsbourg, Ulm et Ingolstadt, pour une prolongation d'armistice de quarante-cinq jours. Ces quarante-cinq jours étant écoulés et la paix n'étant pas conclue, Moreau, franchissant l'Inn, marchait sur Vienne; Brune, avec 80.000 hommes, traversant le Mincio, envahissait la Vénétie; Macdonald, avec 15.000 hommes, passait du pays des Grisons dans le Tyrol.

L'archiduc Jean attaqua Moreau dans la forêt de Hohenlinden, près du village de ce nom (3 décembre). Prise entre deux feux, sa nombreuse armée se replia en désordre et avec de grandes pertes. Deux armées françaises, venues, l'une d'Italie, l'autre de Suisse, se rejoignent à Trente. Un nouvel armistice est signé à Trévise, le 16 janvier 1801.

Traité de Lunéville (9 février 1801). — A Lunéville, depuis plusieurs mois, se négociait la paix entre M. de Cobentzel et Joseph Bonaparte. Elle se signe le 9 février 1801. De nouveau, l'Autriche renonce à la Belgique et reconnaît à la France la possession de la rive gauche du Rhin. Elle abandonne toute prétention sur les pays situés à droite du Pô et de l'Adige, pays qui formeront la République Cisalpine. Définitivement, le grand-duc de Toscane et le duc de Modène sont dépossédés. L'Empereur cède au grand-duc de Toscane l'archevêché de Salzbourg et, au duc de Modène, le Brisgau, à titre de dédommagement. Modène et Parme sont réunis à la République Cisalpine. On ne parle ni du Piémont ni de Gênes qu'occupent les Français. Le duc de Parme, issu de la branche espagnole de la maison des Bourbons, vient régner à Florence avec le titre de roi d'Étrurie. En reconnaissance de cet accroissement de territoire accordé à sa maison, Charles IV, roi d'Espagne, restitue à la France la Louisiane, cédée à son prédécesseur en 1764.

Traité d'Amiens (25 mars 1802). — L'année suivante, le traité d'Amiens, entre la France et l'Angleterre, rétablissait la paix générale (25 mars 1802). Restait à régler la question des indemnités germaniques. Le traité de Bâle (1795) et le traité de Campo-Formio (1797) avaient stipulé que les princes allemands dépossédés sur la rive gauche du Rhin, et les princes autrichiens dépossédés en Italie, seraient dédommagés par la sécularisation des domaines ecclésiastiques à l'intérieur de l'Allemagne. On se rappelle de quelle façon odieuse le Congrès de Rastadt, réuni à cet effet, avait été interrompu par la seconde coalition. Après la paix de Lunéville, les négociations recommencent. Elles se prolongent, à cause des prétentions contradictoires des États allemands, particulièrement de l'Autriche et de la Prusse. Bonaparte, par une intervention, au fond assez favorable à la Prusse, détermine l'entente. Le traité de partage, qu'on désigne sous le nom de « recès » est signé le 23 novembre 1802 (2 frimaire an XI). La Diète germanique l'adopte le 25 février 1803 (6 ventôse an XI).

L'Autriche reçoit, pour l'ancien grand-duc de Toscane, les évêchés de Salzbourg, Eichstätt, Passau, et la prévôté de Berchtesgaden. Pour elle-même, les évêchés de Brixen et de Trente.

La Prusse reçoit les évêchés d'Hildesheim, de Paderborn, de Munster, l'Eichsfeld, Erfurt. Si elle perd 126.000 sujets sur la rive gauche du Rhin, elle en gagne plus de 500.000 en Thuringe et en Westphalie : territoire continu et frontières excellentes.

La maison d'Orange-Nassau reçoit les abbayes de Fulde et de Corvey.

La Bavière, singulièrement favorisée, reçoit les évêchés de Freising, d'Augsbourg, de Wurzbourg, de Bamberg, l'abbaye de Kempten, la ville de Passau, le comté de Werdenfels : en somme, un territoire compact et 300.000 habitants.

Exécution du duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes.
Par M. Realier-Dumas.

Le margrave de Bade reçoit l'évêché de Constance, le reste des évêchés de Spire et de Bâle, les bailliages de Ladenbourg, Bretten, Heidelberg.

Le duc de Wurtemberg reçoit la prévôté d'Ellwangen.

L'électeur du Hanovre (roi d'Angleterre) reçoit l'évêché d'Osnabrück.

Un seul des électeurs ecclésiastiques est conservé. L'ancien archevêque de Mayence, Mgr Dalberg, dont Bonaparte était sûr, reçoit l'évêché de Ratisbonne et garde la qualité d'archi-chancelier de l'Empire, président de la Diète.

On crée quelques électeurs nouveaux : le margrave de Bade, le duc de Wurtemberg, le landgrave de Hesse, le grand-duc de Salzbourg. Ainsi, avec Mayence, la Bavière, la Bohême, le Hanovre, le Brandebourg, la Saxe, le nombre des électorats s'est élevé à dix. Il n'y a plus que six villes libres impériales : Augsbourg, Nuremberg, Francfort-sur-le Mein, Brême, Hambourg et Lübeck.

Recès de 1803. — Le « recès » de 1803 a une importance sur laquelle on n'insistera jamais assez. C'était l'idée même de l'unité allemande que Bonaparte consacrait, par ce remaniement territorial. Au siècle précédent, il y avait près de 1.900 souverainetés autonomes dans l'Empire germanique; après les traités de Lunéville et d'Amiens, l'Allemagne était divisée en 112 principautés; en 1815, il ne restera plus que 39 souverainetés autonomes dans cet Empire germanique. Déjà en 1803, le roi de Prusse pouvait concevoir les plus vastes desseins. Que fallait-il pour que l'idée d'unité allemande se fortifiât toujours davantage? Que cette idée fût humiliée et tourmentée.

En 1802, on disait, non pas l'Allemagne, mais les Allemagnes. Aucune sorte de patriotisme. Presque toutes les principautés avaient ce seul caractère commun de se prêter docilement à l'ascendant de la France. Chacun des souverains minuscules gardait, comme mot d'ordre, le mot de Louis XIV : « L'État, c'est moi », et s'enflait pour imiter le grand roi. On a vu que, lorsque la Révolution française éclata, poètes et philosophes d'outre-Rhin la saluèrent à l'envi. Quand le traité de Lunéville donna à la France la rive gauche du Rhin, les villes manifestèrent hautement leur joie de se dérober à la vieille domination germanique et de s'unir à une République si pleine de promesses. Comment ces sentiments changèrent-ils d'une façon brusque et profonde? La Prusse, que la France avait attaquée, ne ressemblait pas au reste de l'Allemagne. Elle demeurait illuminée par la gloire militaire de Frédéric le Grand. On disait avec raison : « Son industrie nationale, c'est la guerre. » Après la révocation de l'Édit de Nantes, 22.000 Français lui avaient apporté les trésors de leur expérience industrielle, de leurs vertus familiales, de leur claire intelligence, de leur énergique volonté. Grâce à eux, la population de Berlin était doublée. A l'armée prussienne qu'ils accroissaient d'un sixième, ils ajoutaient les qualités d'un sang français.

Troisième coalition. Austerlitz. — Au commencement de 1803, la paix régnait dans toute l'Europe. Elle devait peu durer. Divers motifs de mécontentement rallumèrent aisément la guerre entre l'Angleterre et la France (12 mai). De ce brasier nouveau, mainte étincelle rejaillit sur l'Allemagne.

Le Hanovre, possession personnelle du roi d'Angleterre, fut occupé, par ordre du premier Consul, et les soldats hanovriens, désarmés par le général Mortier (juin 1803). Bonaparte, pour réduire le parti royaliste par un exemple impitoyable, fit arrêter sur le territoire badois, dans la ville d'Ettenheim, le duc d'Enghien, petit-fils du prince de Condé et fils du duc de Bourbon. Au mépris de la neutralité badoise, dans la nuit du 14 au 15 mars 1804, 200 dragons et gendarmes partirent de Sélestat, sous les ordres du colonel Ordener, traversèrent le Rhin, cernèrent Ettenheim, où le duc résidait depuis deux ans, l'arrêtèrent et le conduisirent à Strasbourg. De là, il fut amené à Paris, puis, le 21 mars, fusillé à Vincennes.

Le 18 mai 1804, Napoléon était, par le Sénat, proclamé empereur des Français. La campagne maritime qu'il avait entreprise contre l'Angleterre ayant échoué, il fut entraîné à se venger sur l'Europe. L'occupation du Hanovre, la violation de la neutralité allemande par l'arrestation du diplomate anglais Rumbold à Hambourg (octobre 1803) et par l'arrestation du duc d'Enghien sur le territoire badois, enfin la proclamation de l'Empire français, avaient déterminé l'Autriche à signer un traité secret d'alliance défensive avec la Russie (6 novembre 1804). Une convention analogue fut conclue entre la Russie et l'Angleterre.

Aux négociations du Tsar, qui voulait tout tenter avant d'entrer en campagne, Napoléon répondit en prenant le titre de roi d'Italie, en faisant de Gênes une ville française et en menaçant de chasser les Bourbons de Naples. La guerre seule pouvait, selon lui, effacer le mauvais effet produit par l'échec de son projet de descente en Angleterre.

Une troisième coalition est donc formée de l'Autriche, de l'Angleterre, de la Russie, de Naples et de la Suède. Les alliés prennent l'offensive partout. Mack, à la tête de 80.000 Autrichiens, remonte le Danube pour se diriger vers la France. Une armée russe en Pologne s'apprête à le soutenir. L'archiduc Charles réunit 100.000 Autrichiens derrière l'Adige, pour envahir le royaume d'Italie. Un corps anglo-russe doit débarquer à Naples. Une armée d'Anglais, de Suédois et de Russes doit reconquérir le Hanovre.

Déjà Mack a passé l'Inn. Il est sur le territoire bavarois (7 septembre). L'électeur de Bavière, comme tant d'autres princes allemands de Bade, de Wurtemberg, de Hesse-Darmstadt, ne demandait qu'à rester neutre. Malgré les instances de Mack, ces vagues princes finissent par se mettre du côté de Napoléon, qu'ils considèrent comme le plus fort. Au moment où Mack s'établit à Ulm, les Bavarois se retirent à Wurzbourg, attendant les Français.

Ainsi Mack, avec ses 80.000 hommes, se trouvait isolé, si loin de Vienne! Napoléon voit tout de suite qu'il peut anéantir cette armée avant que les Russes aient pu la soutenir. Le centre des forces ennemies doit ainsi être atteint efficacement.

La Grande Armée, dans une marche rapide, se porte de Boulogne sur le Rhin, puis sur le

Danube, entraînant avec elle ses alliés, les Bavarois. Napoléon était sur la route de Vienne, pendant que l'armée de Mack se trouvait encore à Ulm. Quand les Autrichiens, se doutant enfin du péril, se dirigent vers la Bohême, ils sont battus à Elchingen par Ney (14 octobre 1805). Soult avait arrêté un autre contingent dans sa fuite vers le Tyrol. Ulm capitula; Mack ne conserva que 27.000 hommes sur 80.000. Une armée russe, dirigée par Kutusov, n'osa pas s'opposer à la marche en avant de Napoléon. Les Austro-Russes n'eurent même pas le temps de faire sauter les ponts; les Français entrèrent à Vienne (novembre 1805). L'archiduc Charles revint trop tard d'Italie. Brünn, capitale de la Moravie, ouvrit ses portes aux Français. Le Tsar et l'empereur d'Autriche se flattaient encore de mettre la Grande Armée en échec. Ils se postèrent, dès les premiers jours de décembre, au château d'Austerlitz, pleins d'illusions sur la force de résistance de l'armée ennemie. Ce fut une écrasante défaite pour les Austro-Russes, qui perdirent 35.000 hommes, 133 canons et 40 drapeaux (2 décembre 1805).

Ce qui restait de l'armée austro-russe, harcelé sans trêve, allait être attaqué au passage de

Bataille d'Elchingen (14 octobre 1805).
Tableau de C. Roqueplan (Musée de Versailles).

la Morava, à Gœding. L'empereur d'Autriche se rendit au bivouac d'Urschitz, près de Napoléon :

— Voilà, lui dit le vainqueur, en lui montrant la cabane où il le recevait, les palais où Votre Majesté me force d'habiter depuis deux mois.

— Vous vous en trouvez si bien qu'ils doivent vous plaire, lui répondit l'Autrichien, avec une grâce presque française.

Traité de Presbourg (26 décembre 1805). — Par le traité de Presbourg (26 décembre 1805), l'empereur François II abdiquait le titre d'empereur d'Allemagne et prenait celui d'empereur d'Autriche. L'Empire germanique disparaissait, après mille ans d'existence. L'Autriche payait 40 millions de francs, abandonnait la Vénétie, le Frioul, l'Istrie, la Dalmatie, au royaume d'Italie; l'évêché de Passau, le Tyrol, le Vorarlberg, à l'électeur de Bavière qui reçut le titre de roi (et eut en outre de Napoléon la ville et l'évêché d'Augsbourg); la Souabe, au duc de Wurtemberg qui, lui aussi, reçut le titre de roi; le Brisgau, l'Ortenau, Constance, au margrave de Bade qui reçut le titre de grand-duc. Ainsi l'Autriche perdait le septième de ses revenus et le sixième de sa population. Comme dédommagement, elle obtenait la principauté de Salzbourg. L'ancien

souverain de la Toscane, l'archiduc Ferdinand, qui avait reçu Salzbourg en 1803, obtenait Wurzbourg avec le titre d'électeur. En vain, Talleyrand avait répété à Napoléon : « Faites à l'Autriche des conditions de paix moins dures. » Napoléon savait bien ce que ce traité avait de précaire, mais il gardait intacte sa foi dans son étoile.

Confédération du Rhin (1806). — L'année suivante, après que Joseph Bonaparte eut été proclamé roi de Naples, Louis Bonaparte roi de Hollande, l'acte constitutif de la Confédération du Rhin fut signé (12 juillet 1806). Le roi de Bavière, le roi de Wurtemberg, le grand-duc de Bade, le grand-duc de Berg, l'électeur de Hesse-Darmstadt, les deux ducs de Nassau et quelques petits

Entrevue de Napoléon Ier et de François II après Austerlitz.

Tableau du baron Gros (Musée de Versailles).

princes se déclaraient *séparés à jamais* de l'Empire germanique. Ils constituaient une ligue nouvelle dont Francfort était la capitale. Contractant avec la France une alliance offensive et défensive, ils s'engageaient, en cas de guerre, à lui fournir 63.000 hommes.

Qu'était, au fond, cette Confédération du Rhin (*Rheinbund*)? Un instrument politique et militaire qui permettait à Napoléon d'employer, à son gré, les forces de l'Allemagne du Sud et de l'Ouest. Le traité disait expressément : « Toute guerre continentale que l'une des parties contractantes aurait à soutenir, deviendrait immédiatement commune à toutes les autres. » Au lendemain de Tilsit, à cette Confédération, adhérèrent le royaume de Westphalie, les duchés de Mecklembourg, les États de Thuringe, la Saxe, ce qui portait à 120.000 hommes le contingent dont pouvait disposer Napoléon, sur un territoire de plus de 14 millions d'habitants.

La Prusse, dans les projets de Napoléon, devait être l'alliée de la France. Mais le roi de

Prusse montra tant d'hésitation et même d'hostilité, particulièrement dans la troisième coalition, que Napoléon constitua le duché de Berg comme un poste de surveillance.

A la principauté de Berg cédée par la Bavière, il ajouta la principauté de Clèves cédée par la Prusse au traité de Schœnbrunn; puis, en 1808, des territoires prussiens : Munster et le comté de la Mark.

Ce grand-duché, confié à Murat, avait pour capitale Dusseldorf et une population de 9 millions d'habitants. A Murat, nommé roi de Naples, succéda Napoléon Louis, prince royal de Hollande, qui avait cinq ans (février 1809). Le grand-duché de Berg fut dès lors administré par Beugnot, commissaire impérial (1).

Le royaume de Westphalie. — Au lendemain de Tilsit, Napoléon constitua de même le royaume de Westphalie. C'était, dans les bassins de l'Elbe, du Weser, de l'Ems et du Rhin, la réunion, confuse et mal délimitée, du duché de Brunswick, de la Hesse-Cassel, des territoires prussiens de la rive gauche de l'Elbe. Ce royaume fut confié à Jérôme Bonaparte, le 15 novembre 1807. L'ambition de Jérôme se développa vite. Sans doute, il rêvait de succéder aux Hohenzollern.

Le 14 janvier 1810, il obtint l'électorat de Hanovre. Occupant ainsi l'embouchure du Weser et de l'Elbe, il pensait tenir la mer du Nord. Mais, par le sénatus-consulte du 13 décembre de la même année, les départements du Weser, de la Basse-Elbe et du Nord furent enlevés au royaume de Westphalie.

Le même sénatus-consulte enlevait le département de l'Ems au grand-duché de Berg, en même temps qu'il annexait à l'Empire les États des princes de Salm, ceux des ducs d'Arenberg et d'Oldenbourg, celui du Lauenbourg, les trois villes libres de Brême, Hambourg et Lübeck. L'Empire de Napoléon s'étendait donc jusqu'à la Baltique.

Dans toute l'Allemagne, sous la main de l'Empereur, les changements se multiplièrent avec une rapidité déconcertante.

Les États de Bade, de Wurtemberg, de Wurzbourg avaient subi, au traité de Vienne en 1809, d'importantes modifications. La Bavière obtenait Salzbourg, le quartier de l'Inn, Ratisbonne, Bayreuth, donnait à l'Italie le Tyrol méridional, abandonnait une large part de la Souabe et de la Franconie. En compensation de Ratisbonne, Mgr Dalberg, qui, on s'en souvient, avait été nommé archi-chancelier, recevait, avec le titre de grand-duc, les principautés de Fulde et de Hanau, et adoptait comme héritier Eugène de Beauharnais.

Départements formés en Allemagne par la Convention. — Sur la rive gauche du Rhin, les départements formés par la Convention se francisaient complètement. Il y avait eu là, en 1789, un spécimen particulièrement caractéristique du chaos géographique, propre à l'Allemagne. Ce territoire se trouvait partagé entre 76 comtes et princes, 4 villes libres, 9 archevêchés et évêchés, 6 abbés, 12 chevaliers immédiats, etc. Inextricable confusion de lois, de coutumes, de douanes. La conquête y fut bienvenue, et plus encore la Révolution. Depuis longtemps, les populations rhénanes s'étaient détachées de leurs princes ecclésiastiques ou séculiers. Il n'y avait plus guère de communications entre elles et l'Allemagne qui se réveillait. Elles ne reprochaient plus à la France que des réquisitions irrégulières, des désordres administratifs et certaines prévarications de fonctionnaires ou d'officiers supérieurs. Bonaparte, premier Consul, avait porté remède à la plupart de ces défauts et de ces abus. Un sentiment de reconnaissance, s'ajoutant à l'admiration, provoquait sur son passage les manifestations les plus enthousiastes. En organisant de grandes fêtes pour la naissance du fils de Napoléon, les populations prouvaient leur confiance dans l'avenir. Entre Français et indigènes, les mariages se multipliaient. Tel préfet, Jean Bon Saint-André, par exemple, qui demeura à Mayence plus de onze ans, fut un administrateur aussi sage que ferme. Dans les villes, des mesures d'assainissement avaient eu raison de diverses épidémies. Le commerce et l'industrie se développaient. Renaissance féconde que rien ne devait plus interrompre.

(1) Le grand-duché de Berg se composa de quatre départements : le Rhin, chef-lieu Dusseldorf; la Sieg, chef-lieu Siegen; la Ruhr, chef-lieu Dortmund; l'Ems, chef-lieu Munster.

Entrée de l'armée française à Munich (24 octobre 1805)

Louvre, R. France (Musée de Versailles)

Malheureusement, on finit par admettre difficilement les conséquences de la guerre incessante : rigueurs de la conscription, accroissement des impôts sur le sel, le vin, les boissons, monopole du tabac. D'autre part, la querelle de Napoléon Ier avec Rome détournait de lui les sympathies des catholiques. Il redoubla d'énergie pour faire taire les mécontents. Dès lors, beaucoup d'hommes de valeur, savants, publicistes, avocats, professeurs, qui s'étaient montrés des plus dévoués à la cause française, se reprirent aux traditions et aux aspirations allemandes. Mêmes dispositions d'esprit chez les frères Boisserée et chez Gœrres (1).

La plus grande partie du sol avait appartenu à la noblesse et au clergé. Ces terres, mises en vente comme biens nationaux, ne trouvèrent pas d'acquéreurs, tant que le retour des nobles et des ecclésiastiques fut à craindre. Enfin, de grandes compagnies les achetèrent et les revendirent en détail. Bonaparte déclarait avec assurance : « On verra l'agriculture prospérer dans les départements du Rhin dès que, par la vente des biens nationaux, le sol sera aux mains des véritables agriculteurs. » Plus de dîme, de corvée, de droits féodaux. Vendues aux troupes de passage et payées comptant, les récoltes amenaient de l'argent aux moindres villages. La gendarmerie française avait eu raison des bandes qui semaient l'épouvante dans les campagnes. Les belles routes se multipliaient, tracées et entretenues à la française. Grâce à la proclamation des Droits de l'Homme et au Code civil, les nouveaux départements, bien que ne sachant pas le français, s'unissaient de cœur à la France. Napoléon Ier eut le tort de négliger l'enseignement primaire et de ne pas profiter de son autorité pour propager la langue française (2).

Napoléon Ier en Allemagne. — Au contact de la France, une grande partie de l'Allemagne avait appris à aimer la liberté civique et à désirer la justice; elle avait goûté à des progrès de toutes sortes; elle avait pris conscience de ses droits et de ses intérêts; elle avait même pu un instant oublier que ces avantages lui coûtaient l'indépendance nationale. Napoléon, par son despotisme, la rappela à elle-même. Contre lui s'élevèrent, dans les classes instruites, des protestations qui, peu à peu, eurent un écho dans la population.

Malgré tout, le calme régnait en cette Allemagne soumise à la France. Après les désastres de Russie et la défaite de Leipzig, les contributions rentraient et la conscription se faisait sans qu'on eût besoin de recourir à la force. Les préfets de Mayence, de Coblentz, d'Aix-la-Chapelle, de Trèves, à qui l'Empereur avait recommandé de prendre des précautions, répondaient : « Cela n'est pas nécessaire. »

Pour surveiller le pays, on n'a laissé que de jeunes recrues et des invalides. Le jour où les Prussiens et les Russes arriveront, quelques troubles se produiront, mais provoqués uniquement par des bandits qui, dans leurs coups de main, n'auront pas même recours à un déguisement patriotique. Le jour où les troupes françaises quitteront les villes, la population leur criera : « A bientôt ! » La Prusse, en s'emparant de ce pays, sera forcée de ne pas toucher aux réformes introduites par la République Française : Code civil, jury, administration communale, etc. A Mayence, à Coblentz, à Dusseldorf, les anciens soldats de l'Empereur et les anciens élèves des lycées impériaux garderont au cœur le souvenir d'un temps glorieux et libre : le temps des Français.

---

(1) Jean-Joseph Gœrres, né à Coblentz en 1776, mort en 1848, philosophe d'inspiration parfois mystique, acclama les principes de la Révolution française et prêcha la paix universelle. En 1797, il fonda la *Feuille rouge* qui n'eut que quelques numéros. Il alla à Paris, au lendemain du 18 brumaire, pour réaliser son projet : unir les provinces rhénanes à la France ou en faire une république autonome. Bonaparte, premier Consul, ne voulut pas le recevoir. De retour en Allemagne, il s'enthousiasma pour le système de Schelling, publia les légendes germaniques du Moyen Age et travailla au réveil national. Le journal patriotique qu'il fonda sous le titre de *Mercure rhénan* (18 février 1814) apparut à Napoléon devenu empereur comme une cinquième puissance. Des articles où il flétrissait la fourberie des princes allemands, qui ne tenaient pas leurs promesses de réformes, firent supprimer son journal (1816). Son pamphlet, *L'Allemagne et la Révolution*, le fit proscrire par le roi de Prusse. Dans sa retraite de Suisse, il écrivit d'autres pamphlets *L'Europe et la Révolution*, *La Sainte-Alliance et les Peuples au Congrès de Vérone* (1822). Désespéré par l'injustice des hommes, il se réfugia en un catholicisme exalté et fut nommé professeur à Munich.

(2) Dans cette région, les Français furent regrettés très longtemps. On avait souffert du pillage auquel ils étaient forcés, puisque l'Administration ne les nourrissait pas. Mais ils ne se montraient ni avides ni avares. Ils partageaient avec leurs camarades, et même, Goethe en a été témoin, avec l'ennemi. Autant que possible, ils vivaient en chambrée et leur hôte allemand devenait leur ami.

Louis X.
(Cabinet des estampes.)

L'Allemagne du Sud au temps des Français. — Le roi de Wurtemberg Frédéric (1797-1816) était intelligent, courageux et dur. Il foulait aux pieds les revendications de ses communes et les protestations de sa noblesse. Il ne pliait même pas toujours devant Napoléon. Le jour où il pressentit la fin de la domination française, il gagna la confiance de ses sujets par des réformes libérales : liberté personnelle, égalité des citoyens devant l'impôt.

Le grand-duc de Bade Charles-Frédéric (1738-1811) souhaitait sincèrement le bonheur de ses sujets. Profondément religieux et même un peu mystique, il réprouvait les abus; mais hésitait à frapper ceux qui en profitaient. Napoléon l'effrayait par ses caresses autant que par ses violences. Il s'était entouré de physiocrates, c'est-à-dire d'économistes de l'école de Quesnay, plaçant dans la nature toute la puissance productive, reconnaissant à tout homme le droit d'user de ses capitaux, revendiquant la liberté pour le travail et le commerce, prenant comme devise : « Laissez faire, laissez passer », et attendant de l'État la réforme des abus. Ses conseillers se montrèrent parfois soucieux du bien public. Nommons le juriste Brauer et le mystique, mais savant, Iung-Stilling (1). Sur l'ordre de Napoléon, la fille du grand-duc de Bade épousa Jérôme Bonaparte, et son fils épousa Stéphanie de Beauharnais, nièce de l'Impératrice.

Le roi de Bavière Maximilien (1799-1825) eut pour premier ministre et conseiller assidu Montgelas. Ancien partisan de la secte des « Illuminés », Montgelas restait l'ennemi de la féodalité et de l'influence romaine. Il décréta l'abolition du servage et rédigea une constitution libérale. Mais, n'ayant guère de sens pratique et encore moins de continuité dans l'effort, il laissa subsister toutes sortes de droits seigneuriaux. Cependant Maximilien mérita bien de la Bavière en la dotant d'une administration assez solide. Napoléon avait demandé en mariage pour Eugène de Beauharnais la fille du Roi; sur une apparence d'hésitation, il déclara qu'il ferait enlever la jeune fille par des grenadiers (2).

Le grand-duc de Hesse-Darmstadt Louis (1790-1830), avec beaucoup de prudence et de ténacité, accomplit une remarquable tâche de réformateur. A la noblesse, il enleva ses antiques privilèges, tout en conservant avec elle les relations les plus courtoises. Il se montra le digne fils de la Grande-Landgrave, qui lui avait enseigné l'admiration de la philosophie française et le culte de la dignité humaine. A Napoléon, il ne céda que lentement et ne l'abandonna que le plus tard possible.

En somme, dans toute l'Allemagne du Sud, le progrès social, pour être çà et là plus apparent que réel, n'en est pas moins d'une grande portée : l'instruction se propage : les douanes et les péages, naguère sans nombre, disparaissent assez vite; les biens du clergé sont sécularisés, les dîmes supprimées, les

Charles-Frédéric.
(Cabinet des estampes.)

(1) Jean-Henri Iung, né en 1740 à Grund (duché de Nassau), apprit d'abord le double métier de son père, tailleur et maître d'école, se passionna pour les mystiques Paracelse et Bœme, puis pour les philosophes et les poètes, apprit la médecine et l'économie politique. Son autobiographie idéalisée, intitulée *Vie de Iung-Stilling*, est une œuvre souvent ingénue et quelquefois charmante.

(2) On se rappelle, en Bavière, mainte doléance du Roi : « Je vais mettre la clef sous la porte. » A quoi Napoléon répondait : « C'est Murat qui régnerait à Munich si, en 1805, vous n'aviez pas eu la bonne idée de vous attacher à moi. »

corvées diminuées; le bien-être se développe, la liberté des cultes est décrétée, les mariages mixtes permis; la justice devient équitable, l'administration s'harmonise, l'idée du droit semble pénétrer dans les âmes.

Les réformes françaises en Allemagne. — C'était un merveilleux ensemble de nouveautés, dans une région qui avait pu être regardée jusqu'alors comme une forteresse d'opiniâtreté féodale et d'ignorance populaire. A vrai dire, Napoléon n'exerçait sur elle son autorité directe que par intermittences ou par caprices. Si quelque livre ou quelque journal contenait quelques lignes désagréables à l'Empereur, leur auteur était puni, et, plus encore, le souverain d'un État si mal administré où se produisait ce scandale.

Mgr Dalberg, le souverain mitré cher à Napoléon, trouve la formule de la politique nécessaire. En octobre 1810, il prend un décret dont voici la conclusion : « Sur le désir exprimé par S. M. l'empereur des Français, il ne paraîtra dans notre duché qu'un seul journal politique, dont le directeur sera nommé et assermenté par notre ministre de la Police. »

Sous un pareil régime, les assemblées délibérantes avaient presque toutes disparu. On n'en rencontrait plus qu'en Westphalie et à Francfort. D'ailleurs, les anciennes diètes défendaient d'habitude les privilèges des castes bien plutôt que les droits des individus. La conscription, mal accueillie au début, finit par sembler « toute naturelle ». Les jeunes Allemands contractèrent dans l'armée française l'habitude de l'obéissance et du dévouement, qualités qu'ils mirent ensuite au service de leur patrie. En même temps, sous l'épée de Napoléon, les principales barrières entre l'Allemagne du Sud et l'Allemagne du Nord s'étaient anéanties. C'était encore une contribution à l'unité morale et matérielle.

Dans le royaume de Westphalie, comme dans le grand-duché de Berg, récemment créés, la législation fut importée de toutes pièces par les souverains français. En Westphalie, Jérôme avait pris des collaborateurs de grand mérite : le général Éblé, le vaillant Lorrain de Saint-Jean de Rohrbach; le diplomate Martens, qui était aussi un jurisconsulte de haut mérite; Dohm, l'homme du Furstenbund, ancien confident de Frédéric II; le grand écrivain suisse Jean de Muller; l'éminent juriste Siméon, qui avait rédigé un grand nombre de lois, particulièrement pour le Code civil.

Bien que la population parût obstinément fidèle à ses coutumes héréditaires, on ne l'inquiéta nullement. Les postes les plus importants, aussi bien que les plus modestes, furent accessibles aux Allemands. Une constitution très libérale était édictée par Napoléon : abolition du servage, tolérance religieuse, même pour les juifs qui, dès lors, eurent les mêmes droits que les autres citoyens, liberté assurée au travail par la suppression des corporations. Le Code Napoléon était adopté avec reconnaissance. L'administration réorganisée favorisa tous les meilleurs efforts; l'Assemblée délibérante se montra pleine de bonne volonté. La Westphalie paraissait prête à devenir l' « Allemagne française ».

L'Allemagne du Nord et sa résistance. — Au contraire, le grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, le grand-duché de Mecklembourg-Strelitz, les duchés de Thuringe, n'acceptaient aucune innovation politique. Ils se contentaient de payer à la France l'impôt du sang, par la conscription, et attendaient, avec impatience, le moment de rompre les liens de la Confédération.

La Saxe voyait avec joie la ruine de la Prusse. Elle avait l'ambition mais non la force de la remplacer à la tête des États allemands. Le roi de Saxe Frédéric-Auguste (1763-1827) n'était pas un adversaire systématique des nouveautés. On cite les réformes introduites par lui, avant 1789 : suppression de la torture, développement de l'instruction publique, organisation des tribunaux. Mais la Révolution française l'épouvanta. Chef catholique d'une nation protestante, amoureux de la paix au milieu de tant de guerres retentissantes, soucieux de l'économie en face de tant de dépenses impérieuses, il ne voyait plus de recours que dans la restauration de l'ancien régime. L'Empereur, tout en l'accablant de ses bontés, exigea qu'il donnât les mêmes droits civils aux catholiques et aux protestants, ce qui irrita profondément le parti luthérien. Après avoir réuni au royaume de Saxe le grand-duché de Varsovie, l'Empereur proclama la liberté des paysans et la publicité des tribunaux pour le grand-duché de Varsovie. Mais la Saxe ne bénéficia pas de ces progrès.

Politique autocratique et oppressive de l'Empereur en Allemagne. — Çà et là éclataient des appels à la résistance, sinon à la révolte. Arndt écrivait l'*Esprit du Temps ;* Gentz, qui avait acclamé la Révolution française, publiait, à Dresde, un *Manifeste* contre la domination napoléonienne. Pamphlets sans efficacité, sinon sans échos. Tout ce que l'âme allemande contient de fatalisme lui faisait croire que les projets d'émancipation n'étaient que chimère. L'Empereur, dans un mouvement de colère, dit à Berthier : « Faites des exemples. » Un libraire de Nuremberg, Palm, qui avait mis en vente une brochure d'intention agressive, en réalité si médiocre qu'elle ne pouvait pas faire grand mal, fut jugé par une commission militaire et fusillé, le 26 août 1806. Ce coup révolta, dans toute l'Allemagne, presque tous les hommes qui vivaient du travail intellectuel : philosophes, poètes, professeurs, publicistes, romanciers, étudiants. Trois ans après, ils tentèrent une révolte. Mais le moment favorable n'était pas encore venu. D'ailleurs, à l'instant de l'action, la Prusse se déroba.

Une émeute de paysans au Tyrol amena une effusion de sang. Sous le commandement d'André Hofer, les paysans parvinrent même à mettre, à trois reprises, la main sur Inspruck, malgré la résistance des troupes bavaroises. Ces Tyroliens, ardemment catholiques, surexcités par un capucin, Haspinger, et un étudiant, Ennemser, protestaient surtout contre les mesures réformatrices du ministre bavarois Montgelas. Le malheureux Hofer, que ses hommes appelaient : le général *Sandwirth* (aubergiste de la plage), livré aux Français par une lâche trahison et condamné par un conseil de guerre, à Mantoue, fut fusillé le 20 février 1810. Il tomba en brave. D'autres émeutes se produisirent qui furent véritablement inspirées par une sorte de patriotisme.

François II, empereur d'Allemagne, tête du vieux corps germanique, s'inclinait devant l'acte constitutif de la Confédération du Rhin, aggravation du traité de Presbourg. Quittant, par la force des choses, le titre d'empereur d'Allemagne, il changeait du même coup son nom de François II. Il devint François Ier, empereur d'Autriche. Napoléon venait de détruire l'Empire germanique créé par Charlemagne. Soixante-cinq ans après, en 1871, un autre empire allemand devait se reformer, entièrement différent de celui-là. Empire héréditaire en principe et non électif, ayant, pour pivot, la Prusse et non l'Autriche, pour représentant la maison des Hohenzollern et non la maison des Habsbourg. Le roi de Prusse Guillaume devenait empereur allemand sous le titre de Guillaume Ier.

La Prusse pendant les défaites autrichiennes. — Jusqu'en 1805, les défaites de l'Autriche n'avaient guère ému la Prusse. Esprit irrésolu, très flottant dans l'action, mais très énergique dans la résistance, le roi Frédéric-Guillaume III y avait vu surtout l'affaiblissement d'une rivale. Monté sur le trône en 1797, il avait fait le meilleur accueil au général Duroc, que Napoléon, nommé premier Consul, envoyait à Berlin. Mais, encore une fois, l'arrestation du duc d'Enghien à Ettenheim, et celle du résident anglais Rumbold, à Hambourg, furent considérées par lui comme des outrages à toute l'Allemagne. Napoléon se rendit compte de ce sentiment et remit Rumbold en liberté.

En 1805, nouvelle offense, faite directement à la Prusse. Les troupes françaises, évoluant en hâte pour cerner Mack, passèrent sur le territoire prussien du margraviat d'Anspach, terrain neutre. Le ministre prussien Hardenberg prit une revanche, en autorisant les Russes à traverser la Silésie pour se réunir à l'armée prussienne. Le Tsar, devant le tombeau de Frédéric le Grand, eut avec le roi de Prusse, à Potsdam, une entrevue dramatique (1). Frédéric-Guillaume III, à ce moment-là, était, plus que jamais, inquiet pour l'indépendance de l'Allemagne. Un traité

(1) Avant de quitter la Prusse, le tsar Alexandre voulut faire visite au tombeau de Frédéric le Grand. Il s'y rendit à minuit, accompagné par le roi et la reine de Prusse. Tous les trois, se donnant l'accolade, jurèrent de lutter ensemble contre les dangers qui s'approchaient. En apprenant cette entrevue, Napoléon laissa libre cours à son ressentiment. C'était surtout contre la reine de Prusse que sa colère éclatait. Il dicta, pour son dix-septième *Bulletin*, ces lignes, que blâma courageusement l'impératrice Joséphine : « Le résultat du célèbre serment fait sur le tombeau du Grand Frédéric, le 4 novembre 1805, a été la bataille d'Austerlitz et l'évacuation de l'Allemagne par l'armée russe à journées d'étapes. On fit, quarante-huit heures après, sur ce sujet, une gravure qu'on trouve dans toutes les boutiques et qui excite la risée même des paysans. On y voit le bel empereur de Russie; près de lui, la Reine, et, de l'autre côté, le Roi qui lève la main sur le tombeau de Frédéric. La Reine, drapée d'un châle, appuie la main sur son cœur et a l'air de regarder l'empereur de Russie. On ne conçoit pas que la police de Berlin ait laissé se répandre une aussi piteuse satire. Toutefois, l'ombre du Grand Frédéric n'a pu que s'indigner de cette scène scandaleuse. »

secret fut signé avec la Russie, à l'issue de l'entrevue (3 novembre 1805). La Prusse devait mettre son armée en état d'entrer en campagne et proposer une médiation aux belligérants. Si Napoléon ne l'acceptait pas au bout d'un mois, les Prussiens se joindraient aux Autrichiens et aux Russes.

Mais Frédéric-Guillaume III céda aux conseils de son ministre Haugwitz, qui lui répétait « Attendez au moins, pour proposer la médiation, que le sort des armes ait décidé entre la Russie

Entrevue de Napoléon et du Prince primat à Aschaffenbourg (2 octobre 1806).
Tableau de Bourgeois et Debret (Musée de Versailles).

et la France. » Arrivé trois jours avant la bataille d'Austerlitz, il ne fut reçu que le lendemain. Au lieu de la sommation, Napoléon entendit de sa bouche des félicitations. « Voilà, lui dit le vainqueur, un compliment dont la fortune a changé l'adresse. » « Aujourd'hui, ajouta-t-il, la Prusse est isolée. Qu'elle s'allie avec la France ! » Et il offrit l'électorat de Hanovre, enlevé au roi d'Angleterre, en 1803, et occupé par les Français. Ainsi les États de Brandebourg seraient réunis aux États de Westphalie : *la Prusse pourrait donc enfin devenir une puissance maritime.* Après avoir un peu hésité (chose grave pour la Prusse : accepter les dépouilles de l'Angleterre, alors qu'aucune sorte d'hostilité n'était engagée !), Haugwitz signa, au château de Schönbrunn, une convention

d'après laquelle la Prusse obtenait, nous l'avons dit, le Hanovre en échange du duché de Clèves, de Berg, de Wesel sur le Rhin, d'Anspach et de Bayreuth en Bavière, de Neuchâtel en Suisse. La Prusse consentait en outre à fermer l'Elbe au commerce anglais (Convention du 18 décembre 1805, confirmée à Paris en février 1806). Napoléon pensait brouiller ainsi pour toujours la Prusse et l'Angleterre.

Convention du 18 décembre 1805. — Quand fut formée la Confédération du Rhin et que Napoléon s'en proclama le protecteur, la Prusse s'inquiéta de nouveau et à juste titre. « Formez, sous votre direction, une confédération analogue dans l'Allemagne du Nord », dit Napoléon à Frédéric-Guillaume III. Mais, tout en donnant ce conseil au roi de Prusse, il interdisait aux petits États allemands d'écouter les sollicitations du Gouvernement prussien.

D'autre part, comme le Gouvernement anglais protestait contre la cession du Hanovre à la Prusse, c'est-à-dire contre « une offense personnelle au roi d'Angleterre », Napoléon répondit : « Entendons-nous sur le reste et, tout de suite, le Hanovre sera enlevé à Frédéric-Guillaume III pour être rendu à George III. » On ne s'entendait pas sur le reste. Mais l'ambassadeur prussien à Londres fut informé du langage tenu par l'Empereur, au sujet du Hanovre. Ce fut un coup d'éperon au roi de Prusse. En avait-il besoin? Son peuple le poussait à la guerre. La Prusse elle-même avait reçu le Hanovre avec une sorte de honte, écœurant salaire d'une trahison. Malgré le traité de Presbourg, l'Allemagne ne voyait pas l'armée française se retirer de la Franconie, de la Souabe. Des pamphlets circulaient qui accusaient les soldats français d'excès criminels.

Comte de Haugwitz.
(Cabinet des estampes.)

Interprète de l'opinion publique, le roi de Prusse fit remettre à Napoléon un ultimatum réclamant d'abord l'évacuation de l'Allemagne, y compris Wesel, puis l'engagement de ne pas s'opposer à l'établissement d'une confédération de l'Allemagne du Nord. Un tel ultimatum ne pouvait qu'être repoussé. La Prusse comptait sur la Russie, l'Angleterre et la Suède qui, avec elle, formaient la quatrième coalition. Berlin, tout vibrant de chants belliqueux, faisait retentir son ferme propos de délivrer l'Allemagne. La ville acclamait un symbole vivant de cette ardeur patriotique dans la jeune et belle reine qui prenait part aux revues militaires (1).

Le ministre Hardenberg et le prince Louis, neveu du Roi, encourageaient les officiers qui, se préparant à entrer en campagne, allaient, la nuit, aiguiser leur sabre sur les marches de l'hôtel occupé par l'ambassadeur de France à Berlin, et annonçaient le prochain écrasement de l'armée française, bonne seulement à battre des Autrichiens et des Russes. Haugwitz, entrant dans un théâtre, était injurié. On voyait en lui l'auteur d'une paix infamante (2).

L'armée prussienne en 1806. — Que valait l'armée prussienne? Elle était bien exercée et on vantait son courage. Mais elle n'était pas égale en nombre à l'armée française et n'avait pas fait la guerre. Généraux et hommes d'État prussiens vivaient surtout dans le passé. Ils ne songeaient qu'à la guerre de Sept ans. Pour eux, Frédéric le Grand n'était pas mort. La splendeur de Rosbach leur cachait le soleil d'Austerlitz. L'armée prussienne demeurait en grande partie

(1) En trois ans, de 1803 à 1806, le roi de Prusse changeait six fois de parti : on connaît de lui trois « négociations d'entente » avec Napoléon et trois traités d'alliance avec le Tsar.

(2) Tout s'arme. Le général Krusemark part pour Pétersbourg, avec mission de renouer étroitement l'alliance. On lève le blocus continental devant les bouches du Weser, de l'Elbe, de l'Ems. On se réconcilie avec la Suède. Napoléon, indigné, rejette l'ultimatum. La guerre est déclarée. Le roi de Prusse presse la Saxe et le pays de Hesse-Cassel de joindre leurs troupes aux siennes. Partout règne l'indécision. Les généraux sont vieux et désunis. Mais, à Berlin, le sort en est jeté. L'ambassadeur français a été insulté publiquement. La Reine, dont le cœur est blessé par l'outrage de Napoléon, a parcouru la ville en costume militaire, à cheval. Napoléon dit, en parlant d'elle : « Il me semble voir Armide, dans son égarement, mettant le feu à son palais. »

formée d'étrangers. Les soldats étaient retenus jusqu'à ce qu'ils fussent incapables de servir, puis renvoyés avec un « brevet de mendiants ». Hors d'état de dépasser les grades de bas-officiers, disciplinés ou plutôt domestiqués par le bâton, ils donnaient, par des parades superbes, l'illusion de la force militaire. Les capitaines avaient la propriété exclusive de leur compagnie : hommes, chevaux, uniformes et armes. L'avancement se faisait à l'ancienneté. Les généraux étaient presque tous très vieux d'esprit et de corps.

Suivant sa coutume, l'Angleterre offrit de l'argent à la Prusse et à la Russie. Elle versa tout de suite 6 millions de livres. Frédéric-Guillaume III adressa à Napoléon un ultimatum où il lui ordonnait de renoncer à la Confédération du Rhin et d'évacuer l'Allemagne. Berlin éclata en cris de joie. La France allait donc être ramenée à ses anciennes frontières.

Le maréchal Ney remet aux soldats du 76e régiment de ligne leurs drapeaux retrouvés dans l'arsenal d'Inspruck (7 novembre 1805).

Tableau de Ch. Meynier (Musée de Versailles).

Écrasement de la Prusse. Iéna. — Avec le contingent de la Saxe et 65.000 hommes formant la garnison des places, l'armée prussienne comptait environ 190.000 hommes. Elle fut confiée au prince de Hohenlohe et au duc de Brunswick, qui entrait dans sa soixante et onzième année. La prudence leur conseillait de couvrir Berlin, en s'établissant fortement derrière l'Elbe ou la Saale, pour attendre l'armée russe. Mais ils préférèrent aller de l'avant. Ils se postèrent derrière la forêt de Thuringe : leur centre à Gotha et à Erfurt, leur gauche à Weimar dans la vallée de la Saale, leur droite à Eisenach. Ils pensaient entraîner ainsi l'électeur de Hesse-Cassel dans la coalition. Napoléon, réunissant son armée de 200.000 hommes au nord du Mein, en Franconie, et mettant à profit l'imprudence de ses adversaires, employa en Saxe la tactique qui l'avait fait triompher à Ulm. Il se décida à couper la retraite aux Prussiens, en se précipitant sur leur gauche. Brunswick restait inactif à Weimar. Hohenlohe se faisait battre à Saalfeld (10 octobre). Naumbourg est prise par Davout, qui occupe le plateau d'Auerstædt. L'armée de Bernadotte s'avance vers Dornbourg, Napoléon s'approche de Weimar et d'Iéna. Le 14 octobre,

Capitulation de Magdebourg.
Par Siméon Fort (Musée de Versailles).

les deux armées prussiennes de Hohenlohe et de Brunswick furent vaincues, la première à Iéna, la seconde à Auerstædt (1). Les deux armées en fuite se réunirent pour une commune retraite. Il restait au roi de Prusse une suprême chance : la division du Mecklembourgeois Blücher et celle du duc de Saxe-Weimar. Blücher, dans le dessein de s'embarquer sur la Baltique pour rejoindre l'armée russe, se laissa enfermer dans Lubeck. Lubeck fut prise, Blücher s'échappa, mais, acculé à la mer, il dut se rendre.

Magdebourg, place redoutable, qui contenait 32.000 hommes avec tout le matériel nécessaire pour une nouvelle campagne, et dont le gouverneur était le général Kleist, âgé de quatre-vingts ans, se rend à la première sommation (8 novembre). L'armée prussienne n'est plus.

Napoléon à Berlin. — Napoléon a fait son entrée à Potsdam (25 octobre). Il envoie aux Invalides l'épée et la ceinture de Frédéric le Grand, avec 340 drapeaux conquis. Sur son ordre, la colonne qui, au champ de bataille de Rosbach, immortalisait la victoire de la Prusse en 1757, est détruite à Spandau (26 octobre). Il entre à Berlin (27 octobre). Dans les rues de Berlin, défilent les vainqueurs, Davout en tête, traînant derrière eux les chevaliers gardes du Roi, désarmés. La foule demeure indifférente. La presse garde un silence absolu. « Le bon peuple de Berlin, dit Napoléon, est victime de la guerre, tandis que ceux qui l'ont attirée se sont sauvés. Je rendrai cette noblesse de cour si petite qu'elle sera obligée de mendier son pain. » Il dit à ses soldats : « Une des premières puissances militaires de l'Europe, qui osa naguère nous proposer une honteuse capitulation, est anéantie. Les forêts, les défilés de la Franconie, la Saale, l'Elbe, que nos pères n'eussent pas traversés en sept ans, nous les avons traversés en sept jours et nous avons livré, dans l'intervalle, quatre combats et une grande bataille. Nous avons précédé à Potsdam, à Berlin, la renommée de nos victoires. Nous avons fait 60.000 prisonniers, pris 65 drapeaux parmi lesquels ceux des gardes du roi de Prusse, 600 pièces de canon, 3 forteresses, plus de 20 généraux. Sur les pays envahis, une contribution de 159 millions est frappée. Toutes marchandises anglaises qui se trouvent dans les villes du Nord doivent appartenir à l'armée française (2). » Tandis que des contributions de guerre sont frappées sur la Prusse, les trésoriers-

(1) Un officier prussien s'écria : « Ces Français sont petits et chétifs : un seul de nos Allemands en battrait quatre, mais ils deviennent au feu des êtres surnaturels. »

(2) La déesse de la Victoire fut enlevée de la porte de Berlin et alla orner l'arc de triomphe du Carrousel, à Paris. Tous les hauts fonctionnaires prussiens prêtèrent le serment suivant : « Je jure de contribuer de toutes mes forces à l'exécu-

La Colonne de Rosbach renversée par l'armée française (18 octobre 1806).

Tableau de Vaffard (Musée de Versailles)

payeurs de la Grande Armée française font rentrer les impôts avec une extrême exactitude. Des auditeurs au Conseil d'État sont chargés de l'administration des provinces prussiennes. Bignon, représentant de la France à Berlin, centralise tout cet argent.

L'électeur de Hesse-Cassel est détrôné, bien qu'il soit resté sourd aux avances de la Prusse et qu'il ait gardé une stricte neutralité. Sa ville de Cassel est occupée par Mortier. Au contraire, l'électeur de Saxe, qui a mis son armée au service de la Prusse, reçoit de Napoléon des marques de bienveillance. A la cour du duc de Saxe-Weimar fréquentent les plus grands génies de l'Allemagne : Goethe, Schiller, Wieland, Jean de Müller. La France se garde d'offenser en eux la Poésie et l'Histoire.

Eylau. — Napoléon pénètre en Pologne. Les Russes et les Prussiens subissent une suite d'échecs; les Russes, à Czarnovo et à Golymin; les Prussiens, près de Soldau, où ils ont rencontré les troupes de Ney. Les forteresses de la Silésie tombent l'une après l'autre : Glogau (2 décembre), Breslau (5 janvier 1807), Schweidnitz (20 janvier), Neisse (1er juin), Glatz (24 juin). La Poméranie suédoise est investie par les troupes de Mortier. Le 8 février, s'engagea la bataille d'Eylau, bataille longtemps indécise où 40.000 hommes tombèrent sur la neige sanglante.

Le feld-maréchal Kalkreuth défendait Dantzig avec 18.000 hommes; il capitula au bout de trois mois (26 mai).

Traité de Tilsit. — Napoléon, avec 126.000 hommes, reprend l'offensive contre les Russes. Bennigsen est battu à Friedland (14 juin), Soult entre à Kœnigsberg, Murat à Tilsit. Les Russes sont refoulés à l'est du Niémen. La Prusse, à l'exception de Memel, est aux mains de Napoléon. Pour gagner la Russie, dont le Tsar, à Tilsit, lui a dit : « Je hais l'Angleterre autant que

tion des mesures qui me seront prescrites pour le service de l'armée française et de n'entretenir aucune correspondance avec l'ennemi (*sic*). » Le roi de Prusse avait écrit à ses ministres : « Vous devez veiller à ce que l'empereur Napoléon soit bien accueilli dans les demeures royales où il lui plaira de résider, l'y traiter en invité et l'y héberger aux frais du Trésor prussien. »

Reddition de la garnison de Stettin (29 octobre 1806).

Tableau de Lalauze (Salon 1899).

Entrée de Napoléon à Berlin.
Par Ch. Meynier (Musée de Versailles).

vous », Napoléon sacrifie la Pologne, la Turquie et les dépouilles de la Suède. Aux négociations, le roi de Prusse n'a pas été admis. Mais Napoléon lui restitue, par égard « pour S. M. l'empereur de toutes les Russies », le Brandebourg, la Silésie, la Prusse proprement dite, la Poméranie prussienne. Ces provinces seront évacuées lorsque Napoléon aura reçu les 600 millions de francs représentant les contributions de guerre. La Maison de Hohenzollern perd les possessions prussiennes de Westphalie et les territoires placés sur la rive gauche de l'Elbe, y compris Magdebourg, les provinces polonaises de Posen, Varsovie, Dantzig : en somme, 4 millions de sujets sur 9. De 120 millions de francs, son revenu était réduit à 69. Les provinces situées sur la rive gauche de l'Elbe, avec Magdebourg, l'électorat de Hesse-Cassel et le duché de Brunswick formaient le royaume de Westphalie, accordé à Jérôme Bonaparte. L'électeur de Saxe obtint, avec le titre de roi, les provinces polonaises sous la désignation de grand-duché de Varsovie. Dantzig fut déclarée ville libre et eut une garnison française (8 juillet 1807) (1).

(1) Les carnets de route des soldats et des officiers français qui, en 1807, ont fait halte à Kœnigsberg, sont pleins de détails saisissants. Napoléon quitte, le 10 juillet, Tilsit, où il a reçu l'empereur de Russie et le roi de Prusse. Il arrive à Kœnigsberg le soir même. Sa garde impériale l'y rejoint. En traversant le champ de bataille d'Eylau, elle porte les armes devant les tombes. A Kœnigsberg, les grognards ont une agréable surprise. Deux bateaux anglais, dont les capitaines ne savaient pas la paix faite, apportaient des provisions pour l'armée russe : l'un était rempli de harengs, l'autre de tabac. Cachés dans les maisons du port, les grognards tirent quelques coups de feu. Les bateaux se rendent. « La troupe fut pourvue de 12 harengs et de 6 paquets de tabac par homme. » Les Russes qui étaient à bord sont renvoyés au Tsar, très courtoisement. Le lendemain, la Garde reçoit l'ordre de planter de beaux arbres le long de la grande rue et de la sabler tout entière. La reine de Prusse, aussi belle et aussi noble que son mari était chétif et laid, rendit visite à Napoléon. Elle arriva à 10 heures du soir. Coiffée d'un turban, elle s'avança vers l'Empereur, qui lui tendait les mains au bas du grand perron. On fit distribuer à la Garde des souliers et des chemises dans les magasins prussiens. L'Empereur décida de passer une revue avant de partir.

Napoléon reçoit au palais royal de Berlin les députés du Sénat.
(Musée de Versailles.)

La campagne avait duré six mois. « Toute la Prusse est à moi », écrivait Napoléon au sultan Sélim. Au lieu de 10 millions d'habitants, la Prusse, tranchée en deux par l'épée du vainqueur, n'en avait plus que 5. Le trône des Hohenzollern chancelait. La Prusse voyait se dresser en face d'elle un Empire français de 51 millions de sujets, et pouvait croire l'Allemagne entière vouée à la servitude. Elle mesura l'abîme où elle était plongée et résolut de s'en tirer à tout prix.

Le blocus continental était proclamé par le décret de Berlin (21 novembre 1806). Napoléon avait ajouté : « Nous avons pris pour principe de ne pas évacuer Berlin, ni Varsovie, ni les provinces que la force des armes a fait tomber entre nos mains, avant que la paix générale soit conclue. »

La lutte recommençait entre Napoléon et l'Angleterre. Mais ce fut l'Espagne qui, la première, par sa ténacité, révéla au monde que Napoléon n'était pas absolument invincible.

Effet produit en Allemagne par la capitulation de Baylen. — Quand l'Allemagne apprit la capitulation de Baylen, et que 20.000 Français s'étaient rendus en rase campagne, pour

« Kœnigsberg est une belle ville, écrit un grognard, on y trouve de tout. Pelles, pincettes, entrées de portes, balcons, tout reluit. Il y a des crachoirs dans tous les coins des appartements et du linge blanc comme neige. » La distribution du linge et des chaussures faite, le général Dorsner fit prévenir les capitaines de passer leur inspection par compagnie. Le 13 juillet les Français partaient pour Berlin. Le peuple se porta au-devant d'eux. Ils furent logés et fêtés. On les conduisait au café. On leur criait : « Les Russes ont donc trouvé leurs maîtres. » Ils répondaient : « L'Empereur a eu soin de vos blessés. Nous les portions à l'ambulance avant les nôtres. » On leur serrait la main, en répétant : « Voilà bien les Français. » De Berlin, la Garde passa à Potsdam, à Magdebourg, à Brunswick, à Francfort, à Mayence. Sur son chemin, la joie était peinte dans toutes les figures. Il y avait pour elle des rafraîchissements partout. Les paysans accouraient pour l'admirer. »

la première fois de toute l'histoire de France (21 juillet 1808), elle fut comme bouleversée de subit espoir. Quoi ! vainqueurs d'Iéna et d'Austerlitz avaient rendu leurs armes, comme les Autrichiens à Ulm et les Prussiens à Prentzlow.

Convention de Paris. — Pour prendre une revanche, Napoléon devait retirer sa grande armée cantonnée, depuis la paix de Tilsit, dans les provinces prussiennes. Afin d'être entièrement libre de préoccupations du côté du nord, il fit rédiger une convention nouvelle. Signée à Paris, entre le prince Guillaume de Prusse et M. de Champagny (8 septembre), cette convention se résume ainsi : Le Gouvernement de Berlin se reconnaît débiteur envers l'empereur des Français de 140 millions de francs pour contributions de guerre arriérées. Il s'engage à ne pas avoir sur pied, pendant dix ans, plus de 42.000 soldats. Les Français tiendront garnison à Glogau, à Cus-

Siège de Dantzig (21 mai 1807).
Tableau de Siméon Fort (Musée de Versailles).

trin, à Stettin, aux frais de la Prusse, jusqu'à l'entier acquittement de la dette. Le reste du royaume est évacué.

Entrevue d'Erfurt. — Une entrevue a lieu entre le Tsar et Napoléon, entre Weimar et Erfurt (27 septembre 1808). Napoléon se résigne à laisser le Tsar enlever aux Turcs la Moldavie et la Valachie. A cette condition, la Russie serait une alliée, en cas de guerre contre l'Autriche. Il refuse au Tsar la restitution des places prussiennes de l'Oder et il n'accorde au roi de Prusse qu'une remise de 20 millions. Le lendemain de l'entrevue, il va avec le Tsar visiter le champ de bataille d'Iéna, et, aux princes allemands qui l'entourent, il explique sur place les diverses péripéties de la bataille. Les rois de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe, la reine de Westphalie, le grand-duc de Saxe-Weimar, les plus illustres Allemands, Goethe, Wieland, font, autour des deux empereurs, un parterre de rois. Mais aucun de ces rois ne perdait de vue la capitulation de Baylen.

Depuis trois ans, l'Allemagne avait été envahie deux fois par l'armée française. L'Autriche avait été occupée pendant près de six mois ; la Prusse, pendant près d'une année. La dynastie des Habsbourg avait perdu quatre provinces au traité de Presbourg. La dynastie des Hohenzollern

Entrée de l'armée française à Dantzig (27 mai 1807).
Tableau de Ad. Rocher (Musée de Versailles).

avait dû, à la paix de Tilsit, abandonner à peu près la moitié de ses États. Pas de prince allemand qui n'ait été accablé; pas de peuple allemand qui n'ait été forcé de payer tribut.

Après Iéna, la Maison régnante de Weimar ayant donné l'hospitalité à des blessés prussiens, le maréchal Augereau la menaça de la jeter à bas du trône. Goethe, le poète du *Divan oriental*, d'ordinaire si soucieux de sa tranquillité, laissa éclater son indignation : « Les Français sont-ils des hommes? N'ont-ils jamais éprouvé que la fortune est changeante? Si l'on chasse notre souverain, on verra le vieux Goethe le prendre par la main et errer avec lui dans les villages de l'Allemagne, en disant : « Un morceau de pain pour mon souverain, pour le grand-duc de Weimar, « banni par les Français parce qu'il n'a pas fermé sa porte à ses compagnons d'armes blessés et « mourants. » Malgré tout, Goethe alla à Erfurt. Napoléon, à qui on le présenta, le regarda longtemps sans mot dire, puis s'écria : « Vous êtes un homme, Monsieur Goethe. » Le vieux poète ne rentra plus dans l'arène que venait de rouvrir la poésie patriotique ressuscitée.

Jérôme Bonaparte.
Par le baron Gros (Musée de Versailles).

La Prusse après Iéna. Le Tugend-Bund. — Au lendemain de la paix de Tilsit, s'était constituée une société secrète, le *Tugend-Bund* (Ligue de la Vertu), ayant pour but la libération de l'Allemagne. Le professeur Maurice Arndt, qui l'avait fondée, fut bientôt entouré de patriotes comme l'ancien ministre prussien Hardenberg, l'ancien ministre prussien Scharnhorst, le général Blücher, le général Gneisenau, le duc de Brunswick-Œls, le major Schill, le Dr Jahn.

Au Gouvernement, le baron de Stein, ministre de Frédéric-Guillaume, ne négligeait rien pour favoriser ce mouvement. Ferme et prévoyant, il déclarait : « C'est par les enfants de l'Allemagne que l'Allemagne doit être régénérée. » Aidé de Scharnhorst, il réorganisa l'armée, les finances, l'administration. Dans les États prussiens, le peuple se plaignait de la corvée et du servage : servage et corvée furent abolis. Les communes demandaient à nommer leurs conseils municipaux; les bourgeois réclamaient le droit d'acquérir la propriété-territoire jusque-là réservée à la noblesse : bourgeois et communes eurent satisfaction. Napoléon exigea le renvoi de Stein. Le roi de Prusse obéit (13 septembre 1808). Mais les réformes furent maintenues et le mouvement continua. A l'ombre des forteresses prussiennes, où les Français tenaient garnison, s'élaborait l'œuvre sombre et farouche de la revanche.

Préparatifs de guerre en Autriche. — L'Autriche travaillait dans le même sens, avec la

même énergie. Elle apportait même à la préparation de la guerre une promptitude et une sorte d'allégresse pleine de défi. Malgré tout ce dont on l'avait dépouillée en 1805, elle demeurait au

Napoléon Ier et la reine de Prusse à Tilsit.
Tableau de Gosse (Musée de Versailles).

nombre des grandes puissances et, surtout, elle avait échappé à l'occupation française. A Vienne, le comte de Stadion se mit en devoir de transformer l'administration générale. De son côté, l'archiduc Charles, second fils de Léopold II, frère de François II, alors âgé de trente-huit ans, élevait l'armée active au chiffre de 300.000 hommes, la réserve au chiffre de 100.000, et formait, dans

Jahn.

tout l'Empire, des milices provinciales. L'ambassadeur autrichien, M. de Metternich, à Napoléon qui se plaignait de ses armements, répondit : « Votre Majesté en fait de bien plus importants (15 juillet 1808). » Un mois après, Napoléon répliquait par d'éclatantes menaces, dans une audience publique, devant le corps diplomatique. Le jour où les Bourbons d'Espagne furent forcés de renoncer au trône (mai 1806), un mot courut dans Vienne : « Voilà le sort qui attend les Habsbourg. » L'effet produit par la capitulation de Baylen n'en fut que plus grand.

Cinquième coalition. — Les troupes françaises avaient quitté l'Allemagne du Nord. Les Anglais menaçaient l'armée française en Portugal. L'Autriche rompit avec la France. Avec l'année 1809, commence la cinquième coalition où entrent l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal.

Mais Napoléon avait alors, en comptant les contingents alliés, 425.000 hommes à opposer aux forces autrichiennes. L'archiduc Charles commit la faute de séparer ses troupes en trois colonnes. L'archiduc Louis est vaincu à Abensberg (20 avril), l'archiduc Charles à Eckmühl (22 avril). Une colonne autrichienne bat en retraite vers la Bohême, une autre vers l'Autriche.

En Italie, l'archiduc Jean avait forcé Eugène de Beauharnais à se retirer sur l'Adige.

En Pologne, Poniatowski était chassé de Varsovie par l'archiduc Ferdinand : le Tsar avait mis quelque lenteur à lui envoyer les renforts nécessaires. Cependant l'archiduc Jean et l'archiduc Ferdinand ramenaient leurs troupes en Autriche, pour s'opposer à la marche de Napoléon sur Vienne. Trop tard. Napoléon, repoussant l'archiduc Charles et le général Hiller, entra à Vienne, le 13 mai. Mais, du 20 au 22 mai, l'armée française passe inutilement de la rive droite à la rive gauche du Danube, sur des ponts accrochés à l'île Lobau, au milieu du fleuve. Elle ne peut conserver le village d'Essling, qui reste aux Autrichiens commandés par l'archiduc Charles.

Ce ne fut pas une victoire pour l'Autriche. Ce fut un échec pour la France. Et quel frémissement cette nouvelle fit courir dans toute l'Allemagne ! Des agitateurs en relation avec la Ligue de la Vertu (*Tugend-Bund*) ou avec le comité du comte Chazot, parcouraient la Saxe, la Westphalie, la Franconie. Sur les bords de l'Elbe, on avait signalé des soulèvements. Un membre du *Tugend-Bund*, le duc de Brunswick-Œls, à qui l'héritage de ses aïeux avait été ravi, en 1806, commandait une troupe de volontaires recrutés en Bohême, vêtus de noir, ayant comme insignes des têtes de mort (la Noire Légion). Il quitta la Bohême, le 14 mai, pour envahir la Westphalie. Devant lui, il ne rencontra que de médiocres généraux et des recrues sans consistance. Arrivant à la côte, il retrouva des soldats anglais qui enlevaient Flessingue. Lorsqu'il était passé à Brunswick, devant le château de sa famille, il n'avait pas voulu y entrer : il était allé dormir sur le rempart, la tête dans l'herbe.

Le colonel Dornberg, qui commandait la garde westphalienne du roi Jérôme et qui avait des complices dans toute la Hesse, résolut de mettre la main sur le Roi et sur Cassel. Il dut se réfugier en Saxe, un mouvement de révolte, à Wohlagen, ayant été réprimé (23 avril 1809). Jérôme, dans cette occurrence, avait fait preuve de décision. Mais, peu à peu, se sentant traité avec dédain par Napoléon, il se découragea et chercha à oublier ses inquiétudes dans les divertissements les plus coûteux. Il remplaça ses sages conseillers par des confidents et des complaisants. Son administration périclita. Son peuple se détacha de lui et le prit en haine.

Schill.

(Cabinet des estampes.)

Défaite de l'Autriche. Wagram. — Le major prussien Schill, membre, lui aussi, du *Tugend-Bund*, s'engageait à lancer la garnison prussienne de Berlin sur Wittemberg et Magdebourg. Il entra en Westphalie avec 400 hussards de Brandebourg. Mais le roi de Prusse eut peur de Napoléon. Schill, déclaré déserteur et rebelle, fut repoussé vers Stralsund. Les Hollandais et les Danois vinrent à bout des 6.000 hommes qu'il avait réunis : il tomba non sans avoir blessé à mort le général hollandais (31 mai). Son cadavre eut la tête tranchée. Vingt-cinq de ses complices furent fusillés par une commission militaire; le reste, envoyé aux galères (1).

L'île de Lobau était toujours occupée par l'armée française. Le 5 juillet, 150.000 hommes bien pourvus d'artillerie s'élancèrent sur la rive gauche du Danube. Ils repoussèrent l'armée de l'archiduc Charles sur le plateau de Wagram. La bataille fut sanglante des deux côtés, mais l'archiduc avait perdu 30.000 hommes; il battit en retraite vers la Bohême et obtint l'armistice de Znaim (11 juillet).

Traité de Vienne (14 octobre 1809). — Au traité de Vienne (14 octobre), l'Autriche abandonnait Cracovie et la Galicie qui étaient réunies au grand-duché de Varsovie, sauf la partie de l'est cédée à la Russie; le pays de Salzbourg avec Braunau, qui était réuni à la Bavière; Goritz, Trieste, Villach, le reste de l'Istrie, la Carniole, le littoral hongrois, une partie de la Croatie. Ces dernières régions, unies à la Dalmatie et à la partie de l'Istrie acquises en 1805, constituèrent le Gouvernement des provinces illyriennes confié au maréchal Marmont. C'était la Save qui formait limite entre les deux Empires. L'Autriche perdait 3.840.000 habitants et cessait d'être une puissance maritime. Elle s'engageait en outre, articles secrets du traité de Vienne, à payer à la France 85 millions de francs et à réduire de moitié son armée.

Schelling.
(Cabinet des estampes.)

Napoléon faillit ne pas pouvoir signer ce traité. Le 4 juillet, un étudiant saxon, Frédéric Stabs, avait tenté de le tuer d'un coup de poignard, au milieu de la Garde impériale. Stabs, fusillé, expira en criant : « Vive la Germanie! Vive la liberté! » Ce cri exprimait les sentiments de presque toute la jeunesse allemande. Les Tyroliens n'étaient retombés sous l'autorité bavaroise qu'après avoir lutté désespérément contre le maréchal Lefebvre et le général Rusca. Le Tyrol italien, enlevé à la Bavière, fut réuni au royaume d'Italie : le roi de Bavière recevait en compensation Ratisbonne.

Mariage de Napoléon Ier et de Marie-Louise. — Napoléon espérait-il apaiser l'Allemagne en épousant une archiduchesse d'Autriche? Le 11 mars 1810, son mariage fut conclu avec Marie-Louise, fille de l'empereur François et nièce de Marie-Antoinette. La descendante des Habsbourg donnait sa main à l'Empereur d'Occident, qui comptait Rome, Amsterdam, Turin, Hambourg au nombre de ses préfectures, et qui donnait, à la Westphalie, à Naples, à la Bavière, comme à Varsovie, le Code français.

Pour tenir les bouches du Weser et de l'Elbe, Napoléon réunit à l'Empire le grand-duché d'Oldenbourg et les villes hanséatiques : Brême, Hambourg, Lubeck (avril 1811) (2). Les côtes lui

(1) La Prusse désavoua Schill et mit sa tête à prix; puis, dans la suite, lui éleva une statue. Les officiers prussiens qui fusillaient des francs-tireurs, en 1870-1871, l'avaient-ils donc oublié?

(2) Napoléon fit des départements français avec les territoires situés au bord de l'Ems, au cours inférieur de l'Elbe et au cours inférieur du Weser : Ems Supérieur, chef-lieu Osnabrück : Lippe, chef-lieu Munster : Bouches-du-Weser, chef-lieu Brême; Bouches-de-l'Elbe, chef-lieu Hambourg.

appartenaient sans interruption, de Bayonne à la Baltique. Cependant, diverses nouvelles entretenaient l'espoir de ses adversaires secrets. Son armée avait échoué en Portugal, devant les lignes de Torrès-Vedras, contre Wellington. L'Andalousie ne se soumettait pas. Dans toute l'Espagne grondait l'insurrection.

Napoléon protecteur de la Confédération du Rhin. — Sous le protectorat de Napoléon et sous la présidence du grand-duc de Francfort, la Confédération du Rhin, en 1811, comprenait 21 États, dont 4 royaumes : la Westphalie, capitale Cassel, formée de la Hesse-Cassel et d'une partie du Hanovre, appartenant à Jérôme Bonaparte; la Bavière, agrandie du Tyrol et d'une partie de la Basse-Autriche; le Wurtemberg, agrandi de possessions autrichiennes de Saxe; la Saxe, agrandie du grand-duché de Varsovie, formé des possessions enlevées à la Prusse en Pologne, auxquelles s'ajoutait une partie de la Galicie enlevée à l'Autriche.

Cette confédération était administrée par une Diète comptant 21 voix : le grand-duc de Francfort, 1; le roi de Bavière, 1; le roi de Wurtemberg, 1; le roi de Saxe, 1; le roi de Westphalie, 1; le grand-duc de Bade, 1; le grand-duc de Berg et de Clèves, 1; le grand-duc de Hesse-Darmstadt, 1; le grand-duc de Wurtzbourg, 1; le prince de Nassau-Usingen et le prince de Nassau-Weilbourg, 1; le prince de Hohenzollern-Hechingen et le prince de Hohenzollern-Sigmaringen, 1; le prince d'Isenbourg-Birstein, 1; le prince de Lichtenstein, 1; le prince de la Layen, 1; le duc de Saxe-Gotha, le duc de Saxe-Weimar, le duc de Saxe-Meiningen, le duc de Saxe-Hildburghausen et le duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, 1; le prince d'Anhalt-Bernbourg, le prince d'Anhalt-Cœthen et le prince d'Anhalt-Dessau, 1; le prince de Lippe-Detmold et le prince de Lippe-Schaumbourg, 1; le duc de Mecklembourg-Strelitz et le duc de Mecklembourg-Schwerin, 1; le prince de Reuss-Ebersdorf, le prince de Reuss-Greitz, le prince de Reuss-Lobenstein et le prince de Reuss-Schleitz, 1; le prince de Schwartzbourg-Rudolstadt et le prince de Schwartzbourg-Sondershausen, 1; le prince de Waldeck, 1.

Les États du prince de Lubeck, duc d'Holstein-Oldenbourg, avaient été réunis à l'Empire français en 1810. La ville libre de Dantzig, à l'embouchure de la Vistule, avait une garnison française et dépendait de Napoléon. Il ne restait à la Prusse que la Poméranie orientale, la Prusse proprement dite, le Brandebourg, la Silésie.

Il ne restait à l'Autriche que l'archiduché d'Autriche, la Bohême, la Moravie, la Hongrie, la Transylvanie, la Styrie, les confins militaires. Ainsi dépouillée et humiliée, l'Autriche, malgré le mariage de Marie-Louise et de Napoléon, ne pouvait devenir l'alliée sincère de la France. En général, les Allemands, que l'Empereur enrôlait dans ses armées et envoyait combattre au loin, en Espagne par exemple, n'attendaient que le moment de tourner leurs armes contre lui. Que dire à Napoléon? Il disgraciait ceux qui ne lui cachaient pas les mauvaises nouvelles.

C'est à ce moment que la France inaugure de grands travaux qui profiteront à l'Allemagne : la route de Paris à Wesel, au confluent de la Lippe et du Rhin; la route de Metz à Mayence; le canal de la Meuse au Rhin; les fortifications de Wesel, de Mayence, de Kehl.

La Prusse (1809-1815). — Rejetée de l'autre côté de l'Elbe, la Prusse avait paru un instant se tourner vers les populations slaves et abdiquer ses prétentions en Allemagne. Le désastre de l'Empire français en Russie sera pour elle un signal de relèvement et de revendication. En réalité, elle sortit de la terrible épreuve plus forte et plus allemande. Les mouvements révolutionnaires avaient été pour elle un aiguillon de patriotisme. Sa maison souveraine n'avait pas hésité à supprimer certains privilèges de la noblesse et à donner elle-même l'exemple des sacrifices à la patrie.

Derrière la « ligne de démarcation » tracée en 1795, la Prusse pouvait demeurer neutre. En vain, pendant le Directoire, la France d'une part, l'Autriche de l'autre essayèrent de s'en faire une alliée. A l'intérieur, la noblesse possédait encore une autorité également préjudiciable au peuple et à la monarchie. Les désordres et les fissures d'un édifice politique suranné se révélaient sous le coup des événements.

Le *Cabinet*, composé tout d'abord de simples fonctionnaires sans cesse en relations avec le Roi, avait pris sur lui un ascendant presque absolu. De là, une politique pleine d'imprudences et

de contradictions. Les paysans, qui n'avaient pas la pleine propriété de leur terre, les villes, dont l'activité était entravée par des règlements sans nombre, vivaient misérablement sous le faix d'impôts iniques.

L'esprit public en Prusse. Goethe. Schiller. — Une politique intérieure, qui paraissait amener l'Allemagne à l'anarchie; des désastres, qui semblaient devoir effacer l'Allemagne de la carte du monde, créèrent une situation exceptionnelle, toute d'excitation, de rêverie, de passion, qui favorisa étrangement la production littéraire. Fichte et Schelling ravissent les esprits par leurs cours de philosophie à Iéna. Goethe, grand poète et grand penseur, s'assure une véritable royauté intellectuelle. Schiller répand dans la jeunesse la générosité toujours juvénile de son libre et candide génie. Jamais Schiller ne cessa de bénir la Révolution française, Hegel d'admirer Napoléon, Goethe d'aimer la France.

Napoléon avait écrit au Sultan : « La Prusse a disparu. » En réalité, ce n'était plus qu'une puissance de second ordre, docilement soumise au vainqueur. Après Iéna, le gouverneur de Berlin, Schulenberg-Kehnert, avait dit : « Le calme est le premier devoir civique. » Ayant perdu les provinces westphaliennes et polonaises, elle semblait devoir être dépecée par l'avidité de ses voisins. Le publiciste Frédéric de Gentz avouait : « Il serait ridicule de penser que la Prusse puisse se relever jamais. » Malgré tout, les trois provinces de Prusse, de Silésie et de Brandebourg constituaient un noyau solide où la résurrection du pays était en germe. On sait que Napoléon l'accabla d'impôts et que la Convention de Kœnigsberg, œuvre de l'imprudent Kalckreuth, qui devait déterminer la durée de l'occupation française, manquait de clarté. Elle fut exploitée habilement. A la suite de nombreuses démarches et surtout des revers en Espagne, nous avons dit comment Napoléon consentit à une convention nouvelle (Paris, 8 septembre 1808). L'armée prussienne ne devait pas dépasser 42.000 hommes. La Prusse reconnaissait une dette de 140 millions de francs. Jusqu'à l'acquittement de cette dette, 10.000 Français occuperaient Stettin, Küstrin et Glogau. Le royaume restait ouvert par sept routes militaires. Dans ce pays qui souffrait si cruellement du Blocus continental, les passages de troupes et les réquisitions se succédaient sans trêve. Napoléon déclare avoir tiré de la Prusse un milliard. La Prusse affirme avoir payé près de 1 milliard 300 millions.

L'armée et son réorganisateur. — Le Hanovrien Scharnhorst, qui ne servait la Prusse que depuis 1801, avait été un des premiers à signaler ce qui faisait la faiblesse de l'armée prussienne. Au début, les officiers de haute mine montrèrent du doigt cet homme aux habits râpés, à la démarche timide et à la parole hésitante : « Voilà ce professeur qui critique notre superbe armée. » La défaite d'Iéna prouva que les critiques n'étaient pas sans fondement. Quant à Herr Professor, il montra sur le champ de bataille d'Eylau qu'il n'était pas seulement un théoricien. Dans l'armée conçue à l'ancienne mode, les étrangers qu'on enrôlait n'étaient tenus que par les rigueurs disciplinaires. Les Prussiens riches et instruits pouvaient s'exempter du service. Les capitaines faisaient rendre toutes sortes de profits à l'exploitation de leurs compagnies. Autant de maux auxquels Scharnhorst s'occupa de porter remède. Il trouva un appui chez Boyen, qui dirigea d'abord le ministère de la Guerre de 1814 à 1819, puis le ministère d'État de 1841 à 1847 (1); chez Grolman, qui avait étudié à fond les nouvelles lois françaises (2); chez un soldat laborieux, habile et hardi, le général de Gneisenau, l'organisateur de la landwehr (3). Cependant, malgré tant d'efforts, la réorganisation restait incomplète. On laissait subsister les exemptions pour des privilégiés; on reculait devant l'application du service universel, lequel ne date, en réalité, que du 3 sep-

(1) Né à Kreuzbourg en 1771, Hermann Boyen a écrit la vie du général Gunther, sous les ordres de qui il a servi, et un chant national : *La Délivrance de la Prusse.*

(2) Le jurisconsulte Guillaume de Grolman, né à Giessen en 1775, mort en 1829, travailla à la rédaction d'un nouveau code et à la réorganisation de l'impôt.

(3) Auguste Neidhardt de Gneisenau, né à Schilda (Saxe) en 1760, mort en 1831, opère en bon ordre la retraite de Saalfeld, en 1806, sert de quartier-maître général à Blücher, en 1813, prend une part importante à la campagne de 1814, sauve le corps d'armée de Blücher, à Ligny, en 1815, et couvre la marche de ce corps d'armée, dont l'arrivée imprévue décide de la victoire des alliés à Waterloo. Dans un banquet à Paris, Blücher, en portant un toast à Gneisenau, s'écrie : « Je bois à la santé de ma tête. »

tembre 1814. Son plan de réforme peut se résumer ainsi : opposer aux armées de Napoléon la force du nombre unie à la force morale, c'est-à-dire avoir le plus possible d'hommes et leur inspirer un ardent amour de la patrie. Il supprima l'enrôlement des étrangers, permit en principe à tous les citoyens de devenir officiers, régla l'avancement. Les recrues étaient instruites le plus vite possible et renvoyées dans leurs foyers.

Napoléon pressentit le danger et força Scharnhorst à quitter le ministère. Mais son œuvre militaire continua, malgré les plus effroyables difficultés financières. D'ailleurs, sous le ministère de son successeur, le général von Hake, il conserva une très efficace autorité. La Prusse créa un grand état-major général, une académie de guerre où enseignaient des techniciens de premier ordre, Tiedemann et Clausewitz (1), des écoles d'*enseignes porte-épées* pour les futurs officiers. L'artillerie, dont on avait dû reconnaître l'extrême importance, fut perfectionnée. On adopta une tactique générale, plus souple et plus prompte. On tint les troupes en haleine par des manœuvres bien combinées. En réduisant à quatre ans la durée du service, on rendit possible le service obligatoire.

Hegel.
(Cabinet des estampes.)

Fondation de l'Université de Berlin. Fichte. — Pour relever la Prusse de sa ruine, le Roi avait dit très justement : « Aux forces matérielles perdues, l'État doit suppléer par les forces intellectuelles. Une université sera fondée à Berlin (2). » L'Université était destinée avant tout à donner à l'armée des hommes. Pendant quelque temps, la faiblesse de caractère du Roi et le manque de ressources firent considérer ce projet comme une chimère. Mais Guillaume de Humboldt, à qui on confia l'exécution de l'œuvre projetée, sut, à force de méthode, de clairvoyance et de tact, triompher de tous les obstacles. Le 12 mai 1810, l'Université s'ouvrait dans le palais du prince Henri, frère de Frédéric le Grand. C'était, après le palais du Roi, le plus magnifique édifice de Berlin, bâti de 1748 à 1766 par Boumann, et qu'on avait réorganisé en 1809 en vue de sa nouvelle affectation. L'ancienne salle des fêtes du prince Henri devenait la salle des Actes. Le premier recteur fut Fichte. Autour de lui, on voyait des historiens comme Niebuhr et Boeckl, des jurisconsultes comme Savigny et Eichhorn, des savants comme Klaproth, Reil, Hufeland, Thaer; des théologiens comme Schleiermacher, Marheinecke.

Dès les premiers jours, l'Université proclama ses nobles ambitions : ne pas avoir d'égale; exercer son empire bien au delà des limites du royaume; faire de Berlin un centre pour toute l'activité intellectuelle de l'Allemagne du Nord protestante; préparer ainsi un terrain solide pour la haute mission réservée à la Prusse.

(1) Clausewitz, né à Burg en 1780, mort en 1831, fut aide de camp du prince Auguste de Prusse pendant la campagne de 1806; fit la campagne de 1812 au service de la Russie; commanda sous Blücher, en 1813, en 1814, en 1815, et écrivit sur la *Guerre* un des meilleurs ouvrages d'art militaire.

(2) Après les désastres d'Iéna et d'Auerstædt, le philosophe Fichte disait à ses concitoyens : « Nous devons nous créer un esprit ferme et résolu, être sérieux en toutes choses et abandonner notre *légèreté railleuse*. Nous devons nous former des principes fermes et inébranlables qui serviront à nos pensées et à nos actions; actions et pensées doivent être chez nous d'une seule pièce et faire un tout uni et cohérent; pour tout dire en un mot, nous devons avoir du caractère. Avant tout, nous devons profondément réfléchir sur les grands événements actuels, sur leurs rapports avec notre situation propre et sur ce que nous pouvons en attendre; nous devons sur tout cela nous former une opinion claire et nette, avoir sur les grandes questions qui s'y rattachent un *oui* et un *non* définitifs : c'est le droit de quiconque se prétend le moins du monde cultivé. » Fière leçon qu'écouta bientôt la nation.

Pour les rois de Prusse, l'Université est un éclatant et fructueux instrument de règne. La fondation d'une université, comme on l'a constaté tant de fois, marque chaque accroissement de la Prusse : l'Université de Kœnigsberg marque la sécularisation de l'Ordre teutonique; l'Université de Duisbourg marque l'avancement jusqu'au Rhin; l'Université de Halle marque la prise de la couronne royale; l'Université de Bonn marque la possession de la rive gauche du Rhin; l'Université de Strasbourg marque l'occupation de l'Alsace.

Schleiermacher.
(Cabinet des estampes.)

Stein, le baron réformateur. — Le plus puissant organisateur du relèvement fut Stein. Le Roi, qui détestait son humeur âpre et indocile, le garda aussi peu que possible au ministère où il l'avait appelé le 5 octobre 1807. Pour accroître les ressources et partant les forces de la Prusse, Stein, qui ce corps et âme à l'aristo libérer la propriété et ordre, la pensée. Sans pelé le baron libérateur tièrement son dessein. malgré tant de trans- de l'Est a une situation les pays rhénans où a reil de la Révolution

Niebuhr.
(Cabinet des estampes.)

Par l'édit que rédi héréditaire était suppri cière, affranchie de ce transmettre librement heureusement, cet édit que sur les domaines vembre 1808), par une pendant appartenait cratie, se proposa de même, jusqu'à nouvel doute, celui qu'on a apfut loin de réaliser en- Aujourd'hui encore, formations, la Prusse bien moins libérale que passé le souffle sans pafrançaise.

gea Stein, la sujétion mée et la propriété fonqui empêchait de la (9 octobre 1807). Malne fut guère appliqué royaux. Plus tard (19 noloi municipale que rédigèrent Stein et Schrœtter, un certain nombre de villes virent leurs franchises communales rétablies.

Klaproth.
(Cabinet des estampes.)

Presque en même temps, fut publiée la fameuse loi du 24 novembre 1808, laquelle est demeurée le fond même de l'organisation administrative en Prusse. Les ministres provinciaux étaient supprimés, ainsi que les privilèges des provinces. Les provinces étaient soumises à un président. Des gouvernements remplaçaient les Chambres des domaines. Un Conseil d'État devait être appelé à constituer le Conseil suprême du royaume. Toutes les affaires du pays ressortissaient à un des ministères suivants : Guerre, Justice, Affaires étrangères, Intérieur, Finances. La Caisse de l'État absorbait les caisses générales.

Le réveil de la Prusse. — Sans doute, Stein

se préparait à créer des États provinciaux et des États généraux. Mais il n'en eut pas le temps. Ce jour même du 24 novembre où la loi était publiée, il fut écarté du pouvoir. D'accord avec le ministre de la Guerre, il pensait qu'on devait sans retard reprendre la lutte contre Napoléon. Au roi de Prusse, il disait : « Perdre la couronne vaudrait mieux que de végéter dans l'esclavage. » Il songea à avoir de l'argent de la Hesse et il écrivit à un confident du grand Électeur de Hesse, Wittgenstein, une lettre où il laissait deviner ses projets. Cette lettre fut saisie par la police française, à Berlin même, aux mains de l'assesseur Koppe, à qui il l'avait confiée (août 1808). C'était la preuve d'une action générale : les patriotes de Prusse, le comte Gœtzen, Ompleda, Grüner s'entendaient avec Stadion et avec les agitateurs de Westphalie. Cette lettre fut insérée au *Moniteur* de l'Empire Français (8 septembre 1808). Qu'allait faire le roi de Prusse ? Déclarer la guerre, ou demander à Stein sa démission? Il n'avait pas beaucoup de confiance dans les chefs de l'action patriotique et encore moins dans l'Autriche. D'autre part, le Tsar, vers qui il tournait les yeux, ne voulait rien entreprendre pour le moment contre la France. Ce fut la démission de Stein. Au *Moniteur* parut, le 16 décembre, un décret par lequel étaient confisqués les biens du nommé Stein, ennemi de la France et de la Confédération du Rhin, lequel devait être arrêté, partout où il pourrait être atteint par les troupes françaises ou allemandes. Réfugié en Autriche, Stein vécut entouré de suspicion, mais attendant des jours meilleurs : la campagne de Russie les lui assura.

Sur le faible et flottant roi de Prusse pesait la main irritée de Napoléon. L'Empereur réclamait l'argent que la Prusse s'était engagée à lui remettre. Le Roi, pour le flatter, quitta sa résidence de Kœnigsberg et vint s'établir à Berlin qu'occupaient les troupes napoléoniennes (23 décembre 1808). Au reste, tout paraissait perdu : le départ de Stein, la victoire française de Wagram, le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise n'enlevaient-ils pas à la Prusse ses suprêmes espérances ? Les ministres prussiens, Altenstein, le comte de Dohna, Goltz, « cette nullité poudrée », tous si insignifiants, avaient renoncé aux réformes, se confinaient en d'humbles opérations financières et vivaient au jour le jour. Misère matérielle et misère morale. Le parti féodal, qui n'avait pas été étranger à la mésaventure de Stein, accusait les réformateurs de nuire au pays plus que les Français.

La mort de la reine Louise. — La reine Louise, le 19 juillet 1810, mourut en pleurant. Elle qui, par amour pour son pays, s'était inclinée en suppliante devant le vainqueur; qui, en proie à la fièvre, avait bravé le plus cruel hiver pour ne pas être prisonnière; qui, après avoir imploré l'Empereur, avait imploré en vain le Tsar, venait de faire un suprême effort. Apprenant que le ministre Altenstein conseillait d'abandonner à Napoléon une grande partie de la Silésie en échange de créances de la Prusse, elle avait tant pressé le Roi qu'il s'était séparé de ce conseiller indigne.

Politique du ministère Hardenberg. — Ce fut Hardenberg qui succéda à Altenstein comme chancelier d'État. Napoléon ne s'opposa pas à cette nomination, que Stein, du fond de sa retraite, approuva. On a pu dire de Hardenberg : « C'est le père de la Prusse contemporaine. » Longtemps il avait été à l'école du grand Frédéric et de la Révolution française. Il connaissait la valeur des innovations que la France introduisait en Westphalie : centralisation administrative reliant les individus à l'État, suppression des privilèges pour la noblesse et pour les provinces, égalité des charges et des avantages. Son esprit tenace ne perdait jamais de vue ces réformes, alors même que son humeur accommodante faisait mainte concession aux intérêts héréditaires qu'elles eussent trop lésés.

Pour l'aider dans son travail, dont il se réserva toujours la direction souveraine, il choisit de laborieux et dévoués hommes d'État : Jordan, Bülow, Scharnhorst, Raumer, Hippel. Il forma une administration qui, avec des défauts choquants de morgue bureaucratique, eut ces deux belles qualités : le désintéressement et l'esprit de suite.

Hardenberg était persuadé que l'administration ne fonctionnerait vraiment bien que si les *gouvernements* étaient remplacés par des *présidents*. Il réorganisa donc tout le pays, à l'imitation de la France, par l'édit de la Gendarmerie promulgué le 30 juillet 1812. Mais, presque immédiate-

ment, cet édit fut annulé en ses principaux articles. Il n'en subsista guère que la formation d'une gendarmerie qui permit au pouvoir central de répandre de l'ordre dans tout le pays.

Réformes financières. — Pour payer la dette de la Prusse, Hardenberg fit des emprunts à l'étranger, fonda la Banque nationale, s'efforça de soumettre à l'impôt la propriété féodale. Ayant échoué sur ce dernier point, il eut recours à l'impôt sur le revenu et à l'impôt indirect sur les objets de consommation, particulièrement sur les objets de luxe. Mainte fois il dut céder devant des protestations furieuses ou réparer des brèches imprévues. Il ne put pas libérer la Prusse de sa dette envers la France. Cependant, il donna à son pays l'argent absolument nécessaire et il écarta le spectre de la banqueroute. La vente des domaines et la confiscation des biens ecclésiastiques relevèrent un peu les finances publiques. Mais ces deux mesures eurent surtout pour effet de multiplier la petite propriété libre. De même, par l'impôt sur les patentes, la liberté du travail fut assurée. Des syndicats, auxquels les travailleurs n'adhéraient que si tel était leur bon plaisir, remplacèrent les vieilles corporations. Une ordonnance du 8 novembre 1812 mit les paysans à l'abri des vexations féodales. Une autre ordonnance, le grand acte de « régularisation », affranchissait de toute redevance les possesseurs des tenures, c'est-à-dire des anciennes mouvances féodales, et les en rendait libres propriétaires, à condition qu'ils en abandonnassent au seigneur, soit le tiers s'ils en étaient les tenanciers héréditaires, soit, dans le cas contraire, la moitié. La joie des paysans fut au comble. Mais la noblesse réussit à faire glisser, dans l'ordonnance, des articles qui en diminuaient l'efficacité. D'ailleurs, Hardenberg n'était pas homme à rien exécuter avec rigueur. La victoire de la réaction, en 1814, rendit encore plus lente l'application de la mesure libérale.

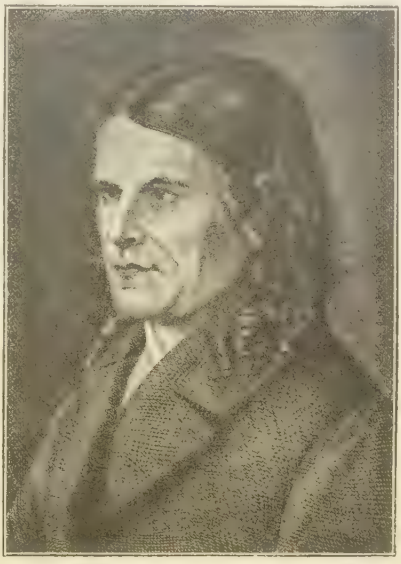

Rückert.
(Cabinet des estampes.)

Le seul moyen sûr de mettre la noblesse à la raison était de donner la parole au peuple. Hardenberg aurait donc voulu constituer des États provinciaux et nationaux. On devine que, dans l'idée qu'il s'en formait, ces assemblées devaient appuyer toujours ses desseins et en faciliter la réalisation. Son indignation éclata quand les chefs du parti féodal, à l'Assemblée des notables, réunie à Berlin, en février 1811, s'adressèrent au Roi sur un ton de fière remontrance, en l'adjurant de ne pas transformer la vieille et fidèle Prusse brandebourgeoise en une moderne Judée. Il fit enfermer, dans la tour de Spandau les deux auteurs les plus considérables de cette protestation, Marwitz et Finckenstein.

Le 7 septembre de la même année, il revenait à l'idée d'un parlement prussien. Ce parlement, sous le nom de Représentation nationale intérimaire, tint sa première séance, à Berlin, le 10 avril 1812 : malgré la prudence extrême et le loyalisme ardent qu'il montra, il parut bientôt un embarras pour le pouvoir. Ses travaux furent brutalement interrompus.

Après la campagne de Russie, l'armée et l'école travaillent ensemble au relèvement de l'Allemagne. — La campagne de Russie, qui hâta la chute de l'Empire, intéresse l'Allemagne non seulement par ses résultats, mais par la plupart de ses péripéties.

Un des motifs principaux de cette guerre a été la dépossession du grand-duc d'Oldenbourg, beau-frère du Tsar. Quinze jours après que Napoléon eut annexé le grand-duché, Alexandre publia un ukase frappant de prohibition un grand nombre de produits des manufactures françaises (31 décembre 1810). Pendant toute l'année suivante, il réclama le rétablissement de son beau-frère. Il reprochait en outre à la France de prolonger l'occupation de Dantzig et des places fortes

prussiennes. Napoléon, voyant l'Allemagne de plus en plus hostile, la Turquie décidée à signer la paix avec la Russie, Bernadotte, devenu prince royal de la Suède, se rapprocher de la Russie, offrait au Tsar de déclarer qu'il ne contribuerait pas au rétablissement de la Pologne. Mais le Tsar, qu'une telle situation avait enhardi, tout en consentant à retirer l'ukase du 31 décembre 1810 et à se contenter d'une indemnité pour le grand-duché d'Oldenbourg, exigea l'évacuation de la Poméranie et de la Prusse (8 avril 1812). C'était un défi.

Napoléon quitte Paris (9 mai); traverse l'Allemagne avec Marie-Louise; est reçu à Dresde, chez le roi de Saxe, par l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et tous les souverains de la Confédération du Rhin mêlés à ses généraux. Sans doute, l'Empereur, plutôt que de s'enfoncer dans les plaines si redoutables du Nord, aurait dû attendre le Tsar, en s'établissant en Prusse. Il aurait contenté l'Autriche en lui abandonnant la Silésie. C'eût été la fin de la Prusse.

Frédéric-Guillaume, pour détourner Napoléon de ce projet, lui livra sans réserve les ressources et les armes de son pays. Il accorda tout ce que, au passage, réclama la Grande Armée. Les Allemands qui en faisaient partie, Badois, Wurtembergeois, Bavarois, considéraient le pillage comme naturel. La moindre plainte d'un habitant provoquait des représailles.

En échange de 100.000 hommes offerts à Napoléon, la Prusse lui demandait d'évacuer une place de l'Oder et de diminuer la contribution de guerre. Napoléon ne prit que 20.000 hommes et accorda une réduction de 18 millions (traité du 24 février 1812). Avec une sorte d'enthousiasme mêlé de terreur, l'Université de Leipzig décida que, sur la carte du ciel, les trois étoiles formant le baudrier d'Orion s'appelleraient « Constellation de Napoléon ».

La Grande Armée. — L'armée de 618.000 hommes : Français, Allemands, Polonais, Hollandais, Italiens, compte, au nombre de ses chefs, le général prussien York de Wartenburg, et le feld-maréchal autrichien prince de Schwarzenberg. York commande le corps auxiliaire que Frédéric-Guillaume III a mis à la disposition de la France. Ces 22.000 hommes doivent opérer en Courlande, à l'extrême gauche de la Grande Armée, sous la direction de Macdonald. Au fond, le roi de Prusse se rappelle tout ce que souffre son peuple, tout ce qu'il a souffert lui-même, pendant que Napoléon et le Tsar échangeaient des serments devant le tombeau de Frédéric II et quand il a appris les stipulations de Bartenstein. A l'heure même où il confia un corps d'armée à Napoléon, il fit partir un homme de confiance, Knesebeck, pour Pétersbourg. Dès le 12 juin, le baron de Stein arrivait en Russie. Il rejoignait, parmi les plus intransigeants partisans de la guerre contre la France, les Allemands Pfuhl, Wolzogen, Wintzingerode.

La retraite. — Après l'occupation de Witebsk (26 juillet), la marche continuelle, la chaleur et la mauvaise nourriture épuisèrent les troupes allemandes. De l'Oder à la Dwina, sans avoir été atteintes par une seule balle, elles furent réduites de 22.000 à 11.000. Au sortir de Smolensk en flammes, tandis que Ney attaquait le plateau de Valoutina, Napoléon ordonna aux Westphaliens, commandés par Junot, de tourner l'ennemi par les marais du Dnieper. Mais Junot, malade, ne réussit pas à exécuter cette manœuvre. Le carnage qui suivit fut effroyable (19-20 août). Après la bataille de la Moskowa, où l'armée russe perdait 60.000 hommes et l'armée française 30.000; après les cinq semaines passées dans Moscou dévastée et sans ressources, l'armée de Napoléon, revenant vers Smolensk, avait encore 100.000 hommes. Après la bataille de Malo-Jaroslavetz (24 et 25 octobre) et la lutte qu'elle dut soutenir, à Viazma, pour s'ouvrir un chemin dans les plaines couvertes de neige, cette armée commençait à se désorganiser. Après le passage de la Bérésina et le départ de Napoléon, elle n'avait plus, en arrivant à Vilna (9 décembre) que 40.000 hommes. Les administrateurs, pour y rétablir l'ordre, ne voulurent faire de distribution qu'aux corps organisés. Beaucoup de pauvres gens moururent de faim devant des provisions sur lesquelles les Russes devaient mettre la main quelques heures après.

Les Allemands, qui avaient échappé à tant d'épreuves, retrouvèrent leur patrie presque aussi éprouvée qu'eux. Forcée de nourrir les troupes françaises demeurées sur le sol conquis, écrasée de contributions de guerre, l'Allemagne était alors le pays du monde le plus irrité contre Napoléon. La moitié de la Prusse se couvrait de ruines. Dantzig, Hambourg, Magdebourg, Braunau avaient des garnisons françaises. Lorsque ce qui restait de la Grande Armée vint échouer à Kœnigsberg,

à Elbing, à Dantzig, et que le canon russe retentit sur le Niémen, la Prusse éclata en cris de joie et l'Allemagne fut debout. Avec les régiments allemands de Napoléon, anéantis en Russie, s'anéantissaient à la fois la Confédération du Rhin, le royaume de Westphalie et le vaste projet d'une Allemagne organisée sous l'hégémonie de la France.

La Prusse prépare la revanche. — Déjà en 1806, Frédéric de Gentz, attaché comme secrétaire à la Direction générale de la Guerre de Berlin, avait écrit : « Ce n'est ni la Russie ni l'Angleterre qui peuvent accomplir le grand œuvre de la délivrance européenne, mais l'Allemagne ! C'est elle qui a été la principale cause de la ruine de l'Europe, c'est elle qui doit opérer l'affranchissement général et rendre à la France une existence tranquille et harmonique, qui la réconciliera avec tous les peuples et avec elle-même. »

En 1812, la landwehr et le landsturm étaient institués. C'était, en somme, l'œuvre de Napoléon. Il avait obligé la Prusse à réduire son armée à un effectif de 42.000 hommes. Scharnhorst rendit le service militaire obligatoire aussi court que possible : beaucoup d'hommes passaient ainsi sous les drapeaux, pour être ensuite versés tout de suite dans les contingents de réserve. La Prusse fut la première nation armée.

La *Ligue de fer*, la *Confédération noire*, le *Tugend-Bund*, l'*Union germanique* embrigadaient la jeunesse pour la régénérer et la stimuler. Schiller avait composé son *Guillaume Tell* en l'honneur du patriotisme prêt à tous les sacrifices. Schenkendorf, Collin, Fouqué, Staegeman, écrivaient des poèmes enflammés. Goerres mettait la presse et Niebuhr, l'histoire au service de la patrie. Kant, catégoriquement, indiquait le devoir (1).

Ludwig-Lutzow.
Dessin de A. Mouillard conservé à la Bibliothèque nationale.

Mouvement national. L'Académie de Guerre. — Pour une nation, il y a deux puissances de relèvement : l'école et l'armée. L'Allemagne les développa l'une et l'autre en les unissant. Avec l'Université, Berlin se créa l'Académie de Guerre. A l'Académie de Guerre, la stratégie fut enseignée d'une façon toute scientifique. Le grand problème se formulait ainsi : « Des méthodes napoléoniennes, dégager les principes de victoire et les adapter à la race allemande. » Fichte, au moment où le clairon français interrompait son cours de philosophie, avait déclaré : « Ce cours sera donc suspendu jusqu'à la fin de la campagne. Nous le reprendrons dans notre patrie libre, à moins que nous ne mourions pour reconquérir sa liberté. » Son idéalisme transcendant s'inclinait devant la réalité patriotique. L'auteur du livre sur la *Révolution française* composait le *Discours à la nation allemande*, véritable bréviaire des opprimés. « Il n'y a, concluait Fichte, qu'une seule chose véritablement sûre, la vie éternelle. On la perd par une vie d'esclave, on la gagne par une mort de héros. » Et celui qui parlait ainsi devait

(1) Avant que le destin de Napoléon fût visiblement atteint par l'infortune, Hegel disait : « Mieux vaut six Français qu'un cochon russe et trois Russes qu'un volontaire prussien. » Mais, après la retraite de Russie, tous voulurent travailler à la délivrance de l'Allemagne et jouer un rôle dans le grand drame qui se préparait.

mourir d'une maladie contractée au chevet des blessés. Le professeur de théologie Schleiermacher disait à ses élèves : « Vous allez combattre pour que les droits de l'homme soient reconnus dans tous les hommes, même les plus humbles. C'est combattre pour le royaume de Dieu. Soyez bénis. » Maurice Arndt, professeur à l'Université de Bonn, qui n'avait pas hésité à entrer en lutte avec Napoléon triomphant, s'écriait dans une de ses odes les plus hardies : « Dieu qui créa le fer n'a pas voulu d'esclave. » Dans sa chanson : *Où est la patrie de l'Allemand ?*, il s'efforçait, mais en vain, de donner une *Marseillaise* à ses compatriotes. Il proclamait divine la mission de l'Allemagne, sous l'hégémonie de la Prusse. En 1814, au Parlement de Francfort, il demandera la destruction de la France. Lutzow organisait ses *chasseurs noirs*. A tout prix, on voulait réveiller la conscience du peuple et lui rendre l'espoir. Jahn, le fondateur de la gymnastique et des associations de gymnastes (*Turnvereine*), âme opiniâtre et ardente, mais fanatique et basse, ne rêvait que vengeance et conquêtes. Pendant qu'un Fichte enseignait la revendication du droit, Jahn prêchait les représailles de la haine. Achim d'Arnim et Brentano révélaient le charme des chansons populaires. Partout on expliquait les *Niebelungen*. Les princes disaient et les étudiants répétaient : « Dieu est à nos côtés. Nous affrontons l'enfer et ses alliés. Toute distinction de rang, de naissance, de province, est bannie de nos légions. Nous sommes tous des hommes libres. » Dans ses *Poèmes cuirassés de fer*, Rückert s'écriait : « Français, vous prétendez encore n'être pas vaincus. Vous ne l'êtes pas, en effet. Vous ne le serez pas tant que, broyée menu, la France n'aura pas été réduite en poussière. » Théodore Kœrner, blessé à mort, le 26 août 1813, parmi les chasseurs de Lutzow, dictait sous sa tente la *Chanson de la Lyre et de l'Épée :*

Tu nous as ordonné de mourir : j'obéis.
Tous ceux que nous aimons, ô notre cher pays,
Auront la liberté que notre sang te gagne.
Renais, ô liberté de la noble Allemagne,
Et, par-dessus nos corps, passe en paix et grandis.

Le descendant d'une vieille famille allemande, Pierre de Sayn-Wittgenstein, qui, au service de la Russie, en 1812, sauva Pétersbourg, par le combat de Kliastitszy, et qui, peut-être, conçut le plan par lequel fut sauvée la Russie entière, devenu en 1813 le commandant en chef des armées de Prusse et de Russie, proclamait : « Allemands, nous vous ouvrons les rangs prussiens. Vous y trouverez le fils du laboureur à côté du fils du prince. » Uhland demande que l'Allemagne s'annexe la Lorraine et la Bourgogne. Partout, la soif de la guerre. Partout, le ferme propos de conquérir ou de mourir. Un germinal féroce faisait tressaillir l'Allemagne entière à l'appel de la Prusse.

Guerre de l'indépendance de l'Allemagne. — Le corps prussien, mis par Frédéric-Guillaume III à la disposition de Napoléon, avait combattu au siège de Riga, sous le commandement de Macdonald, aux côtés de 8.000 Français et Polonais. Quand les Français levèrent ce siège pour aller rejoindre Napoléon, le général russe Diébitch pressa les chefs prussiens de quitter Macdonald. Ils ne le quittèrent que lorsqu'il fut en sûreté. Ils battirent même les troupes russes qu'ils trouvèrent devant eux à Kelm, à Piklupoenen, à Tilsit (27 et 28 décembre). Mais, le 30 décembre, le général York, commandant en chef du corps prussien, crut devoir conclure, avec le général Diebitch, la Convention de Taurogen (31 décembre 1812), qui promettait « la neutralité de ses soldats ». Bien que le roi de Prusse eût désavoué cette Convention et qu'il eût dépossédé York de son commandement, Murat, ne se sentant plus soutenu par sa gauche, se repliait de Kœnigsberg sur Elbing (3 janvier), puis d'Elbing à Posen (14 janvier). De là, il partait pour Naples, en laissant le commandement à Eugène de Beauharnais.

L'Autriche, elle aussi, avait fourni à Napoléon un corps auxiliaire pour la campagne de Russie. Mais, dès qu'elle apprit la retraite de Moscou, elle se jugea libre et rentra dans la neutralité. Cependant, jusqu'au 22 janvier, Schwarzenberg protégea, en reculant lentement, le flanc droit de l'armée française. Sur un ordre de Vienne, il repassa la frontière autrichienne (8 février); mais, par un retard volontaire, sauva les Polonais, les Français et les Saxons qui accompagnaient son corps d'armée. Lorsque l'appui des Autrichiens lui manqua, Eugène de Beauharnais, ayant

devant lui une armée russe, et derrière lui une insurrection qui se préparait, se replia de Posen sur Berlin qu'il quitta pour gagner l'Elbe.

Depuis le commencement de janvier 1813, la Prusse se trouvait prête. Les régiments étaient mis sur le pied de guerre par la Commission d'armement que dirigeait Scharnhorst. Un appel, à propos des chasseurs volontaires, fut adressé, le 8 février, à toutes les classes de la population, dispensées par la loi du service militaire et assez riches pour s'équiper entièrement à leurs frais. Le Roi fondait, le 10 mars, l'ordre de la *Croix de fer* pour tous les hommes, de toute caste et de tout rang, qui se distingueraient dans les batailles. Deux ordonnances, rédigées par Scharnhorst, réglementaient définitivement, le 17 mars, la landwehr, le 21 avril, le landsturm. Toutes les exemptions avaient été supprimées pour la durée de la guerre. Aucune ne fut rétablie dans la suite. La nation resta en armes. On sait comment, par l'effet de la politique prussienne, l'exemple de la Prusse a dû être suivi peu à peu.

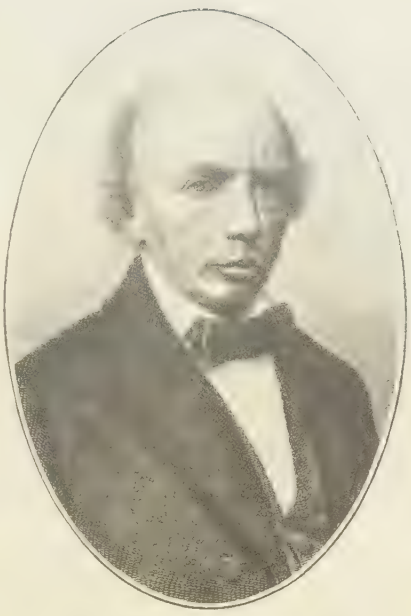

Uhland.
(Cabinet des estampes.)

Le savant Humboldt unissait sa voix à tous les appels aux armes. Weber trouvait, dans son cœur allemand, les éléments d'une musique guerrière. De toutes parts accouraient des volontaires. Universités et gymnases se vidaient au profit des camps; coffres et écrins, au profit du trésor de guerre. Rien de pareil ne s'était vu dans le monde, depuis les plus belles heures de la Révolution française. On était surpris de rencontrer un anneau de mariage au doigt d'une femme et un couvert d'argent sur une table.

Weber.
(Cabinet des estampes.)

Au début, le roi de Prusse fit preuve, une fois de plus, d'incurable timidité. Le peuple lui força la main. La province orientale de la Prusse s'était mise en insurrection sans le consulter. York, désavoué et déchu, n'abandonnait pas son commandement. Stein, arrivé de Russie et parlant au nom du Tsar, eut à lutter contre les hésitations de certains généraux prussiens : Schoen, Dohna, Auerswald. Cependant, il put réunir les États de la province, lesquels levèrent une landwehr et un landsturm de 60.000 hommes pour 960.000 habitants. On avait la conviction que si le Roi ne déclarait pas la guerre, le peuple chasserait le Roi.

Sixième coalition. — L'émissaire du Roi, Knesebeck, travesti en marchand de bestiaux, alla trouver le Tsar et lui fit signer, à Kalisch, un traité d'alliance : la Prusse devait reprendre ses frontières de 1806; l'indépendance de l'Allemagne serait assurée; les alliés ne devaient pas signer de paix séparée. Immédiatement, Bülow ouvrit à l'armée russe le passage de l'Oder, et Wittgenstein entra à Berlin. Le 17 mars, le roi de Prusse organisa la landwehr et le landsturm, puis lança l'*Appel à mon peuple :* « Bran-

debourgeois, Prussiens, Silésiens, Poméraniens, Lithuaniens, vous savez ce que vous avez souffert depuis sept ans et quel sort nous attend si nous ne terminons pas avec gloire la lutte qui commence aujourd'hui. »

En quelques heures, Stein reprit son ascendant sur l'esprit du Roi. Il signa, à Breslau (19 mars), avec le représentant de la Russie Nesselrode, une convention qui se résume ainsi : les pays qu'on va reprendre à Napoléon seront partagés en cinq cercles, placés sous l'autorité d'un gouverneur militaire et d'un gouverneur civil; les gouverneurs militaires obéiront aux généraux alliés, les gouverneurs civils à un *conseil général d'administration*. Stein, qui toujours voyait loin, apercevait là un moyen de réaliser l'unité de l'Allemagne.

Victoires françaises de Lutzen et Bautzen. — Les alliés traversaient l'Elbe au nord et au sud, enveloppant ainsi l'armée du prince Eugène. Au nord, dans Hambourg insurgé contre la France, les Russes étaient entrés parmi des transports d'allégresse. Au sud, ils occupaient Dresde et marchaient sur Leipzig. Napoléon avait levé en hâte 800.000 conscrits. Hambourg est repris par Davout, Napoléon pénètre en Saxe et parvient devant Leipzig. Toutes les forces alliées l'attaquent à Gross-Gœrschen. Ney, Macdonald et le prince Eugène forcent le Tsar et le roi de Prusse à la retraite (bataille de Gross-Gœrschen pour les Allemands, de Lutzen pour les Français). Napoléon entre à Dresde et attaque une armée alliée de 100.000 hommes, à Bautzen (21 mai). Là encore, les alliés reculent, mais sans être poursuivis : la cavalerie française n'avait pu être reformée depuis la campagne de Russie.

Humboldt.

Armistice de Pleiswitz. — L'Autriche intervint pour faire signer un armistice de trente-cinq jours (Pleiswitz, 5 juin). L'empereur d'Autriche François et son ministre Metternich gardaient une espèce d'aversion à l'égard de la Prusse. Aussi bien, Napoléon n'était-il pas le mari de l'archiduchesse Marie-Louise? Le Gouvernement autrichien s'appliqua donc à trouver des conditions acceptables pour rétablir la paix. Dans une démarche qu'il fit au quartier général des alliés, Metternich décida le Tsar et le roi de Prusse à accepter qu'un congrès se réunît sous la médiation de l'Autriche. Quand il se présenta devant Napoléon, à Dresde, il rencontra moins de complaisance. Napoléon se reprochait avec rage d'avoir épousé la fille de l'empereur d'Autriche, rétabli par lui trois fois sur le trône. En souscrivant à l'armistice de Pleiswitz, Napoléon n'avait eu qu'un but : gagner du temps pour exercer ses conscrits, appeler des renforts, se former une cavalerie. Il fit reculer l'ouverture du Congrès qui devait se tenir à Prague, puis exigea un nouveau délai jusqu'au 12 août. « Le dernier délai sera le 10 août, déclara Metternich, et, si les propositions de l'Autriche sont repoussées, l'Autriche se joindra à la coalition. » Que demandait l'Autriche à Napoléon? De renoncer aux provinces illyriennes, au grand-duché de Varsovie, à Dantzig, à Hambourg, à Lubeck, au protectorat de la Confédération du Rhin. Elle ne lui contestait ni l'Italie, ni la Hollande, ni la rive gauche du Rhin. Le 11 août, Napoléon formula une contre-proposition inacceptable : il abandonnerait le grand-duché de Varsovie si le roi de Prusse renonçait, en faveur du roi de Saxe, à toute la partie de ses États située à l'ouest de l'Oder, y compris Berlin.

Septième coalition. — Sur l'heure, des bûchers qu'on tenait prêts, de distance en distance, s'allumèrent, depuis Prague jusqu'à la Silésie. A ce signal, les hostilités recommencèrent. Aux

Prussiens et aux Russes se joignaient 300.000 Autrichiens. Des volontaires vinrent en foule grossir les rangs prussiens. Une nouvelle armée russe se concentrait en Pologne. Avec les réserves, retenues sous les places fortes de l'Oder et de la Vistule, ajoutées aux troupes autrichiennes qui surveillaient le Tyrol et l'Italie, la septième coalition disposait d'un million d'hommes.

Napoléon, à la tête de 70.000 hommes, [illegible] Dresde, refoula Schwarzenberg et 150.000 Autrichiens. Les alliés, perdant 25.000 hommes, se retirèrent vers la Bohême. Mais des désertions de Bavarois et de Saxons affaiblissaient la résistance des Français.

Bataille de Leipzig. — Trois jours après la bataille de Dennewitz, la Prusse, l'Autriche et la Russie consolidaient encore leur alliance par le traité de Tœplitz. Des articles secrets stipulaient que la Prusse et l'Autriche reprendraient les territoires qu'elles occupaient avant 1805; que la Confédération du Rhin serait dissoute; que les maisons de Hanovre et de Brunswick seraient rétablies; que les États français de Berg, de Francfort, de Westphalie seraient partagés; que le grand-duché de Varsovie aurait le même sort, et que l'indépendance de l'Allemagne resterait garantie contre toute puissance étrangère. L'Angleterre adhéra à ce traité. La Prusse amenait à la coalition les États du Nord et l'Autriche les États du Sud (9 novembre 1813).

Maximilien-Joseph.

La Bavière menaçant de se soulever, Napoléon voulait se rapprocher du Rhin. Les trois armées alliées lui barrèrent la route dans la plaine de Leipzig (16 octobre). L'armée de Bernadotte vint les renforcer, le 17. Napoléon, avec 150.000 hommes, était encerclé par 300.000. Le 18, les Wurtembergeois passèrent dans les rangs ennemis. Napoléon cessa alors de résister et commença le mouvement de retraite avec sa garde. Ainsi finit la Bataille des nations.

Les quelques Saxons et Badois qui semblaient encore fidèles se tournèrent contre l'arrière-garde de Napoléon. L'Allemagne entière était debout (1).

Les Français, pour arriver au Rhin, se frayèrent un passage à travers 55.000 Bavarois et Autrichiens qui, sous les ordres du feld-maréchal de Wrède, tentaient de leur barrer la route (29 octobre). Sur l'Elbe, l'Oder, la Vistule, dans les places fortes de Dresde, de Hambourg, de Torgau, de Magdebourg, de Wittemberg, de Stettin, de Custrin, de Glogau, 170.000 Français demeuraient assiégés. Dans les villes du Rhin, le typhus décimait le reste de l'armée formée par Napoléon. Toutes ces places furent obligées de se rendre. Chacune des capitulations accordait aux Français les honneurs de la guerre et leur permettait de regagner la France avec armes et bagages. Cependant, partout les Français furent gardés comme prisonniers de guerre. Depuis l'affaire de Rastadt, on affectait de les considérer comme hors du droit. Seule la garnison de Hambourg, commandée par Davout, tint bon jusqu'à ce qu'un ordre de déposer les armes lui vînt du Gouvernement français, représenté par Louis XVIII.

Les alliés entrèrent à Mayence le 2 novembre. Metternich communiqua au diplomate français prisonnier, Saint-Aignan, qui fut conduit à Francfort, une note par laquelle la coalition offrait la paix « à la condition que la France se renfermât *dans ses limites naturelles :* le Rhin, les Alpes

(1) L'Allemagne a construit un monument au sud-est de Leipzig, à la place où Napoléon se tint pendant la bataille. Commencé en 1900, d'après les plans de Bruna-Schmitz, ce monument a coûté plus de 6 millions de marks. Il s'élève à une hauteur de 91 mètres, sur une colline artificielle de 30 mètres. Sa partie inférieure, destinée à honorer les morts, renferme une crypte entourée de guerriers en armes. Des marches énormes conduisent à une partie centrale consacrée à la gloire du peuple allemand. La coupole qui surmonte l'édifice symbolise le pacte d'alliance des générations à venir et s'entoure de statues représentant les gardiens de la liberté conquise. Ainsi, l'Allemagne entend immortaliser la victoire de la trahison.

et les Pyrénées ». La coalition reconnaissait à la France la Belgique et toute la rive gauche du Rhin (9 novembre).

Sans se prononcer sur ces conditions, lesquelles d'ailleurs étaient un leurre, Napoléon consentit à l'ouverture d'un congrès à Mannheim. Deux mois après, les souverains alliés, dans une séance publique, déclaraient : « Les puissances alliées *ne font pas la guerre à la France*, mais à cette prépondérance que, pour le malheur de la France et de l'Europe, l'empereur Napoléon a longtemps exercée *hors des limites de son Empire.* »

La Confédération du Rhin s'écroule. — Ce que devient la Saxe. — Tandis que les Saxons trahissaient, à Dennewitz et à Leipzig, le vieux roi de Saxe, Frédéric-Auguste, gardait sa foi à Napoléon. Il s'était retiré à Ratisbonne, dès le 18 mars 1813, avec tous les siens et avec toutes ses ressources. Il avait confié l'administration du royaume à une *Immediat Commission* et l'armée, au général Thielmann, qui l'établit dans Torgau. Stein, tirant profit de ce que les alliés appelaient une trahison, se préparait à mettre la Saxe au pouvoir du Conseil central d'administration (*Centralverwaltungsrath*). Mais Blücher ne fut pas de cet avis. En entrant à Dresde, le 20 mars, il annonçait qu'il administrerait le royaume au nom de Frédéric-Auguste et que ses troupes le traiteraient en pays ami. Il ne prit possession, au nom du roi de Prusse, que d'une partie de la Saxe, le cercle de Cottbus, qui avait toujours fait envie à la maison des Hohenzollern.

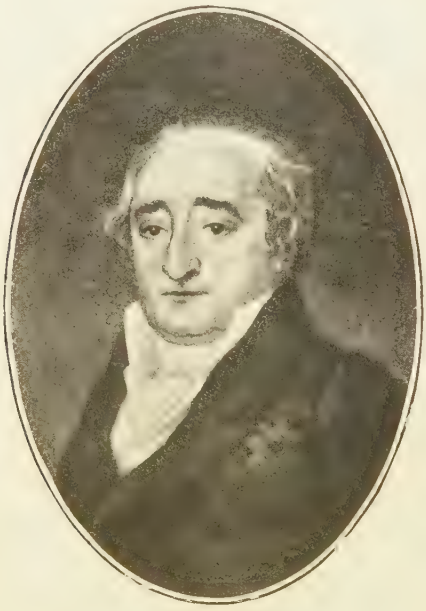

Stein.
(Cabinet des estampes.)

Dès lors, le Roi est sans cesse en butte aux sollicitations des alliés. Ses ministres eux-mêmes lui conseillent d'imiter l'Autriche qui s'est déclarée neutre, et de s'allier à elle. A ce prix, il est sûr de conserver presque tout son territoire. C'est sur le général Thielmann que Stein tente de peser. Thielmann riposte : « Je ne m'appelle pas York de Wartenbourg. » Nouvelle proposition des alliés au Roi : son territoire sera garanti intégralement et tout ce qu'on y prendra, payé. Nouveau refus du Roi, qui fait dire au général Thielmann : « Rappelez-vous que toute démarche de votre part serait inconciliable avec un devoir de sujet fidèle. » Cependant, peu à peu, le vieux Roi est ébranlé. Il écrit au roi de Prusse : « J'imiterai l'Autriche dans sa neutralité armée. » (29 avril.) S'étant retiré de Ratisbonne à Prague, il n'obéit pas à Napoléon qui le presse de revenir dans sa capitale. Au contraire il interdit à Thielmann de livrer aux Français Torgau et l'armée saxonne.

Napoléon, après sa victoire de Lutzen, rentre à Dresde. Aux notables qui lui présentent les clefs de la ville, il dit : « Je vous pardonne votre défection, en considération des vertus, de l'âge et de la loyauté de votre Roi. » La ville ainsi reconquise n'a pas à se plaindre des Français. Comment le roi de Saxe refuserait-il d'y revenir? Il ordonne à Thielmann d'ouvrir les portes de Torgau. Thielmann est un Allemand loyal, mais un Allemand. Il livre Torgau, puis, dégagé de tout engagement, va servir la cause de l'Allemagne en commandant une troupe de partisans, en Thuringe, pour harceler l'armée française par derrière. A la bataille de Leipzig, les Saxons ont fait défection. Le vieux Roi en pleure. Il revient à Dresde, en prisonnier des alliés qui l'accablent de reproches. Il se représente d'avance son territoire mutilé et peut-être annexé tout entier à la Prusse.

Ce que devient le royaume de Westphalie. — Après la retraite de Russie, le roi de

Westphalie Jérôme n'avait vu revenir presque aucun de ses 30.000 soldats westphaliens. En hâte, il lève 17.000 conscrits. Malgré les efforts qu'il tente, les Cosaques entrent à Hanovre le 18 avril 1813. Le lieutenant-colonel Marwitz s'empare de Brunswick où il reste quelques jours. En septembre, Tchernychef, avec 2.000 cavaliers et un peu d'artillerie, passe l'Elbe et s'avance vers Cassel. Jérôme a quitté en hâte la ville avec deux régiments de cavalerie. Les Cosaques se lancent à sa poursuite. Il se réfugie à Coblentz. Le général Alix, à qui Cassel est confié, ne pouvant empêcher les désertions, capitule. La ville est pillée par les Cosaques, qui se retirent en apprenant que les Français sont vainqueurs à Dresde. Le général Alix rentre à Cassel, puis le roi Jérôme.

Au lendemain de la défaite des Français à Leipzig, nouvelle attaque des Cosaques, nouveau départ du Roi. Le royaume de Westphalie avait vécu. Un moment, Stein put espérer que ce territoire serait une contribution à l'unité allemande. Mais les anciennes dynasties y reprirent le pouvoir : maison de Hanovre-Angleterre, maison de Hesse-Cassel, maison de Brunswick, etc. Les premières victoires des alliés firent, de même, revenir à leur situation ancienne l'Oldenbourg, Hambourg, Brême, Lubeck, les États de Berg et de Francfort.

Blücher.

Dessiné d'après nature par Mlle Noireterre (Bibliothèque nationale).

Ce que devient la Bavière. — Dans la campagne de Russie, la Bavière avait perdu près de 30.000 hommes. Le sourd ressentiment de la population à l'égard de Napoléon devint de la haine. Ce sentiment remplissait depuis longtemps l'âme de la Reine et du prince héritier. Le roi Maximilien-Joseph, tout en supportant avec impatience le joug napoléonien, estimait, comme son ministre Montgelas, que c'était là une épreuve utile à la Bavière (1). Son particularisme se félicitait d'un important accroissement de territoire. Mais bientôt une question délicate se posa impérieusement à son esprit : comment ne pas s'attirer les foudres de Napoléon, en cas de retour offensif? Comment, d'autre part, échapper à l'œuvre unitaire du « Conseil central d'administration ? » Grâce à beaucoup de souplesse et de complaisance, il finit par résoudre assez bien ce problème. Napoléon lui ordonna de se refaire une armée. A l'aide de trois conscriptions, il forma trente bataillons sans artillerie ni cavalerie. Il en garda la plus grande partie près de sa capitale. Le reste défendit les villes fortes du royaume. De plus, une landwehr était appelée. Il disait à son général de Wrède qu'il avait mis à la tête de cette armée : « Ne l'engagez jamais ni en Saxe ni en Prusse. » A Napoléon : « Je vous reste absolument fidèle. » Aux alliés : « Je ne puis, de moi-même et sans précaution, lever le masque. » Napoléon semble définitivement vaincu. Le roi de Bavière lui écrit : « Je ne peux plus, contre les intérêts et les vœux de mes peuples, continuer mon alliance avec vous. » (10 septembre.) Il conclut avec l'Autriche, à Ried (8 octobre), un traité qu'approuvent la Prusse et la Russie. Une armée de 36.000 Bavarois se joint à l'armée autrichienne. Le Tyrol et les districts de l'Est sont rendus à l'Autriche moyennant une indemnité. La souveraineté pleine et entière est garantie au roi de Bavière. La défaite de Leipzig montra au roi de Bavière qu'il avait raison de ne pas perdre de temps pour prouver sa bonne volonté par des actes. Il donna à de Wrède l'ordre de barrer la route à Napoléon (bataille de Hanau, 30 octobre 1813).

(1) Élevé à la cour de Versailles, mais soucieux de ses intérêts, Maximilien-Joseph n'aimait que l'ancien régime et ne servait que le nouveau.

Ce que deviennent le Wurtemberg, la Hesse-Darmstadt. — A l'exemple du roi de Bavière, le roi Frédéric de Wurtemberg conclut avec l'Autriche un traité qui faisait reconnaître sa pleine et entière souveraineté. Comme il n'avait pas de territoire à rendre à l'Autriche, il stipula que l'armée wurtembergeoise de 12.000 hommes, qu'il mettait à la disposition des alliés, formerait un corps commandé par un général wurtembergeois. Cependant, les Français rendirent hommage à la correction de son attitude. Il punit ses soldats qui avaient déserté à Leipzig, et vit sans ennui les Bavarois battus à Hanau (1).

Le grand-duc de Hesse-Darmstadt et le grand-duc de Bade, le grand-duc de Nassau et le grand-duc de Saxe-Cobourg finirent par conclure des traités semblables (du 2 au 24 novembre).

Campagne de France (1814). — Dans la nuit du 31 décembre 1813 au 1er janvier 1814, les armées coalisées entrèrent en France. Le généralissime Schwarzenberg, avec les trois souverains, commandait l'armée de Bohême : 200.000 hommes, Allemands, Autrichiens, Russes. Il passa le Rhin au pont de Bâle; puis, par les Vosges, marcha vers la Seine. Le général prussien Blücher, commandant les 100.000 hommes de l'armée du Nord, arrivait par la Belgique. Les généraux Dubna et Bellegarde, commandant 80.000 Autrichiens, arrivaient à Genève, se dirigeant vers Lyon. Au sud, Wellington passait la Bidassoa avec 160.000 Anglais, Espagnols et Portugais.

Napoléon bat Blücher à Brienne, mais les coalisés l'emportèrent à La Rothière (1er février). Le Congrès, qui devait se réunir à Mannheim, tenait ses séances à Châtillon-sur Seine. A présent qu'ils sont en France, les alliés n'offrent plus que les limites de 1790. Napoléon exige d'abord les frontières naturelles; mais, après la défaite de La Rothière, laisse son plénipotentiaire Caulaincourt libre de traiter (5 février).

Puis il se ravise, espérant encore refouler vers le Rhin les alliés qu'il harcèle avec une prodigieuse activité. Mais, malgré ses victoires de Champaubert, de Montmirail, de Vauchamps (10-15 février 1815), de Montereau, les alliés prévoient son épuisement prochain. Blücher et Schwarzenberg sont vainqueurs à Fère-Champenoise, à Sézanne, à La Ferté-Gaucher, à Brie-Comte-Robert (25, 26, 27, 28 mars). Ils avancent sur Paris par Meaux, Noisy, Bondy.

Malgré une résistance héroïque et qui sauve son honneur, Paris est pris. L'empereur de Russie et le roi de Prusse y entrent à la tête de leurs troupes (31 mars). Louis XVIII les y suit, le 3 mai.

Le 23 avril 1814, la Convention a ouvert l'ère des traités qui vont transformer si complètement la carte de l'Allemagne. « Les puissances alliées feront évacuer par leurs armées le territoire français tel qu'il se trouvait au 1er janvier 1792, à mesure que les places encore occupées hors de ces limites seront évacuées et remises aux alliés. » Des articles secrets stipulaient la restitution des propriétés publiques et mobilières enlevées à Hambourg, et la remise au roi de Prusse d'engagements montant à 140 millions de francs, souscrits par lui au profit de Napoléon. La France abandonnait les conquêtes de la Révolution et de l'Empire. Elle perdait en outre pour 1 milliard et demi de valeurs mobilières et de matériel.

Les traités de Paris transforment la carte d'Allemagne. — Par le premier traité de Paris (30 mai 1814), tous les États de l'Allemagne devaient être, à la fois, indépendants et unis par un lien fédératif. Dans le délai de deux mois, toutes les puissances devaient envoyer à Vienne des plénipotentiaires.

Pour ce congrès, qui s'ouvrit le 22 septembre 1814, s'étaient rendus à Vienne l'empereur d'Autriche, le Tsar, le roi de Prusse, le roi de Wurtemberg, le roi de Bavière, le roi de Danemark. Metternich représentait l'Autriche; Hardenberg et Humboldt, la Prusse.

Avant toute discussion officiellement ouverte, l'accord se faisait sur plusieurs points. On formait un royaume des Pays-Bas et on laissait à l'Autriche la Haute-Italie. Mais de graves questions restaient à examiner, particulièrement celle de la Saxe et celle de la Pologne. Le roi de Saxe était resté fidèle à Napoléon : il lui devait son trône et le grand-duché de Varsovie. Après Leipzig, il avait été emmené à Berlin comme prisonnier de guerre. Pour le punir de cette fidélité

(1) Frédéric Ier de Wurtemberg était le beau-père de Jérôme Bonaparte. Il avait mis à profit la complaisance de Napoléon. En témoignage de sa corpulence, on montre encore ses tables où d'amples échancrures sont pratiquées.

la Prusse voulait confisquer ses Etats. C'était, d'un seul coup, détrôner une des plus anciennes familles régnantes, anéantir un État de 3 millions d'âmes, mettre la main sur Dresde, Leipzig le cours de l'Elbe, le cours de la Mulde, le cours de la Saale, et reporter la frontière prussienne jusqu'aux monts de Bohême.

Pourquoi le tsar Alexandre appuyait-il les prétentions du roi de Prusse? D'abord, le roi de

La sortie de la garnison de Huningue.
Par E. Detaille (Musée du Luxembourg).

Prusse avait été son premier allié en 1813. La Prusse et la Russie demeuraient liées par le traité de Kalisch, signé le 18 février 1813. Le Tsar s'était engagé à ne pas poser les armes, tant que la Prusse ne serait pas reconstituée « dans des proportions statistiques, géographiques et financières conformes à ce qu'elle était avant 1806 ». Ce traité avait été confirmé par l'Angleterre, puis par l'Autriche. Mais, en réalité, il ne contenait aucune indication de frontières. Or, la Prusse prétendait reprendre, de ce chef, la plus grande partie du duché de Varsovie qu'elle occupait avant 1806, et la Russie avait le ferme propos de n'en rien rendre. Au reste, le Tsar rêvait de refaire, pièce par pièce, le royaume de Pologne, pour l'attacher à son Empire. Il comptait bien, si la cession de

la Saxe à la Prusse était admise, ne pas lui restituer ses anciennes provinces polonaises et mettre la main sur le grand-duché de Posen. La Russie, tenant presque tout le domaine polonais de l'Oder au Dniéper, se serait donc avancée au cœur même de l'Allemagne! Le roi de Prusse, pour avoir la Saxe, le Tsar pour avoir la Pologne, cherchaient tous deux à gagner l'appui de la France. Sans doute, ils lui auraient rendu la rive gauche du Rhin. Mais la Prusse, par l'acquisition de la Saxe, la Russie, par l'acquisition de la Pologne, n'auraient-elles pas compromis l'équilibre européen? L'Autriche ne voulait pas que la Prusse, qui déjà touchait à sa frontière par la Silésie, arrivât jusqu'à la Bohême, en acquérant la Saxe. Les États moins importants de l'Allemagne, Wurtemberg, Hanovre, Bavière, refusaient de créer un précédent, dont ils risquaient d'être victimes.

Talleyrand, qui représentait la France au traité de Vienne, appuya le représentant de l'Autriche et même celui de l'Angleterre contre la Prusse et la Russie. Le Tsar s'écriait : « Entre puissances, *les droits sont les convenances de chacun.* J'ai 200.000 hommes en Saxe. Qu'on vienne m'en chasser! Le roi de Saxe est un traître. Il finira prisonnier en Russie. Et il ne sera pas le premier prince saxon à expier ainsi ses prétentions sur le sol polonais! » Le Tsar faisait allusion à la mort de Stanislas Poniatowski et aux partages de la Pologne.

Les prétentions de la Russie et de la Prusse déterminèrent l'Autriche, l'Angleterre et la France à signer un traité secret auquel adhérèrent la Bavière, le Wurtemberg, le Hanovre (3 janvier 1815). L'Autriche, l'Angleterre et la France s'engageaient à s'unir pour le maintien du traité de Paris : chacune de ces puissances devait mettre sur pied 150.000 hommes. Ainsi les souverains qui, six mois auparavant, avaient, par leur alliance jeté bas Napoléon, étaient prêts à s'entre-déchirer. Une transaction fut admise. Le roi de Saxe resta sur le trône, mais on lui enlevait le tiers de ses États. Le Tsar laissait aux Prussiens le grand-duché de Posen qui devait leur servir à rétablir leurs communications entre la Vieille Prusse et la Silésie. La Prusse achevait de se reconstituer, en reprenant la Poméranie suédoise ainsi que, sur la rive droite du Rhin, des territoires, débris du royaume de Westphalie, et, sur la rive gauche, Cologne, Bonn, Trèves, formant la province rhénane.

Cependant, la Prusse n'était pas satisfaite et ne dissimulait pas son mécontentement. Plus que n'importe quel autre État allemand, elle voulait l'unité géographique, politique, administrative. Aussi, avait-elle réclamé Dresde et Leipzig, c'est-à-dire cette Saxe, hostile sans doute aux Prussiens, mais ayant même religion, mêmes mœurs et mêmes intérêts que les Prussiens. Or, malgré tous ses efforts, elle demeurait divisée en deux morceaux, très différents et séparés l'un de l'autre par des États qui ne l'aimaient guère, et qui même, comme le Hanovre, souhaitaient sa défaite en cas de guerre. Certes, les territoires rhénans qu'on lui attribuait avaient très grand prix. Mais leur population était de religion catholique et de tendances changeantes en matière politique. Cette population restait surtout très attachée au Code civil, que l'Administration française lui avait apporté, et à de nombreuses traditions libérales du génie français. D'ailleurs, le Gouvernement de ces territoires, tout en conservant le Code civil et en rassurant les acquéreurs des biens nationaux, s'était montré favorable au clergé catholique. Ajoutons que, du côté de la France, la Prusse formait une avant-garde isolée.

Au moment où le Congrès de Vienne prenait fin, l'alliance des souverains, si fort compromise, fut tout à coup resserrée par un péril imprévu. Le 11 mars 1815, un peu avant minuit, dans un bal où M. de Metternich avait invité tous les rois, tous les princes et tous les diplomates, on annonça : « Napoléon est rentré en France. » Les danses s'arrêtèrent. La musique se tut. C'était la guerre qui recommençait. Tout allait-il s'écrouler?

Waterloo. — Ayant appris que le Congrès de Vienne s'apprêtait à le faire transporter dans une île plus éloignée, Napoléon (26 février 1815) s'était embarqué avec 900 hommes. Son aigle, de clocher en clocher, vole jusqu'aux tours de Notre-Dame. Les souverains et leurs ministres publient une déclaration collective qualifiant son entreprise de « délire criminel ». Comme ennemi et perturbateur de la paix du monde, il s'est livré à la vindicte publique. Il est hors la loi.

La Prusse, l'Autriche, l'Angleterre, la Russie s'engagent à entretenir chacune 150.000 hommes. Une armée anglo-hollandaise, sous Wellington, et une armée prussienne, sous Blücher, se

rejoignent en Belgique. Elles prendront l'offensive, dès que les Autrichiens et les Russes seront parvenus au Rhin. En ce moment, ce n'est pas seulement à Napoléon, c'est à la France qu'une guerre à mort est déclarée. Le *Mercure du Rhin* imprime : « Si nous avons de justes motifs pour vouloir que Napoléon disparaisse de la scène politique comme prince, nous n'en avons pas de moins forts pour anéantir les Français comme peuple. Le monde ne peut pas rester en paix, tant qu'existera un peuple français. Qu'on le change donc en peuples de Bourgogne, de Neustrie, d'Aquitaine. Ils se déchireront entre eux, et le monde se trouvera tranquille pour des siècles. » Dans une proclamation, le gouverneur général des provinces prussiennes du Rhin s'écrie : « Un pays ainsi livré au désordre et à l'anarchie menacerait l'Europe d'une honteuse dissolution, si tous les braves Allemands ne s'armaient contre lui. Ce n'est pas pour lui rendre des princes dont il ne veut pas que nous marchons contre lui; c'est pour diviser cette terre impie et nous indemniser, par un juste partage de ses provinces, de tous les sacrifices que nous avons faits depuis vingt-cinq ans. »

Peut-être les coalisés auraient-ils été repoussés, si le Gouvernement français avait déclaré la Patrie en danger et décrété, comme en 1793, la levée en masse. Avec son armée réorganisée en hâte, Napoléon fond sur l'armée ennemie la plus proche. Il bat les Prussiens à Ligny (16 juin), pendant que Ney maintient les Anglais aux Quatre-Bras. Le 18, à Waterloo, la lutte incertaine se termine, à 8 heures du soir, par une déroute, à l'arrivée des 20.000 Prussiens que conduit Blücher (1). Pour la troisième et dernière fois, Napoléon retourne vaincu à Paris. Certes, la France aurait pu résister encore. Elle avait 120.000 hommes à opposer aux 110.000 alliés. Napoléon demandait au Gouvernement provisoire, constitué par la Chambre, le commandement de l'armée, et promettait de le déposer après avoir chassé l'ennemi. Mais partout se propageait l'idée que tout était fini. Blücher tenait Châtillon, Meudon, Sèvres, Saint-Cloud. Paris capitula le 5 juillet. Le surlendemain, les Prussiens et les Russes y rentraient. Louis XVIII fut rétabli sur le trône.

Les Prussiens à la curée. — A Paris, les Prussiens campaient sur les places, sur les quais, au Luxembourg, aux Tuileries, canons braqués, mèches allumées. Blücher voulait anéantir la colonne Vendôme et le pont d'Iéna. Malgré les prières de Louis XVIII et les avis de Wellington, il fit miner le pont d'Iéna, mais le coup de mine n'en vint pas à bout. Le même Blücher força les Parisiens à donner aux Prussiens, outre le logement et la nourriture, du vin, de l'eau-de-vie et du tabac. Le général prussien Müffling avait été nommé gouverneur de Paris.

Pas un petit prince d'Allemagne qui ne se précipitât à la curée, en France. Les Prussiens, au premier rang, s'avancèrent jusque dans le Morbihan et le Finistère, raflant au passage les drapeaux tricolores des monuments publics et les bannières des corporations ou des églises. En vingt-sept jours, à Orléans, ils extorquèrent 2 millions de francs. Pour rivaliser avec eux, un général autrichien tirait 60.000 francs de Bourg-en-Bresse; un général wurtembergeois, dans l'arrondissement de Sens, faisait arrêter tous les maires et ne les relâchait que moyennant rançon.

Çà et là, les alliés se heurtèrent à de vigoureuses résistances : à Thionville, à Landau, à Metz, à Strasbourg, particulièrement à Huningue. Cette petite forteresse, défendue par 135 hommes, sous les ordres de Barbanègre, fut bombardée par 130 canons et résista vingt-sept jours; après quoi Barbanègre, à la tête de 50 survivants en armes, sortit de la place, en présence de l'archiduc Jean transporté d'admiration.

Mutilation de la France. — Victorieuse, la coalition rêvait de mutiler la France en lui enlevant l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, la Flandre. Si elle ne réalisa pas ce rêve, du

(1) Les Anglais et les Français appellent la bataille du 18 juin : bataille de Waterloo; les Allemands : bataille de la Belle-Alliance. Le village de Waterloo, où était établi le quartier général de Wellington, resta en dehors de l'action. Belle-Alliance est une auberge qui porte aujourd'hui cette inscription : « Rencontre des généraux Wellington et Blücher se saluant mutuellement vainqueurs. » Elle était au centre de la position française. Le village de Pancenoit (ou Planchenois), à vingt minutes de l'auberge, couvrait le flanc droit des Français : les Prussiens l'attaquèrent à 4 heures sous les ordres de Blücher et de Gneisenau, le prirent et le perdirent plusieurs fois. La résistance héroïque de la Garde ne fut brisée qu'à 8 heures du soir. Un officier russe écrit, à propos de la nouvelle invasion de la France : « Les Prussiens regardaient chaque ville française comme une vache à traire et déclaraient qu'ils ne quitteraient pas la France qu'elle ne fût comme si le feu du ciel y avait passé. »

moins elle se montra cruellement exigeante. Réduite à ses limites de 1790 par le second traité de Paris ou traité de Vienne (1815), la France perdait, entre la Sambre et la Meuse, Philippeville et Marienbourg, le duché de Bouillon, le cours de la Sarre, avec la ville fondée par Louis XIV, Sarrelouis, qui avait donné à la Révolution française 5 généraux de division, 6 généraux de brigade, 10 colonels, 12 lieutenants-colonels, 156 capitaines, lieutenants et sous-lieutenants. Elle évacuait Landau et tout le territoire à gauche de la Lauter, à l'exception de Wissembourg, une partie du pays de Gex, toute la Savoie. Elle rasait les fortifications d'Huningue « qui ne pouvaient être ni relevées jamais ni remplacées par d'autres ouvrages, à une distance moindre de trois lieues de Bâle». Elle payait aux puissances alliées 700 millions d'indemnité de guerre.

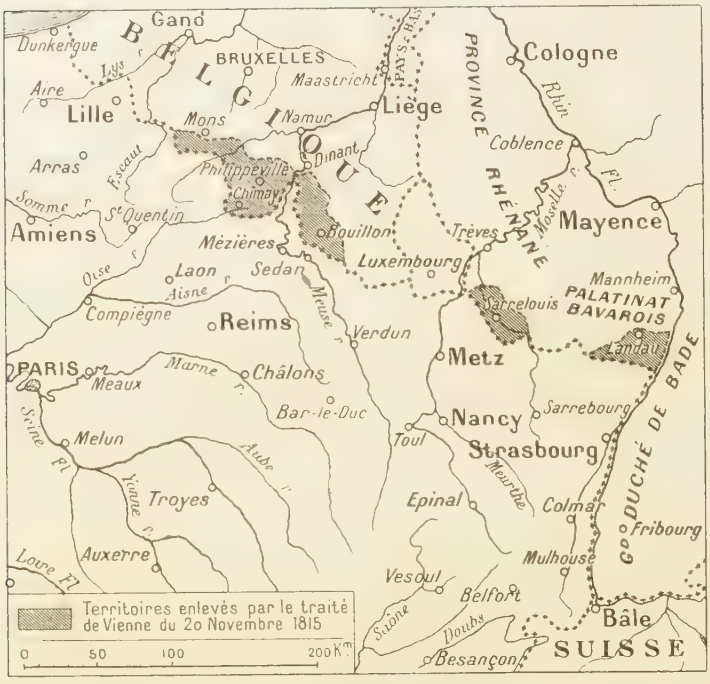

En Allemagne, se manifestait un désir ardent de constituer l'unité nationale. Les défaites anciennes aussi bien que les victoires présentes le justifiaient pleinement. On songea à refaire l'Empire allemand sous forme fédérale. Stein écrivit au Tsar : « Il est conforme aux principes de justice, chers aux puissances alliées, que l'Allemagne jouisse de la liberté politique et civile; que la souveraineté des princes soit limitée; que les abus d'autorité prennent fin; qu'une noblesse antique et illustre cesse d'être livrée aux caprices de despotes; que les droits de tous aient une garantie; que l'Allemagne ne soit plus un vaste réceptacle d'opprimeurs et d'opprimés! » Si ces idées étaient soutenues par tous les Allemands qui avaient lutté pour l'affranchissement de leur patrie, elles se heurtaient à l'hostilité de tous les princes, hormis un seul qui, dans l'Empire allemand, pouvait voir le développement illimité de son pays : le roi de Prusse. Mais pouvait-il espérer devenir empereur? D'autre part, les puissances européennes avaient tout à craindre de l'unité germanique. Elles virent donc avec joie le nord et le sud de l'Allemagne en opposition, les États voués au particularisme et les peuples en querelle avec leurs souverains. La Confédération germanique apparaissait comme un instrument de paix.

Potsdam. — Porte de Brandebourg.

L'UNITÉ ALLEMANDE

(1815-1871)

Les trente-neuf États souverains de la Confédération germanique (1815). — L'Allemagne était profondément transformée. Plus d'Empire. Plus d'électeurs de Trèves, de Cologne, de Mayence. Plus de domaines ecclésiastiques. Une confédération germanique formée de trente-neuf États souverains.

Quatre royaumes : la *Bavière*. Le souverain, nommé roi par Napoléon, avait Munich pour capitale. Pour en faire un ennemi de la France, on lui donna la Bavière rhénane, avec Spire, Landau, Deux-Ponts, entre la Prusse rhénane, la Hesse-Darmstadt et le grand-duché de Bade. La Bavière possédait une partie des anciens domaines autrichiens de Souabe et les anciens évêchés de Freising, de Bamberg, de Wurzbourg, d'Augsbourg. Le *Wurtemberg*, augmenté d'une partie de la Souabe. Le souverain du Wurtemberg, nommé roi par Napoléon, avait Stuttgart pour capitale. Ulm, Tubingue, Heilbronn étaient compris dans son royaume. La *Saxe*. Nommé lui aussi par Napoléon, le souverain de la Saxe fut puni de sa fidélité par la perte d'une partie de ses États : la Basse-Lusace, presque toute la Misnie et la Thuringe, avec les places de

Torgau et de Wittemberg. Ce royaume nouveau ne s'étendait plus que de Dresde à Leipzig, de Bautzen à Zwickau. Le *Hanovre* était reconstitué entre l'Ems et l'Elbe, au profit de la famille régnante d'Angleterre, avec les villes de Hanovre, Gœttingue, Hildesheim, Hameln, Nienbourg, Osnabrück, Aurich, Verden, Stade, Lunebourg.

Sept grands-duchés : *Bade*, entre la Forêt-Noire et le Rhin, avec Carlsruhe pour capitale; *Hesse-Darmstadt*, avec Darmstadt, Worms, Mayence; *Hesse-Cassel* (ou Hesse-électorale), avec Cassel et Fulde; *Saxe-Weimar*, avec Weimar et Iéna; *Oldenbourg*, enclavé dans le Hanovre; *Mecklembourg-Strelitz*, *Mecklembourg-Schwerin*.

Neuf duchés : Saxe-Gotha, Saxe-Cobourg, Saxe-Meiningen, Saxe-Hildburghausen, Anhalt-Dessau, Anhalt-Bernbourg, Anhalt-Kœthen, Nassau, Brunswick.

Onze principautés : Schwarzbourg-Rudolstadt, Schwarzbourg-Sondershausen, les deux principautés de Reuss, les deux principautés de Lippe, Hesse-Hombourg, Lichtenstein, Waldeck, les deux principautés de Hohenzollern.

Quatre villes libres : Brême, Lubeck, Hambourg, Francfort-sur-le-Mein.

De la Confédération germanique faisaient aussi partie, pour certaines portions de leurs États, les Pays-Bas (Luxembourg), le Danemark (Holstein, Lauenbourg), la Prusse (à l'exception du grand-duché de Posen et de la province de Prusse), l'Autriche (Autriche, Moravie, Bohême, Styrie, Carinthie, Carniole, Tyrol, Vorarlberg).

La Diète. — Les États qui formaient cette confédération germanique étaient représentés par une Diète siégeant à Francfort-sur-le-Mein et composée de dix-sept membres, sous la présidence perpétuelle de l'Autriche. Les membres de la Diète étaient désignés, non par une élection nationale, mais par le choix des gouvernements fédérés. Plusieurs des petits États groupés avaient une voix.

Les États confédérés conservaient l'indépendance et l'inviolabilité de leurs domaines et de leurs droits. Ils pouvaient disposer de leurs armées et avoir leurs représentants près des divers États de l'Europe. Mais ils ne pouvaient pas contracter d'alliance contraire au pacte fédéral ou à la sûreté de la Confédération. Ils devaient fournir un contingent militaire, calculé d'après leurs forces.

L'Assemblée générale, dite *Plenum*, où chaque État avait une ou plusieurs voix, mais où les princes secondaires possédaient la majorité, pouvait seule modifier les lois fondamentales de la Confédération. L'assemblée ordinaire, qui traitait les questions courantes, comprenait dix-sept curies, constituant chacune un suffrage. La Diète, suivant la tradition de l'antique Empire germanique, n'était, en somme, qu'une conférence diplomatique. Pour y exprimer une opinion, les représentants devaient consulter leur souverain. Ce souverain faisait-il attendre sa réponse, l'affaire restait en suspens.

La Confédération germanique avait été organisée contre la France. C'était également contre la France qu'étaient armées les places fortes fédérales : Luxembourg, Mayence, Landau, Ulm, Rastadt.

La Prusse en 1815. — La Prusse possédait désormais deux larges et solides blocs d'État. Au Brandebourg, à la Silésie, à la Prusse, à la Poméranie Orientale, elle avait ajouté tout le grand-duché de Posen, tout le cours de la Vistule, de Thorn à l'embouchure, avec Bromberg, Kulm, Graudenz, Marienwerder, Dantzig. Elle se trouvait donc unie au Brandebourg et tenait le cours de l'Oder jusqu'à son embouchure. Ayant obtenu un tiers de la Saxe, elle était maîtresse du cours de l'Elbe par Torgau, Wittemberg, Magdebourg. Elle avait acquis la Poméranie Occidentale avec Stralsund et l'île de Rugen. D'autre part, sur les deux rives du Rhin, elle possédait un second bloc d'États, séparé du premier bloc par les principautés allemandes. Elle occupait le cours du Rhin, de Bingen à Emmerich, avec Coblentz, Bonn, Cologne, Dusseldorf, Wesel. Sur la rive droite, elle possédait la Westphalie, avec Munster et Minden, et le grand-duché de Berg. Sur la rive gauche, où elle possédait Aix-la-Chapelle, Juliers, Trèves, elle se donnait pour mission de surveiller, en sentinelle jalouse, la France à sa frontière même, entre la Prusse rhénane et le Luxembourg. Elle s'était fait payer d'avance, en enlevant à la France Sarrebruck et Sarrelouis (Voir le traité du 20 novembre 1815). En somme, elle n'avait fait que

deux sacrifices, d'ailleurs légers, en cédant Anspach à la Bavière, la Frise Orientale et Hildesheim au Hanovre. Il ne lui restait plus qu'à réunir ses États, encore séparés, en s'annexant des territoires intermédiaires. Déjà, elle se croyait sûre d'avoir, en Allemagne, la suprématie qu'avait eue l'Autriche jusqu'en 1806 (1).

L'Autriche en 1815. — L'Autriche avait ressaisi, en 1815, les provinces que lui avaient enlevées les traités de 1797, de 1801, de 1805, de 1809. En outre, elle avait acquis, à l'est, la Bukovine, presque toute la Galicie avec Lemberg, Sambor, Zolkiew, Tarnew, Tarnopol, Czernowitz. Elle possédait les riches salines de Wieliczka. Dans cette partie de l'ancienne Pologne, la ville de Cracovie était seule proclamée indépendante, aucune des trois monarchies copartageantes n'ayant voulu la céder à l'autre. A l'ouest, elle avait obtenu l'ancien archevêché de Salzbourg. Mais ce qui satisfaisait plus que tout son ambition ancestrale, c'était la mainmise sur l'Italie. A Milan et à Mantoue, elle ajoutait le territoire de la République de Venise, avec l'embouchure du Pô, le cours de l'Adige, du Bacchiglione, de la Brenta, du Piave, du Tagliamento, ainsi que les villes de Venise, Vérone, Vicence, Trévise, Padoue, Udine, Bellune, et la côte de l'Illyrie. Elle avait renoncé, sans trop de peine, à la Belgique, à la Souabe, au Brisgau, à l'Ortenau, à Constance, possessions lointaines si difficiles à défendre. Au bout du compte, son antique prépondérance lui avait échappé. L'unité d'intérêts, de langue, de race, de traditions, lui faisait défaut. Ses populations étaient italiennes au sud, slaves et hongroises à l'est, allemandes au nord et au centre.

La Sainte-Alliance. — Le tsar Alexandre, fier d'avoir été l'arbitre de l'Europe, rêva de donner une couleur religieuse à l'œuvre accomplie. Avec ses alliés, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche, il signa le traité de la Sainte-Alliance (26 septembre 1815). L'idée de cette alliance avait été, dit-on, exprimée par Frédéric-Guillaume, au lendemain de la bataille de Bautzen (1813). « Au nom de la Très Sainte et Indivisible Trinité, Leurs Majestés l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et l'empereur de Russie déclarent solennellement que le présent acte n'a pour but que de maintenir, à la face de l'univers, leur détermination inébranlable de ne prendre pour règle de leur conduite que les préceptes de cette sainte religion. En conséquence, Leurs Majestés sont convenues des articles suivants : *Article I.* Les trois monarques demeureront unis, par les liens d'une fraternité véritable et indissoluble, et se prêteront, en tout lieu et en toute occasion, assistance, aide et secours. *Article II.* Les trois princes alliés, ne s'envisageant eux-mêmes que comme délégués de la Providence, pour gouverner trois branches d'une même famille, confessent ainsi que la religion chrétienne, dont eux et leurs peuples font partie, n'a réellement d'autre souverain que celui à qui seul appartient en propriété la puissance, c'est-à-dire Dieu, notre divin Sauveur, Jésus-Christ, le Verbe du Très-Haut, la Parole de Vie. *Article III.* Toutes les puissances, qui voudront solennellement avouer les principes par lesquels le présent acte est dicté, seront reçues avec autant d'empressement que d'affection dans cette Sainte Alliance. »

En face de l'esprit révolutionnaire, surgissait la Sainte-Alliance, sentinelle jalouse, comme se dressait la Prusse à la frontière de la France. Le roi de France Louis XVIII, le prince-régent d'Angleterre, puis tous les princes de second ordre adhérèrent.

L'Allemagne lutte pour un régime constitutionnel. — Après 1815, s'étaient multipliées sans fin les réclamations de l'étranger. Un duc d'Anhalt-Bernbourg revendiquait, par exemple, la solde de 4.000 reîtres qu'un de ses ancêtres avait amenés au secours de Henri II pendant les guerres de religion. Une transaction fut signée, d'après laquelle toutes les réclamations seraient éteintes par une rente inscrite sur le grand-livre de la dette publique, s'élevant à 12.042.000 francs et représentant un capital de 240 millions (Congrès d'Aix-la-Chapelle, 1818).

(1) *Rois de Prusse de 1815 à 1914 :* Frédéric-Guillaume III, 1797-1840; son fils aîné Frédéric-Guillaume IV; son second fils, d'abord régent, pendant les dernières années du règne de son frère, ensuite roi, en 1861, sous le nom de Guillaume Ier, enfin empereur d'Allemagne sous le titre de Guillaume Ier; son fils Frédéric III, empereur d'Allemagne; son petit-fils Guillaume II, empereur d'Allemagne. — *Empereurs d'Autriche de 1814 à 1914 :* François Ier, jusqu'en 1835; son fils Ferdinand Ier (1835-1848); son neveu François-Joseph Ier.

Le traité de Vienne n'avait guère simplifié la carte si embrouillée de l'Allemagne. Certaines régions, la Thuringe par exemple, restaient divisées en menus fragments. Seule, la Bavière aurait pu compter en Europe, mais sa politique intérieure et sa politique extérieure l'avaient énervée. Les autres États qui, par méfiance naturelle, ne voulaient pas s'unir entre eux, et qui, par horreur de l'invasion, ne pouvaient plus recourir à l'appui de la France, s'appliquèrent à tirer le meilleur parti de la Confédération germanique. Malgré ce qu'elle avait d'incohérent, elle s'accommodait aux nécessités de la situation. Grâce à elle, l'Allemagne s'assura cinquante ans de paix où se développèrent ses richesses.

Développement traversé de mésaventures! Des récoltes insuffisantes amenèrent la cherté des vivres, puis une sorte de famine, en 1816 et en 1817. Des désastres industriels furent suscités par l'invasion des produits anglais. L'espoir de voir la Diète donner aux États des constitutions libérales et, à l'Allemagne, une unité commerciale, avait été déçu. D'autre part, les esprits animés de l'inspiration moderne s'irritaient d'entendre des théoriciens politiques : Adam Muller, Gentz, Schlegel, Pilat, Haller, condamner la folie constitutionnelle et prêcher le retour aux institutions du Moyen Age.

L'Allemagne, en se soulevant avec tant de farouche ardeur en 1813, avait eu deux desseins étroitement liés : se débarrasser des armées napoléoniennes et proclamer sa liberté. Ayant conquis son indépendance nationale, elle entendait obtenir un régime constitutionnel.

La réaction en Allemagne. — Les souverains qui signaient le pacte de la Sainte-Alliance étaient loin de souscrire à un tel vœu. Des promesses faites aux jours héroïques, ils ne gardaient plus mémoire. Frédéric-Guillaume III, d'accord avec la noblesse, refusa toute constitution. On devine l'indignation de ses sujets, dans les provinces rhénanes. Depuis tant d'années, ils vivaient sous le régime libéral du Code français! Le Roi prétendait rétablir chez eux les privilèges, les droits féodaux, toutes les formes de la vieille inégalité. Le grand-duché de Bade, la Bavière, le duché de Nassau, furent soumis à pareille épreuve. L'électeur de Hesse, en rentrant dans sa capitale, résuma ainsi la situation : « J'ai dormi pendant sept ans. » Il remit toutes choses en l'état où elles se trouvaient avant son départ. Il estimait que c'était au tour de ses sujets de s'endormir.

Le *Tugend-Bund*, qui avait accompli une moitié de sa tâche, s'apprêtait à en accomplir le reste : donner à la Teutonie une constitution. Plus de privilèges féodaux, admission de tous aux emplois civils et militaires, égalité absolue devant la loi et devant l'impôt; liberté individuelle; liberté de la presse. N'était-ce pas la sainte alliance des peuples?

La Diète s'était ouverte à Francfort, le 5 novembre 1816, sous la présidence de l'envoyé autrichien, le comte de Buol, à qui Metternich avait recommandé une suprême prudence. Le particularisme des petits États lui rendit la tâche facile. En 1826, la Diète n'avait pas encore résolu la question des forteresses fédérales. Elle ne devait jamais résoudre la question militaire. Cependant, une question extrêmement grave fut posée par quelques membres. L'article XIII de la Constitution fédérale « permettait aux peuples de former des assemblées d'État ». La majorité décida qu'elle s'en remettait aux princes pour appliquer l'article XIII, d'une façon conforme à son noble but et en évitant tout retard qui ne serait pas fondé sur la nature des choses. Les membres qui avaient soulevé ce débat susceptible de transformer la Diète en Convention nationale furent rappelés par leurs princes. « Qu'est la Diète? disaient les mécontents. Un centre d'inertie. » Sans les attaques dont elle fut alors l'objet, elle eût sombré dans l'indifférence.

Les libéraux allemands. — Manifestations de la Wartbourg. — Les mécontents formèrent un groupe très bruyant qui se recrutait surtout dans les universités du Nord, particulièrement à Iéna. Les noms qui leur étaient les plus chers révélaient, par la bizarrerie du plus étrange mélange, toute l'essence de leur idéal : Fichte et Hegel, Arminius et Witikind, Brutus et Cassius, Harmodius et Aristogiton. « Soyez gymnastes de corps et d'âme », s'écriait à Iéna le professeur Jahn, fondateur de la gymnastique allemande, celui-là même qui, à Paris, aux applaudissements des alliés, avait brisé à coups de marteau la trompette de l'arc de triomphe du Carrousel. Le grand-duc de Saxe-Weimar, fier de son université et d'ailleurs libéral, fermait les

yeux sur les incartades de ses étudiants, voire de ses professeurs. Profitant d'une liberté relative, les journaux tels que le *Nouveau Mercure Rhénan*, la *Némésis*, l'*Isis*, l'*Ami du Peuple*, attaquaient avec éclat les ennemis de la liberté. Parmi les jeunes gens, les modes françaises étaient proscrites. Du même coup, le bon sens leur paraissait suspect. Coiffés d'un béret à cocarde noire, rouge et or, ils avaient pour devise les quatre F de Jahn : *Frisch*, *Frei*, *Frölich*, *Fromm*. Aux femmes, la Prusse donnera comme talisman les quatre K.

Des agitateurs comme les frères Follen prirent la tête de ce mouvement. Une association nouvelle, la *Burschenschaft*, se proposa pour but de remplacer les anciennes corporations provinciales par un vaste groupement, qui relierait les sections de l'Université, rapprocherait les cœurs de tous les patriotes, rappellerait aux souverains leurs devoirs envers leurs sujets et préparerait l'unité allemande. Afin d'exciter l'attention publique et de multiplier les adhésions, elle organisa une immense manifestation à la Wartbourg, le 18 octobre 1817, pour célébrer à la fois l'anniversaire de la victoire de Leipzig et celui de la Réforme. Les habitants d'Iéna, de Halle, de Leipzig, avaient revêtu l'ancien costume national. Un des discours les plus applaudis fut prononcé par un étudiant en théologie, Charles-Louis Sand, grand partisan des Follen : « Aucun sacrifice ne doit coûter à un véritable Allemand, pour la liberté de la patrie, afin d'en chasser les étrangers et les traîtres qui parcourent impunément son territoire, prêchant le pouvoir absolu, cherchant à étouffer la liberté dans son germe et à semer la discorde. » Paroles ardentes qui avaient le son d'un serment ! Dans la soirée, à l'imitation de Luther, les étudiants, dirigés par le professeur Massmann, allumèrent un feu de joie et y brûlèrent, tout ensemble, des épreuves d'imprimerie, rappelant les ouvrages rétrogrades; une queue de cheveux, symbole de la coquetterie masculine; un corset, symbole de la coquetterie féminine; un bâton de caporal et les règlements de la gendarmerie, autres symboles.

L'étudiant Sand est exécuté. — Metternich cherchait depuis quelque temps un prétexte pour intervenir. Il mit en avant, suivant sa coutume, ses cinq métaphores : volcan, incendie, peste, cancer, déluge, lesquelles suffisaient à peine, suivant lui, à caractériser le péril révolutionnaire. Les souverains de Bade, de Wurtemberg et de Bavière avaient accordé une constitution et réuni des assemblées. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, allait-il se laisser entraîner à son tour ? Le danger était grave. Un grand nombre de manifestants de la Wartbourg furent arrêtés, et les universités de Munster, d'Erfurt, de Paderborn, de Duisbourg, dissoutes. La censure interdit la réédition du Discours de Fichte à la nation allemande.

Le ressentiment des étudiants se porta sur quelques personnalités en vue, principalement sur le médiocre et si fécond auteur dramatique Kotzebue que le Tsar, fondateur de la Sainte-Alliance, avait chargé de lui adresser des rapports secrets sur l'Allemagne. Le 23 mars 1819, à Mannheim, Kotzebue vit entrer un jeune homme qui, d'une main, lui tendait un paquet avec ces mots : « Sentence de mort exécutée contre Auguste Kotzebue, 23 mars » et qui, de l'autre main, le frappait d'un poignard. La femme et la fille du poète accoururent. Debout sur le perron, le meurtrier déclara : « Le traître est mort ! La patrie est sauvée ! *Vivat Teutonia !* », et, découvrant sa poitrine, il essaya de se percer le cœur du même acier. A l'hôpital, où il demeura plusieurs mois, il écrivait à sa mère pour glorifier son « bel acte » et la consoler de son prochain supplice. Ce jeune assassin était l'ardent orateur de Leipzig, Charles-Louis Sand. Étudiant à Tubingue et à Erlangen, il avait quitté les bancs de l'école, en 1813, pour faire campagne. Au nom de Brutus, dont il se recommandait, il aimait à ajouter celui de Charlotte Corday. Condamné à mort par le tribunal de Mannheim, il fut décapité, le 20 mai 1820. A vrai dire, la conscience publique ne se montra nullement sévère pour sa mémoire. On insista sur son humeur romantique et sa prédisposition à la folie. « Le jour du meurtre, prétendit-on, il était en proie à un accès de somnambulisme. » Un professeur de théologie à l'Université de Berlin, M. de Wette, adressa à la mère de Sand une lettre qui se termine ainsi : « L'action accomplie par votre fils est illégale, elle est même immorale au point de vue ordinaire; mais elle n'en a pas moins sa source dans une idée généreuse et qu'on doit considérer comme un beau signe des temps. »

Un autre étudiant, l'élève pharmacien Lœhning, essaya de tuer le président de la régence du duché de Nassau, Ibell, que les hobereaux avaient en exécration. Dans sa prison, il broya un verre,

en avala les débris et mourut, le 17 juillet 1819. Le roi de Prusse put penser que le parti réactionnaire, par la bouche de ses orateurs Schmalz, Kamptz, Wittgenstein, n'avait pas trop noirci la situation, et que son ministre Hardenberg, affaibli par l'âge et si impopulaire, était hors d'état de remonter un tel courant.

La répression en Allemagne. — Metternich, qui pourtant savait à quoi s'en tenir sur les révolutionnaires à béret, revint en hâte d'Italie et rencontra le roi de Prusse à Teplitz (15 juillet 1819). D'accord avec lui, il réunit à Carlsbad les ministres des principaux États formant la Confédération germanique. Les motions de ce Congrès, qu'il présida, furent converties en arrêts à la Diète de Francfort. La Diète aura le droit de faire exécuter ses décisions par la force, dans tous les États confédérés. L'État auquel elle s'adressera pour obtenir les troupes indispensables à une exécution de ce genre devra les fournir sûr première réquisition. Chaque université sera soumise à l'étroite surveillance d'un commissaire extraordinaire investi de pleins pouvoirs, ayant droit de renvoyer tout professeur ou élève suspect, lequel ne sera plus admis dans aucune université. Les sociétés secrètes seront interdites. Tous les Gouvernements confédérés établiront, pendant cinq ans, la censure pour les journaux et les livres de moins de vingt feuilles d'impression. Une commission centrale de sept membres, nommés par la Diète et résidant à Mayence, recherchera et poursuivra toute menée révolutionnaire (1819).

Guillaume Ier.
(Bibliothèque nationale.)

Des patriotes comme Gneisenau, Boyen, Stein, furent étroitement surveillés par la police; l'initiateur de la gymnastique, Jahn, interné; les frères Welcker et Arndt, écartés de leur chaire; la publication du *Mercure*, interdite, et son rédacteur, Gœrres, obligé de s'enfuir en France.

Au Congrès de Carlsbad. — Tarifs douaniers. — Le but de Metternich était de réduire autant que possible les droits des assemblées électives, dans les États constitutionnels. Ainsi, les souverains, inquiétés par leurs sujets, seraient obligés de mettre leur dernière espérance dans la protection de l'Autriche.

Piège trop apparent. Ni le nouveau roi de Bavière, Louis, n'admettait la violence, ni les ministres de Prusse ne voulaient se laisser lier les mains. Le roi de Wurtemberg, Guillaume Ier, se fit l'âme de la résistance. Il avait conçu l'ambitieux projet de se mettre à la tête d'une Allemagne exclusivement allemande, dont ne feraient partie ni les Borusses, ni les Slaves, ni les Hongrois.

Metternich battit en retraite sur plus d'un point. Par l'acte final de Vienne, 24 mai 1820, les ordonnances réactionnaires de 1819 gardèrent force de loi, mais les constitutions des États du Sud furent respectées, ainsi que l'indépendance des petits souverains.

C'était une sorte de victoire pour le roi de Wurtemberg. Son représentant à Francfort, Wangenheim, devint dès lors le chef d'un parti qui enleva tour à tour la majorité à l'Autriche et à la Prusse. L'Autriche demanda au Wurtemberg de rappeler Wangenheim. Le roi de Wurtemberg refusa d'abord, mais, sous la menace d'une guerre, céda. L'Autriche se mit ensuite d'accord avec la Prusse et, surmontant tous les obstacles, obtint de la Diète que les résolutions de Carlsbad, acceptées pour cinq ans, fussent prolongées *sine die* (février 1824). Les pouvoirs de la Commission centrale de Mayence furent renouvelés. La réaction l'emportait partout. Les parlements ne firent plus d'opposition aux princes. L'Allemagne se soumit.

En réalité, cette soumission était beaucoup plus profonde dans le Nord, où la féodalité gardait sa puissance, que dans le Sud, où la bourgeoisie se développait à l'exemple de la France. La richesse faisait oublier les angoisses de la guerre et réveillait les idées d'émancipation. L'enseignement de Hegel, devenu prépondérant dans l'Université, inspirait le goût de la discussion, le mépris des dogmes, la passion de la nouveauté. Les libéraux, qui avaient pu se croire perdus, renaissaient à l'espoir, mais, profitant de la rude leçon, ils limitaient leur ambition à des réformes précises : extension des droits accordés aux assemblées électives, liberté de la presse, réforme de la justice, égalité sociale. Chez les souverains, surtout chez ceux qui arrivaient au pouvoir, le libéralisme trouvait des sympathies et même des appuis.

Le roi Louis Ier de Bavière était, au fond, très Bavarois et très Allemand. Il n'épargnait rien pour embellir Munich. Peut-être ses anciens sujets le blâmaient-ils de sa prodigalité, mais ses nouveaux sujets de la Franconie et de la Bavière rhénane ne répugnaient pas aux progrès.

Le roi de Wurtemberg, Guillaume Ier, n'eût pas admis de son Parlement la moindre remontrance. Cependant, les réformes dont il pouvait attendre un profit matériel ou moral ne lui déplaisaient pas.

Le roi de Saxe, Frédéric-Auguste Ier, se montrait indulgent pour tout ce qui lui semblait avantageux pour son royaume.

Le grand-duc de Bade, Louis Ier, renonçait hautement à toute mesure de répression, afin de rendre populaire son neveu Léopold, qu'il avait choisi pour son successeur.

Le grand duc Louis de Hesse-Darmstadt, en bonne intelligence avec ses députés, avait déclaré les dîmes rachetables et se proclamait l'« ami des livres ».

Frédéric-Auguste.

En Prusse, au lendemain du Congrès de Carlsbad, les chefs de la réaction, Wittgenstein, Kamptz, Charles de Mecklembourg, Ancillon, avaient décidé le Roi à tenir le moins possible la promesse d'une constitution qu'il avait faite, le 22 mai 1815, au moment où Napoléon quittait l'île d'Elbe. Il se contenta donc de former un Conseil d'État avec les chefs des grandes administrations et des diètes provinciales, où l'autorité restait assurée à la noblesse. Pas de discussions publiques. Un mépris affiché à l'égard du peuple. Après avoir censuré, révoqué, poursuivi, arrêté maint patriote illustre, le Gouvernement de Berlin restreignit les lois permettant aux agriculteurs de racheter leurs redevances, étendit les privilèges de l'aristocratie foncière et songea même à abolir le service militaire universel. La Prusse trompait la confiance des libéraux qui l'accablèrent de reproches. Ils ne considéraient pas que son Gouvernement, à force d'énergie et de persévérance, réparait les ruines d'une guerre écrasante; reconstituait des ressources à peu près anéanties; établissait, entre des États si divers, l'unité de lois, d'intérêts et d'aspirations nationales. Pour cette œuvre si difficile, il assurait une très large et très durable autorité aux gouverneurs des provinces, Bülow, Schœn, Sack, Merckel, Vincke, qui, avec une méthode rigoureuse et dure, travaillèrent à augmenter la prospérité matérielle de la circonscription confiée à leur zèle.

Réformes administratives et universitaires. — La rente monta. Le service des postes en Prusse, puis dans toute l'Allemagne, fut organisé par Nagler. Amateur éclairé et patriote, ce

Nagler, en de longs voyages en Allemagne, en Hollande, en France, avait recueilli une collection de chefs-d'œuvre qui, à l'exception des tableaux, furent achetés par le Musée de Berlin. L'historien Wilken, élève de Sylvestre de Sacy, créa la bibliothèque royale. La restitution des richesses artistiques et scientifiques emportées par les Français à Paris, lui avait suggéré, après 1815, l'idée de réclamer pour l'Université d'Heidelberg ce qui avait été pillé pendant la guerre de Trente ans, puis donné au Pape. Malgré le refus de la Cour de Rome, faisant valoir deux siècles de possession, il obtint plus de huit cents manuscrits précieux. Le ministère de l'Instruction publique fut confié à Altenstein qui, après la paix de Tilsit, avait si consciencieusement travaillé au relèvement de la Prusse. Il institua des écoles normales, des écoles rurales et spéciales (*Realschulen*); transporta à Breslau, où elle prospéra vite, l'ancienne Université de Francfort-sur-l'Oder; favorisa de tous ses pouvoirs l'Université de Berlin où l'on venait écouter, à côté de Hegel, le géographe Karl Ritter, le juriste Savigny, le théologien Schleiermacher. Il ne favorisait pas moins l'Université de Bonn, afin qu'elle rayonnât vers le Rhin.

Réformes économiques en Prusse. — Le commerce se développa, malgré les mesures protectionnistes de la Russie. Le Roi ayant promis de ne pas contracter d'emprunt sans l'assentiment des États généraux, le crédit public se rétablissait peu à peu. D'assez bons résultats étaient obtenus, grâce au système fiscal combiné par Jean Godefroy Hoffmann, le professeur d'économie de Berlin, auteur des livres sur le *Territoire et la Population de la Prusse*, sur la *Science de la monnaie* et sur la *Science des impôts*. Ce système, qui n'a pas cessé de constituer l'assiette de l'impôt en Prusse, comprend l'impôt des classes, l'impôt du timbre, patentes, douanes, impôts indirects, etc. Le ministre des Finances, Motz, triompha des difficultés qui, au début, paraissaient insurmontables, remédia aux abus, vit les excédents remplacer les déficits et abaissa les impôts indirects. Motz, qui avait été directeur des contributions dans le département du Hartz, après la création du royaume de Westphalie pour Jérôme Bonaparte, était, en 1815, rentré, avec un dévouement à toute épreuve, au service de la Prusse. Le Roi donnait l'exemple des sacrifices, en admettant que sa liste civile fût réduite à 9 millions.

Les souverains de la Sainte-Alliance venaient de voir, en un an, éclater quatre révolutions : à Madrid, à Lisbonne, à Naples, à Turin. Ils se réunirent pour chercher les moyens de consolider leur œuvre politique. A Troppau, en Silésie autrichienne, se rencontrèrent le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche et le Tsar. Apprenant une tentative de soulèvement dans un régiment de sa garde impériale, à Saint-Pétersbourg, le Tsar disait à Metternich : « Vous avez raison. C'est une maladie de l'esprit humain. Il faut y porter remède. » Les trois souverains signèrent une déclaration où ils prenaient l'engagement d' « une parfaite union dans le but de mettre un frein, soit par la médiation, soit par la force, aux nouvelles calamités qui menaçaient l'Europe ».

Un troisième congrès s'ouvrit à Vérone, le 20 octobre 1822. Le roi de Prusse, le Tsar, l'empereur d'Autriche s'y retrouvèrent. Hardenberg représentait la Prusse; Metternich, l'Autriche; Lord Wellington, l'Angleterre; Nesselrode, la Russie; Chateaubriand, la France. Ce congrès s'occupa de rétablir la monarchie absolue en Espagne.

Défendue avec éclat en Angleterre par un disciple d'Adam Smith, Huskisson, la doctrine de la liberté du commerce s'était répandue en Allemagne. L'Allemagne, divisée en tant de petites principautés, payait cher ce morcellement.

Formation d'une union douanière en Allemagne. — Chaque fois qu'on passait d'un État dans un autre (et c'était parfois l'affaire de quelques heures), on se heurtait à toute espèce d'entraves : douanes, prohibitions, droits d'entrée, règlements innombrables. En 1819, la Diète reçut force pétitions demandant l'abolition des lignes de douanes dans les États allemands.

Pour lutter contre l'invasion des produits de l'Angleterre et développer le commerce national, les économistes rappelèrent que l'Acte fédéral, par l'article XIX, permettait de régler les rapports commerciaux des États allemands. Une première tentative faite par Nebenius et List avorta devant l'indifférence de la Diète. La Prusse examina cette grave question avec un esprit « plus réaliste ». Qu'est-ce qui entravait le commerce? Les douanes multiples et des tarifs embrouillés. Il y avait dans la Confédération 7.980 kilomètres de frontières, touchant vingt-huit

États. Comment les surveiller efficacement? On abolit toutes les douanes intérieures et on établit sur les marchandises des droits fixes relativement peu élevés.

De toutes parts s'élevèrent d'abord des protestations. L'industrie allait-elle être abandonnée sans protection? La Prusse ne sacrifiait-elle pas à ses propres intérêts ceux de tous les États? Les protestations les plus âpres émanaient des princes dont les domaines étaient enclavés dans les territoires prussiens. Le Gouvernement de Berlin tint bon. Les signatures arrivaient successivement. La première fut celle du prince de Schwarzbourg-Sondershausen (18 août 1819). Vinrent ensuite celles des princes de Bernbourg, de Rudolstadt, de Detmold, de Weimar, de Gotha, de Schwerin, du duc de Kœthen. Les autres États, dans leur inquiétude, ébauchaient des unions commerciales.

Quand la Prusse estima le terrain suffisamment préparé et le moment opportun, elle signa avec la Hesse-Darmstadt (13 avril 1828) un traité douanier. Valable pour six ans, il pouvait être prorogé. Le tarif prussien était accepté par la Hesse. Les revenus douaniers se percevaient en commun et se partageaient entre la Prusse et la Hesse, proportionnellement à la population. Toute modification des tarifs devait être discutée par les deux États. Chacun des États gardait son administration douanière. Ce traité qui paraissait une bonne affaire, c'est-à-dire avantageuse pour les deux partis, provoqua vite des adhésions et fut l'origine du Zollverein.

L'Allemagne après 1830. — Contre-coup de la Révolution française. — La lumineuse révolution française de 1830, délivrant la Belgique, pénétrant le Portugal et l'Espagne, affermissant la Suisse, secouant l'Italie et la Pologne, agitait profondément l'Allemagne, mais sans lui donner la liberté que beaucoup d'Allemands souhaitaient.

Dans le Brunswick, à la politique autoritaire et vexatoire du duc Charles, répondirent des mouvements populaires dont il sentit le danger. Il s'enfuit, en cédant la place à son frère Guillaume. Une constitution fut accordée au peuple, le 7 septembre 1830. Dans la Hesse-Cassel, l'Électeur était dépossédé par ses sujets qui mirent à sa place son fils Frédéric-Guillaume. Le roi de Saxe, Antoine Ier, ne put pas s'opposer à l'établissement d'un régime représentatif composé de deux Chambres et dut associer à son trône son neveu Frédéric-Auguste II. Mêmes mouvements et transformations analogues dans le Hanovre, en 1833. Le roi de Bavière se voyait contraint de reconnaître la liberté de la presse.

L'Allemagne donnait le signal des revendications, par les discours des députés et les démonstrations des électeurs. Les journalistes qu'on amenait devant les tribunaux étaient acquittés par le jury. Börne soutenait les nouveautés politiques, avec une dialectique de grand polémiste, et Henri Heine, avec une éloquence de grand poète. Comme Heine, Börne avait abjuré la religion juive pour le protestantisme. Comme lui, il se réfugia en France où il écrivit tant de pages en l'honneur de Paris. Le 27 mai 1832, une grande fête patriotique, pour resserrer l'unité allemande, fut organisée à Hambach, près de Neustadt, par deux journalistes radicaux, Wirth et Siebenpfeiffer, persuadés que la face du monde allait être changée. Plus de 30.000 personnes s'y rendirent. Le Gouvernement bavarois, inquiet d'un tel enthousiasme, fit en sorte qu'une pareille manifestation ne se renouvelât pas.

La révolution semblait menacer tous les souverains. Ils s'émurent. Le 6 juillet 1832, la Diète de Francfort, cédant à l'action rétrograde, exercée par la Prusse d'accord avec l'Autriche, prit un ensemble de décisions qui se résumait ainsi : Les princes confédérés se déclarent solidaires. L'appui des forces fédérales sera accordé aux princes que menace la révolution. Les réfugiés politiques pourront toujours être extradés. Aucun article contraire à l'acte constitutif de la Fédération ne pourra être introduit dans la législation intérieure des États. Un comité est chargé de surveiller les journaux allemands. Les réunions populaires et les clubs politiques sont interdits.

Ces mesures arrêtèrent le mouvement révolutionnaire. Encouragée par une telle victoire, la Prusse, en 1833, décida l'Autriche et la Russie (conférences de München-Graetz) à transmettre à la France cette injonction : « Bannir du territoire français les réfugiés. » Broglie, ministre des Affaires étrangères, dans le Cabinet que présidait le maréchal Soult, ministre de la Guerre, et qui comptait parmi ses membres Thiers, Guizot, Barthe, répondit par un refus formel.

Gervinus.
(Bibliothèque nationale.)

En avril 1833, une poignée d'agitateurs avaient essayé de mettre la main sur Francfort. Ils pensaient que la conscience allemande allait protester avec eux contre la tyrannie réactionnaire de la Diète. Leur échec dérisoire fut significatif. Cependant, Metternich profita de cet incident. Il fit nommer une commission d'enquête chargée de signaler les entreprises révolutionnaires et fit voter, avec le concours d'Ancillon, ministre de Prusse, un code de lois impitoyables.

Développement du Zollverein. — L'exemple de l'électeur de Hesse, qui se trouvait bien de l'union avec la Prusse, entraîna les rois de Bavière et de Wurtemberg. La Saxe suivit, puis les États de Thuringe, le grand-duché de Bade, le duché de Nassau, Francfort. L'Union douanière (*Zollverein*), sous l'hégémonie de la Prusse, réunissait plus de 24 millions d'Allemands. Égalité absolue entre les membres de l'Union. Les représentants des souverains réglaient les comptes et votaient les améliorations proposées. De 1834 à 1844, le revenu des douanes s'éleva de 12 à 25 millions. Importations et exportations augmentaient également. Entre les divers États allemands, la communauté d'intérêts cimentait une sorte d'amitié.

Le roi de Hanovre et son coup d'État. — Le roi de Hanovre, Ernest-Auguste, qui avait épousé la sœur de la reine Louise de Prusse, était inquiété par la popularité des lois réformatrices et irrité par les accusations dirigées contre lui. Il saisit la première occasion de faire le coup d'État depuis longtemps médité. Les professeurs de l'Université de Gœttingue devaient prêter serment à la nouvelle constitution, substituée à la constitution libérale. Sept d'entre eux s'y refusèrent, parmi lesquels se trouvaient l'historien Gervinus, auteur de l'*Histoire de la Littérature poétique en Allemagne* et de l'*Histoire du dix-neuvième siècle depuis les traités de Vienne ;* le philologue Jacques-Louis Grimm, auteur de la *Grammaire allemande*, des *Antiquités du Droit allemand*, de la *Mythologie allemande ;* son frère, Guillaume-Charles Grimm, auteur des *Traditions héroïques des Germains*, et, en collaboration avec Jacques-Louis, des *Contes d'enfants ;* l'historien Dahlmann, auteur de l'*Histoire du Danemark*, des *Sources de l'Histoire allemande*, de la *Politique ramenée sur le terrain des faits*, patriote ardent qui soutenait les droits des Allemands du Sleswig. Ces sept savants appartenaient au parti « doctrinaire » qui se déclarait hostile à la révolution aussi bien qu'à la réaction. Ils avaient contribué à la Constitution hanovrienne de 1833. Révoqués et bannis par le Roi, ils virent affluer vers eux, de toutes parts, des hommages et des souscriptions. Le roi de Hanovre était défendu par la Prusse, par l'Autriche et surtout par la Diète, laquelle pourtant se rendait compte de la faute qu'il avait commise.

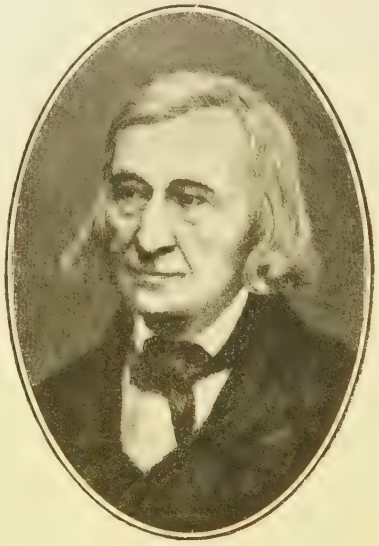

Grimm.
(Bibliothèque nationale.)

Les Églises en Allemagne. — La Révolution et les armées françaises introduisirent, en Allemagne, l'esprit d'indépendance à l'égard des églises. A Trèves, à Cologne, à Mayence, on célébra le culte de la Raison. Le traité de Lunéville (1801) avait dépouillé l'Église

d'Allemagne pour indemniser les princes. La députation du Saint-Empire, en mars 1803, à Ratisbonne, prit la décision que voici : « Tous les biens des chapitres, abbayes, monastères, seront mis à la disposition des princes, tant pour subvenir aux besoins du culte, de l'enseignement et d'autres services, que pour rétablir leurs finances. » Un grand nombre d'abbayes et treize principautés ecclésiastiques relevant directement de l'Empire, c'est-à-dire *immédiates*, furent sécularisées. L'évêché de Liége et les électorats de Cologne, Mayence et Trèves, cédés à la France, eurent le même sort. L'archevêque de Mayence, Mgr de Dalberg, protégé par Napoléon, était épargné. Il passa de Mayence à Ratisbonne, érigée en principauté, et fut nommé primat d'Allemagne.

Les allocations accordées aux ecclésiastiques étaient mal payées. Pas de dotation aux églises. Coup terrible pour les ecclésiastiques d'Allemagne. La Bavière et le Wurtemberg s'efforcèrent d'arriver à un concordat. Partout, le pouvoir séculier pesait sur les résolutions des clercs. Le roi de Prusse n'hésita pas à instituer, à Breslau, un nouveau chapitre à la cathédrale, sans demander l'approbation du Pape (février 1812). D'ailleurs, le pape Pie VII n'était-il pas en captivité ?

Dr Strauss.
(Cabinet des estampes.)

Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, d'origine calviniste et régnant sur des luthériens, rêvait de réconcilier luthériens et calvinistes. Le Congrès de Vienne avait établi la « parité », c'est-à-dire l'égalité des confessions. Le tricentenaire de la Réforme sembla une favorable occasion pour tenter l'entreprise. Sur ordre du Roi fut rédigé un rituel qui devait convenir à toutes les religions réformées. Mais les fêtes célébrées pour le jubilé de Luther, de 1817 à 1846, provoquèrent contre les calvinistes une aversion qui se manifesta surtout dans la Prusse, le Mecklembourg, la Saxe. Le Roi prétendit les faire taire par la force. Là-dessus, les discussions d'éclater entre protestants, piétistes, orthodoxes, libéraux, rationalistes. Le parti rationaliste, qui appliquait à la Bible et à l'Évangile la critique des textes, avait pour centre l'Université de Tubingue. Suivant la méthode de son maître Hegel, le professeur Strauss « reconstruisit » la vie de Jésus. Il ne vit, dans le Christ, que la symbolique synthèse des espérances messianiques. Scandale pour les orthodoxes qui appelèrent, sur la tête de Strauss, les foudres du Gouvernement. Les querelles redoublèrent. Il fallut une série de difficiles négociations avec chaque État allemand pour permettre au pape Pie VII de restaurer l'Église catholique en Allemagne. D'après un concordat, signé, en 1817, avec la Bavière et le Saint-Siège, le Roi nommait les évêques et le pape les instituait.

En Prusse, un concordat, signé en 1821, fut rompu par la partialité du Roi à l'égard des protestants. Dans l'Église catholique, des croyants sans tolérance, entraînés à la fois par la Compagnie de Jésus et par les poètes romantiques, constituèrent un parti en Bavière, en Prusse rhénane et en Westphalie. Au clergé ancien, ils faisaient honte de son humeur accommodante qui leur paraissait entachée de rationalisme. Ils osèrent même déclarer la guerre au roi de Prusse, à propos des mariages entre catholiques et protestants. La question de l'*hermésianisme*, jointe à celle des mariages mixtes, provoqua toutes sortes de conflits. Georges Hermès, professeur à l'Université de Bonn, prétendait prouver la vérité du christianisme par la méthode de Kant, en s'appuyant sur la raison seule. Cette doctrine fut condamnée par le pape Grégoire XVI, le 18 septembre 1835. Une bulle du pape Benoît XIV avait décidé (avril 1748) que les mariages entre une personne catholique et une personne protestante ne seraient bénis, par un prêtre, qu'à de certaines conditions. Le roi de Prusse, en mai 1825, voulut contraindre le clergé des provinces

rhénanes et de la Westphalie à bénir ces mariages mixtes sans condition aucune. Le pape Pie VIII confirma les décisions de Benoît XIV. Le Gouvernement répondit en jetant en prison l'archevêque de Cologne, Mgr Droste-Vischering, et en s'emparant de sa correspondance (30 novembre 1837). La colère, d'ailleurs assez légitime, du parti ultramontain souleva les populations. Une menace de révolte détermina le Gouvernement à de nouvelles rigueurs : il fit arrêter l'archevêque de Posen, Mgr Dunin, le 21 février 1839. Cette querelle se poursuivit jusqu'à la mort du Roi (1840) et ce ne fut pas le parti ultramontain qui céda.

Les juifs avaient été assimilés aux nationaux, dans tous les États d'Allemagne où s'exerçait l'autorité de Napoléon. Après la chute de Napoléon, la Bavière seule maintint cette décision, mais avec des restrictions. En 1817, le grand-duché de Bade prit à ce sujet des mesures libérales. Mais les villes libres de Lubeck et de Brême expulsèrent les juifs. La ville de Francfort, bien qu'elle eût proclamé leur émancipation le 22 février 1811, les enferma dans la *Judengasse*, par un édit qui ne fut annulé que le 3 décembre 1824. La Prusse qui, en 1812, avait reconnu aux juifs le titre de citoyen, le leur retira en 1822, en les excluant des fonctions publiques et des emplois universitaires. A son exemple, le Mecklembourg-Schwerin, le Wurtemberg, la Saxe, abrogèrent les lois libérales que la France leur avait inspirées. Les mouvements philanthropiques de 1830 rendirent la situation des juifs un peu meilleure. La Hesse Électorale, en 1833, et le Hanovre, en 1845, leur accordèrent l'émancipation. Émancipés, ils se soumirent aux lois civiles du ayps.

Politique de la Petite Allemagne. — Les sentiments antifrançais de l'Allemagne s'étaient manifestés avec fureur, à l'occasion du langage patriotique tenu par le Gouvernement de Paris, en 1840. L'Allemagne se dressait, en répétant la *Garde au Rhin* (*Wacht am Rhein*) de Schneckenburger et le *Rhin allemand* de Becker. Tout mouvement de ce genre favorisait la politique prussienne, puisque l'armée de Prusse était l'armée allemande par excellence.

Un groupe se forma qui résolut d'écarter les chimères, de préciser le but, de limiter l'effort, d'assurer l'indépendance de l'Allemagne et de subordonner aux préoccupations de la politique extérieure les projets de réformes libérales. Ce fut la « Petite Allemagne » opposant son réalisme national à l'idéalisme international de la jeune Allemagne. En politique, comme en littérature, comme en art, la tendance réaliste commence à l'emporter.

Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse (1840-1861). — Comme tous les autres souverains allemands, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III avait promis à son peuple, en 1815, une constitution et le régime représentatif. Il s'était contenté, en 1823, d' « établir des États » dans chacune des huit provinces qui composaient son royaume. Il s'engageait à consulter ces États sur l'administration de chacune de ces provinces, mais il ne se déclarait nullement obligé de se conformer à leur avis. A sa mort (1840), les Prussiens rappelèrent à son fils et successeur, Frédéric-Guillaume IV, les promesses faites vingt-cinq ans auparavant.

Esprit sans équilibre mais non sans éclat, ce roi devait finir lamentablement (1861). Aux premières années de son règne, il montra parfois une franchise brutale, saisissante et pittoresque : « Tout pour le peuple, rien par le peuple. » En prenant la couronne, il s'était écrié : « Je sais que je la tiens en fief du Tout-Puissant. » Il détestait plus que tout la Révolution française, c'est-à-dire la doctrine du peuple souverain. Au mot égalité, il répondait : « C'est le gâchis des classes »; au mot liberté : « Je ne laisserai jamais s'insinuer entre le peuple et moi un chiffon de papier, c'est-à-dire une charte. » Les libertés qu'il jugeait utiles pour le moment, il entendait les accorder de son propre mouvement et par son bon plaisir. Il gardait d'une façon jalouse et un peu théâtrale le culte du droit divin. Jamais il n'admit les réformes libérales qu'en tant que concessions d'un souverain généreux à un peuple reconnaissant. Les traditions du Moyen Age dominaient sa pensée ardente et fumeuse. Ses rêves, ses projets, ses plans, ses décisions, restent un chaos. Toute contradiction lui semblait crime de lèse-majesté; toute opposition, haute trahison. Les protestants piétistes et féodaux de la Cour : Radowitz, Holberg, Gerlach, étaient ses véritables favoris. Certains des défauts trop indignes que l'on constate en lui, duplicité et pusillanimité, furent au début attribués à l'intempérance. Leur véritable cause était dans des troubles nerveux qui soudain aboutirent à la folie.

La foire de Leipzig en 1848.

Gravure originale de l'époque.

Une constitution parlementaire. — Le Landtag. — L'agitation du Roi détermina promptement des hésitations, puis des désordres dans l'administration du royaume. L'opposition en profita. Le 3 février 1847, il publia une lettre patente groupant les Diètes provinciales en assemblée. « J'accomplis, disait-il, un engagement pris par mon père. » Les huit États généraux « se réuniront à Berlin, quand il plaira au Roi, pour former un *Landtag* (Conseil du pays). Ce Landtag aura seulement le pouvoir de voter ou de repousser les projets d'impôts nouveaux et d'émettre un avis sur les projets de loi que le Roi jugera bon de lui présenter ». Les nobles dominaient, de beaucoup et de très haut, dans ce Parlement ainsi constitué. D'ailleurs, une compétence très médiocre lui était attribuée. Le Roi, en ouvrant la première séance, après avoir déclaré solennellement : « La couronne ne peut ni ne doit dépendre de la volonté des majorités. Je ne permettrai jamais qu'un chiffon de papier écrit s'interpose, comme une seconde providence, entre Dieu, notre maître du ciel, et ce pays, en prétendant nous gouverner par ses articles », conclut, en se tournant vers les membres de l'Assemblée : « Si j'avais eu un seul instant la pensée que vous puissiez songer à jouer le rôle de soi-disant représentants du peuple, jamais je ne vous aurais convoqués. Votre mission n'est ni de représenter ni de faire valoir des opinions. Cela mène à d'insolubles difficultés avec la couronne, laquelle, suivant la loi de Dieu, doit gouverner d'après sa propre décision et non d'après la volonté des majorités. » Contradiction insolente, dont le parti conservateur et le parti libéral se sentirent également offensés.

Radowitz.

Le parti libéral protesta par des pamphlets si nombreux qu'ils débordèrent toute censure. D'autre part, les doctrines socialistes de France avaient passé la frontière. Beaucoup de centres industriels se mirent en grève. Les ouvriers tisserands s'ameutaient contre les machines qui, disaient-ils, leur enlevaient le pain de la bouche. La Silésie et même Berlin connurent la famine. Dans les campagnes où, malgré tant de promesses, le sol n'avait pas encore été affranchi, les paysans semblaient prêts à la rébellion. Les chefs du parti radical exposaient leurs théories dans les *Annales* de Ruge. Feuerbach, Bruno-Bauer, faisaient profession d'athéisme. Stirner allait jusqu'à prêcher l'anarchie. Écrivains ou professeurs, ces philosophes radicaux, sortis de l'extrême gauche hégélienne, étaient tous des théoriciens. Pour eux, une pensée indiscutable constituait une action et devait nécessairement se transformer en réalité. Quelques ministres essayèrent de résister : ils furent mis dans l'alternative de baisser pavillon ou de quitter la place. L'opposition qui, depuis treize ans, était réduite à l'impuissance, put croire à une définitive revanche. C'était d'ailleurs le sentiment de presque toute l'Europe. Paris, Rome et Vienne encourageaient Berlin.

La Diète n'avait aucune autorité pour apaiser les esprits. Le parti des unitaires aussi bien que celui des philosophes demanda la réforme de la Constitution fédérale de 1815, devenue si évidemment insuffisante. Au Congrès tenu à Heppenheim, le 10 octobre 1847, tous les libéraux se mirent d'accord sur ces deux points : nécessité d'un parlement populaire et d'un gouvernement unique pour les États groupés par le *Zollverein*. Le principal organe réformateur était le *Journal allemand* fondé par Gervinus et Hausser, à Bade.

Pour l'Allemagne, à la question de la liberté demeurait unie la question de la nationalité. A ce titre, elle prétendait enlever au Danemark les duchés de Sleswig et de Holstein, presqu'île si tentante, enserrée par deux mers allemandes et dotée d'un magnifique port, Kiel. Le roi de Danemark, Christian VIII, répondit par une lettre patente qui se résumait ainsi : « Le Sleswig est indissolublement uni à mon royaume. » Un conflit allait éclater.

Vers l'unité allemande. — Caractères de la Confédération et de la Diète. — Deux choses avaient donné à l'Allemagne un commencement de conscience nationale : la gloire de sa littérature dans la seconde partie du dix-huitième siècle et la résistance à Napoléon dans la première partie du dix-neuvième siècle. L'Allemand eut une patrie littéraire et une patrie politique, avant d'avoir une apparence de patrie géographique. Des guerres de l'Empire, l'Allemagne sortait, sinon unifiée, du moins simplifiée. Sur les trois cent soixante États qui la formaient, en 1789, l'Empire Français en avait supprimé plus de trois cents. On peut donc inscrire Napoléon au premier rang des fondateurs de l'unité allemande. Dans les flots de sang répandus à Lutzen, à Dresde, à Leipzig, se noyèrent les vieux ressentiments de région à région. C'est dans la haine d'un ennemi commun que les États allemands se sentirent une commune amitié. De toutes parts, en 1815, ils aspirèrent confusément à l'unité. Mais ce rêve patriotique devait se heurter à des réalités complexes.

La Constitution imposée à la Confédération germanique l'avait divisée en trente-neuf États. Sur ces trente-neuf États, il y avait des villes libres : Brême, Lubeck, Hambourg, Francfort-sur-le-Mein; plusieurs grands-duchés comme la Hesse et Bade; cinq royaumes : la Prusse, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg, la Bavière; un empire, l'Autriche. Tous étaient groupés en une fédération ayant à sa tête un président, l'empereur d'Autriche, et une Diète. La Diète siégeait dans la capitale fédérale : Francfort.

Peu à peu, des protestations s'étaient élevées contre une telle situation : « On nous condamne à l'impuissance à l'extérieur, et à l'anarchie à l'intérieur. » La Confédération était non pas une union de peuples, mais un syndicat de princes. Aucun lien véritable ne rattachait les États. Y avait-il même un semblant de gouvernement commun? La Diète était, non pas une assemblée de représentants, mais une conférence de diplomates, sans aucune autorité personnelle. Les membres de cette Diète étaient, non pas élus par les peuples, mais nommés par les souverains. Liés par les ordres et les instructions de leurs maîtres, ne pouvant prendre une décision sans en référer à leurs maîtres, ils négociaient et ils ne gouvernaient pas. Dans la moindre délibération, les pourparlers se prolongeaient démesurément. Il fallut dix ans à la Diète pour s'entendre sur le choix des « citadelles fédérales », places que l'on voulait fortifier afin de défendre la Confédération du côté de la France. De plus, les membres de la Diète devaient, en toute occasion, s'incliner devant la volonté de la Prusse et de l'Autriche. Or, ces deux souveraines maîtresses se détestaient profondément et se seraient entre-déchirées, sans la commune préoccupation de l'invasion étrangère toujours possible. Aussi, dans tous les États allemands, particulièrement dans les plus petits et les plus pauvres, des aspirations ardentes montaient vers un avenir de justice et d'harmonie. « Hé quoi! murmuraient les patriotes, si nombreux surtout parmi les étudiants et les professeurs, nous qui sommes 40 millions d'hommes, en comptant nos frères d'Autriche, ne devrions-nous pas former un seul peuple, du Danube au Weser, de l'Elbe au Rhin? »

Paris devient « ville forte ». — A partir de 1840, il était devenu impossible de nier les défauts du régime propre à la Confédération. Pendant quelque temps, à propos de la question égyptienne, on put croire que le Gouvernement français allait entreprendre une guerre sur le Rhin. Le vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali, semblait en posture d'anéantir la puissance de la Turquie. Afin de limiter son action, l'Angleterre s'entendit avec le Tsar, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. Cette entente était conclue à Londres, le 15 juillet 1840, sans que la France, favorable au vice-roi d'Égypte, en fût avertie. La France témoigna son mécontentement d'être mise ainsi à l'écart. La question d'Orient pouvait lui servir de prétexte pour déchirer les traités de 1815 et ressaisir la frontière du Rhin. Il y eut alors en France de grands préparatifs militaires. Paris fut entouré d'une enceinte et de forts détachés. Thiers proposa au roi Louis-Philippe la mobilisation de 500.000 hommes. Louis-Philippe écarta toute idée de guerre et Thiers quitta le pouvoir (octobre 1840). Mais une telle alerte avait eu un retentissement profond en Allemagne. Les haines contre la France s'étaient rallumées; le patriotisme germanique se cuirassait et s'armait comme en 1813. Efficace renfort au parti militaire! « Le moment est venu de remplacer la Fédération des États par un État fédératif. » Les souverains furent contraints de s'avouer à eux-mêmes que la Confédération avait besoin de réformes.

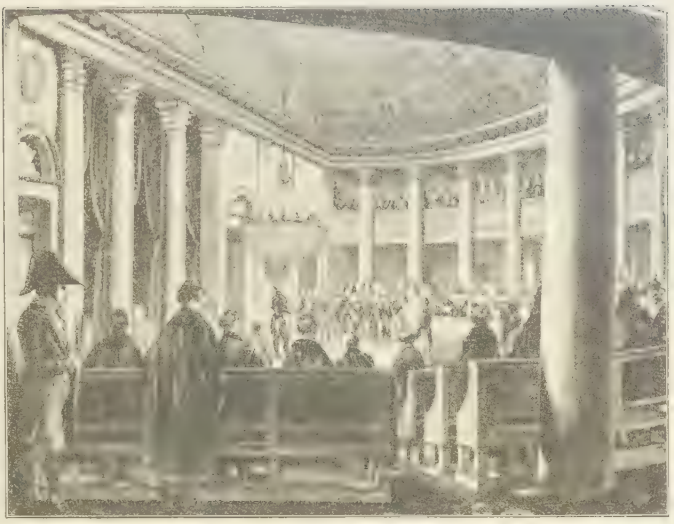

Ouverture du Landtag de Wurtemberg, le 21 janvier 1848.

Un des plus irréfutables arguments en faveur de l'unité était tiré de faits économiques. On rappelait aux souverains les avantages qu'ils tiraient de l'Union douanière (*Zollverein*). La Prusse, qui avait conçu l'idée de cette Union, conseillait d'abolir les lignes de douanes entre les États allemands, pour ne conserver qu'une douane commune aux frontières extérieures de la Confédération. Depuis 1836, la plupart des États, hormis l'Autriche, avaient adhéré à cette Union. En dix ans, le chiffre du commerce allemand et celui des revenus douaniers que se partageaient les adhérents avaient doublé. C'était pour l'Allemagne un cadre solide et, par surcroît, une mine d'or.

Cependant, l'esprit de réforme allait plus loin que la réforme de la Confédération. En 1813, les souverains avaient promis à leurs peuples des constitutions; avaient renouvelé cette promesse en 1815, quand avait été rédigé l'acte fédéral; enfin, l'avaient oubliée. Il n'existait de régime constitutionnel réellement établi que dans l'Allemagne du Sud : en Bavière, en Wurtemberg. Encore, en ces deux royaumes, le peuple réclamait-il une charte plus équitable et plus libérale. En cette agitation croissante, les mêmes hommes arboraient presque toujours le programme unitaire et le programme constitutionnel. Au lendemain de la Révolution de 1830, des soulèvements s'étaient produits. Metternich, comme en 1819, avait imposé aux États allemands des mesures répressives, grâce auxquelles, selon lui, toute propagande libérale devait être réduite à néant. Mais, en 1848, la situation avait changé; les foyers révolutionnaires étaient plus larges et plus intenses. A vrai dire, l'Allemagne ne retrouva d'élan révolutionnaire qu'en 1848 et, comme toujours, à l'exemple de la France. Au lendemain de la proclamation de la République Française, une Révolution avait éclaté en Italie, à Vienne, en Bohême, en

La barricade devant l'Hôtel de Ville du vieux Berlin, le soir du 18 mars 1848.
Dessiné par R. Kretschmer.

Hongrie. L'empereur d'Autriche, Ferdinand Ier, abdiqua le 2 décembre 1848, en faveur de son neveu François-Joseph, fils de l'archiduchesse Sophie.

Des constitutions sont accordées. — Dans l'Allemagne du Nord, les réformes d'inspiration démocratique se succèdent d'abord avec rapidité. En février, le grand-duché de Bade force le grand-duc à accorder une capitulation. Le 5 mars, la Hesse-Darmstadt obtient un pareil succès. Dans la Hesse Électorale, dans le Wurtemberg, dans le duché de Nassau, à Francfort, même évolution politique. En Bavière, le roi Louis, chargé d'années, se voit obligé d'abdiquer en faveur de son fils Maximilien.

Les barricades sur la Friedrichstrasse, à Berlin, le 18 mars 1848.

Les évêques allemands se réunirent à Wurzbourg, en 1848, pour faire cesser l'assujettissement qui pesait sur l'Église. Dans un mémorandum adressé à leurs Gouvernements, ils demandaient le respect de la liberté de conscience, la liberté de l'enseignement, le droit de diriger les séminaires et d'administrer les biens des églises. Ils obtinrent satisfaction en Prusse. Les libertés, assurées à l'Église catholique, en 1850, devaient, dans la suite, lui permettre de lutter contre le *Kulturkampf* de Bismarck. En Bavière, les efforts des évêques ne furent pas moins heureux. Le Gouvernement badois résista davantage. Malgré l'intervention du pape Pie IX, il s'empara un moment de l'administration des biens de l'Église. Après de longues discussions, un concordat fut conclu par le grand-duc avec le Pape, mais repoussé par les protestants et les libéraux des Chambres. L'entente s'était faite avec l'Église en Hesse-Darmstadt, dans le Wurtemberg, dans le duché de Nassau. En 1848, les luthériens organisèrent en Allemagne une Union évangélique semblable au *Piusverein* des catholiques. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, rêvait la fusion des diverses confessions protestantes, luthériennes, calvinistes, anglicanes. Ses tentatives

dans ce sens provoquèrent des protestations qui n'aboutirent pas. Les protestants rationalistes fondèrent une association ayant pour but « de mettre l'Église en rapport avec le progrès de la civilisation », le *Protestanteverein*, qui enlevait au christianisme tout surnaturel. De leur côté, les luthériens orthodoxes constituèrent des associations provinciales.

Agitation révolutionnaire à Berlin. — Journée sanglante du 18 mars 1848. — Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, avait réuni huit États généraux sous le titre de « Diète réunie ». Les députés de cet impuissant Landtag crurent devoir émettre des vœux qui parurent au Roi une insulte à la couronne. Ils demandaient, par exemple, que le Roi s'engageât à

Les barricades sur la place Alexandre, à Berlin, le 18 mars 1848.

les convoquer à date fixe. L'Assemblée fut dissoute, moins de deux mois après sa convocation (11 avril 1847).

Un an après, Frédéric-Guillaume IV dut changer de langage et d'attitude. La Prusse, où le mécontentement était presque général, accueillait avec transport, en février 1848, la nouvelle de la Révolution française. Le parti libéral conçut de vastes espoirs et commença l'agitation. Dès les premiers jours de mars, s'organisèrent à Berlin, sous les Tilleuls et au *Tiergarten*, des réunions publiques, suivies de tumultueuses manifestations et d'émeutes. Il y eut des blessés et des morts. Espoirs et agitations redoublèrent, à la nouvelle des mouvements libéraux dont l'Allemagne du Sud était secouée. On applaudit la formation du Comité des Sept et surtout le plan de réforme que se traçait la Confédération. Frédéric-Guillaume céda sur plusieurs points. Il s'engagea même, le 8 mars, à convoquer régulièrement le Landtag. La Révolution de Vienne et la chute de Metternich (13 mars) le bouleversèrent. Brusquement, il renonça à la doctrine du droit divin : sa monarchie se proclama libérale. Les députations auxquelles il donnait audience,

dans la matinée du 18 mars, l'entendirent déclarer : « Il faut remanier la Confédération par une entente entre les souverains et les peuples. Une organisation constitutionnelle de tous les pays de l'Allemagne devient nécessaire. Pour la Prusse, le Landtag sera réuni le 2 avril. »

Quelques heures après, les journaux berlinois reproduisaient ces déclarations. Immédiatement, le peuple se porta devant le château royal et témoigna sa reconnaissance par de longues clameurs. Mais, vers le soir, des manifestants se prirent de querelle avec un officier. Deux coups de feu retentirent dans les rangs des soldats. Jamais on n'a obtenu lumière complète sur cet incident dont les conséquences furent si graves. Le poste du château fit un feu de salve. « Trahison ! » cria le peuple, qui courut aux armes, pilla les boutiques des armuriers, éleva des barricades et tenta de cerner le château. Le combat dura jusqu'au lendemain. Au point du jour, les troupes allaient probablement l'emporter, quand le Roi donna l'ordre de cesser la lutte.

Soit par peur des représailles, soit par horreur du sang, il entreprit des négociations avec « ses chers Berlinois ». Leurs revendications se formulèrent ainsi : « Le Roi retirera ses troupes, formera une garde nationale, accordera une constitution et convoquera une assemblée nationale. » Le Roi ayant cédé, ils portèrent dans la cour du château les cadavres des citoyens tombés dans la lutte pour la liberté. Sur l'injonction opiniâtre de la foule, le Roi dut paraître à son balcon. « Chapeau bas », lui cria-t-on. Ayant à son bras la reine Élisabeth tremblante et blême, il demeura tête nue devant le défilé des martyrs. Les rebelles, dans leur victoire, songeaient beaucoup moins à renverser la royauté qu'à l'humilier.

Le 21 mars, par une proclamation « au peuple de Prusse et à la nation allemande », il annonça qu'un régime constitutionnel, avec représentation ministérielle, serait prochainement établi et que lui-même allait, à l'heure du danger, prendre la direction du mouvement unitaire. Pour symboliser cette unité de l'Allemagne, il parcourut Berlin avec toute sa suite, portant un brassard noir, rouge et or, couleurs de l'Empire. Ces journées aboutirent à la convocation d'une assemblée constituante ayant mission de préparer, d'accord avec le Roi, une organisation nouvelle pour la Prusse.

Le Parlement de Francfort. — On vit alors se produire ce fait si extraordinaire et si caractéristique : un parlement avec autorité constitutionnelle se forma par la seule volonté des libéraux de l'Allemagne du Sud. En 1847, les libéraux, de leur propre initiative, s'étaient réunis près de Mayence : ils réclamaient la création d'un parlement allemand et d'un gouvernement commun à tous les États qui faisaient partie du *Zollverein*. La Révolution française de 1848 leur fut un signal d'action. Cinquante et un d'entre eux se réunirent à Heidelberg, le 5 mars 1848, et nommèrent un comité de sept membres avec mission de convoquer un parlement préparatoire qui siégerait à Francfort.

Acte d'essence révolutionnaire ! Cependant les gouvernements, peu sûrs de leurs fonctionnaires, peu sûrs même parfois de leur armée, ne firent pas un geste et ne prononcèrent pas un mot pour s'y opposer. Ils laissèrent leurs représentants à la Diète exprimer l'avis que la Constitution fût remaniée et que les souverains désignassent des représentants nouveaux, avec mission d'opérer ce remaniement.

Le Comité des Sept accomplissait sa tâche. Il convoqua à Francfort une assemblée composée des membres anciens et présents des Chambres des députés de tous les États de l'Allemagne. Le Parlement provisoire, *Vorparlament*, véritable réunion publique un peu extraordinaire, tint sa première séance, le 31 mars, au milieu des acclamations, décida la convocation d'un parlement constituant, puis, entraîné par l'inspiration généreuse qui venait de l'autre côté du Rhin, vota une loi électorale, ayant pour base le suffrage universel et la liberté des cultes. Les Juifs, jusqu'alors exclus des affaires politiques dans toute l'Allemagne, devenaient électeurs et éligibles. Il devait y avoir un député par 50.000 habitants, pour toute l'Allemagne, sans distinction d'États. Son œuvre terminée en quatre jours, cette assemblée se sépara.

Les souverains ne cherchèrent ni à peser sur les décisions du Parlement provisoire ni à gêner les élections au Parlement constituant : une révolution à Vienne, la chute de Metternich, « rocher de l'ordre » (15 mars), une révolution à Berlin (19 mars), des révolutions en Italie, leur imposaient une extrême prudence.

Le 18 mai, dans l'église *Saint-Paul* de Francfort, se réunit le Parlement constituant, composé de cent cinquante députés, et dont la législature était d'un an. L'antique cité, jadis capitale de la Franconie, incontestable capitale de l'Empire germanique pendant les deux premières dynasties succédant aux Carolingiens, proclamée, en 1356, par la Bulle d'Or, ville du couronnement, Francfort, avec ses pittoresques maisons dentelées, sa merveilleuse cathédrale où les empereurs recevaient la couronne, voyait siéger le premier corps élu de l'Allemagne entière.

Dans les premières séances, extrême fut la confusion. Ni chefs ni programmes. Des discours interminables prononcés par des professeurs qui se croyaient encore dans leur chaire.

Le président, baron de Gagern, un des orateurs libéraux de la Hesse Électorale, chef des unitaires constitutionnels, en prenant possession du fauteuil, déclara : « Que veut l'Allemagne? Son unité? Que prétend-elle être? Un grand empire régi *par la volonté nationale, avec le concours de tous les gouvernements qu'elle contient* et de toutes les classes de citoyens qui la peuplent. Tel est l'idéal que vous aurez à cœur de réaliser. »

Dans ces quelques mots, le principal problème se trouvait nettement posé, mais nullement résolu. Il aurait fallu trouver le moyen de constituer l'unité de l'Allemagne, sans supprimer les gouvernements qu'elle contenait, c'est-à-dire les États divers qui la composaient. Le Parlement établit un pouvoir central provisoire, vicariat d'Empire (1). Le vicaire désigné fut un oncle de l'empereur d'Autriche, l'archiduc Jean.

Baron de Gagern.

La Diète, que la création du Parlement rendait inutile, abdiqua entre les mains de l'archiduc Jean, le 12 juillet. Un ministère d'Empire fut créé le 9 août. Les États allemands avaient obtenu des conventions.

La Constitution de 1849. — L'Allemagne, comme presque toute l'Europe, semblait à la veille d'une émancipation. D'où vient que cette métamorphose ne s'accomplit pas? Il n'y eut aucun effort commun tenté par les nations : les unes, comme la France et, à un degré infiniment moindre, l'Allemagne, luttant pour la liberté contre des souverains nationaux; les autres, comme la Hongrie et l'Italie, luttant pour l'indépendance contre des souverains étrangers. De plus, le Gouvernement français refusant de tendre la main aux révolutionnaires du dehors, Lamartine, ministre des Affaires étrangères, envoyait aux puissances le message pacifique que l'on sait. Au Parlement germanique, une cause toute spéciale enrayait la Révolution. Cette liberté qu'il revendiquait pour les Allemands, il la refusait à ce qui n'était pas de sang germanique. Il annexait à l'Empire le grand-duché de Posen, malgré les plaintes de la population polonaise. Dans une de ses dernières séances, un général s'écria : « Le Mincio est frontière allemande » et déchaîna ainsi un tonnerre d'applaudissements. Des félicitations furent votées au prince de Windischgraetz, chef de l'armée autrichienne, qui avait bombardé Prague et dispersé le Congrès où des Tchèques venaient de proclamer leur indépendance. Enfin, après s'être déclaré contre les Hongrois révoltés, le Parlement exprima le désir que, non seulement le Holstein et le Sleswig fussent enlevés au Danemark, mais que l'Alsace et la Lorraine fussent enlevées à la France. Pour la première fois, on put constater que le démocrate allemand était Allemand avant d'être démocrate.

La Constitution fut rédigée en huit mois. Datée du 28 mars 1849, elle groupait les États allemands en un empire fédéral, accordait le pouvoir législatif à une assemblée nationale, *Volks-*

(1) *Vicarius*, de *vicem* : qui remplace.

haus, élue au suffrage universel, et confiait le pouvoir exécutif à un empereur héréditaire des Allemands, assisté de ministres responsables.

Naissance du pangermanisme. — Dès qu'on eut à déterminer les États qui feraient partie de l'Empire, des discussions éclatèrent. D'un côté, certains députés ne voulaient, en Allemagne, que des Allemands : ils excluaient donc, de l'Empire, l'Autriche où la majorité se composait de Hongrois, de Tchèques, de Roumains, de Croates, d'Italiens. En face de ce parti de la « Petite Allemagne » se dressait le parti de la « Grande Allemagne », qui travaillait à incorporer dans l'Allemagne l'Autriche et d'autres nations, en les transformant. De ce second parti naquit le pangermanisme.

En 1849, les partisans de la « Petite Allemagne » l'emportèrent. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV fut élu empereur, par le Parlement de Francfort, à une majorité de quarante voix (2 avril 1849). Il avait à choisir entre deux voies : devenir le souverain constitutionnel de l'Allemagne, ou rester le monarque absolu de la Prusse. Il n'hésita pas. Élu empereur par le Parlement de Francfort, il refusa la couronne impériale que lui offrait le président du Parlement, Édouard Simson. Pourquoi ? Parce qu'il redoutait encore l'Autriche et surtout parce qu'il ne voulait pas reconnaître un principe révolutionnaire, celui de la souveraineté du peuple, même en la faisant dériver à son profit. Lui qui, jusqu'à ce moment, n'avait pas semblé particulièrement hostile au Parlement, s'écria (28 avril) : « Ce que vous m'offrez n'est qu'une couronne de boue et de bois ! »

Frédéric-Guillaume IV.
(Cabinet des estampes.)

Fin du Parlement constituant. — Troublé par ce refus, le Parlement germanique se déclara en permanence. Mais, n'ayant ni armée ni finances, il demeurait sans forces matérielles. Toutes sortes d'événements lui enlevèrent les raisons d'espérer et de vivre. Au début, les souverains allemands n'avaient rien entrepris contre lui, le sentant soutenu par les peuples et ne se sentant ni assez forts ni assez unis. L'empereur d'Autriche ne pouvait leur prêter aucun secours, en 1848. Mais, en 1849, les révolutionnaires qu'il avait eu à combattre en Bohême et en Italie étaient vaincus : il n'hésita plus à ordonner aux députés autrichiens de quitter le Parlement germanique (5 avril). Encouragés par cette décision, les rois de Saxe, de Bavière, de Hanovre, du Wurtemberg déclarèrent, du 19 au 23 avril, ne pas admettre la Constitution du 28 mars.

Des émeutes éclatèrent à Stuttgart où le sang coula pendant quarante-huit heures, à Dresde où le peuple se battit pendant près d'une semaine contre toute une armée (mars 1849), à Nuremberg, à Munich, à Wurzbourg. Les républicains du Parlement ne surent pas prendre de décision. Ils transportèrent le siège de l'Assemblée à Stuttgart. Dans la paisible capitale du royaume de Wurtemberg, le Parlement se vit perdu. Les rois de Prusse, de Saxe, de Hanovre ayant rappelé les députés de leur pays, il ne comptait plus qu'un chiffre dérisoire de membres. On disait de lui, comme du Parlement anglais au temps de Cromwell : *Rump* (Parlement croupion) ! Le roi de Wurtemberg fit arrêter une partie des députés. Les hussards prussiens dispersèrent le reste. Le 19 juin 1849, le Parlement constituant avait vécu.

Sans chef, la Révolution ne fut plus qu'une vague suite d'émeutes. Le grand-duché de Bade tenta un suprême effort. Un gouvernement provisoire s'installa à Carlsruhe. Les insurgés, près de 30.000 hommes, qui avaient mis à leur tête le général polonais Mierslawski, résistèrent deux mois à l'armée prussienne commandée par le prince de Prusse Guillaume. Ils furent vaincus à Waghäusel et sur les bords de la Murg. Rastadt se rendit le 23 juillet. Une répression sans merci réduisit à néant le parti démocratique. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, grâce à ces victoires sans gloire, apparaissait comme le sauveur de l'ordre.

Constitution prussienne. — L'Assemblée constituante de Prusse siégea six mois. Le Roi, qui, malgré son langage libéral, gardait au fond du cœur la doctrine du droit divin, fut constamment en lutte avec cette Assemblée. Le jour où il apprit que l'empereur d'Autriche avait eu raison de la révolution à Vienne, il résolut de se débarrasser d'une constitution qu'il considérait comme d'essence révolutionnaire.

Il avait quitté Berlin pour Potsdam. Le 8 novembre 1848, il décréta que désormais l'Assemblée constituante tiendrait ses séances à Brandebourg. Comme les députés refusaient d'obéir, l'état de siège fut proclamé, la salle des séances militairement occupée (12 novembre), la Constituante dispersée, la garde nationale dissoute (5 décembre). Après l'avoir ainsi emporté, il fut assez sage et assez habile pour donner, de son propre mouvement, une constitution à son peuple. En 1848, Berlin n'eut donc pas, à proprement parler, une révolution, mais une crise qui, en principe, enleva à la monarchie son caractère absolu. Cependant, tout était à refaire dans l'organisation du pays. Il ne restait, en Allemagne, ni Diète ni Parlement. Après avoir repoussé ce qu'on prétendait lui imposer, Frédéric-Guillaume IV aimait à revenir sur son propre refus, dans une mesure qu'il se fixait. « Avec lui, disait-on, jamais rien d'acquis en mal ni en bien. » Ayant refusé avec énergie la couronne impériale que le Parlement de Francfort lui présentait au nom du peuple, il avait repris le travail d'unification allemande au profit de la Prusse, avec la collaboration des souverains. Son ministre à qui il accordait sa confiance, Radowitz, montrait plus de faconde que de perspicacité, et plus de précision dans le langage que de netteté dans l'esprit : une seule qualité, l'obstination dans ce qu'il entreprenait de lui-même.

L'union restreinte. — La Diète reconstituée (1er mars 1850). — Dès que le Roi eut rappelé les députés prussiens du Parlement de Francfort, il proposa aux souverains des plus importants États allemands de signer une convention par laquelle la Confédération serait réorganisée, pour la sûreté intérieure et extérieure de l'Allemagne. Cette confédération nouvelle, dont l'Autriche était exclue, devait être présidée par le roi de Prusse, ayant seul la direction des affaires diplomatiques et militaires.

Le roi de Saxe, le roi de Hanovre et presque tous les princes des petits États adoptèrent ce projet (26 mars 1849). Le roi de Wurtemberg et le roi de Bavière le repoussèrent. Mais l'Autriche écrasa l'insurrection hongroise (27 septembre 1849). Tout de suite, le roi de Saxe et le roi de Hanovre se rapprochèrent des rois de Bavière et de Wurtemberg. Les souverains des petits États demeurèrent seuls avec le roi de Prusse. De la grande Confédération ne subsista que ce qu'on appela l'Union restreinte, composée de vingt-sept petits États.

Les espérances de la Prusse semblaient anéanties. Ce fut alors que le prince Louis Bonaparte, président de la République Française, envoya à Berlin son ami Persigny, pour s'y assurer des relations. Il promettait d'aider la Prusse dans ses projets d'annexion, si elle cédait quelque territoire, par exemple Landau. Cette proposition, faite d'ailleurs maladroitement, réveilla en Prusse l'horreur des invasions françaises.

L'Autriche, comprenant qu'elle allait être mise « hors du concert allemand », donna l'alarme au Wurtemberg, à la Bavière, au Hanovre, à la Saxe. Les petits États, craignant pour leur autonomie, ne lui marchandèrent pas leur assentiment. A la suite de longues et véhémentes discussions diplomatiques, la Diète fut reconstituée à Francfort, le 1er mars, conformément aux articles adoptés par le traité de Vienne en 1815.

Humiliation d'Olmütz. — Le roi de Prusse avait affirmé que jamais ni lui ni les membres

de l'Union restreinte ne consentiraient à revenir à la Confédération. Il commença même à mobiliser son armée. L'empereur d'Autriche François-Joseph lui adressa un ultimatum. Épouvanté, il envoya un de ses ministres à Schwarzenberg, premier ministre autrichien, qui avait, disait-on, résumé ainsi la politique autrichienne : « Premièrement, avilir la Prusse; secondement la jeter bas. »

Dans l'entretien du 28 et du 29 novembre, à Olmütz, la Prusse fut obligée de se soumettre aux volontés de l'Autriche. Ce fut pour ainsi dire un nouvel Iéna. La femme du prince Guillaume, l'héritier présomptif, s'écriait : « On a enterré la nouvelle Prusse. » A quoi Manteuffel répliquait, au Parlement de Berlin : « L'échec d'un plan est toujours douloureux. Mais l'impression n'est pas, sur les forts, la même que sur les faibles. Le fort recule d'un pas, mais il ne perd pas de vue le but et il cherche sans cesse un autre moyen de l'atteindre. »

L'Union restreinte n'existait plus. Tous les souverains allemands rentraient dans la Confédération. La Prusse n'était pas en tête de l'Allemagne. Pourtant, en dépit de la rude épreuve, elle ne renonçait pas à ses prétentions. Mieux encore : elle profitait de la leçon en s'appliquant sans retard à une réforme militaire propre à lui assurer la revanche.

Pour effacer toute trace de la révolution, la Diète de Francfort abolit les droits fondamentaux et invita les gouvernements à supprimer, de leurs institutions, ce qui ne s'accorderait pas avec les lois fédérales (23 août 1851). La liberté de la presse fut supprimée. Par la pression officielle, les gouvernements obtinrent les élections qu'ils souhaitaient. La terreur régna dans maint État, particulièrement à Hesse-Cassel. Désormais, les ressentiments inspirés par la tyrannie des souverains locaux, au lieu de développer les idées démocratiques, favorisèrent le grand projet d'unification.

Quand le Parlement germanique fut dissous, un homme d'État danois put dire : « Voilà le Danemark sauvé. » Le Danemark comprenait alors les îles de la Baltique et la presqu'île de Jutland, avec les duchés de Sleswig, de Holstein et de Lauenbourg. Les trois duchés avaient été donnés personnellement au roi de Danemark (1815), qui les gouvernait non à titre de roi, mais à titre de duc. Le Holstein et le Lauenbourg, peuplés d'Allemands, étaient rattachés à la Confédération germanique. Le Sleswig, de population en partie allemande, en partie danoise, ne l'était pas. Il se trouvait, entre l'Allemagne et le Danemark, dans une situation exceptionnelle. Les Danois du royaume et les Danois du duché voulaient que le Sleswig fût annexé au Danemark. Les Allemands du Sleswig et les Allemands d'Allemagne demandaient qu'il fût rattaché à la Confédération. Des négociations commencèrent, qui compteront parmi les plus compliquées de l'histoire diplomatique.

En avril 1848, le duché de Holstein, refusant d'accepter la constitution que le nouveau roi de Danemark Frédéric VII prétendait imposer à son royaume, se soulevait. Les Prussiens vinrent à son secours. L'armée danoise ne put défendre les lignes de Danewerke, mais elle résista avec courage aux batailles de Duppel et de Nybel. Le 26 août 1848, fut conclu, à Malmœ, un armistice avec les Prussiens.

Les hostilités reprirent en avril 1849. Après les batailles d'Ulderup et de Kolding, l'armée danoise se retira dans le Jutland. Elle résista si vaillamment, à Fredericia, que les troupes des duchés révoltés, quoique renforcées par les troupes prussiennes, durent lever le siège (6 juillet).

Second armistice, le 10 juillet. Le Tsar, proche parent du roi de Danemark, intervint auprès du roi de Prusse qui rappela ses troupes. Les troupes du Holstein furent, coup sur coup, battues à Idstedt (25 juillet 1850), à Eckernfoerde (12 septembre), à Frederikstadt (5 octobre). Les duchés révoltés rentrèrent dans l'ordre.

Un traité fut signé, à Londres, par le Danemark, la Prusse, l'Autriche, la Russie, la Suède, l'Angleterre et la France (8 mai 1852). Christian de Sleswig-Holstein-Glücksbourg devait succéder à Frédéric VII. Le Holstein et le Lauenbourg devaient faire partie de la monarchie danoise en même temps que de la Confédération germanique. Groupe de faits particulièrement intéressant pour la lumière qu'il projette sur les événements les plus importants de l'avenir.

Tableau du mouvement unitaire en Allemagne. — Depuis la Noël de 800, où le pape Léon III couronna empereur d'Allemagne le second roi carolingien, les empereurs d'Allemagne

avaient travaillé à rendre l'Empire héréditaire. Mais, tandis que le chef élu tendait à former l'unité, chacun des électeurs s'efforçait de conserver l'indépendance des États. Le meilleur moyen de détruire le travail d'unification était de confier le sceptre impérial à des dynasties diverses. Au début, les empereurs appartinrent successivement à la Saxe, à la Franconie, à la Souabe, au Luxembourg. Une époque vint où l'élection ne fut plus qu'une fiction. En réalité, le sceptre était devenu héréditaire dans la famille des Habsbourg. « L'heureuse maison d'Autriche » possédait, par mariage, l'électorat de Bohême. Par la constitution de trois électorats ecclésiastiques effectifs, elle disposait de quatre voix sur sept. La tendance unitaire allait l'emporter. Au même moment, dans le nord de l'Empire, la tendance contraire, tradition fédéraliste, s'accentua et prit la forme d'opposition religieuse. Tandis que Charles-Quint incarnait l'une, Luther représenta l'autre. Pour triompher de la maison d'Autriche, il fallait le concours d'une force militaire. Les princes fédéralistes la demandèrent à presque tous les souverains. La France et la Suède répondirent à cet appel. A quel prix! La France réclama les Trois-Évêchés, l'Alsace et Strasbourg. Les Suédois pénétrèrent à Brême et à Stralsund. Des années se passèrent, pleines d'ombre, de désordre et de sang. Soudain, la Prusse se mit en avant. Longtemps, elle avait lutté contre le principe de l'unité. Mais, dans l'éclat des victoires remportées par Frédéric le Grand, une idée l'illumina et la guida : faire cette unité à son profit. La Révolution française et l'Empire l'en détournèrent, pendant près de vingt-six ans. Mais la puissance d'une idée à laquelle on se voue est telle que souvent les plus terribles épreuves contribuent à l'enraciner et à l'élargir. Pendant la lutte contre Napoléon, l'idée de l'unité allemande se développa merveilleusement, puisqu'elle passa, de l'esprit des rois et des diplomates, dans le cœur du peuple. Mais, après 1815, la maison d'Autriche et le royaume de Prusse reprirent leur querelle. Suspendue par une commune crainte du mouvement révolutionnaire de 1830 à 1848, la lutte redevient plus vive que jamais, dès que la révolution de 1848 est vaincue. Une guerre en résultera (1866), qui tournera au triomphe de la Prusse. Alors, l'idée de l'unité allemande change de camp. La Prusse la préconise de plus en plus, tandis que l'Autriche passe au fédéralisme.

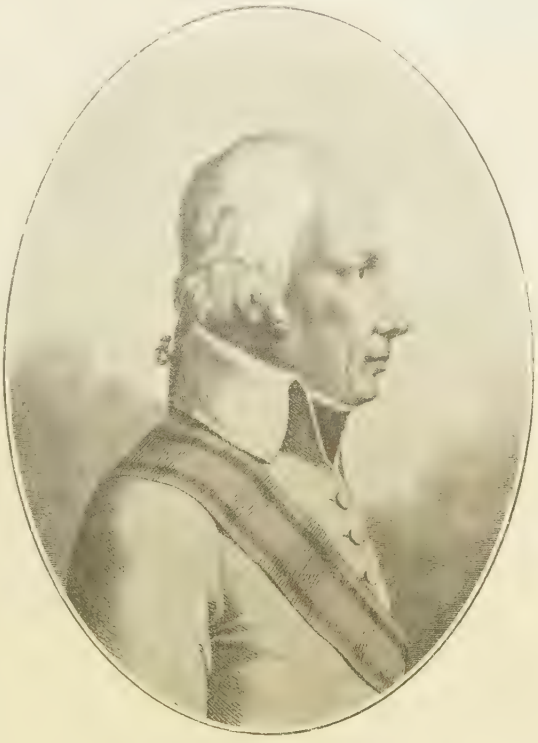

François II.

Constitution prussienne. — La Prusse poursuivait son œuvre avec opiniâtreté. Au commencement du dix-huitième siècle, le grand-électeur Frédéric III, ayant obtenu le titre de Roi, s'était appelé Frédéric Ier. Son fils, Frédéric-Guillaume Ier, avait organisé l'armée; Frédéric II, troisième roi de Prusse, avait conquis la Silésie, l'Oder, Breslau, avait battu toutes les armées ennemies et, par l'acquisition de la Grande Pologne, avait « jeté un pont entre la Prusse et le Brandebourg ». Le développement prussien s'arrêta, sous la pression de la Révolution française. En face du péril commun, la Prusse, foulant aux pieds une rivalité séculaire, s'unissait à l'Autriche. Après l'échec de Valmy, l'écrasement d'Iéna et la mutilation de Tilsit, elle donna au

monde le spectacle d'une résurrection. Dès lors, elle pouvait tenir, en Allemagne, le rôle de protagoniste. Le roi de Prusse s'y dérobait, à mainte reprise, ne se rendant pas compte de ses avantages ou ne jugeant pas l'heure opportune.

Le lendemain du jour où la Constituante avait été dispersée, Frédéric-Guillaume IV avait octroyé à son peuple une constitution (6 décembre 1848). Ce ne fut pourtant que le 31 janvier 1850, que cette constitution entra en exercice. Bien que modifiée plusieurs fois, elle était encore en vigueur en 1914.

Le Parlement. — Système électoral. — Tous les Prussiens sont égaux devant la loi et admissibles aux emplois publics. La liberté de la presse est reconnue, ainsi que la liberté des cultes. Le Roi possède le pouvoir exécutif et partage l'initiative des lois avec le Parlement. Le Parlement est constitué par deux Chambres : 1° Chambre des Seigneurs, composée de membres héréditaires, de membres nommés à vie, de membres nommés sur la présentation de certaines corporations et associations; 2° Chambre des Députés, composée de quatre cent trente-deux membres, que la nation élit par un suffrage à deux degrés. Tout Prussien, âgé de vingt-quatre ans au moins et jouissant de ses droits civiques et politiques, fait partie des assemblées primaires, lesquelles nomment les électeurs du second degré qui ont pour mission d'élire les députés. Pour être député, il faut être âgé de trente ans au moins, jouir de ses droits civils et politiques, avoir un an de domicile. Le système électoral est organisé de telle sorte que le suffrage universel existe en principe et non en réalité. Pour ces élections à deux degrés, les électeurs sont groupés, d'après l'importance de leurs impositions, en trois collèges, inégaux en nombre, et qui néanmoins élisent chacun un nombre égal de députés. La Chambre doit être convoquée chaque année. Elle est élue pour trois ans seulement. Les Chambres votent les lois et les impôts nouveaux. Les impôts anciens sont perçus tant qu'une loi ne les a pas supprimés. Le Roi choisit ses ministres qui, en principe, sont responsables. Il peut, en l'absence des Chambres, faire des ordonnances qui ont force de loi.

Après avoir prêté serment d'observer cette constitution, Frédéric-Guillaume IV ajouta : « Il faut, en Prusse, que le Roi gouverne. Je gouverne, parce que c'est l'ordre de Dieu. » Une fois de plus, la doctrine du droit divin se formulait sur ses lèvres. Cependant, le peuple prenait une part à la gestion des affaires et, si faible que fût son intervention en matière de gouvernement, la volonté du Roi avait perdu le caractère d'une autorité absolue.

Depuis 1850, la Prusse et l'Autriche recommençaient à siéger côte à côte, dans la Diète, et à s'y combattre. Bismarck écrivait, le 26 avril 1856 : « Nous aurons dans un avenir prochain à défendre notre existence contre l'Autriche. Il ne dépend pas de nous d'éviter une collision. La marche des choses en Allemagne ne comporte pas d'autre issue. L'Allemagne est trop étroite pour l'Autriche et la Prusse. » Cependant, au fond du cœur, le roi Frédéric-Guillaume IV gardait, pour la maison des Habsbourg, une affection pleine de déférence.

Ses rapports avec Napoléon III avaient été mauvais au début. L'Empereur français aurait voulu épouser une princesse de Hohenzollern; le refus qu'on lui fit l'offensa. Mais l'affaire de Neuchâtel sembla devoir unir les deux souverains. Neuchâtel appartenait au roi de Prusse, tout en faisant partie de la Confédération suisse. En 1848, la République y fut proclamée. En 1856, des royalistes y tentèrent un coup de force qui échoua. Le Gouvernement suisse les fit comparaître devant ses juges. Le roi de Prusse demanda qu'on les mît en liberté. La Suisse, encouragée par l'Autriche, refusa. Le roi de Prusse fit des menaces de guerre. Une intervention de Napoléon III amena la Suisse à des concessions.

Depuis 1848, les troubles intellectuels du Roi avaient fort inquiété son entourage. Aux crises d'agitation et de verbosité théâtrales, succédait une dépression farouche. En octobre 1857, des attaques achevèrent la ruine de sa raison. La Reine et le parti de la Reine décidèrent le prince Guillaume, frère du Roi, à couvrir de son nom leurs décisions.

Régence du prince Guillaume. — Cette situation envenima vite les conflits politiques entre conservateurs et libéraux. Le prince Guillaume prit donc la direction des affaires, avec le titre de régent (7 octobre 1858).

Il entrait dans sa soixante et unième année. Il n'avait ni l'éloquence ni la distinction de son frère. Mais son habitude du travail, son goût de l'économie, son souci de la méthode, son bon sens et son patriotisme le mettaient à même de réaliser les plus grandes choses lorsque d'excellents conseils lui étaient donnés.

Aux élections de 1858, le parti libéral, lui sachant gré d'avoir désapprouvé les mesures prises par son frère en faveur du parti féodal, s'efforçait de ne pas le contrarier. Ce parti qui avait à sa tête Jean Jacoby, Schulze-Delitzsch, Mummsen, Virchow, travaillait à un ensemble de réformes destinées à établir un régime véritablement parlementaire et à émanciper la bourgeoisie. Les élections ayant été un désastre pour le parti conservateur, le Roi s'alarma et résolut de maintenir intacte l'autorité monarchique.

Retentissement en Allemagne des victoires françaises en Italie. — Le triomphe de la France en Italie eut un profond retentissement en Allemagne. Les petits États se plaignaient à la Diète et même réclamaient formellement la guerre. Après avoir, aussi longtemps que possible, opposé la force d'inertie à ces sollicitations, le régent de Prusse, qui avait fait espérer à la France une neutralité bienveillante, mais qui ne voulait pas heurter de front un si impétueux mouvement, mobilisa d'abord trois corps de l'armée prussienne. Au lendemain de la bataille de Magenta, il en mobilisa trois autres. Des mesures étaient prises pour concentrer, à partir du 15 juillet, 250.000 hommes sur la frontière française. Le jour de la bataille de Solférino, il proposait à la Diète la mobilisation de tous les contingents fédéraux. Ainsi l'Allemagne entière, sur la proposition de la Prusse, se portait au secours de l'Autriche. Brusquement, fut signé le traité de Villafranca. L'Allemagne n'eut pas à tirer l'épée. Mais on put constater chez elle de la sympathie pour l'Autriche vaincue, en même temps que du ressentiment pour la Prusse temporisatrice. En réalité, le régent de Prusse, s'il s'inquiétait des victoires françaises, se félicitait des défaites autrichiennes.

Le nouvel empereur d'Autriche, François-Joseph, et le Congrès de Francfort. — L'Autriche était une fois de plus cruellement éprouvée. Battue par les armées de la République Française puis par celles de l'Empire Français, elle avait été mutilée au traité de Campo-Formio, en 1797, puis au traité de Lunéville, en 1801, puis au traité de Presbourg, en 1805, puis au traité de Vienne, en 1809. Les traités de 1815 lui avaient rendu des territoires, mais non de l'autorité. Une révolution, en 1848, et des défaites, en 1859, révélèrent la faiblesse d'un empire formé de si diverses nationalités.

Pour raffermir l'unité de cet empire, François-Joseph, entre les mains de qui avait abdiqué son oncle Ferdinand Ier, après la révolution de 1848, adopta un régime constitutionnel et gagna ainsi quelque popularité. Il songea alors à l'unité allemande. Ne pouvait-il pas mettre à profit les sympathies que l'Allemagne lui témoignait? Les petits États, qui auraient voulu voir l'Autriche secourue en 1859, protestaient contre l'organisation de la Diète. Suivant eux, cette assemblée, dont les membres étaient les délégués des souverains et non les représentants des peuples, devait faire place à un Parlement élu par la nation. L'unité allemande en résulterait naturellement.

Les partisans de la réforme fiscale, groupés dans une association sans cesse grossie, le *National-Verein*, commencèrent une campagne d'agitation. L'idée d'un Congrès à Francfort fut unanimement approuvée. Y étaient convoqués « tous les membres survivants du Parlement de 1848 et tous les membres des Parlements allemands ». L'empereur d'Autriche crut bon d'inviter tous les souverains allemands à se réunir, eux aussi, et au même moment, à Francfort. Beaucoup d'entre eux se rendirent à cet appel. Le roi de Prusse répondit par un refus. Le 16 août 1863, Francfort s'emplit de discours, de banquets et de feux d'artifice. Autant en emporta le vent.

Guillaume Ier roi de Prusse (2 janvier 1861). — L'entrevue d'Olmütz, ou plus exactement la reculade d'Olmütz, avait blessé au cœur les patriotes prussiens. Ils avaient l'ardent désir de rendre au centuple à l'Autriche l'humiliation qu'elle leur avait fait subir. Première tâche

à laquelle s'appliqua le prince Guillaume, pendant les trois ans qu'il exerça le pouvoir à titre de régent. A la mort de son frère fou, il monta sur le trône (2 janvier). Le jour de son couronnement, il déclara : « Je suis le premier roi qui prend le pouvoir, depuis que le trône a été entouré de modernes institutions, mais je n'oublie pas que la couronne vient de Dieu. »

Guillaume Ier s'était d'abord tracé un plan de combat contre les aspirations libérales de la Chambre qui avait élu comme président M. de Grabow. Sur l'essence même du pouvoir souverain, ses idées étaient celles de son frère. Sa croyance au droit divin lui faisait un devoir de mépriser les votes du Parlement, dès que l'intérêt de la couronne était en jeu. Au-dessus de tout, il mettait la dignité de sa maison et le soin de son armée. « Exact au service », ces mots, qui devinrent sa devise, semblaient résumer militairement l'illustre déclaration de son aïeul Frédéric-Guillaume Ier : « Le Roi est le premier serviteur de l'État, comme son premier soldat. » Entré dans l'armée à neuf ans, ayant fait la campagne de 1815 comme cadet, il comptait parmi les officiers les plus assidus. L'armée était, à ses yeux, l'instrument unique de la grandeur prussienne. Il proclamait que la situation de la Prusse, en Europe, ne reposait que sur sa force militaire. En 1849, il écrivit : « Quiconque veut gouverner l'Allemagne doit la conquérir; or, ce n'est pas avec des phrases que l'on conquiert. » Il consacra toute sa vie au service de la Prusse. Une affaire restée, le soir, sur le chantier l'empêchait de fermer l'œil. Quand il avança en âge, le mot vieillard, même avec l'épithète d'héroïque ou d'incomparable, l'offensait : « J'espère, s'écriait-il, que, dans le service, on ne voit pas mon âge. »

Bismarck arrive au pouvoir. — Le ministère qu'il constitua se composait d'un ancien ambassadeur en France, Bismarck-Schœnhausen, d'Eulenburg, de Bodelschwingh, de Lippe, de Selchow, de Roon. A la tête de l'État-major depuis la régence du prince Guillaume (1858), Moltke préparait la mobilisation sur les voies ferrées et jetait les bases de la guerre scientifique. Près de lui, le ministre de la Guerre, Roon, façonnait l'armée à son image : sec et impérieux, avec une affectation de dédaigneuse froideur, il donnait pour modèle à l'officier sa raideur compassée, *Stramm und Straff*.

Bismarck est de vieille noblesse brandebourgeoise (1). Tout jeune, il essaie de l'administration, s'y déplaît, revient à ses terres, les fait valoir et vit en gentilhomme campagnard. Élu député à la Constituante de 1848, puis à la Chambre, il se place parmi les plus fervents royalistes. Plusieurs charges à fond de train contre l'abjection de l'esprit démocratique le mettent en vedette. Ses violences de langage semblent parfois d'un étudiant tapageur, parfois d'un sous-lieutenant en goguette. Il excelle à simuler la colère la plus féroce. On le nomme représentant de la Prusse à la Diète fédérale de Francfort, en 1851. Le représentant de l'Autriche, à cette Diète, occupait une place prépondérante et, par faveur spéciale, avait seul le droit d'y fumer. Bismarck tire un gros cigare de sa poche, s'approche de lui et tranquillement lui demande du feu. Il va en Russie comme ministre plénipotentiaire, en 1858, puis, avec le même titre, à Paris. Il a alors quarante-sept ans. En politique, il se pique avant tout d'être pratique et, comme il dit, réaliste. Il fulminait contre le matérialisme : « Diderot, s'écrie-t-il, était un matérialiste. Les matérialistes sont des gens dont je me défie comme de la peste. » Il condamnait le matérialisme chez les autres. Sa façon de prononcer « les autres » était toute une révélation : « Les sots prétendent qu'on n'apprend qu'à ses dépens. Moi, j'ai fait en sorte d'apprendre aux dépens des autres. » A la vieille devise chrétienne *Semper sat morituro*, « Toujours assez pour un être qui doit mourir », répond la devise de Bismarck : *Noch lange nicht genug*, « Jamais assez » ! Sentiments et scrupules, théories et préjugés, rien de tout cela ne l'embarrasse. En l'endroit de l'opinion publique, il affecte une souveraine indifférence. Grande force. Il a un but : l'unité allemande au profit de la Prusse. Il y marche, sans rien ménager et sans paraître rien voir autour de lui. « Mon opinion politique,

(1) Au commencement du quinzième siècle, lorsque l'empereur Sigismond, ayant nommé Frédéric de Hohenzollern administrateur des marches de Brandebourg, ordonna qu'on lui rendît hommage et obéissance, un comte de Bismarck se distingua par sa rude animosité et déclara : « Quand il pleuvrait toute une armée de burgraves, je saurais bien les empêcher de s'établir dans les marches. » Mais Frédéric, sans se laisser troubler par une première défaite, emprunta au landgrave de Thuringe ses canons et tout rentra dans l'ordre. C'était la première fois que le pays faisait connaissance avec l'artillerie (1411).

écrit-il, était celle de la période des guerres de l'indépendance, jugées au point de vue des affaires prussiennes. Si je jetais les yeux sur la carte de l'Europe, en voyant la France conserver Strasbourg, j'enrageais. » Les Autrichiens disent de lui : « Prussien jusqu'aux moelles. » Ils ont raison. Qui l'aide à atteindre son but est son ami; qui lui fait obstacle, son ennemi : « Si l'on me prouve que la politique prussienne l'exige, je ferai tirer avec le même contentement sur les Français, les Autrichiens, les Anglais, les Russes. » Au début, ses allures choquent et peut-être inquiètent Guillaume Ier. Le mot « sous-lieutenant en goguette » est sans doute du Roi, qui hésite à le prendre comme ministre : « Cet homme-là ne va-t-il pas tout mettre sens dessus dessous? » Mais le Roi reconnaît, dans la pensée de Bismarck, ses propres intentions, ses propres doctrines, son propre but. Les grandes questions ne peuvent se résoudre ni par des discours ni par des votes. Il leur faut le fer et le sang. En réalité, pour Bismarck comme pour le Roi, une seule grave question existe. Toujours maître de lui jusque dans ses emportements, surtout dans ses emportements, il ment avec une singulière impudence (1). Il falsifie les textes avec une criminelle habileté. Mais il a, pour tromper ses adversaires, un procédé qui lui réussit encore mieux que le faux et le mensonge : c'est la sincérité imprévue. Souvent, sa jovialité n'est qu'une ruse de plus. Dans les circonstances capitales, il entonne volontiers un cantique, mais sa religion se plaît à l'odeur de la chair humaine brûlée. Les Prussiens l'ont proclamé grand homme. Il fut un grand Prussien, rien de plus. En tout, il voit loin. Ses plans sont tracés, ses intrigues nouées, ses pièges tendus de longue date. Il est un vivant démenti au mot de Napoléon : « Rien ne se fait à dessein. »

L'opposition de la majorité parlementaire est loin de nuire à Bismarck. — Tout d'abord, il se heurte à mainte difficulté intérieure. Les fêtes du couronnement, à Kœnigsberg, n'avaient pas réussi à concilier au Roi la faveur populaire. La Chambre refusa les crédits que le ministère réclamait pour l'augmentation de l'armée : « Ce que le ministère veut faire de l'armée, c'est un instrument de pouvoir », déclara l'opposition qui formait la majorité. Les députés n'admettaient pas qu'on incorporât tout le contingent. Ils voulaient même que l'on renonçât au service de trois ans, que Guillaume Ier venait de rétablir effectivement. Néanmoins, tout en réprouvant le principe de la réforme militaire, souhaitée par le Roi, et en désirant le service de deux ans, ils votaient les crédits indispensables à un commencement de réalisation. Les ministres, particulièrement Bismarck, étaient en butte à des critiques acérées, indignées, outrageantes. On connut dès lors de quel ton, à la fois brutal, railleur et hautain, Bismarck ripostait.

La dissolution de la Chambre ne fit qu'étendre l'irritation dans tout le pays. Réélue par un nombre de suffrages beaucoup plus grand, la Chambre reprit ses séances avec des résolutions plus fermes. De 1861 à 1864, le duel continue entre le Gouvernement et le Parlement. Le Gouvernement restreint la liberté de la presse et suspend le droit de réunion. Le Parlement refuse de voter le budget et repousse tous les projets de loi présentés par le ministère.

Quelques faits saillants frappèrent l'opinion en Europe. Le 23 septembre 1862, pour protester contre le ministre de la Guerre qui leur déniait le droit de discuter ses demandes, les députés refusèrent le budget militaire tout entier. Guillaume Ier songeait à abdiquer. Mais Bismarck avait dit, en prenant le ministère : « Une période de dictature sera peut-être nécessaire. » Une ordonnance royale rétablit irrégulièrement le budget refusé régulièrement par les députés. A qui l'accusait de violer la Constitution, Bismarck répondait : « La Constitution n'a pas prévu le cas où le Parlement refuserait au Roi les ressources indispensables. La vie est faite de compromis. Si une des parties s'obstine dans le refus, un conflit éclate. Celui qui a la puissance marche de l'avant (2). » Après chacun de ces votes considérés comme factieux, la Chambre

(1) La « bonne foi » qu'affectait souvent Bismarck consistait à dire franchement : « Qu'est-ce qu'un ambassadeur? C'est un homme envoyé à l'étranger pour mentir au profit de sa patrie. » Franchise de Bismarck! Quand il laisse voir son jeu, c'est pour tromper l'adversaire.

(2) Bismarck a-t-il dit en propres termes : « La force prime le droit », *Macht geht über Recht?* Déjà, en 1849, à la Chambre de Prusse, il s'était écrié : « Ce n'est point par des discours et des votes que se résoudront les grandes questions actuelles, c'est par le fer et le sang. » Il revenait sur cette idée avec tant d'opiniâtreté et de véhémence que le comte de Schwerin crut pouvoir la formuler ainsi : « La force prime le droit. » Là-dessus, Bismarck protesta. Il déclara au comte de Schwerin qu'il ne s'était servi de la force qu'aux heures où le salut du pays l'exigeait. Il renouvellera sa protestation à plusieurs reprises. Mais la phrase qu'il dément demeure l'expression exacte de sa pensée. Pour lui, la force crée le droit.

était dissoute et prorogée. Pendant quatre ans, le Roi gouverna comme si la Constitution de 1850 n'existait pas.

Une autre ordonnance royale donna aux fonctionnaires le droit de suspendre les journaux après deux avertissements. Le pays s'émut. Plusieurs conseils municipaux demandèrent au Roi de revenir sur ces décisions. Blessés par le refus du Roi, ils cessèrent de célébrer l'anniversaire de sa naissance, fête nationale de la Prusse. Le prince héritier Frédéric crut devoir blâmer la politique de Bismarck. Le Roi le contraignit à faire des excuses. Malgré la pression officielle exercée par Eulenburg, ministre de l'Intérieur, les élections donnèrent la majorité à l'opposition et les séances parlementaires devinrent de plus en plus tumultueuses (1864).

Comment l'opinion européenne a été égarée en ce qui concernait la Prusse. — Presque toute la presse européenne voyait, dans cette situation anormale, le principe d'une révolution. Les gouvernements, qui auraient pu concevoir quelques inquiétudes sur la politique extérieure de la Prusse, se rassuraient pleinement, en observant les embarras intérieurs qui paraissaient la paralyser. Cependant, dans ces conditions en apparence détestables, la réforme militaire s'était accomplie. Le tapage du Parlement et de la presse avait empêché d'entendre les coups du marteau qui achevait de forger sur l'enclume l'instrument de la grandeur prussienne.

Le spectacle que Bismarck avait à l'extérieur. — Jamais la politique intérieure n'a préoccupé Bismarck. Il regardait surtout au dehors. Au sud, il voyait l'Autriche à demi ruinée, abattue par ses désastres en Italie et insultée par Venise sous le joug; à l'ouest, la France prise dans l'expédition du Mexique, comme en un piège; l'Angleterre embarrassée par la question de l'Irlande, inquiétée par le développement des États-Unis et hostile aux ambitions de la Russie; à l'est, la Russie entravée par la sanglante insurrection polonaise et ne regardant au dehors que du côté du Danube. Aucun instant ne pouvait être plus favorable pour détruire la construction ébauchée par les traités de 1815, et pour fonder un empire au faîte duquel trônerait la Prusse. L'Europe, en apprenant que la Prusse formait un trésor de guerre et exerçait des soldats, devait croire à des précautions prises contre l'esprit révolutionnaire. Quant aux Prussiens révoltés, M. de Bismarck savait que, à la première occasion, leur colère se tournerait, au gré du maître, soit contre l'Autriche, soit contre la France, et que d'ailleurs les victoires empêchent les révolutions.

L'armée prussienne en 1860. — Dans l'organisation militaire de la Prusse se retrouvaient, en principe, le ressort et la méthode qui avaient caractérisé le mouvement de 1813.

D'après la loi du 18 février 1814, complétée par l'ordonnance du 3 septembre de la même année, tout Prussien devait le service militaire de vingt à cinquante ans, étant compris, dans l'armée active, de vingt à vingt-cinq ans, trois ans à la caserne, deux ans dans la réserve; de vingt-cinq à trente-deux ans, dans le premier ban de la landwehr; de trente-deux à trente-neuf ans, dans le second ban de la landwehr; de trente-neuf à cinquante ans, dans le landsturm.

En réalité, il y avait beaucoup à faire pour donner à l'armée prussienne toute la force qu'elle pouvait avoir. Par raison d'économie et par défaut de cadres, les deux tiers des conscrits seulement étaient appelés chaque année. Bien que la population, depuis 1814, se fût accrue de 7 millions et s'élevât à 18 millions, on continuait à ne lever que 40.000 recrues : 25.000 jeunes gens échappaient au service militaire. Le service actif, qui devait être de trois ans, avait été réduit à deux. Beaucoup d'officiers de la landwehr étaient d'anciens sergents-majors, sans autorité sur leurs hommes.

Réorganisation de l'armée. — Cet état de choses durait depuis 1837. L'armée active, la seule qui alors parût sérieusement compter, n'avait que 130.000 hommes sur le pied de paix et 215.000 sur le pied de guerre. Grâce à la réforme de Guillaume Ier, les effectifs de guerre furent doublés : près de 200.000 hommes sur le pied de paix, plus de 450.000 sur le pied de guerre.

Dès la nouvelle de la guerre d'Italie, Guillaume Ier augmenta les cadres. Après Magenta, il mobilisa trente-six régiments de landwehr. On sait que l'armistice de Villafranca le força à ren-

voyer les hommes. Il conserva les cadres. Les trente-six régiments sur le pied de guerre devinrent trente-six régiments nouveaux sur le pied de paix. En 1866, la Prusse lancera sur l'Autriche 452 bataillons, 321 escadrons et 1.088 bouches à feu.

Depuis 1855, les troupes prussiennes étaient armées du fusil à aiguille. Ainsi nommé parce que la déflagration de la charge est obtenue par le choc d'une aiguille sur une amorce du fulminate de mercure, ce fusil, inventé par le mécanicien Dreyse en 1855, se chargeait, non plus par l'orifice supérieur avec une baguette, mais en introduisant dans la culasse une cartouche non déchirée (1). Bien qu'encore imparfait, il pouvait tirer cinq ou six coups par minute. Le fusil autrichien, d'ancien système à baguette, en tirait à peine deux.

Pour la nouvelle organisation militaire, il fallait 9.500.000 thalers. Le Parlement hésita : « Ne peut-on pas ramener la durée du service actif à deux ans ? Pourquoi avoir l'air de rejeter la landwehr hors du service actif? » C'étaient certains des organisateurs de l'armée prussienne, en 1814, soutenus par Boyen et Scharnhorst, qui parlaient ainsi. Fidèles aux doctrines des philosophes allemands et à beaucoup d'idées de la Révolution française, ils affirmaient que la nation en armes suffisait pour la défense nationale. A cette thèse idéaliste, Voigtz-Rhetz, Clausewitz, Roon, soldats dans l'âme, répondirent en insistant sur les nécessités de la guerre moderne. Ils étaient pénétrés de cette idée que Mirabeau formulait si fortement après un séjour à Berlin : « Les autres pays ont une armée. La Prusse, c'est une armée qui a un pays. »

Après de très vives discussions, la Diète accorda provisoirement les crédits demandés. Mais les régiments provisoires demeurèrent constitués définitivement. Les débats recommencèrent à la Chambre. L'opposition semblait de plus en plus redoutable. Guillaume vit sa femme,

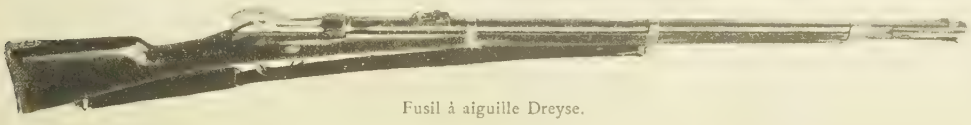

Fusil à aiguille Dreyse.

ses fils, sa bru le supplier de ne pas entrer en lutte contre la majorité du Parlement et du pays. Malgré tout, avec Roon, avec Edwin de Manteuffel, avec Hartrott, son aide de camp, avec Peucker, inspecteur général, il continua l'œuvre qu'il jugeait bonne.

Guerre des duchés. — Bismarck, que ne troublait en rien l'agitation intestine, ne s'émut pas davantage d'une tentative, faite par l'Autriche, pour réduire la Prusse à une situation subordonnée. Le roi de Prusse ne se rendit même pas au Congrès que l'empereur d'Autriche François-Joseph, secondé par le roi de Saxe, convoqua à Francfort et qu'il présida lui-même avec beaucoup d'habileté (17 août 1863). Les résolutions de ce Congrès furent sans efficacité. Les alliés de l'Autriche l'abandonnaient au premier danger.

La Prusse, pour se développer, avait besoin de la neutralité bienveillante de la France et de la Russie. Mais il fallait d'abord les diviser, car si elles s'étaient entendues, elles n'eussent pas admis le périlleux remaniement de l'Europe centrale. Une insurrection éclata en Pologne. Napoléon III blessa la Russie, en négociant avec l'Autriche et l'Angleterre. Au contraire, Bismarck alla droit au Tsar et lui offrit l'appui loyal de la Prusse.

En 1848, les trois duchés qui faisaient partie du Danemark, Holstein, Lauenbourg et Sleswig, s'étaient soulevés contre la monarchie danoise. Le Sleswig, proie si tentante avec son admirable rade de Kiel, comptait 159.900 Allemands sur 409.800 habitants. Du Holstein et du Lauenbourg, les 90.000 habitants étaient à peu près tous de race allemande. Un mouvement séparatiste emportait de plus en plus les populations vers la Confédération germanique.

A la suite du conflit armé que l'on connaît, le traité de Londres, signé le 8 mai 1852 par le

(1) Le fusil à aiguille avait été proposé à toutes les grandes puissances et étudié à fond par tous les états-majors. Tous l'avaient repoussé, sous prétexte que, tirant si vite, les soldats épuiseraient toutes leurs provisions de cartouches avant la fin de la lutte et que d'ailleurs, « ces instruments délicats se trouveraient dérangés en deux semaines de campagne ». Ainsi dans l'apologue connu, les savants rejettent l'invention du verre, parce qu'il est cassant.

Danemark, la Prusse, la France, l'Autriche, la Russie, la Suède, réglait ainsi la situation : le roi de Danemark, Frédéric VII, étant sans héritier direct, le trône devait être donné au prince Christian de Glücksbourg. Le duc d'Augustenbourg, qui avait des droits héréditaires sur le Sleswig et le Holstein, y renonçait moyennant une indemnité. Bien que faisant partie de la Confédération germanique, le Holstein et le Lauenbourg demeuraient réunis au Danemark. Aussi, en réalité, la question danoise n'était nullement résolue.

En 1863, Frédéric VII voulut donner une même constitution à toutes ses provinces sans exception. Il prit plusieurs mesures destinées à préparer l'annexion du Sleswig au Danemark (mars 1863). Immédiatement s'élevèrent des protestations. La Diète de Francfort, qui les appuya, promit de faire occuper le Sleswig par une armée allemande dite armée d'exécution (13 novembre 1863). Frédéric VII ne tint pas compte de ces menaces et procéda à l'annexion. Mais, deux jours après, il mourait.

Le prince de Glücksbourg, couronné sous le nom de Christian IX, corrobora énergiquement les sommations de son prédécesseur. Par une loi datée du 18 novembre 1863, il incorporait le Sleswig au Danemark. Pour le Holstein, il consentait à ne pas modifier son administration particulière, mais le mettait sous l'autorité directe du Gouvernement danois. La Diète de Francfort fit entendre des protestations encore plus vives, en ce qui concernait le Holstein et le Lauenbourg. Elle ne pouvait pas s'occuper du Sleswig dont les habitants étaient en majeure partie de race danoise. Cependant, elle annonçait formellement son intention d'enlever au roi de Danemark les duchés et d'en former un État allemand. Le duc d'Augustenbourg étant mort, son fils, le prince Frédéric, déclara qu'il n'admettait pas la renonciation paternelle et n'abdiquait rien de ses prétentions sur les duchés. Malgré tout, le roi Christian IX maintint sa loi du 18 novembre sur l'uniformité de la Constitution danoise.

L'armée allemande entre en Danemark. — Une armée allemande, formée de Hanovriens et de Saxons, passa l'Elbe, occupa le Holstein et le Lauenbourg qui faisaient partie de la Confédération germanique. L'armée danoise se retira sans résistance jusqu'à la limite du Sleswig. Là, le général Méza qui la commandait lui fit faire face à l'armée allemande. Le roi de Danemark venait de marier la princesse Alexandra de Danemark avec le prince de Galles, fils de la reine d'Angleterre (le futur Édouard VII). Il pouvait croire que l'Angleterre l'appuierait pour faire respecter le traité de Londres. Sans doute, il comptait aussi sur les autres puissances qui avaient signé ce traité.

La Prusse, dans cette querelle, apercevait l'occasion doublement avantageuse de mettre la main sur un territoire depuis longtemps convoité et de fournir, par une conquête, un dérivatif à l'esprit de révolution. D'ailleurs, pouvait-elle laisser la Diète de Francfort envahir le Sleswig de sa propre autorité? Une telle guerre aurait eu un caractère révolutionnaire fort capable de surexciter et même d'armer l'opposition en Prusse. Aussi, la Prusse décida-t-elle de devancer la résolution de la Diète et d'attaquer les Danois sans consulter personne, voire en dépit de tout le monde.

L'Autriche fait campagne avec la Prusse. — L'Autriche se trouvait dans un extrême embarras. En appuyant la Diète et en faisant respecter le caractère fédéral de l'intervention armée, elle entrait en conflit avec la Prusse. Or, des difficultés intérieures et la mauvaise situation de ses finances la mettaient hors d'état de lutter. Mais, d'autre part, elle ne pouvait demeurer inactive. La neutralité eût été non seulement un aveu de faiblesse, mais une abdication.

Bismarck intervint près d'elle. Accusant la Diète d'avoir agi trop brutalement, il suggéra au Gouvernement autrichien l'idée d'un moyen terme. L'Autriche n'avait qu'à prendre en commun avec la Prusse la direction de l'affaire. Que ne proposait-elle même son concours à la Prusse?

On vit donc les troupes autrichiennes faire campagne avec les troupes prussiennes, dans l'intention secrète de s'opposer aux ambitions conquérantes du roi de Prusse.

Résistance danoise aux lignes de Duppel et de Fredericia. — Le 31 janvier 1864,

sommation d'évacuer le Sleswig fut adressée au général Méza. Sur son refus, les armées allemandes se mirent en marche le 1er février. Elles comptaient 90.000 hommes; l'armée danoise n'en avait que 35.000. Les Prussiens, commandés par le feld-maréchal Wrangel, passèrent l'Eider à Eckernfoerde. Les Autrichiens, commandés par le général Goblentz, prirent possession de Rendsbourg sans résistance. Ne pouvant pas avec sa petite armée protéger les lignes de l'Eider le général Méza se retirait derrière le Danewerke, ligne de défense qui traverse le Sleswig de la mer du Nord à la Baltique, en suivant le cours de la Schlei. Il occupa Missunde, Arnis, Kappeln. Mais, là non plus, il n'espéra pas pouvoir se maintenir. Dans la nuit où les Prussiens passaient la Schlei, les Danois se retirèrent vers Flensbourg. La cavalerie autrichienne fut retardée par la neige où glissaient les chevaux. A l'entrée de Flensbourg, près d'Oversee, un bataillon danois

Bataille de Duppel.
Par Wilhelm Camphausen.

sauva l'armée en se faisant tuer sur place. Le lendemain, par l'évacuation de Flensbourg, le Jutland était ouvert à l'envahisseur. Sur le continent, les plus braves soldats du Danemark s'efforcèrent de conserver à leur pays les lignes de Duppel, dans la presqu'île de Sundewitt, au nord du Sleswig, entre le détroit de Flensbourg et celui d'Apenrade. Cette presqu'île, reliée à l'île d'Alsen par un pont, était protégée par sept redoutes. L'armée allemande devait s'en emparer, avant de s'engager dans le Jutland. A tout moment, les défenseurs de Duppel auraient pu fondre sur elle. Les Prussiens, cinq fois plus nombreux que les Danois, commencèrent les travaux d'approche. Pendant quarante-cinq jours et quarante-cinq nuits, ils bombardèrent la ville de Sonderbourg qui, le 4 avril, ne fut plus qu'un monceau de ruines et de cendres. Le 18 avril, la Garde royale prussienne entra à Duppel. L'armée danoise avait perdu 5.100 hommes et 99 canons : elle passa dans l'île d'Alsen et détruisit le pont derrière elle. La ville de Fredericia, dernière position que le Danemark occupât sur le continent, fut aussi évacuée le 28 avril.

L'Angleterre tenta enfin d'intervenir pour sauver le Danemark. Elle se tourna vers le Gouvernement français pour lui demander d'agir de concert avec elle. L'empereur Napoléon III

était paralysé par l'expédition du Mexique. L'intervention se borna donc à des négociations. Il en résulta un armistice en Danemark et une conférence à Londres. Mais rien ne put amener la Prusse et l'Autriche à réduire leurs exigences : « Que le Danemark cède sans réserve le Sleswig, le Lauenbourg et le Holstein. »

Traité de Vienne (30 octobre 1864). — Les pourparlers étant rompus, les hostilités se rouvrirent, le 26 juin. Le classique « coup prussien » de l'armistice avait réussi à souhait. L'île d'Alsen fut bombardée pendant trois jours. Sur des barques et des pontons, onze bataillons y pénétrèrent. L'armée danoise se réfugia dans l'île de Fionie. Le roi de Danemark, à qui il ne restait plus que cette île et celle de Seeland, avec 27.000 soldats pour les défendre, était hors d'état de continuer la lutte. Après un second armistice, de longues négociations aboutirent au traité de Vienne (30 octobre 1864), par lequel le Danemark cédait à la Prusse et à l'Autriche les trois duchés et l'île d'Alsen (1).

Ceux que les Allemands appelaient « nos frères » étaient délivrés. Il n'y avait plus qu'à retirer de leur pays les troupes étrangères et à faire d'eux l'arbitre de leur sort, ou, tout au moins, à charger la Diète d'en décider. Au fond, les duchés souhaitaient avoir pour chef le duc Frédéric d'Augustenbourg. Tous les petits États allemands auraient vu avec joie ce vœu réalisé. L'Autriche n'y était nullement contraire. Mais quoi ! Bismarck aurait fait ce qu'il nommait de la politique de sentiment, « une niaiserie ». La Prusse tenait trop à une si belle proie. D'ailleurs, n'est-ce pas, dans la maison des Hohenzollern, un principe que tout territoire gouverné par eux, ne fût-ce qu'un moment, ne peut plus revenir au pouvoir de personne ?

La Prusse peut garder le port de Kiel et les côtes. — En gardant les duchés, la Prusse acquérait des côtes sur la Baltique et la mer du Nord, avec le port de Kiel. Déjà, dans l'esprit de Bismarck, s'ébauchaient les vastes projets que Guillaume II précisera dans la formule : « L'avenir de l'Allemagne est sur l'eau. » La devise des rois de Prusse, c'est : « De la Montagne à la Mer. » Ces simples mots résument l'histoire de tout le développement prussien.

Les troupes prussiennes et autrichiennes demeurèrent dans les duchés. Le duc d'Augustenbourg vit sa candidature écartée. Le grand-duc d'Oldenbourg, qui, lui aussi, aspirait à la souveraineté des duchés, ne fut pas plus heureux. Par une série d'intrigues politiques qu'on a appelées « un système de chantage », Bismarck détermina l'empereur François-Joseph à un partage. Il l'avait menacé, en cas de refus, de faire conclure une alliance entre la Prusse et l'Italie, « ce qui coûterait à l'Autriche la Vénétie ». La Prusse imposa ainsi à l'Autriche le traité signé à Gastein.

Convention de Gastein (14 août 1865). — Le duché de Lauenbourg devenait la propriété du roi de Prusse, les États de ce duché ayant voté l'annexion. L'Autriche recevait, en dédommagement, une indemnité de 15 millions. Le Sleswig et le Holstein étaient placés sous la commune autorité (*Condominium*) de la Prusse et de l'Autriche, mais la Prusse administrait le Sleswig, et l'Autriche, le Holstein. Bien que situé dans le Holstein, le port de Kiel était considéré comme port fédéral et recevait une garnison prussienne.

En somme, la Prusse avait tiré à elle tout le profit de l'affaire. « L'accord de la Prusse et de l'Autriche n'a pour base que la violence et la conquête », disait le Gouvernement anglais. Le traité de Gastein laissait bien à l'Autriche l'administration du duché de Holstein. Mais que pouvait une petite troupe autrichienne d'occupation au Holstein, si loin de l'Autriche ! Elle était hors d'état de résister à un effort de l'armée prussienne. La moindre alerte l'eût rejetée sur Hambourg. « La Convention de Gastein, s'écriait le roi de Prusse, c'est une victoire qui ne coûte pas une goutte de sang. »

Dans cette Convention était glissée une expression pleine d'équivoque. Bismarck qui avait tendu le piège devait, en moins de douze mois, amener l'Autriche à la guerre résolue par lui

(1) De l'affaire du Sleswig-Holstein, Lord Palmerston disait ironiquement : « Question des plus obscures. Trois personnes seulement l'ont comprise : le prince Albert qui est mort, un diplomate danois qui est devenu fou, et moi qui l'ai oubliée. » Lord Palmerston sous-entendait Bismarck qui l'avait réglée et embrouillée à son gré.

depuis plus de dix ans, condition *sine qua non* de l'unification allemande au profit de la Prusse. En quoi consistait l'administration des duchés? L'Autriche prétendait avoir comme la Prusse le droit d'agir librement, dans la part de territoire qui lui était assignée. Les diplomates de Vienne disaient : « Il y a des détenteurs absolument indépendants, au moins jusqu'à l'heure de l'entente commune. » La Prusse affirmait, au contraire, que l'autorité de chacun de ces deux détenteurs sur sa part de territoire devait être limitée par les droits indivis de l'autre. Querelle faite pour s'envenimer promptement. Le Gouverneur autrichien du Holstein, M. de Goblentz, autorisa à Altona une démonstration populaire, organisée pour appuyer les prétentions du duc d'Augusten bourg. Il permit au duc d'habiter le duché et nomma une commission de quinze notables pour établir constitutionnellement le budget.

Conflit entre la Prusse et l'Autriche. — Au contraire, le général prussien de Manteuffel s'opposa à ce que les États du Sleswig se réunissent. Quand on apprit à Berlin les autorisations données par Goblentz, Bismarck, qui avait en vain proposé à l'Autriche une somme de 50 millions de thalers (187.500.000 francs) pour la cession du Holstein, lui demanda des explications en s'appuyant sur le texte du traité de Gastein. L'Autriche, s'appuyant sur ce même texte, répondait, le 27 janvier 1866, qu'elle n'avait pas d'explications à donner.

Là-dessus, Bismarck adressa, le 25 mars 1866, une circulaire aux représentants de la Prusse auprès du Gouvernement allemand. L'Autriche, après avoir violé le traité de Gastein, mettait son armée sur le pied de guerre. Devant cette attitude menaçante, la Prusse ne devait-elle pas donner des ordres analogues à son armée? Elle rendit les petits États de l'Allemagne juges de la situation et de sa conduite. « Si l'Allemagne, ajoutait Bismarck, n'occupe pas en Europe la place qu'elle mérite, la faute en est aux institutions fédérales improvisées en 1815. C'est toute une œuvre à transformer. L'intérêt de l'Allemagne, d'accord avec l'intérêt de la Prusse, l'exige. Pour la Prusse, il s'agit seulement de se défendre et d'empêcher que l'Allemagne n'ait le sort de la Pologne. Peut-elle compter sur le courage des Allemands? »

De son côté, l'Autriche envoyait aux Gouvernements allemands des notes où elle affirmait que lui prêter des projets belliqueux était une imputation mensongère : les Gouvernements avaient toutes les lumières nécessaires pour voir clair dans la situation au sujet de laquelle on leur faisait un appel si pressant.

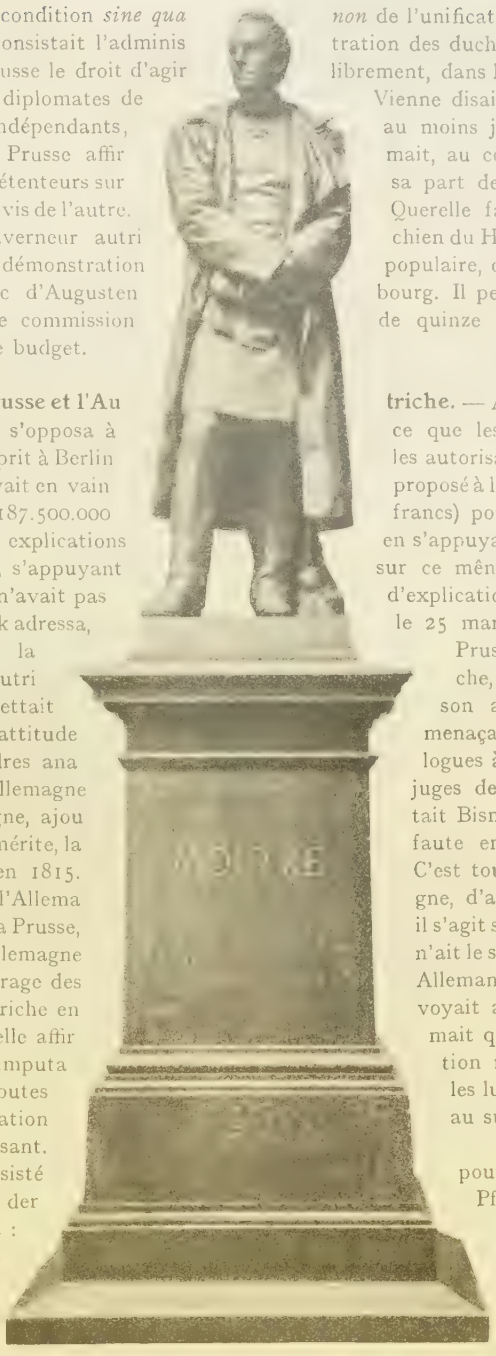

Statue du maréchal Moltke.

Bismarck ayant insisté pour avoir une réponse précise de la Bavière, von der Pfordten, chef du ministère bavarois, répondit : « Nous agirons suivant le droit fédéral et nous remplirons nos devoirs fédéraux. Si la Prusse estime qu'elle est menacée, elle doit suivre la voie que lui trace l'acte constitutif de la Confédération germanique, c'est-à-dire porter ses doléances devant le juge naturel de ce cas : la Diète de Francfort ! Quant aux armements de la Prusse, ils sont essentiellement contraires au pacte fédéral. » Cette réponse,

par son flegme et son ironie secrète, montrait à Bismarck qu'il avait des imitateurs. Elle fut reproduite dans le fond, sinon dans la forme, par le Sénat de Francfort et par la Saxe. Aucun doute n'était plus possible : Bismarck constata que la Prusse avait contre elle l'Allemagne.

Alliance de la Prusse et de l'Italie (13 avril 1866). — Hors de l'Allemagne, une alliance s'était offerte à lui. L'Italie ne se trouvait pas satisfaite de ce que lui donnait la guerre de 1859. Napoléon III, en s'alliant à elle, avait dit : « Liberté, pour l'Italie, des Alpes à l'Adriatique. » Or, le joug autrichien pesait encore sur la Vénétie. Depuis sept ans, l'Italie ne cessait donc de préparer son armée et sa marine. Mais l'insuffisance de ses forces et de ses ressources lui interdisait de se mettre seule en campagne. A la fin de 1865, elle signa un traité de commerce avec le Zollverein. Le Parlement italien, en adressant son salut d'amitié à l'Allemagne, appela de ses vœux l'heure où serait possible une plus intime entente (3 mars 1866). Le 24 mars, arriva à Berlin, un envoyé d'Alphonse de la Marmora, le général Govone, chargé de conclure une alliance offensive et défensive entre l'Italie et la Prusse.

Entrevue de Bismarck et de Napoléon III à Biarritz. — Une seule ombre subsistait dans l'esprit du Gouvernement prussien. Tout le monde croyait que la France, profitant d'un conflit entre la Prusse et l'Autriche, mettrait la main sur Trèves et Landau, en revendiquant la frontière du Rhin.

Bismarck se rendit à Biarritz où se trouvait Napoléon III. De son propre aveu, il parla beaucoup, en termes vagues. Napoléon III, qui voulait garder sa liberté entière pour exploiter la situation à venir, ne fit aucune proposition formelle. Rien ne fut conclu. Cependant, Bismarck emporta la conviction que la France resterait neutre. De plus, Napoléon facilita la conclusion d'une alliance entre la Prusse et l'Italie. Le roi d'Italie, pour s'assurer la possession de la Vénétie, n'eut qu'à écouter les propositions de Bismarck. Une alliance offensive fut conclue en avril 1866, pour trois mois.

L'Autriche offre à la Prusse de désarmer. Réponse de la Prusse. — Le champ s'ouvrait largement pour Bismarck. Afin de gagner les sympathies populaires, la Prusse demanda à la Diète de réunir une assemblée qu'élirait au suffrage universel tout le peuple allemand. Cette proposition fut, suivant l'usage, renvoyée à une commission qui en ajourna l'examen. Mais le coup était porté.

Sûr que le peuple allemand gardait rancune à ses chefs, Bismarck se tourna vers l'Autriche. Afin de prouver qu'elle n'avait aucunement l'intention de faire la guerre, elle offrait à la Prusse de désarmer, si le désarmement était simultané de part et d'autre. « J'accepte, dit Bismarck, à la condition que l'Autriche désarmera non seulement en Bohême, *mais en Vénétie.* » C'était plus qu'un refus : un défi. Au moment où la Prusse invitait l'Autriche à désarmer sur le Mincio, l'Italie, alliée de la Prusse, armait des volontaires et lançait ses meilleures troupes vers Brescia ou Bologne.

L'armée prussienne mobilisée (8 mai 1866). — Cependant, à Berlin même, la Chambre prussienne demeurait hostile à la guerre. Bismarck eut raison de ce dernier obstacle. La Chambre prussienne fut dissoute et l'armée mobilisée le 8 mai. M. de Bismarck touchait au but qu'il avait fixé en 1853 par ces mots écrits de sa main : « Il n'y a pas place pour deux en Allemagne. Il faut que l'un des deux plie ou soit plié. »

L'émotion gagna les grandes puissances. Elles songèrent à réunir une conférence à Paris pour le maintien de la paix. A cette proposition faite par la France, l'Angleterre et la Russie, adhéra l'Autriche, mais à la condition que l'on ne discuterait pas ses droits sur la Vénétie ni la question du Sleswig-Holstein, laquelle avait été soumise à la Diète. Cette double condition rendait la conférence inutile. Pourtant, Napoléon III ne s'en alarma pas. Dans une lettre publiée le 12 juin, il indiquait les points que la conférence aurait étudiés. Comment donner à la Prusse plus d'homogénéité et plus de force dans le nord de l'Allemagne? Comment conserver à l'Autriche sa position et son influence dans le sud de l'Allemagne? Comment obtenir de l'Au-

triche, contre une compensation, la cession de la Vénétie? Il concluait en déclarant que la France resterait neutre et repoussait l'idée que l'équilibre européen pût être détruit, la force morale de la France suffisant à prévenir le danger (lettre à Drouyn de Lhuys).

Obstacles divers sur la route de Bismarck. — Bismarck voyait maint obstacle surgir à l'intérieur. L'opinion lui était défavorable. Un étudiant déchargeait sur lui son revolver (1). Les manifestations pacifiques se multipliaient. On dut faire monter de force en wagon des hommes de la landwehr. Certains curés prêchaient contre la guerre. L'archevêque de Mayence excusait les soldats mutinés. Tout en sachant bien qu'une défaite serait la ruine de la monarchie, Bismarck, n'hésita pas.

Attentat contre le premier ministre prussien, comte de Bismarck, à Berlin, le 7 mai 1866.
Dessin original d'après Scherrenberg.

La Prusse ne fait plus partie de la Confédération germanique. — Dans le Holstein, le 5 juin, Goblentz avait convoqué les États pour le 11. Le 8, un corps prussien envahit le duché. Le corps d'occupation autrichienne, sans tenter de lui barrer le chemin, s'était replié vers Hambourg.

Le 11, l'Autriche signala cette invasion à la Diète. De son côté, Bismarck soulevait une fois de plus la question, si confusément discutée depuis 1848, d'une réorganisation de la Confédération. Le projet qu'il présentait excluait l'Autriche de l'Allemagne. La proposition que faisait l'Autriche de mobiliser contre la Prusse les troupes de la Confédération, fut adoptée par dix voix contre cinq, dans la séance du 14 juin. Le représentant de la Prusse, M. de Savigny, se

(1) Le 7 mai 1866, au sortir du palais royal, comme Bismarck se dirigeait à pied vers le ministère, un jeune homme nommé Charles Mind fit feu quatre fois sur lui. Bismarck, blessé très légèrement, arrêta lui-même l'assassin qui, dès son arrivée en prison, se porta plusieurs coups de couteau à la gorge et mourut le lendemain.

Berlin, 25 janvier 1893.

Sérénissime Prince héritier,
Très gracieux Sire,

Aux pieds de Son Altesse Impériale et Royale et de Sa Grandeur la Princesse héritière je dépose mes très respectueux hommages pour le riche cadeau que Leurs Grandeurs ont daigné m'adresser, pensant à moi au sujet de cet anniversaire.

Leurs gracieuses Altesses Impériales me procurent en même temps la précieuse occasion d'exprimer, du moins verbalement, mes vœux de bonheur respectueux et cordiaux.

Si la même sympathie et les mêmes souhaits de bénédiction remplissent aujourd'hui, dans tout le pays, les cœurs allemands, il m'est bien permis, en présentant mes compliments, eu égard aux nobles manifestations en l'honneur de Sa Grandeur Impériale, grâce à laquelle j'ai exercé mon activité officiellement, dans une existence longue et mouvementée, il m'est bien permis, dis-je, de saisir l'occasion pour remercier très respectueusement Son Altesse Impériale et Sa Grandeur la Princesse héritière au sujet de tous les témoignages de grâce et de confiance, et Son Altesse Impériale, en particulier, pour la gracieuse assistance que Leurs Grandeurs ont daigné m'accorder, et d'une façon si efficace, dans les moments les plus importants et les plus difficiles de ma carrière administrative.

Avec respect et gratitude, je reste, de Son Altesse Impériale et Royale,

Le plus humble serviteur,
Bismarck.

Traduction de la lettre ci-contre.

Berlin 25 Januar 1892.

Durchlauchtigster Prinz
Gnädigster Herr

Euer Durchlaucht und Königliche Hoheit
und Ihre Herr Vorgesetzten haben sich einmüthig
ehrenvoll dahin ausgesprochen, daß das
Feldwebel Gehalt mit vierhundert Mark
einmüthig von dem heutigen Feldwebel Gehalt
gedacht haben.
Euer Durchlaucht Königlichen Gnaden gebeten

zugleich die vollkommene Gelassenheit,
Geschicklichkeit, Freundlichkeit, Leutseligkeit, womit
Sie Ihre Kinder, Ihre Schüler, Ihre Freunde
durch alle Stufen der Jahre, durch alle Grade
der Bildung, durch alle Verschiedenheiten der Gemüths-
arten, durch alle Abwechslungen der Umstände
zu Ihrer Vollkommenheit, zu Ihrer Glückseligkeit
geführt haben. Ich bin Ihnen, meine Freunde,
Ihnen, meine Schülerinnen, Ihnen, meine Kinder,
Ihnen, meine Freundinnen, Ihnen, meine Kinder,
Ihnen, meine Freundinnen, Ihnen, meine Kinder,
Ihnen, meine Freund

für alle Ihnen bei Ihrer und Ihres
Hauses, und Ihrer Königlichen Hoheit
insbesondere für den Ihnen Königlichen Beistand
ehrfurchtsvollst danken, den Sie Ihrem
in den wichtigsten und für uns schmerzlichen
Momenten meines Lebens, mir
in so wohlwollender Weise zu gewähren gewußt
haben.
In Ehrfurcht und Dankbarkeit verharre ich

Euer Königlichen und Königlichen Hoheit

ehrfurchtsvollster Diener

Bismarck

Lettre du prince Otto de Bismarck au Kronprinz allemand, du 25 janvier 1883.

(Collection de M. le conseiller de justice C. R. Lessing, Berlin.)

nord au sud, puis de l'est à l'ouest, puis du sud au nord. Au bord de l'Elbe, se trouvent, à l'ouest, Theresienstadt et, à l'est, Kœniggrætz. Entre la face de l'est et la face de l'ouest, se trouvent Gitschin à l'est et Iung-Bunzlau à l'ouest. Ce premier quadrilatère est enveloppé dans un second, dont les faces dépassent les frontières de la Bohême; il est fermé par quatre voies ferrées : à l'est, la ligne Zittau—Josephstadt—Kœniggrætz—Pardubitz; au sud, la ligne Prague—Pardubitz; à l'ouest, la ligne Dresde—Prague; au nord, la ligne Dresde—Bautzen—Zittau.

Le plan prussien était gros de périls. Le généralissime de l'armée autrichienne, maréchal Benedek, aurait pu le déjouer par quelques opérations vivement exécutées. N'avait-il pas ses troupes concentrées sur place, 250.000 hommes? Ses retards permirent aux Prussiens d'envahir la Saxe, sans tirer un coup de feu.

Premières victoires des Prussiens. — La première armée prussienne pénètre en Saxe sous les ordres du prince Frédéric-Charles et du général Herwarth de Bittenfeld. Ne trouvant

Bataille de Kœniggrætz.
Tableau de Georg Bleibtren.

aucune résistance à Zittau, à Lœbau, à Meissen, à Dresde, elle met le blocus devant Kœnigstein. Non moins aisément, elle pénètre à travers les monts de Lusace, par les trois routes de Rumbourg, de Rodenbach et de Zittau. Le 26 juin, elle rencontre les Autrichiens, les bat à Sichrow, traverse l'Iser près de Turnau et, dans la même journée, engage un autre combat à Podol. Le lendemain, elle remporte une autre victoire à Huhnerwasser; le surlendemain, une autre à Munchengrætz; le jour suivant, à Gitschin. Elle put ainsi, à son quartier général de Gitschin, opérer sa jonction avec la deuxième armée. Dans ces combats, livrés aux armées autrichiennes de Clam-Gallas et de Kalik ainsi qu'à l'armée saxonne, elle avait fait 7.000 prisonniers en trois jours.

La seconde armée, commandée par le prince royal de Prusse, était partie, suivant le plan, de Breslau vers la Galicie et la Silésie autrichienne, pour attirer les forces de l'ennemi; puis, s'étant brusquement rejetée vers la gauche, avait pénétré dans les défilés des Monts des Géants (*Riesengebirge*), par Landeshut et Trautenau, en même temps que par Neustadt. Elle fut victorieuse à Nachod, le 27 juin. Le même jour, le général Steinmetz échoua devant la ville de Skalitz, mais l'enleva le lendemain. Le 28, la Garde prussienne remporta la victoire à Kœniginhof. Le 1er juillet, le Prince royal établissait son quartier général près de Kœniginhof, à Prausnitz, et entrait en communication avec l'armée du prince Frédéric-Charles. Moltke indiquait clairement ses projets à ses généraux; mais, pour l'exécution, il faisait appel à leur initiative.

Le généralissime autrichien se sent perdu. — Le Prince royal avait eu devant lui l'archiduc Léopold, le général de Gablenz et le général Festetics. En quatre jours, il venait de faire 13.000 prisonniers et d'enlever 24 canons avec 9 drapeaux.

Benedek, voyant presque toutes ses divisions entamées, télégraphiait à l'empereur François-Joseph : « Je prie Votre Majesté de conclure la paix à tout prix : une catastrophe pour l'armée est inévitable (1er juillet). » L'Empereur voulut sauver l'honneur de la maison.

Batailles de Kœniggrætz et de Sadowa (3 juillet 1866). — Le roi de Prusse avait pris le commandement des 250.000 hommes, qui, avec 750 bouches à feu, étaient massés entre Jung-

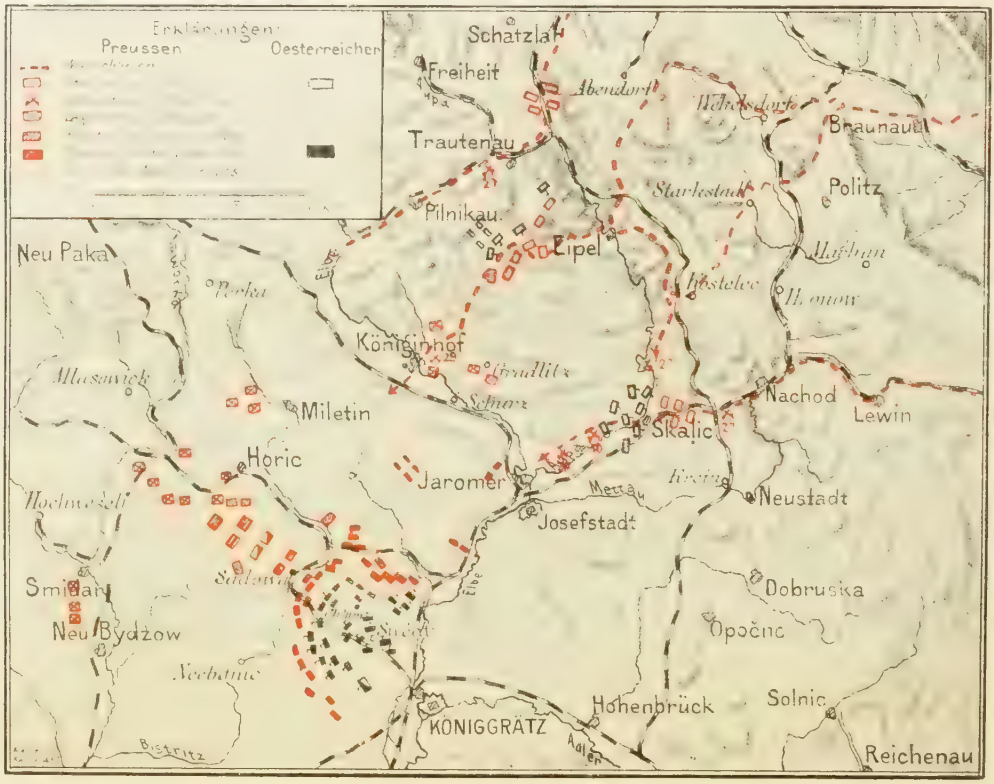

La bataille de Kœniggrætz le 3 juillet 1866 et la marche de l'armée du Kronprinz.

Bunzlau et Gotschin. Qu'était devenue l'armée autrichienne? Ayant refait sa concentration entre Pardubitz et Josephstadt, elle s'était placée sous la protection de la forteresse de Kœniggrætz et de l'Elbe. Son aile gauche s'établissait près des étangs de Bochdanetz, vers Pardubitz; son aile droite formait un angle aigu vers Josephstadt. Quant à son centre qui occupait la route de Pithau à Kœniggrætz, il tenait dans la plaine en première ligne le village de Sadowa, derrière la Bistritz; en seconde ligne, sur des éminences, le château de Chlum et le village de Lipa.

Les Prussiens usèrent, pour la bataille définitive, d'un plan analogue à celui que Moltke avait tracé pour l'ensemble de la campagne. Ils lancèrent, avec éclat, leur aile gauche et leur centre sur l'aile droite et le centre des Autrichiens, afin d'attirer vers le nord l'attention de Benedek. Leur aile droite était chargée de tourner l'aile gauche de l'ennemi et de lui couper la retraite sur Pardubitz, où, comme on sait, se réunissent les voies ferrées qui vont vers la Moravie et vers Vienne. Mise dans l'impossibilité de gagner ce point, l'armée autrichienne serait forcée de se replier vers la Moravie septentrionale et les Prussiens parviendraient avant elle sur le Danube.

Sur l'ordre du roi de Prusse et de Moltke, la bataille commence à 8 heures du matin, le 3 juillet. Le centre de l'armée prussienne, dont le prince Frédéric-Charles a le commandement, suit la route de Pithau à Kœniggrætz, non sans se heurter à des abatis d'arbres. Dans les forêts et les marécages, sur les rives de la Bistritz, près de Sadowa, la lutte est acharnée. Le combat dura plus de six heures, sans que les Prussiens remportassent des avantages sérieux. Vers 2^h 30, Benedek se préparait à l'offensive et allait donner à sa redoutable cavalerie, massée derrière la hauteur de Lipa, l'ordre de charger. Tout à coup, derrière lui, retentit une canonnade. C'était le général Herwarth avec l'aile droite de l'armée prussienne. La pluie avait couvert sa marche d'une sorte d'épais rideau. Il avait eu raison du corps de Clam-Gallas et des troupes saxonnes formant l'aile gauche des Autrichiens qu'il coupait de Pardubitz; puis, se dirigeant vers le centre de l'ennemi, s'était rendu maître de Chlum et parvenait derrière Benedek. Au même moment, le Prince royal, par une opération toute semblable, avec l'aile gauche de l'armée prussienne, tournait l'aile droite des Autrichiens et se rendait maître de Lipa. Vers 7 heures, les deux ailes de l'armée prussienne opéraient leur jonction derrière le centre de l'ennemi.

Malgré le dévouement assez remarquable de l'artillerie autrichienne qui s'efforça de couvrir la retraite, les vaincus, dans un désordre où se confondaient les armes, se ruèrent vers les ponts de l'Elbe. Ils laissaient 31.000 morts ou blessés, 13.000 prisonniers, 187 canons, 11 drapeaux aux Prussiens qui n'avaient que 9.000 hommes hors de combat, mais qui, fatigués et ne mesurant pas l'étendue de la victoire, leur donnèrent deux jours de répit.

L'armée du prince royal de Prusse les suivit dans leur retraite vers Olmütz par la Moravie septentrionale. L'autre armée prussienne, commandée par le prince Frédéric-Charles, passa l'Elbe à Pardubitz, puis, traversant la Moravie méridionale, prit la route de Brunn et de Vienne.

Quant au roi de Prusse, il allait en toute hâte de Pardubitz vers Brunn, afin d'arriver le plus vite possible à Lunenbourg, point de jonction des deux voies ferrées qui, de Brunn et d'Olmütz, se dirigent vers Vienne. Il s'était rendu maître de Prague derrière sa droite, mais il ne se souciait ni de Josephstadt, ni de Kœniggrætz, à sa gauche. La question capitale se posait ainsi : comment empêcher l'armée autrichienne de parvenir devant Vienne avant l'armée prussienne et de défendre cette ville, en s'adossant à la rive droite du Danube ?

Retirée à Olmütz, l'armée autrichienne disposait du chemin de fer Olmütz—Lundenbourg —Vienne. Un plan s'offrait aux Prussiens. Que le roi de Prusse et le prince Frédéric-Charles, quittant en hâte Znaïm et Brunn, se jettent sur Lundenbourg : l'armée autrichienne sera obligée de faire un long crochet vers l'est jusqu'à Presbourg, pour passer le Danube.

Le 15, le Prince royal force une partie de l'armée autrichienne à quitter Olmütz et à se diriger vers la Hongrie. Le 17, la ville de Lundenbourg est prise par l'avant-garde du prince Frédéric-Charles; les communications entre Vienne et Olmütz, coupées. Plus des deux tiers de l'armée autrichienne dans l'impossibilité de passer. C'est « le commencement du triomphe ».

Sur trois colonnes, les Prussiens se dirigent en lignes perpendiculaires vers le fleuve. Avant le 23 juillet, le Prince royal arrivait à gauche, avec la seconde armée, sur la Waag, jusqu'à Presbourg; à droite, vers l'ouest, le général Herwarth de Bittenfeld occupait Stockerau; enfin, au centre, le prince Frédéric-Charles, avec la première armée, tenait la vallée de la March, en face de Vienne.

Victoires prussiennes à l'ouest. — Les avantages remportés, pendant le même temps, par les Prussiens dans la région occidentale étaient aussi prompts, sinon aussi importants. L'armée du Hanovre, au moment où elle se repliait vers le sud pour s'unir à l'armée bavaroise, avait été entourée par deux corps prussiens arrivant l'un du Brandebourg, l'autre du Rhin. Les chefs hanovriens rendirent leur épée à Langensalza (29 juin). Le Hanovre, le duché de Nassau, les Hesses, furent occupés. Immédiatement, le général de Manteuffel et le général Vogel de Falkenstein, fondant sur les armées bavaroises et hessoises, les battaient à Fulda, à Kissingen, à Aschaffenbourg (3, 4, 5, 10 juillet), ne s'arrêtant que sur la Saale et sur le Mein. L'armée prussienne entra le 18 à Francfort, que la Diète germanique avait quitté quatre jours auparavant pour se réfugier à Augsbourg.

L'occupation de Francfort fut marquée par des actes de monstrueuse brutalité. La capitale

Prince Frédéric-Charles. Lithographie de Milster. | Kronprinz Frédéric-Guillaume. Dessin de Hellwig. | Général Herwarth von Bittenfeld. Gravure sur bois de L. Burger.

Les généraux commandant les trois armées prussiennes au cours de la guerre de 1866.

de la Confédération était punie d'avoir manifesté, au commencement des hostilités, son aversion pour la Prusse. On arrêta d'excellents citoyens; on exigea, le premier jour, une contribution de 6 millions de florins et, le lendemain, une autre de 25 millions de florins. Cette somme ne pouvant pas être réunie, le bourgmestre Fellner se tua (1). Pour contraindre la ville à chercher de l'argent, les généraux prussiens donnèrent à leurs soldats l'ordre de vivre à discrétion chez les habitants. Ces exigences parurent excessives au roi de Prusse lui-même, qui réduisit la contribution à 15 millions de florins.

L'Autriche tente de négocier avec la France. — Le 4 juillet, l'empereur d'Autriche, comprenant que ses alliés étaient aussi bien que lui-même à bout de forces, avait eu recours à un expédient politique. Il cédait la Vénétie à Napoléon III. Si la France l'acceptait, l'Italie n'oserait plus élever de revendications, la guerre cesserait au pied des Alpes; les 140.000 Autrichiens, commandés par le vainqueur de Custozza l'archiduc Albert, et immobilisés en Vénétie, auraient liberté de venir au secours de leur capitale. Le roi d'Italie répondit simplement qu'il avait des engagements avec le roi de Prusse et que l'Italie ne pouvait pas entamer de négociations indépendamment de son alliée. Le général italien Cialdini passa le Pô et marcha jusqu'à l'Isonzo. Napoléon III, dès qu'il connut la résolution du roi d'Italie, proposa au roi de Prusse un armistice. Le roi de Prusse n'accorda que trois jours, et avec des conditions que l'Autriche jugea inacceptables.

L'archiduc Albert, proclamé généralissime, avait gagné Vienne avec une partie de ses forces. Ce ne fut qu'une bouffée d'espoir. Les Prussiens continuaient à chasser devant eux les troupes autrichiennes. Le Prince royal enregistrait, presque chaque jour, de nouveaux avan-

(1) Accueillie par le silence de la population, la division Gœben entre à Francfort en chantant : « Je suis Prussien. Connais-tu mes couleurs? » De lourdes charges sont imposées à la ville. Dans un pays où le vin est objet de luxe, on enjoint aux habitants de servir aux officiers une bouteille par repas et aux soldats, un litre; à l'officier, huit cigares fins, aux soldats huit cigares ordinaires, etc. Tel habitant a trois cents officiers et soldats à nourrir. Le général Vogel de Falkenstein exige la livraison de 300 chevaux de selle et de 100 chevaux de trait. Il demande 60.000 paires de bottes. Il frappe la ville d'une contribution de 6 millions de florins. Cette somme est versée sur l'heure. Falkenstein, nommé gouverneur de Bohême, est remplacé par Manteuffel qui a fait ses preuves au Sleswig. Le nouveau commandant exige 25 millions. Au total, 75 millions de francs pour une ville de 100.000 âmes. Un notable prie Manteuffel de lui dire si, au cas où la ville s'exécuterait, elle serait mise à l'abri de toute contribution nouvelle. « De ma part, oui, répond le commandant; mais je ne prends aucun engagement pour mon successeur. » Aux cris d'indignation qui s'élèvent de la civilisation entière, la cour de Berlin remplace Manteuffel par le général Rœder. Les troupes prussiennes sont logées à titre de garnisaires chez les habitants, en nombre proportionnel à la fortune de chacun d'eux. Tout sénateur doit héberger au minimum 50 hommes. Berlin a l'état des fortunes mobilières et immobilières. Nul moyen de se dérober aux exactions des barbares. La mort du bourgmestre Fellner rappelle la résistance héroïque des villes libres de Flandre.

Comte Albrecht d'Autriche. Lithographie de Rriehuber. | Général en chef de l'artillerie Benedek Gravure sur bois de L. Burger. | Amiral Tegethoff. Lithographie de L. Rriehuber.

Chefs de l'armée et de la flotte autrichiennes pendant la guerre contre la Prusse et l'Italie en 1866.

tages. Le 22 juillet, à midi, une suspension d'armes fut conclue pour cinq jours. Un corps de 35.000 Autrichiens, sur le point d'être coupé de Presbourg, échappa au désastre.

Préliminaires de paix. — L'Autriche reconnut qu'elle ne devait rien attendre de la France. Napoléon III ne se sentant pas prêt à entrer dans la lutte, conseilla à François-Joseph d'accepter les conditions de Bismarck. Un armistice de six semaines et les préliminaires de la paix furent signés au château de Nikolsbourg, quartier général du roi de Prusse. L'Autriche devait payer à la Prusse une contribution de guerre de 40 millions de thalers, somme dont on défalqua 15 millions à titre d'indemnité pour les dépenses faites par l'Autriche dans la guerre des Duchés. De plus, l'Autriche admettait que les affaires de l'Allemagne fussent désormais traitées sans qu'elle s'en occupât; renonçait, en faveur de la Prusse, à tout droit sur le Sleswig-Holstein et abandonnait la Vénétie, laquelle fut, par la France, remise aux Italiens.

L'Autriche cesse de faire partie de l'Allemagne. — La Prusse forme un tout. — — Par les préliminaires de Nikolsbourg, l'Autriche acceptait la dissolution de la Confédération germanique et cessait de faire partie de l'Allemagne. D'avance, elle reconnaissait implicitement toutes les annexions que la Prusse pourrait faire.

Du traité à signer, les points essentiels furent fixés par Napoléon et l'ambassadeur de Prusse, à Paris. Les États placés au nord du Mein devaient former une Confédération nouvelle, sous la direction de la Prusse. Aucune mention n'était faite du Hanovre, de la Hesse-Cassel, du duché de Nassau, de la ville libre de Francfort. Ce silence confirmait la prise de possession par la Prusse de ces territoires. En même temps que le Sleswig-Holstein, la Prusse s'annexait donc le royaume de Hanovre, la Hesse électorale, Francfort-sur-le-Mein : en somme, près de 5 millions d'habitants. Jusqu'alors, elle était restée coupée en deux. Désormais avec ses 24 millions d'habitants, elle formait un tout entre la Russie et la France.

Traité de Prague. — Les préliminaires furent transformés en paix définitive par le traité de Prague (23 août). Bismarck eut raison de pousser le roi de Prusse à faire des concessions à l'Autriche. En ne lui prenant pas de territoire, il rendait la paix durable et la réconciliation possible. Dans le traité de Prague, un article stipulait la rétrocession du Sleswig-nord au Danemark, si les populations consultées n'acceptaient pas leur incorporation à la Prusse. Cet article resta lettre morte pour la Prusse. L'Italie, au contraire, consulta les populations de la Vénétie, comme la France, celles de la Savoie et de Nice. Dans le Sleswig et le Hanovre, une partie des

annexés protestèrent. Bismarck, à la Chambre des Députés, se contentait de faire appel à un intérêt de sécurité militaire, en invoquant, comme au Moyen Age, le jugement de Dieu.

Avec la Bavière, le Wurtemberg et Bade, la Prusse signait des conventions particulières. La Bavière devait payer pour les frais de guerre 20 millions de francs et céder les districts de Gersfeld, Orb, Tann, comprenant 33.900 habitants. Le Wurtemberg devait payer 20 millions de francs; Bade, 15 millions (1). Suivait une série d'articles secrets, où chacun de ces États concluait avec la Prusse alliance offensive et défensive. Ces articles furent plus tard, en une circonstance tragique, publiés avec éclat.

En Prusse, des élections ont lieu le jour de Sadowa. — En Prusse, les victoires remportées sur l'Autriche avaient affaibli l'opposition. Aux élections qui eurent lieu le 3 juillet 1866, le jour même de la bataille de Sadowa, les progressistes perdirent beaucoup de terrain. Trois mois après, leurs chefs les plus considérés, Forckenbe, Laskerck, von Unruh, Twesten, prirent la résolution de ne plus contrarier le Gouvernement pour la politique extérieure. Ils se réservaient de faire, pour la politique intérieure, des critiques où l'on reconnaîtrait à la fois leur conscience et leur loyalisme. Ainsi se constitua le parti national libéral qui absorba bientôt tout le centre gauche. A ce parti adhérèrent les députés libéraux élus par les provinces annexées : Œtker, de Cassel, Braun, ancien président de la Diète de Nassau, Gumbrecht de Francfort, deux très actifs députés du Hanovre, Bennigsen et Miquel, etc.

Parti national et libéral. — Au Gouvernement se rallia le parti conservateur libéral où dominaient les riches propriétaires de Silésie. Bismarck, qui ne comptait pas sur la reconnaissance de l'aristocratie, s'appliquait à gagner l'appui des classes moyennes. Les nationaux-libéraux, en tant que libéraux, supportaient mal l'insolence des officiers et les avantages accordés à l'orthodoxie; mais, en tant que nationaux, ils se consolaient en célébrant la gloire des armes allemandes.

Les Guelfes. « Fonds des reptiles ». — Dans le Hanovre où le clergé et la noblesse conservaient beaucoup d'autorité, le roi George V, du fond de sa retraite, avait suscité une légion de partisans : les Guelfes. Il appela aux armes et trouva un imitateur dans l'Électeur de Cassel.

Immédiatement, Bismarck mit la main sur les revenus offerts en dédommagement aux souverains dépossédés et décida la Chambre à les laisser à sa disposition « pour suivre jusque dans leurs repaires les reptiles qui guettent le nouvel Empire allemand ». Ces fonds guelfes ou « fonds des reptiles » servirent à acheter la presse et à corrompre l'opinion.

Très sagement, Bismarck ne demandait aux princes que le minimum des concessions. Quand on lui reprochait certaines indulgences, il répondait : « Mettons seulement l'Allemagne en selle, elle saura bien galoper toute seule. »

La Confédération de l'Allemagne du Nord est constituée. — Trois mois de guerre avaient changé la face de l'Europe. La Confédération de l'Allemagne du Nord fut constituée en avril 1867. Elle comprenait vingt-deux États, en somme tous les États allemands moins ceux de l'Allemagne du Sud, c'est-à-dire moins le royaume de Bavière, le royaume de Wurtemberg et le grand-duché de Bade.

Reichstag et Bundesrath. — A la tête de la Confédération de l'Allemagne du Nord se trouvaient un président et un Parlement. Le président était héréditaire. Assisté d'un chancelier fédéral, il dirigeait tout ce qui concernait les relations extérieures de la Confédération, diplo-

(1) Ni le Wurtemberg ni le grand-duché de Bade ne perdaient de territoire, mais ils devaient verser une rançon. En garantie du paiement de 6 millions par Bade et de 8 millions par le Wurtemberg, les signatures du grand-duc de Bade, gendre du roi de Prusse, et du duc de Wurtemberg, beau-frère du Tsar, ne paraissaient pas suffisantes à Berlin. Le roi de Prusse exigea le dépôt de valeurs ayant cours en Bourse. Non contente de confisquer le duché de Nassau, la Prusse confisqua les vins du duc. Cette cave était d'ailleurs un trésor facile à évaluer. Le dix-huitième siècle et le dix-neuvième y étaient représentés par leurs glorieuses années : 1706, 1722, 1782, 1783, 1806, 1811, 1822, 1831, 1842, 1846. L'année 1866 devait les égaler, voire les surpasser.

matie et guerre. Le Parlement (*Reichstag*) se composait de députés élus au suffrage universel par tous les citoyens de l'Allemagne. Il unissait les peuples allemands de façon à en faire le peuple allemand. Un Conseil fédéral (*Bundesrath*) à peu près semblable à la Diète de l'ancienne Confédération, représentait les gouvernements. Les lois votées par le Reichstag restaient sans valeur si le président ne les approuvait pas. Le Conseil fédéral (*Bundesrath*) était en même temps une Chambre haute, un Conseil d'État et un collège ministériel. Il se divisait en sept commissions permanentes : armée, marine, douanes et contributions, commerce, chemins de fer, postes et télégraphes, justice, comptabilité. La Prusse nommait les membres des deux premières commissions et les présidait toutes. En somme, cette machine parlementaire aux rouages si nombreux dépendait tout entière de la Prusse, et la Prusse, de son roi.

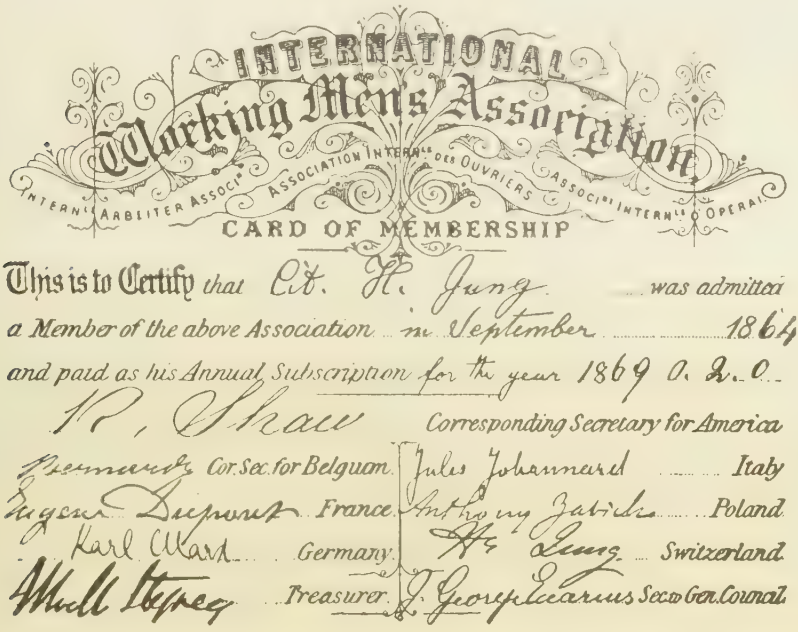

Carte de membre de l'Association internationale des travailleurs.

Tirée de l'*Histoire socialiste* de Jean Jaurès.

Le budget de l'armée pour la Confédération de l'Allemagne du Nord. — Il y avait pour la Confédération, un budget de dépenses communes, particulièrement un budget militaire, alimenté par des taxes égales dans tous les États et voté pour plusieurs années. L'armée de la Confédération était formée par les armées des États, lesquelles devaient désormais se recruter et s'instruire à la façon des troupes prussiennes. Cette armée, en temps de paix comme en temps de guerre, était placée sous le commandement direct du président.

Les États conservaient l'autonomie de leur gouvernement intérieur ainsi que leur souverain particulier. Cependant, à proprement parler, ils constituaient déjà un État capable d'une action extérieure, grâce à son chef unique et à son armée organisée. Le président héréditaire de la Confédération fut le roi de Prusse, dès lors souverain de 30 millions d'habitants. Le jour où, par l'imprudence de Napoléon III, furent publiés les articles secrets des traités d'alliance offensive entre la Prusse et les États demeurés en dehors de la Confédération (Bavière, Wurtemberg, Bade), on sut que le roi de Prusse, en cas de guerre, disposait d'un million d'hommes.

Bismarck chancelier. — Malgré l'opposition de Virchow, la Constitution fédérale avait

Liebknecht.

été votée par 226 voix contre 91 et promulguée le 1er juillet 1867. Bismarck, nommé chancelier, prit pour ministre un libéral qui passait pour un financier habile : Delbrück.

Les premiers députés socialistes. — Au Parlement fédéral (*Reichstag*) qui s'ouvrit le 30 octobre 1867, l'Allemagne envoya, pour la première fois, des socialistes.

Les partis socialistes, dont Karl Marx et Engels exposaient la doctrine, avaient pris part aux divers mouvements révolutionnaires. Des mesures de rigueur frappant leurs associations ou leurs journaux, eurent raison d'eux. Mais, vers 1860, un orateur de grand mérite, Ferdinand Lassalle (né en 1825), fils d'un riche commerçant israélite de Breslau, leur apporta une méthode d'action : organiser partout des cercles ouvriers et des associations de production, afin de briser la loi d'airain. Le Cercle général des travailleurs qu'il créa devint tout de suite un redoutable organisme de combat. Lassalle l'avait fondé en 1863. Il fut tué l'année suivante, dans un duel pour une femme. Le socialisme se rangea derrière un autre israélite de grand talent, Karl Marx, né en 1818, le fondateur de l'*Internationale*, l'auteur du livre sur le *Capital*, évangile du communisme. Liebknecht et Bebel se firent les apôtres du marxisme. Au Congrès socialiste de Nuremberg, en 1868, furent représentés 111 cercles ouvriers. Au Congrès d'Eisenach, en 1869, 262 délégués représentèrent plus de 150.000 ouvriers. Ils constituèrent le parti et formulèrent les revendications suivantes : referendum, impôt progressif sur les revenus et les héritages, limitation des heures de travail, et, comme but : suppression de la propriété individuelle. Les progrès du socialisme étaient particulièrement rapides en Silésie, en Saxe et dans la Prusse rhénane.

L'hégémonie passe à l'Allemagne. — On sait aujourd'hui quel plan Napoléon III avait conçu, au moment où éclatait la guerre contre l'Autriche. D'après les renseignements fournis par son ministre de la Guerre, il pensait que l'Autriche l'emporterait sur la Prusse, mais que l'une et l'autre sortiraient épuisées d'une longue guerre. A lui donc, le rôle de l'arbitre! Aussi, se préparait-il à remanier la carte de l'Europe. La Silésie serait rendue à l'Autriche qui, heureuse d'une si belle reprise, ne disputerait plus la Vénétie aux Italiens. On permettrait à la Prusse, pour lui faire oublier l'abandon de la Silésie, de s'annexer les petits États du Nord. On rendrait le Sleswig au Danemark. Quant à lui, il obtiendrait la rive gauche du Rhin. Inutile de rappeler que la France ignorait la politique extérieure de son Gouvernement.

A Sadowa, suivant un mot fameux, il y eut deux vaincus : Benedek et Napoléon III. L'empereur des Français avait laissé l'hégémonie passer de la France à l'Allemagne. Malgré tout, il demandait, à titre de compensation, le Palatinat bavarois (Landau) et la Hesse rhénane (Mayence). Bismarck répondit que ce serait la guerre : la Prusse ne céderait pas plus Landau que Sarrelouis : « Pas un pouce de terre allemande. » Il savait que cette menace suffirait. En décembre 1863, il avait dit à un homme d'État russe : « L'Empire français ressemble aux bâtons flottants de la fable : de loin, c'est quelque chose, et de près, ce n'est rien. »

Les ambitions de Napoléon III se tournèrent un instant vers la Belgique. Mais, de ce côté aussi, c'était la guerre. L'Angleterre ne pouvait pas tolérer une semblable annexion. Sans doute, Napoléon III songea à attaquer immédiatement la Prusse. Mais ses meilleurs soldats étaient au Mexique et, en France, l'armée se désorganisait. Le Gouvernement ne remplaçait pas exac-

Auguste Bebel.

tement, sous les drapeaux, les hommes qui, pour leur exonération, lui versaient une somme d'argent (1).

Article ajouté par Napoléon III au traité de Prague. — Réduit au rôle de médiateur, Napoléon III, afin de ne pas paraître écarté des négociations, fit ajouter au traité de Prague un article d'après lequel « sous la direction de la Prusse, il y aurait seulement une Confédération de l'Allemagne du Nord, laquelle s'arrêterait à la rive du Mein ».

Bismarck, sur-le-champ, aperçut combien cette espèce de contrainte servirait à la réalisation de ses projets. Aux petits États allemands placés au sud du Mein, Bavière, Wurtemberg, Bade, l'intervention de la France interdisait de s'allier à la Prusse. Or, ces États ne pouvaient pas s'allier à l'Autriche, puisque la Prusse s'y opposait. Comme ils n'étaient pas en situation de vivre isolés, que feraient-ils le jour où l'horizon s'obscurcirait? Jusqu'à présent, ils avaient suivi d'un regard hostile la politique de Bismarck. Leurs défaites et leurs humiliations faisaient encore secrètement saigner leur cœur. Comment les réconcilier avec la Prusse qui s'était montrée si dure pour eux? Napoléon III s'en chargea. Bismarck n'avait plus qu'à leur dire : « Regardez la France, toujours disposée à passer le Rhin et à vous envahir! Par bonheur, nous veillons sur votre salut. »

Les traités secrets entre la Prusse et les petits États sont publiés. — Le Gouvernement français affecta de regarder le traité de Prague comme un avantage pour la France. En 1867, M. Thiers ayant dit au Corps législatif : « Il ne reste plus une faute à commettre », M. Rouher répondit : « Il n'y a pas eu une seule faute commise. L'Allemagne est partagée en trois tronçons qui ne se rejoindront jamais. » Ce *jamais* eut de l'autre côté du Rhin un écho inattendu. Bismarck fit publier, dans les journaux allemands, le texte des traités secrets signés par la Prusse et les petits États. Il y était dit que le roi de Prusse commandait en chef les forces de tous les États allemands sans exception. Les tronçons se rejoignaient. L'unité allemande était faite. Bismarck n'avait plus qu'à la cimenter avec du sang. Au lendemain du traité de Prague, le prince Antoine de Hohenzollern, cousin du roi de Prusse, écrivait : « La guerre avec la France est dès à présent inévitable. »

Le roi de Prusse à l'Exposition universelle de Paris (1867). — Le Gouvernement français chercha une revanche dans l'Exposition universelle de 1867. Le roi de Prusse, qui s'y rendit avec Bismarck et Moltke, y rencontra le roi de Bavière, le roi de Wurtemberg, le Tsar, l'empereur d'Autriche, le prince de Galles, le Sultan, bien d'autres souverains. Il assista, le 6 juin, à une grande revue au Bois de Boulogne. La France étalait devant lui ses merveilleuses ressources, et le Gouvernement, sa frivolité.

La faiblesse de ce Gouvernement se révéla une fois de plus dans la tragédie mexicaine. Le maréchal Bazaine, commandant du corps expéditionnaire, tout entier aux intrigues par lesquelles il tentait d'évincer le nouvel empereur Maximilien et de s'assurer un pouvoir dictatorial, laissait ses soldats se démoraliser dans l'indiscipline. Sur l'injonction des États-Unis, l'Empereur rappela ses troupes. Maximilien, qui avait refusé d'abdiquer, était fusillé à Queretaro.

Affaire du Luxembourg. — Ce désastre moral, si commenté en Allemagne, fut suivi d'un échec politique, l'affaire du Luxembourg, dont Bismarck tira si bon parti.

Napoléon voulait, pour se relever devant l'opinion, obtenir quelque territoire comme compensation aux annexions prussiennes, « un pourboire », disait Bismarck. Après le Palatinat et la Hesse que refusait la Prusse, après la Belgique que l'Angleterre protégeait, ce fut le Luxembourg qu'il convoita. Le grand-duché, qui appartenait au roi de Hollande, faisait partie de la Confédération germanique, avant 1866 : la ville, étant forteresse fédérale, était occupée par une garnison prussienne. Le traité de Prague supprimait la Confédération germanique, mais la garnison prussienne n'avait pas quitté la ville. Le roi de Hollande consentit, le 21 mars 1867, à vendre le

(1) Quand la carte d'Europe dut être remaniée par la question d'Orient, la France et la Russie avaient cherché à se rapprocher pour ce remaniement, Bismarck déclara : « Il faut sauter à pieds joints dans leur alliance. »

Luxembourg à la France au prix de 90 millions. L'Europe, estimant cette acquisition territoriale sans grande importance, était heureuse de voir à Napoléon III une satisfaction d'amour-propre, gage de la paix. Mais, de nouveau, Napoléon III se heurta au refus de Bismarck. « Vous nous demandez, disait le ministre prussien, de consentir à l'annexion du Luxembourg par la France. Impossible ! Le sentiment public de l'Allemagne nous le défend. Le roi de Prusse déclare ne pas pouvoir évacuer une place dont la garde lui est confiée par l'Europe. Il prétend défendre ses droits jusqu'au dernier soldat. » La Prusse croyait que la guerre allait éclater. Moltke, chef de l'État-major, s'écriait : « Nous avons cinquante chances pour nous. Dans un an, nous n'en aurons plus que vingt-cinq. » Cependant, Moltke fit en sorte que le nombre des chances favorables, au lieu de diminuer, augmentât.

Conférence de Londres (13 mai 1867). — L'Allemagne constata, une fois de plus, que le Gouvernement français ne cherchait qu'à sauver les apparences. Napoléon III fit déclarer par son ministre des Affaires étrangères qu'il avait simplement voulu que la garnison prussienne évacuât Luxembourg. Les puissances intervinrent. La conférence de Londres (le 13 mai 1867) décida que le Luxembourg deviendrait territoire neutre et que sa forteresse serait démantelée. La Prusse retirait ses troupes. Le 17 août, Napoléon III tenta en vain d'obtenir de l'empereur d'Autriche, à Salzbourg, la conclusion d'une alliance. Quelques semaines après, les Garibaldiens ayant attaqué les États du Pape, il ordonna une nouvelle expédition romaine. Le général de Failly essaya les chassepots à Mentana (4 novembre 1867), et Rouher s'écria : « Jamais l'Italie ne s'emparera de Rome. » Ce nouveau « jamais » retentit à la fois au delà des Alpes et au delà du Rhin.

La Prusse dominait l'Allemagne par la puissance de l'armée et par les intérêts du commerce. L'union douanière allemande (*Zollverein*), réorganisée le 4 juin 1867, formait un lien entre 37 millions d'habitants. La Bavière n'avait plus le droit de veto. Au contrôle des divers États se substituait l'autorité du président, c'est-à-dire du roi de Prusse, qui avait le droit de négocier les traités de commerce et de poste.

Cependant, Bismarck rencontrait encore maint obstacle. Le roi de Bavière Louis II, qui avait succédé à Maximilien, en 1864, interrompait parfois ses rêveries esthétiques pour défendre les droits de sa maison. Le clergé catholique, hostile aux protestants de Prusse, exprimait les doléances des paysans écrasés par les charges militaires. Les particularistes avaient la majorité à la Diète de Bavière. Le parti radical dominait le Wurtemberg. Les démocrates s'agitaient dans le grand-duché de Bade. Ce fut alors que l'empereur des Français déclara la guerre au roi de Prusse. Napoléon I^er^ avait contribué à fonder l'unité allemande : Napoléon III l'achevait et la couronnait (1).

Les préliminaires de la guerre contre la France. Candidature Hohenzollern. — Bismarck, qui observait les crises où se débattait le Gouvernement français et qui guettait le moment propice, avait recueilli avec joie un mot attribué à l'Impératrice au lendemain du plébiscite où les bulletins d'opposition étaient si nombreux, même dans l'armée : « Mon fils ne régnera pas, s'il n'y a pas de guerre. » La candidature Hohenzollern au trône d'Espagne précipita les événements. L'Espagne hésitait sur le choix d'un roi. Napoléon III s'opposait à la nomination du duc de Montpensier. On songea à un cousin du roi de Prusse, Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen, major au 1^er^ régiment des gardes royales à pied. Le 6 juillet, le ministre des Affaires étrangères de France, M. de Gramont, déclara au Corps législatif que la France n'admettait pas qu'on mît en péril ses intérêts et son honneur. Le 12, l'ambassadeur d'Espagne à Paris, M. Olozaga, annonçait le désistement du prince de Hohenzollern. Le roi de Prusse déclara à l'ambassadeur de France à Berlin, M. Benedetti : « Je donne à ce désistement mon approbation entière et sans réserve. » Le Gouvernement français voyait échapper le prétexte de cette guerre

(1) Quand les libéraux tentaient d'obtenir le droit de voter l'impôt et le contingent, Roon leur répondait : « La Prusse n'est pas, comme la Belgique ou l'Angleterre, une monarchie apparente. Nous voulons briser les chaînes de l'aigle, pour que le Roi, par la grâce de Dieu, devienne le véritable chef de son peuple, le centre de l'État, le seigneur du pays. »

que Bismarck désirait tant! Gramont, le 13 juillet, chargea M. Benedetti de demander au roi de Prusse l'engagement de s'opposer à toute candidature du prince de Hohenzollern. Le roi de Prusse était aux eaux d'Ems. Le 14 juillet au matin, Benedetti, le rencontrant à la promenade, lui communique la nouvelle demande du Gouvernement français. Tout en repoussant cette demande, le Roi répond à l'ambassadeur qu'il le ferait appeler dès qu'il recevrait la renonciation du prince de Hohenzollern, pour la lui communiquer. Il reçoit cette renonciation dans l'après-midi. Sans faire appeler Benedetti, il le fait prévenir par un aide de camp, qui, conformément à ses instructions, ajoute : « Sa Majesté n'a rien de plus à communiquer à l'ambassadeur. » La traduction de ce message contiendra les mots *plus rien* au lieu de *rien de plus*. Le soir même, Benedetti, grâce à l'aide de camp du Roi, reprend l'entretien. Le Roi, tout en refusant de s'engager pour l'avenir, donne son approbation entière et sans réserve à la renonciation. Benedetti se déclare satisfait de cette assurance. C'est la paix.

La fausse dépêche d'Ems. — Pas de plus fâcheuse nouvelle pour Bismarck. On sait comment il tronqua la dépêche qui rendait compte à Berlin de ces derniers événements, de manière à la faire passer pour une provocation et une insulte.

L'émotion fut grande chez les Français. Le roi de Prusse aurait traité avec mépris leur ambassadeur! L'émotion était plus grande encore chez les Allemands : la France avait voulu humilier le chef de la Confédération. Toutes les classes de la population allemande se décidaient à la guerre. Le coup de théâtre combiné par Bismarck déterminait une explosion de haine contre la France.

Le 15 juillet, le Gouvernement français affirma, devant les Chambres, que le roi de Prusse avait outragé l'ambassadeur de France par un refus d'audience, comme le prouvait une note diplomatique de la Prusse, note que d'ailleurs le Gouvernement ne put montrer. L'affaire Hohenzollern n'aurait dû être qu'une discussion entre deux cabinets. Le Gouvernement français en faisait un conflit entre deux nations. Le maréchal Lebœuf, ministre de la Guerre, s'écria : « La France est prête. L'armée prussienne n'existe pas. Je la nie. » Tous les soirs, des bandes, mobilisées par la police, parcouraient Paris aux cris de : « A Berlin! » Le 18 juillet, l'ambassade française de Berlin « dénonçait officiellement l'état de guerre ». L'Empereur ne quitta Saint-Cloud que le 28, pour prendre le commandement en chef de l'armée.

Bismarck publie un projet de traité entre Napoléon III et le roi de Prusse. — La Russie, irritée de l'appui donné par la France à l'insurrection polonaise, avait promis à la Prusse une neutralité bienveillante et même un concours, si l'Autriche prêtait le sien à la France. L'Autriche était donc réduite à l'immobilité, à moins d'une victoire décisive de l'armée française. Quant à l'Italie, elle s'engageait à pénétrer en Bavière, mais à la date lointaine du 15 septembre et à la condition expresse que les Français eussent pénétré dans l'Allemagne du Sud. Afin d'enlever à Napoléon III ce qui pouvait lui rester de sympathie dans le monde, Bismarck fit publier par la presse un projet de traité écrit par Benedetti en 1867. Napoléon III offrait de reconnaître toutes les conquêtes de la Prusse et de favoriser l'absorption des États du Sud, « à condition que le roi Guillaume l'aidât à acquérir le Luxembourg et à s'annexer la Belgique ». Du même coup, Bismarck surexcitait le patriotisme germanique, plus fort que tout particularisme.

Plus de défection. En ce mouvement patriotique qui emportait l'Allemagne, toute résistance particulariste aurait paru une trahison. Le roi de Bavière plaça ses troupes sous les ordres du roi de Prusse pour toute la durée de la guerre (19 juillet 1870). Dans les États du Sud, il y eut unanimité. Dans le Wurtemberg seul, une opposition se manifesta, et seulement par deux voix. Guillaume Ier déclara : « Je n'ai jamais vu réveil national si éclatant ni si universel. »

Tandis que la Prusse, depuis 1815, n'avait pas cessé de haïr la France, l' « ennemie héréditaire », les Français rendaient hommage aux poètes, aux musiciens, aux philosophes d'outre-Rhin; admiraient l'Allemagne rêveuse, pensive, savante; accordaient aux Allemands une large hospitalité; favorisaient leur commerce et leur industrie. Sans doute, bon nombre de ces Allemands reconnaissaient ces excellentes dispositions et souhaitaient sincèrement la paix. Mais la

Prusse avait couvert la France d'espions et aspirait au moment de l'envahir, pour la troisième fois dans le même siècle (1).

L'armée prussienne au moment de la déclaration de guerre. — Un des tableaux les plus exacts de la force prussienne, à la veille de la guerre franco-allemande, a été tracé par un officier français, le colonel Stoffel, attaché militaire à Berlin de 1866 à 1870, dans les rapports adressés à son gouvernement.

« Comment ne pas admirer ce peuple qui, ayant compris que, pour les États comme pour

Départ de Guillaume Ier pour l'armée, le 31 juillet 1870.

les individus, la première condition est d'exister, a voulu que l'armée fût la plus honorée des institutions et que tous les citoyens valides participassent à l'honneur de défendre le pays ou

(1) En 1857, M. Auguste Lalance, le futur député de Mulhouse au Reichstag, arrivait à Mayence. Dans l'hôtel où il était descendu, il vit la grande table de la salle à manger entourée d'officiers, penchés sur des cartes et prenant tour à tour la parole. Il s'installa à une petite table et demanda au garçon qui le servait : « Que sont ces officiers? — Ils appartiennent à l'état-major de Berlin. — Et que font-ils ici? — Ils préparent la guerre. La moitié d'entre eux représentent une armée allemande allant de Mayence à Metz; l'autre moitié, une armée française allant de Metz à Mayence. Tous les matins, chacun d'eux va occuper une position déterminée, puis, tous les soirs, explique l'emploi de sa journée. — Est-ce la première fois qu'on fait ces manœuvres? — On les fait tous les ans. — Toujours sur le même thème? — Naturellement. — Ce général au visage rasé, assis au bout de la table, pourquoi tient-il ses mains sous la nappe? — Il prend en secret des notes qui doivent servir à l'avancement des officiers. — Comment s'appelle-t-il? — Moltke. » M. Lalance entendait ce nom pour la première fois. Le lendemain, autour de lui, les officiers prussiens parlaient de l'unité allemande : « Pour fonder cette unité, il nous faut trois grandes guerres : une contre l'Autriche, une contre la France, une contre la Russie. »

d'en augmenter la puissance? » Le colonel Stoffel insiste sur les soins continuels que prend la Prusse pour être, à un moment quelconque, en mesure de faire la guerre avec le plus de chances possible de succès. « La langue allemande a un mot, *Kriegsbereitschaft*, pour exprimer l'état de préparation où doit se trouver constamment une armée qui comprend sa mission. » Guillaume Ier, pendant vingt ans comme prince, pendant dix ans comme régent ou comme roi, a consacré toute son activité à l'armée. Presque en tout, l'armée allemande est supérieure à l'armée française. Supériorité si accablante pour le matériel d'artillerie! L'État-major prussien est le premier de l'Europe. « L'État-major français ne saurait lui être comparé. » (Rapport du 23 avril 1868.) Après avoir évalué à 955.000 hommes les forces de la Confédération de l'Allemagne du Nord, et à 128.000 hommes celles de l'Allemagne du Sud, bien qu'il ne tienne compte que de la Confédération de l'Allemagne du Nord, Stoffel ajoute : « On est presque effrayé de songer que nous avons à nos portes une puissance rivale qui nous trouve pour le moins incommodes, quoi qu'on en puisse dire, et qui, par suite d'une organisation dont elle ne peut se départir, dispose de plus d'un million de soldats, tous rompus au métier des armes. Je répète : *tous rompus au métier des armes ;* car il ne s'agit ici ni de gardes nationaux sédentaires, ni de gardes nationales mobiles, mais bien de soldats qui servent tous pendant trois ans, ou qui, après avoir servi, sont entretenus et confirmés par des exercices annuels jusqu'à l'âge de trente-deux ans. Dès lors, et abstraction faite de notre infériorité sous tant de rapports, comment lutterons-nous, avec les quelques centaines de mille hommes seulement dont se compose notre armée, contre des effectifs triples des nôtres et si fortement constitués? » (Rapport du 28 février 1870.)

Sur la mobilisation de l'armée prussienne, Stoffel n'était pas moins bien renseigné. « Il faut nous le tenir pour dit, nous ne surprendrons pas la Prusse. Son organisation militaire, qui lui permet de concentrer sur nos positions, en vingt ou vingt-cinq jours, plusieurs armées de 100.000 hommes chacune; la vigilance du Gouvernement qui préside à ses destinées; sa croyance dans la probabilité d'une lutte suprême avec la France, sont autant de raisons pour que nous la trouvions toute préparée à l'heure où éclatera le fatal conflit. » (Rapport du 12 août 1869.)

La France n'est pas prête. — Au même instant, le général Ducrot, qui commandait la 6e division, à Strasbourg, faisait de l'armée allemande le même tableau : « A moins d'être aveugle, il n'est pas permis de douter que la guerre éclatera au premier jour » (5 décembre 1866). « Les Allemands nous écraseront sous leurs effectifs supérieurs de soldats exercés. » « Pendant que nous délibérons, ils se préparent avec une ardeur fébrile. » « Ils sont en mesure de mettre en ligne plus de 800.000 hommes et 1.200 bouches à feu. » « Il nous faudrait faire de grands efforts pour leur opposer 400.000 hommes et 300 bouches à feu. C'est une disproportion effrayante et qui devrait donner à réfléchir aux plus optimistes. » (26 février 1867.) « Notre préparation, comparée à celle de la Prusse, est dérisoire, et le jour où la lutte commencera, nos forces seront à celles de nos adversaires dans la proportion de un à trois. En quarante-huit heures, *ils* peuvent jeter sur notre territoire de 120.000 à 150.000 hommes, et, en onze journées calculées mathématiquement, faire arriver en ligne 500.000 combattants, avec pareil chiffre de réserves en arrière pour occuper les forteresses, s'échelonner sur les bases d'opération. » Le Gouvernement français recevait ces avertissements. Pouvait-il les mettre à profit? Pouvait-il même les comprendre? N'était-il pas arrivé à ce degré de faiblesse où le hasard semble le seul espoir de salut?

La guerre. — Avec la Bavière, le Wurtemberg et le duché de Bade, la Prusse réunissait 500.000 Allemands contre 200.000 Français. Du côté allemand régnaient l'organisation, l'ordre et la prévoyance. Les forces étaient réparties entre trois armées. Le roi de Prusse en prenait le commandement en chef, mais il en laissait la direction réelle à Moltke.

Rien ne manquait aux armées allemandes, en fait de vivres, d'armes et de munitions. Elles s'éclairaient de loin et demeuraient entre elles en constante communication, grâce à un emploi heureux de la cavalerie. Les troupes prussiennes étaient armées du fusil Dreyse qui avait contribué si efficacement à la victoire de Sadowa : cinq à six coups par minute, calibre 15 millimètres, longueur 1m 43, portée 600 mètres. Le canon allemand était très supérieur au canon français; pièce en acier rayé se chargeant par la culasse, le Krupp dépassait au moins de 600 mètres

la portée du canon français et son tir se réglait en quelques minutes. La meilleure portée pour notre pièce de 4 était entre 1.750 et 2.380 mètres.

Les Allemands pratiquaient la tactique de Carnot : l'attaque, encore l'attaque, toujours l'attaque. Au contraire, l'État-major français s'était persuadé que, grâce au fusil à tir rapide, la victoire appartenait à la défensive sur de bonnes positions. Moltke, dans ses *Mémoires*, résume ainsi le plan du grand État-major allemand, en 1870 : « Objet principal : Paris. Premier objectif : l'ennemi où qu'il soit. But immédiat des opérations : l'attaquer où on le trouvera. » Le plan de Bazaine, si l'on peut ainsi parler, consistait, au contraire, à éviter le combat à tout prix.

Sedan. — Les événements se succédèrent avec rapidité. Les Allemands envahirent l'Alsace après avoir dispersé, à Wissembourg, la division Abel Douay (4 août). Le Prince royal fit reculer l'armée de Mac-Mahon, à Wœrth (6 août) et prit, presque sans résistance, possession de la rive gauche du Rhin. Le 14 août, les hussards noirs atteignirent Nancy. Moltke envoya vers Paris deux armées, l'une par Verdun, l'autre par Bar-le-Duc. Mais cette marche fut interrompue par la poursuite de l'armée de Mac-Mahon, qui dirigeait sa marche hésitante, tantôt vers Sedan, tantôt vers Metz. C'est à Sedan, où l'empereur des Français arrivait, que l'armée de Mac-Mahon fut atteinte. Cette place était à peine défendue. Napoléon III décida de capituler le 2 septembre.

La déchéance de la famille impériale ayant été proclamée deux jours après, le ministre des Affaires étrangères, Jules Favre, proposa la paix à Bismarck (18-20 septembre). Le roi de Prusse, au début de la guerre, avait déclaré : « Nous ferons la guerre, non à la France, mais à l'empereur Napoléon III. » Bismarck exigea l'Alsace et une partie de la Lorraine. Jules Favre décida de continuer la guerre.

Paris investi. — L'armée prussienne arriva devant Paris, le 17 septembre. Paris avait, comme défenseurs, 500.000 hommes recrutés en hâte pour former la garde nationale. Ils manquaient de discipline, d'expérience et de direction. L'admirable armée que commandait Bazaine, et dont Paris attendait du secours, avait été enveloppée par deux armées allemandes, malgré la victoire française de Borny, à la suite des sanglants combats de Rezonville et de Mars-la-Tour (14, 16 août). Bazaine, bien que la route de Verdun, centre de résistance, lui fût ouverte, avait reculé sur Metz, laissant le maréchal Canrobert aux prises avec une armée allemande qui, après plusieurs assauts, le délogeait du village de Saint-Privat. On s'est expliqué, plus tard, la conduite de Bazaine qui forçait toute une armée française à s'immobiliser dans Metz. Cette armée, il voulait la conserver intacte pour une intervention politique en France, la paix signée. Il essaya de traiter avec Bismarck, mais Bismarck, selon sa tactique ordinaire, gagna du temps et finit par exiger de l'armée de Metz « une pure et simple capitulation ». Le 27 octobre, le prince Frédéric-Charles eut en poche la capitulation signée de Bazaine.

Reddition de Metz. — La ville et les forts de Metz, 174.000 soldats, 6.000 officiers, 278.370 fusils, 3 maréchaux de France, 57 drapeaux lui étaient livrés. Bazaine s'était fait remettre les drapeaux, en affirmant qu'il les brûlerait à l'arsenal. Il les livra à Frédéric-Charles, qui les fit planter devant sa tente, près de laquelle défila l'armée française trahie. Bazaine, à Metz, s'était cru l'araignée au centre de sa toile : il avait été la mouche (1).

(1) Rien de plus poignant et de plus instructif que la lecture de certaines pages, écrites par le Prince Rouge, pendant la guerre de 1870-1871 (*Mémoires du Prince Frédéric-Charles de Prusse*). Devant Metz, il est persuadé que Bazaine tentera un suprême effort pour briser les lignes allemandes. Il marque même sur sa carte le point par où Bazaine dirigera cette sortie. Mais Bazaine laisse son admirable armée, à laquelle, jusqu'à trois fois, il a arraché la victoire, s'épuiser, se dissoudre, s'anéantir dans l'inertie et dans la boue. La capitulation est signée. Frédéric-Charles, après avoir assisté, immobile, au défilé des prisonniers, va trouver Bazaine qui lui a demandé un moment d'entretien, et, après cette entrevue, note dans son journal : « Bazaine a l'air plus Polonais que Français. Il ne paraît ni gêné ni ému. Il m'a fait des compliments. Il s'est emporté contre les habitants de Metz qui prétendaient continuer la lutte. Je lui ai dit : « Pourquoi n'avez-vous pas profité « de la nuit pour passer d'une rive à l'autre? » Il m'a répondu : « Mon armée comptait beaucoup de réservistes; j'ai craint « une panique. D'ailleurs, je ne suis pas partisan des marches de nuit. » Là-dessus, le Prince Rouge laisse échapper ces mots : « Baroque conception de cet homme absolument usé. » Autre aveu de Bazaine : « J'aurais mieux aimé n'avoir que deux ou trois corps d'armée. » La masse d'hommes qu'il avait à commander était accablante pour sa médiocrité intellectuelle. Ce qui caractérise les *Mémoires* du Prince Rouge, c'est l'amour de la guerre, non seulement pour sa gloire et ses profits,

Bas-relief du monument de la guerre à Darmstadt.

En apprenant la capitulation de Metz, Paris eut un sursaut de colère et même un accès de fureur. Le 28 octobre, les francs-tireurs de la presse s'étaient emparés du Bourget. Mais le 30, les Prussiens, revenant avec de l'artillerie, reprenaient leurs positions.

Cependant M. Thiers, « vaguement appuyé par les puissances neutres », continuait ses négociations. M. de Bismarck répondit formellement : « Nous consentons à l'élection d'une assemblée nationale, soit avec un armistice, soit sans armistice. Mais, ou bien nous ne permettrons pas le ravitaillement de Paris pendant cet armistice, ou bien on nous permettra d'occuper soit le mont Valérien, soit plusieurs autres forts de Paris. » Ainsi, au cas où les pourparlers n'aboutiraient pas à la paix, les Allemands auraient entre les mains de quoi rendre impossible toute défense sérieuse. Les négociations furent rompues.

En France, les Allemands s'avançaient presque sans relâche et faisaient capituler nos places : Vitry-le-François (25 août), Toul (23 septembre), Strasbourg (28 septembre), Laon (16 octobre), Verdun (9 novembre), Neuf-Brisach (16 novembre), La Fère (27 novembre), Phalsbourg (12 décembre).

Sur mer, si les Allemands n'avaient pas de marine de guerre, les Français n'avaient pas beaucoup de marins, car notre marine avait formé un fort contingent d'infanterie dès le début de la guerre. Quelques vaisseaux marchands furent capturés par la flotte française dans l'estuaire de l'Elbe. Le 9 novembre, la canonnière le *Meteor* et l'aviso français le *Bouvet* s'endommagèrent

---

mais pour elle-même. Certaines lignes ne sont pas sans une sauvage éloquence : « Je rêve d'écrire un poème sur mon épée. Par elle et avec elle, je veux servir ma patrie et détruire ses ennemis, soit devant Moscou ou à Saint-Pétersbourg, *soit encore une fois devant Paris.* » Songeant à ses troupes victorieuses, le Prince Rouge les félicite d'avoir participé à un événement qui exercera une action décisive sur la guerre. « Ce succès, avec l'aide de Dieu, rend possible d'atteindre le but poursuivi : l'annihilation de la France. » Quelques semaines après, il revient sur la même idée, avec plus de violence encore. A Sens, le 1er décembre 1870, dans un ordre du jour, il dit à ses troupes : « Le monde ne peut rester en repos, tandis qu'il existera un peuple français. » Frédéric-Charles ne fut pas seulement bon soldat prussien. On conte qu'il fut aussi bon chasseur et bon buveur, mais qu'il montra dans ses relations sociales beaucoup de brusquerie, voire de grossièreté. Un journal français affirma qu'il fit preuve de sentiments humains pendant l'année terrible. A quoi le dessinateur Willette répliqua : « Je tiens de mon père, colonel à l'armée du Rhin, que le prince Frédéric-Charles refusa de laisser entrer dans Metz des médicaments et des objets de pansement qui manquaient dans les ambulances et les hôpitaux français. » Peut-être a-t-on confondu le prince Frédéric-Charles avec le prince impérial, Frédéric-Guillaume de Prusse, qui fit aussi la campagne de France, à la tête de la troisième armée. C'est lui qui, en voyant passer les soldats français faits prisonniers à Frœschwiller, les salua en disant à son état-major : « Messieurs, rendons honneur au courage. De ma vie, je n'ai vu des gens aussi braves que ces soldats que la fortune a trahis. » Hélas! C'étaient des vaincus.

Proclamation du kaiser Guillaume Ier à Versailles, le 18 janvier 1871.

mutuellement. Le 15 janvier, dans l'embouchure de la Gironde, une corvette prussienne, *Augusta*, coula deux bateaux marchands et un vapeur qui transportaient des provisions.

Gambetta organise la résistance. — Les Allemands, après la capitulation de Metz, rencontraient une résistance qui excitait leur étonnement et leur admiration. On sait comment Gambetta organisa, en province, de nouvelles armées, dont l'effectif se montait à 600.000 hommes avec 1.400 canons. Le général Goltz déclarait : « Il n'y a pas de Gambetta qui aurait pu amener l'Allemagne à continuer, avec autant d'unité, une résistance à peu près désespérée. » Mais l'armée allemande enregistra de nouveaux succès. Si elle fut chassée d'Orléans, après la victoire française de Coulmiers (9 novembre), elle reprit l'avantage à Loigny (2 décembre) et à Artenay. Orléans fut occupée de nouveau, et les troupes du général Chanzy, après avoir opéré sur Le Mans une retraite que les Allemands qualifient d' « infernale », durent se replier vers l'ouest. Dans le Nord, l'armée du général Manteuffel avait occupé Amiens. L'armée française, commandée par Faidherbe, battit les troupes du général von Groeben à Pont-Noyelles (23 décembre) et à Bapaume (3 janvier 1871). De nouvelles opérations rendirent les Allemands maîtres de Mézières, de Rocroi, de Péronne. Ils gagnèrent, le 19, la bataille de Saint-Quentin. Ils occupèrent Rouen et Dieppe. Dans l'Est, Belfort, assiégé depuis le 4 novembre, était défendu par le colonel Denfert-Rochereau. Il n'ouvrit ses portes qu'après l'armistice. L'armée d'invasion s'était établie à Dijon. Elle fut tenue en échec par Ricciotti Garibaldi, à qui le commandement de tous les corps francs, entre les Vosges et la Seine, avait été confié. Une armée française de 100.000 hommes, com-

La proclamation du Kaiser à Versailles, le 18 janvier 1871.

Tableau d'Antoine de Werner au château royal de Berlin.

mandée par le général Bourbaki, devait délivrer Belfort. Mais les soldats allemands, encouragés par leurs succès, bien vêtus, bien nourris, supportaient mieux les rigueurs de l'hiver que les Français, démoralisés par la lenteur des transports et l'insuffisance du ravitaillement. Deux armées allemandes poursuivirent Bourbaki dans les étroites vallées du Jura, et forcèrent son armée à se réfugier en Suisse où elle fut mise hors de combat. Cependant Garibaldi occupa Dijon.

Capitulation de Paris. — Paris avait capitulé, après avoir supporté courageusement les privations, le bombardement et l'influence si redoutable des fausses nouvelles (1). La dernière sortie eut lieu le 19 janvier, vers Buzenval et Montretout.

Le 18 janvier 1871. — Unité allemande. — Le 18, à Versailles, le roi de Prusse Guillaume avait été proclamé empereur d'Allemagne sous le nom de Guillaume Ier. C'était le jour anniversaire du couronnement, à Kœnigsberg, du premier roi de Prusse. Bismarck pria Louis II de Bavière de prendre l'initiative du rétablissement de l'Empire. Il lui fit parvenir le texte de la lettre qui était envoyée de Munich aux autres princes. Les États du Sud, particulièrement la Bavière, avaient mis certaines conditions à leur entrée dans la Confédération. Le prince héritier de Prusse, qui avait gardé quelques-unes des traditions de 1848, rêvait de refondre la Constitution, tout en fondant l'unité, et de donner au peuple une part dans la direction des affaires. Il parut alors « plus Allemand que Prussien ». Profitant de l'autorité que lui assurait la victoire, Bismarck triompha également sur le terrain politique. Le grand-duché de Bade, la Hesse, la Bavière, le Wurtemberg, devinrent les vassaux de la Prusse (23 et 25 novembre 1870). L'armée du Wurtemberg formait un corps spécial. La Bavière gardait l'administration de ses postes et télégraphes ainsi que l'autonomie militaire, mais en temps de paix seulement. Le roi de Prusse avait écrit à la Reine : « Je ne saurais te dire dans quelle disposition d'esprit j'ai passé ces dernières journées, à cause des responsabilités si graves que j'assume et surtout à cause de la douleur que j'éprouve à voir reléguer au second plan mon titre de roi de Prusse. Dans la conférence d'hier, j'étais à la fin si triste que peu s'en est fallu que je ne me retirasse pour laisser tout à Fritz (le prince héritier) ! » A Versailles, dans la galerie des glaces, fut érigé un autel devant lequel on plaça les drapeaux des régiments allemands qui cernaient Paris. Un cantique d'actions de grâces fut chanté. Un sermon suivit. Enfin, Guillaume Ier, debout au pied de l'autel, adressa ses remerciements aux princes confédérés. Les peuples d'Allemagne n'étaient nullement consultés, mais on les savait partisans de l'unité. L'Empire, ainsi constitué, réunissait des princes n'ayant ni même autorité, ni même influence, ni mêmes droits. On leur assurait l'autonomie. Leur seule garantie était la Constitution qu'une loi pouvait modifier. On prenait le suffrage universel comme base, mais on ne donnait aucun droit véritable au Parlement. L'Allemagne prenait pour maître le roi d'un pays à peine allemand, mais qui lui imposait une discipline et une organisation. « Voilà, s'écriait le Prince royal, un chaos laborieusement machiné. Que Dieu le protège ! »

L'armistice. — Bismarck qui reçut, à Versailles, Jules Favre sollicitant un armistice pour ravitailler Paris, il venait d'apprendre que, la veille (22 janvier), après l'échec de Buzenval, avait

(1) Deux pigeons porteurs de dépêches furent apportés au général Trochu. — *Première dépêche :* « Rouen, 7 décembre. Gouverneur de Paris. Rouen occupé par les Prussiens qui marchent sur Cherbourg. Population rurale les acclame. Délibérez. Orléans repris par ces diables. Bourges et Tours menacés. Armée de la Loire complètement défaite. Résistance n'offre plus aucune chance de salut. A. LAVERTUJON. » — *Seconde dépêche* : « Tours, 8 décembre. Rédacteur *Figaro*. Paris. Quels désastres ! Orléans repris. Prussiens deux lieues de Tours et Bourges. Gambetta parti Bordeaux. Rouen s'est donné. Cherbourg menacé. Armée Loire n'est plus. Fuyards, pillards. Population rurale en partie connivence Prussiens. Tout le monde en a assez. Champs dévastés. Brigandage florissant. Manque de chevaux et bétail. Partout la faim, le deuil. Faites bien que les Parisiens sachent que Paris n'est pas la France. Peuple veut dire son mot. Comte DE (*illisible*). » On avait remarqué que ces dépêches n'étaient pas fixées sous les ailes des pigeons, suivant le mode d'attache employé par la France. De plus, M. Lavertujon, dont le nom servait de signature à la première, n'avait pas quitté Paris : il était même un des secrétaires du Gouvernement. Enfin, bien que rédigées à peu près correctement en français, les deux dépêches révélaient, par certaines tournures, leur origine allemande. Quant aux pigeons, ils avaient été pris par les Allemands dans la nacelle d'un ballon expédié de Paris à Tours et qui était tombé à Ferrières. Le général Trochu ne fut pas dupe de cette ruse de guerre qu'il jugea d'ailleurs fort habile, « les dépêches étant assez savamment graduées pour apporter à Paris l'anxiété et l'angoisse ».

eu lieu une tentative d'insurrection. Il mit à profit cette circonstance (1). De même, au 31 octobre, l'émeute éclatant à Paris après la perte du Bourget et à la nouvelle de la capitulation de Metz, lui avait permis de refuser un armistice avantageux, négocié par Thiers avec le concours des grandes puissances, particulièrement de l'Angleterre. Le 23 janvier, il exigea « le désarmement des troupes de ligne et de l'enceinte, canons et fusils étant livrés à l'Allemagne, l'occupation de tous les forts, une contribution de 200 millions ». L'armistice de Versailles devait être la fin de la guerre. La capitulation de Paris fut signée le 27 (2). Les Allemands prirent possession des forts. En vertu de l'armistice, fut élue une assemblée nationale ayant mission de traiter de la paix. Les préliminaires de cette paix se discutèrent à Versailles entre Bismarck et Thiers. L'Assemblée les ratifia à Bordeaux, le 1er mars 1871. Les Allemands firent leur entrée à Paris à cette même date. Jusqu'à la ratification des préliminaires de la paix, c'est-à-dire pendant trois jours, l'en-

Discours du ministre des Cultes dans la salle bleue du Palais de Berlin.

Les personnages sont (de gauche à droite) : Delbrück, ministre de l'Intérieur; comte Eulenburg; Reichenbach, ministre du Commerce; Friedenthal, ministre de l'Agriculture; Gamphausen, ministre des Finances; Léonard, ministre de la Justice; Falk, ministre des Cultes; général von Kameke, ministre de la Guerre; général von Stosch, ministre de la Marine; Bismarck; l'empereur Guillaume; le chef du cabinet civil von Wilmowtky; chef du cabinet militaire von Albedyll.

nemi occupa l'espace compris entre la Seine, les fortifications, la place de la Concorde, le faubourg Saint-Honoré et les Ternes.

Le traité de Francfort. — Au traité de Francfort, 10 mai 1871, la France s'engageait à payer à la Prusse 5 milliards. Jusqu'à l'acquittement complet de cette somme, les Allemands devaient occuper une partie du territoire français. En outre, la France cédait à l'Allemagne le département du Bas-Rhin (Strasbourg, Benfeld, Bischwiller, Brumath, Haguenau, Hochfelden, Lauterbourg, Niederbronn, La Petite-Pierre, Sarre-Union, Saverne, Schlestadt, Soultz, Wœrth,

(1) Bismarck disait à Jules Favre : « Quel que soit le patriotisme d'une nation, elle ne peut pas improviser des armées. Ah ! s'il suffisait de donner un fusil à un citoyen pour le faire soldat, ce serait une duperie que de dépenser le plus clair de la richesse publique à entretenir des armées permanentes. »

(2) La convention qui précédait l'armistice avait fixé à minuit la cessation du bombardement. Or, jusqu'à minuit, le tir des Allemands ne s'interrompit pas une minute. Ces bombes superflues punissaient Paris d'avoir résisté.

Wissembourg); le département du Haut-Rhin (Altkirch, Colmar, Ferrette, Guebwiller, Mulhouse, Neuf-Brisach, Sainte-Marie-aux-Mines, Rouffach, Thann); la plus grande partie du département de la Moselle (Metz, Bitche, Bouzonville, Cattenom, Faulquemont, Forbach, Pange, Saint-Avold, Sarreguemines, Thionville); une partie du département de la Meurthe (Château-Salins, Dieuze, Phalsbourg, Sarrebourg), deux cantons du département des Vosges, celui de Saales et celui de Schirmeck : 1.628.133 habitants, 1.484.373 hectares.

Le paiement de l'indemnité de guerre s'effectua plus rapidement que Bismarck ne l'avait pensé. La souscription pour un emprunt de 2 milliards s'éleva à 4 milliards (28 juin). L'Allemagne reçut un demi-milliard et fit évacuer les départements de l'Eure, de la Seine-Inférieure, de la Somme (22 juillet). Ayant reçu un milliard en second paiement, elle fit évacuer les départements de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, de la Seine, et les forts du nord de Paris, sur la rive droite de la Seine. A la suite d'une convention, signée à Berlin, le 12 octobre 1871, elle fit évacuer les départements de l'Aisne, de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura, et réduisit l'armée d'occupation à 50.000 hommes. A la suite d'une nouvelle convention, signée le 29 juin 1872, elle fit évacuer la Marne et la Haute-Marne. Après le paiement du second des 3 milliards, elle fit évacuer les départements des Ardennes et des Vosges (juillet); puis, après le paiement du troisième milliard, les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle, ainsi que le territoire de Belfort. D'après une convention, signée le 15 mars 1873, le reste de l'indemnité de guerre devait être payé en quatre fois : le 5 juin, le 5 juillet, le 5 août, le 5 septembre. L'Allemagne devait évacuer tous les départements qu'elle occupait, à l'exception de Verdun qu'elle gardait en dernier gage. Elle évacua cette ville, le 13 septembre, et, à partir du 16, elle n'eut plus un soldat sur le territoire français, si l'on en excepte l'Alsace et la Lorraine.

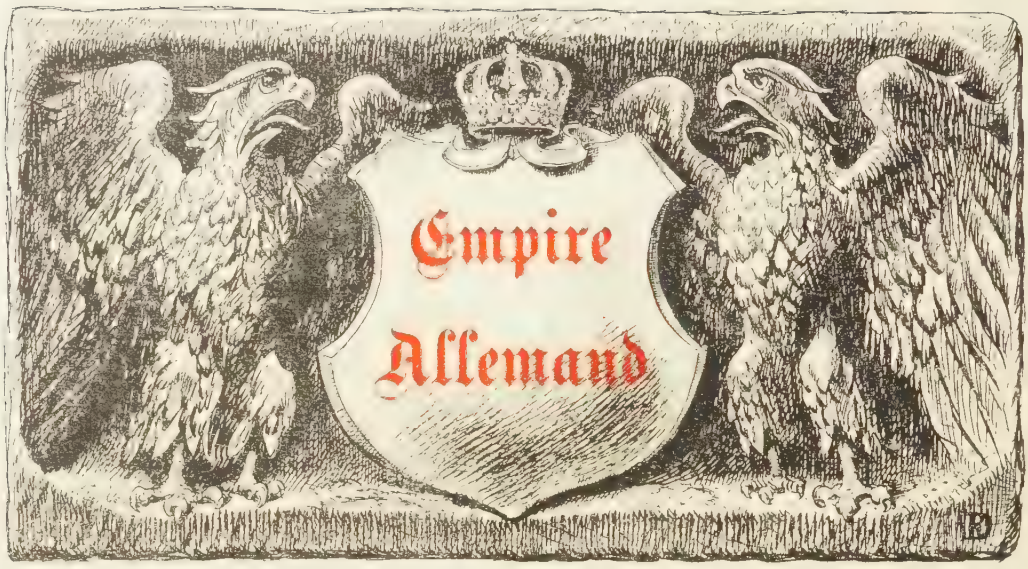

1871-1914

Organisation de l'Empire. — Le 16 juillet 1871, les troupes allemandes rentrent à Berlin. La foule acclame les vieux chefs victorieux : l'empereur Guillaume Ier qui a soixante-quatorze ans, son ministre de guerre Roon qui a soixante-sept ans, son généralissime Moltke qui a soixante et onze ans. Le chancelier Bismarck est plus jeune qu'eux : cinquante-six ans. Il reçoit le titre de prince avec l'importante dotation de Friedrichsruh et du Sachsenwald (21 mars 1871). L'unité allemande est son œuvre ! Outre l'ancienne Confédération du Nord, l'Empire comprenait les États du Sud, Bade, Wurtemberg, Bavière. Ses vingt-six États distincts étaient unis sous l'autorité de l'Empereur et astreints au même régime militaire. Bismarck leur imposait sa politique et sa diplomatie, Moltke sa discipline. Ainsi, les Allemagnes devenaient enfin une Allemagne. A l'ardeur des ambitions et des intérêts nationaux, s'échauffait un sentiment de patriotisme conquérant.

L'Empire allemand ainsi constitué a une superficie de 540.521 kilomètres carrés. Il est situé entre les 47° et 56° de latitude nord, et les 4° et 20° de longitude est. Pour frontière, il a, au nord, la Baltique, le Danemark, la mer du Nord; à l'ouest, la Hollande, la Belgique, le Luxembourg, et une ligne conventionnelle qui traverse la Moselle à Pagny, longe la Seille et suit la cime des Vosges. Au sud, le Rhin, le lac de Constance, le versant nord des Alpes, le pourtour nord et ouest des monts de Bohême; à l'est, une frontière conventionnelle qui le sépare de la Russie. Il se compose : des États et pays de l'ancienne Confédération de l'Allemagne du Nord; États confédérés de l'Allemagne situés au nord du Mein, excepté le Luxembourg et le Limbourg; plus, les provinces prussiennes : Prusse de l'Est, Prusse de l'Ouest, Posen et Sleswig; des quatre États de l'Allemagne du Sud : Bavière, Wurtemberg, Bade et Saxe; de l'Alsace-Lorraine qui, sous le nom de Terre d'Empire, a une organisation absolument exceptionnelle.

L'Empire, « État composé », est formé de l'union de plusieurs États sous un gouvernement commun. Dans l'ancienne Confédération germanique, tout État confédéré gardait sa souverai-

Le Congrès de Berlin (1878).

1. Baron Haymerle.
2. Comte Karoly.
3. Comte Launay.
4. Prince Gortschakoff.
5. Waddington.
6. Lord Beaconsfield.
7. Radowitz.
8. Prince de Hohenlohe.
9. Comte Corti.
10. Comte Mouy.
11. Comte Saint-Vallier.
12. Desprez.
13. Baron Oubril.
14. Comte Andrassy
15. Lothar Bucher.
16. Prince Bismarck.
17. Comte Schuwaloff.
18. Bülow.
19. Holstein.
20. Dr. Busch.
21. Comte H. Bismarck.
22. Sadullah Bey.
23. Lord Otto Russel.
24. Lord Salisbury.
25. Karatheodori Pacha.
26. Mehemet Ali Pacha.

Le Congrès de Berlin en l'année 1878.

Tableau d'Antoine de Werner à l'Hôtel de Ville de Berlin.

neté, c'est-à-dire avait le droit de rejeter les décisions de la Diète fédérale. Dans l'Empire allemand actuel, le pouvoir fédéral a cessé d'être chose distincte pour chaque État et appartient à la Prusse. Les lois des États furent absorbées ou diminuées par les lois de l'Empire. A tous les sujets saxons ou bavarois, hessois ou badois, une éducation méthodiquement organisée suggérait l'orgueil de se proclamer citoyens allemands. Un Allemand devait jouir de ses droits civiques dans tout l'Empire.

La Constitution impériale. — L'article 11 de la Constitution du 16 avril 1872 (laquelle a 78 articles) reconnaît au roi de Prusse, président de la Confédération, le titre d'empereur, ainsi que le droit de préparer et de promulguer les lois, de pourvoir à leur exécution, de nommer les fonctionnaires, de leur faire prêter serment et au besoin de les révoquer. Les actes de l'Empereur sont publiés au nom de l'Empire. Ils doivent être consignés par le Chancelier nommé par l'Empereur. Le Chancelier assume la responsabilité de ces actes. C'est à titre héréditaire que le roi de Prusse a la présidence de l'Empire. Ainsi est écarté le système électoral qui jadis faisait passer le sceptre impérial à diverses maisons. Sous ce titre d'empereur allemand, le roi de Prusse représentait l'Allemagne devant l'étranger, déclarait la guerre, signait la paix.

Le pouvoir législatif se compose du *Bundesrat* (Conseil fédéral), formé de 58 représentants des princes vassaux de l'Empire, et du *Reichstag* (Parlement de l'Empire), formé de 397 députés élus au suffrage universel et direct. Toute loi sans exception doit être approuvée dans les deux assemblées. Le Bundesrat comprend les représentants des États et des villes qui composent la Confédération. La Prusse y a 17 voix (sur 58; elle peut donc paralyser toute opposition de la part du Wurtemberg et de la Bavière), la Bavière 6, la Saxe 4, le Wurtemberg 4, Bade 3, la Hesse 3, le Mecklembourg-Schwerin 2, le Brunswick 2, les autres petits États et les trois villes, Hambourg, Lubeck, Brême, chacun 1. Chaque État ou ville nomme autant de représentants qu'il a de voix. Mais, quand on passe au vote, les voix qui appartiennent à un État, quel que soit leur nombre, ne comptent que pour une. Nul ne peut être membre du Reichstag en même temps que du Bundesrat. Tout membre du Bundesrat a droit de se faire entendre au Reichstag pour soutenir les intérêts de son gouvernement. Tout membre du Bundesrat reçoit de l'Empereur la même protection que les membres du corps diplomatique étranger. Le Bundesrat est présidé par le chancelier de l'Empire, qui peut se faire remplacer à la présidence par un membre de cette assemblée. C'est au nom de l'Empereur que les propositions approuvées par le Bundesrat sont présentées au Reichstag. L'Empereur doit convoquer le Bundesrat quand cette convocation est réclamée par un tiers des membres, ou plus exactement par un tiers des voix, plusieurs voix pouvant être représentées par un seul membre. Le Reichstag est élu pour trois ans, à raison d'un député par 100.000 habitants et fraction supérieure à 35.000. La Prusse à elle seule a droit à 236 de ces députés. Les séances du Reichstag sont publiques. Pour dissoudre le Reichstag, l'Empereur doit avoir l'adhésion du Bundesrat. Mais cette adhésion ne lui est jamais refusée. Il doit l'avoir aussi pour déclarer la guerre, à moins d'une invasion subite du territoire allemand.

Le chancelier de l'Empire dirige la politique étrangère. La surveillance générale de l'Empire est organisée par l'*Office intérieur* auquel se rattachent la *Commission d'instruction*, la *Commission de navigation*, la *Cour disciplinaire*, les *Chambres disciplinaires de l'Empire*. L'Amirauté impériale et l'Office de justice sont à Berlin; le tribunal de l'Empire, à Leipzig. L'Empire a sa Trésorerie, son Office pour les chemins de fer, sa Cour des Comptes à Potsdam, son Office des postes, sa Banque.

Avec l'appui des nationaux-libéraux, Bismarck obtint du Reischtag l'organisation des offices impériaux, de la chancellerie impériale, d'une direction impériale des chemins de fer. Il fit établir le monométallisme (1). A la diversité des monnaies, il substitua des pièces portant toutes, au revers, l'aigle impériale, symbole de l'unité. La Banque d'Empire fut fondée. Des

(1) Bismarck était un orateur médiocre, ne composant pas ses discours, cherchant ses mots, parfois même bégayant et se reprenant, au point que l'on démêlait avec peine, dans ses laborieuses expositions, les grandes pensées de l'homme d'État. Néanmoins, il excellait à imposer ses volontés au Reichstag.

lois réglèrent la procédure criminelle et civile. La préparation d'un code civil compar les transformations de Berlin qui de Prusse essaya d'abord de lutter l'autorité des hobereaux avaient tion, la police et la justice. Roon « l'idée patriarcale de l'État con-

Origines du Kulturkampf. — L'Église catholique sur laquelle s'appuyaient les adversaires de toute révolution, reconquérait son in-fluence et augmentait ses ressources. Les ordres monastiques se multipliaient. Grâce aux leçons et aux exem ples des Jésuites, les prêtres créaient des œuvres de toutes sortes : œuvres de Pie, de Saint-Vincent, de Saint-Boniface. Leurs adversai res s'émurent d'un tel succès. Les Jésuites furent accusés d'avoir conspiré contre l'unité alle mande. Bismarck aurait voulu imposer à Rome, comme ambassa deur de l'Allemagne, un prélat dévoué à la politique prussienne, le cardinal de Hohenlohe. Pie IX lui opposa un refus. Les hostilités écla tèrent.

Pour se défendre, les évêques organisèrent un parti politique. Ils s'empa rèrent de soixante-trois sièges au Reichstag, fondèrent une feuille quoti dienne, la *Germania*, prirent pour chef Windthorst, bon orateur, ha bile manœuvrier politique qui, depuis de longues années, se dressait en face de Bismarck. Sous sa direction et avec le concours de ses amis : Mallinc krodt, Franckenstein, Schorlemer-Alst, Reichensper ger, ce parti nouveau, le *centre*, engloba les éléments les plus disparates.

Redoutant pour l'Empire le mouvement religieux qui avait abouti à l'infaillibilité du Pape, Bismarck ré pondait par des mesures énergiques. La « division catho lique » fut supprimée au ministère de Prusse. L'inspection des écoles fut enlevée au clergé (13 fé vrier 1872), l'enseignement public fut interdit aux membres des congrégations. Virchow appela cette politique laïque : « Lutte pour la civilisation ; supériorité de la culture de l'esprit allemand (*Kul turkampf*). » « Les évêques, écrivait Bismarck, sont les instruments irrespon sables du Pape, c'est-à-dire d'un souverain disposant d'un pou voir plus absolu que n'importe quel mo narque du monde. » Confiant dans sa propre puissance, il s'écriait (14 mai 1872) : « Soyez sans crainte, Messieurs, nous n'allons à

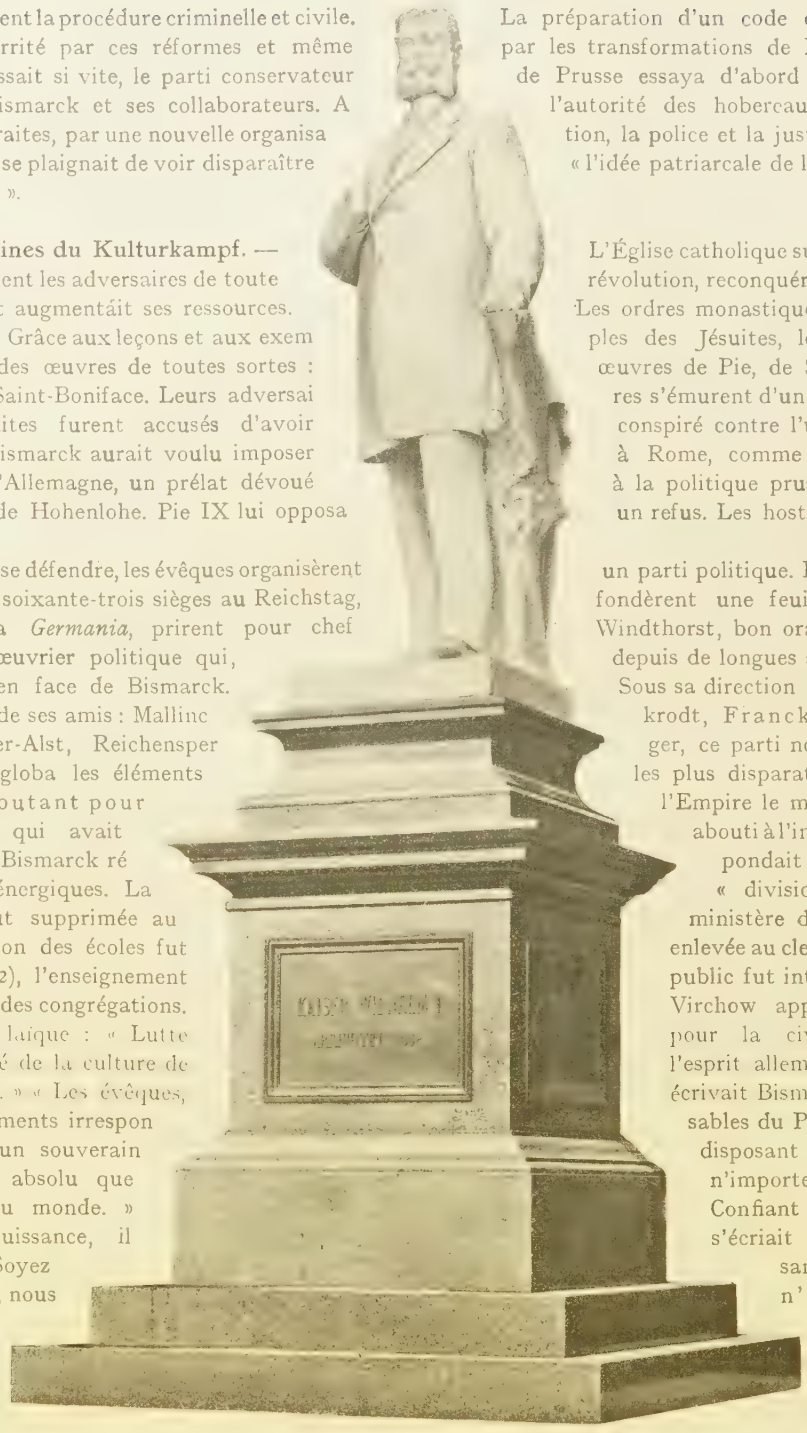

Statue de Guillaume Ier.

Canossa ni de cœur ni d'esprit. » Par souscription, une colonne de granit fut élevée, où l'on grava ces paroles si applaudies au Reichstag.

Les lois de mai. — Une loi, concernant les Jésuites et les réguliers affiliés aux Jésuites, ordonna leur expulsion ou leur internement. Le Parlement, à l'appel du ministre Falk, votait une série de mesures qu'on appela les *lois de mai*, interdisant les fonctions ecclésiastiques aux jeunes gens qui n'avaient pas passé leur baccalauréat et suivi, pendant trois ans, les cours des universités allemandes; fermant les petits séminaires; plaçant les grands séminaires sous la surveillance de l'État; poursuivant les évêques qui refusaient de se soumettre; confisquant leurs revenus. L'archevêque Ledochowski fut privé de traitement et condamné à la prison. Le prince évêque de Breslau et presque tous les évêques prussiens, se virent frappés de fortes amendes ou internés dans des forteresses. L'ambassade allemande au Vatican fut supprimée.

La persécution surexcita les courages. Aux élections de 1873, les députés du centre gagnèrent

La réunion des trois empereurs à Berlin, en septembre 1872.

28 sièges. Ces 91 catholiques, en s'unissant aux Alsaciens-Lorrains et aux Polonais, contrebalançaient les plus fidèles alliés de Bismarck, les nationaux-libéraux. Nouvelles mesures du *Kulturkampf :* le mariage civil devient obligatoire, les registres d'état civil sont confiés aux employés publics, l'autonomie de l'Église est abolie, les évêques sont forcés de communiquer les nominations qu'ils préparent aux autorités qui ont le droit de veto, les congrégations sont dispersées, les subventions aux ecclésiastiques sont rayées du budget. On voit alors près de 1.200 cures sans desservants, presque tous les évêques révoqués, emprisonnés ou fugitifs.

Les attentats contre Bismarck et Guillaume Ier. — Le 13 mars 1874, Bismarck, qui prenait les eaux à Kissingen, avait été blessé au bras droit par le pistolet d'un jeune tonnelier, Kullmann. Le 11 mars 1878, Guillaume Ier, passant, en voiture, dans la promenade des Tilleuls à Berlin, échappa à deux balles de revolver dirigées contre lui par le ferblantier Hœdel. Le 2 juin de la même année, il reçut, au cou et au bras, deux coups de fusil, petits plombs et ballés mâchées, tirés par le Dr Nobiling. Il revint à la santé au bout de quelques mois, pendant lesquels son fils exerça

la régence. Nobiling, qui s'était cruellement blessé, mourut en prison. Hœdel fut décapité. Bismarck fit décréter l'état de siège; obtint, du Reichstag renouvelé, des lois rigoureuses contre les associations; s'efforça de maintenir sous un joug de fer la représentation nationale.

Quand le Chancelier avait parlé de Canossa, à propos du *Kulturkampf*, il s'était mépris sur les forces dont il disposait. Les protestants manquaient d'organisation et s'effrayaient des mesures rigoureuses. La séparation des Églises et de l'État paraissait vexatoire. L'Allemagne n'avait pas, comme la France, d'anciennes traditions juridiques soutenant l'État contre les prétentions de la cour de Rome. La souple politique du pape Léon XIII permit à Bismarck d'abandonner la lutte, sans désavouer l'œuvre accomplie. Les *lois de mai* étaient maintenues, malgré les attaques du centre. Mais l'application des articles les plus sévères était suspendue. A l'intraitable Falk, pris comme bouc émissaire, succédait Puttkamer. Les évêques revinrent à leurs diocèses, les prêtres à leurs cures.

Bismarck s'en remet à l'arbitrage de Rome au sujet des Carolines. — Un conflit s'étant élevé au sujet des îles Carolines, Bismarck s'en remit à l'arbitrage de Rome. Le pape Léon XIII reconnaît la souveraineté de l'Espagne sur les îles en litige, mais remercie Bismarck de lui avoir donné l'occasion d'exercer son ministère pour assurer la concorde. « Permettez-moi, ajoute-t-il, de regarder ce qui vient d'être fait comme un gage de ce qu'amènera l'avenir. »

Le centre devenait l'arbitre des partis au Reichstag. Exploitant entièrement la situation, il détruisait tout ce qui avait constitué le *Kulturkampf*, à l'exception des lois sur le mariage, sur l'état civil, sur l'inspection des écoles et sur l'expulsion des Jésuites. Dès ce moment, il escompta d'autres victoires.

Retraite de Bismarck à Varzin. — Sous l'effort constant de ses adversaires, Bismarck jeta des cris de colère et même de découragement. En 1877, il demeura dix mois à Varzin, plein d'impatiences et de rancunes. Il ne pardonnait ni aux conservateurs de l'avoir trahi, ni aux libéraux de l'avoir engagé dans la lutte contre l'Église catholique. Dès lors, il rompit avec la gauche. Est-ce à dire qu'il allait à droite? Nullement! Il se servait des partis et ne les servait pas. La droite lui fit des concessions, parce qu'elle le considérait comme un rempart contre l'esprit révolutionnaire.

Projets fiscaux de Bismarck. — Bismarck avait dit : « Que l'Empire soit riche! Au lieu de demander de l'argent aux États, l'Empire leur en distribuera. » Où trouver cet argent? Dans des taxes sur l'alcool, sur la bière, sur le tabac, particulièrement sur les marchandises achetées à l'étranger, qui échappaient presque à tout droit et qui représentaient 3 milliards et demi de marks. En 1880, Bismarck remplaça ses ministres libres-échangistes par des protectionnistes : Puttkamer, Hofmann, Maybach. Il avait un absolu pouvoir. Roon était mort en 1879, Manteuffel se confinait dans son rôle de gouverneur en Alsace-Lorraine. L'Empereur avait quatre-vingt-trois ans.

La gauche tenta quelque opposition, repoussant les droits protecteurs sur les fers et blâmant le projet d'impôt sur le tabac. Les nationaux, depuis les élections de 1878 où ils avaient perdu un quart de leurs sièges, étaient fort divisés. Le Reichstag continua à repousser le monopole de l'alcool et du tabac. En revanche, Bismarck obtenait l'impôt sur le tabac, le pétrole et le café, des droits protecteurs sur les blés, le rachat des chemins de fer de l'État.

Progrès du socialisme. — La pensée de Bismarck était d'employer les bénéfices des monopoles et des droits protecteurs à réaliser les progrès sociaux capables d'enrayer la marche du socialisme. Longtemps, le socialisme avait été réduit à l'impuissance par le conflit entre les disciples de Lassalle et ceux de Karl Marx. Le Congrès de Gotha, en mai 1875, fut une première tentative d'unification. Restaient à vaincre les résistances provoquées par l'exaltation triomphale du patriotisme. Que d'Allemands n'avaient pas pardonné à Bebel et à Liebknecht d'avoir si vaillamment protesté, au Reichstag, contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine!

Peu à peu cependant, le développement du socialisme fut favorisé par l'étalage des richesses

(Photo Champagne.)

Monument de la Germania au Niederwald.

rapidement acquises, les scandales financiers, la misère des travailleurs et des grèves où le sang coula. Les socialistes n'avaient réuni que 99.000 suffrages aux élections de 1871, ils en réunirent 395.000 en 1874. Après l'attentat de Hœdel et celui de Nobiling, Bismarck fit voter, le 21 octobre 1878, une loi supprimant le droit de réunion et le droit d'association, et donnant au Gouvernement pleins pouvoirs contre les socialistes. A Berlin où, l'année précédente, avait été élu le socialiste Hasenclever, les meneurs du parti furent arrêtés ou expulsés, les associations dissoutes, les journaux interdits. La loi nouvelle fut appliquée avec une extrême rigueur après l'inauguration de la *Germania* au Niederwald, où rois, princes et grands chefs militaires d'Allemagne avaient failli être tués par une explosion (1). Cette loi demeura en vigueur jusqu'en 1890.

Lois sociales. — En novembre 1881, la pensée de Bismarck s'était précisée dans un message de l'Empereur : « En groupant les forces de la vie nationale sous la forme de sociétés corporatives protégées et favorisées par l'Etat, nous espérons suffire à une tâche que la puissance publique, à elle seule, ne saurait accomplir. » Trois lois sociales furent votées : assurance en cas de maladie, 15 juin 1883; en cas d'accident, 6 juillet 1884; en cas de vieillesse et d'incapacité de travail, 22 juin 1889. La préparation de ces lois avait été confiée à Hofmann, à Lehmann, à Bœdiker, à Gamp, à Bolicher.

La sociale-démocratie, insistant sur les lacunes et les défaillances de ces lois, proclama de plus en plus haut que les travailleurs n'espèrent rien d'une société capitaliste. Elle revendiquait, par-dessus tout, l'émancipation du peuple. L'état de siège fut décrété à Breslau, à Hambourg, à Leipzig, à Francfort, à Stettin. Bebel, Liebknecht, Wollmar, furent jetés en prison. Les

Le Chancelier de fer.

Monument de Hambourg par Lederer et Schrandt.

(1) Le 25 septembre 1883, sur le plateau du Niederwald, d'où le regard embrasse le panorama du Rheingau jusqu'au Taunus, au Melibocus, au Mont-Tonnerre, était inauguré le Monument National élevé « en mémoire de la levée unanime du peuple allemand et du rétablissement de l'Empire en 1870-1871 ». En cet entassement de 25 mètres de haut, chacune des pierres porte le nom d'un des États confédérés. Celle où on lit le nom « Alsace-Lorraine » est disposée de telle sorte que, si on l'enlevait, tout s'écroulerait. Sur le piédestal, où sont inscrits les noms des victoires allemandes, se dresse, statue de bronze fondue avec les canons pris à la France en 1870, la *Germania* couronnée, tenant une épée entourée de lauriers. A l'inauguration présidait le vieil empereur Guillaume, autour de qui se pressaient les rois, les princes, les généraux de l'Allemagne, avec tous les grands chefs de l'armée. Or, sous ce monument, étaient cachés deux tonneaux de dynamite qui devaient les anéantir tous. L'explosion ne se produisit pas. Deux socialistes furent arrêtés. L'un d'eux affirma que, pris de remords, il avait coupé la mèche. Cette mèche avait été mouillée. La pluie, en 1883, sauva l'Empire allemand, comme la neige avait sauvé l'Empire russe en 1812.

persécutions donnèrent au socialisme plus d'ardeur et de cohésion. Au Congrès d'Erfurt (1891), le programme de Karl Marx était adopté comme un évangile. Le total des suffrages augmentait d'une façon significative : 311.961 en 1881; 549.990 en 1884; 763.128 en 1887; 1.427.963 en 1890. A la mort de Bismarck, les députés socialistes obtiennent presque le tiers des votants (2.107.075 voix sur 7.752.693 votants).

Sans nul doute, Bismarck aurait voulu supprimer le suffrage universel. Il disait à M. von Helldorf-Bedra : « Je veux consacrer les dernières années de ma vie à réparer la plus lourde faute que j'ai commise. » L'Empereur, par crainte d'une révolution, refusa de prêter la main à un tel coup d'État.

Rapports de l'Allemagne et de la Russie. — Depuis 1813, l'Allemagne avait eu dans la Russie une alliée. Mais la Russie ne pouvait voir sans ennui l'unité allemande lui enlever, en s'affermissant, la prépondérance qu'elle exerçait sur les petits États allemands par des alliances de famille. La Russie rappelait même, avec quelque amertume, que c'était elle qui, en 1870, avait détourné l'Autriche d'une alliance avec la France, dont l'Allemagne aurait étrangement souffert. Ajoutons que l'Allemagne, en célébrant toujours si bruyamment ses victoires de 1866 et de 1870-1871, provoquait en Russie des mouvements d'impatience, sinon d'inquiétude.

Bismarck.

Enfin, contre l'Allemagne s'élevaient, de la part de la Russie, des plaintes d'ordre politique. Au Congrès de Berlin, l'Allemagne avait refusé d'aider la Russie à imposer intégralement aux plénipotentiaires de l'Europe le traité de San-Stefano. D'autres plaintes d'ordre économique pouvaient se résumer ainsi : « A Saint-Pétersbourg, les Allemands mettent la griffe sur trop d'emplois, et, dans les provinces baltiques où se parle la langue allemande, ils s'établissent en trop grand nombre. » La Russie protestait contre les tarifs douaniers qui, suivant elle, favorisaient le commerce allemand, tandis que l'Allemagne affirmait que ces tarifs étaient tout à l'avantage du commerce russe. Enfin, plus d'une fois, l'ambition illimitée de Bismarck pour son pays avait paru irriter le prince de Gortchakof, chancelier de la Russie. Cependant, jamais ces dissentiments ne dégénéraient en hostilités, le tsar Alexandre II ayant pour son oncle, l'empereur d'Allemagne Guillaume Ier, une réelle affection, laquelle lui inspira, après Sedan, le toast enthousiaste que l'on sait.

Au tsar Alexandre II, tué par la bombe d'un nihiliste, succéda son fils Alexandre III, le 13 mars 1881. Le nouveau Tsar eut une entrevue avec l'empereur d'Allemagne, à Dantzig, le 9 août de la même année. Le but de cette entrevue était d'écarter tout sujet de querelle entre les deux Empires. Le résultat en fut insignifiant. Contre l'Allemagne se développait un mouvement de caractère panslaviste. Les vrais Russes, qui souhaitaient voir toutes les nations de race slave s'affranchir sous l'inspiration de la Russie, s'indignaient en pensant que l'Allemagne prétendait s'annexer les provinces russes des rives de la Baltique et en constatant que l'Autriche retenait en son pouvoir les Tchèques de Bohême, les Slaves de Bosnie, les Slaves d'Herzégovine et d'autres Slaves encore.

Les démonstrations anti-allemandes se multiplièrent en Russie, pendant le mois de décembre 1881 et le mois de janvier 1882, après un mouvement de rébellion en Bosnie et en Herzégovine. Les protestations de la Russie contre l'Allemagne eurent un éloquent interprète dans le général russe Skobelef, qui s'était illustré par la conquête de Geok-Tépé dans le Turkestan et

par des victoires contre les Turcs. Skobelef s'écriait, en s'adressant à des étudiants slaves : « Chez nous, nous ne sommes pas chez nous. L'étranger y est en tout endroit. Nous sommes dupes de sa politique, victimes de ses intrigues, esclaves de sa force. Nous ne pourrons nous délivrer de lui que le sabre à la main. Si vous voulez que je vous dise comment s'appelle cet étranger, cet intrus, cet intrigant, cet ennemi si dangereux pour les Russes et tous les Slaves, je vais vous le nommer, c'est l'auteur du *Drang nach Osten*, c'est l'Allemand. La lutte est inévitable entre le Slave et le Teuton. »

Traité de Berlin. — La guerre de 1877, entre la Russie et la Turquie, s'était terminée par le traité de San-Stefano qui réduisait considérablement le territoire de la Turquie (3 mars

Un déjeuner parlementaire chez le comte de Bismarck.

1878). Un Congrès réuni à Berlin, le 13 juin, sous la présidence de Bismarck, modifia profondément le traité de San-Stefano et ravala les avantages de la Russie. La France, qui s'imposait alors tant de réserve, s'appliqua à rappeler les principes de tolérance. Les rancunes de Bismarck et l'avidité de l'Autriche l'emportèrent sans peine. Les chrétiens de Macédoine furent replacés sous le sabre turc. La Roumélie fut séparée de la Bulgarie. La Bosnie et l'Herzégovine, pays dont les habitants avaient voté leur réunion à la Serbie, furent livrés à l'Autriche qui se les annexa, en octobre 1908. L'Autriche devenait une puissance balkanique et menaçait ainsi l'équilibre de l'Europe. Ce traité a été déchiré par la guerre balkanique de 1912.

Les alliances. — Bismarck réussit, pour le maintien de l'Empire allemand, à former une alliance entre l'empereur d'Allemagne, l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche. Nous avons dit quels liens unissaient l'empereur d'Allemagne et l'empereur de Russie. Mais l'empereur d'Autriche pouvait-il oublier ses défaites et son humiliation de 1866? Bismarck le gagna en lui faisant entrevoir l'agrandissement du territoire austro-hongrois, le jour où la question d'Orient arriverait à la solution.

Pendant la guerre entre la Russie et la Turquie en 1877, l'Allemagne prit parti pour l'Autriche. Elle lui assura, au traité de Berlin, des avantages importants. L'alliance des trois empereurs était rompue. Alors Bismarck s'efforça de la remplacer par une triple alliance allemande, autrichienne et anglaise. Le premier ministre d'Angleterre, Lord Beaconsfield, y prêtait la main. De cette façon, pensait-il, la Russie serait tenue en échec, dans l'Europe Orientale, et la France, dans l'Europe Occidentale. Les élections anglaises de 1880 empêchèrent la combinaison bismarckienne d'aboutir.

Revenant à son ancien projet d'alliance entre les trois empereurs, Bismarck crut qu'il la réaliserait par la peur commune que le socialisme inspirait aux souverains. L'Empereur allemand avait, par miracle, échappé au revolver de Hœdel et au fusil de Nobiling. D'autre part, en Russie, les nihilistes ne cessaient pas de menacer la vie du Tsar, qui finit par succomber. « La nécessité de lutter contre la révolution unira l'Allemagne et la Russie », se disait Bismarck. Mais il se trompait. Pour nouer une alliance avec l'Allemagne, la Russie avait trop d'antipathie pour la race allemande.

En 1882, un pacte d'alliance fut conclu entre l'Autriche, l'Italie et l'Allemagne. Pendant les premières années, cette triple alliance semblait n'être plus qu'un mot. L'Allemagne ne pouvait approuver l'Italie de manifester, en toute occasion, des sympathies et de la reconnaissance pour la France. D'autre part, les revendications de l'Italie au sujet de Trieste et de Trente blessaient l'Autriche. Le pacte de 1882, renouvelé en 1887, puis en juin 1891, pour douze ans, a été signé de nouveau, six mois avant son expiration à la fin de 1912, pendant que la guerre des Balkans inquiétait l'Europe entière, en face de la Triple Entente qui se resserrait entre la Russie, l'Angleterre et la France. Ce fait, qui d'ailleurs n'est pas sans précédent, s'explique par le désir qu'ont l'Allemagne et l'Autriche de frapper l'esprit de l'Europe. L'Europe y a vu surtout la preuve que les alliances et les ententes sont plus nécessaires que jamais.

A l'Empire allemand, les maisons souveraines forment une aristocratie de caractère supérieur, un état-major politique, une réserve de princesses à marier et de princes à proposer pour les trônes en déshérence ou pour les royaumes qui se fondent. C'est ainsi qu'un prince de Mecklembourg a épousé la reine de Hollande, que la princesse Alice de Hesse a épousé le tsar Nicolas II, que le prince de Wied deviendra roi d'Albanie.

Bruits de guerre, nouvelle loi militaire et emprunt (1888). — Chaque fois que Bismarck voulait faire voter les crédits militaires, il surexcitait la haine contre la France. Grâce à cette tactique, il obtint, en 1887, une très forte majorité pour ces crédits (1). La guerre faillit éclater à propos d'un incident de frontière : l'arrestation de Schnæbelé, commissaire de surveillance administrative de Pagny-sur-Moselle, attiré de l'autre côté de la frontière dans un guet-apens par un agent allemand. La chute du ministère français, dont faisait partie le général Boulanger, apaisa, pour un moment, les bruits de guerre avec la France. Ce fut alors que la Russie, à laquelle Bismarck avait fait défection pour mieux s'unir avec l'Autriche, manifesta son mécontentement. Bismarck, en commentant les menaces de la presse russe, obtint du Reichstag une nouvelle loi militaire. Le service était prolongé jusqu'à trente-neuf ans, dans le second ban de la landwher, et jusqu'à quarante-cinq ans, dans le landsturm : « Les forces que nous vous demandons, déclarait Bismarck, nous condamnent à une politique pacifique. Avec une machine comme notre armée, on n'entreprend pas de guerre offensive. Il n'y a de possible qu'une guerre acceptée par tous ceux qui sont tenus d'y prendre part, c'est-à-dire par la nation : une guerre pleine d'enthousiasme, comme celle à laquelle nous avons été imprudemment provoqués en 1870. Ah ! dans ce cas, dans tout le pays, du Memel jusqu'au Rhin (Bismarck n'a pas dit jusqu'aux Vosges), ce serait une explosion. Malheur à l'imprudent qui oserait se mesurer avec la fureur germanique ! J'inviterais l'étranger à renoncer à son système de menaces. Les deux étaux français et russe

(1) Le 11 janvier 1887, Bismarck disait : « Si une nouvelle guerre éclatait entre l'Allemagne et la France, nous tâcherions de mettre la France hors d'état, pendant trente ans, de nous attaquer et de nous mettre nous-mêmes en état de nous armer complètement contre la France pour la durée au moins d'une génération. La guerre de 1870 serait un jeu d'enfants, à côté de celle de 1890 ou de je ne sais quand, au point de vue de ses effets pour la France. » Ces paroles furent acclamées par le Reichstag.

Guillaume Ier, roi de Prusse.

Tableau de Franz-Xavier Winterhalter (1806-1873) (Château royal de Berlin).

nous obligent à nous tenir unis. *Nous, Allemands, nous craignons Dieu, mais rien autre chose au monde.* » (On peut lire ces derniers mots sous le médaillon de Bismarck, à Potsdam.) Dans la péroraison de ce discours, un double trait était décoché à Paris et à Saint-Pétersbourg : « Pour courir après notre voisin, nous ne recherchons plus l'amour ni en France ni en Russie. » Le 6 février 1888, l'emprunt de 300 millions fut voté sans débat, en bloc, par tous les partis.

Mort de Guillaume Ier et avènement de Frédéric III (9 mars 1888). — Se sentant mourir, Guillaume Ier fit demander Bismarck et lui prescrivit de se tenir toujours aux côtés de ses successeurs. Il prévoyait que le prince héritier ne lui survivrait guère. Ses derniers mots furent : « Rester toujours en bonnes relations avec la Russie.

L'empereur Guillaume Ier sur son lit de mort.

Lorsque Guillaume Ier s'éteignit, le 9 mars 1888, à quatre-vingt-onze ans, son fils aîné Frédéric avait cinquante-sept ans. La vie de ce prince paraissait une succession de bonnes fortunes périlleuses. A Sadowa, à Frœschwiller, à Sedan, arrivant sur le champ de bataille, il voyait la victoire se décider en faveur de son drapeau. Son chef d'état-major Blumenthal passait pour un si habile homme de guerre! Lui-même remplit ensuite avec bonheur les fonctions d'inspecteur des armées du Sud et de président du Conseil d'État. Conformément aux traditions des princes héritiers, il soutenait des idées opposées à celles du Gouvernement. On le disait libéral et on le croyait rattaché aux traditions anglaises, par l'influence de sa femme, la princesse Victoria, fille de la reine d'Angleterre. Tout à coup, un mal latent le terrassa. Suivant les médecins allemands, c'était un cancer du larynx et l'opération devait être tentée sur l'heure. La princesse Victoria écouta l'avis d'un médecin anglais, le Dr Mackensie, qui déconseilla l'opération, laquelle d'ailleurs eût rendu l'abdication inévitable. Le malade partit pour Côme, puis pour San-Remo. Le mal empira malgré la douceur du climat. On pratiqua la trachéotomie.

Durant cette épreuve, dans quelle mesure les sentiments personnels de Frédéric III ins-

pirèrent-ils les décisions qu'il signa? Des distinctions furent accordées à certains représentants notoires du parti radical, Virchow, Bennigsen, Forckenbeck. Le ministre de l'Intérieur Puttkamer reçut une lettre le blâmant de porter atteinte à la liberté électorale et l'invitant à quitter ses fonctions. A ce ministre démissionnaire, Bismarck offrit un dîner d'apparat.

Mort de Frédéric III (15 juin 1888). — Cependant, ce moribond prouva que la tradition prussienne des Hohenzollern ne s'interrompait pas. Une querelle ayant éclaté à propos de quelques étudiants allemands, de passage à Belfort, Frédéric III prit, contre la France, des mesures qui frappèrent cruellement l'Alsace-Lorraine et soulevèrent l'indignation des nations civilisées. Des passeports furent exigés de tous les voyageurs entrant en Allemagne par la frontière française (22 mai 1888). Un mois après, il mourait. Son règne n'avait duré que quatre-vingt-seize jours.

Les amis de la paix.
Caricature de Tiret-Bognet.

Guillaume II. — Guillaume II montait enfin sur le trône. Il avait vingt-neuf ans. D'une activité débordante, d'une intelligence assez vive mais trouble, jaloux de son autorité et surtout de son prestige, il voulut être véritablement le chef de l'Empire. Une de ses premières paroles officielles a été : « Il n'y a, dans ce pays, qu'un seul maître, et ce maître, c'est moi. Je n'en tolérerai pas d'autre à côté de moi. »

Que lui avaient enseigné ses précepteurs et ses professeurs, le général Stolberg, le général de Waldersee, Hintzpeter, le pasteur Stöcker? Une conception théocratique de la mission impériale et royale. Le canon de Sadowa, de Frœschwiller, de Sedan, l'enivra de son bruit triomphal. Par son respect religieux de la force, il ressemble à son grand-père Guillaume Ier, mais par son agitation et son emphase, il rappelle son grand-oncle Frédéric-Guillaume IV.

Rupture avec Bismarck. — La rupture avec Bismarck, que son père n'eût peut-être jamais provoquée, fut son coup d'essai. Bismarck sentait venir l'orage. Tout de suite, les conflits attendus se produisirent entre le nouvel Empereur et le Chancelier. Le plus violent eut pour cause les mesures que Guillaume II voulait prendre en faveur de la classe ouvrière. Fortement appuyé sur le parti conservateur, Bismarck lutta de toutes ses forces contre des nouveautés qu'il jugeait nuisibles à son édifice impérial. Cette résistance personnelle, beaucoup plus encore que la doctrine politique dont elle était la manifestation, irritèrent le jeune souverain. Il s'écria : « De quoi s'agit-il, au fond? De savoir qui régnera : la dynastie Hohenzollern ou la dynastie Bismarck? » Dans son entourage, au commencement de 1890, on annonçait qu'il allait demander la démission du Chancelier. Sans doute, Bismarck pouvait se dire : « Il n'oserait. » Le 19 mars 1890, l'Empereur demanda cette démission. Il fit venir le général de Caprivi et lui déclara : « Mon aïeul vous a désigné pour succéder à Bismarck. » Comme Caprivi se montrait troublé à la pensée d'une telle charge, l'Empereur ajouta : « Il vous suffira d'exécuter mes ordres. »

Bismarck se préparait à renouveler le traité de 1885 avec la Russie. L'Empereur s'y opposa formellement. Bien plus, au mépris de tout ce que Bismarck put lui répéter, il réunit une conférence internationale ouvrière « pour étudier de nouvelles lois sociales et protéger les classes laborieuses contre les excès du capitalisme industriel ». Les termes de cette circulaire impériale indignèrent encore davantage le vieux Chancelier. Il déclara à l'Empereur qu'elle aurait la plus néfaste influence sur les élections. En réponse, Guillaume II, quelques jours après, au dîner de la Diète de Brandebourg, s'écria : « J'accepte avec joie tous les concours, mais je pulvériserai quiconque tentera de contrecarrer mes intentions. »

Bismarck, invoquant sa propre responsabilité devant le Reichstag, prétendit qu'il devait être consulté sur tout. Il ajoutait : « D'ailleurs, d'après un décret de Frédéric-Guillaume IV, les rapports du roi de Prusse et de ses ministres sont réglés par le président du Conseil. » Certes, on ne soupçonnait pas, chez le vieux Chancelier, un tel respect des traditions officielles et de la dignité parlementaire ! Immédiatement, l'Empereur riposta. Il se rendit chez Bismarck, le 15 mars 1890, à 10 heures du matin, et lui reprocha d'avoir outrepassé ses droits, en ayant des entrevues avec les chefs des partis au Parlement, par exemple avec le chef du centre, Windthorst. Bismarck répondit :

— Je ne puis admettre aucune surveillance sur mes rapports avec les députés et je ne reconnais à personne le droit de commander dans ma maison.

— Pas même quand je parle comme souverain?

— Pas même dans ce cas. Les ordres de Votre Majesté s'arrêtent à la porte du salon de la princesse de Bismarck. Ce n'est que pour tenir ma promesse faite à Guillaume Ier mourant que je suis resté au service de son petit-fils. Si je suis importun, me voici prêt à me retirer.

L'Empereur sortit, en faisant un geste d'affirmation.

Guillaume II en 1893.

Bismarck congédié. — Cependant Bismarck ne voulait pas se rendre, même à l'évidence. Jusqu'au 20 mars, il ne comprit pas que la décision de Guillaume II était sans appel. Il murmurait : « Je suis prêt à signer mon simple renvoi. Mais pour ma demande de retraite, dernier document officiel émanant d'un ministre qui a fait une certaine figure dans l'histoire de l'Allemagne et de la Prusse, j'ai besoin de quelque délai. Je le dois à moi-même et à l'histoire qui voudra savoir pourquoi j'ai reçu mon congé. » Sans doute, il espérait encore que son nouveau maître le prierait de rester.

Au moment où, brisé et furieux, le grand vieillard signe enfin cette démission, l'Empereur lui fait remettre un pli qui le crée duc de Lauenbourg. Il repousse cet honneur avec mépris. L'Empereur lui fait dire qu'une dotation sera attachée aux charges nouvelles résultant de ce nouveau titre : « J'ai derrière moi, riposte-t-il, une carrière qui ne permet pas de supposer que je la termine en courant après une gratification, comme on en donne une à la fin de l'année aux facteurs qui ont bien fait leur service. » Le choix de ce titre n'était-il pas d'ailleurs d'une cinglante ironie? Bismarck, au comble de son autorité et ne pouvant pas imaginer la possibilité d'une disgrâce, avait dit au Reichstag, à propos de l'absorption du duché de Lauenbourg par l'Empire (5 avril 1876) : « J'avais toujours compté que, le jour où je ne serais plus en état d'être chancelier de l'Empire, je pourrais me réserver les affaires de ce duché. Je renonce à cet espoir. » Le Reichstag avait ri longuement. Guillaume II ne semblait-il pas vouloir retourner ce rire contre le hautain railleur?

Espionné, presque traqué, cachant dans des atlas de géographie ses papiers les plus impor-

tants — ses armes ! — il se retire, congédié comme il en a congédié tant d'autres, durement. Il fait publier cette lettre de Guillaume Ier : « Je remercie Dieu de vous avoir placé à mes côtés, à une heure décisive. Je reste, même au delà de la tombe, votre reconnaissant et fidèle Empereur et Roi. » Puis, le 29 mars 1890, en uniforme de cuirassier, il se rend à la gare de Lehrte, pour gagner sa retraite de Friedrichsruh. A la foule qui l'acclame et lui jette des fleurs, il dit : « L'Empereur me reverra. » Menace suprême ou espérance acharnée ?

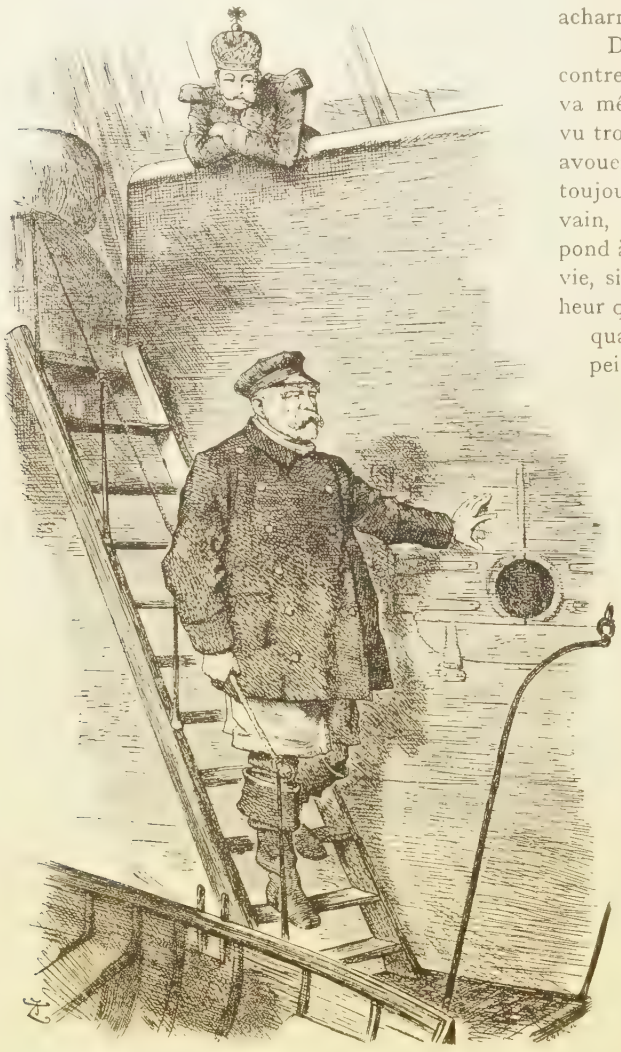

Le pilote abandonne le navire.
Caricature de la retraite de Bismarck de sir John Tenniel, dans le *Punch* du 6 février 1892.

Dans sa retraite, il proteste sans cesse contre l'injustice des hommes au pouvoir. Il va même jusqu'à lancer ce sarcasme : « J'ai vu trois rois pour ainsi dire tout nus et je dois avouer que ces trois messieurs ne m'ont pas toujours montré quelque chose de beau. » En vain, Guillaume II essaie de l'apaiser. Il répond à qui veut le consoler : « Dans ma longue vie, si je fais la somme des moments de bonheur que j'ai eus, j'arriverai peut-être à vingt-quatre heures, et encore ! » Comme le peintre Lembach lui souhaite encore quelques jours heureux, il murmure : « Un jour, un seul jour heureux m'est réservé, c'est celui où je ne me réveillerai plus. » On a rapproché ce mot de celui de Frédéric le Grand, montrant à Potsdam l'endroit qu'il voulait pour tombeau : « Lorsque je serai là, je serai *sans souci.* » Jusqu'à sa mort, 31 juillet 1898, il tint, suspendue comme une épée empoisonnée, la publication de ses *Mémoires.* Le troisième volume qui a pour sujet le différend politique entre Guillaume II et son Chancelier, renferme, si l'on en croit Maximilien Harden, le polémiste qui fut le confident du Chancelier, « de quoi faire trembler Byzance » (1).

Depuis les victoires de 1870, la fortune ne favorisait plus Bismarck. Il avait cru que le régime républicain affaiblirait la France, et la France se relevait grâce à la République. Il se brouillait avec la Russie et avec l'Angleterre. Il voyait échouer son *Kulturkampf* et, malgré son serment, allait à Canossa. Par ses lois d'exception contre le socialisme, il surexcitait le mouvement révolutionnaire. En approuvant les entreprises coloniales de la France, pour détourner de l'Alsace-Lorraine les Français, il laissait occuper d'admirables territoires, dont l'Allemagne aurait eu si grand besoin. Or, la France continuait à revendiquer ses deux pro-

(1) Bismarck raconte que, en voyant un phoque tué par lui, il a versé des larmes. En respirant l'odeur de l'incendie de Bazeilles où des hommes mouraient dans les flammes, il disait avec une grimace d'ogre : « Cela sent l'oignon rôti. »

vinces. D'ailleurs, c'était sur lui que retombait la faute capitale qui faisait, de la France, l'ennemie de l'Allemagne et forçait l'Europe à s'armer sans fin.

Le chancelier de Caprivi. — Les divers personnages qui se sont succédé au poste de chancelier n'ont été ni les guides, ni les conseillers, ni même les confidents de Guillaume II, mais les serviteurs de sa politique. Bismarck écarté du pouvoir, Guillaume II avait dit : « La route reste la même. » On constata cependant de brusques et profonds changements.

La politique du chancelier de Caprivi, par sa souplesse et sa complaisance, désarma les partis. Les nationaux-libéraux obtinrent qu'on revînt aux traités de commerce; les catholiques, que les étudiants en théologie fussent exempts du service militaire et que les Rédemptoristes pussent rentrer en Allemagne; les socialistes, que les lois de persécution ne fussent pas renouvelées en 1890. D'origine italienne, ancien directeur général de la Marine, le Chancelier travaillait habilement à développer la flotte. Mais la politique personnelle de l'Empereur troublait à chaque instant la tranquillité renaissante. Au moment où le Chancelier faisait voter par le Reichstag une loi qui rendait au clergé l'inspection scolaire et autorisait de nouveau les écoles confessionnelles, l'Empereur lui manifesta un vif mécontentement (1892), refusa sa démission, mais mit à sa place, comme président du ministère prussien, le comte d'Eulenburg. Dès lors, les obstacles se multiplièrent devant le Chancelier. Le Reichstag repoussa un projet d'augmentation de l'armée. Aux élections, les socialistes gagnèrent du terrain. La Ligue des Agriculteurs groupa, sous le drapeau du protectionnisme, des conservateurs, des nationaux-libéraux, des députés du centre, des antisémites. Malgré tout, Caprivi réussit à faire voter le traité de commerce avec la Russie.

(Photo Chusseau-Flaviens.)
L'Impératrice.

Le chancelier de Hohenlohe. — Rappelons que les deux Chambres prussiennes, siégeant à Berlin, sortent de deux systèmes électoraux absolument opposés. Le *Landtag* (Diète prussienne) est élu au suffrage censitaire, indirect, public; aussi sa majorité est-elle conservatrice et agrarienne. Le Reichstag est élu au suffrage universel, direct et secret. La droite y reste essentiellement divisée, puisqu'elle comprend, d'une part, les protestants orthodoxes, d'autre part, le centre catholique. Entre les deux assemblées, les querelles sont toujours prêtes à se rallumer. Les conservateurs, lorsque le président Carnot tomba sous le poignard d'un anarchiste, dénoncèrent à l'Empereur le danger de l'indulgence à l'égard des partis d'extrême gauche. Guillaume II prononça à Kœnigsberg un discours inspiré par l'esprit le plus féodal et le plus mystique. Le Chancelier fut sollicité impérieusement de soutenir une loi nouvelle rédigée par le président du ministère prussien, comte d'Eulenburg, pour la répression des menées révolutionnaires. Caprivi parvint à faire adoucir le texte de cette loi. Mais, le lendemain, il était remplacé comme chancelier par le prince de Hohenlohe et nommé président du ministère de Prusse à la place d'Eulenburg (29 octobre 1894).

Le prince Clodomir de Hohenlohe-Schillingsfürst avait soixante-quinze ans. Ancien ambassadeur à Paris, il était, depuis neuf ans, gouverneur d'Alsace-Lorraine. On disait de lui : « Il a de la mesure et de la clarté dans l'esprit, mais de l'exagération et de l'obscurité dans la parole. »

L'âge avait paru augmenter ses qualités et diminuer ses défauts. Tout en gouvernant avec les conservateurs, il s'appliqua à éviter toute violence. Tâche étrangement compliquée! La loi Eulenburg, contre les menées révolutionnaires, avait été repoussée (mai 1895). Immédiatement, les actes d'autorité se succédèrent : interdiction de réunions, procès de lèse-majesté, mesures répressives de tout ordre. Chez le souverain qui les signait, on avait peine à reconnaître l'homme qui avait convoqué la fameuse Conférence internationale de Berlin, en 1890.

Le ministre de la Guerre, Bronsart de Schellendorf, qui avait voulu adoucir le code militaire, était brusquement remplacé par le lieutenant-général de Gossler, cher au parti d'extrême droite.

Dans l'Empire, la politique de réaction triomphait. Le ministère de Bavière appuyait les candidats du centre aux élections législatives. La Saxe adoptait le régime électoral prussien. Le financier Miquel, transfuge du parti libéral, ancien adversaire de Caprivi, fut nommé vice-président du Conseil de Prusse (avril 1897).

(Photo Champagne.)

Le Reichstag et la colonne de la Victoire.

Le canal de la mer du Nord à la Baltique est inauguré (20 juin 1895). — Le 20 juin 1895, l'Empereur, entouré des rois et princes allemands, inaugura le canal de la mer du Nord à la Baltique. Les flottes européennes, y compris la flotte française, assistèrent à cette fête.

L'année suivante, les Boers, ayant remporté sur les Anglais, au Transvaal, la victoire de Krugersdorp, l'Empereur adressa au président Krüger un télégramme de chaleureuses félicitations (3 janvier 1896). L'Allemagne applaudit ce geste. Mais quand le président Krüger, vaincu définitivement, vint en Europe, Guillaume II lui refusa audience.

Un code civil et un code commercial sont votés pour tout l'Empire. — Le Gouvernement cessa de réclamer le vote des nouveaux impôts indirects qui déplaisaient tant au Reichstag. Sa situation financière était devenue meilleure. Une réforme importante contribua puissamment à affirmer l'unité allemande. Sur l'ordre de l'Empereur, en hâte, un code civil était voté (1er juillet 1896), puis un code commercial (7 avril 1897) pour tout l'Empire.

Augmentation des crédits militaires (1898). — Après les élections de 1898, le Reichstag

vota, non sans quelque hésitation, une augmentation nouvelle des crédits militaires, où le monde entier put voir une significative réponse à la Conférence de la Paix dont la Russie prenait l'initiative.

Vinrent ensuite les lois sur les grèves, dites *lois des coalitions*, et la loi de moralité publique permettant une censure en toutes les productions artistiques et littéraires. De ces deux lois, particulièrement de la dernière, il était trop facile d'abuser au profit de la droite protestante ou catholique. Sous le titre de *Ligue de Goethe*, se groupèrent quelques partisans de la liberté.

Opposition des deux Assemblées prussiennes. — Ce mouvement d'opinion permit aux libéraux de faire retirer la loi de moralité publique (13 avril 1900). Ils firent échouer en même

(Photo Champagne.)

Inauguration du canal de Kiel.

temps un projet d'augmentation de la flotte. De son côté, la majorité du Landtag, préoccupée de ses intérêts matériels, repoussa le projet d'un canal entre le Rhin et l'Elbe, c'est-à-dire entre l'est et l'ouest de l'Empire. Elle s'opposa également au renouvellement des traités de commerce.

L'opposition de ces deux assemblées, si différentes d'origine et d'orientation, révélait l'incertitude de la politique gouvernementale. L'Empereur parlait suivant l'inspiration de l'heure, et son chancelier ne cherchait qu'à gagner du temps.

Choisissant mal ses ministres et forcé d'en changer souvent, l'Empereur avait une politique pleine de contradictions. Il voyait avec impatience la France, sortie de son isolement, conclure une alliance avec la Russie, puis une entente avec l'Angleterre. Il se tourna soudain vers l'Extrême-Orient. Mais il ne put, de toute une entreprise tumultueuse, retenir que la petite colonie de Kiao-tchéou, limitée sans merci par le réveil de la race jaune. Le coup de Tanger aboutit à la Conférence d'Algésiras; le coup de Casablanca, au jugement de La Haye; le coup d'Agadir, au réveil patriotique de la France. Ce que l'Allemagne acquit, en Afrique, était sans grande valeur. Guillaume II ne savait ni déterminer une tâche, ni s'y attacher jusqu'à ce qu'elle

fût accomplie. Il changeait d'idée fixe comme d'uniforme. On lui reprochait de n'entretenir aucune relation avec les hommes qui connaissaient à fond les aspirations politiques, économiques et sociales du pays. De là, tant d'échecs. L'affaire de Tanger et même celle d'Agadir finissaient, pour l'opinion allemande, par des humiliations. Gestes d'épopée se noyant en marchandages.

Les défenseurs de Guillaume II disaient : « Il est pacifique. Comment ne se rendrait-il pas compte que, dans une guerre, il a tant à perdre et si peu à gagner ! » Cependant, c'est avec son assentiment que les armements de l'Allemagne s'augmentaient hors de toute proportion, au milieu d'une agitation politique et financière poussant à la guerre la masse de la nation.

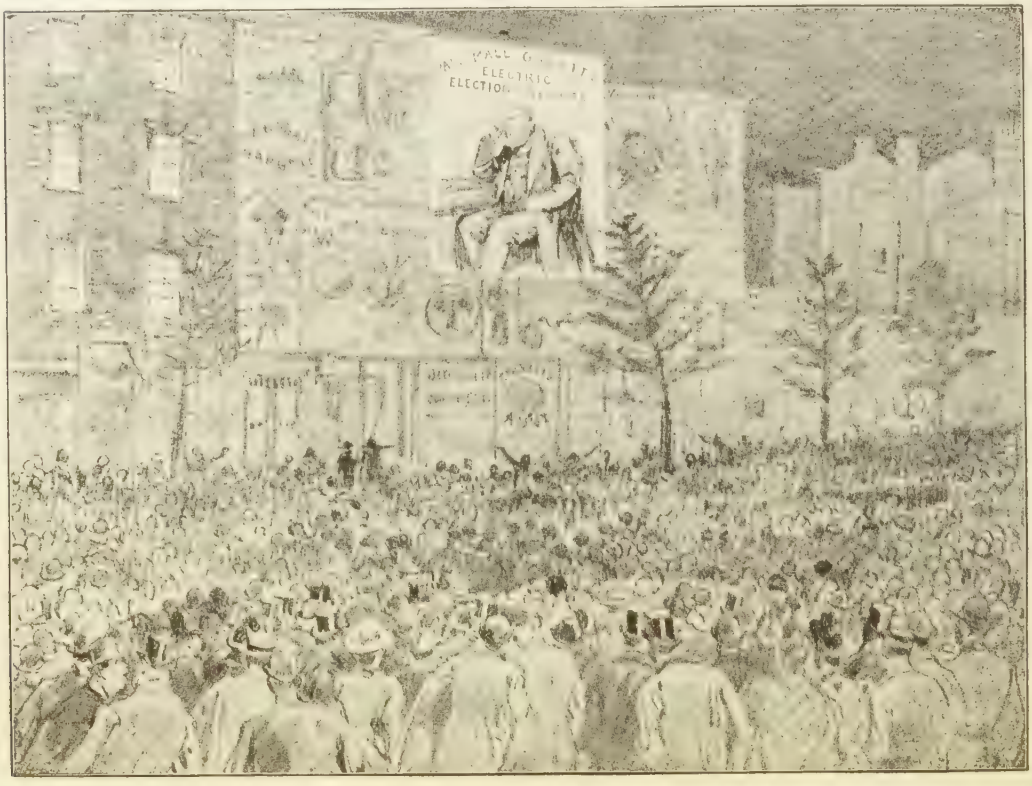

Victoire de Salisbury aux élections de janvier 1895.

Dessin original du *London News*.

Le jubilé de Guillaume II. — « C'est un travailleur infatigable. A la besogne, dès six heures du matin ! Sa table de travail l'accompagne où qu'il aille : il la retrouve au sortir du wagon, sans qu'une feuille de papier en ait bougé. » Anecdote de biographie officielle, rien de plus. Il protège les arts, même dans les plus lointaines régions. Que seraient sans lui les ruines de Baalbeck? Malheureusement, pendant la paix, il laissait défigurer, par des restaurations barbares, les plus beaux monuments d'Alsace-Lorraine; pendant la guerre, il veillera à l'anéantissement des villes d'art. Il croit sincèrement à la gloire de l'Allemagne et à sa propre gloire. Optimiste jusque dans les moelles ! Ce qui ne l'empêche pas d'avoir des crises de colère et d'inquiétude frénétiques.

Quoi qu'on en ait dit, longtemps Guillaume II a bien mérité de l'Allemagne. Il s'est servi de la gloire militaire, acquise par son aïeul, pour frayer et éclairer le chemin des négociants et des industriels. Il a favorisé toute propagande économique, capable de nourrir et de faire prospérer une population qui s'accroissait par an d'un million d'êtres. Il s'est appliqué à fortifier

sa flotte, afin qu'elle défendît les intérêts du commerce allemand sur tout le globe. Il a installé l'Allemagne sur le littoral de l'Océan Pacifique. Pendant qu'il étendait ainsi, à l'extérieur, la puissance allemande, il maintenait, à l'intérieur, les princes et les villes libres en bonne harmonie. Le Reichstag, si divisé au début, se disciplinait. En 1913, tous les partis consentirent à l'énorme augmentation des crédits pour les armements. L'Allemagne était le seul pays où les socialistes, laissant voter sans protestation les lois militaires, n'entreprenaient rien pour entraver l'application.

La marine allemande devenait de plus en plus forte. Le 25 octobre 1912, le ministre anglais Lord Roberts disait, dans son discours de Manchester : « Il y a dix ans, l'Allemagne ne comptait

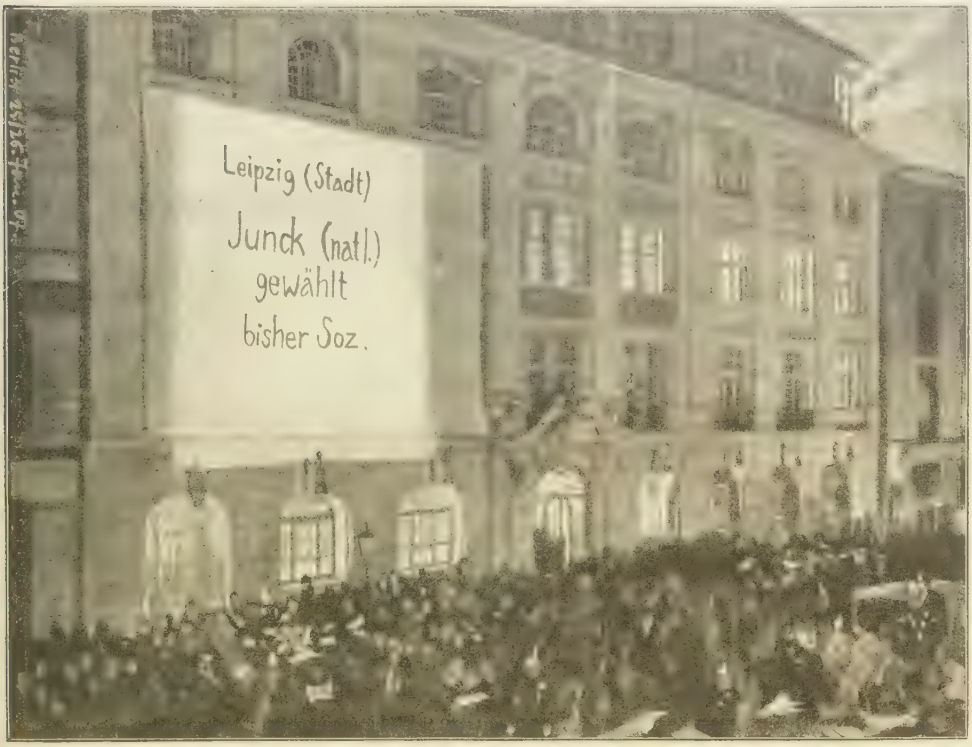

Publication des résultats des élections au Reichstag, pendant la nuit du 25 janvier 1907, sur écran lumineux de la *Morgenpost* de Berlin.

même pas, au point de vue maritime. Sa flotte est aujourd'hui la plus puissante, une exceptée (*save one*). » L'industrie allemande s'était développée comme par miracle. Pour le fer, elle ne le cédait qu'aux États-Unis; pour le charbon, qu'à l'Angleterre et aux États-Unis; pour la potasse, elle avait le monopole; pour le sucre, elle dépassait de 2 millions de tonnes la production de tous les autres pays. Son commerce était de 25 milliards par an, sa fortune de 400 milliards. Sa population s'élevait à près de 70 millions d'habitants. Son agriculture fournissait, à l'en croire, 95 % de son alimentation. Son réseau de chemins de fer représente une étendue de 60.000 kilomètres. Ses ports recevaient 23.000 navires. Hambourg était le premier port du continent.

Dès que Guillaume II avait saisi le pouvoir, il était devenu l'énigme et le cauchemar de la diplomatie. Il affectait de croire à son droit divin, comme un souverain des temps gothiques, et il tenait son âme ouverte aux préoccupations les plus modernes. Il changeait de langage, d'attitude, de visage suivant ses interlocuteurs, Allemands, Italiens, Anglais, Français, Américains,

heureux si chacun d'eux, en le quittant, pouvait se dire : « C'est moi seul qui ai vu l'Empereur sous son vrai jour ! » Peut-être lui-même cherchait-il sa personnalité. Voici l'Empereur superbement impérialiste, travaillant à devenir le maître des mers. Voilà le souverain débonnaire, fraternisant avec le vieux président Krüger, en lutte contre la Grande-Bretagne. Voilà le politicien couronné faisant ses confidences à un rédacteur des *Daily News*. Il résistait tant bien que mal aux exigences du parti pangermaniste. Cependant, il consacrait à l'armée le meilleur de son énergie. Il assurait au corps d'officiers une situation de caste privilégiée, considérait l'Université comme une vaste école militaire et, des administrations, faisait un instrument de l'autocratie.

Nous avons assisté aux fêtes du vingt-cinquième anniversaire de son avènement (15 juin 1913), les princes allemands, les magistrats des villes libres, les délégations des Chambres et des Assemblées, les représentants de la Marine, du Commerce, de l'Industrie, des Arts, lui ont présenté leurs hommages. Autour de lui étaient rangés le clergé, la noblesse, l'armée. Défilaient les collégiens, les étudiants, les corporations et métiers avec leurs emblèmes. Les bottiers arboraient des chaussures fabriquées au douzième siècle; les pâtissiers, un zeppelin en pâte d'amande. Incalculables furent les tonneaux de bière et les chapelets de saucisses, absorbés en signe de loyalisme.

L'Empereur et les socialistes. — Seuls, certains socialistes affectèrent de ne voir, dans ces réjouissances, que byzantinisme et goinfrerie. Le journal de la social-démocratie publia cette note : « L'Allemagne officielle célèbre le jubilé de l'Empereur, notre grand orateur. En tant que poète, peintre, musicien, sculpteur, critique d'art, homme politique, prédicateur, général, amiral, prince par la grâce de Dieu, chasseur, sportsman, père de famille et homme, combien de discours n'a-t-il pas prononcés, depuis 1888 ! Combien surtout n'en a-t-il pas dirigés contre les socialistes? » Le jour de ce jubilé, l'immeuble de la Confédération générale du Travail, sur le passage du cortège impérial, n'avait pas arboré un seul drapeau. Les socialistes disaient : « Pour nous qui sommes 4 millions d'électeurs, ce jour est pareil à tous les autres. Nous travaillons comme à l'ordinaire. De quoi les travailleurs seraient-ils reconnaissants à Guillaume II? Loin d'atténuer les privilèges sur lesquels repose son Empire, il les a renforcés. L'école prussienne a, pour base, l'enseignement religieux. L'union est toujours plus étroite des Églises et de l'État. La tyrannie militaire est toujours plus accablante. Dans la Constitution est inscrit le principe d'égalité, de même que, sur les bannières des étudiants à balafres, est inscrit le mot de liberté. Ce ne sont que des mots. La population agricole échappe encore au socialisme. Surtout, dans le royaume de Prusse, la terre appartient encore en grande partie aux hobereaux jouissant d'une situation privilégiée. Le socialisme s'applique à gagner cette population. S'il y parvient, il pourra faire éclater la grève générale. Les essais de ce genre en France, en Angleterre, en Belgique, n'ont pas donné de résultats sérieux. Mais, en Allemagne, où l'organisation est infiniment plus forte, le mouvement ainsi provoqué serait plus important que celui de 1789. »

En 1889, Guillaume II, avait déclaré : « Je considère tout socialiste comme un ennemi de l'Empire et de la patrie. » En 1890, les socialistes obtenaient 1.400.000 suffrages. En 1897, il déclara : « Il y a chez nous des hommes (les socialistes) qui ne sont pas dignes de porter le nom d'Allemands ! » En 1898, les socialistes obtenaient 2.107.000 voix. En 1910, à Kœnigsberg, il déclara : « Ce n'est ni aux Parlements ni à la volonté populaire que je dois ma couronne. » En 1912, les socialistes obtinrent 4.250.000 voix. Déjà, en Allemagne, plus d'une voix conclut : « Le fossé se creuse entre le peuple et le souverain. » D'habitude, les monarchies absolues, pour combler un fossé de ce genre, ont recours à un suprême moyen : la guerre.

Les partis au Reichstag. — Le palais du Reichstag, qui abrite aussi le Bundesrat, est monstrueux dans toute l'acception du terme. Il mesure 132 mètres de long, 89 de large, 27 de haut, et porte, aux angles, des tours de 46 mètres, au centre un dôme de 75 mètres, terminé par une lanterne que surmonte une énorme couronne impériale. Ce ne sont que coupoles, colonnades, arcs de triomphe, statues démesurées. Dans la décoration extérieure, on n'aperçoit que cuirasses et lances, boucliers et massues, épées et cimiers. Le Livre de la Loi apparaît sous un monceau d'armes tranchantes ou contondantes. Au-dessus de la porte, sur un bas-relief de pierre,

saint Georges terrasse un dragon. Ce saint Georges, pour son malheur, a le visage de Bismarck et la pose de Guillaume II. Au fronton, une statue équestre de la *Germania* couronnée déploie un drapeau large comme un manteau impérial. Devant le palais, surgit la gigantesque statue de Bismarck, rude face moustachue, casque rejeté en arrière, sourcils menaçants, dos tourné aux parlementaires. Un peu plus loin, la colonne de la Victoire (1). Au milieu de la vaste salle des pas perdus, un monument de bronze est consacré à Guillaume Ier. A côté, s'ouvrent les salles de lecture et de correspondance, puis un restaurant qui a un aigle gigantesque pour décoration. Sous le dôme, la salle des séances (*Sitzungsaal*) est carrée; en face du siège du président et de la tribune se marquent les 397 places des représentants de l'Empire. Le Bundesrat tient ses séances dans une magnifique salle au plafond somptueux et à la cheminée monumentale.

Le Reichstag n'avait aucun caractère de souveraineté. Dans les cérémonies, les généraux en chef dépassaient de quatorze rangs les présidents des Chambres : un simple chef de bataillon avait le pas sur un député. On voyait au premier rang l'Empereur et l'Impératrice; derrière eux, les princes, la cour, les chefs de l'armée, le chef de la flotte, des dignitaires de l'Empire, les fonctionnaires. Les rares habits noirs que l'on distinguait, perdus dans le faste hautain des uniformes, c'étaient les députés. L'Empereur pouvait opposer son veto aux décisions du Reichstag. Il pouvait le dissoudre à son gré, puisque le Conseil fédéral restait toujours d'accord avec lui, en ce qui concernait les questions parlementaires. En 1911, le chancelier de Bethmann-Hollweg s'écriait, à la tribune du Reichstag : « Je ne sers pas le Parlement; je m'efforce de servir, dans la mesure de mes moyens, l'Empire et l'Empereur. » Mis en minime minorité lors des affaires de Saverne (1913), il a dit simplement : « Je demeurerai au poste, pour voir, tant que le voudra mon auguste maître. » La couronne impériale dominait le Reichstag de toute sa hauteur et de tout son poids.

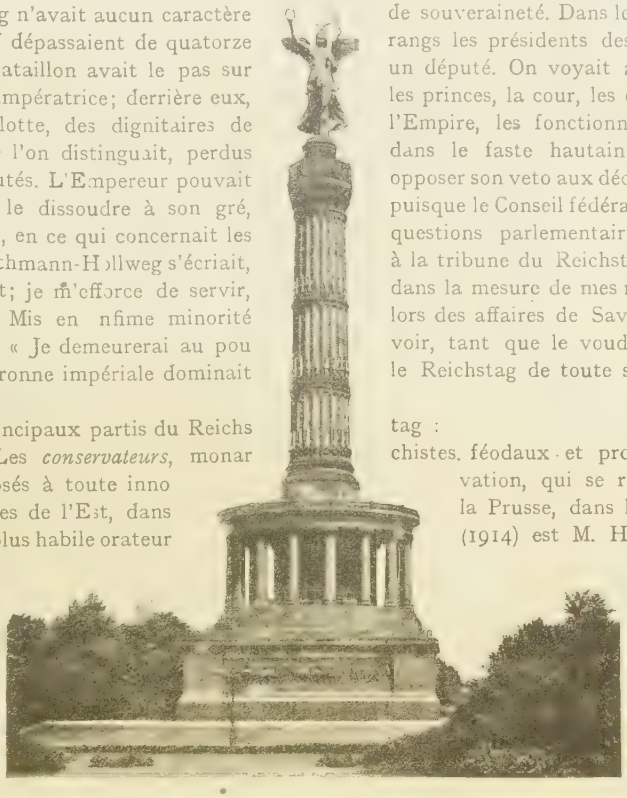

Berlin. — La colonne de la Victoire.

Voici les principaux partis du Reichstag :

A droite. Les *conservateurs*, monarchistes, féodaux et protestants rigides, résolument opposés à toute innovation, qui se recrutent surtout dans les provinces de l'Est, dans la Prusse, dans le Mecklembourg et la Saxe. Leur plus habile orateur (1914) est M. Heydebrandt. Les *conservateurs libres*, partis de l'Empire, qui, moins intraitables, comptent dans leurs rangs de grands seigneurs et de grands propriétaires, mais aussi quelques grands industriels; comme les conservateurs proprement dits, ils réclament des lois d'exception contre le socialisme. Le *centre*, droite catholique, célèbre par son opposition à Bismarck, ne cesse pas de se tenir en relations avec les masses ouvrières catholiques, organisées en syndicats chrétiens. Il a ses principaux éléments en Bavière, en Westphalie, dans les provinces rhénanes. Son association, le *Volksverein*, compte 300.000 membres. Plusieurs députés alsaciens et polonais s'y rattachent. (Le centre et les deux partis conservateurs forment ce qu'on a appelé « le bloc bleu-noir », majorité habituelle du chancelier de Bethmann-Hollweg.)

(1) On lit dans les *Guides allemands :* « Le fût de la colonne est orné de canons français. — Où sont-ils? — Ne les voyez-vous pas? On les a dorés pour qu'ils sautent aux yeux. — Fort bien. Le but est manqué. Des canons dorés ne sont plus des canons. » Le premier bas-relief représente Sedan : un général français à longue tunique apporte la lettre de capitulation. Un autre bas-relief représente l'entrée des Allemands à Paris : debout sur une barricade, un ouvrier parisien fume sa pipe, en regardant défiler les soldats ennemis. Plus loin s'entassent nos aigles en faisceaux et se groupent nos turcos prisonniers. Voilà ce que les Français, jusqu'en 1914, devaient examiner en face, à travers leurs larmes.

A gauche. Les *nationaux-libéraux :* ce parti, sur lequel s'appuya si longtemps Bismarck, représente force intérêts commerciaux et industriels; il appelait de tous ses vœux l'extension coloniale. Les *libéraux-radicaux*, fraction avancée du parti libéral, représentent le commerce et la bourgeoisie protestante non orthodoxe; ils réclamaient la laïcité de l'école et parfois la séparation des Églises et de l'État. On les a comparés aux radicaux français, mais avec cette différence essentielle que leur idéal restait la monarchie constitutionnelle. Enfin, les *socialistes* (*social-démocratie*), qui étaient loin de leur intransigeance des premiers temps.

Une élection en Allemagne. — La durée du mandat est de cinq années. Pour être éligible, il faut avoir trente ans. Pas d'indemnité parlementaire. Pour les sessions, circulation gratuite sur les chemins de fer, qui tous appartiennent à l'État. Sessions peu nombreuses et assez courtes. Interdiction de lire les discours à la tribune. Rien qui ressemble à la belle éloquence française ou à la limpide argumentation britannique. Pour le Reichstag, le suffrage est universel, mais l'Allemand qui jouit de ses droits civils n'est électeur que s'il est âgé de vingt-cinq ans, s'il a acquitté ses contributions et s'il ne reçoit aucune espèce de secours de l'Assistance publique. Dans les agglomérations ouvrières où abondent les pauvres familles, huit ou neuf citoyens sur cent sont rayés des listes électorales. Le suffrage universel est uninominal et à la majorité absolue. Si un second tour de scrutin devient nécessaire, la loi n'admet pour candidats que les deux plus favorisés par les suffrages des électeurs. Un étranger qui visite l'Allemagne, le jour d'un vote, peut ne pas s'apercevoir qu'on est en période électorale. Les affiches sont de petites dimensions et posées à des places déterminées. Au seuil des salles de vote, l'électeur trouve des bulletins que lui présentent des distributeurs. Passant dans un isoloir, il glisse son bulletin sous une enveloppe portant au verso l'aigle impériale, puis remet cette enveloppe non cachetée au président du bureau qui la dépose dans l'urne.

Circonscriptions électorales. — En 1871, l'Allemagne a été partagée en 397 circonscriptions électorales comptant chacune 100.000 habitants. Or, depuis 1871, aucune nation ne subit de transformations plus profondes. D'agricole, elle est devenue industrielle. Les grandes villes se sont développées avec une rapidité prodigieuse : tel centre ouvrier qui, en 1871, avait 2.000 habitants, en a maintenant 200.000. Dans les régions restées fidèles à l'agriculture, la population a diminué de moitié. Cependant, pour la géographie électorale rien n'a été changé. Aux élections législatives de 1907, par exemple, le député de la première circonscription de Berlin-ville fut élu par 8.052 voix et le député de la onzième, par 99.651 voix. Berlin, dont la population a triplé depuis 1871, n'a que six députés, comme en 1871. La circonscription de Schaumbourg-Lippe n'a plus que 45.000 habitants. Celle de Charlottenbourg-Teltow en a 1.047.000. Le député de l'une est élu par 3.000 voix, celui de l'autre par 100.000. Il n'y a qu'un député pour Francfort-sur-le-Mein : 324.000 habitants. Il n'y en a qu'un pour Cologne : 428.000 habitants. En revanche, il y en a un pour les 61.000 habitants de Deutsch-Krone, et un pour les 54.000 de Lauenbourg. La division électorale de l'Allemagne n'est pas seulement un miroir brisé, mais un miroir déformant. En 1907, les socialistes avaient obtenu 3.250.000 voix; le centre, 2.200.000; les conservateurs, 2 millions; les nationaux-libéraux, 1.700.000; les libéraux-radicaux, 1.300.000. Or, le centre était représenté à la Chambre par 109 députés; les conservateurs par 106; les nationaux-libéraux par 56; les libéraux-radicaux par 50; les socialistes par 45.

Le parti socialiste au Reichstag. — En 1914, à proprement parler, il n'y avait plus au Reichstag de majorité de droite. Les libéraux et les socialistes disposaient de 203 sièges sur 397. La droite ne comptait que 180 représentants. Mais, parmi les nationaux-libéraux, combien n'étaient libéraux que de nom! Ils se rejetaient vers la droite, dès que le parti socialiste voulait faire acte d'intransigeance. Or, ce parti montrait beaucoup d'habileté. Ses journaux ne proclamaient plus aussi souvent la banqueroute du libéralisme. Parfois même, ils promettaient d'aider les libéraux et les radicaux à obtenir quelques avantages. Les socialistes n'oubliaient pas que, s'ils avaient été élus en si grand nombre, c'était parce que, sur leurs noms, se groupaient les voix de tous les mécontents. Aussi, s'efforçaient-ils de donner satisfaction à leurs divers électeurs

par un programme de réformes ainsi formulé : « Que la responsabilité ministérielle soit effective; que le Chancelier cesse de dépendre uniquement de la volonté impériale; que la volonté impériale cesse de primer la représentation nationale; que la représentation nationale ait le droit de contrôle sur l'Administration; que la péréquation des circonscriptions électorales s'accomplisse, afin que les populations agricoles perdent leur prépondérance; que l'on diminue l'autorité de la bureaucratie prussienne tout entière à la dévotion des hobereaux; que l'on abaisse les droits douaniers prohibitifs sur les denrées alimentaires : droits imposés par les hobereaux en 1901 ! » Les socialistes accusaient ce protectionnisme à outrance d'avoir suscité une politique d'aventures et de conquêtes, provoquant des conflits avec l'Angleterre et avec la France.

Au Reichstag, les socialistes avaient été 6 en 1887, 36 en 1890, 44 en 1893, 56 en 1898, 81 en 1903. Les élections de février 1907 interrompirent brusquement cette progression. Ils retombèrent au chiffre de 45 qu'ils avaient presque atteint en 1893. Le 7 septembre 1905, Bebel (1), en réponse au défi lancé par le prince Löwenstein-Wertheim au Congrès de Strasbourg, avait blâmé la politique coloniale : « Dans le Sud-Ouest africain, le Gouvernement dépense des centaines de millions pour conquérir des pays dont personne ne voudrait pour cinq pfennigs. Il y a quelque part un trou misérable qui s'appelle Kiaotchou. Depuis dix ou douze ans, l'Allemagne y verse à flots le sang et l'or. Et, en Allemagne, tant de régions restent sans culture, tant de pauvres gens sans secours ! Tel général qui, là-bas, commande en chef, protesterait avec colère si on l'appelait mauvais chrétien, et il ordonne à ses soldats de ne pas faire de quartier, de massacrer même les femmes et les enfants. Nous avons augmenté nos armements dans une mesure outrée, parce qu'il s'est agi, disait-on, de nous prémunir contre le péril russe. Aujourd'hui que la victoire du Japon a abattu la puissance du Tsar, ce péril n'existe plus. Voici le moment ou jamais de nous entendre avec la France. La France représente avec l'Allemagne les deux colonnes maîtresses de la civilisation. Or, c'est le moment qu'on choisit pour inventer cette absurde question du Maroc. L'année dernière encore, le chancelier de Bülow déclarait du haut de la tribune du Reichstag que l'entente franco-anglaise n'avait porté aucune atteinte aux intérêts allemands. Mais voilà que, au printemps, tout est changé. L'Empereur se met en voyage pour Tanger, et il en résulte une provocation à la France, aventure qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves. »

L'idée nationaliste, toujours si vivace et si active en Allemagne, prit prétexte d'une question de budget colonial, insignifiante en apparence, pour mobiliser contre le parti socialiste d'immenses forces électorales qui lui infligeaient une défaite. Après les élections de 1907, lesquelles furent un triomphe pour sa politique, Guillaume II, cédant aux sollicitations de la foule qui chantait

(1) Né en 1835, fils d'un sous-officier prussien, Bebel, d'abord apprenti fondeur, fit tout seul son apprentissage de la vie, de la pensée, de la politique. Il voyagea dans toute l'Allemagne en travaillant de son métier. La lecture de Lassalle le révéla, dit-on, à lui-même. En 1853, il commença à parler en public. A Leipzig, il se lia avec Liebknecht, son aîné de quatorze ans. Tous deux fondèrent, à Eisenach, le premier groupement socialiste, groupement marxiste, nullement lassallien. En 1867, en même temps que Liebknecht, il entra au Parlement de l'Allemagne du Nord. La guerre franco-allemande éclate. Pendant l'*année terrible*, il montra une clairvoyance, une droiture et un courage admirables. On se rappelle le manifeste qu'il lança, avec Liebknecht, le 5 septembre 1870, au lendemain de Sedan : « C'est le devoir des prolétaires allemands de réclamer pour la République Française une paix honorable. » Deux mois après, il prit la parole au Reichstag et, avec Liebknecht, il demanda à l'Assemblée de rejeter l'emprunt de guerre. Bismarck les fit traduire tous les deux devant la Haute-Cour, pour conspiration contre l'État. Ils furent condamnés à deux ans de forteresse. Bebel combattit Bismarck jusqu'au bout et, après le chancelier de fer, les autres chanceliers : Caprivi, Hohenlohe, Bülow, et tous les projets que les chanceliers déposaient au nom de l'Empereur, septennat militaire, septennat naval, lois de coercition, droits de douane, etc. Tout en se consacrant à la réorganisation du parti socialiste, il lutta contre les « réformistes » qui se rattachent à Bernstein. Il lutta, en outre, contre certains « jeunes » qui, selon lui, ne se séparaient pas des anarchistes. Jusqu'à sa mort (1913), il fut, sinon le guide, car il ne résistait guère à la majorité, du moins le chef de ce prolétariat allemand qui n'a pas dit son dernier mot, ni même peut-être son premier mot. Nul orateur, en Allemagne, n'a été plus applaudi que lui. Et pourtant, n'ayant ni formules, ni images, ni style, abordant son sujet sans avoir ébauché de plan, revenant vingt fois à la même idée, lançant à l'aventure des traits d'un goût médiocre, il ne savait ni commencer ni finir. Ce n'était ni un Grec ni un Latin. C'était un Allemand, et qui déployait souvent une force écrasante. En un de ces derniers discours parlementaires, il reprocha furieusement au chancelier de Bülow ses ruses et ses mensonges dans l'affaire du Maroc. Le chancelier faillit en étouffer. Un tel homme, lorsqu'il se trompait, ne se trompait pas à demi. Quelques-unes de ses plus lourdes erreurs concernent les choses et les hommes de France. Sur notre politique intérieure et sur notre histoire nationale, il a prononcé des jugements qui, dans une autre bouche que la sienne, nous auraient fait sourire. « La République Française, s'écriait-il, c'est Bismarck qui en fut l'artisan. » Impossible de montrer ignorance plus complète de l'évolution française au dix-neuvième siècle ! Et quelle injustice dans ce mépris des institutions républicaines ! La République n'est-elle pas le régime le plus favorable à tous les progrès ! Au fond, Bebel le sentait bien, mais l'avouer, c'eût été blâmer trop sévèrement la social-démocratie allemande, impuissante à faire triompher l'esprit vraiment démocratique au delà du Rhin.

la *Garde au Rhin* et l'*Allemagne au-dessus de tout*, apparaissait à son balcon et s'écriait : « Nous écraserons aux pieds de notre cheval (*niederreiten*) tous les obstacles qui se dresseront devant nous. » Le lendemain, il est vrai, son chancelier M. de Bülow, affirma que cette menace n'était nullement dirigée contre la France et que l'Empereur visait, non pas un ennemi extérieur, mais le grand ennemi intérieur : le socialisme.

Progrès du socialisme allemand. — Sans retard, le parti socialiste regagna du terrain en mainte élection complémentaire. Il était favorisé par un ensemble de circonstances : augmentation des impôts indirects et taxes nouvelles, grâce auxquelles la majorité écartait l'impôt successoral qui devait frapper les classes riches; renchérissement des denrées alimentaires et de la viande, déterminé par le tarif douanier; hostilité du Gouvernement à toute réforme électorale, particulièrement au suffrage universel, direct et secret que le peuple réclame. Des manufactures de tabac et d'allumettes arrêtèrent leurs travaux. Des magasins, surtout des boucheries et, dans la seule ville de Berlin, 2.436 estaminets se fermèrent. Les socialistes firent grand bruit de leurs victoires dans les élections partielles au Parlement et dans les élections municipales. Leurs syndicats s'accrurent d'un septième, chaque année, à partir de 1907. La feuille satirique *Wahre Jacob*, tirée à 300.000 exemplaires, publia le fameux dessin intitulé : *Exercices préalables des travailleurs allemands en vue du prochain tir fédéral au Reichstag*. Dans un paysage, où n'apparaissent au loin que des cheminées d'usine, se dresse une cible formée d'un aigle impérial; le bon tireur, un ouvrier au maigre torse, vient de faire mouche; un ressort se déclenche et, au-dessus de la tête de l'aigle qui pend lamentablement, surgit le bonnet rouge. En un an, le nombre des socialistes allemands s'éleva de 633.300 à 722.850; le nombre des conseillers municipaux socialistes de 6.431 à 7.729. Au Landtag (Parlement particulier de la Prusse), le nombre des députés socialistes s'éleva de 140 à 186.

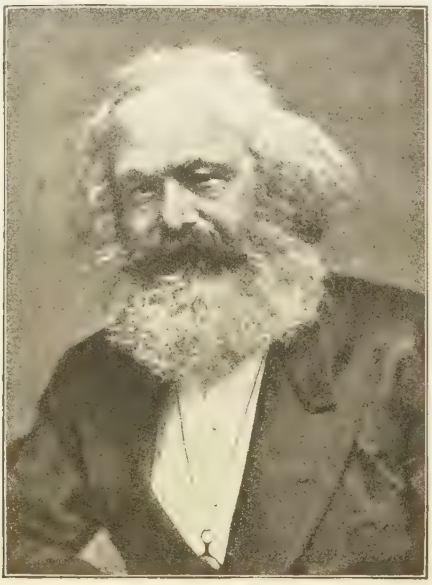

Karl Marx.

Au début, le parti socialiste renfermait trois éléments. En première ligne, se trouvaient les « socialistes de la chaire », professeurs, philosophes, savants de toutes sortes. Venaient ensuite les « socialistes de la Révolution » qui préconisaient une action radicale et hardie. L'arrière-garde du parti comprenait des « socialistes de la légalité », qui espéraient faire aboutir leurs revendications sans violer les lois. Le Gouvernement eut raison du premier élément. Il écarta de leur chaire les professeurs favorables à la social-démocratie. Les journaux officieux disaient à ce propos : « Un régime qui chaque jour dépense un million de marks pour les assurances ouvrières peut-il admettre que ses professeurs lui reprochent de ne pas faire son devoir envers les travailleurs? » Les socialistes révolutionnaires, dont Bebel avait pris le commandement, occupèrent pendant de longues années une large place sur la scène politique. Mais Bebel éparpilla son énergie et son parti vieillit avec lui. Les Congrès socialistes donnèrent satisfaction à la fraction modérée dont le chef est Édouard Bernstein. Voici la thèse des réformistes : « La tactique du tout ou rien ne saurait être celle d'un parti qui prétend exercer une action sur la politique d'un grand pays; nous ne voulons pas nous enfermer dans une opposition purement théorique; aussi voterons-nous dorénavant des lois même imparfaites, si elles constituent une étape vers le progrès. »

Ce que le socialisme allemand revendiquait surtout, ce n'était plus l'égalité économique, c'était l'égalité politique. Sans doute, le calme qu'on constatait dans son langage venait en partie de la conscience qu'il avait de sa force nouvelle. Sur les 397 sièges du Reichstag, il en

occupe 110 : plus du quart. Depuis 1881, c'est-à-dire en trente ans, tandis que tous les partis sans exception perdaient du terrain, les suffrages donnés aux candidats socialistes ont sextuplé :

	EN 1881	EN 1893	EN 1912
Conservateurs	23,7 %	20,4 %	12,4 %
Centre	23,2	19,0	16,3
Radicaux	23,2	14,2	13,1
Nationaux-libéraux	14,6	12,9	14,0
Socialistes	6,1	23,2	34,8

En 1912, le socialisme a réuni dans l'Empire allemand 4.125.000 électeurs. Sur ces 4.125.000 électeurs qui ont voté pour les candidats de la social-démocratie, il n'y a pas un très grand nombre d'ouvriers. Dans les circonscriptions industrielles ou minières de Bochum, de Saarbrucken, de Duisbourg, d'Essen, la majorité, composée presque entièrement d'ouvriers, est acquise aux candidats bourgeois. A Bochum, les candidats bourgeois obtiennent 60 % des suffrages; à Saarbrucken, 62 %; à Duisbourg, 64 %; à Essen, 65 %. Pour l'ensemble de l'Empire, parmi les électeurs socialistes, les ouvriers ne sont guère que 10 %. De cette statistique résulte cette curieuse indication : les satisfactions que l'Empire peut accorder à la classe ouvrière n'arrêtent pas les progrès du socialisme.

Jusqu'à présent, la classe sociale qui a donné le moins de voix aux candidats socialistes est celle des agriculteurs. Dans l'Allemagne du Nord, les agriculteurs sont si rigoureusement assujettis à la domination de la féodalité agrarienne qu'ils demeurent étrangers à toute vie politique. Dans l'Allemagne du Sud, où l'action de la Révolution française a morcelé les terres, le paysan, devenu propriétaire, reste hostile à toute doctrine communiste. En tout l'Empire allemand, la population des campagnes ne prend encore presque aucune part aux luttes électorales. En France, au contraire, c'est elle qui décide de presque tout.

Les socialistes et l'idée de patrie. — Le succès des socialistes avait dépassé leurs espérances. Le Gouvernement eut beau maintenir le morcellement des circonscriptions et donner aux campagnes beaucoup plus de représentants qu'aux villes : un tiers des électeurs se prononçaient contre la politique de l'Empereur. L'immense effort des pangermanistes et l'excitation sur laquelle le Gouvernement comptait, à la suite des affaires du Maroc et du Congo, ne produisirent qu'un médiocre effet. Dans l'Empire allemand, si l'on excepte l'Alsace-Lorraine, on aurait en vain cherché une bourgeoisie démocratique comme on en trouve dans les pays de race latine. Pas de milieu entre le droit syndicaliste et le droit divin, entre le socialisme et l'absolutisme. La bourgeoisie allemande commençait à se rendre compte de la poussée qui tendait à renverser l'organisme actuel. Elle semblait comprendre la nécessité de ne pas laisser les socialistes en profiter seuls plus longtemps. Sa présence dans les rangs des socialistes était un gage de modération. D'ailleurs, les plus audacieux partisans du socialisme se montraient respectueux de l'idée de patrie. Ils avaient repoussé le projet de répondre à toute déclaration de guerre par une déclaration de grève. Bebel déclarait, au Congrès socialiste d'Iéna : « La question du désarmement ne nous séparera plus à l'avenir. Le mot d'ordre n'est pas de désarmer; il est d'augmenter les armements. » Un orateur socialiste assez connu, Karl Leuthner, fit l'éloge de Moltke, de Roon et même du général de Bernhardi, celui-là même qui, en 1912, exprimait ce souhait : « Que la France, dans le prochain et inévitable conflit, soit complètement écrasée et que l'Allemagne ne la trouve plus jamais sur son chemin! Ce même général Bernhardi ajoutait : « Les socialistes allemands ne doivent plus harceler la diplomatie de leur pays, comme à l'époque où ils étaient des roquets aux trousses des successeurs de Bismarck. L'Allemagne doit reprendre à l'égard de la France la politique des douches froides et préparer la guerre (1). » Les impérialistes déclaraient :

(1) Trois ou quatre membres de la C. G. T. firent visite à Berlin, pour y exposer leurs idées de fraternité universelle. Quand vint l'heure du retour, ils regagnèrent la gare, escortés de leurs coreligionnaires allemands. A peine assis dans leur wagon, ils entonnèrent l'*Internationale*, comptant bien que le refrain serait repris unanimement. Pas une voix ne s'éleva. Ces Français, chantant ainsi sans écho, connurent les affres du ridicule. Le train s'ébranlait. Ils tentèrent un suprême effort. Penchés par la fenêtre, ils crièrent à tue-tête : « Pas de guerre! » Le cri eut encore moins d'écho que la chanson. Seul, le

« Les succès des socialistes sont le résultat d'une trop longue paix. L'Allemagne, depuis 1871, n'a pas eu l'occasion de dépenser son énergie. » Le parti socialiste se développait jusque dans les districts provinciaux où les hobereaux étaient tout-puissants. Il comptait 110 députés au Reichstag (1), 225 aux Chambres d'État, 2.532 représentants aux conseils municipaux des villes, 7.593 aux assemblées communales des bourgs et villages. Pour les jeunes gens des deux sexes, il avait institué de véritables cours de socialisme. Sa caisse s'alimentait par les cotisations de ses partisans et par les bénéfices de ses journaux. Ses soixante-quinze journaux avaient près de 1.500.000 abonnés. Il s'appuyait sur le syndicalisme et le coopératisme, également en grand progrès. Confiant dans sa force, il prétendait user de tous les moyens légaux. Gardant une foi entière dans la puissance parlementaire, il réclamait le suffrage universel direct pour l'élection de la Chambre prussienne. Il espérait obtenir successivement les libertés : droit de réunion, droit de coalition, droit de grève, droit de parole.

Le livre composé, en 1848, par Karl Marx et Engels, sous le titre de *Manifeste des Communistes*, contenait la théorie de la révolution ouvrière. Il conviait les communistes du monde entier à proclamer que « leur but ne peut être atteint sans le renversement, par la violence, de tout l'ordre social actuel ». Son mot d'ordre, c'était : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous. » Cependant, on n'y trouve aucune hostilité à l'égard des sentiments patriotiques. Si parfois Karl Marx attaque les Allemands, c'est qu'il les juge inférieurs à la haute idée qu'il se fait de l'Allemagne. D'ailleurs, il est encore plus sévère pour la pensée française, laquelle lui paraît pleine d'opinions superficielles, de rêveries et d'utopies. « Le salut de la civilisation naîtra de la rencontre de la pensée allemande et du prolétariat. On ne doit laisser échapper aucune occasion de constituer et de consolider l'unité nationale allemande. »

Une discussion éclata entre Marx, Engels et Lassalle (2), au sujet de la guerre d'Italie. Marx et Engels déclaraient que le devoir de l'Allemagne était de tirer l'épée contre la France. Pour la France, l'Italie n'était que le prétexte; le but, c'était le Rhin. Lassalle protesta. Une guerre entre l'Allemagne et la France creuserait un abîme entre les deux prolétariats et retarderait l'avènement du socialisme européen. Marx persista dans ses assertions. A mainte reprise, il revint sur cette thèse qu'il y a des nations nécessaires. Premièrement, l'Allemagne. Pour avoir suivi l'évolution industrielle, ces nations ont droit à l'existence. Au contraire, certaines autres sont nuisibles, par conséquent indignes de vivre. La Russie, par exemple, empêchant tout progrès, est appelée à disparaître. D'autres seront tôt ou tard annexées à de plus fortes, qui possèdent un outillage industriel de plus en plus puissant. Tel est le destin du Danemark, de la Belgique, de la Hollande, de la Suisse. L'Allemagne ne doit pas hésiter à s'annexer le Sleswig et le Holstein.

Mouvement démocratique. — Rappelons les faits économiques contre lesquels le socialisme a le plus énergiquement protesté : renchérissement des denrées alimentaires indispensables à la vie : farine, viande, beurre, pétrole, bière, café, sucre; fermeture arbitraire des

---

socialisme français demeurait fidèle à un idéal international. A l'étranger, les socialistes devenaient de plus en plus nationalistes. Au Parlement d'Autriche-Hongrie (*Reichsrat*), existait un parti socialiste allemand, un autre tchèque, un autre slovène, un autre polonais, un autre italien. Pendant la guerre balkanique, les socialistes bulgares ont couru aux armes.

(1) L'un d'eux, M. Scheidemann, élu vice-président, a présidé le Reichstag par suite de la démission de M. Spahn.

(2) Ferdinand Lassalle, de famille juive comme Karl Marx, naquit à Breslau en 1825. Il fit de brillantes études de droit et de philosophie. Son éloquence et sa fortune le mirent tout de suite hors de pair. Dans un voyage à Paris, en 1846, il reçut les encouragements de Henri Heine. A l'occasion de la rupture entre le Gouvernement prussien et l'Assemblée nationale, il se plaça aux premiers rangs du parti démocratique, prit part au soulèvement de Dusseldorf et fut condamné à six mois de prison. La bourgeoisie libérale l'ayant tenu à l'écart, il résolut de se créer un parti dans la population ouvrière. Il adressa aux ouvriers de Berlin un discours qu'il publia sous ce titre : *Programme des travailleurs. De l'étroite union entre l'histoire de l'époque contemporaine et l'idée de la classe ouvrière* (13 avril 1862). Condamné de nouveau à la prison, il publia d'autres discours : *La science et les ouvriers. Les impôts indirects et la situation de la classe ouvrière.* Dans sa brochure : « Convocation d'une assemblée générale d'ouvriers allemands à Leipzig », il prévoit le prétendu socialisme d'État, s'efforce de prouver que les sociétés d'épargne et de consommation ne sont « que des expédients sans valeur » et propose « l'association productive, destinée à faire des ouvriers de véritables maîtres de fabrique, c'est-à-dire à enlever à l'entrepreneur les bénéfices dus au travail ». Ainsi, le fossé se creusait entre le parti politique des libéraux et le parti lassallien. Bien qu'il fût condamné une fois de plus à la prison, pour un discours prononcé à Solingen, les libéraux n'hésitèrent pas à l'accuser d'être l'allié secret du parti féodal prussien. Cet agitateur plein de feu, orateur abondant et théâtral, tomba, atteint d'une balle, dans un duel pour une femme (Genève 1864).

frontières à l'importation des viandes; production du charbon, diminuée à dessein par le syndicat houiller, afin d'en tirer meilleur prix; droits d'entrée fixés à raison de 550 marks pour chaque wagon de blé; sur le pain, droit de 3 pfennigs par livre; sur le café, droit de 20 pfennigs par livre; sur le sucre, droit de 10 pfennigs par livre; sur le pétrole, droit de 6 pfennigs par litre; sur le tabac, droit de 25 pfennigs par livre; suppression des billets d'aller et retour sur les voies ferrées qui appartiennent à l'État. Pour protester contre le prix plus élevé des voyages, une ligue se forma dont les membres s'engageaient à ne voyager qu'en 3e classe. Aussi bien, il existe une 4e classe, où un seul banc est disposé autour des parois internes du wagon. En 1912, se succédèrent, dans le parc de Treptow, au sud-ouest de Berlin, des manifestations contre la cherté des vivres, le sytème électoral prussien et la guerre. A travers la pelouse défilaient les associations ouvrières. Des tribunes étaient dressées près desquelles se massait la foule. A chacune d'elles, trois orateurs parlaient tour à tour, l'un contre le système électoral prussien, le second contre la cherté des vivres, le troisième contre la guerre. Quand le troisième discours prenait fin, un quatrième orateur lisait un texte de résolution. Le Gouvernement y est invité « à conserver une attitude de stricte neutralité et à agir auprès des autres puissances pour qu'elles l'imitent ». Là-dessus, un coup de clairon. Les manifestants se retiraient en chantant la *Marseillaise des Travailleurs*. Un discours révolutionnaire fut prononcé sur les marches du Reichstag, pendant que se déployaient des drapeaux rouges. Mêmes manifestations dans quarante ou cinquante villes : à Essen, à Duisbourg, à Crefeld, à Dusseldorf, à Solingen, à Cologne, à Remscheid, à Francfort, à Gelsenkirchen, à Kœnigsberg, à Bochum. A Waldenbourg (Silésie), 7.000 mineurs déclarèrent au nom de leurs camarades qu'ils proclameraient la grève générale, si « le Parlement prussien ne repoussait pas une loi électorale en contradiction flagrante avec tous les États confédérés allemands qui, en leurs réformes constitutionnelles, tiennent compte des exigences de notre temps ». L'Allemagne tout entière possède le suffrage universel pour l'élection de son Parlement; mais la Prusse, pour son Parlement particulier, est réduite au suffrage restreint et censitaire (1). Toujours davantage, l'Allemagne se préoccupe des questions politiques, et cette préoccupation a pour objet le contrôle du Gouvernement par les citoyens. En 1871, aux élections au Reichstag, il y avait au moins 49 % d'abstentions. Il n'y en a plus que 20 ou 22 %. Réunions, proclamations, affiches, polémiques, tout témoigne d'un éveil social. On a vu des associations d'anciens militaires (*Kriegervereine*) demander des réformes en faveur des petits bourgeois ou des artisans; or, les *Kriegervereine* avaient été institués afin de combattre le mouvement démocratique! On a vu certains agents de police de Berlin donner leurs voix aux adversaires du Gouvernement. Parmi les employés subalternes des postes, des chemins de fer, se dessine un mouvement d'opposition. Quelques officiers ont brisé leur épée et sont entrés dans les rangs des démocrates militants. Les crimes de lèse-majesté ont décuplé en six ans.

Avant la Prusse, la Saxe, la Saxe rouge comme on disait, a manifesté pour obtenir le suffrage universel. Le peuple saxon, qui n'avait pas protesté quand on lui avait enlevé le suffrage universel pour les élections du Landtag, a paru relever la tête. L'esprit démocratique, qui s'est développé d'abord dans l'ouest et dans le sud de l'Allemagne, se propage lentement dans le nord-est. Les points qu'il gagne le moins vite sont ceux que l'influence française a le moins touchés. Les armées de la Révolution, puis celles de l'Empire, ont séjourné dans le Sud-Ouest

(1) Le Parlement particulier au royaume de Prusse comprend la Chambre Haute (Chambre des Seigneurs) et la Chambre des Députés (Landtag). La Chambre des Seigneurs se compose des princes de la maison royale, de 98 chefs de familles anciennes, tous membres héréditaires, et de 207 membres nommés à vie, par le Roi, parmi les fonctionnaires, les représentants du clergé, des corporations, des universités, des villes. Le Landtag, élu pour cinq ans, se compose de 433 membres désignés par le suffrage à deux degrés. Pour être électeur, un Prussien doit avoir vingt-cinq ans. Le droit électoral est universel, mais les deux degrés du suffrage sont établis de la façon suivante : au premier degré, on vote par commune; il y a un délégué à élire par 250 électeurs; pour le vote, ces groupes de 250 électeurs sont subdivisés en trois classes ou curies, choisies de manière que l'ensemble des impôts payés par chacune d'elles corresponde au tiers des impôts de la commune; dans la première curie sont réunis les électeurs qui paient le plus d'impôts; dans la seconde, ceux qui paient des impôts moyens; dans la troisième, ceux qui paient le moins ou qui ne paient rien; les trois classes, votant séparément, élisent chacune le tiers des délégués; les délégués ainsi élus désignent un député par circonscription. Ainsi la troisième classe, où se trouve la masse des ouvriers payant peu d'impôts ou même ne payant rien, ne peut élire qu'un tiers des délégués, au maximum. Les deux autres tiers sont élus par la bourgeoisie et par l'aristocratie. La masse laborieuse de Prusse qui envoie au Reichstag 21 députés socialistes ne se trouve pas représentée au Parlement prussien. Le suffrage universel, en Prusse, n'est pas plus secret que direct. Un patron sait toujours comment ses ouvriers votent, et les traite en conséquence.

et dans l'Ouest. Le Nord-Ouest et le pays rhénan ont connu le régime français. La France balaya les menus princes, parasites du pays, et imposa aux souverains de Bavière, de Wurtemberg, de Hesse, de Bade, quelques-unes des institutions républicaines : égalité civique, abolition du droit d'aînesse, des corvées, des jurandes, des maîtrises. La Westphalie, sous Jérôme Bonaparte, jouit des mêmes avantages. Le Code civil et le Code pénal français pénétraient dans toute cette région. Le Nord-Est échappa à toute innovation émancipatrice. Quand le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III dut, après sa défaite, consentir à quelques réformes, il en limita strictement la portée. Le servage et la corvée furent abolis. Mais que de chaînes rattachent encore l'agriculture au seigneur! Les terres nobles passent au fils aîné. Au-dessus de la discipline, la morgue féodale! L'humeur particulariste du Bavarois et du Wurtembergeois renonce à son apparente gentillesse coutumière pour railler l'homme du Nord-Est.

Jusqu'à ces dernières années, les démocrates allemands s'étaient contentés de protestations platoniques. Aujourd'hui, de temps en temps, ils descendent dans la rue. C'est pourquoi les optimistes s'écrient : « L'Allemagne est mûre pour la République. » Voilà si longtemps que la grande révolution allemande nous est annoncée! Goethe disait : « Quand la Révolution allemande éclatera, la Révolution française fera l'effet d'un petit chien courant dans le cirque, devant le lion! » Henri Heine, en la même inspiration : « Le tonnerre d'Allemagne est allemand. A la vérité, il n'est pas très leste et roule avec lenteur. Mais il viendra et, quand vous entendrez un craquement comme jamais craquement ne s'est fait entendre dans l'histoire du monde, sachez que le tonnerre allemand aura enfin touché son but. » A ces prophéties répond le mot du grand révolutionnaire français Blanqui. Une nuit, à Paris, après une réunion publique, Blanqui revenait chez lui, accompagné par deux jeunes gens. L'un d'eux lui demanda : « Qui donc, selon vous, fait les révolutions? » Alors Blanqui, de sa main toujours gantée de noir, montra tour à tour, dans le faubourg populaire, une boutique et un atelier : « Ce qui fait les révolutions? C'est l'union de ceci et de cela. Que les agglomérations ouvrières s'unissent aux petits bourgeois, et un gouvernement a vécu! » En Allemagne, tant de petits commerçants, de petits bourgeois, de petits employés semblent dressés à tourner « comme des chevaux de manège, dans le même cirque d'étroite politique provinciale! » « Pour eux, écrivait Henri Heine, la Révolution, ce sont des carreaux qui se brisent et des poings de policiers qui s'abaissent. » Aujourd'hui, que le Gouvernement devine en eux des velléités de révolte, il a recours à un efficace procédé de répression morale consistant à répéter : « Souvenez-vous des victoires de 1870. A qui les devez-vous? A qui devez-vous d'avoir un empereur, roi des rois? A qui devez-vous d'être le peuple seigneur de la terre? » Le soir, à la brasserie, avec le dernier litre de bière, cette argumentation finit par passer. N'oublions pas que le peuple allemand est gros fumeur et gros buveur. L'homme d'État qui, à Paris, un matin d'émeute, tendant la main à la fenêtre, disait : « Il pleut; nous n'aurons rien de décisif aujourd'hui », pourrait dire, en regardant les cigares et les chopes d'outre-Rhin : « Voilà une fumée et une mousse singulièrement conservatrices. » Le vieux chef du parti socialiste, Bebel, à qui l'on demandait quand, suivant lui, aurait lieu la révolution allemande, répondit : « Je ne veux plus indiquer la date. Je me suis déjà trompé plus d'une fois. Il faut tenir compte de la passivité allemande (1). » Que d'éléments divers en cette passivité! Patience héréditaire, fatalisme politique, humeur à la fois rêveuse et dialecticienne, habitude de la discipline, culte de l'autorité.

La classe bourgeoise. — La Constitution impériale reste, au fond, de pure inspiration féodale. Les castes détiennent la plus grande part du gouvernement. A la caste des hobereaux et à la caste militaire, s'ajoute ce qu'on pourrait appeler la caste bureaucratique. Quant à la bourgeoisie, qui pourtant travaille avec tant d'opiniâtreté à la richesse du pays, elle n'exerce qu'une

(1) Voici un fait qui met en pleine lumière ce que Bebel appelle « passivité ». Après la défaite des Boers, le président Kruger vint chercher en Europe des sympathies et des appuis. Il s'adressa d'abord à l'Allemagne, puisqu'il avait reçu de l'Empereur allemand un télégramme de félicitations. Dès qu'il arriva à Cologne, la foule se pressa devant l'hôtel où il était descendu et l'acclama. Tout à coup, un journal, dont les bureaux se trouvent en face de cet hôtel, publia, sur un transparent, une dépêche de Berlin, annonçant que l'Empereur n'accordait pas au président Kruger l'audience demandée. Immédiatement la place se vida. Plus un cri. Plus un passant. Plus une ombre. Supposez que pareille chose se soit passée en France, c'est-à-dire qu'un chef d'État ait refusé de recevoir un vaincu. Au lieu de 1.000 personnes, il y en aurait eu 10.000 pour l'acclamer. Le socialisme allemand cherche à réaliser ses rêves, en respectant le régime monarchique. « Mes

autorité très médiocre, malgré la valeur des personnalités qui sortent de son sein. Les castes ne manquent pas de moyens pour fondre en elles les grands bourgeois : ceux-ci ont la joie de voir leurs fils entrer dans une corporation d'étudiants des plus enviées, de marier leurs filles avec un officier ou un hobereau, ou plus simplement d'être anoblis.

Guillaume II n'a jamais permis à un ministre bourgeois de prendre la direction des affaires. D'ailleurs, les castes dont les intrigues se nouent autour de l'Empereur lui auraient vite inspiré de la haine pour un tel parvenu. Les revendications encore si confuses de la bourgeoisie allemande ont été souvent exprimées en ces termes : « Nous représentons la partie productrice de la nation. C'est surtout grâce à nous que se développe l'immense appareil administratif et militaire. En quoi cette armée et cette administration nous servent-elles? Nous voudrions qu'on les employât à l'acquisition de colonies, à la création de débouchés, à l'établissement de tarifs rémunérateurs. Par la guerre? Non sans doute, mais par une habile action diplomatique. » En 1913, le Gouvernement a obtenu le vote de l'impôt de guerre : 1 milliard. Sur qui cet impôt pèse-t-il? Sur le commerce, l'industrie et une partie de la noblesse. L'Empire compte près de 70 millions de sujets. Moins de 400.000 d'entre eux paient onze douzièmes de cet impôt; 300.000 autres paient le dernier douzième. Restent donc plus de 69 millions d'Allemands non touchés. Les socialistes ont été les complices des dirigeants. Eux qui jadis se proclamaient obstinément opposés aux projets militaires, ont fait adopter les nouveaux crédits pour l'augmentation des effectifs. Ainsi, ils ont réussi à donner une leçon au Chancelier, à convaincre l'opinion de leur loyalisme, à faire payer cher à la bourgeoisie son hostilité ou sa dédaigneuse condescendance. Ils auraient pu s'associer à la bourgeoisie pour lutter contre le projet d'impôt. Ils auraient ainsi propagé en Allemagne le sentiment libéral. Peut-être ont-ils été parfois tentés de le faire. Mais l'impôt nouveau leur est apparu comme un acheminement vers la socialisation de la propriété privée. Ils se sont dit : « Les castes dirigeantes semblent consacrer nos doctrines. Ne les désapprouvons pas. » Voilà le véritable danger, conclut la bourgeoisie. L'Allemagne n'entrera vraiment dans la voie du progrès que le jour où des individualités de premier ordre, sorties du monde bourgeois et demeurées fidèles à leur origine, auront la direction des affaires.

Développement du pangermanisme. — Après Iéna, en 1806, les armées étant dispersées, les forteresses se rendant à merci, le peuple des villes et des villages faisant accueil au vainqueur, Berlin s'inclinant devant Napoléon, tout s'effondrait si des hommes ne s'étaient pas levés. Les Hardenberg, les Stein, les Scharnhorst trouvèrent chez les philosophes, les historiens et les poètes, une incomparable collaboration pour leur œuvre de relèvement national.

L'Université de Berlin prit la direction officielle de ce mouvement. « Il faut, disait Frédéric-Guillaume, que l'Etat remplace par des forces morales les forces physiques qui lui font défaut. » Schleiermacher constata avec fierté que l'influence d'un professeur de l'Université était plus grande que jamais. Fichte, qui jusqu'alors pouvait se proclamer comme Schiller « citoyen du monde », rompit avec ses rêveries et publia, pour affirmer l'existence de la nationalité allemande, son dialogue : *Le patriotisme et son contraire.* Vinrent ensuite ses *Discours à la nation allemande.* Il affirme la supériorité de la race germanique sur la race latine. Il soutient cette thèse, aujourd'hui si chère aux pangermanistes : « L'Allemagne doit revendiquer ses frontières linguistiques. Que les Allemands imitent les Germains antiques dont la résistance a brisé les forces réputées invincibles de l'invasion romaine! Qu'ils assurent leur victoire par l'excellence de leurs mœurs et l'énergie de leur caractère! Que chacun d'eux prenne sa résolution, qu'il soit prêt à combattre comme s'il était seul! Combattre ou périr : l'instant est décisif. »

L'Université devient l'ardent foyer du nationalisme. En 1813, les étudiants qui s'abordent

socialistes ne sont pas si méchants », disait Guillaume II. Aussi bien, dans les suffrages qu'ils obtiennent, combien sont l'expression d'un simple mécontentement? Les socialistes allemands ont toujours réprouvé l'action directe et l'antimilitarisme. Quand la crise marocaine éclata, le Congrès socialiste d'Iéna fit des déclarations auxquelles les pangermanistes ne trouvèrent rien à reprendre. Bebel réclama, en termes précis, des privilèges pour l'Allemagne dans l'Empire chérifien. Il a fait des réserves à propos du « coup d'Agadir ». Mais parce qu'il estimait, ce sont ses propres termes, qu'une guerre avec la France ne serait peut-être plus aussi facile qu'en 1870. Depuis soixante ans, l'Allemagne a augmenté ses dépenses militaires de 195 %; l'Autriche a augmenté les siennes de 112 %; la Russie, de 69 %; la France, de 49 %.

ne se demandent pas : « Partez-vous? », mais : « Dans quel corps partez-vous? » Hegel enseigne que l'État a une réalité bien supérieure à la réalité de la personne. La patrie, voilà le *terrestre divin*. La vraie liberté ne se trouve que dans la loi et au bénéfice de ceux qui renoncent aux aspirations égoïstes : c'est par l'accomplissement des devoirs civiques que l'individu réalise l'idéal de l'existence.

Le pangermanisme littéraire. — Quand on parcourt la liste des meilleurs poètes : Körner, Uhland, Arndt, Rückert, Kleist, Lamotte-Fouqué, Seckendorf, qui attisèrent dans les jeunes cœurs la flamme du patriotisme, on est surpris de ne pas trouver parmi eux Goethe et Schiller. Ces deux noms rayonnent partout, excepté là. L'un et l'autre refusèrent de se mêler au mouvement politique. Schiller en était resté à sa déclaration : « Ma patrie est partout où s'étend la lumière. » Goethe considérait le patriotisme comme une passion d'un autre âge. Après Iéna, il confessa son désir de vivre isolé, pour échapper aux « jérémiades » dont tout retentissait autour de lui : « Sans doute, les maux dont nous sommes témoins sont graves. Mais ces doléances qui m'étourdissent me semblent phrases creuses. Qu'un individu se plaigne de ce que lui et les siens ont souffert ou craignent de souffrir, soit : j'écoute, je réponds, je sympathise. Mais que des individus se lamentent sur la prétendue ruine d'une collectivité dont personne n'a jamais perçu la réalité et dont jamais personne ne s'est soucié, quel effort je dois faire pour dissimuler mon impatience et ne pas être accusé d'égoïsme ou d'impolitesse! » Au fond, Goethe ressentait une admiration sans égale pour Napoléon. Il disait à ses compatriotes : « Vos chaînes, vous aurez beau les remuer, vous ne les briserez pas! » A quoi le ministre Stein répliquait avec colère : « C'est de la sénilité! »

Tous les autres poètes appellent aux armes. Ils forment une légion de Tyrtées. Rückert, le poète des *Sonnets cuirassés*, nous montre trois soldats, un autrichien, un prussien, un allemand qui, frappés du même coup, s'étreignent et meurent en criant : « Vive l'Allemagne! » « Ainsi, ajoute-t-il, la grande patrie sera délivrée; l'Empire allemand s'établira sur des bases solides, l'Alsace rentrera au bercail. » Uhland réclame l'Alsace en des termes non moins expressifs : « C'est la patrie perdue au pied des Vosges que le patriotisme allemand doit sauver de l'enfer. » Arndt, au service du ministre Stein, attaque la France avec une méthodique fureur. Les horreurs de la retraite de Russie le remplissent de joie et d'espoir. Il annonce la défaite irréparable des Français, à qui on imposera leurs frontières naturelles déterminées par la race et la langue. « Le Rhin, s'écrie-t-il, est un fleuve allemand. Doivent être Allemands tous les hommes de sang allemand, qu'ils habitent l'Alsace, la Lorraine, les Flandres. »

Dès lors, le pangermanisme avait ses formules. Il les répandit par la parole, le crayon, la musique, la presse. Dans la seule année 1813, Maurice Arndt publie trente-sept brochures. En 1814, son catéchisme du soldat allemand était dans presque tous les sacs : « Le pays où la main que l'on touche vaut un serment, où l'amour réchauffe le cœur, où la fidélité rayonne dans les yeux, ce pays, ô brave Allemand, voilà ta patrie. Contre le Français, vaniteux et brutal, fanfaron et injuste, léger et voleur, toutes les armes sont bonnes. Toutes les ruses de guerre sont permises, tous les pièges autorisés, pour le détruire avec le moins de danger possible, soit le jour, soit la nuit. Que tous les Allemands s'unissent, le cernent et l'assaillent! » Arndt répète, sans jamais se lasser : « Poursuivez la vengeance. Que chaque fleuve, chaque rivière, chaque petite source, ne roule plus que des ondes rouges! Sus aux misérables! Sus aux bandits! Rougissez de leur sang vos lances et vos épées! Mort à ces fripons de Français! » Sans doute, lorsque le poète écrivait ses vers débordants de haine, il avait vu sa patrie vaincue, opprimée depuis vingt ans. Mais, après la délivrance de l'Allemagne, après la chute de Napoléon, après les traités de 1815, il continua ses attaques avec la même violence. En 1844, il écrivait : « La vantardise hautaine de la France ne cessera que le jour où, pénétrant dans le corps des Français, avec des bâtons et des épées, le peuple allemand se sentira un peuple. »

Le pangermanisme scolaire. — Telles sont les pages qu'aujourd'hui encore, les écoliers allemands apprennent par cœur dans les *Kommersbücher*, livres de chants populaires. Le but de l'éducation allemande est de créer une génération qui ne comprenne et n'aime qu'une chose : la

patrie. Au printemps de 1914, un Français visitait, avec l'autorisation du ministère allemand, les écoles primaires d'outre-Rhin. Il demanda à un instituteur de faire réciter aux élèves les poèmes patriotiques qui sont au programme. Un élève récita le poème de Rückert sur Frédéric Barberousse : Comment l'Empereur, que l'on disait noyé dans un fleuve d'Asie, vit toujours; comment, dans une caverne des monts de Thuringe, il est assis près d'une table de pierre; comment un pâtre a vu que sa barbe blanche faisait neuf fois le tour de cette table. Tout à coup, l'élève commença une nouvelle strophe, étrangère au texte de Rückert; puis, embarrassé, s'arrêta court. Le Français voulut savoir quelle était cette interpolation. En quelques

(Photo Champagne.)

Hambourg. — Le pont.

rimes imprévues, un versificateur fanatique concluait : Le continuateur de Barberousse, c'est Guillaume II.

Dans les écoles allemandes, le livre le plus lu, c'est celui qu'on appelle simplement le « Livre de Lectures ». Vivante et pittoresque encyclopédie, il remplace souvent précis d'histoire et de géographie, manuels de morale et d'enseignement civique. Un de ces ouvrages les plus estimés contient 525 pages, dont 306 consacrées à la gloire de l'Allemagne. Tout, jusqu'aux moindres exemples de grammaire, est rédigé de façon à surexciter le patriotisme guerrier. Aucune préoccupation de critique historique. Un fait semble toujours assez authentique, s'il montre avec éclat l'Allemagne au-dessus de tout.

Le pangermanisme poétique. — Parmi les pièces de vers, ce ne sont pas les idylles, les élégies, les descriptions, les fables, les chansons paisibles et souriantes qui dominent, mais les

chants de guerre, les hymnes de guerre, voire les cris de guerre. Voici Eichendorff qui, regardant au loin étinceler les glaives, jure de passer le Rhin et d'entrer à Paris. Voici Fouqué et son lied des chasseurs volontaires : « Partons pour la chasse joyeuse. » Voilà Rückert, sommant ses concitoyens de renoncer à l'or et à l'argent pour prendre le fer; célébrant le triomphe de l'Allemagne sur Napoléon Ier, « ce Corse, prince de la mort »; glorifiant les femmes allemandes qui ont sacrifié à la patrie leurs bijoux et leurs enfants; Rückert, dont les écoliers de 1914 répètent les vers fameux : « Comment serais-je ton ami, à toi Français, fourbe et rusé! C'est toi, je le sens jusqu'aux moelles, toi mon ennemi héréditaire. » Voilà Henri de Kleist qui, dans son dithyrambe, *Germania à ses fils*, prêche la guerre par le poignard et le poison contre les Français; convie les vierges allemandes à secourir leurs frères blessés et à sucer fièrement le sang de leurs plaies. Voilà le plus frénétique de tous, Maurice Arndt : « Le Rhin est fleuve de l'Allemagne, non pas frontière de l'Allemagne. Pas de joie plus douce que la lutte pour l'Allemagne : un sans-patrie est le plus infortuné des êtres. La patrie de l'Allemand s'étend aussi loin que résonne la langue allemande. » Ce dernier trait est la devise actuelle du pangermanisme. Voilà Max de Schenkendorf appelant aux armes ses compagnons : « Levez-vous de terre, ô vous qui dormez. Déjà, nos bons chevaux hennissent le bonjour. Quoi! Strasbourg resterait au pouvoir de ces Welches? L'Alsace doit être à nous, Allemands, pour nous servir de sentinelle avancée. » Voilà Kœrner, le poète soldat. Ses chants de guerre n'ont pas été rimés dans le silence du cabinet, mais au bivouac, en face de la mort. Il s'est engagé aux chasseurs noirs de Lützow, a prêté serment dans une petite église de Silésie, est parti avec ivresse pour la chasse sauvage. Il tombe, grièvement blessé. Pendant que sa plaie le brûle, il chante la résignation. Ayant repris quelques forces, il reprend son service, compose le *Chant de l'épée* et meurt. On l'enterre sous un chêne, en chantant sa *Prière pendant la bataille :* « Je t'appelle, ô mon père, et les canons m'enveloppent de leur sublime fumée. » Voilà Nicolas Becker, le poète du *Rhin allemand* qui défie les Français « ces avides corbeaux » : « Ils ne l'auront pas, le libre Rhin! » Voilà Schneckenburger et sa médiocre « Garde au Rhin » (*Wacht am Rhein*). Voilà Hoffmann de Fallersleben et sa ridicule « Allemagne par-dessus tout », *Deutschland über Alles*. Voilà Freiligrath et son *Hurrah Germania*, saluant les Allemands du Nord et du Sud réunis pour jamais dans une même armée. Les écoliers récitent d'une haleine son âpre et concis poème : *La Trompette de Gravelotte*. La brigade de Bredow a chargé devant Metz. Une moitié des soldats gisent au loin dans la plaine. La trompette d'airain qu'une balle a trouée rend un son douloureux et lourd comme une plainte. Et c'est une plainte, en effet. Le soir, pendant que la pluie tombe et que les feux de bivouac s'allument, le poète pense à ses frères héroïques, étendus sur le sol, poitrine percée et crâne entr'ouvert. Voilà Geibel, le chantre du 3 septembre 1870, *Sedan :* « De clocher en clocher, les cloches glorifient le Dieu qui protégea nos armes : le dragon s'enfonce dans l'abîme à jamais, Paris tremble, l'ennemi héréditaire, enfin, a rendu sa proie. » Mais ce triomphe n'est qu'un commencement. Geibel éclate en nouveaux appels : « Trois fois bénie l'heure où les balles pleuvront au bord de la Moselle. Pour remplacer les vains débats qui risquent de sécher nos moelles, guerre, guerre! Allons! donnez-nous la guerre. » Dans la prose comme dans les vers du *Livre de Lecture*, mêmes enthousiasmes et mêmes exécrations. Henri Heine lui-même, qui pourtant se proclamait Prussien libéré, écrit : « Les Alsaciens et les Lorrains seront rattachés à l'Allemagne, dès que nous aurons devancé les Français par l'action, comme nous les devançons par la pensée. Alors, ce ne sera pas seulement l'Alsace et la Lorraine, mais la France entière, l'Europe, le monde, que nous tiendrons. Le monde entier sera allemand. J'ai souvent pensé à cette mission de l'Allemagne : la domination universelle, quand je promenais mes rêves sous les sapins éternellement verts de mon pays. » Dans l'édition de ses œuvres qu'il publia en France, où il avait trouvé un refuge et une pension, Henri Heine supprime les passages de ce genre. Poètes et prosateurs répètent à l'envi que la France a dévasté le Palatinat, qu'elle a incendié Heidelberg, qu'elle a foulé aux pieds « la terre sacrée de l'Allemagne ». S'ils parlent du Moyen Age, c'est pour affirmer que Charlemagne, le grand Empereur, appartient à l'Allemagne seule. S'ils parlent de Louis XIV, c'est pour le flétrir d'avoir réuni Strasbourg à la France. Pendant la guerre de 1871, M. Thiers, qui allait de capitale en capitale, cherchant à susciter des sympathies pour la France, rencontra, à Vienne, Ranke que l'Allemagne proclame le premier des historiens du dix-neuvième siècle.

M. Thiers lui dit : « Maintenant que Napoléon III est détrôné, à qui faites-vous la guerre? — A Louis XIV », répondit Ranke. Devant la statue colossale de la *Germania*, fondue avec le bronze des canons pris à la France en 1870-1871, passent et repassent, à toute occasion, drapeau en tête, les enfants des écoles, venus de tous les États de l'Empire. Leurs maîtres leur expliquent les descriptions et le moindre détail du monument. Dans des allocutions patriotiques, ils glorifient la force de l'Allemagne, appuyée sur son armée, et tous, d'une commune voix, chantent la *Wacht am Rhein*, « la Garde au Rhin », l'hymne où l'Allemagne jure de ne rien perdre de sa puissance ni de ses conquêtes.

Gymnastique allemande. — Les sociétés de gymnastique continuent, en Allemagne, l'œuvre de l'école et, comme l'école, s'appliquent à exalter le patriotisme. Leurs fêtes sont surtout des revues. La fête qui fut célébrée à Leipzig, en 1913, a eu un caractère particulièrement significatif. Dans les rues défilèrent, sous nos yeux, pendant plus de quatre heures, près de 85.000 hommes, chantant *Deutschland über Alles*. Aux « travailleurs » proprement dits, s'étaient joints leurs aînés, les vétérans, les « vénérables », les membres honoraires, vêtus et chantant comme eux. Manifestation qui frappe l'esprit du public et qui, en outre, remplit la caisse de la Fédération. Chacun de ces manifestants doit se procurer la « carte de la fête » qui coûte 6 marks. Les gymnastes allemands s'appellent des *Turners*. Ce nom, donné aux jeunes gens qui, en 1813, s'exerçaient et s'armaient contre la France, vient du mot français : tournoi. Le cri de bienvenue des Turners, c'est *Gutheil*, lequel signifie à la fois bon accueil, au revoir et bon voyage. Ils s'astreignent à une étroite discipline. Leur costume de ville est, en général, assez convenable : sobre de lignes, sombre de couleurs, depuis les souliers de cuir noir jusqu'au chapeau de feutre tyrolien. Pour les travaux, ils revêtent un maillot blanc ou noir, jamais collant et toujours garni de manches. Pour les fêtes, tous sont habillés de blanc. Les vétérans se distinguent par des bretelles blanches. Le mauvais goût reparaît dans certaines décorations des fêtes. A l'entrée du terrain d'exercices se dressait, par exemple, une énorme statue dorée représentant un athlète. Partout, l'image et le nom du père de la gymnastique allemande, cet instituteur, Frédéric-Louis Jahn (1778-1852), qui, après Iéna, voua sa vie à une œuvre de régénération et qui, malgré tous les obstacles matériels ou moraux, railleries, menaces, procès, emprisonnement, réussit à accomplir sa tâche. A Leipzig, des arcs de triomphe s'élevaient en son honneur; dans toute l'Allemagne, des gymnases, des écoles, des musées se sont fondés sous son nom. La devise des gymnastes allemands, les quatre F majuscules (*Frisch*, dispos; *Fromm*, pieux; *Froehlich*, joyeux; *Frei*, libre) s'inscrit sur les bannières et les insignes, les portiques et les broderies, les boutiques et les médailles, les cartes postales et les jouets, parfois même sur les objets les plus imprévus. A ces fêtes concourent tous les services publics, parfaitement organisés : postes, télégraphes, téléphones, police, ambulances, pompes à incendie, etc. Les chemins de fer, qui appartiennent à l'État, accordent à cette occasion de considérables réductions de prix, souvent 70 %. En général, la vigueur et l'endurance des gymnastes sont incontestables, bien que l'on distingue, chez eux, fort peu de ces sujets d'élite si applaudis en France. Depuis plus d'un siècle, ils ont la tradition de l'entraînement. Leur taille dépasse, en moyenne, celle des gymnastes français; cependant, d'ordinaire, leurs épaules un peu voûtées rendent leur marche moins fière. Dans les épreuves diverses, surtout à la barre fixe, on peut constater une bonne préparation, beaucoup de travail, de force et même assez de souplesse. Ce qui leur manque souvent, c'est l'agilité.

Les sociétés de gymnastique. — La première société de gymnastique d'Allemagne fut constituée à Hambourg, en 1816, la seconde à Mayence, en 1817. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, par un décret signé le 6 juin 1842, rendit la gymnastique obligatoire dans toutes les écoles. Appui souverain pour Jahn et ses collaborateurs! En 1849, l'Allemagne avait déjà 315 sociétés de gymnastique. Une union provisoire de ces sociétés se forma, grâce au dévouement de Theodor Georgi, d'Esslingen, de Karl Kallenberg, de Stuttgard, du Dr Angerstein, de Berlin, du Dr Gœtz, de Leipzig, âgé de quatre-vingt-huit ans en 1914 et président de la Fédération allemande. La première fête fédérale fut célébrée, en juin 1860, à Cobourg. La Fédé-

ration allemande acheva de se constituer, le 21 juin 1868, à Weimar. Rien de plus instructif que le tableau des fêtes fédérales allemandes, depuis 1860.

I	Cobourg 1860.	1.000	participants sur	30.000	membres
II	Berlin 1861.	2.800	—	32.000	—
III	Leipzig 1863.	20.000	—	170.000	—
IV	Bonn 1872.	3.500	—	130.000	—
V	Francfort-sur-le-Mein 1880.	10.000	—	170.000	—
VI	Dresde 1885	20.000	—	270.000	—
VII	Munich 1889.	20.000	—	270.000	—
VIII	Breslau 1894.	11.500	—	490.000	—
IX	Hambourg 1898	27.000	—	600.000	—
X	Nuremberg 1903	33.000	—	760.000	—
XI	Francfort-sur-le-Mein 1908.	55.000	—	848.000	—

On remarquera que, au lendemain de la guerre franco-allemande, laquelle avait été un triomphe pour la gymnastique allemande, il y eut une période d'indifférence à son égard. On s'endormait sur les lauriers de Sedan et de Metz. Les patriotes aperçurent le danger. Berlin inaugura bruyamment, le 11 août 1872, sur une place de jeux, la statue de Jahn, sculptée par Euck. La Fédération créa, le 13 avril 1875, un comité technique qui fit distribuer par milliers un manuel dans tout le pays. Le 18 août 1876, pour commémorer le centenaire de Jahn, la Fédération célébra de grandes fêtes et ouvrit une souscription nationale. En 1886, fut créée une école de professeurs de gymnastique. En 1894 se formèrent des sections de femmes qui prirent part aux fêtes. En janvier 1914, la Fédération compte 10.951 sociétés dans 9.231 localités qui réunissent ensemble 1.123.356 adhérents, 501.160 membres actifs, 198.183 pupilles, 68.148 femmes, 90.548 écoliers, 33.229 écolières, 54.736 moniteurs, 40.349 soldats. Dans cet effectif sont comprises les sociétés d'Allemagne ainsi que les sociétés allemandes fondées au dehors. La société allemande de *Turners* du Sud africain compte pour sa part 468 membres, celle du Chili 1.108. Le président fédéral, le Dr Gœtz, fait partie du comité directeur depuis 1860, le secrétaire depuis 1874 et le trésorier depuis 1892. Les sociétés d'Allemagne se répartissent en dix-huit cercles régionaux (*Kreis*). La Fédération a un journal, le *Turner*, publie un bulletin et un annuaire, enrichit sa bibliothèque, possède d'importantes ressources (70.000 marks en caisse et 150.000 marks représentant le capital des fondations). Jusqu'à présent, elle a refusé de s'affilier au groupement des fédérations européennes qui organise les Tournois internationaux. Elle ne néglige aucun des moyens qui peuvent augmenter son patrimoine. Son journal déborde d'annonces commerciales et industrielles. Le programme de ses fêtes, qui a l'aspect d'un livre véritable, comporte près de quarante pages de réclame.

Aux sons des cuivres et des fifres, défilent toutes les sociétés, portant, soit le nom de leur ville natale, soit le nom de quelque gymnaste notoire, soit un titre symbolique : *Le Chêne, Germania, Vaillance, En avant.* La plupart d'entre elles ont une bannière et une pancarte ornée de quelque objet rappelant l'industrie dont s'illustre la petite patrie : un baril de vigneron, un flacon d'eau-de-vie, un pic de mineur, un craquelin (pain salé en forme de huit), une pantoufle, un dirigeable, une servante de brasserie, un jambon. Ce défilé dure plus de quatre heures et, pas une minute, son ordre solennel n'est troublé. A Leipzig, on a fait un accueil enthousiaste à 1.200 *Turnerinnen*, gymnastes femmes. Dans leurs mouvements d'ensemble, il y avait une composition à laquelle les gymnastes hommes ne parviennent guère. En passant devant le Roi qui les salue, les gymnastes femmes exécutent le pas de parade.

Tous les membres de l'Université, depuis les chefs chargés d'années (1) jusqu'aux plus jeunes fonctionnaires, favorisaient les initiatives en matière de sports. Le Gouvernement encou-

(1) Le maréchal von der Goltz adressait, en mars 1914, un appel à la Jeune Allemagne et aux étudiants : « Nous devons avant tout, dit-il, rendre notre jeunesse vigoureuse et joyeuse, pour augmenter la force de notre armée. Livrons à nos officiers des hommes : ils sauront en faire des soldats victorieux. Aujourd'hui déjà, 500.000 jeunes gens sont enrôlés dans la *Ligue de la Jeunesse allemande*. Il faut, pour les commander, de 50.000 à 60.000 chefs. L'augmentation de l'armée, décrétée en 1913, ne permet plus aux officiers de fournir à cette ligue puissante autant d'éducateurs que par le passé. » On a remarqué que le généralissime de l'armée allemande reprenait le mot du général Chanzy à l'*Union des Sociétés de Gymnastique de France* : « Donnez-nous des hommes, nous en ferons des soldats! »

rageait, protégeait, subventionnait toutes les organisations sportives et athlétiques. Il y avait, en Allemagne, plus de 100.000 éclaireurs (*Pfadfinder*, découvreurs de sentiers). La France qui, avant l'Allemagne, avait eu l'idée de former des *Éclaireurs*, n'en comptait que 10.000, répartis en diverses sociétés. La *Ligue de la Jeune Allemagne* comprenait les *Pfadfinder*, les *Wandervögel* (oiseaux voyageurs), la *Société du Tourisme mondial, etc.* Toute la jeunesse s'entraîne pour servir toujours mieux une Allemagne toujours plus grande.

Le pangermanisme et Guillaume II. — Tanger. Casablanca. Agadir. — L'enseignement officiel d'un patriotisme exalté avait conduit nombre d'esprits allemands à souhaiter de continuelles annexions.

Guillaume II, en congédiant Bismarck, inaugurait une politique radicalement nouvelle. Il voulait être, grâce à son activité, son propre chancelier, et grâce à de continuels voyages, son principal ambassadeur. Il rêvait, pour l'intérieur, d'apaiser les luttes entre les classes, les divisions entre les partis, les conflits entre les religions; pour l'extérieur, de rendre la Triple Alliance plus solide et plus profonde, de conclure des traités de commerce avec les grandes puissances, de s'entendre avec l'Angleterre au sujet des colonies; d'apaiser, de calmer, par des manifestations courtoises, le ressentiment de la France mutilée; d'inspirer à l'Europe entière estime et confiance. Ce plan parut en bonne voie d'exécution, le jour où pas une seule flotte de l'univers ne manqua aux fêtes données par l'Allemagne à Kiel, pour l'inauguration du canal de la Baltique à la mer du Nord (1895). Au début de son règne, Guillaume II ne laissait échapper aucune occasion de célébrer la paix, multipliant les avances et même les concessions à l'égard des autres nations, heurtant de front les traditions de l'Allemagne, habituée par Bismarck à n'avoir qu'un principe, le culte de la force, et qu'une politique, la poursuite des intérêts.

Guillaume II.

Une opposition se dessina, dirigée et animée par Bismarck du fond de sa retraite. En un discours très remarqué, Guillaume II s'était écrié : « Ma conscience ne me permet pas d'assumer devant Dieu la responsabilité d'une guerre. » Le parti nouveau lui opposa la conscience du peuple allemand : *Das Gewissen des Deutschen Volkes*. Cette conscience se sentait blessée par certains actes du nouveau souverain. Guillaume II n'avait-il pas déclaré, à propos de l'île d'Héligoland réunie à l'Empire, que jamais l'Allemagne ne s'annexerait plus de territoire? Ne cherchait-il pas à justifier cette dernière annexion par le libre consentement des habitants (1)? Ne condamnait-il pas ainsi la politique des annexions sans aucune forme de plébiscite et sans aucune limite d'ambition?

Triple Alliance. — Le chancelier de Caprivi, successeur de Bismarck, avait, sur l'ordre de Guillaume II, refusé de renouveler un traité secret que Bismarck avait conclu avec la Russie. La Triple Alliance liait l'Allemagne à l'Autriche, au cas où l'Autriche serait attaquée par la Russie. Ce traité secret liait l'Allemagne à la Russie, au cas où la Russie serait attaquée par l'Autriche. Ainsi élevée au rang d'arbitre souverain, l'Allemagne dominait l'Europe. La Russie,

(1) Au traité de Zanzibar, l'île d'Heligoland était cédée à l'Allemagne par le Parlement anglais, en échange de concessions en Afrique.

ne bénéficiant plus d'une contre-assurance, se tourna vers la République Française. A un système où l'Allemagne possédait l'hégémonie, on substituait l'équilibre européen.

Dès 1890, c'est-à-dire au lendemain du traité de Zanzibar, se constitua la *Ligue pangermaniste*, avec ce programme : « L'unité allemande, consacrée à Versailles, n'est qu'un point de départ. Circonstances nouvelles, nouveaux devoirs. L'Allemagne doit absorber les populations qui parlent allemand, soutenir celles qui sont de la même race qu'elle, acquérir des colonies qui puissent recevoir les essaims d'émigrés sortant de la ruche sans cesse accrue, et procurer à la mère patrie les matières premières dont elle a besoin. » En présence de ce mouvement, Guillaume II s'efforça « de mettre d'accord sa conscience de chrétien avec la conscience nationale ». Au vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Empire (18 janvier 1896), il déclara que la politique de l'Empire devait être mondiale. C'était reconnaître, en son principe, l'impérialisme allemand. Les pangermanistes saluèrent par des cris de joie la conversion de l'Empereur. Dès lors, leur programme se précisa. Ils indiquaient, point par point, sur la carte du monde, ce qu'il y avait à faire pour rendre l'Allemagne toujours plus grande. L'Empereur avait parlé de politique mondiale. On l'entraînait à la lutte pour la germanisation, *Kampf ums Deutschtum*. Il adressa au président Kruger cette dépêche de félicitations qui, par son retentissement, devait mettre le nom de l'Allemagne au-dessus de tout, dans le Transvaal. L'Allemagne occupa Kiao-tcheou, pour avoir un port en Extrême-Orient, intervint à Samoa, acquit les îles Carolines. L'Empereur fit un voyage en Orient et, dans son discours de Damas, affirma son amitié pour le Sultan et pour les musulmans.

(Photo Chusseau-Flaviens.)

Guillaume II sur son yacht.

L'impérialisme allemand. — Cette politique blessait l'Angleterre et les États-Unis. A la suite de l'occupation de Kiao-tcheou, un soulèvement xénophobe se produisit en Chine. L'ambassadeur d'Allemagne fut tué, et les puissances durent faire l'expédition de Pékin. Tels étaient, en moins de cinq ans, les résultats de la politique pangermaniste. Effrayé, l'Empereur essaya de revenir à ses dispositions du début. Il expliqua que la politique mondiale telle qu'il la comprenait devait être d'ordre intellectuel et moral : « La langue allemande se répand bien loin au delà des mers. La science allemande étend son vol au loin. Il n'y a pas une idée scientifique qui ne soit appliquée par l'Allemagne, pour être imitée ensuite par le monde. Voilà l'empire mondial que nous ambitionnons. » Cet impérialisme métaphysique n'avait rien dont les autres nations pussent prendre ombrage. Mais la Ligue pangermaniste pouvait-elle s'en contenter? En 1902, elle fit entendre un premier avertissement : « On nous renie. Cela est naturel, puisque nous réclamons toujours une politique active. » (Discours du président de la Ligue pangermaniste, M. le professeur Hasse.) En 1903, au Congrès de Plauen, elle constata avec amertume que l'amour de la paix à tout prix avait détruit le prestige que possédait l'Empire, au temps du grand Chancelier. Le président de la Ligue, particulièrement sévère pour « la politique faite uniquement de manifestations oratoires et de gestes ébauchés », affectait de ne pas même connaître les chanceliers que Guillaume II avait eus, depuis douze ans. L'Empereur seul était responsable de tout. Nouvel avertissement de la Ligue, le 15 février 1904 : « La politique des réalités ne consiste pas à rechercher uniquement ce qu'on peut obtenir sans blesser personne. Quand une chose est indispensable au développement normal de l'Empire, il faut la

rechercher, fût-ce au prix d'un conflit. Il y a nécessité absolue d'avoir une colonie où diriger l'émigration! La colonie désignée par sa situation, son climat, sa fertilité, ses richesses minières, ses ressources de toutes sortes, c'est le Maroc (1). »

Les provocations de l'Allemagne contre la France. — Les défaites de la Russie dans la guerre avec le Japon, Moukden, Tsoushima, parurent un signal. En mars 1905, Guillaume II part pour Tanger. Il proclame que personne ne touchera jamais ni au territoire du Maroc, ni à l'autorité de son sultan. Encore un de ces *jamais* qui s'inscrivent ironiquement dans l'histoire! Au premier moment, le geste de Tanger causa une vive émotion. En juin, le ministère Rouvier écarta M. Delcassé. On se prépara pour la Conférence d'Algésiras. Estimant alors que le trouble n'était pas encore assez profond, Guillaume II prononça les plus belliqueuses paroles : « Gardons notre poudre sèche et notre épée bien aiguisée (2). » En réalité, la pièce, montée avec tant de fracas, fit long feu. A la Conférence d'Algésiras, l'Allemagne essuya un échec. « Voilà, s'écrièrent les pangermanistes, l'effet de la politique personnelle. Au Maroc, l'Empereur s'est plu à se mettre en avant. En déclarant que personne ne doit toucher au territoire du Maroc, il a desservi les intérêts de l'Allemagne qui a besoin d'une colonie pour ses émigrants. D'ailleurs, si l'Empereur s'exprime en foudre de guerre, il agit en pacifiste à outrance. La veille de son départ pour Tanger, ne faisait-il pas, à Berlin, une amicale visite à l'ambassadeur de France et ne prononçait-il pas, à Hambourg, un discours rompant tout pacte avec les conquérants historiques? Après le geste de Tanger, lequel n'a été qu'un geste, il a continué à faire à la France toutes sortes d'avances. Et quelle faute de transformer un différend entre deux nations en discussion européenne! L'Allemagne, en allant à Algésiras, s'est trouvée isolée. »

A ces critiques acerbes, l'Empereur répondit, le 8 septembre 1906, pendant les manœuvres en Silésie. Son appel à la nation entière, sans distinction de classes ni de cultes, se terminait ainsi : « Que le peuple ne doute pas de ceux qui gouvernent! Le monde appartient à ceux qui vivent, et ceux qui vivent ont raison. Je ne veux pas de pessimistes! Chacun doit rester dans sa profession, éminente ou modeste, et consacrer ses efforts à sa patrie. Que l'homme impropre au travail passe la frontière, si tel est son caprice! » Les pangermanistes se reconnurent dans l'épithète de pessimistes (*Schwarzseher*). L'Empereur les invitait à rester à leur place et à se taire. Il imposait silence à la conscience de la nation. Les critiques redoublèrent contre la politique, les habitudes, les relations, l'entourage, la personne même du souverain (3). En même temps que lui étaient attaqués ses amis personnels et le parti du centre qui lui paraissaient dévoués. Ses amis personnels furent atteints surtout par le procès d'Eulenburg, affaire immonde où le Kronprinz sembla lui-même un accusateur. Aux élections de 1907, le centre subit une diminution. Le même jour, des manifestations bruyantes furent organisées devant le château impérial : l'Empereur dut parler à la foule. Il répéta, en le modifiant légèrement, un mot de Bismarck : « Le peuple allemand, une fois en selle, est capable d'aller tout seul. » On souligna ces paroles tombées d'une bouche qui avait défendu d'inscrire sur le palais du Reichstag : « Au peuple. »

En 1908, survint l'affaire des déserteurs de Casablanca. Un conflit avait éclaté, à propos d'agents allemands favorisant la désertion. Le parti militaire allemand poussait à la guerre et le chancelier de Bülow prenait une attitude menaçante. Le Gouvernement français, dirigé par M. Clemenceau, fit preuve d'une tranquille énergie. L'Empereur n'insista pas. D'ailleurs, la Cour de La Haye, devant laquelle fut portée cette affaire, donna raison à la France.

Peu de temps après, les pangermanistes éclatèrent de nouveau en protestations, quand le *Daily Telegraph* de Londres publia une interview de Guillaume II. L'Empereur, tout en affirmant son amitié pour l'Angleterre, confessait que, dans son Empire, l'Angleterre ne comptait pas beaucoup d'amis. Cette interview avait été soumise au Chancelier, M. de Bülow. Comme elle était écrite de façon peu lisible, le Chancelier l'avait remise à ses bureaux. Au fond, la procédure suivie n'avait rien d'inconstitutionnel. Cependant, cinq interpellations se produisirent à ce sujet

(1) Le mot d'ordre était de faire du Maroc une Algérie germanique.

(2) Phrase de Cromwell que M. Georges Clemenceau aimait à citer.

(3) Citons la brochure signée *Un pessimiste*, et le livre du comte de Reventlow intitulé : *Guillaume II et les Byzantins*.

au Reichstag. Le Chancelier défendit médiocrement l'Empereur, puis lui arracha la promesse de ne plus faire de déclarations personnelles. Rien de pareil à cette humiliation ne s'était vu depuis Canossa.

M. de Bethmann-Hollweg chancelier. — En remplacement de M. de Bülow, Guillaume II prit pour chancelier un fonctionnaire qui n'appartenait à aucun parti, M. de Bethmann-Hollweg. En 1911, le coup d'Agadir sembla d'abord donner toute satisfaction aux pangermanistes. Dès qu'on apprit qu'un bâtiment de guerre allemand s'était posté en face de la ville marocaine, des entrevues eurent lieu entre le président de la Ligue pangermaniste et le ministère des Affaires étrangères. Le ministre, M. de Kiderlen-Waechter, approuva la publication intitulée *Westmarokko deutsch* (L'Ouest du Maroc doit être allemand). Seul, le passage où les pangermanistes déclarent que, à la suite de la prochaine guerre, Toulon sera un Gilbratar allemand, lui parut « inopportun ». Les pangermanistes croyaient déjà tenir la moitié du Maroc; ils étaient loin de compte. M. de Lindequist, ministre des Colonies, qui faisait partie de leur Ligue, donna sa démission. M. de Kiderlen-Waechter, qui pourtant avait glorifié les pangermanistes (« Les pangermanistes nous sont nécessaires ! »), fut, pour avoir signé le traité reconnaissant le Maroc à la France, accablé de reproches jusqu'à son lit de mort. Dès qu'il disparut, les pangermanistes lui trouvèrent une excuse : il avait dû céder à l'autorité de l'Empereur. De toutes parts, on commenta la manifestation belliqueuse du prince héritier et l'épithète de « valeureux poltron », décochée en français à l'Empereur par son oncle, le roi d'Angleterre Édouard VII, et reproduite par la *Post* de Berlin.

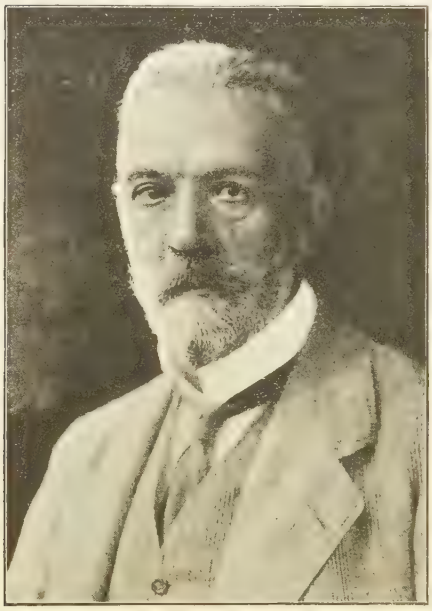

De Bethmann-Hollweg.

Même acharnement des pangermanistes contre la politique autrichienne de Guillaume II, et ses paroles enthousiastes sur la fidélité de l'empereur François-Joseph à l'Allemagne, « Fidélité de *Nibelungen* (*Nibelungentreue*) ». Guillaume II se disait prêt à soutenir l'Autriche en toute occasion. Les pangermanistes répliquaient : « Le peuple allemand ne fera la guerre que pour les intérêts allemands. » En cette même année 1911, le Congrès pangermaniste de Hanovre acclama la déclaration suivante : « L'Allemagne doit revendiquer toute la Suisse, la Franche-Comté, ce qui reste à la France de la Lorraine, la Flandre française, l'Artois, la Belgique, la Hollande. » Le mot d'ordre des pangermanistes, en 1912, a été : « L'Allemagne a le devoir de s'emparer de toute la portion du territoire français qui lui semblera nécessaire pour assurer définitivement sa tranquillité, et de ne pas hésiter à faire le vide sur ce territoire pour le livrer à des colons. »

Manifestations pangermanistes. — Au moment où l'Allemagne commémora son réveil patriotique de 1813, les pangermanistes s'écrièrent : « La haine des Français pour l'Allemagne n'a jamais été plus vive qu'après vingt-cinq ans de politique de conciliation; la méfiance des Anglais, jamais plus intense; la rage du peuple russe, jamais plus profonde. Voilà pourquoi l'année du jubilé de l'Empereur est une année de sacrifices. Pendant ces vingt-cinq ans, l'Angleterre a mis la main sur la partie la plus précieuse du continent noir; la France sur le Maroc; l'Italie sur la Tripolitaine; l'Autriche sur la Bosnie; l'Amérique étend ses bras au delà des océans; le Japon s'est taillé une large place dans l'histoire ! » Au centenaire de la bataille de Leipzig, du 16 au 19 octobre 1913, le président de la Ligue pangermaniste rappela que le relèvement de la

nation, après la défaite d'Iéna en 1806, était, non pas l'œuvre du Roi et de ses ministres, mais un mouvement populaire. Les chefs de ce mouvement : Stein, Hardenberg, Scharnhorst, Blücher, Gneisenau, Arndt, n'étaient pas Prussiens; ils venaient de toute l'Allemagne. « Prouvons, concluait le président, qu'il y a encore un idéal pour notre peuple! La journée de Versailles n'est pas le terme du développement de l'Empire allemand. C'est une étape. C'est le commencement d'un groupement plus large de tous les Allemands de l'Europe Centrale, en une unité qui leur permettra de résister à toutes les tempêtes. Donnez un chef à la génération actuelle et elle se montrera digne de ses pères. Ce chef, des millions d'Allemands l'attendent. De tous nos vœux, nous appelons un chef qui nous fasse oublier les misères du temps présent. Notre flotte est assez puissante pour que l'Angleterre la craigne. Notre armée est de nouveau à la hauteur de sa mission. Et nous serions réduits à faire une politique de renonciation!... La fringale de nouveaux territoires caractérise notre temps : elle doit être assouvie. Travaillons à ce que cette fringale, instinctive dans les masses, inspire la décision de procurer au peuple ce qu'il lui faut pour son existence et sa santé. »

Au Moyen Age, sur l'étendard déployé par les paysans révoltés, les Rustauds, on lisait : « Nous voulons être les ennemis de tout le monde. » N'est-ce pas, en somme, ce qu'on peut lire sur l'étendard des pangermanistes?

Le Kronprinz.

Le philosophe allemand Nietzsche a créé le mot de surhomme. Excitée par des patriotes insatiables, l'Allemagne aspirait à être une surnation. En pleine paix, en 1913, elle avait voté sans discussion une contribution de guerre qui dépassait 1 milliard. Dans ce nouvel effort national se révélait une sorte d'unanimité. Professeurs, industriels, artistes, commerçants étaient d'accord (1).

Le prince héritier s'offrit comme chef de ce mouvement. Un livre intitulé : *L'Allemagne en armes* contient son manifeste : « De quel côté doivent se diriger les armes de l'Allemagne? » Beaucoup de pangermanistes avouaient leur désir d'arracher à la France : 1° le bassin de Briey, incomparablement riche, 2° son empire colonial, 3° pour mettre le tout en valeur, une centaine de milliards. Dans leur imagination, d'autres projets s'ébauchaient, beaucoup plus vastes, où se marquait même un caractère mystique. Les pangermanistes ne perdaient jamais de vue l'empereur d'Autriche François-Joseph, dont la succession pouvait s'ouvrir; ils disaient : « L'Allemagne interviendra de son côté pour mettre la main sur tout ce qui est allemand, s'étendre d'un coup jusqu'à l'Adriatique et refaire l'Empire de Charlemagne. » L'Italie, qui continuait à revendiquer Trieste, ne pouvait pas ignorer ce rêve de l'Allemagne : faire de Trieste un port allemand.

Dans mainte géographie, publiée de l'autre côté du Rhin, les noms de nos villes de l'Est étaient systématiquement germanisés : Nancy devenait *Nanzig;* Longwy, *Lungich;* Étain, *Stein;* Saint-Mihiel, *Godeshofen.* Étaient travestis de même façon tous les noms de la Suisse et de la Belgique. Dans un atlas, publié à Gotha en 1912, la carte de France, à côté des noms français : Ile de France, Picardie, Nivernais, porte certains noms allemands : *Burgund* (Bourgogne), *Freigrafschaft* (Franche-Comté). L'auteur de cet atlas cédait-il à l'habitude allemande de traduire les noms propres? Il s'efforce, au contraire, de réagir contre cette habitude. Sa préface contient cette déclaration : « Les noms, sur chaque carte, conservent leur appellation dans la langue du pays que cette carte représente, en allemand pour l'Empire d'Allemagne, en français pour la France, en italien pour l'Italie. » Il faut donc conclure qu'il considérait la Franche-Comté

(1) Le grand poète italien Leopardi écrivait en 1840 : « Lorsqu'on va au fond des élucubrations d'un savant allemand, on y trouve toujours cette même quintessence : le monde est sorti d'une graine allemande. »

et la Bourgogne comme des terres allemandes (1). Sans doute, on ferait trop d'honneur aux pangermanistes en s'arrêtant à leurs fanfaronnades. Cependant, il n'est pas mauvais de rappeler que, en 1871, pendant l'occupation allemande, Nancy s'appelait officiellement *Nanzig*.

Légion étrangère. — Une campagne, à la fois violente et méthodique, se menait contre la légion étrangère de France. Avant d'attaquer bruyamment la légion par leurs discours ou leurs articles, les pangermanistes avaient tout entrepris pour la désagréger. Leurs agences poussaient à la désertion soldats et sous-officiers. Le nombre des déserteurs allemands engagés à la légion étrangère ayant fort augmenté, et maintes de ces désertions ayant été retentissantes par la qualité du déserteur, les Allemands, pour conjurer un danger si redoutable, avaient fondé la *Société protectrice contre la légion étrangère*. Recrutée dans l'aristocratie, l'armée, l'administration et le clergé, cette société sollicita l'appui des socialistes. Elle s'est adressée au vieux chef du parti : Bebel. Le « pape rouge » fut sensible à une telle sollicitation; il promit l'appui de la social-démocratie. Pour combattre la légion, les grands seigneurs, les grandes dames, les généraux, les millionnaires, le prince de Sayn-Wittgenstein, le général Belli de Peno, le chevalier de Reitzenstein, le conseiller de commerce Hirschberg, la comtesse de Pestalozza, la comtesse Figger, l'ambassadeur Raschdau, l'archevêque de Munich, le rabbin, le président du consistoire, fraternisèrent avec ce parti socialiste que, dans toutes les autres circonstances, ils combattaient sans merci. Cette *ligue* n'hésita pas à affirmer, sans la moindre preuve, que des racoleurs français parcouraient l'Allemagne en cherchant partout des victimes à enlever, au besoin par la force.

« L'Allemagne en armes. » — L'ouvrage intitulé *L'Allemagne en armes* a fait grand bruit en 1913. Ce qui lui donnait, sinon du caractère, du moins de l'importance, c'était la signature du *Prince héritier*. A vrai dire, le Prince n'en avait rédigé que la préface et un chapitre sur les régiments des gardes du corps. Le reste avait pour auteurs des officiers supérieurs en activité ou en retraite. Cependant, on reconnaissait partout l'inspiration du Prince lui-même. Il semblait avoir versé, en ce volume, les cahiers où il résumait les leçons de ses professeurs et les discours des « vieilles excellences » aux réunions des vétérans.

Voici les principaux points sur lesquels il insistait :

1° A l'Allemagne, plus qu'à n'importe quelle autre nation, il faut une grande force militaire. Située au centre de l'Europe, elle n'a pas de frontières qui la protègent et elle a des voisins qui la détestent. Pour obtenir ce qui lui revient, mais ce qu'on ne veut pas lui reconnaître de bon gré, elle ne peut compter que sur son épée.

2° Dans le reste du monde, on glorifie le progrès de la civilisation, on se vante d'une culture cosmopolite, on se complaît dans une rêverie de désarmement universel. Ces tendances sont essentiellement anti-allemandes.

3° Depuis 1871, la prospérité de l'Allemagne s'est développée d'une manière inquiétante. Certes, l'essor économique a eu des résultats auxquels il faut rendre justice; mais il faut aussi en marquer les redoutables conséquences. On attache trop de prix à l'argent. On le met au-dessus du mérite. On n'examine même pas comment il a été acquis. Pour en acquérir toujours davantage la paix est indispensable. L'Allemagne est donc tentée de tout sacrifier à la paix. Elle oublie que les peuples qui se sont laissé dominer par l'intérêt ont péri dans la honte.

4° Est-ce à dire que l'Allemagne ait pour devoir de renoncer au luxe et au confort? Non. Elle peut en jouir comme d'un supplément agréable. Voyons-y un superflu que nous rejetterons allégrement pour brandir l'épée.

5° La diplomatie peut retarder certains conflits et même résoudre certains problèmes. Mais il y a des incendies qu'elle ne pourra jamais éteindre. L'épée sera toujours la raison suprême. Tous ceux qui aiment leur patrie l'empêchent de renoncer au vieil esprit militaire et de s'abandonner à l'anémie de la réflexion (*von des Gedankens Blatte angebrankelt*).

6° Enflammée par l'esprit de sacrifice, l'Allemagne viendrait à bout du monde, même s'il

(1) Sur cette même carte de France, Nice est traduite en italien *Nizza*. En préparant l'annexion de plusieurs provinces françaises, les pangermanistes offraient à l'Italie un gâteau de miel. L'Italie préférera Trente, Trieste et l'honneur.

était rempli de démons et s'avançait en armes contre elle. Rappelons-nous les vers du poète Geibel. Ils seront notre devise : « Si le besoin ne rompt pas le fer, le fer rompt le besoin. »

Und wenn uns nichts mehr übrig blieb,
So blieb uns doch ein Schwert,
Das zorngemut mit scharfem Hieb
Den Trutz des Fremdlings wehrt.

So blieb die Schlacht als letzt' Gericht
Auf Leben und auf Tod.
Und wenn die Not nicht Eisen bricht,
Das Eisen bricht die Not.

(Ah ! s'il ne nous restait plus rien,
Nous aurions encore, sans trêve,
Un superbe et puissant soutien,
Un engin vainqueur : notre glaive.

Le combat, c'est le juge fier
Qui pèse tout, conclut et tranche.
Si le mal ne rompt pas le fer,
Le fer a toujours sa revanche.)

7° Il y a quelque chose qui semble, au vrai cavalier, plus beau que les plus enivrants exercices militaires : c'est un combat véritable, sans merci. Que de fois, au cours d'une attaque simulée, j'ai entendu, de la bouche d'un camarade, ce mot plein de regret: « Si seulement c'était sérieux ! »

8° Le travail au service de la patrie exige une assiduité infatigable. Officiers et sous-officiers ont la mission sacrée de former toujours à nouveau de jeunes soldats et de jeunes marins au métier des armes, afin de tenir l'armée et la flotte toujours prêtes à entrer en campagne (*auf der grössten Höhe der Schlagfertigkeit zu erhalten*).

Autrefois, les Kronprinzen donnaient dans le libéralisme. En 1863, Bismarck ayant édicté une ordonnance draconienne contre la presse, le prince Frédéric, père de Guillaume II, éleva la voix pour blâmer cet acte d'oppression. Bismarck se plaignit au Roi, qui manda son fils à Berlin pour le faire enfermer dans une forteresse. Mais Bismarck rappela au Roi que jadis le grand Frédéric était devenu populaire parce que, dans sa jeunesse, il avait été jeté en prison par la sévérité paternelle. Et Bismarck ajouta, en faisant allusion à la Bible : « Épargnez ce jeune Absalon » (*Verfahren Sie saüberlich mit dem Knaben Absalon*). Le Roi céda. Il n'exigea qu'une chose, c'est que son fils exprimât ses regrets devant lui et devant Bismarck. Le fils de Guillaume II, en se mettant à la tête de la réaction et du pangermanisme, n'avait pas certes de prison à redouter.

Presse allemande. — Les pangermanistes ont pour organes (1914) la *Post*, la *Germania*, la *Tägliche Rundschau* (Revue quotidienne), le *Journal du Rhin et de Westphalie* (*Rheinische Westphälische Zeitung*). C'est de cette dernière feuille que partent les dénonciations et les menaces. La France, en toute occasion, y est mise en pièces.

L'unité allemande étant de date récente, Berlin n'est nullement à l'Allemagne ce que Paris est à la France. Certains grands journaux berlinois, le *Berliner Lokal Anzeiger*, la *Berliner Morgenpost*, ont le plus fort tirage de tous les journaux allemands, mais sont loin d'avoir, dans l'Empire, une importance proportionnée à leur tirage. Le *Berliner Tageblatt*, de tirage moindre, passe pour exercer plus d'influence. Peu -on dire pourtant qu'il soit le premier organe de l'Empire? Peut-être n'est-il pas supérieur à la *Gazette de Francfort* (*Frankfurter Zeitung*), à la *Gazette de Cologne* (*Kölnische Zeitung*), aux *Dernières Nouvelles de Munich* (*Münchner Neueste Nachrichten*). Le journal munichois étend son action sur toute l'Allemagne du Sud. Les trois grands journaux quotidiens de Hambourg : le *Hamburger Fremdenblatt*, les *Hamburger Neueste Nachrichten*, le *Hamburger Correspondent*, sont moins lus que les journaux précédents en Allemagne, mais plus lus à l'étranger. Leipzig, Dusseldorf, Dresde ont aussi d'importants organes. Seules, les villes de

Francfort, Cologne, Munich, peuvent rivaliser avec Berlin en matière de presse. C'est à Berlin que se publie le *Vorwärts*, organe principal des socialistes, très répandu dans toute la classe ouvrière d'Allemagne.

Dans les journaux allemands, ce qui frappe d'abord un Français, c'est leur volume : 16 pages, 20 pages, 28 pages. On en trouve même de 36 pages. Ces journaux paraissent deux fois par jour, quelques-uns ont même une troisième édition à midi; presque tous, particulièrement le *Berliner Tageblatt*, le *Lokal Anzeiger*, le *Tag*, publient des suppléments spéciaux très touffus, et pour n'importe quel événement, multiplient les feuilles additionnelles, *Extra-Blätter*. Cette masse de papier couvert de caractères parfois microscopiques, quel lecteur peut en venir à bout? Le mot *Handelsblatt* (feuille commerciale) sert de sous-titre aux grands journaux. Vous le lisez sur le *Berliner Tageblatt* comme sur la *Frankfurter Zeitung*. D'un journal comptant seize pages, au format à peu près égal à celui du *Petit Journal* ou du *Petit Parisien*, dix se remplissent d'annonces et de réclames. L'Allemagne, depuis quarante ans, est une grande commerçante aussi avisée que laborieuse : elle sait que la presse offre au commerce un merveilleux instrument de règne. Commerçants et industriels usent à l'envi de la presse : les journaux allemands ne sont que, pour un quart, messagers de faits et d'idées; pour les trois quarts, ils sont voyageurs de commerce. S'il est certain que les annonces contribuent à la prospérité de l'industrie et du commerce, il n'est pas douteux qu'elles profitent aussi à la presse elle-même (1).

Le tirage du *Berliner Tageblatt* s'élève à 200.000; celui du *Berliner Lokal Anzeiger*, à 250.000; celui de la *Berliner Morgenpost*, à 300.000. Le *Breslauer Generalanzeiger* tire à 160.000; le *Hamburger Generalanzeiger*, à 130.000; le *Vorwärts*, à 130.000; les *Münchner Neueste Nachrichten*, à 125.000; la *Frankfurter Zeitung*, à 125.000; la *Kölnische Zeitung*, à 100.000; le *Düsseldorfer Generalanzeiger*, à 85.000. Comparez ces tirages à ceux des journaux français les plus répandus et rappelez-vous que la France n'a que 40 millions d'habitants.

Une statistique permet d'affirmer que le nombre des journaux et publications périodiques de tout genre est à peu près le même pour la France et l'Allemagne : 37.200 environ. Pour les journaux, le prix est un peu plus élevé en Allemagne. En France, une feuille populaire coûte un sou. En Allemagne, un journal acheté dans une gare coûte 8, 10, voire 15 pfennigs. L'Allemagne lit beaucoup moins de journaux que la France. En France, dans les villes et même dans certaines campagnes, qui n'achète pas son journal du matin? Les wagons ou les tramways, au point du jour, se pavoisent de feuilles fraîches écloses de l'imprimerie. L'étranger qui passe la frontière française se dit : « Me voici au pays des lecteurs de journaux. » Au contraire, celui qui, dans les rues de Berlin, lirait son journal en marchant, à la façon des Parisiens matineux, serait remarqué. Les villes allemandes ont fort peu de kiosques à journaux. Dans les gares importantes sont exposés les journaux les plus connus. A l'aide d'un timbre, le marchand y marque, en encre violette, le prix de vente. Très souvent, ce prix n'est pas imprimé en tête : seul le prix de l'abonnement y figure, avec toutes ses modalités. En Allemagne, la plupart des lecteurs de journaux sont abonnés : le matin, la boîte du facteur ressemble à l'éventaire d'un kiosque. Le facteur recueille et perçoit les abonnements.

Les journaux d'opinion. — De même que presque tous les grands journaux français, presque tous les journaux allemands ont une couleur politique déterminée. Le *Berliner Lokal Anzeiger* est gouvernemental, sinon officieux. Le *Tag* de Berlin, qui prétend n'être lié à aucun parti, est gouvernemental. Il en est de même des *Hamburger Neueste Nachrichten*. Le *Berliner Tageblatt* est libéral, sinon « radical ». La *Gazette de la Croix* appartient à l'extrême droite protestante; la *Post*, à la droite protestante modérée. Sont nationaux-libéraux : le *Hamburger Fremdenblatt*, la *National Zeitung*, la *Gazette de Cologne*, les *Münchner Neueste Nachrichten;* libéraux : la *Frankfurter Zeitung*, le *Courrier de la Bourse*, la *Vossische Zeitung*. Le *Vorwärts* est socialiste. La *Germania* est l'organe du parti catholique (centre); le *Reichsbote* est l'organe

(1) Le *Berliner Tageblatt* paraît deux fois par jour, sur dix ou vingt pages : presque tous les jours, il s'accompagne d'un supplément tantôt littéraire, tantôt industriel, tantôt illustré, tantôt humoristique. Son prix d'abonnement est de 24 marks par an. Il ne tire guère qu'à 200.000. Sa brillante situation résulte par conséquent de ce que lui rapportent ses annonces.

du parti conservateur et du protestantisme : le *Courrier de Bavière* à Munich et [illegible] vateurs : les *Dernières Nouvelles de Dresde*, la *Deutsche Tageszeitung*, Conservateur libre, le [illegible] de Berlin; catholique, la *Kölnische Volkszeitung*. La *Tägliche Rundschau* de Berlin est [illegible] liste, la *Deutsche Tageszeitung* de Berlin est agrarienne, la *Gazette de Francfort* est [illegible] *Leipziger Neueste Nachrichten* sont du parti conservateur protestant. Au premier rang des journaux véritablement officieux, c'est-à-dire inspirés directement par le Gouvernement impérial, on cite la *Gazette de l'Allemagne du Nord* (*Norddeutsche Allgemeine Zeitung*). C'est dans ses colonnes que Bismarck a publié la dépêche d'Ems et, Guillaume II, les notes destinées à combattre le socialisme aux élections législatives. La *Kölnische Zeitung*, de couleur libérale, passe pour être l'intermédiaire entre le Gouvernement et les industriels. Ambassades et consulats lui adressent des communications. En matière financière, elle est la confidente des grandes banques de Berlin.

(Photo Champagne.)

Hambourg. — Les Arcades.

Toutes les villes ont des feuilles locales, dont le tirage est plus ou moins important. Non moins nombreux et de plus en plus importants sont les journaux professionnels. Il en existe non seulement pour tous les métiers, mais pour toutes les subdivisions de métier.

La disposition d'un journal. — De quelles matières se compose tel grand journal de vingt pages? Quatorze pages contiennent des annonces diverses; une quinzième donne le cours et le courrier de la Bourse et des affaires commerciales. Les réclames intercalées dans le texte, surtout à partir de la troisième page, représentent encore à peu près la valeur d'une page. Cependant, grâce à une ingénieuse disposition typographique, le lecteur est abondamment renseigné sur ce qui concerne : 1° la politique intérieure; 2° la politique étrangère; 3° les nouvelles régionales; 4° les nouvelles de l'Empire; 5° les sports, les jeux, etc. Un feuilleton est consacré aux arts, aux lettres, aux sciences. La plupart des journaux allemands n'ont pas, à proprement parler, de roman-feuilleton. A la place, ils offrent un conte, une étude littéraire ou scientifique, une biographie d'écrivain, de musicien, de peintre. De là, une variété qui n'existe pas seulement de nom. Assurément, la presse allemande n'a ni la clarté, ni l'éloquence alerte, ni la grâce géné-

reuse qui fait la gloire des meilleurs journaux français. Mais elle a de sérieuses qualités, particulièrement dans l'information. Les faits y sont exposés d'une façon méthodique.

La conscription féminine. — Parmi les contes que publient en grand nombre les journaux allemands, presque tous ceux qu'écrivent des femmes célèbrent « la femme qui développe en elle l'énergie et l'initiative créatrice ». L'idéal de la ménagère allemande, c'est de confier son ménage à des machines. Dans les grandes villes, surtout à Berlin, les maisons offrent des appareils de toutes sortes : électricité, téléphone, ascenseur, salle de bains, circulation d'eau chaude et froide, chauffage central, nettoyage par le vide, instrument à laver et à sécher le linge, instrument à préparer les légumes, fours électriques. A l'Exposition féminine qui s'est tenue en 1912 au *Jardin zoologique de Berlin*, et qui a été visitée par 600.000 personnes, parmi les innombrables objets exposés, tous exécutés par des femmes ou sur leurs plans, ce qui dominait, c'étaient des machines et des statistiques. Grands magasins et coopératives accomplissent déjà presque toute la besogne qui incombait jadis à la ménagère. Tout peut lui être apporté sur l'heure et dans des conditions extrêmement avantageuses. « Quoi ! disait une Française, vous ne faites pas votre cuisine vous-même? — Non, répondait l'Allemande, c'est trop coûteux, trop long et trop peu hygiénique. » Elle aurait pu ajouter : « D'ailleurs, mon mari dîne au cercle quatre fois par semaine et a envie de passer à la brasserie les trois autres soirs. »

Il semble que la maison elle-même, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, dispose la femme au service de l'État. Jeune fille, elle a appris à marcher au pas. Cent vingt-cinq pas pour 100 mètres, sac au dos : la jeune Allemande traverserait ainsi l'Allemagne. Même pas, même sac, même chapeau, même manteau pour toute une classe, voire pour toute une génération. L'individualisme en matière d'élégance n'est pas chose d'outre-Rhin. Pendant l'été de 1914, en voyant dans les allées cavalières des promenades berlinoises les amazones portant toutes le même chapeau rond en paille brune ou en feutre noir, on pensait qu'elles faisaient mentir le joli dicton : « Les chapeaux d'hommes ne vont bien qu'aux femmes. »

Les femmes déploient aujourd'hui leur activité dans des carrières toujours plus nombreuses et où elles semblaient ne pas devoir persévérer. Elles ont un sentiment assez juste de la vie collective. Après avoir, en 1813, soumis tous les hommes à la loi du service militaire, l'Allemagne, qui ne songe guère à désarmer, continue à se demander s'il ne convient pas d'y soumettre également les femmes. L'opinion publique ne marchande pas son approbation à ce projet. La presse n'y mêle aucune trace d'ironie. Les principales associations féminines, depuis 1910, sont d'ailleurs venues spontanément au-devant de l'idée, en disant : « La femme rend à l'État un premier service en accomplissant son devoir de mère. Mais l'État ayant besoin d'une collaboration toujours plus nombreuse et la femme se faisant une place toujours plus large, il convient que la femme se soumette à une obligation patriotique. » La conscription féminine était acceptée en principe par tous les partis. Restait à déterminer la nature du service en personne : « Sera-ce le service militaire? — Oui, déclara hautement M. le professeur Witzel, de Dusseldorf. Dans l'œuvre immense et complexe de la guerre moderne, une foule de travaux peuvent être confiés à des femmes : occupations diverses dans les hôpitaux et les ambulances, préparation des armes et des munitions, particulièrement des explosifs, administration et intendance, offices télégraphiques et téléphoniques. La plupart des services auxiliaires ne paraissent-ils pas faits pour être confiés à des femmes? » — « Laissons les femmes aux œuvres de paix, répondent d'autres voix. Demandons-leur, non pas le service militaire, mais le service social. Que toutes, pendant un an, soient employées aux grandes organisations de bienfaisance qu'a centralisées l'État. Nous dirons que c'est une guerre sainte contre la misère, la maladie et tous les fléaux qui menacent sans cesse l'humanité. » Plus modestement, bon nombre d'associations féminines conseillent de demander surtout aux femmes le service ménager : soit dans les villes, soit dans les campagnes, elles seraient pendant un an employées à des travaux officiel de couture ou de jardinage, de cuisine ou de puériculture. Ce sont les femmes qui ont fourni les meilleurs arguments aux écrivains qui propagent l'idée de la conscription féminine. Elles savent quelle indépendance une telle obligation leur donnerait et quels droits résulteraient pour elles d'un tel devoir. Le théâtre favorise cette propagande. On a joué à Munich, une pièce de M. Frank Wedeking, *Franziska*, qui montre une femme

moderne vouant sa vie à l'action, comme les femmes d'autrefois la vouaient à la rêverie et à la passion. Hauptmann, l'auteur des *Tisserands*, fait applaudir un drame : *La Fuite de Gabriel Schilling*, où le bonheur si noble, que la femme trouve dans le travail, fait contraste avec la misère et l'humiliation où la plonge l'inertie.

Quels sont d'ordinaire les sentiments de la femme allemande à l'égard de la France? Il y entre souvent, avouons-le, de l'hostilité, de la haine et du mépris. L'école et la famille ont travaillé à les rendre tels. Une Allemande pense plus ou moins secrètement : « La France est en pleine décadence. C'est à Paris que le monde entier va se corrompre. En France, la famille est dépravée, le commerce timoré, l'industrie stérile, l'armée impuissante, le Gouvernement annihilé par l'anarchie. L'Allemagne, seule nation honnête et forte, devient la reine de l'univers. » Voilà l'enseignement que l'Allemande a reçu de sa mère et qu'elle donne à ses filles. Elle croit fermement que le jour où la guerre éclatera, « la France sera devant l'Allemagne comme une mouche devant un canon ». Elle affecte d'avoir l'esprit réaliste, entendez pratique. Un mot qu'elle prononce volontiers révèle ses tendances : *profitieren* (profiter). Certaines écolières ont pour devise : *Probieren ist über studieren* (essayer est au-dessus d'étudier), l'audace vaut mieux que l'étude. En réalité, l'Allemande n'attend pas la conscription féminine pour faire une sorte de service militaire.

Enseignement primaire. — L'Allemagne n'a pas, pour l'instruction publique, un régime unique comme pour l'armée. Les États dont elle se compose l'organisent suivant leurs traditions ou leurs besoins. Cependant l'instruction publique, particulièrement l'enseignement primaire, offre, dans tout l'Empire, certains caractères généraux. La loi, très rigoureusement appliquée, implique l'obligation scolaire : les illettrés sont extrêmement rares. Mais, si l'enseignement est vraiment obligatoire, il n'est ni laïc, ni gratuit, ni égalitaire. Les enfants de la bourgeoisie sont élevés à part. En Saxe, par exemple, dans toute commune qui compte au moins 1.000 habitants, il y a deux écoles primaires bien distinctes. La *Bezirksschule* (école du district), destinée au peuple : l'écolage y est de 1,50 mk par mois, payables par quinzaine; une famille, quel que soit le nombre des enfants fréquentant la même école, ne paie que pour un seul. La *Bürgerschule* (école des bourgeois), au programme de laquelle figurent les langues étrangères, particulièrement le français; l'écolage y est de 6 marks par mois, payables en un seul versement. L'argent ainsi réuni sert à l'entretien des écoles. Aussi, beaucoup d'entre elles ont une propreté et même un confort remarquables.

L'élève reste à l'école de six à quatorze ans. La totalité des vacances par an ne doit pas dépasser huit semaines. Les inspecteurs primaires ont le droit de fixer la date de ces vacances suivant les travaux, particulièrement les travaux agricoles. Cette date varie naturellement d'après les diverses productions des contrées, voire des communes. Ici, on a besoin des enfants en septembre, pour la cueillette du houblon; là, on en a besoin en octobre pour les vendanges ou la récolte des pommes de terre. Les grandes vacances proprement dites sont d'environ cinq semaines de suite. L'examen de sortie, pour les écoles primaires, comprend une rédaction, avec des exercices de calcul et de géométrie : il correspond au certificat d'études primaires en France. La pédagogie allemande n'admet pas de compositions dans le courant de l'année : ni classement, ni prix d'aucune sorte. L'année scolaire commence à Pâques. Dans les régimes scolaires allemands, Pâques est un point de départ à cause des actes religieux, première communion ou confirmation. Toutes les écoles se rattachent directement à l'église ou au temple, suivant que la commune est en majorité catholique ou protestante. Le curé ou le pasteur ont droit d'inspection. Ajoutons que tout instituteur est payé par la commune. De là une double subordination, contre laquelle les congrès et les associations d'instituteurs s'élèvent fréquemment, mais sans résultat.

Pour entrer à l'école normale, les jeunes gens qui se destinent à l'enseignement suivent les cours, non pas de l'école communale, mais d'une *Realschule*, c'est-à-dire d'une école où l'on distribue un enseignement spécial professionnel, moderne, pratique. Quant aux futures institutrices, pour se préparer à l'école normale, elles suivent les cours de la *Bürgerschule* (école des bourgeois), puis ceux d'une école supérieure. Dans tous ces établissements, les frais d'études sont assez élevés. L'âge minimum pour l'examen de concours aux écoles normales est de quatorze ans. La durée des études est de cinq ans. Les frais d'étude sont de 150 marks. De plus, comme les écoles

normales allemandes n'ont pas en général d'internat, les élèves doivent prendre pension au dehors. Ces frais additionnés supposent, chez les familles des élèves-maîtres, une réelle aisance. Après avoir subi le dernier examen de l'école normale, l'élève-maître peut être nommé « délégué » dans une école, au traitement annuel de 900 marks. S'il ne trouve pas de place dans une école publique, il entre comme professeur dans une école privée ou dans une famille. Deux ans après sa sortie de l'école, il subit l'examen constatant les aptitudes pédagogiques, examen où toutes les matières de l'enseignement sont passées en revue en des épreuves écrites ou orales. S'il est reçu, il peut alors, mais alors seulement, être nommé instituteur. Son temps de délégation ne compte pas pour la retraite. Parfois, candidates et candidats attendent leur nomination pendant quatre ou cinq ans. Les associations d'instituteurs allemands réclament un traitement minimum de 1.350 marks. Des avantages importants leur sont faits pour les retraites. La caisse des retraites est constituée par l'État, l'instituteur n'y verse rien, il touche son traitement intégral; si après

Intérieur d'une prison d'étudiant.

dix ans d'enseignement, il ne peut plus continuer à faire sa classe, il a droit à une retraite égale au quart de son traitement.

Universités allemandes. — Jusqu'en 1870, l'enseignement supérieur allemand avait fait contrepoids à l'autorité militaire. L'Allemagne gardait un peu de cette élévation de pensée qu'on trouve chez Herder, Schiller, Goethe. Mais, depuis 1871, l'enseignement supérieur s'est pénétré de la doctrine bismarckienne : la valeur d'une nation est toute dans sa force militaire, industrielle et commerciale. Assisterons-nous au triomphe du matérialisme sur tout idéal? Les universités allemandes se proposeront-elles pour unique but d'anéantir la France et d'asservir le monde? L'Allemagne qui, au commencement du siècle dernier, paraissait le temple des méditations idéales, tend à devenir de plus en plus un laboratoire d'industriels, de chimistes et de commerçants. Aux jeunes gens qui terminent leurs études, on donne un enseignement moral où la religion remplace la philosophie. On exige qu'ils puissent, sans broncher, réciter le catéchisme et chanter un certain nombre de cantiques. On estime qu'un jeune homme de vingt ans ne peut rien comprendre aux divers systèmes des philosophes et que par conséquent, en s'appliquant à la philosophie, il risquerait

de se fausser l'esprit. Les maîtres prêchent d'exemple. Certes, les universités allemandes comptent des professeurs incroyants, mais aucun d'eux n'a jamais refusé de payer l' « impôt religieux ».

La philosophie, qui n'a pas de place dans l'enseignement secondaire, en a-t-elle une dans l'enseignement supérieur? Oui, mais si restreinte! Une seule catégorie d'étudiants sont interrogés sur les systèmes philosophiques. Ce sont les étudiants en théologie! Quant aux étudiants en sciences, pendant les cinq ou six derniers mois de leur dernière année de cours, c'est-à-dire vers la vingt-cinquième année de leur âge, ils assistent à quelques leçons de philosophie, d'ailleurs beaucoup moins complètes que celles que reçoivent, en France, les futurs bacheliers ès lettres. Toutes les doctrines des philosophes anglais, et même des philosophes allemands, leur demeurent à peu près inconnues. Ils ne songent qu'aux réalités fructueuses de l'existence. Si, dans leur mémoire, reste quelque chose du grec ou du latin, c'est un mauvais souvenir. De même que la doc-

(Photo Champagne.)

L'université de Berlin.

trine morale des étudiants se réduit au catéchisme, leur conception politique se réduit à l'impérialisme. Ils reprennent fidèlement les opinions conventionnelles de leur père. Rares sont ceux d'entre eux qui s'affranchissent d'un loyalisme servile. L'immense majorité de ces jeunes gens pensent que tout est pour le mieux dans la meilleure des Allemagnes et se soucient fort peu des nouveautés, quelles qu'elles soient. Songez aux traditions qui se perpétuent chez les étudiants allemands! Voici, par exemple, les délégués des corporations universitaires qui, dans une cérémonie, défilent gravement, vêtus de costumes sang de bœuf, vert épinard ou bleu de Prusse, coiffés d'un petit bonnet à ganse d'or, chaussés de bottes gigantesques et armés de rapières démesurées.

Les universités allemandes diffèrent essentiellement des universités françaises, en ce qu'elles sont des sociétés libres. L'État continue à les soutenir, mais elles se gouvernent seules. Elles se divisent en quatre facultés : Droit, Médecine, Théologie, Philosophie. La Philosophie comprend la littérature et les sciences naturelles. Une cinquième faculté vient d'être créée, celle des Sciences politiques et administratives. Mais elle n'octroie pas de grades. Les professeurs des facultés forment le Sénat académique. Ils élisent tous les ans leur recteur. Les étudiants ont le droit d'être jugés par ce Sénat. Tel est le fondement de la liberté, dans la *Civitas universitatis*. L'étudiant est

inviolable à la police. Il ne peut être, même pour crime, livré aux tribunaux qu'après une décision du Sénat académique. Devant le Sénat, la parole de l'étudiant fait foi, sans autre preuve ni témoignage.

Les plus célèbres universités allemandes sont celles de Halle, de Leipzig (1), d'Iéna, de Munich, de Bonn. Elles ont jadis travaillé d'une façon virile et constante à l'œuvre d'unification nationale. Scharnhorst déclarait : « La maison des Hohenzollern a pour garde d'honneur l'Université de Berlin. » On a même pu dire que la *Germania* a été créée par des professeurs. Dans leurs villes universitaires, les étudiants allemands arborent des casquettes violettes, blanches, vertes, écarlates. Presque tous s'imposent l'air raide de l'officier allemand et saluent comme lui, en joignant les talons et en imprimant à leur buste un triple balancement automatique.

Ce n'est pas d'après leurs études qu'ils s'associent. C'est d'après la richesse de leurs parents et leur pays d'origine. De là, les noms de leurs corporations : *Brunswiga*, *Allemania*, *Bremensia*, *Saxonia*, *Hanovera* (corporation dont Bismarck fit partie), *Borussia* (corporation à laquelle Guillaume II et tous ses fils ont appartenu et où l'on n'entre qu'avec l'approbation de l'Empereur). Chaque corporation se reconnaît à la couleur de la casquette. Dans ces corporations d'étudiants appartenant aux diverses facultés, il y a, en principe, un avantage intellectuel : chacun d'eux peut, par la conversation, mettre à profit, pour élargir son esprit, les études spéciales de ses camarades, en une sorte de frottement encyclopédique. Certaines de ces associations sont fort riches. La *Bremensia* n'admet que les fils des plus considérables négociants de Brême; la *Saxonia*, que les héritiers des familles aristocratiques et ploutocratiques. Pour entrer dans la *Saxonia*, un étudiant doit prouver que sa pension est de 600 marks par mois. Pourtant, d'ordinaire, les étudiants n'ont pas trop à se plaindre de la cherté croissante de la vie. Une chambre très confortable se paie 20 ou 25 marks par mois; une assez bonne table, 2 marks par jour. En somme, avec une mensualité de 100 marks, un étudiant vivrait. Mais il ne s'agit pas seulement de vivre, il s'agit aussi de boire. Seule peut-être, l'autorisation de boire est sans limites ni « défenses ». En toute autre matière, les défenses se multiplient : Défense de porter un parapluie. Défense de sortir avec un paquet à la main. Interdiction, sous peine d'une amende de 10 marks, de boire dans une autre brasserie, de manger dans une autre « restauration » que celle de la corporation. Interdiction, sous peine de 5 marks d'amende, de sortir sans sa casquette. Interdiction de porter la casquette pendant cinq, six ou sept semaines, suivant la gravité du cas, si l'étudiant a été rencontré en galante compagnie. Sont punis de prison ceux qui manquent à la discipline universitaire, donnent un soufflet à un camarade ou se battent en duel dans des conditions différentes de celles que fixe le règlement. Le cachot a pour mobilier un banc, une table, un lit de fer, un poêle, une cuvette. Les murs, blanchis à la chaux, sont du haut en bas illustrés d'inscriptions et de dessins où figure l'étudiant type : casquette aplatie et pipe interminable. Le prisonnier reçoit ses amis et des cadeaux.

On ne devient un véritable étudiant qu'à partir du jour où l'on s'est battu. Auparavant, on n'était qu'un « renard ». Le « renard » boit la bière dans des chopes d'un quart de litre. Il n'a pas droit au « demi ». « Renard, avance à l'ordre », lui dit l'étudiant. Et le renard accourt, joint les talons, écoute respectueusement, obéit. Aussi, aspire-t-il à son premier duel. Les duels entre étudiants, ne résultant pas d'une querelle et mettant aux prises des amis intimes, devraient s'appeler des tournois. Comme il faut qu'il y ait quelques duels chaque semaine, les corporations s'adressent de mutuels défis. Les adversaires choisis, de taille et de vigueur à peu près semblables, sont, dans une salle *ad hoc*, mis en face l'un de l'autre, cuirassés et matelassés de pied en cap.

(1) En 1909, Leipzig a célébré le cinquième centenaire de son université. Toutes les universités et toutes les académies du monde étaient représentées à ces fêtes. L'Université de Leipzig a été fondée en 1409 par l'électeur Frédéric Ier le Belliqueux. La même année, les étudiants de Prague, divisés en quatre nations, ayant eu des querelles violentes à propos de leurs nationalités, émigrèrent en foule. Leipzig en reçut plus de 2.000 qui restèrent divisés en quatre nations : Bavière, Cologne, Misnie, Saxe. Grâce à ce renfort, l'Université naissante se développa tout de suite magnifiquement. Goethe, qui fut étudiant à Leipzig à la fin du dix-huitième siècle, trouverait aujourd'hui quelques changements non pas dans les institutions de l'Université, mais dans le code et le costume des étudiants. Elle a été une des premières, sinon la première de l'Allemagne. Elle a fait les premiers cours en langue allemande. Citons, parmi ses illustrations, Thomassin, qui revendiqua les droits de la raison, Gottsched qui s'efforça de devenir le Boileau de l'Allemagne, Gellert qui fut pour ses contemporains un père spirituel. Au temps de Goethe, on venait de toute l'Allemagne étudier à Leipzig ce qu'on appelait les réalités (*Realitäten*) : l'histoire, les mathématiques, la physique, les sciences naturelles.

Leur cou est protégé par une épaisse cravate; leurs yeux, par de solides lunettes. Ils ne peuvent recevoir d'estafilade qu'au visage. Lorsque la joue ou le nez est ensanglanté, un chirurgien arrive avec un liquide antiseptique et une aiguille, puis recoud la peau à gros points. Ce sont les balafres de ces combats singuliers que l'on remarque chez les magistrats, les officiers, les conseillers et les fonctionnaires allemands. Pour les étudiants, il y a un code de la boisson, comme un code du duel. Amende à qui ne ferme pas le couvercle de sa chope. Amende à qui s'est oublié jusqu'à dire : « La bière est *bonne* », alors qu'il faut dire *divine*. Amende à qui ne vide pas sa chope d'un trait, dès qu'on lui lance un certain *prosit*. Chacun d'eux réussit à avaler 15 ou 20 litres en une soirée. Jadis, à côté du *triclinium*, il y avait le vomitorium; à côté de la salle de buverie allemande, il y a le « bassin d'ivresse ». Le Gouvernement voit d'un œil favorable toutes ces traditions de casquettes, de fumeries, de buveries cruelles et d'innocentes balafres. C'est autant de pris sur la politique présente et future. Tout entiers à ces divertissements archaïques, les étudiants ne se préoccupent guère des discussions qui agitent le Parlement et le pays.

Les hommes de lettres qui gardent un esprit libre ne comptent pas pour les étudiants. Dans les universités, on ne parle ni du dernier roman, ni du dernier drame, ni de la dernière étude philosophique. On n'a de considération que pour les professeurs qui sont, corps et âme, au service de l'Empire. Ce que disent, de la France, les étudiants les moins férus de pangermanisme, peut se résumer ainsi : « Les Français n'ont pas d'esprit de suite. Ils savent créer, mais non organiser et encore moins faire durer une organisation. Les idées révolutionnaires qui viennent de France ne triompheront jamais en Allemagne. Les socialistes, élus par des mécontents, auraient beau être deux fois plus nombreux au Reichstag : le Gouvernement, appuyé sur son armée, maintiendra toujours sa souveraineté. » Il y a certes des étudiants « indépendants » qui ne donnent pas dans les pratiques des corporations et qui se disent libéraux. Mais ils n'en restent pas moins hostiles au mouvement démocratique, respectueux de la loi militaire et dévoués à l'impérialisme alllemand.

Munich. — Une vieille brasserie.

Enseignement secondaire. — Le militarisme scolaire d'Allemagne se retrouve dans l'enseignement secondaire. Tout est réglé, combiné, concerté de la plus complète et durable façon. Les professeurs d'une spécialité quelconque, physique, chimie, géographie, se réunissent fréquemment en des conférences. Ils discutent les programmes, les méthodes, le choix des ouvrages, toutes les questions d'intérêt professionnel. Dans une même classe, les professeurs sont groupés en une sorte de corps, qui a pour chef l'un d'eux. Il exerce autour de lui un contrôle continuel. On lui donne le titre d'*ordinarius*. C'est lui qui centralise les renseignements, les notes et les votes. C'est à lui que les parents s'adressent, quand ils veulent se faire une idée des efforts et de l'avenir de leurs fils. Ce professeur-directeur de classe peut être, soit un des professeurs de lettres, soit un des professeurs de sciences. Il a le droit d'assister aux leçons de ses collègues. Il y assiste, non pas

en inspecteur, mais en collaborateur. Assurément, ses collègues gardent tout ce qu'ils peuvent avoir d'initiative. Mais ils sentent combien il est avantageux que le travail de la classe soit harmonisé, que les devoirs ne soient proportionnellement trop longs ou trop courts, que le travail soit réparti judicieusement entre les différents jours de la semaine.

L'*ordinarius* exerce, à l'égard des élèves, les pouvoirs d'un véritable directeur. Le directeur général de l'établissement, chef des *ordinarii*, sert d'*ordinarius* à la classe la plus élevée. Tout *ordinarius* peut autoriser les écoliers à s'absenter pendant un jour, signe les bulletins, veille à la discipline intérieure et extérieure. Cette discipline est d'ailleurs, quoi qu'on en dise, poussée extrêmement loin. Les règlements, rédigés par l'*ordinarius*, fixent des heures après lesquelles les élèves ne doivent plus être rencontrés dans les rues, 8 heures d'août à septembre, 7 heures le reste du temps. Les parents veulent-ils emmener leur fils au théâtre ou bien donner une fête chez eux à laquelle il assistera? Ils doivent prévenir l'*ordinarius*.

Enseignement professionnel. — Grâce aux sacrifices de l'État et aux encouragements privés, l'enseignement professionnel a fait de très grands progrès. Par l'organisation de l'enseignement technique, l'Allemagne veut s'assurer le premier rang dans les industries qui font usage de la chimie. Elle dépense près de 40 millions pour ce seul enseignement. Conformément à la loi, tous les apprentis suivent des cours professionnels. Tous les patrons sont tenus de « faire inscrire aux cours d'adultes les ouvriers sous leurs ordres, astreints à l'obligation scolaire ». Tous sont tenus de leur donner la liberté de quitter le travail « pour qu'ils puissent se laver, changer de vêtements, arriver au cours à l'heure fixée ». L'exactitude n'est pas moins sévèrement contrôlée que l'inscription. Les délinquants sont frappés d'une amende qui va de 1 à 3 marks. Le directeur des cours a le droit de rechercher l'élève « absent sans motif valable » et de le faire amener par la police. Les élèves sont répartis en sections, suivant leur profession. Tous les métiers ont leurs cours : boulangers, bouchers, charcutiers, pâtissiers, typographes, fondeurs en caractères, mécaniciens, électriciens, horlogers, orfèvres, tailleurs, cordonniers, selliers, menuisiers, maçons, charpentiers, fumistes, chaudronniers, ferblantiers, forgerons, tourneurs sur bois, tourneurs sur métaux, peintres, vitriers. Sont dispensés de l'obligation les apprentis pharmaciens, les apprentis pêcheurs, les apprentis marins, les apprentis conducteurs de voitures, les apprentis agriculteurs et forestiers, qui reçoivent ailleurs une instruction professionnelle complète. Garçons de café, garçons d'hôtel, grooms, chasseurs de cercles, ont des cours spéciaux.

Dans une sorte de testament politique, Bismarck déclarait : « La guerre future sera une guerre économique. Puissent nos successeurs avoir toujours cette préoccupation et prendre soin que, le jour où se livrera la bataille, nous y soyons préparés ! » En inaugurant à Berlin le Musée des Arts industriels, le prince héritier d'Allemagne s'est écrié : « Nous avons vaincu sur les champs de bataille de la guerre. Nous devons vaincre et nous vaincrons sur les champs de bataille du commerce et de l'industrie. »

Transformations économiques. — L'unification de l'Allemagne date de 1870; sa transformation économique de 1880. Pendant des siècles, l'Allemagne avait été un des plus pauvres pays du monde. Faut-il rappeler que, après la guerre de Trente ans, certaines régions allemandes demeuraient des solitudes désespérées où, les bêtes de somme manquant, on attelait les femmes à la charrue? Dans la suite, la guerre de Sept ans, les guerres de la Révolution, les guerres du premier Empire, la guerre des Duchés, la guerre contre l'Autriche, continuèrent à lui imposer épreuve sur épreuve.

Après les victoires de 1870, l'Allemagne s'attela à un programme économique. Quel ministère, Bismarck demanda-t-il pour lui? Le ministère du Commerce. De cela, on ne doit pas conclure que le commerce et l'industrie se soient, en Allemagne, développés largement du premier coup. Combien d'hésitations, de contradictions, d'échecs, d'entreprises avortées, de désastres ! Ce fut la « période de vertige ». En 1876, un économiste allemand déclarait : « Les milliards que nous avons reçus, en 1871, ont été mal employés et nous ont tourné la tête. Il est fort heureux que la France ne nous en ait donné que 5. Si elle nous en avait donné 10, nous serions obligés de tendre notre chapeau aux passants. » L'Allemagne ayant participé à l'Exposition universelle de Philadelphie,

le rapport officiel allemand constata que cette participation était misérable. A l'exception des canons Krupp, l'Allemagne ne pouvait montrer que des objets de mince valeur et de médiocre qualité.

Ce fut vers 1880 que le développement industriel de l'Allemagne commença à se révéler. De la frontière à Berlin, particulièrement dans la région westphalo-rhénane, au milieu des campagnes nues, jaillissaient en foule les hautes cheminées. Les campagnes tendaient à disparaître. De toutes parts, s'allongeaient des villes, se pressaient des installations métallurgiques ou minières, se multipliaient les cités ouvrières aux maisons étrangement pareilles. Regardez telle plaine du Rhin ou de la Westphalie ! Cheminées d'usine, câbles de transmission, fils télégraphiques et téléphoniques forment un enchevêtrement si épais que, par endroits, il cache le ciel. Devant ces villes toutes neuves et déjà toutes noires, on vous dit : « Ici, il y a trente ans, ce n'étaient que champs labourés. » Mais bientôt la voix est couverte par le bruit des fourneaux, des fonderies, des forges, des machines, des marteaux gigantesques.

Après Berlin, qui compte 1.900.000 habitants, viennent Hambourg, 700.000 ; Munich, 500.000; Leipzig, 500.000; Breslau, 500.000; Dresde, 500.000; Cologne, 500.000. Cinquante villes allemandes ont plus de 100.000 habitants.

L'industrie n'hésitait plus à prendre pour principe : l'outillage doit devancer les débouchés. La surproduction ne lui inspirait plus la moindre inquiétude. Ses entreprises audacieuses, fondées sur le crédit, s'exposaient sans crainte aux crises économiques. D'ailleurs, une extraordinaire assurance lui venait de son armée et de sa flotte toujours grandissantes. Elle annonce avec fierté, en janvier 1914, que ses caisses d'épargne contiennent 22 milliards. Le chiffre est imposant. Mais on doit se rappeler que les caisses d'épargne allemandes sont de véritables banques. Elles acceptent des dépôts qui peuvent s'élever à 8.000 ou 10.000 marks et font maintes opérations consistant, par exemple, en avances hypothécaires urbaines ou rurales.

Les mines. — Le sous-sol de l'Allemagne est d'une richesse singulière. Les terrains carbonifères occupent d'immenses étendues, surtout dans le bassin de la Ruhr. La Silésie supérieure fournit du fer, la Prusse du zinc, la Saxe de l'étain et du kaolin. On trouve de l'argent dans l'Erzgebirge et de l'or dans le massif du Hartz. Les eaux de Wiesbaden, de Kreuznach, d'Aix-la-Chapelle, d'Ems sont célèbres.

Pour l'exploitation et la transformation des produits fournis par le sous-sol, c'est-à-dire pour l'ensemble de son effort industriel, l'Allemagne vient après l'Angleterre, qui occupe depuis si longtemps la première place en Europe. Ses mines de fer s'étendent à côté des gisements de houille. Avantage sans pareil pour les usines de Barmen, d'Elberfeld, d'Essen. La Silésie, la Saxe et la Westphalie constituent trois centres d'une importance capitale pour la métallurgie. Rothe-Erde, près d'Aix-la-Chapelle, produit plus d'acier que n'importe quelle autre usine du globe. L'extraction, qui représentait 80 millions de tonnes en 1900, en représente aujourd'hui plus de 260. La production du fer s'est multipliée par 13 dans le même temps.

En ce qui concerne la fabrication des machines et la construction des vaisseaux, l'Allemagne a obtenu des résultats inouïs. Les chantiers de Dantzig, de Stettin et de Brême se perfectionnent sans cesse. La fonderie d'acier de Krupp à Essen, la fabrique d'armes blanches à Solingen, les filatures, les tissages, les faïenceries, ont un égal succès. L'Allemagne fabrique des sucres, des tissus de laine, de la toile, des produits chimiques. Elle travaille le cuir et le tabac. Des soieries, pour lesquelles les matières premières sont demandées à l'étranger, prospèrent à Berlin, à Elberfeld, à Crefeld.

La marine marchande. — La marine marchande est montée de 970.000 tonnes en 1900 à 3 millions de tonnes en 1914. Elle compte 5.000 navires, dont plus de 2.000 à vapeur (1). Pour le commerce, l'Allemagne vient immédiatement après l'Angleterre : importation : 9 milliards par an en 1900, 20 milliards en 1914; exportation : 7 milliards en 1900, 18 milliards en 1914. Elle a dépensé plus de 1 milliard 500 millions de marks pour ses ports. Hambourg est relié à toutes

(1) L'Allemagne a deux flottes à demeure en Extrême-Orient, pour desservir les côtes de la Chine et de l'Indo-Chine.

les parties du monde par 72 lignes de navigation allemande. Il a 20 kilomètres de quais et 160 kilomètres de voies ferrées. La Compagnie transatlantique Hambourg-America devient la plus importante des compagnies de navigation. Le réseau des chemins de fer représente 60.000 kilomètres.

La navigation fluviale. — L'Europe a deux admirables artères : le Rhin et le Danube. Les marchandises du centre européen peuvent, par le Danube, aller du Jura souabe à la Mer Noire, et, par le Rhin, des Alpes à la mer du Nord. Les travaux récents de l'Allemagne ont donné à la voie du Rhin une extraordinaire importance. Son lit a été débarrassé des rochers qui faisaient écueil; ses défilés ont été élargis; son chenal, creusé; ses courbes utilisées avec art. Au-dessous de ses burgs en ruine, symbolisant les luttes du passé, apparaissent, sur ses bords, ses digues où triomphe la science moderne. A 24 kilomètres nord de Dusseldorf, au confluent de la Ruhr et du Rhin, Ruhrort qui, vers 1860, n'avait pas 1.600 habitants, est maintenant un port qui,

Berlin. — Le palais du Kaiser.

par son trafic, se place au-dessus de Hambourg, de Londres, d'Anvers, de New-York. Les hauts fourneaux et les forges l'entourent d'un labeur haletant. Sous terre, les mines se prolongent dant tous les sens. Métropole de houille et de fer, vers laquelle cinglent des bateaux de 3.000 tonnes. A plus de 640 kilomètres de la mer, la ville de Mannheim est devenue « port de mer ». Les bateaux venant d'Angleterre et même d'Amérique y abordent, tout chargés. De là, une quantité de marchandises dépassant de beaucoup celles qu'on décharge à Marseille. Le Mein bénéficiera des progrès que le Rhin a réalisés. Francfort devient port fluvial. Centre de chemins de fer et marché financier, il ne néglige rien pour ressaisir cette prépondérance financière que Berlin lui a ravie. Carlsruhe, aristocratique cité, dont le plan a la forme d'un éventail de marquise, possède, elle aussi, un port, grâce à un canal qui détourne à son profit une part de l'inépuisable activité commerciale. La navigation peut remonter jusqu'à Strasbourg. A cet effet, le cours du fleuve a été régularisé et les rives dégagées du sable qui les encombrait. Les nouveaux quais de Strasbourg ont une longueur de plus de 18 kilomètres. La profondeur de l'eau est de plus de 2 mètres. Les bateaux de 1.400 et même de 1.500 tonnes y accostent sans difficulté. Un projet à l'étude doit conduire la navigation vers Bâle, puis vers Constance ou vers Zurich, peut-être vers Genève. Comme le Rhin, la Weser, l'Elbe, l'Ems ont été, à grand prix, accommodés

aux exigences modernes de la navigation. Un milliard a été dépensé à cet effet en moins de trente ans.

Canaux et voies ferrées forment un réseau qui ne laisse presque plus rien à désirer. Du Rhin au Danube, est creusé le canal Ludwig (175 kilomètres). De l'Elbe à l'Oder (par la Havel et la Sprée), le canal Finow et le canal de Frédéric-Guillaume; de l'Oder à la Vistule (par la Wartha et la Netze), le canal de Bromberg. De la mer du Nord à la Baltique, pour les navires de guerre et de commerce, le canal de Kiel. Au total, 27.000 kilomètres de canaux.

La vie industrielle. — De toutes parts, l'Allemagne donne l'impression d'un continu développement matériel. Rien que dans les provinces du Rhin et de la Westphalie, plus de 142.000 ouvriers travaillent aux hauts fourneaux, plus de 60.000 à la fabrication des machines, plus de 14.000 à la verrerie, plus de 30.000 à l'industrie chimique, plus de 135.000 à l'industrie textile. Et nous ne comptons pas ceux des papeteries, des tanneries, des brasseries. Le débit des brasseries est de plus en plus « colossal ». En 1884, on fabriquait 4 millions d'hectolitres de bière; on en fabrique, en 1914, 15 millions. Jadis, chaque habitant buvait ses 67 litres; il boit

Dusseldorf. — Les bords du Rhin.

ses 150. Dans un rayon de 10 lieues s'accumule la richesse et s'entasse la population. Voici Dusseldorf, 253.700 habitants; Elberfeld, 162.600; Barmen, 156.210; Crefeld, 110.400; Dortmund, 175.530; Bochum, 118.200; Duisburg, 192.300; Hagen, 77.700; Mulheim sur la Ruhr, 93.630; Munchen-Gladbach, 60.700; Oberhausen, 52.200; Solingen, 50.400; Remscheid, 64.400; Essen, 231.300 (1). Autour de ces villes, maints petits villages d'hier ont aisément aujourd'hui 4.000 habitants, voire 6.000.

(1) Nous voici à Essen, siège primordial de la *maison Krupp*. (On ne disait pas Krupp, mais la « maison Krupp » ou « Madame Krupp » : Frédéric Krupp, dernier héritier, n'a pas laissé de fils.) Ville de briques où la pluie, toute l'année, semble chez elle, ville démesurée dont la moitié au moins est une usine, ville fantastique où, à la hauteur du second étage, de gigantesques conduites de fonte, passant par-dessus les rues, relient les ateliers, ville dont l'odeur « schiste-houille » semble l'âme extériorisée, Essen est une des plus antiques cités de l'Allemagne. Au neuvième siècle s'y installa un couvent de femmes. Dans sa cathédrale, qui rappelle la rotonde d'Aix-la-Chapelle, on montre un candélabre de bronze donné, en 998, par l'abbesse Mechtilde, petite-fille d'Othon Ier. En 1790, l'abbesse Emma aurait pu donner un candélabre de fer, car elle fonda des établissements de métallurgie. Depuis 1810, trois générations de Krupp ont exercé ici leur volonté tenace, leur esprit inventif, leur habileté diplomatique. En 1847, Alfred Krupp, fils du premier Krupp (Frédéric), acheva son premier canon d'acier fondu. Il avait une centaine d'ouvriers. Aujourd'hui, la « maison Krupp » règne sur 100.000 ouvriers, employés, ingénieurs, etc. : si l'on compte les femmes et les enfants, elle fait vivre 273.000 personnes. Le nom de la maison *Krupp* s'inscrit chaque jour sur une quantité fabuleuse de canons, de fusils, de plaques de blindage, de tourelles, de coupoles, de pompes à vapeur, de turbines, de laminoirs à métaux, de dragueuses, de treuils, de presses, de bandages, de roues, de gouvernails, d'hélices, d'arbres de couche, d'essieux, de rails, etc. Tous les *etc.* de l'acier et du fer! D'innombrables fumées s'effilochent aux interminables réseaux des fils électriques. A perte de vue, des cheminées, toujours des cheminées. Une d'entre elles, qui a 69 mètres de hauteur et 9^{m} 50 de diamètre à la base, ressemble à un phare dans un océan de brume. Au-dessous de cette géante, se

« Bülow parle. »

Tableau de George Waltenberger.

1. Chancelier comte Bernard von Bülow.
2. Secrétaire d'État à l'Intérieur, comte Arthur Posadowski-Wehner.
3. Baron von Thielmann, secrétaire d'État aux Finances.
4. Président du Reichstag, comte Franz Ballestrem.
5. Secrétaire Braun.
6. Comte Hugo de Lerchenfeld, envoyé de Bavière.
7. Albert von Levetzau.
8. Comte Hohenthal, envoyé de Saxe.
9. Henri, prince Schonaich-Carolath.
10. Otto Büsing.
11. Eugène Richter.
12. Auguste Bebel.
13. Baron von Barnbüler, envoyé de Wurtemberg.
14. Ignace Auer.
15. Paul Singer.
16. Ernest Vassermann.
17. Joseph Hertzfeld.
18. Baron von Heul de Herrnsheim.
19. George Henri von Vollmar.
20. François-Xavier Schaedler.
21. Baron George von Hertling.
22. Charles-Joseph Bachem.
23. François-Louis-Maria, prince d'Aremberg.
24. Pierre Spahn.
25. Adolphe Gröber.
26. Charles Camp.
27. Ernest Lieber.
28. Henri Rickert.
29. Guillaume von Kardorff.
30. Comte Herbert von Bismarck.
31. Arnold Woldemar von Frege-Weltzien.
32. Frédéric-Guillaume, comte Radziwill.
33. Comte Hans Wilhelm Kanitz.
34. Comte Traugott.

« Bülow parle. »

Tableau de George Waltenberger.

Berlin. — Défilé militaire sous les Tilleuls.

Du « bâtiment », la crise passa à la métallurgie. Les villes, en s'imposant des entreprises directes, donnèrent du pain aux ouvriers sans travail et souscrivirent des emprunts. Depuis lors, on a signalé des améliorations : le taux de l'escompte baisse.

La puissance de travail, l'habileté, la patience, l'audace industrielle et commerciale, sont grandes; plus grande encore la faculté d'imitation. Souvent, imitations et contrefaçons s'affichent avec candeur. Vous apercevez, derrière la vitre d'un brillant magasin, un modèle où la grâce parisienne est un gage d'authenticité. Entrez : on vous présentera une imitation de ce modèle. Regardez l'objet avec attention : dans un angle ou dans un repli, vous lirez en lettres microscopiques : *copiert.* De même pour les aéroplanes. Les sociétés allemandes achètent un modèle en France, l'étudient, le modifient dans quelques détails et en expédient les reproductions à l'étranger. Par l'énorme et savante réclame qu'elle met en œuvre, l'industrie allemande s'impose dans toutes les parties du monde. Elle en impose même à la France (1).

Les femmes « employées » en Allemagne. — Depuis 1860, les femmes allemandes ont dirigé leur activité du côté du commerce. En 1863, se fondait, à Berlin, le premier établissement destiné à l'enseignement commercial des femmes. En 1866, quelques sociétés se donnèrent pour mission d' « insister, auprès des patrons, pour que les élèves de ces établissements pussent obtenir des emplois de vendeuses, de comptables, de caissières ». Sur 299.825 femmes occupées dans le commerce, 126.787 possèdent le fonds de commerce et dirigent leur entreprise. En vingt ans, le nombre des femmes employées avait triplé. En 1914, elles formaient un vingtième du personnel des bureaux, un tiers du personnel des magasins de vente. Le nombre des femmes chefs d'entreprises commerciales a augmenté de 40 % depuis 1894. La jeune fille, après avoir suivi des cours de comptabilité, de dactylographie et de sténographie, étudie pendant un an et demi une « spécialité ». Pour les hommes, l'étude de toute « spécialité » dure trois ou quatre ans. Les femmes employées de bureau reçoivent, en moyenne, 65 marks par mois, à Berlin. Les hommes ont des salaires supérieurs de 25 ou 30 marks et arrivent presque seuls aux emplois bien rémunérés. On trouve beaucoup de femmes employées de commerce gagnant par mois 40 ou 50 marks. Établissez leur budget annuel et vous reconnaîtrez, avec la statistique, qu'elles ne peuvent pas vivre de leur salaire : 37 employées sur 100 sont dans ce cas.

Afin de porter remède à la situation générale des femmes employées, on organise des syndicats et on développe l'enseignement professionnel. Le premier syndicat professionnel des femmes employées a été fondé à Berlin. Il a des succursales à Munich, à Leipzig, à Hambourg, à Francfort, à Breslau, à Kœnigsberg. Il compte 30.000 adhérentes et publie un journal tiré à plus de 40.000 exemplaires. En 1914, il avait dans sa caisse 80.000 marks. Le minimum de la cotisation est de 3 marks. Il a créé : bureau de placement, bureau d'assistance judiciaire, caisse d'assurance contre la maladie, cours professionnels, salle de lecture, bibliothèque. Les succursales créent les mêmes institutions. L'Association des femmes employées de commerce de Cologne, avec le concours de plusieurs donateurs, a fondé une école spéciale où, pendant deux ans, les employées de commerce suivent des cours de langues étrangères, de dessin, de chimie industrielle, d'histoire commerciale, de banque, de bourse, de change, etc. Beaucoup d'employés hommes regardent sans nulle bienveillance le mouvement féministe. Ils redoutent une concurrence qu'ils considèrent comme déloyale, à cause de la modicité du salaire accepté par les femmes. De grands industriels de Berlin attribuent aux femmes employées une valeur égale à celle des hommes. Des banques importantes et des maisons d'exploitation n'emploient plus que des femmes, particulièrement à Hambourg. L'État seul fait preuve d'antiféminisme. Dans mainte administration, surtout dans l'Instruction publique, il impose aux femmes cette première condition de ne pas se marier. En somme, l'état de la femme employée est encore précaire, dans ce pays qui se proclame « éminemment commercial ».

Agriculture. — L'Allemagne a étendu son industrie au détriment de son agriculture. Elle

(1) En 1911, pour assurer le secret du vote aux élections du Reichstag, le Gouvernement allemand eut besoin de bonnes enveloppes; il en commanda 25 millions à une maison française de Roanne. Un peu plus tard, Guillaume II eut besoin de redorer son trône : il fit mander un artisan français.

ne nourrit ses 70 millions d'habitants qu'en achetant au dehors pour plus de 4 milliards de marchandises. Les produits de ses usines, manufacturés par ses millions d'ouvriers, paient les milliards en question. Sur 54.077.000 hectares de superficie, elle a 26 millions en culture et 7.600.000 en pâturages. Les cultures principales sont consacrées aux céréales. Dans l'Allemagne du Sud, une place importante est donnée au maïs. Dans toutes les régions, la culture de la pomme de terre réussit bien. La culture de la betterave est surtout prospère dans les duchés de Brunswick et d'Anhalt, ainsi que dans les provinces prussiennes de Saxe, de Silésie et de Hanovre. La culture des légumes est des plus avantageuses en Thuringe, en Franconie, en Souabe. Le tabac se cultive avec succès sur les rives de la Werra et de l'Oder, dans le Palatinat, dans l'Ukermark; le chanvre et le lin, dans le centre; le houblon, en Bavière, dans le duché de Brunswick, dans la province de Posen. On recueille des fruits en grande quantité, surtout dans l'Allemagne du Sud et en Thuringe. Il y a des vignobles, plus ou moins renommés, en certaines parties de la Prusse rhénane, dans la Hesse, la Bavière, le grand-duché de Bade. « Et en Alsace-Lorraine », ajoutent les Allemands.

Le développement de l'agriculture, les progrès de l'industrie et l'accroissement de la population (1) ont fait reculer la plupart des forêts. Cependant elles occupent encore 13.979.850 hectares. Les essences qui y dominent sont le hêtre et le chêne, vers la Baltique; le chêne, le bouleau, le pin, le sapin, dans les régions basses de l'Allemagne du Nord. Il y a à peu près autant de bois résineux que de bois feuillus. Vers le sud, le mélèze s'ajoute au pin et au sapin (Parmi ses plus belles forêts, l'Empire allemand compte celles d'Alsace).

L'agriculture allemande semblait jadis condamnée à une perpétuelle médiocrité, par l'insuffisance du sol et de la main-d'œuvre. Mais les travaux d'irrigation et l'emploi des engrais chimiques ont permis de tirer parti même des marais de Mecklembourg et des sables de Brandebourg. Il ne reste sans culture qu'un dixième du sol. Les champs qui produisent l'avoine, le seigle, l'orge, la pomme de terre se développent, empiètent même sur les vastes pâturages où se multiplient les troupeaux. Cependant le blé demeure assez rare : il ne prospère réellement que dans la vallée du Rhin. Un lien étroit unit l'agriculture et l'industrie : la betterave est cultivée sur une étendue de plus de 500.000 kilomètres pour la fabrication du sucre, l'orge pour la fabrication de la bière. La laine, fournie chaque année par les troupeaux de moutons, pèse plus de 400.000 quintaux. Chevaux, bêtes à cornes, moutons, porcs, représentent une somme de plus de 5 milliards. Les terres appartiennent aux hobereaux, qui, des paysans, exigent un gros revenu.

Évaluation de la richesse allemande. — Les économistes allemands évaluent ainsi au minimum la richesse de leur pays : 1° fortunes privées, meubles et immeubles assurés contre l'incendie, 220 milliards; 2° propriétés municipales, avec ou sans bâtiments, 50 milliards; 3° propriétés rurales, valeur du terrain, 50 milliards; 4° industrie minière privée, 6 milliards; 5° valeur du capital allemand engagé à l'étranger et valeurs étrangères en mains allemandes, 25 milliards; 6° mines appartenant à l'État, établissements d'État, monuments publics, ports et canaux, 15 milliards; 7° valeurs en circulation or, argent, monnaie, 6 milliards. Au total, 370 milliards. Le revenu annuel de l'Allemagne est d'environ 40 milliards, la moyenne de la fortune de chaque habitant, de 5.730 marks. Les États de l'Empire dépensent par an 9 milliards. Leurs engagements montent à 20 milliards.

Impôt sur le revenu. — Depuis 1900, le budget a doublé. La quote-part individuelle d'impôts est plus élevée que dans n'importe quel autre pays du monde. Chaque habitant paie environ 3 % de son revenu. L'impôt sur le revenu plie les contribuables aux plus rigoureuses exigences fiscales. Les chefs d'entreprises doivent indiquer avec précision ce que reçoivent leurs subordonnés et employés comme traitement, comme salaire, comme bénéfices supplémentaires,

(1) Suivant les statistiques officielles (mais faut-il ajouter foi à ces statistiques?), dans tout l'Empire, le chiffre des naissances, en 1914, est inférieur, dans la proportion de 25 %, à celui de 1884. A Berlin, en cinq ans, ce chiffre aurait baissé de 17 %, à Francfort de 18 %, à Dresde de 21 %, à Munich de 23 %, à Schœnberg (Brandebourg) de 33 %. Cette diminution se constaterait aussi à la campagne, surtout dans le voisinage des villes. Elle se marque davantage dans les régions gagnées par le socialisme.

comme commissions, comme tantièmes, comme présents de Noël ou du nouvel an, comme pourboires, comme avantages spéciaux, logement gratuit, feu, lumière, distribution de nourriture, de boisson, de vêtements. En ces renseignements, qui concernent non seulement les moindres gratifications, mais les verres de bière ou les vieux vêtements, le patron a fini par ne plus voir de dénonciation, ni l'ouvrier d'humiliation.

Pour recueillir, dans l'Empire, le milliard de marks destiné à l'augmentation des forces militaires, on a établi, en 1914, un impôt de superposition sur les revenus supérieurs à 5.000 marks. Les propriétés ont été taxées soit d'après leur rendement, soit d'après leur valeur marchande. On considère, non pas ce que produit une propriété, mais ce qu'elle pourrait produire : par exemple, dans un centre industriel, « si le terrain était vendu et si on y élevait une maison à six étages ».

Berlin. — L'Hôtel de Ville.

En somme, la fortune de l'Empire allemand se trouve recensée. Une perquisition nationale en révèle les plus secrets éléments. Chaque fois que le Gouvernement doit avoir besoin de ressources nouvelles, il n'a qu'à donner un nouveau tour à la vis du pressoir. Cependant, l'impôt de guerre n'a pas effrayé le marché monétaire. Le ralentissement de l'industrie met en liberté des capitaux. Aussi, en janvier 1914, l'escompte qui, en janvier 1913, avait atteint le taux de 8 3/4 %, s'abaissait à 4 1/2 et même à 4 en 1914. L'émission de bons du Trésor prussien de 350 millions de marks fut couverte soixante-dix fois. On a remarqué que, pour ces bons du Trésor émis à 97, remboursables au pair et donnant 4 % d'intérêts, beaucoup de banques et d'importants capitalistes avaient souscrit cinquante fois ce qu'ils désiraient (1).

Dans les principaux quartiers de Berlin, beaucoup des plus riches maisons appartiennent à des israélites. Ne dirait-on pas un symbole? Les israélites ont si puissamment contribué à créer l'Allemagne moderne, laquelle s'oppose à l'Allemagne féodale et théocratique représentée par l'Empereur! Ils sont entièrement tenus à l'écart des hautes fonctions. Aucun d'eux ne peut devenir officier. Cependant la transformation et le développement du pays sont en grande partie leur œuvre. La promptitude de leur esprit, la souplesse de leur caractère et leur longue expérience des affaires leur ont permis de prendre possession des entreprises commerciales, des banques, des grands magasins. L'Empereur qui, au fond, n'aime que le féodal, militaire ou agriculteur, n'échappe pas à la nécessité de faire la cour au grand industriel, au grand commerçant, au grand banquier. La *Deutsche Bank* constitue un si puissant instrument de règne et de germanisation! Une telle dualité dans l'Empire n'est-elle pas un danger latent?

Expansion allemande. — De 1820 à 1910, plus de 10 millions d'Allemands se sont répandus

(1) L'unité monétaire est le mark (*der Mark*) qui vaut à peu près 1f 25, comme le shilling d'Angleterre. Il se divise en 100 pfennigs. Les pièces de billon sont de 1 et 2 pfennigs; les pièces de nickel, de 5, de 10 et de 25 pfennigs; les pièces d'argent d'un demi-mark, de 1, de 2, de 5 marks; les pièces d'or, de 10 et de 20 marks. Les billets sont de deux sortes : ceux de l'Empire (*Reichskassenscheine* de 5, 10, 20 et 50 marks et *Reichsbanknoten* de 100 et 1.000 marks) et ceux de quatre autres banques.

sur le monde. De 1880 à 1900, l'émigration a été de 120.000 personnes par an en moyenne. En 1881, année exceptionnelle, le chiffre s'est élevé à 219.900. Depuis 1910, cette moyenne a décru assez rapidement. En 1913, elle était encore à peu près de 30.000 personnes. La plus considérable des « colonies » allemandes est aux États-Unis. Les Allemands, établis dans la région de l'Atlantique, à New-York et dans les environs, constituent les deux cinquièmes de la population et ont près de cent journaux rédigés dans leur langue. Ils sont presque aussi nombreux au sud des Grands-Lacs, autour de Chicago, sur le haut Mississipi. Au total, près de 5.500.000. Dans l'Amérique du Sud, ils préfèrent le Chili et surtout le Brésil, dont tel État a un quart de sa population allemande. On compte beaucoup d'émigrants allemands en Australie, dans l'Afrique anglaise du Sud, en Asie Mineure.

L'expansion allemande se poursuivait avec méthode en Angleterre, en Russie, en Hollande, en Belgique, en Suisse, en Italie, en France, dans toute l'Europe. Rotterdam devient, par certains côtés, une colonie allemande. En Belgique, les Allemands ont mis la main sur beaucoup de grandes industries et de banques. Ils envahissent Anvers. Pourtant, le port d'Anvers a été créé par Bonaparte, premier Consul. Ce fut en prenant cette ville d'Anvers, pour le compte des Belges, que la France fonda, en 1832, le royaume de Belgique. Lorsque la Belgique se sépara des Pays-Bas et refusa d'en accepter la langue, comme langue unique à l'exception de la langue française, la révolution se fit dans les rues de Bruxelles aux cris de : « Vive la France ! » Une armée française aida la Belgique à se débarrasser de la maison d'Orange. Au lendemain de la guerre de 1870-1871, l'infiltration allemande commençait en Belgique. Elle se continua, avec méthode, jusqu'à la mer. En 1898, un navire de guerre allemand visita pour la première fois le port d'Anvers. Dans la fête que les Allemands, établis dans la ville, célébrèrent à cette occasion, le commandant du navire leva son verre : « A l'annexion de la Belgique à l'Allemagne ! » Les patriotes belges furent stupéfaits et indignés. Prévenu immédiatement, le Gouvernement de Berlin désavoua l'imprudent officier. Néanmoins, dans une publication flamande dévouée à l'impérialisme germanique, on put lire : « Tournez vos regards vers l'Allemagne. Voilà, pour la Belgique, l'avenir. C'est en Allemagne qu'est le siège de la science. Il y a une parenté étroite entre l'Allemagne et la Flandre. » Dès ce moment, la Belgique fut inondée de manuels et de cartes imprimés en Allemagne, où l'on pouvait voir Belgique et Suisse annexées à l'Empire allemand.

L'Allemagne en Belgique. — En 1905, les marchandises importées d'Anvers en Allemagne représentaient déjà une valeur de 400 millions de marks. Tous les ans, ce transit devient plus considérable. Le pavillon allemand menace le pavillon anglais, dont la suprématie a si longtemps défié toute concurrence. Les bateaux rhénans, parmi lesquels plusieurs ont 100 mètres de longueur, descendent le Rhin, débouchent dans l'Escaut occidental par le Wahal et l'Escaut oriental pour le remonter jusqu'au port d'Anvers. Dans la ville et la banlieue d'Anvers habitent plus de 30.000 Allemands, le dixième de la population. 12.000 sont naturalisés Belges, mais demeurent attachés à leur première patrie et prennent part aux fêtes germaniques. Dans la Chambre de commerce d'Anvers, sur cinq membres, on compte un Allemand. Huit sections de cette chambre de commerce ont un Allemand pour président. Le Gouvernement de Berlin favorise les commerçants et les industriels qui s'établissent à Anvers. L'Association maritime belge, qui se propose de constituer une marine pour la Belgique, comme le Gouvernement de Berlin en a constitué une pour l'Allemagne, en 1894, a admis à sa tête un certain nombre d'Allemands, agents généraux des plus grandes maisons allemandes : par exemple, le vice-président du conseil d'administration et deux des administrateurs. La question du port d'Anvers, en cas de guerre, est une de celles qui préoccupent le plus le ministère de la Guerre en Belgique. Le Gouvernement de Bruxelles a décidé que les ouvrages de défense d'Anvers seront renforcés. Comment, en effet, ne pas prévoir qu'une flotte allemande pourrait remonter l'Escaut, pendant qu'une armée allemande se dirigerait vers Anvers? Plus d'une fois la presse belge a signalé le danger. « Le jour de la déclaration de guerre, peut-être même la veille, les armées allemandes seront en Belgique. Pays neutre ! Qu'importe ! Les Allemands ne lui demanderont pas de combattre pour eux. En passant, leurs armées exigeraient 50 ou 60 millions. Ce ne serait pas du pillage, mais un emprunt. La Belgique répondrait peut-être qu'elle n'a pas cette somme. Ils

indiqueraient les banques belges où on peut la trouver. Dans chacune de ces banques, un employé allemand est à son poste d'observation. L'Allemagne a construit une voie ferrée de Malmédy à Stavelot. En cas de guerre, elle contournerait la ligne fortifiée des Vosges françaises et entrerait en France par la plaine belge. »

L'Allemagne en Suisse. — Avec la Belgique, la Suisse est l'objet d'un extraordinaire effort pangermaniste. Il s'agit d'une infiltration intellectuelle, industrielle, commerciale, et même, par endroits, d'une préoccupation, sinon d'une occupation militaire. A Berlin, le ministre de la Guerre von Heeringen publiait, en 1910, la note suivante : « Par la présente, nous portons à la connaissance publique que les villes de Breslau, Kulm et Marienbourg ont été transformées en

Le Reichstag. — Séance historique du 7 avril 1913. Le Chancelier vient de prononcer son grand discours sur les armements.

forteresses, et que des ouvrages fortifiés ont été établis dans la province du Haut-Rhin, près de Huningue, Istein, Neuenbourg, ainsi que sur le mont de Molsheim. » Pour empêcher une armée française d'aller droit à Mulhouse et d'en faire un centre de ravitaillement, le grand État-major de Berlin avait trouvé un moyen fort simple : se saisir de Bâle. Près de la gare de Bâle, les Allemands ont dépensé plus de 60 millions en achat de terrain et en frais de construction. Au mépris du traité de 1815, qui lui interdit de construire des forteresses dans le voisinage de Bâle, l'Allemagne a élevé près d'Huningue le fort d'Istein. D'autres forts allemands se sont dressés devant Bâle, l'un, à moins de 2 lieues, sur la colline de Tullingen dominant Istein; le second à l'entrée de la vallée de la Kander, sur la hauteur de Kaeferholz; un troisième sur la hauteur de Jungholz, près de Lœrrach, à 2 lieues de la ville. Ils constituent une sorte de batterie dont la pièce maîtresse est Istein, et qui, au premier signal, anéantirait les ponts bâlois. La Suisse se défend. Sur huit divisions de 300.000 hommes, elle en a groupé quatre en face de l'Allemagne et deux autres un peu en arrière, prêtes à les appuyer. Elle augmente les défenses pré-

vues sur le Mont Terrible et sur les Rangiers, à l'heure où l'Allemagne inaugure son nouveau chemin de fer de Dannemarie à Bonfol.

L'Allemagne en France. — La France, elle aussi, connaît l'infiltration allemande. « C'est la meilleure de nos colonies », disent certains pangermanistes. En décembre 1910, on comptait 193.497 Allemands habitant Paris et ses environs. Les représentants de commerce d'origine allemande qui parcourent les départements français sont au nombre de 40.200. Ils s'occupent surtout de bimbeloterie, de librairie, de banque, de fleurs artificielles, de « commission ». Par une sorte d'aimantation, les maisons allemandes s'installent près des points stratégiques ou le long des voies ferrées. Dans l'Ouest, dans le Nord et surtout dans l'Est de la France, beaucoup de mines ont été achetées par des Allemands. Dans l'Est, ils possèdent des aciéries et exploitent des forêts. Les jeunes Allemands qui n'ont pas accompli leur service militaire viennent en France par milliers. En certains quartiers de Paris, le quartier du Sentier, le Palais-Royal, il y a des restaurants et des brasseries à leur usage. Ils y boivent de la bière allemande, y savourent de la cuisine allemande, y chantent des chansons patriotiques allemandes. Dès que l'un d'eux est appelé à la caserne, il cède sa place, sa chambre, son couvert et sa chope, à un autre qui accourt de là-bas. Les Allemands résidant à Paris forment une colonie qui a deux chapelles catholiques, trois chapelles protestantes, une école, un journal. Cette colonie réussit à occuper toutes les places qui lui conviennent, à Paris, à Lille, à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, à Menton. L'Allemand qui arrive en France trouve tout de suite les indications qui peuvent lui être utiles : lieux de réunion, cafés, brasseries, restaurants, pensions, hôtels, liste de médecins spéciaux, liste des places vacantes, horaire des cérémonies religieuses. Il trouve surtout l'adresse des sociétés, des clubs, des unions, des groupements commerciaux, industriels, sténographiques, philosophiques, etc.

L'Allemagne en Europe. — Le même effort s'accomplit, avec la même persévérance, à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Rome. En 1913, à Rome, un Français regardait, au-dessus d'un grand restaurant, flotter une bande de calicot glorifiant une bière allemande. Un Romain lui dit : « Ici, ce n'est pas seulement la bière qui est allemande. — C'est encore la bande de calicot ! — Peut-être. Mais, d'abord, c'est la maison elle-même. Ce grand restaurant a été fondé par des *Tedeschi* (Allemands), ainsi que cette petite auberge voisine où l'on vend des vins italiens. L'Allemagne envahit Rome à la fois par les bas-fonds et les sommets. Déjà, elle occupe ce qu'on pourrait appeler le sommet des sommets. La colline du Capitole lui appartient en partie. De plus, sur chacune des places les plus illustres, place Venezia et place Colonna, un palais appartient à l'Autriche, son alliée. Près de Rome, à Frascati, la villa Falconieri, la plus ancienne et la plus fameuse, est transformée en un institut germanique. Assurément, l'Allemagne a contribué au développement de notre industrie. Mais ce concours, elle nous le fait payer cher. »

L'armée allemande. — L'armée allemande sur le pied de paix doit compter environ 870.000 hommes et 169.000 chevaux. Six corps d'armée, prêts à entrer immédiatement en campagne, forment la couverture le long de la frontière française.

Le territoire se divise en vingt-quatre régions de corps d'armée : 1re Kœnigsberg, 2e Stettin, 3e Berlin, 4e Magdebourg, 5e Posen, 6e Breslau, 7e Munster, 8e Cologne, 9e Altona, 10e Hanovre, 11e Cassel, 12e Dresde (royaume de Saxe), 13e Stuttgart (royaume de Wurtemberg), 14e Carlsruhe (grand-duché de Bade), 15e Strasbourg, 16e Metz, 17e Dantzig, 18e Francfort, 19e Leipzig (royaume de Saxe), 20e Allenstein, 21e Sarrebruck, 1er, 2e et 3e corps bavarois (Munich, Wurtzbourg, Nuremberg). La Garde royale prussienne forme un 25e corps. Elle comprend deux divisions d'infanterie et quatre brigades de cavalerie.

Voici la composition de cette armée, en janvier 1914 : 36.000 officiers, 834.000 hommes, 169.000 chevaux.

Réserves de première ligne (onze classes); 2.150.000 hommes, dont 300.000 environ complétant les unités actives.

Infanterie : 217 régiments, à 3 bataillons et une compagnie de mitrailleuses; 18 bataillons

de chasseurs, avec une compagnie de mitrailleuses et une compagnie cycliste; 11 détachements de mitrailleuses. Soit, au total, pour l'infanterie : 669 bataillons, 2.676 compagnies. L'effectif de la compagnie normale est de 160 hommes dont 18 sous-officiers; de la compagnie renforcée : 180 hommes, dont 20 sous-officiers; l'effectif en temps de guerre est de 250 hommes par compagnie.

Cavalerie : 110 régiments à 4 escadrons actifs.

Artillerie : 550 batteries de 77 (à 6 pièces); 50 d'obusiers de campagne; 100 d'artillerie lourde de campagne; 33 à cheval; 48 bataillons d'artillerie de forteresse, avec des batteries de mortiers de campagne.

(Photo Trampus.)

Prestation du serment des jeunes recrues du régiment de la garde du corps, devant le Kaiser, dans la cour du palais impérial de Potsdam.

Pionniers : 35 bataillons. Troupes de communication, chemins de fer, télégraphistes, aérostiers et aviateurs, automobilistes, etc. Train des équipages : 25 bataillons.

Armée de campagne : 25 corps d'armée. Le corps d'armée comprend : 2 divisions d'infanterie, 2 cavaleries divisionnaires (3 ou 4 escadrons par division), 24 batteries de campagne, 4 batteries d'artillerie lourde, pionniers et services. Éventuellement : une division de réserve.

L'Allemagne n'a pas de troupes coloniales. Elle envoie aux colonies des détachements.

Le fusil allemand a le même calibre que notre fusil Lebel : 7^{mm} 9, et une portée égale. Il pèse 200 grammes de moins. En 1903, les Allemands ont adopté une nouvelle balle, dite balle S, analogue à la balle D française. La vitesse initiale est de 860 mètres, alors que celle du lebel n'est que de 700 mètres. La balle allemande, aux bonnes distances de tir, était, disait-on, plus meurtrière, parce qu'elle était plus « rasante ». Le chargement du fusil allemand peut se faire soit coup par coup, soit au moyen d'une lame-chargeur portant cinq cartouches, qu'on adapte à la culasse, et dont les cartouches sont projetées mécaniquement l'une après

l'autre dans le canon. Le fantassin allemand a toujours à sa disposition les cinq coups de son chargeur (1).

Le roi de Prusse conserve sur toutes les armées de l'Empire allemand les pouvoirs discrétionnaires qu'il a sur l'armée prussienne, aux termes de la Constitution prussienne. Les ordonnances émises par lui en tant que chef suprême de l'armée n'ont pas besoin d'être consignées par le ministre de la Guerre. Son autorité s'exerce par l'intermédiaire de ce ministère, du Cabinet militaire et du grand État-major. Il règle les inspections générales d'ordre technique pour l'artillerie à pied, les ingénieurs, les pionniers, la cavalerie, les écoles militaires, etc., et les inspections d'armée où des groupements de corps d'armée sont placés sous la surveillance des chefs qui, en temps de guerre, seraient commandants d'armée. Tout ce qui se rapporte

Fête militaire à Potsdam.

aux affaires de service, aux affaires personnelles, à la discipline, à l'avancement, dépend du Cabinet militaire du roi de Prusse. Le Cabinet militaire n'est responsable ni devant la Diète de Prusse ni devant le Reichstag. Autorité sans contrôle! De ce qui se passe dans son armée, le roi de Prusse n'a de compte à rendre qu'à Dieu.

Le service militaire est obligatoire pour tout Allemand de dix-sept à quarante-cinq ans révolus. Pas d'exemption pour personne. L'appel a lieu pour tout Allemand, dans le courant de l'année où il a vingt ans. Le service date du 1er octobre. Il est de deux ans dans l'armée active, à l'exception de la cavalerie et de l'artillerie à cheval où il est de trois ans. Dans le train,

(1) Le fusil anglais, Lee Enfield, est du calibre 7^{mm} 65. Le fusil russe dit modèle 1891 est du calibre 7^{mm} 62 : bonne arme qui vaut le lebel. Le fusil autrichien, Mannlicher, le plus léger de tous (3^{kg} 700), est du calibre 8^{mm}; inférieur au lebel. Le fusil italien, Carcano, du calibre 6^{mm} 5, est le plus petit de tous. Son chargeur est le seul qui porte six cartouches; bonne arme valant le lebel.

pour une grande partie des hommes, il est de six mois; pour les infirmiers, il varie d'un à deux ans. Après le service actif, viennent cinq ans et demi dans la réserve, puis cinq ans dans le premier ban de la landwehr (trois ans pour l'artillerie à cheval et la cavalerie), jusqu'à trente-neuf ans dans le second ban de la landwehr et jusqu'au commencement de la quarante-sixième année dans le landsturm. Le landsturm comprend aussi les jeunes gens de dix-sept à vingt ans qui n'ont pas encore reçu d'instruction militaire. L'Allemagne a donc vingt-huit classes.

La hiérarchie des sous-officiers comporte cinq grades : *Gefreite* (soldats d'élite), *Unteroffizier* (caporaux), *Sergeant*, *Vice-Feldwebel* (ou *Wachtmeister* pour les armes à cheval); *Portepeefähnrich*, grade attribué aux candidats officiers. Un quart des sous-officiers sortent des écoles de sous-officiers; les autres, des rangs, et pour la plupart sont des rengagés. La hiérarchie des officiers comporte six grades : lieutenant, premier lieutenant, *Hauptmann* (*Rittmeister* pour la cavalerie, le train et l'artillerie à cheval) (capitaine); *Major* (commandant), *Oberst-Leutnant* (lieutenant-colonel); *Oberst* (colonel); *General-Major* (général de brigade); *General-Leutnant* (général de division); *General* (de l'infanterie, de la cavalerie ou de l'artillerie) (titres qui correspondent à celui de commandant de corps d'armée); enfin *General-Feldmarschall* (maréchal).

Pour être nommé officier, il faut s'engager comme *Avantageur* ou sortir d'une école de *Cadets*, passer un examen, faire cinq mois de service dans un corps de troupe comme *Portepeefähnrich*, obtenir un certificat du chef de corps, être admis dans une école de guerre, y passer neuf ou dix mois, subir un nouvel examen. Tout candidat doit être accepté par un vote des officiers du régiment, tous solidaires des dettes que contracterait un des leurs insolvable. Les officiers de l'artillerie et du génie passent en outre par une école d'application. Les officiers qui paraissent inférieurs à leur tâche sont éliminés. Les autres avancent à l'ancienneté. Un avantage est assuré aux anciens élèves de l'Académie de Guerre de Berlin ou de Munich, qui ont été admis au service d'état-major. La plupart des officiers de réserve sont recrutés parmi les anciens volontaires d'un an. Quelques-uns d'entre eux sont des officiers de l'armée active qui ont demandé une retraite proportionnelle après dix ans de service. Il y a des volontaires refusés pour le grade d'officiers qui exercent les fonctions de suppléants officiers. Dans la landwehr, le grade de *Feldwebel-Leutnant* peut être accordé aux anciens sous-officiers. Ni les uns ni les autres ne font partie du corps des officiers.

L'armée allemande reste en général nobiliaire. Aucune loi n'en exclue les plébéiens. Mais, pour être officier, il faut être accueilli dans le corps d'officiers d'un régiment, comme dans un cercle. Jusqu'en 1914, malgré les plus puissantes interventions, aucun israélite n'y a pénétré. Beaucoup de régiments écartent les candidats qui ne remplissent pas certaines conditions de fortune. Quelques régiments, particulièrement dans la cavalerie, exigent des quartiers de noblesse authentiques. Ce sont les régiments sans mélange de roturiers qui, malgré leur petit nombre, donnent le ton. L'armée se plaît à paraître une caste. Le moindre lieutenant, par le fait seul qu'il porte la dragonne, a ses entrées à la cour, et un major a le pas sur un député.

Le Trésor de guerre est enfermé dans le *Juliusturm* de Spandau, à 12 kilomètres de Berlin. Cette tour romantique, sombre et crénelée à souhait, est le débris superbe de très anciens remparts. Trois portes de fer y donnent accès. Pour les ouvrir, il faut la présence de trois personnes munies de clefs différentes. Au-dessous de la tour se développe Spandau : vieille petite ville forte, devenue grande cité industrielle avec 72.000 habitants. Dans le *Juliusturm*, en 1873, avaient été déposés en grande pompe 120 millions de marks.

Quatre cent cinquante caisses de vieux chêne, d'une forme oblongue, munies de solides serrures, portant chacune six cachets rouges apposés par l'Administration du Trésor, sont rangées au rez-de-chaussée. Dans le premier étage, auquel on monte par un étroit escalier en spirale, s'ajoutent sept cent cinquante autres caisses semblables. Chacune d'elles renferme 100.000 marks répartis en huit sacs de cuir pleins de pièces de 20 marks et en deux sacs de cuir pleins de pièces de 10 marks. Toutes ces pièces sont frappées aux millésimes de 1872 et de 1873. De minutieuses visites officielles se font plusieurs fois par mois : on vérifie les cachets, on ouvre des caisses au hasard et on pèse les sacs. Chacun de ces sacs doit avoir 3^{kg} 9825. Le poids de l'or contenu dans les sacs est de 47.790 kilos. Avec le cuir des sacs et la cire des cachets,

les douze cents caisses pèsent 52.013 kilos. Si le ministère de la Guerre se trouve à Berlin, le nerf de la guerre se trouve à Spandau. Les autorités militaires ont calculé que le Trésor serait absorbé dès les premiers jours de la mobilisation. Aussi, en 1913, le Reichstag a-t-il décidé la constitution d'un nouveau trésor de guerre de 240 millions de marks, obtenu en retirant ces 240 millions de la circulation et en les remplaçant par des bons provisoires. Ce nouveau trésor doit être placé dans les caveaux de la *Reichsbank* à Berlin.

Dans l'effort que fait l'Allemagne pour augmenter démesurément ses effectifs, il y a une unanimité sur laquelle on ne saurait trop insister. Parmi les socialistes eux-mêmes, on trouve des impérialistes, voire des pangermanistes. Le vieux chef du parti socialiste, Bebel, qui avait protesté contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine, ne cessa jamais de proclamer son patriotisme. Au Reichstag, il déclarait : « Moi qui ai des cheveux blancs, je prendrais le mousquet, si l'Allemagne était menacée d'une agression. » Il déclarait même au Congrès socialiste d'Iéna : « La question du désarmement ne nous séparera plus à l'avenir. Le mot d'ordre n'est pas de désarmer, mais d'augmenter les armements. » Il alla jusqu'à s'écrier : « L'Empereur est au-dessus des partis. »

Grande fête militaire à Ludwigsburg.

C'est la politique bismarckienne qui inspire M. Karl Leuthner, un des principaux orateurs du jeune parti socialiste. En parlant de la France, il affecte du mépris et laisse éclater de la haine. Puisque la France se montre résolue à défendre à tout prix l'intégrité de son patrimoine, il conseille aux diplomates allemands de reprendre à l'égard de la France la méthode des douches froides : « Quoi! Les Français prétendent avoir une armée de 534.000 hommes! Ces chiffres sont de pure ostentation. Enlevons aux Français toute chimère de supériorité. Nous calmerons ainsi leurs envies belliqueuses. » Ce socialiste d'avant-garde, on le sait, ne marchande pas son approbation au général Bernhardi qui concluait ainsi son livre de doctrine militaire : « Il faut que, dans le prochain et inévitable conflit, la France soit entièrement écrasée, afin que l'Allemagne ne la trouve plus jamais sur son chemin. »

Par l'œuvre militaire de la Prusse, chaque jour semble une veillée d'armes. L'armée prussienne, campée dans l'Europe Centrale, force l'Europe à multiplier ses armements et ses forteresses. Pour les autres nations, l'armée n'est qu'un moyen de maintenir la paix. Mais l'Allemagne espère que l'idée obsédante de la guerre créera une atmosphère où fatalement la guerre éclatera. Bismarck n'a-t-il pas dit : « A force de dessiner le diable sur la muraille, on le fait apparaître! »

Le nouveau projet militaire coûte à l'Allemagne 1 milliard de marks en une seule fois et 300 millions de marks annuellement. Où a-t-on trouvé le milliard nécessaire comme entrée de jeu? Dans une contribution unique prélevée sur la fortune de chacun. L'impôt sur la fortune perçu en Prusse, pour 40 millions d'habitants, au taux de 0,5 $^{0}/_{00}$, rapporte 60 millions de marks. En l'étendant aux 65 millions d'habitants de l'Empire, on doit obtenir, au même taux, environ 99 millions. L'Administration de la Guerre, voulant une somme dix fois supérieure

comme « contributions à la défense », le Gouvernement de l'Empire a demandé à tout Allemand ce sacrifice : verser pour une fois 1/2 ou 2/3 % de sa fortune. Chaque Allemand, pour 1.000 marks qu'il possède, paie de 5 à 7 marks 50. A peu près le huitième du revenu! Les imposés peuvent ou bien se libérer en un seul paiement, ou bien payer par fractions pendant une période de trois ans. Rois et princes confédérés, dispensés de tout impôt en temps ordinaire, ont renoncé à cette immunité et déclaré qu'ils paieront la contribution de guerre comme leurs sujets. Les six plus forts contribuables doivent apporter au Trésor près de 30 millions de marks. Voici ce que ces « capitalistes » ont à payer : prince Albert de Thurn et Taxis, pour une fortune de 410 millions, 7.050.000 marks; Mme Bertha Krupp von Bohlen et Halbach, propriétaire des usines d'Essen, pour une fortune de 355 millions, 6.960.000 marks; prince Henckel von Donnersmarck, pour une fortune de 379.500.000 marks, 6.326.500 marks; baronne Mathilde de Rothschild, pour une fortune de 200 millions, 3.480.000 marks; duc d'Arenberg, pour une fortune de 78 millions, 1.450.000 marks. L'empereur Guillaume possède une fortune de 175 millions. Sa liste civile s'élève à 27.500.000 marks. Il doit payer 4.825.000 marks; l'usine Krupp, 9 millions; mais, comme elle avait pour associés l'Empereur et plusieurs membres de la famille impériale, l'augmentation des commandes doit lui fournir des compensations, et une part des millions versés au fisc par Guillaume II empereur doit revenir à Guillaume II associé à la fabrique de canons.

La presse officieuse rappelle avec insistance que l'Allemagne a besoin d'une armée beaucoup plus nombreuse puisque cette armée doit, en cas de guerre, faire face à l'ouest et à l'est en même temps, c'est-à-dire à la Russie et à la France. Cette presse officieuse ajoute : « Pendant la campagne, notre alliée l'Autriche restera sans doute fort occupée par ses propres intérêts. De plus, un surcroît de troupes sera nécessaire en Alsace-Lorraine, pour nous défendre contre l'Alsace-Lorraine elle-même (1). » Quoi qu'il en soit, le peuple allemand en général se croit absolument sûr de la victoire. Depuis 1871, l'Allemagne, exaltée par ses victoires passées et confiante dans ses forces militaires actuelles, méprise toutes les autres nations. Mais que de variétés dans ce dédain! Pour l'Autriche, il se mêle de tendresse; pour l'Italie, de condescendance; pour la Russie, d'amertume; pour la Belgique et la Hollande, de convoitise; pour l'Angleterre, de défi; pour la France, d'envie.

L'Allemagne et le « péril slave ». — On a maintes fois remarqué que, de 1890 à 1900, l'Europe a cru à la paix. A partir de 1900, les esprits les plus clairvoyants ont considéré comme imminente une guerre entre les grandes nations. Jusqu'à cette date, l'Allemagne a gardé, en Europe, l'hégémonie qu'elle s'était assurée par les armes en 1870. Sa diplomatie, instruite et exercée à l'école de Bismarck, se proposait pour but unique d'affermir sa suprématie. Elle réussissait à conclure la Triple Alliance et voyait avec plaisir, entre la France et l'Angleterre, des conflits

(1) Un livre intitulé : *La Débâcle de l'Allemagne*, et signé Comte Zeryn, avait produit en Allemagne une assez vive émotion. Il entassait, avec une violence mordante et hyperbolique, toutes les accusations dont l'armée était l'objet. En voici le résumé : « L'Allemagne est loin d'avoir les ressources financières de la France. En un an de campagne, elle aura épuisé les millions dont elle dispose et elle ne pourra en trouver d'autres. Les soldats allemands manquent d'initiative et d'ardeur individuelle. Ils dédaignent leurs officiers et leurs sous-officiers, qui d'ailleurs les maltraitent. Les généraux et les hommes d'État de 1870-1871 sont morts. Ils ont des successeurs, mais non des remplaçants. L'endurance du soldat allemand reste inférieure à celle du soldat français. L'armée allemande se désorganise par le socialisme et l'anarchie. Les casernes reçoivent des feuilles imprimées où on lit : *Brûlez les casernes ; tuez les officiers*. Suivent, dans ces feuilles, des recettes pour fabriquer des bombes, des formules pour détruire les bâtiments et empêcher la mobilisation. Si la guerre éclatait, il faudrait laisser des troupes très nombreuses dans les centres industriels et dans les grandes villes, pour barrer la route de la Révolution. Mais peut-on empêcher l'émeute polonaise? Les Polonais sont pour la France. Ils se soulèveraient, en cas de conflit, contre l'Allemagne. L'Empereur est détesté par une partie de l'armée. Chez les officiers allemands, règnent la débauche, l'ivrognerie, la fureur du jeu. Leur fidélité de jadis est étouffée. Beaucoup d'entre eux sont des mécontents, des révoltés, voire des socialistes. Plus de garantie pour leur carrière. L'Empereur les révoque brutalement au gré de son caprice. Ceux de la Garde ont seuls de l'avancement. Ceux des deux cents régiments provinciaux marquent le pas. Les officiers nobles obtiennent tout, au détriment des autres. L'infanterie est méprisée dans l'entourage de l'Empereur. L'Empereur n'estime que la cavalerie. L'infanterie est pour lui matière à plaisanteries injurieuses. Officiers et soldats sacrifiés ne dissimulent pas qu'ils sont prêts, en cas de guerre, à régler leur compte, avec des balles dans le dos, aux officiers privilégiés et à l'Empereur. Suicide, désertion, mutilation volontaire sévissent dans l'armée. La presse, muselée, se tait. Détesté par ses officiers, Guillaume II est détesté par le peuple, détesté par les États vassaux incorporés à l'Empire qui trouvent les impôts de plus en plus iniques et de plus en plus lourds, détesté même par les familles régnantes. »

toujours sur le point d'éclater. Mais la France, d'une part, s'allia à la Russie et, d'autre part, s'entendit avec l'Angleterre. A la politique de l'hégémonie allemande succédait, pour l'Europe, la politique de l'équilibre entre les groupements de puissances. L'Allemagne, mécontente d'une telle transformation, s'efforça de rétablir le précédent état de choses. Ainsi, dans l'affaire du Maroc, elle prétendit parler en souveraine. Après l'insuccès de cette tentative, elle parut accepter la situation nouvelle. Le remaniement de la carte européenne après la guerre des Balkans lui inspira l'idée d'une revanche. D'ailleurs, voyant le slavisme prédominer en Orient et atteindre le royaume austro-hongrois, elle redoute le péril slave. Elle se demande même si elle ne devrait pas attaquer le slavisme avant qu'il fût arrivé à un plus haut degré de force.

L'aviation allemande. — L'Allemagne, s'inspirant d'une invention française, adoptait le dirigeable de forme rigide. Au commencement de 1914, elle a sept Zeppelin (1) de 20.000 mètres cubes, un Siemens-Schucker et six Parseval, en tout quatorze dirigeables. Le cube global

Zeppelin.

s'élève à 203.000 mètres cubes. Certains moteurs sont de 600 et même de 800 chevaux. La vitesse des dirigeables allemands atteint 80 à 95 kilomètres à l'heure. Ils disposent de huit tonnes de charge utile, dont une tonne et demie réservée aux projectiles. Ils font tomber

(1) Quand, sur le ciel allemand, apparut le premier Zeppelin, ce fut dans les villes et les villages d'outre-Rhin un enthousiasme délirant. Les Allemands qui, par millions, avaient passé la nuit pour le voir apparaître, interrogeant sans cesse l'horizon et commentant sans fin des dépêches continuelles, furent soudain transportés d'une ivresse frénétique. Zeppelin était « le bon génie de l'Allemagne, le souverain maître de l'air, l'inventeur par excellence ». Les yeux levés du vétéran à la barbe grise, comme ceux du bambin aux grosses joues rouges, se noyaient d'une extase identique. Aux lèvres et dans les cœurs, vibrait la chanson de l'orgueil national exalté « L'Allemagne au-dessus de tout! » On murmurait : « Maintenant, quand il nous plaira, nous passerons de l'autre côté. » Puis, après un moment de silence, on ajoutait : « Et de l'autre côté encore! » Ces derniers mots, répercutés dans la foule, la faisaient tressaillir tout entière. Ils traduisaient exactement la secrète pensée collective. Personne n'a oublié comment ce premier dirigeable s'anéantit, ni quel deuil se répandit en Allemagne. Le poirier contre lequel il s'était heurté fut immédiatement taillé en morceaux et mis en miettes. Autant de reliques avidement recherchées par la piété nationale. Les poiriers du voisinage n'y suffirent pas. Dans la suite, les reliques de ce genre ne devaient pas manquer. Le sort du *Zeppelin I* fut partagé par douze autres jusqu'en avril 1914. Que de souvenirs suscitait l'homme qui donnait son nom au premier dirigeable de guerre allemand! Le comte Zeppelin est le premier officier allemand qui ait passé la frontière française en 1870. Capitaine dans la cavalerie wurtembergeoise, il se fit accompagner de quelques cavaliers, traversa la Lauter, la nuit du 24 au 25 juillet, et poussa sa pointe hardie dans les vallées de la Basse-Alsace. Après avoir forcé une boîte aux lettres, caractéristique façon d'ouvrir les hostilités, il parcourut Morsbronn, Wœrth, Frœschwiller, la hauteur d'Elsasshausen et constata que rien n'était prêt pour la défense du sol français. Trente-neuf ans après, debout dans la nacelle de son dirigeable, le même homme regardait l'Alsace-Lorraine qui nous avait été enlevée, et se félicitait d'avoir trouvé un moyen plus commode de passer la frontière.

des projectiles de 600 et même de 800 kilos, sans interrompre leur marche. Ils peuvent porter de 12 à 25 hommes. Leur nacelle de 60 mètres va de la gondole antérieure à la gondole postérieure, destinées toutes deux à recevoir les moteurs. Elle est disposée, en temps de guerre, de la façon la plus commode pour la manœuvre et l'offensive. Pour la défense, les hommes ont, dans leur nacelle, des mitrailleuses. Au-dessus du ballon, une longue passerelle porte d'autres mitrailleuses lançant 600 balles à la minute. A travers le ballon, une longue cheminée permet de communiquer de la nacelle à la plate-forme supérieure.

En sept ans, douze Zeppelin furent détruits. A chaque catastrophe, deux Zeppelin nouveaux étaient commandés. Au mois de septembre 1913, l'un d'eux s'est perdu en mer dans des conditions dramatiques : seize hommes périrent. Immédiatement, on construisit un nouveau *Zeppelin II*. dans lequel on supprima la quille ainsi que le passage de l'air entre le moteur et le ballon : la carapace fit corps avec les moteurs, les nacelles, le réservoir à combustible. Ce *Zeppelin II* ainsi construit prit feu et fit explosion. Immédiatement, dix Zeppelin étaient mis en construction.

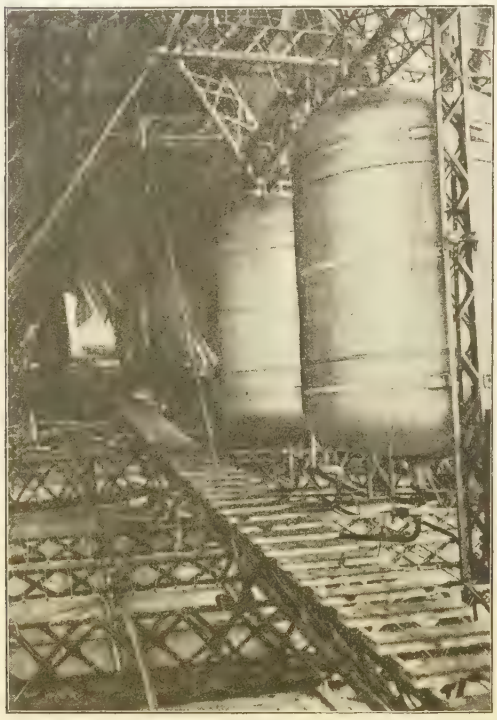

Couloir central reliant les nacelles d'un Zeppelin.

Les hangars allemands forment un vaste réseau : chacun d'eux a une longueur de 135 à 180 mètres. Il existe un groupe central autour de Berlin : Johannistal, Tegel, Blesdorf; puis une série intermédiaire : Potsdam, Bitterfeld, Leipzig, Gotha; enfin, le long de la frontière française, du nord au sud : Hamm, Dusseldorf, Cologne, Francfort, Mannheim, Baden-Baden, Strasbourg, puis, plus en avant, Metz. Ces hangars, depuis 1914, sont construits sur de grandes plates-formes tournantes qui, en décrivant un quart de cercle, leur permettent de faire toujours face, par une de leurs extrémités, au vent favorable pour l'entrée ou la sortie.

L'Allemagne compte beaucoup sur le rôle nocturne de ses dirigeables. Dans leurs manœuvres, tantôt ils éclairent la route devant une armée en marche, tantôt ils mettent subitement l'ennemi en pleine lumière.

En voyant l'héroïque succès de l'aviation en France, l'Allemagne s'est appliquée, avec méthode et opiniâtreté, à se munir aussi de cette nouvelle arme. Ses moteurs, d'abord inférieurs aux moteurs français, atteignent le chiffre de 200 chevaux. Elle fait non seulement armer, mais blinder ses appareils. A vrai dire, beaucoup d'aviateurs expérimentés restent persuadés que la vitesse de l'appareil constitue sa meilleure défense. Jusqu'en 1914, l'Allemagne n'avait pas créé, pour l'aviation, d'école militaire d'État. Elle laissait cette initiative aux constructeurs privés. A Halberstadt, par exemple, à côté de l'école civile, se trouvait une maison où les officiers aviateurs habitaient et où ils suivaient des cours de géographie, de météorologie, de mécanique. A bord des avions, la télégraphie sans fil donne de bons résultats. Les aviateurs s'exercent à parcourir de grandes étendues sans escale, à poursuivre les aéroplanes et, dans des manœuvres de nuit, à surprendre l'ennemi pour le détruire ou le déconcerter.

Marine. — Les éléments dont dispose l'Allemagne semblaient peu favorables à la création d'une marine de guerre. Les côtes de l'Allemagne sont basses et la mer souvent mauvaise. Sur la mer du Nord, le littoral est restreint. Quant à la Baltique, les navires ne pouvaient en sortir

qu'en essuyant le feu d'un ennemi. Basses et marécageuses, les côtes de la mer du Nord ont été protégées par des digues. L'ancien rivage ne se révèle plus que par un chapelet d'îles. Après le golfe du Dollart, viennent la baie de Jade, l'estuaire de la Weser où se trouvent les ports de Brême et de Bremerhafen, l'estuaire profond de l'Elbe avec le port de Hambourg, et l'île d'Heligoland, sans cesse ravagée par les flots, laquelle a été cédée à l'Allemagne par l'Angleterre. Des îles bordent les côtes du Sleswig-Holstein où les digues sont aussi nécessaires et les vents plus violents. Sur la Baltique, les rives ont beaucoup plus de solidité. Les fjords y forment d'excellentes retraites. Près de l'île d'Alsen, où est établie la forteresse de Sonderburg, la rade de Kiel communique avec la mer du Nord par un canal à travers la péninsule du Jutland. Viennent ensuite la baie de Neustadt avec la ville de Lubeck, puis les côtes basses du Mecklem

Zeppelin au-dessus de la Baltique.

bourg et de la Poméranie. Trois golfes se dessinent successivement, séparés de la côte par une mince bande de sable. Les îles de Rugen, d'Usedom et de Wollin indiquent le tracé de la côte engloutie.

Un premier essai de marine de guerre fut tenté par le Grand-Électeur. Une alliance avec la ville libre d'Emden donnait à la flottille brandebourgeoise un port sur une mer ouverte. Cet essai échoua au traité de Saint-Germain. Frédéric le Grand reprit le projet du Grand-Électeur. Il agrandit le port d'Emden, éleva quelques forteresses sur la Baltique, construisit une nouvelle flottille. Mais, lui non plus, n'aboutit à rien dans ce sens.

Les troubles de 1848 réveillèrent les ambitions de la Prusse sur les flots. A la première révolte du Sleswig-Holstein qui demandait à entrer dans la Confédération germanique, l'Allemagne dut reconnaître son impuissance à combattre le Danemark qui bloquait la côte. L'Assemblée de Francfort accorda des crédits pour une flotte. L'initiative privée apporta des souscriptions. Le prince Adalbert de Prusse, qui avait vécu longtemps en Angleterre, s'appliqua à résoudre ce

problème : créer une flotte d'Empire sans l'Empereur. Il fit acheter des navires et recruter des équipages. Mais l'Angleterre interdit à la Confédération germanique de déployer son pavillon sur n'importe quelle mer (4 juin 1849). Les navires furent vendus à l'encan. Cependant un programme naval avait été tracé entièrement et même exécuté en partie. Il fut repris avec l'espoir d'un meilleur succès, dès que le développement industriel en fit apparaître la nécessité. La Prusse acquit la baie de la Jade où se trouvent aujourd'hui le port et l'arsenal de Wilhelmshafen, que l'Allemagne a créés, au prix de tant de sacrifices.

A vrai dire, la nouvelle marine prussienne, bien qu'elle se fût déjà quelque peu signalée par des escarmouches dans les eaux du Maroc, ne rendit aucun service véritable pendant la guerre contre le Danemark, en 1864. Dès le lendemain de la guerre contre l'Autriche (1866), la flotte prussienne, étant devenue la flotte de la Confédération du Nord, disposa d'un crédit supérieur et recruta plus aisément des marins. Cependant la noblesse agrarienne répugnait à servir sur mer.

La flotte allemande. — Le *Karlsruhe*.

Heureuse défaillance! Le Gouvernement donna, aux marins sans naissance, la possibilité de devenir officiers. Ainsi se constitua une sorte de nouvelle aristocratie, avec des traditions de plus en plus précises et un esprit de corps de plus en plus énergique.

Néanmoins, en 1870, pendant la guerre contre la France, la marine allemande ne constituait pas encore une arme redoutable. Avant 1870, l'Allemagne achetait à l'Angleterre tout son matériel maritime et même tout son matériel de guerre, à l'exception des canons. Dès 1871, Moltke, entrant en lutte avec la plupart de ses généraux, qui voulaient réduire la marine à la stricte défense des côtes, se résolut à l'affranchir de la servitude que l'armée de terre prétendait lui imposer. Malgré l'autorité du vieux maréchal, la doctrine contraire prévalut encore pendant quelque temps. De 1873 à 1888, l'Allemagne organisa une marine défensive; à partir de 1889, une marine offensive. Cette marine fut dirigée par le général von Stoch, puis par le général von Caprivi. En vain Bismarck, gagné aux idées nouvelles, s'écriait : « Il nous faut des bâtiments de haute mer et un canal de la Baltique à la mer du Nord qui leur livre l'espace! » Le général von Caprivi se contenta d'organiser la défense des côtes, mais il l'organisa bien et créa de bons torpilleurs. Guillaume II eut là un solide point de départ pour ses hardis projets. Sans s'arrêter aux difficultés, il sépara l'administration du haut commandement, pour

le plus grand bien de l'un et de l'autre. Il institua un cabinet maritime sur lequel il exerça une surveillance personnelle et il y annexa un service spécial appelé « bureau de renseignements » : service d'espionnage où, suivant la coutume allemande, sont employés des officiers de réel mérite.

Grâce au développement de l'industrie, le recrutement des marins devenait toujours plus facile. Bien différents des anciens bateaux qui exigeaient des hommes de mer doués et expérimentés, les cuirassés modernes ont besoin surtout de mécaniciens, d'électriciens, d'ajusteurs, en un mot d'ouvriers d'élite. L'Allemagne n'a rien qui ressemble à l'inscription maritime.

Organisés avec méthode, les arsenaux et les écoles fournirent le matériel, les équipages et

La flotte allemande. — Le *Hohenzollern*.

les officiers que l'Empereur souhaitait. Dès qu'il fut en possession de ces bons résultats, il s'appliqua à les développer. Il avait à vaincre la vieille jalousie de l'armée, l'opposition du Parlement, l'hostilité de la plupart des partis politiques. A tous, il s'efforça de prouver que l'agriculture, le commerce, l'industrie avaient tout à attendre d'une marine de premier ordre. Le canal de la Baltique à la mer du Nord, creusé le plus vite possible, avait été inauguré avec éclat. Ni l'Angleterre ni la France ne parurent d'abord s'inquiéter de cette œuvre stratégique, pourtant si importante. Elles ne comprirent le danger que le jour où elles virent l'amiral von Tirpitz, le confident de Guillaume II, déposer au Reichstag un projet qui, d'un seul coup, doublait la marine de guerre (28 octobre 1899).

Pour entraîner de nouveau l'opinion, le Gouvernement allemand usa de tous les moyens : articles de journaux ou de revues, brochures, livres, conférences. Il fit remonter les torpilleurs dans les fleuves aussi haut que la profondeur de l'eau le permettait, afin de frapper l'imagination des « terriens ». Le Reichstag donna son adhésion au projet. En Allemagne, les crédits sont votés, non pas pour une seule année, comme en France, mais pour plusieurs années. Le ministère

de la Marine connaît donc les fonds dont il peut disposer. Ainsi, les constructions s'échelonnent avec méthode. Dès qu'un navire est arrivé à la limite d'âge, il est immédiatement remplacé. Une mise à la réforme déclenche une mise en chantier.

Les dépenses pour la marine augmentent sans cesse. L'Allemagne possède 27 cuirassés, 12 croiseurs cuirassés, 9 garde-côtes, 6 croiseurs, 38 navires éclaireurs, 10 canonnières, 8 vaisseaux-écoles, 13 navires spéciaux, 201 torpilleurs, 12 sous-marins. L'Empire a trois arsenaux : Kiel, Wilhelmshafen, Dantzig (chantier de construction). Il use aussi de divers établissements privés. Dans la marine, le service est obligatoire, comme dans l'armée, de dix-sept à quarante-cinq ans : trois ans dans la marine active, quatre dans la réserve, le reste dans la *Seewehr* et le *Landsturm*. Les hommes sont répartis dans des divisions (*Abteilungen*) qui comprennent la section des matelots et celle des chantiers. Les sous-officiers (*Deckoffiziere*) doivent subir un examen très sérieux. Les officiers sortent d'une école spéciale de cadets. Ils y sont restés trois ans, puis ont subi un examen et ont été nommés lieutenants. Les fortifications, établies sur le rivage et armées avec soin, sont reliées par un chemin de fer stratégique. Le commandement et l'administration forment toujours deux services séparés. L'un achète, prépare, construit; l'autre utilise, dirige. A la tête de l'un est un sous-secrétaire d'État; à la tête de l'autre, un amiral relevant directement de l'Empereur.

Jamais l'Allemagne ne s'est préoccupée beaucoup de la « guerre de course ». Elle soigne particulièrement son escadre cuirassée, en mettant à profit les ressources de son admirable métallurgie. Ses navires sont répartis méthodiquement en divisions, où les unités sont toutes semblables. Dans ses ports et dans les arsenaux règnent la même méthode et la même discipline. Pour qu'une expérience consommée appuie l'instruction théorique des officiers et des marins, on leur ordonne de manœuvrer sur des mers difficiles et même dans des conditions périlleuses. Guillaume II, en mettant le yachting à la mode, faisait, du sport, un instrument de progrès.

Le développement de la marine militaire a puissamment favorisé l'augmentation du commerce, lequel, en dix ans, s'est accru d'un tiers. De 1900 à 1910, il s'est élevé de 12 à 18 milliards. L'association maritime *Flottenverein*, soutenue par les pouvoirs publics, ne néglige rien pour faire connaître et aimer la marine dans tout le pays. Les maîtres d'école conduisent les écoliers dans les musées de marine; là, ils leur donnent force explications de nature à leur inspirer le goût des expéditions lointaines.

En février 1914, l'amiral von Tirpitz, secrétaire d'État (ministre) de la Marine, a insisté sur le rôle représentatif que doivent tenir les bâtiments de guerre, « portant l'autorité du pavillon national partout ou pénètre le commerce ». L'Allemagne veut avoir une flotte supplémentaire de croiseurs cuirassés, de croiseurs légers, de torpilleurs, de bâtiments de service, prête à appuyer la propagande des représentants commerciaux. Tirpitz ajoute que l'effort de l'Allemagne doit tendre à renforcer beaucoup plus activement ses forces en service dans les eaux étrangères.

L'effectif, prévu par la loi navale de 1912, et qui doit être réalisé en 1920, comprend huit grands croiseurs et dix petits croiseurs. D'après cette même loi navale, l'administration de la marine doit mettre en chantier, chaque année, de 1912 à 1917, un grand croiseur et deux petits. Le secrétaire d'État avait demandé qu'on accrût le nombre des mises en chantier annuelles. L'augmentation du programme naval est un nouveau succès pour l'activité et les efforts continus de la Ligue navale. Placée, dès son début, sous le patronage de l'Empereur et sous la direction du prince Henri de Prusse, cette Ligue ne néglige rien pour aider l'Empereur à tenir l'engagement fameux : « Comme mon grand-père a travaillé pour refaire notre armée, je travaillerai sans trêve à refaire notre marine, afin qu'elle devienne comparable à l'armée de terre et permette à l'Empire de s'élever à un nouveau degré de puissance. »

En 1914, la flotte allemande est la plus puissante du monde, après la flotte anglaise. L'Allemagne possède dix-sept dreadnoughts. La France, les États-Unis, l'Autriche, l'Italie, la Russie n'en ont ensemble que quatorze. C'est l'Allemagne qui, après l'Angleterre, possède le plus grand nombre de croiseurs. A l'origine, que voulait la Ligue navale ? Former une flotte de guerre capable de protéger efficacement la marine marchande et les colonies. Que veut-elle

en 1914? Une flotte capable de résister victorieusement à toutes les alliances. Pour atteindre son but, mettant en œuvre tous les moyens, elle exploite la vanité publique en distribuant des diplômes d'honneur qui se portent comme des décorations; multiplie les conférences, les concerts, les séances cinématographiques; distribue des cartes postales, des almanachs, des brochures illustrées; organise des voyages gratuits dans les ports militaires de Kiel et de Wilhelmshafen, pour les instituteurs qui ont développé chez leurs élèves le goût de la marine; fait paraître, dans les journaux, des études ou des notes de propagande. Elle a 3.789 groupements qui comptent, en somme, près de 324.000 membres. Son journal mensuel *La Flotte* est tiré à 500.000 exemplaires. En 1914, ses cotisations se sont élevées à 500.000 marks. Elle a en caisse 600.000 marks. Un des chefs du parti national-libéral, le député Bassermann, pour montrer combien est utile l'œuvre de la Ligue navale, dit simplement : « Il serait fou de la part de l'Angleterre de renoncer à sa situation de grande puissance navale. »

Colonies. — Depuis 1883 l'Allemagne cherche à acquérir des colonies. Le drapeau allemand flotte dans le Sud-Ouest africain, le Cameroun et le Togoland, dans l'Afrique Orientale, dans l'Océan Pacifique, sur la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée, dans l'archipel Bismarck, dans les îles Salomon et Marshall. D'après des statistiques officielles, difficiles à vérifier mais qui ont une évidente tendance à l'exagération, la superficie de ces colonies est de 2.500.000 kilomètres carrés et la population de 6.609.000 habitants. Rappelons que l'Allemagne désigne sous le nom de colonies des protectorats et des sphères d'influence n'ayant pour points colonisés que des factoreries, des stations, des plantations.

Parti de Tripoli en 1868, le Dr Nachtigal avait découvert, au sud du Fezzan, l'oasis de Tibesti. Il avait marché ensuite vers le lac Tchad. Au sud et à l'ouest de ce lac, il explora le Bornou dont la ville principale, Kouka, comptait alors 60.000 habitants, et le Baghirmi, à l'est du Bornou, région que traverse un fleuve qui se jette dans le Tchad, le Chari. L'explorateur revint au nord par le Darfour (1868-1874).

En juillet 1884, au nom de l'Empire, le même Dr Nachtigal, ayant exploré après Barth les contrées musulmanes du Soudan central, prenait possession du Togo et du Cameroun. A côté de l'action de l'État, l'initiative privée. Encouragés, ensuite appuyés par l'État, Franz Luderitz et le Dr Peters créaient les colonies de l'Afrique du Sud-Ouest et de l'Afrique de l'Est.

L'Allemagne renonça peu à peu à confier à des compagnies privées l'administration des colonies. Elle s'appliqua à éviter les conflits avec les Français et les Anglais. Très sagement, Bismarck avait dit : « L'Angleterre est plus importante pour nous que Zanzibar et toute l'Afrique de l'Est. »

Dans l'histoire de la colonisation allemande, ce qui concerne l'Afrique de l'Est est particulièrement caractéristique. Le Dr Peters, directeur de la Société allemande de colonisation, ayant pour second l'explorateur Gérard Rohlfs, pénètre en Afrique. En qualité de consul allemand au Zanzibar, il signe des traités de protectorat avec les chefs de plusieurs États dont le plus important est l'Ousagara. De retour en Allemagne, il constitue (février 1885) la Compagnie allemande de l'Afrique de l'Est, à qui est conférée une charte de suzeraineté. Tout de suite, les agents de la Compagnie concluent, au nom de l'*Est Africain allemand*, des traités qui, vers le nord, entre la rivière Tana et le cap Gardafui, leur assurent près de 2.000 kilomètres de côte, région où se trouve le sultanat de Vitou.

Bismarck qui, un jour, s'était écrié : « Je ne suis pas un colonial », avait vu sans déplaisir la France s'établir en Tunisie et au Tonkin. Il avait ajouté : « Laissons les Français occuper la Tunisie, la Tunisie occupera les Français. » Cependant, devant lui, l'Allemagne tentait certains efforts en matière de colonisation. En juillet 1878, elle acquérait un dépôt de charbon dans l'archipel Marshall, à Jaluit. Mais quelques mois après, elle négligeait de mettre la main sur Samoa.

Les transformations économiques de l'intérieur mirent enfin en évidence l'importance des sociétés coloniales. Sur l'ordre de Bismarck, le consul allemand du Cap déclara au Gouvernement anglais que le Lüderitzland était sous le protectorat de l'Allemagne. En Océanie, une compagnie

allemande dirigea une expédition sur la Nouvelle-Guinée. En 1885, l'Allemagne prit possession des îles Marshall et des Carolines. L'Espagne ayant revendiqué les Carolines, Bismarck pria le Pape de trancher le différend. L'arbitre donna raison à l'Espagne, mais accorda à l'Allemagne une station dans l'archipel et des avantages commerciaux. En 1899, l'Allemagne acheta les Carolines et les Mariannes pour 25 millions de francs.

Bien qu'une déclaration franco-anglaise signée en 1867 eût proclamé l'indépendance du sultan de Zanzibar, en réalité le sultan de Zanzibar relevait de l'Angleterre. Un Anglais était le conseiller du Gouvernement; un autre, le chef de l'armée. Les missionnaires écossais qui, sur les pas de Livingstone, s'avançaient dans la région des Grands Lacs, préparaient le pays à recevoir le drapeau anglais. C'était chose admise à Londres. Les manœuvres de Peters provoquèrent les réclamations de Londres. Le sultan de Zanzibar lança dans l'Ousagara des troupes qu'un Anglais commandait. Ne reconnaissant pas les droits du Sultan sur les régions en litige, l'Allemagne déclara valables les acquisitions de Peters. L'Angleterre, pour lutter contre la campagne allemande, fonda l'*Imperial British East Africa Company*, compagnie qui s'annexa par traités le plus possible de territoires. De là, un échiquier de petits protectorats anglais et de petits protectorats allemands. Une délimitation devenait indispensable. Bismarck y fit travailler prudemment. Le 7 juillet 1886, l'Allemagne, d'accord avec la France et l'Angleterre, détermina les possessions du sultan de Zanzibar, lesquelles furent réduites aux îles et à une bande de territoire large de dix milles.

Le 1er novembre 1886, fut conclu avec l'Angleterre un arrangement qui partageait la région située derrière cette bande littorale. La ligne tracée partait de la côte, contournait au nord la base du Kilimandjaro et rejoignait l'est du lac Victoria, au premier degré de latitude sud. Ce qui était au nord de cette ligne devait relever de l'Angleterre. Cependant, au nord, l'Allemagne gardait une enclave, le sultanat de Vitou. Une révolte ne tarda pas à éclater dans le territoire attribué à l'Allemagne. La Compagnie allemande avait obtenu du sultan de Zanzibar (28 avril 1888) l'administration de la côte attenant au territoire allemand. Cette administration, par le poids de ses impôts, irrita les traitants arabes et, par sa rigueur vexatoire, souleva toute la population. Nul compte n'était tenu des mœurs indigènes. Bismarck dut avouer à la tribune du Reichstag que la Compagnie se comportait dans l'Est Africain comme s'il s'agissait d'administrer un district de Poméranie. Les Allemands, repoussés avec violence, n'occupaient plus, le 1er octobre 1888, que Bagamoyo et Dar-es-Salam. Comme les indigènes pouvaient recevoir par mer des armes et des munitions, le Gouvernement de Berlin chercha à établir le blocus de la côte et demanda à l'Angleterre de l'aider. Considérant que l'incendie pouvait gagner ses possessions et que l'Allemagne aurait finalement trop d'avantages si on la laissait agir seule sur la côte du Zanzibar, l'Angleterre proclamait le blocus en commun (5 novembre 1888). Mais cette mesure ne pouvait amener l'apaisement. La côte était au pouvoir d'un aventurier arabe, Bouchiri, qui avait juré qu'aucun Européen ne demeurerait dans l'Est Africain. Une intervention énergique s'imposait. Le Reichstag vota un crédit de 2 millions de marks pour les frais d'expédition (26 janvier 1889). Les catholiques du Parlement s'étaient émus de la croisade entreprise par le cardinal Lavigerie contre les négriers qui, entravés dans leur abominable commerce, contribuaient à la révolte des indigènes. L'explorateur Wissmann, arrivé dans l'Afrique de l'Est comme commissaire impérial, réunit un million de nègres, s'empara de Bouchiri et le fit exécuter. Grâce à un nouveau crédit de 1.950.000 marks, le soulèvement fut réprimé, mais l'hostilité des populations ne s'éteignit pas.

L'État, en intervenant, supprimait les pouvoirs des compagnies. L'Est Africain devenait colonie de la couronne (1er avril 1891). Un service entre Hambourg et l'Est Africain fut établi par une compagnie moyennant une subvention de 900.000 marks. Au ministère des Affaires étrangères se créa un office colonial. Le Gouvernement désigna de hauts fonctionnaires et des personnalités autorisées, pour constituer un Conseil colonial.

Les Allemands continuaient à se proposer pour but l'État indépendant du Congo. La ligne de démarcation entre l'Angleterre et l'Allemagne se terminait au lac Victoria. De là à l'État du Congo s'étendait un espace qui permettait de gagner l'Ouganda.

Le Dr Peters reprit le cours de ses aventures. En 1887, il prétendait délivrer Emin pacha

que les troupes du Mahdi bloquaient dans son territoire d'Équatoria. Prévenus, les Anglais lui barrèrent la route, sous prétexte que le bateau qui le portait faisait de la contrebande d'armes. Emin pacha, ramené par Stanley jusqu'au littoral, se mit au service de l'Allemagne et, sous

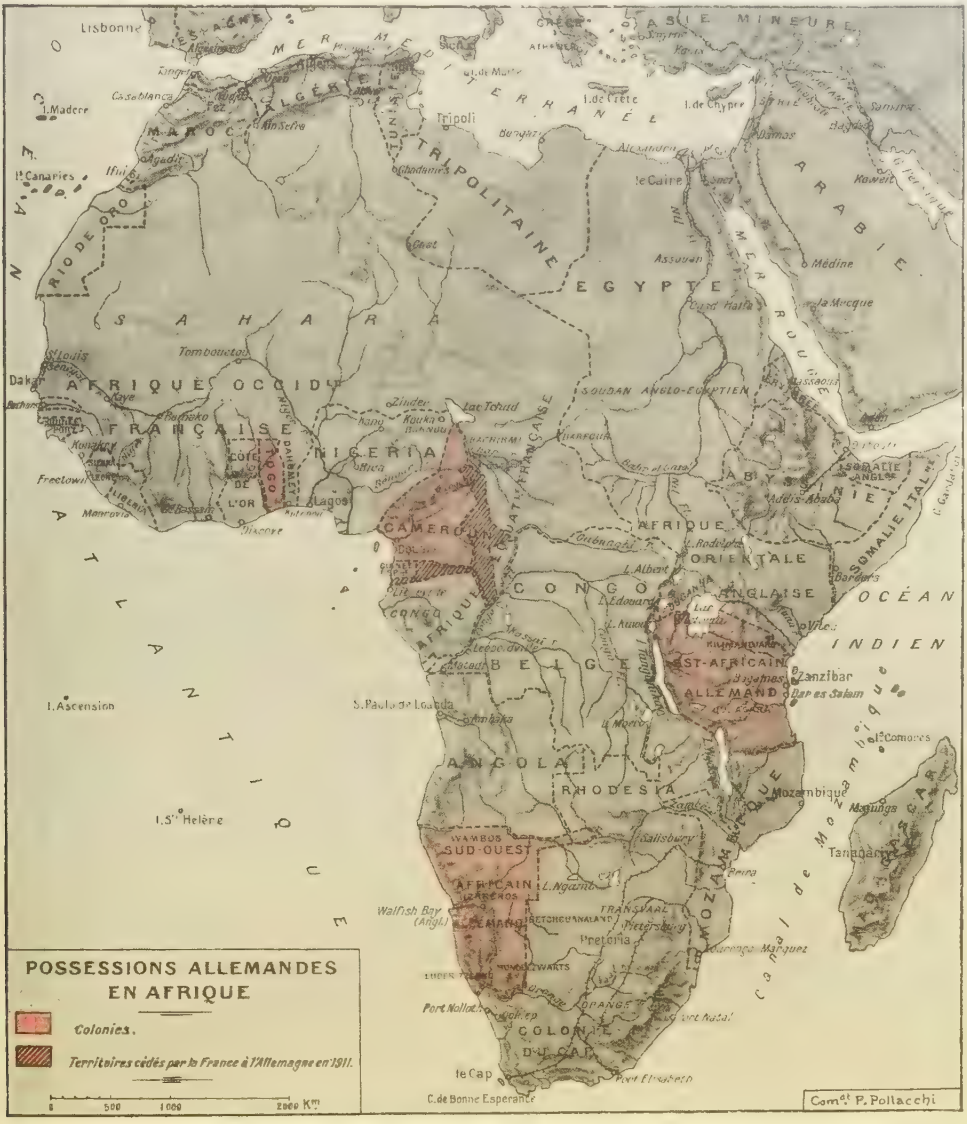

le drapeau allemand, revint à l'Équatoria. Quant à Stanley, il donna à l'Angleterre les traités signés par lui pour les territoires autour du lac Albert.

La rivalité coloniale de l'Allemagne et de l'Angleterre prenait un caractère d'acuité, au moment où Bismarck était écarté du pouvoir par le nouvel empereur Guillaume II. Déjà le parti colonial triomphait. Il rappelait avec indignation le mot ironique du Chancelier de fer : « Les colonies seront pour l'Allemagne ce qu'est l'hermine pour les nobles polonais qui n'ont pas de chemise. » D'autre part, le Dr Peters obtenait un traité de protectorat sur l'Ouganda. Mais la

joie des coloniaux allemands fut de courte durée. Résolu à ne pas se brouiller avec l'Angleterre, le Gouvernement de Berlin conclut avec elle un traité, le 1er juillet 1890. La ligne de démarcation, pour l'Est Africain allemand, allait jusqu'au lac Tanganyka au sud et jusqu'à l'État du Congo au nord, assurant à l'Allemagne 951.000 kilomètres carrés. Entre les territoires allemands et l'État du Congo, l'Angleterre « conservait un droit de transit, mais renonçait à tout passage politique ». De son côté, l'Allemagne renonçait à toute prétention sur l'Ouganda et sur Zanzibar. Elle recevait en compensation l'île d'Héligoland, sans laquelle, disaient les pangermanistes, il ne saurait y avoir d'unité allemande. Pour limite à sa sphère d'influence, l'Angleterre fit admettre, par l'Allemagne, l'État indépendant du Congo et la ligne de faîte occidentale du bassin du Haut Nil. Les coloniaux allemands avouaient leur dessein de prolonger le Cameroun jusqu'à la ligne de faîte entre le Tchad et le Nil. Mais l'abandon de l'Ouganda et de Zanzibar les indignait au plus

Entretien du gouverneur de Leutwein avec des Herreros insurgés.
Dessin original de la *Gazette illustrée de Leipzig*.

haut point. Le Chancelier, M. de Caprivi, dut répéter très haut combien l'entente avec l'Angleterre était désirable pour l'Allemagne. D'ailleurs, il exprimait l'espoir de voir l'importance de Zanzibar ruinée, le jour où les maisons de commerce seraient transportées sur la côte de terre ferme. Cet espoir ne s'est pas réalisé. En revanche, le commerce allemand pénètre de plus en plus à Zanzibar.

Le Sud-Ouest Africain allemand est, par son climat, la seule colonie de peuplement. Mais, si l'on en excepte la partie septentrionale, son sol ne convient pas à l'élevage. L'Allemagne aurait voulu y former, avec les Républiques hollandaises, une vaste Afrique allemande. Pour briser les ailes à ce rêve ambitieux, l'Angleterre occupa le Betchouanaland, puis des régions au nord (1887-1888). Le traité de 1890, en fixant les frontières de la colonie du Sud-Ouest africain, reconnut à l'Allemagne 831.000 kilomètres carrés.

Par un traité avec le Portugal, l'Allemagne acquit un territoire s'étendant jusqu'au Zambèze, entre les possessions anglaises du lac Ngami et l'Angola portugais, pointe introduite, comme élément d'opération, pour « le jour où les colonies portugaises tomberaient en déshérence ».

L'Allemagne avait poussé le Cameroun jusqu'à la Benoué par plusieurs traités avec l'Angleterre, puis jusqu'au lac Tchad par l'accord du 15 novembre 1893. L'extension était rendue possible dans le bassin du Chari. Mais la France possédait un avantage important : la voie d'accès de la Sangha. Les missions allemandes de Zintgraff, de Morgen, de Gravenreuth, entravées par les populations en armes, par les forêts et les rapides, avaient été précédées par les missions françaises. Un traité entre l'Allemagne et la France ferma le Cameroun à l'est (4 février 1894). Tandis que le Cameroun s'étendait sur 493.000 kilomètres, le Togo était limité à 100.000 kilomètres par le développement du Soudan français. Vers l'ouest, un accord avait partagé entre l'Angleterre et l'Allemagne le territoire de Salaga (14 mars 1888). Vers l'est, les missions allemandes de Grüner et de Carnap ayant été devancées par les missions françaises de Decœur, d'Alby, de Baud, de Toutée, un traité avec la France limita le Togo à l'état de colonie côtière (27 juillet 1898). Cependant, c'est la partie la plus riche des possessions allemandes, « la seule qui suffise à ses dépenses ».

Cessant d'être agricole et devenant industrielle, l'Allemagne était forcée d'acheter au dehors pour plus d'un milliard de nourriture. Sans doute, elle pouvait cependant, par le développement de son industrie et de son commerce, continuer à prospérer. Mais sans s'arrêter à cette considération, Guillaume II, le 18 janvier 1896, dans une harangue restée trop fameuse, avait déclaré : « De nation continentale, l'Allemagne doit devenir nation mondiale. Elle doit se faire une marine de guerre, s'assurer des débouchés, acquérir un empire colonial. » En 1898, la flotte allemande commence à compter. L'Allemagne intervient en Chine, en 1900. Elle ne ménage ni son argent ni son sang pour ses colonies.

Cependant, dans les colonies allemandes, il n'y a que 9.000 Allemands sur 12.500.000 individus qui les habitent, et le commerce colonial de l'Allemagne ne s'élève qu'à 100 millions de marks.

En Océanie, la terre de l'Empereur-Guillaume comprend le nord-est de la Nouvelle-Guinée et quelques archipels du voisinage. On sait que l'Espagne, pour 25 millions, a cédé à l'Allemagne (traité du 12 février 1899) les îles Carolines avec les îles Palaos et les îles Mariannes, à l'exception de Guam.

L'Allemagne a tenté de soumettre à son protectorat diverses régions dans l'Extrême-Orient, dans l'Orient, dans l'Amérique du Sud. Le 6 mars 1898, par un traité avec la Chine, elle acquérait un protectorat sur le Chan-toung, la ferme à bail (pour quatre-vingt-dix-neuf ans) de la baie de Kiao-tcheou, la presqu'île de Tsin-tan, « large horizon pour le commerce ». En jetant son dévolu sur la rade de Kiao-tcheou, qu'elle considérait, dès 1899, comme la porte d'or du Chan-toung, elle espère s'emparer de la contrée que cette rade commande. Quels résultats a-t-elle obtenus de ce côté? En 1913, 200.000 marks d'exportation et 2.400.000 d'importation. Rien de plus.

Le Sud-Ouest africain a été un continuel sujet d'inquiétudes pour l'Empire. Le massacre de Warmbad, à l'extrémité sud du territoire allemand, fut, en décembre 1904, le signal de rébellions qui s'étendirent vite jusqu'au nord : les Bondelzwartz, les Wambos, enfin les Herreros se soulevèrent. Le gouverneur du Sud Africain, M. Leutwein, affirma que les Herreros seraient châtiés aisément, comme l'avaient été les Bondelzwartz. Mais, dans cette région où les Européens ont contre eux le climat et les fièvres, les Herreros résistèrent aux efforts simultanés du major d'Estorff, au nord-ouest, et du colonel Glasenapp, au centre de la colonie. Des armes avaient été fournies aux rebelles par les Allemands eux-mêmes, qui avaient cru pouvoir recruter leur personnel de police parmi les indigènes. Pour avoir raison de ces soulèvements, l'Allemagne aurait voulu utiliser les vertus militaires des Alsaciens-Lorrains et leur goût pour les campagnes lointaines. « Il ne s'agit nullement, disaient les recruteurs, d'une guerre européenne, mais d'une lutte pour la civilisation. » La légion qu'on rêvait de former s'appelait « Corps de protection du Sud-Ouest Africain ». Un salaire annuel de 1.000 marks était alloué au simple soldat, de 1.100 marks au premier soldat, de 1.200 marks au sous-officier. Les Alsaciens-Lorrains laissèrent cet appel sans réponse.

En Orient, l'Allemagne voyait s'ouvrir un horizon plus sûr. Ayant réorganisé l'armée turque, elle s'opposait aux projets de la Russie et de l'Angleterre. Par le chemin de fer de Bagdad, elle

pénétrait en Syrie, en Arabie, en Mésopotamie. Mais la guerre des Balkans, en 1913, a contrarié l'exécution de son plan.

La question marocaine. — Lorsque les Français occupèrent la Tunisie, puis Madagascar, l'Allemagne n'avait, on le sait, fait aucune protestation. Il suffit d'un accord franco-anglais au sujet du Maroc pour que, n'ayant pas été consultée, elle se prétendît insultée. Guillaume II fit une entrée triomphale à Tanger. Les ports du Maroc, d'après le traité franco-anglais, n'étaient fermés à aucune nation! L'Empereur allemand ne quitta Tanger que lorsqu'il fut assuré que la question marocaine ferait l'objet d'un accord international. Une conférence devait se réunir à Algésiras. A ce propos, le chancelier de Bülow déclara au Reichstag : « La convention franco-

(Photo Chusseau-Flaviens.)

Débarquement de Guillaume II à Tanger.

anglaise d'avril 1904 équivalait, en ce qui concerne le Maroc, à dire que l'Angleterre se désintéressait de ce pays en faveur de la France. Nous n'avons jamais contesté à l'Angleterre et à l'Espagne le droit de disposer des intérêts de leurs nationaux au Maroc, mais les droits de l'Allemagne ne peuvent se trouver supprimés du fait d'une convention franco-anglaise. Nous nous attendions à voir la France aborder avec nous cette question et s'entendre avec nous. Notre attente fut déçue; on ne nous fit aucune communication sérieuse et suffisante de la convention. Nous entendons défendre à la Conférence d'Algésiras ce que nous avons considéré jusqu'à présent comme juste. » Le Chancelier ne précisait pas davantage les prétentions de l'Allemagne. L'heure semblait tragique. Les défaites de la Russie dans la guerre contre le Japon venaient d'affaiblir l'alliance franco-russe et l'on se rappelait ce mot de Bismarck : « Le Maroc sera la cause de la première grande guerre européenne. »

La Conférence d'Algésiras (avril 1906) ne put pas résoudre la question marocaine. Mais elle fit apparaître à la fois la force moderne qui résulte du concert des nations et l'isolement

de l'Allemagne. Pour raffermir la Triple Alliance, Guillaume II se rendit à Vienne d'où il envoya au roi d'Italie ce télégramme : « Nous adressons à notre troisième et fidèle allié l'expression de notre amitié inaltérable. » Au Reichstag, M. de Bülow eut des paroles flatteuses pour toutes les nations, même pour la France. Il félicita l'Italie de sa correction, à Algésiras, déclara que l'Angleterre ne pouvait pas plus se passer de l'Allemagne que l'Allemagne de l'Angleterre, remercia la Russie de ses dispositions toujours plus cordiales et salua, en l'Italie, un parfait exemplaire de fidélité. A propos des relations avec l'Angleterre, il ajouta : « Des mécontentements s'exprimèrent plus ou moins haut. Mais comme c'est d'ordinaire le cas, la faute en revenait à chacune des deux parties. L'extension donnée à la flotte allemande n'avait rien dont l'Angleterre pût

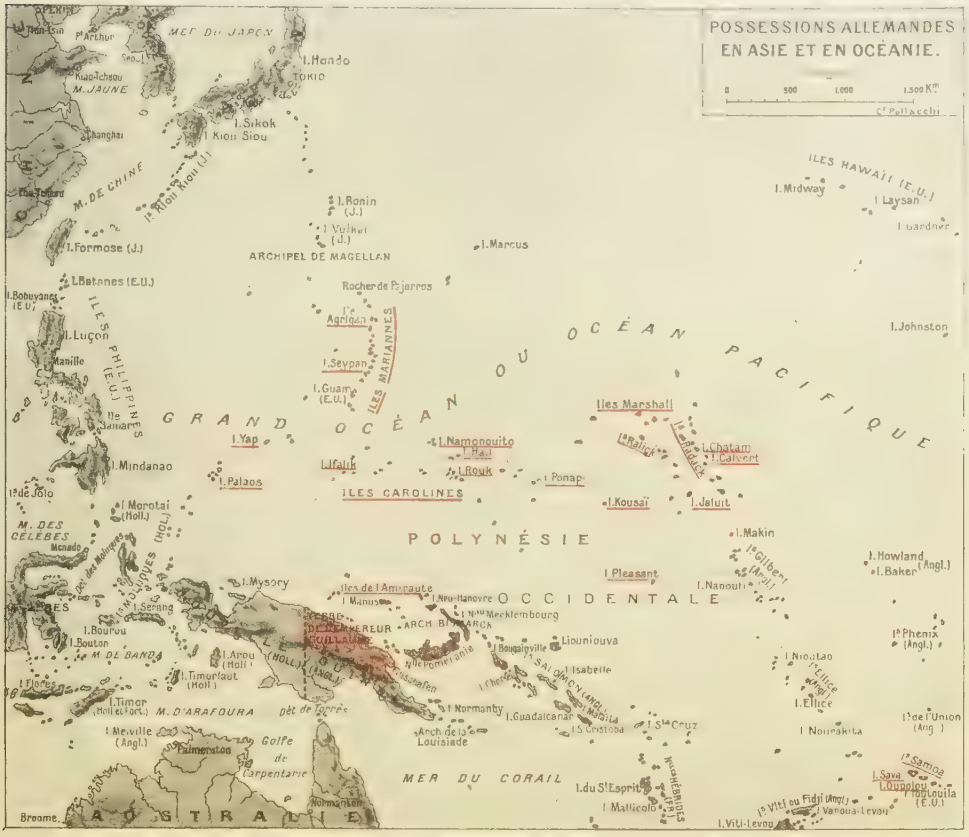

s'émouvoir. D'ailleurs, la flotte allemande était-elle si puissante? Sa puissance restait encore à créer. Et même l'Allemagne ne songeait pas à créer une flotte aussi puissante que la flotte anglaise. »

La situation financière de l'Allemagne n'était pas moins embarrassée que sa situation politique. Pour appliquer le programme naval et colonial, le Gouvernement, pendant la dernière session de 1906, avait demandé au Reichstag un crédit supplémentaire de 245 millions de marks. Le centre refusa les crédits pour la construction du chemin de fer de Keetmanshoop, pour le dédommagement des colons, pour la construction d'un nouvel office des colonies. Il voulait ainsi contenter les hobereaux et les paysans, hostiles à la « politique mondiale » (*Weltpolitik*). Le Reichstag fut dissous (décembre 1906).

La soumission subite des Bondelzwartz, dont l'insurrection (janvier 1907) avait coûté tant

d'argent, rendit confiance aux impérialistes et leur fournit des arguments. Il fallait de l'argent pour la voie ferrée entreprise de la Mer Noire au Golfe Persique, à travers la Mésopotamie. L'Allemagne fit appel à l'Angleterre et à la France. L'Angleterre ne donna rien. La France qui, en 1903, avait repoussé une tentative de ce genre (M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, s'étant opposé à l'admission en Bourse des titres de la Société allemande), renouvela son refus.

L'affaire des déserteurs de Casablanca, malgré l'insistance de l'Allemagne, se termina à l'avantage de la France, devant le tribunal de La Haye. Le 8 février 1908 fut signée une déclaration franco-allemande ainsi conçue : « Le Gouvernement français, résolu à ne pas entraver les intérêts commerciaux et industriels allemands; le Gouvernement allemand, ne poursuivant que des intérêts économiques au Maroc; reconnaissant que les intérêts politiques particuliers de la France y sont étroitement liés à la consolidation de l'ordre, et décidé à ne pas entraver ces intérêts, déclarent qu'ils chercheront à associer leurs nationaux dans les affaires dont ceux-ci pourront obtenir l'entreprise. »

Cette déclaration resta secrète pendant deux ans. L'accord s'était conclu sur une formule qui intéressait les capitaux allemands, pour une partie minoritaire, dans les grands travaux d'entreprise au Maroc.

La Ngoko-Sangha. — Deux affaires fournirent l'occasion de mettre en pratique l'entente prévue : l'affaire des chemins de fer marocains; l'affaire de la Ngoko-Sangha. La Ngoko-Sangha était une société coloniale française qui possédait au Congo, près de la frontière du Cameroun, une vaste concession foncière. De nombreuses incursions faites sur son territoire, par des trafiquants allemands, l'amenèrent à réclamer au Gouvernement français qui ne l'avait pas protégée une indemnité de 2.500.000 francs. La Commission des Affaires étrangères de la Chambre donna un avis favorable; un tribunal arbitral prit la décision demandée. Le Gouvernement français avait présenté à Berlin « un double projet de consortium franco-allemand dans la concession de Ngoko-Sangha, et de consortium franco-allemand sur le territoire du Cameroun ». Ce projet fut bien accueilli. La Société de Ngoko-Sangha y consentit, à condition d'être payée de son indemnité. Restait à inscrire au budget le crédit de 2.500.000 francs. Ce crédit fut refusé.

Le coup d'Agadir. — Pour les chemins de fer marocains, les Allemands désiraient que la Société marocaine des Travaux publics fût avantagée dans la distribution des entreprises. Ils possédaient 25 % de son capital. La France et l'Angleterre en détenaient respectivement 50 et 7,50 %, c'est-à-dire la majorité. Comme le Gouvernement français « laissait traîner la question », le Gouvernement de Berlin prétendit que l'accord de 1908 avait été un leurre pour permettre à la France de consolider et de développer son installation au Maroc. Le 1er juillet 1911, un bateau de guerre allemand, la *Panther*, mouillait sur les côtes marocaines, en face d'Agadir. Dans les négociations qui suivirent cette démonstration, l'Allemagne demandait comme compensation une partie du Congo. Entre les négociateurs allemands et les négociateurs français la discussion se prolongea. Les Allemands voulaient atteindre le Congo belge. Le ministre des Affaires étrangères allemand l'avoua au Reichstag (1). L'Allemagne renonçait au projet de fonder, même en Afrique, des établissements pour le trop-plein de sa population. L'Afrique ne lui apparaissait dès lors que comme un débouché des plus vastes et des plus rémunérateurs. Sans doute elle considérait que l'augmentation de sa natalité allait fléchir. Au Cameroun, elle ne faisait presque plus rien pour faciliter l'installation de ses nationaux. La proportion des étrangers s'y accroissait sans cesse et dépassait 40 % du nombre total des Européens.

Si elle convoitait des territoires dans les autres parties du monde, c'est qu'elle voyait dimi-

(1) Déjà, à la Conférence de Berlin, Bismarck s'était fait le parrain de l'Association internationale africaine, dans l'espoir de devenir un jour son héritier. Il entrevoyait la création d'un grand Congo allemand. Ce fut alors que Brazza se jeta à la traverse et fit valoir les droits antérieurs de la France.

nuer les débouchés, naguère encore si largement offerts à son industrie. Certains marchés lui échappaient. Partout, la concurrence devenait gênante. Elle ne pouvait plus comme naguère répandre des articles d'un bon marché extrême et d'une vente fructueuse. Le mouvement syndicaliste amenait la diminution des heures de travail et le relèvement des salaires. Des journaux officieux n'hésitaient pas à dire : « Il ne nous reste qu'à diriger nos efforts vers le Portugal, la Belgique, la Hollande. Offrons-leur de protéger leurs colonies. Ces faibles nations ne nous marqueront pas la même méfiance que l'Amérique, l'Angleterre, la Russie. »

Concentrant ses efforts coloniaux dans l'Afrique Équatoriale, l'Allemagne s'appliquait à obtenir de l'Angleterre, au prix de certaines concessions en Asie Mineure, des droits sur des régions nouvelles en Afrique; elle y développe son réseau de chemins de fer. En 1908, elle n'avait exploité en Afrique que 1.900 kilomètres. En 1914, elle en exploite 4.200. Au budget des chemins de fer pour le Cameroun et l'Est Africain est inscrite, en 1914, une somme de 54 millions de marks; quatre fois plus que la France ne dépense à cet effet, dans cet endroit où les deux pays sont en concurrence ! L'Allemagne va tenir les deux voies qui pénètrent au bassin supérieur du Congo. Elle espère bien développer les réseaux du Cameroun, pour devancer la France sur le Congo aussi bien que sur le Tchad. Elle compte que la France, pour conduire les marchandises à Fort-Archambault, aura recours au rail allemand. Dans le Cameroun, les bassins de la Sangha et de la Lobaye, cédés par la France, ont une grande importance géographique. C'est la route ouverte au commerce vers le Centre, la région des Grands Lacs, les sources du Nil. L'ambition secrète de l'Allemagne est de former un empire allemand avec l'Afrique Équatoriale française, moins les territoires du Tchad, le Congo belge et l'Angola portugais. En attendant, elle met en coupe réglée toute l'étendue de l'Afrique comprise entre l'équateur et le tropique du Capricorne.

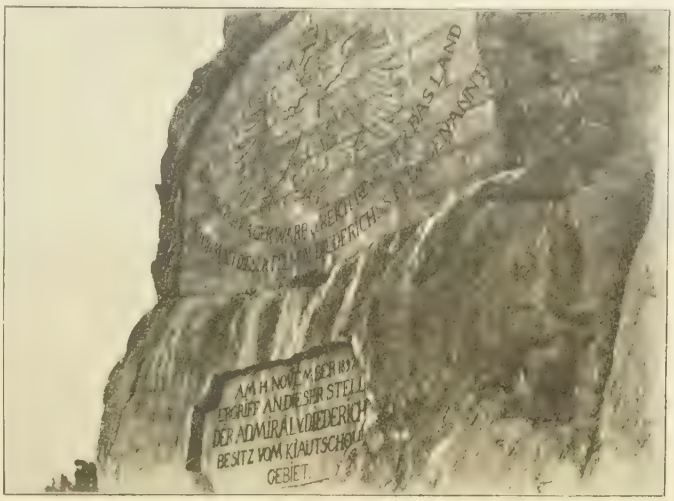

Pierre commémorative de la prise de Kiao-tcheou par les Allemands.

L'Allemagne en Afrique Équatoriale. — Par le traité conclu avec la France, en 1911, l'Allemagne a doublé son Cameroun. Mais, d'après les rapports des voyageurs, la population y reste clairsemée et se compose de nègres chez qui l'anthropophagie n'a pas disparu. On ignore encore les ressources minières du terrain. Dans le voisinage des cours d'eau, la forêt a beaucoup de richesse et de variété. Les voies de communication et la main-d'œuvre faisant défaut, on ne peut exploiter que les produits de transport facile, l'ivoire et le caoutchouc. Sur les rives de la Sangha et de la Lobaye, les éléphants vivent encore en assez grand nombre. Mais parmi les marécages, le climat a vite raison des Européens, seuls capables de pratiquer la chasse avec discernement. Les nègres, avides de venaison, tuent les femelles et les petits. De là, pour l'exploitation de l'ivoire, une fatale diminution. Le caoutchouc se trouvant en extrême abondance, on peut l'exploiter avec plus de méthode. On peut aussi développer certaines plantations de bananiers, de patates et de manioc, lesquelles sont aujourd'hui à peu près insignifiantes. Ce qui rend le climat si dangereux, ce n'est pas la chaleur : elle ne dépasse guère 33° à l'ombre;

c'est l'humidité. L'air en est tellement saturé qu'au moindre changement de température, l'eau se condense et ruisselle. Il en résulte des insolations et des fièvres mortelles, sans compter la terrible maladie du sommeil qui sévit aussi sur les indigènes. On triompherait de ce dernier fléau en débarrassant la contrée des broussailles où pullule la mouche tsé-tsé. Malheureusement, l'étendue du terrain et la puissance de la végétation équatoriale rendent cette opération fort difficile. Sans nul doute, l'Allemagne peut espérer que s'accroîtra la prospérité de son commerce en Afrique Équatoriale. Cependant, là aussi, elle doit renoncer à l'idée de constituer une colonie de peuplement.

Bagdad. — A propos de l'Asie Mineure, a été conclu, en 1914, entre la France et l'Allemagne, un accord dont voici les principaux points :

1° La France renonce à ses intérêts dans le chemin de fer de Bagdad. Les intérêts de la France étaient représentés par 30 % du capital de ce chemin de fer, retenu par la Banque impériale ottomane;

2° L'Allemagne s'entend avec la France au sujet du raccordement du chemin de fer de Bagdad avec le réseau de voies ferrées de la Mer Noire que la Turquie a concédées à la France, d'accord avec la Russie. Ce réseau de voies ferrées de la Mer Noire, que des compagnies françaises doivent construire grâce à des concessions accordées par la Turquie à la France, représente en kilomètres une longueur à peu près égale à celle du chemin de fer de Bagdad concédé à l'Allemagne. L'Allemagne a obtenu de la Turquie une série de concessions de lignes répondant à diverses conceptions du chemin de fer de Bagdad. Le tracé était envisagé, d'abord passant par le centre de l'Asie Mineure et se rabattant entre le bassin de l'Euphrate et du Tigre. L'Allemagne a obtenu ensuite une ligne intermédiaire, enfin celle qu'elle construit;

3° L'Allemagne se désintéresse au profit de la France de la construction des lignes de chemin de fer en Syrie. La Russie s'est directement entendue avec l'Allemagne au sujet de Bagdad. Dans l'accord de Potsdam, les deux pays ont réglé le raccordement avec ce chemin de fer des chemins de fer transpersans que la Russie construirait. L'Angleterre, de son côté, a conclu avec l'Allemagne un accord qui se rapportait au raccordement de la ligne de Bassorah sur le Golfe Persique et aux intérêts anglais à Koweit et dans le golfe même.

Le traité de Francfort et la question d'Alsace-Lorraine. — La question de l'Alsace-Lorraine est des plus graves pour l'Allemagne, surtout en ce qui concerne la politique extérieure. C'est elle qui empêche toute entente entre l'Allemagne et la France. C'est elle qui force ces deux puissances et, par conséquent, l'Europe entière à s'armer toujours davantage. Cette question ne pourra être résolue que par le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France.

D'après l'armistice conclu, le 27 janvier 1871, entre l'Allemagne et la France, une Assemblée nationale devait être élue, en France, pour répondre à cette question : « Faut-il continuer la guerre, ou demander la paix? » Les élections eurent lieu, le 8 février, au scrutin de liste. Le département du Bas-Rhin avait à élire 12 députés, celui du Haut-Rhin 11, celui de la Moselle 10, celui de la Meurthe 11, celui des Vosges 10; au total, 54. L'Assemblée en comptait 753. Déjà, l'Allemagne avait fait connaître ses prétentions à l'Alsace et à la Lorraine. Elle exerça, sur l'esprit des électeurs, la plus rude pression. Par l'action concertée de ses fonctionnaires et de ses officiers, elle s'efforça d'obtenir, à tout prix, au moins l'abstention, dans les villes et les villages qu'elle occupait depuis plus de six mois. D'une commune voix, les Alsaciens et les Lorrains élurent les candidats qui avaient pris l'engagement formel de voter la guerre à outrance et de rejeter tout projet abandonnant à l'Allemagne une partie quelconque du territoire français. C'était un premier plébiscite.

Le 17 février, M. Keller, député du Haut-Rhin, lut à l'Assemblée, réunie à Bordeaux, la Déclaration signée de tous les députés alsaciens et lorrains, admirable page inspirée par un député du Bas-Rhin, Léon Gambetta :

« L'Alsace et la Lorraine ne veulent pas être aliénées. Associées depuis deux siècles à la

France dans la bonne et la mauvaise fortune, ces deux provinces, souvent exposées aux coups de l'ennemi, se sont constamment sacrifiées pour la grandeur nationale; elles ont scellé de leur sang l'indissoluble pacte qui les rattache à l'unité française. Tous unanimes, les citoyens demeurés dans leurs foyers, comme les soldats accourus sous les drapeaux, les uns en votant, les autres en combattant, signifient à l'Allemagne et au monde l'immuable volonté de l'Alsace et de la Lorraine de rester françaises. Nous proclamons par les présentes à jamais inviolables les droits des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la nation française, et nous jurons, tant pour nous que pour nos commettants, nos enfants et leurs descendants, de les revendiquer éternellement et par toutes les voies, envers et contre tous usurpateurs. »

Si l'Assemblée nationale avait adopté la proposition des Alsaciens et des Lorrains, toute négociation aurait été rompue. Elle estima que l'envahisseur était entré trop avant en France et que, pour le moment, les forces de la France étaient à bout. Les préliminaires de paix furent adoptés, par 546 voix contre 107, le 1er mars 1871. Les députés alsaciens et lorrains firent entendre une suprême protestation :

« Les représentants de l'Alsace et de la Lorraine ont déposé, avant toute négociation de paix, sur le bureau de l'Assemblée nationale, une déclaration affirmant de la manière la plus formelle, au nom de ces provinces, leur volonté et leur droit de rester françaises. Nous déclarons encore une fois nul et non avenu un pacte qui dispose de nous sans notre consentement. La revendication de nos droits reste à jamais ouverte à tous et à chacun, dans la forme et dans la mesure que notre conscience nous dictera. Au moment de quitter cette enceinte où notre dignité ne nous permet plus de siéger, et malgré l'amertume de notre douleur, la pensée suprême que nous trouvons au fond de nos cœurs est une pensée de reconnaissance pour ceux qui, pendant six mois, n'ont pas cessé de nous défendre, et d'inaltérable attachement à la patrie dont nous sommes si violemment arrachés. »

Le traité fut signé à Francfort, le 10 mai. L'émigration avait commencé en Alsace et en Lorraine. Presque tous les fonctionnaires à quelque ordre qu'ils appartinssent, une foule de familles, portion extrêmement importante de l'élite industrielle, commerciale, artistique, scientifique, littéraire, s'étaient sentis dans l'impossibilité de vivre sous le joug. En vain, beaucoup de voix françaises, celle de M. Thiers aussi bien que celle du comte de Chambord, avaient répété aux Alsaciens-Lorrains : « Restez au pays. Ne brisez pas le faisceau d'énergie que l'Alsace-Lorraine va opposer à l'Allemagne. Toute place que vous laisserez vide sera immédiatement prise par les immigrés d'outre-Rhin! » L'Allemagne retenait comme rançon de la France près de deux millions de Français. Ces annexés, au nom du principe des nationalités admis par toute la civilisation, proclament leurs droits de disposer d'eux-mêmes. Une culture morale, incontestablement supérieure à celle du vainqueur, leur fait saisir jusque dans le détail l'indigne cruauté de leur situation. Eux qui tenaient tant de postes élevés dans l'armée et dans l'administration de la France, qui donnaient aux Académies et au Parlement tant d'hommes de haute valeur, qui s'associaient si efficacement à l'activité politique et sociale de la nation française, ils étaient soudain forcés, puisqu'ils répugnaient aux choses d'Allemagne, de borner leur horizon aux limites du territoire arraché à la France. Il y eut un moment d'accablement et de désarroi. Mais l'âme alsacienne et l'âme lorraine ont d'incomparables ressources. Elles se sont remises à l'œuvre.

L'Allemagne, Confédération de vingt-cinq États, n'a pas fait de l'Alsace-Lorraine un vingt-sixième État, mais une terre d'Empire (*Reichsland*), propriété des vingt-cinq autres États, butin indivis. L'Alsace-Lorraine est une espèce de colonie qui dépend directement de Berlin. Aux reproches exprimés par les Alsaciens-Lorrains, le Gouvernement allemand a, de prime abord, répondu : « Ce n'est pas pour votre bonheur que nous vous avons annexés, c'est pour le profit des autres parties de l'Empire. » Bismarck, avec cette franchise brutale qu'il étalait dès qu'il la jugeait utile, ajoutait : « Ce n'est pas dans l'intérêt de l'Alsace-Lorraine que nos soldats ont versé leur sang, mais dans l'intérêt de l'Allemagne, de ses libertés, de ses frontières. Nous avons pris ce pays pour empêcher les Français de se servir du coin de Wissembourg pour une nouvelle attaque contre nous. » Ainsi l'Allemagne violait le droit imprescriptible qu'ont les peuples de disposer d'eux-mêmes. Le traité de Francfort n'est pas une paix, mais une trêve, et qui contraint l'Europe à rester sous les armes.

En 1871, sur la foi de quelques-uns de ses professeurs, l'Allemagne affirmait que les Alsaciens et les Lorrains étaient de race germanique, alors qu'ils sont des Celtes comme les autres Français. De plus, elle affectait de regarder la France comme un pays gangrené et avili. « Nation d'histrions et de singes », écrivait à toute occasion un Allemand pourtant distingué et humain, le major Hans de Krestmann. Elle se persuadait donc que l'Alsace-Lorraine allait vite se féliciter d'être détachée d'une nation en pleine décadence. La France s'est relevée, comme on sait, et l'Alsace-Lorraine reste fidèle à la France.

Ce fut seulement en 1874 que l'Alsace-Lorraine put prendre part à une élection législative. Second plébiscite. Tous les députés envoyés par elle à Berlin renouvelèrent au Reichstag la protestation que l'Alsace-Lorraine avait fait entendre, en 1871, à Bordeaux. Cette déclaration rédigée en commun et dont M. Teutsch, député de Saverne, donna lecture, se résume en sa conclusion : « L'Allemagne a excédé son droit de nation civilisée en contraignant la France vaincue au sacrifice d'un million et demi de ses enfants. Au nom des Alsaciens-Lorrains vendus par le traité de Francfort, nous protestons contre l'abus de la force dont notre pays a été la victime. » Le Reichstag accueillit cette protestation, qui était le cri d'une conscience, par une *bruyante hilarité* (compte rendu officiel) (1).

Lorsque Bismarck avait déclaré l'Alsace-Lorraine terre d'Empire (loi du 3 janvier 1872), il avait laissé entrevoir aux annexés une autonomie aussi complète que possible. Vaines promesses ! Il ne cessa pas d'administrer l'Alsace-Lorraine par des édits dictatoriaux (2). L'usage du français fut interdit. Une surveillance impitoyable s'exerça sur les écoles. La nouvelle Université de Strasbourg s'efforça de propager l'esprit allemand. Les immigrés obtinrent tous les appuis et toutes les faveurs. Le service militaire, dès le lendemain de l'annexion, fut rendu obligatoire pour les Alsaciens-Lorrains. L'Allemagne forçait les jeunes gens à prendre place dans les rangs d'une armée qui, la veille, avait brûlé et pillé leurs maisons, tué leurs pères et leurs frères aînés. Partout ces jeunes gens se dérobaient à une telle obligation. A Metz, où la moyenne des inscriptions était de 360, l'Allemagne ne trouva, en 1872, que 57 jeunes gens, dont 51 gagnèrent bientôt la frontière. A Saar-Union, il n'y eut qu'un conscrit. A Saint-Avold, trois, dont trois infirmes. De 1870 à 1871, plus de cent mille jeunes Lorrains quittèrent leur pays, malgré les amendes qui accablaient leurs parents. Sur 112.000 Alsaciens-Lorrains appartenant aux classes 1871, 1872, 1873 et 1874, 28.000 seulement se présentèrent à l'appel. Encore, parmi eux, y en avait-il 18.000 sûrs d'être réformés. Les chiffres récents ne sont pas moins significatifs. Sur 40.000 naturalisés français de 1900 à 1910, les Alsaciens-Lorrains comptent pour plus de 3.400. Dans la même période, sur 12.469 réintégrations, il y eut 4.147 Alsaciens-Lorrains. Pendant l'année 1909, 1.203 Alsaciens-Lorrains ont contracté un engagement pour la légion étrangère. Ce chiffre n'avait pas été atteint depuis 1871. Sur 17 généraux de brigade promus en décembre 1912, 5 sont nés en Alsace-Lorraine. En mai 1914, le nombre des Alsaciens et Lorrains faisant partie de l'État-major général était de 170 : 20 généraux de division en activité de service, dont 11 membres du Conseil supérieur de l'armée ou commandants de corps d'armée; 49 généraux de brigade en activité, 32 généraux de division et 69 généraux de brigade du cadre de réserve ou à la retraite.

En 1874, Bismarck donna aux pays annexés un semblant de constitution. Le Gouvernement allemand voyait avec plaisir entrer à la Délégation nouvellement créée (*Landesausschuss*) quelques Alsaciens qui se prétendaient « autonomistes ». Espérant que leur nombre et leur influence augmenteraient promptement, il étendait les pouvoirs de la Délégation. Ce ne fut plus Berlin qui gouverna la terre d'Empire, mais un statthalter lieutenant de l'Empereur, assisté par un sous-secrétaire d'État (3). Le feld-maréchal prussien de Manteuffel, né à Dresde en 1809, qui avait pris une

(1) Seuls, six députés allemands avaient protesté contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine : Dr Jacoby, Charles Vogt, Sonnemann, Dr Kruyges, Liebknecht et Bebel.

(2) Le premier gouverneur de l'Alsace-Lorraine, nommé le 14 août 1870, fut un cousin germain du Chancelier, le comte de Bismarck-Bohlen, qui se tua dans un accès de folie.

(3) Gambetta eut à examiner une idée de Crispi conseillant l'alliance franco-allemande, fondée sur le désarmement simultané des deux puissances et sur le retour de l'Alsace-Lorraine à la France. Pour tout vrai Français, le retour de l'Alsace-Lorraine à la France est la condition absolue d'une entente avec l'Allemagne. « Sachez d'abord, répondit

part si active aux guerres contre le Danemark, l'Autriche et la France, fut le premier statthalter. Par une courtoisie qui choqua fort les immigrés, il tenta de gagner la confiance des indigènes, particulièrement des notables. Le 27 octobre 1881, eurent lieu de nouvelles élections pour le Reichstag. Tous les candidats élus s'étaient déclarés protestataires. La politique de Manteuffel ne réussissait pas mieux que les violences. Son successeur, le prince de Hohenlohe (1885), dut reconnaître que la germanisation n'avait pas fait un pas. Il déclara la guerre au français, sur les enseignes des magasins et même sur les tombes. Aux élections de 1887, il n'hésita pas à dire aux Alsaciens-Lorrains : « Si vous élisez des protestataires, vous ne devrez vous en prendre qu'à vous-mêmes de ce que nous ferons. » Les élections prenaient ainsi le caractère d'un plébiscite. Elles avaient lieu, parce que le Reichstag avait refusé les crédits militaires demandés pour sept ans. La guerre entre la France et l'Allemagne semblait tout près d'éclater. L'Administration et la

Metz. — Les Allemands devant la statue de Ney.

police pesèrent sur les électeurs pour les décider, par la terreur, à une manifestation antifrançaise. Résultats : dans les dix-sept circonscriptions électorales d'Alsace-Lorraine, dix-sept députés protestataires furent élus. Cependant quelques-uns d'entre eux, M. Sieffermann, par exemple, dans la circonscription de Benfeld, n'avaient fait aucune propagande en vue de leur élection.

Gambetta, ce que pense Bismarck de cette idée. » Quelque temps après, pendant le Congrès de Berlin, M. de Blowitz, correspondant parisien du *Times*, rencontra Bismarck chez M. de Hohenlohe. On parla de Gambetta : « Voilà, dit Bismarck, la personnalité la plus frappante de la France contemporaine. Je ne voudrais pas mourir sans l'avoir vu. » Le journaliste proposa de s'entremettre. Le 9 août 1878, il parla de cette entrevue à Gambetta. « On pourrait, disait-il, y traiter les graves questions politiques qui préoccupent l'Europe et trouver le moyen de prévenir certains malentendus qui, comme en 1875, sont de nature à allumer la guerre. « Il n'y a, ajouta Blowitz, qu'une question qui ne devra pas être abordée. — Laquelle? — La question d'Alsace-Lorraine. — Alors, s'écria Gambetta, l'entrevue est impossible. » Cependant Bismarck n'abandonnait pas son projet. Il envoya à Gambetta Henckel de Donnersmarck, qui avait acheté en France le château de Pontchartrain. Cet aventurier annonça à Bismarck qu'il aurait bientôt satisfaction. Mais, une fois de plus, Gambetta flaira le piège. Bismarck lui-même rendit hommage à cette perspicacité. En 1881, il disait à son familier Moritz Busch : « Je regrette fort que Gambetta ne soit pas venu me voir. » Et il ajoutait : « Cela l'aurait rendu impossible en France, pour toujours. »

Depuis ce jour, les Alsaciens-Lorrains ne croient plus devoir renouveler leur protestation. Ils sont d'une race où un serment est prêté pour toujours.

Le Gouvernement allemand expulsa les Alsaciens-Lorrains naturalisés français qui lui paraissaient dangereux; força Antoine, député de Metz, à passer la frontière, interdit le séjour des pays annexés à quiconque se rattachait à l'armée française; procéda aux arrestations les plus arbitraires; fit, par la haute cour de Leipzig, condamner à la forteresse des hommes dont le seul crime était d'aimer la France. Il imposa aux communes suspectes des « maires de carrière » qu'elles étaient contraintes de payer, ne laissa entrer en Alsace-Lorraine que les voyageurs munis d'un passeport visé à l'ambassade d'Allemagne (22 mai 1888) (1). La langue allemande est obligatoire en Alsace-Lorraine, l'enseignement du français interdit, la liberté de l'enseignement supprimée. Dans les écoles de tous les degrés, on dresse les élèves à l'admiration de l'Allemagne. Sur la France et les grands siècles français de l'Alsace, on se tait ou on ne s'exprime qu'avec mépris.

Depuis longtemps annoncée sous le titre d'autonomie, une insignifiante réforme fut, en 1912, apportée à la Constitution d'Alsace-Lorraine. Le statthaltérat subsiste avec toutes ses prérogatives. Une seule modification : les lois pour l'Alsace-Lorraine sont édictées uniquement par l'Empereur, avec l'approbation du Parlement alsacien-lorrain qui comprend deux Chambres. La Chambre haute (Sénat) se compose des hauts fonctionnaires civils et ecclésiastiques, c'est-à-dire d'immigrés appelés à y siéger en vertu de leurs fonctions; de membres élus au scrutin indirect et de membres nommés directement par l'Empereur. La durée de leur mandat est de cinq ans. Cette Chambre ne peut avoir aucune indépendance réelle, puisque la majorité de ses membres sont nommés par l'Empereur ou sont fonctionnaires de l'Empire. La seconde Chambre (*Landtag*), élue au suffrage universel direct, mais au vote plural, se compose de 60 députés. Chaque circonscription électorale comprend en moyenne 30.000 habitants. Les électeurs âgés d'au moins trente-cinq ans ont droit à deux voix; âgés d'au moins quarante-cinq ans, à trois. Aucune des délibérations n'est valable qu'autant qu'elle est approuvée par la première Chambre. Le Gouvernement peut se dérober au contrôle de cette Chambre, en prélevant tous les impôts et en prenant pour base des dépenses l'exercice de l'année précédente. Une assemblée sans pouvoir financier n'est qu'une ombre de parlement.

L'Alsace-Lorraine aurait droit à une place dans le Conseil fédéral de l'Empire. Ce serait même la sixième place : vingt États confédérés se rangeraient au-dessous. Elle compte, en effet, 1.816.580 habitants, sa superficie est de 14.518 kilomètres carrés. Or, la principauté de Schaumbourg a 44.992 habitants; la principauté de Waldeck, 59.127 habitants; la principauté de Reuss, ligne aînée, 70.603 habitants; la principauté de Schwarzburg-Sondershausen, 85.162 habitants; la principauté de Schwarzburg-Rudolstadt, 96.835 habitants; le grand-duché de Mecklembourg-Strelitz, 103.451 habitants; la ville libre de Lübeck, 105.857 habitants; la principauté de Reuss, ligne cadette, 144.584 habitants; la principauté de Lippe, 145.577 habitants. Neuf États confédérés n'ont même pas la population de Strasbourg : 168.000 habitants. Mulhouse, avec ses 94.000 habitants, dépasse encore quatre États confédérés. Metz, qui n'en a que 69.000, en a 10.000 de plus que le Waldeck et 24.000 de plus que le Schaumbourg-Lippe. Tandis que l'Alsace-Lorraine ne possède aucune voix au Conseil fédéral, les deux principautés de Schwarzburg, avec leurs 181.987 habitants, en ont deux. Il en est de même des deux principautés de Reuss-Schleiz et Greiz, lesquelles ont treize fois moins de superficie et neuf fois moins d'habitants que l'Alsace-Lorraine.

Le parti socialiste n'était pas même représenté à la Délégation (*Landesausschuss*). Onze socialistes sont entrés, en 1912, à la Chambre des Députés (*Landtag*) d'Alsace-Lorraine. Le Gouvernement allemand, qui leur avait prêté son appui, considéra leur succès comme une victoire pour lui et se félicita d'avoir eu ainsi raison de quelques Alsaciens de grand mérite. Ce n'est pas dans ses résultats éphémères, c'est dans son caractère politique, qu'il faut examiner l'alliance du parti germanisateur et du socialisme. Le parti germanisateur, qui veut briser l'âme libre de l'Alsace-Lorraine, détruire en elle tout souvenir d'un héroïque passé et l'habituer au joug

(1) Peu à peu, certaines de ces mesures ont cessé d'être appliquées. L'Administration accorde des permis de séjour et elle n'exige plus de passeports.

(Photo Champagne.)

Statue de Gœthe.

de l'impérialisme prussien, s'est allié à cette social-démocratie qui se proclame l'ennemie de toute tyrannie, particulièrement de l'autoritarisme féodal, militaire et bureaucratique que représente le Gouvernement de Berlin. Sous les yeux de l'Administration supérieure, commissaires de police, juges de paix, instituteurs, fonctionnaires de toute sorte, ont fait campagne pour le candidat de la social-démocratie. Depuis longtemps, l'Allemagne avait songé à transformer le socialisme en machine de guerre contre l'indépendance alsacienne. En Alsace, le prince de Hohenlohe-Schillingsfurst, aidé de son premier ministre Puttkamer, faisait protéger par la gendarmerie les manifestations ouvrières. Plusieurs *Kreisdirectoren* prêchèrent aux travailleurs la résistance et la grève. Les industriels alsaciens eurent la surprise d'entendre, sous leurs fenêtres, les insultes aux patrons alterner avec les *Hoch!* en l'honneur du Kaiser.

Incidents de Saverne. — Patrouille militaire parcourant la place du Château.

L'élection des socialistes au Landtag fut, pour le parti germanisateur, une victoire à la Pyrrhus. Dès ses premières séances, le Landtag se montra, à l'égard de l'Allemagne, aussi indépendant que l'ancienne Délégation. Dans le budget d'Alsace-Lorraine, l'Administration allemande a l'habitude de tailler largement pour assurer des traitements à ses fonctionnaires. Nulle parcelle de l'argent recueilli par le fisc ne retourne aux gens du pays. Cependant, cet accaparement ne suffit pas encore. Dans le budget figure la rubrique : *Fonds de grâce de l'Empereur.* Grâce à ces fonds, on majore la retraite de tel fonctionnaire allemand qui a rendu d'extraordinaires services dans l'ombre, on paie les dettes de tel administrateur qui menace de faire scandale, on récompense les offices des espions de l'intérieur et de l'extérieur. Ces fonds furent supprimés par le Landtag. La Chambre Haute, à la dévotion de l'Empereur, les rétablit. Néanmoins, une telle manifestation était un échec pour le ministère d'Alsace-Lorraine qui, sous la présidence de M. Zorn de Bulach, se faisait fort de livrer à l'Allemagne, par la nouvelle loi électorale, une Alsace et une Lorraine soumises.

Sur l'initiative de M. Zorn de Bulach, M. Mandel, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, rédigea deux projets de loi restreignant la liberté de la presse et la liberté d'association en Alsace-Lorraine : le statthalter, par une simple mesure administrative, pourrait dissoudre toute association dont l'action semblerait dangereuse pour la sécurité de l'Empire, et interdire, en Alsace-Lorraine, non seulement la vente des journaux étrangers, mais des journaux paraissant en langue étrangère dans le pays. Ce serait, en somme, le rétablissement de la dictature. Jusqu'à mai 1914, le Reichstag a refusé de voter ces lois.

En décembre 1913 se produisirent, à Saverne, des incidents qui soulevèrent l'indignation de l'Alsace-Lorraine. Un jeune lieutenant prussien, s'adressant à ses soldats, avait traité les Alsaciens-Lorrains de *wackes* (voyous) et insulté le drapeau français. La population de la ville, d'habitude si paisible, protesta d'abord avec colère, ensuite avec ironie, contre ces honteux propos. Par ordre du colonel, les troupes procédèrent à des arrestations absolument arbitraires. L'affaire vint devant les tribunaux militaires qui donnèrent raison au colonel. Le Reichstag, saisi de ces incidents, blâma le Chancelier, M. de Bethmann-Hollweg, qui prenait énergiquement la défense des officiers. Le Chancelier répondit : « Je garderai le pouvoir tant qu'il plaira à mon auguste maître. » Quelques semaines après, le Reichstag reprit le débat et donna raison au Chancelier. A la suite de ces incidents, M. Zorn de Bulach fut écarté du pouvoir et remplacé par M. de Rœdern. Peu de temps après, le statthalter lui-même, comte de Wedel, dut se retirer. A sa place, le Gouvernement de Berlin installa M. de Dallwitz. Le nouveau statthalter, né en Prusse de parents fonctionnaires, a été ministre de l'Intérieur dans son pays. Fervent conservateur, il s'est toujours opposé à toute réforme électorale en Prusse et toujours a pris parti pour les hobereaux. Sans doute, le Chancelier l'a fait nommer en Alsace parce qu'il le trouvait gênant à Berlin. « Bon ! répondent les Alsaciens-Lorrains. Puisque l'Allemagne nous envoie comme chef un homme dont elle veut se débarrasser, c'est qu'elle ne se soucie plus de l'Alsace-Lorraine. Elle n'y tient donc pas tant qu'elle le prétend? »

Comte de Wedel.

L'Empire allemand donnera-t-il jamais à l'Alsace-Lorraine une autonomie véritable? Non. Il ne laissera jamais cette population de race si française, d'esprit si indépendant disposer à son gré de ses ressources magnifiques et de son territoire qui forme une forteresse avancée. Autonome, l'Alsace-Lorraine se débarrasserait immédiatement des fonctionnaires qui, de toutes les parties de l'Empire, se sont précipités sur elle. Peut-être l'Allemagne lui accordera-t-elle, de temps en temps, un peu de répit. Mais, ne devant l'Alsace-Lorraine qu'à la violence, elle est forcée de faire toujours appel à la violence pour la gouverner. La seule solution de la question, une des plus graves qui se soient jamais posées devant la conscience du genre humain, c'est que l'Alsace-Lorraine soit rendue à la France. La France est résolue à ne jamais perdre de vue ce but, sûre de l'atteindre soit par la force des armes, soit par l'action diplomatique. Dans les remaniements que subira la carte de l'Europe, la volonté opiniâtre d'un grand peuple qui ne revendique que son droit finira par s'imposer.

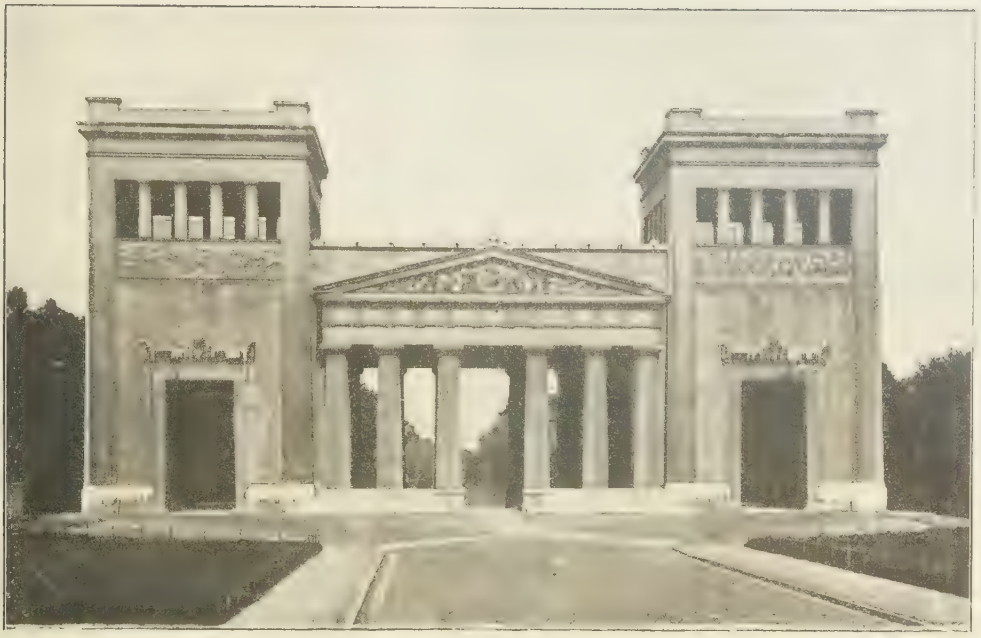

Munich. — Les Propylées.

LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE, SCIENCES ET ARTS

De 1789 à 1914

I. — Littérature.

Littérature (1789 à 1800). — S'il existe vraiment des révolutions littéraires, l'Allemagne en eut une, presque au moment où la France avait sa première révolution politique. Une génération d'écrivains, ayant grandi pendant la guerre de Sept ans, prit pour devise le titre d'une pièce de Klinger : *Sturm und Drang* (Orage et Assaut).

Cette nouvelle école aspirait au sublime et à l'originalité. Elle adorait la nature jusqu'en ses déserts les plus sauvages, faisait profession d'admirer Homère et Shakespeare, avait un culte pour Rousseau et déclarait obéir d'abord à la voix du cœur. Ce qu'elle appréciait le plus, c'était l'énergie; ce qu'elle réclamait avant tout : la liberté. Le cachet de Klinger représentait un oiseau échappé de sa cage, avec ces mots en français : « La liberté fait notre bonheur. » Tels sont les caractères communs aux groupes les plus divers : groupe du Nord, poètes du Rhin, Union ou Bocage de Gœttingue, Mystiques, etc. En ce qui concerne la forme, les *Stürmer* recherchent les grands éclats, les grands gestes, les grandes images, les grands mots, et, autant que les grands mots, les formules rudes, brutales, parfois vulgaires. Ils prétendaient secouer le joug du pédantisme et rompre avec « Mamselle la Règle ».

Herder, né en 1744, mort en 1803, en ses captivants et suggestifs ouvrages de critique,

étudie les vieux chants populaires, célèbre le libre jet des inspirations primitives, glorifie Ossian et Shakespeare, dessine de séduisantes figures littéraires ou politiques dans ses *Lettres sur l'Humanité*, et toujours proclame sa foi dans le progrès. Il est peut-être le plus humain des génies allemands. Il avait pour devise : *Leben, Liebe, Licht* (Vie, Amour, Lumière) (1).

Les principaux écrivains de l'Union de Gœttingue, où domine en poésie l'inspiration de Klopstock, sont les deux frères Stolberg, « âmes de trouvères et de chevaliers »; Voss, le traducteur d'Homère; Bürger, l'auteur de la ballade de *Léonore*, où le fantôme de Wilhelm emporte en croupe sa fiancée dans une chevauchée éperdue; Leisewitz, qui ne doit sa gloire qu'à un drame, d'ailleurs assez émouvant, *Jules de Tarente;* Hölty, le poète du printemps et du « joli seigneur Mai »; Martin Miller, dont plusieurs poésies et le roman *Siegwart* eurent un si extraordinaire succès; Claudius, le poète ingénu de l'intimité mystique où, vers la lune, monte le *Chant du Soir ;* Schubart, grand admirateur de Klopstock, poète d'inspiration attendrie, mais d'âme indécise, de caractère dissolu et de style volontiers emphatique. Dans le *Chant du Paysan souabe*, un brave homme glorifie son amoureuse « aux yeux noirs comme la merise des bois », et, dans le *Chant du Cap*, des soldats partent vaillamment pour l'Afrique, avec le ferme propos de s'y conduire en braves. Le *Caveau des Princes* est une rude satire des souverains qui, dans le genre humain, n'ont vu qu'un vil bétail. Le duc Charles Eugène de Wurtemberg s'y reconnut et condamna Schubart à dix ans de cachot dans la forteresse d'Asperg. De là, ce poignant poème du *Prisonnier* « qui regarde le ciel à travers des larmes et des barreaux ».

Parmi les poètes du Rhin, citons : Heinse (1749-1803), le pittoresque et sensuel romancier d'*Ardinghello;* Klinger (1752-1831), qui devint général en Russie, auteur de drames fort confus et de romans assez noblement inspirés; Lenz, le poète dramatique qui aima la sœur de Goethe et mourut fou.

Au premier rang des Mystiques apparaît Lavater, dont les *Études physiognomoniques* demeurent intéressantes; Goethe collabora à cette œuvre du charmant et audacieux rêveur.

Weimar, sous la grande-duchesse Amélie et sous le grand-duc Charles-Auguste, son fils (1775-1830), fut un merveilleux centre de production littéraire. Herder, Wieland, Goethe, Schiller l'illustrèrent. L'Allemagne comptait alors, parmi ses écrivains, Klopstock, Bürger, Lessing, Schlegel; parmi ses philosophes, Kant, Fichte, Schelling, Hegel. Vinrent ensuite Jean-Paul Richter, Louis Uhland, Wilhelm Muller, Rückert, Novalis, Justin Kœrner.

Goethe est né à Francfort-sur-le-Mein, en 1749, mort à Weimar, en 1832. Poète, auteur dramatique, romancier, philosophe, naturaliste, c'est un génie des plus profonds du monde. Il a symbolisé en *Faust* et en *Méphistophélès* les deux natures de l'homme : d'une part, l'enthousiasme, la tendresse, la générosité; d'autre part, l'esprit d'ironie, de critique et de dénigrement. Ni l'amour, ni le plaisir, ni l'ambition, ni même la science, ne peuvent satisfaire cet être double : *homo duplex*. Il ne se repose que dans la mort, c'est-à-dire dans la nature extérieure, laquelle, elle aussi, a la vie et, de plus, l'unité. Non moins connus sont ses drames : *Gœtz de Berlichingen, Iphigénie, Egmont ;* ses poésies : la *Fiancée de Corinthe*, le *Roi des Aulnes*, *Le Dieu et la Bayadère*, le *Pêcheur ;* ses romans : les *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister ;* son idylle : *Hermann et Dorothée ;* ses *Mémoires*. Ce génie universel fit, en science, d'importantes découvertes. Il prouva l'existence de l'os intermaxillaire et révéla l'unité de composition organique dans tous les êtres vivants. Admirable exemple d'énergie, il enseignait que le bonheur consiste dans la pratique quotidienne et dans l'accomplissement d'une tâche : on ne mérite l'existence et on n'en jouit que lorsqu'on la conquiert chaque jour.

Si Goethe est le plus admiré des poètes allemands, Schiller en est le plus aimé (1759-1805). Il a écrit des drames : les *Brigands*, effusion d'une âme fière qui, révoltée contre l'iniquité sociale, se condamne à mort et, dans son orgueil farouche, exécute sa sentence; *Guillaume Tell*,

(1) Herder d'abord acclame tous les mouvements d'émancipation et toutes les guerres de la France. Les émigrés lui semblent des traîtres à leur pays. Mais l'exécution de Louis XVI et la Terreur changent sa sympathie en aversion et sa confiance en épouvante. En se détournant de la France, il se rattache étroitement à l'Allemagne. Il n'hésite pas à écrire : « Un peuple incapable de se défendre lui-même contre l'étranger n'est pas véritablement un peuple. » Lui qui, de tout temps, a recommandé à l'Allemagne d'avoir une langue et une pensée allemandes, lui recommande maintenant une organisation nationale : « Le vrai patriotisme s'applique à fortifier à la fois l'âme et le corps de la patrie. »

(Photo Braun.)

Beethoven.

triomphe du patriotisme, en un peuple rude et bon de montagnards; la *Conjuration de Fiesque*, le *Camp de Wallenstein*, la *Mort de Wallenstein*, les *Piccolomini ;* des poésies : la *Cloche*, le *Plongeur*, *Rodolphe de Habsbourg ;* l'*Histoire de la guerre de Trente ans*, où il se montre soucieux de la vérité, mais toujours préoccupé de l'effet dramatique. Schiller et Goethe publièrent ensemble, sous le titre de *Xénies*, plusieurs centaines d'épigrammes à l'imitation de Martial. C'étaient, disaient-il , autant de renards avec une torche allumée qu'ils lançaient à travers les champs des Philistins. Ils voulaient ainsi faire justice des écrivains indignes. Beaucoup de ces distiques manquent d'éclat et surtout de délicatesse. Mais les deux poètes accomplissaient une tâche excellente en ramenant la faveur publique à une poésie plus haute, plus pure et plus virile. C'est de Schiller que date le théâtre classique en Allemagne. Il a vécu dans son œuvre. Par la constance de ses ardents efforts, il l'a élevée à la simplicité de la véritable grandeur. Son œuvre est tout entière consacrée à ce qu'il appelle les grands objets de l'humanité, lesquels furent pour lui des raisons de vivre et resteront, pour son œuvre, des raisons de durer.

Les écrivains les plus connus de la même époque sont Kotzebue, auteur dramatique fécond et habile, mais peu profond dans ses analyses de caractère et peu sincère dans ses combinaisons pathétiques; Juste Möser, critique et historien original; Jean de Müller, qui rêva d'être le Tacite allemand; Georges Forster, le hardi défenseur de la Révolution française, qui, dans son *Voyage autour du Monde* et dans ses *Vues du Rhin inférieur*, fit preuve d'une curiosité toujours en éveil et d'une vive imagination. Jean-Paul Richter, qui fut admiré à l'égal des plus grands : ses œuvres satiriques, romanesques, descriptives, idylliques, fantastiques, philosophiques, les *Papiers du Diable*, la *Loge invisible*, *Hespérus*, *Siebenkäs*, le *Jubelsenior*, *Fixlein*, le *Titan*, la *Vallée de Campan*, forment un extraordinaire mélange d'ironie et de lyrisme, sans clarté et sans invention, mais plein de traits, d'aperçus, d'images, de tableaux et de visions.

Au commencement du dix-neuvième siècle, à Berlin, de jolies Juives aux idées hardies, au langage téméraire, étaient les arbitres des élégances. Au premier rang de cette pléiade, on admirait Pauline Wiesel, qu'aimait le prince Louis-Ferdinand, et, près d'elle, Rachel Lévin aux yeux de velours, Henriette Herz au profil de camée. La reine Louise et sa sœur se laissèrent entraîner par le tourbillon. A Jean-Paul Richter, le brillant humoriste, toutes deux firent, suivant la mode, « un accueil éperdu ». Le Roi les rappela durement au bon sens, au bon ordre et aux bonnes mœurs.

Dix-neuvième siècle. — La Révolution française inspira l'amour de la patrie, en même temps que le désir de la liberté. Les écrivains allemands travaillèrent de toute leur âme au relèvement de la nation. Le publiciste Frédéric de Gentz (1764-1832), qui a été, jusqu'en 1806, épicurien et sceptique, combat Napoléon en écrivant l'histoire de son temps avec beaucoup de pénétration et d'éclat. Nous avons déjà montré à l'œuvre les poètes patriotes. Fouqué donne le signal de la *Chasse joyeuse*. Rückert, l'auteur des *Sonnets cuirassés*, prend la reine Louise comme patronne de Magdebourg reconquis; adjure les Prussiens de châtier le Corse, prince de la Mort, et de reprendre à Paris l'épée du grand Frédéric; décrit le vieil empereur Frédéric-Barberousse, dans le *Kyffhäuser*, attendant que les corbeaux disparaissent et que le peuple germanique ait vaincu l'ennemi héréditaire. Arndt, en ses âpres diatribes, exalte les hommes de guerre et proclame que la patrie allemande s'étend aussi loin que résonne le *ja*. Körner, le chasseur noir, tombe blessé à mort en chantant l'épée. Schenkendorf évoque la sublime grandeur du Saint-Empire germanique et pleure sur la cathédrale de Strasbourg, prisonnière des Français.

Le romantisme a pour théoriciens les frères Schlegel, pénétrés de la philosophie de Fichte et de Schelling. Frédéric Schlegel révèle Dante, Arioste, Shakespeare; ouvre la route aux études sanscrites et à l'histoire moderne; compose un drame, *Alarcos*, où il mêle le moderne à l'antique; s'essaie dans le roman. Guillaume Schlegel, plus mesuré et plus élégant, traduit Shakespeare, écrit la jolie ballade d'*Arion*, interprète la *Divine Comédie*. Louis Tieck, poète fantastique, étale, en ses contes et en ses romans, une débordante imagination. Le mystique Frédéric de Hardenberg s'efforce de faire de la poésie une musique. Le théoricien Schleiermacher réduit la religion au sentiment. Les frères Grimm, Jacques plus opiniâtre, Guillaume plus délicat, étudient l'Allemagne dans sa grammaire, sa mythologie, ses légendes, ses contes. Arnim et Brentano donnent, dans tous les

genres, de puissantes et confuses ébauches. Görres, après avoir acclamé la Révolution, part en guerre contre Napoléon et devient le chef éloquent du parti clérical en Bavière.

Adalbert de Chamisso (1781-1838), fils d'un émigré français, introduit dans la poésie allemande un goût et une netteté qui rappellent la France. Son *Pierre Schlemihl* est un chef-d'œuvre de bon style. Les pages dans lesquelles il bénit les paysans qui labourent le sol où s'élevait le château de son père respirent le plus noble libéralisme. Joseph d'Eichendorff a un très vif sentiment de la nature qui, à son amusante *Vie d'un Vaurien*, ajoute une grâce singulière. Hoffmann, l'auteur des *Contes fantastiques* (1776-1822), plus célèbre peut-être en France qu'en Allemagne, débute par des *Tableaux de fantaisie dans la manière de Callot*. Féru de musique, il analyse à fond l'âme douloureuse des artistes. Son recueil des *Frères Serapion*, malgré des bizarreries concertées, demeure captivant au plus haut point. Zacharie Werner compose des drames où domine la fatalité romantique. Au théâtre, Michel Beer fait applaudir les *Fiancés d'Aragon*, *Büchner*, la *Mort de Danton*, *Grabbe*, *Henri IV*.

Le plus grand poète romantique est peut-être Henri de Kleist (1776-1811), le chantre de la *Germania*. Sa comédie, la *Cruche cassée*, est d'un art précieux et d'une observation aiguë; son acte *Penthésilée* respire la passion. Sa *Bataille d'Hermann* bouillonne de haine contre l'envahisseur. Blessé par l'indifférence publique et ne croyant plus à la revanche de son pays, Kleist se tue à trente-quatre ans. Mentionnons encore Auguste de Platen-Hallermünde, dont l'inspiration grecque n'est ni sans douceur ni sans grâce; Uhland, dont les lieds, les ballades, les hymnes patriotiques ont, en leur concision, beaucoup de familière fraîcheur. Près d'Uhland, sans qu'il y ait véritablement une école souabe, on trouve des poètes souabes, ayant le même amour de leur pays aux sombres forêts, aux moissons dorées, au fleuve bleu : le Neckar. Guillaume Hauff, qui mourut à vingt-cinq ans, laisse deux hardies chansons populaires : *Chant du Matin* et *Amour du Soldat;* Justin Kerner (1786-1862) écrit, sur les âmes des trépassés, des poésies toujours sincères, mais souvent trop faciles; Schwab traduit Lamartine et compose des chansons joviales ou tragiques; Jean-Georges Fischer (1820-1897) mêle aux idylliques imaginations des conceptions poétiques d'une puissance imprévue : en 1850, il salue d'avance « l'homme qui, dans son cœur incarnant l'Allemagne, bras indomptable et main de fer, au joug de l'unité pliera les Allemands ». Édouard Mörike est peut-être le meilleur des poètes souabes, touchant, ingénieux et d'une humour si vive, par exemple dans le *Vieux Coq du Clocher*.

De 1800 à 1830, se développent les importantes initiatives de Savigny, en science juridique; de Guillaume de Humboldt, en philosophie comparée; d'Alexandre de Humboldt, en géographie « considérée comme vivante synthèse du monde ». En histoire, Niebuhr a contribué puissamment à établir les règles de la critique historique; ses études sur Rome parurent une révélation. Ernest Curtius (1814-1896) a écrit avec autant de force et plus de pureté l'histoire grecque. Mommsen (1817-1903) reprend l'histoire romaine, en y ajoutant toujours plus de vie et de relief. Gervinus (1805-1871) traite avec ampleur l'histoire de la littérature allemande (1). Ranke (1795-1886) publiant, en 1834, son *Histoire des papes* et, en 1839, son *Histoire de l'Allemagne à l'époque de la Réforme*, inaugure la série d'enquêtes historiques, à laquelle l'Allemagne s'attachera. Droysen, Waitz, Treitschke, Gregorovius, Sybel Lambrecht, travaillent avec acharnement dans le même sens et dans le même esprit. Les philologues Lassen, Weber, Bunsen, Max Muller, cherchent à s'assurer l'estime des érudits.

Jeune Allemagne. — Fiers des découvertes scientifiques des Liebig, des Wœhler, des Jean Müller, des Magnus; surexcités par les hardis travaux historiques des Ranke et des Waitz; enivrés des grands souffles révolutionnaires qui venaient de France, beaucoup de jeunes gens donnèrent d'abord dans des extravagances confuses et tumultueuses. Ils prétendaient se rattacher au saint-simonisme, doctrine de l'association universelle supprimant la propriété héréditaire et prenant pour devise : « A chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres. » Ils prê-

(1) Le grand historien allemand Gervinus, ayant osé dire qu'il vaudrait mieux, pour l'avenir de l'Allemagne et de l'Europe, laisser l'Alsace à la France ou la rendre neutre, fut blâmé par toute l'Allemagne, injurié par ses confrères et tenu dans un complet isolement. Il mourut étouffé sous tant de haine.

chaient l'abolition du mariage, célébraient George Sand, affirmaient même des doctrines cosmopolites. La Diète leur fit l'honneur de condamner quelques-uns de leurs chefs, Gutzkow, Kühne, Laube, Mundt, Wienbarg; honneur véritable, puisque, en même temps, elle interdisait les œuvres de Bœrne et de Heine. Ils en recueillirent une célébrité passagère. Mais quelques-uns de ces écrivains téméraires n'ayant pas dissimulé leur sympathie pour la France, l'Allemagne se repentit bientôt de cette faiblesse. Le mot de *Jeune Allemagne* avait été employé, pour la première fois, par le révolutionnaire italien Mazzini, pour désigner la société secrète qu'il formait avec les réfugiés allemands. Le critique Ludolphe Wienbarg ne connaissait sans doute pas le sens donné à ce mot, quand il écrivit en tête de son livre, *Campagnes esthétiques*, la dédicace : « A la Jeune Allemagne. » Il voulait dire : « A la jeunesse allemande. » La Diète condamna le livre.

Louis Bœrne (1786-1837) est un grand journaliste. Rien de moins. Rien de plus. Il n'a pas laissé de livre, pas même de chapitre. Des articles, tout au plus, ou, pour mieux dire, des paragraphes où se détachent de petites phrases incisives. On a pu dire que son esprit a l'acuité destructive dont se piquait la société juive de Berlin, sous Frédéric le Grand. Au fond, il reste très Prussien. « La Prusse, écrivait-il, c'est l'âme de l'Allemagne, et l'âme gouverne le corps. » Établi en France après la révolution de 1830, il rédige ses *Lettres de Paris*, où il fustige âprement ses compatriotes pour les mettre debout : « Les Russes sont des esclaves. Soit. Mais que sont les Allemands? Des domestiques. » Cependant, il aime profondément l'Allemagne : « Je suis malade d'elle. Sa liberté sera ma guérison. » Malgré le mauvais goût qui règne en Allemagne, la langue allemande lui semble la plus riche, la plus puissante, la plus belle, la plus douce et surtout la plus fidèle. Il se rappelle que Charles-Quint s'était écrié : « Je parle espagnol à Dieu, italien aux dames, français aux hommes, allemand à mon cheval. » A quoi il répond : « L'Espagnol râle, l'Italien badine, le Français babille, l'Anglais grasseye, seul l'Allemand parle. » Bœrne a confiance dans l'avenir parce que l'Allemagne a, selon lui, la « jeunesse du cœur ».

Henri Heine, né lui aussi de parents juifs (à Dusseldorf, en 1799), fut élevé par des catholiques, puis se convertit au protestantisme. Ses poèmes de l'*Intermezzo*, du *Retour*, de la *Mer du Nord*, de l'*Allemagne*, du *Romanzero*, d'*Atta-Troll*, à la fois si émouvants et si moqueurs, si tendres et si cruels, si pittoresques et si concentrés, sont d'une incomparable originalité. Malgré le cynisme un peu lourd de certains badinages et certains traits de satire un peu monotones contre des poètes contemporains, particulièrement contre Freiligrath, l'ensemble de son œuvre garde une irrésistible séduction. Sa prose, dans les *Reisebilder* et l'*Allemagne*, vaut sa poésie. Réfugié en France et pensionné par le Gouvernement français, il fait une guerre acharnée aux institutions politiques d'outre-Rhin. Mais, bien qu'il se proclame « Prussien libéré », son cœur demeure attaché par toutes ses fibres au pays natal. Tout en prophétisant une révolution allemande « près de laquelle la Révolution française ne paraîtra qu'un jeu d'enfants », il met la France en garde contre une voisine qui la hait, veut lui arracher l'Alsace et lui asséner le coup de la mort.

Le véritable chef de la Jeune Allemagne, Gutzkow (1811-1878), comme tous les écrivains qui le suivent, revient sans cesse à la politique. Son idéal est une république démocratique, dirigée par quelque Robespierre. Il fut arrêté à la suite d'un article de son ancien maître et ami Menzel, accusant la Jeune Allemagne de détruire la religion, la société et la morale. Son roman de *Wally* est, par endroits, une imitation de *Lelia*. Ses pièces de théâtre, *Patkul*, le *Lieutenant du Roi*, *Uriel Acosta*, contiennent d'audacieuses allusions. Il revint au roman avec les *Chevaliers de l'Esprit*, le *Magicien de Rome* (c'est-à-dire le Pape!), *Hohenschwangau*, les *Nouveaux Frères de Serapion*, violente satire de l'Empire allemand actuel, ce monstrueux chaos où domine l'amour du lucre et du plaisir. Laube (1806-1884) s'inspire de Heine dans ses *Nouvelles de voyage*, écrit des romans et des drames (*Struensée*, l'*École de Charles*, etc.).

Parmi les femmes de lettres, inspiratrices de la Jeune Allemagne, on ne doit pas oublier Bettina d'Arnim, sœur de Brentano et femme d'Arnim; Rachel Levin, qui glorifiait l'union libre et soutenait que la mère doit posséder la fortune; Fanny Lewald, obstinée à peindre des héros; la comtesse Ida de Hahn-Hahn, dont les héroïnes sont si fort au-dessus de l'humanité et particulièrement des hommes; Charlotte Stieglitz, qui se tua d'un coup de couteau pour suggérer un chef-d'œuvre à son mari.

L'attitude plus fière de la France en 1840 parut un défi. Le roi de Bavière Louis Ier disait : « C'est l'Ouest qui a tiré le canon d'alarme. » Arndt retrouve la fougue de ses jeunes années : « La danse des lances va recommencer; l'Allemagne entière va passer le Rhin. » *All Deutschland in Frankreich hinein.* Nicolas Becker pousse son cri de guerre : « Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand. Ils ont beau le réclamer avec des croassements de corbeaux. » On connaît la généreuse réponse de Lamartine (« Coule, libre et superbe, entre tes vastes rives »), et la riposte stridente de Musset (« Où le père a passé passera bien l'enfant »). Sneckenburger dirige contre l'ennemi héréditaire la « Garde au Rhin », *Wacht am Rhein.* Freiligrath (1810-1876) débute par des poèmes orientaux inspirés de Victor Hugo. Il montre un talent plus personnel dans son recueil *Parmi les Gerbes,* où il raconte ses impressions du pays natal. Révolutionnaire, il chante le *Ça ira* (1846) et prend le chemin de l'exil. En retrouvant sa patrie, dix-huit ans après, il exhale l'enthousiasme de sa jeunesse. En 1870, il glorifie l'union de toute l'Allemagne contre la France (*Hurrah Germania*) et le *Trompette de Gravelotte* sonnant la charge pour la chevauchée de la mort.

Le chansonnier Hoffmann de Fallersleben, assez banal dans ses couplets sur le printemps, le gazouillement des oiseaux et les regards des amoureux, trouve de farouches accents pour glorifier sa terre adorée « qui va de Franconie aux grands bois de Bohême », pour jurer à la patrie, toujours plus unie et plus prospère, l'éternel dévouement d'un amour sans réserve, pour mettre enfin l'Allemagne au-dessus de tout dans l'univers, *Deutschland über alles in der Welt.* Georges Herwegh, esprit ondoyant et souvent nébuleux, a d'admirables trouvailles quand il laisse éclater son mépris de la tyrannie et sa haine de l'étranger. Franz Dingelstedt, poète homme du monde, fait applaudir ses satires et ses pièces, particulièrement le drame des *Barneweldt.* Maurice de Strachwitz embouche d'abord le clairon des *Chants du réveil,* mais se retire vite dans le domaine des légendes. Müller de Königswinter consacre son livre : « Mon cœur est sur le Rhin » à la louange de son pays natal. Emmanuel Geibel, plus varié que puissant, chante Frédéric Barberousse, puis les victoires de 1870. Paul Heyse, psychologue et passionné, écrit des nouvelles où il imprime un brûlant cachet. Jules Grosse, dans le *Chant de Volkram,* résume l'histoire de l'Allemagne, de 1848 à 1871. Henri Leuthold, qui mourut fou en 1879, s'efforce de rivaliser avec la *Salammbô* de Flaubert. Jules Mosen a mérité d'être appelé l'Uhland de la Saxe. Charles Simrock a rajeuni les légendes du Rhin. Joseph de Scheffel, le poète badois, a longtemps charmé la jeunesse par sa verve, sa fantaisie et sa robuste allégresse. Gustave Freytag, dans ses romans très étudiés, s'attache à faire aimer toutes les classes sociales de l'Allemagne. Frédéric Hebbel, l'auteur de *Gygès* et de *Marie-Madeleine,* est un dramaturge compliqué, sentencieux, parfois très pathétique. Otto Ludwig, le shakespearien, donne à ses drames et à ses romans de l'intensité, parfois de la délicatesse. Frédéric Spielhagen s'illustre dans le roman social; Hackländer, Storm et Raabe, dans le roman de mœurs; Charles-Émile Franzos, dans le roman juif; Rodolphe Lindau, dans les impressions de voyage; Ebers, dans le roman instructif, ironique et sentimental; Berthold Auerbach, dans le roman rustique, où les paysans du Tyrol peuvent, sans trop se transformer, plaire aux lectrices des salons.

Depuis 1885, la littérature allemande, en s'inspirant du *Théâtre libre* de France, de Zola, d'Ibsen, de Tolstoï, de Dostoïevski, de Björnson, a produit des œuvres saisissantes et même assez originales. Schlaf et Holtz ouvrirent la voie. Gerhardt Hauptmann fait applaudir au théâtre les *Ames solitaires* et les *Tisserands,* l'*Assomption de Hannele,* le *Voiturier Henschel.* Sudermann, en ses meilleurs drames : l'*Honneur,* le *Bonheur dans un coin,* rappelle Alexandre Dumas fils par certains coups de théâtre. Ses romans décrivent puissamment les plaines mélancoliques de la Prusse Orientale. Detlev de Liliencron, ancien officier, est un poète d'une ingéniosité, d'un lyrisme et d'un pittoresque parfois fort remarquables.

II. — Philosophie.

Emmanuel Kant, né en 1724, fils d'un modeste sellier de Kœnigsberg, fit, à l'Université de sa ville, des études qui lui permirent de classer, en son esprit, tout ce que son époque pouvait savoir, particulièrement les mathématiques, l'astronomie, la physique, la logique, l'anthropo-

(Photo Braun.)

Wagner.

logie pratique, la géographie physique, l'esthétique. Il devint répétiteur, puis professeur, puis recteur de cette Université, et mourut en 1804, n'ayant, dit-on, pas plus quitté Kœnigsberg que Socrate, Athènes. C'est un des maîtres de la pensée moderne. La révolution accomplie par lui en philosophie consiste à soumettre à la critique toutes les connaissances. Les unes viennent de l'expérience, c'est-à-dire appartiennent aux objets de la pensée : monde objectif ou matériel. Les autres viennent du sujet qui pense, c'est-à-dire sont tirées par l'esprit de son propre fonds et s'appliquent aux données de l'expérience, comme le cachet sur la cire : c'est l'ensemble des formes, c'est-à-dire le subjectif. L'esprit est entraîné à considérer comme existant hors de lui des choses qui n'existent qu'en lui. Les principales de ces formes, que Kant appelle les idées pures, les idées *a priori* ou les catégories, sont l'idée de substance, d'espace, de temps, de cause, d'unité. Avons-nous le droit de passer du sujet à l'objet? Quelle est la valeur des connaissances humaines? La *Critique de la raison pure*, qu'il écrivit à cinquante-sept ans (1781), aboutit à cette conclusion : Ce qui ne nous est pas fourni directement par l'expérience n'a pas de certitude objective. Mais, dans la *Critique de la raison pratique* qu'il publia sept ans après, il constate que l'idée du devoir, impératif catégorique, qui a pour formule « Fais ce que dois, advienne que pourra », implique une absolue certitude. Il s'écrie, avec une éloquence digne de son maître Jean-Jacques Rousseau : Deux choses m'emplissent l'âme d'une admiration sans cesse renaissante : le ciel étoilé sur ma tête et la loi morale dans mon cœur. L'idée du devoir met l'esprit en communication directe avec la réalité. Le devoir, c'est la loi que notre volonté s'impose d'être universelle et immuable en ses maximes d'action. Agis toujours de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse revêtir la forme d'un principe de législation universelle. Travaille à développer le sentiment moral, la science morale, l'amour de l'humanité et le respect de toi-même. De ces maximes découlent naturellement le libre arbitre, la nécessité des sanctions, l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu établissant l'accord de la nature avec la moralité. C'est sur l'évidence de la loi morale, prise comme base, que Kant reconstruit toute la philosophie. « Notre siècle, s'écrie-t-il, est le siècle de la critique : rien ne peut s'y soustraire, ni la religion avec sa sainteté, ni la législation avec sa majesté. » Son système est appuyé ou complété par ses autres ouvrages : *Critique du Jugement*, *Traité préliminaire à toute métaphysique future*, *Base d'une métaphysique de mœurs*, *Essai d'anthropologie*, *La Religion d'accord avec la Raison*, *Essai sur la Paix perpétuelle*, *Principe métaphysique de la science du droit*, *Principe métaphysique de la doctrine de la vertu*, *Sur cette locution proverbiale : Cela peut être juste en théorie, mais ne vaut rien en pratique*, *Du prétendu droit de mentir par humanité*, *Traité de pédagogie*, *Critique du jugement esthétique* (où l'on trouve l'admirable analyse du beau et du sublime) (1).

Schopenhauer.
(Cabinet des estampes.)

Kant, qui termine le dix-huitième siècle et commence le dix-neuvième, est le fondateur de la plus grande philosophie allemande. Ses trois principaux contradicteurs furent Hamann, Herder et Jacobi. Hamann combat les systèmes qui ont pour principe le raisonnement et qui, selon lui, amènent au scepticisme. Seule, la foi, c'est-à-dire la révélation de la vérité à notre conscience, nous sauve d'un tel danger. Herder, ne perdant pas de vue la valeur de l'idée concrète, veut restaurer l'expérience que Kant sacrifie trop à l'abstraction. Jacobi condamne encore plus sévèrement l'abus du raisonnement et de la logique. La raison reste incapable de

(1) Kant a écrit sur la tombe du pasteur Lilienthal, homme excellent par qui les parents du philosophe avaient été mariés : « Ce que nous devons faire, voilà la seule chose dont nous soyons certains. » (*Was uns zu thun gebührt, dess sind wir nur gewiss*). Sans doute, Kant se les rappelait quand il a dit en mourant : *Es ist gut.* (C'est bien.)

connaître les vérités supérieures et infinies. Le principe de toute connaissance et de toute activité fécondes, la base de toute certitude et de toute science, c'est le *sentiment*, révélation profonde qui s'accomplit dans l'âme. Cette doctrine du sentiment, protestation contre la sécheresse du rationalisme, fut admise par beaucoup de philosophes, de savants, d'écrivains, de poètes. Les plus connus sont Schulze, Beck, Abich, Krug, Reinhold, Bouterwek.

Jean-Théophile Fichte, fils d'un mercier dont le père était officier suédois, est né en 1762 au village de Rammenau (Haute-Lusace). Il épousa une nièce de Klopstock. Précepteur à Kœnigsberg, il se lia avec Kant, et publia sa *Critique de toute révélation*, qu'on attribua d'abord à Kant lui-même, puis son *Étude sur la Révolution française*. Il fut nommé professeur à Iéna, se vit ensuite banni des États saxons sur une accusation d'athéisme, s'établit comme professeur à Berlin et devint recteur de l'Université de cette ville. Pendant l'hiver cruel de 1807-1808, il prononça ses Discours à la nation allemande, que couvraient parfois les roulements du tambour français. Il offrait de suivre l'armée comme aumônier. Il rendit à sa patrie un autre service d'un ordre non moins élevé. La garnison française de Berlin allait être massacrée par des conjurés. L'un d'eux, élève de Fichte, lui parla de la décision prise pour la nuit suivante et lui demanda s'il la croyait légitime. Fichte se rendit chez le chef de la police prussienne, lui démontra qu'un tel forfait serait aussi inutile que lâche et le détermina à s'y opposer. On sait qu'il mourut en 1814, victime d'une maladie contagieuse contractée au chevet des blessés. Son but en philosophie était de parfaire la doctrine de Kant en donnant une base inébranlable aux connaissances humaines, de protester contre le matérialisme et d'affirmer très haut l'activité du moi ainsi que la liberté morale. La science, suivant lui, doit se fonder sur un principe unique qui lui fournit sa certitude et sa substance. Comme Descartes, il tire de l'idée du moi la notion du monde et celle de Dieu. C'est un idéalisme transcendental qu'il appelle la doctrine de la science. L'ombre de réalité, que Kant laissait aux impressions résultant des choses, s'est évanouie. Plus tard, Fichte modifiera ce système jusqu'à en faire une sorte de panthéisme. Mais l'action mise au service de la patrie en si grand péril le guérit des spéculations chimériques. « La loi morale implique la réalité du monde objectif. La vertu, c'est l'oubli de soi-même dans la préoccupation de l'intérêt général. Travaillons au triomphe de la raison et à la moralisation de l'humanité, sinon le monde va à l'abîme. Hâtons de toutes nos forces l'âge d'or, où la raison, devenue souveraine, fera régner le droit, la vérité et la liberté, c'est-à-dire constituera sur terre le royaume de Dieu (1). » L'influence de Fichte se retrouve chez Frédéric Schlegel, chez Solger, chez le mystique Novalis, chez Schleiermacher et dans toute l'école de Jean Paul. On a de lui le *Traité de la Destination de l'homme*, l'*Idée de la vraie science*, *Leçon sur la mission du savant* (laquelle est de travailler sans cesse à son perfectionnement et à celui des autres), la *Philosophie du Droit naturel*, le *Système de morale*, *Idée d'une guerre légitime*, *Théorie de la Religion*, *Méthode pour arriver à la vie bienheureuse*, ouvrage qui respire une sorte de mysticisme : « Voulez-vous voir Dieu? Ne le cherchez pas dans les nuées. Dieu est dans la vie de celui qui s'est donné à lui, c'est-à-dire qui a fait sans réserve abnégation de sa personnalité pour servir la communauté. Dieu se révèle dans la conscience humaine. »

Joseph de Schelling, né en 1775 à Léonberg, en Souabe, fit ses études à Tubingue où il se lia avec Hegel, puis à Leipzig, puis à Iéna où il eut pour maître Fichte. Ses premiers écrits : *Du moi comme principe de la philosophie*, sont destinés à soutenir la doctrine de la science. Mais Schelling reprend ses travaux, suit pendant quatre ans des cours de physique, obtient le grade de docteur en médecine, commence un cours de philosophie à l'Université de Berlin, fait ses études devant le public, comme disait Hegel, et construit un système philosophique d'idéalisme objectif, qui se rattache à ceux de Kant et de Fichte, mais pour les corriger. Pourquoi opposer l'objectif au subjectif, le monde de la nature au monde de la pensée? Pourquoi se demander comment l'esprit passe de l'un à l'autre? Il y a identité entre le sujet et l'objet, entre l'homme et la nature, le moi et le non-moi. Ce sont les deux aspects d'un être unique et absolu : Dieu. La nature physique et la nature morale ont les mêmes lois. La nature proprement dite et l'esprit, les choses et les idées,

(1) « Je n'ai qu'une passion, l'action », disait ce grand idéaliste. Il est l'aumônier laïc de l'armée des esprits, à la voix du devoir descendant aux batailles de la réalité.

sortent de l'être absolu par une évolution nécessaire, le « procès ». Choses et idées se développent sur deux plans parallèles, mais en conservant une identité complète. Au fond, l'électricité est identique à l'irritabilité, le magnétisme à la sensibilité, la faculté de reproduction à l'action chimique. Qu'est-ce que la création? Une évolution de la pensée éternelle qui se reflète dans l'esprit de l'homme. Dans l'esprit d'un poète, ce reflet est vraiment divin. Qu'est-ce que l'univers? L'expression identique de la pensée divine. Qu'est-ce que la raison humaine? L'image de l'intelligence absolue en même temps que de l'univers. Comment s'élève-t-elle à l'absolu? Par l'intuition intellectuelle qu'il faut savoir produire en soi. Entre la philosophie et l'art, il n'y a pas de différence essentielle. La philosophie a pour but de connaître les choses par les idées de la raison; l'art a pour but de représenter les choses d'une façon qui frappe les sens. L'art, c'est le terme suprême du développement, en même temps que le sublime moyen d'en révéler le mystère. L'histoire, c'est le poème éternel de la divine intelligence. « Au fond, la triple activité de l'art, de la philosophie et de la nature a un but unique : donner à Dieu conscience de lui-même. » La raison humaine amène Dieu à une existence réelle. Ce système qui concilie tous les contraires : l'idéalisme et le réalisme, le déterminisme et le libre arbitre, l'épicurisme et le stoïcisme, la moralité et la félicité, qui tend à formuler la science telle qu'elle peut se concevoir en Dieu, Schelling l'appelle la philosophie de la *nature* ou de l'*identité*. On a souvent répondu que ce système pouvait s'appeler d'un nom plus connu : panthéisme. Parmi les anciens disciples ou les admirateurs de Schelling, citons Oken, Schubert, Steffens, Gœrres, Windischmann, Blasche, Eschenmayer, Krause. Les livres où Schelling expose sa doctrine, non sans quelques variations, sont : l'*Ame du Monde*, le *Système de l'Idéalisme transcendantal*, *Bruno*, dialogue sur le principe divin, *Philosophie et Religion*, *Recherches sur l'essence de la liberté humaine*. Il mourut en 1854.

Georges-Guillaume Hegel est né en 1770, à Stuttgart. Fils du secrétaire du Gouvernement wurtembergeois, il fit ses études à l'Université de Tubingue où il eut Schelling pour condisciple, puis à celle d'Iéna où il eut pour professeur Fichte. Il adopta d'abord la doctrine de Fichte, puis celle de Schelling, enfin se constitua une doctrine propre. Il succéda à Fichte comme professeur de philosophie à l'Université de Berlin, où il mourut du choléra en 1831. Pour lui, le peuple allemand, c'est le peuple élu de la philosophie. Hegel n'admettait pas la distinction établie par Kant entre l'objectif et le subjectif. Il n'admettait pas non plus l'idéalisme subjectif de Fichte. Avec Schelling, il admettait l'identité du sujet et de l'objet : unité absolue. Mais il se séparait de Schelling sur un point capital. Schelling veut expliquer par quel « procès » les choses et les idées sortent de l'Absolu, et part de l'Absolu même que révèle à l'homme l'intuition intellectuelle. Au contraire, Hegel part de l'idée. L'idée, c'est l'essence de l'objet. De l'idée sortiront, par la seule dialectique, l'absolu, c'est-à-dire l'idée pure, et la nature, c'est-à-dire l'idée qui fait retour sur elle-même. L'esprit, c'est-à-dire l'idée en travail, peut s'envisager comme subjectif : c'est alors l'âme, objet de la psychologie. L'esprit peut s'envisager comme objectif : c'est alors la société humaine, objet de la morale. L'esprit peut s'envisager comme absolu, c'est-à-dire comme Dieu, objet de la religion. Très clairement, Hegel définit la philosophie : « Science de la raison, en tant que la raison est l'idée consciente de toute existence dans son nécessaire développement. » Ce qui est rationnel est toujours réel. Ce qui est réel, toujours rationnel. Dans la philosophie, la logique et la métaphysique ne forment donc qu'une même partie. La logique, c'est le système de la raison pure et de la vérité en soi; c'est la science de Dieu considéré dans son éternelle essence, indépendamment de toute réalisation morale ou physique. Viennent ensuite la *Philosophie de la Nature*, c'est-à-dire de l'idée en son existence objective, et la *Philosophie de l'Esprit*, c'est-à-dire de l'idée engendrant l'âme, la société et Dieu. La loi du développement humain, c'est le progrès; mais que de combats le progrès exige! La conscience et la volonté s'intéressent trop à leur existence présente qu'elles prennent pour définitive : l'esprit doit donc lutter contre lui-même. Dans les temps modernes, la Renaissance est le crépuscule, la Réforme l'aurore, la Révolution française le plein jour. Les principes de la Révolution ont été propagés par les armées de l'empereur Napoléon. Ils triompheront partout, pourvu que l'on concilie la religion avec le droit, en montrant aux hommes qu'aucune conscience religieuse ne saurait s'opposer légitimement à la conscience civile. Si l'histoire est le développement de l'esprit

humain à travers les siècles, l'histoire de la philosophie est la marche de l'esprit humain, ayant de plus en plus conscience d'être au fond l'Absolu. Le salut pour l'homme consiste à arriver, en dépouillant le vieil Adam, à la conscience de son unité avec Dieu. Toute croyance en un Dieu objectif est superstition. Le règne des esprits est celui que les penseurs forment entre eux. Le monde réel lui-même s'est évanoui : tout se réduit à un monde purement logique. L'abstraction est, pour Hegel, la base de toute réalité. On lui a reproché de ne pas dire de quel principe et par quel procédé se forment ces abstractions. On lui a reproché surtout d'amener ses disciples au panthéisme. L'école fondée par Hegel fut une des plus nombreuses et des plus actives. On y distingua trois partis : le Centre qui, fidèle aux enseignements du maître, ne se préoccupait pas de leurs conséquences pratiques; la Droite qui, préoccupée de ces conséquences, s'efforçait de mettre d'accord le système philosophique avec la religion chrétienne; la Gauche (extrême gauche et gauche modérée) qui rejette plus ou moins franchement l'existence d'un Dieu personnel avec l'immortalité individuelle de l'âme, et qui fait un accueil plus ou moins favorable aux doctrines communistes de la social-démocratie. La doctrine de Hegel se trouve un peu éparse dans les ouvrages suivants : *Différences de Fichte et de Schelling*, *Phénoménologie de l'Esprit* (dont les dernières pages furent écrites pendant la bataille d'Iéna), *Logique*, *Encyclopédie des Sciences philosophiques*, *Logique subjective*, *Science du Droit*, *Philosophie de la Nature*, *Esthétique*.

Louis Feuerbach, né à Landshut (Bavière), en 1804, a soutenu la doctrine hégélienne. Son livre le plus remarquable porte ce titre significatif : l'*Essence de la religion*. Comme lui, disciple de Hegel, David Strauss a écrit la vie de Hutten, de Voltaire, de Schubart, surtout de Jésus, en qui il ne veut voir qu'un mythe.

Schopenhauer s'insurge contre l'influence hégélienne. Il appelle Hegel sophiste, bâtard de Kant. Il ne voit, dans le monde, qu'un ensemble de représentations sensibles. Cependant il admet l'Absolu, force universelle, et il appelle « volonté » ce *fatum* aveugle qui, d'une façon inconsciente, a créé l'univers. Son pessimisme ne devint célèbre que vers la fin de sa vie. On admira l'âpreté humoristique de sa verve, son talent d'exposition, surtout l'amère concision de ses pensées contre le féminisme et surtout l'amour, fléau qui perpétue la douleur en perpétuant la vie. Hartmann, pessimiste plus froid mais non moins impitoyable, dénonce les misérables illusions de l'humanité dans sa *Philosophie de l'Inconscient*. « Comme tout vieillard qui se rend compte de son état, l'humanité n'a plus qu'un vœu à former : le repos, la paix, le sommeil éternel sans rêve. » Les prétendus charmes de la vie sont des leurres : gardons-nous de nous laisser détourner par eux de l'aspiration à l'insensibilité absolue, au nirvana, au néant. Comme Schelling, Hegel et tant d'autres, Schopenhauer et Hartmann admettaient la doctrine de l'immanence, qui incline au panthéisme. Mais ils ont cru en changer le principe. Ce principe, c'était pour Hegel l'Idée; pour Schelling, l'Absolu. Pour Schopenhauer, ce sera la Volonté; pour Hartmann, l'Inconscient. Restait à expliquer le passage de l'infini au fini, de l'absolu au relatif. Hegel avait répondu : « L'Idée s'extériorise. » Schopenhauer répond : « La Volonté s'objective. » On a pu, non sans raison, prétendre que c'est un changement de mot plutôt qu'un changement de principe. Sa nouveauté essentielle fut le pessimisme. Tous les grands philosophes précédents avaient été des optimistes. Schopenhauer néglige cette question : « Pourquoi la volonté s'objective-t-elle et produit-elle l'illusion qui s'appelle le monde? » Mais il insiste sans cesse sur cette assertion. « Nous savons par expérience, c'est-à-dire de science certaine, que ce monde est un cauchemar et peut se définir : le plus mauvais des mondes possibles. » L'optimisme, ajoute-t-il, voilà certes la plus forte niaiserie qu'aient inventée les professeurs de philosophie. » D'ailleurs, en ce qui concerne le pessimisme, le raisonnement vient à l'appui de l'expérience. Qu'est, au fond, la volonté? Un effort. Or, l'effort est une douleur. Être, c'est vouloir. Or, vouloir, c'est souffrir. Le « vouloir », avec l'effort qui en est l'essence, ressemble à une soif inextinguible. La vie n'est qu'une lutte pour l'existence, avec la certitude absolue d'être vaincu. Vouloir sans motif, toujours souffrir, toujours lutter, toujours mourir, et ainsi pendant des siècles, jusqu'à ce que la croûte de notre planète s'écaille en morceaux : voilà la vie. Celui qui a crié : « Vive la Vie! » est un misérable fou.

Parmi ceux qui se distinguèrent par leurs œuvres philosophiques et leurs travaux scienti-

fiques ou critiques, mentionnons Hermann Lotze, H. Ritter. Nietzsche, qui devait finir dans la folie incurable, a exercé après sa mort une grande séduction. Nourri de la philosophie grecque et de la pensée française, donnant à toute idée une forme piquante, imagée, paradoxale, il veut prouver que l'homme déguise ses intérêts sous le beau mot de conscience et que la civilisation est une draperie dissimulant les plus barbares pratiques. Mais quoi! sachons accepter la souffrance et même bénissons-la, puisque c'est d'elle que résulte cette chose sacrée et ravissante : le courage. Quoi qu'on puisse dire de l'existence, elle a cela de bon qu'elle permet d'arriver à la connaissance : or, connaître, c'est vaincre. Voilà toujours où le courage éclate et où, par conséquent, peut rayonner la joie. La meilleure culture morale a pour but l'énergique développement du moi : ainsi l'homme s'élèvera au surhomme.

Parmi les philosophes allemands contemporains, citons : Euken, Paulsen, Wundt. Au succès des grands systèmes idéalistes succéda une réaction matérialiste, favorisée à la fois par les découvertes scientifiques et le développement industriel. L'extrême gauche de l'école hégélienne versa dans un sensualisme qui avait le matérialisme pour conséquence naturelle. Pour Louis Feuerbach, la vérité, la réalité et le monde des sens sont choses identiques. Il n'y a qu'un seul être vrai et réel, c'est le monde des sens: « Le corps fait partie de mon être. Mieux encore! Le corps, son ensemble, c'est mon être lui-même, c'est mon moi! » Cependant, de ces principes, Feuerbach avait tiré un sensualisme idéaliste bien plutôt qu'un matérialisme dogmatique. Moleschott débute par un sensualisme de ce genre, mais il en tire une doctrine nettement matérialiste (*Circulation de la Vie*, 1852). D'après lui, la matière est indissolublement unie à la force; matière et force sont toutes deux éternelles; de l'une à l'autre, il y a un échange constant, une perpétuelle circulation. Il décrit avec enthousiasme les métamorphoses de cette substance indestructible, toujours en acte. Pareil à une fontaine de Jouvence toujours jaillissante, l'échange des matières est une force éternelle. Le dogme qu'il prêche nous fait voir, dans chaque repas, une Cène où nous métamorphosons une substance sans pensée en hommes pensants, où nous prenons, en réalité, la chair et le sang pour répandre l'esprit dans toutes les parties du monde et dans tous les temps par les enfants de nos enfants.

Büchner a le même point de départ que Moleschott. Il affirme que l'expérience des sens peut seule nous révéler la vérité. Elle exclut toute connaissance supra-sensible. Par elle, nous ne saisissons que des rapports, « puisque les choses n'existent que les unes par rapport aux autres ». Cependant la pensée tend à séparer les choses et même à les opposer les unes aux autres. L'âme est par rapport au corps ce qu'est la force invisible par rapport à une machine à vapeur (*Force et Matière*, 1855). Pour protester contre la doctrine des causes finales, Büchner retrouve la verve des grands épicuriens de l'antiquité grecque et de l'antiquité latine. Voyez tant d'organes inutiles ou nuisibles, tant de monstruosités physiques ou morales, tant de désordres dans la prétendue création! Un tel spectacle montre au moins clairvoyant que les énergies fatales de la matière ont donné naissance à des formes innombrables, dont seules ont survécu celles qui se trouvaient appropriées aux circonstances ou aux conditions environnantes. C'est la thèse du baron d'Holbach dans son *Système de la Nature*. Rompant avec le théisme kantien et avec le panthéisme optimiste des Schelling, des Hegel, la philosophie allemande revenait à l'athéisme matérialiste de certains philosophes français du dix-huitième siècle.

III. — Sciences.

En ce qui concerne la *Théorie des Nombres*, on rencontre d'abord le nom de Charles-Frédéric Gauss, né à Brunswick en 1777. Son ouvrage : *Disquisitiones arithmeticæ* (1801) fut apprécié par les mathématiciens de l'univers. Portant ses recherches dans le domaine de l'astronomie, il détermina les éléments des planètes télescopiques, Cérès et Pallas, récemment découvertes, et calcula les orbites solaires. Il est le dernier représentant de l'esprit mathématique des hommes du dix-huitième siècle. Lejeune-Dirichlet, né à Düren en 1805, étudia surtout la théorie des résidus : *Leçons sur la théorie des nombres*. Citons encore Ernst-Édouard Kummer, né à Sorau

en 1810, celui qui appelait l'arithmétique « la seule branche pure des mathématiques, non souillée par le contact des applications ».

En analyse, Carl-Gustav Jacobi, né à Potsdam en 1804, étudia les fonctions elliptiques, sujet sur lequel se rendait célèbre, de son côté, le Norvégien Abel. Il condensa ses travaux dans les *Fundamenta nova Theoriæ fonctionum ellipticarum* (1829) dont les notations ont été adoptées par tous les algébristes. Gopel et Rosenhain s'occupèrent aussi des fonctions abéliennes. Bernhard Riemann, né à Brezelenz en 1826, dont les travaux furent accueillis comme les plus considérables du temps, eut l'idée de représenter les équations par certaines surfaces à plans superposés (*Surfaces de Riemann*). Il donna ainsi à l'Analyse un efficace instrument. Après Jean-Frédéric Pfaff, né à Stuttgart en 1765, dont les études eurent pour objet l'intégration des équations aux dérivées partielles, Karl Weierstrass, né à Ostenfelde en 1815, établit, en se plaçant à un point de vue purement analytique, une théorie définitive et générale des fonctions. Ses travaux furent continués par Félix Klein, professeur à Göttingue.

En algèbre et en mécanique, Auguste-Ferdinand Mœbius, né à Schulpforta en 1790, donna de nouvelles méthodes fondées sur la considération du centre de gravité, dans son *Calcul barycentrique* (1827). Hermann Grassmann, né à Stettin en 1809, créa par des conceptions originales une « Science de la grandeur extensive » d'une exposition très ardue, mais d'une grande fécondité. En géométrie, les théories modernes établies en France par Poncelet ont été généralisées par Steiner, auteur de la *Géométrie synthétique* (1867). D'autre part, A. Schœnflies, professeur à l'Université de Göttingue, applique, dans sa *Géométrie cinématique* (1894), la mécanique rationnelle à la détermination des propriétés des figures.

La grande innovation, intervenue en géométrie au dix-neuvième siècle, fut l'établissement des géométries *non-euclidiennes*, c'est-à-dire non fondées sur le postulat d'Euclide. L'Allemagne a apporté sa large contribution à la diffusion de ces théories nouvelles. Un des précurseurs en fut Kant qui, dans sa *Critique de la raison pure*, indique une nouvelle considération de l'Espace. Riemann continuant, à un autre point de vue, les travaux du Russe Lobatchevsky, développait une nouvelle conception de l'espace : l'*Espace sphérique*. Il ouvrait ainsi un vaste champ à des recherches qui se poursuivent encore aujourd'hui.

Témoignant une fois de plus de leur esprit de méthode et de leur discipline scientifique, les géomètres allemands concevaient et réalisaient, dans ces dernières années, le projet considérable de réunir, en une encyclopédie, la bibliographie et parfois la substance des diverses branches des mathématiques. Établie sous les auspices des Académies des Sciences de Göttingue, Leipzig, Munich et Vienne, rédigée par les principaux savants allemands actuels, l'édition allemande fut suivie d'une édition française (1). Alexandre de Humboldt (1769-1859) apparaît comme une encyclopédie vivante. Sciences physiques, sciences naturelles, chimie, astronomie, il a parcouru presque tout le domaine de l'esprit humain. Il a visité presque toute la terre : France, Hollande, Angleterre, Espagne, forêts du Brésil, montagnes du Mexique et du Pérou, rives de l'Orénoque et du fleuve des Amazones, Sibérie, intérieur de l'Asie.

C'est surtout à l'étude des planètes que s'est vouée l'astronomie allemande du dix-neuvième siècle. En même temps qu'il étudie la masse du soleil et découvre la comète qui porte son nom, Jean-François Encke, né à Hambourg en 1791, calcule les perturbations planétaires et les dimensions de Mercure, puis s'occupe des anneaux de Saturne. Jean Galle, né à Berlin en 1812, calcule la masse des planètes et trouve, au bout de son télescope, la planète Neptune que lui a signalée Le Verrier. Pierre-André Hansen, né à Tondern en 1795, rend plus exacte « la théorie de la Lune ». Parmi les astronomes qui découvrent les petites planètes ou astéroïdes, situées entre Mars et Jupiter, on compte plusieurs Allemands. Henri-Guillaume-Mathias Olbers, né à Brême en 1758, découvre Pallas (1802) et Vesta (1807); Charles-Louis Harding, né à Lauenbourg en 1765, Junon (1804); Charles-Louis Hencke, né à Diesen en 1793, Astrée (1845) et Hébé (1847); M. Witt, né à Berlin, Éros (1895). L'étude des météores fait l'objet des travaux de plusieurs

(1) Dans l'édition française dont le directeur est M. Jules Molk, professeur à l'Université de Nancy, les articles de l'édition allemande sont repris par des mathématiciens français ou de langue française, qui indiquent les découvertes nouvelles et apportent à leur rédaction des qualités spéciales d'exposition et de clarté.

astronomes et physiciens. Ernst-Friedrich Chladni, né en 1756, indique leur provenance cosmique; Friedrich Marschall von Bieberstein, né en 1768, prétend, en 1802, que tous les astres ont été créés par des amas de météores; Wiedmanstedt, en 1808, recherche les particularités caractéristiques du fer météorique. Johann-Friedrich Benzenberg, né en 1777, directeur de l'Observatoire de Bilk, près de Düsseldorf, étudie les lois de la chute des corps et leur déviation vers l'est. Il étudie aussi, avec Heinrich-Wilhelm Brandes, né en 1777, recteur de l'Université de Leipzig, la chute et la provenance des étoiles filantes. Enfin le mathématicien et astronome Friedrich-Wilhelm Bessel, né en 1784, détermine la distance de la terre à l'une des étoiles fixes, calcule les orbites des comètes, et mesure un arc de méridien terrestre.

La physique, en Allemagne, a d'illustres représentants qui ajoutent à son actif de nombreuses découvertes. En optique, Joseph de Fraunhofer, né à Straubing (1787), professeur à Münich, étudie les raies du spectre solaire et invente les réseaux. Gustav-Robert Kirchhoff, né à Königsberg en 1824, et Robert-Wilhelm Bunsen, né à Göttingue en 1811, qui construit la pile à laquelle son nom reste attaché, créent (Heidelberg, 1860), l'analyse spectrale qui révèle la constitution des astres, prouve que les lois physiques et chimiques ont une valeur universelle, fournit enfin un procédé d'investigation merveilleusement délicat. Le premier établit, en outre, les formules relatives à la transmission des ondes électriques le long d'un fil. Hermann-Wilhelm Vogel, né en 1834, étudie le déplacement des raies du spectre solaire, et, en cherchant à expliquer le changement d'éclat de l'étoile fixe d'Algol dans Persée, trouve que c'est une étoile double. Hermann-Ludwig-Ferdinand von Helmholtz, né à Potsdam en 1821, invente (1851) l'ophtalmoscope qui rendra tant de services à la science médicale. En thermodynamique et chaleur, Jules-Robert Mayer, né à Heilbronn en 1814, par des observations sur le mécanisme de la vie animée, parvient à une évaluation de l'équivalent mécanique de la chaleur « voisine de celle de Carnot » et énonce le premier le principe de la conservation de l'énergie, dont la théorie est développée ensuite par Helmholtz. De 1864 à 1867, Rodolphe-Jules-Emmanuel Clausius, né à Köslin en 1822, développe la théorie mécanique de la chaleur; Karl-Hermann Knoblauch, né en 1820, la transmission du calorique rayonnant à travers les cristaux. M. Wien, à Würzbourg, énonce les lois du rayonnement de la chaleur (prix Nobel 1911). Heinrich-Gustav Magnus et Lambert étudient, à Berlin, la conductibilité, le premier, des gaz, le second, des solides. En acoustique, Helmholtz explique le timbre par la superposition et l'intensité relative du son fondamental et de ses harmoniques. L'électricité surtout donne lieu à des découvertes importantes. L'anatomiste Samuel-Thomas Sœmmering, de Thorn (1755), avec l'Anglais Coxe, a l'idée de fonder un télégraphe sur l'emploi, comme moyen indicateur, de la décomposition de l'eau par la pile. En ce domaine de l'électricité, nous retrouvons le grand mathématicien Gauss et sa théorie mathématique du magnétisme. Georg-Simon Ohm, né à Erlangen en 1787, formule ses célèbres lois sur les courants. Maurice-Hermann Jacobi, né à Potsdam

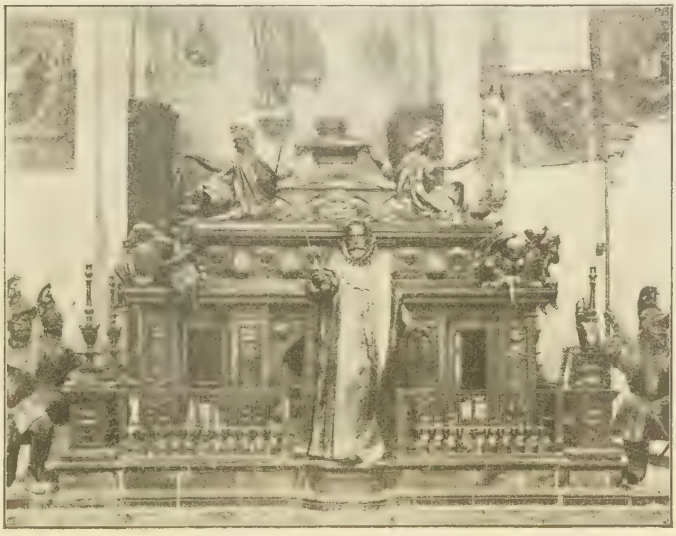

Tombeau de l'empereur Louis à Munich.

en 1801, remplace, le premier, dans le télégraphe électrique, le fil de retour par la terre. Il découvre, en Russie, la galvanoplastie par l'électrolyse (1837), découverte que faisait, en même temps que lui, Spencer en Angleterre. Jean-Thomas Seebeck, né à Reval (1), étudie le premier les rayons du spectre au point de vue calorifique et découvre le principe de la pile thermo-électrique (Berlin, 1821). Jean-Christian Poggendorff né à Hambourg en 1796, découvre en 1821 le galvanomètre multiplicateur. Henri Ruhmkorff, né à Hanovre en 1803, mort à Paris en 1877, construit les bobines à courants d'induction qui portent son nom. Wilhelm-Édouard Weber, né en 1804, étudie l'intensité des courants d'induction. Leur loi est énoncée par Heinrich-Friedrich-Emil Lenz, né en 1804. Plücker étudie les propriétés des tubes à gaz raréfiés, construits à Bonn par Geissler (*tubes de Geissler*). En 1888, Henri-Rudolf Herz, né à Hambourg en 1857, établit l'identité des phénomènes de réflexion, de réfraction et d'interférence de la lumière et de l'électricité. En 1894, Philippe Lenard, de Presbourg (1862), à qui le prix Nobel a été décerné en 1905, prouve que les rayons cathodiques peuvent traverser les couches minces de matière. En 1895, William-Conrad Rœntgen, né à Lennep en 1845, à qui le prix Nobel a été décerné en 1902, découvre à Munich les rayons X. Le prix Nobel de physique est décerné en 1909 à M. Braun, de Strasbourg, pour ses travaux sur la télégraphie sans fil. De la chimie, dont le Strasbourgeois Wurtz a pu dire qu'elle est une science française, les Allemands espèrent faire une science allemande. Eilhardt Mitscherlich, né à Nenenda en 1794, professeur à l'Université de Berlin, découvre la loi de l'*isomorphisme* qui sera d'une si féconde inspiration pour la recherche des poids atomiques. Friedrich Wöhler, né à Eschersheim en 1800, réalise la synthèse de l'urée et montre la possibilité d'engendrer des corps organiques hors des organismes sans l'aide des forces vitales. Il isole en 1845 l'aluminium. En partant des belles découvertes françaises sur la chimie des matières colorantes, Kekule, né à Darmstadt en 1829, contribua puissamment à ouvrir une source qui parut intarissable. De la houille, on a extrait, par milliers, de splendides couleurs, des substances thérapeutiques, des parfums, sans compter un succédané du sucre. Justus Liebig, né à Darmstadt en 1803, étudia les faits de substitution et, le premier, appliqua l'analyse aux phénomènes de la vie organique. Il créa le premier laboratoire-école, et lança la chimie organique dans une voie pratique et fructueuse. Son élève, August-Wilhelm Hofmann, né à Giessen en 1818, contribue à fonder l'industrie des matières colorantes et découvre en particulier les violets qui portent son nom. Wilhelm Pfeffer, né en 1845, éclaircit les phénomènes d'osmose, et Helmholtz développe les applications de l'énergétique à la chimie. De nouvelles conceptions de stéréochimie sont exploitées par Adolphe von Baeyer, né à Berlin en 1835 (prix Nobel 1905), l'inventeur des teintures de phtaléine, de la céruléine, de l'oséine, et inspirent son assistant. A la suite des découvertes de Berthelot faisant la synthèse des graisses, Émile Fischer, né à Euskirchen en 1852 (prix Nobel 1903), a fait la synthèse des sucres et des matières azotées. Il découvre en outre l'essence de mirbane.

Nous citerons encore, parmi les plus célèbres représentants de la chimie allemande : Vant' Hoff, de l'Université de Berlin (prix Nobel 1902), qui s'occupe de l'étude de la dynamique chimique, Wilhelm Ostwald, de l'Université de Leipzig (prix Nobel 1909), et O. Wallach, de Göttingue (prix Nobel 1910).

Grâce aux travaux de Jean Muller, de Mitscherlich, de Poggendorf, de Magnus, de Lehmann, d'Helmholtz, de Virchow, la biologie a déterminé une réforme profonde de la médecine, en faisant connaître les éléments anatomiques des tissus qui composent l'organisme (2). Rodolphe Virchow, né à Schivelbein (Poméranie) en 1821, fit ses études de médecine à Berlin. Il fut élu à l'Assemblée nationale en 1848, mais son élection ne fut pas validée parce qu'il n'avait pas trente ans. Élu à la Chambre des Députés en 1860, il entra courageusement en lutte avec Bismarck. En 1869, voyant les grandes puissances de l'Europe se ruiner en armements, il demanda qu'elles s'entendissent pour désarmer. Bismarck n'eut pas de peine à faire repousser cette motion.

(1) Reval se trouve dans les provinces baltiques russes, mais ces provinces sont habitées par beaucoup d'Allemands, et Seebeck est catalogué comme « savant allemand ».

(2) Au plus beau temps de Goethe, de Schiller, de Hegel, de Fichte et de l'humoriste J.-P. Richter, il y avait, en Allemagne, force médecins qui considéraient que les maladies avaient pour cause le péché et, pour tout remède, appliquaient l'exorcisme.

ALLEMAGNE
(1789 - 1914)
Echelle
MER DU NORD
MER BALTIQUE
DANEMARK
SUÈDE
Memel
Tilsit
Königsberg
PRUSSE ORIENTALE
PRUSSE OCCIDENTALE
POMÉRANIE
MEKLEMBOURG STRELITZ
BRANDEBOURG
BERLIN
POSNANIE
POLOGNE
SILÉSIE
SAXE
HESSE
THURINGE
WESTPHALIE
HOLSTEIN
SCHLESWIG
OLDENBOURG
BRUNSWICK
ANHALT
PROV. RHIN
PALATINAT
WURTEMBERG
FRANCONIE
BAVIÈRE
LORRAINE
ALSACE
SUISSE
BELGIQUE
PAYS-BAS
LUXEMB.
BOHÊME
AUTRICHE-HONGRIE
SILESIE AUTRICHIENNE
Prague
VIENNE
MUNICH
Danube
Elbe
Oder
Vistule
Varsovie
Helgoland
Sylt
Alsen
Ile de Rügen
Hambourg
Berlin
Dresde
Leipzig
Francfort-s-Oder
Breslau
Posen
Stettin
Kolberg
Danzig
Thorn
Bromberg
Graudenz
Marienburg
Allenstein
Osterode
Lyck
Soldau
Lobau
Tilsit
Memel
Niemen
Pregel
Eylau
Friedland
Heilsberg
Wartenburg
Rastenburg
Lötzen
Lodz
Radom
Lublin
Kielce
Glogau
Liegnitz
Glatz
Jägerndorf
Troppau
Teschen
Neisse
Kustrin
Zullichau
Magdeburg
Halle
Torgau
Dessau
Merseburg
Altenburg
Zwickau
Chemnitz
Freiberg
Plauen
Meiningen
Cobourg
Gotha
Erfurt
Weimar
Iena
Rudolstadt
Arnstadt
Eisenach
Fulda
Cassel
Göttingen
Hanovre
Brunswick
Minden
Osnabrück
Münster
Paderborn
Lippe
Wesel
Clèves
Aix-la-Chapelle
Cologne
Bonn
Coblentz
Düsseldorf
Elberfeld
Essen
Arolsen
Siegen
Wetzlar
Giessen
Wurtzburg
Francfort
Mayence
Wiesbaden
Nassau
Hanau
Aschaffenburg
Darmstadt
Worms
Spire
Trèves
Metz
Thionville
Sarrelouis
Deux-Ponts
Sarrebruck
Landau
Wissembourg
Haguenau
Strasbourg
Kehl
Colmar
Fribourg
Schaffouse
Mulhouse
Hunningue
Bâle
Aar
Rhin
Neckar
Heilbronn
Hall
Ludwigsburg
Stuttgart
Karlsruhe
Carlsruhe
Kremsheim
Mannheim
Heidelberg
Wurtzburg
Nuremberg
Ratisbonne
Ingolstadt
Passau
Landshut
Augsbourg
Ulm
Reutlingen
Sigmaringen
Lindau
Constance
Lichtenstein
Rhin
Inn
Lech
Isar
Altona
Lubeck
Rostock
Wismar
Schwerin
Swinemünde
Wollin
Usedom
Stralsund
Neustrelitz
Lauenbourg
Brême
Verden
Oldenbourg
Wilhelmshafen
Bremerhaven
Cuxhaven
Husum
Tondern
Flensbourg
Schleswig
Kiel
Romo
Fehrn
Weser
Ems
Lippe
Meuse
Moselle
Sarre
Nahe
Main
Neckar
Oder
Warthe
Netze
Vistule
Pregel
Niemen
Bug
Narew
Bzura
Pilica
Wieprz
Dniester
Elbe
Saale
Havel
Spree
Aller
Leine
Ruhr
Lahn
Sieg
Moselle
Sarre
Nahe
Main
Neckar
Rhin
Oder
Vistule
Varsovie
Prague
Elbe
Danube
Inn
Lech
Isar
Rhin
Aar
Reuss
Limmat
Thur
Rhône
Saône
Doubs
Ill
Moder
Lauter
Nied
Orne
Meurthe

Après 1870, Virchow se rapprocha de Bismarck, surtout pendant la période du *Kulturkampf*. Ses travaux de pathologie sont considérables. Il a été un des théoriciens les plus habiles de la libre pensée en Allemagne. Charles Vogt, né à Giessen en 1817, travailla d'abord au laboratoire de Liebig, puis étudia l'anatomie et la physiologie. Député d'extrême gauche à l'Assemblée nationale de 1848, il fut exilé par la réaction victorieuse. Dans ses ouvrages de zoologie, il admet le système de Darwin. Ses exposés scientifiques sont pleins de verve et de séduction. Ernest Hœckel, né à Potsdam en 1834, a exposé le système darwinien avec plus d'assurance et de dogmatisme que Darwin lui-même. Son *Histoire de la Création naturelle* contient

Le portement de croix.
Dessin d'Overbeck.

une apologie de la force. Vers la fin de sa longue vie consacrée à l'étude de la nature, il a semblé s'élever à une conception plus haute de l'humanité, pour laquelle l'évolution nécessaire est le progrès moral.

Au milieu d'assertions chimériques et de vaines promesses, certaines découvertes scientifiques de l'Allemagne, particulièrement celle du sérum antidiphtérique de Behring, ont été saluées avec éclat. Guillaume II, dans un discours où il exalte la science allemande, va jusqu'à lui attribuer une supériorité universelle, *Weltimperium* (1).

(1) La minéralogie est illustrée par Abraham-Gottlob Werner, de Wehrau (1750), et en ce qui concerne la cristallographie mathématique, par M. Schœntlies. Elle a pour nomenclateur Christian-Samuel Weiss, né en 1780, et pour historien (1817-1864), Franz von Kobell, né en 1803. En géologie, l'Allemagne qui, sous l'influence de A.-G. Werner, était plutôt neptu-

IV. — Arts.

Depuis les dernières années du seizième siècle, il y avait encore de grands artistes en Allemagne, mais il n'y avait plus d'école allemande. Le mouvement national qui remit l'Allemagne debout, en 1813, fut aussi le signal d'un réveil artistique. En se ressaisissant, l'Allemagne s'efforça d'écarter toute inspiration étrangère, particulièrement de goût français.

C'est l'heure où, par ses poètes et ses philosophes, elle égale ou surpasse, la France exceptée, la production littéraire des autres nations. Presque tous ses écrivains éminents consacrent une part de leurs méditations à l'étude des beaux-arts. On assiste donc à ce spectacle, unique dans l'histoire : les théories esthétiques devançant et suggérant les chefs-d'œuvre. Les belles analyses de Kant, de Fichte, de Schelling, d'Hegel, sont à la fois un signal et une préparation. A l'unité de la langue on voudrait ajouter l'unité de l'idéal artistique, afin de hâter le triomphe de l'unité nationale. Une part des idées et des sentiments propagés par la Révolution française sera, par l'Allemagne, employée à ce renouveau où elle puisera des forces dans sa lutte contre la France.

Sans s'élever, à beaucoup près, si haut que la littérature allemande, l'art allemand, vers 1825, méritera de retenir l'attention des connaisseurs. Peut-être restera-t-il plus intéressant pour les psychologues que pour les purs artistes. Né de la critique, il se débarrassera difficilement de son allure méthodique et de son air concerté. L'école artistique allemande, même aux temps les plus romantiques, sent toujours l'école.

A vrai dire, les premiers maîtres de cet art national sont des étrangers, du moins à demi. Le peintre Carstens, né dans le Sleswig (1754-1798), est pénétré d'antiquité, voire d'archéologie. Mais, en archéologie, ses interprétations libres, neuves et saisissantes s'inspirent des théories de son ami Winckelmann. Sans fortune et de cœur très noble, il travaille pour vivre jusqu'à trente ans et met, jusqu'à la fin de sa vie, son idéal au-dessus des préoccupations matérielles. Ses œuvres

---

nienne, c'est-à-dire penchait à admettre l'origine exclusivement aqueuse de tous les terrains, abandonne peu à peu cette théorie, à la suite des explorations de Léopold de Buch, de Stolpe (1774), auteur de la doctrine du métamorphisme, que l'illustre voyageur et savant Frédéric-Henri-Alexandre de Humboldt, né à Berlin en 1769, appelait « le plus grand géologue du siècle ». Eduard von Suess, né en 1831, étudie les effets de la pesanteur sur les terrains supérieurs et les mouvements de l'enveloppe liquide. Parmi les autres géologues, citons Christian Gottfried Ehrenberg (né en 1795), qui voyagea en Asie avec de Humboldt (étude des organismes des couches alluviennes), Heinrich Georg Bronn, né en 1800 (études sur la destruction des espèces fossiles), Johann-Friedrich Hausmann, né en 1782 (origine scandinave des blocs erratiques d'Allemagne).

En zoologie, Martin-Heinrich Rathke, né en 1793, adepte de Geoffroy-Saint-Hilaire, cherche à fonder l'anatomie comparée sur les études embryologiques. En botanique, Alexandre de Humboldt institue, avec le Français Bonpland, la géographie botanique. La biologie prend un large développement. En 1838, Hugo von Mohl, de Stuttgart (1805), auteur du mot « protoplasma » et Jacob-Mathias Schleiden, de Hambourg (1804) font connaître le contenu des cellules végétales; et, en 1839, Theodor Schwann, né à Neuss, sur le Rhin en 1810, étend aux animaux « la donnée de la structure cellulaire ». La « segmentation de la cellule-œuf » est constatée, sur divers animaux, par Charles-Theodor-Ernst de Siebold, né à Würzbourg en 1804, et le naturaliste russe von Baer. En 1842, Carl Vogt soutient que les cellules segmentées disparaissent pour former un milieu où apparaissent des cellules nouvelles. Cette thèse est réfutée par les travaux de Karl-Bogislav Reichert, né en 1811, de Théodore-Louis-Guillaume Bischoff, né à Hanovre en 1807, et de Albert von Kolliker (1817), qui prouvent que les cellules segmentées deviennent les éléments de l'être embryonnaire ». D'autres travaux de biologie ont, pour auteurs, Gottfried-Rheinhold Treviranus (1776) et son frère Ludolf-Christian Treviranus, né en 1779 (origines de la biologie); Adalbert de Chamisso, l'auteur de *Pierre Schlemyl*, Rudolph Leuckart (étude des invertébrés), Wilhelm Hofmeister (embryologie végétale); Carl von Naegeli (physiologie des cellules); Nees von Esenbeck (différence des sexes dans la mousse); Julius Wiesner (travaux sur la chlorophylle, la poussée et le mouvement des plantes, l'héliotropisme); Driesch (théorie de l' « Entwickelungsmechanik », mécanique du développement); Simon Schwendener (physiologie végétale); Oscar Hertwig et Richard Hertwig (tératogénèse expérimentale, conditions de reproduction des monstres). La fécondation et la reproduction des végétaux est surtout étudiée par Nathaniel Pringsheim, né en 1823, qui s'occupe en particulier de l'histologie des algues. La fermentation sans cellules de levure est découverte en 1897 par Hans Büchner de Münich (prix Nobel de chimie 1907). La doctrine de l'évolution a pour principaux défenseurs Carl Vogt et Haekel, l'auteur de la *Gastrea Theorie;* elle a pour adeptes Julius Wiesner, Carl von Naegeli, etc.

En médecine et chirurgie, Jean Müller, né à Coblentz en 1801, fondateur avec Schönlein, de l'École de médecine de Berlin, étudie le mécanisme de la perception des sens et découvre l'énergie spécifique des nerfs. Samuel-Frédéric Hahnemann, né à Meissen en 1755, invente l'*homéopathie*. Hermann Walker, né à Giessen en 1822, indique, pour la numération des globules du sang, la méthode qui porte son nom. Ernst-Wilhelm Brücke (1819) publie une série de travaux sur la vue, la digestion, la circulation du sang, la « physiologie du don de la parole ». Virchow fonde la pathologie cellulaire. Émile-Adolphe Behring, né à Hausdorf en 1854, imagine la sérothérapie diphtérique et étudie la tuberculose. En 1882, Robert Koch, né à Clausthal (prix Nobel 1905), découvre le microbe du choléra et celui de la tuberculose. Paul Ehrlich et le Dr A. Kossel obtiennent tous deux le prix Nobel, l'un, en 1908, pour ses travaux sur l'immunisation; l'autre, en 1910, pour ses travaux sur les substances albuminoïdes. Max von Pettenkofer, né à Lichtenheim en 1818, auquel on doit de nombreuses recherches relatives à l'hygiène, à la respiration, à l'alimentation, donne une grande impulsion à l'Institut d'hygiène de Munich.

principales, le *Combat des Centaures*, la *Chute des Anges*, donneront aux artistes l'amour d'une mythologie ingénue et primitive, d'ailleurs sincère jusque dans ses allégories les plus banales.

Après s'être retrempé à cette source grecque, l'art allemand se tournera vers les légendes chrétiennes et les épopées de la chevalerie au Moyen Age. Le retour au gothique marque le début du romantisme. Dans l'une et l'autre tendances, apparaît le désir de réagir contre l'influence française. Au reste, l'admiration romantique pour les chansons de gestes n'a presque jamais nui, chez les artistes allemands, à l'admiration pour la Renaissance italienne et l'antiquité grecque. Beaucoup de peintres allemands découvrent leur propre originalité à Rome, devant les fresques de Raphaël ou les marbres des musées. Dès lors, leur romantisme consiste surtout à réclamer pour l'art plus de liberté dans le choix des sujets, dans le mode d'expression et dans l'inspiration. En France, l'effort romantique porte surtout contre les barrières entre les genres d'un même art. En Allemagne, on abat, autant que possible, les barrières entre les arts eux-mêmes. La peinture, par exemple, s'applique à exprimer, non seulement des rêveries sentimentales, mais des idées littéraires, des théories morales, des systèmes métaphysiques et scientifiques. Écueil évident, mais inévitable : la subtilité risque de devenir un enfantillage; l'allégorie, une énigme glaciale, et la profondeur, une creuse obscurité!

Salomé.
Par Stuck.

D'abord et naturellement, l'art allemand fut soucieux de philosophie. Il se fit religieux, surtout après la conversion au catholicisme du peintre Overbeck. Dans cette seconde période, il s'ouvre aux tendres émotions et au sentiment de la nature. Vers 1835, se dessine une troisième période où dominent la recherche du pittoresque, l'éclat des couleurs, la puissance des reliefs, l'habileté de la technique. Les principales écoles se fondent à Munich et à Dusseldorf. On distingue aussi une école à Dresde et une autre à Berlin. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III était moins riche et surtout moins généreux que le roi de Bavière; cependant Berlin compta vite, grâce à l'architecte Schinkel, des monuments aussi importants que ceux de Munich, et, grâce au sculpteur Rauch, des statues plus caractéristiques.

A Munich, les monuments élevés sous l'inspiration de Louis Ier, roi de Bavière, affectent les formes antiques pour la plupart. Overbeck (1789-1869) crée une école de peinture au couvent de Saint-Isidore. Pour traduire, en leur expression la plus pure, les sentiments mystiques, il étudie avec passion les prédécesseurs de Léonard et de Raphaël.

L'horreur du style conventionnel n'allait-elle pas jeter l'école dans une autre convention? L'affectation de la simplicité est d'autant plus insupportable qu'elle s'unit à la superstition de l'archaïsme. Overbeck fut préservé de ces défauts par l'amour de la beauté. Il disait : « Qu'on installe dans ma demeure le *Jupiter olympien*, mon âme en deviendra meilleure comme auprès du Souverain Bien. » Il était attiré irrésistiblement par Raphaël : la *Mise au Tombeau* est son chef-d'œuvre. Ses élèves : Veit, Vogel, Schnorr, Steinle, Hess, Schwind, Schraudolph, Cornelius, qui suivent des voies fort diverses, attestent la valeur de son enseignement par leur originalité.

Les peintres munichois Stuck, Klinger, Thoma, etc., se sont particulièrement inspirés de Bœcklin. On retrouve chez eux l'expressif décor et les figures symboliques du maître bâlois. Cornélius, né à Dusseldorf (1783-1867), aspire à la grandeur classique. Avant d'aller en Italie, il peignit, à dix-neuf ans, la *Coupole de Neuss*, et dessina les illustrations du *Faust* de Goethe. A Rome, il exécuta les fresques de la *Jérusalem délivrée*, à la villa Massimi, et celles de l'*Histoire de Joseph*, à l'ambassade de Prusse. Vers la même époque, il acheva les illustrations des *Niebelungen*. De retour en Allemagne, en 1819, il résida à Munich, fut nommé directeur de l'Académie de Dusseldorf, puis de l'Académie de Berlin. Pour Munich, il peignit la *salle des Dieux* et la *salle de Troie* de la Glyptothèque; l'*Histoire de la Peinture* jusqu'à Poussin, dans les vingt-cinq nouvelles loges de la Pinacothèque; pour Berlin, le *Jugement dernier* et le *Crucifiement* à l'église Saint-Louis.

Berlin. — Le Théâtre.

Frédéric - Guillaume Schadow, fils du sculpteur (1789-1862), succède à Cornelius comme directeur de l'Académie de Dusseldorf. Schnorr de Karolsfeld (1794-1872) se fixe à Munich, où il est l'objet d'une extraordinaire admiration. Philippe Veit (1793-1878), Hess (1798-1863), Rethel (1816-1859), de Schwind (1804-1871), Mintrop (1814-1870), Fürhrich (1800-1876), Begas (1794-1854), Schraudolph, Bendemann, aspirent comme Cornelius à la grandeur classique, mais pas plus que lui ils n'en retrouvent la chaleur, la variété et l'harmonie. Les paysagistes Schirmer (1807-1863), Koch et Rottmann, représentent la nature italienne comprise à la façon du Poussin. Dans la période où la technique arrive à une remarquable habileté, citons, comme peintres de genre, Knaus, Meyerheim, Hasenclever (1810-1853); comme portraitistes, Richter, Magnus, Winterhaller (qui ne quitte guère la France); comme paysagistes, André et Oswald Achenbach, Biermann, Gude (né en Norvège), Hildebrandt, le grand voyageur; comme animalier, Kruger.

La gloire de Guillaume de Kaulbach (1805-1874) égale celle de Cornelius. Il excelle dans les allégories et les scènes historiques : *Bataille des Huns*, *Dispersion des peuples*, *Age de la Réformation*, *Histoire*, *Traditions* (dans l'escalier du Musée de Berlin). Son pinceau a plus de virtuosité que celui de Cornelius. Certaines de ses œuvres sont d'un réalisme pénétrant, par exemple sa *Maison des fous*. Il s'est inspiré, avec une émotion sincère et parfois poétique, d'*Hermann et Dorothée*. Manzel, né en 1815, s'est efforcé de rajeunir l'art par l'étude directe de la vie. Dans les plus grandes scènes historiques, il reproduit des types populaires. Fritz von Uhde, en ses scènes

d'histoire religieuse, représente sur le vif l'humanité contemporaine. Signalons encore : Haulbach qui, dans la décoration, a de l'ampleur et de la fougue, Werner, Karl Muller, Schrader, Piloty, Adam, Horschelt, Lenbach, qui laisse toute une galerie de portraits, où Bismarck se détache avec une rudesse puissante.

La sculpture, à la décoration des monuments et à la glorification des grands Allemands, fournit des œuvres qui la placent immédiatement après la sculpture française. C'est encore un Danois que nous avons à nommer d'abord, Thorwaldsen (1779-1844). Il s'illustre par le *Tombeau du Prince Eugène*, la frise du *Triomphe d'A* *lexandre*, etc.

L'École de Berlin a pour fondateur J. Go defroy Schadow (1764-1850) à qui l'on doit le quadrige de la porte de Brande bourg. De cette école sont sortis Dannecker (1758-1841), l'auteur de l'*Ariane* de Francfort; Rauch (1777-1857) qui sculpte le monument de Frédéric II, les victoires du Walhalla, le monu- ment de Charlottenbourg; Kiss (1802- 1865), l'auteur de l'*Amazone à cheval;* Wolf. A l'École de Dresde appar tiennent Rietschel (1804-1861) qui sculpta au fronton du théâtre de Dresde les statues de Gluck, de Mozart, de Goethe, de Schiller; Hœnel, qui sculpta la frise du théâtre de Dresde, l'*Aristophane*, le *Shakespeare*, le *Molière*. A l'École de Munich ap- partiennent Wagner, le sculpteur du *Walhalla ;* Schwanthaler, le sculp- teur de la statue colossale de la *Bavaria ;* van Baudel, le sculpteur de la statue colossale d'*Arminius*, sur le Grotembourg.

Statue la *Bavaria*, à Munich.

Les plus connus des sculp teurs allemands contemporains sont : Sussmann-Heilborn, Zum busch, l'auteur du monument de *Beethoven ;* Fernkorn, l'auteur de la statue de l'archiduc Charles d'Autriche et de la colossale *Germania*, au Niederwald; Drake, l'auteur de la statue équestre de Guillaume II au pont de Co- logne. Sous le ciseau de Schwan thaler et de ses disciples, est née toute une armée de statues. La statuaire officielle devient aujour- d'hui presque aussi banale que déclamatoire. Les innombrables monuments qui peuplent les places publiques et les avenues sont signés : à Berlin : Begas, Cauer, Manzel, Kruse, Wide- mann, Eberlein, Brude; à Dresde : Dietz, Épler; à Mu- nich : Böhm, Frantz-Stück, Maison.

L'architecte prussien Schin kel (1781-1841), très savant et bien doué, eut au plus haut point l'amour de l'art grec. Cet amour était assez éclairé pour ne pas trop l'astreindre à une imitation servile. Ses œuvres principales sont le Musée et le Théâtre de Berlin, le pont du Palais, la porte de Potsdam, le monu- ment de l'armée. Rappelons son excellent ouvrage : *Modèle destiné aux artisans.* Le roi Louis Ier de Bavière n'était pas moins généreux envers les architectes qu'envers les pein- tres. Il voulait faire de Munich une ville d'art. Les architectes trouvèrent toujours sa bourse largement ouverte. Gärtner construisait l'Université et l'église Saint-Louis; Klenze, la Glyptothèque et la Pinacothèque. A Munich, une école éclectique fut fondée par Klenze qui, à Paris, avait été l'élève de Percier. Munich est, par excellence, la ville de la diversité architecturale. L'église de Tous-les-Saints s'inspire de l'art byzantin; le palais du Roi, de l'art florentin; l'Entrepôt, de l'art vénitien; la Glyptothèque, de l'art grec. Près de Ratisbonne, le *Walhalla*, Panthéon germanique, est un temple athénien sur une base pélasgique. Peu à peu, le goût allemand revint à l'art gothique. Zwirner acheva la cathédrale de Cologne. Parmi les architectes contemporains les plus connus, nous trouvons : Zauth, Schmidt, Hasenauer, Ferstel, Hansel, Cremer, Schmitz, Starck.

Dans les villes allemandes se sont multipliés les énormes édifices d'un « style d'emprunt » : casernes, gares, postes, universités, musées. Les gares qui, comme tant d'autres constructions officielles, affectent un aspect de forteresse, ont au moins cet avantage d'offrir presque toujours

un accès facile à la circulation des voyageurs, parce que c'est avant tout à la mobilisation des troupes que leur architecte a dû songer. Berlin, qui ne remonte qu'au douzième siècle, n'a eu de réelle importance qu'à partir du Grand Électeur (1650). En 1651, la ville comptait 6.500 habitants; en 1803, 103.000; en 1825, 220.000. Elle en compta près de 468.000 en 1848. Son université est illustrée par les noms de Fichte, de Hegel, de Wolf, de Schleiermacher, de Savigny. Son Académie royale des Sciences a été fondée par Leibnitz.

Mozart, né à Salzbourg en 1756 (*Enlèvement au Sérail*, les *Noces de Figaro*, *Don Juan*, la *Flûte enchantée*, *Titus*, *Symphonie en* ut *majeur*, *Symphonie en* sol *mineur*), meurt à Vienne à trente-six ans, en 1791. A ses funérailles, on exécute pour la première fois son *Requiem*. Il égale en élévation Glück, le créateur du drame lyrique, et le dépasse par l'émouvante pureté de son style. Aucun musicien n'a uni si délicieusement la grâce et la passion. Il retrouve la science de Bach et y ajoute l'aisance brillante de l'Italie.

(Photo Braun.)

Mozart.

Beethoven, né à Bonn en 1770, mort en 1827 (sonates, symphonies, messe, opéra de *Fidelio*, ballet de *Prométhée*), est un des plus généreux et des plus profonds génies du monde. Chez lui, l'ensemble offre une irrésistible puissance, et le détail, une exquise richesse. Il exprime l'âme humaine dans ce qu'elle a de plus superbe et de plus passionné; la nature, dans ce qu'elle a de plus tragique et de plus charmant. Après avoir subi les plus cruelles épreuves du sort, devenu sourd depuis 1804, il disparaît au moment où on commençait à le mettre à sa vraie place : la première.

Weber, né à Eutin (Holstein) (1786-1826; opéras : *Sylvana*, *Freyschutz*, *Obéron*; concerts, compositions diverses), a mis, dans sa musique, une grâce toute personnelle. Par un mélange de passion et de rêverie, il reste très moderne. Au théâtre, son goût pour la poésie chevaleresque a contribué à le placer parmi les romantiques. Meyerbeer, de Berlin (1794-1864), musicien d'une rare adresse dramatique, a écrit *Robert le Diable*, les *Huguenots*, le *Prophète*, l'*Africaine*. Il s'applique à donner un caractère non seulement aux personnages, mais aux foules et même aux paysages qu'il met en scène. Mendelssohn, de Berlin (1809-1847) est le noble auteur de l'ouverture du *Songe d'une Nuit d'été* et de la *Grotte de Fingal*. Ses symphonies semblent les plus pathétiques, après celles de Beethoven. Par ses oratorios et ses romances sans paroles, il s'élève au premier rang. Brahms, de Hambourg (1834-1897), s'inspire de Schumann et de Beethoven. Ses symphonies ont une belle unité. Fidèle au génie classique, il se confine dans la musique de chambre et la musique religieuse. Parmi ses œuvres, d'une correction un peu froide, mais délicate, on admire particulièrement le *Rinaldo* (1869) et le *Chant des Parques* (1873), sur des poèmes de Goethe. Franz Liszt, beau-père de Wagner, virtuose brillant, abonde en idées musicales (1811-1886). Citons aussi Flotow (1812-1883), Johan-Strauss (1825-1899), Richard Strauss, Humperdinck.

La musique allemande tout entière a pour maître Richard Wagner, né à Leipzig, le 22 mai 1813, mort en 1883. Dans ses premières œuvres, *Rienzi* (1842), le *Vaisseau-fantôme* (1843), *Tannhauser* (1845), *Lohengrin* (1848), on rencontre déjà, sous la forme classique de l'opéra chère

à Weber, une puissance mystique, une passion sensuelle et un style héroïque, jusqu'alors presque inconnus. Glück avait dit : « La véritable fonction de la musique, c'est de seconder la poésie. » Wagner déclare : « Je ne prétends pas réformer l'opéra. Je fais autre chose. Ne voulant pas inventer un nom arbitraire pour mes travaux, je les appelle des drames. » Pour lui, la musique, c'est une poésie complète. Après avoir publié trois traités : *Art et Révolution*, l'*Œuvre d'art de l'Avenir*, *Opéra et Drame*, il donne *Tristan et Yseult* (1859), les *Maîtres Chanteurs de Nuremberg* (1867), la *Tétralogie des Niebelungen* (1868), l'*Or du Rhin*, la *Walkyrie*, *Siegfried*, le *Crépuscule des Dieux*, *Parsifal*. Dans ces chefs-d'œuvre si originaux se retrouvent, en leurs plus hautes inspirations, le bouddhisme, les épopées françaises du Moyen Age, le pessimisme de Schopenhauer, et, par-dessus tout, un amour ardent de la vie. Les rythmes anciens se rompent, la symétrie mélodique s'évanouit, l'harmonie et la mélodie se confondent, la pensée et la sensation ne font plus qu'un. Proscrit d'Allemagne pour ses doctrines révolutionnaires, Wagner se réfugia en France où il demeura méconnu. Enfin, le roi de Bavière Louis II, qui lui vouait un culte, lui assura une vieillesse pleine de triomphes (1).

V. — Conclusion.

La méthode d'expansion allemande a pour principe l'association constante de la puissance industrielle et de la puissance militaire. L'Allemagne tire profit de ses avantages passés pour toutes ses entreprises futures et s'applique par conséquent à faire reluire sans cesse le prestige de sa prééminence.

Pour l'Allemagne, l'industrie est une science. Les Universités prêtent fidèlement leur concours à l'industrie en toutes ses formes. De leur côté, les industriels recherchent la collaboration des savants. Telle mine allemande compte près de 200 chimistes qui, pour leurs recherches de laboratoire, ont un crédit de 800.000 marks par an. La production annuelle de l'industrie allemande représente plus de 15 milliards.

Pour l'Allemagne, le commerce est une science. Aux laboratoires industriels, elle a uni, depuis longtemps, les instituts commerciaux que l'on commence seulement à créer en France (Nancy, Lyon). Rappelons les principes de cette science commerciale : se plier aux goûts et même aux caprices de la clientèle, apprendre sa langue, étudier ses besoins et ses usages, se contenter de faibles bénéfices, consentir à des délais pour le paiement, ne reculer ni devant les fatigues, ni devant les risques, ni devant les refus. Le commerce allemand, qui atteint 20 milliards par an, gagne tous les jours du terrain. Il a envahi l'Amérique du Sud et le Levant, il menace Londres et Paris.

La Ligue pangermaniste (*Alldeutscher Verband*) a pour but de conclure une union douanière avec l'Autriche. Cette union s'étendrait de Hambourg à Trieste et régnerait sur la Méditerranée comme sur la mer du Nord. Un jour, naturellement, le nouveau *Zollverein* deviendrait une unité politique. L'Empire allemand s'appellerait l'Empire des Allemands. Soutenue par des amiraux, des généraux, des savants, cette conception a trouvé des partisans en Autriche.

Ce qui rend si fécond l'effort de l'Allemagne, c'est l'organisation et la discipline. Dans toute collectivité allemande, l'individu travaille à la place qui lui est assignée. Il ne cherche pas à se pousser au risque de bouleverser l'ordre établi.

L'Allemagne est en constant progrès matériel. Sa hardiesse opiniâtre dans toutes les entreprises grandit par la conscience de son unité et la foi dans sa force. Elle a pour devise le mot qui termine le chef-d'œuvre de Goethe : « La déesse de toutes les activités, c'est la Victoire. »

---

(1) A côté des grands musiciens, on doit placer quelques-uns des grands virtuoses qui les ont interprétés et qui d'ailleurs furent presque tous, eux aussi, des créateurs : les pianistes Dussek, Steibelt, Jean-Baptiste Cramer, Hummel, Kalkbrenner, Henselt, Moscheles; les violonistes François Benda, Stamitz, Frænzl, Janitsch, Boehm, Mayseder, Ernst; les violoncellistes Mara, Hettisch, Romberg; le flûtiste Quanz, le clarinettiste Baermann.

TABLE DES GRAVURES HORS TEXTE

Page.

Vue de Londres. Les bords de la Tamise. 8
William Pitt. 16
Lord Nelson dans sa cabine du Victory. 20
Fac-similé d'une lettre de Pitt à Sir Windham. 24
La mort de Nelson 30
Le duc de Wellington 32
George IV. 40
Inauguration de la première voie ferrée du monde sur la ligne Liverpool—Manchester 44
La reine Victoria 52
Intérieur écossais 56
Le château de Richmond. 64
Arrivée de Louis-Philippe au château de Windsor. 72
Les membres du parti conservateur à la Chambre des Communes 104
Édouard VII 112
George V 126
Louvain. Hôtel de Ville 144
Rutger Jean Schimmelpenninck 160
Joyeuse entrée à Bruxelles du roi Guillaume Ier. 168
Guillaume Ier 176
Monument de la place des Martyrs. 180
Gouvernement provisoire 184
Reddition de la citadelle d'Anvers 188
Léopold Ier 192
Prestation de serment du roi Léopold Ier. 198
Léopold II 200
Le Marteleur 222
Prince de Bernadotte. 232
Bertel Thorwaldsen 260
La Nuit de Thorwaldsen 264
Manifeste de Rastadt. 296
Entrée de l'armée française à Munich 304
La colonne de Rosbach renversée par l'armée française. 312
La foire de Leipzig en 1848. 352
Lettre de Bismarck 376
Bismarck 384
Capitulation de Sedan 388
La Proclamation du Kaiser à Versailles. 392
Le Congrès de Berlin en 1878. 396
Monument de la Germania au Niederwald 400
Guillaume Ier, roi de Prusse 404
Inauguration du premier Reichstag allemand sous le règne de Guillaume Ier 408
Bulow parle. 448
Guillaume II 464

Pages

Statue de Goethe 480
Beethoven 484
Wagner 488

CARTES

Royaume-Uni. Grande-Bretagne et Irlande 88
Possessions anglaises en 1914 120
Belgique et Pays-Bas 224
États scandinaves 256
Allemagne 496

TABLE DES MATIÈRES

TOME CINQUIÈME

Pages

La Grande-Bretagne et l'Irlande de 1789 à 1914 1

L'Angleterre à la veille et au début de la Révolution française (1789-1792) 3

I. — L'Angleterre à la veille de la Révolution française (1789). 4

II. — L'Angleterre au début de la Révolution française (1789-1792). 14

L'Angleterre antirévolutionnaire et antinapoléonienne (1793-1815) 19

I. — L'Angleterre antirévolutionnaire (1793-1815). 19

1° La lutte extérieure. 19

2° La lutte intérieure. 25

II. — L'Angleterre antinapoléonienne (1802-1815). 30

La première réforme électorale. La renaissance des idées libérales et réformatrices (1815-1832) 35

I. — L'agitation radicale. Les lois de répression (1815-1819). 35

II. — Les premières réformes (1819-1830). 42

III. — La réforme électorale (1830-1832) 47

La formation de l'Angleterre moderne (1832-1867) 51

L'Angleterre démocratique 81

La seconde réforme électorale. Les commencements de l'Angleterre démocratique 83

La troisième réforme électorale. Le progrès démocratique (1885-1901) 98

L'Angleterre contemporaine (1901-1914) 114

Les Pays-Bas (1789-1914) 129

La Belgique de 1789 à 1815 131

I. — La Révolution brabançonne et la Révolution liégeoise (1789-1791). 131

II. — La conquête française (1792-1794) 142

III. — La Belgique sous le régime français (1794-1814). 147

La Hollande de 1789 à 1814 154

I. — Les dernières années du stathoudérat (1787-1795). 155

II. — La République batave (1795-1806). 157

III. — Le royaume de Hollande et l'annexion à la France (1806-1813). 164

Le royaume des Pays-Bas de 1815 à 1831 169

I. — Le Gouvernement royal de 1815 à 1828. 174

II. — La Révolution de 1830 en Belgique (1828-1831) 182

Le royaume de Belgique de 1831 à 1914 195

Le royaume des Pays-Bas de 1831 à 1914 206

Le Luxembourg depuis 1815 216

Pages

Le mouvement intellectuel en Belgique et aux Pays-Bas de 1789 à 1914 219
I. — Le mouvement intellectuel en Belgique (1830-1914). 219
II. — Le mouvement intellectuel aux Pays-Bas (1789-1914). 223

Les États scandinaves et le Danemark (1789-1914) 227

La Suède de 1789 à 1914 229
I. — La Suède de 1789 à 1815. 229
II. — La Suède de 1815 à 1914. 235

La Norvège de 1789 à 1914 241

Le Danemark de 1789 à 1914 249
I. — Le Danemark de 1789 à 1815 249
II. — Le Danemark depuis 1815. 252

Le mouvement littéraire et artistique dans les pays scandinaves 261
I. — Les lettres. 261
II. — Les arts. 264

L'Allemagne contemporaine 269

L'Allemagne de 1789 à 1815 271

L'unité allemande (1815-1871) 341

Empire allemand (1871-1914) 396

Littérature, philosophie, sciences et arts de 1789 à 1914 483

TABLE DES GRAVURES HORS TEXTE 505

COLLÈGE DOMINICAIN
BIBLIOTHEQUE
96, AVE. EMPRESS
OTTAWA - ONT.
CANADA
K1R 7G3
DE PHILOS. & THEOL.

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT, NANCY - PARIS - STRASBOURG

IMPORTÉ DE FRANCE